



- les gravures manquent !  
voir liste pp 285 (I) et 286 (II)

- le détail des C.R. de l'œuvre  
et roman est à refaire  
La table ne mentionne pas tout

fic. pp 41 à 48<sup>(I)</sup> à s. des  
quinola de Bazac !  
etc.

Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

LA FRANCE  
LITTÉRAIRE.

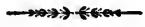
IX.

---

Paris. — Imprimerie de Ducressois, 55, quai des Grands-Augustins,  
près le Pont-Neuf.



## EDMOND SPENSER.



Malgré de savantes et ingénieuses études faites parmi nous sur la littérature anglaise, il reste encore, dans cette littérature, plusieurs côtés qui n'ont pas été complètement explorés, plusieurs noms qui n'ont pas été mis suffisamment en relief; il en est ainsi à l'égard de Spenser; c'est à peine si nos critiques lui daignent accorder quelques phrases en passant, quoiqu'il mérite d'être compté parmi les quatre ou cinq plus grands poètes de l'Angleterre. Réparer l'injuste négligence commise envers lui, en joignant ici, à l'histoire de sa vie, l'appréciation de ses ouvrages, telle est la tâche que je vais essayer d'accomplir.

Edmond Spenser naquit à Londres, vers 1553, à l'ombre de cette vieille Tour qu'un incendie vient de détruire. Chantre futur de la chevalerie, il était de noble extraction; toutefois, on sait peu de chose de sa famille, et encore moins de l'histoire de ses premières années, si ce n'est qu'à l'âge de seize ans, on le voit entrer à l'université de Cambridge, où il paraît s'être livré avec ardeur à l'étude des langues anciennes et de la littérature italienne, alors fort cultivée en Angleterre.

Il se lia d'amitié, à Cambridge, avec Gabriel Harvey, littérateur savant et pédantesque, qui composait des vers latins, en ce temps-là très-appréciés, et qui, de plus, s'efforçait d'introduire dans la poésie anglaise les mètres de la poésie latine. Cette liaison ne fut pas sans influence sur la destinée de Spenser, qui dut à Harvey de bons offices, et qui professa toujours pour sa personne, comme pour ses opinions littéraires, la plus grande déférence.

Dès son séjour à l'université, le jeune Edmond manifesta son penchant pour la poésie, en contribuant, sous l'anonyme pourtant, à la publication d'un ouvrage ayant pour titre *Theatre of wordlings*, Théâtre des gens du monde. Malheureusement il se prit de querelle avec un de ses supérieurs; ce fut, dit-on, à propos de l'avancement d'un concurrent auquel il se crut

injustement sacrifié. Voyant s'évanouir par suite de cette mésintelligence et des désagréments qui s'ensuivirent, toutes ses espérances de promotion dans la carrière universitaire, il se décida à quitter Cambridge et se rendit dans le nord de l'Angleterre, *the north country*, la terre classique des ménestrels. Son talent poétique se développa dans cette solitude sous l'influence de l'amour, car il s'y prit de passion pour une jeune fille, *the widow's daughter of the glen*, qu'il a célébrée sous le nom de Rosalinde. Il était jeune, il était beau, il était poète, et son cœur s'ouvrait aux enchantements d'un premier amour au milieu des scènes d'une riante nature... Heureux et frais roman, que l'imagination se plaît à reconstruire ! Toutefois, le prestige fut de courte durée, et Rosalinde délaissa le poète pour un rival préféré, comme plus tard la vierge d'Annesley devait délaisser Byron.

Ces souffrances de cœur lui firent éprouver le besoin de changer de lieu, et, sur les conseils de son ami Harvey, il retourna à Londres, et là, se réfugiant dans le sein de la muse, il se livra, à la composition, ou pour mieux dire, je crois, à l'achèvement d'un poème pastoral, *the Shephard's calendar*, le calendrier du Berger. Suivant l'usage des poètes, en pareil cas, il y donna libre cours à ses plaintes contre l'infidélité de sa Rosalinde. Le calendrier du Berger se compose d'une série d'épigrammes dont chacune s'applique à un mois de l'année. L'Épigramme, mise à la mode par l'*Aminta*, était à cette époque, dans toute l'Europe, un genre fort goûté. Les épigrammes de Spenser, sans être dépourvues de quelques beaux passages, tels que l'apologue du Chêne et de la ronce, n'échappent pas à la froideur et à la monotonie, trop habituelles à cette sorte de composition; elles sont à peu près dans le ton de celles de Marot et de Ronsard : les bergers représentent souvent de hauts personnages, et docteurs portant houlette, vont jusqu'à discuter des questions de théologie. — Ce poème qui, même à son origine, parut écrit avec une grande affectation d'archaïsme, était hasardé par Spenser, à ce qu'il semble, seulement pour faire l'épreuve de ses forces et pour sonder le goût public. Il le dédia, sous le nom modeste d'*Immerito*, à sir Philip Sidney, dont son ami Harvey lui avait valu le patronage. Poète, philosophe, courtisan aimable, guerrier plein de courage et de loyauté chevaleresque, sir Philip Sidney a laissé un de ces noms qui parlent à l'imagination, et qui, de même que celui de Raleigh, se rattachent comme un brillant ornement à l'histoire du règne d'Élisabeth; ce fut pour Spenser un vrai bonheur d'avoir vu de tels hommes pour protecteurs, pour amis, d'avoir inséparablement lié sa gloire à la leur. — Sidney se prit d'un vif intérêt pour le jeune poète; il ne se borna pas à lui donner des conseils littéraires, conseils utiles qui le déterminèrent à tourner son talent vers des sujets plus élevés; il le produisit dans le monde, le recommanda à son oncle le comte de Leicester, favori du

jour, et lui ouvrit ainsi la carrière de la fortune et des honneurs. La reine Elisabeth, savante en grec et en latin, faisait profession de protéger les lettres, et s'est même mêlée d'écrire d'assez mauvais vers, frappés de cette sécheresse qui faisait le fond de son caractère. Elle lut le calendrier du Berger, sourit complaisamment aux éloges hyperboliques adressés à sa vanité de femme, et accorda quelques gratifications au poëte, malgré l'opposition du lord trésorier Burleigh, à qui la reine paraissait trop généreuse en faveur de ce qu'il appelait *un rimeur de ballades*. Il s'éleva dès l'abord, entre ces deux hommes, l'antipathie qui sépare assez habituellement l'homme de finance, de l'homme d'imagination, le calculateur, du poëte, et Spenser a souvent poursuivi Burleigh de ses sarcasmes. Il faut cependant observer qu'il lui a aussi consacré un sonnet adulateur.

En dépit des mauvaises dispositions du lord trésorier, les hautes protections dont jouissait le jeune poëte, lui valurent, en 1580, d'être choisi pour secrétaire par lord Grey de Wilton, qui se rendait en Irlande en qualité de lord-lieutenant. Spenser s'acquitta de ses fonctions d'une manière distinguée, et prouva, ce que témoignent d'ailleurs tant d'illustres exemples, que le talent poétique n'exclut pas nécessairement l'aptitude aux affaires. La mission de lord Grey ne dura pas plus de deux ans. Il se signala par une extrême sévérité envers les malheureux Irlandais, qui, sous la conduite du comte de Desmond, et avec l'appui de l'Espagne et de la cour de Rome, venaient de faire une nouvelle tentative pour arracher au joug de l'Angleterre leur nationalité et leur religion. Le système d'implacable rigueur adopté dans la répression de la révolte, n'atteignit pas seulement la nation malheureuse qualifiée de rebelle, il fut également mis en œuvre à l'égard de ses alliés, et lord Grey fit massacrer sans pitié plusieurs centaines d'Espagnols, qui, enfermés dans un fort, s'étaient rendus à discrétion. Cet acte de férocité indigna jusqu'à la peu sensible Elisabeth, et lord Grey fut rappelé de son gouvernement. Spenser, à le juger d'après ses œuvres, semble avoir eu dans le caractère autant de douceur que d'élévation; on aime donc à croire que l'idée de mesures pareilles ne se serait jamais présentée à son esprit, mais il est pénible de le voir chercher à disculper son patron de les avoir adoptées. Il écrivit, en partie dans ce but, un rapport sur la situation de l'Irlande (*A view of the state of Ireland*). Heureusement, il ne borna pas son travail à cette tâche odieuse; il se livra en même temps à une intéressante étude des mœurs, des antiquités du pays, et développa des plans judicieux pour amener le rétablissement de la tranquillité et l'affermissement de la domination anglaise. Sans doute l'injustice des préjugés anglais se fait jour dans cet écrit; néanmoins, si l'on considère la position occupée par Spenser; si l'on tient compte des idées régnantes, des antipathies natio-

nales, des excitations de la lutte, il faudra s'étonner, non pas que la partialité règne dans ses jugements, mais peut-être qu'elle ne les domine pas davantage. Cet ouvrage est écrit dans la forme d'un dialogue, et semé de réflexions qui semblent faites d'hier.

« Plusieurs plans, dit un des interlocuteurs, ont été essayés pour régénérer l'Irlande, mais il semble que ce soit sa destinée fatale de faire échouer toutes les mesures qui ont pour but d'opérer son bien. Que cela provienne du mauvais génie du sol, de l'influence des astres ou de ce que Dieu tout-puissant n'a pas encore marqué pour cette contrée le moment de la réforme, ou bien encore de ce qu'il la réserve dans cet état d'inquiétude pour quelque secret châtement qui sera par elle infligé à l'Angleterre; voilà ce qu'il est difficile de savoir; mais ce qui ne laisse pas moins beau coup à redouter. »

Ne peut-on pas se demander encore avec Spenser, si l'Irlande, dont la population croît dans une si remarquable progression au sein même de sa misère, n'est pas, en effet, réservée comme un fléau pour châtier l'Angleterre, ou du moins pour troubler sa prospérité par une menace perpétuelle?

Dans un autre endroit, Spenser établit que le malheur de l'Irlande, c'est qu'on veut lui imposer des lois qui, bonnes pour l'Angleterre, sont mauvaises pour l'autre pays où elles ne sont en rapport ni avec l'état social ni avec les mœurs. C'est une chose curieuse autant que triste d'observer comment la question est encore, après l'espace de près de trois siècles, posée aujourd'hui de la même manière. Il suffit pour s'en convaincre de lire le beau livre que l'on doit à M. Gustave de Beaumont.

Ce fut durant le premier séjour de Spenser en Irlande, qu'il entra en relations avec sir Walter Raleigh. Celui-ci, à la tête d'une compagnie de troupes royales, avait pris part à la guerre contre l'insurrection, et s'y était fait remarquer par cette brillante valeur, par cette intelligence active et féconde en ressources, par cette audace et cet esprit d'entreprises qui devaient en faire un des personnages les plus extraordinaires dont les annales de l'Angleterre aient conservé le souvenir.

Une circonstance importante resserra bientôt entre Spenser et Walter Raleigh cette amitié qui avait dû tout d'abord s'établir très-facilement entre eux; car ils avaient le même âge, le même amour pour les lettres, le même culte des traditions chevaleresques: ce fut la concession qu'ils obtinrent l'un et l'autre de l'immense domaine confisqué sur le comte de Desmond, dans le comté de Cork. Spenser eut en partage le château de Kilcolman et trois mille acres de terre; Raleigh en reçut douze mille. La confiscation paraissait alors chose naturelle; elle était dans les mœurs; et quoiqu'ils eussent l'âme naturellement généreuse, ni Spenser ni Raleigh ne se firent scrupule

de s'enrichir aux dépens des victimes de la guerre et de la persécution religieuse.

Peu de temps avant d'obtenir ce présent royal, récompense accordée à ses services et plus encore peut-être honneur déferé à ses talents, Spenser avait perdu son premier protecteur, sir Philip Sidney, mort d'une blessure qu'il avait reçue en combattant glorieusement sous les murs de Zutphen, dans la Gueldre. Le poète reconnaissant, a pleuré la mort de son bienfaiteur et de son frère en poésie dans une élégie pastorale, intitulée *Astrophel*.

Une des conditions du présent, qui venait d'être fait à notre poète, lui enjoignant l'obligation de cultiver le sol, Spenser forcé par là de résider en Irlande, alla prendre possession de son domaine en 1587. Le château de Kilcolman, dont les ruines subsistent encore, était situé sur un léger monticule qui d'un côté dominait un lac, de l'autre une vaste plaine, tandis que pour perspective s'offrait dans le lointain une ligne fuyante de montagnes. C'était un de ces sites romantiques faits pour séduire en même temps que pour exciter l'imagination d'un poète. Aussi la rivière Mulla qui circulait à travers ses champs et la montagne de la Mole qui décorait son horizon ont-elles été nommées souvent dans ses vers.

C'est au sein de cette retraite, vivant dans l'intimité de Raleigh et sans doute exalté par ses encouragements, que Spenser se livra à la composition de ce vaste poème qui est resté son titre de gloire : « *The Faëry Queen*, » *la Reine des Fées*.—Après avoir terminé les trois premiers livres de son ouvrage, il se rendit à Londres à la suite du *Berger de l'Océan*, « *The Shepherd of the Ocean*, » comme il appelle Raleigh<sup>1</sup>, et peu de temps après il livra ses vers à la publicité.

Ceux qui ne connaissent de ce poème que son titre, s'imaginent volontiers que Spenser y a mis en jeu ces superstitions du moyen âge, dont Shakespeare a fait un si heureux emploi; qu'il y a évoqué tout ce peuple aérien, sylphes, lutins, follets, habitants des prairies et des forêts de la verte Angleterre, qui demeurent dans le calice des fleurs, qui glissent sur les rayons des étoiles, qui font ouïr dans l'air avec Ariel leurs mélodies errantes, qui voyagent rapides comme un rêve sur le char de Mab, ou s'assemblent en murmurant de mystérieuses syllabes autour de leur reine Titania, prête à céder au sommeil.

Il n'en est rien pourtant. Les fictions employées par Spenser, même quand elles racontent des prodiges, ont un autre caractère et proviennent d'une autre source : la Reine des Fées est avant tout un poème allégorique

<sup>1</sup> C'est ainsi que Marot, dans une de ses églogues, intitule François I *le grand berger*.

auquel sont mêlées quelques réminiscences des traditions galloises, et toutes ces histoires de chevaliers errants, de belles dames perdues dans les bois, de magiciens, de dragons, de châteaux enchantés, aventures d'amour, rencontres inattendues, combats interminables, qui composent le fond des romans de chevalerie.

D'après le projet de Spenser expliqué dans sa préface, son poème devait être composé de douze livres subdivisés eux-mêmes en autant de chants. Chacun de ces livres était destiné à représenter un modèle parfait des douze vertus morales privées, telles qu'elles sont énumérées par Aristote. Pour rallier ces poèmes, presque distincts quoiqu'avec une sorte d'unité, l'auteur fait intervenir, dans les aventures de chaque héros particulier, le prince Arthur, type de toute perfection. La reine des fées donne une grande fête, et c'est à cette occasion qu'elle confie à douze chevaliers de grandes entreprises à accomplir. On voit combien cette conception est faible, combien elle manque d'enchaînement et de cohésion.

Le goût des fictions allégoriques avait été transmis au seizième siècle par les époques antérieures du moyen âge, où l'allégorie était tellement en vogue qu'il y a eu sous cette forme non-seulement des romans, des fabliaux, des codes de galanterie, mais jusqu'à des traités de morale théologique. On voit figurer partout dames Loyauté et Prouesse, chevalier Faux-Semblant, écuyer Bel-Accueil, etc. Spenser a adopté ces traditions et tout dans son poème est doublement allégorique. Ainsi Gloriana, la reine des fées, n'est pas seulement le symbole de la gloire; cette figure est aussi destinée à reproduire l'image de la reine Élisabeth; le roi Arthur n'exprime pas seulement l'esprit de la chevalerie dans son essence; il indique en même temps le protecteur du poète, le comte de Leicester. Il n'y a pas jusqu'aux aventures qui peignent les luttes de la vertu contre le vice, qui ne fassent allusion aux anecdotes et aux intrigues de la cour. Cette complication d'allégories pouvait paraître ingénieuse aux contemporains, mais elle a entraîné dans la narration de l'embarras, de la gêne; elle fait sentir l'effort, et elle a jeté, pour nous, sur le poème de Spenser une froideur désolante. Il faut faire une exception en faveur du premier livre, reconnu généralement comme le plus beau, et qu'on peut lire d'un bout à l'autre sans être obligé de s'apercevoir ou de se souvenir que les personnages mis en action n'ont pas une vie réelle et ne sont que de pures abstractions.

Ce qui frappe dans la poésie de Spenser, c'est un amour intense de la beauté dans toutes ses manifestations, fleur, femme ou étoile; c'est un élan passionné vers l'idéal. Les touches fortes ne lui manquent pas; on en peut citer pour exemple sa description du Désespoir; mais il s'attache de préférence à tout ce qui est gracieux, brillant, pur, éthéré. Ce n'est point comme

le vieux Chaucer, un peintre observateur qui n'aspire qu'à reproduire avec exactitude les images de la nature et les passions de l'homme ; ce n'est point, comme Shakespeare, un génie puissant à manier le drame, à soulever la terreur et la pitié, et qui sait aller chercher au fond des cœurs les fibres les plus intimes pour les faire vibrer à son gré ; Spenser ne fait ni rire ni pleurer, il n'émeut ni ne surprend ; mais il a le prisme qui colore, la baguette magique qui transforme ; il vous élève et vous promène lentement dans une sphère plus haute où tout rayonne, où tout respandit. Campbell l'a surnommé le Rubens de la poésie anglaise, remarque qui n'est vraie qu'autant qu'elle s'applique à cet éclat lumineux qu'ils savent tous deux répandre avec tant de profusion sur les scènes qu'ils représentent ; mais Rubens est *matérialiste*, il aime les formes charnues, les contours épais, tandis que Spenser ne voyait lui apparaître les gracieuses visions évoquées par son imagination que sous une apparence svelte et délicate. Subissant l'influence italienne, très-puissante en Angleterre depuis le quatorzième siècle jusqu'au seizième, il imite, il traduit même quelquefois le Tasse et surtout l'Arioste, de même qu'avant lui Chaucer s'était inspiré de Boccace ; Surrey avait cherché à reproduire la douceur harmonieuse de Pétrarque. Certes, il est loin d'égaliser ses modèles ; mais s'il n'a pas la souplesse enjouée, le talent de narration, la vivacité charmante, l'esprit, le prestige entraînant de l'Arioste, il a dans l'âme et dans la pensée quelque chose de plus élevé, et s'il est amoureux de la beauté physique, c'est en l'unissant toujours par un lien mystérieux au culte de la beauté morale. L'amour chez l'Arioste, n'est qu'un entraînement des sens, une passion qui n'a qu'un but, la volupté ; pour Spenser, au contraire, la femme est un être presque divin et l'amour une sorte de religion qui doit faire tendre à un effort continu vers la perfection morale. Ce n'est pas qu'il ne se mêle parfois à ce spiritualisme éthéré un accent de passion brûlante, un frémissement des sens ; mais c'est un accent toujours voilé ; c'est un frémissement comme le frémissement voluptueux d'un cygne, toujours contenu, maîtrisé, noble ; l'élément supérieur domine l'autre sans l'étouffer ; et c'est-là peut-être un point de ressemblance à relever entre Spenser et Lamartine qui se ressemblent aussi pour leur abondance quelquefois débordante.

L'auteur de la *Reine des Fées* excelle à peindre la beauté féminine : lisez plutôt ce portrait d'Una, dont Wordsworth était à si bon droit charmé :

One day, nigh weary of the yrksome way,  
From her unhastie beast she did alight ;  
And on the grasse her dainty limbs did lay  
In secrete shadow, far from all mens sight ;

From her fayre head her fillet she undight,  
 And laid her stole aside : her angels face  
 As the great eye of heaven shyned bright  
 And made a sunshine in the shady place ;  
 Did never mortal eye behold such heavenly grace.

« Un jour, fatiguée de sa course pénible, elle descendit de sa lente mon-  
 « ture, et étendit sur le gazon ses membres délicats, sous un secret om-  
 « brage, loin de tous les regards. Elle détacha son réseau d'autour de sa  
 « blonde tête, et mit de côté l'étoffe qui couvrait son sein. Sa figure d'ange  
 « resplendissait comme le grand œil du ciel et remplissait d'une vive lu-  
 « mière cette solitude pleine d'ombre. Jamais les regards mortels ont-ils  
 « pu contempler une grâce aussi céleste ! »

L'avant-dernier vers de cette stance est surtout admirable autant qu'in-  
 traduisible.

Voici maintenant quelques-uns des traits qui peignent la chasseresse  
 Belphebe :

« Elle portait à la main un épieu acéré et sur le dos un arc, ainsi qu'un  
 « brillant carquois rempli de dards aux têtes d'acier, avec lesquels elle  
 « domptait dans ses jeux guerriers les bêtes sauvages. Ce carquois était  
 « soutenu par un baudrier d'or qui passait en travers de sa poitrine de  
 « neige et partageait ses gracieuses mamelles : celles-ci, comme le jeune  
 « fruit en mai, commençaient à se gonfler un peu, et comprimées par son  
 « léger vêtement, laissaient seulement deviner leur forme.— Ses blonds che-  
 « veux frisés comme des fils d'or flottaient négligemment sur ses épaules,  
 « et soit que ce fût un effet de l'art ou un pur hasard, tandis qu'elle fuyait  
 « d'une course précipitée à travers la forêt luxuriante, de douces fleurs s'en-  
 « trelaçaient dans sa chevelure et s'y mêlaient profusément avec de fraîches  
 « feuilles.—... Quand elle parlait, de douces paroles coulaient de sa bouche  
 « comme le miel goutte à goutte ; et à travers les perles et les rubis s'échap-  
 « pait doucement un son argentin qui semblait faire une musique céleste. »

La richesse d'imagination de Spenser se montre aussi dans ses compa-  
 raisons qui sont souvent d'un grand bonheur. C'est ainsi qu'il compare la  
 crinière flottante et colorée dont est surmonté le cimier d'Arthur à l'amen-  
 dier croissant isolé sur une verte colline, et qui, à la moindre brise, balance  
 joyeusement ses rameaux chargés de fleurs roses. Le jeune Marinell qui se  
 penche sur l'onde en gémissant de ne pouvoir aller rejoindre la nymphe ca-  
 chée dans les profondeurs liquides, lui rappelle une biche dont le faon s'est  
 laissé choir au fond d'un précipice d'où elle l'entend se plaindre sans pou-



voir aller à son aide<sup>1</sup>. Les boucles blondes d'une femme brillent à ses yeux comme des rayons de soleil dansant par un beau jour d'été.

Spenser a inventé pour la *Foëry Queen* une stance qui imite l'*Ottava Rima*, mais qui n'est pas la même comme beaucoup le disent. La stance italienne, composée de huit vers, entremêle les six premiers sur deux rimes oules fait tous rimer ensemble, et finit par un distique qui donne au bout de la phrase musicale comme un coup d'archet plus ronflant. La stance de Spenser est composée de neuf vers : la première rime est répétée deux fois, la seconde quatre, et la troisième trois, en alternant dans un ingénieux entrelacement. Cette mesure est surtout heureuse pour un poëme de longue haleine, où ces repos marqués allègent la fatigue et soutiennent l'attention. Plusieurs critiques ont pourtant blâmé Spenser en prétendant que sa stance n'est pas en rapport avec le génie de la langue anglaise, mais les poëtes se sont chargés de réfuter cette assertion en adoptant à l'envi la même forme, Thompson dans le *Château de l'Indolence*, Shenstone dans la *Maîtresse d'École*, Beattie dans le *Ménéstrel*, Burns dans le *Samedi soir du Mé-tayer*, Campbell dans *Gertrude de Wyoming*, Scott dans *Don Roderick*, Wordsworth dans la *Vagabonde*, Shelley dans la *Révolte d'Islam*, Keats dans le *Soir de sainte Agnès*, et enfin Byron lui-même dans *Childe Harold*. La stance inventée par Spenser se déroule avec lenteur, mais elle se prête à merveille par sa douce harmonie à la description de ces êtres charmants, Una, Belphebe, Florimel, Amoret, que le poëte visionnaire met en scène avec tant de grâce. On a reproché au style de Spenser de la redondance, de la recherche, de l'affectation ; ces défauts, dont on a peut-être exagéré l'étendue chez Spenser, étaient ceux de son siècle, et le grand Shakespeare lui-même n'a pas su s'en préserver. Un défaut plus réel, c'est l'absence d'intérêt, de chaleur et d'une progression bien ménagée dans le cours du récit.

C'est à l'époque de la publication de la *Faery queen*, que le poëte fut présenté par Raleigh à la reine Élisabeth, qui ne le connaissait encore que par ses ouvrages. Elle lui accorda une pension de cinquante livres, et quel-

<sup>1</sup> On trouve dans *Valérie* une image qui se rapproche de celle-ci, et si bien exprimée, qu'on ne me saura pas mauvais gré de reproduire ici le passage :  
 « J'entends quelquefois le cri des pâtres qui rassemblent les chèvres sur les  
 « montagnes, et les comptent : j'en entendis un l'autre jour se lamenter, parce  
 « que sa chèvre favorite lui manquait, et qu'il craignait qu'elle ne fût tombée  
 « dans le précipice, et je pensais que bientôt ceux qui m'aimaient en comptant  
 « les félicités de leur vie, diraient avec un soupir : « Ce pauvre Gustave ! il nous  
 « manque, il est tombé dans la profonde nuit de la mort. »

ques-uns disent qu'elle y adjoignit le titre de poète lauréat; mais c'est probablement une erreur; la singulière charge de poète en titre de la couronne ne fut fondée que plus tard.

Le succès brillant obtenu par la *Faery queen* amena, l'année suivante, la publication de plusieurs petits poèmes, parmi lesquels se trouvent des traductions de Pétrarque et de Du Bellay. — « Depuis Surrey jusqu'à Byron, dit M. de Chateaubriand, il n'y a peut-être pas un écrivain anglais qui n'ait insulté le nom, le caractère et le génie français. » Ce reproche, vrai jusqu'à un certain point, ne s'applique pas, du moins, à Spenser, qui rend hommage au génie français dans la personne de Du Bellay.

Bellay first garland of free poesie  
That France brought forth, though fruit ful in brave wits.

« Bellay, première guirlande de libre poésie que produisit la France, si féconde en brillants esprits. »

Une pastorale publiée en 1595, *Colin Clouts come home again*, raconte la présentation de Spenser à la cour, et contient de nombreux portraits des personnages célèbres de l'époque. L'Angleterre jetait alors les bases de cette puissance maritime à laquelle elle donne encore de jour en jour un si admirable et si dangereux développement. Spenser paraît y avoir pensé en décrivant, dans cette pièce, un noble navire voguant à toutes voiles. Peut-être le souvenir de cette description reposait-il comme un germe dans l'esprit de George Canning, lorsque, la fécondant de son éloquence et l'embellissant encore dans un discours adressé aux habitants de Bristol, il faisait de ce navire couvert de ses ailes, et prêt à lancer la foudre, le symbole de l'Angleterre elle-même.

*Colin Clouts* contient aussi un éloge de la prétendue beauté de la reine, alors âgée de soixante ans, éloge dont on ne peut pardonner l'inqualifiable exagération, qu'en se rappelant que tel était le ton habituel en s'adressant à Élisabeth, et que les ambassadeurs, qui tenaient à réussir dans leurs négociations, n'employaient pas eux-mêmes d'autre langage.

Cette même année, parut une série de sonnets sous le titre *Amoretti*. Ils peignent sa passion pour une beauté moins volage que Rosalinde et qui devint sa femme; ils offrent des traits gracieux, bien qu'entachés parfois d'un peu de recherche, des idées ingénieuses, de fraîches images, des tours heureux; ils intéressent enfin à l'honnête amour qu'ils expriment. Spenser est si peu connu, que je crois convenable d'introduire ici une nouvelle citation.

Like as a huntsman after weary chace,  
Seeing the game from him escaped away,

Sits downe to rest him in some shady place,  
 With panting hounds beguiled of their pray :  
 So, after long pursuit vain and assay,  
 When I all weary had the chace forsooke,  
 The gentle deer returnd the self same way,  
 Thinking to quench her thirst at the next brooke:  
 There she, beholding me with mylder looke  
 Sought not to fly, but fearlesse still did bide;  
 Till I in her yet half trembling tooke,  
 And with her owne goodwill her fymely tyde.  
 Strange thing me seemed te see a beast so wild  
 So goodly wonne, with her owne will beguyld.

« Comme un chasseur après une course fatigante, voyant le gibier échapper à sa poursuite, s'assied pour se reposer dans quelque endroit ombragé, tandis que, trompés dans leur espoir, ses chiens se tiennent pantelants à ses côtés; ainsi, après une longue poursuite et de vains efforts, lorsque je m'arrêtais de lassitude, la gracieuse biche revint par le même chemin pensant à étancher sa soif à la source voisine; là, me contemplant d'un regard plus doux, elle ne chercha pas à s'enfuir, mais demeura tranquille et sans crainte, jusqu'à ce que je la prisse demi-tremblante entre mes mains, pour la lier sûrement sans qu'elle fit résistance. — Chose étrange de voir une créature si farouche aussi facilement gagnée, et se livrant ainsi d'elle-même! »

Pour couronnement à ces sonnets, parmi lesquels j'indiquerai encore, comme extrêmement jolis, ceux qui portent les numéros LXXI, LXXIII, LXXV, est un épithalame écrit par Spenser pour son propre mariage. C'est un chant d'amour plein de chaste volupté, de noble extase, de joie suave et qui semble, à travers la richesse de ses images, exhaler, comme dans le Cantique des cantiques, un parfum de myrrhe et d'encens. Cet hymne de bonheur peut se comparer avec avantage au *Carmen nuptiale* et à l'*Epithalamium* de Catulle. Ce seul poème suffirait pour recommander le nom de Spenser.

Il faut noter encore, dans la série de ses ouvrages, des hymnes métaphysiques sur la Beauté et sur l'Amour, morceaux qui parurent en 1596, en même temps que trois nouveaux chants de *la Reine des Fées*. C'est tout ce que l'on a de cette composition, soit que l'auteur ne l'ait jamais achevée, ce qui paraît probable, soit que le manuscrit ait péri dans le pillage du château de Kilcolman. Tel qu'il est, et parvenu seulement à sa moitié, ce poème est déjà d'une dimension exagérée et se compose de quarante mille vers.

Jusqu'ici, Spenser avait joui d'une destinée brillante et heureuse; il était

le premier poète de son temps, car la gloire de Shakespeare n'avait pas encore éclipsé la sienne; il était possesseur d'un riche domaine, entouré d'une famille aimée, occupant un rang distingué. Le malheur se mit soudain à fondre sur lui et l'accabla de ses plus rudes coups. Tyrone avait donné le signal d'une nouvelle révolte, et, après avoir remporté une victoire sur sir Henry Brignal, il se mit en devoir de chasser les Anglais du sol de l'Irlande. Le château de Kilcolman fut envahi par les insurgés qui y mirent le feu, et Spenser eut la douleur de voir un de ses enfants périr dans les flammes. Il se réfugia en Angleterre; mais, succombant sous le poids d'un tel désastre, il mourut bientôt, *le cœur brisé*, suivant l'énergique expression anglaise, en janvier 1599, âgé seulement de quarante-six ans. Ainsi, les proscrits étaient vengés; le spoliateur des comtes de Desmond, fugitif à son tour, expirait pauvre et désespéré sous un toit étranger: expiation terrible où semble se révéler le doigt de Dieu! Ses funérailles se firent aux frais du comte d'Essex, et il fut enterré dans l'abbaye de Westminster, près de Chaucer. Le monument qui existe aujourd'hui a été restauré en 1778 par les soins de la comtesse de Dorset.

Hyacinthe HUSSON.

---

*Dessin.* LE REMOULEUR, peint par David TÉNIERS, dessiné par M. Colin.

---

# S W E D E N B O R G .

OU

STOCKHOLM EN 1756.

DERNIÈRE PARTIE <sup>1</sup>.

---

## I.

Dans la province de Vermland, un château au milieu des bois. Intérieur d'un salon gothique donnant sur les jardins. Ameublement très-simple; portraits de famille suspendus à la boiserie; ils représentent des personnages vêtus comme au temps de Charles XII et d'Ulrique Éléonore. Entrent Marthe et le pasteur Moller.

MARTHE. — Oui, monsieur, ma sœur vous a déjà demandé plusieurs fois, et paraît désirer vivement un entretien avec vous.

LE PASTEUR. — J'aurais presque lieu de m'étonner du désir manifesté par la baronne, car il y a bien longtemps que je n'ai été appelé au château et la dernière fois que j'y vins, c'était, si ma mémoire est fidèle, le jour de la mort du baron de Nordenhielm.

MARTHE. — Ma pauvre sœur a, comme vous le savez, vécu presque seule depuis ce triste événement : il était bien rare qu'un étranger entrât ici, et soit par suite de la douleur que lui a causée la perte du baron, soit par goût pour la solitude, elle s'est contentée jusqu'à ce jour de ma compagnie et des soins de ses vieux serviteurs.

LE PASTEUR. — Serait-elle donc souffrante et aurait-elle besoin de secours religieux ?

MARTHE. — Depuis quelque temps la santé de ma sœur s'est bien sensiblement altérée, toutefois Christine n'est pas encore assez gravement ma-

<sup>1</sup> Voir la *France littéraire*, tome VIII.

lade pour avoir un besoin urgent des secours de votre saint ministère. Je soupçonne d'ailleurs que ce sont des peines morales plutôt que des souffrances physiques qui l'agitent et la tourmentent à ce point.

LE PASTEUR. — Heureux, si ma visite et mes consolations peuvent lui apporter quelque soulagement.

MARTHE. — Suivez-moi donc, monsieur, je vais vous conduire auprès d'elle.

## II.

La chambre à coucher de Christine Nordenbielm. Meubles gothiques. Christine est assise dans un grand fauteuil à dossier auprès duquel est un prie-dieu; cet appartement faiblement éclairé est d'un triste et sombre aspect. Le pasteur introduit par Marthe, entre doucement par une porte de côté : il contemple quelques instants Christine, qui se retourne et l'aperçoit.

CHRISTINE. — Ah! c'est vous, monsieur le pasteur, je vous attendais?

LE PASTEUR. — Madame, on m'a dit que vous désiriez me voir, et je me suis empressé de me rendre à vos ordres.

CHRISTINE. — Soyez le bien venu, car votre présence va ramener l'espoir et la tranquillité dans mon cœur.

LE PASTEUR. — C'est me faire entrevoir une grande félicité.

CHRISTINE. — Je sens que chaque jour m'enlève un peu de mes forces; bientôt mon heure viendra sans doute, les remords et les souvenirs auront contribué à abrégé mon existence. Encore, si ce châtiment qui m'est infligé sur la terre m'évitait ceux qui attendent après la mort les âmes coupables quoique repentantes, je ne me plaindrais pas, et au contraire, je remercierais le ciel de sa élémence.

LE PASTEUR. — Ce que vous vous reprochez, madame, est donc une faute bien grave.

CHRISTINE. — Oh! bien grave assurément!... Vous allez en juger vous-même... Asseyez-vous là, près de moi. (*Le pasteur prend un siège et s'assied près de la baronne.*)

LE PASTEUR. — Je vous écoute, madame.

CHRISTINE. — Je ne suis point née, vous le savez peut-être, dans la position élevée où mon second mariage avec le baron de Nordenbielm m'a placée depuis; fille d'un brave et honnête artisan, et jolie, disait-on, je fus, bien jeune encore, remarquée par un riche maître de forges, monsieur... qui voulut m'épouser; quelque temps après ces premières noces, et un jour que monsieur était allé à... une aventure étrange vint étonner et tour-

menter ma vie!... Mais, pardon, ce douloureux souvenir m'émeut encore à un point inexprimable...

**LE PASTEUR.** — Calmez-vous, madame, afin de mieux m'indiquer les faits et leurs conséquences dans ce que vous avez à me raconter.

**CHRISTINE.** — Une chaise s'arrêta devant la porte de notre maison de poste, une femme en descendit, elle était belle et distinguée; mais ses traits annonçaient quelque souffrance secrète; avec elle se trouvait une paysanne dalécarlienne<sup>1</sup>, tenant un jeune enfant dans ses bras. Ah! dit la jeune femme en montrant à sa compagne le riant et pittoresque paysage qui entourait notre demeure. Nulle part ce pauvre enfant ne serait mieux qu'ici, respirant ce bon air et au milieu de ces belles campagnes. La Dalécarlienne fit un signe d'assentiment, et la jeune dame ajouta en se tournant vers moi : Serait-il impossible de vous confier pendant quelque temps cet enfant et cette femme en vous dédommageant amplement des frais que leur séjour parmi vous causerait nécessairement. Ma maison n'est pas une hôtellerie, madame, dis-je aussitôt, avec fierté. Ce n'est point ainsi que je l'entends, reprit-elle, c'est un service, un grand service que je vous demande et que j'attends de vous; de sérieuses raisons me forcent à m'éloigner pour quelques mois, de ce pays que j'affectionne: je voudrais épargner à cet enfant les fatigues d'un long voyage et lui laisser respirer l'air de son pays natal; cette femme qui, jusqu'ici, en a pris soin restera près de lui; à notre retour, son frère et moi, nous viendrons le reprendre et vous remercier; acceptez-vous? — Je regardai l'enfant et j'acceptai.

**LE PASTEUR.**— Quel âge pouvait-il avoir?

**CHRISTINE.** — Deux ans à peine, et je vois encore sa petite tête d'ange entourée de longs cheveux blonds. «Merci, madame, merci;» c'est un bien «grand service que vous lui rendez,» reprit la mère en embrassant son fils. Et moi, tout en considérant deux grosses larmes qui tombaient sur ses joues, je me disais : Il faut un motif bien impérieux pour se condamner à une pareille douleur.— Elle partit, je donnai tous mes soins à cet enfant et à la fidèle Dalécarlienne qui paraissait avoir pour lui des sentiments vraiment maternels. Mon mari m'approuvait et s'occupait lui-même avec un intérêt très-vif, du bien-être de ces deux personnes qui étaient venues d'une façon si étrange prendre place à notre foyer.—Mais je veux abréger, car je crains, monsieur le pasteur, de lasser votre patience en reproduisant avec tant de détails un événement qui, par une déplorable fatalité, devait troubler ma vie entière.

**LE PASTEUR.** — Continuez, continuez, madame, car ce récit, au lieu de me fatiguer m'attache et m'émeut.

**CHRISTINE.** — Quelques mois s'écoulèrent : une main inconnue faisait

parvenir à la Dalécarlienne des sommes d'argent destinées à l'entretien de l'enfant ; mais un jour, elle reçut une lettre qui parut la troubler et qu'elle jeta rapidement au feu. De ce moment sa santé s'altéra et peu de jours après elle succomba presque subitement.—Nous fûmes, vous le comprenez, monsieur, plongés dans le plus cruel embarras. Nous ne possédions aucun renseignement certain ni sur l'enfant, ni sur la mère ; j'avais seulement, dans mes entretiens avec la Dalécarlienne, entendu cette femme dire *la comtesse* en parlant de sa maîtresse absente.

LE PASTEUR.—Quel nom portait l'enfant ?

CHRISTINE.—Elle le nommait Emmanuel ; mais il avait aussi un autre nom.—Je n'avais point de fils alors et la simple hospitalité me sembla bientôt un vrai devoir maternel. J'avais espéré qu'une nouvelle lettre adressée à la Dalécarlienne, dont la mort ne pouvait pas être connue de la comtesse, viendrait me dévoiler le secret de cette mystérieuse aventure. Vain espoir ! Quelques sommes d'argent plus faibles que les précédentes furent bien envoyées de loin en loin, mais je ne reçus pas de lettre, et je remarquai que la suscription de ces rares envois n'était plus de la même main ; bientôt je ne reçus plus rien et je commençai à comprendre que j'allais être seule chargée par la Providence d'élever le jeune Emmanuel qui déjà grandissait. — Mais alors un coup terrible me frappa ; M. \*\*\*\* mourut , et je restai seule à la tête d'une des plus grandes exploitations de fer de notre province : cette position si difficile ne devait pas, ne pouvait pas durer...

(*La baronne paraît épuisée.*)

LE PASTEUR.—Vous épousâtes alors le baron de Nordenhielm ?

CHRISTINE.—Ma fortune, que la voix publique assurait être la plus considérable de la province, attira sur moi l'attention du baron de Nordenhielm. Il demanda ma main que je lui accordai, parce que je connaissais toutes ses bonnes qualités. Dans les premiers mois de ce mariage, le baron, auquel j'avais raconté de quelle manière bizarre Emmanuel était entré dans ma maison, témoigna de l'intérêt et de la sympathie pour cet enfant ; mais plus tard, lorsque je connus le bonheur d'une véritable maternité, je crus entrevoir que le baron était jaloux de cette tendresse partagée presque également entre un enfant étranger et son propre fils. Cette remarque qui m'affligea, diminua très-injustement et en quelque sorte à mon insu, l'affection que j'éprouvais pour le pauvre Emmanuel. Les envois mystérieux avaient entièrement cessé. Quelque temps après, un vieux capitaine, ami intime du baron, passait par notre province et vint nous visiter : c'était un homme dont la loyauté et la bravoure étaient proverbiales ; il ne s'était jamais marié et voyait sa vieillesse menacée d'une triste solitude ; il remarqua beaucoup Emmanuel ; puis ayant appris son histoire, il me demanda si je voulais le



confier à ses soins : je rejetai d'abord avec émotion cette proposition du capitaine ; il me semblait que c'était insulter à la Providence que d'abandonner à un étranger cet enfant qu'elle avait remis entre mes mains ; mais le capitaine insista et le baron lui-même vint appuyer fortement les raisons que me donnait son ami ; je me souvins alors de la jalousie du baron, et bien persuadée d'ailleurs que mon petit protégé recevrait du capitaine les soins les plus affectueux, je cédai à leurs instances et je livrai ce pauvre enfant... Ah ! monsieur, c'était une bien mauvaise action, n'est-ce pas ?

LE PASTEUR.—Vous aviez du moins un bon motif.

CHRISTINE.— Depuis cette époque fatale, tous les malheurs sont venus tomber sur ma maison. Dans l'année, je perdis le baron, plus tard je perdis encore mon fils, cette unique consolation de mon pauvre cœur navré. Évidemment la main de Dieu était là ; depuis ce temps, le remords qui m'accable, m'a fait expier bien chèrement cette faute, et je voulais, monsieur, vous supplier de me venir en aide pour la réparer.

LE PASTEUR.— Vous pouvez compter sur mon zèle à servir ce pieux dessein.

CHRISTINE.— L'enfant portait sur lui, en guise d'amulettes, deux bagues antiques parfaitement semblables et retenues par une petite chaîne d'or. Lorsque je me séparai de lui, j'eus l'idée instinctive de briser la chaîne qui séparait les deux anneaux et d'en garder un. Le voici : sur celui-ci comme sur l'autre sont gravés des caractères anciens qu'un savant seul peut déchiffrer. Prenez cet anneau et partez pour Stockholm le plus promptement qu'il vous sera possible ; il n'y a, je crois, qu'un seul homme qui puisse traduire d'une façon certaine le sens des mots tracés sur cette bague, et savoir peut-être où se trouve le second anneau. Cet homme, c'est le fameux Swedenborg. Voulez-vous me rendre ce service, service immense puisqu'il ne s'agit de rien moins que d'assurer le repos de ma conscience ?

LE PASTEUR.— Je vous l'ai dit, madame, je suis prêt à faire pour vous tout ce que me permettra mon faible pouvoir.

CHRISTINE.— Oh ! voyez-vous, c'est un affreux remords que l'idée d'avoir abandonné à des mains étrangères cet enfant, qu'un hasard protecteur avait remis entre mes mains. Cette cruelle pensée me poursuit chaque jour ; je m'endors avec elle, je m'éveille avec elle ; c'est un terrible supplice dont vous me délivrerez.

LE PASTEUR.— Depuis le départ du capitaine, n'avez-vous donc reçu aucune nouvelle de lui ?

CHRISTINE.— Peu de temps après nous avoir quittés, le capitaine Norberg nous écrivit ; il nous parlait en termes fort tendres de son fils d'adoption, mais depuis la mort du baron, rien... rien... Peut-être le vieux capi-

taine a-t-il suivi de près son ami dans la tombe ; mais alors que sera devenu mon pauvre Emmanuel ?

LE PASTEUR. — Je le saurai, madame, donnez-moi cet anneau.

CHRISTINE. — Partez donc pour Stockholm, et revenez vite me rendre le repos que j'ai perdu !

. . . . .  
 . . . . .

### III.

#### Un carrefour

PREMIER BOURGEOIS. — Ne vous l'avais-je pas dit, et croirez-vous une autre fois à mes prédictions ?

DEUXIÈME BOURGEOIS. — Tout ce que vous m'aviez annoncé, compère, arrive, en effet, et nous allons peut-être assister à une révolution nouvelle. Pour moi qui suis vieux, ce ne sera pas, du reste, un spectacle bien nouveau.

PREMIER BOURGEOIS. — Des groupes d'ouvriers et de matelots insurgés parcourent les rues. Des patrouilles les suivent de loin et paraissent vouloir les disperser par la force. Je crois que nous ferions bien de nous retirer prudemment.

TROISIÈME BOURGEOIS, *arrivant*. — Eh bien ! messieurs, que se passe-t-il ? on dit que l'on se bat sur le port.

PREMIER BOURGEOIS. — Nous n'en savons pas plus que vous, compère.

TROISIÈME BOURGEOIS. — On m'a assuré que les États venaient de faire entrer un nouveau régiment dans la ville, et que les insurgés en veulent à la constitution.

UN MARCHAND, *traversant la rue*. — Voilà de méchantes affaires, ça va mal ; je vous engage à ne pas rester en place, car on pourrait vous prendre pour des émeutiers.

TROISIÈME BOURGEOIS, *au marchand*. — Savez-vous quelque chose, vous ?

LE MARCHAND. — On m'a dit que les sénateurs voulaient arrêter le roi et la reine.

DEUXIÈME BOURGEOIS. — Vraiment ! oh ! cela ne se fera pas si aisément qu'on le dit.

LE MARCHAND. — Quant à moi, ça m'est bien égal, et je vous engage fort à être de mon avis. (*Bruit de mousquetades dans le lointain.*)

PREMIER BOURGEOIS. — Rentrons, rentrons; car, grâce à l'humeur de ma femme, je pourrais bien trouver chez moi l'émeute que je fuis ici.

FRANTZEN, TOD, et autres étudiants. (*Ils arrivent en courant.*) — Eh bien! eh bien! qu'y a-t-il donc? savez-vous la cause de tout ce tapage?

LE MARCHAND. — Passez votre chemin et laissez-nous tranquilles; nous n'avons rien à voir dans tout ceci.

FRANTZEN. — Mais on tire sur le peuple et on en veut à ses franchises?

LE MARCHAND. — Si l'on tire sur le peuple, le peuple fera très-bien de rentrer chez lui.

FRANTZEN. — C'est le propos d'un lâche.

PREMIER BOURGEOIS. — Vous n'êtes qu'un niais.

(*Des gens du peuple, des matelots et des étudiants surviennent de tous côtés et forment un groupe nombreux.*)

TROISIÈME BOURGEOIS. — Bon! voici des gens qui vont nous attirer quelque fâcheuse aubaine, en faisant de nous un rassemblement.

PREMIER BOURGEOIS. — Mon Dieu! que je voudrais être au coin de mon feu!

(*Entrent le baron de Schloezer et le comte de Stroemfeld, déguisés en soldats.*)

SCHLOEZER. — Eh bien! vous demeurez tranquilles ici, lorsqu'on se bat sur tous les points de la ville? J'admire votre insouciance! vous laissez les états généraux faire de vous tout ce qu'il leur plaît sans vous inquiéter du bon droit. Vrai Dieu! vous êtes faciles à tyranniser.

STROEMFELD. — Ah! nos pères y regardaient de plus près que nous et n'auraient pas laissé les états exercer leur pouvoir odieux et despotique jusque sur le roi qu'ils avaient choisi. C'étaient des gens qui connaissaient les véritables intérêts de leur pays, et savaient, au besoin, défendre ses institutions.

FRANTZEN. — C'est vrai, c'est vrai!

SCHLOEZER. — Ferez-vous donc croire que vous manquez de cœur en vous laissant opprimer sans oser relever la tête?

STROEMFELD. — N'aurez-vous donc pas même assez d'énergie pour arracher avec vos mains libres la corde qu'on veut vous passer au cou?

PREMIER BOURGEOIS au deuxième. — Voilà deux compagnons qui, ce me semble, ont envie d'attiser le feu; je vais tâcher de m'esquiver.

HOMTELJE. — Mais les états assurent, dit-on, que le roi en veut à la constitution donnée par Ulrique-Éléonore.

STROEMFELD. — Oui, les états prennent ce prétexte, mais rien n'est plus faux. Le roi ne veut que l'exécution de nos lois politiques; il réclame la liberté qu'elles lui accordent et que les états lui refusent.

DEUXIÈME BOURGEOIS au troisième. — Voici un orateur qui parle trop bien pour n'être qu'un simple soldat, je demande qu'on le fasse capitaine.

TROISIÈME BOURGEOIS. — Je crois, entre nous, que c'est quelque partisan de la cour qui a pris ce déguisement.

STROEMFELD, *continuant*. — Oui, c'est honteux pour nous de laisser ainsi avilir la royauté suédoise. Qu'aurait dit Charles XII de toutes ces attaques envieuses? Le lion, fatigué de toutes ces piqûres, se serait promptement retourné contre ses faibles adversaires et les aurait aisément mis en fuite. Eh bien! ce que le grand Charles ne peut plus faire, c'est le peuple suédois qui doit le tenter aujourd'hui.

SCHLOEZER. — Encore, si nos princes s'étaient montrés indignes de nos sympathies, mais jamais, au contraire, Adolphe Frédéric et notre souveraine Louise Ulrique n'ont fourni au peuple suédois le moindre grief.

VOIX DANS LA FOULE. — Il a raison!

LE MARCHAND. — Mais on dit que la reine a vendu ses diamants et ceux de l'État pour pouvoir payer une révolution.

STROEMFELD. — La suite prouvera la fausseté de ce fait, et quant à la reine, elle ne veut, j'en suis bien convaincu, que le bonheur de son peuple.

FRANTZEN. — Eh bien! qu'on nous donne des armes et nous combattons pour le roi et le maintien des privilèges de la ville.

VOIX DANS LA FOULE. — Oui! oui! des armes! des armes!

3<sup>me</sup> BOURGEOIS. — Voilà de grands fous qui vont aller se faire tuer peut-être sans savoir pourquoi.

LE MARCHAND, *à haute voix en s'adressant aux hommes du peuple*. — Ne vous mêlez pas de tout ceci, croyez-moi; laissez les soldats et les étudiants se battre comme ils l'entendront, et retournez à vos travaux, ou rentrez chez vous.

TOD. — Vraiment, Messieurs, je vous présente le septième sage de la Grèce, soigneusement embaumé, il est venu jusqu'à nos jours. (*Il prend le marchand par les épaules et le tourne vers la foule, qui fait entendre quelques éclats de rire.*)

LE MARCHAND, *se retournant froidement vers Tod*. — Je suis plus sage que vous ne le pensez bien, jeune homme, et puisque vous savez si bien votre histoire ancienne, je vous rappellerai l'histoire de Cassandre : on en riait aussi, et cependant il avait raison.

NOMTELJD. — Pas mal répondu! il est érudit pour un marchand!

STROEMFELD. — Vous voilà bien, vous autres bourgeois, qui, après avoir amassé votre fortune, ou avoir paisiblement hérité de celle de votre père, ne trouvez rien de mieux que de vous enfoncer votre bonnet de coton sur les oreilles pour ne rien entendre ni ne rien voir de ce qui se passe autour de

vous; c'est plus commode vraiment! mais vos ancêtres n'avaient pas cette insouciance et n'auraient pas ainsi permis qu'on attaquât leurs institutions et qu'on les gouvernât au hasard. (*Nouveau bruit de mousquetades.*)

**ÉTUDIANTS ET HOMMES DU PEUPLE.** — Des armes! des armes!

**FRANTZEN.** — Mais où en trouver?

**STROEMFELD.** — A l'Arsenal! suivez-nous! suivez-nous!

— *En ce moment, les coups de feu se rapprochent, et l'on aperçoit un cavalier poursuivi par des soldats. C'est Axel; son cheval couvert d'écumé et de sang, tombe mortellement frappé à l'entrée du carrefour. Les étudiants et le peuple se précipitent pour empêcher les soldats de s'emparer d'Axel, qui se dégage lestement de dessous son cheval, et s'évade au milieu de la foule, qui lui ouvre un passage.* —

. . . . .  
 . . . . .

#### IV.

La grande salle des États. Les quatre ordres sont réunis. Les membres de la noblesse et du clergé occupent les bancs les plus élevés, les bourgeois et les paysans des gradins inférieurs. Une balustrade sépare le greffier et les juges composant la haute cour de justice secrète, des accusés, au nombre de huit. Ces derniers avant été mis presque tous à la torture sont soutenus par des soldats ou des aides du bourreau. Le fond de la salle est rempli de hallebardiers qui gardent les principales issues et repoussent la foule.

**LE GREFFIER** *se levant et lisant.* — La haute cour de justice secrète fait connaître aux quatre ordres composant les Etats-Généraux par lesquels elle a été librement choisie, son jugement sur les accusés ici présents.

**DE HORN** *se soulevant péniblement.* — J'en appelle au ciel et à la postérité du jugement de ce tribunal inique!

**BRAHÉ.** — Je nie que cette haute cour de justice secrète, comme il vous plaît de la nommer, ait le droit de nous juger. On ne peut pas être jugé dans sa propre cause!

**LE GREFFIER** *continuant.* — Les Etats-Généraux ayant eu avis le 22 du présent mois, et grâce aux révélations du caporal Schedwin et du soldat Lustig du régiment des gardes, révélations faites au comte de Creutz, colonel dudit régiment, qu'une conspiration qui allait éclater avait pour but de surprendre les états assemblés et de changer, à l'aide d'une coupable violence, les lois et la forme de gouvernement de 1720, dut tout aussitôt prendre

des mesures capables de combattre avec avantage les perfides desseins des conspirateurs. Le plan des conjurés était de s'emparer, pendant la nuit, de l'Arsenal et des canons qu'il renferme, tandis que l'on chercherait à entraîner les citoyens, par des promesses et de l'argent, dans ce complot odieux. On espérait également gagner le régiment des gardes du roi ; mais ce régiment fidèle a su résister à toutes les séductions. Afin d'engager plus aisément le peuple à prendre part à la révolte, on devait répandre le bruit mensonger que la personne du roi était menacée, et, en même temps, semer l'or à pleines mains. On devait encore s'assembler autour du château, prier sa Majesté de se montrer, et lui offrir, soi-disant au nom de la nation, une plus grande étendue d'autorité et de puissance. Les principaux membres du sénat, les personnes qui occupent les emplois les plus importants étaient désignés d'avance pour être arrêtés. Enfin les prisonniers détenus pour crimes allaient être rendus à la liberté afin de pouvoir participer aux désordres. La Providence n'a pas permis qu'un tel attentat contre la constitution qui nous régit et contre le repos public, fût couronné de succès.

DE HORN. — Oh ! ne melez pas la Providence à tout ceci : si la Providence se fût occupée de cette affaire, je crois que nous serions à votre place.

L'ORATEUR DE L'ORDRE DE LA NOBLESSE. — Les accusés doivent garder le plus profond silence pendant la lecture de cet acte qui exprime les volontés suprêmes des États.

LE GREFFIER, *continuant*. — Déjà les conspirateurs chargés de soulever et de rassembler le peuple s'étaient rendus au poste qui leur avait été assigné, n'attendant plus qu'un signal convenu pour lever le masque et faire agir les malheureux qu'ils avaient subornés, lorsqu'ils furent avertis que les chefs du complot en remettaient l'exécution à la nuit suivante : le comte Éric de Brahé avait été chercher les armes et munitions dont il avait fait un amas considérable dans un de ses châteaux, et, retenu sur le lac Melar par une tempête furieuse, n'était pas arrivé à l'heure qu'il avait indiquée.

BRAHÉ — J'ai déjà dit dans l'interrogatoire que vous m'avez fait subir, pourquoi j'avais amassé ces armes et munitions ; elles devaient servir à la défense du pays tout aussi bien qu'à la défense des prérogatives royales.

LE GREFFIER, *continuant*. — Les États généraux prévenus à temps, ainsi que nous l'avons dit, purent alors, grâce aux révélations faites au comte de Creutz, se mettre en garde contre l'attaque des conspirateurs. Le régiment d'artillerie fut rassemblé ; des piquets d'infanterie occupèrent les postes principaux ; enfin la garde bourgeoise fit des patrouilles dans tous les quartiers de la ville. Les rebelles avaient mis le feu dans plusieurs endroits, afin de répandre la confusion et la terreur ; on parvint à arrêter les principaux coupables et les accusés, maintenant devant vous, tombèrent successivement

entre les mains des soldats. Tous ont avoué la part qu'il avaient prise à ce complot criminel.

DE HORN. — On nous a soumis à une infâme torture pour arracher de nous quelques aveux.

LE GREFFIER *continuant*. — En conséquence, la haute cour de justice secrète a rendu le jugement suivant : (*Un vif mouvement de curiosité se manifeste dans la foule, au fond de la salle.*)

Les accusés de Horn, Brahé et leurs complices, ici présents, sont condamnés à avoir la tête tranchée par la main du bourreau.

Les coupables qui ne sont pas encore entre les mains de la justice, mais qui ne peuvent échapper aux poursuites, sont condamnés à la même peine, et sans qu'il y ait besoin d'un jugement nouveau.

Les États généraux font une donation de cent mille écus au caporal Schedvin. Cette somme de cent mille écus sera employée à l'acquisition d'une terre que lui et ses descendants posséderont à perpétuité.

Sa Majesté, voulant témoigner audit caporal Schedvin toute sa satisfaction pour la belle conduite qu'il a tenue, lui accorde des lettres de noblesse avec le brevet et les appointements de lieutenant dans ses gardes.

Le soldat Luslig recevra la somme de douze mille écus. Il sera nommé au grade de bas officier, s'il veut rester au service, et, dans le cas contraire, il obtiendra immédiatement son congé.

LE MARECHAL DE LA DIÈTE. — Que l'on emmène les condamnés!

BRAHÉ. — Dieu est juste, et notre sang retombera sur vos têtes!

(*En ce moment le peuple, repoussant les hallebardiers, fait irruption dans la salle pour voir passer les condamnés que les soldats emmènent par une porte de côté. Swedenborg s'agit au milieu de la foule et parvient à s'avancer jusqu'à la haie formée par une compagnie des gardes pour protéger leur sortie; mais il est violemment contraint par les soldats à rentrer dans la foule, et ses cris se perdent au milieu du tumulte général.*)

LE COMTE DE TESSIN, voyant Swedenborg tenter de nouveaux efforts pour s'approcher des condamnés. — Soldats, chassez cet homme! vous voyez bien qu'il est fou!

SWEDENBORG. — Fou! moi, fou!... le suis-je, en effet? O mon enfant! mon enfant!

FIN.

Le vicomte de BEAUMONT-VASSY.

*La reproduction de cet article est interdite.*

---

---

## SALON DE 1842.

---

BOUCHOT, DECAMPS, H. FLANDRIN, H. DEBON, J. GIGOUX,  
E. ISABEY.

Entre les deux tableaux de ce grand artiste, dont la perte est si récente, entre ce *Passage du mont Saint-Bernard* et ce *Repos en Égypte*, laissé inachevé, il y a bien plus que la douloureuse transition de la vie à la mort; il y a comme une sorte de transfiguration d'un talent qui, du monde réel, passe au monde idéal; qui, de l'action, s'élève à la contemplation. Était-ce qu'une voie nouvelle s'ouvrait à cet artiste, ou bien la mort, qui dégage la pensée de ses liens terrestres et lui donne des ailes, avait-elle initié son âme à ces révélations que les moribonds reçoivent du ciel? Je ne sais. Toujours est-il que l'énergie, la rudesse du peintre des *Funérailles de Marceau* et du *Dix-huit Brumaire*, sont devenues calme, adorable rêverie, suave mysticisme. Et il n'est pas besoin d'aller chercher si loin un contraste qui est si frappant dans les deux œuvres que nous avons nommées. Ici, de l'ardeur, de la vie, de la turbulence. L'armée française escalade les sommets neigeux des Alpes; la fatigue, les privations, le doute, sont les compagnons de la route.—Quelle route!—Et si l'on montait pour se rendre aux enfers, les pauvres soldats ne s'en croiraient pas fort éloignés. Tout à coup, de vertes plaines s'ouvrent sous leurs pieds; Bonaparte leur montre l'Italie. Le désespoir s'est bien vite fait enthousiasme; les bras se lèvent, les chapeaux saluent la terre promise; entre les deux versants de la montagne, ces hommes, vaincus par le découragement, sont devenus vainqueurs. Il y a beaucoup de



vigueur et d'élan dans ce tableau, dont la composition est habilement accidentée. Au premier plan, l'escalade ardue; plus haut, l'enthousiasme et les cris de joie. Du côté des Alpes et de la neige, des nuages noirs et froids; du côté de l'Italie, un ciel lumineux; au milieu, Bonaparte, debout, immobile, impassible comme la Volonté et le Destin. Mais, que les qualités du Repos en Égypte sont tout autres! *L'Enfant-Dieu rêve à sa mission, pendant que la Vierge et saint Joseph sommeillent.* Depuis la tête d'Atala, peut-être aucun peintre n'avait trouvé un profil plus virginal, plus beau d'innocence et de chasteté que celui de cette Vierge; la draperie blanche qui couvre sa tête et retombe sur ses épaules et sur son sein, est d'un goût exquis; mais l'enfant surtout surprend et émeut. Qu'il soit d'une beauté irréprochable, non; sa tête est plutôt souffrante, malade, étiolée; c'est un de ces enfants à la peau transparente et bleuâtre, aux regards pleins d'ardeur et de flamme. La pensée tuerait celui-ci, s'il n'était Dieu. D'autres peintres ont mis, sur cette tête du Christ-enfant, le sourire, la bienveillance, mais toujours la vie exubérante; aucun n'y avait mis, autant peut-être, l'esprit du catholicisme, l'âme traversant l'argile diaphane, l'ascétisme, le sacrifice de la chair à la pensée. La divinité dans cet enfant rayonne, et son auréole lui vient, non pas de flammes miraculeuses qui le couronnent, mais de la pensée qui est en lui. Nous le répétons, un tel tableau, s'il n'est une inspiration de la mort, est l'œuvre première et unique, hélas! d'une seconde ère du talent de Bouchot, et donne, aux regrets qu'inspire la perte de cet artiste, plus d'amertume encore.

— Quel poète pourrait se dire plus poète que Decamps? Cet artiste n'a pas seulement une exécution originale, riche, inventive, magique et plus que magique, magique, car elle a ses secrets, mais il possède aussi la puissance de création, l'idéal grandiose, la force de soldat et les délicatesses de femme qui, réunis, font le poète. Rien pour lui n'est trop grand ni trop petit; les batailles, ces terribles jeux des nations, et les jeux rieurs de cette folle bande d'enfants trouveront deux hommes en lui, un rude et énergique historien, un observateur fin et gracieux. A ce regard puissant le passé apparaît aussi réel, aussi coloré que le présent. C'est une intelligence vaste, une de ces âmes fortes et tendres qui ressemblent à certains ciels où luttent l'orage et le soleil; d'un côté la tempête et la foudre qui déchirent la nue, de l'autre l'azur et les rayons lumineux qui caressent les fleurs.

Nous voici du côté de la tempête et de la foudre, c'est à dire devant une

Bataille. Marius a été rappelé d'Afrique pour combattre les Kymris ou les Cimbres. L'action s'est engagée dans la vallée de l'Adige. Au fond de la plaine, les légions romaines s'avancent, formidables, impénétrables, étincelantes au soleil comme un mur de diamant. Sur le premier plan, que traverse un ruisseau, les *barbares* en déroute fuient entraînés, éperdus, écrasés! Plus rien de ces fougueuses masses, de ces avalanches de fer, plus rien que quelques soldats effarés, que quelques chariots attelés de bœufs harassés et où sont couchés pêle-mêle les enfants et les femmes, et des blessés qui se redressent pour lancer à l'ennemi une dernière flèche, qui est leur dernier soupir. L'affaire se comprend. Les barbares ont été attaqués en face et pris à revers, et culbutés. Vraiment il ne leur restait plus qu'à fuir! Auprès des femmes, un des chefs à cheval est accouru; mais son regard interroge encore l'affreuse mêlée; au moindre effort des fuyards, comme il s'élancerait! La chaleur est accablante; le ciel est parsemé de nuages arides et brûlants, taillés comme dans la pierre. Dans cet entraînement, cette fuite ardente, cette atmosphère chaude, cette poussière, ce carnage, ce bruit, ce soldat qui s'est précipité au bord du ruisseau et qui y étanche sa soif, tout est vrai! Que vous dire de cette exécution si large comme ensemble, si admirable comme détails? Il faudrait des pages entières rien que pour ce casque curieusement ciselé, et cette armure jadis dorée, où les choes de la bataille n'ont laissé que quelques paillettes d'or terni. Ce tableau, comme le suivant, c'est un dessin relevé çà et là, par quelques teintes posées on ne sait comment, prises on ne sait où, dessin d'un coloris merveilleux et qui ne laisse dire à personne : « Que ce serait beau, si c'était peint. »

Il est un jour plus lugubre que celui de la défaite, c'est le lendemain. La mêlée acharnée n'a rien de si terrible que l'immobilité des cadavres gisants sur le sol; la clameur immense du combat est moins effrayante que le silence qui le suit. Nous sommes au lendemain d'une bataille. Les troupes gauloises après avoir coupé la tête à leurs morts, les ensevelissent, mais une attaque soudaine les trouble dans ce soin pieux; ils chargent à la hâte, sur des chariots, les cadavres que la terre allait recevoir et portant des brandons allumés dans les chaumières désertes qu'ils rencontrent, ils y jettent, en fuyant, quelques-uns de ces corps mutilés, que le regard joyeux du vainqueur eût souillés. Ce dessin (*Siège de Clermont, en Auvergne*) est plein d'une sombre énergie, de deuil et de désespoir. L'âme éprouve une sorte de terreur devant cette plaine tumultueuse, hérissée de piques et d'éten-

dards — funèbre moisson ! — devant ces nuages grisâtres qu'épaissit la sinistre fumée de l'incendie, devant ces fosses ouvertes, ces cadavres tronqués !

*La Sortie de l'Ecole* (Turquie d'Asie) est une aquarelle. Une troupe d'enfants, — bruyants et rayonnants comme l'eau qui sort d'une écluse, — s'échappe d'une porte sombre au seuil de laquelle se tient, avec des recommandations de la main, très-paternelles et non moins inutiles, le vieux maître d'école. Quelle joie, quel délire, quelle impétuosité ! Tant pis pour ceux qui tombent ! A qui le turban qui roule dans la poussière ? Rien de curieux comme toutes les nuances de peau de ces joyeux gamins. Il y en a de noirs, de bruns, de bistres, de gris de fer, de blancs chaudement colorés. Vit-on jamais de plus charmantes et de plus diverses façons de sourire et de gambader ? Prenez garde, enfant, ne vous poussez pas trop contre ce mur, car vous vous y écorcheriez, la pierre en est si dure ! Comme la main, quelquefois rude de l'artiste, a été délicate pour ces têtes mutines, qui toutes sont d'un fini ravissant. La couleur est, comme d'ordinaire, magnifique. Il y a, parmi cent détails gracieux, sous ces petits pieds joyeux, un terrain plein de cailloux rouges, jaunes et bleus, à amuser des enfants depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit.

— H. Flandrin fait de la tragédie. Il recherche, avant tout, la suprême beauté, et, partant, il s'éloigne quelquefois de la nature. Ses héros ont le geste noble et la dignité que Melpomène commande, et craignent fort de se compromettre en quelque pose vulgaire. Un rayon de soleil trop vif, un reflet poudreux sur un tapis, un pli d'étoffe abruptement brisé, voilà pour les mettre à la torture. H. Flandrin est plutôt un artiste de pensée, qu'un artiste d'action, il préfère la rêverie au mouvement, il réussit mieux à personnifier une pensée qu'à représenter un fait, il est plus philosophe que romancier. Aussi, dans son *saint Louis dictant ses capitulaires*, a-t-il évité le côté vivant et réel du sujet, pour arriver à une sorte d'allégorie pompeuse et surhumaine. On peut dire que ses personnages ne revivent pas, mais apparaissent. De fait, ils existent reproduits avec une finesse exquise de dessin et une élégante pureté de forme, mais aussi avec placidité, solennité, *morbidesse*; ce qui leur manque, c'est le souffle, l'animation, la vie. Saint Louis est assis sous un dais; autour de lui se tiennent, le sire de Joinville, Guillaume de Nangis, Mathieu abbé de Saint-Denis et Robert de Sorbonne. Dans la mise en scène, dans l'exécution de ce tableau, règne une austère sévérité, mais cette sévérité se retrouve-t-elle bien.

dans l'esprit des personnages eux-mêmes? Saint Louis dicte les capitulaires; ce fait en lui-même est bien simple, et ne motive en aucune façon la déclamation, même sous prétexte de style monumental. Cependant Mathieu, abbé de Saint-Denis, drapé et encapuchonné dans une longue robe noire, se tient isolé, debout et sombre, comme un conspirateur. L'attitude un peu héroïque de Guillaume de Nangis, qui tient son glaive nu et renversé, se comprend mieux; il représente la force soumise aux lois. — La pose de saint Louis, en revanche, est pleine de naturel et de grâce. Sa tête, doucement penchée est pensive et *penseuse* à la fois, et de cette *ressemblance dévotieuse* qui est comme la quintessence de cent portraits plus ou moins ressemblants. Une pitié profonde, une sagesse divine éclairent le regard d'un rayonnement intérieur et ineffable; la pensée habite vraiment ce front large et lui fait une auréole. Il y a sur ce visage quelque chose de plus grand encore que le sentiment de la paternité, c'est le sentiment de la royauté, cette paternité du trône. Saint Louis est profondément vrai. Les autres personnages, pour vouloir être grandioses, sont peut-être un peu déclamatoires. Puisque nous parlons de la vérité, disons que M. Flandrin la possède admirablement dans sa forme, qui est résolue et souple, rigide et gracieuse, et pour ainsi dire, sévère et caressante à la fois; pourquoi ne cherche-t-il pas plus la vérité dans la couleur?

— Il existe deux personnifications du Christ, l'une souffrante, triste, toute chair et toute douleur, c'est la personnification humaine; l'autre lumineuse, triomphante, que les piques du martyr ne pourraient plus toucher sans être réduites en poudre, c'est la personnification divine. Dans le tableau mystique de *Jésus-Christ remettant aux Pères de l'Église le soin de la religion catholique*, le ciel se découvre tout constellé de têtes roses de chérubins dans une atmosphère bleuâtre à la manière de Rubens; le Christ, posé sur un nuage entre deux apôtres, est trop terrestre; le ciel ouvert devrait l'envelopper d'une lumière éblouissante, comme d'un manteau de divinité; ce nuage, au lieu d'être couleur de fumée, serait alors comme un trône d'argent et d'or. Quant aux Pères de l'Église, ils ont bien l'héroïsme et la foi, et leurs vêtements sont drapés avec beaucoup de largeur et de hardiesse. Hardiesse, disons-nous, heureux et rare défaut, qui se retrouve dans la composition et dans le coloris. Vienne l'harmonie avec le temps, — et l'harmonie, c'est l'expérience, — M. H. Debon sera un grand peintre.

— Il est vrai que le temps — cet usurier si dur que la plupart des gens

avisent à s'en passer — il est vrai que le temps a des richesses réelles pour ceux qui persévèrent ; il donne du talent pour du travail. Il en est qui trouvent le marché onéreux. M. Gigoux n'est pas de ce nombre ; c'est un artiste sévère qui toujours a marché en avant et dont l'œuvre, cette année, est encore un progrès. Saint Philippe, apôtre, descend—entre ses deux filles, qui, plus tard, doivent gagner les palmes du martyr,—les marches d'un temple aux colonnes de jaspe, et impose les mains à une belle et pâle jeune femme étendue malade sur un brancard. Ceux qui aiment le beau quand même, goûteront sans doute fort peu la figure assez irrégulière de deux femmes, dont l'une est agenouillée près du brancard, et dont l'autre est debout et joint les mains. De cette irrégularité précisément naît un certain air de vérité, et surtout un contraste bien senti entre la beauté de fantaisie de ces femmes qui sont du monde, et la beauté sereine et chaste de ces jeunes filles, de ces deux anges qui déjà sont du ciel ; nous reprocherons pourtant au saint un peu de bonhomie vulgaire dans l'expression, et il nous semble que la main gauche devrait être vue plus en raccourci. M. Gigoux n'a pas encore tout à fait la science de la couleur, mais il en a le sentiment vrai. Son *faire* est soigneux sans mollesse, large sans brutalité ; cet artiste a surtout la révélation d'une certaine beauté délicate, intelligente, pleine de distinction, qu'on retrouve dans un petit tableau intitulé : *Souvenir de la jeunesse d'Hoffmann*, tableau peint sans aucun doute pour une femme aimante et pour un boudoir parfumé.

— Nous sommes sur une hauteur tapissée de mousses roussâtres. De jeunes filles roses et charmantes, retirent, devant l'orage, du linge que le vent fait onduler et frissonner. A gauche, s'ouvre le port de Dieppe, hérissé de mâts et de banderoles, et s'évase le quai où fourmillent les marins et les Normandes aux grands bonnets. La ville s'étend à nos pieds, pleine de brume et secouant sur son front les mille petites panaches de la fumée des toits. Au loin s'enfuit la falaise âpre et sauvage. A droite, s'avancent la jetée et le phare comme un bras ami et secourable tendu à ceux qui sont en détresse. Au fond, règne sur l'horizon la mer houleuse, d'un jaune verdâtre, constellée de voiles que le vent renverse sur les flots. La bourrasque est terrible ; voyez, dans le ciel, courir éperdues ces grandes nuées turbulentes et d'un gris d'ardoise qui jettent sur la ville un pan d'ombre semblable à un lambeau de voile noir retenu, accroché aux flèches et aux clochers. Quel vent ! vent équinoxial, plein de gouttes de pluie et de sons de cloches !

Quelle vie et que de bruit, le bourdonnement de la ville, les gémissements de la mer, les plaintes des mouettes qui rasant les flots, les colères brutales du vent, les rires de ces jeunes filles, et le *clapotement* de ce linge qui flotte! Ce tableau est fait avec un rare talent d'exécution, sans pédanterie de pinceau ; il est d'une couleur vraie. Mais qui songe à ceci? Est-il question de l'artiste? Voilà Dieppe et la mer par un gros temps.

On fait encore des tableaux de religion, on ne fait plus de tableaux religieux. C'est précisément le sentiment religieux qui s'empare de la pensée en face de l'*Embarquement à bord de la Belle-Poule, du corps de Napoléon*. Ni le char doré, ni les arcs de triomphe, ni les trépièds aux flammes vertes n'ont eu cette grandeur poétique et saisissante. Sous les flancs noirs et goudronnés de la frégate, dans un nuage sombre de fumée de canon, — crêpe digne d'un conquérant, — quelques embarcations sont rangées. Le cercueil, enlevé de l'une d'elles, est suspendu dans l'air; le drap funéraire, traversé d'une simple croix blanche, ne le recouvre plus qu'à moitié; ce n'est pas un sarcophage, c'est une bière en bois. A bord de la frégate se tient le prêtre avec une croix d'argent. En bas, la mer d'un bleu sombre, calme et comme soumise devant la mort; en haut, l'inextricable forêt des mâts et des cordages et les flammes funèbres qui pleurent. A force de simplicité, de vérité sans aucun doute, cette composition se trouve grandiose. Il y règne une harmonie de tristesse, une philosophie douce et mélancolique à la fois que n'ont pas les pompes et l'apparat des obsèques triomphales. Ce grand navire immobile et plein de deuil, ces lourds canons, maintenant muets et comme consternés, ces vigoureux marins dans une attitude religieuse, tout cela entraîne une idée de force contenue qui s'allie admirablement avec un coloris d'une vigueur à dessein voilée.

Wilhelm TÉNINT.

---

## CHATEAUBRIAND.

### I.

Si quelqu'un venait dire avec un front sévère :  
« Tout homme dans ce siècle ou s'égare ou faiblit ;  
« Toute vertu s'éteint, tout nom brillant pâlit ;  
« Il n'est pas un mortel digne qu'on le révère ;  
« D'audacieux acteurs la scène se remplit :  
« Un peu de renommée est leur triste chimère.  
« Chacun veut respirer un encens éphémère,  
« Et pour un faux honneur tout homme s'avilit. »

Je répondrais : « Voyez ce sage qui s'isole ;  
Lui dont le monde entier adorait la parole,  
Dans son manteau sans tache il s'est enveloppé.

Oh ! qu'il est noble et grand, loin du chaos immense,  
OÈuvre d'ambitieux qui ne l'ont point trompé,  
Et qu'il est éloquent jusque dans son silence !

### II.

Puissant générateur, d'un souffle harmonieux  
Il créa parmi nous de sacrés interprètes,  
Et comme Dieu semait des astres dans les cieus,  
Sur la terre, en passant, il sema des poètes !

Révéléateur divin, au temps de nos aïeux  
On eût cru ses accents comme ceux des prophètes,  
Et la France devrait, dans ses jours périlleux,  
Implorer son salut de ses lèvres muettes.

Lui seul, peut-être, il sait quel bras peut la sauver,  
Quel livre il faut ouvrir, quelle arme il faut trouver,  
Avant de renouer la chaîne désunie.

Mais, généreux martyr de la fidélité,  
Sans trahir cependant l'auguste liberté,  
Il a dû replier les ailes du génie ! »

## III.

Oui, tu restes caché, mais c'est sous des lauriers,  
O toi que nous nommons l'Homère de la France!  
Tu rayonnais sur nous ainsi que l'espérance,  
Tes adieux solennels étaient donc les derniers!

Vois-tu déjà ce monde avec indifférence,  
Tel qu'au sein de la mer les hardis nautonniers?...  
Ou tel qu'aux bords lointains les héros prisonniers,  
Attends-tu le départ comme une délivrance?

Reste encor parmi nous : ton exemple est si beau!  
Pourquoi, chrétien fervent, te choisis un tombeau?  
L'homme sait-il jamais où sa cendre repose?

Va, crois-le, tes pareils, élus mystérieux,  
Exempts de cette loi que la mort nous impose,  
Sont, vivants, comme Élie emportés dans les cieux!

Alph. LE FLAGUAIS.

Mai 1844.

## SONNET.

A M. LE MARQUIS DE FORTIA-D'URBAN, MEMBRE DE L'INSTITUT.  
(SUR LA PERTE DE SON ÉPOUSE.)

O vous, qui répandez tous les flots du génie  
Dans l'Océan des arts, semé d'écueils divers,  
Vous le savez, vous, roi de la docte Aonie,  
Nulle âme n'est perdue en ce vaste univers.

Le corps reste enfermé sous la pierre bénie,  
Et, malgré tous nos soins, sert de pâture aux vers,  
Mais l'âme, s'élançant dans l'espace infinie,  
A tout jamais échappe aux brigues des pervers.

Ornement des vertus et du chaste hyménée,  
Ainsi devant son Dieu votre épouse amenée,  
Resplendit à sa droite, et règne au firmament.

Ne redoutez donc point cette courte existence,  
Où ma lyre a gravé cette sage sentence :

*La mort n'est point la fin, c'est le commencement.*

MOLLEVULT, de l'Institut.



---

## REVUE LITTÉRAIRE.

---

*Poésie d'une jeune aveugle*<sup>1</sup>. — En lisant ces poésies d'amour et de douleur, ces véritables poésies de l'âme, nous nous disions : Ce sont bien là les plaintes réelles, les pleurs sincères d'une infortunée avec qui nous sympathisions du fond de notre cœur. Puis, en relisant avec attention ce volume, car il est de ceux qu'on aime à relire, nous pensions que tant d'art et de science, de langage et de versification ne pouvait être le fait d'une petite aveugle inconnue, et qu'un poète renommé devait être caché derrière cette fiction. — Nous ne nous trompions pas : des stances charmantes de madame Lucie Couésfin, jetées dans les dernières pages du livre, nous apprennent le nom de l'auteur vrai : c'est M. Alphonse Leflaguais. Tout s'explique donc : le talent du poète, la sensibilité de l'homme.

En effet, depuis 1829, M. Alphonse Leflaguais n'a cessé de révéler une belle âme par de beaux chants, et son nom poétique s'est glorieusement établi par les *Mélodies françaises*, les *Neustriennes* et les *Études du siècle* et *Pages du cœur*, trois recueils des plus remarquables dans cette période si encombrée des lyres inspirées. Ce qui a toujours distingué M. Alphonse Leflaguais, c'est la hauteur des pensées, la noblesse des sentiments, une philosophie religieuse et politique ; et, à travers toutes ces grandes généralités, une profonde et intime mélancolie qui part du cœur de l'écrivain pour arriver à celui du lecteur ; du reste, une versification large, pleine et exempte de manière, le style grandiose et cette langue poétique habile à tout rendre plus vivement et même plus clairement que la prose : magnifique secret de M. de Lamartine, que M. Leflaguais partage souvent avec ce grand poète. — C'est une justice que nous sommes heureux de rendre publiquement à un homme consciencieux et modeste qui consacre sa vie aux nobles choses de l'art et de la pensée, et qui, de la ville de Caen, bien fière sans doute de son enfant, nous lance tous les ans des œuvres que Paris envie et applaudit. M. Alphonse Leflaguais est un des écrivains qui travaillent avec le plus de succès à la décentralisation du talent : œuvre de courage et très-méritoire à laquelle coopère puissamment la *Revue du Calvados*, dont la voix éloquente se fait écouter au loin.

<sup>1</sup> 1 vol. in-8, chez Derache, rue du Bouloi, 7, et à Caen.

Les *Poésies d'une jeune aveugle* viennent compléter les titres de M. Leflaguais, en ajoutant l'élément et l'intérêt romanesque au domaine de l'idéal. On voit qu'il a soulagé son propre cœur par les larmes de cette enfant de création. Les faits sont inventés, mais la douleur, les déceptions, l'amour, les regrets, tout cela est réel. On ne peut donner une idée juste de ce livre par l'analyse : il est tout entier dans le sentiment et l'expression. Quant au style et à la versification, le nom de M. Leflaguais est là pour répondre ; on connaît ses hautes qualités ; ses défauts sont moins appréciables : ils ne consistent qu'en une surabondance quelquefois un peu diffuse, effet presque inmanquable d'une énorme facilité native. M. Leflaguais pense et parle en vers ; il a été doué de poésie, mais il faut surveiller ses propres facultés et se méfier de ses avantages même. Nous l'engageons à resserrer le plus possible sa pensée, à soumettre son style à des procédés astringents : qu'il dise moins, il dira mieux encore : c'est à qui perd gagne. Enfin qu'il fasse toujours comme dans cette délicieuse pièce.

#### LE MALHEUR D'AIMER.

« Sous quel astre fatal, ô mon Dieu, suis-je née !  
 Par quel arrêt cruel, trois fois infortunée,  
 Ai-je reçu de toi des yeux pour se fermer,  
 Un luth pour se trahir, une âme pour aimer ?  
 Oui, j'aime, et ce seul mot contient toute ma vie.  
 Au plus long des tourments, tristement asservie,  
 Je ne puis espérer, consolée à mon tour,  
 Voir poindre dans ma nuit une lueur d'amour.  
 Lui ne soupçonne pas cette secrète flamme  
 Qui révéla soudain son image à mon âme ;  
 Non, non, il ne sait pas quel intime pouvoir  
 Le traduit tout entier à mon cœur sans espoir :  
 Quelle voix souveraine entretient ma pensée  
 De charmes décevants d'une ivresse insensée ?  
 Puis, hélas ! quel flambeau vient jeter sur mon sort  
 Un jour désespérant plus affreux que la mort ?  
 Rien ne peut vaincre enfin cette ardeur combattue ;  
 Mais qu'il parte, mon Dieu ! son amitié me tue.  
 Qu'il parte ! vivre ainsi, c'est mille fois mourir !  
 Renvoyez-le, ma mère ; et, puisqu'il faut souffrir,  
 Puisqu'il faut dévorer ma douleur en silence,  
 Puisqu'il faut comprimer mon amour qui s'élançait,  
 O ma mère, abrégeons une horrible langueur :  
 Voilons, comme mes yeux, ma pensée et mon cœur. »

Les *Poésies d'une jeune aveugle* sont presque à toute page comme les vers que nous venons de citer : le mérite et le succès de ce livre n'ont pas besoin d'autre démonstration.

*Glanures d'Ésope*. — Recueil de fables par M. Porchat <sup>1</sup>. — M. Porchat est un ancien recteur et professeur à l'académie de Lausanne. Bien peu de poètes français écriraient mieux dans leur propre langue un recueil d'apologues. Finesse naïve, moralités ingénieuses, bonhomie maligne, philosophie pratique, poésie appliquée au genre, versification savante et naturelle à la fois, nouveauté de sujets et fraîcheur d'expression : voilà ce qu'on trouve dans les *Glanures d'Ésope*, titre d'ailleurs modeste jusqu'à la fausseté, car les fables de M. Porchat sont presque toutes fort originales, et on ne s'explique guère que par le vrai génie de l'apologue, comment il y avait encore à dire tout cela, après qu'on avait tant et si bien dit.

Voici une des fables de M. Porchat qui donnera une idée de son talent :

#### LE SEIGLE ET LE FROMENT.

Le seigle, un jour, avec fierté  
Relevait sa tête légère,  
Et disait au froment, son frère :  
« Que parlez-vous d'égalité ?  
Comme un géant, quand je domine  
Sur tous les épis d'alentour,  
Quand ce peuple tremblant s'incline  
Et me fait humblement la cour,  
Vous seul, dans cette foule obscure,  
Vous restez debout devant moi !  
Oubliez-vous que la nature  
Vous fit sujet et me fit roi ? »  
— Vous, roi ! dit l'autre. Est-ce à la taille  
Que l'on choisit un souverain ?  
Si Dieu me fit plus court de paille,  
Il me donna de meilleur grain.  
Puis, que me parlez-vous d'empire,  
Et de préséance et d'honneur ?  
Mon ami, s'il faut vous le dire,  
Notre maître est le moissonneur !  
Votre tête, aujourd'hui si fière,  
Du fléau sentira les coups,  
Et dans l'étable, ainsi que nous,  
Bientôt ne sera que litière. »

Qu'il nous suffise d'affirmer que la plupart des fables de M. Porchat sont composées et écrites comme celle-là. Nous ne pouvons pas mieux recommander son livre à tous les amis de l'art et de la belle littérature.

<sup>1</sup> Neuvième édition, chez Belin-Mandar, rue Christine.

*Jacques Ortis*, par M. Alexandre Dumas <sup>1</sup>. — Les célèbres *Lettres d'Ortis*, par M. Ugo Foscolo, n'avaient pas encore été traduites en français. La prose de M. Alexandre Dumas vient de nous les révéler dans toute leur poignante et douloureuse éloquence. Il appartenait à l'auteur d'Antony de nous donner cette traduction, véritable création de style.

On a souvent comparé les *Lettres d'Ortis* à *Werther*; « et cependant (comme le dit très-judicieusement M. Angelo Fiorentino dans une excellente introduction), quel abîme entre Goëthe et Foscolo! quelle ligne de démarcation profonde la destinée n'avait-elle pas marquée entre le conseiller allemand, admiré par ses compatriotes, fêté par les princes, applaudi par les peuples, riche de gloire, d'honneur et de fortune, et l'exilé italien, flétri, exaspéré, poussé à bout! *Ortis* et *Werther* sont l'expression de deux haines : l'une dorée, vague, instinctive; l'autre réfléchie, implacable, logique. En un mot *Werther* doute, *Ortis* nie; *Werther* accuse, *Ortis* maudit; *Werther* rêve, *Ortis* souffre.

Un essai très-intéressant sur la vie et les écrits d'Ugo Foscolo, par M. Eugène de Montlaur, précède la traduction des lettres d'Ortis, qui est suivie d'une traduction des œuvres choisies d'Ugo Foscolo par M. L. Delâtre. L'encadrement est digne du tableau reproduit par M. Alexandre Dumas : c'est tout dire.

Parmi les œuvres d'Ugo Foscolo, il faut mettre en première ligne son fameux discours à Bonaparte au congrès de Lyon, et quelques poésies élégiaques qui forment un doux contraste avec la prose fougueuse du proscrit philosophe. Nous citerons la poésie très-courte et très-bonne intitulée : *Le soir*.

« Descends tranquille et pur des voûtes éthérées,  
 Étends sur l'univers tes ailes azurées,  
 O soir ! j'aime ta calme immense et solennel !  
 Viens de mes passions calmer la violence ;  
 Verse-moi ton repos, verse-moi ton silence,  
 Symbole et précurseur du silence éternel.  
 L'amour trompeur, la gloire, éblouissant mensonge,  
 N'ont fait qu'alimenter la flamme qui me rouge ;  
 A mes yeux s'est voilé l'astre de l'avenir.  
 Seul et dernier ami d'une âme délaissée,  
 Soir ! verse-moi ton ombre et parle à ma pensée  
 Des douceurs du sommeil qui ne doit point finir. »

On reconnaît là aussi le talent sévère, le style élevé de M. Delâtre qui, par ses *Chants d'un voyageur*, s'est placé au premier rang des jeunes poètes de notre époque si poétique.

En définitive, tout promet à *Jacques Ortis* un succès de vogue et de longue durée.

D. S.

<sup>1</sup> 1 vol. in-8, chez Gosselin.

*Nouveau recueil de Contes, Dits, Fabliaux et autres pièces inédites des treizième, quatorzième et quinzième siècles, pour faire suite aux collections de Legrand d'Aussy, Barbazan et Méon*<sup>1</sup>, publié par M. Achille Jubinal, d'après les Mss. de la Bibliothèque du Roi et du Musée Britannique. — Tout le monde sait combien les compositions que nous ont laissées les Trouvères du moyen âge sont importantes pour les origines de notre langue, de notre littérature et de notre histoire, ainsi que pour l'explication d'un grand nombre de traits de mœurs et d'usages. M. ACHILLE JUBINAL, auquel on doit déjà plusieurs importantes publications de ce genre, telles que les *OEuvres complètes de Rutebeuf*, une collection de *Mystères inédits du quinzième siècle*, un *Choix de Saluts, Épitres, Réveries* et autres pièces que récitait les jongleurs et Trouvères, etc., etc., avait résolu depuis longtemps d'ajouter encore quatre volumes aux collections éditées jadis par Legrand d'Aussy, Barbazan et Méon. Le premier volume de ce nouveau Recueil avait même déjà paru ; mais des fonctions publiques qui, en absorbant tout le temps de son auteur, l'éloignent de Paris et lui ferment les grands dépôts littéraires où il aurait pu achever sa tâche, le forcent de renoncer à son utile projet. Le volume que nous annonçons, et qui est dès ce moment en vente à notre librairie, sera donc à la fois le deuxième et dernier.

Voici un aperçu des principales pièces, *toutes inédites*, que l'on trouvera dans cette collection ; il suffira pour faire juger de l'importance et de l'intérêt que présente le recueil de M. JUBINAL.

Le premier volume contient, comme légendes religieuses, les *Dits des petits Anneaux*, de la *Bourgeoise de Narbonne*, du *Buef*, des *Trois Chanoines*, du *Chevalier qui devint Hermite*, de *Flourence de Romme*, etc. Comme satires on y trouve le *Dit des Mais*, le fabliau d'*Auberée de Compiègne*, le *Dit des Patenostres*, le fabliau du *Vilain de Bailleul*, la *Disputoison de Marguet convertie*, etc. Enfin, comme pièces ayant trait à la politique, à la morale ou à des usages du moyen âge, ce volume offre encore les *Dits de la Rébellion d'Angleterre et de Flandres*, du *Roy*, du *Bachelier d'Armes*, de la *Chasse du Cerf*, le *Dit de Fortune* (par Monnot), la moralité du *Mariage des Filles au Diable*, la *Disputoison du Vin et de l'Eau*, le *Martyre de saint Baccus*, etc.

Le second volume n'est pas moins riche que le premier ; il s'ouvre et se ferme par les pièces suivantes, empruntées aux manuscrits du Musée Britannique : le *Romanz des Franceis*, la *Chronique des Rois de France*, *Gilote et Johane*, de *l'Yver et de l'Esté des Prélaz*, de la *Femme et de la Pie*, des *Femmes du Roy qui avoit une amie*, de la *Peine d'Enfer des grans Géans qui conquistrent Bretagne*, de *Guillaume Longue-Espée*.

Il contient en outre les pièces suivantes, qui proviennent de la Bibliothèque Royale : le *Dit des Peintres*, un nouveau *Dit des Moustiers de Paris*, la *Queue de Renard*, les *Vers du Monde*, des *Droiz au clerc de Vou dai*, le *Doctrinal Sauvage*, le *Dit des Choses qui faillent en ménage*, la *Contenance des Femmes*, la *Senefiance de l'ABC*, *Moralité sur six Vers*, etc., etc.

<sup>1</sup> Challamel, éditeur, 4, rue de l'Abbaye.

Nous pensons que cette simple indication de quelques-unes des pièces publiées dans le nouveau recueil que nous annonçons, suffira pour le recommander aux bibliophiles et aux amateurs de notre ancienne littérature.

Prix des 2 vol. : 16 fr. ; et sur papier de Hollande (édition à 20 exemplaires seulement) : 40 fr.

— Une découverte en appelle une autre ; disons la même chose des succès, qui, de nos jours, sont au rang des découvertes.

Il y a peu de temps encore, nous mettions nos lecteurs au courant d'une belle publication, les *Excursions Daguerriennes* : l'ouvrage terminé a obtenu les faveurs du public. Les plus magnifiques vues du monde y ont trouvé place, et le daguerréotype a accompli bien dignement une première mission.

Encouragé par les éloges qui l'accueillirent de toute part, M. Lerebours a le dessein de publier de *Nouvelles Excursions Daguerriennes*, et nous ne pouvons qu'applaudir vivement à cette entreprise. Il reste encore beaucoup à faire, pour terminer le panorama de l'univers, et ici, qu'il nous suffise de rapporter les propres paroles de M. Lerebours : « Nous voulons, dit-il, compléter ce travail qui ne sera jamais complet tant qu'un monument ancien ou moderne, n'aura pas conquis sa place dans cet admirable album des temps passés et du temps présent. Bien plus, le remords nous a déjà pris quand nous avons pensé à combien d'oublis impardonnables nous nous sommes exposés dans cette publication nationale. Quoi donc ! pendant que nous étions occupés dans l'Europe entière, nous laissions en oubli les monuments de la France, la mère patrie de tant de monuments illustres. Nous étions bien loin à la recherche des chefs-d'œuvre de l'Italie, de l'Espagne et de la Russie, et cependant la vieille Bretagne, tout le Midi de la France, ses vestiges romains, ses édifices catholiques, ses ruines, ses églises, ses paysages, tout cet ensemble avec lequel MM. Charles Nodier et Taylor composeront cinquante volumes in-folio, appelaient en vain, à l'aide de leur gloire et de leur popularité, l'instrument de Daguerre. Et quoi ! nous avons dessiné et gravé le dôme de Pise avant la façade de Notre-Dame de Paris, la tour penchée avant la colonne de la place Vendôme, la fontaine de l'Ammanato avant la fontaine de la place Louvois, le Palais-Vieux avant l'Hôtel des Invalides ! Nous avons donné le Kremlin avant l'Arc-de-triomphe de l'Etoile. »

Ajoutons, que la France possède d'aussi beaux monuments, au moins, que les différents états de l'Europe, et qu'il y a toujours injustice à dédaigner ces monuments pour courir bien loin en admirer qui ne les valent pas. Vérité banale, à force d'être reconnue et redite !

L'exécution des *Nouvelles Excursions Daguerriennes*, sera, nous l'espérons, aussi parfaite, sinon plus parfaite que celle des précédentes. L'instrument de Daguerre reçoit de jour en jour les perfectionnements dont l'ouvrage profitera. De plus, les artistes chargés de prendre les vues auront beaucoup moins de difficultés à vaincre, ayant plus d'habitude et plus d'expérience. Tout fait croire donc que la nouvelle publication, ne faillira pas à sa devancière, au contraire.

Le texte est confié à des littérateurs habiles, à la tête desquels se font remarquer les noms de Jules Janin, de Charles Nodier, de Lassus et de Visconti.

M. Lerebours promet la première livraison pour le 1<sup>er</sup> juin, *si au 15 avril prochain il a reçu cent cinquante souscriptions*. Le public, nous n'en doutons pas, ira bien au delà de cette modeste exigence. A ce compte, nous sommes certains d'avoir à analyser, dans le courant de juin, les premières planches qui auront paru, et comme nous nous intéressons aux nobles et belles entreprises, nous encouragerons celle-ci de toutes nos forces et de toute notre influence.

Nous recommanderons à M. Lerebours *d'ajouter* le moins possible au résultat du daguerréotype. Tel exact que soit le travail des graveurs, il nuit toujours un peu à la vérité photographique, autant que le travail de l'homme nuit à la nature. Si nous examinons une planche daguerréotypée, avant quelle ait subi son complément, nous y trouvons moins d'agréments de détails, mais en revanche, la nature est prise sur son fait, et nous n'en demandons pas davantage. M. Lerebours doit déjà nous avoir devancé pour ces réflexions.

Nous avons lu, sous ce titre, *Observations sur le Stabat de M. Rossini, par un amateur non dilettante*, une brochure écrite avec verve qui mérite d'être signalée. Quoique nous ne partagions pas la sévérité extrême, à notre avis, de l'*amateur*, quoique l'appréciation que nous avons faite nous-mêmes de l'œuvre de l'illustre maestro, témoigne d'une admiration bien sympathique, nous ne pouvons pas méconnaître dans l'écrit dont il est ici question, la portée et le sentiment d'un esprit élevé. L'auteur met du reste au service d'une critique toujours de bon goût, une érudition intelligente. En somme, de justes et ingénieuses considérations sur la musique sacrée, des aperçus remarquables sur les grandes compositions religieuses universellement acceptées, seront un titre pour l'*amateur*, même auprès de ceux qui, comme nous, feraient quelques réserves, avant d'accepter tout l'ensemble de ses idées.

---

## CHRONIQUE.

### Simple lettres.

[ Ce que je pense des *Ressources de Quinola*, monsieur? Tout le bien et tout le mal que vous pouvez imaginer. Buffon a dit jadis ce mot fameux: *Le style est l'homme même*; ici, je dirais volontiers que l'œuvre est l'écrivain. Permettez-moi donc de vous parler de l'écrivain d'abord. L'œuvre viendra ensuite. x

Il y a deux hommes dans M. de Balzac, (je distingue à la façon de Quinola;) un homme d'un talent, hors de ligne, d'un esprit sagace, ingénieux, élevé, inspiré, d'une imagination prompte, généreuse, magnifique et prodigue, celui-ci, c'est l'homme qui a écrit en courant, tant de belles pages si pleines de finesse ou de poésie entraînante, de délicatesse ou de fougue, de verve brutale ou d'exquise idéalité. L'autre est celui que je ne sais trop comment vous désigner, le rêveur à projets désordonnés, le praticien en dehors de toute pratique,

le spéculateur visionnaire qui combine magistralement les opérations commerciales de la maison Biroteau et compagnie, du père Goriot le marchand de farine, de papa Gobsek le vendeur d'argent; de M. de Nuncingen et de la haute banque, du père Grandet et de l'usure aux champs. Cet homme-là, songe éveillé, ou, si vous aimez mieux, il marche en songeant. Comme le somnambule, il se promène dans l'impossible, jette d'abord sur les objets la forme de ses chimères, puis ensuite voici qu'il chemine sur la muraille, ainsi qu'un autre sur un pont, prend l'échelle d'un moulin pour l'escalier d'un palais, et monte encore lorsque les échelons manquent sous ses pieds. Rien ne l'arrête, ni la vérité, ni la logique des choses, ni le sens droit et simple qui habite dans le plus grand nombre, ni l'expérience la plus élémentaire des choses de la vie. Il calcule, il additionne, il multiplie; couvre en un moment tout Paris d'édifices nouveaux, les loue à des satrapes; et tire en deux ans de ses palais, les revenus de dix empires. Il sème les taillis comme on sème le blé et récolte des futaies à l'autonne. Un empereur survient, qui marchande la forêt par fantaisie, pour mettre un plancher sur l'Océan: le gigantesque spéculateur saisit l'occasion, et maintenant, il pourrait prêter à Jugurtha de quoi acheter Rome, si Rome avait encore un sénat à acheter. Le malheur de tous ces rêves, c'est que le millionnaire s'éveille toujours les mains vides, ou, que regardant, le matin, à la fenêtre, il s'aperçoit, comme le sultan du conte, que le château magique a disparu.

Je me trompe: il y a ceci de malheureux encore, c'est que M. de Balzac a si bien mêlé la veille et le sommeil, qu'il ne sait plus où finit l'un, où l'autre commence. La chimère et la réalité n'ont plus pour lui de limites précises. Le songeur s'éveille et songe encore; l'homme éveillé s'endort et reprend sa promenade de nuit. L'homme et l'écrivain se confondent de la même manière. L'écrivain tient la plume, mais l'homme croit aux visions de l'écrivain, et, quand l'un sort de son cabinet, l'autre poursuit le roman dans la rue.

Comment expliquer d'autre sorte la folle martingale dont nous voyons M. de Balzac caresser depuis quatre mois, au sujet de sa pièce, les merveilleuses espérances? Une pièce, un drame, je ne sais quoi en six actes et en neuf tableaux, éclôt un jour de cette fantaisie déréglée du poète. Ecoutez bien ceci, monsieur: Le travail à peine ébauché, M. de Balzac s'éblouit déjà lui-même de la splendeur de son œuvre. Il la trouve si belle qu'il ne l'achèvera pas. Telle qu'elle est, jamais théâtre n'en saurait payer la valeur. Il est vrai que pas un théâtre n'a l'intelligence du beau, ni même l'instinct vulgaire de son propre salut. Le Théâtre-Français peut encore se guider jusqu'à comprendre Figaro, mais, comprendre Quinola qui est à Figaro ce que le cèdre est à l'hysope, il faut plus de génie pour cela que n'en comporte le cerveau de pas un des comédiens ordinaires. — Après tout, quel besoin du Théâtre-Français, à celui qui peut faire la première scène du monde, de toute grange ouverte où il voudra se transporter avec Quinola et sa fortune? Il existe quelque part un théâtre qui se nomme l'Odéon, qui a rallumé son lustre, redressé ses châssis et qui essaie de lutter contre les destins contraires; c'est assez pour Quinola,



assez pour M. de Balzac; l'Odéon ne lui semble même pas suffisamment délaissé, en vue du miracle qu'il lui prépare; il voudrait encore le quartier plus désert, les avenues plus silencieuses. Le jour où il frappera du pied dans cette solitude, il fera sortir du sol un parterre fourmillant; que dis-je, un parterre? Cent cinquante parterres, pour cent cinquante représentations.

Croyez bien que je n'invente pas d'un mot. Le rêve fait, M. de Balzac prend son élan, franchit la Seine, enjambe de la rive droite à la rive gauche, retombe au milieu des sociétaires de l'Odéon, leur apparaît comme un sauveur descendu des cieus, lit sa pièce, c'est-à-dire trois actes de sa pièce future, les lit le soir même de la première représentation de *la vie d'un Comédien*, après un souper en commun qui ne contribue pas médiocrement à l'enthousiasme général, et la lecture se termine, ainsi qu'elle a commencé, dans un immense éclat de rire.

A la bonne heure, au moins; c'était là ce qu'attendait le théâtre de l'Odéon depuis le jour de sa réouverture. Il ne fallait rien moins que Quinola, et Quinola est arrivé! Quinola, et les recettes abondent! Quinola, et la seconde scène française est constituée! Quinola! et le public dresse des statues au poète! Quinola! et le faubourg Saint-Germain rendu à la vie, au mouvement, au commerce, offre à M. de Balzac le double du denier que paie l'Irlande à O'Connell; Quinola! et la France reconnaissante voterait par ses représentants une subvention du second Théâtre-Français semblable à celle de l'Opéra, si Quinola ne rendait pas la subvention inutile.

Cent cinquante représentations. Pas une de moins; un demi-cent de plus encore peut-être. Cent représentations à mille écus, cinquante à quinze cents francs, M. de Balzac y pariait sa tête. Que de millions, si la Comédie-Française eût été assez bien avisée pour saisir cette bonne fortune au passage!

Mais comment l'Odéon s'acquittera-t-il jamais envers M. de Balzac? On donne ailleurs cinq mille francs, dix mille francs de prime à M. V. Hugo, à M. Scribe, à M. Cas. Delavigne, à M. Alex. Dumas lui-même. L'Odéon n'a ni dix mille francs, ni cinq mille francs dans sa caisse. Eût-il encore la somme, est-ce là ce qu'on pouvait offrir en retour des *Ressources de Quinola*? Patience donc! M. de Balzac a bien d'autres ressources que le valet de cœur en personne. D'ailleurs, que demande-t-il? je parle de M. de Balzac? Rien. Celui qui fait l'aumône, fût-ce l'aumône d'un million, ne demande pas la monnaie. M. de Balzac saura tout tenir de lui-même. Il a créé le théâtre, il créera les fonds de la prime. Le théâtre et lui partageront les recettes; mais, dans le partage, on conçoit que le premier lot appartient au poète, par le droit reconnu du lion, qui s'appelle lion. Les cent cinquante représentations garanties, on en sépare dix que l'on soustrait à la jurisprudence ordinaire de l'agence dramatique; les trois premières seront intégralement attribuées à M. de Balzac, les trois autres à l'administration. Pour le reste, le théâtre prélèvera les frais, prélèvera même un bénéfice légitime; au dessus d'un certain taux fixé, l'auteur emportera l'excédant. Je crois même que l'auteur devait fournir sur sa propre part les *feux* assurés à madame Dorval, et madame Dorval accourait tout

exprès d'Amiens, non pas pour être Suisse, mais pour devenir Faustina Brancadori, autrement dit, madame Brancador.

En vérité, je ne sais s'il ne vaudrait pas mieux faire, à l'honneur de la littérature, ce qui s'est fait deux jours avant la représentation. Permis à M. de Balzac de s'adorer en lui-même, de croire son génie au-dessus de tout salaire, de coter chacune de ses lignes, et de s'étonner qu'un volume lui soit à peine payé six mille francs. Permis à lui, puisqu'aussi bien tout est permis à un songeur, perdu en dehors des voies communes; permis à lui d'escompter où il peut un traité qui lui donne les trois premières soirées de sa pièce; de tout ceci rien ne touche directement à la publicité; mais qu'un des beaux talents de notre siècle, qu'un homme qui s'est placé lui-même (il en a créé l'expression) parmi les maréchaux de la littérature, ait tenu bureau et comptoir avec annonces, avec lettres circulaires, rue Molière, n. 2, ou rue de Vaugirard, 17; qu'il y ait eu un commissionnaire apposé pour indiquer l'adresse de M. de Balzac, que M. de Balzac, la plume à la bouche, la liste de location sur la table, ait tendu la main et reçu son argent, qu'il ait dit à celui-ci : Monsieur, c'est vingt-cinq francs la stalle; à celui là : Je ne vous surrais pas; c'est à prendre ou à laisser; à l'un : Je vous laisse votre billet à quinze francs, parce que je vous tiens pour mon ami; à l'autre : Vous n'aurez pas meilleur marché ailleurs; et qu'il ait pu souffrir que le premier passant chicanât sur le prix, ou laissât la marchandise, c'est là vraiment une misère de nos jours que vous n'auriez pas soupçonnée, un oubli des convenances qui passe toute mesure. Une seule chose a manqué à cette immodestie d'un homme illustre vis-à-vis de lui-même, et à quoi cela tient-il? Je n'en sais rien, puisque, après tout, M. de Balzac, vendant ses stalles en personne, a spéculé certainement sur la mauvaise honte des niais et la curiosité des badauds; mais ne trouvez-vous pas qu'il aurait dignement couronné l'œuvre en faisant remarquer qu'il délivrait, au même prix de vingt-cinq francs un billet avec un autographe?

Je dis vingt-cinq francs; le ministre de l'intérieur en a bien donné trois cents pour sa loge, et peu de gens ont refusé de prendre leur stalle; les naïfs, vous le voyez, par pudeur de se retirer les mains vides, les délicats par générosité pour un poète nécessaire.

Mais quel drame, quelle comédie attendre après une telle inauguration? Des deux hommes de M. de Balzac, lequel aura écrit la pièce? L'auteur d'*Eugénie Grandet*, ou celui de *Vautrin*? L'auteur du *Lys dans la Vallée*, ou le trafiquant de la rue de Vaugirard? De ces deux hommes, c'est le second.

Chose singulière. Deux fois M. de Balzac a essayé son talent à la mesure du théâtre; deux fois, c'est la mauvaise partie de lui-même qui a conçu l'idée du drame, et qui l'a exécutée.

M. de Balzac ne s'est donc jamais bien rendu compte de son talent et de sa fortune littéraire? Si M. de Balzac a pris le premier rang parmi les romanciers de nos jours, et si les sympathies du public l'ont placé à cette hauteur de renommée, c'est que M. de Balzac sait merveilleusement toucher les bonnes fibres de nous-mêmes; c'est que plus que personne encore, il parle avec

foi de toutes les délicatesses de l'âme. Le talent dramatique lui manque. Jamais, dans ses romans, M. de Balzac n'a su conduire une action, l'exposer, la nouer et la dénouer ; il y a plus : jamais M. de Balzac n'a su faire une scène ; car une scène est aussi une action tout entière. M. de Balzac prépare l'action et la scène, rien au-delà. Chacun de ses romans est une exposition qui ne doit pas conclure. Chacune de ses scènes, n'est que l'intérêt appelé sur une situation qui s'ébauche un moment. A quoi donc tient le succès du livre ? Je viens de vous le dire, monsieur : au soin particulier avec lequel l'écrivain dispose ce qu'il n'achèvera pas ; à l'intelligence admirable avec laquelle il laisse deviner un drame qui est dans le cœur de ses héros, qui s'y joue ; mais qui ne leur passera du cœur ni dans la parole, ni dans le geste.

Le roman de M. de Balzac, pour n'être pas un drame, n'est donc pas même un roman. Ce n'est qu'une étude. Avec moins d'imagination, plus de sobriété dans le détail, plus de choix dans la vérité, je dirais presque l'étude d'un moraliste. Étude précieuse, toutefois, pleine de découvertes, patiemment suivie, traitée presque toujours d'une main délicate ! Étude charmante ; analyse qui s'abstient de blesser, chose rare, appréciation exquise, définition subtile de tout ce qu'il y a de vague, de doux, de bon, d'affectueux, de tendre, de poétique dans l'amour, et dans cet autre amour sans objet qui se consume lui-même, la résignation, la mélancolie !

Au théâtre, rien de semblable. Du moment où il touche la scène, par je ne sais quelle funeste influence du lieu, M. de Balzac dépouille en un instant toute sa poésie. Jusqu'ici, pour le livre qui se lit dans la solitude, il parlait surtout cette langue de la séduction caressante et voilée qui va si bien au cœur des femmes. Sur la scène, M. de Balzac imagine sans doute parler la langue des hommes, il tombe aussitôt dans le grossier et le cynique ; il prend la voix de l'estaminet, dit tout haut les charges de l'atelier, emprunte même au vocabulaire d'argot, autant que le permet la censure dramatique, et, comme le théâtre passe volontiers pour le miroir de la vie, devant quelle part de la société l'auteur incline-t-il le miroir, pour que la surface ne reflète que le vol et que le bagne, que les haillons insolemment portés, que la misère et la dette imprudente, que le protêt, la lettre de change et le recors ?

C'était là l'histoire de *Vautrin* c'est encore celle de *Quinola*. Remarquez de plus que la seconde pièce parodie un roman, ainsi que la première. *Vautrin* parodiait le *Père Goriot* ; *Quinola* parodie la *Recherche de l'Absolu*.

Un savant qui est un fou, un domestique qui croit en lui, qui devient fou avec lui, et meurt misérable auprès de son vieux maître ruiné, vous vous rappelez le dénouement de la *Recherche de l'Absolu*. Un savant qui est un fou ou un homme de génie, un domestique qui croit en lui et qui ne parvient pas à le sauver, je viens de vous raconter la pièce en trois lignes.

Ainsi, comme dans *Vautrin*, M. de Balzac, dans *Quinola*, a omis tous les bons, tous les discrets côtés du livre, cette création charmante de la jeune femme infirme, cette ruine d'une grande fortune, qui tombe avec elle, cette force de vertu touchante et sévère qui soumet le père à la volonté de la fille ; en dernier

lieu, ce dévouement admirable du vieux serviteur conquis à la folie de son maître. Que reste-t-il donc à la pièce ? le maître et le valet ; mais le valet métamorphosé, d'honnête homme devenu fripon, le Quinola échappé des galères du roi pour suivre, comme un chien fidèle au malheur, fidèle à la misère, un pauvre homme de génie, fou et à jeun. C'est bien là le cas de dire avec Molière : Où diable la vertu va-t-elle se nicher ?

Comment M. de Balzac s'est-il imaginé que le public s'intéresserait à son Quinola ? Le public rit des Crispins et des Scapins sur le théâtre ; encore faut-il que Crispin ait son manteau neuf, sa guêtre bien luisante, son épée étincelante et son ventre en bon point de santé. Léandre peut manquer d'argent, je le sais ; mais Léandre est un fils de famille, et, s'il se met parfois entre les mains de madame la Ressource, le père arrive, ou bien l'oncle à défaut du père, et le mariage ensevelit toutes les erreurs de la jeunesse. Cela s'appelle comédie, soit ; et cette comédie-là, bien lui prend d'être faite ; car elle ne serait pas même à faire ; mais un Crispin en haillons, un Crispin sans chaussettes et sans souliers, un bandit mêlé à des choses sérieuses, servant un maître pauvre et souffrant, entre les douleurs de l'amour passionné et les détresses du génie ; quel bizarre accouplement ! A qui fait-il honneur ? au maître ou au valet ? Je crois que, en pareil cas, le maître déchoit de toute la bassesse du domestique.

Et puis, ce malheureux Quinola n'a pas même le mérite d'être neuf ; rien de ce qu'il porte n'est bien à lui, pas même ses guenilles, pas même

Sa cape en dents de scie et ses bas en spirale ;

Tout cela appartient à notre ancien et joyeux ami, don César de Bazan, qui lui a prêté, avec son manteau, sa gaité, son bon cœur et sa noblesse traînée par les rues. Quand je dis sa noblesse, je vais trop loin, Quinola n'est gentilhomme qu'à la façon de Figaro et de tous les bâtards. C'est encore le marquis de Saverny qui lui a conféré ses titres avec ce fameux axiome :

Car un enfant trouvé de droit est gentilhomme,  
Attendu qu'il peut l'être !

Mais don César de Bazan lui a donné bien d'autres choses encore, ne fût-ce même que son récit d'exposition, plus le nom du duc d'Olmedo, nom fabuleux, inventé pour la fabuleuse grandeur de Ruy Blas, et l'assassinat du même duc, blessé dans la rue, un beau matin.

J'étais là, rien de plus ; pendant les estocades,  
Je marchais en faisant des vers sous les cascades.

Au surplus, je n'ai pas dessein de vous raconter la suite de la pièce. Des entrées, des sorties, trois tableaux dans le prologue, mille lambeaux de scènes dé cousues, recousues, rapprochées, rapiécées çà et là ; des cloches, des processions ; des gens qui se rencontrent où ils ne devraient pas se rencontrer, qui disent ce qu'ils ne devraient pas dire, qui font ce qu'ils ne devraient pas faire, un père qui regarde toujours quelque chose, afin de ne pas gêner sa fille

dans des situations fort délicates, des machines qu'on ne peut pas construire faute d'argent, et qui se trouvent toutes construites dans un coin par deux fripons, une explosion, un couronnement, le saint-office, des prophéties, des oracles, la réclame prédite sous Philippe II, et la révolution de juillet, annoncée par un inquisiteur, rapportez donc cela, si vous pouvez, quand tous ces fragments ont cherché, quatre heures durant, à se rapprocher, sans pouvoir y parvenir ?

Fontanarès a découvert la force de la vapeur au seizième siècle; il veut l'appliquer à la navigation. Pour cela, il lui faut le consentement du roi, un vaisseau de l'état, de l'argent; Quinola lui trouve tout à force d'expédients; mais Fontanarès, qui a prévu les obstacles, n'a pas prévu qu'une fois vainqueur de ses ennemis et de la mer, il verrait un sot, un cuistre ignorant, couronné de sa gloire. A ce moment, blessé dans son amour, blessé dans son orgueil, il a déclaré la guerre à la vérité, qui l'a rejeté de son sein, montre le poing au ciel, comme Rastignac, et s'écrie : Monde, c'est entre nous deux maintenant qu'est la lutte.

La suite à un prochain drame en six actes, qui aboutira également à un troisième, qui ne trouvera pas encore sa conclusion dans le quatrième; mais qui formera peut-être, avec le cinquième et le sixième, une des moindres lucarnes de cet immense édifice qu'élève toujours l'auteur pour escalader le ciel.

Je n'ai pas voulu essayer d'autre analyse. Nulle, en effet, ne vous donnerait une idée suffisante de cet étrange imbroglio, où tout se trouve, depuis Monipodio jusqu'à Philippe II, depuis le calembourg le plus vulgaire jusqu'au mouvement lyrique le plus passionné. Eh bien! le croiriez-vous? de cette confusion de faits et de personnages, de ce langage obscur et inintelligible, jaillissent à chaque instant des traits d'une verve essentiellement bouffonne, des saillies et des boutades d'une singulière portée.

Si M. de Balzac consentait à retrancher de sa pièce toute une partie de luxe, toute une partie superflue; à retrancher le duc d'Osmedo, à retrancher l'inquisiteur, tout ce qui vise à la profondeur, tout ce qui est prétentieux, ennuyeux, inutile, il lui resterait encore bien assez d'éléments pour une pièce des plus curieuses : Quinola, le bandit qui comprend seul l'homme de génie que les envieux, c'est-à-dire toute la société, persécutent; Fontanarès; madame Brancador ébauche trop vraie de la courtisane, vraie de cette vérité honteuse qui n'appartient pas à l'art; Avaloros, autre esquisse incomplète, mais prise aussi d'après nature; don Frégos, imitation exacte comme le reste, mais exacte dans la laideur et la difformité; don Ramon, la médiocrité exaltée de concert par tous ceux qui la méprisent; don Ramon, la création la plus originale de la pièce, celle dont le nom restera peut-être; et, après ce second travail, si ce n'est pas là du Beaumarchais, comme on l'a dit, car il n'y a pas de Beaumarchais sans art et sans style, sans esprit délicat, sans la plus fine fleur de la plaisanterie française, ce sera une comédie satirique, insolente, effrontée, amusante, du Regnard dans la rue, du Lesage dans la boue et du Robert Macaire.

Les acteurs ont bien fait leur devoir; le parterre n'a pas su faire le sien. Le

public s'est comporté, devant les *Ressources de Quinola*, comme il avait fait devant *Cédric*. Il a été malveillant ; il a été dur ; il a été sans indulgence, souvent même sans intelligence. La pièce lui a déplu par ses qualités aussi bien que par ses défauts. Il sifflera toujours ce qui sort, par le haut ou par le bas, de la ligne du médiocre.

Au reste, il y a eu une spirituelle parodie d'une des phrases les plus fameuses de la pièce. Ton maître, dit Monopodio à Quinola, m'a l'air d'entendre mieux la mécanique de l'amour que l'amour de la mécanique. M. de Balzac, a répondu quelqu'un, entend mieux le drame de la mécanique que la mécanique du drame, ]

Ed. THIERRY.

Mademoiselle Louise Bertin vient de composer la musique de six ballades, dont les paroles sont tirées de ses *Glanes* ou des poésies de M. Victor Hugo. Nous en avons entendu quelques-unes après des airs de Gluck et *le Lac* de M. Niedermeyer, et le voisinage de ces chefs-d'œuvre n'a pas été un danger pour les compositions de mademoiselle Bertin. C'est que sa musique est grande et forte, et que les émotions qu'elle produit sont vives et profondes. On retrouve dans ces ballades la haute et sévère inspiration des plus beaux morceaux de Faust et d'Esméralda. Jamais femme n'a possédé les secrets de l'art musical comme mademoiselle Louise Bertin, peut-être parce qu'elle est poète aussi, et c'est en toute vérité qu'un sonnet a dit que Dieu l'avait créée

« Pour chanter sans rivale entre quelques rivaux. »

Les six nouvelles compositions que nous annonçons seront bientôt adoptées dans tous les concerts. Nous en avons surtout remarqué une avec chœurs à quatre parties, qui est d'un puissant effet, et qu'on redemandera souvent.

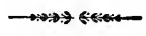
— *Lafont*, ce talent distingué que le théâtre des Variétés ne prodigue pas à son public, vient cependant d'avoir une création nouvelle et des plus heureuses, l'acteur et la pièce se prêtant un mutuel appui. Rien, certes, n'est plus usé sur les scènes de vaudevilles que le personnage de roué de la régence ; mais, comme ce rôle exige beaucoup d'esprit, chaque fois que l'auteur satisfait à toutes ses exigences, le succès est certain ; aussi la *Nuit aux Soufflets* paraîtra-t-elle longtemps sur l'affiche.

— *Tabarin* appartenait de droit au théâtre du Palais-Royal, malheureusement tout illustre qu'il soit parmi ses nombreux confrères, et entre autres Bobèche et Galimafré. Ce favori des anciens habitués du Pont-Neuf arrive un peu tard : Achard cependant l'a rajeuni autant qu'il a pu.

# INSTRUCTIONS DE LA ROYNE MARIE DE MÉDICIS

A SA FILLE ROYNE D'ANGLETERRE,

Faites par le cardinal de Richelieu.



*Nous avons la joie de donner à nos lecteurs une pièce très-importante; c'est la copie des instructions de Marie de Médicis, à sa fille qui allait, en juin 1625, à l'âge de seize ans, épouser Charles Stuart, roi d'Angleterre, depuis le 6 avril de la même année, sous le nom de Charles I<sup>er</sup>; ce prince était alors protestant. La pensée de ces instructions est de la reine Marie, elle-même, et la rédaction est du cardinal de Richelieu, alors conseil intime de Sa Majesté. Certainement, Henriette-Marie de France, dont Bossuet a dit : « Elle était douce, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse... Jamais on n'a douté de sa parole, ni désespéré de sa clémence. » Certainement Henriette-Marie s'est bien pénétrée constamment de la sagesse de ces instructions, rédigées par le plus grand politique des temps modernes. Et quel a été le sort de cette princesse, qui, noble fille de Henri IV, rassurait avec un air de sérénité céleste, un capitaine de vaisseau, inquiet pour elle pendant plusieurs tempêtes successives et lui disait que les reines ne se noyaient jamais! La veuve infortunée de Charles I<sup>er</sup> a fini par manquer de feu, dans sa chambre AU LOUVRE; elle l'avoua au cardinal de Retz. FORCÉE de demander son douaire à Cromwell, cet effroyable et lâche assassin du Roi, répondit qu'elle n'avait pas été reine d'Angleterre, et qu'il n'était rien dû à une concubine.*

*Que l'on rapproche l'esprit pieux, tolérant, admirablement chrétien de ces instructions, qu'on le rapproche de tant de malheurs, de tant d'insultes, et que l'on se demande si plus de bonheur et plus de justice n'étaient pas dus à cette princesse qui avait obéi avec tant de résignation aux instructions qu'on va lire, et dans lesquelles on explique à une Reine, ses devoirs envers Dieu, envers le Roi son époux, envers ses sujets, envers ses domestiques et envers elle-même!*

« Ma fille, vous séparant de moi, je ne me puis séparer de vous. Je vous conserve en mon cœur, en mon soing, en ma mémoire et veux que ce pa-

Dieu vous demeure pour un souvenir perpétuel de ce que je vous suis ; il suppléera à mon deffault, il parlera pour moy, lorsque je ne pourray plus vous parler moy mesme. Je le vous donne dans ce dernier à Dieu que je vous faicts avant que de vous quitter, pour l'imprimer d'avantage en votre esprit, et vous le donne escript de ma propre main, affin qu'il vous soit plus cher et que vous faciez plus d'estat de ce qu'il contient pour votre conduite envers Dieu, envers le roy votre mary, ses sujets, vos domestiques et vous mesme. Je vous dis icy sincèrement, à la dernière heure de notre entretien, ce que je vous dirois à la dernière heure de ma vie, si, lors, je vous avais proche de moy. Je considère à mon grand regret que vous n'y pouvez être, et que la passion qui se fera lors de vous et de moy est anticipée par ce partement qui nous sépare pour longtemps.

Vous n'avez plus sur la terre que Dieu pour père, qui le sera à jamais puisqu'il est éternel. C'est de luy que vous tenez l'estre et la vie, c'est luy qui, vous ayant faict naistre d'un grand Roy, vous met aujourd'huy une couronne sur la teste et vous établit en Angleterre, où vous devez croire qu'il veut que vous le serviez et y faciez votre salut.

Qu'il vous souviene, ma fille, chaque jour de vostre vie, qu'il est vostre Dieu et qu'il vous a mis sur la terre pour le ciel et vous a créée pour luy mesme et pour sa gloire. Le feu Roy, votre père, a desjà passé : ce n'est plus icy bas qu'un peu de poudre et de cendre cachée à nos yeux. Un de vos frères a faict de mesme dès son enfance. Dieu qui l'a retiré de si bonne heure vous a réservée au monde pour vous y combler de ses bienfaits ; mais comme il vous avantage de cette sorte, il vous oblige aussy à lui en rendre pleine recognoissance, estant juste que les devoirs augmentent à proportion que les grâces et les faveurs sont plus grandes et plus signalées. Donnez-vous bien garde d'abuser de celles qu'il vous faict, puisque la grandeur, la bonté et la justice de Dieu sont infinies ; employez toute la force de vostre esprit à adorer sa puissance suprême, à aimer son incroyable bonté et craindre son exacte et rigoureuse justice, laquelle il faict ressentir à ceux qui se rendent indignes de ses grâces. Recevez, ma fille, ces instructions de ma bouche. Commencez et finissez chaque journée en vostre oratoire par ces bonnes pensées, et là, en vos prières, prenez résolution de conduire le cours de vostre vie selon les loix de Dieu, et non selon les vanités du monde qui n'est à chacun de nous qu'un moment duquel dépend une éternité que vous devez passer en paradis avec Dieu, si vous faictes bien, ou en enfer avec les esprits malins, si vous faictes mal.

Souvenez-vous que vous estes fille de l'Église, et que c'est la première et principale qualité que vous ayez et que vous aurez jamais ; c'est elle qui vous donne entrée au ciel. Les autres dignités, comme venant de la terre,



ne passent point la terre ; mais celle-cy, comme venant du ciel, remonte à sa source et vous eslève. Rendez grâces à Dieu chaque jour de ce qu'il vous a faite chrestienne et Catholique. estimez ce bienfait comme il le mérite et considérez qu'ainsy qu'il nous est acquis et communiqué par les travaux et par le sang précieux de son fils unique Jésus-Christ, notre Sauveur, il doit estre aussy conservé par nos peines, mesme au prix de nostre sang, s'il en est besoing. Offrez vostre âme et vostre vie à celui qui vous a créée par sa puissance et rapchetée par sa bonté et miséricorde. Priez-le et faites-le prier incessamment qu'il vous conserve le don précieux de la foy et de la grâce et qu'il luy plaise que vous perdiez plustôt la vie, que d'en deschoir. Vous estes petite fille de saint Louis ; je veux que vous receviez de moy en ce dernier à Dieu la mesme instruction qu'il recevoit souvent de sa mère, qui luy disait qu'elle aymoit mieux le voir mourir que de le voir offenser Dieu, qui est nostre tout et nostre vie. C'est ceste instruction qui a commencé à le faire saint et qui l'a rendu digne d'employer sa vie et sa couronne pour le bien de la foy et l'exaltation de l'Église. Soyez, à son exemple, ferme et zellée en la religion qu'elle vous enseigne, pour la défense de laquelle ce saint, votre bisaïeul, a exposé sa vie et est mort saint et fidel, parmy les infidèles et pervers. N'escoutez et jamais ne souffrez qu'en vostre présence on dise rien de contraire à vostre créance et à vostre religion. Nous avons les promesses du feu roy de la Grande Bretagne et du Roy, son fils, qu'on ne le fera pas ; mais il est besoing que vous apportiez de vostre part une si ferme résolution et une telle sévérité en ce point, que si quelqu'un voudrait entreprendre le contraire, il aperçoive aussitost que vous ne pouvez souffrir cette licence. Vostre zelle et vostre courage seront très-bien employés en ce subject et dans la connoissance que vous avez de ce qui est nécessaire pour vostre salut ; vostre humilité sera estimée si vous fermez les oreilles au propos qu'on voudroit vous tenir de la religion, remettant à l'Église d'en parler. Pour vous, persévérez en la simplicité de la foy, sur quoy pour vous affermir de plus en plus vous ouvrirez votre esprit à ceulx qui ont le soing de vostre conscience, pour leur rendre compte de tout ce qui la regardera. Fréquentez les sacrements qui sont la vraye nourriture des bonnes âmes, et communiez tous les premiers dimanches des mois, toutes les festes de nostre seigneur Jésus-Christ et celles de sa Sainte-Mère, à laquelle je vous exhorte d'avoir une dévotion particulière. Vivant ainsy vous ferez des œuvres dignes de la foy que Dieu vous a empreinte et que vous devez conserver beaucoup plus chèrement que vostre propre vie. — Ayez soing de protéger envers le roy, vostre mary, les catholiques, afin qu'ils ne retombent plus dans la misère d'où ils sont sortis par le bonheur de vostre mariage. Soyez enverseux une Esther qui eust ceste grâce de Dieu d'estre la

deffense et la délivrance de son peuple envers son mary Assuérus. Par eux Dieu vous bénira mesme dez ce monde, vous fera en leur faveur beaucoup de grâces et tiendra fait à luy mesme ce que vous ferez en leurs personnes. Ne les oubliez pas, ma fille, Dieu vous a envoyée en ce pays pour eux, car c'est son peuple, et son peuple qui a souffert depuis tant d'années. Recueillez-les avec charité, écoutez-les avec facilité, protégez-les avec assiduité, vous le devez; car ils sont recommandables, non seulement à cause des afflictions qu'ils ont receues mais encore davantage à cause de la religion pour laquelle ils ont paty. En vous recommandant ceux-cy, je n'entends pas que vous oubliez en vos charitez et en vos faveurs ceux mesme qui sont d'une aultre religion; car c'est assez qu'ils soient en affliction pour vous obliger à les secourir, et puisque Dieu vous fait leur Royne, il vous oblige conséquemment à les assister, et vous le devez faire d'autant plus volontiers que vous devez les édifier par cette voye et les disposer charitablement à sortir de l'erreur où le malheur du siècle les a portés plus que leur propre volonté, en quoi peut-estre vostre assistance leur donnera subject de se convertir à Dieu, en sorte qu'un jour ils vous précéderont au royaume des cieux.

Après Dieu et la religion qu'il a establie au monde, pour vous donner moyen de le servir et d'opérer vostre salut, vostre premier devoir c'est au Roy auquel Dieu vous a liée par le sacrement du mariage. Ayez-le comme vostre espoux et l'honorez comme vostre Roy, sans que l'amour diminue le respect, ni le respect l'amour que vous luy devez. Ayez toujours une familiarité respectueuse envers luy, le considérant vostre chef, rendez-vous douce, humble et patiente en ses volontés, mettant vostre contentement non à vous satisfaire mais à le contenter, que s'il y avait quelque chose à donner à Dieu, en cela vous le devez et si vous le faites, Dieu vous bénira en la terre et au ciel.

Prenez auprès de luy d'autant moins d'autorité en apparence que plus il se portera par sa bonté à vous en donner en effet. Vostre soing doit estre de l'aymer et honorer, et non pas de *régner*. Ne faites du tout rien que vous pensiez luy déplaire tant soit peu; que vostre conduite luy témoigne comme après Dieu tout vostre désir est de luy plaire. Soyez fidèle et secrete en ce qu'il voudra vous communiquer: c'est ainsy que vostre amour doit estre réglé et conduict envers luy; amour sincère, humble et fidel, amour honnête et respectueux; vous luy devez encore une aultre sorte d'amour, c'est un amour chrestien, ayant son âme et son salut, l'ayant pour le ciel et non pour la terre. Par cette sainte affection, priez chaque jour et faites prier Dieu extraordinairement pour luy à ce qu'il daigne le tirer à la vérité de la religion en laquelle et pour laquelle mesme est morte sa grand' mère. C'est

un souhait qu'elle a dans le ciel pour son petit fils et ce doit estre vostre ardent désir en la terre, c'est un des desseings de Dieu sur vous qui veult faire en vos jours une aultre Berthe, fille de France comme vous et royne d'Angleterre comme vous, laquelle obtint par sa saincte vie et par ses prières le don de la foy à son mary et à cette ville en laquelle vous allez entrer; par ce saint désir vous devez faire effort à vous mesme en plusieurs choses qui seront peut estre difficiles à vostre humeur, mais vous estes obligée de vous oublier pour vous rendre davantaige à celuy à qui Dieu vous donne, et pour lui complaire en ses humeurs et volontés; j'entends, ma fille, hors ce qui concerne la religion, car en ce point vous devez avoir et montrer de bonne heure tant de constance et de fermeté que vous ne craigniez pas de lui dire hardiment et franchement que vous aymeriez mieux mourir que de vous relâcher la moindre chose du monde en ce qui est de vostre religion. Il vous en estimera davantage estant certain que s'il voyait que vous manquassiez à Dieu à son occasion, il croirait aisément que vous manqueriez encore plus facilement à luy mesme, puisqu'il n'est rien que l'ombre et l'image de Dieu. Pensez-y bien, ma fille, et vous souvenez qu'il y va de vostre salut et de vostre éternité. La crainte de ce péril est la seule chose qui me fait trembler en vous laissant, ce qui m'a souvente fois arrêtée dans le traité de ceste alliance. J'ay mon recours à Dieu et je le supplie qu'il vous préserve de ce danger et que jamais vous n'écoutez la voix du serpent qui a séduit Ève et qui vous voudrait séduire. Il ne peut entrer en ma pensée que ce malheur vous arrive, et j'espère de la bonté de Dieu que cela ne sera jamais; mais s'il arrivait, j'ai horreur de penser que je serais contrainte de donner ma malédiction à une personne qui m'est si chère, ne vous pouvant tenir pour ma fille qu'autant que vous demeurerez fille de Jésus Christ et de son Église hors de laquelle il n'y a point de salut.

L'amour que vous devez au Roy, vostre mary, vous oblige d'aymer ses subjects et son royaume: soyez doncques prompte et facile à bien faire à ses subjects, à leur donner accès envers luy et à leur procurer en toute occasion tout le bien qui vous sera possible, et comme Dieu vous a faite leur Royne, rendez-vous leur Mère et qu'ils reconnoissent en vous ces deux qualités. Le mariage vous donne l'une et vostre bonté envers eulx vous doit donner l'autre qui vous rendra beaucoup plus aymée et honorée; vostre qualité de Royne vous lie à l'Angleterre, et, partant, vous devez désormais en considérer les intérêts et parce qu'un des principaux est d'être inséparablement unie avec ce royaume à qui ceste union importe esgalement, vous estes obligée de vous rendre le lien et le ciment de ces deux couronnes et contribuer en tout ce que vous pourrez à leur bien mutuel. Il vous sera d'autant

plus aisé de satisfaire en ce point aux obligations de vostre nayssance et de vostre mariage, que vous n'aurez qu'à suivre l'inclination et la bonté et intelligence qui est entre deux roys, dont l'un est vostre frère et l'autre vostre mary.

Ce que je vous ai dit jusques icy regarde vos devoirs principaux envers Dieu et la religion, envers le Roy et le royaume, il me reste encore à vous entretenir de ce que vous devez à vos domestiques et à vous mesme. Ayez soing que tous vos domestiques, excités par vostre exemple, rendent à Dieu et à la religion ce qu'ils doivent, et qu'ils soient remarquables en l'intégrité des mœurs. Vous pouvez assurément croire que s'ils servent bien Dieu, ils vous serviront bien; qu'ils sachent, je vous prie, que vous ayez cette créance et que vous ne pouvez aultrement prendre confiance en eulx. Ne souffrez entre eulx aucune personne vicieuse, dont le mauvais exemple attirerait sur vous et l'indignation de Dieu et le mespris des hommes. Traitez bien vos serviteurs et les ayez esgalement, ne faisant aucune différence dans vostre bienveillance et vos bienfaits, que celle que le mérite et la vertu y apporteront. Ainsy ils vous honoreront et serviront comme Maistresse, et vous recognoitront et aymeront comme Mère.

Pour ce qui est de vostre particulier, ma fille, soyez un exemplaire d'honneur, de vertu et de modestie. Que vostre port, vostre regard et vostre maintien marquent l'honnêteté, la pudicité, la débonnairété mesme, en un mot la dignité de votre naissance et du rang que vous tenez. Ayez une douceur accompagnée d'une gravité royalle. Usez d'une très-grande discrétion en la licence que la façon de vivre d'Angleterre donne aux dames, qui y ont aultant de liberté, comme elles ont de contrainte en d'autres royaumes. Comme vostre nayssance vous tient relevée par dessus les personnes ordinaires, vous le devez aussy être en vostre façon de vivre, vous conduisant en sorte que cette retenue que je vous conseille d'observer paraisse en vous non forcée mais naturelle. Soyez officieuse et presque respectueuse envers tous, n'offensant jamais personne; faictes qu'ils cognoissent que l'auctorité que vous avez par dessus eux est pour leur bien faire et non pour les déprimer et offenser. Bannissez de vostre personne la médisance et la moquerie usées ordinairement en la cour des grands, qui diminuent l'affection des subjects envers leur prince. — Je ne finirais jamais si je n'arrétais les mouvements de mon cœur, tant je suis esmeue et remplie de diverses pensées : il faut achever, il faut que je vous laisse partir! que je donne lieu à mes pleurs et que je prie Dieu de vous inspirer pour moy ce que je ne puis vous dire et que mes larmes effaceraient, si je pouvais l'escrire. Adieu, ma fille, je vous laisse et vous livre en la garde de Dieu et de son ange; je vous donne à

Jésus-Christ, son fils unique, votre seigneur et rédempteur. Je supplie la Vierge, de laquelle vous portez le nom, de daigner estre mère de votre âme en l'honneur de ce qu'elle est mère de nostre divin Sauveur. Adieu encore une et plusieurs fois, vous estes à Dieu, demeurez à lui pour jamais, c'est ce que je désire du plus profond de mon cœur.

Ma fille, vostre bien bonne et très-affectionnée mère.

MARIE.

Amiens, 15 juin 1625.



Nous avons donné dans le dernier numéro (*France Littéraire, tome IX, première livraison*), un dessin représentant une vierge en bois sculpté et doré qui fait partie des nombreuses richesses de l'église de Saint-Jean-et-Paul à Venise.

Il y a beaucoup de monuments de ce genre en Italie : on les porte dans des processions solennelles, et c'est un honneur d'être admis au nombre de ceux qui soutiennent sur leurs épaules ce fardeau sacré. Peu d'observateurs ont pensé à prendre sur leur album un souvenir de ce genre de travail, qui d'ailleurs est souvent caché dans le sanctuaire, et n'est pas tous les jours exposé aux regards du public.

Il appartenait à un amateur pieux et délicat comme M. le comte de Turpin-Crissé de ne pas imiter l'insouciance ou l'oubli de tant de voyageurs. Ce membre de notre académie des Beaux-Arts, l'une des plus florissantes académies de l'Europe, a voulu nous rapporter une reproduction exacte de la vierge de Saint-Jean-et-Paul. Il n'a rien oublié, pour que la grâce naïve des têtes, l'élégance de ce curieux monument, la magnificence des détails et des draperies fussent convenablement retracés.

Rapporter d'un pays étranger des chefs-d'œuvres inconnus, est un avantage que tous les artistes ambitionnent ; mais savoir, parmi ces chefs-d'œuvres, choisir ce qui est touchant, ce qui émeut, ce qui purifie l'âme, n'appartient qu'à un goût exercé qui comprend les appréciations fines et douces et qui veut généreusement faire jouir la patrie de nouveaux plaisirs et de curieux sujets qu'elle n'aurait pas encore admirés.

---

Les membres du Comité central de Terre-Sainte et de Syrie, présidé par M. le Marquis de Pastoret, ayant adressé aux RR. PP. gardiens de la Terre-Sainte à Jérusalem une lettre où on leur demandait des informations sur les besoins et la situation des Saints lieux, ont reçu la réponse suivante écrite en langue française :

Messieurs,

Les lettres que vous nous avez fait l'honneur de nous adresser, ont beaucoup soulagé nos cœurs, qui sont remplis d'amertume à cause des malheurs qui nous accablent, de jour en jour plus affligeants. Votre zèle pour la foi catholique, votre attachement au tombeau du Seigneur, vos pieuses sollicitudes pour ces Saints lieux, vos expressions toutes pleines de charité fraternelle, nous montrant vos cœurs excellemment disposés à abriter nos douleurs, d'un côté nous encouragent à espérer bien des choses avantageuses à notre sainte religion, mais de l'autre, nous rendent impuissants à vous témoigner la gratitude et la reconnaissance qui vous seraient particulièrement dues.

Oui, Messieurs, ce n'est que Dieu qui a pu vous inspirer ces intentions dans ces temps si malheureux pour nous. Nos plus grands ennemis, qui n'étant pas contents de nous avoir ravi une bonne partie des sanctuaires qui étaient à nous, principalement la grande église de Bethléem, la grotte des Bergers et le tombeau de la très-sainte Vierge, font aussi tous leurs efforts pour nous ôter les autres, que nous avons maintenant. Au temps même où nous concevions de bonnes espérances de recouvrer ces Sanctuaires, nos ennemis ont fait publier un firman du Grand-Seigneur, qui leur donnait le pouvoir de restaurer ceux qui sont en commun, ainsi que ceux qui sont seulement à nous, sans doute pour y acquérir un plein droit. Nous leur avons répondu devant le gouvernement, que ce pouvoir a été donné injustement; car les Sanctuaires n'appartiennent pas au Sultan, mais

à l'Europe, de qui nous les avons reçus en dépôt et en garde. La chose a été suspendue jusqu'à présent; ce qui en arrivera, Dieu seul le sait.

Ils en ont fait publier un autre, qui défend aux différentes nations de changer de religion, auquel nous n'avons pu répondre, sachant bien que nous sommes au milieu des infidèles. Cependant une grande douleur s'est emparée de nos cœurs, quand nous nous sommes vu retrancher tous les moyens de dilater notre foi catholique, et d'autant plus que nous sommes empêchés de regagner plusieurs de notre nation, que l'argent ennemi a achetés depuis quelque temps, et qui d'ailleurs désireraient beaucoup de revenir à nous, Dieu, par sa grâce, leur ayant fait connaître la fausseté de cette hérésie.

Peut-être, Messieurs, vous n'ignorez pas les insultes que des hommes recommandables reçurent d'eux, lorsqu'en compagnie d'autres personnages de votre nation ils vinrent ici pour se bien informer de notre position; mais toutefois il ne sera pas inutile de vous en renouveler le souvenir; ils étaient allés tous ensemble, par notre conseil, à un village nommé Beitgialla, où nous avons acquis de nouveaux catholiques, et où nous avons établi des écoles de garçons et de jeunes filles. Là faisant de justes reproches à un prêtre, et à d'autres de sa suite, à cause des persécutions qu'ils font souffrir à nos pauvres catholiques, ils leur fut répondu d'une manière bien orgueilleuse; de sorte que ces hommes recommandables qu'on respecte partout, les ayant menacés de faire punir leur hardiesse, ils se moquèrent d'eux.

Hélas! nous venons d'entendre qu'ils ont frappé à coups de bâton le maître et la maîtresse de ces écoles, à cause d'une petite maison que nous avons louée sous le nom d'un domestique à nous, de peur qu'ils ne favorisassent les projets que nous avons faits pour le bien de nos catholiques; ensuite qu'un de ces méchants en a volé la clef, et peut-être que nous ne finirons pas encore de recevoir de plus mauvaises nouvelles.

Vous voyez bien, Messieurs, jusqu'à quel point parvient la malice de nos ennemis contre nous; d'autres auront presque la moitié de Jérusalem à leur disposition: ils ne cessent jamais de bâtir où ils veulent, sans que personne leur dise un mot; et aussitôt que nous voulons louer, ou acheter quelque local en faveur de notre foi, aussitôt qu'ils nous voient mettre des pierres pour bâtir, ou pour réparer dans quelque endroit où il y en est be-

soin, on fait tous les efforts pour nous l'empêcher injustement. D'ailleurs nous n'avons pas manqué d'avoir recours au gouvernement supérieur dans ces occasions, et dans d'autres semblables; mais bien des fois la raison n'a rien valu, car ils l'ont corrompu et ils le corrompent toujours avec de l'argent

Cependant ce qui nous afflige le plus, c'est que Constantinople est bien froide pour nous, l'expérience nous l'apprend clairement. Toutes les autres nations ont obtenu ce qu'elles ont voulu, tandis que c'est bien peu ce que nous avons pu obtenir de ce souverain tribunal; et ce peu qui nous a été accordé, ou nous ne l'avons pas pu mettre à exécution, ou cela n'a été qu'après bien des combats, des inquiétudes, et de grandes dépenses.

Ces lieux sont véritablement Saints, mais d'un autre côté, Messieurs, y séjourner devient une douleur abominable : la raison vaut très-peu, et l'argent, dominant, foule aux pieds les droits les plus sacrés de vérité et de justice; d'ailleurs nous ne pouvons pas améliorer notre sort par cette voie, parce que si nous offrons aux Turcs, par exemple, deux mille francs, les autres leur en donnent quarante mille; ces loups ont des millions à leur compte ramassés par voie de mensonges, de sacrilèges, et d'incroyables tromperies, par lesquels ils dépouillent leurs pauvres Pèlerins.

Voilà, Messieurs, dans quelle affreuse position nous nous trouvons; voilà comment notre sainte foi est maltraitée en Palestine. C'est pourquoi étant appuyés à la bonté de vos cœurs tendres et religieux qui nous accordent toute la liberté de vous expliquer nos malheurs, nous avons recours à vous, tels que les enfants l'ont à leur père; de toute l'énergie de nos âmes, nous vous prions humblement de remédier à ces maux, qui avec nous affligent beaucoup notre bonne mère la religion catholique, qui ne cesse jamais de pleurer en voyant ses ennemis s'élever tous les jours triomphants sur ses ruines. Sans un puissant secours nos affaires iront de pis en pis, jusqu'à ce que nous soyons chassés honteusement de ces Saints lieux.

L'œuvre est grande; mais, ils ne vous manqueront pas les moyens pour amener à bien vos pieuses sollicitudes; elles seront toujours bénies du ciel et de la terre : elles seront bien récompensées de notre bon Dieu, à qui nous ne cesserons d'adresser souvent nos prières à votre avantage.



Agréer maintenant, nous vous en prions, les plus sincères sentiments de respect, de gratitude et de dévouement avec lesquels nous sommes et serons toujours,

Vos très-humbles serviteurs en Jésus-Christ,

*En l'absence du très-révérend Père,*

Fr. Joseph-Maria RODAL, *Vicario-Custodial de Terra-Santa.*

Fr. Miguel PABLOS, *Procurador-General de Terra-Santa.*

Fr. TRIFON-LOPEZ, *Dnc de Terra-Santa.*

Fra GIOVANNI LATTE, *di Sardegna, Dis. di Terra-Santa.*

Fra CAMILLO, *di Napoli Discreto di Terra-Santa e Curato.*

Fra MARIANO, *di Firenze, Discreto di Terra-Santa.*

Jérusalem, de notre couvent de Saint-Sauveur, 20 janvier 1842.

---

---

---

## PEINTURE.

---

### DES ORIGINAUX ET DES COPIES.

---



La connaissance des tableaux se divise naturellement en deux branches : premièrement, il s'agit de discerner si le tableau qu'on examine est original ou si ce n'est qu'une copie ; ce point éclairci, il faut trouver l'école à laquelle il appartient, et enfin le maître qui en est l'auteur.

Un tableau original a toujours quelque prix, quand même le peintre en serait médiocre. Une copie, à moins d'être ancienne, contemporaine du chef-d'œuvre qu'elle représente, faite sous les yeux du maître et retouchée par lui, n'a qu'une valeur subalterne : l'important est donc de distinguer les originaux des copies. Avant de s'attacher à deviner le nom de l'artiste, il faut d'abord s'assurer par un examen attentif que le tableau que l'on a sous les yeux est une composition et non une reproduction ; et ce premier point est quelquefois fort difficile à décider, surtout lorsqu'il s'agit de vieilles peintures que la fumée des siècles, l'épaisseur des couches de vernis, la carbonisation des couleurs, ne laissent entrevoir qu'à travers une espèce de voile qui émousse la touche, empâte le travail du pinceau, et affaiblit les signes caractéristiques d'un maître ou d'une école.

A travers ce verre jaune que le temps pose sur les anciennes toiles, de médiocres peintures prennent quelquefois une apparence magistrale, une intensité de coloris dont il faut se défier ; les défauts de dessin disparaissent dans l'incertitude des contours noyés et perdus sous une brume de tons bitumineux ; les tons clairs, épargnés par la carbonisation, étincellent étrangement et prennent un pétillant particulier ; les parties grises deviennent blondes ; tout se rechauffe, se dore et prend une valeur merveilleuse. C'est

ce qui rend le commerce des vieux tableaux si plein de chances, de hasard et de déceptions. Cependant la vétusté n'empêche pas de reconnaître un original d'une copie, quoique cette distinction soit beaucoup plus facile pour des ouvrages modernes.

Les ouvrages des dessinateurs sont beaucoup plus aisés à copier que ceux des coloristes proprement dits. Soit par le calque ou tout autre moyen mécanique, l'on arrive à reproduire exactement les lignes d'une composition; la sécheresse des contours les rend plus saisissables. Le modelé fondu, l'absence de touche et de caprice dans le pinceau, la généralité des tons locaux, donnent des facilités au copiste, qui, une fois le ton rencontré, n'a plus qu'à en poursuivre les dégradations du clair au sombre. La contrefaçon des coloristes offre plus de difficulté : leur dessin vague et flamboyant, leurs contours *flou*, les transparences obtenues par des frottés, les tons vierges transportés tout vifs de la palette sur la toile et posés au premier coup, les rehauts étincelants, les touches brusques, les teintes égratignées, le faire grenu ou lavé, selon la nature des objets, les glacis chauds sur un champ froid, ou froids sur une préparation ardente; toutes ces ressources de la palette et de la brosse, sans compter le hasard de la pâte et du travail, rendent très-épineuse la tâche des copistes et des faussaires; aussi les copies des tableaux italiens sont beaucoup plus difficiles à reconnaître que les copies des tableaux flamands.

Pour en revenir à notre point de départ, à quels signes peut-on distinguer un original d'une copie? Ces signes, reconnaissables pour l'amateur exercé, exigent beaucoup de tact et de délicatesse de la part de celui qui les examine.

Une peinture originale a dans l'aspect quelque chose de libre et de franc, de négligé et de savant à la fois, que n'a pas une copie, si bien faite qu'elle soit. Dans le tableau original on voit que l'idée partait de la tête du peintre, et venait de son cerveau à sa main sans passer par ses yeux. Dans quelques endroits la touche est incertaine; on comprend que le peintre n'est pas encore décidé, qu'il hésite, qu'il cherche, et s'y reprend à plusieurs fois pour exprimer ce qu'il a dans l'esprit. On distingue la partie abandonnée au hasard et aux bonnes fortunes du travail, de la partie voulue, arrêtée d'avance par la composition. L'artiste n'étant pas soumis à la gêne de la reproduction, les contours ont la liberté et la souplesse du premier jet, et l'on voit qu'ils n'ont pas été calculés pour reproduire un patron donné. Les touches lumineuses des cheveux sont nettes, vives, emportées hardiment; les points visuels francs et purs; *l'œil* des draperies, les cassures des plis, se distinguent par l'aisance et le caprice; les extrémités sont touchées avec finesse; l'aspect général a plus de mouvement; tout se ressent de la présence de

l'esprit créateur, et en même temps de l'imitation immédiate de la nature : un original remue, une copie est immobile. Le poli du travail remplace cette fleur de vie qui recouvre les ouvrages des maîtres.

Le copiste même le plus habile a toujours quelque chose de plus exact, de plus régulier, de plus froid et de plus fini que son modèle ; obligé de repasser sur le même sillon, sa main s'appesantit, son œil se trouble, il reste au-dessous ou au-dessus, en deçà ou en delà. Il est plus gris, plus violet, plus jaune ou plus rouge que son modèle. Ses lumières fatiguées se plombent, ses demi-teintes s'épaississent, ses ombres travaillées et reprises perdent de leur transparence. Les touches de sentiment, les plus difficiles à imiter, n'offrent pas la franchise et l'aisance du modèle ; les contours sont plus arrêtés, plus secs ; ils n'ont pas cette moelleuse incertitude que répand la brosse du maître. Quelque chose de contraint, de gêné, décèle toujours le copiste.

Cependant, surtout pour l'école italienne, les faussaires, les copistes, les imitateurs et les faiseurs de pastiches ont porté l'illusion au plus haut degré, et peuvent déjouer les connaisseurs les plus habiles. Leurs copies souvent contemporaines, et dont le temps a fait disparaître les imperceptibles différences, ne sauraient se discerner des originaux. De là naissent bien des illusions, bien des orgueils, qui se dissiperaient peut-être si le collationnement des différentes *épreuves* du même tableau était possible. Des copies ont été vendues à des prix tels que l'on hésite vraiment à douter de leur authenticité. En général, l'on peut dire que, hors les sept ou huit Musées royaux ou princiers, où la généalogie des tableaux se conserve depuis le jour où ils sont sortis de la main du peintre, toutes les toiles que l'on attribue aux grands maîtres italiens ne sont que d'anciennes copies. L'on connaît l'anecdote du grand portrait de Léon X, de Raphaël, copié par André del Sarto avec une telle perfection, que Jules Romain, qui pourtant avait travaillé aux draperies, ne put le reconnaître, et qu'il fallut que Vasari lui fit voir les marques que l'on avait mises exprès pour distinguer la copie de l'original. Se tromper de la sorte ne serait pas un grand malheur, avoir un André del Sarto au lieu d'un Raphaël ; on s'en consolerait aisément ; mais les faussaires, sans être aussi illustres, savent acquérir un degré d'illusion suffisant pour tromper même les plus fins amateurs. C'est cela qui explique l'énorme quantité de tableaux attribués aux maîtres, et que leur vie entière n'aurait pas suffi à ébaucher.

Raphaël a été copié, imité de la façon la plus exacte et la plus étonnante par Périno del Vaga, par Timothée d'Urbino. Jules Romain, André del Sarto, François Penni, Pellegrin de Modène, et bien d'autres moins connus.

Christophe Ghérardi copiait admirablement Jules Romain, aux tableaux duquel il avait souvent mis la main.

Titien, avec son immense réputation, devait exciter les efforts des imitateurs : la plupart des tableaux qu'on lui attribue, même en Italie, ne sont pas de sa main. Son élève, Girolamo di Tiziano, a fait des tableaux qui passent pour être du maître lui-même ; il a été copié par Orazio Vecelli, son fils, son neveu Marco Vecellio, et par Damiano Mazzo, de Padoue ; par Bonifacio, Vénitien, disciple du vieux Palma, et enfin par Buonvicino, dit le Moretto, qui a fait d'admirables portraits fréquemment pris pour des Titien.

Chaque maître célèbre a ainsi sa pléiade de copistes, de faussaires et d'imitateurs, gens d'un mérite éminent, et qui seraient des maîtres eux-mêmes, s'ils ne s'étaient pas attachés à la reproduction de l'œuvre des autres.

Si nous voulions effrayer les possesseurs de galeries et de tableaux anciens, nous pourrions pousser cette nomenclature à l'infini.

Alessandro Mari, de Turin, copiait les anciens maîtres ; Andréa Commodo, de Florence, n'eut pas son pareil pour imiter les tableaux célèbres ; et, comme il vécut 78 ans, il eut le temps de donner beaucoup de Sosies aux originaux. Giulio Césaire Milani, Bernardino Césari, frère du chevalier d'Arpino, copiaient les dessins de Michel-Ange avec une telle exactitude, qu'il était difficile, de son temps, de les distinguer de ceux du maître.

Ercolino da Castel a copié si merveilleusement les ouvrages du Guide, qu'il est souvent arrivé au maître de confondre la copie avec l'original. Ercolino ne voulait pas faire de tableaux de son chef, quoiqu'il en fût très-capable. Il répondit au pape, qui le pressait de peindre une toile originale, qu'il était copiste et voulait rester copiste.

Jacques Jordaens a contrefait les Italiens, et surtout les Vénitiens. Luca Giordano a fait des Raphaël que nous avons vus à Madrid et qui tromperaient les plus habiles.

Giovanni et Girolamo da Ponte, fils de Bassan, passèrent leur vie à copier les tableaux de leur père, qui, à cette époque, avaient beaucoup de succès. L'Espagne est infestée de ces éternelles reproductions. Quelques copistes se consacraient exclusivement à la reproduction d'un maître. Jacopo da Empoli avait choisi André del Sarto ; Léonardo Corona s'était attaché à Titien, et ils étaient arrivés à une perfection d'exactitude vraiment prodigieuse. Marietta Tintoretta, fille de Tintoret, a copié, à s'y méprendre, les tableaux de son père, et a fait des portraits originaux qui ne se distinguent pas des célèbres portraits de Robusti.

D'autres n'y mettaient pas tant de façons et avaient en quelque sorte des manufactures de copies. Rocca de San Silvestro, à Venise, vers la fin du seizième siècle, avait à ses gages un certain nombre de Flamands qu'il employait spécialement à contrefaire les Vénitiens.

Ces copies étaient ensuite envoyées dans les pays étrangers où l'on n'avait pas les originaux sous les yeux et où la fraude devenait plus facile.

On ne s'arrêta pas là. Les copistes devinrent tout bonnement des faussaires. Terenzio da Urbino, qui vivait au commencement du dix-septième siècle, fut un des plus habiles. Il choisissait de vieux panneaux, les peignait, les vernissait, les enfumait, et leur donnait une telle couleur de vétusté que les plus experts y étaient trompés.

Les maîtres hollandais et flamands sont plus difficiles à imiter. Ils ont une transparence de couleur, une vivacité de ton qui est l'écueil des copistes. La fougue des Flamands, la patience des Hollandais ne s'imitent pas du premier coup; il ne s'agit plus ici de ces nobles airs de tête, de ces grandes et fières tournures, de ces beaux jets de draperies des maîtres italiens, qu'on peut dérober avec un poncis et transporter tout entiers sur une autre toile. Chaque peintre hollandais ou flamand a sa touche spéciale, son coup de pinceau particulier, reconnaissable en quelque sorte comme une écriture ou un parafe; il faut attraper la liberté du jet, l'aisance de cette touche, sans quoi, avec toute l'exactitude possible de valeur et de ton, l'imitation ne serait pas complète. Il ne s'agit pas de transcrire le sens de la lettre, il faut encore reproduire le caractère de l'écriture. Une copie d'un maître hollandais, parfaitement exacte, est pour ainsi dire égale à l'œuvre du maître lui-même, puisque le mérite des tableaux de cette école consiste surtout dans la chaleur du coloris et l'esprit de la touche, et qu'elle n'a rien de cette poésie sublime qu'inspire l'école italienne.

En France, l'on connaît la fabrique de Boucher, de Lancret, et de Watteau, qui se tenait sur le Pont-Neuf. Vous voyez que tous les temps et toutes les écoles ont eu leurs imitations. Nous ne parlons pas ici de l'école espagnole, à la mode depuis quelques années seulement, et dont les tableaux n'avaient pas jusque-là franchi les Pyrénées. Les contrefacteurs et les faussaires ne sont pas moins nombreux de l'autre côté des monts. Il y a dans Séville des manufactures de Murillo à l'usage des Anglais, et Ribera compte une foule de copistes très-adroits.

Cependant, malgré l'habileté des faussaires, il est possible de discerner les ouvrages des maîtres en étudiant attentivement la façon dont ils ébauchaient, dont ils peignaient, leur touche, leur dessin, leurs habitudes et même leurs défauts. Ceux-ci ébauchent en grisaille, ceux-là en détrempe; d'autres en lavis de bitume ou de terre d'ombre; quelques-uns peignent en

pleine pâte, d'autres avec des glacis; c'est à l'amateur à faire toutes ces remarques et à les réunir à celles que nous a léguées la tradition.

Si de ces considérations nous voulions descendre à des remarques matérielles, deux choses pourraient encore utilement nous guider dans nos recherches : l'étude des couleurs, des panneaux et des toiles qu'employaient ordinairement les maîtres. Il y a sur ce sujet toute une suite de remarques qui ont été faites, et de traditions conservées par les écrivains ou par les tableaux inachevés à divers états qui nous ont été laissés par les grands artistes.

Avant Raphaël, et dans une partie du XVI<sup>e</sup> siècle, les peintres italiens ont peint sur panneaux ; ils étaient généralement en bois de peuplier, quelquefois en bois de cèdre ou de sapin, les joints maintenus avec soin par une bande de toile collée à la colle de fromage, qui était d'une grande solidité. Titien a peint souvent, ainsi que Tintoret et Paul Véronèse, sur des toiles, où l'impression se faisait comme sur les panneaux, en détrempe ou en plâtre (plâtre éteint, broyé avec de la colle animale). Dans les Pays-Bas, l'usage des panneaux s'est conservé plus longtemps. On sait tous les soins qu'apportaient à cet article les précieux peintres hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle, qui ont aussi peint sur cuivre étamé.

Il y avait à Anvers une célèbre fabrique de panneaux ; ils étaient marqués ordinairement, avec un fer chaud, de deux mains arrachées et croisées, qui sont les armes de la ville d'Anvers, nommée en flamand Antwerpen, c'est-à-dire main coupée; elle en faisait de très-grands; ils étaient toujours de chêne.

Rubens peignait ordinairement sur panneaux; il n'a employé la toile que pour les tableaux faits pour Henri IV et ses autres ouvrages de grande dimension. Nous croyons même qu'on doit rejeter comme fausses toutes les peintures de petites dimensions et données comme de lui lorsqu'elles sont sur toile, les esquisses surtout; nous en avons beaucoup vu à Anvers, à Munich, et toujours sur bois. Accoutumé aux panneaux, on conçoit qu'il ait dû persévérer dans cette habitude, surtout pour les esquisses, où il avait besoin d'une plus grande sûreté de moyens et d'une liberté de touche plus entière.

Quelques peintres ont peint sur fond imprimé avec de la terre d'ombre, comme Poussin dans quelques-uns de ses tableaux, où la couleur du fond a percé à travers les teintes claires et dénaturé le coloris.

Pendant longtemps, les peintres préparèrent, ou firent préparer sous leurs yeux, les couleurs, les vernis et les huiles qu'ils employaient; des élèves étaient généralement chargés de ce soin; c'était même par là qu'ils commençaient; et il faut attribuer à l'expérience des maîtres, à la qualité des ma-

tières, et à l'attention qu'ils apportaient à cette préparation, la grande différence que le temps a mise entre leurs tableaux et ceux de leurs meilleurs élèves. Les Italiens ont un peu négligé cette partie. Giorgion, Titien, Le Véronèse, employèrent souvent des couleurs de médiocres qualités. Peu de peintres ont porté autant de soin à ce choix que Rubens et que Corrège, fait d'autant plus honorable pour celui-ci, qu'il était pauvre. Les tableaux de ces maîtres n'ont pas varié; ils n'ont jamais été plus éblouissants et plus harmonieux que de nos jours.

Titien se servait de laque du Brésil, qui aujourd'hui donne une teinte sale à ses draperies; en revanche il employait ce brun rouge solide et fin qui, mélangé avec le blanc, a produit ces magnifiques carnations dont la fraîcheur n'est pas altérée. — Véronèse se servait du bleu égyptien ou ture, qui est devenu vert avec le temps. — Corrège employait l'outre-mer le plus cher, et Rubens le cinabre, le vermillon le plus pur. Cette qualité des couleurs nous paraît être une des plus grandes marques distinctives des maîtres.

Depuis Van-Eyck jusqu'à Léonard de Vinci et Fra Bartolomeo, on a généralement ébauché en grisaille. Il y a au Musée de Florence deux grandes ébauches de ces deux derniers peintres, précieuses pour l'étude, et qui sont dessinées au trait avec le pinceau, puis lavées et ombrées, comme un dessin au bistre, avec une couleur brune qu'on reconnaît pour du bitume. L'École romaine, Raphaël, et toute l'École florentine, suivirent généralement cette habitude. Titien et les Vénitiens ébauchaient à pleine pâte; Corrège aussi. Véronèse et quelques autres ébauchaient en détrempe.

Van-Dyck, Le Vinci, les Flamands et les Vénitiens, ont mêlé le vernis à la peinture; on glaçait déjà sur détrempe; on glaça d'autant mieux sur peinture à l'huile. Le Titien et Corrège sont, de tous les Italiens, ceux qui ont glacé le plus. Fra Bartholomeo a aussi beaucoup glacé.

Van-Eyck et Jordaens, quoique élèves de Rubens, ébauchaient dans la pâte comme Titien.

Ces deux routes, suivies par les maîtres, ont conduit au même but, et les tableaux très-empâtés de Titien et de Rembrandt sont aussi transparents que ceux de Fra Bartolomeo et du Bronzino; mais il y a une grande différence dans le travail, et c'est de tous ces détails qu'il faut partir pour baser sa conviction.

De tout ceci, il résulte que rien n'est plus difficile que la distinction des originaux et des copies. Il y a cependant des règles à suivre pour ne pas s'y tromper; d'abord, l'étude souvent répétée des types incontestables, soit dans les églises, soit dans les galeries royales, de façon à ce que la familiarité des maîtres vous soit acquise et que vous les reconnaissiez à la première.



vue comme des amis que vous fréquentez depuis longtemps. Il faut ensuite avoir dessiné et peint quelque peu pour posséder une teinture du côté technique et pouvoir se rendre compte des procédés, et surtout avoir fait de nombreux voyages en Italie, en Flandre, en Espagne, en Angleterre; de cette façon, vous acquérez ce scepticisme qui ne doit jamais abandonner l'amateur de tableaux. La vue du même chef-d'œuvre, répété dans cinq ou six galeries, vous rendra plus difficile sur l'authenticité des tableaux en vente. Vous vous poserez cet axiome, qu'il n'y a dans le commerce aucun tableau de Léonard de Vinci, de Michel-Ange, de Raphaël, ou de Sébastien del Piombo, qui soit original. Les ouvrages de ces grands artistes sont tous connus, gravés plusieurs fois, ils ont été faits pour des rois et des princes, et leur filiation est parfaitement suivie à dater de leur sortie de l'atelier. Pour augmenter la certitude, vous n'admettez que les tableaux purs, c'est-à-dire sans aucun repeint. Nous aimons mieux, pour notre part, un trou qu'une retouche; ces tableaux, usés, retouchés, repeints, vernis et revernis, peuvent peut-être avoir été du maître, mais ils n'ont plus aucune valeur, recouverts qu'ils sont par les ignobles barbouillages d'un restaurateur ignorant. Cette juste sévérité évitera bien des méprises et des déceptions. Puisse les noms de copistes ou de faussaires que nous avons recueillis, mettre les amateurs sur leur garde et les empêcher de mettre sur une vieille toile enfumée à plaisir, des sommes folles qu'ils feraient beaucoup mieux de consacrer à l'achat de plusieurs jolis tableaux contemporains, avec lesquels la tromperie n'est pas possible.

Théophile GAUTIER.

---

Nous devons recommander à nos lecteurs le *Bulletin des Beaux-Arts*; ce journal, exclusivement et entièrement consacré aux intérêts des peintres, statuaires, architectes, graveurs, dessinateurs et lithographes, rend compte de toutes les expositions de Paris et de la province. Sa sollicitude s'étend plus loin. Dans les intervalles des expositions, il parle de toutes les œuvres d'art qui se trouvent chez les marchands de tableaux et dans les galeries d'amateurs; il va même les examiner jusque dans l'atelier de l'artiste. Il parle aussi de livres illustrés. Enfin, il s'est mis à même de pouvoir dénoncer les falsifications déplorables qui s'introduisent journellement dans la fabrication des couleurs. N'oublions pas d'ajouter que, par suite de ses relations particulières avec les principales villes du royaume, il est en position de faciliter aux artistes, l'envoi de leurs productions aux diverses expositions de province, dont il sera, en outre, rendu compte par des correspondants attachés spécialement au *Bulletin des Beaux-Arts*.

---

## SALON DE 1842.

---

VINCHON, ÉDOUARD BERTIN, H. LEHMANN, R. LEHMANN, F. RISS,  
BÉZARD, CHAMBELLAN.

— C'est une page officielle, a-t-on dit du tableau de M. Vinchon. La *Proclamation de la Charte par Louis XVIII*; hélas! non. Ce qui lui manque précisément, c'est d'être officielle (s'il ne lui manquait que cela!) — La salle, — disent les témoins oculaires, — avait été envahie par la foule et notamment par des femmes du peuple, dont l'enthousiasme, comme vous le voyez, dépassait les bornes, ou tout au moins les portes. Un des membres de la chambre trouvant sa place prise par une de ces dames, la réclama; mais celle-ci lui répondit : *Mets-toi sur mes genoux*. Nous ne prétendons pas tout à fait que M. Vinchon eût dû placer les représentants de la nation sur les genoux de ces représentantes, mais au moins aurait-il pu conserver quelque peu de cet enthousiasme et de ce mouvement, au lieu d'asseoir tous ces froids personnages dans cette salle humide, morne et pleine de brouillard. Ce n'est point là la *proclamation de la Charte*; c'est la discussion d'une question d'intérêt local, à la chambre des Députés, par un jour de pluie et d'orateurs glacials. Le Louis XVIII est traité tout à fait irrévérencieusement, mal habillé, mal éclairé, mal assis. Quant aux autres personnages, nous ne leur avons trouvé que ceci de remarquable, c'est qu'ils sont tous d'une carnation semblable. On dirait les fils d'un même père, qui n'aurait pas une jolie famille.

— Dans l'Évangile, il est dit que le diable transporta Jésus-Christ sur une

haute montagne, d'où l'on voyait tous les royaumes de la terre. Il y a loin de cette montagne au rocher où M. Édouard Bertin a placé cette terrible et magnifique scène ; l'artiste est resté au quart du chemin, pour la hauteur s'entend, et dans le lointain on n'aperçoit qu'un aqueduc s'enfuyant dans un horizon bleuâtre. Il faut reconnaître aussi que ce rocher est d'une grande vigueur de ton et d'une aspérité toute sauvage ; que ce torrent desséché qui s'enroule sur ses flancs est aride, aigu et comme plein de déchirures ; qu'on sent bien que ces mousses rases et brûlées ont crû sur un roc aride et sous un ciel ardent ; que si le diable est d'une silhouette un peu trop accidentée, le Christ en revanche est drapé avec goût et simplicité, et que l'Auréole, dont son front rayonne, resplendit si radieuse sur un ciel déjà lumineux, qu'il s'en répand sur toute cette scène, comme un reflet de divinité. M. Édouard Bertin a fait un paysage d'une couleur puissante et d'un aspect grandiose ; mais a-t-il fait un paysage historique ? Qu'il relise la Bible et lui-même s'exécutera de bonne grâce sur ce point.

— Il nous semble que le Voltairien le plus déterminé ne saurait s'empêcher d'être ému en face de ce Christ flagellé, de H. Lehmann ; qu'il verrait, dans une douce contemplation, se dissiper tous les misérables sophismes amassés sur sa foi comme des nuées sur le soleil, et qu'il comprendrait enfin le sens sublime de la Passion du Rédempteur. C'est que cette tête du Christ est une des plus belles que nous ayons encore vues. Elle n'a point la beauté placide, sévère et froide que certains artistes ont donnée au fils de Dieu ; elle n'a point non plus cette vérité austère, presque querelleuse, que d'autres ont attribuée au rigide législateur ; c'est la charité, l'amour, la candeur, la prière dans leur expression la plus ineffable. Ce Christ-là est bien celui qui laissait venir à lui les petits enfants, celui qui relevait la femme adultère, celui qui sur la croix pardonnait à ses bourreaux. Ce Christ-là c'est le *Bon Pasteur*, c'est le Christ véritable, c'est la douceur triomphant de la force par le martyre. Il y a beaucoup d'énergie, de vigueur et de haine dans les soldats qui le flagellent et qui sont vus en raccourci. Dans ce tableau, le coloris de M. H. Lehmann, nous paraît avoir gagné en vérité, sans rien perdre en puissance, et l'artiste, laissant la manière et l'excentricité, a fait, ce nous semble, un grand pas vers la bonne originalité et le style. Evidemment, jusqu'à ce jour, M. H. Lehmann a hésité, et les autres tableaux qu'il a exposés appartiennent à ces hésitations. A la hauteur où cet artiste est parvenu par sa *flagellation*, on domine le pays et l'on va droit au but,

sans s'égarer dans les broussailles du chemin. Le portrait du *premier grand maître des Templiers* révèle certaines des qualités de M. Lehmann, mais dans un état plus *rudimentaire*. Le coloris du charmant tableau des *Femmes près de l'eau* touche encore aux confins du pays fabuleux qu'on nomme convention. Mais il est deux sœurs, deux belles filles de l'Italie qu'il nous faut réunir. L'une, *Mariuccia*, — de M. H. Lehmann, — brune et calme et portant sur l'épaule une opulente grappe de raisin, l'autre *Chiaruccia*, — de Rodolphe Lehmann, ardente beauté, dont la peau a des tons dorés et chauds, et qui traverse un champ de blés murs. Il y a beaucoup de lumière, de chaleur, dans ce dernier tableau, et l'or et la pourpre, qui y sont prodigués partout, s'adoucissent avec art l'un par l'autre; les nœuds rouges passés dans les cheveux noirs de la jeune fille *s'harmonisant* avec les coquelicots qui flambent parmi les blés, comme l'âpre éclat de son teint *s'harmonise* avec la mouvante dorure des épis. Les étoffes sont traitées avec talent; nous avons remarqué surtout une manche de chemise brodée avec des jours et doublée de reflets fauves et vraiment lumineux. Comme Henri, M. Rodolphe Lehmann, est coloriste, et c'est, avec le sentiment poétique, une qualité qu'on acquiert mal, je crois; c'est une richesse intérieure qu'on a, ou qu'on n'a pas. Les autres qualités sont plutôt richesses extérieures, semblables à l'or enfoui, auquel le travail conduit.

— Le Christ dépouille la divinité pour revêtir notre humanité douloureuse; le Verbe, comme dit l'Écriture, se fait chair; Dieu le père et le Saint-Esprit le soutiennent encore; le ciel qu'il abandonne est ouvert et l'inonde d'une lumière éblouissante, mais déjà il touche le sol et la croix du martyr s'élève à ses côtés et lui tend ses bras lugubres. Cette composition est posée avec grandeur et d'une grande élévation de pensée. Dans le ciel, dont l'atmosphère est dorée, voltigent des myriades d'anges aux ailes tendrement nuancées de teintes lilas et bleuâtres. — Il part du Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, une clarté extraordinaire qui ruisselle et rebondit, pour ainsi dire, comme un torrent, sur la terre; mais les rayons qui l'entourent ressemblent trop à des rayons de bois doré. Il y avait aussi une distinction à établir entre Dieu le père et le Christ, puisque l'un se fait homme et que l'autre reste Dieu. Celui-là devait être chair, celui-ci devait être esprit. Le premier a, comme il convient, l'opacité et la réalité de notre nature; le second ne devait il pas avoir la transparence et le vague d'une vision? Disons aussi que l'artiste n'a pas su assez gouverner l'immense lu-

mière qu'il employait; il l'a, pour ainsi dire, laissé échapper à pleines mains et partout. Les plis du vêtement de Dieu semblent éclairés au travers de la toile; le jour leur vient comme dans un vitrail. Tant d'observations annoncent une œuvre sérieuse. En effet, le tableau de M. Riss brille par de hautes qualités de dessin et de couleur, et représente dignement la Russie au congrès artistique de cette année.

— Il nous a été conté, — et nous le croyons, — que M. Bezard a été endormi, vers l'année 1810, par quelque malicieux génie qui ne l'a tiré de ce sommeil enchanté qu'en cette bienheureuse année 1842, où nous sommes pour le moment. On explique de cette façon l'idée qu'a eue M. Bezard, de peindre une allégorie par ce temps où l'allégorie jouit d'une défaveur qu'elle s'est méritée de toutes les façons, en vers, en prose et en peinture. « *Devant le tribunal de la Crédulité, assisté du Soupçon et de l'Ignorance, la Calomnie, la Mauvaise foi et l'Envie entraînent et accusent l'homme innocent qui implore la Vérité.* » — Hélas! l'auteur, à bien plus juste titre, pourrait invoquer la Vérité, car tout est faux dans son tableau, la couleur, la lumière, et parfois l'expression. Parfois, disons nous, car il est certains personnages clairement, sinon bien caractérisés; de ce nombre la *Crédulité*, le *Soupçon*, l'*Ignorance*. L'artiste a fait comprendre sa pensée, mais elle est exprimée si froidement, en termes si vulgaires, qu'on se sent, à voir cette œuvre, l'âme toute affadie. La *Calomnie* et la *Mauvaise foi* n'ont rien de bien caractéristique. Quant à la *Vérité*, elle est si peu belle, que nous lui conseillons fort de ne jamais se servir pour elle du miroir qu'elle tient en main.

— Être téméraire, c'est un défaut, mais un défaut qu'on blâme en souriant et qu'on est bien près d'excuser. M. Chambellan a eu une idée dramatique pleine de sombre poésie, et n'est-ce rien qu'une telle idée? A l'horizon, Sodôme brûle sous la pluie du ciel; les anges envoyés par le Seigneur s'envolent éperdus de la ville maudite. — A vrai dire, les anges sont beaucoup trop grands; leurs membres, que la croissance vient d'allonger n'ont pas eu le temps de se rattacher pour ainsi dire, ni les lignes brisées, étirées, amaigries le temps de se refondre en ces ondulations souples et harmonieuses qui sont la beauté des anges et des femmes; mais leur vol a vraiment de vigoureux coups d'ailes, mais leur tête a un certain charme étrange, une certaine douleur effarée qui touche à l'originalité. C'est originalité de sentiment, que nous voulons dire; car la forme dans ce tableau, est de cette facilité vul-

gaire, limpide, fade, qu'on nomme *ponsif*, facilité contre laquelle M. Chambellan doit se rébellier bien fort.

#### BRASCASSAT, COROT.

Il en est qui vont chercher la poésie bien loin, qui disposent des scènes terribles, éclairées des rayons bleuâtres de la lune et des rouges lueurs des torches et de l'incendie, pleines de regards flamboyants et de lames de pognard étincelantes; d'autres s'en vont errer par les prairies, un jour de soleil et de douce brise. A l'horizon point de cimes géantes, ni de glaciers où le soleil enfouit des pierreries; point de torrents écumeux, ni de forêts échevelées; rien qu'une campagne verte et rase, où quelques troupeaux errent en liberté; rien qu'une herbe épaisse, fleurie, humide de rosée, où il semble que toutes les étoiles de la nuit soient tombées, l'aube venue; ou bien encore rien qu'un simple verger, quelques arbres qui se groupent au milieu des pelouses, du soleil qui découpe sur les gazons des fantômes lumineux, des trous d'azur dans le feuillage sombre, du brouillard dans la vallée, une mare verdâtre et sournoise, entourée de joncs et d'herbes lancéolées, rien que des enfants qui grimpent à un pommier, dont, pour plus de joie, le fruit est peut-être défendu, rien que cela, — et c'est peu de chose, — mais nos artistes que le parfum des prés, que le bleu du ciel enivrent, qui aiment la nature, reproduisent ces charmants tableaux sans rien vouloir y changer, dans leur richesse calme et discrète, dans leur riante sérénité; et voilà que, sans s'en douter peut-être, ils ont versé à flots sur leur toile cette poésie que de plus ambitieux se sont contentés de chercher. Quant à ces ambitieux, ils sont en grand nombre et nous vous en citerons plus d'un. — Brascassat et Corot sont de ces artistes simples, doucement émus devant la nature, heureux de ses plus humbles beautés. Dans ce paysage de Brascassat, c'est un taureau au poil roussâtre, au regard grave et bienveillant, au nez rose, et qui lèche une vache tachetée de blanc et de noir. Dans un autre tableau, un taureau encore, des moutons à la laine épaisse et âpre, des béliers, des chèvres et un petit chevreau de la physionomie la plus délicate, la plus mutine et la plus intéressante; car Brascassat ne fait pas seulement avec un talent très-grand ces divers pelages miroitants, ternes, tachetés, mouchetés, ras ou profonds, mais il sait donner à chacun de ses personnages leur physionomie particulière; allez! Pierre ou

Gothon ne s'y tromperaient pas : ils auraient bien vite reconnu, celui-ci Jeanette, la vache rousse, celui-là Baby, son petit chevreau. Nous vous avons décrit plus haut le verger de Corot (effet du matin), où le soleil est doucement voilé par les gazes bleuâtres de la brume, où le feuillage est plein d'air et de mouvement, où les terrains surtout sont traités avec une grande largeur, où suinte l'humidité de la nuit, en même temps que les parfums du matin s'en exhalent. Nous ferons remarquer seulement à M. Corot que jamais dans ses tableaux le soleil ne se dégage vraiment de ce brouillard de la matinée, qu'on ne sait jamais avec lui à quelle heure du jour on peut être, et qu'ainsi, à son *Site d'Italie*, il aurait pu ajouter entre parenthèses, comme il l'a fait pour son *Verger* (Effet du matin), à moins qu'il n'eût préféré mettre (Effet du soir). Encore eût-il fallu plus de vigueur dans ce soleil et plus d'ardeur dans ce ciel.

WILHELM TÉNINT.



De riches galeries particulières de tableaux, de curieuses collections de meubles antiques et d'objets d'art existent dans les diverses villes de France ; la classe savante des antiquaires, des amateurs, des bibliophiles est nombreuse, mais ce mot de classe que nous employons est impropre, car précisément ils ne font pas corps, ils n'ont pas entre eux de corrélation ; ils ne s'éclairent pas les uns par les autres ; ce sont des individualités isolées. Ce qui leur manque, c'est un point de ralliement, un centre vers lequel tous puissent tendre, un journal, une revue, fussent-ils annuels ! mais cette revue vient de se fonder. Toutes les publications qui commencent prétendent répondre à un besoin ; aucune ne peut le faire à plus juste titre que le *Cabinet de l'Amateur et de l'Antiquaire* qui paraît une fois par mois. Jusqu'à présent, la science du collectionneur s'est parfois produite dans des livres, mais qui le savait ? Quelques rares confrères. Et plus souvent encore le souci d'un livre à faire, — bien que tous les matériaux en fussent réunis avec tant de soin, — les frais d'une semblable publication arrêtaient les amateurs qui, peu contents d'avoir acquis pour eux la science, auraient voulu la populariser. Aujourd'hui ces obstacles sont aplanis. Les savants n'ont plus qu'à réunir leurs observations, un journal est là qui s'empressera de les recueillir.

Le premier numéro du *Cabinet de l'Amateur et de l'Antiquaire*, que nous avons sous les yeux, est excessivement curieux. Il contient une introduction savante et bien raisonnée, un très-remarquable article sur l'art, par Théophile Gautier (article que nous publions dans notre numéro de ce jour), un autre article intitulé, de la *Gravure sur Métal*, qui est tout un ouvrage, un bulletin des ventes récentes de tableaux et autres objets curieux avec l'indication des prix. La fondation de cette revue est la *popularisation* de toute une partie de l'art assez inconnue jusqu'ici.

---

## ÉPI TRE SUR LA PRÉÉMINENCE DES BEAUX-ARTS

A M. QUATREMÈRE DE QUINGY,

Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des beaux-arts, et doyen  
de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres.



Vous qui régnéz assis sur le trône des arts,  
Plus solide, en ces temps, que celui des Césars,  
Vous, auguste vieillard, le respect de Lutèce,  
Dites-moi si ce trône enfante la tristesse ?  
Non, non, le fils des arts, dans ce siècle d'airain,  
Seul, au milieu du trouble, élève un front serein,  
Et s'il n'a pas son lit enveloppé de moire,  
Il s'endort, en rêvant le temple de mémoire.

Eh ! qu'importe l'éclat que versent les grandeurs !  
Vous voyez quel nuage obscurcit leurs splendeurs,  
Comme, au gré du moment, le peuple élève, abaisse,  
Joue avec la couronne à la hausse, à la baisse,  
Et, tandis qu'on discute ou le fait ou le droit,  
La puissance est toujours le lot du plus adroit.

Mais le roi des beaux-arts quel mortel le renie,  
S'il porte un diadème éclatant de génie ;  
Si, comme vous, armé d'un lumineux flambeau,  
Il éclaire la route où s'égare le beau,  
Lui marque sa limite, aux cris d'un goût immonde,  
Comme Alcide marquait les limites du monde ?

En vain sur le génie éclate le courroux,  
En vain pèse sur lui la rigueur des verroux,



N'a-t-il pas ses pinceaux ou sa lyre fidèle,  
Qui rend, dans le malheur, des sons plus dignes d'elle?  
Et quand son corps gémit, de souffrance alité,  
Un superbe rayon de l'immortalité,  
Traversant ses barreaux, impose à la puissance :  
Tant est fort le génie armé de l'innocence.

Oui, tel est pour jamais le pouvoir des neuf sœurs !  
Mais combien leur empire offre encor de douceurs !  
Tandis qu'un désœuvré, que sa manie emporte,  
Visite cent amis qui lui ferment la porte,  
Court l'intrigue aux bureaux, la guinguette au faubourg,  
Et la jeune soubrette à ce vieux Luxembourg,  
Va de l'église au bal, du théâtre à la Morgue,  
De la ménagerie au cours rempli de morgue ;  
Ou, tout à coup changé de badaud en César,  
Brise d'un plomb trop libre une tête au hasard,  
De l'implacable émeute explore le salaire,  
Attise les fureurs du pavé populaire,  
Et Brutus du quartier, martyr de la raison,  
Va fumer fièrement son cigare en prison,  
L'artiste, alors tranquille au fond de sa retraite,  
En silence médite un grand sujet qu'il traite ;  
Et, mort pour le présent, vivant pour l'avenir,  
Vers lui, la palme en main, voit la gloire venir ;  
Et, sourd au long fracas que font des impubères,  
D'un caillou libéral cassant les réverbères,  
Assis devant sa lampe, appuyé sur le front,  
Il n'entend pas le bruit du monde qui se rompt,  
Des arts, à tant de maux, oppose le remède,  
Et, si le plomb l'atteint, il meurt comme Archimède.

Que dis-je ? il ne meurt point, la mort n'est pas pour lui !  
Un immortel rayon sur la victime a lui,  
Et ses travaux fameux, triomphant de l'envie,  
Enfantent, dans sa mort, son éternelle vie.

MOLLEVAUT.

---

---

## REVUE LITTÉRAIRE. — CHRONIQUE.

---

---

*Nastasie ou le faubourg Saint-Germain moscovite*, 2 vol. in-8° par M. Paul de Julvécourt. — *Fleurs d'hiver ou le livre d'Olga*, poésies, 1 vol. in-8° par le même auteur<sup>1</sup>. — Le nom de M. Paul de Julvécourt était déjà connu par quelques nouvelles et quelques poésies répandues dans les recueils périodiques et recueillis dans le souvenir de tous les connaisseurs. On attendait depuis longtemps de grands ouvrages, des livres sérieux de ce jeune auteur dont les promesses étaient si attrayantes; on a considérablement gagné pour avoir attendu. Non-seulement M. Paul de Julvécourt a beaucoup vu, beaucoup étudié, beaucoup travaillé, mais son talent, son style (car tout se résume dans le style) a pris, en prose comme en vers, un degré de vigueur, de maturité et de perfection que n'annonçaient pas ses premières productions, empreintes d'ailleurs de charme et d'intérêt.

*Nastasie* d'abord est un livre qui doit faire fortune parmi les esprits littéraires comme dans le monde des salons. L'élément philosophique, l'éloquence de la diction y vont de pair avec cet intérêt qu'inspire l'observation des mœurs, les peintures d'une société peu connue, et tous ces curieux détails qui sont des *mémoires* la lecture la plus attachante pour tous.

Persone n'était mieux placé que M. Paul de Julvécourt pour nous parler, en parfaite connaissance de cause, du faubourg Saint-Germain moscovite. Il est entré par le mariage dans une des plus nobles familles de la Russie: on dit, en outre que madame de Julvécourt est une des femmes les plus distinguées par l'esprit et l'instruction; quels secours a donc trouvés l'auteur, et quels excellents auxiliaires à son talent.

*Nastasie* est en même temps un ouvrage de mœurs et un roman. Quelques critiques ont reproché à M. Paul de Julvécourt d'avoir mêlé une fable, des personnages d'invention, aux fidèles tableaux qu'il voulait nous tracer. Nous ne partageons pas ce scrupule littéraire. La vérité ainsi parée et dramatisée, n'en est pas moins la vérité; seulement elle plaît davantage et, par suite, se grave mieux dans la mémoire. *Les voyages du jeune Anacharsis* par l'abbé Barthélemy, *Tristan le voyageur* par Marchangy, et quelques autres ouvrages remarquables de la même nature, sont d'éclatants témoignages qu'une fiction bien appropriée

<sup>1</sup> Chez Hyppolyte Souverain, éditeur, rue des Beaux-Arts.

sert merveilleusement les abstractions en leur donnant un corps et une voix sympathiques. Sans doute la fable imaginée par M. Paul de Julvécourt est plus compliquée, plus romanesque, mais les époques contemporaines supportent et même exigent ces complications que l'antiquité et le moyen âge n'auraient pas motivées. Au surplus, la composition de *Nastasia* est si habile, que les moindres choses du roman y concourent à l'étude des mœurs.

Nous ne tenterons pas une analyse de cet ouvrage si original, si intéressant, si instructif, si varié de tons et de couleurs; il faudrait un article en deux volumes. Certes, nos lecteurs aimeront mieux l'ouvrage même, qu'ils trouveront trop court, lorsqu'ils nous auraient trouvé démesurément trop long. Toutefois, nous dirons qu'il y a dans *Nastasia* un monstre, un nain qui joue un grand rôle. On a encore reproché à M. Paul de Julvécourt son nain, comme une contre-épreuve du *Quasimodo* de *Notre-Dame-de-Paris*; cette querelle nous paraît aussi mal fondée que la première. M. de Julvécourt a trop d'esprit pour avoir eu la pensée de lutter, même de monstre, avec M. Victor Hugo; le génie est chose trop respectable et trop dangereuse pour qu'on s'en approche ainsi. *Quasimodo* est la brute avec des instincts et des passions immenses; *Goremnikine* (le nain de *Nastasia*) est, au contraire, l'esprit délié, la pensée subite dans un corps infirme et difforme! Un chapitre du livre toutefois, en rappelle un des plus beaux de *Notre-Dame-de-Paris*, c'est celui qui est intitulé; *Moscou à vol de corbeau*. On ne peut nier la ressemblance du titre au moins avec *Paris à vol d'oiseau*: du reste, pas plus d'analogie qu'entre Paris et Moscou.

Si nous ne voulons rien dire de la fable dans la crainte de la déflorer, nous dirons, en revanche, nos chapitres de prédilection : ce sont *la Châtelaine*, *la Fête de village*, *les Voisins de campagne*, *Haine de femme* et surtout *Lettres et correspondance*. Que de finesse, de bon goût, de charme, de philosophie, de sensibilité et de secrets de cœur dans tout cela!

Voici le commencement d'une lettre :

« Les catholiques, Nastasia, ont une sainte par amour; cette femme, qu  
 « s'appelait Thérèse, avait reçu de Dieu le don d'aimer sur terre, comme on  
 « dit qu'on aime au ciel, et sa vie se passait dans de saintes délices, dans de  
 « douces ivresses, dans d'amoureuses extases; n'êtes-vous pas destinée par la  
 « Providence à devenir la Sainte-Thérèse des Grecs? Votre cœur est un foyer  
 « de flammes qui jette autour de lui la plus brillante clarté. En vain vous es-  
 « sayez de donner à vos traits l'immobilité, la froideur du marbre, ses rayons  
 « percent, passent dans vos yeux comme des éclairs, et se répandent autour de  
 « votre tête charmante comme une céleste auréole. — Je ne sais vraiment  
 « comment tout ce qui vous voit, tout ce qui vous parle, tout ce qui respire  
 « autour de vous, ne se sent pas mourir à ce feu dévorant; ils n'ont donc pas  
 « une âme, ceux-là! ou elle est d'une nature si grossière, qu'avec elle ils vivent  
 « peut-être, mais ne brûlent pas! Oh! je suis plus heureux qu'eux tous:  
 « Nastasia, ma Sainte-Thérèse, mon âme s'est électrisée à ces milliers d'étin-  
 « celles, etc., etc. »

Ne dirait-on pas que l'esprit de Sainte-Thérèse elle-même a soufflé sur ce

style? — La partie philosophique et satirique du livre est traitée avec la même distinction.

Toute une édition de *Nastasia* a été enlevée en peu de temps; d'autres suivront. Instruire, amuser et intéresser dans un même ouvrage, voilà un triple élément de succès à l'usage de M. Paul de Julvécourt et de bien peu d'écrivains.

Mais peu content de cela, il a tenté d'obtenir une dernière et plus haute palme, celle de la poésie, et il a très-bien agi dans son intérêt, en se révélant à la fois sous les deux espèces. En effet, la poésie, qui ne donne pas la popularité tout de suite, donne la gloire; la prose se fait des lecteurs, la poésie fait le nom de l'auteur. Combien de drames et de romans que tout le monde lit avec grand plaisir, sans demander à peine de qui ils sent! et comme tout le monde sait le nom des poètes dont très-peu de personnes lisent quelques vers! C'est un mystère qu'il faut croire sans chercher à l'expliquer. Homère, Dante, Milton sont les noms les plus connus, les plus éclatants, et les lecteurs de leurs chefs-d'œuvre sont d'une rareté désolante de siècle en siècle! Le laurier pousse dans les lieux solitaires.

C'est donc une excellente spéculation de renommée que d'émettre un livre de poésies avec un ouvrage de prose, d'autant plus qu'on trouve peu de concurrence. M. Paul de Julvécourt est poète au même degré que prosateur. Quelques mots de ses *Fleurs d'hyver*, qu'il appelle aussi le *livre d'Olga*, c'est-à-dire le livre de sa fille, parce qu'il y a peu de pièces qui ne soient empreintes d'amour paternel, et qui, de toutes les pensées les plus excentriques n'arrivent à cette petite chère Olga, sont comme des colombes qui accourent des quatre coins du ciel vers leur berceau fleuri.

Ce recueil est composé de morceaux de toutes dimensions, de toutes nuances, de toutes formes. — Nous avons surtout remarqué la pièce *Au poète*, celle qui est adressée à *M. de Lamartine*, qu'on croirait devoir être la même, *La boucle de cheveux*, le *Nicolas Ier*, poème d'une belle ordonnance et d'un intérêt puissant, et *Une soirée*, morceau d'un fantastique neuf et d'un charme inexprimable. Le poète nous dit qu'un soir il avait fait fermer sa porte pour rester en tête à tête avec lui-même. Il était, certes, en fort bonne et agréable compagnie; il se promettait de studieux loisirs, lorsqu'il vit entrer un fâcheux inconnu vêtu de deuil, qui prit un fauteuil sans façon et se mit à bâiller immensément.

« Que voulez-vous, monsieur? votre nom, je vous prie,  
Lui dis-je furieux, quelle est votre patrie?  
— Ma patrie est le monde, et mon nom, c'est l'Ennui...

Après de délicieux détails pleins d'originalité, le poète termine ainsi :

Je restai plus d'une heure, et quelle heure éternelle!  
Regardant malgré moi ce compagnon fidèle.  
« Sans t'aimer, disait-il, je m'attache à tes jours,  
« Habitant de Moscou, je serai là, toujours,  
« Tant que dans ces climats je verrai ton étoile;

« Sur ton bonheur, ici, je veux jeter un voile,  
 « Et comme un noir nuage, obscurcir ton beau ciel.  
 « A l'amour, au poëte, il faut un autre autel,  
 « Un soleil radieux ; et la neige et la pluie  
 « Refroidiront ton cœur, tu diras : je m'ennuie ! »  
 Et j'écoutais en pleurs ce prophète infernal  
 Qui me tenait cloué sous son arrêt fatal,  
 Je me voyais d'avance ennuyé pour la vie,  
 Je regrettais la joie à mon âme ravie, —  
 Quand auprès de ma porte, un bruit sourd et léger  
 Fit tout à coup pâlir le perfide étranger.  
 Sa bouche s'arrêta, sa voix fut étouffée...  
 Je sentis qu'à mon aide accourait une fée,  
 Et ma porte s'ouvrit, et je vis mon enfant  
 Qui volait dans mes bras joyeux et triomphant !  
 — Ange exilé sur terre, envoyé par Dieu même  
 Pour enchanter mon âme en lui disant : je t'aime !  
 Ma chambre s'éclaira de son teint si vermeil,  
 Et sous le ciel du nord, je sentis le soleil !!!  
 « Eh ! bien, dis-je en riant, misérable prophète,  
 « A Moscou, le bonheur n'est-il pas au poëte ?  
 « J'aurais bâillé toujours, si je vous avais cru !... »  
 Le fauteuil était vide, il avait disparu !

Voilà des vers qui sont de la poésie ; poésie de pensée, de cœur et d'expression, eh bien ! tout le *Livre d'Olga* est rempli de pareilles douceurs ; c'est un enfant bien gâté. Dans plusieurs pièces, M. Paul de Julvécourt s'élève aux sommités de la philosophie, puis il revient toujours, avec bonheur pour lui et pour nous, à son Olga chérie. L'idée première de cet ouvrage est aussi ingénieuse que touchante, et l'on y trouve de grandes beautés d'exécution. — Le vers de M. Paul de Julvécourt est naturel, coloré et mélodieux ; le tour de ses périodes est poétique. Il possède les secrets de la forme, et s'il la néglige quelquefois, il est très-coupable. Nous l'engageons, tant pour sa prose que pour ses vers, à se revoir d'un œil scrupuleux ; à faire une guerre opiniâtre aux répétitions de mots, aux rimes tâchées, aux consonnances fâcheuses ; ce sont des misères sans doute et en petite quantité dans ses deux ouvrages : tant mieux, il aura moins de peine à les expulser, mais il le faut. Rien ne vit (en littérature, s'entend) que ce qui est parfait.

La prose et la poésie de M. Paul de Julvécourt ont toutes les conditions du succès légitime et durable, et, dès ce moment, voici un nom de plus parmi les beaux noms de notre époque littéraire.

*Histoire Politique des peuples Musulmans* (1), depuis Mahomet jusqu'à nos jours ; par J.-J. Barrau. — Parmi les ouvrages publiés dernièrement, il y

(1) Se vend chez Charles Thomine, libraire-éditeur, rue Saint-Jacques, 38.

en a un qui mérite au plus haut degré l'intérêt public, car il soulève de grandes questions politiques, et surtout la question qui occupe le plus notre diplomatie. Ce livre est l'*Histoire des peuples Musulmans*, ou plutôt de leur développement politique, avec les conséquences qui doivent en résulter. Or, quelle base meilleure que celle-là pour bien étudier et résoudre avec connaissance de cause la question d'Orient ? Quand il s'agit de prêter la main à un peuple, de l'arrêter ou de le seconder dans ses efforts de conservation, ou dans son travail de régénération, il faut le connaître, il faut savoir les conditions de la loi qui le régit. Sans cela que d'injustices on peut commettre, que de fautes politiques on peut avoir à se reprocher ! Nous voudrions donner ici une analyse de cet ouvrage, et raconter avec détails les prodigieuses conquêtes qui ont illustré la race des enfants de Mahomet. Mais la vie des peuples musulmans est trop belliqueuse, trop liée à des événements dont la narration ne se prête guère à de courtes appréciations, pour que nous entreprenions cette tâche. Nous dirons seulement que M. Barrau montre, d'une manière très-habile et très-ingénieuse, combien la législation orientale était constituée pour faire naître et pour entretenir cet esprit de conquête, qui fut le caractère essentiel de la race ottomane. En effet, le fatalisme qui est le dogme religieux principal, et cette promesse pour les guerriers d'une vie pleine de sensualisme, ne sont-ils pas les stimulants les plus puissants d'un courage à toute épreuve, d'un sentiment belliqueux que rien ne pourrait affaiblir ? Il est vrai qu'il n'y a rien de nouveau dans cette pensée, que le paradis de Mahomet et le fatalisme expliquent le caractère et la ligne politique des peuples qui vivent sous la loi du Coran. Mais l'auteur du livre dont nous parlons ne s'est pas contenté d'exprimer ces deux vérités, ces deux dogmes que tout le monde connaît : il a dévoilé encore des ressorts inconnus, et montré des influences incessantes, où la plupart des historiens n'avaient rien, ou presque rien soupçonné ; enfin il a tiré, des explications et des conclusions, des faits que l'interprétation historique paraissait avoir frappés de stérilité. Voilà en quoi M. Barrau s'est montré ingénieux, voilà en quoi il s'est montré habile.

Mais une grande conséquence était à tirer, celle de l'avenir de l'Orient. Tous les détails historiques jouaient le rôle de prémisses, et la conclusion finale devait rentrer tout entière dans cette grande question qui préoccupe toutes les intelligences de la diplomatie. M. Barrau a consacré à développer cette solution, un long et dernier article. Il montre là, après avoir expliqué historiquement l'état social du peuple musulman, les causes de sa chute, les impossibilités de sa réhabilitation ; il montre, disons-nous, quels sont les vrais intérêts et le vrai rôle des trois grandes puissances européennes, la Russie, l'Angleterre et la France. Nous ne sommes pas assez versés dans les grandes questions que traite M. Barrau, pour donner une opinion définitive sur la portée des idées dont cet écrivain vient de se faire le représentant ; mais il est toujours évident, que pour connaître suffisamment la question orientale, il faut lire l'*Histoire Politique des peuples Musulmans*. Ne pas consulter cette histoire, ce serait s'exposer à laisser une lacune dans les données du problème, ce serait s'exposer à ne pas savoir assez, lorsqu'il importe, pour bien faire, de tout savoir. Nous recommandons ce livre à

la fois historique et politique, ce livre qui tient en même temps au passé et au présent, et dont l'intérêt s'augmente de l'intérêt tout palpitant de l'actualité.

Après les belles soirées particulières d'Hippolite Arnaud, qui ont été suivies par la plus élégante société de Paris, cet artiste vient de donner dans la salle de Herz un grand concert public, dans lequel il a fait entendre avec lui les premiers talents de la capitale. Le nombreux et brillant auditoire rassemblé à ce concert, un des plus intéressants de la saison, a surtout applaudi le violon et le violoncelle de MM. Allard et Franchomme, ainsi que les délicieuses mélodies composées et chantées avec tant de charme et d'expression par M. Arnaud lui-même. En moins de trois mois, M. Hippolite Arnaud s'est classé à Paris dans les premiers rangs de nos professeurs-compositeurs.

On annonce pour le dimanche, 24 de ce mois, dans la salle du Garde-Meuble, un grand concert vocal et instrumental qui sera donné par M. et M<sup>me</sup> Mortier de Fontaine, pianiste et cantatrice du premier ordre, qui reviennent parmi nous, précédés par le bruit des succès qu'ils ont obtenus dans les cours des souverains du Nord. — On y entendra, entre autres morceaux remarquables, la grande fantaisie de Beethoven, pour piano, orchestre et chœurs, avec des paroles françaises de M. Émile Deschamps; l'ouverture des *Francs Juges* et *Absence*, mélodie nouvelle de M. Hector Berlioz; un concerto inédit de Mendelsohn-Bartholdy, et un grand rondeau-caprice de M. Mortier de Fontaine; enfin un grand air de la *Clémence de Titus* de Mozart, l'air célèbre de *Mitramè*, composé en 1686 par l'abbé Rossi; et l'*Ave Maria* d'Arcadet, maître de chapelle du duc de Lorraine. (1844.)

L'orchestre et les chœurs, composés de 120 musiciens, seront dirigés par M. Hector Berlioz.

Tous les amateurs se pressent déjà pour se procurer des places à cette belle solennité musicale, dont nous rendrons un compte détaillé.

Une autre solennité qui, par son but autant que par sa composition, intéresse au plus haut degré le public et les artistes, c'est celle que se propose de donner prochainement la *Société des Concerts*, pour l'érection d'un monument à Cherubini, et dans laquelle on entendra plusieurs morceaux de l'illustre maître que la France vient de perdre. Le jour et la composition de ce concert ne sont pas encore fixés, et déjà tout Paris s'en préoccupe beaucoup. — La reprise des *Deux Journées* a ramené l'attention des gens du monde, fort oublieux de leur nature, sur les œuvres admirables, dans la véritable acception du mot, de cet homme célèbre, qui s'est fait un triple nom par les opéras, le haut enseignement et la musique sacrée.

Après la représentation des *Deux Journées* et avant le chœur d'apothéose arrangé sur des morceaux de musique de Cherubini. L'acteur Henry a récité avec beaucoup d'âme et d'intelligence, une pièce de vers de M. Émile Deschamps, plusieurs fois interrompue par d'unanimes applaudissements, surtout à l'endroit où le poète parle du magnifique portrait peint par M. Ingres. Le grand peintre, qui se trouvait dans la salle, a été l'objet d'une ovation inattendue pour lui comme

pour tout le monde. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs cette poésie qui, en rappelant la vie et les titres de l'immortel compositeur, nous paraît le meilleur prospectus pour le monument qu'on doit lui élever.

*M. Émile Deschamps à la mémoire de Salvador Chérubini.*

Fraîches comme autrefois, ainsi *les Deux Journées*,  
Où le maître a versé le printemps de son cœur,  
De la main du public sont encore couronnées...  
O triomphe incomplet où manque le vainqueur !  
Hélas ! du froid sommeil, au bruit de nos louanges,  
Il dort, Chérubini ! lui qu'avec tant d'amour  
Le ciel dota du nom et de la voix des anges,  
Rien n'a pu le sauver du départ sans retour !...

Mais quoi ! tes chefs-d'œuvre demeurent !  
Puis, quand tu t'éloignais sur la route du ciel ;  
Ingres prit ses pinceaux des mains de Raphaël  
Pour te rendre aux yeux qui te pleurent...  
Te voilà deux fois immortel !

Cette gloire est à nous. — Un soir, de sa Florence  
Quittant les grands palais, le jeune Salvador,  
Sublime déserteur, s'en vint à notre France  
Demander des échos avec sa lyre d'or.

Paris est le champ clos des talents. — La victoire  
N'est belle nulle part comme chez les Français ;  
Leur silence est l'oubli, leur suffrage est la gloire ;  
Londres n'a que de l'or, Paris a le succès.  
L'opinion attend qu'il ait jugé pour croire,  
Et dans cette autre Athène un nom proclamé roi  
Peut aller par le monde, et dire à tous : C'est moi !

De l'astre florentin levé sur notre école,  
Que de phases, voyez, ont varié le cours !  
C'est le drame, d'abord. — Les fureurs, les amours,  
Toutes les passions de la jeunesse folle,  
Les tortures de l'âme en lutte avec le corps,  
L'ardent Chérubini les traduit en accords,  
Et les lance au théâtre, où sont d'autres orages.  
Alors, *Anacréon, l'Hôte du Saint-Bernard,*  
*Lodoïska, Médée, ou les Abencerrages,*  
Revivent évoqués par un coup de son art.  
Puis, il franchit le Rhin avec eux, sans naufrages,  
Et du vieux Haïden, un jour, à son aspect,  
Le vénérable front s'inclina de respect !



Après un tel triomphe, il n'en rêve plus d'autres.  
 Il se vove à prêcher l'art pur; et, tel qu'un dieu,  
 Pour élèves bientôt il n'a que des apôtres.  
 — Il ne pouvait pas fuir, la gloire. — Boïeldieu,  
 Qui, trop jeune, au séjour des âmes le précède;  
 Auber, qui noblement aux honneurs lui succède;  
 Halevy, qu'il nomma son cher fils, et vous tous  
 Dont les talents aimés grandissent parmi nous,  
 Chérubini, voilà tes ouvrages encore,  
 Et, comme des plus beaux, ton orgueil s'en décore!

Mais l'âge est arrivé. — Le maître, sous nos yeux,  
 Se transforme, et, rempli d'une divine sève,  
 L'arbre de son génie, en vieillissant, s'élève  
 Et pousse, rayonnant, ses rameaux jusqu'aux cieux.  
 Plus de mondains accents, plus d'harmonie humaine;  
 Tout aux hymnes sacrés, l'extase est son domaine;  
 Il monte pour Dieu seul, sur un mode inconnu,  
 Sa lyre, que n'éveille aucun souffle profane,  
 Et la mystique fleur qui jamais ne se fane,  
 Vient d'elle-même éclore à son front pâle et nu.

Aussi, lorsque fuyant ses chaînes refroidies,  
 Ton âme entra, sereine, aux portiques divins,  
 Par tous les élus applaudies,  
 Tu retrouvais tes mélodies  
 Sur les harpes des séraphins!

Maintenant, au milieu de tes amis sans nombre,  
 Permets qu'un seul moment, sur cet autel des arts,  
 Avec tes propres chants nous rappelions ton ombre,  
 Compagne, dans les cieux, des Glucks et des Mozarts.

#### Simple lettres.

Vous l'aviez bien prévu, Monsieur, le renouvellement de l'année théâtrale devait amener quelques mutations dans le personnel de la Comédie Française; jusqu'ici cependant nous n'avons guère vu que des retraites et des exclusions. Ainsi Monrose s'est retiré, Menjaud a donné sa démission, madame Tousez a reçu la sienne; quatre pensionnaires, mademoiselle Maxime, mademoiselle Rabut, mademoiselle Avenel et mademoiselle Doze ont été averties que le théâtre songeait pour l'avenir à se passer de leur concours.

Là-dessus, grande rumeur dans toute la presse. La critique, à force d'exercer ses fonctions de censure littéraire, se trouve volontiers prête à pousser jusqu'au contrôle administratif, si bien que chacun s'est récréé selon ses intérêts, selon

ses amitiés, selon ses sympathies, et cette pauvre Comédie Française a encore dû passer sous le feu de tous nos feuilletons.

Au reste, il faut que le Théâtre s'y soit bien gauchement pris, pour s'être mis sur les bras tant d'inimitiés coalisées. En voulez-vous un signe manifeste? Tel artiste est sociétaire; plus un mot, cela suffit, on ne le juge pas même digne de jouer le troisième rôle sur un théâtre de troisième ordre. Il n'est que pensionnaire? prenez garde! Pensionnaire, la Comédie l'emploie ou ne l'emploie pas; elle lui a confié plusieurs rôles; il rentre naturellement dans la catégorie des gens du lieu; on le trouvera tout à fait digne de ses maîtres. La Comédie ne sait à quoi utiliser ce que l'on appelle le talent de son hôte, il devient évident que c'est là un mérite hors de ligne, et que messieurs les sociétaires redoutent la concurrence.

Dès lors, vous concevez les regrets amers dont on a escorté le départ de ces malheureuses victimes de la Comédie. Mademoiselle Maxime, entre autres, a fait verser des larmes de sang au *Journal des Débats*. Le prophète du lundi a retrouvé ses plus belles lamentations. Il a été indigné, il a été touchant et paternel. Vous vous souvenez d'ailleurs qu'il regardait mademoiselle Maxime comme l'enfant de sa vieillesse; il la chérissait en poète créateur qui l'avait inventée, et à qui nul ne contestait du moins l'honneur de cette seconde invention. Mais savez-vous aussi ce qui tournait en fiel et aigrissait par dessus tout le chagrin du *Journal des Débats*? C'est qu'il se sentait profondément blessé dans son orgueil, de quelque façon qu'il cherchât à amuser son amour-propre. Ce n'était pas lui qui avait imposé mademoiselle Maxime à la Comédie Française; c'était lui qui avait inspiré à la Comédie le plus violent désir de se débarrasser d'une pensionnaire importune.

N'est-ce pas là en effet une chose qui soit facile à concevoir? Mademoiselle Maxime, avec ses qualités et ses défauts compensés, pouvait encore, si elle eût su se tenir modestement à sa place, occuper, faute de mieux, un emploi vacant au répertoire, jouer dans le désert, les jours de salle vide, ou se prêter obscurément aux succès de mademoiselle Rachel. Malheureusement, jetée hors d'elle-même, d'abord par la résistance peut-être rigoureuse du Théâtre, ensuite par l'appui indiscret du prince des feuilletonistes, par une étourderie d'enthousiasme, par une exagération d'éloges qui ne s'arrêtait pas même au ridicule, mademoiselle Maxime se crut une autre Ériphile à la Comédie Française, une princesse méconnue et funeste, née pour mettre à ses pieds Achille, Iphigénie, Agamemnon, les Atrides, et le commissaire royal en personne. Illusion amusante, si elle n'eût pas été jusqu'à la rage! Passe encore qu'une débutante, qui a des amis et qui veut entrer à la Comédie par la brèche, fasse mettre le siège devant la scène et canonner la place avec des milliers de bouquets; quoi de plus inoffensif, je vous le demande? Mais cette pluie de bouquets n'a pas su cesser à propos. Au bout d'une demi-année les pluies deviennent déluge. La recette avait baissé jusqu'à cinq à six cents francs, que les fleurs continuaient à inonder la salle. Ce n'est pas tout. Ces ovations à huis-clos voulurent se transporter jusque dans les représentations publiques; *Marie Stuart* réunit dans une même

soirée mademoiselle Rachel et mademoiselle Maxime. Les bouquets obstinés se mirent imprudemment de la partie : le parterre se fâcha, les sifflets répondirent aux applaudissements ; un jour enfin, trop cruelle parodie de ces malheureux triomphes, une injurieuse couronne de foin vint tomber aux pieds d'Élisabeth d'Angleterre. A qui la faute ? Je vous laisse, Monsieur, faire vous-même la réponse.

A dater de ce jour, Ériphile éclata. Ce fut la guerre déclarée. On avait sifflé mademoiselle Maxime, mademoiselle Rachel fut sifflée à son tour. Chaque fois que mademoiselle Rachel jouait la Chimène du Cid, le public la rappelait après la chute du rideau, mais aussitôt qu'elle avait reparu, conduite par Beauvallet, un petit orage de sifflets aigus protestait contre l'approbation unanime. Je veux croire et je crois en effet que mademoiselle Maxime demeurait tout à fait étrangère à cette inutile malveillance ; cependant qui avait donné le signal ? qui autorisait ce déni insolent du talent de mademoiselle Rachel ? Le feuilleton trop accrédité dont je parlais tout à l'heure. Mademoiselle Maxime n'était assurément que l'occasion éloignée d'une hostilité dont la cause reposait ailleurs ; mais le Théâtre ne pouvait plus souffrir un conflit si fâcheux pour ses propres intérêts, sans profit pour l'art dramatique ; il n'y avait pas à hésiter entre mademoiselle Maxime et mademoiselle Rachel : mademoiselle Maxime fut congédiée. Et remarquez, Monsieur, que le ministre lui-même comprit cette conclusion légitime ; car les mêmes raisons qui avaient fait partir de la rue de Grenelle l'ordre donné au Théâtre d'engager mademoiselle Maxime, subsistaient tout entières pour presser son réengagement ; on ne parlait de rien moins que d'une pétition signée, apostillée par quarante représentants du pays.

Je regrette davantage mademoiselle Rabut. Mademoiselle Rabut était jeune, mademoiselle Rabut avait de beaux yeux et de l'attrait dans la physionomie, je passe par-dessus un peu de grimace ; du goût, juste ce qu'il en faut pour prendre au sérieux de mauvais rôles ; du talent, assez pour ne jamais compromettre un ouvrage ; de la chaleur autant qu'il est besoin pour sembler avoir du talent ; de la sensibilité, tout ce que l'on en fait avec sa voix, quand on ne trouve ailleurs qu'un peu de poésie ; bref, dans l'absence d'une tragédienne de premier ordre, mademoiselle Rabut était tout à fait de mise, et le théâtre, en l'élevant à l'emploi des mères tragiques, se préparait, après quelques années, une Agrippine des plus convenables ; mais mademoiselle Rabut demandait une augmentation d'appointements ; on ne touche pas une telle question sans alarmer le comité du Théâtre-Français dans son inquiète économie, j'allais dire parcimonie ; le théâtre répondit par un refus, peut-être crut-il effrayer sa pensionnaire et l'amener à réduire ses prétentions ; il n'en fut rien ; le temps s'écoula, mademoiselle Rabut ne descendit pas de son chiffre, et, avril venu, la trouva prête à se retirer enveloppée de son honneur.

Pour mademoiselle Avenel, après la retraite de mademoiselle Dupont, il était arrivé ceci : mademoiselle Dupont avait tenu seule, grâce à son jeu savant, l'emploi des soubrettes et des servantes : quand il s'agit de la remplacer, deux débutantes se présentèrent, l'une d'une physionomie médiocrement distinguée ;

mais vive, prompte et hardie à la réplique, on lui donna le tablier écu de *Martine* ; l'autre plus agréable, sans doute, moins franche et moins gaie cependant, avec un certain air de condition et de jeunes épaules fort joliment dessinées, on lui promit le tablier à dentelles, sans oublier le bonnet évaporé de *Marton*. Celle-ci était mademoiselle Avenel, l'autre mademoiselle Véret alors, aujourd'hui madame Varlet. C'était bien jusque-là. Encore ajouterai-je que les illustres de la presse avaient décidé de la prééminence, en faveur de mademoiselle Véret, contre mademoiselle Avenel. Du reste, mademoiselle Avenel savait fort bien et trop bien son métier ; l'aplomb ne lui faisait pas défaut, et je crois qu'elle s'acheminait à des progrès réels, lorsque vint à débiter mademoiselle Augustine Brohan. Vous savez si la mère est une charmante personne, deux fois excellente, comme femme et comme artiste : on aime tant la mère que l'on aimait d'avance la fille ; la jeune débutante se montra et ce fut un triomphe. Mademoiselle Avenel dut en prendre alarme. Ce succès, c'était sa rupture avec la Comédie-Française ; mademoiselle Brohan venait d'entrer, c'était à elle de sortir. Jeunesse et vivacité de physionomie, une gaieté naturelle, l'art du théâtre dans le sang, un nom cher au public, l'œil agaçant et le geste délibéré d'une fille qui sert *Araminte* ou *Cidalise*, l'heureuse débutante prenait rang tout d'abord parmi les pensionnaires du théâtre. Aussi, l'année révolue, l'engagement expiré, mademoiselle Avenel reçut la lettre fatale qui lui signifiait sa radiation des livres du caissier, et mademoiselle Avenel s'en est allée essayer des applaudissements de l'Angleterre.

Dire que j'approuve bien fort ce qu'a fait la Comédie, ce serait dire plus que je ne pense. La Comédie a-t-elle besoin, n'a-t-elle pas besoin de mademoiselle Avenel ? Oui et non ; l'un est aussi vrai que l'autre. La Comédie a mademoiselle Brohan ; donc elle n'a pas besoin de mademoiselle Avenel : assurément, si mademoiselle Brohan peut répondre elle-même de ne jamais tomber malade. Mais l'économie ! l'économie ! et sur quoi donc économise le théâtre ? serait-ce sur la subvention par hasard ? lorsque l'état est libéral envers le théâtre, je ne sais si le théâtre a droit de ne pas l'être avec ses pensionnaires. Qu'est-ce que la subvention ? Une sorte de traitement. L'empereur ne permettait pas qu'aucun de ses grands fonctionnaires se constituât des rentes avec le traitement que renouvelait le pays chaque année. J'ai bien peur que la Comédie n'adopte pas le même principe sur le fait de la subvention.

La Comédie reçoit de toute main. Elle a reçu de l'empire, elle reçoit de l'état, elle reçoit du public ; mademoiselle Rachel depuis trois ans, depuis deux ans la *Chaîne* et le *Verre d'Eau* accumulent les chiffres confortables sur les registres de la recette, et le théâtre pleure misère, il lésine sur tous les frais, sur toutes les dépenses, se fait contraindre, par ordre ministériel, pour donner mille écus d'appointements à une malheureuse pensionnaire (mille écus, la moitié d'une soirée de mademoiselle Rachel ! ) ; n'engage aucun artiste de renom, parce qu'il n'ose lui offrir une somme inacceptable, marchande avec *Laferrière*, marchande avec *Maillard*, marchande avec ceux qu'il espère encore pouvoir salarier à la taille, obtient de la munificence royale la remise de sa dette, et, si j'ajoutais

à tout ceci que la société qui partage les bénéfices, au lieu de vingt-quatre parts, n'en fait plus aujourd'hui que quinze, est-ce que vous ne vous écrieriez pas d'étonnement comme notre ami Basile : Qui diable, est-ce que l'on trompe ici ?

Eh bien ! mais voyez donc ? il me semble que moi aussi je me mêle d'additionner des chiffres. Ne croyez pas à mes calculs, je vous en prie. C'est là de l'arithmétique de songe creux, rien autre chose. Ceux qui ont le secret du fisc, le gardent bien, vous pouvez vous en assurer, et s'amusez tout bas des bonnes gens qui s'imaginent, sur la foi de Figaro, pouvoir parler des choses sans les tenir entre leurs mains.

Et mademoiselle Doze, me demanderez-vous ? mademoiselle Doze, le comité lui a signifié, comme aux trois autres, que son engagement venait d'expirer ; mais tout n'est pas fini encore, et l'on entrain pourparlers ces jours-ci. Serait-elle donc réintégrée dans sa position ? Je le crois. Ce n'est pas tout à fait le théâtre qui s'est séparé d'elle, c'est elle-même aussi volontiers qui s'est séparée, ou qui a semblé se séparer du théâtre. L'affaire d'un réengagement ne se traite pas du jour au lendemain avec la Comédie. Six mois avant l'expiration du premier contrat, le théâtre déclare ses intentions à ses pensionnaires, ainsi font les pensionnaires vis-à-vis du théâtre. Or, il y a six mois, se débattait déjà la question du réengagement de mademoiselle Doze, qui portait ses prétentions au plus haut, et le comité lui rompait en visière. En ce moment, vraie ou fausse, se répandit la nouvelle d'un mariage qui devait enlever la jeune actrice à sa carrière théâtrale, la même chose s'était passée l'année dernière à l'occasion du réengagement de mademoiselle Rachel. Sur ce premier bruit de retraite, la Comédie passe outre et suspend le démêlé ; mademoiselle Doze se tient également close ; il demeure certain qu'elle n'appartiendra plus au théâtre l'année prochaine, et l'hiver avoisine le printemps, que personne n'a encore fait un pas.

Cependant, il se disait déjà au foyer que les espérances de mariage paraissent très-compromises ; on citait certaines visites qui témoignaient du désir de rentrer à la Comédie-Française. Rien de plus, toutefois ; aussi, le jour venu, mademoiselle Doze reçut la circulaire officielle, et, s'il faut en croire un journal bien informé, la blanche Niodémie en accusa sur-le-champ réception avec une petite impertinence assez cavalière.

Pour ma part, vous savez si je suis un bien vif partisan de mademoiselle Doze. J'en ai jamais pardonné l'outrecuidante fanfare de ses débuts, ce manège qu'on lui conseillait et qui n'était pas de son âge, cet esprit d'envahissement, de sollicitations, et de démarches, ni ce chapelet porté en parure, qui blesse profondément ma vénération de chrétien, ni ces emportements et ces violences qui se sont encore échappées dernièrement en éclats si furieux ; mais j'avais déjà dit mon opinion sur le départ de mademoiselle Doze, il me semblait que, dans le cas où mademoiselle Doze aurait besoin du théâtre, il fallait écouter ses propositions ; ne pas la réengager pour les rôles de comédie, puisque le comité a convié à Paris une jeune actrice de la province et que d'ailleurs la comédie échappe à mademoiselle Doze ; mais la réserver pour les amoureuses du drame ou les princesses de la tragédie, auxquelles elle prêtera bien plus à

propos son joli visage , sa taille tout excusée par les précédents de l'emploi , sa diction cadencée , ses intentions épiques et la fougue intérieure qui imite chez elle la passion. Le comité pensera-t-il comme moi ? Je le suppose. Seulement à sa place , j'aurais mis un peu plus de mauvaise grâce , après l'impolitesse de la lettre , si cependant la lettre existe ; mais le théâtre est plus indulgent que moi , je suppose ; car il paraîtrait dans tous les cas , que ce n'est pas lui qui fait les conditions ; c'est mademoiselle Doze qui les soumet et lui qui les discute. L'élève de mademoiselle Mars ne fléchit pas dans la hauteur de ses prétentions. A la bonne heure , voilà de l'obstination romaine. Il est vrai que l'obstination est d'un bon calcul. Le comité n'a pas coutume de tenir tête avec qui lui résiste.

Il serait temps néanmoins que le comité songeât à mettre plus de poids dans ses résolutions. Qu'il y prenne garde , à force de se trahir lui-même , il a bien encouragé les puissants à ne le pas ménager. Tôt ou tard la société se verra détruite , et il ne lui sera pas même permis de se plaindre , car elle aura bien prêté les mains à sa ruine. Que ces messieurs se comptent , y compris mademoiselle Rachel , voici qu'ils ne sont plus que quinze aujourd'hui ; sans doute ce décroissement du nombre leur a souri d'abord , quand le chiffre diminue les parts grossissent d'autant ; mais la société s'éteint , et le bureau des beaux-arts ne cherche qu'à l'éteindre. Si elle était encore ce qu'elle fut autrefois ; si elle avait protesté du moins chaque fois qu'on a mis la main sur ses privilèges , mademoiselle Dupont n'aurait pas disparu de la scène dans la forte maturité de son talent et de son âge ! Mais les économies ! mais six mille francs à prendre ici pour porter là , six mille francs pour ajouter , sans surcharger le reste , au traitement de mademoiselle Rachel ! oui , six mille francs ; et cependant , voici madame Tousez frappée à son tour , non pas après trente ans , mais après vingt-huit ans de service , forcée à la retraite , sans avoir démérité , sans être descendue au-dessous d'elle-même , remerciée , dans le seul but de ne pas laisser croître le chiffre de sa pension.

Je ne vous dirai rien de Monrose. Il avait donné sa démission cette année , comme il la donnait tous les ans , et elle n'était ni acceptée ni refusée ; mais , pour la seconde fois , la terrible maladie qui l'avait éloigné du théâtre , a confondu la mémoire dans son cerveau et l'a rempli de tristes visions. Il avait annoncé ces derniers temps qu'il allait se retirer au Havre. Arrivé à Rouen , l'ennui , le désœuvrement , le besoin de se distraire , la fièvre du théâtre l'ont ramené un soir sur la scène ; il essayait de jouer et ne se souvenait plus ; un sifflet , la même arme qui a tué Nourrit , est venu lui entrer comme une lame dans le cœur , au même instant tous ses rôles se sont mêlés dans sa tête , il les récitait au hasard , parlambeaux ; il fallut l'emporter , et on l'a ramené à Paris , aux mêmes lieux où le docteur lui a déjà rendu la santé.

Voici une lettre qui s'allonge sans mesure ; je termine. On a accusé le théâtre de n'avoir pas tout fait pour retenir Menjaud. Le Théâtre a tout tenté , mais il ne pouvait pas réussir. Menjaud aspirait depuis trop longtemps à la liberté. C'était beaucoup pour lui de s'être contraint un an encore après l'heure sonnée

de sa retraite ; la campagne l'attirait d'un attrait invincible, sa propriété de vingt-sept arpents réclamait tous ses soins ; on le forçait d'être marquis, d'être grand seigneur, d'être le misanthrope, d'être le joueur, d'être le chevalier Turcaret, et il ne voulait qu'une chose, il ne voulait que jeter là toute sa friperie de théâtre, essayer son rouge, démêler ses cheveux plâtrés de farine, pour n'être qu'un simple et heureux mortel, la tête à l'air, le front vide du bourdonnement que lui chuchotaient tous ses rôles, dans sa libre indépendance de propriétaire et de fermier. Qui remplacera Menjaud ? personne que je sache. Aussibien s'est-il peu soucié de ce que deviendrait le théâtre après lui. Et il a eu raison ; il n'en eût auguré rien que de triste. Une société qui s'en va périr faute de se réparer après ses pertes, d'inhabiles et orgueilleux nouveaux venus, regardant sans respect se détacher, nom à nom, chaque degré de la hiérarchie, et, le jour où se retireront les derniers de ces nobles Comédiens du roi, arrière-petits-fils de Molière, le fonds social distribué, divisé en portions insuffisantes à la vieillesse de tant de pensionnaires sans pension.

Dites-moi, s'il vous plaît, pourquoi ces sinistres prévisions, tant qu'il reste M. Scribe à la Comédie ? On répète en ce moment une comédie en trois actes de M. Scribe. Aujourd'hui ou demain, il en lit une seconde, il en doit une troisième en octobre, et celle-ci de la grande mesure. Ainsi, quatre comédies dans l'année, deux en trois, deux en cinq actes ; et c'est là ce que l'on appelle un théâtre national ! Que fait donc le commissaire du roi, s'il ne surveille pas un directeur qui vend ainsi à M. Scribe la salle que prête le roi à la littérature, et la subvention que lui donne l'état ? J'oubliai que le commissaire royal et le directeur sont le même homme, payé commissaire royal, par le ministère pour se tenir en bride comme directeur, payé directeur, par le théâtre pour se soustraire à son contrôle de commissaire. On rit d'Harpagon qui erie au voleur et qui s'arrête lui-même : il me semble que ce pourrait être le cas d'un commissaire directeur.

*P. S.* Mademoiselle Doze vient d'être réengagée aux appointements de huit mille francs par an. A la bonne heure. Mais pour ses anciens rôles d'ingénuë. Et que deviendra donc la jeune débutante qui arrive de la province ? Eh ! mon Dieu ! que le théâtre prenne toujours ! Le nombre des pensionnaires ne fait pas le nombre des talents. Encore est-ce dans le nombre qu'il y a chance de trouver le talent par hasard.

Ed. THIERRY.

Au moment où l'on annonce aux *dilettanti* de la salle Ventadour une série de représentations d'opéras allemands, il peut ne pas être sans intérêt de mettre sous les yeux du public de Paris un fragment de feuilleton traitant d'un opéra allemand encore inconnu en France, mais dû au talent d'un compositeur dont Paris a pu apprécier les délicieux *Lieder*, dans les concerts élégants de l'hiver passé. Nous empruntons à une revue musicale très-estimée en Allemagne ces pages écrites après la première représentation de cet opéra, laquelle eut lieu à Dresde, le 6 mai 1838, et fut suivie de près par d'autres aux théâtres de Prague, de Vienne, etc.

... On vient de donner, au théâtre royal de Dresde, un opéra nouveau, dans lequel se manifeste une heureuse fusion, non-seulement de plusieurs nationalités musicales, si l'on peut s'exprimer ainsi, mais encore de toute la fraîcheur, de toute la verve du style si éclatant des modernes, avec une tendance très-prononcée vers la simplicité et la grâce de composition des anciens *maestri*; cette œuvre mérite, par conséquent, d'être saluée par les vrais amis du bon goût, comme apparition de bon augure. Elle peut presque passer pour la première composition dramatique de l'auteur, déjà connu avantageusement par ses romances si pleines d'âme. Son âge et son talent incontestable permettent donc d'espérer beaucoup de lui, et de considérer cet heureux début comme point de départ d'une réaction si désirable contre l'exagération et l'enflure du goût à l'eau forte et au carrick, qui domine les théâtres lyriques de nos jours, et contre lequel il me semble urgent de protester d'une manière *radicale*, c'est-à-dire, non pas par la théorie, par la critique, mais bien par la pratique, par des *compositions!*...

L'opéra en question est intitulé : *Une Visite à St-Cyr*; la scène se passe à cette célèbre institution de madame de Maintenon; la pièce est en trois actes; elle est tirée de la charmante nouvelle de madame Amable Tastu, *Esther à St-Cyr*, et rappelle cette jolie peinture de la cour de Louis XIV, qui figure lui-même parmi les personnages mis en scène. Le poème est de M. Bauernfeld, la musique de M. Joseph Dessauer.

Voir un jeune compositeur choisir un libretto d'opéra *comique*, voilà qui est déjà quelque chose de vraiment consolant dans ce siècle d'une *esthétique* d'épouvante et de terreur; mais on est bien plus encore charmé par la manière spirituelle dont le compositeur a rempli cette tâche nouvelle.

Il est vrai que, malgré l'esprit de l'exposition, on aimerait bien trouver dans ce poème un peu plus de la verve comique, du *humour* indispensable à un opéra bouffe. Toutefois, le mérite de la composition musicale n'en est que plus frappant, puisqu'en dépit de ce désavantage, l'intérêt et l'émotion de l'auditeur vont toujours croissant de scène en scène; et comme cet opéra possède réellement un trésor de ce qui fait l'alpha et oméga de toute œuvre musicale, savoir la *mélodie*, ainsi que de ce qui forme l'unique base de toute œuvre d'art en général, la *grâce*, il n'est pas douteux que ces avantages ne le fixent à jamais dans les meilleurs répertoires.

Chez nous, la première représentation a suffi pour faire connaître au public la vocation décidée du compositeur, et à celui-ci l'approbation non équivoque du public. Cette approbation s'était déjà manifestée avant la représentation de la manière la plus flatteuse; car, des personnes étrangères au théâtre, des personnes même du rang le plus élevé, assistaient aux dernières répétitions. La salle était aussi pleine qu'on peut l'espérer dans une saison où tout attire à la campagne, et il y avait un public d'élite, tel que l'auteur le plus difficile eût pu le désirer. Les chanteurs, l'orchestre et l'infatigable directeur de celui-ci s'acquittèrent de leur emploi avec une visible satisfaction, et sentant leur enthousiasme croître par celui des spectateurs. Ce fut donc une chose tout à fait dans



l'ordre, lorsqu'à la fin de la pièce les acclamations appellèrent tous les acteurs ainsi que le compositeur lui-même. S'il était d'usage parmi nous, comme chez les nations naïves du midi, de n'obéir en pareille circonstance qu'à l'impulsion spontanée du moment, non à une étiquette consacrée, cet honneur aurait dû être rendu au *maestro* immédiatement après le second acte, non-seulement parce que c'est en général le meilleur de tous, mais encore parce qu'il se termine par le point brillant de toute cette création, par un final si admirable, que les premiers compositeurs seraient glorieux de l'avouer.

La direction mérite aussi les éloges et la reconnaissance de l'auteur, par la dignité et le goût qui ont présidé à la mise en scène et qui n'ont pas manqué de contribuer pour beaucoup à l'effet favorable de l'ensemble. Le costume encore assez étranger parmi nous de cette époque historique, les détails d'intérieur de la fameuse école royale, et la figure majestueuse de sa directrice, la fête donnée au roi, dans le style de la poésie *bergère*, les répétitions des élèves, tout cela formait des tableaux charmants et du meilleur effet.

Par une inspiration fort ingénieuse, le compositeur a su conserver à ces scènes quelque chose du *rococo* et du *pastoral* de ce siècle, en soutenant d'ailleurs dans toute la pièce le caractère enjoué et tout français du sujet. Cependant cet opéra contient encore, non-seulement des réminiscences très-marquées du style mélodieux des Italiens, mais aussi dans les parties tendres tant de sensibilité, tant de consciencieuse sévérité d'étude toutes germaniques, que si j'étais appelé, moi profane, qui ne puis apprécier de la musique que ce que m'en rapportent mon cœur et mon oreille, si j'étais appelé, dis-je, à résumer l'impression définitive que cette musique m'a produite, je dirais qu'elle tient le juste milieu entre la manière de Bellini et celle de Mozart.

Je me dispense de signaler en détail le mérite de chacun des morceaux remarquables ; il n'appartient qu'à un connaisseur de le faire ; cependant je ne crois pas qu'aucun juge compétent puisse entendre la romance de Mortimer, l'air d'Adèle, au solo de clarinette, si brillamment exécuté, le duo de ces deux amants, celui des deux chevaliers et le trio des femmes, sans s'écrier : parfait ! La gaité la plus gracieuse, l'espièglerie la plus fine, se jouent dans les chants d'Élise et du marquis. Les cœurs sont singulièrement animés et caractéristiques. Celui des jeunes filles, lorsqu'elles fouillent dans les riches parures de la corbeille, m'a vraiment rappelé le charme de la gaité étincelante de Figaro. Ce qui m'a plu le moins, c'est l'ouverture, qui me paraît un peu trop longue ; puis je me suis senti choqué dans plusieurs passages par une instrumentation trop forte, par quelque abus *rossinien* des instruments de cuivre ; mais à part ces légères déféctuosités, je me suis intimement réjoui de voir reparaître sur notre scène allemande un compositeur d'opéra vraiment *mélodiste*. Il me semble à ces sons, flattant si agréablement l'oreille, me *reposer* de toutes les fatigues que me cause l'imbroglio savant des opéras *tumultueux* de nos jours, et dont je ne puis jamais goûter la beauté qu'au prix d'accablantes crispations de nerfs.

On voit que notre *maestro*, comme tous les bons compositeurs de *couplets*, ne

*cherche pas ses mélodies, mais qu'elles viennent à lui*, qu'elles naissent de l'abondance et de la chaleur de son âme. Il n'y a pas dans tout l'opéra un seul morceau qui ne contienne une de ces phrases faciles qu'on se surprend à fredonner involontairement, dès que le chanteur les a dites, et une mélodie s'enchaîne à l'autre si naturellement, qu'on est entraîné d'un cours non interrompu jusqu'à la fin. Sans blesser l'oreille et le goût par des contrastes *tranchants* et visant à l'effet, l'auteur a pourtant observé avec une intelligence puisée à l'école de Mozart, l'opposition heureuse et nécessaire des morceaux élégiaques et des morceaux bouffes. De même que chez les anciens maîtres on retrouve dans le caractère des airs, des duos, des trios, les véritables portraits de chaque personnage en particulier. La composition proprement dite, la fracture, tend si visiblement à se rapprocher du bon style de ces anciens *maestri*, que plusieurs passages m'ont causé une vraie surprise par leur analogie frappante avec cet art merveilleux de Mozart de nous faire entendre dans le chant et l'accompagnement deux mélodies parfaitement distinctes, parfaitement indépendantes, et se fondant néanmoins parfaitement l'une dans l'autre, pour produire un ensemble ravissant.

D'après mes impressions personnelles, je ne saurais donc mieux terminer cette faible ébauche d'un compte rendu, qu'en exprimant ces vœux :

Puisse le compositeur persévérer dans la voie où il est entré, et ne se laisser égarer ni par l'esprit de *pédanterie*, ni par l'esprit de *servilité*, mais suivre les inspirations de *son propre génie!* car je suis persuadé que son génie, à lui, le conduira toujours sur la route la plus certaine du *beau*, quoiqu'il puisse bien arriver que cette route ne soit pas toujours celle qu'aurait choisie *la mode!*...

Henri PARIS.

— On parle d'un opéra que M. Crosnier viendrait de confier à M. Rosenhain, et dont les paroles seraient de M. Scribe. Voilà longtemps que M. Rosenhain est appelé par son talent du premier ordre aux honneurs de nos deux scènes lyriques. Nous ne pouvons que féliciter l'Opéra-Comique de l'espoir qu'il donne aux amateurs de la belle et expressive musique, et il nous tarde de faire le même compliment à M. Léon Pillet, qui, dit-on, est dans les mêmes intentions à l'égard de M. Rosenhain.

---

CHALLAMEL.

Dessins joints à la livraison de ce jour : 1° *La Vierge en prière*, par M. Galmard ; 2° *Paysage*, par H. Garnerey (*Salon 1842*).

1 mai 1842

---

## LES ŒUVRES PHILOSOPHIQUES DU CARDINAL DE RETZ,

Publiées sur un manuscrit inédit de la Bibliothèque d'Épinal.

### I.



La renommée du cardinal de Retz semblait fixée pour toujours. L'opinion était faite sur le caractère, sur le talent, sur le rôle politique de ce personnage singulier. On pouvait croire que tout avait été dit sur cette vie mêlée de si petits événements et de si grands desseins; bizarre assemblage de frivolités et de velléités sérieuses, qui représente et résume avec fidélité les contrastes de la Fronde. La sentence portée paraissait à l'abri de toute révision; n'avait-elle pas été précédée par une information longue, étendue et attentive, riche en documents écrits, en témoignages, en éclaircissements de tout genre?

On s'était plaint des lacunes éparses dans les *Mémoires de M. de Retz*; toutefois ces suppressions, il est facile de le reconnaître, peuvent bien mortifier la curiosité du lecteur, non pas inspirer aux historiens des regrets sérieux. Elles dérobent sans doute quelques traits piquants, quelques anecdotes scandaleuses, mais personne ne pense qu'elles aient mutilé le sens général de l'ouvrage et qu'elles empêchent d'apprécier toute sa portée. D'ailleurs les *Mémoires*, eussent-ils disparu au grand dommage de la littérature, seraient pour ainsi dire suppléés, pour la Biographie du cardinal, par la foule des contemporains qui ont parlé de lui; il est vrai qu'issus de toutes les conditions, appartenant à tous les partis, ces témoins ne se concilient

<sup>1</sup> MM. Michaud et Poujoulat, dans leur *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, ont donné une édition des *Mémoires de Retz* plus complète que les précédentes, mais qui, cependant, n'est pas exempte de lacunes.

guère entre eux : c'est tout au plus si plusieurs sont d'accord avec eux-mêmes. M. de Retz a des ennemis, La Rochefoucauld et Guy-Joli, dont l'un le diffame et l'autre le calomnie; madame de Motteville et la duchesse de Nemours ne peuvent refuser l'hommage à ses grandes qualités; au fond elles le détestent. En revanche, les partisans ne lui manquent pas; il a ses amis, ses enthousiastes, ses adorateurs : madame de Sévigné, Patru, Saint-Evremont; Guy-Patin ne le déchire pas, ce qui est un rare éloge de sa part. Ces dépositions avaient été soumises au contrôle de plusieurs historiens. Les débats étaient clos, et désormais rien ne donnait lieu de prévoir la découverte d'une pièce nouvelle et importante qui dût rouvrir la discussion terminée, et infirmer, du moins jusqu'à nouvel ordre, aux yeux de tout homme équitable, l'autorité de la décision rendue.

La publication de ce manuscrit inédit doit cependant entraîner un résultat semblable. Des dissertations sur la métaphysique et l'astronomie composées par M. de Retz, quel que soit leur mérite intrinsèque, signalent, sous une face nouvelle, un esprit aussi varié que solide, aussi fécond que brillant.<sup>1</sup> Elles complètent son œuvre et en augmentent le prix. En même temps, par le lieu, par la date, par toute l'histoire de leur création, elles éclairent d'un jour honorable et pur les dernières années de M. de Retz, l'époque de sa vie la moins connue et la plus calomniée. Les amis des lettres devraient donc recueillir les pages que nous publions, ne serait-ce qu'à titre de document littéraire et biographique, lors même que le sujet traité ne mériterait pas par lui-même de fixer l'attention. Or, quoi de plus intéressant pour la science que tout ce qui se rapporte à la philosophie de Descartes et aux découvertes de Galilée?

Passer outre, les yeux fermés, négliger ce nouvel ouvrage de l'auteur des *Mémoires*, ce serait imiter ces peintres expéditifs et ces juges de peu de conscience, plus avarés de leur temps que soucieux de la vérité de leurs portraits ou de la justice de leurs sentences. Ceux-ci, le portrait une fois arrêté sur la toile, n'aiment pas à découvrir dans les traits du modèle quelque signe d'abord inaperçu de laid ou de beauté; ils l'omettent volontiers, dût la ressemblance en souffrir. Ceux là, lorsque la délibération est fermée et les voix recueillies, verraient avec impatience se produire un document propre à jeter un jour inattendu sur la cause et à déplacer les opinions. Il n'est personne qui chaque jour, en toute chose, dans plus d'une circonstance ne répète le mot de l'historien « mon siège est fait »; mais c'est toujours par présomption, insouciance ou paresse que l'on agit ainsi.

D'autres, qui ne sont pas sujets à cette faiblesse, et qui savent revenir sur

<sup>1</sup> Voir les *Recherches* de M. Musset-Pathay sur le cardinal de Retz. Ce savant et spirituel écrivain nous a été d'un grand secours.

les opinions qu'ils se sont formées, pourr.ient peut-être s'étonner à la vue de ce sérieux ouvrage. Or, dans les appréciations littéraires, la surprise est rarement un plaisir; on veut avoir tout deviné, et l'étonnement engendre le plus souvent une sévérité voisine de l'injustice. Un auteur dont nous croyons avoir, dès ses premiers essais, prévu et mesuré toutes les ressources, révèle-t-il à l'improviste une aptitude que nous n'avons pas eu la sagacité de pressentir; il est naturel, plutôt que d'avouer que l'on a été mis en défaut, de détourner les yeux pour nier tout à l'aise cette faculté imprévue d'un talent multiple; ou du moins si l'on est forcé de voir ce qui est trop éclatant, on fait expier à l'auteur innocent, par la mauvaise grâce d'un tardif éloge, le tort que l'on a eu de ne pas deviner à l'avance toutes les ressources de son esprit.

Nous craindrions pour M. de Retz un sort pareil, si nous n'avions soin d'établir qu'il n'y a ici rien d'inopiné et que la surprise n'est pas permise. Chacun pour l'honneur de sa propre perspicacité doit trouver tout simple que M. le cardinal de Retz, après avoir écrit les *Mémoires*, fasse dans ce nouvel ouvrage ses preuves directes et spéciales de métaphysicien et de philosophe.

Les *Mémoires de M. de Retz* découvrent, à qui sait voir, un esprit vraiment supérieur, plein de vigueur et d'étendue, à la hauteur de tous les sujets. Les traits où se font connaître les natures richement douées et puissantes abondent dans cet ouvrage. Que si parmi tant de pensées vraies et profondes dont il est semé, parmi tant de conseils excellents qui ne peuvent vieillir, plusieurs maximes sont à l'usage des brouillons, des ambitieux par égoïsme, et des intrigants sans motif plutôt qu'au service des hommes d'état, ce n'est pas, certes, que la force manquât à M. de Retz pour saisir et pour embrasser le gouvernement des hommes, et la direction des sociétés dans ce qu'ils offrent de plus élevé et de plus difficile; mais retenu dans les petites négociations et dans les menues intrigues par les malheurs du temps, et aussi, il faut l'avouer, par quelques vices d'un caractère moins grand que son génie, M. de Retz, comme un lion captif, n'eut pas à se déployer sur un théâtre digne de lui. Il aspirait aux grandes affaires; il en avait l'instinct, la passion, la capacité; il ne vint pas à point pour les traiter.

La politique avant de passer des champs de bataille, où elle s'était exercée pendant le seizième siècle, aux assemblées publiques qui l'attendaient, traversa les carrefours, les antichambres, les ruelles: c'est là que le coadjuteur la rencontra; il essaya de la tirer de ces lieux, et c'est elle qui l'y retint. Venu trop tard pour conduire un parti par les armes, trop tôt pour le diriger par le conseil et par la parole, M. de Retz à qui son mortel ennemi M. de Larocheoucauld ne peut refuser la réunion des qualités qui

font l'homme de guerre, le sang-froid, la résolution, l'intrépidité, l'esprit de combinaison ; M. de Retz, qui ne parla jamais en public sans faire admirer son éloquence et la sagesse de ses vues ; M. de Retz qui, selon les temps, se fût montré le maître de Coligni ou l'égal de Mirabeau, n'eut à remplir qu'un rôle aussi malaisé à soutenir en tout honneur, qu'à définir et qu'à justifier. De là les taches et les inégalités de ses *Mémoires*.

Comme les leçons qu'il donne sont tirées des circonstances qu'il raconte, comme il ne raconte que les événements auxquels il prit part, il arrive que ses préceptes, empruntés à ses propres exemples et accommodés à leur usage, n'ont pas toujours la grandeur et la dignité que le coadjuteur concevait assurément, mais qu'il ne lui fut pas donné de pratiquer. Les pensées naissent belles et pures sur les hauteurs de cette grande âme ; mais souvent on les voit, au moment de se laisser emporter par un essor sublime, s'humilier et se flétrir sous la plume intéressée du chroniqueur. Elles se plient comme des courtisanes à la justification ou à la louange de la conduite qu'il a tenue. Aussi cherchez dans ses *Mémoires* l'empreinte fidèle de sa vie, vous n'y trouverez pas la mesure exacte de son génie, et cependant, au milieu de ces défaillances, que de jets vigoureux qui trahissent une raison puissante et exercée ! Comment n'auriez-vous pas remarqué que c'est un grand philosophe qui tient la main de cet habile historien toutes les fois que l'acteur n'a pas pris sa place ! Non-seulement il n'y a pas lieu de s'étonner que l'auteur des *Mémoires* se soit appliqué aux études métaphysiques, mais une sérieuse et austère culture est presque nécessaire pour expliquer ce style, si finement et si fortement trempé, si relevé et pourtant si naturel, si brillant sans la moindre tache de faux goût ou de bel esprit.

Ce n'est pas le moment de juger les œuvres philosophiques du cardinal de Retz. Le lecteur appréciera lui-même leur mérite. Nous continuons à le prémanir contre les préventions, ennemies de l'impartialité.

Peut-être le succès littéraire des mémoires pourrait-il, dans quelques esprits, faire tort au nouvel ouvrage de M. de Retz. Car une autre faiblesse de notre nature est la répugnance à reconnaître chez un même auteur, je ne dis pas la supériorité, cela est prudent et sage, mais une valeur quelconque dans deux genres distincts.

Si dans toute la suite des temps, l'histoire des lettres proclame quelques esprits universels, Aristote, Descartes, Bacon, c'est que, par une orgueilleuse solidarité, l'humanité se plaît à glorifier elle-même sa puissance, dans le culte qu'elle rend à ces demi-dieux. Mais sauf ces exceptions, il est admis que les mérites sont exclusifs. Lorsqu'on reconnaît à un esprit une aptitude éminente, c'est moins pour lui élever un piédestal que pour l'enfermer dans un enclos dont la critique tient la clef. Une vieille métaphore

assimilait la littérature à une république. Les rhéteurs qui ont abusé de cette vieille figure, ne croyaient faire allusion qu'à l'indépendance d'opinion, qu'à la liberté d'allures qui doit régner dans l'empire des lettres. Ils avaient plus raison qu'ils ne pensaient eux-mêmes. Si la jalousie, si l'ostracisme des supériorités est la tendance involontaire, le penchant secret et irrésistible des démocraties, la métaphore qui assimilait la littérature à une république, a pu passer dans la forme, elle est restée trop juste au fond; ici l'on divise le pouvoir par haine de la tyrannie, là on morcèle la réputation, en supposant, entre les diverses facultés d'une même intelligence, des incompatibilités imaginaires.

Cependant que l'on veuille bien remarquer que si le talent souple et charmant, dont les *mémoires* sont foi, n'annonce pas nécessairement la gravité et le sérieux de l'esprit, il n'exclut pas du moins ces qualités. Pour avoir possédé la délicatesse d'observation et la grâce de l'expression, au même degré que Labruyère, avec plus de naturel peut-être; pour avoir égalé Saint-Simon par le tour piquant et satirique, par le relief et la vérité des portraits, en le dépassant de très-haut sur la portée des vues, le cardinal de Retz ne s'est pas interdit le domaine de Descartes et de Galilée. Rien d'incompatible entre la perspicacité qui saisit et démêle les fils d'une intrigue compliquée, et l'agilité d'esprit qui suit un argument délié dans tous ses détours; le moraliste qui pénètre le principe des actions, et le métaphysicien qui descend jusqu'aux vérités premières, s'entendent et se concilient à merveille.

Il est plus difficile, il est vrai, d'associer les austères méditations dont ce livre témoigne avec l'opinion que l'on s'est formée du caractère de M. de Retz, et sous ce point de vue, notre découverte causera peut-être quelques désappointements à certaines personnes.

Le cardinal de Retz n'a pas seulement parmi nous la célébrité d'un illustre mort. Telle est en quelque point la ressemblance des temps et notre engouement pour sa personne, qu'il semble qu'il ait vécu parmi nous. Il jouit, pour ainsi dire, de la popularité d'un contemporain. Les frondeurs de notre temps, qui ne met pas seulement en jeu ses prétentions et ses préjugés des hommes, mais aussi leurs passions et leurs convictions les plus profondes, le prennent volontiers pour type et pour héros. Ceux qui ne sont que frondeurs dans une époque de rénovation sociale, les imaginations aussi romanesques que les mœurs sont positives, s'intéressent à cette existence agitée, turbulente et licencieuse. On l'apprécie pour ses défauts plus encore que pour ses qualités, on se plaît à le croire léger, frivole, inappliqué, sceptique; si par hasard il avait été sérieux, réfléchi, laborieux, convaincu, quel regret, quelle mauvaise humeur, peut-être, de ne pas trouver

dans un homme illustre, l'image, et par cela même l'excuse ou plutôt une sorte de glorification mondaine des vices que l'on a ou que l'on croit de bon ton d'affecter!

Que dire à ces partisans égoïstes de M. de Retz? ils penseront que c'est gâter sa renommée que de l'enrichir d'un titre nouveau, d'un fleuron plus solide? que leur dirons-nous, si ce n'est que nous ne pouvons changer pour eux l'histoire? La retraite religieuse du cardinal de Retz dans l'abbaye de Saint-Mihiel, d'abord, puis dans son château de Commercy, les conférences qu'il institua avec plusieurs bénédictins de l'ordre de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, et par suite la composition de ces différents écrits, sont des faits dont l'authenticité est facile à établir.

Nous empruntons nos preuves à la correspondance de madame de Sévigné, à l'histoire de l'abbaye de Saint-Mihiel et à plusieurs lettres inédites.

On sait que le cardinal de Retz résolut, sur la fin de sa vie, d'abdiquer ses dignités ecclésiastiques, de s'éloigner du monde, et d'achever sa vie dans la solitude. De longs et fréquents séjours dans son château de Commercy avaient été, depuis son retour en France, comme le noviciat de la retraite absolue, à laquelle il se voua dans le courant de l'année 1675.

Son départ fit grand bruit et contrista tous ses amis; il en comptait plusieurs, et d'assez dévoués pour l'avoir soutenu par de généreuses avances pendant le temps de son exil; mais personne ne fut plus affligé de l'accomplissement de ce dessein que madame de Sévigné. Alliée de la maison de Gondi, elle était attachée au cardinal par tous les liens honorables que la distinction exquise des sentiments et la supériorité de l'esprit, éprouvées par un long commerce, peuvent nouer entre deux âmes d'élite. Son éloignement mettait fin à des relations dont la pureté n'avait pas exclu la tendresse. Madame de Sévigné perdait, disait-elle, l'homme de la plus charmante société qu'on puisse voir. Elle déplora vivement le parti que prenait le cardinal, sans essayer toutefois de l'en dissuader; sachant bien que ces grandes résolutions ont leur pudeur. Lorsqu'elles sont sincères et désintéressées, elles tiennent à de trop délicates fibres de l'âme pour supporter l'objection ou même le conseil. Mais du moins voulant prolonger, autant que possible, cet entretien qui la charmait, et profitant de cette intégrité de réputation qui donne aux honnêtes femmes le droit de mettre impunément plus d'abandon dans les témoignages de leur amitié, madame de Sévigné accompagna le pieux voyageur jusqu'à quatre lieues de Paris <sup>1</sup>. Le récit qu'elle fait à madame de Grignan de cette séparation douloureuse<sup>2</sup>, nous donne la date précise du départ du cardinal de Retz, pour Commercy, date importante pour l'histoire de notre manuscrit.

<sup>1</sup> Mercredi 19 juin 1675.

<sup>2</sup> Lettre 370, t. III, p. 299. Éd. 1818.



A peu de distance du château de Commercy, où se rendait le cardinal, est située l'abbaye de Saint-Mihiel. Cette maison de bénédictins avait alors pour supérieur Dom Robert Hennezon, vénérable religieux, à qui le seigneur de Commercy, avait voué une estime et une affection particulières. Il lui avait donné une preuve de ces sentiments, en le menant avec lui à Rome en 1665, en qualité d'auditeur et de théologien. Jamais il ne passait en Lorraine sans rendre visite au savant prieur de Saint-Mihiel, dont il aimait la conversation et dont il écoutait avec déférence les conseils.

M. de Retz, dans son détachement du monde, alla jusqu'à vouloir embrasser la vie monastique, et c'est dans l'abbaye de Dom Hennezon qu'il voulut faire sa profession. Il y suivit les exercices religieux, et les bénédictins édifiés le virent s'asseoir plusieurs fois à leur table, revêtu de leur robe et l'écuelle de bois à la main.

Le pape Clément X ne permit pas à M. de Retz de pousser jusqu'au bout ses religieuses volontés. Déjà il avait donné sa démission de cardinal, et le roi ne s'était pas fait prier pour l'accepter. Vainement M. de Retz avait-il répondu à ce prince qui s'étonnait de lui voir les cheveux blancs : « *Sire, on blanchit aisément lorsqu'on a le malheur d'être dans la disgrâce de Sa Majesté.* » Ce mot de courtisan ne pouvait faire oublier à Louis XIV les intrigues de la Fronde. Il se souvenait que la barrette avait été le but, et en quelque manière le prix de la complicité du cardinal dans ces désordres. Mais le sacré Collège qui n'avait pas ces ressentiments, refusa, par deux fois, de se priver d'un de ses membres les plus éminents, et comme il n'est pas permis aux cardinaux de résider dans des abbayes autres que les leurs, il fut enjoint à M. de Retz, par un bref spécial, de quitter l'abbaye de Saint-Mihiel, et de se retirer dans son château de Commercy. Ne pouvant donner sa personne au monastère de Dom Hennezon, il lui offrit ses biens, mais ce sage religieux lui remontra qu'il devait avant tout penser à ses créanciers, et qu'il n'était pas maître de disposer, à leur détriment, de sa fortune.

M. de Retz, toujours cardinal malgré lui, habitait son château de Commercy, lorsque le 13 juillet 1676, il reçut à la fois la nouvelle de la mort du pape et l'ordre de se rendre à Rome pour représenter la France au conclave qui allait s'ouvrir. Il partit dès le lendemain, et vers la fin de l'année, il était de retour à Commercy. Il ne devait plus quitter cette résidence jusqu'à son dernier voyage à Paris, où il mourut (le 24 août 1679).

Les dissertations philosophiques du cardinal ont été écrites dans l'interval de cette période de trois années, comprise entre le mois de juin 1675 et la fin de 1678. La correspondance de madame de Sévigné nous permet de suivre, pour ainsi dire, jour par jour la composition de cet ouvrage.

Nous avons dit que la retraite du cardinal avait beaucoup occupé ses contemporains. On avait jugé fort diversement sa conduite. Les gens empressés à prêter des motifs intéressés aux actions qu'ils ne comprennent pas et qui, par la médiocrité ou la bassesse des intentions qu'ils supposent chez autrui, donnent une pauvre idée de leur propre conscience, ne crurent pas à la sincérité d'une résolution trop au-dessus d'eux ; ils pensaient que M. de Retz, dans cette circonstance solennelle, faisait un coup de tête, qu'il céda à une gageure d'amour propre, à un dépit de vanité ; ils ne virent que le calcul d'un fat, avide de dérober au monde, témoin des succès et de la splendeur de sa jeunesse, le spectacle humiliant de son déclin et de ses mécomptes.

Madame de Sévigné se jeta au plus fort de cette mêlée de médisances, et se porta caution du cardinal avec la témérité ordinaire de son dévouement pour ses amis. Elle engagea sa parole avec tant d'assurance que si sa vive sollicitude pour l'honneur et la considération de M. de Retz n'eût pas absorbé, dans son âme généreuse, toute préoccupation égoïste, elle se fût sentie personnellement intéressée à la persévérance du solitaire de Commercy. Bien des gens espéraient que le dégoût de la solitude précipiterait un retour qui eût fait scandale. « Que dites vous de la beauté de cette retraite, écrit « madame de Sévigné ? Le monde, par rage de ne pouvoir mordre sur un si « beau dessein, dit qu'il en sortira. Eh bien ! envieux, attendez donc qu'il « en sorte, et, en attendant, faisez-vous ! »

Mais M. de Larochehoucauld ne savait ni attendre ni se taire, lorsque se présentait l'occasion de médire des hommes. M. de Retz était-il en cause ? La misanthropie naturelle de M. de Larochehoucauld devait être envenimée par de vifs ressentiments personnels, qui dataient de la Fronde. Quelle rancune inexpiable on doit conserver contre un ennemi que l'on a voulu faire égorgé entre deux portes, et que l'on a manqué ! D'ailleurs, j'imagine qu'incapable de haine et malicieux en paroles comme il l'était, M. de Retz ne se fit pas faute, dans plus d'une circonstance, d'adresser à M. de Larochehoucauld ses compliments de condoléance sur la maladresse de ses agents. L'auteur des *Maximes*, dont on a dit qu'il se peignait lui-même lorsqu'il faisait du caractère de l'homme un si triste portrait, se vengea cruellement par ces paroles du mal qu'il n'avait pas réussi à M. de Retz : « La retraite qu'il « vient de faire est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie ; c'est « un sacrifice qu'il fait à son orgueil sous prétexte de dévotion. Il quitte la « cour où il ne peut s'attacher ; il s'éloigne du monde qui s'éloigne de lui. »

Madame de Sévigné connaissait mieux le cardinal : elle ne doutait pas de sa bonne foi, mais elle le savait fragile aux tentations <sup>1</sup>. Elle met madame de

<sup>1</sup> Hélas ! je le sais, le premier joli minois que trouvera sur ses pas notre nou-

Grignan dans la confiance de ses inquiétudes. « Nous apprendrons bien-  
« tôt, lui dit-elle, comme il se trouve dans sa retraite. Il faut souhaiter que  
« Dieu s'en mêle, sans cela tout est mauvais. » Aussi, redoutant les mau-  
vaises pensées que l'oisiveté suggère, madame de Sévigné, de concert  
avec les amis de M. de Retz, lui conseillait d'occuper son esprit, et de  
s'amuser, par exemple, à faire écrire son histoire; elle n'imaginait pas qu'il  
pût songer à l'écrire lui-même, tant les personnes même les plus prévenues  
en sa faveur le croyaient peu capable d'application.

L'année suivante, ce n'était pas l'oisiveté du cardinal, mais, au contraire,  
son excessive ardeur pour le travail qui inquiétait madame de Sévigné, in-  
génieuse à s'alarmer pour ses amis. Le 26 juillet 1677, elle écrit: « Je ne  
« suis point du tout contente de la santé du cardinal; je suis assurée que  
« s'il demeure à Commercy, il ne la fera pas longue; il se casse la tête d'ap-  
« plication. Il s'est épuisé à lire; eh! mon Dieu, n'avait-il pas tout lu! »

*L'Histoire de l'Abbaye de Saint-Mihiel* donne des détails plus précis  
sur les studieuses occupations du cardinal. « A son retour de Commercy, le  
« cardinal s'y occupa de littérature, et dom Hennezon, abbé de Saint-Mi-  
« hiel, à qui il avait donné sa confiance, lui envoya des religieux avec qui il  
« pouvait s'entretenir sur cette matière. De ce nombre était dom Robert  
« Desgabets, très-habile philosophe, et dom Humbert Belhomme, depuis abbé  
« de Moyen Moutier, connu dans la république des lettres par plusieurs  
« bons ouvrages <sup>1</sup>. »

Le passage suivant de madame de Sévigné vient à l'appui de *l'Histoire  
de l'Abbaye de Saint-Mihiel*. « Hormis le quart d'heure qu'il donne du  
« pain à ses truites, M. de Retz passe le reste avec dom Robert, dans les  
« distillations et les distinctions de métaphysique qui le font mourir. »

Il était d'usage dans les abbayes de bénédictins d'établir des académies.  
Les religieux venaient dans ces réunions familières se délasser des travaux  
monastiques par des lectures ou des entretiens sur la littérature et la phi-  
losophie. Le cardinal de Retz avait imité cette institution dans son château  
de Commercy. Dom Robert Desgabets, homme remarquable dont nous es-  
saierons plus loin de faire apprécier le mérite ignoré, fut le principal ac-  
teur des conférences de Commercy. Ses ouvrages, et particulièrement son

veau saint Augustin, détruira l'édifice de sa sainteté (*Mémoires d'Anne de Gon-  
zague*).

<sup>1</sup> *Histoire de la célèbre et ancienne abbaye de Saint-Mihiel*, par le R. P. dom  
Joseph de l'Isle, abbé de saint Léopold, prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel.  
Nancy. 1657.

Voir aussi un passage de Robert de Hesseln, cité par M. Musset-Pathay,  
page 115.

*Traité de l'indéfectibilité des substances*, fournirent l'aliment des discussions. D'autres religieux qui sont désignés, sans autre renseignement, sous le titre des disciples de Descartes, étaient aussi présents et prirent part aux entretiens que M. de Retz présidait. En cette qualité, tantôt il résume la discussion, tantôt il parle pour son propre compte et développe son opinion presque toujours en opposition avec les théories de dom Robert.

M. de Corbinelli, ami de M<sup>me</sup> de Sévigné et parent de M. de Retz, vint à Commercy au moment où l'académie tenait ses séances. Homme de science et de goût, fort au courant des questions philosophiques qui furent agitées de son temps, grand admirateur de Descartes, Corbinelli était tout préparé à prendre part aux études de dom Desgabels et du cardinal<sup>1</sup>; il assista à leurs entretiens, et marqua même son passage par une analyse de quelques parties du *Traité de l'indéfectibilité des substances*.

Le voyage de Corbinelli a cela de précieux qu'il nous fait connaître exactement le moment où se tenaient les conférences de Commercy. En effet, la correspondance de M<sup>me</sup> de Sévigné nous donne la date du départ de Corbinelli pour le château de M. de Retz et celle de son retour à Paris (15 juin 1677 et 2 juillet, même année). Sans doute, dans cet intervalle de quinze jours qu'il passa en Lorraine, il ne vit ni l'ouverture, ni la clôture des discussions. La gravité des sujets traités et l'étendue des développements auxquels ils donnèrent lieu supposent un travail plus long et de plus nombreuses séances : probablement elles avaient commencé dès les premiers jours de la retraite définitive de M. de Retz. On peut le conjecturer, d'après les paroles que Louis XIV lui écrivait de sa propre main, en lui ordonnant de se rendre à Rome pour l'ouverture du conclave : « J'espère que le « changement d'air et la diversité des objets vous feront plus de bien que « la résidence et l'application dans votre solitude. »

Interrompues par ce voyage, les discussions reprirent après le retour du cardinal et continuèrent jusqu'à la mort de dom Desgabels, arrivée le 24 août 1679.

L'Académie instituée à Commercy, dans le château du cardinal a donné naissance à la plus importante série des ouvrages que nous publions et que l'on peut distribuer en trois classes.

La première comprend les opinions développées par M. de Retz sur divers points des systèmes de dom Desgabels, disciple de Descartes, ainsi que le résumé des discussions.

D'autres dissertations ne paraissent pas avoir été lues ou prononcées,

<sup>1</sup> Nous publions cet ouvrage de M. de Corbinelli : *Propositions tirées du traité de l'indéfectibilité*.

mais seulement écrites. Ce sont des réflexions sur les œuvres de dom Desgabets.

Enfin, dans la troisième classe se rangent des travaux plus personnels au cardinal, fruit de ses réflexions sur des sujets scientifiques choisis par lui-même.

On a lieu de s'étonner que les érudits n'aient pas été mis sur la trace des manuscrits que nous publions. Les œuvres philosophiques de M. de Retz furent connues du dix-septième siècle. Soit que Corbinelli, en quittant Commercy, eût emporté une copie des discours et des lectures qu'il avait entendus, soit que M. de Retz lui eût envoyé la suite des travaux de son Académie, il est certain que madame de Grignan eut entre les mains, par l'intermédiaire de Corbinelli, l'ensemble, ou du moins des fragments considérables des manuscrits sur la philosophie, composés à Commercy, par le cardinal de Retz et par dom Robert Desgabets.

Que l'on ne s'étonne pas de rencontrer, en cette sérieuse occurrence, le nom de madame de Grignan! La philosophie était le véritable domaine de cet esprit grave et élevé; elle n'aimait pas le monde et s'y sentait dépaysée. L'insouciance qui semblait dédaigneuse, l'insensibilité apparente que les amis de sa mère reprochaient à cette belle personne, n'étaient pas froideur de cœur, hauteur de caractère ni même cette vanité féminine bien excusable chez une jeune personne qui, dès son enfance, avait reçu tant d'hommages empressés. Bussy Rabutin, de l'aveu de toute la cour, l'avait saluée *la plus jolie fille de France*. Chantée par Ménage en italien et en français, encensée par Saint-Parin et Benserade, elle avait reçu de La Fontaine la dédicace du *Lion amoureux*<sup>1</sup>. Le culte dont l'entourait sa mère ne lui avait point troublé la tête, et si elle ne paraissait pas s'intéresser davantage à ce qui se passait autour d'elle, c'est que les conversations frivoles et les mœurs légères du monde offensaient la gravité précoce de son esprit et l'austérité native de son caractère. Les pères de l'Église, les auteurs de Port-Royal, Descartes, étaient la lecture familière de cette puritaine. Elle les lisait pour les comprendre, non pas pour se vanter de les avoir lus. On a d'elle un ouvrage, un *Résumé du système de Fénelon sur l'amour de Dieu*, qui annonce une compréhension très-remarquable des plus obscurs sujets de la métaphysique et de la théologie. L'étude de ces sciences était sa passion dominante. Un mutuel enthousiasme pour l'auteur de la *Méthode* fut le lien de son amitié pour Corbinelli; elle entretenait avec lui une correspondance, dont les nouvelles philosophiques faisaient presque tous les frais.

<sup>1</sup> Sévigné, vous toute belle,  
A votre indifférence près.

*La Fontaine.*

Quel trésor pour elle que les dissertations inédites de M. de Retz! Corbinelli connaissait trop bien les goûts de madame de Grignan pour ne pas lui envoyer ce précieux ouvrage. Elle le lut avec ravissement, c'est ce qui résulte du passage suivant d'une lettre de M. de Sévigné à sa sœur.

« Ah! pauvre esprit, vous n'aimez point Homère; les ouvrages les plus  
 « parfaits vous paraissent dignes de mépris; les beautés naturelles ne vous  
 « touchent point; il vous faut du clinquant et des *petits corps*. Si vous  
 « voulez avoir quelque repos avec moi, ne lisez point Virgile, je ne vous  
 « pardonnerais jamais les injures que vous pourriez lui dire. Si vous vou-  
 « liez cependant vous faire expliquer le sixième livre et le neuvième, où  
 « est l'aventure de Nisus et Euryale, et le onze et le douze, je suis sûr que  
 « vous y trouveriez du plaisir. Turnus vous paraîtrait digne de votre es-  
 « time et de votre amitié, et, en un mot, comme je vous connais, je crain-  
 « drais fort pour M. de Grignan qu'un pareil personnage ne vint aborder  
 « en Provence, mais moi qui suis bon frère, je vous souhaiterais du meil-  
 « leur de mon cœur une telle aventure, puisqu'il est écrit que vous devez  
 « avoir la tête tournée, il vaudrait mieux que ce fût de cette sorte que par  
 « *l'indéfectibilité de la matière et par les négations non conver-*  
 « *tibles.* »

M. de Sévigné continue à plaisanter madame de Grignan sur son goût pour la philosophie, avec une ironie caressante, heureuse faculté qu'il tenait de sa mère. Il ne nomme pas M. de Retz; il ne parle pas des conférences de Commercy, mais ce qui revient au même, il fait allusion au sujet du principal ouvrage de dom Desgabets et au titre de l'une des dissertations du cardinal : *L'indéfectibilité de la matière, et les négations non convertibles*. C'est tout ce qu'il nous importe de remarquer dans cette lettre. Nous n'avons pas mission de relever les sarcasmes qu'elle contient contre les atomes et les raisonnements si subtils que l'on n'y peut atteindre. M. de Sévigné avait de l'esprit, de la politesse, de l'instruction; il était même assez érudit pour soutenir, après avoir quitté le service du roi, dans les loisirs de sa retraite, une discussion en règle avec M. Dacier, le traducteur d'Horace, sur un passage controversé de l'*Art poétique*. Mais les railleries qu'il adressait à madame de Grignan sont bien antérieures à ces passe-temps littéraires. Il était alors jeune, entouré de toutes les séductions du plaisir, favori de la Champmêlé et de Ninon de Lenclos, et de plus, pour tout achever, guidon aux gendarmes de M. le dauphin. C'eût été injustice que d'exiger de lui plus de respect et de penchant pour la métaphysique, que les circonstances qui l'entouraient n'ont l'habitude d'en inspirer à tous ceux qui se trouvent placés sous leur empire. Pour avoir suivi la profession des armes, on n'est pas tenu de se montrer philo-

sophe ou moraliste aussi éminent que Descartes ou le marquis de Vauvenargues, deux officiers français qui, Dieu soit loué, n'avaient pas le dédain de M. de Sévigné pour les études auxquelles madame de Grignan se livrait avec passion et succès.

Le suffrage de cette femme, si distinguée, même à côté de sa mère, est une recommandation puissante dont nous ne voulons pas priver notre publication. La lecture de ces essais de philosophie charma madame de Grignan au point de produire dans ses sentiments et ses opinions une révolution complète en faveur de M. de Retz.

Jusque-là elle n'avait ressenti pour cet ami de sa mère aucune sympathie, et comme elle était douée d'une franchise dont les usages du monde contenaient à peine l'expression, elle avait témoigné dans une occasion solennelle qu'elle n'avait pour lui ni amitié ni grande estime. Madame de Grignan, éclipsée aux yeux de ses contemporains par l'éclat et l'amabilité de sa mère, est restée dans un demi-jour que la perte de sa correspondance ne permet d'éclaircir qu'imparfaitement. Cependant on devine que le fond de son caractère était une raison d'une rigueur implacable, un bon sens supérieur dont aucune convention, aucun préjugé, aucun sophisme n'avaient faussé la rectitude. Ajoutez une volonté très-ferme au service de ces qualités primitives, et vous aurez une personne d'un mérite solide et original. Aussi, lors même que madame de Grignan, eût répudié, par système, selon la supposition gratuite de Grouvelle, ces sentiments religieux si profondément imprimés par l'éducation chez toutes les femmes du dix-septième siècle, elle n'en eût pas moins jugé avec une extrême sévérité la jeunesse du coadjuteur. Les égarements qu'elle blâmait chez un laïque lui répugnaient de la part d'un prêtre. Sa justesse d'esprit et sa piété, qui, pour être éclairée, n'en était pas moins vive, s'offensaient au souvenir de madame de Pommerieux, de madame de Chevreuse, de mademoiselle de Chevreuse, de madame de Guémenée et de tant d'autres profanes héroïnes de la jeunesse du coadjuteur, engagé déjà dans les ordres, promis aux plus hautes dignités ecclésiastiques et qui devait les obtenir.

Elle n'aimait pas M. de Retz. Et comme l'accueil qu'elle faisait aux gens exprimait sincèrement ses dispositions à leur égard, elle ne dissimulait pas son peu de sympathie pour le cardinal, au grand déplaisir de sa mère. Vainement M. de Retz professait-il pour sa beauté plus admirable qu'attrayante un culte persévérant de galanterie et de prévenances recherchées : c'était peine perdue. Madame de Grignan le montra surtout dans une circonstance que nous racontons, afin de faire apprécier par le contraste des sentiments qu'elle témoigna plus tard pour le cardinal, la vive impression produite sur elle par la lecture des manuscrits rapportés de Commercy par Corbinelli.

M. de Retz, avant de quitter le monde pour la solitude, voulut laisser un souvenir à toutes les personnes dans la mémoire desquelles il tenait à survivre. Son amitié pour madame de Grignan, qu'il avait caressée, enfant et grondée, jeune fille, tenait à l'une de ces affections désintéressées que la froideur même ne décourage pas. Aussi n'eut-il garde de l'oublier dans ce partage; il lui destina une aiguière d'argent, et chargea madame de Sévigné de la remettre à son ingrate fille. Mais que veut dire un gage d'affection donné par quelqu'un que l'on n'aime point? C'est un non-sens. A quoi bon perpétuer la pensée d'un être importun ou tout au moins indifférent à votre souvenir? Forte de ce raisonnement irréprochable en logique et que l'on pourrait mettre en forme, elle refusa tout d'abord avec une franchise digne du misanthrope de Molière, un présent insignifiant pour elle. Madame de Sévigné eut beau supplier sa fille d'épargner au donateur bénévole un refus pénible.

Je soupçonne que les plus pressantes sollicitations ayant échoué devant une logique intraitable et une résolution inflexible, madame de Sévigné se résigna à garder sans mot dire l'aiguière mal venue.

Lorsque Corbinelli eut appris avec détails à madame de Grignan les studieux et saints exercices du solitaire de Commercy; lorsqu'elle eut goûté le fruit de ces sérieuses occupations, ce fut un changement complet. Elle devint une autre personne à son égard. L'aiguière acquit tout à coup un grand prix; elle eut un sens! Sans doute madame de Grignan ne manque pas de la réclamer et de la placer sous un triple verre dans la salle d'honneur de son château. Autant elle avait été insensible, indifférente, mal intentionnée pour le cardinal de Retz, autant, par compensation, elle montra tout à coup d'intérêt, d'attachement, de sollicitude pour lui. On la voit, dans la correspondance de sa mère, s'informer avec soin de la santé et des travaux de ce cher philosophe. Elle le supplie de ménager une existence devenue si précieuse et si édifiante. Lorsque la guerre éclate, la Lorraine lui semble trop près du théâtre des hostilités; c'est un grave sujet d'inquiétude. La mère et la fille se réunissent pour presser M. de Retz de se mettre en lieu de sûreté.

Nous regrettons de ne pouvoir étendre sur dom Desgabets le patronage de madame de Grignan, qui nous semble de bon augure pour les œuvres de M. de Retz. La lettre de M. de Sévigné nous a prouvé que sa sœur avait eu connaissance des systèmes de dom Robert par l'intermédiaire de Corbinelli. La manière dont elle jugea ce philosophe ressort d'un passage de madame de Sévigné.

Dom Robert, tout cartésien qu'il était, n'avait pas dépouillé le vieil homme, et comme tous les premiers disciples de Descartes, dans l'ordre des temps, il apportait, au service des idées nouvelles qu'il avait embrassées, une in-



telligence formée dans le vieux moule de l'école. Ce raisonnement minutieux, ces distinctions et subdivisions infinies, tout cet attirail scolastique, qui embarrasse plus qu'il ne soutient sa marche, déplut à madame de Grignan. Esprit aussi vif que sérieux, elle eût été de force, si elle avait bien voulu en prendre la peine, à lutter avec sa mère de traits piquants et pittoresques. Cette fois elle lança sur dom Robert un mot, injuste selon nous, mais spirituel, mais amusant, qui rentrait dans le genre de madame de Sévigné; aussi le goûta-t-elle beaucoup, et n'a-t-elle pas manqué de nous le conserver dans la lettre dont nous tirons le passage que voici : « Vous appelez dom Robert *un éplucheur d'écrevisses*. Seigneur Dieu ! s'il introduisait tout ce que vous dites : *Plus de jugement dernier. Dieu auteur du bien et du mal ! Plus de crimes !* Appelleriez-vous cela « éplucher des écrevisses ! »

Le trait que madame de Sévigné retourne avec complaisance, est un de ces coups mortels aux yeux du monde, mais qui sont sans portée pour la critique sérieuse. Les dissertations du cardinal, développement, commentaire ou réfutation de la philosophie de dom Robert montreront au lecteur qu'il aurait tort de s'en rapporter sur cet esprit élevé à l'appréciation de madame de Grignan, un peu légère et frivole, par hasard, en cette circonstance.

De tout ce qui précède, il résulte qu'une copie partielle ou complète des conférences de Commercy fut mise par Corbinelli entre les mains de madame de Grignan, et sans la disparition de la correspondance et de tous les papiers de cette dame, il y a longtemps que les érudits seraient sur la trace des œuvres philosophiques du cardinal de Retz; ce n'est pas nous qui aurions aujourd'hui l'honneur de les éditer pour la première fois. Au reste la version que nous publions paraît être la meilleure qui ait existé, et malgré quelques lacunes et quelques incorrections, la plus parfaite qu'il soit possible de recueillir jamais. Nous en avons un sûr garant dans le nom de dom Calmet, qui avait fait rassembler et qui destinait à l'impression le manuscrit que nous transcrivons.

Divers documents, des lettres manuscrites et le catalogue de plusieurs maisons de l'ordre de saint Benoît établissent que les dissertations et les traités du cardinal de Retz furent recueillis primitivement, après les conférences de Saint-Mihiel, par les soins de dom Hennezon, et intercalés dans les œuvres volumineuses de dom Desgabets. Cinquante ans après, dom Calmet, dans le dessein de mettre au jour l'œuvre entière de dom Robert<sup>1</sup>, qu'il regardait comme une des lumières de son ordre, fit réunir tous ses

<sup>1</sup> Dom Calmet avait fourni au Dictionnaire de Moréri, édit. 1716, t. I, p. 553, une notice sur dom Desgabets, et la liste de ces nombreux ouvrages, dont plusieurs ont été imprimés.

écrits épars dans les abbayes où cet infatigable savant avait résidé, et particulièrement à Hautvillers, près Reims, à Moyen-Moutier et à Saint-Mausui, près Toul. Dom Ildefonse Cathelinot, bibliothécaire de Saint-Mihiel, prit une part active à ces recherches, dont il remit les résultats à dom Calmet, alors prieur de Sénones.

Aucun doute raisonnable ne peut s'élever sur l'authenticité d'un manuscrit, sur la légitimité et la correction d'un texte que l'auteur des *Commentaires sur l'ancien et le nouveau Testament* allait livrer à l'impression, lorsque la mort le surprit. Dom Calmet n'est-il pas le type de l'exactitude, de la conscience et de la probité littéraires? Dom Ildefonse Cathelinot se proposa de poursuivre le dessein inaccompli de dom Calmet, mais un sage religieux, dom Claude Paquin le dissuada de le faire. Le temps des in-folios, des in-folios de théologie et de métaphysique surtout, était passé; dom Cathelinot le comprit, et il laissa les œuvres de dom Robert et avec elles les dissertations du cardinal sur les rayons de la bibliothèque de Sénones, en attendant un jour plus favorable à leur publication.

C'est la révolution qui survint et qui les arracha de ce paisible asile, lors de la suppression des ordres monastiques; les livres et les manuscrits de Sénones qui purent être sauvés furent repartis entre les chefs-lieux du département des Vosges, Saint-Dié, Remiremont, Neuchâteau et Épinal. Cette dernière ville eut dans son lot les manuscrits de dom Desgabets, ainsi qu'une copie en quatre volumes des Mémoires du cardinal de Retz, trouvée dans l'abbaye de Moyen-Moutier. Ces quatre volumes furent envoyés à Paris, aux Archives, tandis que les dissertations du cardinal de Retz, perdues au milieu des œuvres de dom Desgabets, restaient enfouies dans la bibliothèque d'Épinal, d'où nous les produisons au jour pour la première fois. Nous les avons transcrites, en les entourant de tous les documents propres à les éclairer.

Tandis que nous étions livré à ces soins, dans cette ville dont le calme silence à peine interrompu par le murmure de la rapide et limpide Moselle invite à l'étude, nous ne nous lassions pas de nous étonner de l'enchaînement de circonstances qui allait faire de nous l'exécuteur indigne des volontés du vénérable dom Calmet, le dernier de l'ordre illustre des Bénédictins, l'érudit qui se fit pardonner, à force de science, sa foi et sa piété par Voltaire, son hôte respectueux dans l'abbaye de Sénones et presque son disciple, pendant huit jours. Les destinées de ce manuscrit ballotté par les révolutions, sorti du cloître pour tomber dans nos mains profanes, nous représentaient en petit ces incroyables jeux des événements que nous avons vus se jouer de tous les prévisions et tromper toutes les attentes.

Amédée HENNEQUIN.

(La suite à la prochaine livraison.)

---

## DE LA POÉSIE ÉPIQUE.

---

On a répété bien souvent à propos de l'origine des littératures, qu'elles avaient toutes commencé par la poésie lyrique, parce que la première parole de l'homme a dû être un hymne. A notre avis, cette proposition est beaucoup trop étendue pour être rigoureusement vraie ; sans doute, dans la société biblique qui ouvre le monde, il y a la Genèse, livre sublime qu'on peut considérer comme une ode, parce qu'avant tout la prière est un vif élan du cœur, chose qui constitue essentiellement le mouvement lyrique. Sans doute, dans la société antique il y a Orphée et Pindare ; mais d'abord que nous est-il resté du premier ? quant au second il n'est venu qu'après Homère, et son lyrisme, quoique très-passionné, est bien plus matériel que celui des Hébreux ; c'est ce qui a fait dire à Laharpe, dans la partie de son cours où il traite de l'épopée grecque : « La poésie est l'art que tous les peuples polis ont cultivé le premier, et l'épopée a été le premier genre de poésie qu'on ait traité. » Chez les Latins, le premier anneau de la chaîne poétique, à quelques minimes exceptions près, est Ennius, dont le fumier fournissait des perles à Virgile et que toutes les recherches de l'érudition portent à considérer presque exclusivement comme épique. Quant au lyrisme, il est absent des productions de l'esprit romain à cette époque, et nous sommes bien loin encore de celle où le chantre de Lesbie célébrera le Falerne à la table d'Auguste, entre Mécène et Virgile, avec la même ardeur qu'il glorifiera Jupiter.

Chez les nations modernes, la question est encore bien plus nettement tranchée. Toute la littérature primitive des Allemands se compose de vastes épopées, chevaleresques ou non, telles que la catastrophe des Niebelungen par exemple. Chez les Italiens, après le premier hégaiement de la muse moderne, sous Frédéric II, avec Pierre des Vignes et Ciullo d'Alcamo, que trouvons-nous ? La poésie épique portée au plus haut degré de splendeur

par Dante, cet Homère sérieux, dont le sévère génie ne nuira cependant pas au développement de celui de Louis Arioste, cet Homère bouffon.

Nous-mêmes enfin, aux douzième et treizième siècles, époque réelle de la naissance et de l'apogée de notre littérature romane, ne sommes-nous pas livrés corps et âme à l'épopée chevaleresque, qu'on pourrait appeler la chevalerie écrite ?

Quant à l'Espagne, on nous objectera peut-être que ses romances du Cid sont de véritables odes et non pas des épopées; cela est vrai pour la forme: mais d'abord l'Espagne possède un poème du Cid en vers alexandrins que tout porte à faire remonter à la moitié du douzième siècle; ensuite on peut dire pour les romances du Cid que le fond de ces compositions est, en quelque sorte, un cycle épique, une Iliade dont tout le monde a été l'Homère, bien que personne ne l'ait signée, et aux diverses parties de laquelle il n'a peut-être manqué que d'être réunies par un Pisistrate et soudées entre elles par 70 grammairiens, pour devenir un poème gigantesque pareil à ceux de l'immortel chanteur, dont sept villes se disputèrent l'honneur d'avoir été la patrie.

Nous accorderons donc, si l'on veut, que les temps primitifs anciens, avec la Bible pour les Hébreux, avec Orphée pour la Grèce, s'ouvrent par l'ode qui chante dans son enthousiasme, la Création, les Dieux, l'Éternité, et qui, [fi]le fabuleuse de la Lyre, bâtit comme elle les cités et anime les rochers par ses accents; mais aux temps primitifs modernes qui sont presque tous héroïques et batailleurs, revient, comme premier essai de leurs forces, l'épopée qui, selon le génie différent des peuples, célèbre les belles actions d'un homme, raconte les belliqueuses entreprises d'une nation, s'élance enfin hors du monde réel pour disparaître dans les profondeurs de l'enfer, ou se montrer rayonnante au sommet du ciel.

Que si maintenant l'on nous demande ce que c'est que l'épopée, nous répondrons que la question est complexe et qu'il faut distinguer. A notre avis, en effet, il existe deux ordres de poèmes épiques. Le premier est celui qui procède des traditions et qui constitue ce que nous appellerons l'*épopée primitive*. On le rencontre à l'origine des littératures où il se produit quelquefois comme un fait personnel, d'autres fois comme un fait collectif, toujours comme un fait bizarre des plus curieux et des plus difficiles à étudier.

Le second ordre de poème épique que nous nommerons l'*épopée secondaire*, est moins ancien que le premier; il n'apparaît qu'aux époques de civilisation et de culture avancées. C'est une œuvre de réflexion et non d'instinct, enfantée dans le silence du cabinet par un écrivain qui médite; c'est une distraction studieuse et poétique, plus difficile peut-être que la

première, bien que l'imitation y ait une large part (on lui demande en effet plus de perfection), qui a jonché de ruines certains siècles littéraires chez presque tous les peuples et encombré leurs avenues de fades compositions.

Le premier genre de poèmes est abrupt, impétueux, sauvage, comme avec les *Nibelungen*; chevaleresque et guerrier, comme avec le poème sur le *Cid*; naïf et noble en même temps, comme avec nos épopées romanes; ou bien il est hiératique, religieux, sacerdotal, comme avec Dante.

Né à un âge postérieur, lorsque les peuples se sont instruits, qu'ils se reposent de leurs guerres et des fatigues nécessitées par une civilisation en travail, dans les douceurs de l'étude, le second est policé, fleuri, limé. Il se conforme, ou essaie du moins de se conformer aux procédés de l'art; c'est le fait de l'*Énéide*, du *Tasse*, de la *Henriade*<sup>1</sup>.

A l'un le caractère encyclopédique, car il est l'image d'un peuple; on retrouve chez lui les mœurs, les usages, les croyances, les travaux d'une nation. Son auteur ou ses auteurs ne raisonnent pas: ils ne cherchent point à amener, en vertu de certaines règles, en usant de certaines combinaisons qu'ils pourraient imiter ou modifier, des beautés littéraires; ils vont où les poussent leur instinct et l'esprit du temps; ils sentent et ils expriment leurs sensations avec feu, non par des chants réguliers, mais par une suite d'images et de tableaux; ils sont, pour ainsi dire, le miroir d'une société. Tel est Dante, qui n'a pas voulu suivre de règles; tel est Homère, d'après lequel on les a créées; tels sont les poètes du moyen âge, qui les ont ignorées. L'autre épopée agit tout différemment. Moins émue, moins instantanée que la première, elle pense, elle réfléchit, elle imite, soit en créant, soit en combinant. Loin de choisir, comme l'auteur de l'*Illiad*e, son sujet dans les éternelles passions du cœur humain, elle le prend dans l'intérêt plus ou moins grand d'une entreprise, d'un établissement de peuple, et elle essaie de racheter ce qui peut lui manquer en intérêt général par l'art des combinaisons, par la science des formes, par l'observation de certaines règles qui auraient dû, selon nous, rester facultatives; mais qu'ont imposées comme une loi quelques critiques anciens et modernes. L'épopée primitive, avons-nous vu, procède des traditions, c'est-à-dire qu'elle n'apparaît point subitement sans précédents à l'origine d'un peuple. Elle demande au contraire des prépara-

<sup>1</sup> Un poème épique n'est autre chose que le monument le plus complet de l'imagination et des croyances d'un peuple. — Un tel ouvrage doit être l'encyclopédie d'un siècle et d'une nation. Vous figurez-vous un poème épique, naissant de nos jours parmi les innombrables classifications de la science et les travaux variés des esprits, dans notre société si laborieuse et si compliquée? Comment créer une fiction qui soit une croyance? etc. » (Villemain, *Cours de Littér. franç.*)

tions quelquefois bien longues, puisque ce sont les siècles qui en sont chargés, puisqu'il faut que tout un peuple de poètes, d'écrivains et de héros y collabore, les uns par les vers qu'ils créent ou par les traditions qu'ils empêchent de mourir, les autres par leurs hauts faits <sup>1</sup>. Ce sont ainsi les nations elles-mêmes, avec le cortège de leurs guerres, de leurs fondations, de leurs grandes découvertes, de leurs victoires ou de leurs revers qui font les frais de l'épopée primitive. Ce genre de poème ressemble donc en quelque sorte à ces petits fils de héros dont les ancêtres, comme ceux de nos plus illustres familles, se perdent, malgré leur auréole de gloire, au milieu de la nuit des temps : sa généalogie remonte haut, et voilà pourquoi elle est quelquefois si obscure. On en pourrait donner pour exemple éblouissant les traditions dont se sont formés les *Niëbelungen*, et qui appartiennent, les unes aux idées mythologiques du Nord, et peut-être même de l'Orient; les autres aux légendes historiques des Burgundes, de Sigebert ou d'Attila, distantes de plusieurs siècles, mais qui viennent au commencement du treizième siècle, grâce à la viole d'un conteur, se réunir comme en un faisceau autour des expressions et des mœurs de la féodalité. Cette filiation de l'épopée primitive est si vraie, qu'il ne s'en est jamais formé une seule qui n'eût à traverser des époques de dangers, d'actions héroïques, de travaux géants. Mais sous quelle forme doivent se manifester les traditions? Peuvent-elles se composer indifféremment de vérités et de mensonges, et avoir la force de l'histoire ou la faiblesse du roman? — Peu importe. — Quand la tradition est mêlée d'erreurs, elle n'en a pas moins une valeur réelle par les vérités qu'elle contient intrinsèquement. Il y a telle balade, en effet, qui, bien que revêtue, par l'imagination populaire, d'un manteau d'exagération et de poésie, n'en a pas moins cependant la force d'un document historique : c'est un portrait où les principaux linéaments du visage ont été agrandis et développés en dehors des proportions; mais qui ne rend les traits généraux que plus frappants. Il y a d'ailleurs une

<sup>1</sup> On trouve des témoignages qui montrent que chez tous les peuples, il existe au commencement de leur histoire, ce qu'on appela un cycle épique et cosmogonique, c'est-à-dire une suite de fables et de traditions; les unes ayant trait aux héros, les autres au système du monde. Chez les Grecs, outre Homère et Hésiode, il y a un ancien cycle épique qui contient toutes les aventures des dieux et des héros, et c'est ce cycle sans doute que Cyrène racontait à ses compagnes, quand son fils Aristée vint, selon Virgile, déplorer la perte de ses chères abeilles :

« Atque chao densos divùm numerabat amores. »

(Saint-Marc Girardin, *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne.*)

grande différence entre le poète et l'historien. Ce dernier ne se sert des traditions qu'à défaut de documents écrits. Le premier, au contraire (le poète épique surtout), agit tout différemment. Les traditions lui appartiennent de droit : elles forment le plus riche joyau de son domaine. Si elles sont historiques et nationales, l'épopée se les agrège comme autant d'éléments naturels et pour ainsi dire indispensables ; elle en forme un tout complet et ne tarde pas à devenir populaire. Le poème se substitue alors aux fugitifs monuments qui lui ont servi de base ; il les fait disparaître sous la couche d'idées nouvelles qu'amène le rajeunissement du fonds primitif, et il se met à leur place dans le souvenir des générations. — Si les traditions sont religieuses, mythologiques, fabuleuses, l'épopée s'en empare comme de matériaux accessoires, et elle cherche avec leur aide à remuer le cœur de l'homme en allant agiter chez lui quelques-unes des cordes les plus sonores et qui y vibrent le mieux.

Arrivée à ce point, c'est-à-dire parvenue au moment où elle rencontre le poète, que reste-t-il à faire à la tradition, soit écrite, soit récitée, pour qu'elle devienne une des parties les plus importantes de l'épopée, et bientôt une épopée elle-même ? Peu de chose relativement. Il ne manque aux nombreux héros qu'elle immortalise, que d'être groupés autour de certains faits par une main puissante, que de voir jaillir de chacun d'eux, grâce à l'imagination active d'un Prométhée intellectuel, des caractères différents, des pensées capables d'animer et de remplir une de ces vastes machines qu'on appelle une *Iliade*. Alors, si un heureux génie se rencontre qui possède ce don de vie, le poème épique ne tarde pas à naître. Il se débarrasse des langes grossiers qui l'environnaient : il s'élance hors de la prison étroite où il était retenu captif ; et, pour employer allégoriquement une expression d'un grand écrivain : pareil au noble coursier des déserts, *il écume, il frémit, il dévore la terre. La trompette sonne ; il dit allons, et vous reconnaîsez le cheval de Job.*

Tel est, selon nous, l'épopée primitive. Alors qu'elle est nationale, elle devient un de ces hymnes immenses qui peuvent resserrer, en exaltant l'esprit des citoyens, les liens d'une nationalité prête à se dissoudre. Elle fait des batailles de Platée, de Marathon, de Salamine, les conséquences pour ainsi dire logiques qu'on peut déduire de l'*Iliade* ; et comme il arriva pour les *Lusiades* de Camoëns, le poète épique put voir du fond de sa tombe, sinon de son lit de mort, quelques-unes de ses plus énergiques inspirations tracées en lettres d'or sur les glorieux drapeaux, qui précipitaient à la victoire les soldats de son pays. Ce genre de poème est donc un chant destiné à une concentration d'idées religieuses, poétiques ou guerrières. Mais en est-il de même de l'épopée secondaire ? peut-elle avoir le

même but, et quel est-il? Est-ce comme le déclare Batteux, *le récit poétique d'une action merveilleuse*? Est-ce comme le veut Voltaire, *un récit en vers héroïques*? ou bien doit-ce être comme le désire Fénelon, *le récit d'une fable fait par un poète pour exciter l'admiration et inspirer l'amour de la vérité*<sup>1</sup>?

Aucune de ces définitions ne nous satisfait, et nous n'aimons pas davantage celle du père Lebossu, qui fait de l'épopée *une véritable morale présentée sous le voile de l'allégorie*, et celle de l'abbé Terrasson, qui sans avoir, comme le critique que nous avons cité avant lui, égard à la moralité, veut qu'on prenne pour sujet de l'épopée, *l'exécution d'un grand dessein*, et qui, en conséquence, condamne le sujet de *l'Iliade*, qu'il appelle une *inaction*.

Évidemment, ces définitions sont trop vagues; elles peuvent s'appliquer à tous les autres genres de composition aussi bien qu'à l'épopée, et si nous essayions de les juger par des exemples, nous verrions tout de suite qu'elles sont complètement fautives, ou bien alors qu'il n'existe pas, pour ainsi dire, une seule épopée secondaire qui ait observé les règles du genre.

Est-ce que dans le Camoëns, par exemple, Ercilla, dans *la Henriade*, le but est *le récit poétique d'une action merveilleuse*? Est-ce que chez Milton, Dante, Klopstock, il consiste *dans le récit d'une action héroïque*?

<sup>1</sup> La Harpe, dit que l'Épopée « est le récit en vers, d'une action vraisemblable, héroïque et intéressante; vraisemblable par ce que le poète épique n'est point obligé de se conformer à la vérité historique, mais seulement à la vraisemblance morale, et qu'il est le maître d'ajouter ou de retrancher, et de se tenir, suivant l'expression d'Arioste, dans le possible;

— Héroïque, parce que l'Épopée dans le principe est consacrée aux grands sujets;

— Intéressante, parce que l'Épopée comme la tragédie, doit attacher l'âme et l'imagination, et qu'il y a tel sujet qui peut être grand sans intéresser, comme, par exemple, *la Conquête du Pérou*, par Pizarre, etc. »

Il y aurait bien des observations à faire sur ce peu de mots. D'abord, qu'est-ce que La Harpe entend par une action vraisemblable? Le sujet de *la Divine Comédie*, de *Roland furieux*, de *Paradis perdu*, sont-ils vraisemblables ou non?... Ensuite La Harpe, en condamnant le sujet de la conquête du Pérou, parce que, *bien que les difficultés de cette navigation lointaine et inconnue aient un caractère de grandeur, les conquérants furent des meurtriers barbares, et les Péruviens, des victimes* et que par conséquent le sujet est grand sans intéresser, — La Harpe oublie qu'il vient de permettre au poète de s'écarter de la vérité historique. Ce n'est donc point le sujet qu'il faudrait condamner ici; mais le poète; car il peut prêter à ses héros des qualités qu'ils n'eurent pas, et à leurs victimes, un courage qui leur manqua.



Enfin, est-ce que partout et toujours, dans l'épopée, le but doit être le récit d'une fable fait par un poète pour inspirer l'amour de la vertu? Ces derniers mots que Fénelon, quant à l'esprit, entendait très-certainement dans leur sens le plus restreint (probité, morale, religion, et non courage, gloire, ambition comme le *virtus* des latins), nous paraissent, quant à la lettre, infiniment trop étendus. Quelle leçon de probité ressort, comme but de l'œuvre, de la conquête de l'Aranco, de la *Henriade*, d'Arioste, de Dante, de Camoëns, de Klopstock, de Milton? Aucune, à coup sûr; il ne faut pas qu'un ouvrage littéraire, quelle que soit la forme qu'il affecte, grave ou légère, ait pour but l'immoralité et l'enseignement du mal; mais est-il rigoureusement nécessaire, dans nos sociétés modernes, comme le veut Fénelon de la tragédie, et comme il semble le demander à l'épopée, que le but de l'œuvre du poète soit de montrer la difformité du vice et la récompense de la vertu? Nous ne le pensons pas.

Chez les anciens, le destin dominait le monde. Leur système dramatique, dans l'épopée comme dans la tragédie, se basait sur la fatalité; l'homme luttait seul, avec sa force morale et sa liberté, contre le sort, divinité sombre, implacable, qui habitait une sphère inaccessible aux autres dieux; c'était cette idée qui constituait le nœud des compositions anciennes, quelles qu'elles fussent. Chez nous, au contraire, la tragédie, ainsi que l'épopée, représente un fait matériel ou une fiction de l'intelligence qui se déroule sans que le destin y participe. Le poète n'a donc pas à se préoccuper constamment de la juste répartition des peines ou des récompenses que méritera le crime ou la vertu. Son rôle, c'est de nous pousser à la terreur, à la pitié, à l'admiration. Pour le reste, au dessus de lui il y a Dieu; aux pieds de Dieu le pêcheur, sous celui-ci, l'éternité. Cela suffit pour assurer l'ordre moral, et l'écrivain n'a pas à s'inquiéter d'une justice théâtrale qui punisse les méchants et récompense les bons. Ainsi donc la plupart des règles déduites d'Homère, par ceux qui ont composé des poétiques, et qui auraient déjà bien de la peine à concilier ensemble, d'après ces mêmes règles, l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et à plus forte raison Virgile et ses successeurs; la plupart de ces règles, disons-nous, non-seulement n'ont jamais (à l'exception du Tasse et de Voltaire) été appliquées par les modernes; mais elles deviennent encore, comme nous venons de le montrer, de plus en plus inapplicables. Les conditions de la société antique ne sont pas les nôtres: notre constitution poétique doit donc différer de la sienne. Cela veut-il dire qu'il faille cesser d'étudier dans l'antiquité grecque et latine le bon goût de la pensée et du style, l'art d'agencer une composition, d'en combiner entre elles les diverses parties de manière qu'une grande harmonie se produise dans l'ensemble? A Dieu ne plaise, nous croyons, au contraire, qu'il faut

beaucoup pratiquer l'antiquité. C'est sa contemplation inspirante, selon la belle expression de M. Villemain, qui a produit même les plus hardis des génies modernes, tels que Dante, par exemple; c'est en apprenant à penser avec l'antiquité que Pétrarque et Boccace ont enseigné aux lettres renaissantes à inventer; mais ce que nous voulons pour l'épopée, c'est que tout ce qui dépend de cet instinct variable qu'on nomme goût, et qui n'est le plus souvent pour les peuples que le résultat des usages de la vie sociale ou des impressions que leur cause la nature extérieure qui les environne, ne soit point soumis à une règle générale et immuable. Ne calquons donc pas tous nos procédés dans les arts sur ceux de la Grèce ou de Rome; car agir ainsi, ce serait amener les peuples à perdre leurs physionomies particulières et nationales, pour en prendre une qui serait monotone et fautive. N'est il pas vrai que le Français, l'Espagnol, l'Anglais diffèrent non seulement de langage, mais de traits et de visage? Pourquoi donc les conditions de leurs poèmes seraient elles toujours les mêmes? Pourquoi les héros de leurs épopées devraient-ils inévitablement ressembler à ceux de l'inimitable Homère? Est-ce que si l'un de nos plus habiles artistes d'aujourd'hui, parmi ceux qui manient la palette ou le ciseau, avait à représenter, sur la toile, un vieux Saxon du temps de Charlemagne, je suppose, ou l'un des franks chevelus de Mérovée, couverts d'une peau de bête, et faisant fuir les Romains devant l'éclat de leur framée, il devrait nous les reproduire sous les traits d'Hercule, de Thésée ou de l'Apollon du Belvédère? Évidemment non. La race saxonne et la race germanique ont des traits caractéristiques qui n'appartiennent pas à la Grèce. Le but de l'épopée ne peut donc pas être partout, plus que son résultat, identiquement le même. Qu'est-ce que le Camoëns, par exemple? C'est bien comme Virgile, un poète qui nous montre un héros allant former un grand établissement; mais si Gama n'est point poussé par une pensée religieuse, il nous montre, en échange, des mœurs nouvelles des pays nouveaux. L'intérêt n'est donc pas le même ici et là; il n'a pas des ressorts identiques chez le Romain et le Portugais. En outre, le poète moderne a moins sobrement resserré sa fable, ce qui est un défaut, sans doute; mais ne compense-t-il pas amplement cela par l'ardeur que communiquent à son vers les excursions qu'il se permet à chaque pas dans le monde de la pensée, par l'indignation qui l'anime contre le mal, par l'enthousiasme qui l'emporte en faveur du bien? Camoëns, tout en n'ayant créé qu'une époque secondaire, n'est pas au même point que son rival de l'antiquité, un poète de cabinet: c'est un homme qui a été mêlé activement aux choses de la vie, aux idées politiques de son temps. Que dis-je! il devance de trois cents ans le dix-neuvième siècle, lorsqu'il s'écrie avec tout l'enthousiasme d'un écolier de Coïmbre, nourri de l'antiquité: *Et nous lais-*

*sons la Grèce esclave! Mot sublime, auquel a répondu le dernier soupir de Byron!*

Quant à Milton, à Klopstock et au Tasse, tous trois ont été mus par de grands événements religieux. Le dernier par des événements consistant dans un fait humain; les deux autres par des faits consistant dans des événements divins. Les conditions de cette épopée ne peuvent donc être celles des poèmes primitifs, c'est-à-dire nés dans un temps où l'on imaginait peu, mais où l'on sentait beaucoup; car l'épopée secondaire procède de l'étude et de la réflexion littéraire, c'est-à-dire qu'elle naît à des époques où l'on imagine beaucoup, mais où l'on sent peu.

Je conclus de là qu'il ne faut point demander aux divers ordres de poèmes épiques des règles uniformes. j irai même plus loin. Des sujets différens ne se prêtent pas aux mêmes combinaisons, au même enchaînement; il ne faudrait point vouloir enfermer chacun d'eux dans les mêmes règles. Ainsi, la chute d'Adam et la mort du Christ ne peuvent point s'adapter aux conditions qui régissent l'*Énéide* et la découverte des Indes. Nous voyons même que, malgré une certaine ressemblance de sujet, ces deux derniers poèmes, eu égard au temps où écrivaient leurs auteurs, aux lois sous lesquelles ils vivaient, aux croyances qui constituaient leur morale, aux pays qu'ils voulaient représenter ne pouvaient point observer les mêmes prescriptions, sans qu'elles servissent à l'un d'eux de lit de Procuste. C'est précisément ce qui, malgré de belles fictions toutes personnelles à Camoëns, a failli faire tomber les *Lusiades* dans l'oubli, et c'est aussi ce qui, malgré un admirable talent de versification et de touchants épisodes, empêchera toujours Virgile d'être placé sur la même ligne qu'Homère; car le poète grec a créé, le poète latin a imité. Et en empruntant à Homère ses dieux ses héros, sa mythologie, le chantre d'Auguste ne fit point attention qu'on ne transporte point ainsi facilement les mœurs d'un peuple à un autre: on ne dépayse pas des traditions avec succès.

Selon nous, donc, l'épopée primitive n'a point et ne peut point avoir de règles fixes; c'est une fille de l'inspiration personnelle, créée avant que les lois du Parnasse eussent été proclamées dans les littératures modernes, comme elles l'avaient été dans les littératures antiques. Quant à l'épopée secondaire, elle est née de l'imitation. Rien de plus juste que de lui demander par conséquent la régularité de ses modèles. Mais il ne faut point pourtant dépasser les bornes. Ainsi la condamnerons-nous dans ses plus admirables représentans, parce qu'elle n'aura point observé, par exemple, les mœurs de l'épopée, le merveilleux, l'unité d'action, et autres recettes poétiques de ce genre inventées par de beaux esprits qui n'ont jamais fait de poème épique? Nous ne nous sentons pas ce courage. A notre sens, dans la

poésie comme dans les beaux-arts, ce qu'il faut exiger surtout des compositions du génie ou même du talent, c'est qu'elles veuillent bien se soumettre aux quelques lois, pour ainsi dire naturelles, qui gouvernent les travaux de l'intelligence. Voilà tout. Ce sont les mêmes motifs qui nous faisaient dire, en 1839, dans le discours que nous prononçâmes pour l'ouverture de notre chaire : « Hé! quoi! Messieurs! les pères de la pensée en Europe, Dante, Caldéron, Schakespeare; ces demi-dieux qui ont donné aux littératures modernes la comédie, le drame, le poème épique; toutes ces bouches d'or qui ont versé à flots la poésie, cette harmonieuse consolatrice des pauvres âmes affligées; ces quelques géants littéraires qui vont de droit à la même immortalité qu'Euripide, Homère et Eschyle, seraient avec raison traités de barbares!... Ah! ne sentez vous pas qu'il y a quelque chose de honteux dans cet arrêt!... » Quand un grand poète a observé ces règles, nous le croyons hors de pages. Il est parfaitement quitte avec les poétiques et leurs prescriptions gênantes. On ne régente pas le talent comme un écolier; on ne garrotte pas le génie comme un captif.

Pourquoi d'ailleurs se soumettrait-on en aveugle au despotisme de quelques critiques? Est-ce qu'il ne peut pas y avoir plusieurs formes dans l'épopée, comme il y a plusieurs formes dans la nature? Est-ce qu'il n'y a qu'un climat dans le monde, qu'une langue, qu'une situation unique? Le sang du More de Venise est rouge, nous en convenons, comme celui d'un des héros de Racine; mais en pourrait-on dire autant de la couleur de son visage?...

Regardons autour de nous, d'ailleurs, et interrogeons l'histoire! Que voyons-nous? Depuis dix-sept à dix-huit cents ans, le monde extérieur s'est renouvelé vingt fois. L'architecture gothique, qui a remplacé l'architecture byzantine et couvert la chrétienté d'impérissables cathédrales, est à coup sûr bien éloignée de l'architecture grecque, qui elle-même diffère en tout de l'art égyptien. Eh bien! qui oserait dire des monuments qu'elle a produits, qu'ils ne valent pas ceux de l'antiquité, et que la basilique de Rheims est restée au-dessous du Parthénon? Remarquons en outre la différence: elle est toute en faveur de l'art moderne. Les Romains et les Grecs bâtissaient sur une vaste étendue: la surface plane était la base de leurs édifices. Le moyen âge arrive. Les *confréries* de bâtisseurs saisissent la truelle et le marteau, et prenant le moins d'espace possible pour leurs constructions, elles élèvent avec leurs tours ciselées dans les airs, qui reposent sur un espace de vingt pieds carrés, des dentelles de pierre. Voilà une forme nouvelle, produit d'un art renouvelé; mais parce qu'elle était inusitée chez les anciens, cette forme hardie, qui a poussé jusqu'aux cieux les clochers à jour de Strasbourg et de Cologne, vaut-elle moins que celle qui a produit

les pyramides de Giseh ou le cirque de Néron? Nous croyons directement le contraire.

Et puis, quelle est l'utilité des conditions imposées par les poétiques? voyons si elles sont rigoureusement nécessaires au poème épique? Fénelon qui avait cru sérieusement en écrivant dans son admirable prose une allégorie politique, donner à la France une épopée; Fénelon, en tête de son *Télémaque*, a placé une dissertation dans laquelle, s'appuyant sur l'autorité d'Aristote qui ne tendrait à rien moins qu'à tailler sur un même patron tous les ouvrages faits ou à faire jusqu'à la consommation des siècles, il demande au poème épique l'unité d'action. Quant à celle du temps, il accorde au poète une certaine durée, c'est-à-dire, selon lui, qu'à dater du moment où l'acteur commence sa narration, jusqu'à l'heure où il la finit, il ne faut pas que l'action dépasse un an.

Nous ne pouvons nous empêcher de combattre cette restriction. Qu'importe, en effet, l'unité des faits matériels? ce qu'il faut au lecteur, c'est l'unité intellectuelle. Or, lors même que le poète insérerait dans son poème dix actions différentes, si malgré la multiplicité des incidents et des détails, elles concourent toutes au même but, n'avons-nous pas la plus admirable des unités, la seule vraie, la seule désirable : l'unité d'intérêt, qui est celle de Shakespeare et de Caldéron pour le drame, d'Arioste et de Dante pour l'épopée? Quant à l'unité de temps que Fénelon remplace par une certaine durée, elle n'est pas moins inutile que l'unité d'action. Du moment que vous m'accordez un mois, vous devez m'accorder un an, et si vous m'accordez un an, vous devez au besoin m'en donner trente. Le temps, en effet, n'est pas dans un poème quelque chose de matériel qui se mesure comme dans la vie sur un sablier ou d'après le cadran d'une horloge; ce n'est qu'une durée morale : il n'a ni espace ni corps. Qui ne sent d'ailleurs combien il y a d'enseignements à tirer d'un tableau qui nous déroule toute l'existence d'un mortel? Quels frappants contrastes n'y a-t-il pas à voir le jeune homme du commencement du poème transformé à la fin en vieillard aux cheveux blancs, et nous donnant pour exemple et pour leçon la morale de sa vie entière<sup>1</sup>?

Quant à l'action, Fénelon demande qu'elle contienne du merveilleux, qu'on y fasse entrer du surnaturel. Nous le voulons bien; mais c'est là une

<sup>1</sup> Lamotte, dans son discours sur Homère, dit avec beaucoup de bon sens : « Je ne sais pourquoi on a restreint le poème au récit d'une action. Peut-être que la vie entière d'un héros, maniée avec art et ornée de beautés poétiques, en ferait une matière raisonnable. » En effet, si ayant pour but de me montrer les fatales conséquences que peut avoir la passion du jeu ou celle des honneurs, vous mettez en scène aux diverses époques de leur vie, comme dans

condition qui nous paraît aujourd'hui fort difficile à remplir<sup>1</sup>. Où prendre le merveilleux à cette heure? Faudra-t-il ressusciter l'Olympe païen? faudra-t-il employer le christianisme, qu'on tremble toujours de faire descendre de ses hauteurs, de peur de l'abaisser à notre petitesse, ou le pouvoir si déchu de la magie? Nous croyons que le plus beau merveilleux qu'on pût avoir à présent serait de rester autant que possible dans la nature, et de nous montrer seulement de grands défauts ou de grandes qualités poussées à l'excès chez quelques personnages types. Croit-on, par exemple, que si Voltaire dans sa *Henriade*, au lieu de nous peindre la discorde, volant sans

le *Joueur* et *Richard d'Arlington*, deux hommes sous les pieds desquels l'abîme se creuse, de plus en plus à chacune de ces époques, et cela malgré l'âge, le temps, l'expérience, vous n'en avez pas moins l'unité d'action, seulement vous rendez la leçon plus frappante. L'action, d'ailleurs, prise moralement, peut embrasser non pas un fait, mais plusieurs; pourvu qu'ils concourent au principal d'entre eux, il n'y a là qu'un seul but, qu'une même action subdivisée. — Nous ne sommes pas davantage partisans de l'unité de lieu. Nous croyons qu'un poème, un drame, peuvent se passer en vingt endroits différents, sans que le lecteur ou le spectateur sente l'intérêt diminuer. C'est même là, nous le croyons, une nouvelle ressource offerte au poète pour arriver à de beaux effets scéniques. Il y a d'ailleurs des sujets où la limite de lieu est impossible ou du moins bien singulière; par exemple, dans le *Christophe Colomb* de Népomucène Lemercier, où, selon l'ingénieuse remarque de M. Hugo, l'unité de lieu est tout à la fois si rigoureusement observée, car l'action se passe sur le pont d'un vaisseau, et, si audacieusement violée, car ce navire va de l'ancien monde au nouveau.

<sup>1</sup> La Harpe, (de l'Épopée grecque), a une singulière manière de trancher cette question. « Il se demande si le merveilleux doit entrer nécessairement dans l'Épopée? — Oni, répond-il, à moins que le sujet n'en soit pas susceptible, etc. C'est ne pas répondre à la question. — Quand le sujet comporte le merveilleux, La Harpe rejette, avec raison, celui qui consiste dans l'intervention des dieux antiques. Il n'admet pas davantage le merveilleux des chrétiens, qu'il soit céleste ou infernal, que lui reste-t-il donc? La magie du Tasse. Mais La Harpe n'observe pas assez que ce merveilleux-là, pour certains sujets, ne serait pas plus vraisemblable que celui des dieux antiques. En effet, l'esprit du lecteur se prête assez volontiers à ce que l'on emploie des magiciens et des sorciers au temps des Croisades, c'est-à-dire à une époque où tout le monde croyait à ce merveilleux; mais si l'on avait à faire un poème épique avec un sujet de nos jours, certainement le lecteur serait révolté de voir les héros du poème ajoutant foi à la magie et dupes d'illusions absurdes, auxquelles il saurait que de leur vivant ils n'ont pas plus ajouté foi, qu'il ne le ferait lui-même en les lisant.

cesse de Rome en Chypre, avait jeté dans son poëme, quelque'une de ces grandes figures d'hommes hardis, audacieux, entreprenants, dont le génie avait armé la ligue, organisé et entretenu la guerre civile; croit-on, dis-je, que ce personnage vrai, naturel, développant avec impétuosité, avec énergie une politique astucieuse, et remuant au fond de l'âme du lecteur, soit le vieux levain de la ligue, soit l'indignation contre ses maximes, n'eût pas mieux servi les intérêts d'une faction, que ne l'a pu faire la mythologie profane qui nous laisse froids et sans émotion? Le merveilleux, d'ailleurs, dans nos sociétés modernes (puisque merveilleux il y a) peut être emprunté avec avantage aux croyances religieuses des nations chrétiennes<sup>1</sup>. L'apparition de saint Louis dans *la Henriade* en est une preuve; c'est un des plus beaux passages du poëme. L'écrivain pourrait encore, selon nous, se réfugier dans l'exagération de la gloire, dans les grands tableaux et dans les idées majestueuses. Si un poëte, par exemple, avait à chanter aujourd'hui Napoléon, ne pourrait-il faire dresser, comme un autre géant Adamastor, devant ce Gama chercheur de déserts, le génie de la Russie? D'un côté, on apercevrait l'ombre courroucée d'Attila; de l'autre, celle de Gengis-Kan; et cette triste apparition se passerait à la lueur blafarde d'un orage, au milieu des steppes immenses que fécondèrent les cadavres de la grande armée. J'imagine que ce merveilleux frapperait davantage que celui de la magie. Que si un pareil poëme avait lieu, j'irais plus loin. Je voudrais quand le conquérant se serait endormi dans son repos, à l'ombre du saule qui pleure sur la rive de Sainte-Hélène, que la vague se dressât parlante et animée devant lui, et qu'après avoir appelé une à une les plus belles de

<sup>1</sup> M. de Tocqueville, dans son remarquable ouvrage *sur la démocratie en Amérique*, a dit avec raison : « Les poètes des temps démocratiques paraîtront toujours peuts et froids, s'ils essaient de donner à des dieux, à des démons, à des anges, des formes corporelles, et s'ils cherchent à les faire descendre du ciel pour se disputer la terre. On peut prévoir qu'ils prendront des passions et des idées plutôt que des personnes et des actes. Le langage, le costume et les actions journalières des hommes dans les démocraties, se refusent à l'imagination de l'idéal. Il ne faut donc pas s'attendre que chez les peuples démocratiques, la poésie se contente de légendes, qu'elle se nourrisse de traditions et d'antiques souvenirs, qu'elle essaie de repeupler l'univers d'êtres surnaturels auxquels les lecteurs et les poètes eux-mêmes ne croient plus, ni qu'elle personnifie froidement ses vertus et ses vices qu'on veut voir sous leur propre forme. Toutes ces ressources lui manquent; mais l'homme lui reste et c'est assez pour elle... Les écrivains qui, de nos jours, ont si admirablement reproduit les traits de Child-Harold, de René et de Jocelyn, n'ont pas prétendu raconter les actions d'un homme; ils ont voulu illuminer et agrandir certains côtés encore absents du cœur humain. Ce sont-là les poèmes de la démocratie. »

ses victoires, elle les opposât en sa présence à ses fautes et à ses crimes.

Il y aurait, ce me semble, dans ce jugement de Dieu, plus de grandeur et d'éloquence qu'il n'y en a dans le Minos, ce magistrat grotesque, qui garde les cercles de Dante. Et puis, pour clore dignement cette épopée, je montrerais, au dernier jour du monde, quand les palais et les dômes viendraient se briser sur l'herbe, l'image de ce victorieux *répandeur* de sang debout encore sur sa colonne fondue avec le brouze ennemi, et régnaient seule sur des ruines.

Voula, ce nous semble, dorénavant le seul merveilleux qui soit possible à l'épopée, le seul qui soit capable de la régénérer. Celui de la fable est mort : il a été enseveli, avec toute la cohue olympienne, dans la tombe du paganisme.

Mais en quoi consiste ce que nous avons appelé les lois naturelles de toute composition littéraire, y compris l'épopée? En quelques principes bien simples : unité d'intérêt; observation des principes du bon goût; style soutenu. Après cela que le poëte emploie ou non le merveilleux, qu'il se tienne dans les limites du naturel ou qu'il en sorte, pourvu qu'il nous intéresse et ne choque aucun des trois grands principes, sous la sauvegarde desquels nous venons de placer le poëme épique et que nous ne sacrifions pas même à la personnalité de l'écrivain, c'est tout ce que nous lui demandons! Qu'il invente de nouvelles formes, de nouvelles combinaisons, un nouveau merveilleux, nous applaudirons de grand cœur à ses efforts! car ce qui doit régner avant tout dans le domaine de l'intelligence, c'est la liberté ( nous ne disons pas la licence), et avec elle la possibilité de mieux faire, ou du moins de faire autrement que ses devanciers. Quand tout marche dans le monde, nous ne comprendrions pas qu'on voulût immobiliser la science ou la poésie; car la poésie et la science sont comme le soleil : elles doivent éternellement et chaque jour monter à l'horizon des peuples.

Achille JUBINAL.

---



---

## SALON DE 1842.

---

MEISSONIER, LECARON, WICKENBERG, GUILLEMIN, BIARD.

— *Un bon sonnet vaut seul un long poëme*, a dit Boileau; M. Meissonier ne fait pas de longs poëmes, mais il fait de bons sonnets, car rien ne ressemble plus à un sonnet où la pensée se concentre comme les rayons de soleil sur un miroir, où la forme est d'un travail singulièrement fin et délicat, que ces petits tableaux où il faut mettre tant de choses en si peu d'espace, où une touche d'aventure un peu trop large, prendrait presque la place d'un personnage. Seulement il y a, dans l'exécution de ces tableaux des dangers que M. Meissonier, malgré son habileté inouïe, ne parvient pas toujours à éviter.

Le naturaliste, penché sur les pétales d'une fleur, saisit mal l'ensemble d'un pays; ainsi pour celui qui se penche trop sur les détails des choses. L'œuvre de M. Meissonier pêche en certains points par la perspective. La tête de son joueur de basse ne se détache pas du grand tableau qui occupe le fond de la chambre. Mais comme cette tête a des modelés fins, études avec amour! Les mains notamment sont surprenantes; ce ne sont pas les mains d'un adolescent, encore rondes et bouffies; on y remarque une certaine force mêlée de grâce; elles commencent à s'accroître, et les muscles s'y révèlent par cent détails légèrement accusés et reproduits avec une ténuité inexplicable; nous citerons encore comme un chef-d'œuvre de patience, la chaise en tapisserie où le cahier de musique est posé. Elle a été faite fil par fil. — On est tenté de dire aux dames qui vous entourent :

Mesdames, connaissez-vous ce point-là? Cependant dans le *Joueur de basse* et dans le *Fumeur*, du même peintre, cette patiente minutie n'exclut pas une certaine largeur très-rare dans ces sortes de tableaux, et il n'y a vraiment à reprendre que du côté de la perspective.

— Nous n'en dirons pas autant de M. Lecaron, qui ne vise qu'au succès de vérité vulgaire et à l'admiration de toutes les ménagères qui viennent faire un tour au salon, après avoir balayé leur chambre, et avant de faire leur dîner. Pour cela, il y réussit, et c'est de leur part mille exclamations d'un profond ravissement. Aussi vit-on jamais chandeliers plus reluisants, poterie mieux vernissée et carreaux de cuisine plus strictement lavés? La vérité va plus loin encore, beaucoup trop loin même dans le *Marchand d'Abats*, où elle se complait dans des tableaux dont vous vous faites facilement idée. Possible que de tels sujets plaisent à une marchande de la halle retirée, mais on peut dire à M. Lecaron qu'il y prostitue un talent de reproduction très-réel, mais reproduction plate, commune, sans charme, qui n'est pas plus de la peinture qu'un recueil de cris des divers marchands dont la rue fourmille, ne serait de la littérature. L'idéal et la poésie se retrouvent encore dans les sujets vulgaires, et, pour s'en convaincre, M. Lecaron n'a qu'à étudier les maîtres flamands.

— Cette vérité toute charmante, cette grâce, qui s'arrange à merveille de la misère et des haillons, Wickenberg la possède au plus haut degré. Rien de plus patiemment étudié que la tête du vieillard, dans le tableau *le pauvre aveugle et son garçon*, cette tête où le travail, une vie rude et active ont creusé des rides profondes, rides austères que le vice n'a point touchées, caractères bizarres tracés par la main du temps, et reproduits avec tant de sentiment et de délicatesse qu'on y lit toute l'existence du pauvre aveugle. Evidemment il a été soldat, et c'est de la guerre qu'il est revenu ainsi mutilé. La petite fille qui traîne un chariot (un morceau de bois à un bout de fil) est ravissante; quant aux autres elles sont fort gentilles aussi, mais elles se ressemblent entre elles, et de plus elles ressemblent encore aux trois petites filles du tableau *Souvenir de la Suède*; c'est la même enfant à différents âges, et avec des beguins différents. Puisque nous parlons de ressemblance, disons que ce *souvenir de la Suède* rappelle trop identiquement un autre *effet d'hiver*, de M. Wickenberg; un déplacement dans la mise en scène eût dérouté le rapprochement. Du reste, ce sont les mêmes excellentes qualités, la transparence, la solidité, la cristallisation de la

glace, le froid dans l'atmosphère, l'aridité dans les broussailles, la brume dans le ciel, la bonhomie naïve de l'innocence et les vives couleurs que donne la bise sur ces frais visages d'enfants, la vérité partout.

— Rester artiste et se montrer comique avec goût, est de tous les métiers le moins facile, à notre avis. C'est une ligne frontière presque insaisissable entre deux pays également à fuir tous les deux en pareil cas, le Sérieux et la *Charge*. Dans le premier de ces pays croissent les bâillements; dans le second, fleurissent les gros rires. M. Guillemin se maintient avec bonheur sur la limite intermédiaire. Artistes et public sont pour lui; c'est tout dire. A une couleur riche et vraie, à un dessin toujours scrupuleux et presque toujours correct, ce jeune peintre joint la fraîcheur d'imagination, de la grâce, un heureux sentiment des physionomies, une certaine originalité de bon aloi et beaucoup, mais beaucoup d'esprit. Tout en les laissant à leur place et à leur plan, il a une tendresse particulière pour les détails qu'il rend avec fini, habileté, coquetterie. On rit devant ses tableaux, sans en éprouver un secret remords, comme il arrive devant les pochades de quelques-uns qui ont la popularité. Il y a le *Billet de logement*, un soldat installé devant l'âtre, avec un laisser-aller tout jovial, une jeune fille qui prépare le repas, et le père qui sourit tout en faisant, ce nous semble, de paternelles réserves et qui se tient comme on dit entre figue et raisin; *deux heures avant l'appel*, dans le fond des tentes de bal, une fête de village; sur le premier plan, deux joyeux militaires tendrement émus, l'un jouant du mirliton, l'autre couronné de fleurs, tableau chaud de couleur et très-fin de ton; la *Digestion*, un curé près du feu, après un succulent dîner, sujet peu neuf, mais où l'on remarque une tête de gouvernante, imprégnée, si cela peut se dire, d'un certain air vieille fille, fort spirituellement rendu; la *Satisfaction*, un artiste doucement renversé en arrière sous l'admiration de son œuvre, dans un atelier dont toutes les curiosités artistiques et fantastiques sont traitées de main de maître, et enfin, deux petites ébauches où se retrouvent encore les qualités d'un talent coquet et savant à la fois, auquel nous pouvons, sans aucune témérité, prédire ce succès mérité, dont un artiste peut être fier, et qui ne ressemble pas à ces succès faciles, contre lesquels la conscience se révolte en secret; belles étoffes dont on étale le pompeux endroit, mais dont on ne connaît que trop bien le côté faible, dont on garde pour soi le vilain envers.

— Sérieusement, M. Biard éprouve-t-il en lui-même ce contentement

que le public témoigne en face de ses œuvres? Que cette *Traversée du Hâvre à Honfleur*, fasse rire, nous ne le nions pas. Elle fait rire même ceux qui ne veulent pas rire, ceux qui prétendent trouver, dans ce tableau, grave sujet de s'attrister. Est-ce bien là une victoire? Ah! sans doute, il faut l'avouer; si l'on est d'humeur à prendre aisément son parti sur l'éclipse non complète, mais partielle, des qualités qui font le peintre, si l'on a peu souci de l'art, si l'on éprouve un médiocre intérêt pour la couleur et le style, on peut s'amuser à ce grotesque tohubohu de nourrices, de soldats, d'Anglaises, de gendarmes et de dandys, à qui le cœur tourne plus ou moins. Quant à nous, nous préférons encore ces glaces polaires et ces blanches aurores boréales que M. Biard nous découpe en tableaux accidentés d'ours blancs. Nous nous disons bien, intérieurement, que puisque M. Biard voit en bleu notre nature, il se pourrait qu'il vit beaucoup trop en bleu les terres arctiques; mais c'est-là un petit soupçon dont nous n'irons pas à coup sûr chercher la preuve. Dans sa *Jane Shore*, M. Biard a fait se heurter, sur un sombre fond, les lueurs des flambeaux et les rayons de la lune; de telle sorte que cette jeune femme, vêtue de blanc, renversée à terre, rouge d'un côté et bleuâtre de l'autre, semble à moitié faite des glaces et des aurores habituelles de l'artiste. Dans ce tableau, du reste, comme dans celui de la *Traversée du Hâvre*, on remarque beaucoup d'adresse et la science de la composition. Après tout, M. Biard est trop homme d'esprit, pour ne pas revenir au côté sérieux d'un talent dont il a donné des preuves, dans un temps où il ne faisait pas moins rire.

FRANÇAIS, WATELET, F. STORELLI, DE FONTENAY, J. COIGNET,  
MADAME EMPIS, CÉLESTIN NANTEUIL, ALIGNY.

Cette émotion qu'on éprouve au milieu des vastes forêts, cet anéantissement plein de charmes devant l'œuvre de Dieu, cet enivrement composé de mille enivnements, de l'odeur de la végétation, du silence immense où l'on entend pourtant comme un frôlement d'herbe, comme un frisson dans les hautes cimes des arbres, cette émotion, nous l'avons ressentie devant le beau tableau de M. Français, *Un chemin*, un de ces larges chemins tapissés de velours, une de ces voies désertes et qui ne semblent être si vastes que pour laisser passage à tout un monde de pensées et de rêveries. Des arbres séculaires que l'automne commence à roussir; sur le premier plan un rond-

point dont le sol a été rongé, creusé par les pluies; à droite, dans l'épaisseur de la forêt une route ombreuse au fond de laquelle le ciel reparait, semblables à ces humbles existences qui se terminent aussi au ciel; çà et là dans les grandes ombres, des lames de soleil qui s'enfoncent. M. Français acquerra sans doute avec le temps plus de solidité, plus de savoir faire : jamais il n'aura un plus haut sentiment poétique.

— Ah! devant un tel tableau, M. Watelet, quel regret doit vous prendre de n'avoir jamais admiré cette splendide nature et de vous être tenu tout coï dans votre atelier à faire des rochers et des torrents suivant la forme généralement adoptée pour les torrents et pour les rochers! Vous ne nous auriez pas donné cette nature de convention, ces arbres sans épaisseur, ces rochers sans consistance et ces ombres sans lucidité. Voulant faire une *Fuite en Égypte*, vous n'auriez pas pris la *rougeur* pour la *chaleur*, erreur dans laquelle tombent d'ailleurs tous ceux qui n'ont pas étudié les pays méridionaux. Et puisque nous parlons de torrents et de rochers, nous avons décrit par ces deux mots dix tableaux au moins, tous semblables; le paysage historique de M. F. Storelli fait avec mollesse, mais où le rocher est traité avec assez de vigueur; la *Cascade* de M. de Fontenay (cascade ou torrent peu importe), où l'artiste n'a pas été assez maître de son paysage et a laissé les divers plans se livrer entre eux à trop de désordre, mais où le ciel est très-lumineux et les pins séparément bien étudiés; la *Forêt* de J. Coignet, où l'eau du torrent (car nous sommes toujours dans les torrents et dans les rochers) a beaucoup de transparence, et où nous avons admiré des squelettes d'arbres morts, vigoureusement touchés; citons encore la forêt et le torrent de madame Empis, à qui l'on peut demander un peu plus de fermeté, et nous allons sortir pour quelque temps de ces eaux bouillonnantes et pleines d'écume et de ces grandes masses calcaires si solidement, si patiemment créées par la nature, si richement colorées par le temps, hélas! et faites avec tant de fragilité par la plupart des artistes, que le moindre ruisseau les emporterait comme des fragments de décors.

— Jusqu'à ce jour on n'avait trouvé rien de mieux pour représenter un fleuve que de le faire s'accouder sur une urne épanchant une nappe d'eau. D'où venait cette eau qui coulait toujours? elle venait de l'urne, de l'urne inépuisable. Célestin Nanteuil a eu une idée beaucoup plus poétique. Sa naïade, nélancoliquement penchée sur un rocher, a les cheveux dénoués, et ce sont les soyeuses et flavescentes tresses de cette chevelure, ce sont ces flots par-

fumés et pleins de perles qui se fondent en eau. La métamorphose est toute gracieuse et le point de transition presque insaisissable; le front de la naïade est couronné de nénufars, ces blanches fleurs des eaux; les gazes qui tombent depuis les hanches jusqu'aux pieds semblent elles-mêmes toutes ruisselantes. Le paysage est comme il convient, verdoyant et fleuri, mais le fonds semble plutôt effacé qu'éloigné. Cette nature toute poétique est d'ailleurs plutôt celle où se promènent les visions bizarres de nos rêves, que cette nature réelle où le grand soleil darde ses splendides rayons.

Il est étrange qu'avec d'excellentes qualités, les paysages de M. Aligny ressemblent tant aux tableaux les plus médiocres; ne prenez pas ceci pour une épigramme : nous n'accusons qu'une ressemblance au premier abord. La violence, l'air primitif de leurs coloris, qu'une douce harmonie ne voile jamais, viennent comme à plaisir pour gâter une sévérité, une noblesse de lignes admirables. Cette année, il faut le dire à regret M. Aligny n'a adouci aucun de ses défauts. Son paysage, *Hercule combattant l'hydre de Lerne*, est d'une crudité de tons qu'on prendrait pour de l'inexpérience, si des parties supérieurement traitées, ne témoignaient d'un talent vraiment habile, par exemple, l'échappée de vue sur la droite du tableau, et le ruisseau d'un bleu noirâtre qui s'enfonce comme une couleuvre entre les rochers du fond. Les arbres — quels arbres? — sont composés de gros flocons verts, beaucoup trop régulièrement étagés et arrondis, rameaux isolés qui n'ont pas, — qu'on nous pardonne l'expression, — qui n'ont pas d'esprit de corps, en ce sens, qu'ils se détachent les uns des autres, tous au même plan et dans la même lumière, au lieu de se fondre en un tout harmonieux et homogène, où celui-ci doit être sacrifié à celui-là, pour l'ensemble. La lumière, puisque nous en parlons, est trop éclatante; l'Hercule qui en est éclairé, semble de terre cuite. C'est tellement l'harmonie qui manque à ce paysage, que nous ne serions pas surpris si les années avec leurs voiles bruns venaient à en faire une œuvre vraiment belle. Mais l'artiste doit-il ainsi s'en remettre à la main lente du temps?

Wilhelm TÊNINT.

---

---

## REVUE LITTÉRAIRE. — CHRONIQUE.

---

CORNEILLE ET GERSON DANS L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST,

Par M. Onésime Leroy <sup>1</sup>.

Si le grand Corneille présente un spectacle magnifique, alors que dans toute la force de son âge il enrichit la scène française de chefs-d'œuvre immortels, et brille de toutes les splendeurs de son génie, sa vieillesse montre un spectacle non moins noble et plus touchant, lorsque, courbé sous le poids des années, de l'infortune et des humiliations, il retrempe son esprit et fortifie son cœur dans l'*Imitation de Jésus-Christ*. Ce génie, foudroyé par tant de misères humaines, s'il se relève, et lance le feu de ses éclairs, échauffe, nourrit et remue toutes les âmes : tel Encélade, frappé de la foudre, selon la fable, et enseveli sous l'Etna, remue la Sicile entière, quand il retourne ses flancs fatigués.

Vous avez bien souvent admiré ce vers de Corneille, sur l'ambitieux au sommet des grandeurs :

Et monté sur le faite, il aspire à descendre.

Admirez encore plus ce vers sur l'orgueil des superbes :

Dieu ne s'abaisse point vers des âmes si hautes.

Voulez-vous de la vigueur de pensée soutenue par la vigueur de la rime ?

L'âme, de ses défauts saintement indignée,

Doit, jusqu'à la racine, enfoncer la coignée.

*Enfoncer la coignée est bien plus beau que le texte ; poser la coignée, ad radicem securim ponamus ;* et pour me servir de cette expression de Corneille, dans cet ouvrage, ainsi que dans ses tragédies, il forge souvent sur son enclume poétique des pensées d'acier qui s'enfoncent pour jamais dans la mémoire :

Qui résiste trop tard, a peine à résister.

Celui-là fait beaucoup, qui fait bien ce qu'il fait.

Pour triompher, il faut souffrir.

Dans cette troisième pensée, le sévère moraliste devait s'exprimer ainsi ; et dans *le Cid*, le grand tragédien devait dire :

<sup>1</sup> Un beau volume in-8°, chez Adrien Leclère, à Paris, rue Cassette, 29, Prix : 6 fr.

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Si, avec l'âge, l'imagination du poète s'alanguit, il lui reste du moins un utile avantage : connaissant mieux tous les secrets de sa langue, toutes les ressources de son art, son style alors, s'il n'est pas aussi chaud est plus pur, et son vers gagne en perfection ce qu'il perd en éclat des couleurs : sous ce rapport, Corneille présente de savantes études à l'ami des Muses. Quoi de plus parfait de style que cette strophe où le poète, abordant la difficulté de rimer avec des verbes, dit des affections désordonnées ?

L'avare et le superbe incessamment se gênent,  
Et leurs propres vœux les entraînent  
Loin du repos heureux qu'ils ne goûtent jamais.  
Mais les pauvres d'esprit, les humbles en jouissent,  
Et leurs âmes s'épanouissent  
Dans l'abondance de la paix.

L'âme qui s'épanouit dans l'abondance de la paix, est à toute la hauteur de Corneille.

Et voyez par quel art merveilleux le poète sait, dans chaque vers, soutenir une image hardie, depuis le début jusqu'à la fin de sa période :

Nous aidons mal au feu qu'allume la vertin,  
Et bien loin de tâcher qu'une chaleur si belle  
Prenne de jour en jour une force nouvelle,  
Nous laissons attiédir son impuissante ardeur,  
Qui de tepidité dégénère en froideur.

Le mot *tepidité* est peut-être à regretter dans la langue : il rend une nuance que ne peut donner aucune autre expression.

Corneille, le Tacite français de la poésie, ferait envier au Tacite latin la concision comme les pensées de ces quatre vers :

On va d'un pas plus ferme à suivre qu'à conduire ;  
L'avis est plus facile à prendre qu'à donner ;  
On peut mal obéir comme mal ordonner ;  
Mais il est bien plus sûr d'écouter que d'instruire.

Les quatre vers suivants peuvent lutter d'énergie et de bon sens :

Aucun n'est sans défaut, aucun n'est sans faiblesse ;  
Aucun n'est sans besoin d'appui ;  
Aucun n'est sage assez de sa propre sagesse ;  
Aucun n'est assez fort pour se passer d'autrui.

Cherchez un seul mot de trop dans ces huit vers, vous ne le trouverez pas.

Cet article ne finirait pas si nous voulions dénombrer tant de beautés diverses trop longtemps méconnues et insultées ; il faut donc les aller recueillir dans l'ouvrage de M. Leroy, qui a rendu un service à Corneille, en le dégagant de vers faibles, inutiles, comme on dégage un diamant de sa gangue terreuse, et qui, dans son commentaire, abonde en rapprochements heureux, en réflexions



morales d'une haute pureté, et en citations de traductions fort peu connues de ce sublime ouvrage. Ces citations sont utiles : elles forment l'esprit, en montrant la flexibilité et les ressources de la langue française ; mais, il faut le dire, l'harmonie et l'élégance de ces vers cités ne valent pas les beautés, quelquefois les défauts de l'audacieux Corneille : on aime les douces lueurs de la lune argentée, mais on préfère, même enveloppé de nuages, le soleil qui, les perçant tout à coup, verse des torrents de lumière, comme le grand Corneille verse à l'improviste un torrent de clarté qui inonde les âmes.

Ce reproche s'adresse en entier aux traducteurs de *l'Imitation*, et j'en adresserai un seul à M. Leroy. Il refait par fois les vers de Corneille : je pense que, dans cette matière délicate, malgré tout le talent possible, il faut faire comme les anciens aux lieux où tombait la foudre : ils n'y passaient jamais <sup>1</sup>. Cependant M. Leroy a pour lui l'opinion de Voltaire, et des variantes qui, dans ses notes, sont d'un grand intérêt.

Pour le reste de ce travail difficile, comme pour montrer jusqu'à l'évidence que Gerson est l'auteur de *l'Imitation*, M. Leroy avait toutes les qualités requises. Critique habile et consciencieux, il joint la pratique à la théorie de l'art. Lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il a donné, dans sa première jeunesse, des comédies que leur mérite attache encore au répertoire ; ses *Études sur Ducis* sont devenues classiques, comme le deviendront celles sur Corneille ; et il s'occupe d'une histoire politique du Théâtre-Français, dont l'aspect nouveau montrera l'influence de ce théâtre sur les mœurs, les événements, les passions et les habitudes du peuple qui sent le plus vivement les émotions de la scène : ce travail important, qui manque à notre histoire, offrira d'autant plus d'intérêt que *le théâtre surtout est l'expression de la société*.

MOLLEVAUT, de l'Institut.

Les *OEuvres complètes de M. de Bonald* <sup>2</sup>, sont une mine féconde où le publiciste, le littérateur, le philosophe peuvent également puiser les aperçus les plus ingénieux, les pensées les plus profondes et une foule de vérités morales, littéraires et pratiques exposées avec un rare bonheur de style. Quand son traité sur *le Divorce* parut, les meilleurs juges reconnurent dans cet ouvrage des raisonnements fondés sur une haute métaphysique et une éloquence dont les traits méritaient d'être cités à côté de ceux de nos plus grands modèles.

A peu près à la même époque, il remontait dans sa *Législation primitive* aux éléments de la société, faisait dériver de Dieu la raison première des droits et des devoirs, et replaçait le monde politique et moral sur une base immuable en le replaçant sur les bases éternelles de sainteté, de justice et de vérité. Jamais depuis les controverses de Bossuet avec le ministre Jurieu, on n'avait expliqué d'une

<sup>1</sup> Où passe un grand génie, il faut bien se résoudre

À faire comme aux lieux sacrés par la foudre.

*Pensées en vers de Mollevaut*, 3<sup>e</sup> édition.

<sup>2</sup> Paris, Adrien Leclère, rue Cassette, 29.

manière plus complète, et l'histoire à la main, les lois primitives de l'ordre qui régissent les sociétés; jamais on n'avait mieux développé ces maximes tutélaires que l'expérience des siècles a consacrées pour le repos des nations. Cette guerre conaieuse que M. de Bonald avait déclarée à tous les faux principes en morale et en littérature, il la continua avec succès dans des recueils périodiques et dans des feuilles quotidiennes où il s'attacha toujours à fermer l'abîme des révolutions, à guérir les plaies de la société, à venger nos grands écrivains des attaques de la malveillance ou de la prévention, et à proclamer constamment leur supériorité trop longtemps méconnue. Nous ne dirons rien de ses *Discours politiques*. Tous les bons esprits tiennent à professer les mêmes principes que l'illustre philosophe chrétien, et à la vue de ce qui se passe sous nos yeux ils se rattachent plus fermement que jamais aux leçons de l'antique sagesse.

M. de Bonald eut occasion de développer des sentiments français dans une piquante et solide réfutation qu'il fit d'un ouvrage de madame de Staël, sur la *Révolution française*, livre prôné par l'esprit de parti et où l'auteur sacrifie constamment la France à l'Angleterre, et les Français aux Anglais. L'auteur de la *Théorie du pouvoir* fit justice de ce roman sur la politique et la société, écrit sous l'influence des affections domestiques et des passions politiques, et il prouva très-bien que la doctrine politique de madame de Staël était toute en illusions, sa doctrine religieuse en préventions et en préjugés, et sa doctrine littéraire, en paradoxes. Le dernier ouvrage de M. de Bonald, publié de son vivant, a été la *Démonstration philosophique du principe constitutif des sociétés*, production vraiment remarquable: beaucoup d'événements se sont chargés de démontrer la vérité.

*Hymnes de Callimaque*, traduites en vers français, par M. Alfred de Wailly. — La traduction en vers français des *Hymnes de Callimaque*, par M. Alfred de Wailly, est à la fois une œuvre d'érudit et de poète, qui doit consolider doublement sa réputation dans l'Université et dans la littérature. On aime à voir un des dignitaires de l'enseignement public remplir, par des travaux si utiles et si brillants, les courts loisirs que lui laissent ses importantes fonctions, et les élèves doivent être fiers d'obéir à un chef qui joint si bien l'exemple aux préceptes.

Les six hymnes de Callimaque, traduits par M. Alfred de Wailly, sont tout ce qui nous reste d'un des auteurs les plus féconds de l'école d'Alexandrie, si souvent imité par les poètes latins du siècle d'Auguste; ses tragédies, ses satires, ses ouvrages de sciences, tout a péri; mais les hymnes seuls, véritables poèmes de longue haleine et de la plus haute portée, suffisent à son immortalité.

M. Alfred de Wailly a mis le texte grec en regard de sa traduction; c'est un témoignage de fidélité et de fidélité précise, car, toute proportion gardée entre les deux idiomes et les deux natures de versifications, les vers français ne dépassent guère en nombre ceux de l'original. On s'aperçoit bien vite que cette

traduction est faite sur le grec même par un helléniste véritable, et n'est pas, comme tant d'autres, le reflet d'une seconde image. Et cependant, ce mérite ne serait presque rien tout seul. On a dit avec grande justesse que, pour bien traduire en français du grec ou de l'hébreu, de l'espagnol ou de l'allemand, il fallait surtout bien savoir le français. En effet, avec un mot à mot tout matériel, si on a l'instinct poétique et si on possède toutes les ressources de sa propre langue, on fera toujours d'excellentes traductions, les traductions les plus fidèles même, parce qu'elles seront fidèles au ton et à la couleur de l'original, ce qui est une ressemblance bien plus fine et plus intime que la sèche fidélité du sens. Que de traductions perfides des poètes grecs et latins nous devons à de très-grands érudits des derniers siècles! c'est que la première condition, pour traduire un poète, est d'être poète soi-même. M. Alfred de Wailly réunit toutes les conditions; cela fait cesser le débat pour le moment.

En lisant les plus beaux passages de ces hymnes, on est frappé de leur degré de parenté avec les poésies antiques d'André Chénier. Ce sont les mêmes allures, la même physionomie, le même style naturel et figuré tout ensemble. Quel sentiment profond de la muse grecque avait donc André Chénier, pour que sa voix en fût l'écho si juste et si inspiré!

Écoutez M. Alfred de Wailly ou Callimaque lui-même dans l'hymne à Délos:

Là, par les Déliens, un cantique est chanté,  
 Que des bords du Xanthus Olen a rapporté,  
 Olen, divin vieillard des rives phrygiennes. —  
 En cercle, cependant, les jeunes Déliennes  
 S'élancent, et leurs corps, mollement balancés,  
 Font retentir le sol sous leurs pas cadencés;  
 Là, s'offre encore aux yeux une antique statue  
 De festons surchargée et de fleurs revêtue.  
 Vainqueur du Minotaure, aux mugissemens sourds,  
 Vainqueur du labyrinthe, aux tortueux détours,  
 Jadis Thésée, offrant un pieux sacrifice,  
 Consacra cette image à Vénus protectrice;  
 Et, tandis qu'à l'envi ses compagnons joyeux  
 Environnaient l'autel et rendaient grâce aux dieux,  
 Lui-même, au son du luth qui marquait la cadence,  
 Il ordonnait le chœur et conduisait la danse;  
 Son vaisseau Théoris, depuis lors, tous les ans,  
 D'Athènes à Délos apporte les présents.  
 Un soin religieux entretient au Pyrée  
 Ses précieux agrès, sa carène sacrée.

Ile aux hymnes pieux, île aux nombreux autels,  
 Sur les flots Égéens voit-on quelques mortels  
 Fuir d'un essor léger le long de tes rivages?  
 Non : quoique l'intérêt l'appelle à d'autres plages,

Le nocher se détourne, il s'arrête, il descend,  
 Et ne rouvre jamais sa blanche voile au vent,  
 Que de ton olivier, mordant l'écorce sainte,  
 De ses dents sur le tronc il n'ait laissé l'empreinte.

. . . . .

Voilà bien le style antique, la poésie grecque et toute l'élégance, toute la lucidité française! Les six hymnes de Callimaque sont presque constamment traduites avec cette distinction. La science du vers, l'art du langage, le souffle du poète, M. de Wailly les possède au même degré que la correction grammaticale et la connaissance des langues anciennes. Ces qualités sont surtout en relief dans les *Hymnes à Diane* et sur les *Bains de Pallas*, magnifique poésie merveilleusement rendue par l'habile traducteur.

Une seule observation critique porte sur l'ensemble de l'œuvre, mais heureusement à d'assez rares intervalles : M. Alfred de Wailly ne se montre pas toujours assez soigneux de la rime. Il se permet trop de rimes insuffisantes et en épithètes comme dans ces vers :

Tes filles, ô Délos! de leurs tresses flottantes  
 Font tomber sous le fer les boucles ondoyantes.

Outre que la rime est molle, ce parallélisme de substantifs et d'adjectifs à la fin des vers forme une réduplication fâcheuse; on pourrait dire aussi bien des boucles flottantes et des tresses ondoyantes. Il faut éviter ces façons de vers qui sentent le défaut d'art et ne sont pas du naturel. Quant à la richesse des rimes, les prétendus classiques de nos jours en ont fait un grief à nos poètes dits romantiques. Sans revenir sur le fonds de la discussion que nous avons épuisée jusqu'à la fatigue, nous ferons remarquer seulement que les vrais poètes classiques de notre grand siècle, à commencer par Malherbe, et à finir par J.-B. Rousseau, en passant par Corneille, étaient tous *jansénistes* de la rime. On n'a donc fait que la remettre en honneur de nos jours; et chose très-remarquable, c'est que La Fontaine lui-même, souvent négligé de rimes dans ses fables et ses contes, à cause sans doute du laisser-aller de ces deux genres, redevient un rimeur aussi imperturbable que Malherbe ou que Victor Hugo dans ses poèmes sérieux, tels que *la Captivité de saint Malc* et *Adonis*: tant le grand poète sentait que la haute poésie française ne peut se passer de l'opulence et de la grâce des rimes!

¶ Au reste, les plus belles pages de la traduction des *Hymnes de Callimaque*, et elles sont nombreuses, ne méritent pas ce reproche que nous adressons en toute franchise à M. Alfred de Wailly, comme un témoignage de la sincérité de nos éloges. On doit la vérité aux talents qu'on estime le plus. Nous sommes complétement dans le vrai en disant que M. Alfred de Wailly vient de doter la littérature française d'une conquête longtemps désirée, et de s'élever à lui-même un monument poétique où son nom restera inscrit avec honneur auprès du nom de Callimaque.

*La Duchesse d'Halluye*, par le comte Victor du Hamel. — C'est un sujet délicat et scabreux que celui de ce roman *la Duchesse d'Halluye*; M. le comte du Hamel se trouvait plus que tout autre en position d'en éviter les dangers. La connaissance du grand monde et des belles manières qui se révèle comme un parfum à toutes les pages de ce livre, ont en effet donné à l'auteur ce style simple et de bon goût auquel il est permis de tout dire. Rien de blessant ni d'inconvenant avec l'élégance; l'élégance est un voile. Toutefois à cet éloge qu'il est si rarement permis d'adresser aux romanciers modernes, nous devons apporter une légère restriction. La première partie de ce roman est vulgaire, et, sauf le cachet toujours aristocratique du style et une certaine retenue qui ne se trahit jamais, il lui manque l'originalité d'abord, et ce bon goût dont M. du Hamel, du reste, dans la suite de son œuvre ne doit plus se départir. Aussi faut-il répéter que la position de l'auteur était fort embarrassante; pour arriver au développement de la pensée morale, qui est le livre, il fallait bien poser l'action dans la rigoureuse vérité de ses détails; or, il s'agit de la position si délicate d'une jeune femme qui a épousé un vieillard; disons tout, il s'agit de l'adultère. Ce qui distingue surtout le roman de M. le comte du Hamel, c'est la profondeur avec laquelle sont tracés les caractères. Delphine, duchesse d'Halluye, ne cesse d'inspirer le plus vif intérêt; on assiste à la lutte, on est dans le secret de ses remords, on admire et l'on plaint cette nature généreuse et sublime qui a pu succomber, mais non se flétrir, qui a perdu ses ailes, mais qui semble être restée ange. Aymard de Solanges est d'une individualité aussi belle et plus originale. Il repose l'âme de cette peinture éternelle des roués grossiers de notre époque, de ces jeunes hommes aux mœurs communes et basses, aux manières brutales, qui n'ont gardé l'élégance qu'à la surface, pour la mise tout au plus. Aymard de Solanges ne se livre qu'avec effroi à la passion qui l'entraîne; il s'alarme au nom de l'honneur, et si l'amour est plus fort, au moins y a-t-il eu combat. Ce beau caractère ne se dément pas un instant, et nul n'est surpris de le voir, une fois les orages du cœur calmés, une fois que le malheur a de sa main glacée refroidi les fougues de la jeunesse, nul n'est surpris de le voir se jeter dans les bras de la religion, et racheter par la prière, les larmes, la macération et l'austérité de la vie claustrale, les erreurs du passé. Il y avait aussi ce caractère du vieillard, du noble duc d'Halluye, qui demandait les nuances les plus fines et la réserve la plus grande; le ridicule était tant à craindre! M. du Hamel s'est encore tiré avec bonheur de ce pas très-difficile; le duc d'Halluye est touchant, on l'aime, on le plaint. Rien de beau comme le pardon tacite qu'au lit de mort il accorde à sa femme, pour une faute que celle-ci croyait cachée dans les plus profonds replis de son cœur. L'homme généreux, il meurt en donnant son nom à l'enfant qui doit naître, et qui sera le fruit du crime. En général tout le dénouement est très-beau. Nous aimons moins le second plan de cette histoire; cette autre jeune femme mariée également à un vieillard, et qui le trompe aussi. D'abord cela fait bien des maris trompés; et puis, le bonheur, qui dans l'épilogue couronne les deux coupables amants, vient saper de fond en comble la pensée morale du livre. La réplique nuit au plaidoyer.

Le roman de M. du Hamel est écrit avec simplicité, et souvent avec grâce. Nous aurions voulu plus forte part aux descriptions, et moins large place aux conversations qui alanguissent le drame. Ce qui donne à ce livre un mérite tout particulier, après, bien entendu, le mérite d'une profonde observation morale, c'est la couleur du grand monde qui s'y trouve et dit assez que l'auteur a vécu dans les hautes régions qu'il peint. Il y a surtout quelques chapitres sur la vie de château, qui sont charmants, et écrits avec beaucoup d'esprit et de finesse. En somme, cet ouvrage de M. le comte du Hamel aura, nous n'en doutons pas, un grand succès : l'auteur en a appelé au tribunal sensible et délicat des femmes, et toutes voudront lui donner gain de cause.

— Un ouvrage historique et philosophique de la plus haute portée paraît en ce moment chez l'éditeur Delloye ; c'est *l'Histoire de la Royauté*, par M. le comte Alexis de Saint-Priest. Érudition, imagination, vues profondes, idées élevées tout est là. On sent à chaque page le poète qui tient la plume de l'historien, et l'homme politique sous le grand écrivain. Nous reviendrons sur ce livre qui est destiné à faire époque.

— On annonce comme devant bientôt paraître en livraisons, un *Album du Vivarais*, dont les dessins seront d'un de nos plus habiles artistes, et dont le texte est l'ouvrage de M. Albert du Boys à qui la littérature historique est déjà redevable d'excellents livres, parmi lesquels se distingue : *La vie de saint Hugues, évêque de Grenoble*. M. Albert du Boys habite le Dauphiné, il a d'intimes relations dans le Vivarais, ils est profondément versé dans l'étude des chroniques et de la statistique de ces intéressantes provinces ; avec le talent de style qu'on lui connaît, et son esprit à la fois ingénieux et solide, il ne peut manquer de nous donner un bel ouvrage de plus. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette importante publication.

### DANNECKER,

#### Esquisse biographique <sup>1</sup>.

Jean Henri de Dannecker (conseiller aulique, chevalier), un des sculpteurs les plus célèbres de notre époque, naquit à Stuttgart, le 15 octobre 1758. Fils d'un simple écuyer du duc Charles de Wurtemberg, il vécut, jusqu'à l'âge de treize ans, dans sa maison paternelle, à Ludwigsbourg. Dès sa plus tendre jeunesse, il manifesta une vive passion pour l'art, et, faute de papier, il couvrit de ses dessins les pierres de taille qui gisaient dans l'atelier d'un lapidaire voisin de son père.

Un de ces hasards que la Providence prépare si souvent pour fixer le sort des hommes de génie, le tira de son obscurité.

Le duc Charles avait fondé, dans son château de *la Solitude*, la fameuse école militaire dite *école Charles*<sup>2</sup> (*die Karlseschule*), école où l'on admettait

<sup>1</sup> Depuis que ces pages sont écrites, l'Allemagne a eu à regretter la mort de l'artiste dont elles retracent la vie.

<sup>2</sup> C'est aussi de cette école que sortit Georges Cuvier.

aussi de jeunes artistes de tout genre. Le duc avait remarqué la figure franche et éveillée du jeune Dannecker, et, le jour de Pâques, l'an 1771, le père de ce dernier, raconta à sa femme, en rentrant chez lui après son service aux écuries ducales, que les enfants des domestiques du prince seraient reçus à la nouvelle école, et que leur auguste maître avait même jeté ses regards sur son fils à lui, Dannecker. En disant cela, le père paraissait contrarié; mais l'effet que cette nouvelle produisit sur l'esprit de l'enfant fut bien différent : il déclara aussitôt qu'il irait de ce pas se présenter chez le duc.

Pour le punir et pour le retenir, son père l'enferma dans un cabinet au rez-de-chaussée; mais il sut rassembler sous sa fenêtre ses petits camarades, sauta dans la rue, et les conduisit tout droit au château, où toute la cour se trouvait précisément assemblée pour assister à la fête populaire des *œufs de Pâques*. Le duc ayant appris la demande des petits émentiers, les passe en revue, et les place, l'un après l'autre, à sa droite. Il ne reste du côté gauche que le jeune Dannecker et deux autres. Ces pauvres enfants se croient rejetés, et Dannecker est anéanti de honte... C'étaient précisément ces trois-là que le duc avait choisis pour son école.

Ivre de joie, Dannecker retourne chez lui, fait l'aveu de son incartade, et, accompagné du courroux de son père et des pleurs de sa mère, il entre le lendemain à l'école Charles.

Ici, il souffrit beaucoup du règlement sévère de la maison; mais, travaillant assidûment, il gagna bientôt un premier prix par un ouvrage, *Milon de Crotonne*, que la protection seule de son maître, Guibal, put sauver des conséquences fâcheuses d'une cabale tramée contre sa jeune gloire, mais que lui-même déclarait toujours être un ouvrage de mérite. C'est pendant ce temps d'étude qu'il se lia d'amitié avec son grand compatriote et humble condisciple Schiller. Comme ce dernier, il quitta l'école Charles en 1780, et il devint sculpteur de la cour. Trois ans plus tard, il obtint la faveur d'aller à Paris. Dépourvu des moyens nécessaires, ses appointements étant fort minimes, il y alla pédestrement, s'y réunit avec un de ses camarades nommé Scheffauer, et suivit ses études avec celui-ci, sous la direction bienveillante du célèbre Pajon.

L'amour de l'art fit supporter à ces jeunes gens pleins de courage la misère qui accompagne ordinairement les premiers pas du génie naissant; la contemplation des chefs-d'œuvre de l'art leur fit oublier la faim. En 1785, les deux amis, voyageant toujours à pied, se rendirent à Rome, où Dannecker eut le bonheur de faire successivement la connaissance de Goëthe, de Herder et de Canova. Ce dernier ne tarda pas à s'attacher à lui, et l'aïda de ses conseils et de sa critique.

C'est à Rome qu'il exécuta ses premiers ouvrages en marbre, les statues de *Cérès* et de *Bacchus*. Après un séjour laborieux de cinq ans dans la ville éternelle, il retourna à Stuttgart, où le duc le nomma professeur à cette même école Charles, qui, depuis qu'il l'avait quittée comme élève, avait été transplantée dans la capitale du Wurtemberg et élevée au rang d'Académie.

Il fit un mariage avantageux, et, dans la position satisfaisante où il se trou-

vait depuis, il produisit quantité de sculptures parmi lesquelles on admire le *monument du comte Zeppelin*, ouvrage commandé par le feu roi Frédéric I<sup>er</sup> de Wurtemberg, et le *buste colossal de Schiller*, monument immortel d'une gloire immortelle, lequel a contribué le plus à répandre le nom de Dannecker dans sa patrie reconnaissante. Une belle copie de cet œuvre, sortie des mains du maître lui-même, se trouve à la bibliothèque grand-ducale de Weimar, ce pays classique de la poésie, cette *Mecque* de la poésie germanique en particulier. C'est ici, dans ce sanctuaire silencieux, dans cette *Kaaba* des poètes et des artistes présents et à venir au-delà du *Rhin allemand*, que, depuis quelques années, le *buste colossal de Gœthe* (noble don d'un grand artiste des bords de la *Seine française*<sup>1</sup>, véritable offrande de génie à génie), forme pendant au portrait du chantre de la *cloche*, exécuté par Dannecker. L'ingénieuse *piété* des survivants (comme disent les Allemands), a fait apposer au piédestal qui porte cette tête de Gœthe, des vers faits jadis à son honneur par Schiller, tandis qu'au-dessous des traits mélancoliques de celui-ci, vous voyez inscrites les paroles par lesquelles Gœthe exhala sa douleur au moment de la mort de son illustre ami. Je ne sache guère de manière plus digne de mettre en présence les souvenirs de deux grands hommes, que de leur prêter ce salut fraternel qu'ils semblent, pour ainsi dire, échanger encore au delà de la tombe.

Le nombre des bustes sortis des ateliers de Dannecker est fort considérable; je n'en citerai que ceux du roi Frédéric I<sup>er</sup>, ainsi que de la reine Catherine de Wurtemberg, cette sœur si spirituelle et si regrettée de l'empereur Alexandre, puis ceux de l'archiduc Charles d'Autriche, un de ces guerriers ennemis à qui Napoléon sut rendre justice, et de Lavater, le célèbre physionomiste.

Ses statues les plus distinguées sont *Ariane* montée sur une des panthères de Bacchus, groupe appartenant aux héritiers de M. de Bethman, à Francfort-sur-Mein, œuvre admirable par la grâce de la pose, la manière délicate dont sont traitées les chairs, la chasteté qui enveloppe cette nudité si fraîche; *l'Amour et Psyché*, compositions d'une finesse exquise qui décorent le château royal à Stuttgart; la statue de *saint Jean l'Évangéliste*, ornement du mausolée de la reine Catherine de Wurtemberg, dans la chapelle sépulcrale du Rothenberg, près Stuttgart; enfin, son chef-d'œuvre, le fruit d'une méditation de six ans, la statue colossale du *Christ*, commandée par feu l'impératrice douairière de Russie, mère d'Alexandre, pour la cathédrale de Notre-Dame de Kasan, à Saint-Pétersbourg, et dont une copie se trouve à Ratisbonne.

On prétend que l'artiste fut redevable de la conception de cette figure à une vision nocturne qu'il eut dans un rêve. Un poète allemand (mort depuis), Louis Robert<sup>2</sup>, a conservé encore, dans un poème plein de charme, le souvenir d'une

<sup>1</sup> M. David d'Angers.

<sup>2</sup> Frère de madame de Varnhagen, plus connue sous le nom de *Rahel*, depuis qu'on a publié sa correspondance posthume. Cette femme étonnante, ressemblant à madame de Staël par l'énergie, la profondeur, la sagacité de la pensée, à madame de Sévigné par la naïveté, la grâce, l'espièglerie de l'expression; cette femme, dont, à l'exception de M. de Custine, personne en France n'a en-



anecdote digne du moyen-âge, et arrivée à propos de cette statue. L'artiste, se défiant de son imagination, et doutant de l'effet de son ouvrage, avait appelé la petite fille d'un de ses parents, pour lui demander qui elle croyait voir dans cette figure, et l'enfant, après l'avoir regardée quelque temps, avait répondu ingénument : « Mais ce ne peut être que notre Seigneur ! »

Tandis que son illustre ami Canova disparut dans la force de son âge, Dannecker, vieillard paisible et naïf, vécut de longues années (hélas ! peut-être même de trop longues années pour les amis de sa gloire), toujours actif, toujours méditant, au milieu des œuvres de la statuaire antique, que lui offrait le château de son roi, et où il puisait cette simplicité, cette vérité, ce bon goût, cette étude consciencieuse de la nature, ce sentiment du beau qui caractérisent ses compositions. Sa vie heureuse et sereine au milieu des honneurs et des affections qui l'environnaient, lui valurent, de la part de Canova, l'épithète d'*il beato*... épithète vraiment digne d'inspirer de l'envie aujourd'hui, dans ce triste temps de préoccupations fiévreuses, où ce n'est guère plus la *béatitude* du penseur, du créateur, que recherchent les hommes de science, les hommes de poésie, les hommes d'art, mais bien les turpitudes de la vie politique, ou les bruits discordants de la vie industrielle... Erreur fatale, dont les conséquences funestes porteront sur la civilisation tout entière !

HENRI PARIS.

Le grand concert donné dimanche dernier, par M. et madame Mortier de Fontaine, a réalisé toutes les espérances. L'*Ouverture de Fidelio*, de Beethoven, et celle des *Francs-Juges*, par M. Berlioz, exécutées comme on exécute au Conservatoire, ont transporté tous les auditeurs. C'est M. Berlioz qui dirigeait lui-même l'orchestre; il semblait lui communiquer son inspiration. Un magnifique concerto de Mendelson a été dit supérieurement sur le piano par M. Mortier de Fontaine, ainsi qu'un très-beau *rondo-capriccio* de sa composition. Madame Mortier de Fontaine a chanté l'ancien air de *Mitrane* et un air de la *Clémence de Titus* de Mozart, avec une expression et une méthode qui ont enlevé tous les suffrages; elle a surtout les notes de contralto admirables de force et de justesse. Madame Mortier de Fontaine serait si bien placée à l'Opéra-Italien, qu'il n'est pas possible que l'administration ne songe pas à se l'attacher pour l'hiver prochain. Un *Ave-Maria*, chœur d'Arcadet, qui a trois cents ans, et le jeune et brillant violoncelle M. Franchomme se sont ensuite partagé les honneurs de la séance, splendidement terminée par la grande fantaisie pour piano principal, orchestre et chœurs de Beethoven. M. Mortier de Fontaine a exécuté la partie de piano avec une verve, un aplomb et un style qui lui ont attiré les unanimes applaudissements d'une assemblée composée de l'élite des artistes et des connaisseurs. On s'est séparé en regrettant que ce concert, qui a duré près de trois heures, ait été si court.

— La solennité musicale que devait donner la Société des Concerts pour core dignement parlé, mériterait qu'on lui consacrat un livre tout entier pour la faire connaître.

L'érection du monument de Cherubini, n'a pas pu s'organiser ; elle s'est changée en une souscription volontaire, qui a déjà produit, dit-on, une assez forte somme parmi le personnel du *Conservatoire*. Mais le grand effet moral et artistique est manqué. S'il est vrai que des rancunes et des amours-propres soient les motifs secrets de cet abandon presque sacrilège, on ne saurait trop déplorer que d'aussi mesquines passions s'agitent encore sur un tombeau, et sur le tombeau d'un homme dont le nom immortel ne peut être séparé de ce Conservatoire même où l'apothéose de l'art lui est refusé.

— On annonce pour le lundi 2 mai, à deux heures, dans la salle de Herz, une séance de musique d'un grand intérêt, à laquelle on n'entrera que par billets d'invitation personnels. M. Beaulieu, un des compositeurs les plus distingués qu'ait produits le Conservatoire, veut ainsi faire entendre plusieurs de ses grandes œuvres de musique vocale, solos, morceaux d'ensemble et chœurs, dont les paroles sont, pour la plupart, de MM. de Lamartine et Émile Deschamps. M. Beaulieu dirige, depuis plusieurs années, avec autant d'éclat que d'habileté les sociétés philharmoniques de nos départements de l'ouest, et l'art musical est aussi redevable à son zèle qu'à son talent. L'orchestre sera composé des meilleurs exécutants. M. Alexis Dupont, M. Franchomme, M. Vény et quelques autres artistes de premier ordre ont bien voulu prêter à M. Beaulieu leur obligeant concours. Tout ce que Paris renferme d'illustrations dans les arts a été convoqué pour cette matinée tout exceptionnelle, qui excite un grand intérêt dans la haute société, où les billets d'invitation sont très-recherchés.

Depuis la nouvelle direction de M. Nestor Roqueplan, le théâtre des Variétés, ne compte plus que des succès. — *Après la Nuit aux Soufflets*, sont venus *Carabins et Carabines*, avec Lafont, et les *Deux Facions*, avec Levassor ; ces spirituels vaudevilles forment un spectacle des plus attrayants.

---

#### CHALLAMEL

Dessins joints à la livraison de ce jour. 1° *Une Musicienne*, par Terburg. 2° *Arabes dans leur camp*, par M. Horace Vernet.

---



---

# POÉSIES INÉDITES DE FRANÇOIS I<sup>ER</sup>.<sup>1</sup>



## ÉPITAPHE

de madame la duchesse d'Angoulême Louise de Savoie, mère de François I<sup>er</sup>.

Cy gist le corps dont l'âme est faicte glorieuse  
 Dans les bras de celui qui la tient précieuse,  
 Qui voulut le créant d'un voile la vestir,  
 Si remply de vertu qu'il ne voulait mentir,  
 On doit tenir heureux le siècle qui l'a veue,  
 Et malheureux ceux-là qui par mort l'ont perdue.  
 France, qu'en direz-vous? De quel deuil honorable  
 Pourez-vous regretter celle tant proufitable  
 Non seulement à vous qui futes ses amis,  
 Voyant quelle louange elle a des ennemis?  
 Seule elle a soustenu, par son sens et prudence,  
 L'effort de tant de meaux pesant sur notre France.  
 Répondez, dites-moi, pleurant en vérité!  
 Combien elle a de tous bien et loz mérité.  
 O cueurs qui ne sentiez de femme que le nom,  
 Immuable vertu tant digne de renom,  
 Tant crainte d'ennemis, des vostre tant aimée,  
 Des méchans le contraire et des bons estimée,  
 Qui sutes triompher d'un malheur triomphant,  
 En sauuant vostre honneur, votre roi, votre enfant,  
 En guerre soubmettant, avec la paix réduite  
 Par vostre grand vertu, vostre saige conduite.

<sup>1</sup> Nous devons la communication de ces poésies à un homme de lettres, membre de l'Institut, qui prépare une édition complète des œuvres de François I<sup>er</sup>. Nous attendons avec impatience cette publication qui nous fera connaître le *Roi-Chevalier*, sous un nouvel aspect.

T. IX. *Nouvelle série*, 15 mai 1842.

Las! comme est grand votre heur, puis qu'en hault habitez,  
 Car ci bas nous auons de maux infinitez ;  
 Quand l'esprit glorieux achene le passaige  
 Qui fut pour lui finiz à la fleur de son âge  
 Votre corps si royal de nous sera pleuré  
 Comme celui qui a sans cesse labeuré,  
 Auec plaintes et pleurs, et mémoire éternelle,  
 Si longtemps que pourra louange temporelle.  
 Mais que dirai-je plus? quand un prince ou princesse  
 De ce monde s'en va, l'on voit adonc sans cesse,  
 Poëtes, orateurs trouuer inuentions  
 A desplorer leur mort, mouuant affections  
 Par leurs piteux escripts: mais cette noble dame  
 A tant eu de vertus et glorieuse fame,  
 Que plus sont empeschez les louanges escrire,  
 Que matière chercher pour bon subject eslire.  
 Parquoi plein de son loz et tendre souuenir,  
 Le cœur ému d'un deuil qui ne saurait finir  
 Ici, je finiray ma dolente escripture,  
 Estant bien assuré que sy le monde dure  
 Autant qu'il a duré, que point n'aura seconde  
 Approchant de vertus en ce tuy mortel monde!  
 Donc nous faut endurer que cette heureuse chair  
 Se joigne glorieuse à l'esperit tant cher,  
 Et prier cependant qu'à elle et nous pardonne  
 L'éternel créateur qui toute chose ordonne.

## RONDEAUX.

Triste penser, en quel lieu je t'adresse,  
 Prompt souuenir ennemy de paresse,  
 Cause c'est seure en te faisant scauoir  
 Que longue absence en rien n'a le pouuoir  
 Sur mon esprit de quoy tu es maîtresse,  
 Ny faulte y a personne à la simplesse,  
 Que rude exil conduit par telle opresse,  
 Que long ennuy en ma vie fait veoir  
 Triste penser?

Sy demandez, amy, et pourquoy est-ce  
 As-tu doubté qu'en toy mon amour cesse?  
 Je te responds vouloir mieulx recepuoir

Mort que doubter de toy pour ton debuoir ;  
 Maist c'est amour qui t'en force sans cesse  
 Triste penser ?

---

J'ay la mort jointe avecque ma naissance,  
 Ferme vouloir en a fait l'acointance ;  
 J'ay le trauail plaisant pour le vouloir ;  
 J'ay le penser quand le bien n'ay de veoir  
 Celle qui a causé ma patience ;  
 J'ai seureté loingtain comme en présence ,  
 J'ai tourment prompt quand ne te puis reuoir,  
 J'ai la mort jointe.

J'ai trop d'amour pour me garder d'offense  
 En ma prison, qui me fict sans deffense ;  
 J'ay may l'honneur chacun le peult bien veoir ;  
 J'auray assez si tu le peulx scauoir,  
 Car tien je suis par grande obéissance ;  
 J'ai la mort jointe.

---

En ma prison m'est nié le pouuoir ;  
 Le penser prompt trauaille mon vouloir,  
 Qui faisait front a mon aduersité.  
 O fort désir ! ô infélicité !  
 Tu rends mes yeux mieux ouuerts pour tout ueoir ;  
 Mon cœur, un feu pour à tous maulx pourueoir,  
 Vie un tourment, erreur douce à scauoir ;  
 Et tant, glissez quelque félicité ,  
 En ma prison.

Et vous, esprit qu'amour veult recepuoir,  
 Ombre vivant après mort par debuoir,  
 Et que je rêve en ma captivité  
 De ces beaux corps qui tant ont mérité,  
 Ayez licence, et mon mal venez ueoir  
 En ma prison.

---

Qui l'eust cuidé dessoubz un tel visage  
 Etre cachée de feintise l'image,

## FRANCE LITTÉRAIRE.

Pour tromperie et trahison nourrir,  
 Quand je cuidais auoir jusque au mourir  
 En vostre amour basty un seur ouvrage!  
 Est-il donc dit que pour estre en mesnage  
 Vous déclairez de n'estre pas fort sage,  
 Car sans raison vous me voulez hayr,  
 Qui l'eust cuidé ?

De me vanger je n'ai poinct le courage,  
 Combien que j'aie dessus vous l'aduantage  
 De vostre honneur, et que ne scauriez fouyr,  
 Sans qu'à chacun je ne fasse bien ouyr  
 Chose qui n'est trop honnête et trop sage,  
 Qui l'eust cuidé ?

## HÉRO A LÉANDER.

Par trop de désir du bonheur,  
 En lieu de bien j'ai la tristesse.  
 J'ai cuilly auant qu'il fust meur  
 Ce beau fruit avec trop de presse;  
 J'ay causé douleur à l'amant  
 Pour rendre ma passion vaine.  
 Et le deuil porte longuement  
 D'une opinion trop soudaine.

## BRISÉIS A ACHILLES.

O sort pour moi trop misérable !  
 Quant à suplier me conduit  
 Celui qui est tant implacable !  
 Que par force et crainte, a réduit  
 En grand tristesse mon déduit,  
 Contrainte suis à le prier,  
 Si la voix eraintifue le suiet,  
 Le coeur le veult toujours nier.  
 Je hausse l'oeil; mais aller ne puis veoir  
 Mon bien si loing de ma sculle espérance,  
 Que dans mon cœur je ne pleure en silence  
 Les jours perdus et mon jeune vouloir.

---

---

---

HISTOIRE  
DES  
IDÉES LITTÉRAIRES DE FRANCE <sup>1</sup>.

---

Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle, par M. de Barante. —  
Comparaison de la Phèdre de Racine avec la Phèdre d'Euripide, par Guillaume  
Schlegel. — Réflexions sur la tragédie, par Benjamin Constant.



M. de Barante a, comme critique, bien plus d'importance qu'on ne lui en attribue ordinairement, faute d'avoir examiné ses principes, et de se reporter à la date de leur publication. Le tableau de la littérature française pendant le dix-huitième siècle, par M. de Barante, doit être mis au nombre des meilleures productions de ce genre. Il ne renferme guère que des idées nouvelles; le style en est pur, élégant et chaleureux; l'auteur apprécie les hommes, les gouvernements, les créations poétiques d'une manière indépendante et originale. Son succès mérité cause un extrême plaisir, quand on songe à tant de réussites frauduleuses qui choquent le bon sens, prostituent la gloire et déshonorent l'humanité. C'est, avec le grand ouvrage de Chateaubriand, le meilleur livre critique qui ait paru de 1800 à 1810.

Il a pour base des principes importants. Beaucoup d'auteurs avaient jusqu'alors regardé l'histoire comme le produit des circonstances et de volontés plus ou moins judicieuses, soutenues par de grandes positions: le sort de l'univers dépendait ainsi du caprice des événements et du caprice des hommes; le muet, l'aveugle hasard laissait tomber indistinctement de ses mains ignorantes le bonheur ou le malheur des peuples. Voltaire, sur-

<sup>1</sup> L'article que nous publions ici fait partie d'un ouvrage en deux volumes, que M. Alfred Michiels va publier, et qui a pour titre : *Histoire des Idées littéraires en France*; nous croyons cet ouvrage appelé à faire du bruit dans le monde littéraire.

tout, avait défendu, propagé ce système. Il choqua M. de Barante. L'humanité lui parut suivre une ligne régulière et fatale. De la réunion des hommes, de leur commerce habituel, naît, selon lui, une certaine progression de sentiments, d'idées, de raisonnements que rien ne peut suspendre. « C'est ce qu'on nomme la marche de la civilisation; elle amène des époques tantôt paisibles et vertueuses, tantôt criminelles et agitées. Nos goûts, nos opinions, nos impressions habituelles en dépendent en grande partie. »

Cet enchaînement de tous les faits, de toutes les pensées humaines, le conduit à porter sur le dix-huitième siècle un jugement qui étonna certes bien des lecteurs. Il était admis, en effet, comme un principe indubitable que les écrivains de ce temps avaient seuls, par leurs railleries, par leurs systèmes, par leurs ouvrages de toute espèce, détruit dans les cœurs la foi religieuse, le sentiment du bien, la *mediocrité* des goûts et la déférence pour la Noblesse. On leur imputait donc les malheurs infinis survenus quelques années plus tard. C'étaient eux qui avaient mis le feu aux poudres et fait sauter dans les airs le navire social. On évoquait autour de leur mémoire les ombres sanglantes des trépassés. M. de Barante éloigna ces fantômes accusateurs. Il montra que le dix-huitième siècle et la révolution n'étaient pas sortis de la littérature, mais de l'état général où se trouvaient le royaume et les esprits.

La littérature de cette époque n'est donc à ses yeux, ni une conjuration formée par tous les auteurs pour anéantir les anciens pouvoirs, ni un noble concert pour le bonheur de l'espèce humaine; il adopte la maxime de M. de Bonald et n'y voit que l'expression de la société. « Au lieu de disposer des mœurs et des opinions d'un peuple, les lettres en sont bien plutôt le résultat; elles en dépendent immédiatement; on ne peut changer la forme ou l'esprit d'un gouvernement, les habitudes de la société, en un mot, les relations des hommes entre eux, sans que, peu après, la littérature n'éprouve un changement correspondant. » Ainsi donc, la marche de celle-ci n'est pas plus arbitraire et fortuite que la marche de la société; le monde réel l'enveloppe dans son tourbillon; ils fournissent l'un et l'autre une carrière inévitable.

Il découle de ce principe que les auteurs ne répondent entièrement ni de leurs idées ni de leur influence. La direction leur est donnée par l'époque: « C'est un courant sur lequel ils naviguent; leurs mouvements en accélèrent la rapidité, mais lui doivent la première impulsion. » Leur mauvaise foi seule témoignerait contre eux. S'ils cherchent la vérité dans la droiture de leur cœur, on ne doit point leur demander compte du résultat



de leur enseignement. Chefs subalternes d'une gigantesque armée, ils vont où les guide l'ordre mystérieux du destin.

C'est ainsi que la remarque de M. de Bonald fut mise en pratique pour la première fois.

M. de Barante eut seulement le tort de déprécier la littérature et de lui donner une position trop inférieure. Combattant des vues exagérées dans le sens contraire, le désir de vaincre l'a emporté au delà des bornes; il a fait des Lettres un simple miroir où se peignent les formes de la vie, mais n'ayant avec elle d'autre rapport que d'en offrir l'image. La littérature, prise dans son ensemble, a une plus grande valeur : elle est la pensée humaine à l'état pur et sans mélange. Or, nulle cause ne possède un égal pouvoir, et la mettre au dernier rang, c'est blasphémer contre elle. Les auteurs, il est vrai, ne pensent pas seuls; bien des réflexions leur viennent du dehors, soit qu'ils les tiennent d'hommes remarquables en d'autres genres, soit qu'ils les puisent dans l'opinion publique : le sourd instinct des masses les travaille, les influence obscurément. Toutefois, on ne peut nier leur action vigoureuse et leur prééminence morale : une foule de notions adoptées plus tard par la multitude ont traversé d'abord leur esprit; elles passent de leur bouche harmonieuse sur les lèvres épaisses du vulgaire. La littérature, ou l'ensemble des produits intellectuels d'une époque, n'accélère donc pas seulement le cours de la civilisation, qui l'entraîne et la dirige à son insu; elle est, dans bien des cas, pareille aux vents maritimes dont l'haleine fait glisser les navires sur une onde immobile.

Si au lieu de comprendre sous ce mot les œuvres politiques, philosophiques, religieuses, scientifiques et autres, M. de Barante lui avait donné le sens du mot *poésie*, on aurait pu admettre ses conclusions. L'art ne cherche pas à étendre le domaine de la pensée; il ne découvre pas de principes nouveaux. Ce qui l'occupe le moins dans le monde, c'est la conquête du vrai; un amour exclusif le jette au-devant de la beauté. Or, pour la produire, il se sert des éléments qu'il a sous la main et réfléchit son époque sans le vouloir. Ses rêves les plus magiques, son idéal le plus pur sont formés de la même substance que la société contemporaine; il n'essaie pas de changer la direction suivie par la foule, il se borne à précipiter sa marche. Les autres parties de la littérature sont moins dociles; elles n'expriment l'état de l'univers qu'en cherchant à le modifier. Comme elles ne sortent pas du monde réel, c'est lui que travaille leur idéal, c'est sur lui que portent leurs désirs d'amélioration, et M. de Barante les regarde trop comme de simples conséquences. Il ne faut pas du reste insister sur cette hyperbole; c'était là le côté neuf de la question; l'auteur a naturellement abondé dans son sens.

Placé à un point de vue aussi philosophique, il a pu esquisser largement son tableau du dix-huitième siècle. Il a en effet reproduit cette époque avec une grande puissance et un grand accord; il a su réunir ses éléments autour de quelques centres naturels. La doctrine de la sensation est parfaitement examinée dans son principe et dans ses résultats; la haine du présent, la soif d'innovation, qui régnaient alors, sont jugées avec le calme de l'histoire. M. de Barante peint d'une manière ferme et habile le cours général de l'époque. Bien des remarques précieuses se dessinent, comme des traits lumineux, sous sa plume; bien des silhouettes caractéristiques se détachent sur le transparent de sa pensée.

Nous lui reprocherons toutefois de s'être montré dur et injuste envers Rousseau. Il l'accuse vivement d'orgueil, d'impureté, d'égoïsme; Rousseau a, selon M. de Barante, toujours manqué de bienveillance. Peut-être Jean-Jacques a-t-il lui-même donné prise à ces sortes d'imputations: il a eu la maladresse de raconter une foule de détails qu'on ne lui demandait pas. Il a voulu s'offrir sans voile aux regards des curieux, les mettre dans le secret de ses fautes et de ses malheurs, de ses vices ou de ses vertus. Qu'a-t-il gagné à ces tristes confidences? L'intérêt de ses partisans n'a point augmenté; la haine a fait usage de ses aveux. Beaucoup d'hommes moins estimables que lui se sont crus en droit de le traiter avec dédain. Les lecteurs les plus indulgents pour eux-mêmes prirent des airs pudiques; la morale se trouva tout à coup défendue par une légion d'amis qu'elle ne connaissait point la veille. Ces gens n'oubliaient qu'une chose, c'était d'examiner leur propre conduite. Eh! messieurs, avant de foudroyer un grand homme, mettez donc un peu la main sur votre cœur! En est-il un seul parmi vous qui ne discerne un crime, une perfidie, une bassesse au fond de sa mémoire? Ah! l'expérience nous a révélé de sombres mystères! Que de rapines, de viols, d'assassinats ignorés! La justice humaine est comme la gloire, comme le bonheur, comme toutes les choses de ce monde; les plus heureux triomphent, les autres perdent et sont sacrifiés. Quels terribles aveux nous glaceraient l'âme si l'on forçait chaque homme à nous dévoiler, de même que Jean-Jacques, ses actions les plus secrètes! Un tel frémissement d'épouvante saisirait peut-être les nations, que la race humaine en garderait jusqu'à son dernier jour un tremblement spasmodique.

La rigueur de M. de Barante a, je n'en doute pas, une source honorable; elle naît d'un vif amour pour le bien, et porte ce caractère: seulement il aurait pu mieux diriger ses traits. Ce qui le choque surtout dans l'auteur d'*Émile*, c'est sa jalouse indépendance, son exaltation malade et solitaire; il n'aime à entendre ni les cris de douleurs ni les soupirs étouffés que le génie, en butte aux coups de la fortune, mêle, sans le vouloir, à son éloquente pa-

role. Cette haine de la plainte, cette animosité peu généreuse contre l'affliction l'empêchèrent plus tard de comprendre Schiller, et lui firent blâmer cruellement une âme aussi pure que les rêves des anges. S'il se fût occupé davantage de Bernardin de Saint-Pierre, il est probable qu'il lui aurait été de même très-hostile. M. de Barante n'a pas su se mettre à la place de ces écrivains longtemps malheureux ; loin de s'identifier avec leur position, il les a jugés du milieu de son calme et de son allégresse ; il a manqué de sympathie à leur égard. Quelque sereine néanmoins qu'ait été sa propre existence, il fait voir par moment qu'il a une assez pauvre opinion de ses semblables. « Notre « âme attristée par les révolutions, dit-il, trouve surtout conformes à ses « sentiments les auteurs qui ont vécu au milieu des déchirements et des « malheurs des peuples ; eux seuls nous paraissent vrais et profonds. Le « mépris des hommes, le doute sur leurs vertus, le défaut d'espérance pour « l'avenir, les réflexions d'où rien ne peut sortir de consolant, voilà ce que « nous retrouvons avec un triste plaisir dans les historiens et les philoso-  
« sophes. Nous nous consolons en imaginant que le passé n'a été ni plus « heureux ni plus digne de l'être. »

Puisqu'avec tous les moyens de satisfaction qui rendent la vie d'un littérateur paisible et honorée, il a encore eu sous les yeux des catastrophes assez lugubres pour motiver ces paroles amères ; puisqu'il y a pris assez d'intérêt pour en souffrir, est-il surprenant que des auteurs moins favorisés du ciel, moins prémunis contre la désolation, aient revêtu les mêmes pensées d'une forme plus énergique et plus sombre ? En même temps que les malheurs généraux, fondaient sur eux des malheurs privés ; l'indigence les entourait de sa hideuse escorte : les maux physiques, le dédain de la multitude, l'assujettissement de l'âme à une foule de soins vulgaires qui la choquent d'autant plus que cette âme est plus élevée ; une lutte perpétuelle contre des hommes subtils enrichis par leurs travaux et ne leur en accordant jamais de bonne grâce le légitime salaire. De tous les individus créés, les penseurs et les poètes sont les moins faits pour ces luttes avilissantes ; nourris d'idéal et fatigués par la contemplation, ils s'irritent doublement des chagrins sans noblesse qu'engendre la misère. Le sanzonnet apprend dans sa cage les chants de la servitude ; le pygargue y dévore la proie qu'on lui jette ; l'aigle s'y laisse mourir, l'œil mélancoliquement tourné vers ce soleil dont il défait jadis les rayons et suivait la brillante carrière. Madame de Staël et Alfieri, nés tous les deux au sein de l'opulence, se virent sur le point de perdre leur fortune : leurs mémoires prouvent qu'à cette époque leur âme fut bouleversée par la terreur. Eh bien ! que l'on soumette aux épreuves de la détresse les critiques fastueux qui gourmandent d'un air protecteur le génie morose ou colère, et nous verrons si leurs paroles ne

trahissent pas la même affliction, le même désespoir, quand il leur faudra disputer contre la perfidie leur pain de chaque jour !

Dans cette vive esquisse, M. de Barante a en général le défaut de blâmer trop sévèrement des hommes remarquables. C'est ainsi que Beaumarchais et Diderot perdent entre ses mains toute leur grandeur ; il les juge comme des rebelles et des fanatiques.

Au surplus, ces légères taches ne déprécient pas les idées neuves et excellentes que renferme l'ouvrage. L'auteur donne en plein dans l'école progressive. Rejetant les maximes banales, il accuse le seizième siècle d'avoir dénaturé notre poésie. « Vers le seizième siècle, dit-il, nos écrivains, « au lieu de perfectionner les lettres gauloises, se portèrent pour héritiers « de la Grèce et de Rome. Ils adoptèrent des dieux qui n'étaient pas les « nôtres, des mœurs qui nous étaient étrangères, et répudièrent tous les « souvenirs français pour se transporter dans les souvenirs de l'antiquité. « On commença à copier ou à travestir les modèles antiques et à repous- « ser les impressions et les inspirations de la vie habituelle. » Cet engouement lui semble d'autant plus fâcheux que notre sol était assez fertile pour produire une poésie originale. Si notre littérature ne s'était pas abandonnée aux mauvais génies du polythéisme, si elle était restée fidèle à nos souvenirs, ne dédaignant pas nos fabliaux, nos romans de chevalerie, nos anciens mystères, elle eût peut-être marché lentement vers la perfection, mais elle eût gardé un caractère national et vrai ; nos mœurs, nos croyances, nos superstitions chantées par elle lui eussent acquis les bonnes grâces du peuple et l'auraient préservée de tout malheur durant le voyage.

L'empiètement illicite des formes, des idées grecques sur les formes et les principes modernes semble avoir été pour M. de Barante une véritable cause d'affliction ; il en parle à diverses reprises et peint toujours comme un acte fatal l'abandon de notre passé. Notre histoire même tomba dans l'oubli ; on exaltait Miltiade, Caton, Régulus, Alexandre, on ne prononçait pas les noms de du Guesclin et de Bayard.

M. de Barante n'a donc point pour le seizième siècle cette admiration insensée que des critiques peu sagaces ont tâché par la suite de mettre à l'ordre du jour. Il blâme aussi l'emphatique apothéose du siècle de Louis XIV, apothéose qui date de Voltaire. « Il nous a fait oublier que la France avait « une gloire plus antique et plus solennelle que celle de ce siècle d'élé- « gance. Plus que tout autre, il a voulu représenter les temps qui avaient « précédé cette période comme obscurcis par la barbarie. Pour lui, pour « sa génération et pour celles qui l'ont suivie, notre nation ne méritait « quelque intérêt qu'à dater du dix-septième siècle. »

D'autres passages présentent la même idée sous une autre face et l'en-

tourent de nouveaux détails. Aucun Français avant M. de Barante n'avait osé remonter directement au moyen-âge et proscrire sans respect l'idolâtrie classique. Chateaubriand lui-même, tout ennemi qu'il soit du polythéisme, n'avait point vu dans l'imitation de ses ouvrages une cause de dépérissement pour notre littérature.

Ce principe général se trouve uni à de nombreux aperçus également neufs. L'auteur montre, par exemple, que rien ne dessèche l'imagination comme de lui donner un but pratique. Elle en contracte une froideur glaciale et perd sa merveilleuse puissance. Dans Voltaire, cette erreur substitue la déclamation au sentiment, efface les couleurs locales et détruit la vérité des caractères. Les phrases sententieuses, déjà très-multipliées dans Corneille, tombent sur la tête échauffée du spectateur comme une pluie d'hiver et lui rappellent soudain qu'on se propose de l'instruire quand il ne cherchait qu'à être ému.

M. de Barante fait encore voir combien il est nécessaire de peindre ses émotions personnelles. Toute image, toute vue, tout sentiment pris ailleurs qu'en nous-mêmes ressemblent aux fleurs des herbiers : c'est un pâle squelette et non plus une coupe magique d'où la vie s'épanche en torrents de parfums. Nous omettons d'autres idées remarquablement novatrices.

Cette précocité, cette justesse d'opinions et de principes ont soustrait le livre au cours du temps, et l'ont, pour ainsi dire, amarré sur les bords de ce fleuve exterminateur qui emporte les mauvais ouvrages de toute espèce et les bons ouvrages d'un intérêt trop spécial ou trop peu durable. Il cause le même plaisir que si l'on venait d'y mettre la dernière main et que s'il soutenait les premières attaques de la vague éternelle.

Peu de temps avant que M. de Barante condamnât ainsi notre pédantisme, un étranger lui portait d'autres coups<sup>1</sup>. Depuis soixante ans, la muse chrétienne s'était réveillée de son long sommeil, dans les forêts de la Germanie. Elle chantait de douces paroles qui attendrissaient et faisaient pleurer la nation, en la reportant vers les scènes charmantes de son adolescence. L'Allemagne pensait avec une douce tristesse aux jours d'enthousiasme où elle n'avait sur la terre d'autre but que le ciel, où elle aimait mieux perdre une joie que de commettre une faute, où, dans le fracas de la vie présente, elle ne cessait d'ouïr les concerts divins. Et à mesure qu'elle

<sup>1</sup> Le Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle parut en 1809, l'opuscule de Schlegel en 1807 ; nous avons interverti l'ordre chronologique pour rapprocher ce dernier des *Réflexions* de Benjamin Constant sur la tragédie et du livre *De l'Allemagne*. Le motif qui nous a guidé ressort de lui-même.

comprenait mieux l'âge qui finit, elle comprenait mieux l'âge antérieur. Les choses se caractérisent et se spécifient l'une l'autre par leur diversité. On ne pénétra donc jamais si bien le sens de l'antiquité, qu'au moment où la grandeur méconnue de la civilisation chrétienne frappa les yeux. La force et l'harmonie intime des œuvres grecques, dont on n'avait encore apprécié que la sagesse et la mesure, se dévoilèrent tout à coup. On sentit l'indigence des imitateurs et la faiblesse des *pastiches* où ils croyaient avoir reproduit le monde colossal d'Homère et d'Eschyle. Sa dignité rude, gigantesque leur avait complètement échappé. Des hommes qui n'avaient pas assez de goût pour aimer notre littérature nationale étaient incapables de saisir l'essence du vieux génie grec. De là une double récrimination. Les nouveaux venus accusèrent les classiques d'avoir sottement diffamé les croyances, les mœurs, l'esprit des peuples modernes et d'avoir défiguré l'art antique. Chez nous, cette dernière accusation fut la première intentée; nous avons vu Chénier, David, Népomucène Lemercier, essayer de refondre entièrement l'idéal païen. On ne se tourna que plus tard vers le moyen-âge. Chez les Allemands, ce fut le contraire : on admira d'abord le moyen-âge; on voulut ensuite faire sortir la poésie grecque du flot ténébreux des préjugés, comme une seconde Vénus Anadyomène. Dans ce sens, Winckelman est aussi romantique que Schiller et Uhland. En se servant de notre idiome pour écrire sa *Comparaison de la Phèdre de Racine avec la Phèdre d'Euripide*, et en la publiant à Paris, Guillaume Schlegel acquit donc, selon nous, le droit d'être placé au rang des théoriciens qui ont modifié notre littérature <sup>1</sup>. Il montra combien l'auteur moderne a gâté la pièce primitive, combien celle-ci est plus touchante, plus vraie, plus pittoresque. Il fit voir que cette imitation, violemment rapprochée de nos habitudes, est aussi inférieure au drame ancien que l'original lui-même peut l'être à une œuvre de Shakespeare. D'où il résulte que le poète doit peindre la société qui l'environne; elle lui fournit des éléments plus purs que la civilisation précédente; elle lui donne la supériorité à force égale. S'il quitte cette route, il perd ses avantages; il renonce aux bénéfices de sa position pour lutter sur un champ de bataille où il ne peut vaincre. Il n'a pas les mérites de son époque, et il acquiert imparfaitement ceux de l'époque antérieure.

Les *Réflexions* de Benjamin Constant sur la tragédie, publiées en 1809, avec sa pièce de *Wallstein*, ont une importance bien moindre et sont d'ailleurs fort singulières. On y remarque à la fois une intelligence, une

<sup>1</sup> A l'époque de sa publication, l'ouvrage suscita une ardente controverse. Tous les journalistes fondirent sur l'auteur; madame de Staël fut obligée de venir à son secours.

admiration assez grande des théâtres anglais et allemand, si peu semblables au nôtre, et un respect absolu pour les lois de notre scène. Il explique tous les avantages de l'autre procédé, il montre combien il est supérieur et favorise l'énergie, l'intérêt, la vraisemblance. On le croirait le partisan le plus dévoué de la littérature moderne ; on ne soupçonne point que tant d'aperçus nouveaux puissent s'unir à des idées routinières. Voilà néanmoins ce qui a lieu : l'auteur justifie les règles françaises ; la loi des unités lui semble excellente. Il ne veut pas qu'on l'abroge, et cherche pour la soutenir des raisons différentes de celle qu'on allègue communément. Cet opuscule ne saurait donc avoir eu qu'une utilité indirecte ; l'ancienne doctrine y obtenant des éloges, il n'a guère contribué à l'émancipation de notre littérature. Les critiques du dix-huitième siècle avaient poussé l'indépendance bien plus loin. Mais, en préparant les Français à goûter le charme de la poésie étrangère, il prépara la subversion de leur ennuyeux théâtre. Le *Wallstein* du même écrivain n'a pas dû exercer d'autre influence. Les caractères y sont moins généraux que ceux dont on avait alors l'habitude ; çà et là brillent quelques parcelles de vraie poésie allemande, comme ces paillettes d'or qui flottent dans certaines rivières ; mais l'œuvre originale a perdu presque toute sa grandeur et son attrait. La pièce est froide, incolore, monotone ; les vers taillés sur l'ancien patron ne font naître aucun plaisir. Singularité merveilleuse du génie français ! Du moment qu'il touche le sol critique, sa vigueur l'abandonne ; il n'a plus ni justesse, ni audace. Le talent immense auquel nous devons les traités *De l'esprit de conquête* et *De l'usurpation*, le livre *Du polythéisme romain*, tant de beaux discours et l'immortel *Adolphe*, n'osait s'affranchir des conventions théâtrales, et en acceptait même le joug avec une sorte d'humilité chrétienne !

Alfred MICHIELS.

---

---

---

## SALON DE 1842.

---

CALAME, DIDAY, TEYTAUD, LA BOUÈRE, STORELLI, PARIS, PRIEUR.

— M. Calame a dérobé à M. Diday, cette grande nuée noire, orageuse, vagabonde, qui étendait ses ailes sombres sur tout un paysage, mais il l'a perfectionnée. Le ciel *du site des environs du lac de Waldstettes*, est très beau, plein de turbulence et le vent y déchire admirablement des trous de lumière. Quant aux arbres, ils sont, comme d'habitude, faits sans largeur, à moitié peints, à moitié sculptés, chaque feuille faisant paillette. M. Diday n'ayant plus sa grande nuée noire, nous a donné un *Souvenir du lac de Brientz*, par un fort beau temps ! L'onde du lac a beaucoup de transparence et de chaleur ; mais les montagnes du fond sont molles et les arbres sans caractère. Quant aux baigneuses déshabillées et en chapeaux de paille, c'est une de ces fantaisies de goût hasardé qu'il eût fallu laisser aux lithographies luxurieusement enluminées du boulevard.

— Mettons que, dans *sa fuite en Égypte*, M. Teytaud ne soit pas allé, pour le climat, plus loin que l'Italie, et nous nous contenterons de cette tiède matinée, de ce ciel doucement azuré, de ces fonds limpides et délicats, de ces roches tendrement nuancées, qui se mirent trop exactement peut-être, dans une mare d'un bleu turquoise. Il y a beaucoup de sentiment, de fraîcheur et d'harmonie dans ce tableau qui a un air d'aimable parenté avec les vues d'Italie de Corot. A propos de l'Italie on nous permettra bien une exclamation d'abord devant le paysage flamboyant de M. La Bouère, *Vue prise de la villa d'Est à Tivoli*; pour ces arbres en-



flammés par le ciel, et cette fontaine où le soleil couchant fait un magnifique punch, c'est bien le moins qu'on pousse cette exclamation préalable ! Le premier moment de surprise passé, on reconnaît que l'artiste a pu être véridique et qu'avec un peu moins de crudité, il eût été tout à fait vraisemblable. Son tableau ressemble trop à une décoration éclairée de feux du Bengale rouge et qu'on regarderait par derrière, du côté plongé dans la nuit. Le ciel du levant est encore assez éclairé pour adoucir ces ombres abruptes et à cette lumière doit se joindre aussi celle des reflets. Le sol est-il de terre ou de sable ? Il ressemble à une immense brique que la cuisson aurait rendue violette. Le soleil couchant de M. Storelli se montre moins incendiaire. La silhouette de Rome dans une atmosphère violacée est très-délicatement profilée.

—Les moutons de M. Paris sont d'une laine chaude, épaisse, où l'on plongerait bien la main, et nous les recommandons au petit pâtre qui a dû sculpter dans du bois blanc, les moutons de M. Prieur, dont le paysage historique manque de vérité; les personnages, contre l'ordinaire de ces sortes de tableaux, sont dans des conditions de vie et d'action.

H. SCHEFFER, KARL GIRARDET, GUÉ, CLÉMENT BOULANGER, A. HESSE, OSCAR GUÉ, RICHOMME.

Qu'elle sera heureuse la femme aimée par ce jeune homme ! Ce regard calme et limpide, cette bouche ferme et douce, ce visage honnête, ouvert, bienveillant, ce front taillé carrément assez large pour que l'intelligence et la sagesse y soient à l'aise, pas assez pour que l'imagination y déploie ses ailes tumultueuses et toujours follement agitées, révèlent une âme courageuse, bonne et simple. Ce jeune homme, c'est Hermann du poème de Goëthe ; il emmène Dorothée pour servir comme fille de ferme chez son père, Dorothée qu'il aime et qu'il épousera. Aussi, comment ne pas l'aimer cette douce jeune fille, belle, bien plus de la beauté idéale que de la beauté physique qui, chez elle, est à peine esquissée. A qui met dans ses personnages tant de pensées, tant d'âme, à qui est poète avec Goëthe, et presque autant que lui, est-on bien en droit de reprocher une couleur terne, sans chaleur, sans vie ? En est-il beaucoup dans ce monde, qui soient complets ? Mais si l'on prend son parti de quelques qualités absentes en considération de grandes qualités de sentiments et de poésie,

encore faut-il que celles-ci ne fassent pas défaut comme dans le tableau de *Jésus-Christ chez Marthe et Marie*. La tête du Christ nous paraît mal comprise, plutôt ennuyée que charitable, plutôt blasée que macérée par la souffrance. Des deux saintes femmes, la figure de celle qui est debout est assez insignifiante; quant à celle qui est accroupie, nous avons bien peur que l'expression de son visage ne ressemble trop à de l'amour terrestre. C'est Madeleine et non Marthe ou Marie. Les vêtements sont drapés avec beaucoup de goût et de grâce. La nature des étoffes en elle-même est inappréciable et le coloris du tableau est tout conventionnel; rien que des demi-teintes.

— C'est aussi par la pensée, par l'expression que brille l'œuvre de M. Karl Girardet, *Assemblée de protestants surprise par des troupes catholiques*. La scène se passe dans une caverne, et ici nous ferons remarquer à l'artiste, que voilà une caverne fort convenablement éclairée; que d'appartements se contenteraient de ce jour-là! Il eût été bon qu'on pût voir la fissure d'où s'échappe cette lumière, ou que la caverne fût éclairée aux flambeaux; nous aurions bien encore quelques observations à faire sur cette caverne, dont les parois sont moles et nuageuses, mais la terrible action engagée, le désespoir de ces femmes, la brutalité de ces soldats, nous entraînent tout d'abord et maintenant que nous voilà émus, comment nous appesantir sur des détails de minime importance. Le ministre, qu'un des soudards prend à la gorge, est beau de calme et de résignation; nous aimons la tête fanatique et pleine d'énergie du soldat qui rudoie le prêtre et la pose et la menace de celui qui foule aux pieds la Bible. Dans le groupe des femmes, — où il y a du mouvement, — ressort bien la tête austère et obstinée par croyance de la vieille femme sur l'épaule de laquelle une jeune fille s'appuie tout épouvantée. Les fonds ne fuient pas et sont trop pâles, et la couleur de l'ensemble est terne et froide.

— Historiquement parlant, le tableau de M. Gué, les *Trois Maries au tombeau du Christ*, pourrait être plus vrai. Le sépulcre était placé dans une sorte de crypte, puisqu'il est dit que les trois femmes y entrèrent; mais si ce tableau s'éloigne de la vérité, c'est surtout comme caractère. Il est fait avec une coquetterie de pinceau, une élégance facile et gracieuse qui s'accorde mal avec l'extrême austérité du sujet. Marie Magdeleine, Marie, mère de Jacques et Salomé ont dans l'expression une certaine afféterie, je ne sais quelle gentillesse assez éloignée de la sainteté. La tête blonde de l'ange, tête d'enfant agrandie, a bien la sérénité de l'éternelle innocence.

M. Gué a fait preuve d'un remarquable talent de mise en scène dans la *Réconciliation de Raymond VI, comte de Toulouse, avec l'Eglise*. Le seigneur altier est agenouillé aux portes de l'église, le bas du corps couvert d'un manteau de velours bleu, les épaules nues; autour de lui le clergé avec toutes ses pompes, les regards curieux du peuple, mais aussi devant lui l'autel et l'absolution. Dans cette foule immense, point de pêle-mêle; la lumière et la savante disposition des groupes dirigent tout d'abord le regard à travers les flots pressés vers l'illustre pénitent. L'air joue librement aux points les plus encombrés et les poses sont variées avec un art infini. La couleur dans ce tableau est plutôt chaude que vraie, et la lumière dont il est éclairé n'est pas celle de la place publique; si l'azur du ciel n'apparaissait aux angles du cadre, l'esprit placerait volontiers cette scène dans une vaste salle où le jour viendrait d'en haut avec les reflets jaunes des murailles.

— Cette dernière observation est également à l'adresse de M. Clément Boulanger, au sujet de son tableau *les Ardents*. Des malheureux affectés de ce mal, se sont fait porter au seuil de l'église Sainte-Geneviève, implorant aide et reconfort des reliques de la sainte, les pauvres étendus à terre sur des brancards, les seigneurs sur des litières soutenues par des hommes d'armes ou sous de fastueux dais. Il est à noter que tous ces malades ont très-bonne mine; aussi cette mère agenouillée auprès de ses deux enfants, a-t-elle l'air fort rassuré à leur endroit.

Ce tableau est d'un coloris assez puissant; nous ne pouvons cependant accepter, sous prétexte de coloris, le haut de chausse de certain page, haut de chausse d'un lilas impitoyable qui attire l'attention d'une façon tout inconvenante.

— Ce qui frappe d'abord dans le tableau de M. Alexandre Hesse, *Adoption de Godefroy de Bouillon, par Alexis Comnène*; c'est que tous les personnages ont le même nez. Il faut être juste partout, il y a un nez pour les femmes, nez droit et modéré, et un nez un peu plus accentué pour les hommes: Ce détail à part, M. Hesse est tout à fait dans une fausse voie, et si l'on reconnaît que cet artiste fait preuve d'une certaine science d'ajustement, il faut ajouter, au plus vite que son coloris est faux, criard, agaçant, hors de toute possibilité; qu'il est le résultat d'une grande erreur, laquelle, ce nous semble, ne peut durer longtemps, et à coup sûr elle cesserait aujourd'hui, avec la volonté manifeste qu'a M. Hesse de faire bien, si, auprès de son œuvre, le hasard avait placé celle de M. Oscar Gué, *Louis de Bourbon, prince*

*de Condé, devant la cour de François II.* A gauche, sur l'estrade du trône, François II, assis; en face, sur une estrade moins élevée, Louis de Bourbon debout, se justifiant d'avoir trempé dans la conspiration d'Amboise. Sur le premier plan, les grands officiers de la couronne sur des banquettes, et vus de dos, et le banc des cardinaux, vu de côté; sur cette scène, le jour voilé et solennel, que donne une haute fenêtre et ses petites vitres. Il y a dans cette salle, de la profondeur et beaucoup d'harmonie; les attitudes sont diverses comme la nature des esprits et, partant, la nature des têtes. Mais l'attention règne partout. C'est une œuvre d'un sentiment de coloris juste, un sujet froid en lui-même et qui plaît pourtant par un ensemble, une correction harmonieuse, et surtout par sa couleur historique, et nous éprouvons un vif désir de voir le talent de M. Oscar Gué, se jeter dans l'action, le mouvement, l'énergie. Il est assez fort pour ne pas trop redouter le choc.

— Comment expliquer à M. Richomme qu'il a choisi un sujet très-scabreux, chemin le plus difficile à tenir, côtoyé d'une façon effrayante par le mauvais goût, et que son pied a glissé hors de ce chemin, *Abraham, par le conseil de Sara, prend Agar pour femme.* Si cette tête de Sara n'est pas trois fois sainte et vénérable, je n'ose vous dire à quoi elle ressemble infailliblement. Abraham n'a rien de patriarcal ni de grand; la tête est trop étroite aux tempes, ce qui lui donne un air inintelligent; quant à Agar, qui pourrait être plus vêtue, il y a assez de fermeté dans les chairs, voilé tout; nous aurions voulu qu'Abraham ne fût pas assis sur ce lit; la naïveté de certains sujets ne peut être abordée par les peintres, faute de spectateurs naïfs; et il y a plus qu'un inconvénient à faire avec des histoires sacrées des peintures galantes. Exécution de prix de Rome, de la science empruntée, pas de science acquise.

ADOLPHE LELEUX, ED. HÉDOUIN, BELLANGÉ, JACQUAUD, HOLFELD,  
HILDEBRANDT, E. DE BLOCK, MADAME DESNCS.

M. Adolphe Leleux aime le soleil, il en inonde ses toiles. Pas un nuage sur l'azur, pas de massif épais où l'ombre se réfugie, se faisant un monde mystérieux de fleurs et de perles humides, rien qu'un ciel étincelant, et sur le sol qui scintille quelques silhouettes bleuâtres de personnages, silhouettes chaudes et éclairées, et qui ne sont plus de l'ombre. Cette absence du

contraste rend ses tableaux un peu pâles au premier aspect, mais si le regard s'y arrête, il ne tarde pas à être ébloui. C'est par un de ces jours rayonnants qu'au son aigu d'un flageolet qui brode un air sur le *nasonnement* prolongé d'une musette, jeunes filles et garçons se sont réunis en une ronde pleine d'entrain et de joie. Nous sommes tout au fond de la Bretagne, de cette Bretagne reproduite par l'artiste avec tant de vérité, qu'on la reconnaît, ne l'ayant jamais vue, et qu'on sent, un moment, comme une émotion du pays natal, pour un pays inconnu. Les poses variées à l'infini se rallient pourtant en un mouvement, en une impulsion commune et irrésistible; les têtes ont toutes le caractère breton, et toutefois elles ont chacune leur caractère. M. Adolphe Leleux a un vif sentiment du coloris, et nous le répétons, si ses tableaux paraissent pâles, c'est que le soleil adoucit ce coloris à force de lumière.

Le *Paralytique*, du même peintre, est aussi une œuvre remarquable où la critique ne trouve à glaner que de maigres détails. Par exemple, les mains sont faites trop brutalement. On ne sait d'où les voir. De loin on y distingue peu de chose, et de près on n'y distingue rien.

— Une plaine verte et rase, avec quelques ondulations du sol, des moutons épars, un berger picard avec sa fille, assis au premier plan; sur cette scène, des nuages grisâtres qui laissent voir à l'horizon un ciel d'une lumière blanche et froide, voilà le tableau de M. Ed. Hédouin. L'artiste y révèle beaucoup de sentiment et la science du coloris. Cette verdure monotone de la plaine est faite sans monotonie, habilement accidentée par des teintes, des ombres, des reflets, des accidents de tons scrupuleusement étudiés. Il y a une certaine largeur et du caractère dans les costumes du paysan et de la jeune fille; nous aurions désiré plus de vérité et d'expression dans les têtes. Que se disent-elles? Quoi qu'il en soit, M. Ed. Hédouin a déjà la poésie, la vérité, l'étude. Ce qui lui reste à acquérir, à lui qui est jeune, se paye avec une monnaie dont tout le monde voudrait être aussi riche, — le temps.

D'ordre, nous n'en suivons guère comme vous le voyez. Nous avons une méthode toute particulière de classement; les sujets sont peu pour nous; nous groupons plus volontiers les artistes par la similitude de leur nature, nous en faisons comme des familles; en ce moment, nous nous préoccupons surtout des peintres de sentiment; à ce titre, le nom de M. Bellangé nous revient tout d'abord en mémoire comme celui d'un ami, qu'on aurait

oublié. C'est qu'on est toujours sûr de trouver dans ses tableaux une pensée délicate, finement rendue, de la sensibilité, de la grâce et à coup sûr du goût.

Il y a vraiment un sentiment exquis dans le *Départ des conscrits* de cet artiste. Ce sont des paysans bretons dans leur costume caractéristique. L'impulsion est donnée à la barque qui les éloigne du rivage natal. La couleur est vraie, les poses sont naturelles, l'air circule bien entre les personnages, et, qualité plus précieuse, il y a une âme sous leur visage, des pensées dans leur regard. Le soldat qui semble fort aguerrri à de semblables scènes, et le jeune homme accoudé qui dérobe ses larmes sont remarquablement conçus. De la fraîcheur dans les fonds du paysage et de la transparence dans le ciel. Les autres tableaux de M. Bellangé sont également exécutés avec esprit et adresse; nous citerons particulièrement le *Maréchal ferrant*.

— Cette réflexion nous est venue en face du tableau de M. Jacquand, le *Ministre médecin*, que la religion protestante est une amie, une consolatrice bien triste et bien froide pour ceux dont l'agonie glace le chevet. Rien, mon Dieu! rien qu'une lecture ou une exhortation monotone et sévère et que le moribond peut à peine entendre, et la mort si près! La tête de la mourante, — une jeune fille qui se meurt de la poitrine, sans doute, — est saisissante, bien diaphane sous cette terrible et rapide combustion de la vie; mais le bras manque de relief, il s'incrute dans le drap du lit. En général, c'est le relief qui manque dans ce tableau qui est habilement composé; les accessoires traités avec vérité ne se détachent pas assez du fond. La couleur est un peu enfumée, et les ombres manquent de légèreté. Mais, nous le répétons, la tête de la jeune fille, et celle du ministre médecin aussi sont comprises et rendues avec âme. De grandes qualités de composition et de vérité historique recommandent le tableau officiel du même artiste: *Henri de Bourgogne recevant l'investiture du royaume de Portugal*.

— Rien de vrai dans le tableau de Holfeld, la *jeunesse de Rembrandt*. Pour que l'enfant de génie s'arrêtât à reproduire au crayon les jets vigoureux de lumière d'un feu de forge, encore faudrait-il que ces jets vigoureux de lumière jaillissent en s'irradiant dans la nuit; il n'en est rien en vérité. Zvaanenburg, le maître de Rembrandt, a l'air d'un soudard, artiste en estocades; la couleur est noirâtre et impossible.

— La naïveté, mon Dieu! voilà le grand et rare mérite; grâce à elle, M. Hildebrand a fait un charmant petit tableau, les *Pêcheurs Hollandais*; rien qu'un pauvre homme assis à côté du produit de sa pêche, et trois

enfants joufflus et roses qui le regardent ; roses est beaucoup dire, car les chairs sont un peu trop bistrées. Tous les détails sont simples, charmants et vrais.

— Dans son tableau, *ce qu'une mère peut souffrir*, M. de Block s'en est reposé, pour la tristesse et le deuil du sujet, sur une couleur terne et noire. Au premier abord, on se dit : Quelle scène poignante ! En y regardant de plus près, on voit que cette mère, qui souffre, jouit d'un aimable embonpoint, qu'elle a le bras assez beau, et que les joues de ses enfants sont encore d'une bonne rondeur. Nous préférons les autres tableaux de ce peintre et surtout *la Kermesse flamande*. La tête du vieillard guilleret qui danse est très-finement étudiée et celle de la jeune paysanne qui rit est vraiment réjouissante. Il y a dans ce sujet de l'entrain, du mouvement, de la gaieté et de l'observation. Mais le coloris en est faussé ; il part de tous les plans du tableau des reflets jaunes qui ne sont pas le moins du monde motivés ; cette couleur jaune envahit tout, jusqu'aux frais visages de ces enfants qui jouent derrière un jupon rouge. Le noir dans le premier tableau, le jaune dans le second, voilà deux ennemis que compte M. de Block. Qu'il s'en garde !

— Le tableau de madame Louise Desnos est bien grand pour ne contenir qu'un enfant fort joli, dont la pose est toute gracieuse. Il nous semble que cette ravissante petite fille doit être la joie, le ravissement de la mère ; mais qu'elle passe la nuit dans la prière, qu'elle ait une volonté inébranlable, dans un âge si tendre ! Oh ! elle a été trop bien élevée pour cela. Une sainte est belle, et sainte Geneviève devait l'être à cet âge, mais c'est d'une beauté sauvage et qui s'ignore. Saint Germain est drapé avec goût et ampleur. Quant à cette petite fille que madame Desnos a peinte avec tant de charme et de goût, nous ne pouvons que l'engager fort à retourner à son piano.

ED. GIRARDET, DUVAL-LECAMUS, ANGELIN, DAUZATS, GUDIN,  
L. MEYER.

— On pourrait intituler deux des charmants tableaux de M. Edouard Girardet : *Histoire d'une famille aux yeux bleus* ; l'artiste les a nommés *La lecture de la Bible et la Bénédiction paternelle*. Dans le premier de

ces tableaux, un brave paysan, père de famille, avec des yeux bleus, belle tête où le travail a tracé ses rides profondes, tête très-finement étudiée, est entouré de ses enfants aux yeux bleus, notamment une petite fille dont le regard a une fixité pleine d'intelligence et un beau nourrisson avec des yeux bleus également, deux bluets sur une rose ; — au second acte de ce petit drame nous les retrouvons tous, mais hélas ! le père est au lit de mort ; la fièvre a bleui son visage hâlé ; ses yeux bleus sont devenus gris : les enfants ont grandi, et cette petite fille en qui nous trouvions déjà de l'âme, montre une douleur profonde, raisonnée, poignante ; ce sont deux scènes comprises avec naïveté, rendues avec goût, mais sans assez de vigueur. Les accessoires sont plutôt accusés que faits.

— Une justice à rendre à M. Duval Le Camus, c'est que ses petits tableaux n'inspireront jamais de coupables pensées ; on pourrait les comparer à tous les contes moraux publiés sous le titre de *Conseils à ma fille*, *conseils à mes petits enfants*, etc. C'est la même bonhomie vertueuse et sans art. Par exemple, dans la *Bénédiction des Orphelins*, ce prêtre assis au milieu de ces enfants, doit être sans contredit un excellent homme, mais d'une bonté trop simple, d'une *bonté mouton*. Le coloris a des tons jaunâtres et maladifs. M. Duval Le Camus est bien supérieur dans ses petits portraits en pied ; il y met vraiment une certaine largeur et paraît comprendre très-finement l'air et le caractère de ses personnages. Quelques détails seulement laissent prise à la critique.

— En art, on peut admettre les similitudes de talent, mais non l'imitation. Or, dans le tableau de M. Angelin, les *prisonniers arabes de la Siekak*, à Marseille, il y a imitation manifeste de Delacroix, c'est-à-dire la manière sans le cachet individuel, l'argile sans le souffle créateur. Cependant ce tableau témoigne des qualités réelles de l'harmonie et de la couleur ; sous le chaos de touches dont l'artiste fait les nus, on retrouve assez bien, à distance, l'illusion du dessin anatomique ; que M. Angelin fasse le triage de ce qui lui appartient dans ce tableau, et qu'il travaille à une œuvre *faite avec lui-même* !

— M. Dauzats a sculpté avec une délicatesse inouïe les boiseries du chœur de son *Intérieur de l'abbaye de Saint-Bertrand de Comminges*. Avons-nous dit sculpté ? Nous nous sommes trompé, nous voulions dire *peint*. Il y a dans cette nef, de l'air, de l'espace et comme le bruissement des églises. Perspectives linéaire et aérienne en harmonie ! Le jour traverse



véritablement les vitraux du fond et il éblouit le regard. Undoute seulement! La ligne creuse, qui est l'interstice des dalles dont l'église est pavée, n'est-elle pas trop profonde, et n'y aurait-il pas danger qu'en passant, le pied s'y accrochât? Il y a beaucoup de mouvement, de couleur et d'énergie dans la bataille d'Almanza, du même peintre, mais les détails rentrant un peu dans la science stratégique, on nous pardonnera de ne pas nous exposer dans la bagarre pour y chercher une description.

— N'est pas peintre de marine qui veut. D'abord, il faut être poète. La poésie est comme un parfum de la mer; et cela est si vrai que le sentiment poétique se retrouve chez tous les marins; exquise délicatesse recouverte d'une rude écorce! A un sentiment profond du coloris, il faut joindre les qualités de mouvement et d'énergie exigées de ceux qui font des batailles; car les conditions changent pour l'artiste suivant que dans son tableau c'est la mer où l'homme qui domine. Ou le navire passe à distance, au plus à portée d'être hélé, et l'artiste doit être peintre de marine; ou le navire vient s'emboîser dans le cadre, cachant presque entièrement la mer, et l'artiste doit être peintre de batailles, et nous montrer l'escalade impétueuse et l'ardente mêlée. M. Gudin est un peintre complet, en ce sens qu'il réunit ces deux talents bien distincts que nous nommerons, sauf définition plus claire, le talent maritime et le talent humain. C'est le dernier qui règne en maître dans le beau tableau : *Prise à l'abordage de la goëlette anglaise, le Hasard par le Courier*. Cet audacieux fait d'armes de M. de Noailles a trouvé un chaleureux interprète. Il y a beaucoup de mouvement, de désordre et d'élan dans ce combat corps à corps où les Anglais plient et sont culbutés sous l'attaque. Toute cette scène est composée avec fougue et toutefois avec clarté, bien éclairée et adroitement enfermée dans cette antithèse du pavillon français qui flotte et du pavillon ennemi abattu et qui se noie. Dans les autres tableaux de M. Gudin qui tous représentent la mer, — cette maîtresse inconstante, qui a toujours pour ceux qui l'aiment de nouveaux sourires ou de nouvelles colères, — dans ces tableaux, il nous semble que l'artiste tombe parfois dans le métier; qu'il s'en fie trop à sa main dont l'habitude est grande, au lieu de renouveler son inspiration aux sources pures de l'impression récente. Ainsi (n° 865) se trouve tout ce qui constitue la réverbération de la lune dans l'eau, sauf pourtant le scintillement, l'illusion. En maint autre tableau l'eau est sans transparence, sans fluidité. Mais comme ce beau talent, quand il secoue ce laisser-aller, sere-

trouve dans toute sa puissance! Est-il rien de plus fin de ton, de plus accidenté dans sa plate monotonie que cette côte de Bretagne, vue par un soir d'automne ( n<sup>o</sup> 869); rien de plus désolé et de plus poétique que ce coin de falaises abruptes, ce navire brisé sur des récifs, ces nuages orageux qui se fondent en teintes noirâtres, ces vagues irritées, fouettées par l'orage, jaillissantes sur les rochers, y rebondissant comme des lanières qui, à chaque coup, se dissiperaient en poussière? Une remarque générale à faire pour les marines de M. Gudin, celle-ci exceptée pourtant, c'est que tous les nuages semblent des flots de cendre répandus dans l'espace, mais comme d'autres peintres de marine ont donné à leurs nuages cette forme molle et poudreuse, il est à croire que le spectacle s'en offre souvent en mer; aussi n'est-ce pas une critique que nous faisons, c'est une remarque.

— Le talent de M. L. Meyer a cette double face dont nous parlions tout à l'heure, et se manifeste sous ces deux aspects d'une manière très-remarquable. Nous avons peu vu de mers aussi mobiles, aussi diaphanes, aussi profondes que celle de son tableau : *Bateaux pêcheurs en Normandie*. C'est une mer verdâtre, *moutonneuse*, dont les flots se couronnent d'écumes et se parent de reflets chatoyants. Le ciel est parsemé de nuages violets et jaunes, déchiquetés aux bords, et que les rayons du soleil illuminent. Le disque de l'astre est caché par une voile dont la chaude transparence est admirablement rendue. Ce tableau est d'une couleur vigoureuse et d'une lumière éblouissante. Dans l'*Incendie d'un navire anglais l'Ondia*, M. Meyer aborde le côté dramatique de son talent. Le riche navire est la proie des flammes, et ici disons que ces flammes sont peintes trop crûment; elles sont éclatantes, mais non lumineuses. Sur deux frères barques dans toutes les attitudes du désespoir, balottés par une mer sourdement irritée, les passagers du navire incendié sont entassés pêle-mêle, hommes, femmes, enfants, pressés, renversés, brisés par l'épouvante. L'eau qui, dans ce tableau, a les tons du vert opulent de la mousse est également très-profonde et très-mouvementée. Il y a beaucoup de terreur, de désordre et de dramatique dans les groupes immobiles et pourtant tumultueux des barques et l'ensemble de cette scène est d'une sombre harmonie. M. Meyer s'est placé très-haut cette année comme peintre de marine.

Wilhelm TÉNINT.

---

## REVUE LITTÉRAIRE. — CHRONIQUE.

---

Sous le titre des *Lilas de Courcelles*, M. Ulric Guttinguer publie en ce moment un petit volume de grande poésie, qui suffirait à faire le nom de leur auteur, s'il n'était pas fait depuis longtemps. M. Ulric Guttinguer, par la portée philosophique de sa pensée, le charme mélancolique de ses sentiments et la tendre harmonie de ses vers, a une place toute spéciale entre nos poètes contemporains. Cette place va s'agrandir et se relever encore par la nouvelle publication que nous annonçons. On doit remarquer surtout une satire incisive et pleine de vérité, que nous donnons ici.

### LES CABINETS DE LECTURE.

Le dimanche, parfois, passant près des boutiques,  
Au besoin des passants ouvertes sans pudeur,  
Quand brille un doux soleil sur le printemps en fleur,  
Je vois les fronts penchés sur les feuilles publiques,  
Où chacun va puiser l'amertume et l'erreur.  
Tous sont silencieux sur leur sombre lecture ;  
Tous la lèvre serrée et le rire mauvais ;  
Et je me dis, songeant à cette joie impure :  
Voilà donc aujourd'hui le culte des Français !  
Le journal, le journal écumant, plein de rage,  
N'ayant respect, pudeur, âme ni piété,  
Primaire instituteur de mépris et d'outrage,  
Archives d'avanie et de déloyauté !  
O saint jour que Dieu fit, voilà comme on te fête !  
Voilà, peuple français, le plus beau de tes droits !  
Voilà ta dignité ! c'est pour cette conquête  
Que dans l'exil on a renvoyé de vieux rois !  
Cependant, à cette heure, au-delà des frontières,  
Les peuples à genoux, embrassant les autels,  
Les yeux levés au ciel, y lancent leurs prières

Avec l'encens des fleurs et des chants solennels !  
 Alors je vais songeant à notre suffisance  
 Qui fait des nations accuser l'ignorance,  
 Et gémir du destin de ces infortunés  
 Qu'au bonheur de la presse on n'a pas condamnés.

Un jour, peu s'en fallut qu'on ne mit en campagne  
 Tous nos jeunes soldats et nos vieux généraux,  
 Pour aller propager dans la noble Allemagne  
 Le nouvel esprit-saint : le bonheur des journaux !

Oh ! les fronts déprimés et les sottes figures  
 Que plissent chaque jour ces infâmes lectures !  
 Et quels cœurs tiendraient donc à l'impur aliment  
 Qu'à ce banquet de haine on puise incessamment ?  
 Lisez, hommes, lisez, il faut bien vous instruire,  
 Au rire de l'enfer allez apprendre à rire !  
 Les temples sont ouverts, les cieus sont éclairés,  
 L'évangile reluit sur les trépieds dorés,  
 Le Verbe parle au peuple une langue sublime !...  
 Lisez vos noirs papiers échappés de l'abîme !  
 Saint-Paul et Jésus-Christ chantent l'hymne divin...  
 Demeurez, pour trois sous on lit *Ledru-Rollin* !  
 Lisez donc, mais en paix laissez prier les autres,  
 Chaque âme a ses plaisirs, soyez moins fiers des vôtres :  
 C'est un triste bonheur que cette liberté  
 Qui pousse au cabinet toute l'humanité.  
 Lisez ! nourrissez-vous de venin et de flamme,  
 Alimentez l'orgueil naturel à toute âme,  
 Rendez-vous importants, sombres, jaloux et fiers ;  
 Remuez en vos cœurs tous les ferments amers ;  
 Accoutumez-vous bien à braver la puissance,  
 A vous croire au-dessus de toute obéissance,  
 A juger la justice, à mépriser les rois,  
 A vous mettre au-dessus des princes et des lois !  
 « Par la seule raison vous pouvez vous conduire,  
 « L'homme est son propre Dieu ! (ce que c'est que de lire !)  
 « L'esclave ou l'insensé seuls tombent à genoux,  
 « Nous sommes tous des dieux, a dit monsieur Leroux.  
 « Chaque homme a son destin, les vœux sont inutiles,  
 « Toute prière est vaine et bonne aux imbécilles ! »  
 C'est mieux. Lisez toujours ; tenez, rien qu'à vous voir,  
 A travers vos vitraux, dans ce cabinet noir,  
 Je comprends le progrès dans toutes ses merveilles ;

Mes yeux sont convaincus autant que mes oreilles;  
 J'y veux venir un jour pencher mon front aussi,  
 Pour parler comme vous; quant à présent : merci.

*Le Pêché originel*, roman par Jules A. David. — Développer, dans un roman, une pensée bonne et originale, des caractères bien suivis, bien appréciables, bien réels, et cependant tenir l'esprit du lecteur en émoi par les complications habiles, les péripéties adroitement ménagées, l'intérêt soutenu du drame, c'est une science difficile et qu'un bien petit nombre atteint. M. Jules A. David la possède, et il en donne une preuve dans son dernier roman. En vérité, nous y avons été pris; il ne s'agissait plus pour nous seulement d'un devoir de critique à remplir, mais il s'agissait d'une intrigue à suivre, intrigue saisissante qui ne nous laissait pas de repos, et dont, à toute force, nous voulions connaître le dénouement. Ce sont en effet des événements étranges qui s'enchaînent et se compliquent à l'infini, et parfois touchent au merveilleux, au fantastique. Il semble impossible d'abord que dans notre siècle si vulgaire, où la vie des gens est à jour, où tous les chemins sont fleuris de gendarmes infiniment prompts à demander les passeports, il semble impossible, disons-nous, que ces combinaisons secrètes, ténébreuses, ces aventures bizarres puissent se produire; on crie tout bas à l'in vraisemblable, tout en se laissant aller au charme et à l'inattendu du récit; on se demande avec anxiété le secret du drame que l'auteur laisse entrevoir. On est tout heureux d'entrer un peu, fût-ce par passe-temps, dans le domaine de la fable, et d'être délivré de ces histoires cent fois redites, médailles frustes à force d'avoir circulé; on applaudit à l'auteur qui a osé faire de la fantaisie, de la féerie presque, et quand le dénouement arrive, quand le rideau se lève tout à fait, on est bien surpris de découvrir que tout s'explique naturellement, que tout est possible, et plus, que tout a dû être vrai, que ce n'est là qu'un drame de la vie vulgaire, drames terribles que ceux-là, bien qu'il n'y soit pas versé de sang. Alors, on se prend à relire tous les passages dont on n'a pas assez saisi le côté émouvant, aveuglé qu'on était par cette prévention d'in vraisemblance; on aime à repasser dans tous les sentiers qu'on a parcourus trop rapidement, et le charme d'un style simple et pourtant énergique n'ajoute pas peu au plaisir de cette seconde lecture; alors aussi se révèle tout le côté moral, la pensée de l'œuvre. Le premier roman, celui qui donne son titre aux deux volumes, *Le Pêché originel*, est le dévouement absolu et sublime d'une mère pour son fils. Celui-ci est un de ces caractères aimants, mais sans énergie, qui veulent le bien, et, par une pente irrésistible, arrivent toujours au mal. Il y a dans ce roman une peinture de tyran domestique très-profondément étudiée. Rien de plus dramatique que ces scènes du soir auprès du feu, scènes calmes et presque muettes, mais pourtant pleines d'émotions terribles. Entraîné par les folles passions et les dangereuses amitiés de son âge, le jeune homme veut quitter tous les soirs le toit paternel, mais l'autocrate du logis s'y oppose; c'est alors de la part de la mère cent mensonges sublimes, des sacrifices, des luttes inouïes, pour procurer à son fils la liberté tant désirée. Ce-

lui-ci accepte tout avec lâcheté ; il tue sa mère. Oui, par le fait, il est parricide, et cependant il l'aime, et pourquoi ce crime lent et odieux ? pour des soirées d'orgie, pour des nuits de bals masqués !

Le second volume, intitulé le *Procurateur du Roi*, est l'histoire fort spirituelle d'un homme à qui on veut faire réparer une faute en l'amenant à épouser une femme qu'il a compromise. Nous n'essaierons pas de vous donner une analyse de ces deux remarquables romans ; il faut leur laisser tout l'intérêt de la surprise ; seulement nous vous assignons à cette seconde lecture dont nous parlions tout à l'heure, pour apprécier toutes les qualités de style, d'observation et de coloris qui font de M. Jules A. David un de nos romanciers les plus distingués.

ROGER, par *Adrien Laville*. — Quand la mode est toute aux romans habilement intrigués, semés de péripéties inattendues, faits par morceaux et comparéments ; quand les lecteurs s'inquiètent fort médiocrement du style, encore moins de la vérité des caractères ou de la nouveauté des aperçus et ne demandent que de la surprise, des changements à vue et des trappes ; il y a d'abord du courage à lancer dans le monde de la publicité, avec le titre simple et sans scandale de *Roger*, un livre qui est le développement d'une idée, un livre où l'action est sans complications ni mystères et se déroule lentement et par gradations douces et naturelles, un livre enfin où l'intérêt se porte plus encore sur une pensée que sur des faits, plus sur une intelligence qui lutte, que sur une existence féconde en malheurs de toute sorte et relevant directement de la *Gazette des Tribunaux*.

L'auteur le dit : il a voulu peindre l'impuissance morale, et il l'a fait avec un talent remarquable. Son héros qui essaie de tout avec une ardeur inouïe, fiévreuse, que l'impatience du succès aiguillonne et qui voit toujours se briser sa volonté comme une arme impuissante, ce héros est profondément vrai. Il y a de par le monde beaucoup de ces natures qui ont tous les germes et qui demeurent stériles, à qui le ciel a prodigué tous ses dons et qui n'arrivent qu'à de misérables naufrages, sans héroïsme, sans grandeur, sur des côtes inconnues et dans la fange du ridicule.

Rien de charmant, de frais, de réel comme la jeunesse de Roger dans cette ville de province, et cet amour exalté pour une jeune fille qui est tellement au-dessus de lui dans le monde social, qu'il aime avec une folle ardeur, dont il fait son unique pensée, son étoile, dont à tout instant il cotoie l'existence et qui ne sait même point, non pas si son regard inspire tant d'amour, mais si l' amoureux existe ; qui passe inattentive, indifférente, dans sa sphère lumineuse et supérieure, ignorant cette douleur gigantesque au-dessous d'elle et cette rage impuissante d'un malheureux.

Roger arrive à Paris avec toute la foi de la jeunesse, mais hélas ! comme bien vite cette foi se blesse, se meurtrit aux âpres rochers de l'égoïsme ! Il veut être littérateur et monter par les hauts sommets de la poésie jusqu'à la fière patricienne dont il est épris, il veut être littérateur et il n'a pas de persévérance !

A la moindre difficulté, il se rebute il perd courage ; il commence toutes les routes et rebrousse toujours chemin. Ce caractère est très-profondément étudié ; conduit par les déductions d'une rigoureuse logique par, toutes les tranches, les découragements et les folles et éphémères ardeurs, premiers symptômes du désespoir.

Les personnages secondaires sont très-spirituellement touchés ; nous citerons surtout l'ami Benoit ; ami du dévouement le plus importun et le plus inutile du monde, qui semble se sacrifier toujours pour Roger, ce froid et indifférent misanthrope, et qui en réalité l'exploite avec un acharnement tout à fait intime et lui nuit de toutes les façons. Ces amis là ne sont pas rares.

Le roman se dénoue d'une façon dramatique, laquelle doit achever d'aliéner à l'auteur la faveur des bonnes âmes qui veulent qu'à la fin d'un livre, un sourire surprenne les larmes encore suspendues à leurs paupières.

Le style de *Roger* en maint endroit, rappelle la piquante *humour* de Sterne, il y a des chapitres bâtis sur la pointe d'une aiguille, légers édifices d'un art charmant. Seulement quelques pages nous paraissent entachées de mauvais goût ; la fantaisie a ses privautés et se permet les franchises coudées, mais c'est à condition d'être encore de bonne compagnie.

Pour résumer toute notre pensée sur Roger qui nous semble une œuvre littéraire et de haute portée, nous ne pouvons mieux faire que reproduire ce jugement d'un grand poète ; ce livre est plein d'expérience et de jeunesse. Rare mérite à coup sûr, car d'ordinaire la jeunesse est si folle et l'expérience est si revêche ! C'est être heureux que les avoir réconciliées dans un roman bien écrit et original.

*Folles rimes et poèmes, par Michel Carré, 1 vol.* — Ce dont nous devons féliciter d'abord M. Michel Carré, c'est d'avoir traité des sujets précis, ayant un commencement et une fin, développant un drame, et sous ce drame une pensée ; c'est, en un mot, de ne nous avoir pas donné de la poésie intime. Les poésies intimes ressemblent à ce qu'on appelle *études* en peinture ; par le fait, ce ne sont pas des œuvres. Non pas qu'il faille exclure les rêveries vagues, flottantes comme la brume, poétiques impressions personnelles ; mais en se contentant de les reproduire, on ne crée, dans sa vie, qu'un personnage, le *moi* ; on ne fait qu'un poème, — et encore est-ce un poème ? — sa propre vie. Plus modeste, M. Michel Carré ne nous a pas parlé de lui ; son talent éminemment dramatique ; n'est pas resté tendrement passif et rêveur sous l'inspiration ; il a eu bien vite donné la vie, la forme, le mouvement aux pensées qui lui venaient ; ces personnages qui se pressaient tumultueusement dans son cerveau, il les a fait aller, venir librement, leur a donné les passions de notre humanité ; il les a poussés l'un contre l'autre dans des étreintes d'amour ou des chocs de haine ; il a créé enfin en dehors de lui des individualités plus ou moins originales, mais toutes réelles ou vivantes, tandis que les poètes intimes dont nous parlions restent stériles, comme Narcisse, dans la contemplation de leur propre image.

Nous disions que M. Michel Carré a un talent éminemment dramatique, et

nous appuyons sur ce point, non pas qu'il y ait dans ses drames, un soupçon même de l'agencement des pièces de théâtre, des petits subterfuges de la scène, des surprises ingénieusement préparées, vieux filet rongé auquel le parterre se laisse toujours prendre. Tous ces jolis secrets dont les faiseurs font tant de bruit et qui sont moins que rien, M. Michel Carré les ignore assez complètement; il faut dire aussi que dans sa liberté d'artiste il ne les a pas cherchés. Ce qu'il possède merveilleusement, c'est la vérité, la précision, le trait du dialogue; ses personnages ne disent que ce qu'ils veulent et doivent dire; jamais la rime ne leur fait perdre la voie. Les scènes se posent habilement et se développent avec ampleur. Enfin, et c'est là le grand point, le talent le plus rare, dans ces passages forcément vulgaires de fond, l'entrée ou la sortie d'un personnage subalterne relégué au dernier plan de l'action, le poète reste constamment original; il met de l'art partout. Nous le croyons appelé à réussir au théâtre, ou, pour mieux dire, à faire des pièces remarquables; car la réussite est réservée surtout aux médiocrités qui n'osent rien que répéter ce que cent mille autres ont dit en aussi mauvais termes. Nous n'essaierons pas de vous raconter les quatre charmants drames dont se compose ce volume de *Folles rimes*; ce serait leur ôter cet intérêt de curiosité qui s'y trouve constamment. Disons qu'on y remarque une originalité soutenue, beaucoup de poésie, de la verve, et ces deux grandes qualités que le drame veut réunies, la gaieté et la passion, les larmes et le rire. M. Michel Carré possède à un degré très-grand la faculté de s'assimiler les mœurs, l'esprit, la couleur d'un pays; dans ses drames espagnols, il est espagnol lui-même, et sa poésie a bien les rellets dorés et scintillants des cieux méridionaux; dans le drame allemand *Magdalena* il y a plus de mélancolie, de naïveté, et, il faut bien le dire, de profondeur. Cette fantaisie intitulée *la Femme de l'Alcade*, est un récit spirituel, étincelant, animé, où l'Espagne revit et respire; mais que conclure de cette folle histoire; quel en est le sens? Dans *Magdalena*, au contraire, il y a une pensée, pensée sans doute née à l'ombre de celle du *Faust*, mais enfin il reste d'un tel poème quelque chose de plus qu'un éblouissement dans l'imagination; il en reste, nous le disions, une pensée.

La forme, dans ce volume de vers, est brillante, savante, expérimentée, et ce n'est pas un des médiocres étonnements de la critique de trouver cette expérience chez de jeunes poètes qui en sont à leurs œuvres premières. Pas de contours mous, nuageux, pas d'épithètes oiseuses, mais de la précision, un travail fin, plein de délicatesse, en même temps qu'un charmant et facile laisser-aller. *Folles rimes* est certainement un des volumes de vers les plus remarquables qui aient paru depuis plusieurs années. Quelques-uns diront peut-être qu'on y sent trop l'imitation des premiers ouvrages — et des plus beaux — d'Alfred de Musset; à cela nous répondrons que ce n'est pas là de l'imitation, que ce serait plutôt de la parenté, parenté de talent et de nature, d'où est venue la parité. Il n'y a dans ce volume que deux pièces de vers courtes; nous citerons ce gracieux sonnet :



Pourquoi parler de demain ,  
 Et de ce jour qui s'efface ?  
 Dieu nous couvre de sa main :  
 Que sa volonté se fasse !

Voyez ce joyeux essaim  
 D'insectes bleus dans l'espace ,  
 Et ce rossignol qui passe  
 Sous les arbres du chemin !

C'est une nuit parfumée ,  
 Nuit d'amour, ma bien aimée,  
 Endormez-vous dans mes bras ,

Votre lèvre sur la mienne ;  
 Si la mort attend en bas ,  
 Nous sommes prêts, — qu'elle vienne.



La lettre suivante a été adressée par S. E. le cardinal Lambruschini, à M. le chevalier Artaud de Montor.

Monsieur le chevalier,

Un témoignage public de la satisfaction pontificale était bien dû au zèle avec lequel, par vos savants écrits, vous vous attachez depuis longtemps à promouvoir le bien de la religion, en même temps que celui de la république des Lettres : aussi je nourrissais depuis longtemps le désir de vous envoyer ce témoignage. Il m'a paru que je trouvais l'occasion favorable de le voir effectué, lorsque j'ai remis au Saint-Père l'exemplaire de votre célèbre *Histoire de Dante*, que vous m'avez transmis.

Je suis heureux à présent de vous annoncer que Sa Sainteté a daigné vous nommer commandeur de l'ordre civil de Saint-Grégoire, en ordonnant l'expédition en votre faveur du bref analogue, accompagné du don de la décoration effective.

Je me réserve de vous transmettre le plus tôt possible l'un et l'autre ; je suis encore heureux de vous en donner l'avis par avance.

Croyez-moi, Monsieur, votre très-affectionné ,

Le cardinal LAMBRUSCHINI.

Rome, 28 avril 1842.

#### Simples lettres.

Je m'étais persuadé, dit mademoiselle Clairon dans ses mémoires, qu'on ne voulait voir une tragédie que pour s'élever au-dessus de soi-même, que pour recevoir des grands personnages de l'antiquité les exemples les plus imposants de noblesse, de décence, de courage et de grandeur d'âme, et qu'il serait affreux

de ne montrer qu'une simple grisette à ceux qui s'attendent à voir une grande reine. Si vous voulez me prouver du talent, élevez-vous jusqu'au personnage que vous représentez ; en le faisant descendre jusqu'à vous, vous ne prouvez que votre ignorance.

Je vous l'avouerai, monsieur, en dépit de l'entraînement du public et des idées nouvelles qui prennent cours sur l'art de jouer la tragédie, je me range à l'avis de mademoiselle Clairon : la tragédie ne doit pas descendre jusqu'à la vérité commune ; ce ne sont pas des hommes qu'elle représente ; à la distance des temps, ces hommes ont grandi dans l'attitude des héros et des demi-dieux.

N'êtes-vous pas de mon avis ? N'avez-vous pas horreur des mots qui ressemblent à des idées ? La vérité ! Et quelle vérité, s'il vous plaît ? N'en connaissez-vous qu'une ? Hélas ! moi j'en connais mille. Et si la vérité au théâtre n'est que la ressemblance de l'imitation avec l'objet imité, je vois autant de vérités qu'il y a de formes individuelles dans la nature, où chaque forme diffère de toutes. La vérité ! Mais c'est qu'au fond il y a plus encore : pour l'auteur dramatique : l'objet imité, c'est la nature, je le suppose ; pour l'acteur, c'est la nature encore, je le veux bien, mais surtout c'est le type qu'a créé la fantaisie de l'auteur. Je définis donc la vérité, en vue du jeu de la scène : la ressemblance du rôle rendu avec la conception du poëte.

Maintenant, ce que demande cette ressemblance, le voici : un grand sens littéraire, un goût exercé sur le fait de la langue, en un mot la science du style et de tous les styles. Un esprit lettré ne s'y trompera pas ; il reconnaît Corneille dans un vers et Racine dans un couplet. Il sait pourquoi Molière est Molière, pourquoi Regnard n'est que Regnard ; ce qui constitue la manière sobre et la franchise amère de Lesage, le trait rapide et brillant de Beaumarchais, le choc de sa répartie qui fait étincelle, et l'épigramme de M. Scribe dialoguée en partie double par demandes et par réponses. Il sait donc que toute poésie n'est pas la même poésie, que toute prose n'est pas la même prose, et, chacune de ces proses, chacune de ces poésies, il les distingue l'une de l'autre, il les classe, comme on classe ailleurs les diverses espèces d'un même genre, ce qu'il appelle à son gré le style ou la manière.

J'ai peut-être tort ; mais, bon ou mauvais, je n'ai jamais hésité à exposer sincèrement mon avis. Avant de rechercher la vérité, je ne sais où, un acteur lettré devrait rechercher d'abord le caractère de l'œuvre qui lui est confiée, s'assimiler le sens propre de l'auteur, et le reproduire en soi dans la pleine originalité du style et de la manière. Un acteur lettré devrait faire passer tout Racine ou tout Corneille dans sa voix, dans son geste, dans sa physionomie. Un acteur lettré devrait être le livre ouvert et vivant ; le livré à lire d'un seul coup d'œil, tout le livre, mais rien que le livre.

Voilà ce que je voudrais, monsieur ; mais les choses ne se passent pas ainsi. Après que le mouvement littéraire a réclamé pour le drame la ressemblance avec l'histoire, c'est-à-dire avec la vie, la vérité du style, conséquence rigoureuse de la vérité des intérêts, des caractères, des passions, (et

vous savez quels orages ont fait naître de telles nouveautés!) on s'avise par une rencontre tout imprévue que cette ressemblance exacte, que cette vraisemblance, si vous aimez mieux, que cette netteté, que cette simplicité de la langue appartenait d'avance à la tragédie, et, pour le prouver, que fait-on? Le conservatoire enseigne à parler la tragédie, qui est un genre, comme la comédie, qui en est un autre. Mademoiselle Rachel reproduit merveilleusement les leçons du Conservatoire, et ce que nous appelions, il y a douze ans, le vieux parti classique, de se récrier, de battre des mains, de trépigner d'allégresse parce qu'il a été découvert qu'il n'y a qu'une langue pour les grands maîtres du dix-septième siècle, qu'Oreste et le Misanthrope se touchent dans la vérité de la scène, en un mot, que Molière avait eu tort d'y mettre quelque différence quand il écrivait dans *la Critique de l'École des Femmes* : « Je trouve qu'il est bien plus aisé de se guinder sur de grands sentiments, de braver en vers la fortune, accuser les destins et dire des injures aux dieux, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes, et de rendre agréablement sur le théâtre les défauts de tout le monde. »

Ainsi, Monsieur, voici la querelle littéraire terminée. Les débats sur le style n'étaient qu'un malentendu; la tragédie épique et le drame simple n'ont nul besoin de s'ingénier sur la vérité de l'expression; il n'y a d'autre vérité que celle du débit, et celle-là, c'est l'affaire du comédien. Partant, Didier ou Abner, que l'acteur récite :

Écoutez-moi, Marie,

J'ai pour tout nom Didier. Je n'ai jamais connu  
 Mon père ni ma mère. On me déposa nu,  
 Tout enfant, sur le seuil de l'église; une femme,  
 Vieille et du peuple, ayant quelque pitié dans l'âme,  
 Me prit, fut ma nourrice et ma mère; en chrétien  
 M'éleva; puis mourut, me laissant tout son bien...

Ou que Racine lui fasse dire :

Oui, je viens dans son temple adorer l'éternel;  
 Je viens, selon l'usage antique et solennel,  
 Célébrer avec vous la fameuse journée,  
 Où, sur le mont Sina, la loi nous fut donnée...

Jusqu'ici vous aviez pu croire qu'il y avait là deux écoles, deux systèmes d'art, deux styles, puisqu'il en faut toujours revenir là; l'un simple et familier, prêtant au mètre, selon le besoin du récit, le libre tour de la prose; l'autre noble, élevé et soutenu, comme serait le langage des demi-dieux dans l'Élysée, surtout ne descendant jamais des hauteurs de l'inspiration et de l'épopée; vous étiez dans l'erreur : les deux styles se parlent du même ton. Eh bien, quoi? s'en aller au temple dès le matin, rencontrer le grand-prêtre, lui dire que l'on vient assister au sacrifice du jour, cela demande-t-il tant de sublimité oratoire? Non pas, sans doute, si Racine l'avait exprimé en aussi mauvaise prose. Mais c'est

là justement tout le démêlé des deux littératures. Que disait l'école nouvelle? elle ne condamnait pas Racine, dieu merci, ni Racine, ni l'admirable mélodie de ses vers; mais, passant de la fable grecque ou de la majesté de l'épopée biblique à la réalité de l'histoire, elle demandait le juste rapport de la langue et de l'homme, du mot et de l'idée. L'école ancienne a jeté les hauts cris devant cette légitime réclamation. Il me semble qu'elle tombe aujourd'hui dans une grave inconséquence. Pourquoi déclarer la guerre sainte contre la familiarité de la langue, si vous adoptez avec enthousiasme la familiarité de la récitation? Ou plutôt, j'ai envie de la trouver très-logique dans ses inconséquences. Elle n'a pas voulu de la légitime conformité du style et de la situation, elle applaudit à la fâcheuse discordance de la récitation et du style. Belle conclusion! Elle a commencé par tout nier pour ne reconnaître que Racine, et elle finit par admirer l'école dramatique qui le travestit.

Malgré son beau talent, par le fait de l'enseignement nouveau, mademoiselle Rachel, c'est là mon opinion, a toujours travesti par endroits la dignité de nos vieux tragiques. Un pied chaussé du socque et l'autre du cothurne, la tragédie devient nécessairement boiteuse. Qu'auraient dit Aristote et Horace, qu'auraient dit Boileau et Racine de voir la Melpomène antique en cet indigne équipage?

Je ne sais pas même si M. Corneille de l'Isle eût été bien satisfait de voir, ces jours passés, son Ariane descendre de plain pied avec Elmire et Célimène. Ariane est encore une héroïne de roman, je le veux bien; mais une héroïne de roman à la façon de celles du dix-septième siècle, touche de près à ce qu'il y a de plus illustre parmi les nymphes et les déesses. Que, dans la première partie de son rôle, Ariane éprise, confiante, sûre encore de l'amour de Thésée, se trouve dans une de ces situations calmes et douces qui peuvent également appartenir à la tragédie et à la comédie; il n'en est pas moins vrai qu'Ariane est déjà princesse fille de Minos, et, en espoir, épouse de Thésée. Une si haute condition vaut bien encore qu'on prenne soin de s'en souvenir. D'ailleurs, le bonheur d'Ariane n'est pas encore exempt de soucis et d'inquiétudes. Je laisse de côté ces vagues ennuis qui passent par moments sur nos félicités comme l'ombre des infortunes invisibles et prochaines, Ariane est coupable envers son père; Ariane vient de livrer à un étranger aventureux le secret du labyrinthe; elle l'a suivi fugitif sur les mers, et teint du sang d'un monstre qui était le fils de sa sœur; Minos a envoyé sans doute une flotte à la poursuite du ravisseur; Thésée a dû se réfugier à Naxos, et demander asile à Oënarus; mais comment s'assurer sur la foi d'Oënarus, qui a déjà conçu un violent amour pour la maîtresse de son hôte, qui l'entretient à tout moment de sa passion, sans espoir il est vrai; mais qui peut s'irriter des dédains d'une malheureuse princesse, et abandonner son rival au courroux d'un roi tout-puissant? Je ne vois pas là si grand sujet de confiance. Ajoutez ce désir infini de la solitude, ce premier besoin d'une passion profonde, et, parmi ce désir, les importunités d'un amant que l'on hait puisqu'on ne l'aime pas; qu'en pensez-vous, Monsieur? Croyez-vous qu'à ce début

du rôle, Ariane puisse détailler ses couplets d'un petit ton allègre et tout à fait égayé?

C'est ainsi cependant que mademoiselle Rachel l'a entendu. Sans se soucier du caractère de la pièce, de l'ensemble de sa composition, il lui a paru original de surprendre le public par cette couleur inusitée donnée au premier acte. Voilà ce que l'on appelle *deviner* de nos jours. A la bonne heure; mais Thomas Corneille ne s'est donc pas deviné lui-même? car enfin, s'il a fait répéter sa tragédie, j'imagine qu'il en a noté tous les effets, enseigné toutes les intentions. La tradition d'un rôle n'est pas autre chose que ce premier enseignement conservé, et l'on a tort de n'y pas regarder à deux fois avant de se hasarder en dehors de la tradition.

Vous me demanderez peut-être d'où vient que le théâtre s'est mis en fantaisie de reprendre une tragédie ennuyeuse, passe encore pour ennuyeuse, c'est là le vice originel du genre; mais surtout très-platement écrite? Croyez bien, d'abord, que le théâtre n'a pas coutume de placer mademoiselle Rachel où il lui plaît; croyez ensuite que le choix d'*Ariane* appartient tout entier à mademoiselle Rachel.

Ce qui manque à mademoiselle Rachel, ce sont évidemment les douces émotions, c'est l'expression touchante de l'amour, en un mot, la sensibilité. Or, trouvez un artiste qui n'amasse pas ses plus grosses prétentions, précisément à l'endroit défectueux de son talent? mademoiselle Rachel rentre de droit dans cette loi commune, et, si elle tient à faire montre de quelque faculté dramatique, c'est naturellement de la faculté d'aimer et de gémir, de soupirer et de pleurer. Avant l'engagement de mademoiselle Maxime, la jeune tragédienne se préparait à jouer le rôle de Phèdre; depuis que ce rôle a été parodié avec accompagnement de bouquets, mademoiselle Rachel ne s'est plus souciee d'y rien prétendre; il a donc fallu chercher un autre rôle qui fournit la même matière aux douleurs d'un amour dédaigné. Celui d'*Ariane* offrait quelque chose de semblable: non pas une femme adultère, une marâtre incestueuse, mais au moins une princesse éperdue et trahie, épuisant, durant trois actes, toutes les humiliations, toutes les angoisses, toute la jalousie, toutes les fureurs d'une amante délaissée. Que voulait-on de plus? Mademoiselle Rachel déclara qu'elle jouerait le rôle. Le comité fit la grimace à l'endroit de la pièce; mais enfin tout se concilia par un arrangement amiable. Le rôle était bon, mademoiselle Rachel le conserva; la pièce était mauvaise, le théâtre la réduisit à sa plus simple expression, et, d'acteurs, OEnarus, Thésée, Phèdre, Pirithoüs, descendirent tout naïvement à l'état de comparses.

Donc, pour mademoiselle Rachel, il s'agissait de n'être qu'un soupir et qu'une larme, de déployer, relativement au théâtre, s'entend, tout ce qu'elle a de puissance pour l'amour. Qu'a fait mademoiselle Rachel? Comme tous les singes de passion, poètes ou comédiens qui n'ont rien éprouvé (je ne compte pas au bénéfice du cœur deméchantes aventures à la douzaine), elle a tout aussitôt passé la mesure. Pas un vers un peu tourné au madrigal sur lequel elle n'ait joué le ravissement et l'extase. L'amour, dans les âmes délicates, à plus forte raison dans les héroïnes

du roman et du théâtre, se fait d'émotion et de pudeur, de tendresse et de retenue. Otez la retenue, ôtez la pudeur, réduisez l'émotion au désir, ajoutez le ton leste et sautillant de la comédie, voyez, monsieur, si vous pourriez reconnaître Ariane ! Est-ce que cela ne vous donne pas l'idée de quelque fillette précoce qui lit en secret des poésies érotiques ?

A partir de là, cependant, mademoiselle Rachel n'a plus rien inventé. Il est vrai que tout a été fini pour la tendresse. Si Pirithoüs, qui joue d'ailleurs un rôle très-malhonête, chargé par Thésée, comme Leporello par don Juan, d'expliquer le changement de l'infidèle, insinue assez maladroitement à Ariane d'écouter la passion du roi de Naxos, Ariane, sans plus se troubler que s'il ne s'agissait pas d'elle, se trouve assez de sang-froid pour répondre avec la même ironie qu'Émilie vis-à-vis de Maxime. Que vous dirai-je ? Même dans la scène où Ariane supplie sa sœur de ramener à ses pieds l'ingrat qui l'abandonne, mademoiselle Rachel n'a pas su rencontrer l'émotion qui était si facile. Mademoiselle Rachel n'a donc pas un ami qui ait pris la peine de lui expliquer le quatrième livre de Virgile, et de lui faire comprendre :

Hunc ego si potui tantum sperare dolorem,  
Et perferre, soror, potero. Miserae hoc tamen unum  
Exsequere, Anna, mihi; solam nam perfidus ille  
Te colere, arcanos etiam tibi credere sensus;  
Sola viri molles aditus et tempora nôras.  
I soror, atque hostem supplex...

Vous connaissez tout cela mille fois mieux que moi, monsieur, et je ne sais pourquoi je me laisse aller à vous écrire cette suite de vers, si ce n'est pour le plaisir même de les écrire. Enfin, que voulez-vous ? Jene me permettrai pas de tirer en longueur une lettre déjà trop peu concise ; ou mademoiselle Rachel a compris le rôle, ou elle ne l'a pas compris. Si Ariane est une autre Hermione et une autre Roxane, si sa passion doit inspirer la terreur plus que la pitié, si sa colère est de la furie, si son désespoir est celui d'une empoisonneuse Circé, ou d'une Médée infanticide, mademoiselle Rachel a mérité les applaudissements et l'enthousiasme de ses admirateurs. Si, au contraire, Ariane faible et fugitive, sait mieux aimer que haïr, pleurer que rugir, et mourir que se venger ; si c'est une jeune princesse douce et confiante, aveugle jusqu'à ne pas deviner qui la trahit ; désolée, humiliée, exaltée par la douleur aux extrêmes violences, menaçante, parce qu'elle est hors d'elle-même, menaçante, mais non méchante ; terrible, mais par folie, et contre elle-même plus encore que contre ceux qui l'ont blessée ; mademoiselle Rachel a fait fausse route ; elle a été aboutir où l'on ne devait pas l'attendre.

Et remarquez bien, monsieur, que je ne vous donne pas là une opinion qui me soit tout à fait personnelle. C'est ainsi que mademoiselle Clairon avait analysé le rôle, et qu'elle le commente dans ses mémoires. Pourquoi mademoiselle Rachel n'a-t-elle pas pris la peine de consulter les observations de son illustre devancière ? Les mémoires de mademoiselle Clairon, pour être un livre

un peu prétentieux et un peu collet-monté, n'en sont pas moins une lecture assez profitable. Mademoiselle Rachel y eût trouvé peut-être le moyen de suspendre par un repos la scène fatigante du cinquième acte; ce moyen, du reste, indiqué par un accident, un soir que mademoiselle Clairon tomba épuisée dans un fauteuil, et que mademoiselle Brillant, sa confidente, se précipita à ses genoux, en lui couvrant les mains de baisers, pour lui donner le temps de se remettre. Elle y eût vu enfin qu'il y avait là un rôle nouveau à composer presque aussi différent de Roxane que Monime l'est de Pauline, et Pauline d'Émilie.

Je vous ennuie de mes mauvaises bribes de science théâtrale; mais vous rappelez-vous l'article *Déclamation*, que Marmontel fit pour l'Encyclopédie? Il n'y cite qu'une petite anecdote au sujet d'Ariane, et cette anecdote explique mieux que tout le reste, la manière dont mademoiselle Clairon prenait le rôle. C'était à Bordeaux. L'actrice prononçait ce vers :

Est-ce Mégisthe, Eglé, qui le rend infidèle ?

Un des spectateurs, inondé de larmes, lui répondit tout à coup : C'est Phèdre! c'est Phèdre! Assurément mademoiselle Clairon ne faisait pas cette question de l'air d'une furie. Le spectateur n'eût pas pleuré d'abord, ensuite il eût eu peur pour Phèdre, et ne l'eût pas dénoncée à sa rivale.

Je m'arrête enfin. A chacun sa manière de comprendre. Et puis je vous l'avouerai, je crains de n'être pas impartial vis-à-vis de mademoiselle Rachel. On a des antipathies, comme l'on a des sympathies, sans pouvoir en bien démêler la cause. L'auteur des *Mémoires de madame de Maintenon*, disait d'elle, en imitant Tacite : « A la voir aimante et bonne on se sent porté à la trouver grande. » Je dirais de mademoiselle Rachel au rebours : « A la voir revêche et doctorale, je me sens presque porté à la trouver au-dessous d'elle-même. »

Mademoiselle Plessy a fait sa rentrée dans le *Mariage de Figaro*, et dans le *Misanthrope*. C'était plus que hardiesse de jouer le rôle de Célimène, avec un reste d'accent anglais entre les dents et la peur, des pieds à la tête. La peur? Et oui, sans doute. Voilà ce que c'est que d'avoir si longtemps laissé à mademoiselle Mars tout le haut emploi de la comédie en chef et sans partage! Du temps de mademoiselle Mars, mademoiselle Mante jouait Elmire; mademoiselle Mars s'est retirée, et la pièce a suivi son cours. Du temps de mademoiselle Mars, nulle autre qu'elle n'avait le droit de se montrer dans le *Misanthrope*, dans les *Jeux de l'Amour et du Hasard*, dans les *Fausse Confidences*: aussi mademoiselle Anaïs elle-même, ce talent si excellent et si sûr, a-t-elle tremblé à sa première soirée de *Sylvia*, devant un public de mauvaise grâce. Ainsi a fait mademoiselle Plessy dans le *Misanthrope*. Elle a commencé le rôle, si troublée, si inquiète, qu'elle n'entendait même pas sa voix. Ce n'était pas le moyen de la diriger à son gré. Cependant, vers la fin du second acte, sa voix a retrouvé le ton, et elle a forcé les applaudissements à lui revenir. Puisse-t-elle maintenant prendre bientôt sa revanche, et entrer hardiment en possession du terrible rôle, comme mademoiselle Anaïs s'est emparée de celui de Sylvia!

Ed. THIERRY.

Parmi tant de concerts qui se donnent dans le courant de l'hiver à Paris, il n'en est que fort peu qui offrent un intérêt véritablement et purement musical aux amateurs sérieux de l'art. Le plus grand nombre de ces matinées et soirées prétendues musicales, n'ont lieu en effet que pour faire voir jusqu'où peut aller la patience de certains hommes à se créer et à surmonter des difficultés sur tel ou tel instrument. Mais est-ce bien là le but que de véritables artistes doivent se proposer? Ne sont-ce pas plutôt les moyens d'arriver au résultat que l'on confond généralement avec le résultat lui-même? Il faut dire aussi que le titre d'artiste est singulièrement prodigué aujourd'hui; on le prend et on le donne à tort et à travers. Le pauvre habitant du cinquième étage et le malheureux portier, dans sa loge obscure, se disent, poussés par un orgueil funeste, en regardant leur fils qui commence à croître, et en pensant à son avenir; j'en ferai un artiste. Et voilà que tel pauvre jeune homme qui eût été peut-être un excellent artisan, et tel autre qui serait devenu sans doute un serviteur utile et dévoué, se trouvent être un beau jour, par la faute de leur père, des ouvriers musiciens, et bien certainement de tristes ouvriers musiciens; car demandez à ces hommes-là, dont la plupart, après avoir éprouvé des peines inouïes, seront arrivés, nous accordons ceci, à un point d'habileté mécanique assez remarquable, demandez-leur, disons-nous, l'interprétation de la pensée d'un maître; leur réponse sera à peu près semblable à celle d'un chien savant, à qui on a enseigné certains exercices, et qui, toutes les fois que vous lui adressez une nouvelle question, recommence invariablement la série des exercices qu'il a appris. C'est que dans tout art la partie matérielle ne peut et ne doit venir qu'après l'intelligence de cet art. Et qu'on n'aille pas croire qu'en parlant ainsi nous nous adressons seulement à une partie des hommes, c'est à tous que ceci s'applique! Mais en frappant d'abord à la porte du pauvre, nous voulons l'avertir et prévenir chez lui une faute toujours irréparable: qu'avant de dire: Je ferai mon fils artiste, il songe que ce ne sont point les hommes qui font les artistes, mais que le sentiment, la révélation de l'art ne peuvent venir que de celui qui est au-dessus de tous les hommes. Ainsi, loin de prétendre exclure une classe de la société du partage des bienfaits du ciel, nous croyons au contraire, et nous le croyons bien fermement, que l'artiste né se révélera toujours au monde, de quelque condition sociale que Dieu le fasse surgir. Marcello, le riche patricien de Venise, et Pierluigi, l'humble paysan de Palestrina, sont deux preuves bien puissantes de cette providence qui répand également sur tous ses lumières et ses grâces. Qu'on nous pardonne cette digression un peu trop longue, mais trop nécessaire de nos jours, où le public lui-même semble se tromper, et devient idolâtre en matière d'art, adorant l'image seule et non pas la pensée!

Aussi, les hommes de pensée musicale sont-ils bien rares aujourd'hui, ou du moins ces hommes-là, soit par crainte ou par timidité, se montrent-ils bien rarement. C'est pourquoi sur cent concerts et plus, on n'en compte guère qu'un ou deux consacrés à produire l'œuvre de l'artiste, du compositeur. C'est d'une



de ces réunions musicales si rares, et toute récente, que nous avons à nous occuper en ce moment.

M. Beaulieu est élève de Méhul : il a remporté le prix de composition musicale en 1810, et a fait alors, en cette qualité de lauréat de l'Institut, le voyage d'Italie, comme Hérold, en 1812, comme M. Halévy, en 1819, comme M. Berlioz, en 1830, et comme M. Ambroise Thomas en 1832. M. Beaulieu s'est éloigné de bonne heure de Paris, de ce foyer de toutes les intelligences de la France, mais sans rester pour cela complètement étranger au mouvement de ces intelligences. Il est un des principaux organisateurs de ces assemblées musicales de l'Ouest, où se rendent tous les ans les artistes et amateurs de quatre départements voisins. De plus, comprenant bien que rien de ce qui se fait en France n'a de valeur réelle que tout autant que le sceau du public parisien y est apposé, il revient de temps en temps au milieu de nous, nous communiquer ses œuvres. Dans le concert qu'il a offert cette année aux vrais amateurs de musique, on a entendu : 1° *Sombre Océan*, stances de M. Emile Deschamps. Ce morceau, composé pour chœur d'hommes et solos avec accompagnement d'orchestre, a produit beaucoup d'effet. Le dessin continu de l'orchestre nous a paru bien rendre le sentiment des paroles. On pourrait reprocher quelques longueurs dans la texture générale de l'ouvrage ; mais la fin qui est large et d'un effet puissant, les a fait bientôt oublier. Le deuxième morceau était un chœur à cinq voix sans accompagnement sur des paroles de Lamartine ; il a été moins goûté que le premier : il est trop long, et d'ailleurs l'exécution, peu satisfaisante, aura sans doute empêché d'en apprécier le mérite. La romance (*Priez pour moi !*) chantée par M. Alexis Dupont, avec accompagnement de violoncelle obligé, exécuté par M. Franchomme, est d'un beau sentiment, simple et élevé. La forme, tant mélodique qu'harmonique, rappelle un peu la manière de l'auteur de Joseph et de Stratonice. *L'Hymne pour la première communion*, chœur de jeunes filles, paroles de M. Emile Deschamps, est bien dans le caractère des paroles et de la situation ; c'est calme et doux ; la voix principale qui prend après le chœur, le ramène quelquefois d'une manière heureuse. Enfin, *Le Pécheur*, ballade traduite de Schiller, par M. Vinaty, et une ode de J.-B. Rousseau, pour quatuor et chœur complétaient le programme des productions que M. Beaulieu nous a fait entendre.

Ce que l'on pourrait peut-être reprocher à la musique de M. Beaulieu, c'est de ne pas avoir tout à fait assez d'invention et d'originalité ; mais si les idées n'en sont pas toujours neuves, il faut lui rendre cette justice qu'elles ne s'offrent sous des formes communes et de mauvais ton. On voit par là qu'il ne s'inspire que de beaux modèles, et qu'il ne cherche pas, comme tant d'autres le font aujourd'hui, à obtenir les applaudissements d'une foule ignorante et peu désireuse de s'instruire des beautés réelles de l'art. Quand bien même la musique de M. Beaulieu ne renfermerait point les qualités essentielles qui la distinguent, on devrait donc lui savoir gré, avant tout, de la conscience qui le guide en écrivant ses pensées.

Il appartient à la critique consciencieuse d'encourager, de toute sa force,

les artistes qui, animés de bonnes pensées, redoutant pourtant le public, à se produire sans crainte devant lui. Après tout, nous sommes persuadés que le public n'est pas aussi méchant qu'on veut bien le dire. S'il lui arrive quelquefois de ne pas distinguer ce qui est bien de ce qui est mal, c'est qu'on l'habitue à l'un et qu'on ne lui montre pas où est l'autre. Que l'apôtre de l'art prêche avec conviction, et sa voix ne peut manquer d'être écoutée.

G. B.

— M. le prince de la Moscowa vient de faire exécuter à l'église des Missions-Étrangères la messe à quatre voix de Palestrina, dans laquelle il avait intercalé quelques morceaux de sa propre composition, entre autres un *Salutaris* et un *Domine Salvem* qui rappellent merveilleusement le style et la manière du créateur de la musique religieuse. Tout ce que Paris compte d'artistes éminents et d'amateurs distingués assistait à cette solennité remarquable, et chacun a été aussi frappé du talent élevé de M. le prince de la Moscowa que touché du noble et pieux usage qu'il fait de ses loisirs. — Pendant tout le mois de mai (le mois de Marie), M. le prince de la Moscowa continue à faire exécuter dans la même église, les mardis et jeudis soirs, des hymnes et morceaux de musique sacrée des anciens maîtres auxquels il mêle encore un certain nombre de ses compositions. Les hommes de l'art et les gens du monde s'y portent en foule, réunis aux fidèles de la paroisse et en reviennent, chaque soir, avec de nouveaux tributs de bénédictions et d'admiration pour le jeune et déjà célèbre compositeur. Puisse une généreuse émulation s'emparer de tous les esprits et ramener ainsi la musique à sa haute et sainte origine !

— Nous lisons dans les grands journaux espagnols, d'intéressants détails sur une brillante soirée lyrique qui vient d'avoir lieu au palais de l'ambassade anglaise, à Madrid. *La Lucia de Lamermoor* y a été chantée par des amateurs avec un talent et un succès dignes des premiers artistes et de la belle partition du célèbre maître Donizetti. Le rôle de *Lucia* était rempli par la senora de Scott, celui de *Alisa* par la senora de Barrie, celui de *Edgardo* par el senor don Antonio de Arcos, et celui de *Enrico* par el senor don Domingo de Arcos. Le chant et le jeu des deux dames ont ravi tous les spectateurs, et les deux frères Antonio et Domingo de Arcos, qui appartiennent à une des plus honorables et des plus riches familles de Madrid, ont déployé un génie musical que l'on trouve rarement dans les chanteurs les plus consommés. La magnifique voix de basse du senor Domingo a produit les plus beaux effets dans la grande cavatine d'introduction et dans le fameux final du second acte; quant au senor Antonio, les feuilles espagnoles disent que, par son accent, ses intonations, son geste, l'art et la passion fondus dans son chant, il a étonnamment rappelé Rubini; le divin ténor qu'on avait applaudi avec enthousiasme quelque temps auparavant semblait apparaître de nouveau, surtout dans la dernière scène, si mélodieusement pathétique de l'opéra. Si la nature, ajoutent les journaux de Madrid, a beaucoup fait pour les deux frères, ils doivent l'éloquente émission de la voix, l'expression si dramatique de leur chant, la supériorité enfin de leur méthode

aux leçons qu'ils ont prises pendant longtemps, à Paris, du célèbre professeur M. Massimino, le premier qui ait organisé en France l'enseignement mutuel et simultané pour le chant, et qui n'en a pas moins poussé au dernier degré de perfection les virtuoses sortis de son école, témoin encore M. Hénèle, un de ses élèves, qui joint à une superbe voix de basse et à une excellente organisation musicale, un talent déjà très remarquable et qui vient de sortir triomphant d'une première audition à l'Opéra, où il sera sans doute prochainement engagé.

Le nom de M. Massimino revient fort à propos au moment où l'on s'occupe de donner un successeur à M. Wilhem, dont on ne saurait trop déplorer la perte, mais qu'on ne pourrait mieux remplacer que par l'habile et savant créateur d'une méthode qui a donné naissance à toutes les autres de la même nature, et qu'il exerce depuis nombre d'années avec les plus incontestables succès, notamment dans la maison royale de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis.

Paris, 8 mai 1842.

Monsieur,

Il nous semble tout à fait à propos que la *France Littéraire* réponde à la *France Musicale* au sujet d'une étrange proposition que M. Castil-Blaze a formulée dans le récent numéro de ce dernier recueil. On y lit, avec une surprise qui tient de l'étourdissement, cette excentrique opinion, que je transcris, sauf le respect que je vous dois à vous et à vos lecteurs :

« Tout en donnant au musicien (M. Neukomm, qui a mis en musique une cantate sur l'Ascension, paroles de M. de Lamartine) les éloges que mérite cette composition, je lui ferai observer que ces paroles ne pouvaient pas être mises en musique; *elles repoussent toute mélodie*. Comme ses illustres confrères, Racine, Corneille, Quinault, M. de Lamartine *écrit en prose!* la rime de ces prosateurs élégants ne constitue pas le vers. »

*Vide et crede!* Vous ouvrez comme nous des yeux et des oreilles consternés! et puis, le fou rire vous prend, n'est-ce pas, de penser qu'il s'imprime de pareilles choses en 1842, et que ce soient des personnes organisées pour la mesure, l'harmonie, la mélodie, pour la musique enfin, qui les commettent! Relisons bien ces noms, je vous prie, Racine, Corneille, Quinault, Lamartine! prosateurs élégants, s'il vous plaît.

Relisons que ces poètes écrivent en *prose*, et alors nous demanderons à MM. de la musique! mais où donc est la poésie, et la poésie de la musique! Il y a là une bien grosse méchanceté pour la musique! s'il est vrai qu'elle soit impuissante à noter les grands poètes!

Qu'est-ce donc que cet art, s'il trouve que les vers de nos plus excellents génies ne lui peuvent servir, et à qui s'adressera-t-il?

Où donc est la poésie, si elle n'est pas dans Racine, Corneille et Lamartine? sur laquelle se compose donc la meilleure musique? Hélas! vous allez nous

forcer à le dire; sur les pauvretés les plus déplorables le plus souvent, mais au moins sont-elles poétiques? Voyons!

« Que d'attraits, que de majesté,  
« Que de grâce, que de beauté<sup>1</sup>! »

Est-ce là votre lyrique? A la bonne heure, nous autres poètes, nous appelons cela, à notre tour de la *prose*.

Et ceci encore :

Ah! ah! quel plaisir! ah! quel plaisir!  
Ah! ah! quel plaisir d'être soldat. (*Dix fois.*)

Autre exemple :

« Vous dites donc que c'est du chambertin,  
« Vous avez-là d'excellent vin. »

La véritable poésie, celle qui fait faire de bonne musique, la voilà donc, et ne me parlez pas de *prose* comme celle-ci de M. de Lamartine :

« Éternité, néant, passé, sombres abîmes,  
« Que faites-vous des jours que vous engoutissez?  
« Parlez-nous; rendez-vous les extases sublimes  
« Que vous nous ravissez! »

Pour le dire en passant, M. Neidermeyer n'a pas heureusement pensé comme M. Castil-Blaze, et sa belle mélodie du *Lac* prouve suffisamment que les compositeurs ne sont pas si mal avisés d'aller chercher leurs sujets dans nos grands poètes en *prose*. *La Fille d'Otaïti*, par M. Labarre, est une autre preuve; il est vrai qu'il y faut un peu plus d'attention que pour les lieux communs d'opéras comiques ou sérieux; mais il arrive souvent que l'effort du musicien est en raison inverse de la puissance de son poème: il se repose trop sur la beauté des vers des grands maîtres, et réserve toute sa flamme pour animer des phrases mortes comme celle que nous lisions dernièrement dans une romance de M. Auber :

« J'ai cru le voir à ces tables de jeu. »

(*Poésie musicale.*)

Ceci étant des vers, il est bien évident que ceux de M. de Lamartine, de Racine, de Corneille et de Quinault sont de la *prose*.

Ce n'est pas qu'il faille penser que la proposition que nous signalons ici soit de nature à être convertie en loi ou en principe; mais enfin il n'est pas inutile de protester contre elle, et d'avertir nos jeunes musiciens d'y prendre garde et de ne point renoncer à nos grands poètes quand ils veulent composer une cantate. Il serait vraiment curieux que les Français fussent à cet égard dans une exception humiliante vis-à-vis des autres peuples, qui cherchent les paroles de leurs chants dans la *prose* de Schiller, de Goethe, de Klopstock, de Manzoni<sup>2</sup> et

<sup>1</sup> Gluck, *Iphigénie*.

de *Métastase*. Il n'en est pas ainsi, Dieu merci; nous voyons depuis un certain temps de la belle musique sur de belles paroles, et les sublimes méditations de Schubert ont singulièrement gagné à être traduites par Émile Deschamps, qui lui aussi fait de la *prose* comme Quinault et Lamartine.

Du reste, l'idée de M. Castil-Blaze n'est pas nouvelle, et nous avons trouvé de fort grands compositeurs dédaigneux envers la vraie poésie, lorsqu'il fallait la mettre en œuvre. Les devises vont parfaitement à la musique, qui n'aime sa sœur que comme esclave. Il faut à la musique vulgaire des paroles à couper, tailler, briser, répéter à satiété. Soit! faites ainsi puisque cela vous convient, mais n'en concluez pas que Racine, Corneille, Quinault et Lamartine sont des prosateurs élégants, qui ne font qu'amener la rime à la douzième syllabe; car, encore une fois, il faudrait en tirer la conséquence que vos auteurs de livrets et de romances sont les poètes, eux, et ce serait aussi par trop fort. V. G.

*Modèle de Saint-Pierre de Rome.* — Toutes les grandeurs de l'intelligence humaine se trouvent réunies dans la basilique de Saint-Pierre de Rome. On a tout dit sur ce temple, unique dans son genre; mais nous engageons les amateurs du beau à voir le travail admirable d'un Italien. C'est mieux qu'un livre ou un dessin : c'est presque la réalité dans toute sa beauté. Un monument de ce genre méritait d'être reproduit, et, chose étonnante, aucun gouvernement n'a osé faire faire un modèle de ce temple pour orner un musée public, tant cette exécution paraissait longue et dispendieuse. Eh bien, un particulier, possesseur d'une modeste fortune, se chargea de cet immense travail, et, après avoir employé quatorze ans de sa vie, il finit par faire un chef-d'œuvre, une reproduction, en petit, de la basilique romaine. La Toscane, qui a produit tant d'artistes célèbres en tant de genres différents, doit être fière d'avoir trouvé dans son sein un artiste d'un genre nouveau. Ce Toscan, c'est M. André Gambassini, de Livourne.

Le modèle de Saint-Pierre de Rome, réduit à la centième partie, est exécuté en bois des Indes imitant parfaitement l'original. Au moyen d'un mécanisme ingénieux, ce modèle s'ouvre sur son grand axe et montre tous les ornements et toutes les richesses artistiques de l'intérieur du monument. Un pareil travail est une création qui ne trouvera pas d'imitateurs; aussi l'honneur de cette belle idée appartiendra à jamais à M. Gambassini. Florence, Milan, Turin, ont tour à tour admiré ce travail. Paris l'admire depuis quelques mois, et M. Gambassini est sur le point d'aller à Londres. Les amateurs des beaux-arts n'auront que peu de temps pour voir cet admirable modèle.

La fameuse cathédrale, le baptistère, la tour penchée et le campo-santo de Pise, ont été aussi modelés par M. Gambassini, sur une échelle plus petite, mais avec une précision et une perfection égales à celle de Saint-Pierre de Rome. Le public aura donc un double motif pour se hâter et visiter une des salles des *Menus plaisirs*, rue Bergère, 2, où se trouvent exposés ces modèles. Le billet d'entrée est de 3 fr., de 10 heures du matin à 5 heures du soir, excepté les fêtes.

Le théâtre du Palais-Royal a donné une petite pièce dont l'idée est assez originale, mais qui brille surtout par ses détails et l'esprit que M. Bayard y a abondamment semé, *Le Mari à l'essai*, soutenu par *Les Jeux innocents*, de M. Paul de Kock et Varin, font oublier l'absence de mademoiselle Déjazet.

— *L'Opium et le Champagne*, folie chinoise et de circonstance accompagne aux Variétés *La Nuit aux soufflets*, que le jeu de Lafont fera vivre longtemps.

— Le même théâtre annonce *Le Réve de la mariée* et *Les fables de La Fontaine*, tableau épisodique en cinq parties, attribué aux auteurs des *Chansons de Béranger*.

— Le théâtre de la Porte-Saint-Martin s'occupe d'une féerie : *Les Mille et une Nuits*.

TOUTE LA FRANCE ET SES COLONIES, vol. in-18 de 200 pages, orné de *dessins*, de *monuments*, *cathédrales*, *sites* et *costumes*, et des *86 cartes des départements*, avec notions sur la situation et la division territoriales, la population, les productions, le commerce, les monuments et curiosités de chacun de ces départements et des colonies, et terminé par une *table géographique*, avec les distances de la capitale. — Prix : 1 fr. 50 c. ; 25 exemplaires, 25 fr.

LA FRANCE ET SES COLONIES, avec les *86 cartes des départements* et notions sur la situation et la division territoriales, la superficie et la population, petit vol. in-18 de 64 pages. — Prix : 75 cent. ; 50 exemplaires, 25 fr.

Les deux ouvrages ci-dessus nous paraissent remplir les conditions voulues dans ces sortes de livres : le *bon marché* s'y joint à l'*utile* et à l'*agréable*. Cent et quelques cartes-vignettes, dessins de monuments et costumes, encadrés dans le texte, présentent un moyen d'étude *mnémonique*, qui devra surtout faire rechercher ces petits volumes par tous les hommes se livrant à l'enseignement. La partie consacrée aux *curiosités*, qu'offre chacun de nos départements, recommande également le premier de ces livres aux étrangers, voyageurs, et généralement à toutes personnes désireuses de connaître les beautés que renferment les diverses parties de la France.

Ces deux volumes se trouvent à la direction de la VEILLÉE, rue Saint-Honoré, 288, à Paris. *Écrire franco et joindre un mandat sur la poste.*

*Annuaire administratif, statistique et historique de Paris et du département de la Seine, pour l'année 1842, rédigé sur les documents fournis par les ministères, les préfetures et les administrations publiques, par Victor de Saint-Pierre, auteur de la France en cent tableaux* <sup>1</sup>.

Cet annuaire est divisé en trois parties : la première contient l'administration générale de la France ; la seconde, l'administration et les institutions particulières au département de la Seine ; la troisième est historique. Ce livre, renfermant une grande quantité de documents, tient lieu de beaucoup d'autres ouvrages ; son prix, infiniment moins élevé que celui de la plupart de ces sortes d'annuaires, n'est que de *cinq francs*.

<sup>1</sup> P. Bertrand, éditeur, rue Saint-André-des-Arts, 38.

**LE CONNAISSEUR.****JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX.***Paraissant tous les samedis.*

Bureaux : rue Bossuet, n. 2, derrière Notre-Dame.

Abonnement de Paris : un an, 18 fr. ; six mois, 10 fr.

Abonnement de province : un an, 20 fr. ; six mois, 11 fr.

Annonces : 75 cent. la ligne. Un numéro du journal : 1 fr.

Les abonnés auront droit à une insertion de la valeur d'un abonnement. —  
Les lettres non affranchies seront refusées.

**PUBLICITÉ DES JOURNAUX.***France Littéraire, des Chasseurs, les Coulisses, le Miroir, la Folie, des Haras.*

MM. les industriels qui voudraient faire insérer des annonces ou réclames dans les susdits journaux, devront s'adresser à M. Guantéliat, fermier desdites annonces et réclames, rue Puteaux, 11, à Batignolles-Monceaux, banlieue de Paris. (*Écrire franco.*)

Pour paraître dans le mois de juin 1842, à Paris, rue Richelieu, 79, et chez tous les principaux libraires, en un vol. in-8° de 400 pages illustrées, avec des annotations en langues française et étrangères, et très-richement relié :

**LE LIVRE D'OR****DES ARTISTES ET DU HAUT COMMERCE.**

CONTENANT

Les Notes historiques et biographiques, les Indications, les Adresses, et les Annonces raisonnées que le monde riche et fashionable désire trouver dans un ouvrage spécial pour les salons, les boudoirs et les cabinets des capitalistes et des littérateurs, ou les almanachs, dont le volume augmente, chaque année, ne peuvent être d'un usage facile, ni propre à mettre dans toutes les mains, en considérant le mélange des annonces qui s'y trouvent.

Les pages de ce Livre d'Or sont exclusivement consacrées aux grands maîtres, aux professeurs et aux artistes distingués dans toutes les branches des beaux arts ; aux principales compagnies financières et industrielles ; aux manufactures et magasins d'où sortent les plus beaux produits de luxe et de mode ; aux inventeurs ; aux grands ouvrages littéraires ; aux journaux ; aux sociétés savantes aux médecins célèbres ; aux institutions pour l'éducation ; aux établissements et aux hôtels d'une grande renommée ; aux riches expositions et aux théâtres royaux.

Les noms des Protecteurs et des Patronesses des arts, seront placés, avec leurs adresses, en tête de cet ouvrage, qui sera le meilleur guide de la haute aristocratie française et étrangère et du monde élégant.

Tous les chefs de famille, les hommes et les femmes de distinction, ainsi que

les directeurs ou les propriétaires des grands établissements, et les artistes eux-mêmes, sont appelés à offrir leur aide pour l'exécution de cette œuvre littéraire, qui sera un hommage rendu aux hommes d'art et de génie, auxquels il appartenait d'avoir, dans toutes les riches bibliothèques, leur livre d'or, de même que la noblesse française a le sien dans les archives de la nation.

Les insertions à faire dans cet ouvrage, soit en notes historiques et biographiques, soit en articles et en annonces sur les diverses branches de l'industrie, soit en gravures, vignettes et illustrations, et ce qu'on place dans les albums et keepsakes, doivent être adressées le plus promptement possible à la direction, qui se charge de la rédaction et de la traduction des notes qu'on désirera faire ajouter en langues étrangères.

## L'ÉCONOMISTE.

### JOURNAL DES FAMILLES ET DES CAPITALISTES.

FRANÇAIS ET ANGLAIS. | ENGLISH AND FRENCH.

Ce Journal est spécialement consacré aux intérêts des familles, des capitalistes et des propriétaires. — Son objet est de faire connaître les meilleures institutions, les entreprises utiles et les opérations des principales compagnies financières et industrielles. — Une partie de ses colonnes est réservée aux questions de haute philosophie et de religion. — Les sciences, les arts et les nouvelles du monde trouvent place dans son Feuilleton.

Le Conseil de la Direction de ce Journal, composé de membres français et anglais, se charge de négociations importantes. — Ses correspondants, établis dans les départements et à l'étranger, étendent sa circulation, et se chargent également de négocier des affaires dans leurs localités, d'y faire des assurances, et d'y donner les renseignements les plus exacts sur les meilleures maisons de commerce et de confectionnement.

Un Dépôt central des Statuts et Prospectus des principales sociétés, des adresses et prix courants des fabriques, magasins, hôtels, maisons d'éducation et de santé, et de toutes autres institutions, est établi aux bureaux de ce Journal.

Cette feuille, paraissant chaque mercredi, présente les annonces à la vue des lecteurs pendant sept jours.

DEUXIÈME ANNÉE.

### JOURNAL DES FEMMES.

*Chaque numéro contient 48 pages de texte, deux gravures, dont une de modes et un dessin de broderie ou de tapisserie, publié mensuellement.*

Chaque numéro du *Journal des Femmes* donne une nouvelle, des esquisses de mœurs, des récits de voyage, des causeries du monde, des poésies, des articles d'hygiène, d'économie élégante et domestique; enfin, une revue des



modes, des théâtres, des publications nouvelles ; une gravure de modes, un portrait de célébrité, une vue de monument ou un paysage, un dessin consacré aux broderies, tapisseries ou autres ouvrages de dames. Des romances et des valse de nos premiers compositeurs ajoutent encore à la variété de ce charmant recueil. L'année entière pourra se relier en deux magnifiques volumes in-8° d'environ 500 pages chacun.

*Prix de l'abonnement :*

Paris : six mois, 7 fr. ; un an, 12 fr. — Départements : six mois, 8 fr. ; un an, 14 fr. — Étranger : six mois, 9 fr. ; un an, 16 fr.

On s'abonne par un mandat sur la poste, ou un bon sur Paris, et chez tous les libraires de France et de l'étranger.

*Les lettres adressées à la direction du journal doivent être affranchies.* Bureaux : rue Laffitte, 44.

**BULLETIN DES BEAUX-ARTS**, *Paraissant le dimanche et le Jeudi en une feuille grand in-4°, à deux colonnes. Bureaux : rue Sainte-Anne, 35, à la Revue et Gazette des Théâtres.* — Ce journal, exclusivement consacré aux intérêts des Architectes, des Statuaires, des Peintres, des Dessinateurs et des Graveurs, rend compte de toutes les Expositions annuelles de Paris, de la Province et de l'Étranger. — Sa critique pénètre jusque dans les magasins des marchands de tableaux, de statuette et de gravures, jusque dans les galeries des amateurs et dans les ateliers des artistes. — Il donne, en outre, les prix de toute œuvre d'art mise en vente. — Enfin, il renferme tous les renseignements usuels qui peuvent servir aux Artistes, tels que : Moyens d'envoi pour les Expositions de Province et de l'Étranger, — Perfectionnement dans les matériaux et dans les procédés, — Insertions, — Annonces, — Nouvelles d'art, — et publications spéciales.

*Abonnements.* — Paris. — Un an, 25 fr., six mois, 13 fr., trois mois, 7 fr.

Province. — Un an, 26 fr., six mois, 14 fr., trois mois, 8 fr.

Étranger. — 1 franc en sus par trimestre.

*Annonces.* — Ligne de 30 lettres 35 c. *Réclames.* — Lignes de 60 lettres 1 fr.

*Librairie ancienne et moderne de Colomb de Batines, (successeur de Crozet, libraire de la Bibliothèque royale.) 15, Quai Malaquais.* — Publications nouvelles.

*Traité de la législation et de la jurisprudence des chemins de fer*, contenant : 1° un précis historique sur les chemins de fer ; 2° le détail raisonné de toutes les lois, *documents authentiques et usages administratifs relatifs à la concession* ; 3° les règles commentées de l'organisation des compagnies industrielles en société anonyme ; 4° un *commentaire de la loi du 3 mai 1841, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique* ; 5° les règles administratives de la fixation des tarifs ; 6° la théorie de l'impôt du dixième sur les chemins de fer ; 7° enfin des tables statistiques, tous les textes et la jurisprudence générale relatifs à la matière ; ouvrage publié d'après les documents

officiels du ministère des travaux publics, dédié à M. Teste, et publié sous ses auspices, par H. Nogent-Saint-Laurens, avocat à la Cour royale de Paris. 1 fort volume in-8°. Prix : 8 fr.

Le ministre des travaux publics vient de souscrire à cet ouvrage.

DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LA RESTAURATION.

N° I. *De Didier et autres conspirateurs sous la restauration*, par F. Gros, ancien avocat à la Cour royale de Paris. Broch. in-8°. Prix. 1 fr. 50 c.

N° II. *Nouvelles révélations sur la conspiration du 19 août 1820*. Broch. in-8°. (Pour paraître fin mai.)

*Catalogue des livres composant le fonds de librairie de feu M. Crozet, libraire de la Bibliothèque royale. Seconde partie, publiée avec des notes littéraires et bibliographiques de MM. Ch. Nodier, G. Duplessis et Leroux de Lincy. 1841, gr. in-8°. Pap. de Holl. 5 fr.*

Tiré à 20 exemplaires sur ce papier, dont 5 avec titre en rouge.

*Histoire de la Vendée militaire*, par Créteineau-Joly. Paris; 1840-1841; 4 vol. in-8. 30 fr.

*Journal du voyage d'un ambassadeur anglais à Bordeaux, en 1842*, trad. et accompagné de quelques éclaircissements; par M. G. B. Gustave Brunet). Paris, 1842, br. in-8. 1 fr. 50 c.

Tiré à très-petit nombre d'exempl.

*Delorme. Description du musée de Vienne (Isère), précédée de recherches historiques sur le temple d'Auguste et de Livie. Vienne, 1841, 1 vol. in-8, avec 9 lithog. 5 fr.*

— *La même*, sur grand pap. vél. (Tirée à 10 exempl.) 10 fr.

*De la Faye. Catalogue complet des républiques, imprimées en Hollande, in-16 (nouv. édit. publiée par J. Chenu). Paris, 1842, pet. in-12, (tiré à 125 exempl.) 2 fr.*

— *Le même*, sur pap. de Holl. (Tiré à 12 exemp.) 4 fr.

*Ouvrages nouveaux en nombre.*

*Quérard. Bibliographie Voltairienne. Paris, 1842, gr. in-8, compacte. 12 fr.*

*Bibliothèque de l'école des chartes. Paris, 1839-1841, 2 vol. gr. in-8. 32 fr.*

Le tome premier est totalement épuisé et il ne sera pas réimprimé.

*Floquet. Histoire du parlement de Normandie. Tome IV. Rouen, 1842, in-8.*

Pour les souscripteurs, 6 fr., pour les non-souscripteurs. 7 fr.

*Blaire, ou Journal du chancelier Séguier en Normandie, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, par Floquet. Rouen, 1842, in-8. 6 fr.*

*Annuaire du Berry, pour 1840, 1841, 1842. Bourges, 3 vol. in-18. Prix de chaque année. 1 fr. 50 c.*

---

CHALLAMEL.

Les dessins joints à la livraison de ce jour sont : 1° *une femme à une fenêtre*, par Gérard Dow; 2° *vue de Monaco*, par M. Alès.

---

## LES ŒUVRES PHILOSOPHIQUES DU CARDINAL DE RETZ,

Publiées sur un manuscrit inédit de la Bibliothèque d'Épinal.

### II.<sup>1</sup>



Lorsque M. le cardinal de Retz engagea, dans son château de Commercy, avec dom Robert Desgabets et d'autres bénédictins de l'ordre de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, les conférences dont nous avons retrouvé le journal, il possédait, sinon l'habitude, au moins l'usage des études et des exercices de ce genre. Son précepteur, Vincent de Paule, n'avait rien négligé pour le rendre digne de l'état ecclésiastique auquel sa famille le destinait, et pour l'initier à cette culture forte et exquise qui fit si longtemps la puissance et l'honneur du clergé de France. On sait les succès scolaires obtenus par M. de Retz, l'éclat des thèses qu'il soutint en Sorbonne, et le retentissement des sermons qu'il prononça. Plus tard, le jeune lauréat était allé à Rome perfectionner et étendre dans les écoles de la Sapience, les premières notions de philosophie et de théologie, qu'il avait reçues de Vincent de Paule. Si cet excellent maître ne réussit pas à inspirer à son élève le culte de la vertu et de l'attachement au devoir, dont il était lui-même un exemple achevé, il lui communiqua au moins ce goût des plaisirs de l'esprit que M. de Retz conserva toujours au milieu des plus flagrants désordres de ses années licenciées, comme un frein contre les derniers excès et comme un gage de retour à des mœurs plus sérieuses et plus dignes.

Une anecdote qui se rapporte à la première phase de sa vie et qu'il nous raconte dans ses *Mémoires*, peut passer pour le prologue des

<sup>1</sup> Voir la *France Littéraire* du 1<sup>er</sup> mai dernier.

conférences de Commercy. Une fois la première fureur des guerres de religion apaisée, lorsque l'on put, sans trop d'illusion, se flatter de l'espérance de concilier par la parole les sectes dissidentes, le seizième siècle vit s'ouvrir, entre les ministres protestants et les docteurs catholiques, des discussions publiques sur les dogmes et les points de discipline contestés. Plus tard, ces colloques, comme on les appelait, passèrent des églises et des camps dans les salons. Ce fut une mode; on donnait des soirées de controverse, auxquelles les femmes assistaient. C'est ainsi que M de Retz s'étant rencontré chez madame d'Harambure avec Mestrezat, fameux ministre protestant, auteur d'un *Traité de l'Eglise*, cette dame, « huguenote précieuse et savante, » eut la curiosité de les mettre aux prises. La discussion se prolongea pendant neuf séances de suite. M. de Turenne se trouva à plusieurs, et si l'honneur de ramener à la foi catholique cet illustre religieux était réservé à Bossuet, l'éloquence de M. de Retz, quoique peu sincère alors et absolument dénuée d'autorité, eut cependant la force de convertir un gentilhomme de Poitou, qui s'était fait remarquer parmi les assistants les plus assidus.

Toutefois les conférences tenues chez madame d'Harambure, ne rappellent les discussions de Commercy que par l'analogie des sujets traités. Il n'y a aucun rapprochement à établir entre ces deux époques de la vie de M. de Retz. Nous ne faisons pas au grave adversaire de dom Desgabets, l'injure de le comparer à l'acteur qui soutint contre Mestrezat, un rôle de controversiste, il parla d'ailleurs avec grand succès. M. de Retz, parmi les conquêtes de son éloquence incrédule, fait trophée du cœur de madame de Vendôme « qui avait assisté à cette conférence, nous dit-il, quoiqu'assuré-  
« ment elle n'y entendit rien. »

Le penchant pour les exercices et les jouissances de l'esprit qui lui avait fait relever le défi de madame d'Harambure alla toujours en se développant chez M. de Retz, à mesure que s'enfuyaient plus loin la jeunesse et ses entraînements. Madame de Sévigné, si habile à saisir et à flatter les goûts de ses amis, raconte à madame de Grignan les magnifiques passe-temps, les plaisirs de roi, qu'elle savait ménager à M. de Retz, lorsque, déjà fixé à Commercy, se préparant à la grande retraite de 1675, il venait de temps en temps faire quelque séjour à Paris. « Nous tâchons d'amuser notre bon cardinal, écrit madame de Sévigné à sa fille (9 mars 1672). Corneille lui a lu une pièce qui sera jouée dans quelque temps, et qui fait souvenir des anciennes. Molière lui lira samedi *Trissotin*<sup>1</sup> qui est une fort plaisante chose. Des-

<sup>1</sup> *Les Femmes Savantes.*

« préaux lui donnera son *Lutrin* et sa *Poétique*. Voilà tout ce qu'on peut faire pour son service. »

M. de Retz, quoi qu'en ait dit Guy-Joli, fut toujours comme on le voit fidèle au culte des lettres. Revenu enfin à des pensées graves, il allait trouver à Commercy dans le père Robert Desgabets, un adversaire au moins digne de lui.

Les érudits qui, dorénavant, auront à raconter l'histoire littéraire de notre temps, ne risquent pas d'ignorer le nom et les titres des contemporains. Les précoces et ardentes convoitises de la vanité des auteurs, excitées et soutenues par les adulations banales de ceux qui disposent de la célébrité, auront du moins cet avantage d'épargner à la justice de nos neveux les labeurs des patientes recherches. Nous laisserons plus de réputations florissantes à ensevelir, que de gloires méconnues à exhumer. Combien d'exécutions rigoureuses et justes on peut déjà prévoir! à considérer l'affluence de nos grands hommes, il est à craindre que l'histoire n'écarte de ses annales plus d'intrus qu'elle n'y introduira d'hôtes oubliés.

Il n'en était pas ainsi aux temps passés. L'amour-propre avait alors plus de retenue, et la renommée moins de complaisance. Les derniers siècles, si riches qu'ils aient été en illustrations légitimement acquises, nous ont légué beaucoup d'omissions à réparer; l'équité commande de mettre en lumière et de célébrer selon ses forces, lorsque l'occasion se présente, ces talents qui se sont volontairement repliés dans leur modestie. Les corporations religieuses surtout, les ordres savants qui ont tant brillé dans les lettres et les sciences, sont loin d'avoir livré à nos hommages et à nos respects le nom de tous les hommes distingués ou éminents qu'ils ont cachés dans le silence des monastères studieux. Combien de moines, historiens judicieux, philosophes ou théologiens profonds, n'ont pas voulu d'autres confidents de leurs ouvrages que la communauté, au sein de laquelle ils vivaient! parmi ceux qui ont eu recours à l'imprimerie, il en est beaucoup qui par humilité chrétienne, par mépris de la renommée, ont voulu garder l'anonyme, auquel Spinoza s'était condamné par un attachement à ses idées, par un esprit de secte plus fort que l'amour-propre<sup>1</sup>.

Dom Robert Desgabets est un de ces savants et modestes religieux, dont la dépouille gît sans honneur sous les arceaux dévastés des abbayes en ruines.

<sup>1</sup> On sait que ce philosophe avait soin de ne pas signer ses livres, voulant que ses ouvrages se fixassent dans la mémoire des hommes, non par l'impression fugitive du titre et du nom de l'auteur, mais par l'empreinte profonde et durable que laisse dans l'esprit l'analyse du fonds même et de la substance des systèmes.

Cette vie dévouée tout entière, sans faste et sans ostentation, aux plus austères études, a passé sans laisser un souvenir dans les recueils de biographie que l'on dit les plus complets. On nous permettra donc, ne serait-ce que pour faciliter l'intelligence des conférences de Commercy, d'entrer dans quelques détails sur les actions et les travaux d'un des membres les plus éminents de l'ordre des Bénédictins, disciple original de Descartes, et ami de M. de Retz ; nous laisserons parler dom Cathelinot, qui, dans une notice destinée à figurer en tête de l'édition complète des *OEuvres de D. Desgabets*, s'exprime ainsi :

« Dom Desgabets naquit en Lorraine, d'une famille assez noble, du vil-  
 « lage de Dugni ou d'Ansemond, au diocèse de Verdun. Sitôt qu'il se sentit  
 « touché de Dieu, après ses études, et qu'il eut formé le pieux dessein de  
 « renoncer au monde de bonne heure, il entra dans notre congrégation,  
 « qui était alors dans la première vigueur de sa réforme, prit le saint habit  
 « et fit profession dans l'abbaye célèbre de Hautvillers, au diocèse de Rheims,  
 « parce qu'alors les trois provinces de Champagne, Bourgogne et Lorraine  
 « n'étaient point séparées, et que le noviciat était dans cette maison, sous  
 « la sage et prudente conduite de nos premiers réformateurs.

« L'heureux jour de sa profession fut le 2 juin 1636. Il brilla entre ses  
 « jeunes confrères dans son cours de philosophie et de théologie. Ces pre-  
 « miers commencements firent juger de ce qu'il serait dans la suite, je veux  
 « dire, un subtil philosophe et un très-profond théologien. Le présage ne  
 « fut pas trompeur. Il enseigna lui-même en divers endroits, et se perfec-  
 « tionna dans les sciences divines et humaines, autant que dans la vertu et  
 « l'exacte observance de notre sainte règle, persuadé que la science sans  
 « la vertu n'est que vanité aux yeux de Dieu. Aussi se distingua-t-il par  
 « sa piété et son bon gouvernement dans les premiers emplois de l'ordre,  
 « de supérieur, de définitiveur, de visiteur jusqu'à deux fois, il s'y fit surtout  
 « remarquer par son érudition et son zèle pour les études. Il en inspira  
 « l'amour aux religieux qui vivaient sous lui et aux autres. Il les protégea,  
 « il les avança, et l'on peut dire qu'il est un de ceux qui ont le plus contribué  
 « à mettre les études en honneur et à les rendre florissantes dans notre  
 « ordre. Il en est comme un autre Mabillon.

« Il ne faut pas s'étonner du genre d'études qu'il a embrassé. Il s'est trouvé  
 « dans un temps où la philosophie et la théologie commençaient à s'épurer.  
 « Il fut envoyé en qualité de procureur-général pour les affaires de la con-  
 « grégation à Paris. Il profita du séjour qu'il y fit pour conférer avec les  
 « plus célèbres philosophes de cette grande ville. Il se lia en particulier  
 « avec M. Clerseilier, intime ami et partisan de Descartes, dont les nou-  
 « velles opinions faisaient alors beaucoup de bruit. Il ne s'écrivait rien de

« considérable dans ce pays des muses sur la philosophie, la théologie, la  
 « controverse, qu'il n'y prit part et qu'il n'examinât fort sérieusement. Les  
 « nouvelles expériences de physique furent ses principaux objets. Il in-  
 « venta la transfusion du sang, et découvrit ce secret à quelques uns de  
 « ses amis pour qui il n'avait rien de caché. Mais la chose ayant été né-  
 « gligée pour lors, les Anglais, qui se font honneur de tout, la publièrent  
 « quelques années après comme une découverte dont ils étaient les seuls  
 « auteurs, lui dérobant la gloire qui devait lui en revenir, s'il en eût été  
 « susceptible. Son cœur y fut insensible. Il n'y chercha jamais que la gloire  
 « de Dieu et l'utilité qui en pouvait revenir à son ordre.

« Il ne lui fit pas moins d'honneur par sa sage conduite; il ne se dé-  
 « rangea jamais dans ses pieux exercices. Il a rempli tous les devoirs de  
 « son état, non pas en philosophe qui fait vanité de sa science, mais en  
 « véritable religieux qui ne tend qu'à l'éternité, où il a passé le 15 mars  
 « 1678, et repose dans l'église du prieuré de Breuille, en attendant le  
 « moment de la résurrection universelle.<sup>1</sup> »

Après tant d'années qui ont sanctionné la gloire d'Harvey et dispersé les titres de ses concurrents, il serait bien difficile aujourd'hui de décider si l'on doit en effet, selon l'assertion de dom Cathelinot, rapporter à dom Desgabets l'honneur de l'une des découvertes modernes qui ont le plus servi les progrès de la physiologie et de la médecine. Les inventions qui se font dans les sciences sont le fruit d'études et de recherches entreprises, poursuivies et souvent achevées au même instant par différentes personnes. Aussi est il rare que la priorité de ces conquêtes de l'esprit humain ne soit pas disputée entre plusieurs émules. Parmi les prétendants, la renommée choisit souvent presque au hasard, et sans retour. Pour un nom qu'elle couronne, elle en néglige plusieurs qui peut-être avaient des droits égaux ou même supérieurs à ceux qu'elle consacre. Quelle que soit l'issue de ces querelles, que les vaincus eux-mêmes soient fiers d'y avoir figuré! Lorsqu'une ville est emportée d'assaut, dans la foule des soldats qui d'un commun effort ont contribué à ouvrir la brèche, peut-on désigner avec certi-

<sup>1</sup> Dom Cathelinot ajoute que si dom Robert est resté si longtemps prieur, et n'est pas parvenu aux plus hautes dignités ecclésiastiques qu'il méritait par sa science et sa vertu, c'est que deux personnes de la première distinction, dom Henri Hennezon et le cardinal de Retz, l'avaient retenu auprès d'eux. Il mentionne les conférences dans lesquelles dom Robert et le cardinal discutèrent *sans distinction de rang ni de qualité. De là sont venues les subtiles et ingénieuses réponses du cardinal que nous avons encore parmi les écrits de dom Desgabets.*

tude celui qui l'a franchie le premier? Tout ce que l'on sait, c'est que de pareilles questions ne s'agitent jamais qu'entre les plus braves. Sans donc avoir besoin de vérifier les réclamations de dom Cathelinot contre les usurpations scientifiques des Anglais, nous sommes fondés à conclure de ces paroles que dom Desgabets marchait en tête des hommes les plus distingués de son siècle. Il était un de ces esprits avancés, sagaces éclairés, agiles courriers des sciences, qui préparent les voies aux découvertes lorsqu'ils n'en sont pas eux-mêmes les auteurs.

Un autre bénédictin, dom Claude Paquin<sup>1</sup>, vient à l'appui des éloges de dom Cathelinot; il vante l'heureuse application des principes de Descartes, faite par dom Desgabets à la physique, à toutes les branches des mathématiques et particulièrement à la statique; puis il ajoute: « Dom Desgabets a particulièrement excellé dans l'exercice de la philosophie: il y allait de pair, avec les plus fameux philosophes de son temps, Descartes, les pères Magnan, minime, Poisson, de l'Oratoire, Mélan, jésuite, et M. Régis, avec qui il était en relation, et qui a beaucoup profité de ses lumières aussi bien que de sa méthode, dans les tomes de philosophie qu'il a données au public. »

L'étude du manuscrit d'Épinal nous apprend qu'en effet dom Desgabets embrassa avec une sorte d'enthousiasme la doctrine de Descartes, et qu'il contribua de tous ses efforts à la propager dans l'ordre des bénédictins.

La nouvelle philosophie n'obtint pas un même accueil de tous les ordres religieux qui, lors de son apparition, enseignaient ou dominaient les esprits. Les jésuites se divisèrent. Les uns, et parmi eux le P. André, auteur de l'*Essai sur le Beau*, l'adoptèrent; les autres, en plus grand nombre, la combattirent; et sans la résistance du président de Lamoignon, ils

<sup>1</sup> Plusieurs lettres de dom Claude Paquin sont jointes au volume manuscrit des œuvres théologiques de dom Desgabets. Nous citons la fin d'une de ces lettres qui respirent toutes une admirable sérénité d'âme, et qui ont le parfum d'une vertu céleste.

« J'ai fini ma soixante-et-onzième année le jour de l'exaltation de la Ste-Croix. Je me trouve toujours à peu près aussi fort et aussi vigoureux que la dernière fois que vous m'avez vu. Je souhaite qu'il en soit de vous de même. Nonobstant cela, je pense tous les jours à la mort, et je crois n'y pouvoir penser de trop loin pour n'être pas surpris. Ce sera jusqu'à ce moment que je serai toujours en notre Seigneur Jésus-Christ.

« Mon cher Père,  
« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,  
« Claude PAQUIN. »

De Moyon, ce 20 septembre 1748.



eussent peut-être décidé le parlement de Paris à mettre en vigueur contre elle un arrêt de 1624, qui défendait à *peine de vie* de soutenir aucune opinion contraire aux auteurs anciens et approuvés. Accueilli d'abord, puis proscrit par les pères de l'Oratoire, le cartésianisme, sous le patronage de dom Robert, trouva, dans l'ordre de saint Benoît, des disciples zélés. Aristote et le péripatétisme n'avaient jamais été en honneur dans cette savante congrégation, protégée par son génie tout historique et positif contre les envahissements de la scolastique. Les bénédictins, pour parler comme dom Robert, étaient restés fidèles à cette « manière noble et platonicienne » dont les pères ont expliqué les mystères de la foi. Ils avaient peu cultivé « cette scolastique sèche et échauffée qui a rempli le monde de questions problématiques et de disputes. »

Pendant la contagion générale eût fini par les gagner, si Descartes ne fût venu. Les intelligences gisaient accablées sous le poids des formules. Absorbées dans l'étude exclusive de la logique scolastique qui ne crée pas les idées, mais qui les décompose, elles périssaient d'inanition, oubliées ou incapables qu'elles étaient devenues d'exercer leurs facultés, à force d'en avoir sondé et usé le mécanisme par l'analyse. C'est alors que Descartes eut le mérite de détrôner Aristote, qui, après avoir été longtemps l'un des plus utiles, l'un des plus excellents précepteurs de l'humanité, avait usurpé sur elle une intolérable tyrannie. Descartes en substituant la méthode à l'autorité, dans le domaine légitime de la raison, ranima l'activité des esprits. Il leur fournit un aliment généreux par les hypothèses les plus hardies, les plus belles, souvent les plus justes et les plus fécondes. Ce fut cette vivifiante doctrine que dom Robert réussit à répandre parmi les bénédictins.

Le cartésianisme plaisait surtout à ce philosophe par sa simplicité et par toutes ses dissemblances avec la scolastique. Ce qu'il aime dans ce système, c'est dit-il, « l'application d'une méthode géométrique qui instruit sans disputer, qui apprend à retrancher les subtilités inutiles ou dangereuses les vains raffinements qui, de la scolastique, passent dans la théologie et l'altèrent. »

Toutefois l'admiration qu'il éprouve ne l'aveugle pas sur les défauts de cette doctrine; il lui reconnaît, dit-il, des beautés ravissantes et un grand fond de vérité, mêlé d'erreurs et de préjugés « qu'il faut séparer d'elle pour la mettre en état d'être regardée comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain, et comme le grand moyen du rétablissement ou plutôt de la fondation de la plupart des sciences. » Disciple respectueux sans doute, mais plein d'indépendance, il veut montrer, dit-il avec grâce, que par fidélité à ses propres principes « Descartes quelquefois cesse d'être cartésien. »

Quant à lui, il se propose d'établir que le cartésianisme « purgé de ses

« défauts a une liaison particulière avec la vraie et ancienne théologie, que  
« l'on tire de l'Écriture, de la tradition et surtout des ouvrages de saint  
« Augustin, l'aigle de la théologie. »

Faire ainsi de la philosophie de Descartes l'introduction à la théologie catholique ; poser, d'après ce penseur, les règles à l'aide desquelles l'esprit doit constater les preuves de la tradition, et admettre les dogmes révélés ; exposer ces dogmes, et, sans prétendre dissiper l'obscurité qui les recouvre, faire concevoir les termes dans lesquels ils sont proposés ; prouver ainsi que les mystères « sont plutôt au-dessus de la raison que contraires à la raison<sup>1</sup> » et « que la soumission que l'on rend à l'autorité de la première vérité qui « révèle des choses qui sont au-dessus de la raison, est la chose du monde « qui s'accorde le mieux avec la raison même ; » ce n'est pas abuser du cartésianisme, ce n'est pas lui arracher des conséquences illégitimes et forcées.

Aucune des idées avancées par l'auteur de la méthode ne contredit l'enseignement catholique : toutes peuvent le servir. Descartes, trop sage pour se laisser aller à la présomption ou à l'indifférence, a fait sincèrement cette dernière démarche dont parle Pascal, par laquelle la raison connaît qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent. Aussi, je ne sais de quel droit, sous quel prétexte certains auteurs ont représenté, comme de timides et hypocrites concessions à l'autorité d'une religion dominante, les solennelles protestations de Descartes en faveur de sa foi. Vainement, lorsqu'il entreprend de dépouiller son esprit de toutes ses connaissances, a-t-il soin de mettre à part dans une arche sainte les vérités révélées, afin qu'elles surnagent au-dessus du doute dont il répand les ondes factices sur ses opinions et sur toutes ses autres croyances. Vainement termine-t-il les *Méditations* par cette pensée, que nous sommes par nous-mêmes impuissants à tout comprendre ; aveu qui du reste ne coûte rien à un véritable philosophe. Vainement sa conduite a-t-elle justifié ses écrits. La rigoureuse et constante observance des pratiques de piété, dont témoigne son exact et loyal biographe<sup>2</sup>, n'a pas suffi pour attester la sincérité de ses paroles. Descartes a été accusé par les uns de n'avoir pas eu le courage de l'incrédulité. D'autres se sont moqués de sa prudence extrême.

Ce blâme, serait-il juste, nous semblerait déplacé dans la bouche de ceux

<sup>1</sup> Par une rencontre singulière, madame de Staël, dans un livre qui n'est rien moins que théologique, exprime la même idée à peu près dans les mêmes termes que dom Desgabets. « Ce qu'il y a de grand dans la religion, ce sont « toutes les pensées inconnues, vagues, indéfinies, au delà de notre raison, « mais non en lutte avec elle. (*Préface de Delphine.*) »

<sup>2</sup> Baillet.

qui l'ont émis. On a mauvaise grâce, du sein de la liberté dont jouissent aujourd'hui les systèmes philosophiques et religieux, à gourmander nos devanciers, qui vivaient dans des temps de rigoureuses exigences. Il faut admirer tout ce qui dépasse le devoir, mais il ne sied à personne, fût-ce un héros éprouvé, de reprocher à autrui d'avoir manqué d'héroïsme. Or, parmi ceux qui ont parlé si légèrement de Descartes, je ne vois que des écrivains à qui l'occasion d'être martyrs de leurs convictions a été refusée. D'ailleurs, ces accusations et ces plaisanteries ne manquent pas seulement de tact, elles offensent la vérité autant que les convenances.

Deux lettres inédites, adressées par Descartes au P. Méland, jésuite, et dont nous trouvons la copie dans le manuscrit d'Épinal<sup>1</sup>, auraient suffi pour persuader à dom Robert qu'il ne s'abusait pas en essayant de

<sup>1</sup> On s'explique aisément par l'objet principal des études théologiques de dom Desgabets, comment la copie de ces deux lettres qui ont trait à l'Eucharistie, se trouve jointe à ses œuvres. En les rapprochant de la correspondance imprimée de Descartes avec le père Méland, on établit évidemment que ces deux lettres inédites furent écrites, l'une du 15 mai 1644 au 25 mai 1645, et l'autre de cette dernière date au commencement de 1646.

Dans la première, Descartes remercie le père Méland, de ce qu'il a bien voulu lire et rédiger sous une forme élémentaire, les *Méditations*.

« Je n'ai pas trouvé un mot dans l'écrit qu'il vous a plu me communiquer, « auquel je ne souscrive entièrement et bien qu'il y ait plusieurs pensées qui « ne sont point en mes méditations ou du moins qui n'y sont pas déduites en « même façon, il n'y en a toutefois aucune que je ne voulüs (*sic*) avouer pour « mienne. Aussi, ce n'a pas été de ceux qui ont examiné mes écrits comme « vous que j'ai parlé dans le discours de ma méthode, quand j'ai dit que je « ne reconnaissais pas des pensées qu'ils m'attribuaient, mais seulement de « ceux qui les avaient voulu recueillir de mes discours étant en conversation « familière. »

Descartes entre ensuite dans de nouveaux éclaircissements sur ce qu'il a dit de l'Eucharistie dans sa réponse aux quatrièmes objections.

« Pour la façon dont le corps de Jésus-Christ est au Saint-Sacrement, je « crois que ce n'est pas à moi à l'expliquer après avoir appris du concile de « Trente qu'il y est *ei existendi ratione quam verbis exprimere vix possumus*, « lesquels mots j'ai cité à dessein à la fin de ma réponse aux quatrièmes ob- « jections, afin d'être exempt d'en dire davantage, joint aussi que n'étant point « théologien de profession, j'aurais peur que les choses que j'en pourrais dire « ne fussent pas si bien reçues de moi que d'un autre. Toutefois à cause que le « concile ne détermine pas que *verbis exprimere non possumus*, mais seulement « que *vix possumus*, je me hasarderai ici de vous dire en confidence une « façon qui me semble assez commode, et très-utile pour éviter la calomnie

cimenter avec les principes de Descartes cette alliance entre la foi et la raison, qui fut tentée par tous les grands génies du dix-septième siècle, Mallebranche, Pascal, Bossuet, Leibnitz. L'excès des prétentions mises en avant, au nom de l'autorité, par Huet, dans son livre *De la faiblesse de l'esprit humain*, contribua à faire manquer un traité nécessaire, qui ne peut manquer d'être repris et conclu, et qui, signé plus tôt, eût prévenu le dix-huitième siècle et ses entreprises. La raison, trop humiliée par l'évêque d'Avranches, se releva sous Voltaire; mais elle dépassa ses justes limites. Elle fut violente et envahissante à son tour; elle se releva, mais par l'usage de l'ironie, la plus intempérante et la plus destructive de ses facultés, celle dont il semble que Leibnitz eût prévu les ravages, lorsqu'il disait: « Je craindrais que celui qui voudrait retirer les gens de la superstition par les railleries, s'il réussissait, ne les fît devenir impies<sup>1</sup>. »

Descartes, plus modéré et plus sage que les philosophes du dernier siècle, n'avait pas mis en hostilité les deux instruments que Dieu a donnés à l'homme pour connaître; il voulait qu'ils vécussent dans une parfaite intelligence, et se prêtassent une mutuelle assistance. Aussi reconnaît-il à chacun son empire et sa part de souveraineté. S'il réclame et s'il exerce les

« des hérétiques qui nous objectent que nous croyons en cela une chose qui  
« est entièrement incompréhensible et qui implique contradiction.... »

Voici le commencement de la seconde lettre.

Descartes, évidemment de retour en Hollande, écrit au père Méland :

« Mon rév. P.,

« J'ai lu avec beaucoup de dévotion l'adieu pour jamais que j'ai trouvé dans  
« la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, et il m'aurait touché davan-  
« tage si je n'étais ici dans un pays où je vois tous les jours plusieurs person-  
« nes qui sont revenues des Antipodes. Ces exemples si ordinaires m'empê-  
« chent de perdre entièrement l'espérance de vous voir quelque jour en  
« Europe, et encore que votre dessein de convertir les sauvages, soit très-  
« généreux et très-saint, toutefois, à cause que je m'imagine qu'il suffit  
« d'avoir beaucoup de zèle et de patience pour l'exécuter et non pas beau-  
« coup d'esprit et de sçavoir, il me semble que les talents que Dieu vous a  
« donnez, pourraient être employez plus utilement ou à la conversion des  
« Athées qui se piquent de bon esprit et qui ne veulent se rendre qu'à l'évi-  
« dence de la raison. Ce qui me fait espérer qu'après que vous aurez fait une  
« expédition au lieu où vous allez, et conquis plusieurs milliers d'âmes à Dieu,  
« le même esprit qui vous y conduit vous ramènera comme je le souhaite de  
« tout mon cœur. — Suivent de nouveaux éclaircissements sur l'Eucha-  
« ristie. »

<sup>1</sup> Remarques sur l'enthousiasme.

droits de la raison sur les sujets qu'elle peut et doit saisir et démontrer, il ne répudie pas pour cela le secours de la foi. Le mystère est partout; Descartes ne l'étend pas à plaisir, mais il le rencontre autour de lui et en lui-même. Le nier ou l'omettre, ce n'est pas le comprendre, c'est borner l'essor de l'esprit humain. C'est diminuer son domaine, que de se taire absolument sur ces questions que l'intelligence se reconnaît incapable de pénétrer et qu'elle est cependant avide de connaître. Que peut donc faire le philosophe, si ce n'est d'acquiescer aux dogmes enseignés par la révélation, après s'être assuré que la révélation est un fait historique? C'est ainsi que dom Desgabets entend Descartes, et c'est dans ce sens que Pascal est profondément cartésien, lorsqu'il dit : « Il faut savoir douter où il faut, assurer où il faut, se soumettre où il faut. » Et plus loin : « Il n'y a rien de si conforme à la raison que le désaveu de la raison dans les choses qui sont de foi, et rien de si contraire à la raison que le désaveu de la raison dans les choses qui ne sont pas de foi. Ce sont deux excès également dangereux d'exclure la raison et de n'admettre que la raison. »

Le cartésianisme a constaté dans l'esprit humain le désir de résoudre toutes les questions que la création lui propose et l'impuissance de satisfaire par lui-même ce désir. La nécessité et la légitimité de la révélation comme principe de connaissance sont donc acquises au théologien. C'est à lui d'enseigner, à lui de poser le mystère sans être tenu de l'expliquer, comme le mathématicien avance l'axiome et ne le démontre pas. Le fait de croyance se retrouve donc au sommet et à la base de la science humaine. Le mystère une fois admis par la foi devient, comme l'axiome, le support inébranlable des plus légitimes, des plus raisonnables conséquences. C'est ainsi, par exemple, que du dogme mystérieux de la chute de l'homme jaillissent les plus vives lumières sur notre nature, et que par le souvenir de cette vie perdue et qu'il faut reconquérir, les misères qui nous accablent et les désirs qui nous tourmentent sont expliqués.

Par ses principes, l'adversaire du cardinal de Retz appartient donc à Descartes; par sa conclusion, il tend vers Spinoza. N'était la foi qui le retient sur le penchant de l'abîme, il tomberait, comme nous le verrons, dans le panthéisme. Le système de dom Robert sur l'*indéfectibilité des substances*, comble une lacune dans l'histoire de la philosophie. Il sert de transition entre la *Méthode* et le *Theologico-Politicus*; il aide à faire comprendre le mot de Leibnitz : « Le spinosisme n'est qu'un cartésianisme immodéré. »

Tel fut dom Desgabets : une âme possédée de l'amour de la science, semblable par l'universalité de ses connaissances, aux grandes renommées du moyen âge, Roger Bacon et Raymond Lulle; doué du reste de plus de viva-

« cité d'imagination que de justesse de jugement, il résume dans un ecclésiastique singulier les opinions de la plupart des philosophes de son temps. Le cardinal de Retz avait bien pénétré le défaut de son esprit, lorsqu'à la fin des conférences de Commercy, il lui adresse ces paroles :

« Il ne me reste qu'à témoigner à dom Robert la reconnaissance que  
« j'ay au nom de tous les cartésiens des avis qu'il leur donne si souvent de  
« se garder des préjugés. Il ne me reste, dis-je, qu'à lui témoigner ma re-  
« connaissance par l'avis, que je crois lui devoir en cette occasion, de se  
« défendre avec application de la pente qu'il semble qu'il a un peu trop  
« naturelle à s'imaginer que ce qui est le plus outré dans les sciences est le  
« plus vrai. »

Claude Paquin abonde dans le sens de M. de Retz et exprime bien l'impression qui résulte de l'étude de dom Robert à dom Cathelinot, par ce mot de l'une de ces lettres : « S'il avait été plus modéré dans ses sentiments, il aurait été un grand homme tout court. »

Amédée HENNEQUIN.

---

---

---

## MUSIQUE.

---

Le théâtre allemand à Paris. — Son début et sa fin.

— De quelques virtuoses allemands.

— Des compositeurs et de quelques productions modernes au théâtre en Allemagne.

— Différence des organisations musicales des deux pays.

---

Le théâtre allemand, qui, il y a à peine un mois, ouvrait ses portes à un public empressé de jouir de nouveau des chefs-d'œuvre dramatiques de Mozart, de Weber et de Bee'hoven, et de faire connaissance avec les productions nouvelles des compositeurs d'Allemagne, qui travaillent aujourd'hui pour leur scène nationale, le théâtre allemand n'existe déjà plus.

En voyant le zèle que les amateurs parisiens avaient mis à répondre à l'invitation de la première affiche, et la sympathie qui s'était déclarée dès le premier chœur du *Freyschütz*, entre la scène et la salle entière, et malgré quelques légers nuages qui avaient, dans le courant de cette première représentation, un peu intercepté, à de certains moments, l'échange des bonnes communications du public avec l'acteur, nous étions loin de prévoir une fin aussi prochaine. En effet, le *Freyschütz*, après avoir eu près de trois cents représentations autrefois au théâtre de l'Odéon, après avoir été exécuté plus tard par une troupe allemande à la salle Favart, ayant été reproduit ensuite pendant une soixantaine de soirées au théâtre de la place de la Bourse, venant encore de se montrer sous un nouvel aspect tout récemment à l'Académie Royale de Musique, le *Freyschütz*, dont le choix n'était peut-être pas très-sage pour une représentation de début, avait eu cependant la puissance d'attirer la foule à la

salle Ventadour. Les premiers chœurs du chef-d'œuvre dramatique de *Weber*, devenus aujourd'hui presque aussi populaires en France qu'ils le sont depuis longtemps en Allemagne, avaient excité un bien grand enthousiasme dans tout l'auditoire. Un ténor que des circonstances imprévues, mais toujours malheureuses, avaient contraint à paraître dans le rôle de Max, n'a pu trouver, il est vrai, grâce entière devant le public, et il a failli compromettre à plusieurs reprises l'ensemble d'une représentation qui s'était annoncée dès le lever du rideau sous les plus favorables augures. Cependant le beau talent de madame *Walker*, douée d'une belle voix, étendue, puissante de sonorité, juste d'intonation et empreinte de mélancolie, qualité si grande en musique ! le talent gracieux de madame *Schumann*, le caractère nerveux, quoiqu'un peu commun, du talent de *Pack*, et la chaleur que les choristes mettaient dans l'exécution de leur partie, chaleur à laquelle nous ne sommes guère habitués dans nos théâtres lyriques ; tout cela avait fait que le résultat de cette première entrevue de la nouvelle troupe de chanteurs allemands avec le public parisien, avait été fort satisfaisant pour chacun des deux intéressés.

D'où vient donc que l'existence de ce théâtre a été de si courte durée ? Est-ce le public qui lui a fait faute ? Non. Nous n'hésitons point cette fois à proclamer la bonne volonté de ce public si souvent accusé par les artistes. Est-ce la faute de l'administration ? Peut-être. Cependant nous nous plaisons à croire qu'un homme qui engage soixante ou quatre-vingts de ses compatriotes à s'expatrier avec lui, ne le fait pas à l'aventure et sans prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer leur existence. Dans une affaire du genre de celle dont il s'agit, les seuls moyens à employer étaient de faire un bon choix parmi les principaux sujets des théâtres d'Allemagne. Supposons, par exemple, qu'un spéculateur français voulût entreprendre de faire connaître à un pays étranger les œuvres de *Grétry*, *Méhul*, *Berton*, *Lesueur*, *Boïeldieu*, *Hérold*, *Auber* et *Halévy* dans leur texte original, et que, pour servir d'interprètes aux maîtres de notre école, il se contentât d'amener avec lui quelques chanteurs de province, aurions-nous, en bonne conscience, le droit de nous plaindre de l'échec que nos compatriotes éprouveraient infailliblement ? Notre intention n'est pas de faire par cette supposition une comparaison absolue : madame *Schumann* et M. *Pack* sont deux talents fort estimables ; madame *Walker* possède toutes les qualités qui constituent la supériorité des virtuoses. Nous nous garderons bien par conséquent de les confondre et de les comparer avec des sujets tout à fait indignes d'eux.

Mais ce que nous venons de dire, dans notre supposition, est bien un peu le fait de l'administrateur de ce théâtre allemand. A la vérité, avec les talents que



nous avons entendus, on nous avait promis mademoiselle *Lutzer*, sujet très-distingué du théâtre impérial de Vienne; M. *Breiting*, premier ténor du théâtre impérial de Saint-Petersbourg; M. *Oberhofer*, bariton d'un grand talent, attaché au théâtre de la *Königstadt* à Berlin; mais, de toutes ces promesses, aucune ne s'est réalisée pendant les dix représentations qui ont eu lieu. S'il est vrai que le ténor *Schmezer* ait manqué à sa parole, comme on l'a dit, et qu'il ait résilié son engagement au moment même où ses camarades l'attendaient, pour se montrer au public parisien dans un premier ordre complet et digne de leur arçéopage, c'est à lui que doivent s'en prendre tous ces pauvres malheureux qui se trouvent à Paris, dans ce moment, sans ressources pour retourner dans leur patrie.

Pour être certain du succès de son entreprise, le directeur du théâtre allemand aurait dû d'abord s'assurer du concours des talents qu'il nous promettait, et peut-être même d'autres encore meilleurs. Sans vouloir infirmer en aucune façon le mérite des virtuoses qu'il a produits devant nous, nous pouvons lui déclarer que, s'il était arrivé ici avec madame *Schræder-Devrient*, MM. *Staudigl*, *Mantius* et *Tikatschek*, il aurait obtenu le succès le plus grand qu'on pût désirer. Quel est en effet l'amateur de musique parmi nous qui ne se rappelle encore avec émotion madame *Schræder-Devrient* dans *Fidelio* et dans *Euryanthe*? Peut-il seulement prononcer le nom de cette célèbre virtuose sans éprouver encore le même frisson électrique qu'elle savait si bien nous communiquer, tantôt par les accents touchants d'une épouse dévouée, et tantôt par le désespoir si pathétique, si plein d'âme, si vrai d'une amante abandonnée et d'une amitié trahie. Si madame *Schræder-Devrient*, qui est encore dans toute la force de son talent, revenait à Paris, avec quelle joie, avec quel bonheur ne l'accueillerions-nous pas!

M. *Staudigl*, première basse de la chapelle et du théâtre de l'empereur d'Autriche, est sans contredit le plus grand chanteur de toute l'Allemagne. Dans un voyage que nous avons fait à Vienne, il y a un an, nous avons entendu ce célèbre virtuose chanter avec une supériorité peut-être sans exemple et toujours égale le rôle de *Figaro* dans le *Nozze di Figaro* de Mozart, les rôles de *Bertram* et de *Marcel* dans *Robert-le-Diable* et les *Huguenots* de Meyerbeer, les messes de Haydn, Mozart et Beethoven à la chapelle impériale, et, dans des concerts, des mélodies de *Schubert*, avec une expression infinie de douceur et de mélancolie. Nous croirions à peine à tant de flexibilité, de variété en même temps que de supériorité réunies chez un seul virtuose, si nous n'avions été nous-même en position d'en juger. Nous pouvons, au reste, donner plus de force à notre opinion relative à ce chanteur en l'appuyant sur l'opinion d'un autre chanteur, dans le

jugement duquel le public a, non sans raison, une entière confiance. *M. Staudigl* faisait partie l'été dernier de la troupe d'opéra allemand qui était à Londres, et *M. Lablache* dit en l'entendant : « Si cet homme chantait l'italien, aucun de nous n'oserait se mettre en comparaison avec lui. » Un pareil aveu d'un virtuose tel que *M. Lablache* n'est-il pas le plus grand éloge qu'un chanteur puisse ambitionner ?

*M. Mantius*, attaché au grand Opéra de Berlin, et *M. Tikatscheck*, de la chapelle du roi de Saxe, sont aujourd'hui les meilleurs ténors de l'Allemagne, *M. Haitzinger*, qui a chanté autrefois à Paris avec madame *Schröder-Deerient*, n'étant plus aujourd'hui que l'ombre de lui-même, une ancienne réputation décline.

Avec ces quatre talents que nous venons de mentionner et les promesses que le programme de la troupe allemande qui vient d'échouer à Paris avait annoncées et qui n'ont pas été tenues, il y a de quoi faire la fortune de n'importe quel spéculateur d'au delà du Rhin, qui, en sachant les réunir, voudra venir de nouveau tenter l'entreprise à Paris.

Et nous souhaitons de toute notre âme que cela puisse avoir lieu ainsi que nous venons de le dire. Alors le public parisien pourrait juger de ces éternelles querelles de partisans des diverses écoles ; on verrait alors si en effet nous n'avons plus de compositeurs en France, et si cette grande organisation musicale des Allemands est véritablement aussi grande que ses prôneurs nous la montrent.

Il serait peut-être injuste de tirer des conclusions d'après les deux seuls ouvrages nouveaux que la troupe allemande nous a fait entendre ; cependant, en voyant le nom des auteurs, nous pourrions penser que ce sont là au moins deux beaux échantillons des productions récentes des théâtres lyriques d'Allemagne. La réputation de *M. Spohr* et celle de *M. Conradin Kreutzer* datent déjà de bon nombre d'années et sont aujourd'hui fort grandes. Ayant entendu *Jessonda* et *Das Nachtlager von Granada*, nous pensons donc que nous sommes suffisamment autorisés à porter notre jugement sur l'état actuel de l'art lyrico-dramatique allemand.

Si madame de Staël revenait aujourd'hui, que dirait-elle des nouveaux compositeurs allemands, elle qui trouvait Mozart *trop ingénieux* ? — Mozart ! que des critiques français ont osé accuser dernièrement encore de simplicité. — Est-ce là un effet de ce progrès tant vanté ? Et serait-ce donc à dire que l'homme le plus avancé est celui qui sait le plus embrouiller toutes choses ?

Mais hâtons-nous de revenir à notre sujet ; de pareilles réflexions nous en écarteraient nécessairement en nous menant beaucoup trop loin.

Le jugement que madame de Staël portait sur *Mozart* pourrait s'appliquer, ce nous semble, avec bien plus juste raison aux compositeurs de nos jours. Nous cherchons vainement dans ces deux partitions de M. *Spohr* et de M. *Conradin Kreutzer* une inspiration instantanée; nous ne trouvons presque partout qu'un produit calculé de l'imagination. *Jessonda* est d'un bout à l'autre, ou à peu près, un tissu harmonique extrêmement serré; c'est une étoffe très-épaisse, mais incommode, en ce sens que, comme elle manque de souplesse et de volonté, il devient impossible d'en faire un emploi fréquent. Ainsi l'œuvre de M. *Spohr* ornera fort bien une bibliothèque, de même que l'étoffe épaisse, employée comme tapisserie, meublera admirablement un appartement. Les admirateurs quand même de l'école allemande vont nous prendre en pitié et s'empres- ser de nous dire que nous ne comprenons pas cette grande musique, ces ouvrages de haute science dans lesquels règnent les sentiments les plus élevés, les pensées les plus sublimes. Répondons-leur avec *Pascal* que ces mots-là per- dent tout et que l'excellence de quelque genre que ce soit se trouve bien plutôt dans les choses simples que dans les choses extraordinaires. « Les meilleurs « livres, a dit ce philosophe, sont ceux que le lecteur croit qu'il aurait pu faire. » Ce principe, appliqué à la musique de *Jessonda*, fera voir bien mieux que l'a- nalyse la plus développée, le mérite réel de cette partition. Une remarque que nous ne pouvons nous empêcher de faire ici, c'est que M. *Spohr*, à qui, dans sa musique instrumentale, on a souvent reproché trop de légèreté, tant à cause du choix des idées que de la manière dont il les emploie, c'est-à-dire ce qui consti- tue la science musicale, s'attire le reproche tout à fait contraire dans ses com- positions dramatiques. Ainsi nous en demandons bien pardon à MM. les Alle- mands, mais à en juger d'après *Jessonda*, qui passe en Allemagne pour le meilleur opéra de M. *Spohr*, ce savant compositeur ne nous semble pas réunir en lui les qualités essentielles pour émouvoir le public du théâtre.

L'ouvrage de M. *Conradin Kreutzer* est conçu, ou à peu près, dans les mêmes données. Les idées y sont quelquefois plus faciles et plus saisissables; mais alors elles manquent généralement de distinction; et, en demandant de la musique facile, nous ne voulons pas dire de la musique commune; loin de là, très-loin de là. Il est bon de prévenir qu'aujourd'hui l'on confond beaucoup la significa- tion de ces deux mots qui expriment pourtant deux sentiments bien opposés. Nous connaissons beaucoup de musiciens français en ce moment qui font de la musique commune: il en est bien peu qui fassent de la musique facile comme nous l'entendons; et afin qu'on n'aille pas croire que nos désirs dégèrent en pure rêverie, en vaine chimère, nous citerons les noms de *Grétry*, *Berton*, *Ni- colo* et *Boïeldieu* aux jeunes compositeurs de notre école, comme ayant réalisé,

dans leurs beaux ouvrages, l'expression de notre pensée; aux nouveaux compositeurs allemands, nous nommerons *Mozart*, et à ceux qui font, ou vont faire aujourd'hui leur carrière en Italie, nous dirons *Cimarosa*.

Nous avons éprouvé un grand et véritable regret, quand nous avons reconnu que l'existence du théâtre allemand n'offrirait point les garanties de durée suffisantes; car les prôneurs du genre allemand auraient pu se convaincre d'eux-mêmes combien l'exagération de leurs louanges est peu fondée, en reconnaissant que l'excellence de cette école se borne aux seuls noms de *Gluck*, *Mozart* et *Weber*. Lors même qu'on y joindrait l'unique opéra de *Beethoven*, *Fidelio*, cela constituerait-il une si grande supériorité? Et en considérant avec un peu de réflexion cette dernière partition, il est aisé d'y reconnaître l'empreinte d'idées qui ne sont pas entièrement propres à *Beethoven*. Celui-ci connaissait bien certainement *les Deux journées* quand il a composé *Fidelio*. Nous ne saurions trouver, au reste, rien de blâmable à cela : c'est le tribut d'admiration payé par le géant de la *symphonie* au roi du *contrepoint*. On sait l'estime profonde que *Beethoven* avait pour *Cherubini*, dont le nom est sacré par toute l'Allemagne.

Mais aussi, dans nos regrets, nous avons pensé à cette partie du public parisien qui s'imagine qu'il ne se fait rien hors Paris, qui ne voit rien, ne conçoit rien, ne sait rien en dehors de ce *grand cercle de toutes les lumières*. Ceux-là auraient pu se convaincre à leur tour qu'il y a encore en Allemagne des compositeurs qui s'occupent de musique dramatique. Nous ne saurions trop répéter combien nous regrettons de n'avoir pu entendre d'autres ouvrages de M. *Spohr* et de M. *Covradin Kreutzer*, et avec eux ceux de MM. *Reissiger*, *Marschner*, *Lortzing*, *Linpaltner*, *Hoven*, et quelques autres plus jeunes encore. En jugeant et en comparant, on rétablit l'équilibre en tout, entre les personnes comme entre les choses; mais il faut que le public puisse juger et comparer, et qu'il prenne garde de s'en rapporter à des prôneurs trop zélés ou à des détracteurs trop sévères.

Nous pensons, nous, que les compositions modernes du théâtre lyrique allemand pèchent généralement par le défaut de finesse et d'esprit. De bons *contrepoints* ne sont pas plus de la musique dramatique que « de beaux vers, comme « l'a dit madame de *Staël*, ne sont de la poésie. »

Au reste, il ne faut pas s'étonner, en voyant la supériorité des compositeurs allemands dans le genre symphonique, de les trouver en général inférieurs dans les compositions théâtrales. En Allemagne, le théâtre n'est point comme en France le but principal de la musique; les coutumes, les mœurs, l'organisation générale de la société allemande s'opposent à ce que cela soit ainsi que

chez les Français. Les rois et les princes allemands ont chacun leur chapelle de musique qui fait partie intégrante de leur maison : et les mêmes musiciens qui ont exécuté la messe le matin exécutent l'opéra le soir ; le même maître les dirige au *chœur* et à l'*orchestre*, et, comme ce maître est toujours un homme de talent au moins, quand ce n'est point un génie, ainsi que *Haydn*, qui était maître de chapelle du prince *Esterhazy*, de là vient que tous les compositeurs allemands ont abordé tous les genres de musique, religieux, symphonique et dramatique : ce qui est arrivé bien rarement chez les compositeurs français. Un maître de chapelle, en Allemagne, ayant sa vie matérielle assurée, peut développer ses connaissances par des études très-approfondies : sa tranquillité d'esprit et le temps, qu'il n'est pas obligé de dépenser d'une façon toute spéculative, lui permettent de le faire à son aise ; et c'est là véritablement le bonheur de l'artiste. Nous nions complètement ce que quelques-uns ont avancé, que c'est la faim et la misère qui font surgir les grands chefs-d'œuvre artistiques, et nous tenons que c'est là le paradoxe le plus immoral que l'ignorance et l'égoïsme des hommes aient formulé. Cela est vrai, sans doute, pour le génie séculaire que Dieu soutient visiblement ou invisiblement de sa main et qu'il impose aux hommes, presque toujours contre leur volonté qui se révolte et méconnaît ces sublimes novateurs ; mais, en posant ces rares exceptions comme principe, comme règle absolue, comme un axiome, combien n'y a-t-il pas dû avoir de talents très-remarquables, de premier ordre, qui ont été épuisés par la faim et la misère avant que d'être parvenus à se faire connaître ! Et c'est pourquoi les compositeurs de l'école française visent tous principalement et presque uniquement au théâtre, le théâtre offrant seul chez nous les ressources nécessaires aux besoins de la vie : encore faut-il y réussir ; car tel qui ferait de bonnes symphonies fait un mauvais opéra-comique, et tel qui sent le style religieux ne comprend rien à un *libretto* de grand opéra.

Plût au ciel donc que nous pussions introduire en France, et les allier autant que possible à nos usages, quelques-unes de ces bonnes institutions allemandes, qui tireraient la carrière du musicien de cet état précaire où elle se trouve en ce moment ! Avant 1830, nous avions une belle chapelle royale : nous lui devons les belles messes de *Cherubini* et les oratorios de *Lesueur*. Aujourd'hui, qu'avons-nous ? Aujourd'hui on a mis en question si l'on exclurait ou non de l'école de Rome le grand prix de composition musicale, c'est-à-dire le seul encouragement qui soit resté aux jeunes gens appelés à parcourir la carrière musicale. Et il s'est trouvé des journaux qui ont écrit que la suppression du voyage musical des pensionnaires de l'Académie de France serait un bien, la plupart de ces journaux sont les mêmes qui ne cessent de vanter bien haut,

les uns , le mérite de l'école italienne , les autres , les qualités de l'école allemande , et tous au détriment de l'école française. Mais alors laissez donc les pensionnaires musiciens visiter l'Italie et l'Allemagne , afin qu'ils puissent y puiser ces connaissances profondes que vous prétendez inaccessibles aux intelligences de notre pays. Quel amalgame ! quelle confusion ! Ne dirait-on pas une tour de Babel ?

Nous pensons être plus sages et plus logiques , en disant qu'il y a encore en France , même parmi les jeunes gens , et qu'il y aura toujours des talents en état de soutenir l'honneur de l'école française musicale ; qu'il est à souhaiter qu'on leur offre tous les moyens de s'instruire et de se montrer ; et c'est pour cela qu'il est bien fâcheux que le théâtre allemand ne se soit pas soutenu ; car il y avait là de quoi acquérir de nouvelles , et nous pensons aussi , de bonnes connaissances.

Le public parisien se donne la réputation de juge suprême en matière d'arts. En ce qui touche l'art musical , nous pensons qu'il méritera mieux cette réputation quand il y aura à Paris , avec le grand opéra français et l'opéra italien , un bon opéra allemand , organisé comme les deux premiers devraient l'être. Alors le public parisien jugera véritablement , puisqu'il aura journallement de quoi comparer et s'éclairer.

Georges BOUSQUET.

---

---

Le poète, sensible à toutes les infortunes, et aussi soutien-né de toutes les grandes idées qui naissent à l'horizon du monde, ne peut rester froid devant la catastrophe du 8 mai. Il pleure sur cette tombe où sont renfermées tant de victimes, pères, mères, frères et sœurs, fiancés et fiancées succombant sous le même coup fatal : cette tombe où quelques-uns sont descendus, sans que leurs parents aient pu les reconnaître et les contempler une dernière fois. Ce terrible événement demeurera longtemps dans notre mémoire, comme un de ces sinistres qui se transmettent de générations en générations ; car le nombre des morts s'accroît chaque jour, lentement et sourdement, comme si le fossé n'était pas assez comblé. Mais, — nous le remarquons, n'est-ce pas là un fait providentiel plutôt que simplement hygiénique ? — Tous les blessés qui avaient oublié leurs souffrances pour secourir leurs compagnons d'infortune, sont en voie de guérison. — N'est-ce pas Dieu lui-même qui se plaît à récompenser leur sublime dévouement ? N'est-ce pas Dieu qui a voulu les laisser recevoir le tribut de notre admiration et de nos hommages ?

## LE 8 MAI.

A M. Michel Chevalier.

Hommes, femmes, enfants, victimes de la paix,  
Comme le voyageur qui fléchit sous le faix  
Et ne peut achever son saint pèlerinage,  
Tombé dans la carrière à moitié du voyage,  
Permettez que ma main, dans ce moment de deuil,  
Répande quelques fleurs sur votre grand cercueil ;  
Permettez que sur vous la vierge poésie,  
Le front baigné de pleurs, verse son ambroisie,  
Car la muse en son cœur vous garde un souvenir,  
Et, pleurant le passé, sourit à l'avenir.

Religion, génie, amour, et vous, patrie,  
Et toi, leur jeune sœur, ô féconde industrie,  
Vous avez vos martyrs, toute idée a les siens,  
C'est la suprême loi qui, dès les temps anciens,  
Chez la race d'Adam vend à ce prix austère  
Ce qui se fait de grand et de beau sur la terre.

Être prométhéen, machine au cœur de feu,  
Marche la tête haute, à la garde de Dieu,

Car, tel est du destin la volonté profonde,  
 Dans ton réseau de fer tu cerneras le monde ;  
 Marche sans crainte enfin , aux yeux du Tout-Puissant  
 Tu viens de recevoir le baptême de sang !

Antoni DESCHAMPS.

Un ouvrage d'art fort remarquable se publie maintenant par livraisons chez l'éditeur Arthus-Lertrand ; il a pour titre *Esquisses sur les Pyrénées*, par madame la vicomtesse de Satgé Saint-Jean. Cette dame, d'origine et de famille anglaises, revient d'un voyage dans les Pyrénées, d'où elle a rapporté un grand nombre de charmants croquis des plus beaux sites et des vues les plus curieuses, qu'elle dessine elle-même sur la pierre lithographique avec un rare talent. Elle y a joint un texte intéressant en langue anglaise, contenant des descriptions, des légendes historiques, et même des poésies relatives à chaque dessin. Ce texte paraît à la fois en français et en anglais. M. Émile Deschamps s'est chargé de la traduction française, et il reproduit en vers les morceaux de poésie qui se trouvent dans l'original. Nous pouvons dès aujourd'hui mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques stances qui feront partie de la prochaine livraison, elles prouveront (car la traduction est d'une grande fidélité) que madame la vicomtesse de Satgé Saint-Jean manie la lyre avec autant de supériorité que le crayon :

LES RUINES DE THOREN.

*Scène du soir.*

Au-dessus des sombres vallées,  
 Thoren au soleil luit encor ;  
 Là haut, sur ses tours mutilées,  
 Glisse le dernier rayon d'or.

Regardez ! regardez ! il écrit sur la pierre :  
 « Ainsi passent bientôt l'orgueil et le pouvoir ;  
 L'éclat de la fortune altière  
 Fuit comme ce rayon du soir. »

Au loin tinte la douce cloche,  
 Dernier son dans les airs vivant ;  
 Qui flotte, et des cieux se rapproche,  
 Emporté sur l'aile du vent.

Écoutez ! écoutez ! sa note solitaire  
 Semble dire à chacun : « Pense au jour éternel,  
 Alors que les fils de la terre  
 Ouvriront les portes du ciel. »



Mais tout bruit cesse, rien ne bouge,  
 Excepté, sur l'humide champ,  
 La dernière vague encor rouge,  
 Brillant orciller du couchant.  
 Écoutez ! Écoutez ! — mourante, elle soupire :  
 « Aux lueurs de l'espoir ne livre point ta foi ;  
 Toute flamme terrestre expire,  
 Ainsi que ces reflets sur moi. »

Maintenant, l'ombre épaisse et noire  
 Tombe en silence sur la mer,  
 Ressuscitant dans la mémoire  
 Chaque rêve inquiet et cher.  
 Regardez ! regardez ! mais plus haut que ce monde !  
 Sur vous, de tous ses yeux, veille le firmament ;  
 Laissez vers sa clarté féconde  
 Vos cœurs monter plus saintement !

Émile DESCHAMPS.

---

## REVUE LITTÉRAIRE. — CHRONIQUE.

---

*Crâneries et dettes de cœur*, par Amédée Pommier <sup>1</sup>.

. . . . .  
 Je fais avec le vers, devenu mon hochet,  
 Ce que Paganini fait avec son archet.  
 Encor ma vanité, diras-tu ? — Je l'avoue ;  
 Je suis persuadé que personne ne joue  
 Mieux que moi de la strophe et de l'alexandrin.  
 . . . . .  
 Si dans ce moment-ci l'on craint de l'avouer,  
 C'est que je suis présent et m'entendrais louer ;  
 Or, c'est là ce qu'évite avec grand soin l'envie.  
 Mon principal défaut, c'est d'être encore en vie.  
 . . . . .

<sup>1</sup> Un vol. in-8°, chez Dolin, quai des Grands-Augustins.

Si demain de ma mort circulait la nouvelle,  
 Si l'on disait : Pommier s'est brûlé la cervelle,  
 Alors, tel rédacteur. . . . .  
 Qui, moi sain et vivant, ne me nommera pas,  
 Qui fait même semblant d'ignorer que j'existe,  
 S'écrirait tout à coup : Nous perdons un artiste  
 Qui savait du métier tous les secrets à fond,  
 Et qui faisait les vers comme bien peu les font.

. . . . .  
 Du reste, je tiens bon et je lutte toujours.  
 Si mes contemporains jusqu'au bout restent sourds,  
 Si leur iniquité persiste et se refuse  
 A payer le salaire aux labours de ma muse,  
 Il reste l'avenir. Tôt ou tard surgira  
 Un critique, un savant qui me déterrera ;  
 Qui, regardant de près mes œuvres récidives,  
 Y saura démêler mille beautés naïves,  
 Qui, vantant ces morceaux qu'il aura découverts,  
 Dira l'art de mon style et prônera mes vers  
 D'allure tantôt calme et tantôt turbulente,  
 Ma rime toujours neuve et toujours opulente,  
 Le coup de pinceau ferme et le souffle puissant  
 Qu'on rencontre partout dans mon *Livre de sang*.  
 De l'ombre sortiront les produits de ma verve,  
 Comme ces blés intacts que le silo conserve.

. . . . . J'ai ce calme courage  
 Du taureau musculeux né pour le labourage,  
 Qui, sans qu'on ait besoin d'user de l'aiguillon,  
 Frès du sillon ouvert creuse un autre sillon.  
 La gloire, un beau matin, m'inscrira sur sa liste ;  
 Je suis, sur ce point-là, tout à fait fataliste ;  
 D'une injuste froideur tu me verras vengé,  
 Et les hommes, voyant quel profond mépris j'ai  
 Pour le charlatanisme et tous les compéragés,  
 Me païront quelque jour, avec les arrérages,  
 La portion d'estime à laquelle j'ai droit.

. . . . .  
 D'une certaine ardeur quand une âme est douée,  
 Au travers de la foule elle fait sa trouée,  
 Comme fait dans les rangs un boulet de canon.  
 Je ne m'en irai pas sans conquérir un nom.  
 Etc. . . . .

C'est M. Amédée Pommier qui parle ainsi de lui-même dans une épître à M. Bathild Bouniol, son ami et son émule ; car quelques vers de M. Bouniol nous ont révélé un poète : *incessu patuit Deus*. Nous ne savons pas si d'autres riront ou voudront faire rire de la franchise orgueilleuse de M. Pommier ; quant à nous, elle nous inspire une noble tristesse, une touchante sympathie, et c'est de grand cœur que nous tendons notre main (que n'est-elle plus puissante !) à ce grand artiste en poésie, dont la critique a eu peu de souci ; pourquoi ? le sait-on ? en sait-elle rien elle-même ? et qui est forcé de confesser par sa propre voix de poète ce que mille échos auraient dû proclamer depuis dix ans. Ce n'est pas la première fois et ce ne sera pas, hélas ! la dernière que de beaux talents, victimes fatales du silence contemporain, en appellent à la postérité toujours équitable. Non, il n'y a point de ridicule, il n'y a point de tort à réclamer comme le fait M. Amédée Pommier. Le talent a sa conscience comme la vertu, et le cri de la conscience ne doit jamais être étouffé ; c'est la première et quelquefois la seule protestation contre l'iniquité.

Et puis, il sied bien à M. Amédée Pommier d'être juste envers lui-même ; car il sait admirer ses rivaux et dire avec bonheur ses admirations. Ses vers sont remplis des noms poétiques qu'il affectionne sans distinctions d'écoles et de systèmes. Son caractère est le contraire de l'envie, il se plaît à applaudir ce qu'il trouve beau : nous sommes heureux de le lui rendre.

Les *Crâneries et dettes de cœur* sont le cinquième recueil de vers que publie M. Amédée Pommier, et jamais il n'a dévié de ses convictions ni de sa manière vigoureuse et sévèrement artistique. Nous n'entrerons pas dans l'analyse détaillée de son talent ; nous nous en référons tout à fait à ses propres vers, cités en tête de cet article, qui sont en même temps de la belle poésie et de la bonne critique. Il dit de lui ce que nous en pensons et ce que tout le monde en pensera bientôt. Mais il nous est impossible de ne pas rappeler ici l'admirable passage de la mort de Robespierre, dans le *Livre de sang*. Ce morceau suffirait pour faire un nom de poète. Nous engageons tous les connaisseurs à y recourir.

Nous engageons, d'un autre côté, M. Amédée Pommier à se défier de quelques tendances de son esprit et de son talent, qui ont pu nuire à l'éclat de sa réputation. Il a souvent choisi des sujets peu sympathiques, soit par leur crudité politique, soit par leur nature exceptionnelle, comme traitant trop de l'art dans l'art même. Voilà pour le fond. Quant à la forme, où il est maître, il a eu quelquefois le tort d'employer des mots hors d'usage ou trop détournés de leur acception ordinaire, ce qui fait dresser les oreilles déjà trop longues ; puis, son travail de facture et de rime est merveilleux, mais il n'est pas toujours assez caché, et dès que les profanes sentent le travail, ils tombent dessus à bras raccourcis. Il faut qu'il soit et qu'il ne paraisse pas. L'art nous charme sous toutes les formes, nous autres artistes, mais il s'agit de plaire à tout le monde, et l'art a besoin d'un certain *incognito* pour se faire agréer du public. M. Amédée Pommier fait ce qu'il veut de la langue et du vers ; nous lui demandons seulement de vouloir effacer un peu les muscles de son style, qui restera robuste sans trop montrer ses bras de gladiateur.

Au surplus, il a bien des fois usé très-habilement de ce procédé, surtout dans son avant-dernier ouvrage : *Océanides et fantaisies*. Son nouveau livre en offre aussi plus d'un bel exemple. A côté des *Crâneries* si fortes, si abruptes, si virilement accentuées, se trouvent les *Dettes du cœur*, où le vers se détend sous l'émotion, et prend cette grâce réelle qui n'appartient qu'à la vigueur.

Voyez ces vers sur la mort de son frère ;

Entouré d'étrangers, assailli de regrets,  
 Contraint de dévorer ses déplaisirs secrets,  
 Sa vue, en s'éteignant, redemandait la France,  
 Et tandis que les siens nourrissaient l'espérance  
 D'un retour fortuné, dans tous ses vœux déçu,  
 Il expirait là-bas, malade à son insu ;  
 Car, dans le cœur humain quand l'espérance est morte,  
 Il faut bien que la vie en peu de temps en sorte.  
 Ah ! c'est un tableau triste et qui toujours étonne  
 De voir ainsi les fruits tomber avant l'automne,  
 De voir chez les vivants l'ordre s'intervertir,  
 Et les jeunes, les forts, avant les vieux, partir !  
 Alfred n'existe plus : cette idée est affreuse ;  
 Ma vie à chaque instant me semble trop heureuse ;  
 Tous les plaisirs offerts par la nature et l'art  
 Me font dire aussitôt : il n'en a plus sa part !...

Mais il faut nous arrêter. Tous ceux qui savent voir auront vu par nos citations, quel poète est M. Amédée Pommier : poète de cœur et de pensée ; poète d'images et d'expressions, et l'un des plus parfaits artistes en langue et versification françaises. Oui, sa place est marquée parmi les premiers ; personne ne ferait plus de vers, qu'il en ferait encore avec ravissement ; c'est-là sa vocation, sa passion, sa vie. Cet héroïque entêtement n'est autre chose que le génie poétique : la gloire n'est pas loin.

D. S.

L'ÉCHELLE DE SOIE, par M. Hippolyte Lucas, 2 vol., de Potter, éditeur. — Ceci est un recueil, une macédoine, une mosaïque, un salmigondis, *obsonia*, comme dirait un critique qui mit un jour ce mot, par distraction peut-être, pour *olla podrida*. Cette série de récits nous repose de longues histoires en deux volumes. Cette variété, ce changement fréquent nous fait le même plaisir qu'une pièce de scènes à tiroir qui vient nous surprendre agréablement au milieu du répertoire des pièces ordinaires.

*Le Souper des Lions*, qui ouvre le livre et qui en est la partie la plus considérable, est une peinture toute d'actualités. C'est un de ces banquets après le bal de l'Opéra, banquets luxueux, effrénés, babyloniens, que se sont donnés les héros actuels du boulevard de Gand, la terreur de la fosse à laquelle ils ont donné leur nom, autrement dite la *Loge infernale*. Là apparaissent les diverses variétés de l'espèce, le lion jockey-club, proprement dit, le lion colonel, le lion

romancier, le lion journaliste; et, d'autre part, la *Panthère*, le *Rat*, le *Bas-Bleu*, la femme vaporeuse, l'âme incomprise. C'est une sorte de *Décameron* avec un dénouement où figure toujours quelqu'un des assistants.

Après cette sorte de comédie viennent le drame *l'Échelle de soie*, qui donne le titre aux deux volumes, et *les Deux lettres*, autre drame court, mais d'un intérêt saisissant.

*Les Yeux de verre* sont une étude faite d'un coup d'œil profondément philosophique. C'est là une vraie connaissance du cœur et du monde, et une leçon bien donnée. Il y a de la hardiesse à représenter un amant qui intéresse, malgré une infidélité prompte et caractérisée.

L'étude continue sous un autre point de vue dans *Coquetterie*. Puis vient l'émotion pleine de tristesse d'*Un dévouement inutile*; il pourrait faire partie des *Morts fatales*, qui suivent. Ici apparaît la figure de Carrel, tracée du pinceau ferme et sévère qui convient; puis, c'est *Elisa Mercœur*, la jeune muse nantaise; *Emile Roulland*, encore un poète... Là se trouve en passant ce mot infiniment heureux, à propos du satirique pensionné: *Le Gâteau de miel jeté au cerbère, de l'Énéide*. *Le Poitrinaire*, *Un de plus*, sont deux autres drames attachants, qui viennent clore cette série.

Voici de nouveau la comédie. D'abord cette fine satire politique du *Ministre impossible*, impossible parce qu'il est honnête homme, vérité que l'auteur vous amène à poser vous-même de la façon la plus piquante.

*La Jeunesse de Scarron*, scène de l'hôtel de Bourgogne, est un tableau de genre d'une parfaite vérité locale. C'est une historiette de Tallemant des Réaux, l'un des acteurs de cette nouvelle, fondue dans une scène du Roman comique de Scarron, le héros de la pièce.

A un tableau dans le genre de *Salvator Rosa*, pour peindre ce peintre lui-même, succède la merveilleuse histoire du soldat Labresac, cet incroyable Gascon, qui, entré par ruse au paradis, irait sans façon, si on ne l'arrêtait, passer l'anneau nuptial au doigt de la Vierge. Suit la *Charge de Dantan*, qui renferme en passant une remarque sur le culte des Grecs pour la beauté, laquelle a plus de profondeur qu'on ne s'attendrait à en trouver dans une plaisanterie. Le tout est terminé par de curieuses observations sur le *Dictionnaire de l'Académie*.

Maintenant dire que tout cela est intéressant, plein d'esprit et d'attrait, n'apprendra rien au public qui connaît le talent de l'auteur des *Caractères de Femmes* et de *l'Inconstance*, et qui est d'ailleurs familiarisé avec les feuilletons de l'une des plus spirituelles célébrités de la presse quotidienne. A. D.

*Fables* de J.-C.-F. de Ladoucette, membre de plusieurs académies françaises et étrangères, seconde édition, revue et augmentée<sup>1</sup>. — Il est difficile d'annoncer un recueil de fables sans que celles de La Fontaine se présentent à l'esprit, et sans être tenté de faire des comparaisons, qui, en général, ne tournent

<sup>1</sup> Chez Arthus Bertrand, et Dauvin et Fontaine.

pas à l'avantage du nouvel ouvrage. En effet, aucun des auteurs qui ont suivi dans la carrière notre grand fabuliste, ne peut lui être comparé. Soit qu'ils aient cherché à l'imiter, soit qu'ils aient pris une route différente, tous sont restés fort loin de lui, et parmi ceux qui se sont le plus distingués, on peut dire qu'il n'en est pas un qui soit parvenu à donner à son nom une véritable célébrité. Mais ce n'est pas eux qu'il faut en accuser : cet effet est trop constant pour n'avoir pas une cause positive et indépendante du plus ou du moins de talent. En y réfléchissant, on croit la voir dans les changements que, depuis Lafontaine, la suite des temps a apportés, non-seulement dans la manière de rendre ses pensées, mais dans les pensées elles-mêmes. Elles étaient alors renfermées dans un cercle, qui depuis s'est agrandi presque à l'infini : elles ne se rapportaient, en quelque sorte, qu'à ce qui touchait directement l'homme, son caractère, ses mœurs, ses erreurs, et elles étaient exprimées avec cette simplicité de diction à la fois riche et concise, qui est un des mérites des ouvrages de nos meilleurs auteurs, et une des conditions les plus nécessaires du genre de la fable.

Aujourd'hui, tout a changé d'aspect dans la littérature, le style comme les idées. L'impulsion que les écrits de nos philosophes modernes ont donnée à l'esprit humain, et les grands événements qui en ont été la suite, l'ont comme porté au-dessus de lui-même, et l'ont contraint à se créer des routes nouvelles : l'auteur veut tout embrasser, tout approfondir, tout décrire. La passion de la vérité, si l'on ose ainsi parler, se mêle au besoin des lumières ; l'expression est devenue aussi forte, aussi vive que la pensée : elle s'élève, elle s'étend, elle s'égaré même avec elle, et la morale douce et familière des fables paraît insuffisante à l'esprit rempli d'idées grandes et positives, et qui se sent gêné par la seule nécessité d'avoir à la chercher à travers les formes sous lesquelles le fabuliste la présente.

A ces difficultés il s'en joint une autre plus insurmontable encore. Les écrivains du siècle de Louis XIV ne cherchaient pas, comme ceux de nos jours, à se distinguer dans plusieurs genres de littérature. Ils se concentraient dans celui vers lequel ils se sentaient entraînés, et ils s'y dévouaient presque uniquement. Ils s'enrichissaient aussi des trésors que nous ont laissés les auteurs anciens dont ils nous transmettaient les chefs-d'œuvres ; et toutes leurs facultés, tout leur talent se réunissant ainsi sur un seul point, il en résultait que l'œuvre du génie était à peu près complète, et ne laissait que peu ou point à dire à d'autres.

C'est ce qu'ont éprouvé tous ceux qui ont voulu suivre les traces de Corneille, de Boileau, de Molière, et, à plus forte raison de Lafontaine, dont les petits tableaux, renfermés nécessairement dans des limites étroites, se sont plutôt épuisés que la critique des mœurs, le développement des passions, les grands événements de l'histoire. Aujourd'hui, la force du lion, la finesse du renard, la sottise de l'âne, ne peuvent plus être présentés sans défaveur, même dans la meilleure fable. Il a fallu chercher d'autres tours, d'autres images plus nobles et plus adaptées au goût du siècle ; le trait brillant ou philosophique a

pris, sous la plume du poëte, la place du mot simple et naïf; le langage des animaux n'a plus été, comme dans Lafontaine, celui qui leur était propre, mais l'expression des pensées et des passions des hommes, et la fable a perdu ainsi son caractère primitif, sans en prendre encore un assez prononcé pour qu'on ait pu lui assigner une place véritable.

Cependant rien ne s'y oppose; ce genre peut devenir plus essentiel qu'il ne l'a été jusqu'à présent, et s'il achève de s'affranchir de ces images que l'on peut abandonner à l'enfance, il prendra aussi son rang dans la littérature. Déjà plusieurs auteurs distingués l'élèvent à la hauteur des idées actuelles en politique comme en philosophie, et l'on entend dans nos réunions littéraires, dans nos académies même, des fables non moins applaudies que des ouvrages plus importants. En effet, l'allégorie, la métaphore sont un cadre dans lequel la vérité, l'analyse des sentiments et des passions peuvent toujours être bien placées, et du moment où l'auteur intéresse, attache, éclaire, il a certainement atteint son but, quelle que soit la forme de son ouvrage.

Cet éloge est particulièrement celui que l'on doit faire des fables que M. de Ladoucette vient de publier; on sent, en les lisant, qu'il n'a voulu imiter personne; que le mot, le vers se sont présentés à son esprit avec la pensée. Il la montre tour à tour sous la forme de la moralité, de la réflexion, de la digression; mais, en général, il plaît et entraîne; son style est aussi celui de la bonne école. Il sait l'animer à propos par des aperçus philosophiques, et, ce qui ne plaira pas moins à plus d'une jeune lectrice, par des traits gracieux de sentiments. L'auteur a déjà fait paraître (en 1827) une édition de cet ouvrage, qui a été fort accueillie; celle-ci, qu'il a augmentée d'un grand nombre de fables plus remarquables encore que les premières, ne peut manquer d'obtenir un succès qui sera confirmé par tous les gens de goût.

Quelques-unes de ces fables sont imitées de l'allemand et de l'anglais: de Pfeffel, de Lessing, de Richardson, etc., etc. Mais celles que l'auteur tire de son propre fonds ne leur sont pas inférieures; on en jugera par la citation suivante :

## LE FLAMBEAU.

Dans la cour de son maître, un jour, le bon Eugène  
 Regardant un flambeau,  
 Croit que les aquilons l'éteindront d'une haleine;  
 Il brûle cependant d'un feu toujours plus beau.  
 Le précepteur, en homme sage,  
 Saisit cet à-propos, et dit : Mon cher enfant,  
 Tu le vois bien, l'envieux, c'est le vent,  
 Et le flambeau, du mérite est l'image.

M. de Ladoucette est aussi connu par plusieurs ouvrages estimés, entre autres par une traduction du *Philoclès* de Wieland; par le *Troubadour*, par *Robert et Léontine*, etc., etc. Mais, au nombre de ses productions les plus remarquables, on doit mettre en première ligne son ouvrage sur les Hautes-Alpes, et son

*Voyage entre Meuse et Rhin*, qui rappellent les hautes fonctions administratives que l'auteur a exercées honorablement dans ces contrées, et qui lui assurent un rang distingué parmi nos littérateurs et nos observateurs philosophes.

C. DE S.



ITALIE. — *Nicolò dei Lapi oî Paleschi ei Piagnoni*, roman historique, par Maxime d'Azeglio<sup>1</sup>. Ce nouveau roman, écrit par l'auteur de *l'Éttore Fieramosca*, vient d'obtenir le plus grand succès en Italie, et il a été aussitôt imprimé à Paris, par Baudry. Le mérite en justifie le succès. L'argument de ce roman est le siège de Florence, ce sublime épisode de l'immense et terrible épopée qui s'est déroulée au seizième siècle en Italie. Les mœurs du temps, les idées, les partis y sont tracés avec le pinceau du peintre; les luttes, les malheurs, les gloires y sont décrites avec la verve du poète; les fières et sublimes figures de Nicolò dei Lapi, de Ferruccio, de Michel-Ange, apparaissent dans toutes leurs grandeurs; les artistes, le peuple, dans tout son élan héroïque. Le mérite de l'ouvrage, les défauts mêmes demanderaient une analyse plus longue et raisonnée que les bornes que nous nous sommes fixées ne nous le permettent; nous nous limiterons à dire que nous voyons dans ce Nicolò dei Lapi, un immense progrès sur son premier roman, *l'Éttore Fieramosca*. A chaque page perce l'âme noble et généreuse qui l'a inspiré, et l'illustre auteur a certainement bien mérité de son pays, en rendant ainsi populaires les belles et magnifiques narrations des Varchi, des Nardi et des Segni.

*Discorsi e racconti composti da donne italiane per l'infanzia, Firenze 1842* (récits et contes écrits par des femmes italiennes, pour l'enfance). — On a trop souvent, et quelquefois à tort, reproché aux femmes italiennes leur peu d'instruction. Plusieurs ouvrages écrits par des femmes, qui ont paru dans ces derniers temps en Italie, sont la plus noble réponse à ce reproche. Nous nous réservons de les faire connaître dans la suite, et de suivre ainsi les progrès que l'éducation de la femme fait dans la belle péninsule. Nous nous empressons, en attendant, d'annoncer ce recueil autant remarquable par le but moral et religieux qui l'inspire, que par les personnes qui le dirigent. Elle n'est pas une simple collection de contes, mais c'est un journal périodique dont chaque semaine il apparaît un volume, et qui, à des contes agréables, joindra des instructions solides d'histoire naturelle, d'histoire italienne et de moralités. Le but et l'utilité de ce recueil, et les illustres et aimables collaboratrices, sont autant de garantie de son succès; ils font honneur à ceux qui l'ont institué, et nous nous félicitons de voir ainsi la femme appelée à cette véritable et haute mission que la Providence lui a décernée, de répandre la parole d'amour, de paix et d'espérance, et de réveiller ces doux sentiments dans les cœurs quelquefois sourds, quelquefois incultes et plus souvent indifférents.

*Tavole cronologiche e sincrone della storia Fiorentina di Reumont Firenze. Vieusseux, 1842* (Tables chronologiques et synchroniques de l'histoire Florentine;

<sup>1</sup> Milan 1841. Paris, chez Baudry, 1842.



par Reumont). — Quoique l'auteur soit Allemand de naissance, il appartient à l'Italie par son long séjour, par ses écrits, par ses études. L'histoire de ce petit coin de la Toscane est une des plus variées et des plus compliquées par l'abondance des événements, par la variété des matières, par la multitude de ses relations et des caractères qui apparaissent tour à tour sur la scène. Ces tables nous présentent l'histoire comparée des princes, des papes, des peuples, des sciences, des arts; les différentes matières y sont recueillies et placées avec autant de patience et d'érudition que de jugement; la méthode est simple et régulière, et modèle d'élégance et de système.

*Autres ouvrages historiques italiens.* — L'esprit de recherches historiques répandu depuis quelque temps en Europe, ne pouvait pas être stérile en Italie, ce pays dont chaque ville, chaque palais a ses héros, ses gloires, ses malheurs. Combien de Giulietta et de Romeo, combien de Capponi a eus l'Italie, dont le nom est couvert d'oubli, non-seulement par manque d'un Shakspeare, mais souvent d'un médiocre chroniqueur! Aussi il nous est doux de voir l'ardeur avec laquelle plusieurs provinces tâchent de remplir ce vide. M. Citadella va publier dans peu de temps l'histoire de Carrara; M. Léon, celle de Pavie; M. Vinreno, celle de Milan; M. de Sangredo, celle de la constitution de la république de Venise, depuis son origine jusqu'au seizième siècle; M. Litta continue la publication de son histoire des familles illustres italiennes, qui est l'histoire même de l'Italie, et en plusieurs parties celle de l'Europe. Ainsi, lorsque chaque ville aura porté son tribut au trésor commun, on pourra analyser pierre par pierre ces sublimes ruines du moyen âge; il sera donné de reconstruire avec plus de succès et d'ensemble l'immense édifice de l'histoire de l'Italie moderne, et de rectifier, ou mieux, d'achever l'ouvrage que M. Sismondi a osé aborder le premier.

ANGLETERRE. — *Zanoni. By the author of « night and morning, »* vol. 3, London 1842 (Zanoni, par l'auteur de *Nuit et Matin*). — *Memoirs of extraordinary popular delusions.* By Charles Mackey, vol. 3. — Ces deux ouvrages doivent être lus ensemble, l'un complète l'autre. Le roman de L. Bulwer est fondé sur l'histoire d'un alchimiste qui cherche la pierre philosophale, l'eau de la vie, etc. Le troisième volume des illusions populaires contient des contes pleins d'intérêt et d'esprit sur l'alchimie, la magie et les croyances naïves, vagues et souvent profondes du peuple. Zanoni est un membre de cette société qui, sous le nom de Rose-Croix, éveilla l'attention de l'Allemagne vers l'an 1605, Mareklay parle longuement de cette secte et de l'influence qu'elle exerça pendant sa courte durée, sur l'opinion et sur la littérature européenne. L'ouvrage de Bulwer est tout à fait mystique; son but est d'élever l'âme à la contemplation; il nous transporte dans des espaces chimériques que son imagination ouvre à nos regards. Ce mysticisme prolongé fatigue souvent, et lui fait quelquefois négliger le vrai et l'historique; mais les scènes passionnées pleines de mouvement et de poésie qu'on y rencontre rendent la lecture de ce roman très-agréable et très-intéressante.

*Les deux amiraux, par Cooper.* Bien qu'il y ait souvent de la froideur dans ce nouveau roman et que son ensemble manque d'intérêt, il se recommande cependant par la vivacité de ses peintures de scènes maritimes, il nous fait assister aux conversations, aux plaisirs, aux douleurs des marins, aux manœuvres des flottes, à toutes les scènes si grandes et si variées que la mer, et le petit monde d'un vaisseau présentent, et que le pinceau de Cooper sait tracer avec tant de grâce et d'habileté.

*Journal d'un voyage à Waterloo et à Paris en compagnie de S. Walter Scott, par John Scott, exécuté en 1812; London, 1842.* Ce voyage avait déjà été décrit par le grand romancier dans ses lettres à Paul; mais les détails que M. J. Scott y ajoute sur la vie privée, les impressions, les observations subtiles et spirituelles de Walter Scott sur Paris et les pays visités, rendent cet ouvrage autant intéressant que remarquable.

*Poetical Works of Thomas Moore, collected by him self; vol. 10. Longman and company, London, 1842 (œuvres poétiques de T. Moore, recueillies par lui-même).* L'illustre poète vient de s'élever un monument qu'on n'élève souvent aux autres poètes qu'après leur mort. Cette splendide édition de tous ses ouvrages est enrichie d'une préface, d'une introduction, de notices biographiques par l'auteur, et de détails pleins d'intérêt sur les circonstances qui ont inspiré ses poésies et sur sa vie intime.

*King Victor and King Charles, by Browning. London, 1842 as tragedy* (le roi Victor et le roi Charles, tragédie). Le sujet de cette tragédie, qui fut jouée avec succès à Londres, est tiré d'un épisode de l'histoire de Sardaigne. C'est le roi Victor Amédée qui veut reprendre sa couronne après l'abdication qu'il avait faite en faveur de son fils Charles. Cet argument est d'autant plus dramatique, que Victor Amédée est un des caractères les plus grands et les plus héroïques de son époque. La tragédie ne manque pas de beauté, de scènes animées pleines d'intérêt; mais on voit dans le caractère de Charles trop de ressemblance avec celui de don Carlos de Schiller; Polixène, sa femme, est une pâle imitation de la grande création du marquis de Posa, et l'ensemble de la pièce n'a pas assez de mouvement et d'intérêt.

*The history of Egypte under the Romans by Samuel Sharpe. London, 1842* (histoire de l'Égypte sous les Romains). M. Sharpe est déjà connu pour son histoire de l'Égypte sous les Pharaon et les Ptolémée; ceci en est la continuation. La première période de cette histoire présentait des difficultés énormes: les époques, les faits sont obscurs; point d'histoire, point de chronique, point de guide, il ne pouvait consulter que des inscriptions obscures, des sculptures phalasiques, des hiéroglyphes inexplicables, et il a su, malgré tous ces obstacles, composer une histoire pleine d'intérêt, de critique et d'érudition. Pour cette seconde période, les historiens grecs et romains présentent des matériaux assez abondants. M. Sharpe y sépare, de l'histoire de l'immense empire, celle de l'Égypte, et donne une connaissance complète de son état, de ses longues révolutions, de l'influence qu'il a exercée sur les Grecs, sur les Romains et sur le

monde moderne. La narration est simple et intéressante, et au charme du roman joint la profondeur et la force de l'érudition et de la critique.

*Frederic the great and histimes dited wisth an introduction by R. Campbell ; vol. 2. London, 1842* (Frédéric le Grand et son temps). Cet ouvrage, qui se présente avec le modeste titre de *Compilation*, est digne de l'illustre auteur de Lochiel et de Hoelinden. C'est quelque chose de plus qu'une compilation; c'est une histoire aussi profonde qu'intéressante du héros du dix-huitième siècle. Dans ce premier volume, la narration commence à la guerre de sept ans et nous conduit jusqu'au bout de sa carrière comme guerrier; le volume qui doit suivre nous présentera Frédéric dans sa vie privée et pendant les longues années de paix qui se sont écoulées après cette guerre où nous le voyons entouré d'un peuple qui l'aime et des hommes les plus illustres de son époque:



Lorsque les pères commis à la garde du saint tombeau ont écrit à M. le marquis de Pastoret, président du comité central de Terre-Sainte et de Syrie, la lettre datée de Jérusalem le 20 janvier 1842, que nous avons déjà publiée, les pères ont annoncé qu'ils écrivaient cette lettre en l'absence du père gardien leur chef: depuis, le père Cherubino, gardien des établissements de la nation latine, est arrivé de Rome à Jérusalem: il a commencé par approuver la démarche qui avait porté les pères à faire entendre leurs plaintes, ensuite il a écrit lui-même à M. de Pastoret, en italien, la lettre dont nous offrons ici la traduction.

Jérusalem, à Saint-Sauveur, 1<sup>er</sup> mars 1842.

#### MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

En répondant à votre lettre du 9 novembre 1841, que je n'ai reçue qu'en février 1842, je dois vous annoncer avec une vive douleur que la nation latine est ici dans un état déplorable.

Nos ennemis, voyant d'un œil jaloux que ces saints lieux soient occupés par les Latins, tentent de nous chasser pour s'en emparer entièrement. Ils ont déjà obtenu un firman de la Sublime-Porte, en force duquel on leur concède la pleine faculté de restaurer la coupole du Saint-Sépulchre, ainsi que la basilique de Bethléem. Dans peu ils mettront la main à l'œuvre; et, s'ils réussissent, ils chercheront encore à nous priver de ces précieux trésors. Là ne finit pas leur attaque, mais elle croît et s'avance de manière que désormais elle devient intolérable.

De plus, le 22 février dernier, en vertu d'un nouveau firman, ils ont fait fermer les écoles ouvertes par nous pour l'éducation des enfants à Beitgialla, dans le lieu dit *des Pasteurs*, là où apparurent les anges pour annoncer la venue du Messie, et ensuite ils nous ont empêchés de célébrer les divins mystères dans les susdits lieux.

Imaginez l'inconsolable douleur que j'ai dû éprouver à cette nouvelle,

non-seulement en voyant l'éternel affront qui en rejaillit sur toute la nation latine, mais encore en considérant que ces catholiques, sans pasteurs, vont devenir la proie de loups rapaces. Les fils de nos catholiques vont donc être privés des moyens propres à assurer une exacte discipline, et seront soumis à la dure nécessité de gémir dans les noires et épaisses ténèbres de l'ignorance!

Ce n'est pas tout : ceux qui nous poursuivent avec tant d'obstination, accompagnés des officiers du gouvernement, se sont présentés dans lesdits lieux, et à main armée ont jeté hors de nos maisons tous les objets qui nous appartenaient ! Les catholiques, épouvantés par ce fait imprévu, dans la crainte d'être mis en prison, comme il était arrivé peu de jours auparavant à beaucoup de leurs parents et de leurs amis, se réfugièrent dans notre couvent de Bethléem, tandis que d'autres se cachèrent dans les forêts, pour se soustraire à la persécution.

Pour dire tout en peu de mots, il semble qu'ils soient revenus pour nous, ces temps malheureux dans lesquels le nom de catholique était réputé un délit, et exposé aux insultes de la vile populace. Voilà, monsieur, à quelles épreuves se trouve exposée la nation catholique ! Si à un mal si grand on n'oppose pas un remède prompt et efficace, il arrivera nécessairement que nos ennemis, devenus plus présomptueux encore, essaieront de nous chasser de tous ces sanctuaires. Il faut observer qu'à Beitgialla la population latine s'élève au nombre de sept cents individus, et tous les autres habitants sont Grecs, séparés de nous. Là anciennement nous avions une église, et aujourd'hui elle est en ruines. Dans le lieu dit *des Pasteurs*, nous avions aussi une église que les Grecs nous ont enlevée, et qui est maintenant occupée par eux.

Je vous prie, monsieur, de bien observer qu'il conviendrait que l'on pût obtenir un firman de la Sublime-Porte pour réédifier dans ces deux lieux l'antique église, et pour rétablir les écoles destinées à recevoir les enfants. Dans une affaire aussi grave et aussi importante, au nom de tous ces religieux et de toute cette nation catholique, je vous supplie, je vous conjure de vous intéresser à nous de tout votre pouvoir. De cette manière, vous ferez chose agréable à Dieu, honorable pour la France, et singulièrement utile aux pères de la Terre-Sainte, qui vous en rendront des grâces éternelles.

Voilà ce dont je devais vous prier ; et maintenant, plein d'estime et de respect, je me déclare

Votre très-dévoué serviteur,

Frère CHERUBINO M<sup>a</sup>, *da Cori, Custode di Terra Santa.*

---

## SALON DE 1842.

---

MOREL-FATIO, JUGELET, LAUVERGNE, H. GOBERT, J.-L. PETIT, BARRY.

— Le *Combat d'Algésiras*, de M. Morel Fatio, est traité soigneusement. Les agrès sont faits avec finesse et bien débrouillés, l'eau même a de la limpidité; ce qui manque à ce tableau c'est la poésie et la largeur; l'inspiration n'a pas suivi le peintre dans ces détails minutieux; de plus la ligne d'ombre qui règne sur le premier plan et semble projetée par le cadre, nuit au niveau de l'eau, la fait tomber. Dans *la victoire du cap Saint-Vincent*, les navires ont également beaucoup de vérité, mais les flots sont tranchants et durs comme des pointes de silex.

— Dans son tableau *les feux de la Saint-Jean, rivière de Chateaulin*, (Bretagne), M. Jugelet a employé le contraste, toujours un peu violent et heurté, de la lumière blanche de la lune et des lucurs flamboyantes du feu, mais il l'a fait avec talent. La lune rayée par des nuages très-bien éclairés se reflète avec beaucoup de vérité dans le flôt. La réverbération du feu envahit de ses grandes draperies rougeâtres les murs de la vieille église, et jette dans les groupes de paysans assemblés une chaude animation. Il n'y a que les arbres placés entre le blanc et le rouge, entre la lune et le feu qui ne savent trop quelle contenance tenir, ou pour être plus exact, quelle couleur garder. Ils restent dans une lumière de fusion électorique, mais peu vraie. Nous aurions préféré qu'ils fussent partagés en deux zones, argentés au sommet et dorés en dessous. Les autres tableaux de M. Jugelet offrent tous des qualités réelles de coloris et de vérité.

— Le *Naufrage de l'Astrolabe*, par M. Lauvergne est d'un bel effet, mais on voudrait pouvoir suivre mieux dans l'ombre épaisse où elle est placée, les aspérités de la côte. L'eau qui blanchit sur les récifs est très-bien fouettée, le navire admirablement fracassé; les nuages roses, noirs et violets ont peut-être trop de mollesse.

Quand nous aurons cité *la Plage à l'entrée du port de Boulogne*, par M. Gobert, où il y a du coloris; la vue du port de Cherbourg, par J.-L. Petit, tableau d'une finesse charmante où l'eau est très-diaphane et les fonds traités avec une grande habileté (disons ici que M. Petit a peint une suite de vues des côtes de France, qui ont obtenu un succès mérité), et *la Vue des environs de Marseille*, par M. Barry, où la mer, d'un vert jaunâtre, est fort belle, tout sera dit sur les peintures de marine; après ce voyage de long cours, nous pourrons aborder en terre ferme; et, s'il se présente encore quelque partie liquide à traverser, maintenant une simple barque y suffira

AMAURY-DUVAL, COURT, GEFFROY, DUBUFFE, DUBUFFE FILS, J. B. GUGNET, EUGÈNE DEVÉRIA, ROLLER, CHAMPMARTIN, MOTTEZ, SERRUR, LELOIR, BAUDERON, SÉB. CORNU, A. FLANDRIN, LANGLOIS ET PHILIPPOTEAUX.

— On ne peut peindre avec plus de finesse et de pureté que M. Amaury Duval, et aussi avec plus de sentiment. Son portrait de femme doit être d'une ressemblance morale aussi parfaite que la ressemblance physique. Le regard pense, les chairs sont faites sobrement, avec simplicité, et ont comme une douce moiteur; ce qui fait défaut au portrait, c'est le relief. Cette belle tête est plate et ne se détache pas du fond; elle a la vie de l'âme, et c'est une grande qualité; il lui manque un peu l'animation de la vie vulgaire.

— M. Court continue à faire abus du talent prestigieux qu'il a pour les étoffes et les dentelles, et ces beaux rubans de satin blonds et bruns qu'on nomme chevelure. Talent prestigieux, en effet, et dont la robe de guipure, dans le portrait de la princesse russe, est un des plus remarquables produits. Sans doute on doit éprouver du regret à sacrifier des accessoires aussi habilement traités; mais enfin, ô princesse russe! n'êtes-vous pas jalouse de

votre robe? Si vous vous retournez vers nous, grâce à une pose assez forcée, c'est, toute coquetterie à part, je le veux bien, c'est toujours pour être vue, et l'on ne regarde que votre robe. Comment M. Court, qui est un artiste de tant de talent, ne veut-il pas comprendre ce que c'est que l'harmonie en peinture! Mêmes défauts dans les portraits du roi et de la reine de Danemark, où les têtes sont molles, inanimées, sans relief. M. Court fait bien l'étoffe de la chair comme toutes les étoffes; mais y a-t-il une tête dessous?

— M. Geffroy a une finesse exquise de modelé et un coloris d'une grande richesse. Rien de charmant, de frais comme ses divers portraits d'enfants; les poses sont naturelles, les membres jouent avec souplesse, les vêtements sont faits avec coquetterie. Quelquefois pourtant M. Geffroy donne à ces joyeux enfants, aux joues roses et rebondies, certain air souffrant qui jure avec cette belle santé; cela tient à des plis accusés par le sourire aux commissures de la bouche, et qui ressemblent trop à des rides. Sauf ce détail, tout est lumière, fraîcheur et grâce dans ces charmants portraits.

— Nous avons été assez sévères, les précédentes années, envers M. Dubuffe, pour qu'il nous soit permis de louer chaudement un des portraits qu'il a exposés cette année, celui de *la fille de M. le maréchal de C.* Rien de poétique et de charmant comme cette tête; le jour vient de côté en caressant l'oreille, et projette sur le visage l'ombre légère des touffes de cheveux bouclées. Ces oppositions de lumière et d'ombre accentuent très-vivement cette gracieuse figure, en dessinent bien le caractère. Inutile de dire que la robe de velours noir est supérieurement faite. Les autres portraits de M. Dubuffe sont loin d'être aussi satisfaisants; mais tenons-nous-en à ce progrès évident, et souhaitons que M. Dubuffe s'y tienne comme nous.

— Le mot *progrès* appelle sous notre plume le nom de M. Dubuffe fils, dont le portrait représentant madame E. D. mérite les plus grands éloges; et d'abord, éloge qui n'est pas tout à fait à son adresse pour la mise et la pose, qui sont d'un goût exquis! La tête est peinte simplement, avec fermeté et pureté tout à la fois; le modelé en est fin sans sécheresse, la couleur chaude et harmonieuse. Le goût parfait dont nous parlions à l'instant se révèle encore dans les accessoires, qui sont habilement et sobrement traités. *La Foi, l'Espérance et la Charité*, du même artiste, ne sont pas des compositions de haute allégorie, l'action seule expliquant la pensée, et les trois person-

nages pouvant changer de rôle sans que le sens des tableaux en souffrit. En un mot, les figures sont sans caractère précis; et cette blonde Alsacienne, qui est l'Espérance, serait à aussi bon droit la Charité, que cette brune jeune femme dont nous avons déjà vu la tête l'année dernière dans un autre tableau.

— Le portrait de M. Pradier, par Guignet, est d'une exécution large et sévère; la tête est expressive; le regard a de la puissance, mais les tons de la chair sont trop amortis, la lumière en est trop éteinte. Il semble que l'appartement où se trouve le statuaire est sombre et froid, et que le ciel doit être couvert. Félicitons M. Guignet d'avoir complètement dissimulé notre hideux costume par ce revers de manteau en velours, drapé sur l'épaule et admirablement drapé. La main est superbe, d'une forme et d'un modelé excellents, d'une fermeté grande. Mêmes éloges au portrait de M. W., et même remarque sur le ton blafard des chairs et de l'ensemble. En général, tous les portraits exposés par M. Guignet sont des œuvres supérieures; traitées avec habileté et largeur.

— M. Eug. Devéria ne nous paraît pas en progrès. Ses portraits de M. et de madame D. R. exagèrent précisément cette animation que nous voudrions voir à certains portraits de M. Guignet, et n'en ont pas les qualités d'harmonie et de grandeur. Les vêtements seuls témoignent d'un faire habile; *le tissu en est moelleux*, mais c'est là un médiocre talent dont M. Eug. Devéria a pour coutume de ne pas se contenter.

— M. Roller, dans son portrait de M. Coriolis, membre de l'Institut, a reproduit avec énergie une tête fort caractéristique, mais il l'a fait d'une façon un peu abrupte, sans en adoucir assez l'expression. Il en résulte que M. Coriolis semble éprouver un accès de colère concentrée, dont le spectateur bienveillant se demande vainement la cause. Modelé très-ferme et très-étudié.

— Les portraits de M. Champmartin n'ont pas toute la consistance et la largeur qu'exigerait leur grande dimension. On y remarque des parties très-brillamment traitées, et les détails, d'une exécution habile, ne peuvent constituer un ensemble complet, harmonieusement lié. L'inexpérience des fonds nuit sans doute beaucoup au portrait, si bien traité qu'il soit. Aussi recommandons-nous particulièrement à cet artiste l'usage des draperies. *Remus et Romulus* sont une gracieuse étude d'enfants; les têtes sont



charmantes, et les nus faits avec beaucoup de fermeté et de soin, et d'un coloris vrai.

— Citons, car l'espace nous fait défaut, le portrait de femme de M. Mottez, qui nous paraît bien ascétique, et de ce pinceau pâlisant et amaigrissant dont M. Chasseriau maltraite les gens; la robe et les draperies noires sont très-belles. — Un portrait de femme de M. Serrur: tête fine et chaudement peinte, bras mous et belles étoffes; — un portrait en pied de *la marquise de F...*, et son fils, rendu avec un vrai talent et des qualités supérieures de peinture par M. A. Leloir. Deux bons portraits par M. Bauderon; — les deux gracieux portraits un peu crus de tons de M. Séb. Cornu; — un portrait de jeune homme, par M. A. Flandrin, fait avec une certaine puissance et de la chaleur; — un portrait de vieillard par M. Vinchon.

— Vous avez eu dans les mains de ces livres de vieux auteurs où les pages sont composées de trois ou quatre lignes de texte, le reste se trouvant envahi par un immense commentaire. Le tableau de M. Langlois, *le Combat de Næfels*, nous les a rappelés involontairement. C'est un pêle-mêle, une bagarre énergique, occupant un coin d'un fort beau site, que M. Langlois nous explique en une page et demie de marches et de contremarches, dans le livret. Nous y avons vu, non pas toutes les choses, mais une mêlée assez fougueuse et un beau paysage, notamment deux montagnes de rochers, l'une dans l'ombre, l'autre dans la lumière, faites avec solidité, dont les accidents de tons sont scrupuleusement observés et reproduits avec un coloris vigoureux, trop brillant peut-être.

— *La Défense de Mazagan*, par M. Philippoteaux, a le tort de ne pas saisir tout d'abord l'attention par une exposition claire et précise. C'était difficile, sans aucun doute; peut-être eût-il fallu moins tenir compte des personnages et des gestes et faits épisodiques, et nous montrer la scène de loin; plus en petit dans un plus grand espace; le nombre des assiégeants se fût trouvé augmenté selon la vérité historique, et l'on eût mieux compris l'ensemble de l'attaque et de la défense; mais il eût fallu perdre des détails rendus avec une grande énergie, l'ardeur individuelle des assiégeants, les poses hardies et toute la partie anecdotique. M. Philippoteaux nous paraît avoir fait de sensibles progrès du côté de la vérité du coloris.

(Wilhelm Tischner.)

## BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

Un de ces derniers soirs, je traversais la place Sainte-Geneviève, je me trompe, la place du Panthéon. La lune se levait derrière l'édifice de Soufflot, et en découpa vaguement les principaux profils. L'ombre absorbait le reste. Ainsi réduit à sa plus simple expression, dépouillé, en apparence, de ce que l'on regarde comme sa richesse et sa beauté, ce monument semblait plus vaste et plus majestueux. Le dôme, surtout, revêtait un caractère de solidité et de grandeur qui ne m'avait point encore frappé. Le portail même, malgré ses timides saillies et ses proportions un peu grêles, s'agrandissait de tout le mystère de la nuit, et se fortifiait des larges pans d'ombre qu'il projetait sur la place. Bref, ce n'était plus le même édifice, l'intervention du silence et des ténèbres avait suffi pour tout changer. Singuliers auxiliaires, dont il serait temps, ce me semble, de se passer! Pour que le Panthéon soit quelque chose de plus qu'une stérile œuvre d'art, que lui manque-t-il? De revenir à sa destination primitive.

•. Saint-Germain-l'Auxerrois sort à peine de ses ruines, et voici qu'il est question de restaurer Notre-Dame de Paris au dehors et au dedans. Certes, nous n'avons que des éloges à donner à ce dernier projet. Seulement nous plaignons l'architecte qui en sera chargé. Dieu sait le torrent de récriminations qui l'attend, et l'armée d'archéologues qu'il lui faudra mettre en déroute avant de pouvoir mettre la main sur la vieille et sublime cathédrale! La Sainte-Chapelle aussi se relève de son long abaissement, et on en pourra bientôt dire : Ce n'est plus elle, et cependant c'est toujours elle. Une chose nous a frappés dans toutes ces restaurations : c'est que la science y doit consister à s'oublier elle-même. Les artistes du moyen âge sculptaient ou peignaient selon leur sentiment propre et de leur mieux. Les incorrections que l'on rencontre dans leur style ou dans leur dessin ne viennent ni d'un parti pris, ni d'une imitation étrangère; elles portent un caractère de force et d'étude qui indique une marche ascendante et un progrès journalier. Aussi leurs œuvres ne trahissent-elles ni incertitude ni servilité. On y sent la présence d'une main hardie et d'une conviction jeune. L'avenir et le perfectionnement sont au bout de tout cela. Il n'en est point ainsi dans les restaurations gothiques, il faut désapprendre pour mieux rendre. Tout ce que l'architecture grecque et latine nous a enseigné de pur et de parfait, il faut l'oublier pour retourner aux naïves inspirations de l'architecture du moyen âge. Dès lors, nécessité pour l'artiste de changer radicalement les habitudes et le *faire* de sa main, nécessité d'être parfois gauche et incorrect, où il se serait toujours montré savant et adroit. Ne semble-t-il pas voir un homme imiter les attitudes et le langage d'un enfant? Qui vivra, verra.

•. En attendant, le conseil de la fabrique de l'église cathédrale de Troyes vient de publier le programme d'un concours pour l'érection d'une chaire à prêcher. Cette chaire devra être en bois de chêne, et en harmonie avec l'architecture de la cathédrale. Voilà qui est fort bien. Mais de quel style est cette architecture?

D'aucun, ou plutôt de cinq ou six différents. Nous aurions donc une chaire de la composition la plus hétérogène. Le conseil de la fabrique de Saint-Pierre n'aurait-il pas dû exiger que la chaire fût dans le style de la nef? Les artistes sont avertis que les plans et devis devront être envoyés avant le 1<sup>er</sup> juillet 1842.

Puisque nous en sommes à la décoration des églises, n'oublions pas les cinq verrières colorées que M. Maréchal vient de placer dans Saint-Jacques-du-Haut-Pas, aux grandes fenêtres du sanctuaire. Au centre est Jésus-Christ faisant venir à lui et bénissant deux petits enfants. A la droite du Christ est la vierge Marie; à gauche, Saint-Jean, évangéliste. Dans les deux fenêtres qui s'ouvrent à l'entrée, on voit saint Jacques à gauche, et saint Philippe à droite. Ces personnages sont de grandeur colossale, sur des fonds semés de roses, dans des encadrements de plantes et de fleurs. Deux petits anges prient dans le sous-bassement. Nous n'avons rien à dire contre ces verrières, dont les couleurs sont éblouissantes; mais, avec ce système de décoration, que vont devenir les tableaux et les statues dont nos églises sont pleines? Ne seront-ils pas bariolés des couleurs les plus antipathiques et les plus inattendues?

\*. Où en sont les médailles et les croix? MM. Diday et Calame en savent personnellement quelque chose. Rien de plus juste. Il nous semble pourtant que MM. Debon, Meissonier, Ch. Béranger et Français méritent bien aussi quelque récompense. A propos de M. Meissonier, il paraît qu'il va changer entièrement la tête de son *jeune homme jouant de la basse*. Elle est blonde, il voudrait la faire brune et lui donner les traits de Mozart.

\*. M. le ministre de l'intérieur vient de charger M. Carle Elshoect d'exécuter en marbre le buste de Jouffroy, qui est destiné à la salle des séances de l'institut.

\*. La jolie tête d'étude de M. Gros Claude, *l'Inspiration musicale*, a été achetée par M. Asse, marchand de tableaux, rue Belle-Chasse, 14. Nous allons être inondés de copies.

\*. M. Lemaire a terminé le second des deux frontons qu'il s'était chargé d'exécuter pour l'église d'Isaac, à Saint-Petersbourg. Il surveille, en ce moment, l'opération du moulage, puis, il reviendra en France.

\*. Les expositions de province vont commencer. Pourquoi les sociétés des amis des arts, au lieu de s'adresser directement aux artistes, les forcent-elles encore à passer par les fourches caudines de tel marchand de tableaux ou de tel journal d'arts? Croient-elles s'assurer ainsi de meilleurs envois? Erreur totale! Voici ce qui arrive: le marchand de tableaux expédie ce qu'il a de plus mauvais, et le journal d'arts, les tableaux de ses abonnés. Ne serait-il pas temps que cet abus cessât?

\*. Le prix d'encouragement fondé par M. le duc de Plaisance a été donné par l'académie de Lyon, à M. Martin Daussigny, pour les améliorations qu'il a apportées aux procédés de la peinture encaustique mis au jour par M. Montabert.

\*. On voit en ce moment chez M. Flagontier, marchand de tableaux, rue de

Choisenl, deux charmants dessins de M. Géniole. Nous avons trouvé aussi dans le même magasin, l'*Hamlet* de M. de Rudder, que nous avons déjà remarqué au Salon, il y a deux ou trois ans, et le *Rubens* de M. Debon, qui nous était pareillement connu.

\*. M. Deforge, marchand de tableaux, boulevard Montmartre, vient d'acheter un très-remarquable paysage de M. Marilhat. Cet artiste n'était point encore parvenu à rendre aussi fidèlement l'aspect d'un paysage de France. La couleur en est d'une vérité et en même temps d'une richesse incomparables.

\*. La catastrophe du 8 mai a déjà inspiré plusieurs peintres. MM. Susse frères ont un pastel de M. d'Andiran; et M. Servais, marchand de tableaux, boulevard des Italiens, a deux aquarelles de M. Bazin.

\*. La cinquième livraison des peintres primitifs, texte de M. le chevalier Artaud de Montor, vient de paraître chez M. Challamel. Louer ce recueil serait inutile, le public s'est chargé de ce soin. Il paraissait impossible de reproduire avec le crayon lithographique l'aspect de ces vieilles peintures. Aujourd'hui, le problème est entièrement résolu; et il se trouve que la pointe et le burin n'auraient pas mieux réussi.

M. Challamel va pareillement publier le *Portefeuille du comte de Forbin*, contenant ses tableaux, dessins et esquisses les plus remarquables. M. le comte de Marcellus a réclaté pour lui l'honneur d'ajouter aux ouvrages de son beau-père, un texte qui en facilitera l'intelligence.

\*. La seconde livraison du *Vignole centésimal* de M. Renard, vient de paraître chez Lagrange, libraire-éditeur, quai des Augustins, 19; et à la librairie Scientifique industrielle de L. Mathias, quai Malaquais, 15. Cet ouvrage est appelé à devenir le *vade-mecum* de nos jeunes architectes.

\*. Nos lecteurs ont sans doute remarqué au Salon, une suite de dessins de M. Régný, représentant diverses vues d'Italie. Nous apprenons aujourd'hui que M. le comte de Turpin Crissé, et M. le marquis de Pastoret engagent vivement l'auteur à les publier. L'avis de M. de Crissé est d'autant plus précieux sur cette matière, qu'il est peut-être un des hommes de France qui connaissent le mieux l'Italie.

\*. Les amateurs de toute peinture agréable et facile visiteront l'atelier de feu Ch. Année, dont ils ont sans doute admiré la dernière page au Salon qui vient de fermer. Ce peintre spirituel et gracieux a laissé en mourant une jeune femme et un enfant qu'il n'avait point eu le temps de mettre au dessus du besoin. Il y aurait à faire là quelque charmante acquisition, et ce qui ne gâte rien, une bonne action.

\*. Le second Théâtre-Français n'a point encore obtenu la subvention qui lui est due, et qui, du reste, lui a été presque officiellement promise pour l'année prochaine. Nous prenons acte de cette parole du ministre. Un second Théâtre-Français est à cette heure une nécessité presque nationale. L'état actuel de la *Comédie-Française* le prouve jusqu'à la dernière évidence. Si l'on n'y apporte un prompt remède, si l'on ne forme de nouveaux acteurs, c'en est fait, chez nous, de l'art tragique. Il n'aura plus un seul interprète. Le roi Louis XVIII com-

prenait sans doute fort bien la nécessité de l'émulation et de la comparaison, lui le fondateur, en quelque sorte, de l'Odéon. Le duc de Berry n'en était pas moins convaincu, lui qui le lendemain de l'incendie de l'Odéon, envoyait 12,000 de sa cassette au directeur. Il nous semble que de pareils antécédents ne seraient pas déshonorants à suivre. Profitons de cette circonstance pour louer l'administration de l'Odéon, de son activité. Les différentes pièces qu'elle fait représenter sont loin d'être également remarquables; mais, n'est-ce pas déjà beaucoup d'avoir donné à elle seule plus de nouveautés que trois ou quatre autres théâtres à la fois? Le directeur de l'Odéon nous promet pour la réouverture du mois de septembre, un drame en quatre actes et en vers, intitulé *l'Héritage du Mal*. Ce drame, que l'on attribue à l'auteur du *Ménestrel* et du *24 Février*, réunirait trois conditions fort rares par le temps qui court, nous voulons dire, l'intérêt, le style et les caractères. Le talent de M. Cam. Bernay nous est assez connu pour que nous ne doutions pas de la vérité de ces bruits. Louons-le d'avoir su se défendre des séductions pécuniaires du mélodrame et du vaudeville, pour se vouer entièrement au culte de la grande littérature!

Henri TRIANON.

#### Simple lettres.

En vérité, monsieur, je croyais bien n'avoir plus à vous entretenir de mademoiselle Mars; mais il se trouve aujourd'hui que la quinzaine a peu fourni pour notre correspondance habituelle; il se trouve encore que la grande comédienne vient d'être appelée à des fonctions presque publiques; faire un pas hors de la vie privée, c'est rentrer dans le droit commun de la censure, je rencontre mademoiselle Mars sur mon chemin, je ne perdrai pas l'occasion de la rappeler à votre souvenir.

Mademoiselle Mars s'ennuyait retirée du théâtre. On peut avoir tout l'esprit du monde et n'en être pas moins sans ressources contre l'ennui; cela prouve seulement que tout l'esprit du monde ne vaut pas un peu de sens modeste et rassis, un peu de sérieux et d'indulgence dans le caractère. Que voulez-vous, enfin, mademoiselle Mars s'ennuyait à Chantilly! Elle s'ennuyait, et prenait de l'embonpoint, ce qui est triste à songer, quand on a encore les répliques du barbier Figaro dans la mémoire, et puis, me direz-vous, on ne se déshabitué pas du bruit des applaudissements, de la gloire; j'ajoute qu'on ne se déshabitué même pas des tracasseries et des misères de la vie théâtrale. Comment donc, en effet, exercer ce despotisme si implacable et si ingénieux qui n'appartient qu'à la royauté du comédien hors de pair, sur tout ce qui l'entoure, depuis le directeur, depuis le comité, depuis l'assemblée, depuis les positions faites; depuis les rangs acquis; jusqu'au débutant qui n'est jamais assez petit pour rester inaperçu, jusqu'au régisseur, jusqu'au souffleur, jusqu'à l'inspecteur de la scène; jusqu'au coiffeur, jusqu'au chargé des accessoires; jusqu'au figurant, jusqu'au singulier *watchmann*, qui crie les actes dans les couloirs, jusqu'au dernier garçon qui est censé balayer quelque chose? Remarquez que je n'ai pas

prétendu faire une liste complète; j'ai oublié l'inspecteur général du théâtre, les employés, le secrétaire du comité, les contrôleurs, le concierge et les ouvreuses; bref, mademoiselle Mars s'ennuyait à Chantilly.

Reparaître au théâtre? le congé avait été bien définitif; et cependant trouver à peine sous sa main une pauvre élève à tyranniser; la compensation ne pouvait passer pour suffisante. C'était affaire à maître Dandin de se payer de l'ombre, et d'instruire au criminel le procès de Citron. Au surplus, voulez-vous que je vous le dise? La grande comédienne s'était montrée si aigre sur le fait du réengagement de sa jeune protégée, qu'elle lui avait prouvé le rare avantage de demeurer en congé permanent cette année, il fallait bien cependant lui rouvrir les portes du théâtre, ce qui n'était certes pas difficile; mademoiselle Mars imagina, je suppose, une petite variante au troisième acte de *don Juan d'Autriche*, en se chargeant du rôle de Charles-Quint. Charles-Quint avait abdiqué, elle avait abdiqué elle-même, situation absolument semblable; Charles-Quint voulait faire sortir son don Juan du couvent de Saint-Just, mademoiselle Mars voulait faire rentrer sa pupille au théâtre des Comédiens du roi; entrer et sortir cela diffère un peu, mais pas plus que le couvent ne diffère du théâtre, et les contraires corrigent les contraires; Charles-Quint s'avise de reconquérir le pouvoir par une élection, mademoiselle Mars dicte aussi ses trois lettres en même temps; *post-scriptum*, et courriers en campagne; on s'agite, on s'inquiète, les amis étaient chauds, dit-on, du temps de l'empire, de ce temps-là, il n'en reste guère, mais vous jugez si ce sont les meilleurs; pour conclure, voici une place toute nouvelle improvisée, créée, appointée à l'intention de mademoiselle Mars, la grande actrice vient d'être nommée inspectrice des classes de déclamation et membre du conseil d'administration au Conservatoire.

Eh bien, une sinécure de plus; faut-il si peu de chose pour vous fâcher? — Qui! moi? Dieu me préserve de me récrier à l'encontre des sinécures! Si je me plains, au contraire, c'est de ne pas en voir un plus grand nombre; qu'on fasse des sinécures, et qu'on en fasse beaucoup! Dès que la royauté constitutionnelle, ne peut plus pensionner le talent et le coucher sur l'état de sa maison, comme la vieille monarchie; que le gouvernement fonde des positions éminentes, qu'il institue des places pour y asseoir les artistes, les savants, tous les laborieux, ou toutes les illustrations émérites! mais encore faut-il prendre garde à deux choses: que la sinécure, si elle est médiocrement utile, ne puisse être nuisible à la marche des choses, ensuite qu'elle ne soit pas un superflu pour qui en touche le salaire.

Mademoiselle Mars se fût retirée du théâtre, comblée d'ans et de gloire; mais mal récompensée d'une admirable carrière, par une médiocrité voisine de la gêne, personne, monsieur, ne réclamerait plus haut que moi, pour qu'il fût assuré une existence honorable à une femme qui, tout un demi-siècle, a fait de ravissants et de nobles loisirs, à nos pères, à leurs pères et aux fils de nos pères. Encore répéterai-je ce que je vous disais tout à l'heure, qu'il serait bien d'y regarder à deux fois, et, en cherchant un titre à l'illustre comédienne, de ne pas lui mettre aux mains une autorité dont elle pourrait mal se servir. Mais, main-

tenant, la supposition n'est rien moins que vraie. Mademoiselle Mars a peut-être hasardé sa fortune, il y a quelques années, sur des spéculations chanceuses; je n'en sais rien, personne ne devrait le savoir; seulement, on parlait de ces choses là vers le temps des débuts de mademoiselle Plessy. Il y a mieux, M. Scribe, en véritable usurier littéraire, avait jugé l'occasion favorable pour exploiter à la fois les soucis de l'actrice et la curiosité du parterre; c'est alors, si vous vous en souvenez, qu'il donna *Une Passion secrète*, et que mademoiselle Mars dut mettre au service d'un succès, du reste assez équivoque, sa propre mésaventure et la vérité de ses ennuis.

Quoi qu'il en soit, mademoiselle Mars passe pour avoir conservé aujourd'hui trente mille livres de rentes, ajoutez huit mille cinq cents francs de pension que lui paie la Comédie-Française, nous compterons bien près de quarante mille livres de rentes, et il me semble qu'avec une aussi libérale aisance, mademoiselle Mars n'avait pas besoin d'un surcroît de cinq mille francs.

Pourquoi ces cinq mille francs? Comme je vous l'écrivais plus haut, pour inspecter les classes de déclamation au Conservatoire. Or, ou mademoiselle Mars ne fera rien, et j'avoue que, pour ne rien faire, la place avec ses cinq mille francs m'eût paru mieux séante à quelque titulaire moins bien renté; ou mademoiselle Mars voudra user des droits de sa position, et je crains qu'elle n'en use au gré de ses anciennes rancunes. Comprenez-vous, monsieur, ce que c'est qu'inspecter une classe de déclamation? Est-ce, par hasard, assister à la leçon du professeur, et dire à l'élève que son professeur se trompe? Qu'est-ce donc, je vous prie? Est-ce choisir parmi ce troupeau de nullités, dont se compose une classe, quelque sujet meilleur, quelque Agnès, quelque Marton, voire même quelque Araminte future, pour l'enlever par caprice ou par dépit à un premier enseignement, et changer l'air ou le ton sur le cylindre de la serinette? Qu'est-ce enfin? Décider de l'admissibilité ou de la non-admissibilité aux débuts? A la bonne heure; voilà le grand point! Le professeur aura dit oui, et l'inspectrice dira non. Le professeur aura dit non, l'inspectrice répondra oui. M. Samson préférerait ses élèves à ceux de M. Michelot, et, après tout, M. Samson compte mademoiselle Rachel et mademoiselle Plessy au nombre de ses élèves; mademoiselle Mars préférera ceux ou celles de M. Michelot. Fiez-vous-en à la bonne inimitié que nourrit mademoiselle Mars contre ceux qui l'ont contrainte à prendre volontairement sa retraite. N'entrera-t-il pas dans les attributions de mademoiselle Mars de faire son rapport à la division des beaux-arts, sur les débuts auxquels nous assistons chaque année? Allons. Que le théâtre se garde bien de manifester par avance ses prédilections ou ses antipathies. Demandez à mademoiselle Mars ce qu'elle pense de mademoiselle Maxime. Il a suffi que le comité se montrât médiocrement satisfait de cette déraison de voix et de gestes, pour que mademoiselle Mars se sentit portée d'indulgence à mettre Phèdre au dessus d'Hermione. Encore un peu, après avoir tant cherché à humilier madame Dorval dans *Angelo*, et à la persécuter de toutes ses jalouses exigences, la *Thibé* lui reconnaîtra un talent au moins égal à ses propres perfections. Ne tenez pas ceci pour injurieux à madame Dorval, je vous prie. Vous savez, d'ailleurs, si

J'ai toujours admiré dans Marion Delorme, dans Catarina, dans Kitty-Bell, dans la maréchale d'Ancre, la passion dramatique, la plus profonde et la plus vraie de notre scène moderne; il ne s'agit que des retours que font faire à nos jugements nos intérêts contraires. Jugez si la mauvaise humeur descend à de bizarres extrémités! L'Odéon même se trouve avoir acquis, en haine du Théâtre-Français, les préférences de Céliène. Céliène a vu jouer *Don Juan*; Céliène a vu jouer le *Mariage de Figaro*, et elle a complimenté tout le monde; elle a dit à chacun qu'elle l'attendait au théâtre de la rue de Richelieu. Voyons ce qui arrivera d'un peu d'autorité unie à beaucoup de mauvaise volonté?

Après tout, nous avons bien des inspecteurs de l'Université qui passent, une fois par an, au milieu de nos lycées, sans y faire ni plus de bien ni plus de mal, espérons qu'il en sera de même pour les classes du Conservatoire. Seulement, j'en reviens à mon dire: Que n'a-t-on choisi ailleurs, parmi de nobles talents à qui cinq mille francs de rentes permettraient de longs travaux dans de sûrs loisirs? Et vous verrez: c'est ainsi que se font les choses. On a songé à une place d'inspectrice de la déclamation, songera-t-on un jour à celle d'inspectrice du chant, et pensera-t-on à la réserver pour madame Damoreau?

Sur ce point, il me semble que Beauvalet ne reçoit encore que mille francs d'appointement comme professeur à ce même Conservatoire. Il me semble encore qu'on lui en promet depuis longtemps deux mille, et que l'on s'excuse toujours sur le manque de fonds. Il paraît cependant que les fonds sont arrivés, puisque voici cinq mille francs trouvés du jour au lendemain. Je voudrais bien savoir si l'on tiendra parole à Beauvalet.

En attendant, monsieur, pour dire quelques mots de ce qui se passe à la Comédie-Française; on répète activement le *Dernier des Marquis*, drame en cinq actes de l'auteur du *Bourgeois de Gand*, lequel drame prendra probablement la scène aussitôt après les dernières représentations de mademoiselle Rachel. On répète une comédie en trois actes et en vers, le *Veuve*, de l'auteur de la *Belle-Mère et le Gendre*; je vous dirai en outre que l'on augure bien du drame et bien de la comédie. On va reprendre encore (à la demande de qui, grand Dieu!) *Adélaïde du Guesclin*. Beauvalet jouera le rôle de Vendôme. Mademoiselle Maxime fera ce qu'elle voudra de celui d'Adélaïde. Est-ce bien tout? Puisque plusieurs journaux en ont parlé, il n'y a plus à s'en taire: la censure examine en ce moment le *Roi s'amuse*, revu d'abord par notre grand poète. Sur le fait de la morale, un écrivain aussi prudent et aussi attentif que M. Victor Hugo ne permet pas même le soupçon, et ne souffre pas que le public tombe en d'injurieuses méprises. Le lieu de la scène sera parfaitement précisé au quatrième acte, quelques vers seront retouchés dans le troisième, de peur que l'histoire ne fût encore malignement détournée à de tristes illusions, et enfin, nous reverrons un beau drame qui n'avait eu qu'une soirée. Plus de conflit possible aujourd'hui dans le parterre. La pièce a été lue. Le livre a fait d'avance le succès de la représentation; qu'elle vienne, et pour le poète, comme pour les acteurs (ou nous annonce encore là une surprise), la critique n'aura sans doute d'autre besogne que celle de compter les applaudissements.



Je crois que je suis au bout de ma lettre. Un acteur des Variétés, M. Brindeau, a débuté avec assez de succès dans le *Verre d'eau*, moins dans les *Femmes Savantes*, un peu plus dans le *Jeune Mari*. Il y a de l'espoir à mettre sur l'avenir du débutant. Firmin lui donne des conseils, M. Scribe l'a pris, dit-on, sous son patronage. Oui, mais qu'est-ce que le patronage de M. Scribe? Milon pourrait nous en dire quelque chose. Et puis ce n'est pas le répertoire de M. Scribe qui forme un comédien pour les rôles de Molière.

Ed. THIERRY.

La société philotechnique a tenu, le dimanche 22 mai, sa séance annuelle, dans la salle des concerts Vivienne, sous la présidence de M. Viennet, devant cet auditoire nombreux et avide, qui se transporte à toutes les solennités littéraires ou musicales... gratuites.

On a d'abord lu beaucoup de vers, ce n'est rien encore; mais beaucoup de vers de la même espèce, circonstance fort aggravante. Toujours le conte, l'épître familière ou la fable, l'ancien Almanach des Muses récité. On dirait que la poésie lyrique, la poésie de cœur et d'imagination n'a pas ses entrées à la société philotechnique, et cependant nous avons entendu plusieurs pièces fort agréables, où l'esprit, le talent et le sens commun, cette chose si rare, sont répandus en bonne dose. Nous ne sommes ni injustes, ni ingrats; mais nous constatons la monotonie de la lyre à une seule corde. Quelques fables de M. Viennet et Lavaletten, surtout le *Voyageur et sa Montre* et l'*Épaveur de Madame*, fort bien dites par l'auteur, ont fait le plus grand plaisir; elles sont piquantes, neuves et d'une application actuelle, qui a été saisie avec vivacité. Nous avons seulement à leur reprocher un peu de prosaïsme dans la forme et dans l'expression: chaque genre (et la fable plus que bien d'autres) a sa poésie de style. Soyons justes envers M. Duvivier pour son *Épître à un misanthrope*, qui est très-remarquable, et envers M. Bignan pour une ingénieuse boutade en prose sur les *Déplacements*.

Ensuite est venue la musique: M. Ponchard, toujours excellent chanteur; mademoiselle Guénée, déjà pianiste du premier ordre; M. Verroust, compositeur et exécuteur parfait sur le cor anglais, ont recueilli les suffrages sincères et unanimes de l'assemblée. M. Hénelle, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, a fait entendre sa belle voix de basse et sa large et grande manière de chanter dans un air de la *Favorite* et dans un *duo des Puritains* avec mademoiselle Massimino, et nous avons acquis la certitude que ce jeune chanteur serait parfaitement placé à l'Opéra; il a dit aussi, et très-bien fait valoir une romance qui vaut déjà beaucoup par elle-même; car elle est, paroles et musique, de M. le comte de Montesquiou; enfin, mademoiselle Massimino s'est fait entendre pour la première fois en public, et elle s'est montrée la digne fille et élève du célèbre professeur qui tenait le piano, et qui a dû jouir doublement de son ouvrage: elle chante avec la même supériorité le *français* et l'*italien*, et, dans l'air de *Guido et Ginevra*, elle nous a révélé une cantatrice dramatique de l'ordre le plus élevé. Ce n'était plus le concert, c'était l'émotion de la scène, dans son geste et sa belle physionomie, comme dans sa voix.

La censure paraît vouloir défendre, au théâtre des Variétés, la représentation du *Rêve de la Mariée* : en attendant, ce même théâtre a donné une petite comédie satirique contre son voisin de la rue Richelieu, sous le titre de *les Comédiens et les Marionnettes*; il y a peut-être beaucoup de vérité dans la peinture des se-mainiers du théâtre royal; mais le public, qui se rappelle encore *les Comédiens* d'un auteur bien connu, n'a fait attention qu'aux bons mots et à l'esprit du vaudeville, et il a applaudi sans malice.

Au Vaudeville, *Mérovée* soutient parfaitement *les Mémoires du diable*.

Le Palais-Royal fait oublier, par de nombreuses nouveautés, l'absence de mademoiselle Déjazet. *Le Mari à l'essai* a mieux réussi que le *Jokey's-club*.

Un des plus intéressants journaux de Paris est, sans contredit, le *Touriste*, qui se distingue d'entre tous nos recueils hebdomadaires par la variété piquante de ses articles et le nom de ses feuilletonistes habituels, qui sont : Élie Berthet, Wilhelm Ténint, Franz de Lienhart, Emmanuel Gonzalès, Molé Gentilhomme, Eugène de Mirecourt, etc. La réputation de ses rédacteurs, l'esprit de leurs causeries, la portée de leurs appréciations, assignent au *Touriste* un rang distingué parmi les nombreux organes de la presse parisienne.

NOUVELLE MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT DE LA CALLIGRAPHIE ANGLAISE, au moyen de laquelle on obtient, EN 20 LEÇONS, des mains les plus rebelles, une écriture rapide, régulière et élégante, chez M. Chouilloux, calligraphe, membre de l'Académie de l'industrie française, rue Montmartre, n° 169, au troisième.

LES LILAS DE COURCELLES, petit volume de poésies, par Ulric Guttinguer. Au bureau de la France littéraire, 4, rue de l'Abbaye, au premier. Prix : 4 f. 50.

L'ICONOGRAPHIE, ou *Journal général des gravures*, LITHOGRAPHIES, CARTES GÉOGRAPHIQUES ET PLANS.

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois, mis en vente dans le courant d'une quinzaine à l'autre. Prix : 6 fr. par an pour Paris; 7 fr. pour les départements, et 8 fr. pour l'étranger. Au bureau, 8 bis, rue Saint-Benoît.

CHALLAMEL

Dessins de la livraison : 1° *Vue prise à Vendôme*, dessinée par M. Bour, d'après M. le comte de Turpin-Crissé. 2° *Deux heures avant l'appel*, par M. Guillemain.

---

---

## LES ŒUVRES PHILOSOPHIQUES DU CARDINAL DE RETZ,

Publiées sur un manuscrit inédit de la Bibliothèque d'Épinal.

### TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

---

Dom Calmet, avant d'insérer les ouvrages de philosophie de M. de Retz dans l'édition qu'il projetait de l'œuvre complète de dom Robert Desgabets, n'eût pas manqué de les soumettre à une classification méthodique. Ce travail est indispensable.

En effet, les fragments inédits de M. de Retz sont dispersés d'une manière fort illogique dans le recueil des manuscrits de dom Robert sur la philosophie. Comment s'étonner de ce défaut d'ordre et d'enchaînement, orsqu'on se rappelle dans quelles circonstances le cardinal de Retz composa ces dissertations? Sans doute, les conférences de Commercy étaient assez semblables par leur organisation régulière à une sorte d'académie scientifique, et les discours qui s'y tenaient n'avaient pas ces allures vagabondes et capricieuses, auxquelles des esprits mobiles et frivoles, s'exerçant à l'improviste sur des sujets aussitôt délaissés qu'effleurés, se laissent aller dans les entretiens ordinaires. Cependant autre chose est un livre, autre chose une suite de conversations, quelque sérieuses et réfléchies qu'elles puissent être pour le fond et pour la forme. C'est pourquoi, si nous voyons dans le journal de ces conférences, les différents interlocuteurs traiter avec méthode chaque question prise isolément, nous remarquons aussi que les sujets de discussion se succédaient et se remplaçaient un peu au hasard, sans être assujettis du moins à cette ordonnance rigoureuse et harmonieuse, selon laquelle un auteur didactique doit disposer les différentes parties de son ouvrage.

Nous avons essayé de faire ce classement, que la mort ne permet pas à dom Calmet d'entreprendre, et dans l'analyse à laquelle nous allons nous livrer rapidement, nous distribuerons les divers écrits et discours du cardinal de Retz, de telle sorte que leurs rapports mutuels et leur ensemble apparaîtront plus saillants et plus saisissables.

Au titre malicieux du premier fragment : *Descartes, à l'alambic, distillé par dom Robert*, il est facile de reconnaître M. de Retz. Avant d'engager la discussion, il a voulu mesurer et circonscrire le terrain sur lequel elle doit s'agiter. Il a donc rédigé une longue exposition parallèle des principales opinions de Descartes, et des théories diverses ou opposées avancées par dom Robert. Le cardinal n'argumente pas encore; il analyse, et il lui suffit de mettre en regard les deux systèmes, pour faire voir que, tout en admettant les principaux résultats de la philosophie de Descartes, tout en marchant dans la même direction que lui, c'est par d'autres arguments que dom Robert arrive au même but et que le plus souvent il le dépasse.

M. de Retz s'attache surtout à faire ressortir l'opinion de dom Robert sur la question de la méthode et de la certitude, sur l'union et la dépendance de l'âme et du corps, sur la théorie des idées et sur la notion de durée. Il parle aussi de la doctrine particulière de dom Robert sur l'indéfectibilité des substances. Tels seront, en effet, les sujets principaux des discussions qui vont suivre.

Après avoir analysé le système de dom Robert, le cardinal entreprend de l'examiner. (*Réflexions sur la distillation de Descartes*, par dom Robert Desgabets). Il commence ainsi avec ce sourire ironique qui plisse presque toujours ses lèvres.

« Je ne sais sur quoi je m'étais pu fonder en donnant le nom de distillateur à dom Robert, et j'avoue de bonne foi que je m'étais trompé. Il a rompu l'alambic plutôt qu'il ne s'en est servi, ou, du moins, bien loin de tirer l'esprit de la doctrine de Descartes, il n'a travaillé qu'à y remettre le corporel; c'est ce que je vais prouver. »

Dom Robert traite de chimère le doute méthodique de Descartes. L'homme, a-t-il dit, en cherchant à connaître sa nature, se connaît tel qu'il est; c'est-à-dire un composé d'âme et de corps. Comme il se connaît par la pensée, et que toutes les pensées, selon dom Robert, viennent des sens, la nature matérielle et l'immatérielle lui sont révélées en même temps, aussi clairement et aussi distinctement l'une que l'autre; c'est donc en vain que cherchant la base de la certitude, Descartes prétend se séparer de tout commerce avec les sens, pour examiner le fondement de sa pensée. Supposer la pensée de l'homme absolument détachée un seul moment de toute communication avec les sens, c'est confondre la nature de l'homme et celle

de l'ange. L'âme et le corps sont distincts, sans doute, mais unis par un lien indivisible et indissoluble, tant que la vie terrestre dure. Aussi avons-nous simultanément la notion des deux substances, et c'est pour cela que la méthode de Descartes est fautive; car nous ne pouvons révoquer en doute les perceptions des sens et l'existence du monde extérieur, sans nier en même temps la réalité de la pensée et du doute lui-même; ce qui est impossible, dit-il, même dans le sens de Descartes.

Le cardinal de Retz s'occupe moins d'entrer dans le fond de la question, que de prouver à dom Robert qu'il a pris dans un sens trop littéral le doute purement hypothétique de Descartes et il fait remarquer, avec tous les disciples intelligents de ce philosophe que par sa célèbre proposition : *Je pense, donc je suis*, il n'a pas prétendu démontrer l'existence, mais arriver à la connaissance certaine du principe pensant et à sa distinction de la substance matérielle. *Je pense, donc je suis*; revient à dire : *Je pense, donc je suis une chose pensante*.

Quant à savoir si l'hypothèse de Descartes est fondée, s'il est vrai que l'âme puisse par abstraction s'isoler complètement des sens, et qu'il y ait des pensées indépendantes du corps, sur ce point, M. de Retz ne discute pas les objections présentées, et qui se rapportent aux arguments développés par le père Daniel, avec tant de grâce et d'esprit dans son fantastique *Voyage du monde de Descartes*. Selon le cardinal de Retz, c'est une question de fait. « Il faudrait, dit-il, pour avoir pu décider de cette question justement, que l'un et l'autre eussent prouvé ce qu'ils supposent. La question est de fait, comment se peut-elle prouver? Tout le monde en est juge. » Puis, admettant tantôt l'opinion de Descartes, tantôt celle de dom Robert, il épuise successivement les conséquences qui résultent de l'une et de l'autre, et conclut par s'abstenir, disant : « Voilà, à mon opinion, le plus essentiel de ce que l'on peut dire de part et d'autre. Mon avis est que l'on ne sait ce qui en est au moins sur ce qui s'en est dit sur cet écrit pour l'un et pour l'autre. »

Les disciples de Descartes, présents à la discussion, ne se contentent pas de cette réponse évasive; ils prennent la parole pour défendre la doctrine de leur maître, et bientôt le cardinal de Retz, convaincu par leur argumentation, se joint à eux. (*Réflexions sur la dissertation précédente*. Il a été surtout frappé de cette raison qu'ils ont fait valoir, et qui consiste à dire : En supposant même que l'esprit ne puisse pas se considérer lui-même, abstraction faite du corps auquel il est uni, pour que Descartes soit irréprochable, il suffit que l'esprit aperçoive qu'il est distinct du corps. Ce qui est incontestable et ce qui sauve de tout reproche la méthode de Descartes, puisqu'elle ne prétend pas établir autre chose que la réalité du principe pensant.

Le cardinal de Retz, éclairé par les disciples de Descartes, ne s'est pas borné à interpréter la méthode de Descartes: il a poursuivi dans ses penchans sensualistes le système de dom Robert, qui représente l'âme et le corps dans une union si intime, qu'il tend à les confondre dans une seule substance. Dom Desgabets se défend, et rejette le reproche d'avoir corporifié les idées sur Descartes, qui, tout en affectant le spiritualisme le plus éthéré, a cependant attribué de la durée aux pensées. Or, la durée, selon dom Robert, suppose de la succession et du mouvement; donc cet attribut ne peut appartenir qu'au corps. « Que ceux qui s'appellent disciples de Descartes, dit il en les provoquant, fassent donc quelques réflexions sur cette doctrine de leur maître. »

Le cardinal relève le gant jeté par dom Robert. Il prouve que ce n'est que par une fausse interprétation d'un passage d'une de ses lettres, que dom Robert, prêtant sa propre opinion sur la durée à Descartes, a pu l'accuser de confondre, sur ce point, la nature de l'esprit et celle du corps. Le cardinal pose à cette occasion ce juste et magnanime principe que la critique devrait accepter comme une loi, lorsqu'elle se mêle de juger les actions ou les paroles des hommes supérieurs. « Le respect que l'on doit aux grands hommes et la reconnaissance que le public doit à la peine qu'ils se sont donnée pour son service oblige, ce me semble, les honnêtes gens à prendre dans un bon sens ce qui pourrait leur avoir échappé, et à expliquer favorablement quelques expressions dures et obscures dont ils peuvent s'être servis. Mais il est de la justice de ne pas croire qu'ils soient tombés dans des contradictions grossières et palpables, à moins qu'elles ne le soient si évidemment qu'il n'y ait aucun moyen de les en justifier. Celle que dom Robert attribue à Descartes est une des plus étranges dans lesquelles un homme de bon sens peut tomber. Y a-t-il un philosophe qui ait mieux distingué l'esprit d'avec le corps, ni les modes spirituels d'avec les corporels que Descartes l'a fait, qui ait mieux entendu que lui que l'esprit est indivisible et par conséquent qu'il a tout son être ensemble. »

Une autre discussion que nous ne faisons que mentionner, éclata entre dom Robert et le cardinal, à propos de *l'être objectif*.

Jusqu'à présent, dom Robert n'a fait que la critique de Descartes. il se montre philosophe original dans son traité sur *l'indéfectibilité des Substances*.

Quelques propositions extraites de ce traité, feront comprendre cette doctrine: « L'éternité est un point indivisible et incompatible avec aucune succession de temps.

« Dieu étant éternel n'est pas sujet au temps; il est donc contradictoire

« qu'il puisse changer de pensée et qu'il en ait plusieurs successivement. « Dieu a créé les substances par un seul et même acte. Donc il implique « contradiction de dire qu'il les puisse anéantir, puisque ce serait faire et « ne faire plus au même instant. »

M. de Retz voudrait éviter cette question qui lui paraît vaine ou insoluble, selon ce que l'on entend par indéfectibilité des substances, et qu'il est, dans tous les cas, inutile ou dangereux d'agiter.

La discussion est vaine, si cette proposition ne tend qu'à prouver une chose accordée par tous, c'est-à-dire l'immutabilité des desseins de Dieu. Si dom Robert veut dire seulement que Dieu en créant les substances eût pu, s'il eût voulu, les créer défectibles, ce n'est rien proposer de nouveau, et ce n'est pas prouver ce que l'on propose. Sans doute, Dieu ne détruira jamais les substances, s'il a résolu de leur conserver l'être éternellement. Mais qu'a-t-il voulu? Ses desseins sont impénétrables. Nous ne pouvons savoir si en même temps qu'il créait la substance, il n'ordonnait pas qu'elle serait détruite à un certain instant. La question, même dans ce sens, est donc insoluble.

Elle est dangereuse, si dom Robert veut faire entendre que Dieu a été contraint de créer les substances indéfectibles; si par ce mot, il comprend une exigence d'être indivisible qui résulterait du principe de l'indivisibilité des substances. Ce serait violer tout à la fois la logique et la théodicée. La logique? « Car la question que l'on fait, si la substance est défectible, « observe M. de Retz, n'est pas différente de celle par laquelle on demande « si l'être est indivisible; ainsi l'auteur ne prouve sa conclusion que par un « synonyme. Ce qui s'appelle, en toute sorte de philosophie, un cercle « scolastique. » La théodicée? En effet, par un argument vicieux, on obtient une conclusion impie; on attende à la puissance infinie de Dieu, qui a créé toute chose avec une souveraine indifférence, comme disent les théologiens. Soutenir que les substances sont indivisibles, c'est les rendre indépendantes du temps, quant à leur fin et quant à leur origine; c'est ce que le cardinal démontre avec évidence. « Il s'ensuivrait, remarque-t-il, de la « doctrine de l'indéfectibilité des substances par elles mêmes, qu'elles seraient aussi éternelles que Dieu, parce que la même raison qui prouve, « selon l'auteur, l'indéfectibilité de la substance, qui consiste dans l'exclusion du temps, prouverait aussi l'éternité de son origine. Car il est aussi « impossible de concevoir qu'une existence indivisible n'ait pas été, qu'il « est impossible de concevoir qu'elle cesse d'être, quand elle a été une fois. »

C'est donc assimiler les substances à Dieu. C'est être bien près de les confondre avec la divinité dans un seul et même être.

M. le cardinal de Retz reproche à dom Robert de renouveler ainsi une

des erreurs condamnées par le concile de Constance dans les écrits de Jean Huss.

Cette allégation de l'autorité d'un concile est bien propre à effrayer la piété de dom Robert, et à l'arrêter sur la pente d'un raisonnement extrême. Aussi dom Robert met-il tous ses soins à séparer des doctrines condamnées, les propositions qu'il avance. Vains efforts, il a beau se faire illusion, il est sur la même voie que Spinoza, et sans oser se l'avouer, il tombera comme lui dans le panthéisme!

Tous deux, ils ont admis la définition de Descartes: « La substance est ce qui n'a besoin que de soi pour exister. » Seulement le fragile correctif que Descartes ajoute à cette dangereuse proposition. « Il ne faut pas prendre le mot de substance dans le même sens, au regard de Dieu et au regard des hommes. » Spinoza, plus conséquent, le supprime; dom Robert le respecte. Il se réfugie derrière cette pensée de saint Augustin: « La nature de chaque chose est la volonté de Dieu. » Vain subterfuge que son pieux respect pour la foi catholique oppose à la logique qui l'entraîne! Malgré lui, il lui échappe de dire: « La substance doit être considérée indépendamment de la durée et du cours extérieur du temps, c'est-à-dire sans commencement et sans fin, puisque l'un et l'autre ne sont pas de son essence. » (12<sup>e</sup> *proposit.*). Que reste-t-il à dire à Spinoza? dom Robert n'a-t-il pas proclamé le panthéisme? et cependant tel est l'aveuglement de l'esprit de système, que c'est précisément sur cette doctrine de l'indéfectibilité des substances qu'il prétend, en toute sincérité, fonder les premières vérités de la religion catholique.

Toutes les discussions que nous avons vu s'agiter jusqu'à présent, entre le cardinal de Retz et dom Robert Desgabats, eurent pour sujet les principales doctrines de Descartes. D'autres conférences furent consacrées aux sciences physiques, et roulèrent particulièrement sur la question, encore indécise alors, de l'immobilité de la terre ou de son mouvement autour du soleil.

Les rôles sont intervertis dans cette discussion. Le cardinal prétend chasser l'astronomie du chœur des sciences positives. Il nie la certitude de toutes les observations recueillies et de tous les systèmes inventés par les astronomes; il n'excepte pas de cette proscription commune les théories de Descartes, et c'est au contraire dom Robert qui soutient le système cartésien des tourbillons.

Le cardinal (*réflexions du cardinal de Rais sur la question, si c'est la terre qui tourne à l'entour du soleil, ou si c'est le soleil qui tourne à l'entour de la terre*) croit à la réalité des révolutions célestes: mais quant à déterminer le centre de ses révolutions, quant à le placer dans le soleil ou



dans la terre, le cardinal s'abstient et prétend que la science doit s'abstenir, à moins de se contenter d'observations sans fondement et d'hypothèses sans probabilité. Entre Copernic, qui soutient que la terre tourne autour du soleil, Tycho-Brahé, qui affirme qu'elle est immobile, et Descartes qui propose le système mixte des tourbillons, le cardinal ne se décide pas et soutient qu'il est téméraire de vouloir se décider. Toutes ces objections, clairement et ingénieusement déduites, se fondent sur deux arguments : l'impossibilité d'apprécier le mouvement des corps dont nous ne connaissons pas la nature, mouvements qui ont lieu dans un espace qui ne tombe pas sous nos sens, et secondement, la vanité de suppléer à des principes qui manquent de base, par des observations d'apparences contradictoires.

Dom Robert réfute M. de Retz. (*Réponse de dom Robert aux réflexions de M. le cardinal de Rais, sur le mouvement du soleil et de la terre.*) Il distingue avec justesse les deux sortes d'hypothèses qui ont lieu dans les sciences. « On doit savoir, dit-il, qu'il y a de deux sortes de suppositions. Les unes sont purement arbitraires, et l'on n'en peut déduire qu'un petit nombre d'effets. Après quoi l'on fait faire de nouvelles, et de cette sorte, on ne dit rien de solide. Les autres suppositions ne portent ce nom que pour marquer l'ordre que l'on a suivi en cherchant la vérité, et elles doivent pas être prouvées et pour démontrées, lorsqu'on en déduit par des conséquences nécessaires, un très-grand nombre d'effets, et qu'on voit que toutes les autres qui en pourraient procéder s'en peuvent déduire de même. » Il fait comprendre que l'astronomie participe à la fois des sciences d'observation et des sciences de raisonnement. En effet, les apparences du mouvement étant les mêmes, que ce soit l'objet regardé ou le spectateur qui se meut, c'est à la raison à expliquer les phénomènes. La cause la plus simple est la plus vraisemblable ; de vraisemblable, elle est reconnue vraie lorsqu'elle suffit à l'explication de tous les phénomènes observés.

Le cardinal ajoute quelques mots (*Réponse du cardinal de Rais à la réponse de dom Robert*) pour déclarer qu'il persiste dans son scepticisme timoré ; c'est en effet, il en convient lui-même, dans la crainte d'encourir la censure dont Rome a noté Galilée, qu'il révoque en doute la certitude des systèmes d'astronomie.

La science se condamnant volontairement au silence ou à l'erreur, tel fut le triste résultat de cet événement déplorable et mystérieux, qui étonne peut-être plus encore qu'il n'afflige, et dont le souvenir, source de douleur et de regret pour tous, ne peut pas plus servir à la philosophie incrédule d'argument contre la révélation, qu'il ne doit causer de trouble et de confusion au catholicisme. La responsabilité de ce malheur pèse tout en-

tière sur la malice ou la faiblesse de certains hommes, sans compromettre en rien la vérité du dogme. Déjà le malentendu, qui n'existe plus aujourd'hui pour les hommes de bonne foi, commençait à s'éclaircir; le cardinal de Retz aurait pu savoir que le système du mouvement de la terre ne contredit pas la révélation<sup>1</sup>, et, qu'au contraire, il est propre à inspirer des idées toutes chrétiennes, puisque, humiliant l'orgueil de l'homme en le persuadant que la planète qu'il habite est un des instruments et non pas la fin de la création entière, il fait concevoir une plus vaste idée de la puis-

<sup>1</sup> Galilée fut condamné en 1632, et cependant longtemps avant cette époque, non-seulement l'opinion que la terre est immobile était répudiée par les savants; mais le système contraire était admis, encouragé, soutenu par la théologie. Le père Clavius, jésuite, avait démontré la vanité et l'insuffisance du système de Ptolémée. Bien plus, dès l'année 1615, un religieux de l'ordre des Carmes, le père Paul Antoine Foscarini, dans un remarquable ouvrage dédié au père Sébastien Fanton, général de son ordre (*Epistola Paul Anton. Foscarini Carmel, circa Pythagoricam et Copernic, opinion, de mobilit. terre et stabilit. solis*), s'élevait avec éloquence contre les préjugés d'habitude qui nous font dédaigner ou rejeter sans examen les opinions nouvelles. Il entonnait un hymne éloquent à la louange des découvertes modernes, qui venaient, disait-il, de vaincre l'antiquité d'imposture ou d'ignorance. Puis, appliquant la méthode théologique à l'interprétation de la Bible, il prouvait qu'aucun texte de l'Écriture ne contredit formellement l'opinion du mouvement de la terre. Il fixait le véritable caractère des livres saints, qui ne sont pas faits exclusivement pour les savants, mais qui s'adressent à tous les hommes sans préférence. Destinés non pas à les instruire, mais à les édifier, ils ont dû nécessairement parler le langage vulgaire, et représenter les choses plutôt selon l'apparence que selon la réalité. Leur pierre de touche n'est donc pas la physique, mais la morale.

C'est ce qu'exprime très-bien une lettre de Descartes : « Tous les passages de « l'Écriture, qui semblent être contre le mouvement de la terre, ne regardent « point le système du monde, mais seulement la manière de parler des peuples. » Or, les apparences célestes sont en effet tellement contraires au système du mouvement de la terre, qu'aujourd'hui encore, dans la langue populaire et dans le style poétique, c'est Ptolémée qui l'emporte, et que toutes les expressions dont nous nous servons en parlant des astres, supposent que c'est le soleil qui se meut autour de la terre. Nous disons le matin : *Le soleil se lève*, le soir, *il se couche*.

Le beau livre de Foscarini s'était répandu sans rencontrer d'obstacle. Plus tard, le cardinal Cusa avait soutenu le système de Copernic, qui avait offert et fait agréer au pape la dédicace de son livre des *Révolutions célestes*; l'opinion du mouvement de la terre était tellement à l'abri du soupçon d'hérésie, qu'un autre membre du sacré collège, le cardinal Barberini, qui revêtit la tiare sous le nom d'*Urbain VIII*, avait composé un poème latin en l'honneur de Galilée.

sance et de la sagesse de Dieu, et nous donne la clef de l'harmonie céleste.

Les divers fragments que nous avons analysés jusqu'à présent sont des réponses faites par M. de Retz, dans les conférences de Commercy, soit aux discours prononcés, soit aux dissertations écrites par dom Robert. Le manuscrit d'Épinal renferme un ouvrage plus curieux encore, parce qu'il appartient plus personnellement au cardinal. C'est une méditation intitulée : *Des Négations non-convertibles*. On se souvient que M. de Grignan avait lu et fort apprécié ce travail. M. de Sévigné, dans la lettre que nous avons citée, se moque agréablement de sa sœur à ce sujet.

Le lecteur sera tenté peut-être de se ranger de l'avis de M. de Sévigné. Cette question des *négations non convertibles* ne paraît être, au premier abord, qu'une spéculation assez vaine : les auteurs de la logique de Port Royal, avant de traiter de l'affirmation et de la négation, ont soin de prévenir que les chapitres qui vont suivre sont assez difficiles à comprendre, et qu'on peut sans inconvénient négliger de les lire. M. de Retz n'est pas de l'opinion d'Arnaud et de Nicole. Il est vrai que, pénétrant plus avant qu'eux dans cette matière, il n'examine pas les règles de la conversion du sujet en attribut et de l'attribut en sujet, dans les propositions soit affirmatives, soit négatives; il se demande si la négation est une simple forme de langage ou bien une conception de l'esprit; en d'autres termes, si le faux et le mal sont des idées existantes par elles-mêmes et qui aient un sens absolu.

A cette question, Bossuet répond, *dans sa logique*, que le néant n'est pas entendu, qu'il n'a pas d'idée propre, que nous ne connaissons le faux et le mal que dans la vérité et la vertu qui leur sont contraires : il définit l'idée du faux, l'éloignement de l'idée du vrai, l'idée du mal, l'éloignement de l'idée du bien. Ainsi donc, que les idées soient exprimées en termes positifs ou négatifs, aux termes négatifs répond toujours quelque chose de positif dans l'esprit.

Cette doctrine est séduisante pour un cartésien. En effet, quelle meilleure preuve de l'immortalité de l'âme que cette impuissance, même de l'homme, à concevoir le néant! M. de Retz a donc admis cette opinion; il en a fait l'application aux diverses sciences physiques, et l'a trouvée utile pour l'éclaircissement de toutes sortes de vérités. La plupart des faux raisonnements et des équivoques qui ont égaré ces sciences, lui a semblé provenir de ce que l'on supposait un sens aux négations non convertibles, qui ne sont que des chimères; témoin les qualités occultes, les formes substantielles, les facultés, les sympathies de la matière.

Cette première dissertation du cardinal manque dans le manuscrit d'Épinal : il la résume en quelques lignes; puis il ajoute qu'ayant voulu exa-

miner la théologie au même point de vue, il a été arrêté par la crainte d'altérer la tradition catholique touchant l'anéantissement de la matière, les commandements de Dieu, exprimés en termes négatifs, et le péché. Telles sont les trois difficultés qu'il voudrait aplanir, protestant du reste de sa déférence absolue aux enseignements de l'église et la faisant juge souveraine des hypothèses qu'il lui soumet en toute humilité.

Le cardinal glisse sur l'anéantissement possible de la matière et sur le sens qu'il faut donner à la doctrine du concile de Constance, relativement à cette question : eût été rentrer dans la discussion sur l'indéfectibilité de la matière qu'il a voulu éviter.

Le cardinal est plus explicite sur la réduction des commandements de Dieu en affirmatif; il suppose qu'ils sont tous compris, et au delà, dans le précepte : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.*

. . . . « Je confesse, poursuit M. de Retz, que je me suis satisfait moi-même sur cet article beaucoup plus que sur le premier.

« Reste à traiter ce qui regarde le concours de Dieu en péché. Voici en peu de mots la difficulté : Si le péché ne peut être une pure privation, il faut que ce soit une action positive, à laquelle par conséquent Dieu doit concourir, auquel cas il serait auteur du péché.

« Il est donc constant qu'à moins de prouver qu'il n'est pas auteur du péché, quoique le péché soit quelque chose de positif, il faut reconnaître la négation et la négation non réductible en affirmation, pour vraie et pour bien fondée. Cette difficulté me paraît fort grande »

M. de Retz ne l'aborde qu'avec une réserve extrême. Les explications qu'il met en avant sont plus ingénieuses que solides; elles ne touchent pas la redoutable question de l'origine du mal, et ne feront pas oublier le beau traité de saint Anselme sur le libre arbitre. On reconnaît cependant que M. de Retz s'est inspiré de ce théologien, et, comme lui, il explique le péché par la liberté donnée à l'homme, « par ce pouvoir de vouloir ce qui lui plaît, sans incliner plutôt d'un côté que de l'autre. »

M. de Retz distingue nettement, quant au concours de Dieu, la nature physique et la nature morale, les phénomènes dont l'une est le théâtre, et les actions qui se produisent sur la scène de l'autre. Il n'y a aucune liberté dans la nature physique : Dieu est le moteur unique des forces qui le font agir, mais il n'est pas la seule cause morale libre et agissante; la volonté de l'homme est une faculté active et libre. L'homme, par sa volonté, par son libre arbitre, qui constitue toute sa dignité, pourrait donc, en se portant au mal, créer une chose positive, le péché, auquel Dieu n'aurait concouru que comme créateur de la liberté humaine. « Un armurier concourt à l'homi

cide, et il n'en est point auteur, » dit M. de Retz, pour terminer cette dissertation par un trait qui est tout à fait dans le goût *des Mémoires*.

On sent que ce n'est pas répondre : l'armurier n'a pas la prescience de Dieu; il ne sait pas que l'arme qu'il fabrique sera l'instrument d'un crime, tandis que Dieu, en créant l'homme libre, connaissait l'abus qu'il ferait de la liberté; comment accorder la prescience et la bonté de la Providence?..

Cette ingénieuse théorie tourne donc l'obstacle, sans le résoudre, mais n'abusons pas contre le cardinal d'une doctrine dont lui-même il a reconnu et signalé l'insuffisance et les défauts.

Après avoir analysé les œuvres philosophiques du cardinal de Retz, nous essaierons d'apprécier cette forme nouvelle de son talent.

On a pu remarquer que le cardinal de Retz, n'est pas un philosophe original; il fait partie de l'école des simples et purs cartésiens, comme Régis, Rohaut, Clerelier. C'est un disciple fidèle, plein de respect et de déférence pour la doctrine du maître. Cette doctrine, il se garde de la contredire en rien; il s'attache moins à en tirer les conséquences les plus légitimes, qu'à l'exprimer avec rigueur et à la commenter avec netteté. Esprit éminemment positif, avide de résultats pratiques, M. de Retz arrête la discussion, dès qu'elle menace de s'égarer dans le vide, ou dans l'obscurité.

Peut-être, il faut le dire, a-t-il les défauts de ses qualités. Il effleure les questions, plus qu'il ne les pénètre, de peur de se perdre dans leurs abîmes. Il étudie la philosophie de sang froid, sans enthousiasme, pour posséder des connaissances dont un honnête homme ne peut se passer. Il n'a pas voulu rester ignorant et indécis sur les questions qui intéressent le plus l'avenir de l'homme; les solutions données par Descartes aux grands problèmes de la psychologie et de la métaphysique lui ont paru nobles, élevées, plausibles, conformes à l'enseignement catholique. Une fois admises, il tient à les conserver.

Ce n'est pas qu'il méprise et qu'il couvre d'un dédain systématique, tout autre système; au contraire, son érudition philosophique ne manque ni de variété, ni d'étendue. Il cite, parmi les anciens, Aristote et Sénèque; parmi les pères de l'église, saint Augustin, et surtout les maîtres encore puissants dans sa jeunesse, saint Anselme, saint Thomas, Scott, saint Bonaventure, Suarez, toutes les lumières de la scolastique qui jettent sur les conférences de Commercy, un lointain et majestueux reflet.

Quant au style philosophique du cardinal, il ne faut pas lui demander le charme et l'éclat qui distinguent celui des *mémoires*; il est abstrait, nu, dépouillé de tout ornement. Cependant sous ces formes que l'on pourrait trouver sèches, anguleuses, monotones, je reconnais et j'admire un

esprit ferme, désabusé de toute coquetterie, une intelligence exigeante, qui ne se paie pas de mots et que rien ne détourne de son but. Il faut louer surtout chez M. de Retz, la qualité la plus précieuse peut-être en matière métaphysique ; l'absence de toute figure, le dédain de ces concessions séduisantes et trompeuses que l'imagination arrache à la faiblesse de la raison ; sacrifice toujours méritoire ; car ce n'est rien moins que l'holocauste de la popularité et du succès offert à la vérité ; sacrifice d'autant plus louable de la part de M. de Retz, que le luxe d'images déployé dans *ses mémoires*, prouve assez que la sobriété d'ornements n'était pas causée chez lui par la pénurie.

Au reste, exempt des préventions qui aveuglent souvent les éditeurs, nous avouons volontiers que la renommée littéraire de M. de Retz, aurait moins à gagner que son caractère à la publication des œuvres conservées à Épinal.

Nous avons dit combien la retraite du cardinal avait été jugée diversement par les contemporains. On se souvient des suppositions injurieuses de M. de Larochehoucauld. M. de Turenne avait mieux apprécié la conduite de M. de Retz. Se rencontrant avec lui chez madame de Sévigné, à la veille de partir pour cette funeste campagne, dont il ne revint pas, il exprimait au cardinal son admiration pour sa résolution pieuse, et l'espérance qu'il nourrissait de l'imiter bientôt. « Monsieur, lui disait-il, « avec une simplicité pleine de grandeur ; je ne suis point un diseur, mais « je vous prie de croire sérieusement que sans ces affaires-ci où peut-être « on a besoin de moi, je me retirerais comme vous, et je vous donne ma « parole que si j'en reviens, je ne mourrai pas sur le coffre et je mettrai à « votre exemple quelque temps entre la vie et la mort. »

Mais les historiens n'ont pas entendu ces paroles honorables pour les deux interlocuteurs ; ils ont mieux aimé s'en rapporter à la déposition des deux témoins, qu'il fallait écarter avec le plus de défiance, M. de Larochehoucauld et Guy-Joli.

La conférence de Commercy aura le résultat de les convaincre tous les deux, ce me semble, d'erreur ou d'imposture. La lumière que ces pieuses et studieuses occupations jettent sur la fin de la vie de M. de Retz, rejaillit sur l'ensemble de sa carrière. Elle l'éclaircit et la purifie. Non, jamais le solitaire de Commercy, ne fut dans aucun temps cet homme méprisable que son valet congédié nous montre à la merci des plus grossières passions, traînant dans un vagabondage licencieux, sa dignité de prêtre souillée, et son caractère d'homme avili : l'âme tombée dans cet excès de dégradation, est incapable du retour qui honore les dernières années de M. de Retz.

Si par hasard l'on nous reprochait de prendre un soin bien minutieux,

lorsque nous essayons de réhabiliter la mémoire diffamée de ce personnage, il nous serait facile de répondre: M. de Retz, a été vu sur le premier rang d'une époque fameuse de notre histoire; il l'a remplie de ses actions à ce point que prenant la plume pour écrire sa biographie, il a dû raconter toute l'histoire de son temps. C'est assez qu'il ait joué ce rôle éminent pour que nous nous félicitions d'avoir trouvé un titre qui le recommande à l'estime et à la considération publiques. Ne cherchons pas à rapetisser de gaieté de cœur et à enlaidir les figures historiques; si vous faites si chétifs et si affreux, ceux qui marchaient des premiers, de quelles couleurs peindrez-vous la foule qui les a tolérés pour ses chefs! Il est vrai que le vieux Balaac l'a dit: Dieu permet qu'un faquin soit l'Achille ou l'Agamemnon des grandes pièces qui se jouent ici-bas; mais au moins par amour-propre, ne prenons pas plaisir à grossir la race de ces faquins, il y en aura toujours assez: par équité, par conscience ne confondons plus jamais avec eux M. le cardinal de Retz.

Amédée HENNEQUIN.

---

---

## ÉPITRE A M. DUREAU DE LA MALLE

MEMBRE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

— — — — —

Votre père m'apprit le grand art de traduire ,  
Et vous aussi, dont le savoir  
Dès longtemps a su me séduire ,  
M'attacher à son vrai pouvoir,  
Et d'un pas certain me conduire  
Dans le champ du génie où j'aime à m'introduire ,  
Dût son attrait me décevoir,  
A de vains dépits me réduire,  
Et, dans son austère devoir,  
La critique m'en éconduire.

Mais là, près des beaux fruits que vous savez produire,  
Et dans chaque saison largement nous pourvoir,  
Je sais que, sans jamais en nulle erreur induire ,  
D'un regard content je puis voir,  
Et par vingt ouvrages déduire  
Votre immortalité, bien facile à prévoir.

O père et fils chéris ! vous travailliez ensemble,  
Plus heureux et plus foris ,  
Vous qui vous ressembliez, dans vos savants efforts,  
Comme deux fils jumeaux dont le front se ressemble.  
La Gloire alors m'apprit  
Que sous les toits riants, votre fortuné temple,



Où d'un regard d'amour l'œil du ciel vous contemple ,  
 L'amitié bien souvent surprit  
 Et le père et le fils — avec le saint Esprit...

Notre vaillant Bayard , dont ma Muse s'approche ,  
 Grâce aux nobles accords de votre luth vainqueur <sup>1</sup> ,  
 Au séjour des héros, conquis par son grand cœur ,  
 Ferme dans les combats comme une ferme roche ,  
 Notre vaillant Bayard lit tous vos vers sans peur ,  
 Parce qu'ils ne sont point chargés d'un fard trompeur .  
 Et brillent sans reproche .

Quand rayonnait d'espoir votre jeune saison ,  
 Dans les vastes circuits d'un voyage prospère ,  
 Vous montiez le vaisseau du valeureux Jason ;  
 Des monstres, des brigands, vous braviez le repaire ,  
 Pour l'or de la riche toison ,  
 D'autant plus sûr d'un prix que votre ardeur espère .  
 Qu'au savant gouvernail manœuvrait votre père <sup>2</sup> .

Comme sur la fleur glisse un zéphyr passager ,  
 Aujourd'hui votre vers, gai, vif, badin, léger ,  
 De l'esprit heureux apanage <sup>3</sup> ,  
 Glisse, coule ou sait voltiger  
 Dans un aimable badinage  
 A notre lourd siècle étranger :  
 Ailé tels que les sons sur le clavier sonore ,  
 Où ne courent jamais les doigts irrésolus ,  
 Sa facile adresse s'honore  
 D'une rime opulente, honneur des seuls élus :  
 C'est ce vers que mon art ignore ,  
 Et qu'appellent souvent mes regrets superflus ,  
 Comme le fit Chaulieu, — comme on ne le fait plus .  
 Pourquoi donc accuser du temps le vain outrage ?  
 Vous avez le talent qui vous dit : bon courage !

<sup>1</sup> *Bayard*, poème épique par Dureau de la Malle.

<sup>2</sup> Traduction en vers français de l'*Argonautique* de Valerius Flaccus, par Dureau de la Malle père et fils.

<sup>3</sup> Vers adressés à Mollevaut.

Votre âme de la neige a la pure blancheur,  
 Vos chants d'un frais bouquet conservent la fraîcheur,  
 Vous abritez Plutus, amis et douce amie,  
 Votre profond savoir de la France est l'honneur ;  
     Enfin, pour comble de bonheur,  
     Vous êtes d'une Académie!...  
     Où, dans un repos suborneur,  
 On n'a point vu chez vous la science endormie.

Quand, le plus tard possible, et c'est d'un fort bon ton,  
 Vous irez vous asseoir au banquet de Pluton,  
     Où, pour quarante à satisfaire,  
 On n'a plus de rapport et de mémoire à faire,  
     Où l'or de l'antique jeton  
     Jamais ne proclame l'absence,  
 Car chaque ombre, en ces lieux, répond toujours : *Présence!*  
 Ne maudissez pas trop cet ardent Phlégéton,  
 Sûr que l'on fait trop noir le fleuve d'Alecton,  
 Qui du serment des dieux redouble la puissance,  
 Et dont je ne crains point l'intime connaissance :  
 Là, sans peur, vous blâmez et la prose et les vers  
 Dont l'ignorante allure avance de travers ;  
 Là, vous applaudissez à qui comme vous rime  
 Des chants où le génie avec bonheur s'escrime ;  
     Là, l'infâme Envie au front plat,  
     A l'air sombre, à l'œil hypocrite,  
     Jamais contre vous ne s'irrite ;  
 De sa perçante voix on n'entend plus l'éclat :  
 Humiliant surtout la science émérite,  
 Et la palme, sans brigue et sans vil péculat,  
     Y couronne le seul mérite.

MOLLEVAUT.

---

### L'ALOUETTE.

A M. J. DE GÉRÉS.

Lorsque du sein des blés l'alouette légère  
     S'élance et plane dans les cieux,

Abandonnant aux vents sa chanson printannière  
 Et ses soupirs mélodieux ;  
 L'oiseau monte toujours, toujours... et le vulgaire  
 Qui le voit monter à ses yeux,  
 Se demande : — Pourquoi fuit-il ainsi la terre ?  
 Pourquoi ce vol ambitieux ?...  
 Car le vulgaire ignore où va l'oiseau fidèle ;  
 Il ignore pourquoi son aile  
 Sans cesse vers les cieux dirige son essor ;  
 Mais moi qui le comprends, qui sais que dans la nue  
 L'oiseau cherche une route au vulgaire inconnue,  
 Je dis à l'alouette : — Oh ! monte ! monte encor !!..

WAINS DESFONTAINES.

---

REVUE LITTÉRAIRE. — CHRONIQUE.

---

*La Famille et l'Autel*, par M. Dubreil de Marzan<sup>1</sup>. — « L'art séparé de la foi  
 « n'a pas d'avenir ; la foi séparée de l'art n'a pas de littérature. Les luttes  
 « éternelles et les graves erreurs de nos jours ont leur raison dans ce divorce  
 « momentané des choses de la religion et des choses de l'art, et la mission de  
 « notre siècle serait de rétablir l'harmonie qui les unissait primitivement. »

Cette mission, dont parle ainsi M. Dubreil de Marzan dans la préface de ses  
 poésies : *la Famille et l'Autel*, lui a été dévolue en partage. Il est impossible  
 de se montrer plus poétiquement chrétien, plus orthodoxe et plus artiste. On  
 dirait la Madone sculptée par le ciseau grec sous le ciel de la Bretagne, noble  
 berceau du poète. Et que de tendres émotions pour le cœur ! que de hautes  
 méditations pour l'âme ! comme le double titre est bien justifié ! Chaque fête du  
 catholicisme a son chant, son poème dans ce livre, à côté des douces fêtes du  
 foyer. Nous avons surtout remarqué Noël, Pâque fleurie, — la Pentecôte, —  
 puis le vingt-un Janvier, — l'Âme et le paysage — et le neuf Avrilon le Pre-  
 mier-né ; c'est dans cette dernière pièce que se trouvent les délicieux vers que  
 voici :

Arrose tous les jours, ô ma jeune compagne,  
 L'arbrisseau qui pour nous grandit sur la montagne.

<sup>1</sup> Un vol. in-8°, chez Debécourt, rue des Saints-Pères.

A cet être fragile, à ce front de vermeil,  
 Mesure de ta main le vent et le soleil ;  
 Fais éclore, au milieu des perles de rosée,  
 Aujourd'hui sa parole et demain sa pensée ;  
 Imprime ton image, et ton âme et tes traits,  
 Aujourd'hui sur l'enfant, et sur la vierge après ;  
 Mets l'éclair au flambeau qui doit réjouir l'âme,  
 La grâce où Dieu mettra la beauté de la femme ;  
 Qu'elle vive et fleurisse et tire sa vigueur,  
 Autrefois de ton lait, maintenant de ton cœur !

. . . . .

Tout le livre est écrit de ce style. Poète, philosophe et versificateur au même degré, M. Dubreil de Marzan fait briller un astre poétique de plus dans cette moderne *Pléiade* bretonne si splendidement rayonnante.

*Alphonse de Lamartine. — Vie intime, politique et littéraire*, par M. Ernest Falconnet<sup>3</sup>. — Nous sommes bien en retard avec ce livre, mais il y a des ouvrages qui sont longtemps nouveaux. A longue vie, longue jeunesse; celui de M. Ernest Falconnet est dans cette rare catégorie. — Voici sa dédicace à M. de Ballanche.

« Orphée du christianisme, je vous dédie ce livre; c'est une étude consciencieuse. — Vous êtes le philosophe prophétique de notre âge; Lamartine en est le poète. Tous deux vous nous avez inspiré l'amour de Dieu et l'amour des hommes; tous deux vous resterez unis dans nos souvenirs et dans nos affections. »

Quelle belle et juste appréciation de ces deux grandes figures poétiques et philosophiques de notre époque, si fière de les posséder! Tout l'ouvrage est écrit sous l'influence d'un enthousiasme raisonné. M. de Lamartine sera jugé dans les siècles comme il l'est par M. Ernest Falconnet. Le jugement d'un homme supérieur vaut l'arrêt de la postérité. M. Ernest Falconnet avait déjà fait ses excellentes preuves littéraires. Sa brochure *sur la moralisation des classes industrielles, son introduction aux petits poèmes grecs*, son beau travail sur les poètes modernes de l'Allemagne, l'avaient classé très haut comme penseur, comme écrivain et comme critique. Sa *Vie de M. de Lamartine* l'éleva au rang d'historien. Il y a en effet des biographies qui sont de l'histoire, par la double grandeur du sujet et du talent. Les premières années du grand poète et l'intimité de Saint-Flour sont décrites dans cet ouvrage avec un charme qui a tout l'intérêt des plus attrayants mémoires; puis le style et la pensée s'élèvent et s'inspirent en suivant M. de Lamartine à travers ses triomphes lyriques, dans son voyage en Orient, et à la tribune politique. Rien de plus complet, de plus équitable et de plus éloquent. C'est un beau livre et un beau succès.

<sup>3</sup> Un vol. in-8°, chez Furne, rue Saint-André-des-Arts.

— *L'Histoire de la Royauté considérée dans ses origines*, par M. le comte Alexis de Saint-Priest, pair de France, fait grand bruit dans la presse et dans le monde. C'est qu'indépendamment du nom et du talent de l'auteur, ce livre, tout monarchique, est souvent en dissidence avec les opinions démocratiques sur lesquelles sont basées les histoires de MM. Sismondi et Amédée Thierry, et que, d'un autre côté, M. Alexis de Saint-Priest, qui nous paraît royaliste à la manière des *torys*, émet, sur le dogme du droit divin et sur certaines questions dynastiques, des propositions qui sentent l'hérésie au point de vue des historiens et des philosophes catholiques comme MM. de Maistre, de Bonald et même de M. de Clémentin. L'importance de l'ouvrage de M. de Saint-Priest s'accroît de celle des ouvrages et des hommes qu'il contrarie sur quelques points fondamentaux. Quant à nous, sans entrer dans une réfutation qui mènerait trop loin, nous avertissons les lecteurs dont les sympathies seront séduites par le titre et les tendances générales de cet ouvrage, qu'il faut cependant s'y livrer avec d'autant plus de précaution, que l'auteur en met beaucoup lui-même dans les formules de ses opinions, et qu'une fois qu'on est entré dans son habile logique, on pourrait facilement se trouver emporté où l'on ne veut pas aller. Nous faisons donc d'avance toutes nos réserves; nous déclarons hautement qu'il est certaines choses dans *L'Histoire de la Royauté* auxquelles nous ne pouvons donner notre assentiment, et certains passages qui doivent être la matière de graves contestations; mais nous disons avec la même franchise, que depuis longtemps il n'a été publié un ouvrage aussi fort par la conception et par le style; c'est une œuvre d'imagination autant que d'érudition, et un grand titre littéraire pour M. le comte Alexis de Saint-Priest, déjà si éminent dans le domaine de l'esprit et de la poésie. Sur ce point, il n'y a aucune contestation possible, tous nos lecteurs en seront convaincus par la citation suivante, à laquelle nous aurions pu en substituer vingt autres :

*Charlemagne, empereur.*

« L'an 800, dans le jour très-sacré de la naissance du Seigneur, pendant la messe, au moment où le roi se relevait après avoir prié devant la confession du bienheureux apôtre Pierre, le pape Léon posa une couronne sur sa tête, et tout le peuple romain s'écria : « A Charles Auguste, au grand et pacifique empereur des Romains couronné par Dieu, vie et victoire ! » Et, après laudes, il fut adoré par l'apostolique, selon la coutume des anciens princes; et le nom de Patrice ayant été abandonné par lui, il fut appelé empereur et Auguste. »

Éginhard ajoute à ce récit :

« Charles n'était venu dans Rome que pour remédier aux troubles de l'Église, qui l'occupèrent un hiver entier; il y reçut les titres d'empereur et d'Auguste, dont il était si éloigné, qu'il l'affirma que, malgré la solennité de la fête ou jour, il ne serait pas entré dans l'église, s'il avait pu pressentir le dessein du pontife. »

« Que conclure de ces paroles si positives, de cette affirmation si nette et si précise? Il est trop aisé de ne voir là qu'un artifice, un mensonge; mensonge bien vulgaire en vérité et d'une forme trop naïve. Ceux qui ne l'ont pas jugé

incompatible avec l'âme de Charlemagne, auraient dû faire plus d'honneur à son intelligence.

« Qu'il n'ait jamais désiré la couronne impériale; que jamais dans ses méditations ou dans ses rêves elle n'ait passé devant ses yeux; que dans ses entretiens avec ses ministres, avec les papes, ce sujet ait toujours été soigneusement écarté; que l'action de Léon soit devenue pour Charles l'objet d'une surprise véritable, un jeu de théâtre, un coup de foudre; que, forcé d'accepter ce don inattendu, le César moderne se soit livré à de vifs regrets, et que les motifs politiques qui pouvaient l'éloigner de cette inauguration nouvelle l'aient préoccupé au point de le rendre insensible à ce qu'elle avait de brillant, de glorieux, d'enivrant; rien ne serait moins vraisemblable, et ce n'est point là ce qu'Éginhard a prétendu.

« Il y a plus; pour l'empereur, pour le pape, pour le peuple de Rome, la journée de Noël 800 fut, sans nul doute, un jour d'enthousiasme; peut-être même dans l'esprit de Charles la réaction ne s'opéra-t-elle que plus tard. Elle vint cependant, et nous en avons la preuve, non-seulement par les assertions du ministre historien, mais par les actes personnels de l'empereur. D'ailleurs, le caractère de Charlemagne, comme celui de tous les grands hommes, se prêtait à cette controverse intérieure, à ce dialogue secret qui semble contradictoire à la foule, mais qui n'est que le mouvement nécessaire imprimé par Dieu à la pensée.

« Arrivé au faite de la puissance et de la gloire, Charlemagne ne pouvait se contenter d'une gloire égoïste et d'une puissance viagère.

« Le moine de Saint-Gall nous l'a montré appuyé à la balustrade d'un château sur le bord de la mer, pleurant à l'aspect des voiles normandes que son nom seul fait reculer encore, mais qui bientôt violeront sa tombe. Peut-être n'est-ce pas seulement sur la ruine matérielle dont l'avenir menaçait ses fils et ses peuples, qu'il versait des larmes augustes. Les irruptions des pirates n'étaient pas le trouble unique de ce cœur trop vaillant et trop noble pour deviner quelle lâcheté sa race opposerait à une invasion prochaine. Ses craintes n'allaient pas jusqu'à voir sa maison remplacée par une famille qui recevrait la couronne, comme le juste prix du salut de la nation; mais ce qu'il prévoyait trop bien, ce qui frappait à la fois son instinct, sa pensée et ses regards, c'est l'anarchie, c'est le désordre prêts à faire tomber en dissolution le corps social que son bras même pouvait à peine soutenir. Par une loi naturelle qu'il prenait pour une déviation de la règle, il sentait la vaste machine monarchique se relâcher et se détendre en s'élargissant. Immobile au centre, il ne voyait plus les rayons y converger de toutes parts; et, tandis qu'aux regards éblouis du vulgaire, ce faisceau de royaumes rattachés par une volonté puissante présentait l'image de l'ordre, le moteur de tant d'éléments rebelles éprouvait en secret la nécessité d'un nouveau ciment. Il crut le trouver dans une résurrection de l'empire, dont il se faisait une idée trompeuse. Pour lui, ce n'était point une collection de magistratures diverses, un assemblage de despotisme réel et de libertés nominales; ces notions exactes avaient déjà disparu sous la royauté héréditaire qui, de fait,

gouvernait Rome depuis Constantin. De ces noms d'empire et d'empereur, il n'était plus resté qu'un souvenir vague et splendide. C'était le signe trompeur de la victoire, de l'unité et de la durée. Charlemagne avait tout fait en vue de ce triple but, et le résultat direct de son œuvre fut le fractionnement. Comme le navigateur qui court à la recherche d'une terre oubliée, et, chemin faisant, découvre un hémisphère inconnu, Charlemagne crut reconstruire le monde romain et ne créa que le monde féodal.

« Nous l'avons vu, les Romains ne commencèrent point par attacher au nom d'*imperator* le sens qu'il a pris depuis les derniers Césars d'Occident, et qui, dès lors, lui a été attribué par un malentendu de dix-huit siècles. Le moyen âge ne comprenait pas l'antiquité, et nous comprenons mal le moyen âge. En renouvelant l'empire romain, Charlemagne et ses successeurs l'ont formé sur un précédent imaginaire; ils ont refait l'empire, non pas à l'imitation du pouvoir établi sur le Tibre, mais conformément au modèle déjà dégénéré sur le Bosphore. Copistes d'une copie, ils ont emprunté le costume de Byzance en croyant prendre celui de Rome; ils se sont dits successeurs d'Auguste, et ne l'ont été, tout au plus, que de Constantin. Cette erreur a été durable. On s'est fait une longue et persistante illusion sur la nature de l'empire romain. La fantaisie carlovingienne y a vu une puissance élective, mais compacte, définie, caractérisée; elle s'est plu à la décorer de magnifiques insignes dérobés pour la plupart au formulaire de Constantinople. Après avoir mis la couronne fermée sur sa tête, le globe et le sceptre dans ses mains, la nouvelle dynastie s'est placée sur la pointe d'une pyramide, dangereuse position et non moins propre à la chute qu'à l'apo théose... »

Nous nous arrêtons à regret; mais les lecteurs exercés voient déjà quel penseur et quel écrivain est M. le comte Alexis de Saint-Priest. Tous les chapitres de son livre sur l'antique société romaine, sur l'empereur Othon, sur Brunelhaul, etc., etc., révèlent une science profonde et une intelligence sagace que peu d'historiens possèdent à un plus haut degré. Et, une fois nos réserves faites et nos défiances exprimées sur ce qui touche à la politique moderne, nous n'avons qu'à constater dans cet ouvrage un des plus beaux monuments de notre littérature philosophique.

E. D.

— Un succès populaire et qui promet d'être durable a vite accueilli les *Illustrations de armées françaises de 1790 à 1840*, par M. Stéphen de la Madelaine. La deuxième livraison contient la biographie du brave général Daumesnil, *la jambe de bois*, le héros de Vincennes. Il était impossible de retracer cette noble vie avec plus de noblesse que ne l'a fait M. Stéphen de la Madelaine, et d'environner la sincérité historique d'un plus dramatique intérêt. Les plus curieux détails abondent dans cette éloquente narration sans altérer la belle simplicité de l'ensemble, et cependant un fait important a été omis : après le premier siège de Vincennes, en 1814, les habitants de cette commune, préservés de l'invasion par le courage et l'habileté du général Daumesnil, lui offrirent une riche épée d'honneur, qu'il ne cessa jamais de porter dans les grands jours jusqu'à sa

mort. Nous ne trouvons pas trace de cette circonstance dans la notice d'ailleurs si complète de M. Stéphen de la Madeleine; c'est un oubli que nous lui signalons, afin qu'il le répare dans les nouvelles éditions, qui ne peuvent manquer à une œuvre aussi intéressante.

— *Les Écoliers de Vannes*, tel est le titre d'un petit poëme de deux cents vers, que vient de publier séparément M. Briçon, et dans lequel on retrouve tout le talent du poëte de *Marie et des Ternaives*.

*Grande chronique de Mathieu Paris*, traduite en français par M. Huillard de Bréholles, accompagnée de notes et précédée d'une introduction par M. le comte de Luynes, membre de l'Institut. — La science est vieille en France; mais nos études à nous ne datent que d'hier. Il y a, dans les traditions laborieuses de notre pays, une lacune d'environ cinquante années, et lors que cinquante ans comprennent une révolution comme celle qu'ont vue nos pères, cette lacune peut s'appeler un abîme: il s'ouvre presque une profondeur de deux siècles entre deux générations.

Le dix-septième siècle savait. Il avait tout lu, tout critiqué, tout commenté; il avait recherché les textes pour les comparer ensemble; il les avait éclaircis, il les avait corrigés, il les avait restaurés; il en avait propagé le sens, il en avait popularisé l'enseignement par la traduction: c'était une admirable époque. Les sciences et les arts, la guerre et les lettres florissaient à l'envi comme pour glorifier un seul homme, et cet homme remplissait tout son âge comme l'âme et la vie du royaume. Soleil radieux, il luisait sur les plus illustres têtes: il était la valeur du soldat, l'émulation du savant, le suffrage espéré de l'artiste et l'inspiration du poëte. Sous ses auspices, le siècle entier montait d'un pas égal au niveau des grands siècles antiques; mais ce qui avait fait d'abord l'unité et la splendeur d'un si beau règne, fut plus tard ce qui perdit son œuvre. Louis XIV ne devait pas mourir à temps. Il eut le malheur de survivre à son époque, et l'époque avec lui sembla se survivre à elle-même. Il avait dit: L'état, c'est moi; l'âge suivant ne voulut pas le démentir; les malheurs de dix ans de défaites, de fléaux et de famines, avaient rendu la vieille monarchie odieuse à ceux qui n'avaient pas grandi parmi ses fêtes; le mécontentement général accusait la royauté méconnue, et la génération nouvelle ne séparait rien de la royauté. Littérature, religion, philosophie, le char funéraire qui emportait le grand roi vers les tombes de ses aïeux, emportait aussi toutes les gloires qu'il avait suscitées, et les pierres dont la populace insulta le maître dans son cercueil étaient l'adieu d'un siècle déjà adolescent, à un siècle plus que centenaire.

L'école philosophique savait encore; elle était née, bien qu'elle n'en convint pas, sous une meilleure discipline; mais elle commença par le doute, et l'opinion qui entraîne toujours ses maîtres l'emporte vite à la négation. Tout le dix-huitième siècle fut bientôt philosophe. Quoi de plus simple? Nier, cela ne demande pas d'autres études, et le meilleur moyen de nier, c'est de ne pas savoir. Aussi la révolution qui appliqua violemment les conséquences d'une doctrine de sophis-



tes frivoles et de déclamateurs irréfléchis, établit solidement la négation sur la proscription de la science inutile; le malheur des temps consumma l'œuvre; le dix-neuvième siècle peut dire aujourd'hui ce qu'il lui en coûte pour être venu enfant avant la réouverture des collèges, et ce qu'il faut de peine pour improviser l'enseignement, où manque la tradition.

Heureusement tous les matériaux existaient encore; une seconde renaissance s'est rapidement opérée. Ce qu'avait fait le seizième, ce qu'avait fait le dix-septième siècle, de généreux esprits l'ont refait de nos jours. L'histoire et la philosophie ont été remises en lumière. Une critique moins minutieuse et plus libérale, moins grammaticale et plus compréhensive, a tiré de nouvelles leçons de ces textes mêmes qu'avait revus le grand siècle, mais dont il ne lui était pas donné de reconnaître toute la valeur. C'est alors que se sont publiées les grandes collections de nos historiens et de nos chroniqueurs; c'est alors que des penseurs sérieux, que des têtes laborieuses, que des esprits sagaces et profonds ont recherché, ont retrouvé, ont rétabli nos titres, et divisé de nouveau le mélange de notre double race.

Un livre manquait encore, non pas aux érudits: tous l'avaient cité, tous nous avaient inspiré le désir de voir couler la science vive aux sources mêmes qu'indiquaient tant de plumes aimées; c'était la grande chronique de Mathieu Pâris, la chronique du onzième, du douzième et du treizième siècles, la chronique des croisades, l'épopée familière de cette lutte de héros qui s'est livrée entre l'occident et l'orient, entre les peuples du Koran et les peuples de l'Évangile. Ce livre vient enfin de nous être ouvert à tous; M. le duc de Luynes a voulu en doter son pays, M. Huillard-Bréholles s'est chargé de le traduire, et, de la persévérance du traducteur, du généreux patronage de M. de Luynes, est sorti l'œuvre achevée, neuf volumes in-8°, pleins de faits, pleins de récits, pleins de sincérité, de naïve et de noble poésie.

«Mathieu Pâris, moine anglais, disait Ménage, est un bon historien, à l'exception des visions et des apparitions de fantômes dont son ouvrage est rempli. Mais, de son temps, lorsqu'on écrivait une histoire, il était aussi essentiel de raconter plusieurs miracles, qu'il est aujourd'hui de n'en raconter que peu ou point, à moins que ce ne soient des choses généralement connues de tout le monde. D'ailleurs Mathieu Pâris est sincère et franc, et, sans se mettre autrement en peine de faire le portrait des gens, il en donne toutes les idées qu'il est nécessaire d'en donner. Cela vaut mieux à mon goût que l'affectation de faire des portraits dont le trop grand nombre rebute un lecteur. »

Il n'y a rien à reprendre au jugement de Ménage. Mathieu Pâris est sincère et franc, j'ajouterai seulement qu'il est presque toujours renseigné de haut lieu et officiellement informé. Je cite un passage de l'introduction qui montre d'ailleurs de quelle considération un prince, au treizième siècle, honorait le témoin sévère et imposant de son règne. Le cloître protégeait l'impartialité de l'historien. «Mathieu Pâris, avec une foule de prêtres et de moines, assistait, au mois d'octobre 1247, à la fête religieuse, célébrée par ordre de Henri III, lorsque ce prince déposa, dans l'église de Westminster, le vase contenant le sang de Jé-

sus-Christ, que lui avait apporté un templier, de la part du patriarche de Jérusalem. A la fin de la cérémonie, le roi ayant aperçu le moine historien, l'appela près de lui, le fit asseoir au pied de son trône et lui recommanda de transmettre à la postérité la plus reculée tous les détails de ce qu'il avait vu dans ce jour mémorable ; il l'invita ensuite au festin royal avec trois de ses compagnons. »

Mathieu Pâris ne raconte pas toujours ainsi ce qu'il a vu, mais s'il rapporte une ordonnance royale, il a tenu entre ses mains, il a lu et copié le texte même ; s'il écrit les prouesses de la croisade ou des guerres du continent, il les a entendus le plus souvent de la bouche des acteurs de ces grands combats. Quant à ses récits de visions et de merveilleuses aventures, la critique peut refuser de les admettre ; mais si le fait même n'est pas réputé historique, la foi pieuse du chroniqueur est au moins de l'histoire. Mathieu Pâris représente au vrai le temps dont il parle. Sa science est celle de ses contemporains, son ignorance est leur ignorance. D'ailleurs, les légendes du moine de Saint-Albans ont toujours leur haute moralité. Si les puissances surnaturelles interviennent au milieu des actes de la vie, c'est assurément pour prendre la défense du faible, ou pour justifier la vertu. Une seule légende citée, et je termine cet article!

Le bienheureux Ulstan avait reçu des mains d'Édouard, le bâton pastoral qui lui conférait l'épiscopat de Worcester. Édouard meurt. Guillaume, roi, tient un synode à Westminster en 1705, et ordonne la déposition d'Ulstan, déclaré incapable d'assister aux assemblées du roi.

« Alors Lanfranc, dit Mathieu Pâris, d'après la décision du concile, enjoint au saint homme Ulstan de rendre le bâton et l'anneau. Ulstan, sans changer d'esprit ni de visage, se lève, tenant en main le bâton pastoral, et dit : Je sais, seigneur archevêque, je sais bien que je ne suis pas digne de cet honneur, et que je suis trop faible pour un pareil fardeau et pour tant de fatigues. Mais il n'est pas juste que vous exigiez que je vous rende le bâton pastoral, vous qui ne me l'avez pas donné. Seulement, je crois bien faire en rendant ce bâton au saint roi Édouard de qui je le tiens. A ces mots, il marche avec ses amis à la tombe de marbre où étaient renfermés les restes du pieux monarque, et, debout devant le monument, il dit : « Tu n'ignores pas, très-saint roi Édouard, combien j'ai résisté avant d'entreprendre cette tâche ; tu sais combien de fois je me suis caché, quand on me cherchait pour me faire évêque : je ne nierai pas mon indignité ; mais c'est toi qui l'as voulu. En effet, quoique je fusse appelé par l'élection de mes frères, par les sollicitations du peuple, par le désir des évêques, par la faveur des grands du royaume, je mettais au premier rang ton pouvoir et ta volonté souveraine ; mais voici qu'aujourd'hui, un autre roi, un autre loi, un autre pontife prennent d'autres décisions. Ils t'accusent d'erreur, toi qui m'as donné l'épiscopat ; ils m'accusent d'arrogance et de présomption, moi qui l'ai accepté. Eux, ils ne sont rien pour moi : ils ne m'ont rien donné. C'est à toi que je veux rendre le bâton que tu m'avais confié ; c'est à toi que je remets le soin des âmes dont tu m'avais chargé. » Après avoir prononcé ces paroles, il éleva un peu le bras, et planta son bâton dans la pierre dont les saintes reliques étaient couvertes, en disant : « Reçois-le, ô roi, mon seigneur, et donne-le à qui il le

plaira. Alors, il descendit de l'autel, se dépouilla de ses ornements pontificaux, et, redevenu simple moine, alla s'asseoir parmi les moines. Mais tous les assistants furent saisis de stupeur, en voyant le bâton pastoral fixé dans la pierre, et qui semblait avoir poussé racine dans le marbre, car il ne penchait ni à droite, ni à gauche. Quelques-uns s'efforcèrent de l'en arracher, nul n'y parvint. On alla annoncer ce prodige dans la salle où se tenait le synode; mais Lanfranc n'y voulut pas croire et enjoignit à Gundulf, évêque de Rochester, d'aller au tombeau et de rapporter dans l'assemblée le bâton qu'Ulstan y avait laissé. Gundulf obéit, s'efforce à son tour de l'arracher; mais la volonté d'Ulstan rend le bâton inébranlable. Lanfranc, étonné du miracle, se dirige vers le tombeau accompagné du roi, fait une oraison, approche la main. Sa tentative ne réussit pas mieux que celle des autres. Le roi se récrie, le pontife se lamente; tous deux reconnaissent enfin que le bienheureux Édouard ne s'est pas trompé dans son choix. Lanfranc s'approche alors de saint Ulstan et lui dit : Je le reconnais; Dieu marche dans les voies des simples; et se repose chez les humbles... »

Si j'ai choisi ce passage, ce n'est pas que la chronique de Mathieu Pâris n'en offre pas de plus étranges et de plus merveilleux, c'est que celui-ci m'a frappé en même temps par sa grandeur et par sa simplicité épiques; c'est encore, parce qu'il met dans tout son jour, les belles qualités de la traduction de M. Huillard. Traduire vis-à-vis des auteurs du siècle d'Auguste, c'est traduire, je n'ignore pas les difficultés de la traduction; mais ce n'est que traduire. Vis-à-vis de la latinité douteuse, et du texte altéré de Mathieu Pâris, c'est deviner et c'est traduire. Dans l'un et l'autre cas, M. Huillard a montré une remarquable sagacité, et une haute intelligence. Sa traduction est une, elle se lit avec le même intérêt que l'original, et elle en a conservé le charme doux, modeste et sérieux.

Encore une fois, la critique doit des remerciements à M. Huillard, comme traducteur, comme annotateur d'un des livres les plus curieux qu'ait écrits le moyen âge littéraire; à M. le duc de Luynes, pour l'initiative qu'il a prise dans une telle œuvre. D'ailleurs l'introduction de M. de Luynes est une appréciation judicieuse des trois siècles dont Mathieu Pâris a écrit l'histoire, c'est aussi un résumé fidèle qui expose avec clarté la suite de l'ouvrage. Voilà une part deux fois louable dans un beau travail.

Ed. THIERRY.

*Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des proverbes*, par S. M. Quitard <sup>1</sup>. — Un *Dictionnaire des Proverbes* est un ouvrage à la fois intéressant et scientifique, donnant la clef d'une foule de locutions la plupart du temps employées sans qu'on en comprenne le sens. M. Quitard, savant grammairien, a rendu service à tous en publiant ce dictionnaire, et nous en remercions-nous des éloges à accorder qu'à l'heureuse idée seule qui le lui a fait entreprendre,

<sup>1</sup> Paris, P. Bertrand, libraire-éditeur, rue Saint-André-des-Arts, 38.

sa part serait encore large et belle. Mais, il faut aller plus loin, et analyser ce livre, neuf de conception.

Les proverbes ont, en général, une origine historique. Une phrase dite par un homme de guerre ou un politique éminent, ou un savant célèbre, est répétée par les masses. Peu à peu, on en vient à la citer, dès qu'une circonstance analogue à celle qui l'a fait naître se présente. Le temps, loin d'effacer ce mot du vocabulaire social, si l'on peut dire ainsi, lui prête son vague poétique et le consacre.

Peut-être s'est-on trop avancé lorsqu'on a dit que les proverbes étaient « la sagesse des nations. » Notre opinion, à cet égard, ressemble fort à celle de monsieur *Figaro*; nous en doutons, si même nous n'en rions pas. Toujours est-il cependant qu'ils énoncent, pour la plupart, des maximes usuelles, indiquant non ce que l'on doit faire, mais ce que l'on fait. C'est le mot de l'énigme social, c'est l'indiscrétion des masses.

Partant de ce point de vue que les proverbes s'expliquent par leur origine, M. Quitard accompagne chacun d'eux d'une notice historique. Malgré ses investigations patientes et profondes, l'auteur a manqué par fois de matériaux. Quelques proverbes, bien anciens, bien sages, bien répétés, trompent les études les plus opiniâtres; aussi faut-il n'en donner qu'une explication hypothétique. D'autres, au contraire, appartiennent à des faits historiques importants, rappellent d'antiques usages, immortalisent des événements uniques. Alors, l'auteur entre dans les détails, et fait preuve de science et de discernement.

Nous voudrions citer plusieurs explications de proverbes, par forme d'exemple; mais l'espace nous force à nous restreindre, et nous nous bornons à une seule. Le proverbe *Être poursuivi par les Anglais*, c'est, dit M. Quitard, être poursuivi par des créanciers rigides. Et il ajoute: « Le mot Anglais, pris dans ce sens, fut introduit, suivant Borel, à l'époque de l'occupation de la France par les Anglais, qui, s'étant emparés de tout l'argent du pays, prêtaient aux habitants à des conditions fort dures, et se conduisaient comme de vrais Arabes envers leurs malheureux débiteurs. D'autres étymologistes pensent qu'il fut employé à l'occasion des impôts extraordinaires établis pour la rançon du roi Jean, prisonnier à Londres. Étienne Pasquier le fait venir des réclamations des Anglais, qui prétendaient que cette rançon, fixée à trois millions d'écus d'or par le traité de Brétigny, n'avait pas été entièrement payée. »

Oncques ne vys Anglais de vostre taille,  
Car, a tout coup, vous criez : Baille, baille (Marot).

Nous louons M. Quitard d'avoir cité souvent nos vieux poètes français. C'est là un des attraits du livre dans lequel, en outre, quelques anecdotes finement racontées relèvent sa forme beaucoup trop sérieuse de dictionnaire, et aident puissamment à la lecture.

En tête de son ouvrage, l'auteur a placé une préface; mieux, une dissertation sur les proverbes. Ce travail, peu étendu, n'en est pas moins complet sur la

matière. Le *Dictionnaire des Proverbes* se trouvera bientôt dans toutes les bibliothèques.

*Le comte de Bristol*, drame en cinq actes et en vers qui a obtenu le mois dernier, à l'Odéon, un légitime succès, paraît en ce moment chez Tresse, au palais royal. M. Jules Hocédé, dans une préface *courte et bonne*, annonce qu'en travaillant pour le théâtre il a cherché à faire de la poésie, surtout et avant tout. Ce qu'il a cherché, il l'a trouvé, en rencontrant de plus le talent de la scène sur son chemin. Quand on est poète par nature, on arrive bientôt à être un bon auteur dramatique. Combien d'auteurs dramatiques en renom ne sont pas le moins du monde poètes!

Mais laissons un instant parler Charles I dans les vers de M. Jules Hocédé. C'est la meilleure manière de faire croire à nos éloges. L'infortuné roi va marcher au supplice :

On vous donna, monsieur, des ordres inhumains.  
 Je dois courber le front, je suis entre vos mains.  
 Vous tous qui m'écoutez, en ce moment suprême,  
 Juges, soldats, amis, et mes ennemis même!  
 Votre roi condamné par un injuste arrêt,  
 Victime de complots machinés en secret,  
 Votre roi, sans trembler, vous adjure et vous somme  
 De l'accuser s'il fut coupable; est-il un homme  
 Qui puisse, parmi vous, s'élever contre lui?  
 Lorsque son innocence au grand jour aura lui,  
 Lorsque la hache aura délivré la victime,  
 Vous pleurerez sur moi, vous maudirez le crime,  
 Car c'est un lourd fardeau que le sang innocent!  
 J'en appelle aujourd'hui devant le Tout-Puissant.  
 Vos yeux sont recouverts d'un bandeau de vertige;  
 Honte aux juges vendus, aux rebelles! Que dis-je?  
 Jésus n'eut sur la croix que paroles de paix,  
 Peut-être comme lui, mon Dieu, tu me frappais,  
 Peut-être de Strafford tu punis la sentence,  
 Injuste châtement, mais trop juste vengeance!  
 Que suis-je, pour sonder tes sublimes desseins?  
 Ta volonté pouvait armer des assassins.  
 Ne les condamne pas! sois-leur doux et propice,  
 De mes jours malheureux j'ai fait le sacrifice.  
 Juxon! vous le savez que je les bénis tous.  
 Enfin, marchons, messieurs!...



La *France littéraire* ne veut pas laisser ignorer à ses lecteurs le mouvement intellectuel de l'Europe. Déjà, dans son dernier numéro, elle s'est occupée de littérature étrangère; elle publie aujourd'hui un article fort curieux sur des travaux scientifiques, littéraires et artistiques de la Russie. Il est utile, il est indispensable de connaître les progrès intellectuels de ce pays, dont la civilisation a marché si vite, et qui s'est transformé complètement en moins d'un siècle.

Plusieurs ouvrages et mémoires intéressants ont été soumis à l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg. Nous allons en mentionner quelques-uns, d'après les dernières nouvelles qui nous sont parvenues.

1° Carte géognostique générale de la Russie d'Europe, par M. de Helmersen, du corps des ingénieurs des mines.

2° Dans deux Mémoires présentés par MM. Graëfe, ce savant a restitué et commenté plusieurs inscriptions grecques récemment découvertes dans la Russie méridionale, à Anapa et à Lertech, sur les bords de la Mer-Noire, ainsi que dans l'enceinte d'un monastère grec à Hakhitchewan. Dans un des villages situés sur la rive droite de l'embouchure la plus septentrionale de la rivière du Don, on a trouvé, quelques restes d'anciennes fortifications, une enceinte de remparts et de fossés dans l'intérieur de laquelle on peut suivre encore la trace des rues d'une ville considérable. On a cru reconnaître dans ces ruines l'ancienne Tanaïs, dont Ptolémée fait mention.

M. Brosset a traduit l'Histoire de la Géorgie.

M. Schmit nous donne une grammaire de la langue osséthique. Ce savant a continué ses travaux, qui ont pour but de faciliter l'étude de la langue thibétaine, si importante pour la connaissance de l'Asie centrale, de son histoire et de sa religion; auteur d'une grammaire et d'un dictionnaire de la langue mongole, il vient de faire une traduction en allemand d'un conte thibétain intitulé *Dzangloun* (le Sage et le fou), il est basé sur les principes de la métempsycose, et peut donner une idée des doctrines de la religion bondhiste.

L'Académie se propose de publier une collection de lettres adressées à l'illustre Euler par les géomètres les plus célèbres de son époque, tels que Jean de Bernoulli, l'ami de Leibnitz, et qui partage avec celui-ci et Newton la gloire de l'invention du calcul infinitésimal; ensuite par les deux autres Bernoulli, Daniel et Nicolas, Gabriel Kraur de Genève, auteur de l'analyse des courbes algébriques, etc. Cette collection doit exciter l'intérêt de tous les mathématiciens, ainsi qu'un ouvrage inédit d'Euler, intitulé *Astronomia mechanica*, que l'Académie se propose au-si de publier.

Le capitaine de vaisseau Kouprianouff, ancien gouverneur des colonies russes en Amérique, a fait don à l'Académie d'une précieuse collection de peaux et de squelettes d'animaux; une collection de crânes de différentes races humaines, et principalement de la race malaise, et d'une douzaine de crânes d'orang-outangs de différents âges a été donnée par le colonel Peitch. L'Académie a fait de plus l'acquisition du riche herbier de feu M. Chamisso, composé de 46,000 espèces de plantes recueillies en grande partie pendant un voyage autour du monde.

Plusieurs voyages scientifiques ont été exécutés aux frais de l'Académie, M. Kupfer, a parcouru une grande partie de la Sibérie dans le but d'inspecter les observatoires magnétiques qui y sont établis. Les observations y ont été partout organisées conformément au nouveau plan d'après lequel elles seront combinées avec celles que l'Angleterre fait exécuter sur plusieurs autres points du globe.

Les régions polaires de la Russie européenne ont été explorées par M. Ruprecht, conservateur du musée botanique de l'Académie, qui, accompagné de l'académicien Savéliëff a entrepris à ses frais un voyage dans les contrées les moins connues de cette partie de l'empire. Ces voyageurs sont revenus au bout de cinq mois, après avoir parcouru la partie occidentale des Samoyèdes et la presqu'île de Kanine. M. Savéliëff a observé la déclinaison de l'aiguille aimantée sur quatre points, l'inclinaison sur dix, et l'intensité des forces magnétiques sur sept; sur huit points, on a pris la mesure de la hauteur du pôle et la longitude des deux points situés sur les côtes de la mer glaciale a été déterminée par les distances observées du soleil, de la lune et de la planète de Vénus. A l'aide de la boussole, les voyageurs ont dressé des cartes des contrées visitées par eux, en calculant les distances d'après le temps qu'il a fallu pour les parcourir, la vitesse de leur attelage de rennes étant connue. La Flore de ces pays a été complètement explorée par ces voyageurs, et leurs recherches sur la conformation géologique de ces régions glacées où la terre reste constamment gelée à la profondeur d'une *archine* au-dessous de la surface du sol, offrent d'autant plus d'intérêt qu'il s'agit d'une contrée inconnue, sous ce rapport, jusqu'à cette époque.

Une autre expédition qui promet des résultats d'une haute importance, et pour laquelle S. M. l'empereur a accordé 13,000 roubles d'argent (33,000 fr.), se poursuit actuellement; son but est de constater l'épaisseur des couches de glaces éternelles que recèle le sol dans les plaines qui s'étendent sur le bord de la Lena et du Yenissey jusqu'aux rives de la mer glaciale. Un négociant de ce pays, M. Scherguine entreprit, il y a quelques années, de faire creuser dans la ville de Yakoutsk un puits assez profond pour traverser toute l'épaisseur des terres qui restent éternellement gelées, et c'est à une profondeur de trois cent quatre-vingt-deux pieds huit pouces anglais seulement, qu'on a trouvé des terres sur lesquelles le froid ne paraissait pas avoir agi. L'expédition doit s'occuper également de l'étude des langues, des idiomes, des mœurs et usages des peuples habitant le nord de la Sibérie.

Cette assemblée a subi l'année dernière une réorganisation salutaire par la réunion de l'Académie russe à celle des sciences, où elle formera désormais une classe philologique; les anciens membres de l'Académie, pour la plupart vétérans de la littérature ou bien employés du gouvernement dans d'autres branches de service, ne pouvaient pas s'occuper sérieusement et exclusivement des progrès de la langue russe, de la composition du dictionnaire, etc., etc. Maintenant, cette section académique est composée de membres choisis *à hoc* pour ce genre de travail; quelques-uns des anciens académiciens qui offraient les conditions nécessaires à l'exécution de ce nouveau plan sont restés membres actifs, tandis que ceux d'entre eux que l'âge ou les affaires tenaient éloignés de l'Académie, ont conservé le titre de membres honoraires, avec faculté de prendre part aux travaux de l'Académie.

Une société archéologique a été instituée: elle s'occupe de la recherche des anciens manuscrits, et en général de tous les monuments historiques, scienti-

fiques, artistiques et littéraires, pouvant servir à jeter la lumière sur des faits qui touchent aux temps les plus reculés de l'histoire de Russie.

Tous ces établissements, toutes ces réformes sont dus à M. Ouvaroff, ministre de l'instruction publique, dont l'administration éclairée a fait faire des progrès immenses à toutes les branches du ministère qu'il dirige; et, en effet, il aurait été difficile de trouver un homme plus apte à la direction intellectuelle d'un si vaste empire. L'activité infatigable de M. Ouvaroff, ses connaissances solides et variées, ses talents, sa haute intelligence, ont fait faire à l'instruction publique, en Russie, des progrès vraiment admirables. M. Ouvaroff possède à fond plusieurs langues; il a publié quelques écrits en russe, en allemand, en français, qui se distinguent également par une dialectique pressante, par une rare élégance de style et une vaste érudition.

Voici divers ouvrages récemment publiés en Russie.

1° *Histoire des Cosaques Zaporogues*, 1 vol., par M. A. Skalkowsky. 2° *Mémoire d'un voyageur russe sur la Hollande, la Belgique et le Bas-Rhin*, par le prince Alexis Mestchersky, 1 vol. 3° *Les Cosaques (mouchevrons), ou toutes sortes de choses, premier essai*, par M. Boulgarine; c'est une imitation des *Guêpes* de M. Alphonse Karr. 4° *Tablettes historiques de la Russie*. 5° *Voyage sur la côte septentrionale de la Sibirie et sur la mer Glaciale en 1820 jusqu'à 1824*, inclusivement, par Ferdinand Wrangel, lieutenant de vaisseau, 3 vol.; cet ouvrage a été traduit en français. 6° *Les légendes byzantines*, par Nicolas Plevaï, 3 vol. 7° *Paris en 1838 et 1839*, 2 vol., par V. Stroeff; on y trouve quelques inexactitudes et des appréciations fausses, résultat naturel d'un trop court séjour qui n'a pas permis à l'auteur de bien étudier les mœurs et les localités de Paris. 8° *Cosma Mirscheff*, roman historique en 4 vol., de M. Zagoukine; on en fait un grand éloge. 9° *Les Deux illusions*, roman de mœurs en 4 vol., publié sous le pseudonyme de M. Van-Dyn; cependant on est certain que cette gracieuse production sort de la plume d'une dame; cet ouvrage a obtenu un immense succès.

J. T.....y.

La société philotechnique vient de publier le tome troisième de son annuaire, année 1842. Ce tome justifie, comme tous les autres, son titre de *Philotechnique, ami des lettres et des arts*. Pour faire l'éloge de ce livre, il suffit de citer les noms de Pongerville, Colombat de Pisère, Berville, d'Épagny, Bignan, Ch. Malo, Boucharlat, et d'autres écrivains connus par leurs ouvrages dans le monde littéraire.

Une note mise en tête de ce volume annonce que l'on trouvera au tome de 1843, un aperçu de la *Société philotechnique* depuis 1840, faisant suite aux premiers temps de cette société, qui ont paru dans le tome de 1839, publié par M. Challamel.

Nous nous trouvons heureux de reproduire le bref du pape Grégoire XVI, adressé à M. le chevalier Artaud de Montor, et nous nous faisons gloire de compter cet illustre écrivain parmi les publicistes qui applaudissent à notre revue. Ce bref est à la fois un témoignage éclatant et flatteur, rendu à l'érudition, au mérite personnel, et à la plume ample d'un dévouement, et d'attachement sincère aux idées religieuses, de l'auteur de l'*Histoire du Dante et de la Vie de Pie VII*, en même temps qu'il offre des documents curieux sur les connaissances littéraires des personnages qui entourent le Saint-Siège.



« Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

« Nous accordons toujours volontiers, à titre de récompense, les plus grandes marques d'honneur et d'éclatants témoignages de notre bienveillance à ces hommes d'élite qui se placent au premier rang par leur talent, leur vertu et leur religion, lorsque surtout ils joignent à ces qualités un attachement inébranlable au siège de saint Pierre, et s'efforcent dans leurs ouvrages, de mériter l'approbation du gouvernement de la république chrétienne et celle des autres états.

« Certes, votre mérite personnel ne pouvait nous être inconnu; distingué comme vous l'êtes par cette suréminence de talent, par les belles qualités de votre esprit, votre constante application aux meilleures choses, vos rares connaissances en littérature et en morale; enfin, par la louange universelle qui proclame votre loyauté intègre, votre piété, votre foi et ce dévouement sincère et ferme qui vous tient uni de cœur à la chaire de saint Pierre et à notre personne. Ce sont là autant de titres qui ont rendu votre nom illustre, soit dans votre ouvrage de la *Vie de Pie VII*, notre prédécesseur de vénérable mémoire, soit dans l'*Histoire de Dante Alighieri*, où vous faites preuve d'une érudition si étendue et si forte, soit enfin dans quelques autres productions littéraires où brille toujours la manifestation de votre respectueuse déférence pour le siège apostolique. C'est pourquoi, dans le vif sentiment de satisfaction qui nous anime, nous avons cherché à vous donner quelque témoignage des dispositions spécialement bienveillantes que nous avons pour vous.

« Ainsi, pour honorer votre personne d'une manière spéciale, nous vous nommons, par les présentes lettres, et en vertu de notre autorité apostolique, nous vous proclamons chevalier Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand de l'ordre civil, et nous vous donnons droit d'être compté parmi les autres chevaliers de cette illustre compagnie; vous déclarant auparavant et pour cette circonstance seulement, absous et relevé de toute sentence ecclésiastique, d'interdit, d'excommunication, de censures et autres peines, de quelque manière et pour quelque cause que vous les ayez peut-être encourues.

« En conséquence, nous vous permettons et vous accordons le droit de porter librement et licitement les insignes de cet ordre, lesquels consistent en une grande croix d'or octogone, ayant au milieu l'image de saint Grégoire en rouge émaillé, que l'on peut porter suspendue au cou, avec un ruban de soie rouge bordé des deux côtés par un liseré jaune.

« Et afin que vous puissiez apprécier de plus en plus notre bienveillance pour vous, nous envoyons nous-même le commandement qu'on vous remette de notre part cette décoration telle que nous venons de la désigner.

« Donné à Saint-Pierre de Rome, sous l'anneau du Pêcheur, le 29 avril 1842, l'an douzième de notre pontificat.

« L. CARDINAL LAMBRUSCHINI. »

Au dos est écrit : « A notre cher fils le chevalier Artaud de Montor. »

En marge, à gauche du texte, se trouve le sceau de l'anneau du pêcheur. P.

## Simples lettres.

Vous vous défiez de mon impartialité, ou plutôt de ma partialité, monsieur, et vous avez grand tort; assurément j'ai toujours été sévère à l'égard de mademoiselle Mars; injuste, je ne crois pas l'avoir été, à moins que vous ne me fassiez reproche de n'avoir pas respecté en elle des souvenirs qui n'étaient pas les miens. Sur le fait de son nouveau titre d'inspectrice des classes de déclamation au Conservatoire, vous en appelez à ces mêmes souvenirs, voulez-vous que je me récuse? Soit, mais vous ne rejetterez peut-être pas l'autorité plus sûre de M. Auber. Qu'a dit M. Auber à mademoiselle Mars, le jour où l'ex-grande comédienne l'est venue prier d'appuyer sa demande auprès du ministre? — Madame, a répondu le directeur du Conservatoire, je regrette que vous ne me fournissiez pas une occasion meilleure de vous être agréable. Le Conservatoire n'a pas de fonds disponibles; si l'on parvenait à en découvrir, je ne serais pas assez embarrassé sur leur emploi, pour les perdre dans une sinécure; je les réclamerais pour appointer des professeurs sans salaire qui nous rendent depuis longtemps d'utiles et laborieux services; je les réclamerais pour signer à l'instant même la nomination de M. Duprez et de M. Manuel Garcia dont l'enseignement fait faute au Conservatoire, et lui fera faute plus longtemps qu'il ne convient, si vous ne nous laissez pas de quoi rémunérer leur concours. — Mais, monsieur, a repris aigrement Cél mène, je ne suis plus au théâtre, et l'on doit peut-être quelque chose à ma longue carrière. Je demanderais la croix d'honneur, si l'on donnait la croix d'honneur à une femme. — Ce qu'a répliqué M. Auber, le bruit public ne le dit pas; mais voici ce que j'aurais répondu à sa place: Madame, vous ne parlez pas sérieusement de la croix d'honneur; ou cette espèce de petit joyau que vous nommez, représente la gloire, ou bien il est la gloire elle-même. S'il représente la gloire, vous n'en avez que faire. Cela ne sert qu'à nous autres, visages obscurs dont les passants ignorent parfaitement le nom. S'il est la gloire même, je conçois vos regrets; mais je croyais que la gloire s'estimait autrement; et qu'avec une fortune comme la vôtre, on n'en escomptait pas le deuil à cinq mille francs de dommages et intérêts par an.

Voici pour mademoiselle Mars; maintenant, je passe à la comédie. Vous lisez les journaux, à la bonne heure: je n'en fais pas volontiers autant; mais d'abord je n'ai pas votre loisir; et puis enfin voir c'est savoir, et je vois, et j'ai toujours reconnu que c'était le seul moyen d'être bien informé. Vous me dites donc qu'il y a grand déchaînement de toute la presse contre notre pauvre Comédie française, si bien que, pour la première fois, vous admirez ma modération et ma bénignité. Admirez, monsieur, la chose en vaut la peine; mais rappelez-vous que vous aviez promis de m'en croire sur parole, et songez, je vous prie, qu'entre la critique officielle et ces lettres familières, il y a sept chances au moins contre trois pour que le vrai soit du côté de votre correspondant.

Je mets d'abord ceci en fait, qu'il n'est aucun théâtre, où se rencontre un ensemble de talents remarquables, plus complet, ou même aussi complet qu'à la Comédie française, et cependant vous remarquez une aigreur toujours croissante dans l'opinion de la presse qui se hérise à son endroit. D'où vient cela? Eh! mon Dieu, de mille causes. Du caprice, si vous voulez; mais vous ne m'en tiendrez pas quitte pour une seule raison. Aimez-vous mieux l'amour-propre, la petite vanité de se montrer supérieur en faisant fi du présent, pour se récrier d'enthousiasme à propos du passé? Avoir un passé, c'est un des grands malheurs du Théâtre-Français, et ce malheur date déjà d'environ deux siècles. Le passé d'aujourd'hui était le présent de l'empire, le passé de l'empire était le présent de l'âge de Voltaire, le passé de l'âge de Voltaire était le présent du grand siècle, et, tour à tour, tout ce qu'il y a eu de pédants, siégeant sur le fameux banc de la critique, de cuistres compilant des volumes, de folliculaires écrivant des brochures, de pamphlétaires commettant des biographies, de journalistes littéraires essayant un peu de style dans les neuf colonnes d'un feuilleton, nos pères et nous, nous et nos pères, nous avons, de tradition constante, éveillé les fantômes des morts pour faire peur aux vivants; crié Talma aux oreilles de Beauvallet, Lekain aux oreilles de Talma, Baron aux oreilles de Lekain, et Mondori, sans doute, aux oreilles de Baron.

Qui donc s'est avisé de crier Fresnoy aux oreilles de M. Albert ou de M. Mélingue?

Je ne veux pas dire pour cela qu'il y ait tout à fait injustice. C'est la faute de ce que l'on nomme le répertoire. Sur un théâtre destiné au mélodrame, une pièce naît; elle vit, quand elle vit, et meurt à son temps, si elle a vécu, *Périnet* est mort, vive la *Noue sanglante*. Tout acteur nouveau trouve une pièce nouvelle, disposée selon ses moyens, selon ses goûts, selon ses habitudes, accommodée à son âge, à sa voix, à ses qualités particulières, voire même à ses infirmités, et à ses difformités. Au Théâtre-Français, le répertoire est-là; les conditions du lieu condamnent inévitablement l'artiste à la survivance. Les temps ont changé, l'opinion est ailleurs, tous les arts ont fait un pas, l'enseignement a pris des directions nécessairement diverses; qu'importe? Il faut que le comédien joue le répertoire? Mais il est petit, et le rôle a été écrit pour un acteur de haute stature? Point d'affaires! Le répertoire! mais il ne bredouille pas, et son prédécesseur avait une grâce particulière à bredouiller? Le répertoire! mais le genre de la pièce a si bien vieilli que si elle se présentait au public pour la première fois, le public la sifflerait dès la première scène! Qu'est-ce à dire? Le répertoire! mais personne ne comprend plus cette forme tombée en désuétude. Le poète ne saurait plus écrire de la sorte, permettez donc à l'acteur de n'avoir pas une autre esthétique, pas d'autres convictions que les convictions du poète. — En un mot comme en cent, le répertoire!

De là, un désavantage que vous pouvez facilement apprécier: infériorité du comédien vis-à-vis de son prédécesseur; infériorité si naturelle qu'elle existe entre acteurs du même temps, (Bocage et Frédéric Lemaitre dans la *Tour de Nesle*, madame Volnys et mademoiselle Plessy dans la *Camaraderie*, Gef-

froy et Menjaud dans *une Chaine*, et tous les autres exemples que je n'ai pas dessein de rechercher). D'un autre côté, embarras égal entre l'observation scrupuleuse et le mépris de la tradition. Que l'acteur la néglige, il est infidèle à la leçon première de l'auteur; qu'il la suive, il entre en contradiction avec le sens nouveau que l'art contemporain a fait au public. Il retranche la déclamation lyrique de la tragédie, ce qui eût semblé le comble de l'inconvenance et de la trivialité aux poètes du grand siècle, ou bien il pleure et rugit le répertoire comique, ce qui eût fait hausser les épaules à Molière, et déchirer de dépit à Santeuil, sa fameuse devise pour la troupe italienne : *Castigat ridendo mores*.

Voilà donc déjà quelques prétextes à lieux communs, quelques petits thèmes pour une foule de variations connues sur l'art qui s'en va, les grands artistes qui s'éteignent, l'impunité littéraire, l'irrévérence des gardiens mêmes du temple, et tout ce que vous avez pu lire d'aussi neuf depuis Geoffroy jusqu'au double J existant. Pour moi, ce qui me rassure, c'est que l'art, qui s'en va toujours, n'est pas encore parti, d'où j'espère que nos successeurs le retrouveront après nous, et que leurs successeurs useront aussi du bénéfice de s'écrier qu'il s'en va.

Mais arrivons au sérieux. Le vrai crime de la Comédie française, c'est d'être une société, et une société sans directeur. Ceci vous étonne? Rien de plus simple cependant. La presse n'est pas aussi farouche qu'elle veut bien le paraître. Qui s'applique à l'appivoiser, l'appivoise, et un directeur a toujours quelque gâteau pour cela. N'allez pas plus loin que moi, je vous prie. Ne supposez là-dessus ni mauvais trafic, ni honteux commerce. Je ne vous parle même que de politesse et de bons procédés. Une certaine déférence employée à propos, beaucoup de complaisances, quelques privilèges de peu de valeur, les loges, l'entrée dans les lieux plus secrets, une rencontre bien calculée, quelques minutes d'une causerie presque confidentielle, je vous demande si l'on peut employer moins de séduction et s'il en faut davantage; le journaliste est à demi conquis. Le directeur lui raconte amicalement ses embarras pour le présent, lui confie ses espérances pour l'avenir, l'associe en quelque sorte, par l'effet de la discussion, à des succès qu'il a prévus ou prédits par complaisance. Le directeur n'a aucun amour-propre d'artiste placé sur la réussite de son entreprise. C'est un spéculateur qui vise à faire prospérer son établissement. Comment le journaliste se refuserait-il à seconder une industrie qui n'est qu'une industrie? Et si, dans une semblable exploitation, l'ouvrier se trouve un comédien, la matière première une comédie, la mise en œuvre une représentation, le journaliste se prête de bon gré à louer l'ouvrier, à vanter la matière première, et à promouvoir la mise en œuvre. Le directeur du théâtre peut y mettre toute naïveté. Il demande des éloges qui ne sont pas pour lui. Il a un employé qui se nomme Bouffé ou Arnal et qui mérite des encouragements. Voyez si c'est là quelque chose de bien difficile à solliciter et à obtenir?

Au Théâtre-Français, il n'en va pas ainsi. L'acteur est sociétaire, le sociétaire peut être membre du comité, c'est-à-dire directeur pour sa part; le so-

ciétaire est donc acteur et directeur tout ensemble. Par quel côté abordera-t-il le journaliste? Où finit le comédien et où commence le directeur dans cette espèce de maître Jacques, non pas cocher et cuisinier, mais cocher et attelage en sa propre personne?

Le directeur et le comédien sont si peu distincts l'un de l'autre, qu'avec la meilleure volonté du monde, je ne me flatterais pas de ne jamais les confondre. Jugez les singulières méprises, chaque fois qu'un peu de mauvaise humeur s'en mêle? Ou plutôt, ne parlons pas de méprises. C'est bien sciemment qu'on méconnaît toujours le directeur, et je n'ai pas besoin de vous en dire la raison; vous devinez très-bien que, l'acteur étant le plus vulnérable des deux, c'est par celui là que l'on a toujours mené l'autre.

Et puis vraiment l'acteur s'y trompe souvent lui-même. Il est acteur d'abord, il le sait, et ne peut pas savoir autre chose. Après la retraite de M. Vedel, quand la société essaya de reconstituer l'ancienne république, les attributions furent départies à chacun selon ses aptitudes; à Guyaud, le soin du vestiaire et du matériel dans tous ses détails; à Beauvallet, le conseil sur le décor et le costume, que sais-je pour le reste, mais enfin, à Régnier, le travail des archives, et le département des relations avec la littérature? Régnier est un homme d'esprit, qui pouvait se charger de la correspondance du théâtre dans les affaires délicates, et qui l'a prouvé par plus d'une lettre très-incisive ou très-polie à l'occasion; mais quoi de plus que la correspondance? Le moyen pour M. Régnier, dans ses fonctions moins publiques, de faire une démarche convenable auprès d'un journaliste qui a plaisanté M. Régnier, comédien ou inventeur de Molière? Et eût-il consenti à faire une pareille démarche, le moyen de parler du théâtre, le moyen de ne pas sentir rougir le comédien parmi les avances du mandataire officiel? Le moyen de demander des applaudissements? je ne dis pas pour ce moi que l'on n'a pas pu laisser à la porte; mais même pour M. Samson, rival et chef d'emploi au théâtre, même pour M. Beauvallet tragédien qui n'a rien à démêler avec la grande ou la petite livrée, si ce n'est qu'il pourrait à son tour paraître par une autre porte; et solliciter aussi, comme co-directeur, des éloges pour M. Régnier-Balandard, ou M. Régnier-Figaro.

Ainsi, nulle démarche permise au comédien-directeur vis-à-vis de la presse. Quoi qu'il dise, ou quoi qu'il fasse, il se sent également gauche ou ridicule; que s'il ne fait ou ne dit rien, par exemple, s'il se retranche discrètement dans l'ombre de son théâtre, il peut être sûr que la critique le tiendra pour orgueilleux, pour dédaigneux, pour superbe, et qu'elle l'avertira bientôt qu'il manque à ses devoirs envers des maîtres exigeants.

Ce n'est pas tout. Il a beau se retirer et disparaître, on sait où le trouver malgré les ténèbres de ses corridors. Acteur, il a voulu s'absentir des relations du dehors. Directeur, il faut qu'il tienne sa porte ouverte, et voici la foule introduite dans son fort. C'est le directeur que l'on fait mine de chercher, c'est toujours à l'acteur que l'on s'adresse. L'auteur en herbe lit son long drame ou sa plate comédie, le comité refuse, une hostilité de plus qui se

soulève, et l'acteur expiera tôt ou tard l'injure de la boule noire. Tout poète manqué devient journaliste.

L'auteur à succès présente sa pièce à son tour. Lecture pour la forme, chef-d'œuvre reçu d'avance, et trop heureux encore le théâtre de payer au prix modique de cinq mille francs la demi-journée d'un illustre vaudevilliste ! Passe pour cinq mille francs ; mais le vaudevilliste a vu quelque part un acteur qui lui semble convenir à son rôle, et cet acteur, il faudra qu'on l'engage. Partout ailleurs, un directeur réel commande une pièce pour ses acteurs. Avec le Théâtre-Français l'auteur en renom commande des acteurs pour son ouvrage. Le comité se récrie de son droit de comité administratif ; l'auteur tient bon, il sait que le membre du comité refuse ; mais que le comédien accorde. Le comédien dépend de l'auteur qui lui montre un rôle comme appât, et qui le lui retire comme menace, le comédien cède, et le directeur a disparu. C'est ainsi que M. Scribe a exigé l'engagement de Milon, et qu'il lui a pris fantaisie de laisser l'engagement inutile. C'est ainsi qu'il lui fallait, ces jours derniers, l'engagement de je ne sais quelle mademoiselle Judith, et qu'il n'a pas fallu moins que le crédit de mademoiselle Rachel sur M. Buloz, pour l'empêcher de prendre mademoiselle Judith contre l'opinion de tout le comité.

Malheureusement, une fois n'est pas coutume, et un si petit exemple ne compte pas même pour exception dans les habitudes de la comédie. Elle cède, et l'on sait qu'elle cède. Les prétentions croissent d'autant. C'est à qui pèsera de tout son poids sur ces malheureux comédiens. La subvention les fait vivre, et la subvention les tue. La subvention met le théâtre sous la main de l'administration politique, l'administration politique qui ne voit partout que des votes à prendre au piège, trouve le lieu des mieux disposés pour devenir une sorte de souricière à l'usage de la représentation nationale ; elle y suspend un engagement, et attrape un député. Maintenant, une actrice s'impose à la Comédie française avec une pétition chargée de signatures parlementaires. Que la Comédie résiste, autant de boules noires qui tomberont sur sa subvention. Grâce à la subvention qui ne lui appartient pas, tout le monde, hors elle, est maître chez elle. Grâce à la subvention, tout acteur qui a dépensé sa jeunesse sans profit, et dont nulle entreprise libre ne veut soutenir la décadence, regarde le Théâtre-Français comme sa retraite naturelle, et, si le comité calcule avec ses besoins, s'il se lasse de mettre au hasard des économies qui paieront mieux ses dettes, *indè ira*, c'est-là le grand concert des invectives et des violences ; c'est-là que l'on bafoue l'acteur qui est un des côtés de la direction, c'est-là qu'on se venge publiquement de quelques débats intérieurs que le public ignore. C'est-là que l'on pleure sur le passé, que l'on éclate en lamentations et que l'on pousse le fameux cri :

Les dieux s'en vont ; et l'art avec les dieux !

J'en citerais plusieurs qui le répètent sans le croire.

Il y a de bonnes gens qui le croient à force de l'entendre répéter.

P. S. Samson vient d'obtenir un très-brillant succès avec une jolie comédie en trois actes, intitulée un *Veuvage*. Je ne vous dis pas que le sujet de la pièce

soit parfaitement conduit, que l'intérêt s'y soutienne jusqu'au bout, je vous dirai que c'est une épître dialoguée en vers, pleine de traits spirituels, et d'alexandrins bien frappés, de ce coin qui bat la bonne monnaie des proverbes.

ED. THIERRY.



## SALON DE 1842.

JOURDY, DELABORDE, CHÉRELLE, RIESNER.

Le *Prométhée enchaîné* de M. Jourdy est enchaîné près du rocher plutôt que sur le rocher. Nous l'aurions préféré à demi couché. Ce détail à part, le tableau de M. Jourdy annonce des études sévères et de la vigueur. Le torse du Prométhée est très-beau, plein de souffle, de vie et de force; les femmes acroupies à ses pieds et qui se lamentent, ont de la grâce, du laisser-aller; les chairs n'ont pas assez d'animation, elles contrastent trop par leur pâleur avec le corps chaudement coloré de Prométhée. M. Jourdy a un dessin correct, il comprend la couleur, mais n'en est pas encore maître; l'harmonie lui fait défaut.

— Dans *l'Offrande à Hygie*, de M. Delaborde, la jeune fille, presque nue, est faite avec un pinceau chaste et ferme; la tête est d'un type de beauté élevé, le modelé du corps est souple et savant; seulement, les ombres sont un peu lourdes, et les accessoires, colonne, marbres, trépied, n'existent pas.

— Il y a de la verve et une grande puissance de coloris dans *la Pomone* de M. Chérelle. Seulement, est-ce bien Pomone? Un sujet antique n'exige-t-il pas plus de simplicité, des lignes d'une beauté plus sévère, une lumière plus calme, moins de fantaisie en un mot? Question de peu d'importance après tout! Passons sur l'erreur mythologique, et acceptons une œuvre originale et forte, conçue avec hardiesse et individualité, mais d'un dessin trop incorrect.

— Cette beauté antique, beauté surtout corporelle, a été bien comprise par M. Riesener dans sa *Clytie changée en héliotrope*. Le corps de la nymphe est d'une grande richesse de formes, d'une carnation chaude et vraie. Nous avons admiré la belle draperie qui couvre les jambes. Toute la pose est d'une grâce infinie, pleine d'alanguissement et d'amour. Les tons

du paysage sont un peu crus et violents, les rayons du soleil sont presque matériels, l'eau du fleuve a beaucoup de transparence et de tiédeur. Somme toute, c'est là encore une œuvre originale, riche de promesses.

DE LESTANG-PARADE, SIGNOL, CHASSERIAUX, BOISSARD, GROS CLAUDE.

Il y a certainement de la richesse d'imagination et de l'éclat dans le tableau de M. Lestang Parade, *Bethsabée à sa toilette*; — les étoffes surtout ont un glacé, un moelleux étonnant et des plis très-souples et très-soyeux. Mais les chairs, de quelle étoffe sont-elles? Est-ce que jamais la vie a circulé sous cette peau? On ne sent pas assez que c'est du sang qui coule dans ces veines. Le paysage est frais et éclatant tout à la fois et plein de lumière.

— M. Signol nous a donné une seconde édition de *la Femme adultère aux pieds du Christ*; seulement la pécheresse relève, sous le pardon, son front, qui, dans le premier tableau, était penché sous la honte. Ce sujet comportait-il deux actes? Nous ne le pensons pas. Le tableau de cette année était le seul possible; c'est le même dessin sans élégance, la même coquetterie d'ajustement, la même sagesse, un peu froide de pinceau. La *Mademoiselle repentante*, de cet artiste, est d'un type poétique, mais non pas original. Nous avons déjà vu maintes fois cette figure éteinte dans les larmes, amaigrie par la pénitence. La pose est pleine de douleur et de repentir, et le corps d'une beauté coupable; quant aux rochers du fond, autant aurait valu, ce nous semble, une nuit vague et sombre, sans ambition de rocher.

— M. Chasseriau fait des progrès presque en dépit de lui-même. En dépit de lui-même, parce que la manière vient dénaturer, fausser les meilleures inspirations. Il a surtout gagné, et beaucoup gagné, du côté de la couleur, et, sous ce rapport, son *Esther se parant pour être présentée à Assuérus*, est notamment très-remarquable. Mais certainement, jamais cette jeune fille n'a paru aimable et ravissante à tous ceux qui la voyaient. Qu'on ait admiré la beauté, la jeunesse de ce corps souple et svelte, rien de mieux, et nous déclarons nous ranger du camp de ces admirateurs! mais pourquoi cette figure allongée, ces yeux hagards, cet air sauvage? Il n'y a pas d'âme sous ce visage, il n'y a pas sur ce visage cette grâce, cette finesse, cette beauté souriante qui tient lieu d'âme à tant de femmes. Dans les autres compositions de M. Chasseriau, dans *la Descente de croix*, par exem-



ple, on retrouve les formes contournées, cherchées, qui sentent le parti pris le système. Que M. Chasseriau étudie la nature, sans prévention, et il sera un peintre et l'individualité bonne et vraie, qui est dans sa nature, refluera bien vite sur cette sécheresse de l'étude !

— Rien de brillant et de charmant comme *la jeune Femme jouant avec une Perruche*, de M. Boissard. Ce tableau, très-fin de ton, est d'un coloris chaud et d'une distinction rare ; les accessoires, les draperies, les mille détails d'une chambre de femme, sont traités avec coquetterie. Il y a certainement dans l'atmosphère des parfums et de la volupté. La tête est ravissante de fraîcheur et de mutinerie ; toute la gorge et les bras sont d'une carnation vraie ; la partie inférieure du corps seulement manque absolument de souplesse, elle semble de carton peint.

— M. Gros Claude a fait un énorme tableau d'un sujet tiré de *Marino Faliero*, sujet d'aquarelle s'il en fut. Nécessairement l'ampleur lui a manqué ; ses personnages sont très-grands et très-mesquins. Restent donc des qualités d'exécution sage, sans froideur ni vigueur, de l'expression, mais peu de passion, une interprétation exacte du sujet.

COTTRAU, LEYGUÉ, LEPOITTEVIN, BARON. SCHLESINGER, DE RUDDER.

LEULLIER, APPERT, FRANCHET, SAINT-JEAN.

M. Cottrau peint admirablement les étoffes traversées ou frappées par la lumière ; aussi s'en donne-t-il à cœur joie. Dans son tableau *l'Adoration des Bergers*, nous avons d'abord la lueur bleue de la lune, puis la réverbération rouge d'une lumière quelconque sous une voûte, et encore le rayonnement fauve, la céleste clarté qu'émane le corps de l'Enfant-Dieu ; et toutes ces teintes se fondent par des transitions très-savantes et très-harmonieuses. C'est, à vrai dire, le principal mérite du tableau. La scène pourtant est bien posée, mais les personnages n'ont pas le caractère antique ; les bergers sont de robustes Européens, et la tête de la Vierge a peu d'expression.

— A côté de *Clytie* et de *Pomone*, œuvres riches d'imagination et de couleur, nous aurions dû citer *l'Aglæ de Phalère*, de M. Leygue. Il y a dans ce tableau une originalité pleine d'élégance et un coloris riche, bien qu'en même temps d'un ton un peu trop féérique, qui ne garde pas assez la bonne limite entre l'idéal et la nature. Ses draperies sont d'un goût sévère et charmant cependant ; le tissu blanc qui couvre le corps devrait être

d'une plus grande finesse. La tête est bien celle d'une courtisane, beauté voluptueuse et altière. Le nègre qui présente les fruits, est une étude remarquable.

— Un artiste, dont le coloris a une puissance, un éclat très-remarquables, c'est M. Lepoittevin. Ses tableaux sont chauds d'inspiration et de verve. Nous dirions mal tout ce qu'il y a de fougue, d'entraînement, d'abandon désespéré dans son tableau des *Femmes franques*, malheureuses attachées par les bras au cou de chevaux sauvages qui les entraînent parmi pierres et broussailles. La tête des chevaux se dresse dans un effarement merveilleux; leur pelage miroitant, plein de sueur, est admirablement rendu; le ciel a des tons colorés et chauds qui sont très-lumineux. Seulement les formes de ces femmes sont de celles que ni la nature, ni l'art n'acceptent, et le coloris n'en est pas chaste et réservé. M. Lepoittevin a exposé d'autres tableaux qui tous sont également à la hauteur du nouvel essor, que paraît avoir pris son talent; nous citerons particulièrement le *Berger des Landes gardant ses troupeaux* et la *Défense d'une côte par des flibustiers*, tableaux d'une finesse de ton et d'un coloris ravissants.

— M. Baron s'est tout d'abord placé au rang des artistes d'une individualité réelle, d'une imagination riche et galamment originale, qui rendent ce qu'ils voient avec la couleur de leur impression personnelle; qui, tout en étudiant, gardent l'initiative et la virginité de leur excellente nature. Rien de chaud, d'opulent, de voluptueux, comme son tableau *une Sieste en Italie*. C'est une atmosphère d'amour, de fêtes et de sensualisme tout méridional. Au milieu d'un jardin féerique aux ombrages frais, s'élève un perron à l'architecture d'une adorable fantaisie, où sont accroupis et couchés des seigneurs et des dames, qui, pour l'heure de la sieste, ne se gardent pas assez du soleil. Ce tableau est d'une couleur chaude, d'une exécution chatoyante, et qui n'offre que maigre prise à la critique; enfin, il est d'un sentiment poétique exquis.

— *Marguerite dans l'église*, de M. Schlesinger, est d'une pose gracieuse, voilà tout; la tête est assez fade; quant à celle de *l'Esprit matin*, elle ressemble beaucoup trop à ces têtes de diables qui bondissent des boîtes à surprise. M. Schlesinger, dont l'habileté est si grande pour les étoffes, et qui en a donné la preuve cette année encore dans quelques portraits fort bien traités sous ce rapport, n'a pas conservé cette supériorité pour la robe de Marguerite, qui est d'un tissu lourd et inconnu.

— M. de Rudder, dessinateur correct, n'est pas heureux cette année. La tête de son *saint Georges* n'exprime rien, ni les actions de grâce, ni la victoire; ni l'orgueil, ni l'humilité. L'armure est d'un effet criard et trop éclairée; la taille du saint a trop d'épaisseur, le ciel est faux.

— Le *Daniel dans la fosse aux lions* a donné à M. Leullier l'occasion de nous faire de ces lions qu'il fait si bien; car tout le monde se rappelle encore le *Cirque* de cet artiste, où il y avait tant de vigueur et de mouvement. Dans ce nouveau tableau, les lions sont calmes et retenus par une puissance invincible. Leurs poses sont fort belles, leurs têtes vraiment royales. Le Daniel est un peu sauvage; c'est un croyant rustique et sans inspiration, vrai peut-être, historiquement parlant, mais un peu d'idéal n'eût rien gâté. Il y a de la hardiesse et de l'élan dans le *Vol de l'Hippogriph* du même peintre. Le coloris de M. Leullier est légèrement conventionnel.

— Nous voici en pleine tragédie : — *Néron devant le cadavre d'Agrippine*, par M. Appert. Ce corps d'Agrippine, corps inerte et sans vie, ne pourrait rester sorti ainsi du lit à demi sans tomber. Cette scène est tragique. La tête de Néron a bien la terreur et le remords, expression du reste assez vulgaire, qui sert pour Clytemnestre et pour Phèdre également; aussi, disions-nous que cette scène est tragique et non dramatique; c'est-à-dire, qu'au masque de fatalité antique nous aurions voulu voir substituer une douleur ou un remords réels et non traditionnels. La draperie de Néron est fort belle. Ce tableau est en somme une belle étude.

— M. Franchet avait exposé l'année dernière une étude qui donnait droit d'attendre beaucoup de son talent. A-t-il consciencieusement rempli sa promesse? Pas tout à fait. Dans *Daphnis et Chloé*, le paysage est charmant, d'une couleur originale et d'une grande finesse de ton; mais les deux amants n'existent pas; jamais l'air ni le soleil n'ont touché ces chairs lisses et gonflées, sans ressort, sans vigueur. Ce tableau n'est, cette année encore, qu'une promesse que M. Franchet finira, sans aucun doute, par accomplir.

— Les *Emblèmes eucharistiques*, de M. Saint-Jean, sont dans leur état rudimentaire, le pain et le vin se trouvant représentés par des épis et des grappes de raisin; mais ces raisins sont d'une vigueur, d'une vérité admirables; leurs grains, dorés par un soleil qui nous est inconnu, ont un velouté, un feu inouï; ils sont fulgurants, transparents, pleins de jus qu'on voit scintiller aux fissures produites par la maturité. Le coloris a beaucoup

d'éclat et de puissance, et ce tableau est certainement, avec les aquarelles de Decamps, un des plus parfaits de l'exposition. Peu importe le sujet ou les dimensions; — représentez-nous les plus grands héros de la terre ou simplement le plus minime détail de la nature, question de médiocre importance; la perfection est tout, et tous sont égaux devant elle.

Wilhelm TÉNINT.



*Société pour l'instruction élémentaire. — M. Wilhem.*

La vingt-septième assemblée générale de cette société qui, depuis vingt-six ans, rend des services si éminents au pays, avait attiré une réunion brillante et nombreuse, le 5 juin, dans le vaste local de la Halle aux Draps. M. Dupin aîné, président, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a rappelé le but de cette association qui propage l'éducation morale et religieuse de la jeunesse, et dans laquelle l'Université ne peut voir que des auxiliaires et des amis.

Plusieurs autres rapports ont été écoutés avec le plus vif intérêt : entre autres, ceux de MM. Carnot, Demoyencourt, Aronsohn sur les travaux de la société et sur les médailles à décerner tant aux instituteurs qu'aux auteurs des meilleurs ouvrages d'éducation populaire.

Mais tout le reste de cette séance a été consacré à la mémoire de M. Wilhem, de cet homme célèbre et modeste qui a créé et nationalisé, par la méthode mutuelle, l'enseignement du chant populaire en France; c'est ainsi que M. Jomard, l'un des présidents honoraires, a lu, d'une voix brisée par les sanglots, une notice touchante sur M. Wilhem, qui a excité, au plus haut degré, l'émotion de l'assemblée. Et cette émotion a été portée à son comble, lorsque quatre cents enfants et adultes des réunions de l'Orphéon, se levant soudain, ont exécuté, au milieu du plus religieux silence et de l'attendrissement général, le chant funèbre que voici (paroles de M. Charles-Malo) :

O douleur ! il n'est plus... celui qui de nos fêtes  
Était l'âme, la vie, et l'ange révéral !  
D'un long voile de deuil, frères, ceignez vos têtes !  
Pleurez, pleurez votre maître adoré.

CHOEUR

D'un long voile de deuil, frères, ceignons nos têtes !  
Pleurons, pleurons notre maître adoré.

HOMMES.

Il fut l'ami de la jeunesse ;  
Il nous consacra tous ses jours !  
Nos yeux le chercheront sans cesse ;  
Nos cœurs l'appelleront toujours.

CHOEUR. D'un long voile de deuil, etc.

ADULTES.

Il n'est plus là pour nous sourire,  
Pour nous guider, pour nous aimer !

Aux accords de sa douce lyre  
Il n'est plus là pour nous charmer!

CHOEUR. D'un long voile de deuil, etc.

ENFANTS.

L'enfance aussi fut son idole :  
Il était la nôtre, à son tour.  
A ce bon père, chaque école  
Paie, en pleurs, son tribut d'amour.

CHOEUR. D'un long voile de deuil, etc.

Mais, c'est peu que des pleurs, quand son œuvre si belle  
Est remise en nos mains! — Nous la conserverons.  
Par nous, par nos enfants, qu'elle soit immortelle!...  
O maître! bénis-nous! — Maître! nous le jurons.

COEUR FINAL.

Qui, gloire à lui! mille fois gloire!  
Gloire à sa vie, à son tombeau!  
Qu'il vole au temple de Mémoire  
Ce nom si cher, ce nom si beau!

Ce chant funèbre, qui exprime si dignement les cruels regrets que la mort du maître cause à tous ses élèves, est salué par des applaudissements universels.

Alors M. Dupin aîné se lève, les yeux mouillés de pleurs; il veut parler; mais, par deux fois, la parole expire sur ses lèvres; enfin il parvient à prononcer les mots suivants : « Je déclare qu'aucun chant ne m'a jamais aussi profondément ému. Il honore à la fois le poète, le compositeur, les élèves qui l'ont exécuté; il brille non-seulement par les qualités musicales et par l'éclat de la poésie, mais surtout par le sentiment — ce sentiment est honnête, moral et vertueux : c'est celui de la reconnaissance, si rare dans tous les temps, plus rare de nos jours; c'est plus qu'un chant, c'est une leçon; et toutes les fois que vous le répérez, ce sera une leçon nouvelle. M. Hubert, vous êtes le digne continuateur de M. Wilhem. »

On annonce, en effet, que ce jeune homme est nommé délégué pour la direction et l'inspection générales de l'enseignement du chant dans les écoles primaires de la Ville de Paris. Ce poste honorable était digne de sa louable ambition.

A. C.

#### BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

Wanting to become the interpreter and the organ of all the artists, we earnestly request of you to send us all the documents and all the news which might interest art and interest the artists themselves. *La France Littéraire* will be bound to reproduce these documents, either in its columns, or in the provincial journals, of which it has secured the concours. It is principally during the interval of the salons, that the artists need the support of the publicity; and we are bound to measure up to their wishes, at this regard, nothing to desire.

\*. S'il est un principe fatal aux arts du dessin, c'est assurément celui qui prévaut de plus en plus dans les commandes du gouvernement. A l'exception des fresques et des peintures de décoration, qu'il faut forcément exécuter sur place, on commande un tableau à un peintre pour un édifice qu'il n'a jamais vu, souvent même on le lui achète tout fait, et vite on l'expédie n'importe où, sans s'inquiéter de ce qui arrivera. Qu'advient-il, en effet? c'est que le tableau et l'édifice se repoussent, et se font une guerre impitoyable. N'ayant pas le moindre rapport l'un avec l'autre, ne se rapprochant ni par le ton, ni par la lumière, ni par le style, ni souvent même par le sujet, ils se gênent et se nuisent au lieu de s'entre-aider. Faites des tableaux, si vous craignez le peu de solidité de la fresque; mais, faites-les d'après le même système, c'est-à-dire envoyez l'artiste sur les lieux, et dites-lui de peindre d'après les inspirations de l'édifice. Il est bon que l'un et l'autre se consultent pour une œuvre qui leur est, en quelque sorte, commune. Il est bon que le peintre sache à quelle salle, à quelles pierres, à quel style et à quel jour son tableau doit être associé. Il y a plus d'importance qu'on ne croit à donner à un cadre telle forme plutôt que telle autre. Et puis, tout tableau doit rentrer plus ou moins dans les conditions de la décoration, et tout ornement doit être comme une fleur qui pousse naturellement d'un édifice. Or, il ne faut pas mettre une rose sur l'ombelle d'une tulipe. Encore une fois, envoyez le peintre sur les lieux mêmes où son tableau sera placé: et nous croyons pouvoir vous promettre une peinture monumentale, qui, au lieu de travailler stérilement pour son propre compte, triplera sa force en l'associant au caractère et à la signification de sa dominatrice naturelle, l'architecture.

\*. M. Eng. Delacroix qui s'était vu contraint par le mauvais état de sa santé, d'interrompre momentanément la copie qu'il faisait de sa *bataille de Taillebourg*, pour la manufacture de Sèvres, vient de l'achever ces jours-ci.

\*. Parmi les tableaux qui font partie de la succession de Charles Année, il s'en trouve un de la dimension d'un mètre 11 centim. de haut, sur 94 centim. de large. Ce tableau représente une jeune fille faisant à son vieux père, assis à côté d'elle, quelque pieuse lecture. C'est une des dernières et des meilleures productions du peintre que nous avons perdu trop tôt. Voulant procurer à cette gracieuse page un placement à la fois honorable et avantageux, nous avons pensé à la mettre en loterie; et, après avoir obtenu le consentement de madame veuve Année, nous avons créé cent billets, chacun du prix de 15 fr.; puis, M. Challamel, directeur de la *France Littéraire*, s'est chargé de les tenir à la disposition du public d'élite, à qui cette loterie s'adresse. La liste des souscripteurs restera ouverte jusqu'au 15 juillet prochain, et, le 30 du même mois, il sera procédé au tirage, dans les bureaux de la *France Littéraire*, rue de l'Abbaye, 4, à midi précis, en présence de tous les porteurs de numéros.

Nous le répétons, c'est à un public d'élite que cette loterie s'adresse. Tout accessible qu'était le talent de Ch. Année, il était trop élégant, trop délicat et trop intime pour attirer indistinctement tous les yeux. Nous n'hésitons donc point à croire que, dans quelques jours, les cent numéros auront été enlevés;

et ce qui nous confirme dans cette croyance , c'est qu'il s'agit ici autant d'une bonne action que de l'achat d'une œuvre d'art.

Nous publierons dans notre prochaine livraison une lithographie d'après le tableau qui fait l'objet de la présente loterie.

\* \* Encore deux livraisons , et M. Challamel aura terminé la publication du *Salon de 1842*. Trente-deux planches composeront cette collection remarquable, où ne figure que l'élite des ouvrages exposés. M. Challamel a pensé avec raison que, s'il y admettait tout le monde, ce serait absolument comme s'il n'y admettait personne. C'est le troisième *Salon* que cet éditeur fait paraître, et il était difficile de présenter une histoire plus vivante et plus fidèle des arts du dessin en France depuis trois ans. Il y a telle lithographie, celle, entre autres, qui représente le *Chemin* de M. François, où le crayon du dessinateur est parvenu à rivaliser de vigueur et d'effet avec le pinceau du peintre. Quant à l'auteur du texte, M. Ténint, nous n'avons que des éloges à lui donner. Il s'est acquitté de sa tâche avec conscience et talent. En somme, l'*Album du Salon de 1842* ne tardera point à prendre place parmi les *Keepsakes* les plus à la mode, et parmi les publications d'art les plus estimées.

\* \* Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on se plaint de la faiblesse des copies exécutées par notre école de Rome. Il est question d'y porter remède par une mesure que nous approuvons entièrement. Chacun sait que toute copie, faite en France, au nom du gouvernement, n'est acceptée que sur le visa des deux membres de l'Académie des Beaux-Arts. Eh bien! on se proposerait d'appliquer cette même précaution aux copies faites à l'étranger, et spécialement à celles de nos pensionnaires de Rome. Le directeur de l'école serait tenu de signer les copies des élèves, ce qui l'obligerait évidemment à y participer davantage. Dès lors, ces travaux ne seraient pas illusoire, et on en pourrait former un musée très-utile pour l'enseignement de nos écoles françaises.

Et, à ce propos, que sont devenues toutes les copies exécutées par nos pensionnaires de Rome, depuis les vingt dernières années seulement? Qu'en a-t-on fait? Où les a-t-on enfouies? Ne viendraient-elles pas largement en aide aux gravures, et n'arriverions-nous pas ainsi à obtenir une connaissance plus complète des chefs-d'œuvres de la peinture italienne? Nous voudrions que cette question ne demeurât pas sans réponse, et que l'administration des Beaux-Arts y arrêtât un instant son attention.

\* \* Une exposition publique de dessin, peinture, sculpture et gravure sera ouverte à Nantes le premier juillet prochain, et se terminera le 10 août suivant.

\* \* Les élèves sculpteurs admis à entrer en loge pour concourir au grand prix de Rome, sont : MM. Cavelier, Lavigne, Maréchal, Maillet, Moreau, Lequesne, Grootaers et Girard.

\* \* La réouverture du Musée qui était annoncée pour le 15 de ce mois, va se trouver reculée de quelques jours par suite des travaux qui s'exécutent en ce moment dans le vieux Louvre. On pense que cette réouverture pourra tout au plus avoir lieu du 20 au 25 de ce mois.

Plusieurs artistes viennent d'être nommés membres de la Légion-d'Honneur, à l'occasion de la dernière exposition. Jusqu'à présent, on ne cite que MM. Hesse, Gigoux, Perrot, Siméon Fort, Triquet, Decaisne et Boisselier. Ces artistes sont-ils également dignes de la récompense qu'ils ont reçue, c'est ce que nous voulons bien ne pas examiner. Mais il nous semble que la faveur qui leur a été faite aurait paru plus juste si on l'avait étendue à des talents peut-être moins contestés.

M. A. Guignet vient de recevoir une médaille de première classe pour son *Saint Jean-Baptiste*, et M. Bauderon, une médaille de troisième classe pour son *portrait de femme*.

Le ministre de l'intérieur vient d'acheter le *Repos de la Sainte Famille*, de M. Teytaud. Ce remarquable paysage est destiné à l'église d'Uzerches (Corrèze.)

M. Don Gennaro Pérez de Villa-Amil, a déjà fait paraître neuf livraisons de son ouvrage sur l'Espagne. Cette importante publication est appelée à un succès très-brillant. Le texte en est aussi remarquable que les dessins, et il n'est pas un homme ayant quelque littérature et quelque goût pour les arts, qui ne doive vouloir enrichir sa bibliothèque d'un aussi bel ouvrage.

Les six petits portraits à l'huile que mademoiselle Anaïs Chirat avait envoyés cette année au Louvre, figureront à l'exposition d'Orléans. Il y a, parmi ces six portraits, certain intérieur représentant un *moine en méditation*, qui certainement passera dans les mains de quelque amateur d'Orléans. Mademoiselle Chirat a aussi envoyé à l'exposition d'Amiens une *Sainte Cécile* qui est partie sous d'assez bons auspices, puisque M. Ingres n'a pas dédaigné de lui accorder ses éloges.

Il n'est pas un amateur de peinture qui n'ait remarqué au Salon un tableau de M. Ch. Landelle, représentant Fra Bartolomeo, à genoux devant son chevalet, et puisant, dans l'intuition de l'extase, les divins contours dont il va couvrir sa toile. Ce qu'il y a surtout de louable dans cette page, c'est qu'elle est d'une simplicité charmante et d'un sentiment vrai. Evidemment, elle est sortie, non de la brosse, mais de l'âme même du peintre. L'administration des Beaux-Arts partagera-t-elle notre avis? Nous l'ignorons. Mais, il nous semble que M. Ch. Landelle n'est pas sans quelques droits à une récompense. Ne devrait-on pas du moins lui acheter son tableau?

Les deux derniers volumes de la traduction des *Vies des Peintres de Vasari*, par M. Leclanché, viennent de paraître à la librairie de Just Tessier, éditeur, quai des Augustins, 37. Ce magnifique ouvrage se trouve donc entièrement terminé, et nos artistes possèdent enfin le plus intéressant travail qui ait été publié non-seulement sur les différents maîtres des écoles italiennes, mais encore sur les principes les plus essentiels des trois arts du dessin.

Il est à remarquer que les plus jolies pages du Salon appartiennent à des particuliers. Ainsi, la merveilleuse aquarelle de M. Decamps, la *Retraite des Cimbres*, par le même, et le *Jeune homme jouant de la basse*, de M. Meissonier, font partie de la collection déjà si riche de M. Paul Perrier. Le second



dessin de M. Decamps est dans les mains de M. Dubois. La liste civile n'arrivera-t-elle donc pas à se piquer d'honneur ?

\*. Avant son départ pour Saint-Petersbourg, M. Horace Vernet reçut de Londres une boîte de couleurs, qui devrait servir de modèle à nos fabricants. Et d'abord, selon la coutume de nos voisins d'outre-mer, elle joint l'élégance au comfortable, c'est-à-dire que, sous une forme suffisamment gracieuse, et dans un petit espace, elle renferme un grand nombre de couleurs. Mais à cela ne se borne pas sa supériorité, et c'est moins par le contenant que par le contenu qu'elle brille. Chaque couleur est déposée dans une petite boîte de plomb, hermétiquement fermée par un *pas* de vis; et l'enveloppe de plomb a été conduite à un tel degré de souplesse qu'elle ne le cède presque en rien à la vessie. L'avantage incontestable de ce nouveau système, c'est que l'huile ne peut traverser le plomb, et que la couleur conserve ainsi toute sa fraîcheur et toute sa fluidité, tandis que la vessie laisse échapper les corps gras et ne renferme bientôt plus que des morceaux de couleurs desséchées. Notez, en outre, que l'huile perce le bois et tache tout ce qui l'environne. Aussi, en voyage, enveloppe-t-on la boîte à couleurs comme si c'était une pestiférée. Ajoutons un autre détail non-moins important : c'est que les fabricants anglais sont parvenus à nous surpasser infiniment dans le broiement des couleurs, et que, avec eux, il n'y a pas la moindre parcelle de perdue, tant ils commencent de fluidité aux *terres* même les plus résistantes. Nos fabricants obligeront-ils nos peintres à faire en Angleterre leurs achats de couleurs? HENRY TRIANON.

A notre époque, ce n'est plus seulement à Paris qu'on remarque de nobles dévouements et d'ardentes passions pour les arts, cette belle émulation s'est propagée dans toute la France.

On peut citer la ville de Bourges parmi celles qui marquent le plus dans le mouvement artistique. Cette vieille cité, qui fut la capitale de l'Aquitaine, et aussi de la France en des temps malheureux, regorge de monuments, de débris de l'antiquité et du moyen âge. Longtemps on avait négligé toutes ces richesses; mais, depuis quelques années, rien n'égale l'activité des soins que l'on a mis à les conserver. Un beau musée est devenu l'asile de toutes les choses antiques qu'on a retrouvées dans ce pays. De sages et intelligentes mesures sont prises pour conserver dans toute leur gloire le palais de Jacques-Cœur et la maison de Cujas. La cathédrale de Bourges, l'une des plus belles que l'on puisse voir, est surtout l'objet de la sollicitude du gouvernement et de la commune. Nous apprenons que M. Jules Dumontet, jeune sculpteur, élève de Dantan aîné, et né à Bourges même, se rend dans cette ville, pour y restaurer une statue de la Sainte-Vierge, gisant à cette heure dans la crypte de la cathédrale. Cet artiste a déjà fait ses preuves. On a pu apprécier le mérite de son ciseau dans un buste de Bourdaloue, exposé au Louvre en 1841, et qui va être placé au musée de Bourges, patrie du grand prédicateur.

Le public, qui a toujours quelque connaissance anticipée de ce qui se passe derrière le rideau, attendait avec une curiosité un peu suspecte l'apparition du

nouvel opéra-comique, non qu'il n'eût très-bonne opinion de M. Clapisson, auteur de *la Perruche*, mais parce qu'il savait que le poème avait été refusé par M. Halévy. Or, pourquoi M. Halévy avait-il refusé un poème de M. Scribe? c'est que M. Halévy était dans un mauvais jour; sortant tout à fait du cercle vulgaire des libretti, le *Code noir*, tiré d'un feuilleton dont on se souvient encore, par ses situations dramatiques et les détails tout remplis de grâce et de fraîcheur dont l'action est entourée, eût, au contraire, prêté beaucoup au talent de M. Halévy. Heureusement ce refus n'a laissé aucun regret, puisque M. Clapisson a parfaitement réussi. Nous ne pourrons rendre compte aujourd'hui de la musique. Répétons seulement que le succès a été complet et dignement mérité; auteur et musicien, chacun a eu sa part. Madame *Rossi*, dans un rôle très-dramatique, a déployé un talent énergique qu'on ne lui connaissait pas.

On raconte que la reine Hortense, alors qu'elle n'était encore qu'une modeste pensionnaire chez madame Campan, avait fait pacte d'amitié avec une jeune compagne, et que, dans quelque position qu'elles dussent se trouver, toutes deux, après tant d'années, s'étaient donné rendez-vous près du clocher de Saint-Denis. De cette histoire, M. Bayard et Dumanoir ont tiré un vaudeville en trois actes, *les Deux Couronnes*. Les deux amies sont *Sophie Zell*, reine d'Angleterre, et *Cornélie*, une autre reine, de théâtre par exemple, qui après cinq années de séparation, exactes toutes deux au rendez-vous promis, se retrouvent, l'une la femme, et l'autre presque la favorite de Georges I. — Sur les nouveaux engagements qu'il fait, le *Palais-Royal* semble vouloir devenir un peu plus moral. Ah! que nous l'en féliciterions! mademoiselle *Fargeuil*, la plus jolie et la meilleure comédienne du théâtre du Vaudeville, qui débutait dans le rôle de Cornélie, a complété par son talent le succès du présent vaudeville. — *Dans une Armoire*, au même théâtre, est un petit acte très-gai et très-amusant.

Le Gymnase nous a donné, comme une nouveauté, une nouvelle édition de *Misanthropie et Repentir*, triste pièce qui dut autrefois au talent de l'actrice un long succès de sanglots et de larmes. Nous doutons que madame Volnys, malgré tout son talent, ait le pouvoir de mademoiselle Mars. Quoi qu'il en soit, c'est bien mal choisir sa saison, pour faire pleurer un public qui est déjà assez suffoqué par la chaleur.

M. Nestor Roqueplan est en Angleterre, d'où il doit, dit-on, rapporter une pièce féerie comme on n'en aura jamais vue. En attendant, très-prochainement, on verra aux Variétés les *Fables de Lafontaine*, vaudeville en sept tableaux, avec prologue et épilogue. Les comédiens et les marionnettes sont toujours très-suivis.

L. D.

---

#### CHALLAMEL.

Les dessins joints à la livraison de ce jour sont: 1° *Prise à l'abordage de la goélette anglaise LE HASARD*, par LE COURRIER, commandé par M. de Noailles, (1801,) par M. Marville, d'après M. Th. Gudin; *Femmes à la fontaine*, dessinés par M. Beur, d'après M. E. Dubois.

# TABLE DU NEUVIÈME VOLUME

## DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

### LITTÉRATURE.

*Swedenborg ou Stockholm en 1756*, (fin), par M. le Vte de BEAUMONT-VASSY. 15

### POÉSIES.

*Châteaubriand*, par M. Alph. LEFLAGUAI. 33  
*Sonnet à M. le marquis de Fortia d'Urban*, par M. MOLLEVAUT. 34  
*Épître sur la prééminence des Beaux-Arts*, (à M. Quatremère de Quincy), par le même. 74  
*Poésies inédites de François I.* 141  
*Le 8 mai* (à M. Michel Chevalier), par M. Antoni DESCHAMPS. 208  
*Les Ruines de Thoren*, (traduites de madame la vicomtesse de Satgé Saint-Jean). par M. Emile DESCHAMPS. 210  
*Épître à M. Durcau de la Malle*, par M. MOLLEVAUT. 250  
*L'Alouette*, par M. Wains DESFONTAINES. 252

### VARIÉTÉS.

*Simple lettres*, par M. Edouard THIERRY, les *Ressources de Quinola*, 41, à 48 *Salya*  
 83. — *Comédie-Française, Ariane, mademoiselle Rachel*, 171, 231, 268  
*Instructions de la royne Marie de Médicis à sa fille royne d'Angleterre*, faites par le cardinal de RICHELIEU. 49  
*Lettre des RR. PP., gardiens de la Terre-Sainte, à MM. les membres du comité de Syrie.* 56  
*Autre lettre, idem.* 221  
*La reprise des Deux Journées, à l'Opéra-Comique. A la mémoire de Salvador Chérubini*, par M. Émile DESCHAMPS. 81  
*Un opéra de Joseph Dessauer*, par Henri PARIS. 89  
*Lettre à la France musicale.* 181  
*Musique (le théâtre allemand à Paris. — Son début et sa fin. — De quelques virtuoses allemands, etc., etc.)* par M. Georges Bousquet. 201  
*Bref du pape Grégoire XVI, adressé à M. le chevalier Artaud de Montor.* 260  
*Société pour l'instruction élémentaire, — M. Wilhem.* 278  
*Études critiques et portraits littéraires.*  
*Edmond Spencer* (poète anglais), par M. Hyacinthe HUSSON. 3  
*De la poésie épique*, par M. ACHILLE JUBINAL. 109  
*Histoire des idées littéraires, tableau de la littérature française au dix-huitième siècle*, par M. de Barente, etc., etc. par M. MICHIELS. 145  
*Revue Littéraire.*  
*Les poésies d'une jeune aveugle*, 35 — *Glanures d'Esopé*, recueil de fables, par M. Porchat, 37 — *Jacques Ortis*, par M. Alex. Dumas, 38 — *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des treizième, quator-*

- zième et quinzième siècles, par M. Achille Jubinal, 39 — *Nastasia, ou le faubourg Saint-Germain Moscovite*, par M. Paul de Julvécourt, 76 — *Fleurs d'hiver, poésies* par le même, 78 — *Histoire politique des peuples musulmans* par M. J.-J. Barreau, 79 — *Corneille et Gerson dans l'imitation de J.-C.* par M. Onésime Leroy, 129 — *Les œuvres complètes de M. de Bonald*, 131 — *Hymnes de Callimaque*, traduites en vers français, par M. Alfred de Wailly, 132 — *La duchesse d'Halluyé*, par M. le comte Victor du Hamel, 135 — *Les Lilas de Courcelles*, par M. Ulric Guttingner, 165 — *Le Péché originel*, roman par Jules A. David, 167 — *Roger*, par M. Adrien Laville, 168 — *Folles rimes et poèmes*, par M. Michel Carré, 169 — *Crâneries et dettes du cœur*, par M. Amédée Pommier, 211. — *L'Echelle de soie*, par M. Hip. Lucas, 214 — *Fables*, par M. de Ladoucette, 215 — *La Famille et l'autel*, par M. Dubreil de Marzan, 253 — *L'Histoire de la Royauté*, par M. le cte Alexis de Saint-Priest, 255 — *Grande chronique de Mathieu Paris*, traduite en français, par M. Huillard de Bréholles, accompagnée de notes, et précédée d'un introduction par M. le duc de Luynes, 258 — *Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des proverbes*, par M. S. Quitard, 261 — *Le comte de Bristol*, par M. Hocédé, 263.
- Bibliographie italienne*, 218 — *Bibliographie russe*, 262 — *Bibliographie anglaise*, 219.

## SCIENCES.

- Les œuvres philosophiques du cardinal de Retz*, (I, II, III), par M. Amédée HENNEQUIN, 93, 189, 232

## BEAUX-ARTS.

- Salon de 1842* (I, II, III, IV, V, VI), par M. Wilhelm TÉNINT. 26, 69, 123, 154, 223, 274
- Peinture*, (des originaux et des copies), par M. Théophile GAUTIER, 60
- Dannecker*, (sculpteur d'Allemagne,) esquisse biographique, par HENRI PARIS. 136
- Bulletin des Beaux-Arts* (I, II,) par M. Henry TRIANON. 228, 279
- Dessins.*
- Frontispice du neuvième volume*, par M. Th. FRAGONARD.
- Le Rémouleur*, par David TÉNISIERS. 14
- Vierge en bois peint et sculpté* (à l'église de Saint-Jean et Paul, à Venise), par M. le comte de Turpin CRISSE. 55
- La Vierge en prière*, par M. GALIMARD. } 92
- Paysage*, par M. H. GARNERÉY) (Salon de 1842), }
- Une Musicienne*, par M. TERBURG. } 140
- Arabes dans leur camp*, par Horace VERNET. }
- Jeune femme à sa fenêtre*, par Gérard DOW. } 188
- Vue de Monaco*, par M. ALÈS. }
- Vue prise à Vendôme*, dessinée par M. Bour, d'après M. le comte de Turpin CRISSE. } 236
- Deux heures avant l'appel*, par M. GUILLEMIN. }
- Prise à l'abordage de la goëlette anglaise, le HASARD*, par le COURRIER } commandé par M. de Noailles, par M. Marville, d'après M. GUDIN. } 284
- Femmes à la fontaine*, dessinées par M. Bour, d'après M. E. DUBOIS. }

# PEINTRES PRIMITIFS

## COLLECTION DE TABLEAUX RAPPORTÉE D'ITALIE

ET PUBLIÉE

PAR M. LE CHEVALIER ARTAUD DE MONTOR

*membre de l'Institut.*

reproduite par nos premiers artistes

Sous la direction de M. CHALLAMEL.

Cette collection contient la reproduction de 150 tableaux depuis André Rico, de Candie, jusques et y compris un tableau de Perugin, compositions qui n'ont jamais été gravées; un texte par M. Artaud de Montor accompagne cet ouvrage et vient en rendre l'intelligence facile.

Il est nécessaire de rappeler ici que M. le chevalier Artaud a été pendant fort longtemps chargé d'affaires de France en Italie, et qu'il a consacré ses loisirs à rechercher des tableaux primitifs. Cette magnifique collection nous met à même de livrer aux amis des arts un monument qui, nous l'espérons, obtiendra leur assentiment.

Cet ouvrage est publié en 15 livraisons. Il en paraît au moins une par mois, au plus deux. Chaque livraison contient 4 gravures ou lithographies, et 4 pages de texte in-4° avec vignettes sur bois.

Prix de la livraison, épreuve, papier blanc. . . 4 fr. papier de Chine. 5 »

---

## LE PORTEFEUILLE

# DU COMTE DE FORBIN

*contenant*

SES TABLEAUX, DESSINS ET ESQUISSES

LES PLUS REMARQUABLES

PUBLIÉS PAR M. CHALLAMEL, ÉDITEUR.

Reproduire les œuvres de l'homme éminent, qui, pendant un quart de siècle dirigea avec tant de goût et de zèle les Musées de la France; mettre à la portée de l'admiration générale les créations d'un peintre habile, qui fut aussi un élégant écrivain, et qui sut associer son nom illustre déjà dans nos antiques annales, aux gloires militaires de l'Empire et aux palmes de la littérature et des beaux-arts : tel est le but que M. Challamel se propose, en publiant *le Portefeuille de M. le Comte de Forbin*, ancien directeur-général des Musées, et membre de l'Institut. M. Challamel se flatte de retracer fidèlement, dans cette précieuse collection, tout ce que l'imagination brillante et pourtant mélancolique de l'auteur a dicté à son riche pinceau; tout ce que ses yeux, si exercés à saisir et à représenter les beautés de la nature, lui ont offert de plus digne de curiosité dans le cours de ses longues pérégrinations en Orient, en Italie, en Espagne; enfin tout ce que ses nombreux portefeuilles de voyageur contenaient de plus pittoresque et de plus achevé.

M. le comte de Marcellus a réclamé pour lui l'honneur d'ajouter aux ouvrages de son beau-père, M. le comte de Forbin, un texte qui aidera à leur intelligence. On reconnaîtra avec plaisir, dans la description des grands paysages que M. de Marcellus a presque tous admirés lui-même, les images et le style auxquels les *souvenirs de l'Orient*, et la *Sicile*, du même auteur, ont dû leur succès.

LE PORTEFEUILLE DU COMTE DE FORBIN contiendra 45 dessins importants, reproduits par nos premiers artistes, et 60 pages de texte.

Cet ouvrage est publié en 15 livraisons (2 par mois).

Nous donnerons, dans la dernière livraison, un beau portrait du comte de Forbin. — Le prix de cet ouvrage est de 30 fr. papier blanc; 40 fr. papier de Chine.

# ALBUMS SUR LES EXPOSITIONS DE PEINTURE

Sous la direction de M. CHALLAMEL.

Collection des principaux Ouvrages exposés au Louvre

reproduits par les peintres eux-mêmes, ou sous leur direction,

PAR LES PREMIERS ARTISTES.

- Année 1842, 32 dessins, texte par Wilhelm Tenint. 24 » p. bl. 32 » p. Ch.  
Année 1841, 32 dessins, texte par Wilhelm Tenint. 24 » p. bl. 32 » p. Ch.  
Année 1846, texte par Augustin Challamel (Jules Robert); préface par le baron Taylor; 41 dessins et texte. 24 » p. bl. 32 » p. Ch.  
Année 1839, texte par Laurent-Jean; 20 dessins. 20 » p. bl. 32 » p. Ch.

**Vie de la Sainte Vierge**, texte par M<sup>me</sup> Anna Marie, 20 dessins, 22 feuillets de texte, frontispice et vignettes imités des vieux missels; par Th. Fragonard, lithographiés par Challamel et Mouilleron, in-4, cart. Pap. blanc, 13 fr. pap. Chine, 18 fr.

**Vie de Jésus-Christ**, texte de Bossuet, illustrée de 20 dessins, frontispice et vignettes, imités des anciens maîtres Albert Durer, Raphaël, Holbein, Goltius, etc.; par Th. Fragonard, lithographiés par Challamel; in-4, cart. 13 fr. pap. bl., pap. de Chine, 18 fr.

**Vie de saint Vincent de Paul**, par Augustin Challamel, 1 vol. in-8 orné de huit jolis dessins par Jules David et Emile Wattier, avec frontispice broché. Prix, 5 fr.;—joliment cart., impression en or, 6 fr.; — jolie demi-reliure, avec plaque, tranche d'or, 8 fr.;—richement relié en maroquin, idem, 10 fr.

**Les Merveilles de la France**, ou *Vade mecum du petit Voyageur*; 1 vol. in-8, orné de 15 jolis dessins, broché.

**Historiettes, contes et fables de Fénelon**, joli vol. in-18, illustré de nombreuses vignettes sur bois dans le texte, et de douze grands sujets, par Th. Fragonard. Broché, 4 fr.; joliment cart., impression en or, 6 fr. jolie demi-reliure avec plaque, tranche d'or, 7 fr.; relié en maroquin, 9 fr.

**Les Soirées du Bimanche**, par M<sup>me</sup> Eugénie Foa, in-12, orné de deux jolis dessins, par Géniole. Broché, 2 fr.; cart., 2 fr. 50 c.; joliment cartonné, impr. en or., 3 fr.

**Les plus jolis Tableaux** de Téniers, Terburg, Metsu, Van Helst, P. Potter, A. Ostade, etc., lithographiés par L. Noël Deveria, L. Boulanger, Midy, Colin, avec texte explicatif; in-4, cart., 10 fr., pap. de Chine, 15 fr.

**La Bible des Enfants**. Histoires morales et religieuses, tirées de l'Écriture Sainte, par Gustave Des Essarts. 2 vol. in-18, 22 gravures, culs de lampes, lettres ornées. 6 fr. cart.

**Le Livre d'étrennes**, joli volume grand in-8, illustré de dessins de MM. Robert Fleury, Victor Hugo, Marilhat, Roger de Beauvoir, Eug. Delacroix, Th. Fragonard, Challamel, etc., avec un texte, cart. 6 fr.

**Album des petits Amateurs de dessins**, contenant des dessins de MM. Deveria, Boulanger, Colin, Sorrieu, Challamel, Mouilleron, etc., in-4, joliment cartonné. 6 fr.

**Keepsake des jeunes amis des arts**; un fort volume in-8, orné de douze dessins, d'après Horace Vernet, Roqueplan, Johannot, Robert-Fleury, etc. Prix cart. 8 fr., relié, 10 et 12 fr.

**La Simple portraiture du manoir Beauchesne**, par M. Emile Deschamps, enrichie des blasons de moult poètes français qui florissaient l'an de N. S. MDCCCXLI, et de deux vues du manoir par M. A. Dauzats. (Ouvrage tiré à 50 exemplaires seulement; chaque exemplaire est numéroté). Prix, 5 fr.

**Études d'une maison sculptée en bois au XVI<sup>e</sup> siècle; à Lisieux**, 9 planches dessinées d'après nature par Challamel, avec une notice historique. Pap. bl., 6 fr.; pap. de Chine, 8 fr.

**Œuvres complètes de maître François Villon**, poète du 15<sup>me</sup> siècle, (livre fort curieux). Prix, 5 fr.

**Coup d'œil sur les antiquités Scandinaves**, par M. Pierre-Victor, orné de nombreuses vignettes sur bois. Prix, 3 fr. 50 c.

LA FRANCE  
**LITTÉRAIRE.**

---

Paris. — Imprimerie de DUCRESSOIS, 55, quai des Grands-Augustins,  
près le Pont-Neuf.



1er juillet 1842

# LA REINE FLORE<sup>1</sup>.

## BALLADE DES RIVES DU MEIN.

La reine Flore était une de ces fées chrétiennes que l'Allemagne du moyen âge avait mêlées à ses mœurs chevaleresques. La tradition rapporte qu'elle avait été aimée d'un chevalier puissant qui l'abandonna. La reine Flore se retira, déguisée, sur un lac, auprès duquel le chevalier venait chasser souvent, et attendit qu'il reparût sur ce rivage. La chasse l'y ramena un jour; il voulut traverser le lac, et monta sur une barque pour être transporté à l'autre bord. La reine Flore se fit alors reconnaître de lui, et, soulevant un orage terrible, elle fit périr la barque et s'éloigna en marchant sur les eaux.

*Personnages : La reine FLORE, le comte HERMANN, ULRIC, page.*

### SCÈNE I.

LA REINE FLORE, en habit de paysanne, JEUNES FILLES des hameaux voisins.

FLORE.

Entendez-vous aux collines prochaines  
Gronder les vents précurseurs de la nuit ;  
L'autan gémit au travers des vieux chênes,  
L'ombre descend, le jour s'enfuit.  
L'orage, tout chargé de brûlantes haleines,  
S'élève à l'horizon et menace nos plaines ;  
Quittez les bois, accourez, accourez,  
Rentrez vite au hameau, jeunes filles craintives ;  
Et moi, seule en ces lieux, tandis que vous suivrez  
De ce beau lac les ondoyantes rives,  
Je vous dirai de loin nos ballades naïves,  
Qu'après moi vous répéterez.

*Ballade.*

La reine Flore est bien charmante,  
Son front est pur, ses yeux sont doux,

<sup>1</sup> Nous avons été assez heureux pour nous procurer la cantate, qui a servi au concours lyrique de cette année. C'est un poème délicieux de fraîcheur, de charme, de grâce et d'élégance. L'intérêt s'y soutient constamment, et au moyen de quelques chœurs, ce serait un opéra en un acte, digne de figurer avec avantage sur notre première scène. M. Léon Billet, ayant depuis deux ans, fait exécuter sur le théâtre de l'Opéra, les cantates couronnées par l'Académie des Beaux-Arts, il serait bien que l'Académie, partant de ce principe d'extension, sollicitât du ministre de l'Intérieur, une allocation qui permit aux jeunes compositeurs, d'aborder franchement la tâche qui leur est imposée, et de renforcer leur musique, au moyen d'une exécution chorale. Une somme de 12 ou 1500 f. prise sur le fonds d'encouragement des beaux-arts, suffirait pour indemniser les choristes du travail, auquel ils auraient à se livrer ; puis, les études seraient faites, et l'ouvrage arriverait à la scène, sans gêner les travaux du théâtre. L'exécution y gagnerait, et en voyant son début prendre place parmi les œuvres agréées par le public, le compositeur serait enhardi dans ses essais futurs. Nous livrons ces réflexions à qui de droit, et nous dirons, en finissant, que nos lecteurs, après avoir lu *la Reine Flore*, ne seront point étonnés du rare mérite de cette cantate, quand ils sauront qu'elle est due à la plume exercée et si élégante de M. le marquis de Pastoret.

CHALLAMEL.

FRANCE LITTÉRAIRE.

Et de sa taille ravissante  
Le lis des champs serait jaloux.  
Suivez ses pas, jeunesse brillante,  
Suivez ses pas,  
Elle est charmante ;  
Mais, s'il se peut, ne l'aimez pas.

M'entendez-vous, mes gentilles compagnes ?  
Ma voix va-t-elle jusqu'à vous ?  
Et, ce refrain de nos montagnes,  
Mes compagnes, l'entendez-vous ?  
*(On entend le refrain assez rapproché.)*

Un châtelain brûla pour elle ;  
Il était beau, noble et puissant ;  
Mais un jour il fut infidèle,  
Et ce jour vit couler du sang.  
Suivez ses pas, jeunesse brillante,  
Suivez ses pas,  
Elle est charmante ;

Mais, s'il se peut, ne l'aimez pas.  
Filles des champs, m'entendez-vous encore ?  
Ma voix se perd dans le lointain,  
Et du lai de la reine Flore  
Le vent emporte le refrain.

*(On entend de loin le refrain répété très-faiblement.)*

SCÈNE II.

ULRIC, FLORE.

C'est moi qui de la reine Flore  
Vous répéterai le refrain.  
La reine Flore est grande dame ;  
Elle est fée, elle sème l'or ;  
Mais un peu d'amour dans son âme  
Vaudrait son sceptre et son trésor.  
Suivez ses pas, jeunesse brillante,  
Suivez ses pas,  
Elle est charmante,  
Et ne vous repoussera pas.

FLORE.

Imprudent !

ULRIC.

A seize ans, il n'est point d'imprudence !

FLORE.

Braver la reine Flore et son nom redouté !

ULRIC.

Je ne la brave point ! je crains peu sa puissance,  
Mais je serais charmé de croire à sa beauté.

Quel est ton nom? FLORE.

Ulric. ULRIC.

FLORE.  
Et ton rang?

ULRIC.

Je suis page

Du comte Hermann, un seigneur détesté  
De ses gens, de ses chiens, des cleres du voisinage,  
Des barons des châteaux, des pauvres du village,  
Et du reste bien respecté.

FLORE.

Et que viens-tu chercher en ces lieux?

ULRIC.

Un passage

A travers le lac irrité,  
Car Hermann va bientôt atteindre ce rivage.

FLORE.

Hermann y trouvera plus qu'il n'a souhaité!  
Cet Hermann est celui qu'aima la reine Flore?

ULRIC.

On le dit.

FLORE.

Il s'en est vanté?

ULRIC.

Il prétend qu'elle l'aime encore.

FLORE.

Assez pour le punir de sa déloyauté!

Tu dis qu'il va venir!...

Monte sur ma nacelle...

Vois, le soleil du soir a fait taire les vents,  
L'horizon resplendit de sa beauté nouvelle,  
L'onde, en gerbes de feu, sous la rame étincelle,  
Et la barque se joue au sein des flots mouvants.

ULRIC.

Qui ne t'obéirait en te voyant si belle!

Ah! si j'osais t'aimer!

FLORE.

Toi l'oser!

ULRIC.

Je le croi.

FLORE.

Hélas! et que dira ton maître?

ULRIC.

J'abjure ici son service et sa loi.

FRANCE LITTÉRAIRE.

FLORE.

Hermann menacera peut-être ?

ULRIC.

Il ne m'inspire plus d'effroi.

FLORE.

Les écuyers te maudiront.

ULRIC.

J'y compte.

FLORE.

Les varlets.

ULRIC.

Les varlets !

FLORE.

Et le comte.

ULRIC.

Et le comte !

FLORE.

Tu n'appartiens donc plus qu'à moi ?

ULRIC.

À toi.

FLORE.

À moi.

Et pour toujours !

FLORE.

Ta tendresse est bien prompte !

ULRIC.

Je t'aimerai, je t'aime, et t'en donne ma foi.

FLORE.

Ta foi de page !

ULRIC.

Ah ! ne ris pas de moi,

Ce serment là vaut bien celui d'un comte.

FLORE.

Que dis-tu là ?

ULRIC.

Je t'entends, je te voi !

Changer serait un crime, et peut-être une honte,

FLORE.

Oser m'aimer !

ULRIC.

Oui ! je le doi.

ULRIC.

Quelle douce espérance  
Se révèle à mon cœur !  
L'amour, à sa naissance  
Est déjà du bonheur.

FLORE.

Quelle vaine espérance  
Surprend mon cœur jaloux !  
Mon dédain, ma vengeance,  
M'abandonneriez-vous ?

ULRIC.

La barque est lente,  
L'onde tremblante ;  
Sous notre tente  
Le vent s'endort.

FLORE.

Le cœur respire ,  
Le vent soupire ,  
Le flot expire  
Contre le bord.

ULRIC.

O mon amie !  
Toi si jolie,  
Toi de ma vie  
Le plus beau jour.

FLORE.

Que nos journées  
Que nos années,  
Soient enchainées  
Par notre amour.

ULRIC.

Tu m'aimeras comme je t'aime ?

FLORE.

Ne m'interroge pas.

ULRIC.

Tu m'aimeras ?

FLORE.

Ce soir,

Et par un autre que moi-même,

Ulric, tu pourras le savoir.

ULRIC.

Quelle douce espérance  
Se révèle à mon cœur !  
L'amour à sa naissance  
Est déjà du bonheur.

FLORE.

Quelle vaine espérance  
Surprend mon cœur jaloux !  
Mon dédain , ma vengeance  
M'abandonneriez-vous ?

### SCÈNE III.

ULRIC, FLORE sur le lac, le comte HERMANN, suite du comte.

HERMANN.

Lancez, lancez, la bête est en fuite,  
Courez à sa suite,  
Et qu'à la poursuite  
Nul de vous ne fasse défaut.  
Huzza ! tayaut ! huzza ! tayaut !

## FRANCE LITTÉRAIRE.

Piqueurs, à l'ouvrage,  
 Cernez le passage,  
 Entourez le bois.  
 La bête était lasse,  
 Les chiens sur sa trace,  
 Donnent de la voix.  
     Sonnez, piqueurs,  
     Donnez, chasseurs;  
 Valets, écuyers, pages, rabatteurs,  
 Lancez, lancez, la bête est en fuite,  
     Courez à sa suite,  
     Et qu'à la poursuite  
 Nul de vous ne fasse défaut.  
 Huzza! tayaut! huzza! tayaut!  
 Où donc est la barque trop lente,  
 Qui devait me porter jusques à l'autre bord?  
 Où donc est cet Ulric à la langue insolente,  
 Qui devait nous attendre au port?  
     FLORE, *s'approchant du rivage.*  
 La barque, la voici.

    ULRIC, *à Flore.*  
 Que fais-tu?

    HERMANN.

                    Viens donc vite,  
 Approche-toi, batelière maudite,  
 Qui caches ton visage et détournes les yeux.  
 Hâte-toi, hâte-toi, le temps est précieux.

    FLORE.

Le temps n'est plus à toi!

    HERMANN.

                    Ta voix ni ton langage  
 N'ont le pouvoir de m'effrayer.  
 Prends cette rame, Ulric.

    FLORE.

                    Ni toi, fier chevalier,  
 Ni cet enfant, ton faible page,  
 Ne pouvez rien ici, que vous taire et prier.  
 Priez donc, c'est ici votre dernier passage.  
 (*On entend le refrain du lai de la reine Flore sortir des eaux du lac.*)

    HERMANN.

Quel est ce chant?

    FLORE.

                    T'est-il donc inconnu?  
 En d'autres jours, amant volage,

Ne l'as-tu jamais entendu?

HERMANN.

Je ne le connais point! vogue vers le rivage.

ULRIC.

La pâleur couvre son visage.

FLORE.

Tu ne t'en souviens point!

HERMANN.

Au rivage! au rivage!

FLORE.

A la mort!

ULRIC.

A la mort?

FLORE, *se dévoilant.*

Hermann, me connais-tu?

HERMANN.

La reine Flore!

ULRIC.

O mon Dieu! c'était elle!

Perfide!

HERMANN.

Cruelle!

ULRIC.

O jour désastreux!

FLORE.

Ulric, à moi!

HERMANN.

Page, sois-moi fidèle.

ULRIC.

O ciel! comment choisir entre eux?

FLORE.

La vengeance, la haine,  
Bouillonne dans mon cœur.  
Sa mort suffit à peine  
A ma juste fureur.

HERMANN.

Plus ma perte est certaine,  
Plus au fond de mon cœur  
Je méprise ta haine  
Et ris de ta fureur.

ULRIC.

Dans mon âme incertaine  
Tout est trouble et douleur;  
Dois-je servir sa haine?  
Dois-je écouter l'honneur?

FLORE.

Éclatez, tempête;  
Vents, déchainez-vous,  
Foudre, de tes coups  
Menace sa tête.

HERMANN.

Va, je braverai  
Tes cris et ta rage,  
Et ce noir orage  
Par toi conjuré.

ULRIC.

La tempête gronde,

## FRANCE LITTÉRAIRE.

Les gouffres de l'onde  
Sont prêts à s'ouvrir.

HERMANN.

Ton amour chancelle.

ULRIC.

Pour elle et près d'elle,  
Je puis tout souffrir.

L'heure est venue : Hermann, tu vas périr !

HERMANN, *tirant son poignard.*

Je mourrai sans effroi, mais non pas sans vengeance !

FLORE.

Tu mourras sans vengeance, et non pas sans effroi !

Pauvre insensé, vois quelle est ta puissance !

*(Elle touche le poignard qui tombe dans le lac.)*

HERMANN.

Vaincu, vaincu par elle !

FLORE.

Ulric, viens avec moi.

Pescudons sur les flots, marche avec confiance ;

Ces vagues et les vents ont leur obéissance,

Et s'abaisseront devant toi.

ULRIC.

Mon amour n'eût voulu vivre que pour te plaire,

Mon honneur veut que je meure avec lui.

HERMANN.

Noble cœur !

FLORE.

Enfant téméraire !

Recevez donc votre salaire,

Et que le châtiment s'accomplisse aujourd'hui.

*(L'orage augmente, les flots couvrent la barque.)*

ULRIC.

Adieu, ma mère, adieu la vie,  
Noble avenir si plein d'espoir,  
Amour si doux et qui m'oublie,  
Je vous immole à mon devoir.

HERMANN.

Esprits de vengeance et de flamme,  
Exaucez mon juste courroux,  
Vengez-moi, frappez cette infâme  
Et je m'abandonne à vos coups.

FLORE.

Ainsi se perde, ainsi périsse  
L'amant félon, le cœur sans foi.  
Meurs, et pour combler ton supplice,  
Songe que tu meurs devant moi.

*La barque s'enfonce avec Ulric et le comte Hermann : l'orage éclate, et, au milieu de ses fracas, l'on entend, sur tout le lac, le refrain du bai de la reine Flore.*

Le marquis de PASTORET.



---

---

## LE CHARIOT DE PEAUX DE MOUTON.

Épisode du quinzième siècle.

—•••••

C'était vers la fin du mois de juillet 1461; non loin de Gennapes, en Brabant, et au milieu d'une épaisse forêt, une foule joyeuse se livrait au plaisir de la chasse. Le cri des meutes, le hennissement des chevaux, les sons du cor et la voix des chasseurs retentissaient au loin. La route était bordée de paysans, que cette réunion avait attirés, et devant lesquels, de temps en temps, les chasseurs passaient, brusquement emportés par leurs rapides coursiers. A l'aspect de ces livrées, de ces gentilshommes richement vêtus, les paysans s'inclinaient et criaient : « Longue vie à l'hôte illustre de notre très-redouté seigneur, le duc de Bourgogne ! Gloire au dauphin de France ! Honneur à l'auguste fils du roi Charles VII ! »

C'était en effet le dauphin Louis qui chassait, le dauphin réfugié à la cour de Bourgogne depuis cinq ans, pour échapper à la haine des conseillers de son père. Avant d'arriver sur les terres de Philippe le Bon, il avait failli tomber entre les mains du comte de Dammartin, chargé de l'arrêter ; mais il avait réussi, à force de diligence, à se soustraire à ce péril, et, une fois sur les terres de Bourgogne, il avait respiré ; car, jusqu'à ce qu'il atteignît cette terre d'asile, il avait vu briller les lances de ceux qui le poursuivaient. L'hospitalité de Philippe le Bon était grande, royale, et digne d'un prince de la maison de France. A toutes les réclamations du roi Charles VII, le duc avait répondu avec le respect qu'il devait à son seigneur suzerain, mais en refusant de livrer l'héritier de la couronne de France : car alors les grandes vassalités pouvaient résister au roi, sans encourir sa disgrâce, en tant qu'elles ne mentaient pas au serment de fidélité qu'elles lui avaient prêté. Si il était attaqué, elles devaient le secourir ; si la monarchie était en péril, elles étaient tenues de venir à son secours ; car, comme pairs de France, les grands vassaux avaient, au sacre, porté la main à la couronné

du roi pour la soutenir : mais chez eux, ils étaient maîtres, et quand une querelle éclatait entre eux et la royauté, ce n'était pas contre le roi qu'ils se défendaient, mais contre les mauvais conseillers qui l'entouraient. Telle était la règle. Il y eut parfois sans doute des exceptions, mais elles furent rares, et se terminèrent par la reconnaissance de la faute et par un pardon généreux que le roi accordait toujours au sujet égaré.

C'est que le serment requis et prêté lorsqu'un grand vassal de France recevait de l'hérédité son nouveau titre et son investiture, était saint et redoutable. Le roi d'Angleterre lui-même, en sa qualité de duc de Guyenne, subissait cette imposante condition. Il se présentait dans la chambre du roi de France, tête nue, sans ceinture, sans épée, sans éperons, s'agenouillait aux pieds du roi, mettait ses mains entre celles de son maître, et alors une voix s'élevait qui parlait au nom du roi, et disait :

— Vous devenez homme lige du roi de France, Monseigneur qui cy est comme duc de Guyenne et pair de France, et lui promettez foi et loiauté porter? dites : Voire.

Et ledit roi d'Angleterre et duc de Guyenne répondait : Voire.

Alors le roi de France recevait le roi d'Angleterre et duc de Guyenne audit hommage lige à la foi et à la bouche.

Le duc de Bourgogne, chez lequel le dauphin Louis s'était réfugié, était Philippe le Bon, fils de Jean sans Peur, tué au pont de Montereau en 1419, et petit-fils de Philippe le Hardi, lequel Philippe le Hardi, d'abord duc de Touraine, était devenu duc de Bourgogne par lettres-patentes du roi Jean, datées du 6 septembre 1363, et confirmées par le roi Charles V le 2 juin 1364, lorsque ces lettres, que le roi Jean avait fait tenir secrètes jusqu'à sa mort, eurent été remises à son successeur par Philibert Paillart, chancelier de Bourgogne, qui en était dépositaire.

Le duché de Bourgogne avait fait retour à Jean en 1361, par la mort de Philippe, dernier descendant de Robert, frère de Henri 1<sup>er</sup> et petit-fils de Hugues Capet, devenu duc de Bourgogne en 1031, quand son frère devint roi de France. Le roi Jean étant le plus proche parent de Philippe : le duché avait fait retour à la personne du roi et non à l'état, et Jean avait voulu ainsi récompenser les hauts faits de son quatrième fils. Car à la bataille de Poitiers, à cette journée si malheureuse, où la noblesse française dépensa autant de courage que de témérité, le jeune duc de Touraine, Philippe, âgé de seize ans seulement, avait si vaillamment combattu aux côtés de son père le roi Jean, qu'il y conquit le surnom de Hardi qui lui resta. Blessé et prisonnier, mais aussi fier dans le malheur qu'il avait été grand au jour du combat, il frappa un jour à Londres l'écuyer d'Édouard III, qui, dans un repas, avait servi son maître avant le roi de France captif, et lui dit en pré-

sence du roi d'Angleterre : « Qui t'a donc appris à servir le vassal avant le seigneur. » Ce que voyant Édouard III, il applaudit à la conduite du jeune duc et cria à cet enfant chevalier : « Vous êtes bien Philippe le Hardi ! » Et depuis lors le roi Jean fut servi avec toute l'étiquette due à son titre de suzerain.

Pour bien se faire une idée de ce qu'étaient autrefois les grands vassaux de la couronne, il faut se reporter à la teneur des lettres-patentes qui leur conféraient l'investiture ; voici celles de Philippe le Hardi :

« Jean, par la grâce de Dieu, roi de France; toujours occupé avec soin et sollicitude de la paix et du repos de nos sujets, nous avons appris par expérience que ce n'est pas un petit avantage d'avoir des vassaux fidèles et courageux ; car, par leurs mérites, les envieux et les rivaux sont repoussés, la tranquillité de la paix est acquise, et la justice, ce fondement de tous les royaumes, est paisiblement administrée pour l'honneur et la gloire de ceux qui règnent; d'où s'élève une ferveur d'amour envers le seigneur, lequel aussi devient porté d'une vive affection pour ses vassaux. Nous avons connu en outre que la couronne se maintient d'une manière royale, lorsque des personnes de race illustre, également remarquables par leurs mœurs et leur probité, sont portées aux plus hautes dignités; leur assistance et leur adjonction ne relevant pas moins le sceptre de ceux qui règnent, que les perles ne relèvent l'éclat de la couronne; c'est pourquoi, suivant les traces des rois nos prédécesseurs, qui étaient accoutumés à répandre leur munificence sur ceux qui en étaient dignes, et bien que nous regrettions de ne pouvoir, par nos faveurs et grâces, récompenser chacun selon son mérite, nous avons résolu de décorer les plus dignes par les plus grandes dignités.

« Considérant que, si nous sommes naturellement tenus d'assigner à nos enfants de quoi supporter honorablement l'éclat de leur origine, nous sommes pourtant induits à traiter plus libéralement celui d'entre eux dont les mérites le réclament avec plus d'instance. D'autre part, désirant avec affection faire cesser les fléaux et l'oppression que l'invasion des ennemis a fait souffrir à nos sujets du duché de Bourgogne, qui, par la succession du dernier duc Philippe, d'excellente mémoire, nous a été dernièrement déféré, comme à son plus proche parent; voulant pourvoir au repos desdits sujets, et rappelant encore à notre mémoire les services excellents et dignes de louanges de notre très-cher Philippe, le quatrième de nos fils, qui s'exposa de plein gré à la mort avec nous, et, tout blessé qu'il était, resta inébranlable et sans peur durant la bataille de Poitiers; qui a été captif et prisonnier chez les ennemis, et qui, depuis notre libération, n'a pas cessé de nous donner des preuves de son constant amour filial : voulant donc, à juste titre, honorer sa personne et lui témoigner, par une récompense perpétuelle, l'a-

mour paternel que nous lui rendons ; plaçant notre foi et notre espérance en Dieu, dont la Providence favorable soulagera de leurs calamités nos dits sujets du duché de Bourgogne.

« C'est pourquoi, à tous présents et à venir savoir faisons, qu'à ces causes et par d'autres encore plus justes, et d'après les humbles supplications des sujets de notre susdit duché, nous avons, par la teneur de ces présentes, avec connaissance de cause, autorité royale et grâce spéciale, concédé comme aussi nous concédons et donnons à notre dit fils, le susdit duché et pairie de Bourgogne, avec tout ce que nous pouvons y avoir de droit, possession et propriété, ainsi qu'en la comté de Bourgogne ou en toute autre part de ladite succession... pour le tout être transféré à lui, de telle sorte qu'il le tienne et possède par lui-même ou les héritiers provenant de lui en légitime mariage, et qu'il en jouisse paisiblement et tranquillement.

« . . . Faisons et instituons notre susdit fils duc et premier pair de France, sauf, en outre, et réservant pour nous et les rois de France, nos successeurs, la suzeraineté et le ressort desdits objets donnés, ainsi que la foi et hommage que le duc doit rendre à nous et à nos successeurs, en la manière due et accoutumée qu'ils étaient rendus par les ducs de Bourgogne aux temps passés, et sauf les régales et autres droits royaux à nous appartenant à cause de notre couronne, et que nous avons dans ledit duché durant la vie du susdit dernier duc ; sauf, en outre, et sous la réserve que, si notre dit fils ou sa postérité viennent à manquer, ce que Dieu ne veuille, et restent sans héritier de leur corps, succédant audit duché, tous et chacun des objets donnés retournent en plein droit et intégralement à nous, ou pour le temps à venir aux rois nos successeurs, pour être réunis aux domaines de notre couronne. Par cette même concession et notre présente donation, nous reprenons et remettons en notre main le duché de Touraine et ses appartenances, que nous avons précédemment donné à notre dit fils... »

Telle était la manière dont les fils de France gagnaient autrefois leurs apanages. Descendants d'illustres chevaliers, c'est à leur bravoure et à leur épée qu'ils devaient les biens que leur comédait la bonté royale.

Donc, par cette matinée de juillet 1461, l'arrière petit-fils de Charles V, fugitif et proscrit, chevauchait, à la tête de quelques serviteurs fidèles, dans une des forêts de l'un des riches domaines que le duc de Bourgogne avait mis à ses possessions, par suite de son mariage avec Marguerite de Flandres.

Peu à peu le bruit et le tumulte s'éteignirent ; la chasse gagnait du chemin, poursuivant un sanglier qui fuyait à travers les taillis, effrayé de tous ces cris qui retentissaient autour de lui. La route redevint silencieuse, et les

paysans reprirent le chemin du logis, en enviant ce luxe et ce plaisir enivrant, réservé exclusivement alors aux grands de la terre.

Au milieu de la forêt, s'élevait une humble maisonnette, appartenant à un des gardes du domaine. Pâle et fatigué, à peine relevé d'une longue maladie, dont il portait encore de dures traces, le maître de cette demeure écoutait avec une sorte d'enivrement les derniers sons laissés derrière eux par les chasseurs, et qui venaient jusqu'à lui. Pendant ce temps, sa jeune femme, vive, alerte et jolie, vaquait aux soins du ménage, et près de cet homme, un enfant de cinq à six ans jouait avec l'arquebuse déchargée de son père. Partagé entre le dépit de ne pas être à son poste dans un jour aussi intéressant, et l'aspect de l'activité incessante de sa femme, notre forestier semblait en proie à une double douleur. Il feuilletait avec négligence un de ces missels enluminés, monuments de cette époque, où l'imprimerie n'existait pas encore, et portait alternativement les yeux de la fenêtre où il était placé vers sa femme, et de sa femme vers la fenêtre.

« Belle journée, s'écria-t-il enfin, et belle chasse... mais, Marie, vous vous fatiguez trop.

— Ne faut-il pas, Pierre, répondit la jeune femme, que tout soit en ordre dans la maison? vous savez que j'aime la propreté.

— Mais vous vous tuerez à force d'activité. Vous n'êtes pas faite pour un tel métier. et nous sommes trop pauvres pour avoir une servante.

— Pourquoi songer au passé, et se plaindre du présent? est-ce que ma santé souffre de ce travail? Une femme est toujours bien auprès de son mari; une mère ne regrette rien, quand elle voit son enfant gai, dispos et bien portant.

— Ne croyez pas que ce soit pour moi, Marie, que je forme des vœux ambitieux; mais pour vous. Moi, je me sou mets en silence au destin qui me frappe... mais je voudrais souffrir seul.

— Est-ce que je souffre, moi? est-ce que notre cher fils Louis, ajouta-t-elle en donnant une petite tape amicale à son enfant, manque de quelque chose? Le voilà fier comme un capitaine d'archers, avec votre arquebuse, qu'il soulève à grand'peine. Voici une tartine de pain et de beurre que je viens d'arranger pour lui, et ses yeux me disent par leur pétillement joyeux qu'il y fera grand honneur.

— Oh! vous êtes une noble et digne créature.... mais par la Pâque-Dieu, comme jure notre Dauphin à ce que l'on dit, voici du nouveau. Le temps s'est couvert, le ciel s'est obscurci; les oiseaux tremblants ne chantent plus sous la feuillée; nous allons avoir de l'orage, et la chasse ne sera plus aussi bonne qu'on l'espérait. »

En effet, de larges gouttes d'eau commençaient à tomber. Bientôt le

bruit du tonnerre se mêla aux sifflements de la pluie; le forestier ferma sa fenêtre et sa femme se signait, à chaque éclair qui fendait la nue.

L'orage durait depuis quelques moments, quand le silence qui régnait dans ces lieux fut interrompu par le bruit des pas d'un cheval. Bientôt on heurta à la porte de la maisonnette, et une voix cria :

— Hola, gens du logis. — Qu'y a-t-il? demanda le forestier, en paraissant sur le seuil de sa porte. » Et il se trouva en présence d'un cavalier, dont les vêtements mêlés de poussière et de pluie, et le coursier tout en nage, indiquaient un des chasseurs de la journée.

— Ce qu'il y a, répondit le nouveau-venu! il y a que j'ai perdu la piste du sanglier que nous poursuivons depuis ce matin; il y a que j'ai perdu également mes compagnons, que je me suis égaré, que je ne sais si Gennapes est loin ou près d'ici, enfin que je suis mouillé, que je meurs de soif et de faim, et que je vous demande entrée dans votre maison et place à votre table.

— Vous appartenez au Dauphin de France?

— Sans doute, répondit le cavalier en fixant un regard perçant sur son interlocuteur.

— Entrez, messire, et soyez le bien-venu; un serviteur du Dauphin est chez lui dans la maison d'un vassal du duc de Bourgogne.

Le cavalier mit pied à terre; le forestier s'empressa de placer le coursier à l'abri de l'orage; puis, quand il rentra dans la chambre, il trouva son hôte qui faisait sécher ses vêtements à un feu de fagots que Marie avait rapidement allumé.

Le cavalier s'était emparé de la place d'honneur, au coin de la cheminée, et ses regards s'étaient portés sur l'enfant qui le regardait de son côté avec une sorte de curiosité, et tout en dévorant la tartine que sa mère venait de lui donner. — Par la Pâque-Dieu, s'écria l'étranger, voilà un petit drôle dont l'appétit fait envie.

— Souhaitez-vous l'imiter, messire? dit avec empressement la jeune femme

— A vous dire vrai, ma bonne dame, répondit le cavalier, je n'en serais pas trop fâché : la chasse m'a donné de l'appétit; depuis ce matin, nous courons à travers le taillis après un maudit sanglier qui n'a guère envie de se laisser prendre; et, maintenant que j'ai perdu mes compagnons, il est probable qu'ils déjeuneront sans moi.

Pendant que l'étranger parlait, Marie avait dressé la table et apporté du pain bis, de la viande froide, et un grand pot d'étain tout rempli de bière.

— Que faites-vous donc là, Marie? s'écria le forestier; de la bière! cela

est bon pour un Flamand ou pour l'estomac d'un Anglais ; mais c'est une boisson trop froide pour un serviteur de la maison de France.

— Hélas ! répondit en soupirant le cavalier, j'ai été bien heureux quelquefois de trouver de l'eau pour éteindre ma soif.

— C'est le sort des gens de guerre : quelquefois de l'abondance, et le plus souvent des privations.

— Mais ce n'était pas en temps de guerre ; ce n'était pas alors que deux armées se rencontrent et se heurtent, semant sur leurs pas la destruction et le pillage, foulant aux pieds la riche moisson du laboureur, vidant les greniers, incendiant les habitations, tourmentant à la fois le riche et le pauvre, et le noble comme le manant ; c'était alors que le damné comte de Dammartin, l'exécuteur des violences non pas commandées par le roi Charles VII, que Dieu garde, mais par les traîtres qui l'entourent, entra en Dauphiné, faisait lever tous les nobles, excitait à la trahison tous les serviteurs du Dauphin, et forçait celui-ci de fuir à la hâte vers la Bourgogne.

— Et le Dauphin n'a pas eu à se plaindre d'avoir touché cette terre hospitalière, dit le forestier ; notre duc est un noble seigneur : le Dauphin, une fois arrivé à St-Claude, a pu braver ses ennemis ; car si Dammartin, tout comte et maréchal qu'il est, avait osé porter un pied hardi sur ce territoire, et mettre la main sur la personne du Dauphin...

— Eh bien ! s'écria l'étranger en fixant sur le forestier des yeux étincelants.

— Eh bien ! messire, je connais mal le caractère de notre duc Philippe le Bon, et ce caractère est bien changé, ou bien Dammartin aurait été châtié à l'instant : oui, tout ce qui porte une épée ou tout ce qui a chaussé les éperons, serait monté à cheval à l'instant et aurait, la lance en arrêt, couru sus à ce traître ; les paysans seraient sortis de leurs chaumières, les hommes d'armes se seraient élancés pleins d'ardeur ; pas un arc ne serait resté détendu, pas une arquebuse n'aurait oublié de faire feu, et nous aurions ramené triomphant notre Dauphin, un instant captif.

— Il vaut mieux, reprit l'étranger en souriant, que les choses se soient passées comme elles ont eu lieu : nul ne connaît les chances de la guerre ; le comte de Dammartin, maître de son prisonnier, l'aurait dirigé sous bonne escorte vers Paris, et il aurait soutenu la retraite sans exposer sa précieuse capture au risque d'être délivrée.

— C'est possible, messire, dit le forestier d'un air abattu ; vous paraissez connaître ces sortes de choses là mieux que moi.

— C'est que je suis sur mon terrain, mon cher hôte ; c'est que j'ai fait la guerre, et que je connais le prix des nobles captifs... mais voici notre hô-

tesse qui arrive toute rayonnante avec le vin que vous lui avez demandé... et, par la Pâque Dieu, elle vient à propos, car je meurs de soif.

En parlant ainsi, l'étranger tendait son gobelet, que le forestier se hâta de remplir; puis se versant aussi à boire, et élevant sa coupe :

— Messire, dit-il, à la gloire de la France, et à la santé de notre Dauphin. — Et pourquoi oubliez-vous le roi, dit l'étranger avec étonnement.

— Pardon, mais d'après ce qui se passe...

— Que le roi soit trompé sur les sentiments de son fils; qu'on le lui représente comme rebelle, qu'importe! le roi est toujours le souverain seigneur, et le Dauphin lui-même n'est que le premier serviteur de son père. — Bien parlé, messire.

— Oui, oui, c'est cela, et qui dirait le contraire en aurait menti par la gorge. Pourquoi le Dauphin a-t-il encore des serviteurs fidèles? c'est parce qu'il est lui-même fidèle à son père; s'il rompait son allégeance, quel droit aurait-il à l'allégeance des autres? Le Dauphin rebelle! c'est la vieille calomnie réchauffée du comte de Dammartin : ce fut ce traître qui osa prétendre que le Dauphin avait voulu le corrompre et s'emparer avec lui de la personne du roi. Le démenti qu'il reçut fut énergique, et cependant Charles VII exila son fils; mais en partant pour le Dauphiné, Louis s'écria : « Je me vengerai de ceux qui m'ont jeté hors de ma maison! » Et il tiendra son serment.

— Il ne le tiendra pas, dit froidement le forestier.

— Qu'en savez-vous?

— Les paroles que la colère fait prononcer, la raison les dément... Quand il sera roi, il ne songera qu'aux services du comte, qui après tout est un noble et vaillant capitaine, faisant bien son devoir dans la mêlée.

— Qui vous l'a dit?

— Mais... la renommée, répondit en rougissant le forestier.

— Eh! bien, la renommée a porté jusqu'aux oreilles de Dammartin, le serment du dauphin Louis, et qu'il prenne garde à lui : si noble et si vaillant que soit le comte, sa tête n'est pas trop assurée sur ses épaules.

— Que Dieu nous préserve d'un tel malheur! — Pourquoi! — Parce que cela porte malheur de maudire les autres... Je l'ai éprouvé. — Vous? — Moi-même. Pourquoi cacherai-je mon histoire? — Quel est votre nom? — Pierre L'Orfèvre. — Êtes-vous parent de sire Jean L'Orfèvre, président du Luxembourg. — Je suis le fils de son frère. — Et vous êtes garde forestier. — Oui, messire. Que voulez-vous? Je suis né d'une bonne famille, mais j'ai eu l'étourderie de la jeunesse. De pieux moines m'ont appris à lire et à écrire, et dans la maison de mon oncle, j'ai pu me façonner à l'étude des lois et des hommes. Je sais nos chroniques et notre histoire,



nos grands jours et nos revers ; je sais ce que l'on peut faire d'un pays tel que la France, et ce qu'on n'en fait pas. Si rudes qu'aient été nos guerres, si humiliée qu'ait été notre bannière, la France n'a jamais reculé sans laisser derrière elle un long sillon de gloire ; elle s'est retrempée dans de nouveaux combats ; ses enfants valeureux n'ont jamais désespéré ni d'elle ni d'eux : quand la royauté était enfermée dans les murs de Bourges, et que son-avant-garde se débattait expirante derrière les remparts d'Orléans, il a suffi d'une vierge inspirée pour conduire triomphalement Charles VII à Reims, et une fois que l'huile sainte a eu coulé sur le front royal, l'Anglais a été chassé de France, comme la tempête balaye les sables devant elle. Je n'ai pas vu tout cela, et cependant je le sais, comme ceux qui l'ont vu. Je pourrais assigner à chacun des grands capitaines de cette époque la place qu'il a occupée ; je pourrais dire quel jour il a vaillamment combattu, quel jour il fut blessé, quel jour il prit ou défendit telle ou telle bastille...

— Et toute cette science, reprit d'un air grave le cavalier, vous a conduit à devenir garde forestier.

— Oh ! ce n'est pas cela que je regrette. Ici, je suis heureux, près de ma femme, près de mon fils.

— Mais vous êtes obligé de courir les bois quelque temps qu'il fasse, de surveiller les forêts de votre maître, et je me trompe fort, ou votre santé ne vous permet pas un tel exercice.

— C'est vrai, messire, mais il faut que je gagne mon pain de tous les jours.

— Jean, dit doucement d'un air de reproche Marie à son mari.

— Pourquoi ne vous êtes-vous pas adressé à votre famille ?

— Ma famille, dit le forestier, elle m'a repoussé. Oui, on rêvait pour moi une riche alliance ; mais avant tout, moi, j'ai mis mon bonheur dans les vertus de ma femme. Celle qu'on me destinait, était jeune, était belle, mais elle était hautaine, coquette, et déjà sa réputation avait scuffert quelques atteintes. Et voyez-vous, messire, pour que l'amour vienne, ou quand il est venu, pour qu'il ne s'en aille pas, il ne faut rien entendre bourdonner à ses oreilles d'offensant ou de méprisant. Moi, j'avais trouvé une jeune fille pauvre et sans aïeux, sans autre richesse que ses vertus ; mais plus belle que toutes les autres, parce que sa candeur et sa sagesse augmentaient encore le charme de ses attraits. C'était l'enfant d'un simple archer : Eh ! bien, cet archer pouvait aller guerroyer tout à son aise, et quand la guerre était finie, et qu'il rentrait au logis, il y trouvait sa bonne et chaste femme, et plus tard, quand sur ses vieux jours Dieu bénit cet hymen, il vit avec orgueil les vertus de sa compagne renaître dans le cœur de sa fille. Oh ! c'est un ange véritable que Marie.

Et dans ce moment comme l'étranger regardait Marie avec attention, la jeune femme, toute honteuse, se mit à s'occuper de son enfant et de son ménage, pour mieux cacher son trouble.

— C'était un bonheur pour moi d'aller chez le vieux soldat qui m'avait pris en affection : j'étais si heureux de voir Marie, à qui cependant je n'osais parler de mon amour : et puis son père me racontait sa campagne, la gloire de Charles VII et celle de notre dauphin.

— Il vous parlait du dauphin ?

— Oui, messire, il nous disait ses premières armes à Montereau-sur-Yonne, en 1437, et sa clémence envers les vaincus ; les écorcheurs et les retondeurs, triste fruit de nos longues guerres, chassés par lui ; même la guerre de la Praguerie, faite dans la vie du dauphin, car un fils doit toujours respecter son père, et il n'est pas plus permis au fils d'un roi de prendre la couronne avant que Dieu la lui donne, qu'il ne nous est permis à nous d'usurper l'héritage paternel.

— Le Dauphin était bien jeune.

— Et il n'était qu'un instrument dans les mains de ceux qui l'exploitaient : c'est ce qu'il comprit bientôt, car il fit sa soumission promptement. Toujours généreux, il sollicita le pardon de La Trémouille, de Chaumont et de Pryé, exceptés de l'amnistie. Le père de Marie était présent quand le Dauphin dit tristement à son père : « Il faudra donc que je m'en retourne, car je leur ai promis ; » et que le roi lui répondit avec dignité : « Partez, Louis ; partez si vous voulez ; les portes vous sont ouvertes ; et si elles ne sont pas assez larges, je ferai abattre vingt toises de la muraille pour vous laisser passer où bon vous semblera. Je suis votre père ; vos volontés dépendent des miennes ; je trouve étrange que vous ayez engagé votre parole sans avoir ni savoir la mienne. Mais s'il vous plaît en aller, partez. »

— Triste guerre, murmura le cavalier, excitée par Antoine de Chabanne, comte de Dammartin, qui se révolta contre le roi, parce que Charles VII, mécontent de ses exactions, l'avait publiquement appelé *capitaine des écorcheurs* ; et qui, plus tard, réconcilié avec le roi, osa insulter le Dauphin, et l'accuser d'un nouveau complot. Oh ! Chabannes ! Chabannes !

— Le vieil archer nous racontait aussi la délivrance de Dieppe, par le dauphin ; de Dieppe, défendue par Dunois, bloquée par Talbot, et sauvée par Louis de France. Ce fut une rude journée que celle du 14 août 1443 : mais c'était la veille de la fête de la Vierge ; Louis avait invoqué la mère de Dieu ; elle ordonna à la victoire de marcher devant l'armée royale, et la bastille des Anglais fut prise.

— Oui ; mais non pas sans danger, non pas sans résistance ; les Anglais,

C'est justice à leur rendre, sont gens de cœur; Talbot se défendit en désespéré, et sans un brave archer, qui se jeta entre lui et le Dauphin, la hache du capitaine anglais aurait fendu la tête de l'héritier de la couronne de France.

— Eh! qui le sait mieux que moi, dit le forestier : mais le Dauphin ne savait pas même le nom de son sauveur.

— Vous vous trompez; il l'a nommé souvent, il le nomme encore, et son regret est que ce soldat, blessé pour lui, ne soit pas venu, après sa guérison, chercher la récompense qu'il lui destinait.

— Et que voulait-il faire de lui? — Il eût fait Philippe Lormeau, chevalier. — Mon père eût été chevalier, s'écria Marie. — Votre père, jeune femme, dit le cavalier en se levant: votre père! vous seriez la fille de l'archer Philippe Lormeau. — Oui, messire. — Et son père, ajouta le forestier, ne se présenta pas, parce qu'il regardait ce qu'il avait fait comme une chose simple et naturelle. Il ne croyait pas que, même après avoir sauvé un prince, il dût rappeler ce souvenir à la mémoire du Dauphin. Les rois ne sont que trop habitués à voir les mains se tendre sur leur passage. Dispensateurs des biens, des honneurs, de la fortune, ils ne manquent pas de riches mendiants qui les importunent. Mon beau-père fut plus fier : à sa convalescence, il regagna ses foyers : depuis deux ans, il était père; il renonça au service, et ne pensa plus qu'à élever son enfant.

— Et vos parents, à vous? dit le cavalier à Jean.

— Mes parents, ils me maudirent parce que je ne voulais pas servir leurs projets ambitieux. Alors je songeai à Marie, et j'allai chercher un refuge chez la jeune orpheline, car son père venait de mourir, et la mère de Marie avait également cessé de vivre. Je résolus d'unir mon sort au sien. J'arrivai bien; un insolent chevalier avait osé lever les yeux sur elle. Cet homme, c'était le comte de Saint-Pol.

— Ah! Louis de Luxembourg, dit l'étranger avec un sourire étrange.

— Et notre jeune comte de Charolais l'encourageait dans ses insolentes tentatives. Je ne suis pas homme d'armes, messire, mais je ne manque pas de cœur. Je me jetai entre le comte de Saint-Pol et Marie, et saisissant cette arquebuse, qui était celle de Philippe Lormeau, j'allais avec cette arme redoutable briser la tête au comte, lorsque le fils de Philippe le Bon, de notre duc, saisit M. de Saint-Pol par le bras, l'écarta, prit sa place, et m'ordonna de m'agenouiller devant lui.

— Et que faites-vous?

— J'obéis en tremblant, moi vassal de la maison de Bourgogne, au fils de mon souverain. Alors Louis de Luxembourg me frappa de son gantelet au visage : j'allais le tuer, mais le comte de Charolais prit encore sa défense,

et il l'emmena pendant que je lui lançais ma malédiction. Je ne sais pour quoi ni comment; mais à dater de ce jour, cette malédiction me porta malheur. Je devins, il est vrai, l'heureux époux de Marie, mais la misère nous assaillit. Rien ne nous réussissait. Enfin, un ancien ami de mon père eut pitié de moi, et me fit obtenir cette place de forestier, qui chaque jour ruine ma santé. — Et que pensez-vous de Louis de Luxembourg? — Qu'il prie Dieu que nous ne nous trouvions jamais face à face. — Que ferez-vous? — Je le tuerai. — Et vous blâmez le Dauphin de haïr Chabannes. — Dieu a fait de la clémence la vertu des princes? — Et M. de Charolais. — C'est le fils de mon maître... mais quand il sera duc de Bourgogne, si je vis encore, je quitterai ce pays. Je ne pourrais pas le servir. — Silence, dit l'étranger... Quel est ce bruit?

On entendit un grand bruit de chevaux, puis on frappa rudement à la porte.

Une voix du dehors cria : Messieurs, celui que nous cherchons est ici, car voilà sous le hangar son cheval tout sellé, tout bridé, et encore écumant.

Pierre et Marie se regardèrent étonnés. Quel était donc cet hôte, que l'on semblait poursuivre? et ils se prirent à trembler.

Un flot de seigneurs suivis de leurs écuyers se précipitèrent dans la chambre, et tous, à l'aspect du cavalier, se découvrirent et livrèrent passage à un chevalier qui fléchit le genou.

— Ah! c'est vous, seigneur d'Estouteville, prévôt de la bonne ville de Paris. Quelles nouvelles nous apportez-vous? »

D'Estouteville tendit en silence un parchemin, que le chevalier déroula et dont il regarda la signature :

— C'est du conseil de France, dit-il, et il lut ce qui suit :

« Notre souverain seigneur... » A ces premiers mots, il interrompit sa lecture et regarda l'envoyé : « Qu'est-ce que cette formule, dit-il, le roi.. »

— Monseigneur, répondit d'Estouteville en baissant la tête, le roi s'appelle aujourd'hui Louis XI.

— Quoi! mon noble père...

— Son père! dirent à la fois Pierre et Marie en tombant à genoux, c'était le Dauphin... Et pendant ce temps, tous les seigneurs et leur suite, agitant leurs toques, crièrent : Vive notre souverain seigneur! vive le roi Louis XI!

— Silence, messeigneurs, dit d'une voix altérée le nouveau roi, et reprenant le parchemin d'une voix tremblante, il continua de lire.

« Notre souverain seigneur, nous nous recommandons à votre grâce si

très-humblement plus que nous pouvons. Plaise vous savoir, notre très-redouté et souverain seigneur, que certaine maladie est puis aucun temps en ça survenue au roi votre père et notre souverain seigneur, laquelle premièrement a commencé par la douleur d'une dent, dont à cette cause il a eu la joue et une partie du visage fort chargées, et rendu grande quantité de matière : a été ladite dent arrachée, et la plaie curée en manière que pour ce que aussi par le rapport que les médecins nous faisaient chaque jour, nous avions l'espérance que brief il dût venir à guérison. Mais las ! il s'affaiblit plus que il ne souloit, et hier il a rendu son âme à Dieu. Alors, suivant l'usage de la monarchie, nous vous avons proclamé roi ; et nous, comme ceux qui après lui vous désirons servir et obéir, avons délibéré de vous écrire et faire sçavoir, pour vous en avertir, comme raison est, afin que de par vous avoir tel avis que votre bon plaisir sera, et vous plaise, notre très-redouté et souverain seigneur, nous mander et commander vos bons plaisirs, pour y obéir de tous nos pouvoirs, au plaisir de notre seigneur qui pour sa sainte grâce vous doit très-bonne vie et longue. Écrit à Mehun sur Yèvre, le vingt-troisième jour de juillet. Vos très-humbles serviteurs et fidèles sujets.

« Charles d'Anjou, Gaston de Foix, Guillaume Juvenel, chancelier, Jean, Constant, A. de Laval, Amenon d'Albret, A. de Chabanne, F. d'Estouteville, Machelin Brachet, Tanguy Duchâtel, Jean Bureau, Guillaume Cousinot, P. Doriote, Chaligant.

— Ainsi, ajouta Louis après avoir terminé cette lecture, mon noble père est mort, et ce n'est pas son fils qui lui a fermé les yeux.

— A son grand regret, monseigneur, reprit d'Estouteville ; mais il est mort en vous bénissant, et en nous recommandant à tous la fidélité pour votre personne royale.

— A genoux, cria le roi, et prions. »

Et aussitôt tous fléchirent le genou et unirent leurs prières à celles de leur maître. Louis se releva ensuite, et dit à M. d'Estouteville :

— Partez, et rendez-vous en notre nom auprès de notre oncle le duc de Bourgogne : annoncez-lui la perte immense que l'Etat et nous, venons de faire, et dites-lui que nous lui donnons rendez-vous à Avesnes, à lui et à ses vassaux, pour de là nous suivre à Reims... Et nous, ajouta-t-il en se tournant vers sa suite, retournons... j'ai hâte d'être seul.

— Mais, sire, dit le prévôt, la lettre que j'apporte à votre altesse<sup>1</sup> demande une réponse.

<sup>1</sup> Louis XI fut le premier roi qui dans le cours de son règne, prit le titre de *Majesté*,

— J'y penserai, messire d'Estouteville... laissez-moi être bon fils et pleurer mon père... j'ai le temps d'être roi »

En parlant ainsi, le regard de Louis XI s'arrêta sur Jean, qui, la tête nue et le genou contre la terre, semblait demander pardon des discours qu'il avait tenus.

— Approchez-vous, maître Pierre, dit le roi.

Et Jean s'approcha en frissonnant et en s'agenouillant de nouveau.

Sire Jean, dit Louis XI, nous avons appris en peu d'instant à vous connaître et à vous apprécier. La fortune ne vient pas toujours à qui court après elle. Elle a frappé à votre porte quand vous ne l'attendiez pas. Vous m'avez accordé l'hospitalité, et c'est à moi de faire pour vous, à présent, ce que vous avez fait pour moi. J'ai une dette à payer à la mémoire de Philippe Lormeau. Relevez-vous donc, seigneur d'Ermenonville, conseiller, maître en la cour des comptes de notre bonne ville de Paris. — Moi, sire, s'écria Jean tout joyeux. — Quoi, une telle charge à cet homme, dit la suite du roi en murmurant. — Tel est mon bon plaisir, dit Louis en promenant sur la foule un regard qui fit trembler les plus hardis... Regardez cette jeune femme, et inclinez-vous devant elle. Son père était le vaillant archer qui m'a sauvé la vie à la bastille de Dieppe. »

Avertis par le ton du roi, tous les seigneurs entourèrent Marie et la complimentèrent, ainsi que Jean.

— Et maintenant, mon cher hôte, dit Louis XI, je vous attends aussi à Avesnes, et voilà pour vous défrayer sur la route.

Le roi remit à Pierre une bourse pleine d'or, et s'éloigna avec sa suite.

— Est-ce un songe? est-ce un rêve! s'écria Jean quand il fut seul; moi, seigneur d'Ermenonville, moi conseiller! moi possesseur de cette bourse! moi, voué désormais à cette vie calme et tranquille qui me rendra la santé!

— Oh! dit Marie, pourvu que cela ne vous change pas. — Me changer, jamais! ce que je craignais, c'était de mourir et de vous laisser pauvre et misérable, ainsi que notre enfant! Aujourd'hui je renaîs à la vie! — Quand vous serez habitué au destin qui vous attend, ne regretterez-vous rien? — Rien, puisque je vous aurai près de moi, puisque je verrai grandir notre fils! — Des caractères plus fermes que le vôtre ont cédé à la séduction de la fortune!

— Eh bien! je veux que ce chétif mobilier soit transporté à Paris et qu'il meuble une de mes chambres! Alors, si je cesse d'être le Jean d'aujourd'hui, vous me conduirez, Marie, dans cette salle où tout me rappellera le passé, et je reviendrai à moi, chassant les vaines fumées qui auront obscurci ma raison.

— Qu'il soit fait comme vous dites, Jean, et si vous êtes destiné à me tourmenter, un jour et un retour pareil effaceraient cent ans de douleur... Adieu donc, paisible chaumière, adieu ! et puissé-je ne jamais vous regretter.

Quatre jours après ces événements, la ville d'Avesnes était encombrée de Bourguignons. C'était une véritable armée, qui ne montait pas à moins de cent mille hommes. Alors Louis XI craignit que le prince qui avait soutenu le Dauphin de France contre les conseillers du roi, ne fût tenté de donner des lois au souverain dont il devenait le vassal. Mais cette idée n'entraîna pas dans le caractère de Philippe le Bon, et aux premières observations du roi, il donna congé à ses vassaux, ne réservant que quatre mille hommes, l'élite de sa noblesse. De tous côtés, on arrivait de France en foule autour du roi. Un service pompeux fut célébré à Avesnes pour le repos de l'âme de Charles VII, et « le service fait, Louis XI se vêtit incontinent de pourpre, qui est à la coutume de France, parce que sitôt comme le roi est mort, son fils plus prochain se vêt de pourpre et se nomme roi, car le royaume n'est jamais sans roi. »

Jean étant arrivé, fut introduit près de son nouveau maître.

— Messire, lui dit le roi, je ne m'en tiendrai pas à ce que j'ai fait pour vous, si vous êtes ce que je crois. J'ai besoin de m'entourer d'hommes probes et fidèles, car j'ai beaucoup d'ennemis, et je vois que la besogne que j'entreprends sera longue et laborieuse. Serez-vous fidèle ?

— Jusqu'à la mort.

— Vous serez discret ?

— Comme la tombe.

— C'est bien... Venez à Reims, et après le sacre, je vous dirai mes volontés... A propos, dit le roi en riant, je vous ai fait capitaine de Pont-Saint-Maxence... Vous toucherez le revenu de la charge, et vous ferez faire le service par un officier.

D'Ermenonville remercia le roi de cette nouvelle faveur, et prit congé de lui.

Louis XI se dirigea sur Reims. Il y fit son entrée le 14 août. A la porte de la ville, l'archevêque, qui était Juvénal des Ursins, le reçut et lui présenta les clefs de la ville, en disant :

« Notre souverain seigneur, les gens d'église, nobles, bourgeois, habitants de votre bonne cité de Reims, envoient devers vous, leur souverain seigneur, ceux qui sont ci-présents et moi en leur compagnie, pour vous faire honneur, révérence et obéissance, prêts de vous servir et obéir de cœur, de corps et de biens jusqu'à la mort ; et semblerait que ce ne serait un déshonneur et reproche, si je disais autre chose, vu que j'ai été serviteur

et officier de vos aïeul et père, dont Dieu ait les âmes, et qu'en votre jeune âge de moi deviez avoir connaissance. Vous exposeraï et dirai une chose qui m'est survenue en venant vers vous, d'une manière de vent ou de voix ; et me semblait qu'on me disait : Va hardiment à Louis, fils du roi de France : car j'ai ordonné que c'est lui qui est vrai roi de France, et qui doit dominer à mon peuple de France, et que tu dois sacrer et oindre du saint chrême, étant à la sainte ampoule que j'ai envoyé à Remi, archevêque de Reims, pour consacrer le roi Clovis : dis-lui donc qu'il prenne de toi le noble sacre qu'il doit recevoir... Eveillez-vous donc, sire, et nous aidez; car matière en avons. Entrez, notre souverain seigneur, en notre cité de Reims, pour recevoir votre digne sacre : ne tardez point, et vous plaise relâcher les tribulations où nous sommes, et j'ai espérance que votre venue profitera à votre royaume et au pauvre peuple, et que des biens aurez-vous en ce monde, et à la fin la joie et le paradis. »

Après une réponse du roi, le cortège se mit en marche : les cloches ébranlaient les airs, et le peuple se montrait joyeux. D'abord le roi se rendit à la cathédrale, où il fut reçu de nouveau par l'archevêque qui, après lui avoir présenté l'encens et l'eau bénite lui dit :

« Notre souverain seigneur; écoutez ces vives et longues acclamations d'amour et de bonheur, qu'excite en ces lieux la présence d'un fils de saint Louis; écoutez ces expressions sincères de la reconnaissance et de la fidélité de cette bonne ville, si heureuse d'être la ville du sacre; dans tous les lieux soumis à votre puissance, tout vous fera assez entendre que vous êtes roi, tandis qu'ici, dans ce temple, dans cette cité, berceau de la foi de vos pères, tout vous rappellera que vous êtes chrétien; tout vous dira que pour votre bonheur, comme pour le bonheur de vos peuples, et afin d'accomplir les desseins de Dieu en marchant sur les traces de tant de rois, dont par le droit de votre naissance, vous portez la couronne, tout vous dira, sire, que toujours vous êtes le fils aîné de l'Eglise et le roi très-chrétien. »

Les cérémonies religieuses accomplies, l'archevêque demanda au roi de nommer les quatre ôtages de la sainte ampoule. C'étaient quatre seigneurs de haut rang, qui étaient envoyés vers l'abbé de Saint-Remi, comme témoignage que la sainte ampoule, après avoir servi à sacrer le roi, serait fidèlement rapportée à l'abbaye. Cette nomination faite, le roi se retira à l'archevêché, et les préparatifs furent faits pour que le sacre eût lieu le lendemain.

Jean l'Orfèvre était arrivé, le roi le manda. — Messire, lui dit-il, vous m'êtes dévoué? — Oui, mon seigneur.

— Ecoutez-moi donc... mettez-vous là, et écrivez... ordre au sieur Pierre



de Brézé, grand sénéchal de Normandie, de quitter la cour et de se rendre à Rouen... Ordre au parlement de Paris de le poursuivre, ainsi que le comte de Dammartin, Tanneguy Duchâtel, et Guillaume Cousinot, membres du conseil du feu roi... Ordre à Messire Juvénal de résigner son office de chancelier, que je donne au sire Pierre de Morvilliers!. Ordre au sire Yves de Scépaux de céder sa charge de premier président du parlement au sire Hélie de Tourette... Ordre au sire de Lohéac de quitter sa charge de maréchal de France, que prendra le bâtard d'Armagnac, qui ne m'a jamais quitté... Je nomme Guillaume de Montauban amiral à la place du sire de Beuil : je donne au sire d'Aussy la charge de grand maître des arbalétriers que je retire au sire de Torcy : au seigneur de L'Ysle Adam la charge de prévôt de Paris, au lieu et place du sire d'Estouteville : et enfin au sire Antoine de Croy, la charge de grand maître de mon hôtel, que perd le sire de Gaucourt .. Vous avez pris vos notes .. Maintenant voici un modèle de formules... Expédiez à l'instant les diplômes de nomination et les ordonnances de destitution .. J'ai hâte de signer.. Mais quoi! vous vous arrêtez, messire, et vous me regardez d'un air étonné.

— Sire, qui ne serait surpris à ma place! tous ces nobles seigneurs, frappés par votre courroux, ont servi avec zèle votre auguste père.

— Ils sont mes ennemis.

— Ils pouvaient être ceux du Dauphin, mais le roi Louis XI n'a que des serviteurs et de fidèles sujets.

— Dammartin, même, n'est-ce pas? cet Antoine de Chabannes qui m'a outragé dans mon honneur!

— Il eut tort, sire, mais c'est un brave soldat.

— Et Tanneguy Duchâtel?

— C'est le neveu de celui qui sauva votre auguste père, en l'emportant dans ses bras jusqu'à la Bastille; c'est le serviteur dévoué, qui a présidé aux obsèques du feu roi, qui a avancé de ses deniers la somme nécessaire pour transporter le corps de Charles VII à Paris, et qui a rempli son devoir jusqu'au bout, tandis que d'autres courtisans, oublieux de leur honneur, avaient déserté leur place, et s'agenouillaient déjà devant vous!

— A merveille, messire, je croyais avoir en vous un serviteur fidèle, et vous vous faites le complice de mes ennemis, en prenant hautement leur défense.

— Je prends la défense de la justice, sire; je demande à la haine de faire place dans votre cœur, aux sentiments de générosité et de clémence.

— Ainsi, ce serait moi qui serais le vaincu de cette joute! quand la loi vient de moi, je la recevrais de ces serviteurs rebelles! hier, ils me pro-

crivaient, et aujourd'hui je m'abaisserais devant eux, en les admettant en ma bonne grâce!

— Un roi ne s'abaisse jamais en pardonnant! quand le glaive peut tomber sur la tête d'un homme, et que le roi arrête le glaive, il fait preuve de générosité, de clémence, de mansuétude! il prouve sa force, et se fait bénir! Ce n'est pas là, sire, une preuve de timidité.

— Mais ils croyaient à ce qu'ils ont fait, ou ils n'y croyaient pas: s'ils y croyaient, je ne suis pas digne de régner sur eux, et je dois céder la couronne à mon frère Charles, qu'ils nommaient naguères, dans leur insolence, *le petit seigneur!* s'ils n'y croyaient pas, ils m'ont fait une injure gratuite, et je dois les punir.

— Ils ont pu penser qu'ils accomplissaient un douloureux devoir, sans que pour cela vous fussiez coupable! Seraient-ils les premiers hommes, investis du pouvoir, et qu'on aurait trompés?.. Mais enfin, mon souverain seigneur, si la clémence est muette dans votre cœur, que votre intérêt vous touche! ces hommes sont les premiers dans le royaume! ils ont de nombreuses créatures, de belles alliances! ne peuvent-ils agiter la France, en se groupant autour de quelques-uns de ces grands feudataires, qui rêvent peut-être une destinée encore plus haute! L'Anglais peut profiter de ces nouvelles discordes, et il n'a jamais dû ses victoires qu'à notre désunion.

— Eh bien! je me souviendrai des journées de Montereau, de Dieppe et de Pontoise: si je trouve des sujets rebelles, j'en aurai de dévoués qui se lèveront avec courage, quand je leur crierai: Montjoie et Saint-Denis! Louis à la rescousse!

— Le roi m'a permis de lui exprimer ma pensée... il ne me reste plus qu'à lui obéir, et à prier Dieu de détourner de dessus la France, les maux que je prévois.

— Soyez tranquille, mon compère, répliqua Louis XI, j'espère que la tâche que j'entreprends ne sera pas au-dessus de mes forces.

Le 15 août 1461 fut un beau jour pour les habitants de Reims. De grand matin la ville avait pris un air de fête. Les rues étaient encombrées par la foule. On se dirigeait vers l'antique cathédrale, berceau de la foi française, où Clovis, vainqueur à Tolbiac, par la faveur divine, était venu abjurer ses erreurs aux pieds de saint Remi, et reconnaître le Dieu de Clotilde. Les archers écossais, investis de la garde du corps du roi, avaient peine à contenir ceux qui se présentaient pour entrer, et à qui leur nom, leur rang, leurs charges donnaient un privilège, envié par le peuple. Le peuple cependant avait aussi sa place à cette cérémonie; les bas côtés de

l'église lui appartenait. Les plus diligents finirent par se placer; le reste tint bon, et attendit au dehors.

La veille, après l'entrée du roi une cérémonie touchante s'était accomplie, suivant l'usage. Au moment où l'église allait sacrer le chef de la France, et l'investir du pouvoir, il fallait que des larmes fussent séchées. Au nom du monarque très-chrétien, du fils aîné de l'Eglise, le grand aumônier de France s'était rendu à l'Hôtel-de-Ville, et là, en présence des magistrats de la cité, il avait ouvert les prisons, et donné la liberté à presque tous les détenus. Les gens, prévenus de meurtre, avaient seuls été exceptés de la mesure. Aux cris de grâce! grâce! poussés par tous les captifs, agenouillés devant le saint mandataire de la couronne, celui-ci s'était retourné en souriant vers la porte qu'il avait fait ouvrir : puis des vêtements, des secours en argent, avaient été distribués aux prisonniers, et lorsque ceux-ci, tremblants et émus, s'étaient élancés au dehors, après avoir béni et baisé la main qui les délivrait, ils avaient trouvé leurs familles éplorées, heureuses de cette clémence; et tous ces gens, réunis et heureux, firent au grand aumônier, pour son retour au palais, le plus beau cortège qui puisse être agréable à Dieu. C'était une sainte et touchante coutume que celle qui voyait commencer la grande cérémonie du sacre par un acte de bienfaisance : le roi contractait ainsi l'obligation de continuer, pendant tout le cours de son règne, le bien qu'il avait fait avant de recevoir l'onction sainte, et dans cette longue succession de rois, qui, selon l'expression d'un illustre écrivain, ne comptent pas un tyran parmi eux, jamais cette promesse tacite ne fut violée.

Au fur et à mesure que la civilisation s'avance et disperse les ténèbres de la barbarie, le peuple se sent soulagé par la main royale. Pour échapper aux persécutions de quelques nobles qui oubliaient les maximes saintes, il trouve d'abord l'église qui le couvre de son égide, et qui lui ouvre une enceinte inviolable, que ne peut franchir même la puissance royale, encore faible et garrottée par ses serviteurs. Plus tard, arrive l'affranchissement, les communes s'organisent, les villes ne relèvent plus que de l'autorité du chef de l'État; elles ont leur organisation, leurs privilèges; elles contribuent aux charges qui pèsent sur tous; les citoyens doivent un service de guerre; ils le font avec courage; eux ou leurs enfants combattent vaillamment, soit en France, soit en Afrique, avec ce pieux roi, que l'Eglise a mis au rang des saints; le prix de la justice rendue sous l'ombrage du chêne de Vincennes, est payé largement, par le sang du peuple, comme déjà auparavant, à la bataille de Bouvines, le peuple avait payé, au petit fils de Louis le Gros, sa dette de l'affranchissement des communes. Le peuple n'est ingrat que lorsqu'on le détourne de son noble instinct, et qu'on l'égare en le berçant avec des rêves dorés qui ne se réalisent jamais.

A l'aspect de cette foule réunie autour de la vieille basilique de Reims, foule pacifique et guerrière, où le conseiller coudoyait le chevalier, et l'artisan l'homme d'armes, on n'entendait sortir que des cris de joie et d'amour, et l'on prenait une haute idée de ce royaume, si grand par les exploits de ses soldats, et qui obéissait à un prince, devant le quel le roi d'Angleterre s'agenouillait en faisant acte de vassal.

Cependant la cérémonie sainte avait commencé au dedans ; au milieu de la croix de l'église, on voyait suspendu à la voûte, au-dessus du fauteuil et du prie-Dieu destinés au roi, un dais immense en velours cramoyé, orné de fleurs de lis d'or. Le trône était surmonté de même. Près de ce trône s'agitaient les bannières des grands vassaux et celles des villes.

Bientôt l'évêque duc de Laon, l'évêque de Beauvais, suffragants du siège de Reims, le grand chantre et le chapitre en chape sortirent processionnellement de l'église, et se dirigèrent par l'intérieur vers l'appartement du roi.

En France, le roi ne meurt jamais ; mais jusqu'au douzième siècle, il n'était reconnu roi que le jour du sacre. Jusque-là, selon la naïveté de nos vieilles chroniques, *il dormait*. L'autorité appartenait seule aux grands et au régent, et leur nom seul était marqué sur les actes.

Le chapitre étant arrivé à la porte du roi, le grand-chantre y frappa de son bâton.

Le grand chambellan, s'écria du dedans : Que demandez-vous ?

L'évêque de Laon répondit : Nous demandons le roi.

Le grand-chambellan répliqua : Le roi dort.

Le grand-chantre frappa de nouveau, l'évêque demanda une seconde fois le roi, et le grand-chambellan fit la même réponse.

A la troisième fois, le grand-chantre ayant encore frappé, et le grand-chambellan ayant répondu de même, l'évêque ajouta : Nous demandons Louis, onzième du nom, que Dieu nous a donné pour roi.

Aussitôt les portes de la chambre s'ouvrirent, le cortège entra, et trouva le roi couché sur un lit de parade, et entouré de ses grands vassaux et des officiers de son service.

L'évêque de Laon s'approcha, offrit de l'eau bénite au roi, le souleva de dessus son lit avec l'aide de l'évêque de Beauvais ; puis le cortège se remit en marche.

Bientôt la cérémonie commence, et à ce moment un grand bruit se fait entendre au dehors. C'est la sainte-ampoule qui est apportée de l'abbaye de Saint Remi, par le grand-prieur de l'abbaye, monté sur un cheval blanc de l'écurie du roi, placé sous un dais porté par quatre barons, et accompagné des otages du vase saint. A la porte de l'église, l'archevêque va recevoir la

sainte-ampoule, que le grand-prieur rapporte après le sacre, avec la croix de la cérémonie et le même cortège : car les otages ne sont délivrés que lorsque l'abbaye a reconquis son précieux dépôt.

Alors le roi prête le serment; l'archevêque bénit l'épée royale, fait les onctions; puis on revêt le roi de la tunique et de la dalmatique de satin violet eramoisi, semé de fleurs de lis d'or; du manteau royal de velours violet, semé de fleurs de lis d'or, doublé et bordé d'hermine; l'anneau royal, le sceptre, la main de justice lui sont remis; enfin la couronne est placée sur sa tête, et les princes y portent la main en signe de la fidélité qu'ils apporteront à soutenir le roi envers et contre tous; puis le roi monte à son trône; et à l'aspect de cette royauté nouvelle, de ce règne qui commence, et de cette majesté radieuse qui brille dans les traits du prince, les cris de vive le roi éclatent de toutes parts et couvrent la voix du clergé, qui chante : *Vivat rex in aeternum!*

Du dehors les cris répondent à ceux du dedans; les oiseleurs lâchent dans l'église des centaines de moineaux et de colombes, symbole de la liberté donnée au peuple; la toile qui cachait à la multitude assemblée aux portes le spectacle imposant de cette cérémonie, fendue tout à coup par un coup de hache, se déchire avec fracas, et livre passage au peuple. Les gardes sont refoulés; le peuple est maître, il entre, et renouvelle ses acclamations; puis il les redouble encore en voyant le roi s'avancer au milieu de tous, recevoir ces hommages empressés, et regagner ses appartements, fier du pouvoir que Dieu vient de consacrer et de la fidélité qui lui a été promise.

Telle est en abrégé l'histoire du sacre de nos rois; tel fut le sacre de Louis XI.

Après le sacre eut lieu l'hommage des grands vassaux. Le duc de Bourgogne donna l'exemple. Par le traité d'Arras, il avait conquis le privilège d'être exempt de vassalité, mais seulement envers la personne de Charles VII : à présent, il redevenait le féal et l'homme-lige du roi de France. S'agenouillant devant le roi, et plaçant ses mains dans les mains du monarque :

« Mon très-redouté seigneur, lui dit-il, je vous fais hommage présentement du duché de Bourgogne, des comtés de Flandres et d'Artois, et de tous les pays que je tiens de la noble couronne de France, et vous tiens à seigneur et vous en promets obéissance et service, et non pas seulement de ce que je tiens de vous, mais de tous mes autres pays que je ne tiens pas de vous, et d'autant de seigneurs, de nobles hommes, de gens de guerre et d'autres que j'en pourrai tirer. Je vous promets de vous servir de mon propre corps, et aussi d'autant d'or et d'argent que j'en pourrai avoir. »

Puis, après avoir prononcé ces paroles qui le liaient au roi de France, le duc se releva, et ajouta :

« Sire, je vous supplie de m'octroyer une demande. »

— Qu'est-ce, mon bel oncle? dit Louis.

— Mon très-redouté seigneur, dit Philippe le Bon en fléchissant de nouveau le genou, je vous prie, en l'honneur de la passion et de la mort que notre seigneur Jésus-Christ a endurées pour tous les hommes, de vouloir pardonner à tous ceux que vous soupçonnez d'avoir mis la discorde entre vous et le feu roi, et de laisser dans leurs charges ceux qui ont été officiers et gouverneurs par la volonté de votre auguste père; à moins que, par vraie information et bonne justice, ils ne soient trouvés coupables. Parmi ces conseillers du roi Charles, que Dieu a pris en sa grâce, je sais qu'il y en a plus d'un qui ont montré leur mauvais vouloir contre moi, et qui se sont mis en peine pour émouvoir la guerre contre ma personne. Avant toutes choses, je veux le bien et le repos du beau royaume de France, et je craindrais que, par trop de rigueur, vous ne missiez le trouble dans l'État que Dieu vous confie. Je pardonne de bon cœur à mes ennemis, et je vous supplie de pardonner aux vôtres.

— Qu'il soit fait comme vous le désirez, mon bel oncle, répondit Louis. Oui, je pardonne à tous... sauf à huit personnes, ajouta-t-il en indiquant par une inflexion de voix particulière qu'il ne voulait pas être pressé davantage.

Un serviteur du comte de Dammartin, nommé Voyant, attendait le résultat de cette demande; car Antoine de Chabannes était dans une grande perplexité. Il avait, on le sait, personnellement offensé le roi quand il était Dauphin, et nul n'avait plus que lui à redouter la colère de Louis XI. Quand Charles VII fut mort, le comte rassembla ses gens et ses serviteurs; il leur annonça qu'il allait quitter les terres du nouveau roi pour se mettre, au moins pour quelque temps, à l'abri de sa vengeance. Il leur demanda s'il pouvait compter sur eux pour le suivre : tous lui devaient leurs biens et leurs honneurs; mais, suivant la coutume de l'égoïsme humain et de l'ingratitude, il n'en trouva pas un ni dans sa maison, ni dans sa compagnie de cent hommes d'armes, qui voulût partager sa mauvaise fortune et s'exposer pour lui : son valet de chambre lui-même refusa de lui prêter son cheval. Le comte s'indignait de trouver tant de misères autour de lui, et d'avoir vu, en vingt-quatre heures, tous ses flatteurs changer si brusquement, lorsqu'un gentilhomme de sa maison, nommé Voyant, qui n'était point présent quand le comte avait harangué ses gens, apprenant la nécessité dans laquelle se trouvait son maître, s'en vint le trouver.

Le comte était à genoux devant un banc dans sa chambre, et demandait

à Dieu de le secourir, puisque les hommes l'abandonnaient. Sa prière était fervente et sincère. Voyant attendit respectueusement, et quand le comte eut fini sa prière et se fut relevé, il vit son serviteur.

— Voyant, lui dit-il, je vous ai nourri dès votre jeunesse : vous êtes mon vassal. N'êtes-vous pas résolu de me servir comme au temps passé ?

— Oui, mon seigneur, jusqu'à la mort.

— Merci, mon Dieu, ajouta le comte en levant les yeux vers le ciel : je savais bien que vous ne laissiez jamais en péril ceux qui ont foi en vous !

Et il dépêcha Voyant, vers le duc de Bourgogne et vers le sire de Montauban, Joachim Rohaut et Boniface Valperga, ses compagnons de guerre et ses amis, qui étaient allés, des premiers, offrir leur obéissance au roi.

Dès que le sire de Montauban eut vu la signature de Dammartin, il menaça Voyant de le faire jeter à la rivière, et il allait donner l'ordre de le saisir, quand un chevalier flamand lui dit : Monsieur, qu'allez vous faire ? le roi vient de vous donner l'office d'amiral ; montrez que vous en êtes digne par votre sagesse. Le comte vous a rendu de bons offices du temps du feu roi. Songez que si vous requériez un ancien ami de quelque service et qu'il vous repoussât, vous en seriez peu joyeux.

— Soit, dit l'amiral : retirez-vous donc, messire Voyant, et si vous ne vous hâtez de partir, je vous ferai noyer.

Le pauvre serviteur n'eut pas une meilleure réponse du sire Valperga, et il s'en allait tout dolent par les rues, quand il rencontra un clerc du palais du roi. Ce clerc le connaissait et l'interrogea. Puis il lui proposa de le conduire à son maître, le seigneur d'Ermenonville, qui était en grande faveur, et que le roi avait fait son secrétaire.

Lorsque Jean l'Orfèvre sut de quoi il s'agissait, il fit prêter à Voyant serment de dire la vérité, puis il lui demanda : — Où est le comte ?

— Je l'ai laissé bien triste à Mehun-sur-Yèvre.

— Il est vrai que le roi est dans une extrême fureur contre lui... puis s'adressant à son clerc : Donne-moi ce sac, lui dit-il, et il en tira les demandes du sire de Sallazar, du sire de Dullau et autres, qui sollicitaient déjà la confiscation du comté de Dammartin... Allez, ajouta-t-il en parlant à Voyant, allez hardiment retrouver votre maître : recommandez-moi à lui : dites-lui de ne pas s'inquiéter, de songer seulement à la sûreté de sa personne, et que dans peu de temps tout s'arrangera et qu'on le rappellera.

Le maréchal de Rohaut ne fut pas moins bienveillant. « Le comte, dit-il à Voyant, est mon vieil ami, et nous nous sommes rendus bien des services l'un à l'autre. Le roi le hait à la mort et j'en suis bien affligé, car le comte est un bon et hardi chevalier. Dites-lui qu'il mette sa personne en sûreté, et qu'il attende.

Quant au duc de Bourgogne, nous venons de voir ce qu'il avait fait. Désolé de la réponse qu'il avait reçue, il rentra chez lui, sachant bien que, sous le prétexte des huit noms qu'il avait réservés, le roi ne pardonnerait à personne.

Voyant l'attendait avec impatience.

— Eh bien! monseigneur, lui dit-il.

— Mauvaises nouvelles, mon ami, lui dit le duc, le roi est toujours courroucé.

— Hélas! que va devenir mon pauvre maître?

— Est-il toujours à Mehun-sur-Yèvre?

— Non, monseigneur, je viens d'apprendre qu'il avait quitté cette résidence, où est mort celui qui l'aimait tant et qu'il a servi avec tant de fidélité. Il s'en va à l'aventure, selon la volonté de Dieu, et il a plus de chagrin que je ne saurais le dire.

— C'est un des plus honnêtes gentilshommes du royaume de France, reprit le duc; il n'en est pas qui le vaille et quien sache autant que lui. Je voudrais bien qu'il se retirât chez moi, et je lui ferais plus de bien que ne lui en a jamais fait le roi Charles.

— S'il vous plaisait de lui en écrire quelque chose, monseigneur, vous lui réjouiriez le cœur.

— Il n'en est pas encore temps, mais cela ne pourra guère tarder, car je me trompe fort, ou notre roi ne régnera pas longtemps en paix. Je le connais; avant peu il aura tout mis dans un trouble merveilleusement grand.

Voyant prit congé du duc, et s'en alla retrouver son maître, qui suivit le conseil de ses amis, et se mit en sûreté. Nous le retrouverons plus tard.

Après le sacre, Louis XI s'achemina vers Paris. Il avait hâte d'entrer dans cette capitale, où son père avait régné si longtemps, où son grand-père, dans un moment d'aberration et de folie avait signé la ruine de la monarchie, en transportant sans en avoir le droit, la couronne dans la maison d'Angleterre. Car selon les lois de la royauté, le trône ne revient au prince qu'à la condition par lui de le rendre intact, comme il l'a reçu, au successeur que la volonté de Dieu lui a donné. Il n'appartient pas à celui qui règne, de changer la règle invariable. La France est terre salique, et jamais alliance avec la couronne de France, n'a donné droit sur la couronne, aux enfants issus du mariage d'une princesse française avec un prince étranger. La ligne directe étant éteinte, vient le droit des lignes collatérales par rang d'aînesse: et enfin, tout successeur légitime venant à manquer, c'est alors que la noblesse française a le droit de choisir parmi les plus illustres des siens, et que se réalise ce mot qui remonte à Hugues Capet:

— Qui vous a fait comte? — Qui vous a fait roi.



Louis XI comprenait toute l'importance de la possession de Paris. Il savait que lorsque cette capitale turbulente s'était soulevée, tout le royaume, avait été agité. Il se souvenait des longues séditions du temps de la régence du Dauphin, depuis Charles V, pendant la captivité du roi Jean, en Angleterre. Il n'avait pas oublié les jours néfastes de Charles VI, les luttes des partisans de d'Armagnac avec les serviteurs du duc de Bourgogne, ces associations de meurtriers, qui portaient partout la mort et la terreur : et il ne voulait pas voir ces scènes de désolation se renouveler sous son règne. Tant que je serai maître de Paris, se disait-il, je serai roi de France : mais si Paris m'échappe, gare à ma puissance ! ce mot, nous le retrouverons encore plus tard, et dans une circonstance sérieuse. Avec de telles pensées, on comprend son impatience, aussi respira-t-il librement, quand il aperçut les remparts de Paris.

Pierre l'Orfèvre l'avait devancé, porteur de ses ordres secrets. Louis s'arrêta dans un hôtel qui était au faubourg Saint-Honoré ; cet hôtel, nommé les Porcherons, appartenait à Jehan Bureau, que le roi avait fait chevalier au sacre ; tous les États de Paris, étaient venus au-devant de S. M. en bel ordre, dit le chroniqueur, pour lui faire la révérence et lui dire qu'il était le bienvenu.

Le même chroniqueur ajoute : « En cette assemblée, était l'évêque de Paris, nommé Chartier, l'Université, la cour du parlement, le prévôt de Paris, la cour des comptes et ses officiers. Le prévôt des marchands et les échevins, tous vêtus de robes de damas, fourrées de belles martres, et lesquels prévôts des marchands et échevins vinrent aux champs rencontrer et faire la révérence au roi, et proposer devant lui pour ladite ville, ledit prévôt des marchands nommé Henry de Livres, qui lui bailla et présenta les clefs de la porte Saint-Denis, par où il fit sa dite entrée, et ce fait chacun se tira à part, et au même lieu le roi fit ce jour, grand nombre de chevaliers ; et en venant, le roi par ladite porte Saint-Denis, il trouva près de l'église de Saint-Ladre, un héraut monté à cheval, revêtu des armes de ladite ville, qui était nommé Loyal-Cœur, qui, de par ladite ville, lui présenta cinq dames richement parées, lesquelles étaient montées sur cinq chevaux de prix, et était chaque cheval couvert et habillé de riches couvertures toutes aux armes de la ville : lesquelles dames et chacune par ordre, avaient tous personnages tout *compiliez* à la signification de cinq lettres faisant Paris, qui toutes parlèrent au roi ainsi qu'il leur avait été ordonné.

« Et en cette entrée, le roi était moult noblement accompagné de tous les grands princes et nobles de son royaume, comme de messeigneurs les ducs d'Orléans, de Bourgogne, de Bourbon et de Clèves, le comte de

Charolois, fils unique du<sup>d</sup>duc de Bourgogne, des comtes d'Angoulême, de Saint-Pol, et de Dunois et plusieurs autres comtes, barons, chevaliers, capitaines et autres gentilshommes de renom, qui, pour lui faire honneur en ladite entrée, avaient de moult belles et riches houssures dont leurs chevaux étaient tout couverts de diverses sortes et façons, et étaient les unes d'icelles de fin drap d'or, fourrées de martres zibelines, les autres de velours fourrées de penes d'hermines, de drap de damas, d'orfèvrerie, et chargée de grosses campanes d'argent blanches et dorées, qui avaient coûté moult grande finance, et il y avait sur lesdits chevaux et couvertures de beaux jeunes enfants pages, et bien richement vêtus, et sur leurs épaules, avaient de belles écharpes, pendantes sur les croupes desdits chevaux, qui faisaient moult bel et plaisant à voir.

« Et à l'entrée que fit le roi en ladite ville de Paris par ladite Porte-Saint-Denis, il trouva une moult belle nef en figure d'argent, portée par hault contre la maçonnerie de ladite porte dessus le pont levis d'icelle, en signifiante des armes de ladite ville, dedans laquelle nef étaient les trois États, et aux châteaux de devant et derrière d'icelle nef, étaient justice et équité, qui avaient personnages pour ce à elles ordonnées, et à la hune du mâc de ladite nef qui était en façon d'un lys, était un roi habillé en habit royal que deux anges conduisaient.

« Et un peu avant, dedans ladite ville, étaient à la fontaine du Ponceau, hommes et femmes sauvages qui se combattaient et faisaient plusieurs conteneances; et il y avait encore trois belles filles faisant personnages de syrènes et disant de petits motets et bergerettes, et près d'eux jouaient plusieurs des instruments qui rendaient de grandes mélodies.

« Et pour bien ra'ra'chir les entrants dans ladite ville, il y avait divers conduits en ladite fontaine jetant lait, vin et hypocras, dont buvait qui voulait; et un peu au-dessous dudit Ponceau, à l'endroit de la Trinité, il y avait une passion par personnages, représentant Dieu étendu sur la croix, et les deux larrons à droite et à gauche; plus avant, à la Porte-aux-Peintres, il y avait d'autres personnages moult richement habillés. A la Fontaine des Innocents, étaient des chasseurs poursuivant une biche à grand bruit de chiens et de trompes de chasse; à la boucherie de Paris, on avait placé des échafauds qui figuraient un des faits d'armes du roi, la prise de la Bastille de Dieppe, et, quand le roi arriva, les gens de S. M. livrèrent un merveilleux assaut aux Anglais qui étaient dans la Bastille, lesquels furent pris et eurent tous la gorge coupée<sup>1</sup>. »

Et comme le peuple battait des mains devant ce spectacle, qui servait si

<sup>1</sup> *Chroniques de Jean de Troyes.*

bien ses instincts de haine, le sénéchal de Brézé se pencha à l'oreille du roi, et lui dit : « Sire, voulez-vous être bien aimé des Français vos sujets, ou vassaux : ne quérez nulle amitié aux Anglais, car d'autant que vous y querrez amour, vous serez haï des Français : faites-vous ami des princes de votre royaume vos parents et sujets, et tout le monde ne vous pourra nuire, ni Anglais ni autres : là gist votre salut, et là gist l'amour et l'amitié que vous devez quérir ! »

« Contre la porte du Châtelet étaient encore de nouveaux personnages, et outre ledit Châtelet, sur le pont aux Changes, il y avait aussi des personnages, et le pont était tout tendu par dessus ; et à l'heure où le roi passa, on laissa voler sur ledit pont plus de deux cents douzaines d'oiseaux de diverses sortes et façons, que les oiseleurs de Paris laissèrent aller, comme ils sont tenus de le faire, puisque pour cela ils ont sur ledit pont, lieu et place à jours de fête, pour vendre lesdits oiseaux. Et par tous les lieux en ladite ville, par où le roi passa cette journée, on avait tendu au long des rues bien notablement : et ainsi le roi s'en alla faire son oraison en l'église de Notre-Dame, et puis s'en retourna souper en son Palais-Royal à Paris, en la grande salle d'Icelui ; lequel souper fut moult bel et plantureux, et coucha cette nuit au Palais. Et le lendemain, 1<sup>er</sup> septembre, il se deslogea dudit palais, et s'en alla loger au palais des Tournelles, près de la bastille Saint-Antoine, où depuis il demeura tant qu'il habita Paris<sup>1</sup>. »

Ce fut là que Pierre L'Orfèvre rejoignit le roi.

— Eh ! bien, lui dit Louis XI, sire d'Ermenonville, la journée d'hier a été belle, et l'enthousiasme du peuple a été grand. — Il salue en vous le prince, duquel il attend son bonheur. — Et il sera heureux ce bon peuple, si Dieu m'aide dans mes desseins. Il a à se plaindre des conseillers de mon père, et il faut aviser à satisfaire sa vengeance. — Dites plutôt la vôtre, sire ; eh ! quoi ! commencer un règne par punir ! — Dieu ne m'a-t-il pas donné sa justice ? — Il vous a donné aussi sa clémence. — Son bras frappe avec rigueur. — Oui, sa colère s'étend sur le pécheur endurci : mais il pardonne au coupable qui se repent. — Et où sont les gages du repentir ? — Où sont les preuves que ceux qui vous ont persécuté comme dauphin, sont en pleine révolte contre le roi ? — Sire d'Ermenonville, je vous ai fait quelque chose, de rien, parce que je vous ai cru fidèle et dévoué. — Et je vous prouve mon dévouement et ma fidélité, en défendant contre vous, sire, des hommes qui sont destinés à illustrer votre règne. Si vous m'avez pris comme serviteur, commandez, et quoi qu'il m'en coûte, je vous obéirai : si vous m'avez pris comme courtisan pour applaudir à vos passions, c'est un métier que je ne saurais faire : renvoyez-moi dans la pauvre cabane

<sup>1</sup> *Idem.*

d'où vos bontés m'ont tiré; j'y retournerai sans murmures, et en bénissant votre majesté; mais si vous m'avez pris comme conseiller, écoutez mes prières. — Je parle au serviteur. Faites exécuter à l'instant même mes ordonnances, et que tous ceux que je vous ai signalés soient remplacés dans leurs charges. — Le serviteur obéira .. le conseiller peut-il parler? — Il parlera quand je l'interrogerai. — Un homme cependant, qui n'a pu se décider à quitter les domaines du roi, et à accepter l'asile que lui offrait le duc de Bourgogne, est ici se livrant au bon plaisir de votre majesté. — Son nom? — Je ne sais si je dois... — Son nom, vous dis-je? — C'est le comte de Dammartin. — Ah! celui qui nous poursuit jusqu'aux limites du duché de notre bel-oncle... qu'il soit arrêté à l'instant même, conduit à la Bastille, et que le parlement instruise son procès! — Mais, sire, sa confiance dans la justice de votre majesté. — Sire d'Ermenonville, souvenez-vous une fois pour toutes, dit Louis XI en fronçant le sourcil, que je n'entends pas donner deux fois le même ordre.

Et comme Pierre L'Orfèvre se retirait :

— A propos, dit Louis XI, je vous ai donné le gouvernement de Pont-Saint-Maxence, mais il faut un capitaine pour commander en votre nom, et j'ai choisi Madre. — Votre majesté est-elle sûre de cet homme? — Pourquoi? — C'est que je n'ai pas confiance en lui. Il est joueur et libertin. — Comme tous les hommes de guerre... Qu'importe! — Au moins le roi se souviendra que c'est lui qui l'a choisi. — Soit.

Quatre ans après, la ligue du bien public éclatait : tous ceux que Louis XI avait frappés de sa colère, se réunissaient au comte de Charolois, le chef de cette guerre; il avait à ses côtés le comte de Dammartin, qui s'était échappé de la Bastille, et Madre livrait au fils du duc de Bourgogne, la ville de Pont-Saint-Maxence.

Théodore ANXE.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

### MICHEL STÉPHANOPOLI<sup>1</sup>.

La Corse pleure encore un de ses citoyens les plus recommandables : M. le docteur Michel Stéphanopoli, médecin en chef de l'armée d'Afrique depuis 1830 jusqu'en 1837, vient de terminer une vie, dont tous les jours ont été comptés par autant d'œuvres bienfaisantes au milieu de la ville d'Ajaccio, que ses vertus, ses talents et ses travaux avaient embellie. Ses concitoyens lui ont fait des funérailles magnifiques. Les diverses paroisses, chapelles et congrégations ont chacune voté un service funèbre pour tous les vendredis en son honneur et

<sup>1</sup> Issu de la famille impériale des Comnène. Voyez Généalogie de la famille Stéphanopoli, qui conduisit une colonie grecque en Corse.

en mémoire des bienfaits qu'il avait répandus sur la ville. Toutes les classes de la population ont accompagné le cercueil de ce père du peuple. Son pays a voulu donner ces témoignages de reconnaissance pour un citoyen vertueux qui, pendant le cours de sa vie laborieuse, employait gratuitement ses vastes connaissances pour propager les lumières utiles parmi ses compatriotes et pour guérir les infirmités humaines. Quand il s'apercevait que les pauvres n'avaient pas les moyens de se procurer les choses nécessaires à la guérison, il savait, par des moyens nobles, épargner leur amour-propre et leur faire accepter l'argent que réclamaient leurs besoins urgents. L'état de médecin fut pour lui l'apostolat de l'humanité. Les habitants d'Ajaccio avaient vu se développer ses nobles qualités. Son père, le premier podestat de la Corse pour la France, aussi distingué par son illustre origine que par son savoir, sut diriger de bonne heure les heureuses dispositions d'un fils qui, plus tard, devait faire un si digne usage de ses facultés. Dans l'âge encore tendre, il fut couronné *ad honorem* à Rome, où il fut reçu à l'académie des *forti*. Ses succès dans les écoles étaient donnés en exemple à la jeunesse. Les médecins les plus distingués de la ville, qui connaissaient la philanthropie de ce bon citoyen, ne voulaient pas être payés quand, pendant son absence, il était appelé à soigner ses parents. Comme médecin principal, il suivit nos armées et fut le compagnon de nos guerriers dans leurs plus glorieuses campagnes. Il profita de quelques années de séjour dans la ville d'Ajaccio, pour aider son frère, alors maire de cette commune, à embellir son pays natal de monuments utiles. A la fois administrateur, médecin et professeur, il donna le mouvement aux lettres et aux améliorations sociales, et sa prodigieuse activité trouvait encore le temps de cultiver les arts. La Corse fit plus de progrès en civilisation depuis 1820 jusqu'en 1830, qu'elle n'en avait fait pendant les quatre-vingts ans qui précédèrent sa réunion à la France. M. de Lantivy fut le dépositaire des idées bienfaisantes de ce Grec, et son administration, comme préfet en Corse, laissa un souvenir impérissable, par les améliorations qu'il a opérées dans cette île. Les Stéphanopoli ont fourni l'exemple du vrai patriotisme à leur nouvelle patrie, et l'impulsion donnée à l'agriculture et à la civilisation de la Corse par la colonie grecque, produira des fruits salutaires en faveur de ces insulaires. Quant à Michel Stéphanopoli, on ne saurait assez signaler son noble caractère. Ses concitoyens, en le désignant pour les représenter toutes les fois qu'il s'agissait de quelque mission importante, et en honorant ainsi sa mort, ont prouvé qu'ils savaient bien l'apprécier, et ils ont donné un exemple de morale civique. Déjà la Corse avait prouvé qu'elle lui était reconnaissante pour les embellissements de la ville, lorsqu'en 1830 ils l'accompagnèrent pendant la nuit jusqu'à son embarquement, à la lumière des torches, et en l'appelant père du peuple. Il fonda en Algérie un des cinq hôpitaux militaires pour l'enseignement des sciences médicales; mais l'administration coloniale, ne voulant pas développer les établissements sanitaires, soit par une raison financière, soit par une considération politique, il eut la douleur de les voir supprimer. Tout le temps qu'il dirigea le corps sanitaire, il a combattu les ravages des épidémies par son expérience et son zèle infatigable; mais ayant été

mis à la retraite à cause de son âge avancé, le nombre des malades devint si effrayant en Algérie, qu'on entendit un cri général s'élever contre l'insouciance qui laissait périr notre armée d'Afrique. Une grande mortalité fit sentir que cet habile médecin manquait à l'armée de l'Algérie. Tant de malheurs l'attristèrent et abrégèrent ses jours; sa vie s'éteignit avec une résignation religieuse et pure des erreurs que des médecins et des philosophes, ses contemporains, ont professées contre le catholicisme. Doué d'une grande facilité de parler et d'un grand savoir, il ne cessa pendant toute sa vie de recommander à ses élèves et à ses compatriotes les croyances catholiques de nos pères et les doctrines bienfaisantes de notre progrès social.

---

### LOUIS CAMILLE BERNAY.

Je vous écris, monsieur, mais c'est dans la tristesse de mon cœur; un grand poète vient de nous mourir jeune, et j'ai perdu presque un ami.

Presque un ami, la restriction vous semble singulière; elle est bien simple, cependant. J'aimais Camille Bernay pour son talent et pour son caractère, m'aimait-il en retour? Je le crois: nous allions l'un vers l'autre, portés par de mutuelles et de bonnes sympathies; le temps seul nous a manqué pour une liaison plus étroite: nous n'étions pas encore deux amis, mais il y avait déjà entre nous le meilleur de l'amitié.

Les habitudes familières se forment vite au collège; en dehors du collège, le plaisir imite encore cette prompte fraternité; mais ôtez le plaisir, ce n'est plus que pas à pas que l'on descend deux ensemble dans l'infinité sérieuse, et nous n'avions fait que la moitié du chemin.

Ajoutez, monsieur, que nous nous étions abordés l'un l'autre par nos côtés officiels. Camille Bernay avait fait représenter une comédie; il était poète, et moi j'étais critique. Le Théâtre-Français avait représenté *le Ménestral* en 1837, si je ne me trompe, c'était pendant les fortes chaleurs d'août; le public de la première soirée applaudit avec enthousiasme une œuvre pleine d'esprit, de gaieté, de verve comique et de généreuse poésie. On reconnut dans le poète de vingt-quatre ans la double parenté de Beaumarchais et de Molière; mais, en dépit du succès, l'influence de la saison prévalut: la comédie, toujours applaudie, toujours appréciée, n'attira pas la foule; la presse seule pouvait lui venir en aide; elle n'avait qu'à donner l'éveil à l'opinion sur l'avènement d'un poète, comme elle le fit plus tard sur les débuts d'une tragédienne; mais ses feuilletons étaient tout dictés pour le moment; elle avait ses idylles prêtes sur le plaisir des champs, sur l'ennui de la ville, sur les troupeaux qui paissent dans les prés, et le sommeil nonchalant sous les ombrages.

Mugitusque boum, mollesque sub arbore somni.

A peine se soucia-t-elle de se détourner un moment de ses bucoliques rêveries pour annoncer qu'une comédie de plus était affichée à la porte du Théâ-

tre-Français. Elle loua les vers et condamna l'intrigue, tout fut dit. La pièce disparut de la scène quand le temps fut venu d'essayer un autre succès.

Le poète, qui avait la conscience de sa force, garda longtemps rancune au feuilleton. Cependant, avec la ferme trempe de son esprit, le découragement ne faisait fléchir qu'un moment sa volonté, et le génie intérieur reprenait promptement son ressort; Camille Bernay bâtit bientôt dans sa pensée le plan d'un drame nouveau; il avait une première fois chatouillé la fibre du rire, et l'avait trouvée sensible; il voulut poser le doigt sur celle de la terreur tragique, et se mit à écrire les premières scènes de son *Clotaire*.

Ce n'est pas tout que les admirables instincts, que les merveilleux élans du génie, le théâtre a des conditions exactes et sévères qu'il impose au poète. Il faut que la plus généreuse imagination subisse ces lois de la scène; pour les subir, il faut qu'on les lui enseigne, ou qu'elle les étudie. Ces lois, vous le savez, sont le code même de la critique. C'est d'après elle que nous jugeons (quand nous prenons la peine de juger), malheureux et indiscret jury que nous sommes. Un ami commun me mit en rapport avec Camille Bernay, et le jeune poète voulut bien me lire quelques scènes de son œuvre commencée.

Vous comprenez qu'il y eut de sa part un peu de défiance. J'étais de la presse, et la presse l'avait déjà pris avec lui sur un ton de pédagogue; je l'écoutais, non pas pour me laisser aller au souflet de son enthousiasme, il le croyait du moins; mais pour lui faire la leçon et conclure peut-être par quelque puérile sentence. Il n'en fut rien. Je l'écoutai, en effet; et il trouva en moi un jeune homme comme lui; plus prudent, mais par conscience de sa faiblesse, et sans estime pour sa propre prudence; épris aussi bien que lui de ce qui est grand et beau, résigné depuis longtemps à disparaître de la liste des esprits actifs, et satisfait de prêter aux plus heureux ou aux plus intrépides un spectateur digne d'eux, exempt de regrets et de jalousie. Je l'applaudis avec bonheur; je lui fis quelques observations, de celles qu'il s'était déjà sans doute adressées à lui-même, mais avec la molle complaisance que l'on met toujours vis-à-vis de soi. Si je le critiquai, ce ne fut pas en docteur, ce fut en écrivain qui compte avec l'art, par curiosité, par amour de la perfection, sans présomption et sans impertinence; de ce jour, ses préventions commencèrent à s'affaiblir, et, par degrés, je devins son conseil.

Je puis le dire, puisque j'ai assisté presque scène par scène au travail de ses derniers ouvrages, c'était la plus riche et la plus noble organisation qui ait jamais donné un poète au monde. L'idée lui apparaissait, et elle était déjà demi-vêtue des plus larges plis de sa versification toute royale. Il marchait et il composait. Si vous le rencontriez, il vous racontait l'esquisse d'une grande scène, et il en récitait des vers pleins d'énergie dont il savait déjà la place.

Avec Camille Bernay, le théâtre perd le seul poète qui pouvait succéder à Victor Hugo, et qui eût été original aussi bien que l'auteur d'*Hernani*. Bernay avait les deux côtés du génie, les deux masques du démon de la scène: le masque qui rit, et le masque qui pleure.

Large et exubérant dans le comique, grandiose et sinistre dans le terrible, il

pouvait atteindre à la hauteur de celui qui créa Falstaff et lady Macbeth. Ne pensez pas que je me laisse aller à l'exagération du lyrisme posthume ; je ne voudrais que pouvoir vous lire le quatrième acte de *Clotaire*, avec l'introduction de *d'Aubigné*, et, quand je vous aurais lu l'un et l'autre, je vous laisserais parler, je n'aurais plus rien à vous dire.

Et quand je vous ai parlé de génie, j'entendais en même temps la meilleure part du génie, le bon sens, ce granit de la montagne, comme l'appelle le poète des *Feuilles d'automne*. Au-dessous des plus saisissantes inspirations de Bernay, au fond de ses mouvements les plus imprévus, toujours on retrouvait le bon sens, toujours la base solide, le sentiment du vrai, et la sincérité de la passion humaine. C'est à ces marques que nous le reconnaissons un poète dramatique, dramatique à la façon de Goethe et de Shakespeare.

Une seule chose lui manquait encore : l'ordre et l'habile disposition. De nos jours, on a tellement multiplié les combinaisons de la *chorégraphie* dramatique, que le poète, occupé de la pensée de son œuvre, se trouve inférieur par cette science nouvelle, au premier vaudevilliste habile qui n'a jamais calculé la passion que par les *entrées* et les *sorties*. L'homme du métier imagine des rencontres, des chocs de scènes, des contacts électriques entre deux acteurs qui se croisent. L'effet trouvé, reste à chercher le sens et la raison de ces effets sans cause. C'est là le travail de seconde main ; il ne s'agit que de bien cacher les fils, de déguiser l'incohérence, la contradiction, l'absurdité et l'invraisemblance. Bernay procédait d'une autre sorte. Il se posait un caractère, l'étudiait, et en faisait sortir chacun des aspects de son drame. Aussitôt que de ce caractère l'analyse lui avait révélé une phase nouvelle, cette phase devenait une scène, et, lorsque passant tout entier lui-même dans la grande figure qu'il avait choisie, il tirait de ses entrailles, de son cœur, de sa passion, un mot empreint d'une personnalité toute-puissante, il fallait que ce mot eût sa place et créât un épisode nouveau.

C'est ainsi que fut écrit *Clotaire*.

Quand *Clotaire* arrivera à la scène, les dramaturges parvenus, qui n'auraient jamais dû mettre le pied sur la première scène française, trouveront sans doute l'œuvre irrégulière et imprudemment conduite ; tous ceux qui ne connaissent d'autre théâtre que le théâtre humain, qui préfèrent *Æschyle*, *Sophocle* et *Euripide* à *M. de Pixérécourt*, *le Cid* à *la Grâce de Dieu*, *Andromaque* à *la Duchesse de la Vaubalière*, *Shakespeare* et *Victor Hugo* à tels que je ne veux pas citer ; ceux-là désigneront aussitôt le rang, la place du poète, et se demanderont avec douleur ce que l'on devait attendre un jour de si riches espérances !

Oui, monsieur, c'était la gloire future de nos lettres qu'à pareil jour nous avons mise au tombeau. Triste ! triste événement, d'où s'est élevée encore une fois cette question si pleine de mystères : Celui qui s'en est allé du milieu de nous avait-il déjà fait toute son œuvre ? Ou serait-il donc vrai que le génie pût avorter dans son germe, et que Dieu jette ses présents au hasard, comme une main négligente verserait un parfum précieux dans un vase déjà brisé ?

Que vous dirai-je ? Je ne puis pas n'avoir plus foi dans les merveilles



promesses de ce talent que nous avons perdu. Non, même devant ce malheureux dénouement, surtout devant ce malheureux dénouement, je repousse et veux repousser un doute qui semblerait injurieux pour une tombe. Il faut donc croire que le génie n'a pas sa raison d'être? qu'il peut indifféremment se montrer ou disparaître, éclairer le monde ou s'éteindre après n'avoir lui qu'un moment? Hélas, je ne crois rien, ou plutôt je crois que Dieu, qui ne nous a pas permis d'ajouter un seul jour au nombre de nos jours, nous a laissé le cruel privilège de dissiper avant le temps le trésor de la vie, et que, respectant, jusqu'à la rigueur, la liberté humaine, s'il nous a dit, comme à la mer : Tu n'iras pas plus loin; il n'a pas ajouté : Tu ne demeureras pas en deçà de mes limites.

La vie de Bernay fut une vie manquée. Il y entra mal, et dut en sortir de même. A qui la faute? Au temps, aux circonstances, aux choses, à tout, à tous et à personne. A l'âge de six ans, son père (il était alors maître-d'hôtel de l'archi-duchesse Marie Louise), son père veut l'avoir auprès de lui en Italie. On le lui amène, et Bernay demeure cinq ans en Italie. Une maladie le met aux portes du tombeau, les médecins le condamnent; mais la nature donne chaque jour de ces démentis à la science; il revient sur ses pas en dépit de la Faculté, et l'on songe en ce moment à lui donner ce qu'on appelle l'éducation.

On le met en pension à Belleville. Pour suivre un enfant dans ses études, il faut que les parents aient passé par les mêmes chemins, et, par malheur, nos pères sont venus dans des temps de trouble et de confusion, où les collèges étaient fermés aussi bien que les églises. Après quatre ans, le père de Camille Bernay, revenant à Paris, s'informe des progrès de son fils. En un an, le fils avait appris tout ce que pouvait lui enseigner le maître d'un établissement primaire; depuis trois ans, il faisait l'office de répétiteur; trois années perdues (qu'il eût dû passer dans un collège, si sa famille eût été avertie), et qui lui eussent ouvert sans secousse la carrière des lettres.

Il avait quinze ans, son instruction avait pris une fausse voie, sa famille l'engagea à se choisir une profession. Quelle qu'elle fût, son père l'y aurait soutenu de tout son pouvoir; Bernay ne savait pas encore ce que signifiait cette généreuse inquiétude qu'il portait en lui, et qui ne lui permettait de se fixer à aucun dessein; il savait du moins que nulle profession ne répondait à ses instincts impatients; il ne choisit pas, et partit avec son père, qui retournait auprès de l'archiduchesse de Parme.

Chemin faisant, la diligence avait passé le Simplon; on venait de s'arrêter à une auberge, Bernay s'amuse à dessiner un groupe d'animaux, de bœufs, je pense, avec le bouvier. Un voyageur regarde le croquis, le trouve plein de verve et de hardiesse, demande au père à quelle école appartient son fils; le père sourit, répond que son fils n'a eu d'autres maîtres que le modeste professeur d'une modeste pension. Le voyageur était peintre, il se nomme, persuade au père de pousser son fils vers les arts du dessin; et Camille, arrivé à Parme, est sur le champ placé chez un graveur.

Après la révolution de Juillet, la famille de Bernay revint en France, et Bernay entra dans l'étude d'un avoué; mais le démon des vers lui était apparu,

et lui avait parlé cette fois, permettez-moi de dire comme la Bible, de la face à la face. Dès ce moment, l'étude et la copie grossoyée lui devinrent insupportables; dès ce moment aussi commença cette lutte inévitable de la passion du jeune homme contre la froide prudence de la famille, lutte qui n'est épargnée qu'à un petit nombre, et qui est la première épreuve d'une laborieuse carrière. A qui donner tort dans ces débats? D'un côté, le talent qui s'obstine dans la conviction de sa force; de l'autre, une tendresse sérieuse qui s'inquiète devant l'avenir incertain. Mais si la tendresse ne se revêt pas d'indulgence, si la fougue d'un esprit indépendant s'emporte, sans le vouloir; alors des froissements continuels, des malentendus sans fin, des aigreurs, de dures vérités, des relations toujours blessantes; si bien qu'il faut rompre, et qu'un jour le fils s'éloigne du père, sans détourner la tête, pour voir si nulle voix ne le rappelle du seuil de sa famille. C'est là l'histoire de presque tous; ce fut celle de Bernay. Il se réfugia sous une mansarde, et écrivit son premier roman. Pauvre jeune homme! le roman, c'était une triste prophétie sur lui-même. Son héros mourait jeune, et la célébrité ne lui venait qu'après la mort.

Le roman le père alla chercher le fils, ou le fils revint trouver le père. Il venait d'écrire *le Ménestrel*, il venait d'écrire le drame du *24 Février*, il avait en projet *Un Biogène*, comédie satirique à la façon du *Timon* de Shakespeare, *l'Héritage du mal* qu'il a composé, *le Pseudonyme* qu'il devait remuer en se jouant, et avec une gaieté prodigieuse, le *Clotaire* dont je vous ai parlé, une comédie sur *d'Aubigné*, le plan d'un drame en prose : *les Étudiants de Bologne*, que Bignon, du second Théâtre-Français doit avoir entre les mains; tout l'avenir d'un poète enfin, tout l'espoir d'une haute renommée. Mais le coup était porté depuis longtemps. On ne passe pas impunément, ne fût-ce que par boutade et par dépit, à travers la misère. La jeunesse, la santé, le sentiment d'un bien-être voisin que l'on peut retrouver à son gré, éloignent pour une part les angoisses morales du besoin; mais la misère a ceci de funeste, qu'elle jette un homme en dehors de ses voies, qu'elle le conduit dans un monde obscur où le mal va de pair avec le besoin; Bernay avait à peine vingt ans, et déjà Bernay avait tout vu, tout éprouvé, tout reconnu; il savait de quelle mauvaise lie se fait le fond de la société; son talent s'était fortement trempé dans ces rudes épreuves; le poète était sorti de ces limbes malheureux avec toute l'excellence de son cœur, toute la fraîcheur, toute la pureté de son imagination, toute la virginité des éternelles illusions du poète; mais il avait souffert; il avait appris le secret de ces excitations factices, qui sont les rêves fortunés de ceux qui souffrent, et déjà peut-être un foyer intérieur d'inflammation s'était allumé lentement.

Le feu convait; l'habitude de travailler la nuit, de vaincre la fatigue par la fébrile insomnie du café, et les âcres vapeurs de la cigarette, ne lui permit pas de s'étendre; il éc!ata au moment où il n'y avait plus pour le poète ni gêne, ni privation, même volontaire, où *l'Héritage du mal* allait être joué, où notre pauvre Camille achevait son *Clotaire*. Un soir, voici tantôt quinze jours, il se mit au lit tourmenté de violentes douleurs d'entrailles, et rempli des pressentiments

de sa mort future. Au milieu de la nuit, il s'éveille poussant des cris terribles, glacé d'une sueur froide, le cauchemar sur la poitrine et dans les yeux. Il venait d'avoir une terrible vision. Son aïeule, dont il avait conduit le convoi, quelques jours passés à peine, s'était montrée à lui, se levant de terre, et l'entraînant irrésistiblement à elle de ses mains desséchées. Cette vision le frappa d'une épouvante inexprimable. Les yeux ouverts, la peur ne le quitta pas ; il n'eut pas le courage d'affronter les rêves de son lit ; sa poitrine était en feu ; il s'inonda d'eau fraîche, comme auparavant il avait arrosé de laudanum un cataplasme qu'il s'était appliqué sur le ventre ; ce fut ainsi qu'il attendit le jour à sa fenêtre, et comme les oiseaux commençaient à chanter dans les jardins, il se prit à pleurer, pauvre poète, et il leur disait tout bas : « Chantez, chantez, petits oiseaux, je ne chanterai plus. »

C'était ainsi qu'il le racontait le lendemain à son ami Van-Cléemputte, et il avait commencé avec cette modeste charmante : Je ne le dirai qu'à toi, qui me connais, parce que j'aurais l'air de faire du roman ; mais c'est pourtant bien vrai, j'entendais les oiseaux chanter, et je leur répondais de toute mon âme : « Chantez, chantez, petits oiseaux ; le poète ne chantera plus. »

Et, en effet, le poète ne chantera plus.

Le lendemain, il me fit prier de le venir voir. J'allai chez lui ; il se trouvait trop mal pour qu'on me permit de l'approcher ; j'y retournai encore, on me dit que le danger était passé ; mais qu'il avait gardé un ébranlement de nerfs qui demandait le plus profond repos, et l'on me fit espérer que je le verrais convalescent à une troisième visite ; hélas ! je n'ai vu de lui que son cercueil.

Nous l'avons enseveli. J'aurais voulu une couronne de laurier, ou plutôt je n'aurais rien voulu sur le drap mortuaire. Il y avait un sabre et deux épau-lettés. C'était un poète, on ne lui reconnut d'autre titre que celui de garde national.

Et maintenant, il m'est resté de cette mort une longue tristesse. Voici, monsieur, une de mes croyances qui est tombée, une de mes espérances qui s'est évanouie. J'ai essayé d'être poète un moment, mais qui sait comment j'étais poète ? Le jour où mon cœur dut se fermer, les strophes limpides tarirent dans leur source ; depuis ce temps je me suis retiré à l'écart, j'aime ceux qui parlent cette langue que j'ai parlée ; parmi eux, nul ne la parlait avec autant de plénitude et d'abondance d'âme que l'auteur de *Clotaire* ; je l'annonçais à tous, je m'étais fait le prophète de son avenir, j'attendais qu'il parût pour s'emparer de la scène et me fournir à moi, humble critique, un théâtre complet que j'eusse escorté jusqu'au bout de mon admiration légitime ; aujourd'hui je n'attends plus et n'espère plus rien, je reprends avec ennui le triste métier de louer sans enthousiasme, de blâmer sans colère. C'est le poète qui fait le critique, et il n'y a plus de poète dramatique parmi ceux qui sont nés au même temps que moi.

Ed. THIERRY.

**ÉTUDES SUR LA BRETAGNE.** — *Aliénor, prieur de Lok-Maria*, par M. Pitre-Chevalier. — Nos lecteurs n'ont pas oublié les éloges que nous donnâmes l'année dernière au beau roman de *Michel-Columb*, par M. Pitre-Chevalier. Le succès que nous avions prédit à cet ouvrage s'est pleinement réalisé, et l'auteur poursuit, avec autant de persévérance que de talent, la publication de ses *Études Historiques sur la Bretagne*. Après *Jeanne de Monfort*, qui montrait la vieille Armorique personnifiée dans sa plus illustre héroïne, aux prises avec l'ambition du Prince Noir et de Philippe de Valois : après *Michel-Columb*, qui racontait les aventures si touchantes et si dramatiques de la duchesse Anne, et révélait un des plus grands artistes du moyen âge, inconnu jusqu'à nos jours : Voici venir *Aliénor, prieur de Lok-Maria*, t beau saisissant et varié des guerres de la ligue en Bretagne. Ce livre marque encore un notable progrès dans les idées et dans le style de l'écrivain. M. Pitre-Chevalier est un de ces hommes de conscience et de loisir, qui, se dévouent à une œuvre de prédilection, que la vogue ne saurait éblouir, et qui ne négligent rien pour élever un monument durable. Aussi nous renvoyons nos lecteurs au roman d'*Aliénor* pour apprécier l'érudition, la vérité, l'intérêt et le charme de cet ouvrage. C'est une de ces belles histoires de guerre et d'amour qui plaisaient tant à madame de Sévigné. Que M. Pitre-Chevalier continue de nous raconter ainsi les gloires et les souffrances, les victoires et les défaites, la foi et les mœurs de sa noble patrie, et comme la Bretagne est l'Écosse de la France, il deviendra le Walter-Scott de la Bretagne! C'est ce qu'annonce déjà au jeune romancier le suffrage le plus imposant de ce temps-ci, celui de M. de Châteaubriand, dont la correspondance, avec M. Pitre-Chevalier, n'est pas la partie la moins intéressante d'*Aliénor*. — A côté du duc et de la duchesse de Mercœur, du célèbre bandit La Fontenelle, de la Noue Bras-de-Fer, et de toute la noblesse de Bretagne, voici comment M. Pitre-Chevalier amène sur la scène la plus belle figure de notre histoire, ce chevaleresque Henri de Béarn, qui allait devenir Henri le Grand. Nous n'avons pu résister au plaisir de citer ce passage. Le Béarnais n'a pas un sou tournoi pour payer ses lansquenets révoltés au siège de Beauvais-sur-Mer. La Noue, son ami, et Liskoët, son hôte, lui amènent un usurier bas-breton, dont le portrait est tracé de main de maître.

#### MERLIN LE PILLAOUER.

Merlin (que les bas-Bretons appelaient *Merzin*) avait assez l'air du diable, en effet, si la laideur est l'attribut de l'esprit du mal. C'était un petit homme, maigre ou plutôt decharné, dont il eût été impossible de fixer l'âge. A compter les rides multipliées de son visage de parchemin et les rares cheveux gris qui pendaient de sa nuque, on eût dit un vieillard desséché par le temps; mais on voyait bientôt que des ressorts d'acier soutenaient intérieurement ce squelette, que sa tête chauve cédait à l'habitude de regarder en dessous plutôt qu'au fardeau des années, et qu'une étincelle encore vicace et pénétrante se cachait sous le voile oblique de ses paupières. Moins problématiques que sa physionomie, ses vêtements étaient franchement misérables. Guêtres, bargow-braz, gilets et jupon avaient été taillés, d'une main avare, dans la même pièce de bure grossière et jaunâtre. Un bonnet, jadis blanc, que l'usage

avait mis en harmonie avec le reste, était recouvert d'un vieux chapeau de la même nuance, dont les larges bords, n'ayant plus de mailles pour les retenir, tombaient comme un cercle de visières autour de la figure du personnage. La seule partie de ce costume qui eût de la valeur était la ceinture. Composée d'une certaine peau brune, remarquable par sa souplesse, sa force et sa légèreté, elle faisait cinq ou six fois le tour du corps, qu'elle défendait comme une cuirasse depuis le milieu du gilet jusqu'au bragow-braz, et se fermait sur la hanche au moyen d'un cadenas d'acier, véritable chef-d'œuvre de serrurerie.

Maintenant, quel était au moral Merlin-le-Pillaouer? C'est ce que son nom indiquerait imparfaitement, car ce nom n'était qu'une trompeuse enseigne. Les Pillaouer (mot à mot *guñilleurs*) sont les chiffonniers de la basse Bretagne. On appelle ainsi toute une race de pauvres paysans nomades, qui descendent surtout des montagnes d'Arez, vont quêter, sur leurs bidets étiques, des chiffons pour les papeteries, et exercent, chemin faisant quelque petit métier, particulièrement celui de commissionnaire. Merlin fut sans doute, au seizième siècle, l'inventeur de la *spécialité* (qu'on nous passe ce barbarisme moderne); et, comme tous les inventeurs en petit et en grand sont des hommes de génie, comme d'ailleurs la fabrique du papier languissait encore dans les langes de l'imprimerie, sa sœur, Merlin accapara sans brevet tous les métiers que comportait sa vie errante: créant la profession de colporteur en même temps que celle de chiffonnier, visitant les manoirs, les cités et les hameaux, vendant tout ce qui pouvait se vendre, aux foires, aux assemblées et aux pardons. De là à vendre de l'argent, il n'y avait qu'un pas; Merlin le franchit en habile homme, et il se fit usurier. Il prêta d'abord quelques écus aux paysans dans les campagnes; puis des sommes plus fortes aux bourgeois dans les villes: puis des sommes extraordinaires aux capitaines à la tête de leurs compagnies. Ceci devint bientôt la corde d'or de son arc, grâce aux malheurs du temps et aux vicissitudes de la guerre; et Liskoët était peut-être le seul guerrier nécessaire qui n'eût pas encore donné sa signature au Pillaouer. D'où provenait, au reste, un tel homme; quelles étaient sa patrie, sa demeure, sa famille, ses affections? Les mieux informés ne savaient presque rien là-dessus. Sauf une pauvre cabane dans le pays de Kemper, sa patrie était sur les grands chemins, sa demeure sur la selle empaillée de sa haridelle; et sa famille se composait d'un enfant sourd-muet, déguenillé, pieds-nus, qui l'accompagnait, sous le nom de Piarik.

Tel était l'homme que Liskoët amonça comme un messie au roi de Navarre, et qui allait balancer avec quelques écus les destinées de la France!

Assis en travers sur son bidet, les pieds d'un côté, tandis que Piarik les avait de l'autre, Merlin traversa, avec un effroi mêlé de dédain, les deux haies de soldats qui gardaient le manoir. Il chercha longtemps dans la cour une place qui lui convînt pour son cheval, et, après huit ou dix tours à droite et à gauche, il allait demander que la bête entrât avec lui dans la salle, s'il n'eût craint de faire soupçonner son secret. Ce secret paraissait enfermé dans les poches arrondies d'un bissac attaché avec soin sur le devant de la selle, et si artistement tordu que la main la plus adroite n'aurait pu s'y glisser. C'était là toute la charge du bidet, avec deux sacs de blé noir, jetés négligemment au fond des paniers. Merlin en confia la garde à Piarik, en lui adressant un signe qui fit trembler l'enfant, et il prit le parti d'attacher son cheval en face des fenêtres, de façon à pouvoir le surveiller de l'intérieur.

Un quart d'heure après, le Pillaouer était en présence des seigneurs du Liskoët et de La Noue qu'il reconnut parfaitement, et du Béarnais qu'il prit pour un gen-

tilhomme de leurs amis. Après leur avoir prodigué des saluts qui ne lui coûtaient rien, il se plaça près d'une fenêtre en face d'eux, tenant son chapeau d'une main, et de l'autre son penbas. Le roi considérait cet étrange ambassadeur avec un étonnement mêlé de honte et d'admiration...

— Sire, dit le baron à demi-voix, si l'arrière de vos montres s'élève à douze mille livres, il serait sage d'en réserver six mille pour attendre vos pataches; c'est donc dix-huit mille livres au moins qu'il s'agit d'emprunter à ce juif?

Henri fit un signe d'approbation, et Liskoët, allant droit au but, dit à Merlin :

— Il nous faut dix-huit mille livres, manant; les as-tu sur toi ou sur ta bête?

— Sur ma bête, Sainte-Marie! se récria le Pillaouer effrayé de cette supposition, et jetant un regard rapide sur la cour: est-ce que cette pauvre Mamm a jamais un denier sur elle?

— J'ai dit sur ta bête ou sur toi? As-tu dix-huit mille livres, enfin?

— Hum, hum, dix-huit mille livres, répéta l'usurier entre ses dents... ce n'est pas pour prêter une telle somme que j'ai échiné ma monture à suivre au galop votre écuyer.

Le baron crut qu'il avait trop demandé, et il réduisit ses prétentions à quinze mille livres; mais quelle fut sa surprise d'entendre Pillaouer répliquer avec dédain :

— Quinze mille livres, Sainte-Marie! A des gentilshommes comme vous, messeigneurs, et après le chemin que j'ai fait, je ne prêterai pas moins de dix mille écus!...

Ce fut le tour des emprunteurs de se récrier.

— Vive Dieu! dit le Béarnais; qui es-tu donc, maraud, et où mets-tu tant d'argent? Tu n'en as pourtant pas entre cuir et chair, il me semble!

Merlin recula jusqu'à la croisée, sous le regard perçant du roi; murmurant avec méfiance: — Est-ce que c'est vous qui empruntez, monseigneur?

— Non, dit le baron, c'est moi, et je suis pressé... Je te demande cinq mille écus sur ma signature.

Un sourire sardonique effleura les lèvres du Pillaouer.

— Je vous donnerai trente mille livres sur un gage solide, monseigneur; sur votre signature, j'ai bien l'honneur de vous saluer.

Il s'inclina d'une façon qui formait le plus malin contraste avec l'insolence de son refus, et il allait franchir la porte, lorsque le baron, furieux, le repoussa dans la salle :

— Oublies-tu, misérable, que tu parles à un seigneur du Liskoët et de Rustéfan?

— Voilà de quoi me le rappeler si je l'oubliais, dit Merlin en regardant son poignet meurtri. Mais, décidé à tout souffrir pour l'affaire d'or qu'il avait flairée, il se garda bien d'augmenter la colère du châtelain. Il rabattit même quelque chose de ses prétentions, et offrit vingt-cinq mille livres sur bonne garantie.

— Quelle meilleure garantie que ma signature? reprit Liskoët avec hauteur...

La Noue prévint la réponse du Pillaouer, et dit: — J'y joindrai la mienne.

— Je vous remercie humblement, monseigneur; mais en ces temps de troubles et de guerres civiles, qu'est-ce que deux signatures?

— Eh bien, tu en auras trois! dit le Béarnais. Cela te suffit-il?

Le Pillaouer observa le roi du coin de l'œil, compara la modestie de ses vêtements à la richesse de son écharpe, et répondit en hochant la tête: — Cela ne me suffit point, messire; sauf le respect que je vous dois.

Henri fit signe à La Noue de contenir le baron, et s'approchant lui-même du Pillaouer étonné :

— Ah! tu n'as pas confiance en moi, maître arabe? lui dit-il, et tu oses me le

déclarer en face ! Jarnidieu ! si pourtant j'étais meilleur gentilhomme que tous les gentilshommes de France ?

— Je n'ai pas dit, monseigneur, que je leur prêterais sur parole plus qu'à vous.

— Si cette armée qui t'entoure, et dont l'aspect t'a fait trembler dans tes guenilles, était à moi depuis le premier capitaine jusqu'au dernier goujat ?

— Mauvaise propriété, sur laquelle je n'engagerais pas une pistole. Il faut que les armées coûtent plus qu'elles ne rapportent, puisque leurs chefs empruntent à de pauvres diables comme moi.

— Enfin, si je n'avais qu'un geste à faire pour m'assurer de toi, de ta bête et de ton trésor, sans que personne au monde eût à m'en demander compte ?

— Cela n'augmenterait guère ma confiance en vous, monseigneur... Mais vous êtes incapable d'une telle méchanceté.

Ce mot ne laissa pas de faire quelque plaisir au Béarnais, et il allait poursuivre sur un ton moins sévère, quand on annonça que le dîner de SA MAJESTÉ était servi.

— Ventre-saint-gris ! dit le roi, mécontent de se voir ainsi découvert, sa majesté ne dinera qu'après avoir assuré le dîner des autres !

Cependant ce mot et ce jurement avaient produit sur le bas Breton l'effet d'une étincelle électrique.

— Sainte-Marie ! balbutia-t-il en faisant le signe de la croix, c'est donc là le fameux roi des huguenots !...

Et, oubliant, dans sa terreur, jusqu'à l'appât du gain, il serait sorti de la salle comme on sortirait de l'enfer, si un sifflement exécuté par Piarik n'eût retenti dans la cour. Ce sifflement était un signal convenu entre le sourd-muet et Merlin ; car celui-ci ne l'eût pas plus tôt entendu, qu'il ouvrit vivement la croisée. Il vit deux palefreniers inspecter la charge de son bidet, sous prétexte de lui apporter de l'avoine, et passant du plus violent effroi à la plus complète irrévérence :

« Holà hé ! cria-t-il aux indiscrets d'une voix aigre, gardez votre avoine pour vos chevaux, les amis, le mien n'est pas habitué à ces friandises ! Holà hé ! entendez-vous ? reprit-il sur un ton plus élevé, je vous dis d'aller au large et de laisser les poches de ce bissac ! »

Les palefreniers s'éloignèrent, au grand regret de la pauvre Mamm, et Merlin se retourna lentement vers ses interlocuteurs.

« Ça, voyons, vieux juif, dit le baron, te décideras-tu, enfin ?

— Je suis décidé à sortir d'ici, monseigneur, grommela le Pillaouer avec hésitation ; l'argent des catholiques n'est pas fait pour l'Antechrist, et ce n'est pas à mon âge qu'on engage sa part du paradis.

— Ta part du paradis sera pour ceux que tu dépouilles en ce monde, voleur hypocrite ! D'ailleurs, c'est à moi que tu as affaire, et non pas à Sa Majesté. Fais trêve à tes signes de croix, et dis-nous quel gage il te faut. »

Ce mot *gage* apaisa comme par enchantement les scrupules de l'usurier ; il répondit en roulant modestement les bords de son chapeau : « J'accepterais peut-être un immeuble.

— Corps de Christ ! tu n'es pas difficile. Mais si on t'offrait de l'argenterie, des bijoux et des pierres précieuses ?

— Hélas ! qu'est-ce que j'en ferais, monseigneur ? dit piteusement le Pillaouer. Voulez-vous que je brode de perles mes bragow-braz ou la croupière de ma haridelle ? Ces colifichets n'ont point cours dans nos foires et dans nos pardons ; nous autres pauvres gens, nous devons nous contenter d'un peu de terre au soleil.

— Effronté brigand ! murmura le baron. »

Et après avoir hésité quelques minutes, il rouvrit le buffet gothique, en tira une lourde cassette de fer, et déploya ses titres de propriété!... Mais déjà La Noue lui avait arrêté la main, et le Roi lui ordonnait de refermer la cassette.

« Alors, dit brusquement Liskoët, c'est vous qui engagerez vos biens? car il n'y a pas de milieu, Corps de Christ! il nous faut de l'argent séance tenante! Et il demanda au Pillaouer : — Veux-tu d'un château en Navarre?

— J'aimerais autant un château en Espagne, répliqua celui-ci; mais le seigneur de La Noue a de beaux bois près de Bourg-Neuf, ajouta-t-il en regardant le capitaine. »

Le roi et le baron attendaient la réponse de La Noue, lorsqu'il leur dit tout bas : « Ces bois sont déjà en gage?... Ils ont payé le siège de la Rochelle.

— Quoi! mon ami, sans me le dire! soupira le Béarnais.

— Vous ne l'auriez pas voulu, sire, et il aurait fallu désobéir à Votre Majesté.

— Et votre terre des Tournelles?

— Ella a gagné la bataille de Senlis.

— Et vos vaisseaux corsaires de l'île de Ré?

— Et ma rançon que vous avez payée aux Espagnols!... »

Cette fois, La Noue ne put empêcher le roi de l'embrasser; et le baron s'écria, reprenant ses parchemins :

« Vous voyez bien que mon tour est venu, corps de Christ!

— Allons, vilain, poursuivit-il, en jetant au Pillaouer un contrat chargé d'armoiries; voici la baronnie de Rustéfan! »

Il croyait voir l'usurier sauter dessus, comme un chien sur un os; or, Merlin se baissa à peine pour le ramasser, et le lui remit sans l'avoir ouvert.

« Le château et le domaine de Rustéfan seraient sans doute un gage magnifique; mais le duc de Mercœur et la Ligue m'ont prévenu, monseigneur. Le séquestre est sur tous vos biens de Cornouaille, en attendant la confiscation.

— La confiscation! s'écrièrent le roi et les deux gentilshommes, frappés d'une telle nouvelle comme d'un coup de tonnerre. Et, au milieu du silence qui suivit cette exclamation, on n'entendit que le baron murmurer d'une voix étouffée :

« Mon beau château de Rustéfan!... Le berceau de mes pères et celui de ma fille! Les vieux portraits de mes ancêtres!.. La tombe où je devais dormir auprès d'eux!..

— Qui t'a dit cela, misérable? demanda-t-il au Pillaouer d'un ton qui le fit tressaillir.

— Je l'ai vu de mes yeux, monseigneur, et je ne croyais pas vous en apporter la nouvelle. Il y a trois semaines que le présidial de Kemper a enregistré la sentence, et les officiers de justice ont posé les scellés devant tous les habitants de Pont-Aven.

— Encore une dette pour moi! dit alors le Béarnais à Liskoët. J'en ai trop de ce genre, ajouta-t-il en levant les yeux au ciel, pour que Dieu ne me permette pas de les payer un jour! Renvoyez cet homme, et ne parlons plus d'emprunt, continua-t-il d'un air sombre. Nous prendrons Beauvoir sans argent, ou nous retournerons à la Rochelle.

— Retourner à la Rochelle! s'écria le châtelain, oubliant son malheur. Corps de Christ! j'engagerai plutôt le dernier asile de ma femme et de mon enfant!

Et, rouvrant la cassette de fer, il en tira un nouveau parchemin, qu'il remit à l'usurier. Merlin sourit en homme arrivé à son but, et examina le nouveau titre avec une attention minutieuse.

« Manoir, domaine et seigneurie de la Bonnetière, murmura-t-il, c'est bien cela, c'est bien cela. » Mais tout à coup la joie qui éclairait son visage se convertit en la plus triste grimace, et peu s'en fallut que le contrat ne lui échappât des mains.



« Sainte-Marie! dit-il au baron; vous raillez, monseigneur; ce bien ne vous appartient pas!

— Il est à ma fille Aliénor, à qui ma sœur l'a laissé en héritage.

— Alors votre fille seule aurait le droit de l'engager. Quel est l'âge de mademoiselle du Liskoët?

— Mademoiselle du Liskoët est une enfant de neuf ans.

— Pas même l'âge d'être mise hors de tutelle! soupira Merlin, qui vit s'évanouir son rêve. Monseigneur, ajouta-t-il sans dissimuler ses regrets, il faut renoncer à cette affaire. »

Le baron, que tant de refus poussaient à bout, le retint pour la troisième fois, et remarqua qu'il opposait peu de résistance. C'est qu'un dernier espoir venait de luire à l'esprit de l'avare, et, tout vague qu'il fût, il s'y abandonnait encore.

« Il n'y a qu'un cas, dit-il en se grattant l'oreille, où j'accepterais arrêr sur la Bonnetière; si mademoiselle du Liskoët était en puissance de mari; si elle était conjointe en communauté de biens; si j'étais assuré du consentement des deux époux; si... »

Et, reculant plus qu'il n'avait avancé, le Pillaouer allait objecter bien d'autres *si*, quand La Noue avisa le moyen d'y couper court. Immobile et attentif auprès du roi, il avait suivi en silence les péripéties de cette scène, et il venait d'en trouver le dénouement dans une héroïque inspiration.

« Tu sais bien que tu demandes l'impossible, dit-il à l'usurier; mais ferais-tu pour le fiancé de mademoiselle du Liskoët la même chose que pour son mari?..

— Hum! hum! peut-être, murmura le Breton... Cela dépendrait du fiancé et des fiancailles... »

Alors La Noue se tourna vers son hôte, et lui dit d'une voix solennelle :

« Monsieur le baron de Rustéfan, j'ai l'honneur de vous demander, pour mon fils Odet la main de votre fille Aliénor. »

Ces paroles produisirent une telle sensation sur Liskoët et sur le roi, que tous deux se regardèrent comme pour voir s'ils avaient bien compris. Mais, le trait de lumière qui avait éclairé le capitaine traversant aussitôt l'esprit du châtelain :

« Monsieur de La Noue, répondit-il sur le même ton, j'aurais dû avoir cette idée avant vous, mais je suis heureux de vous accorder votre demande. »

Et une chaleureuse accolade des deux amis consacra cet engagement réciproque.

Tandis que le roi contemplant, à travers une larme, le nouveau dévouement de ses serviteurs, Merlin dissimula sa satisfaction en jetant un coup d'œil à Piarik. Puis, quand il jugea l'émotion des gentilshommes suffisamment calmée :

« Maintenant, messeigneurs, dit-il en homme qui n'a pas une minute à perdre, il faut procéder tout de suite à la cérémonie, et s'assurer d'abord du consentement de la mère.

— De la mère? C'est juste! s'écria le châtelain, frappé de cette observation comme d'un grave obstacle (la baronne était catholique)... Et après un moment d'hésitation, il dit au seigneur de La Noue :

« Chargez-vous de ce soin, messire, vous trouverez sans doute la baronne avec nos enfants. »

Non moins prompt à exécuter que prudent à concevoir, le capitaine n'était pas homme à se le faire dire deux fois. Il laissa donc le roi et son hôte préparer le contrat, et il alla tout droit chez madame du Liskoët. PITRE-CHEVALIER.

Nos lecteurs l'y retrouveront en lisant *Aliénor*, où ils verront les détails et les suites de ce mariage pour le service du roi.

ITALIE. — *Relazioni degli ambasciatori Veneti, v. 4, Firenze, 1841-42* (Rapports des ambassadeurs vénitiens. — Une loi promulguée à Venise en 1296, imposait aux ambassadeurs de la république l'obligation de présenter un rapport détaillé de leur mission, des mœurs, de la richesse, du commerce des pays où ils seraient envoyés. Il n'y a personne qui ne voie l'immense importance de ces relations, où plusieurs historiens modernes ont déjà puisé les documents les plus précieux. M. Albéri se propose maintenant de mettre dans le domaine public, et à la portée de tout le monde, ces matériaux jusqu'à présent cachés et inédits. Les obstacles de tous genres qu'il a trouvés à son entreprise ne l'ont pas effrayé; il a déjà publié un volume qui contient plusieurs relations où la situation de l'Angleterre, celle de l'Espagne, celle de la France sont peintes avec tant de vérité et de profondeur que nous croyons impossible de se faire une idée précise de ces temps et de ces pays sans avoir consulté cet ouvrage. On s'étonne en voyant comment ces profonds politiques observaient tout, examinaient tout, géographie, commerce, richesse, religion, etc. M. Albéri a publié ces relations avec un soin et une fidélité particulière. Il est de l'intérêt de tous les pays que cette publication si difficile soit continuée, encouragée, parce qu'elle répand une nouvelle lumière sur l'histoire moderne, et par la vérité, l'abondance des matériaux est indispensable à tous ceux qui s'occupent d'études historiques.

*Vita, e filosofia di Tomaso Campanella scritta ed esposta da Michele Baldachini-Napoli, 1841.* (Vie et philosophie de T. Campanella.) Campanella est un des génies les plus extraordinaires de l'Italie. Philosophe, politique, poète, il a exploré toutes les branches du savoir humain, et y a laissé des traces profondes d'un esprit vaste et original. Les malheurs, les angoisses de sa vie ont égalé la grandeur de son génie. Ce grand homme, brisé par des tortures sept fois répétées, a gémi vingt-quatre ans dans des cachots affreux sans que son âme puissante fût domptée. Une biographie complète de ce philosophe manquait encore. M. Baldachini vient de remplir ce vide, et son ouvrage est plein d'intérêt, d'érudition et d'éloquence. Ses mérites et ses défauts exigeraient une analyse trop longue pour que les bornes que nous nous sommes imposées ne nous permettent de le faire. Mais, ce que nous regrettons dans cet écrit, et que nous ne pouvons cependant nous empêcher de remarquer, c'est que si l'auteur a connu et examiné le philosophe et l'homme privé, l'homme politique lui a échappé tout à fait, et c'est sous ce rapport que Campanella s'est acquis son plus grand titre à l'admiration et à l'amour de la postérité.

*Letture di Famiglia-Giornale di educazione morale, civile e religiosa.* Torino. — Parmi les nombreuses publications qui paraissent maintenant en Italie, ces lectures méritent une mention particulière à cause du but qu'elles se proposent, de l'utilité qu'elles peuvent procurer à leur pays et du mérite de leur rédaction. A côté des grands génies qu'à chaque époque l'Italie a produits, existe une masse innombrable, inerte, oublieuse, plongée dans l'ignorance et l'apathie la plus profonde, et qui fait le contraste le plus douloureux avec les hautes intelligences qui y paraissent tour à tour sur la scène. C'est à cette immense majorité que ce journal s'adresse; la rappeler à son origine, à la haute mission que Dieu a donnée

à l'homme ici-bas, la mettre au courant des institutions, des découvertes les plus utiles, répandre l'amour de l'étude, de l'éducation, du travail : voilà le but qu'on se propose et le sentiment qui perce à chaque page. La religion telle que l'a voulue le Christ et sa divine pensée, et telle que les philosophes l'ont appelée de tous leurs vœux, la morale dans son expression la plus pure, l'industrie, la bienfaisance, tout cela s'y trouve prêché avec l'éloquence que le cœur, la foi, la conviction profonde et ardente, peuvent seulement dicter. On y voit l'homme idéal, l'homme des théories et l'homme pratique, l'homme qui des théories abstraites et élevées du beau, du vrai, du saint, font descendre à toutes les vertus sociales que le bien-être, l'industrie, l'économie imposent. Ainsi l'auteur à la morale joint le travail, à la bienfaisance la prévoyance, aux contes agréables et brillants il mêle les instructions profondes de la science ; à l'art, aux poésies, il fait succéder des doctrines sur l'économie, sur l'agriculture, sur l'hygiène ; aux nouvelles du jour, il entremêle un compte-rendu, où toutes les actions nobles et généreuses sont remarquées, à quel pays, à quelque classe qu'elles appartiennent, *parce que la vertu, dit-il, a une force communicative, et elle est la vérité en action.* Nous saluons la réapparition de ce journal avec la plus grande espérance qu'il continuera sa carrière longue et brillante, qu'il ne s'éloignera pas du but qu'il se propose, et nous nous en félicitons d'autant plus, qu'il ne fait pas moins d'honneur à ses rédacteurs qu'au pays où il s'imprime, puisqu'il prouve que l'ordre et le bien-être y existent, et que toute chose qui est belle, grande et sainte y est appréciée et respectée.

ANGLETERRE. — *American Antiquities and Researches into the origine and history of Red Race*, by Alexander W. Bradford, New-York, Dayton et Saxton. 1842. (Antiquités de l'Amérique, et recherches sur l'origine et l'histoire de la race rouge.) — Peu de sujets présentent autant d'intérêt, et ont suggéré autant de théories que celui que M. Bradford a traité ; au milieu des vastes et épaisses forêts de l'Amérique, au milieu d'immenses prairies désertes ou habitées par des tribus sauvages, on découvre des ruines de villes, d'aqueducs, de temples, et de tombeaux. A chaque forêt que la hache abat, on découvre l'empreinte profonde de l'homme civilisé, là où on s'attendait à se trouver en face d'une nature vierge et sauvage. Comment cette race est-elle disparue ? Qui était-elle ? A quel degré de civilisation était-elle arrivée ? Voilà le problème que M. Bradford se propose d'examiner. Il distingue les différents caractères des ruines qu'on rencontre dans toutes les parties de l'Amérique, celles qui appartiennent à des siècles de barbarie, et celles qui appartiennent à une civilisation plus avancée. Il analyse les unes et les autres ; il cherche les rapports qui existent entre ces vases et ces débris antiques que la fouille des terres offre à ses yeux avec les vieilles sculptures et les monuments étrusques ; entre ces sculptures, ces monuments, avec les sculptures, les monuments de l'Égypte, ceux qui appartiennent à la race rouge actuelle, et ceux qui portent l'empreinte d'une civilisation plus récente, d'une antiquité plus reculée ; il fait ressortir l'identité de caractère qu'on rencontre dans les ruines éparses sur toute la surface de l'Amérique, et que la rage et la férocité des Espagnols n'ont pas complètement effacée. Il finit par dé-

terminer l'affinité qui existe entre les hommes de la rare rouge et les anciens possesseurs de l'Amérique et par chercher leur analogie avec les habitants de l'ancien continent.

*On the use and study of history* by Turrens. London, Longman Brown. (Sur l'utilité et l'étude de l'histoire.) Quiconque veut se lancer dans la longue et difficile carrière de l'histoire, ne peut pas prendre de guide plus sûr que cet ouvrage. Il est remarquable autant par l'éloquence avec laquelle il est écrit, que par les études profondes dont il est le fruit. Il se divise en six chapitres dont nous donnons les titres pour en faire remarquer l'importance : *But de l'étude de l'histoire. Ce qu'est l'histoire. Historiens. Comment on doit lire l'histoire. Histoire ancienne. Histoire moderne.* Ces chapitres nous présentent sous une forme brève la philosophie de l'histoire sous le point de vue que l'auteur envisage, les principes moraux et politiques qu'il cherche à établir sur l'expérience du passé. Le quatrième chapitre intitulé *Historiens* contient une série de portraits concis et brillants des principaux historiens anciens et modernes.

*The recreations of Christopher North.* Edimburg. 1841. Ces récréations sont un mélange de pensées, de contes, de philosophie, de littérature, et un ouvrage tout rempli de l'esprit brillant de l'illustre auteur. Il nous promène à travers mille objets variés et pleins d'intérêt; on y aperçoit l'*humour*, la satire, la passion, une imagination vive et un sentiment profond. Si les deux autres volumes qui doivent suivre correspondent au premier que nous avons sous les yeux, on peut regarder cet écrit comme un ouvrage destiné à durer longtemps et à orner la littérature anglaise.

*Lottery of life*, by lady Blessington, v. 3 Colburn. 1842. (Loterie de la vie.) C'est une collection de contes qui diffèrent entre eux comme les numéros d'une loterie. La vie humaine nous y apparaît sous tous ses aspects si variés, si sérieux et quelquefois si ridicules. L'illustre auteur peint les scènes les plus frivoles de la vie humaine sous des traits fins et délicats, qui les rendent pleins d'intérêt; des matières les plus simples, elle sait tirer des pensées morales, graves et profondes. La beauté du style, la variété et l'intérêt des sujets rendent cet ouvrage digne de l'illustre lady qui l'a composé.

*Luther a poem*, by Robert Montgomery, London 1842. — M. Montgomery est un poète infatigable; les poèmes ne lui coûtent pas plus de peine qu'à plusieurs autres un roman ou un vaudeville. Il en a publié quatre en peu de temps, et en voilà un autre qui n'a pas moins de cinq cents pages, et qui est précédé d'une interminable préface de cent cinquante. L'abondance et la fécondité sont bien loin d'être des signes certains du génie: le génie résume souvent sa vie dans un seul ouvrage, mais cet ouvrage est parfait. Le poème de Luther n'est qu'une longue rhapsodie de vers remplis de mots sonores et pompeux qui remplissent l'oreille sans rien dire à l'imagination et au cœur; il nous conduit ou plutôt nous égare au milieu d'un labyrinthe inextricable de mystères, de théologie, de mysticisme, de subtilités. C'est en vain que le poète fait une longue invocation au saint esprit; c'est en vain qu'il s'agit pour réveiller le feu sacré dans son sein, et faire ressortir une étincelle de poésie de la prose de Luther; bien d'autres ont

échoué contre cet écueil. Luther n'est pas destiné à avoir son poème, et ce n'est pas tant la faute du poète que celle de la source à laquelle on veut puiser.

*Uneducated poets*, London 1842. — A côté du poème sévère et majestueux, pouvons-nous signaler l'humble poésie de l'homme du peuple, de l'homme sans art, sans éducation, et qui s'annonce avec le titre si modeste d'*Uneducated poets*? Dans ces poésies, il perce cependant non-seulement de l'éducation et de l'art, mais une profondeur de sentiment, de sensibilité et quelquefois de génie, que l'art et l'étude ne pourront jamais donner. Ces poésies sont l'expression la plus simple et la plus naturelle des sentiments intimes de l'âme, de ses espérances, de ses plaisirs, de ses douleurs; elles sont des fleurs que la brise libre de la nature fait éclore au milieu des champs, des violettes qui se plaisent à remplir de leur parfum l'air qui les environne. Le premier volume, intitulé *The vale of obscurity*, contient plusieurs petits poèmes où sous le voile d'une allégorie bien soutenue, on a peint les douleurs, les plaisirs domestiques, les émotions fugitives qui naissent et meurent dans l'oubli, et se plaisent dans cet oubli calme et silencieux. Le second, sous le titre de *Poésies du Pauvre*, est un recueil de petites pièces admirables de naturel et de sensibilité. D. L.

#### BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

\*. Des médailles d'or ont été accordées à divers peintres, à la suite du dernier salon. On cite parmi eux M. Hipp. Debon, Charles Landelle, Prieur, Loubon, de Villa-Amil, Jacob et mademoiselle Élixa Blondel. Nous prions les artistes dont nous oublions les noms de nous les rappeler; nous nous empresserons de réparer notre erreur dans notre prochain numéro.

\*. Les inspirations du cœur ne sont malheureusement pas toujours d'accord avec la lettre de la loi. Voulant procurer un placement plus facile et plus avantageux à la dernière production de Charles Année, nous avons formé le projet de la mettre en loterie. Mais dame police qui, sans s'inquiéter des intentions, ne s'occupe que des résultats, nous a opposé le texte des ordonnances, et notre projet n'a pu être réalisé.

\*. Il se passe en ce moment un fait assez curieux et singulièrement propre à ébranler la foi de nos archéologues en leur infailibilité. On avait accusé M. Debray, architecte, chargé de restaurer l'abbaye de Saint-Denis, d'avoir impitoyablement défiguré le pieux édifice. Il n'était point d'expressions assez fortes pour caractériser son ignorance et son vandalisme. Style, ornements, principes, il avait tout interverti, tout mutilé, tout faussé; c'était un homme pendable. Fort heureusement pour lui, il ne se tint pas pour perdu. Il provoqua une enquête officielle, et aujourd'hui, d'après un rapport de l'académie des Beaux-arts et de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres réunies, il paraît que l'architecte a eu parfaitement raison et les archéologues complètement tort. Mais ils ne vont pas se tenir pour battus, et ce ne sera pas la dernière fois que nous aurons à dire : En fait de restauration d'églises du moyen-âge, mieux vaut encore s'en rapporter au sentiment artistique et pratique des architectes, qu'aux études purement spéculatives des théoriciens. Un des plus grands obstacles à l'établissement de toute règle commune en ce qui touche les édifices du moyen-âge, c'est que, sauf les grandes divisions imposées par le culte, les détails de l'ornementation étaient alors presque entièrement abandonnés au ca-

price de l'artiste, et qu'en outre, la construction tirant en longueur, chaque architecte, au lieu de suivre les traces de ses devanciers, ne visait qu'à rattacher leur style au sien, le moins brusquement possible.

\*. On a placé au Museum d'Histoire naturelle la statue en pied de M. Laurent de Jussieu, par M. Legendre Héral.

\*. La grande galerie des tableaux et les salles des antiques ont été rendues à l'étude mardi dernier 28 juin.

\*. L'académie des Beaux-Arts vient de nommer correspondant de l'Institut M. Carlo Bonnucci, architecte, directeur des fouilles de Pompéi et d'Herculanum à Naples.

\*. Les découvertes d'antiquités se succèdent dans le département de la Haute-Vienne; la gazette du Centre (Limoges) signale une statue de grandeur naturelle, en granit, ou plutôt un groupe représentant Jupiter et Ganymède, exhumé dans un champ à Sionx, près de la Roche l'Abeille.

\*. Les travaux d'art, dans la nouvelle église de Saint-Vincent de Paul, à l'extrémité de la rue Hauteville sont poursuivis par plus de deux cents ouvriers sculpteurs et ornementistes. Pourvu que cela dure!

\*. On remarque à l'exposition d'Orléans, les *Fruits d'automne* de M. Chirat, qui occupaient au dernier Salon une place si honorable parmi les pastels. Nous avons vu récemment, du même artiste, chez un marchand de tableaux, dont le nom nous échappe, des fleurs de la plus grande beauté. Ce qui caractérise le talent de M. Chirat, c'est la lumière, la largeur et la vérité. Il est impossible de mieux composer un bouquet, et de lui donner plus de charme et de relief.

Il est en outre assez rare, surtout par le temps qui court, de ne relever ni de Van-Spaendonck, ni de Vandael, ni de Redouté; mais d'être assez fort pour marcher de soi-même à côté de ces maîtres. M. Chirat nous semble appelé à conquérir dans l'estime des amateurs, la même place que son habile compatriote M. Saint-Jean.

\*. On écrit de Cologne : Les travaux préparatoires pour l'exposition de tableaux, qui doit avoir lieu cette année en notre ville, avancent rapidement. La salle de Gurzenich ne tardera pas d'être transformée en une galerie imposante, que décoreront les œuvres d'artistes de distinction. L'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie et les Pays-Bas prendront part à notre exposition, ainsi que les années précédentes.

\*. La commission directrice de l'exposition nationale des objets d'art à Bruxelles, croit devoir appeler l'attention des artistes sur quelques-unes des dispositions de ses règlements.

L'exposition s'ouvrira cette année, non pas le 1<sup>er</sup> septembre, comme en 1839, mais le 15 août; elle se fermera le premier lundi d'octobre. Tout objet destiné à l'exposition doit être adressé, franc de port, à la commission directrice de l'exposition des objets d'art à Bruxelles, et être accompagné d'une lettre indiquant exactement le prix demandé, le nom et le domicile de l'artiste, ainsi que l'explication à insérer au catalogue. Aucun objet n'est reçu après le 31 juillet, si ce n'est en vertu d'une autorisation spéciale accordée par le ministre de l'intérieur, pour des causes extraordinaires, après avoir pris l'avis de la commission directrice. Les artistes qui désirent vendre leurs productions au gouvernement, sont invités à adresser une demande formelle au président du jury des récompenses pour l'exposition des objets d'art, à Bruxelles. Le jury d'admission ne reçoit que des tableaux, bas-reliefs, statues, dessins, gravures, cisèlures et lithographies. Il ne reçoit aucune copie, aucun

ableau, dessin ou lithographie sans cadre, ni aucun objet ayant déjà paru dans une exposition publique à Bruxelles. Les gravures et lithographies ne sont admises que lorsqu'elles sont envoyées directement par leurs auteurs eux-mêmes. Les autres objets n'appartenant plus à leurs auteurs, ne sont reçus qu'autant qu'il est produit au jury une autorisation écrite de l'artiste.

Nul objet ne peut être retiré de l'exposition avant le jour de la clôture, si ce n'est en vertu d'une autorisation accordée par le ministre de l'intérieur, pour des motifs graves, après avoir pris l'avis de la commission directrice. Les artistes doivent retirer leurs ouvrages dans le délai d'un mois, à partir du jour de la clôture de l'exposition. Ils peuvent désigner leurs mandataires ou les voies de transport par lesquelles ils désirent que les objets leur soient renvoyés.

La commission directrice terminera cet avis en rappelant que, indépendamment des acquisitions que fera le gouvernement et des distinctions toutes spéciales qu'il pourra accorder, il sera décerné des médailles aux artistes dont les productions auront mérité cette récompense honorifique. Ces médailles sont de deux classes : la médaille ordinaire est en vermeil ; la médaille de première classe est en or, et d'une valeur de 500 fr.

\* \* Le monument de Mozart à Salzbourg, sera inauguré le 4 septembre de cette année ; il y aura ce jour et les deux jours suivants, des fêtes et des réjouissances publiques.

HENRY TRIANON.

*Dessin joint à cette livraison : FRANCESCA DI RIMINI, dessinée par M. Gsell, d'après M. Ingres.*

« . . . . Elle s'appelait Françoise ; elle était l'une des plus belles femmes de son temps, et fille de Guido de Polenta, seigneur de Ravenne. Son père lui avait fait épouser Lanciotto, fils aîné de Malatesta, seigneur de Ramini. Lanciotto était laid, boiteux et difforme, brusque et avare ; mais il avait un frère nommé Paul, qui était beau, tendre et généreux. Paul ne tarda pas à aimer sa belle-sœur : Françoise s'éprit pour lui d'une vive passion. Un jour Lanciotto les surprit, et les perça tous deux du même coup d'épée. »

(Note du Dante, traduction de M. le chevalier Artaud de Montor.)

#### CHRONIQUE THÉÂTRALE.

*Académie royale de musique. — Opéra-Comique. — Odéon. — M. Listz.*

Nous en avons la longue et triste expérience : les opéras en un et deux actes sont sacrifiés généralement. L'administration ne peut les considérer que comme de simples levers de rideau sans conséquence, et c'est le public qui, à cet égard, lui a, pour ainsi dire, forcé la main. Pourquoi cet injuste système qui consiste à ne se rallier qu'autour des grands opéras en cinq actes ? Pourquoi n'en serait-il pas comme à l'opéra-comique, où les plus jolis ouvrages sont presque toujours les plus courts ?

Mais non ; toutes les fois qu'un grand maître a essayé des petits opéras, il a échoué. Que sera-ce donc pour ceux qui n'ont pas encore acquis pleinement l'habitude de la scène ?

M. Ambroise Thomas a débuté, à son retour de Rome, par un immense succès, la *Double échelle*. Il s'agissait là d'une certaine musique imitant et rappelant les airs tendres et langoureux du dix-huitième siècle ; le *Panier fleuri*, le

*Perruquier de la régence*, réussirent, mais restèrent à distance de la *Double échelle*. M. Ambroise Thomas cependant parvint à se faire ouvrir les portes de l'opéra. Le *Comte de Carmagnola*, malgré d'incontestables beautés, écrit avec style, ne plut pas au public. Nous n'oserions pas affirmer que M. Ambroise Thomas doive se renfermer dans l'opéra-comique, nous qui savons combien de compositeurs ont fait précéder leurs succès, de chutes malheureuses; mais nous dirons que la musique du *Guerillero* est faible, parce qu'elle est monotone; que les effets d'orchestre y sont nombreux, mais perdus dans une foule de motifs sans couleur et insaisissables; que M. Ambroise Thomas y a trop souvent choisi le même rythme et le même mouvement, et qu'enfin plusieurs situations fort dramatiques du poëme ont passé inaperçues, faute d'avoir été rendues avec assez d'expression.

Toutefois, la première représentation du *Guerillero* ne conclut en rien contre le talent de l'auteur de la *Double échelle*, et nous pensons que prochainement il prendra sa revanche.

Quant au poëme du nouvel opéra, il a de l'intérêt, il est bien écrit, deux qualités qu'on ne rencontre pas souvent chez les faiseurs. M. Théodore Anne a choisi un épisode des éternelles guerres civiles de la Péninsule. Le libretto est bien coupé pour la musique et prêtait aux morceaux d'ensemble. Au total, l'ouvrage de M. Théodore Anne est très-remarquable.

L'exécution du *Guerillero* ne supporterait pas une critique sévère; l'orchestre notamment a bronché quelquefois.

Le ballet de la *Jolie fille de Gand*, comme la plupart des ballets qui l'ont précédé, à l'exception de *Giselle*, brille par une mise en scène des plus variées et des plus splendides. Fêtes de campagne, bals masqués, fêtes nocturnes, etc., tout s'y trouve. Décorations, corps de ballet, accessoires, cortèges, etc., l'énumération est sans fin, comme un peu la représentation, car certaines longueurs devront disparaître pour la plus grande réussite de cet ouvrage. Le sujet n'est pas neuf; l'ancien vaudeville de *Victorine ou la nuit porte conseil*, dont l'idée première vient d'un mélodrame joué en 1825, sous le titre d'*Albert ou le rêve et le réveil*, est tout simplement transporté sur la scène de l'opéra. Aussi l'intelligence des mimes n'en est que plus facile, et l'on saisit parfaitement toutes les situations vraiment dramatiques de la *Jolie fille de Gand*.

Madame Carlotta Grisi est la jolie fille. Impossible de décrire sa grâce, ses douces manières, sa légèreté; impossible aussi de dire l'expression de ses gestes, et combien elle sait être tour à tour enjouée ou dramatique. Nous avons revu la fantastique *Giselle*, et nos applaudissements l'ont saluée à plusieurs reprises, soit lorsqu'elle a dansé à la fête du village, soit lorsqu'elle a paru en Diane chasserresse et tenant l'arc à la main. Albert, le chorégraphe, remplissait un rôle de Don Juan, et jamais nous n'eussions pensé alors à ses soixante ans, tant il y a de verdeur et de souplesse dans ses mouvements.

Mesdames Maria et Fitzjames, M. Petipa ont été vigoureusement applaudis, et avec justice. Nous dirons cependant à mademoiselle Maria que, sans aucun doute, elle pousse trop loin la volupté, et que nous n'approuverons jamais des grâces empiétant sur la stricte décence. C'est la faute de son pas, et nous vou-



drions qu'elle le modifiât un peu, pour elle-même, et aussi pour l'édification du parterre. Ce qu'il faut louer à côté du *sans-façon* de mademoiselle Maria, c'est l'heureuse décence, la grâce et l'élégance des jeunes sœurs Dumilâtre. Mademoiselle Adèle Dumilâtre, chargée d'un rôle fort gracieux, l'a joué avec beaucoup de talent, et elle a montré en outre comme danseuse, avec sa sœur, mademoiselle Sophie, toute la supériorité de l'école à laquelle ces artistes si aimées du public appartiennent.

M. de Saint-Georges, en s'associant avec M. Albert, a composé un charmant ballet, dont le succès sera durable et tiendra contre les chaleurs de l'été. La musique de M. Adolphe Adam est gracieuse et surtout intelligente, expressive.

Au premier acte, on a applaudi un carillon fort joliment écrit, et qui, bien certainement sera cet hiver sur tous les pianos. Toutes les décorations ne sont pas neuves. On a remarqué la fête flamande, le bal masqué, et une copie libre du Décaméron de Winthralter.

Somme toute, la soirée de mercredi a été des plus brillantes; le *Guerillero* et la *Jolie fille de Gand*, ensemble unis, assurent à l'administration de l'opéra de fructueuses recettes.

A C.

M. Scribe est un homme habile, qui prend son bien partout où il le trouve. Le 20 juillet 1839, MM. Benjamin Antier et Alexis de Camberousse ont fait jouer sur le théâtre de la Gaité, un mélodrame en cinq actes, intitulé : *Le Marché de Saint-Pierre*. De ces cinq actes de drame, M. Scribe en a fait trois d'opéra-comique; d'un tuteur, il a fait un mari jaloux; de la jeune pupille, il a fait une créole passionnée qui oublie ses devoirs d'épouse; d'une marchande à la toilette, il a fait une mère; l'*Épave* du mélodrame est resté *Épave*, c'est-à-dire esclave, ne pouvant prouver son droit à la liberté; mais il a été transformé en élégant chevalier, bien poudré, bien musqué, et sentant d'une lieue son lovelace du dix-huitième siècle; M. Scribe, de plus, a ressuscité un personnage tué par MM. Antier et de Camberousse; puis, il a chargé M. Clapisson de mettre tout cela en musique, sous le titre du *Code noir*. La musique de M. Clapisson est facile, et quelquefois passionnée. On a applaudi de charmants couplets, bien dits par Mocker, et un duo magnifique, admirablement chanté par madame Rossi-Caccia et Roger. Voilà la part du premier acte. Au second, on a remarqué un morceau d'ensemble, un air, un duo, et une barcarolle qui par malheur ressemble à celle de la *Reine de Chypre*. Ce morceau, malgré cette ressemblance, n'en a pas moins été applaudi. Au troisième acte, le musicien est venu se heurter contre une situation qui est exactement pareille au final du deuxième acte de la *Dame Blanche*. Il a dû sentir, à la froideur de la salle, le tort de cette tentative. Heureusement qu'avant ce morceau, l'air de Roger avait bien disposé les spectateurs. Roger, Grignon et Mocker, ces trois excellents comédiens qui rappellent les plus beaux jours de l'Opéra-Comique, ont soutenu cet ouvrage de toute la puissance de leur verve et de toute l'excellence de leur méthode. Madame Rossi-Caccia, dans le rôle de la mère de l'*Épave*, a grandi de dix coudées comme comédienne, et l'ensemble a été complété par Gard, et

mesdemoiselles Revilly et Darcier. *Le Code noir* est un succès qui doit servir la campagne d'été de la salle Favart, et, pour tout dire, les décorations de M. Cicéri sont charmantes.

L'Odéon a donné congé à son public pour quelques mois : Pendant leurs vacances, ses jeunes sociétaires ont promis de se livrer à de graves et sérieuses études ; nous les en félicitons. Par un épilogue de bon goût et très-facilement versifié, M. L. Monrose, est venu remercier la presse des encouragements et de l'appui qu'elle leur avait constamment donnés : c'est très-bien. On nous a promis plus de sobriété dans le choix des ouvrages nouveaux : encore mieux ; enfin on s'est séparé avec l'espoir d'une subvention prochaine. Hélas ! s'il te faut attendre le vote des contribuables, pauvre théâtre, que deviendras-tu ? Les contribuables, comme cette année, comme l'année dernière, comme il y a quinze ans, te renverront peut-être toujours à une prochaine session. Quatre-vingt mille francs ! n'est-ce pas une misère ! Quatre-vingt mille francs, et nous devenons le premier théâtre de la capitale. Nous reprenons Frédéric, Bocage, Ligier, Lockroy, Georges, Dorval... nous jouons *Christine*, *La Maréchale d'Ancre*, *une Fête de Néron*, etc. Ne vous rappelez-vous pas M. Harel et sa direction ? M. Harel n'avait en effet que quatre-vingt mille francs de subvention donnés par Charles X sur sa cassette particulière. Mais vinrent les événements de 1830, et le 9 août la subvention fut supprimée. Que devint alors l'Odéon ? Vous vous en souvenez : sa troupe passa à la Porte-Saint-Martin. Que devinrent la Porte-Saint-Martin et son habile directeur ? Vous en avez trop entendu parler. On joue des ballets et la pantomime au théâtre de MM. Cognard ; et si vous rencontrez M. Harel, cet intrépide lutteur et que vous ayez envie de lui supposer la direction de l'Odéon, il vous répondra en vous montrant ses cheveux si vite devenus blancs.

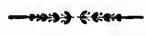
M. F. Listz est de retour à Paris ; il arrive chargé de toutes les palmes étrangères pour reprendre parmi nous le sceptre musical que la France lui avait déjà décerné. Ceux que nous faisons illustres n'ont qu'à dire partout : me voilà : on les reçoit comme tels. Le premier usage qu'a voulu faire M. Listz de son prodigieux talent a été une œuvre de haute bienfaisance, comme il fait partout. Un concert s'est organisé sous son influence, au profit de la ville de Hambourg, dans les magnifiques salons de M. Thorn. Toute la belle et riche société s'est empressée à la voix du grand artiste, dont nous suivrons avec un vif intérêt les nouveaux triomphes.

Les *Éléments de comptabilité rurale*, de M. Amand-Malo, professeur au Haras du Puy, viennent d'être à la fois couronnés par la Société pour l'instruction élémentaire et adoptés par l'Université pour les bibliothèques des écoles normales. La société royale d'agriculture leur avait décerné déjà un prix de 1,000 f., comme livre éminemment utile.

5 juil 1842

# SUR LE CARACTÈRE D'ÉNÉE

DANS L'ÉNÉIDE.



On dit que les fortes études s'en vont, et qu'elles ne produisent plus ces écrivains savants et consciencieux qui firent tant d'honneur à la France et qui la dotèrent de ces savantes discussions qu'on regarde à bon droit comme la gloire de notre pays. Le goût du vrai, l'aptitude aux sciences et l'esprit de l'étude reviendront quand on voudra, et quand les ministres chargés de l'instruction publique s'occuperont plus qu'ils ne le font, du système d'éducation générale, et beaucoup moins de l'instabilité de leurs fonctions. Pour guider la jeunesse française, pour l'engager dans la sévère voie qui conduit à la sévère science, il reste encore des hommes sérieux dont les conseils, l'expérience et le haut talent méritent d'être écoutés : c'est à ce titre que nous sommes heureux de publier la dissertation de M. Mollevaut sur le caractère d'Énée et sur la pensée qui a dirigé Virgile, quand il a écrit le beau poème de l'*Énéide*. Nous sommes certains qu'en lisant cette appréciation si juste, si saine et si logique, nos lecteurs éprouveront le plaisir que nous avons éprouvé nous-mêmes. M. Mollevaut n'a peut-être pas assez fait ressortir la différence des époques, quand il a tracé un parallèle entre Homère et Virgile, parce qu'il a compté sur l'intelligence de ses lecteurs. Au temps d'Homère, c'était le courage militaire dans toute son âpreté sauvage ; c'était la bravoure brutale qui ne donnait et ne recevait pas de quartier : cette fureur de la passion, cette rage qui domine chez les peuples non civilisés, existe encore aujourd'hui chez les orientaux, où l'on n'admet que le droit de la force, où l'on ne prouve sa puissance qu'en promenant le yatagan sur la tête du vaincu ; mais, au temps de Virgile, les violences des deux triumvirats avaient donné une salutaire horreur pour le sang inhumainement versé ; les mœurs s'adouccissaient ; la clémence reprenait sa douce et sainte autorité ; Auguste cherchait à faire oublier la cruauté de ses proscriptions et le meurtre de Cicéron, accordé par lui-même aux fureurs de ses anciens collègues, en pardonnant à ceux qui avaient conspiré contre lui : c'est de ce point de vue que Virgile est parti, en prêtant encore à son héros les vertus religieuses et politiques dont M. Mollevaut a développé avec tant d'intérêt le principe, les conséquences et la haute portée. Maintenant, nous laissons parler M. Mollevaut.

CHALLAMEL.

Un caractère parfait est aussi difficile à rencontrer dans les ouvrages des poètes que dans la société.

T. X. Nouvelle série, 15 juillet 1842.

Virgile, malgré son grand génie, n'a pas empêché le caractère d'Enée d'être l'objet des plus graves critiques : présentons-les dans toute leur force, et nous en discuterons ensuite la valeur.

Il est à remarquer d'abord que c'est dans la patrie de Virgile lui-même et par une des célèbres académies de l'Europe que ce caractère d'Enée a été censuré avec le moins de ménagements. Voici comme l'académie de la Crusca s'explique, dans son apologie de *Roland Furieux*.

« Quel personnage que cet Enée ! Dans un âge mûr, avec un fils déjà grand, dont il devait être l'exemple ! il court les aventures galantes, et fait l'amour comme un jeune homme, alors qu'il était chargé des entreprises les plus importantes, et que les dieux lui avaient révélé qu'il était destiné à fonder l'empire romain ! Quelle trahison d'abandonner indignement une reine qui l'avait tiré de la misère, reçu dans ses bras, et comblé de mille biens ! oui, c'est une raison puérile (è scusa da bambini), et contre toute vraisemblance, de prétexter les ordres de Jupiter. »

Le célèbre critique Desfontaines, lorsqu'il travaillait en 1741 à la traduction de Virgile, écrivait à M. Le Franc, auteur de *Didon* : « Je vous avoue que le caractère d'Enée me dégoûte bien. Un auteur qui donnerait aujourd'hui un pareil caractère à son héros, soit dans un poème, soit dans un roman, serait sifflé : Enée est un homme faible et un dévot insipide. » Il est vrai de dire que l'abbé Desfontaines s'est depuis rétracté en partie dans la préface de sa traduction de l'Enéide : mais cette traduction reste, et c'est sa plus forte critique de Virgile.

Un homme qui a trop abusé des privilèges de l'esprit, M. de Saint-Evremond a dit encore : « Enée est un prince pieux, mais il eût été plus propre à fonder un ordre de moines qu'un empire. »

« J'écrivais, en 1734, dit Le Franc de Pompignan, que Virgile était un mauvais modèle pour les caractères : l'expression est dure, et ne convient ni à mon âge, ni à mon peu d'expérience : je la rétracte aujourd'hui par respect pour Virgile, en pensant toujours de même par respect pour la vérité. »

Si nous passons à des autorités plus récentes et d'un très-grand poids, un des premiers écrivains du siècle a dit dans son *Génie du Christianisme* : « Enée n'est beau que dans deux ou trois moments. »

Je ne citerai plus que les paroles de celui que l'on nomme le Quintilien français, et dont le cours de littérature est aujourd'hui classique dans toute la France : « Le premier défaut que l'on ait remarqué dans l'*Énéide*, c'est le caractère du héros ; assurément il n'y a pas le plus petit reproche à faire au pieux Enée ; il est, d'un bout du poème à l'autre, absolument irrépréhensible ; mais aussi, n'étant jamais passionné, il n'échauffe jamais, et la froideur de son caractère se répand sur tout le poème. Il est presque toujours en larmes ou en prières. Il se laisse très-tranquillement aimer par Didon, et la quitte tout aussi tranquillement dès que les dieux l'ont ordonné : cela est fort religieux, mais pas du tout dramatique. »

Voilà les objections ; voici les réponses :

Le principal héros d'une épopée doit être d'abord en harmonie parfaite avec le but du poëme; à cette condition, il en joindra une seconde : il sera éminemment intéressant.

Quel est le but de l'*Énéide*? La fondation de l'empire romain en Italie. Quelle doit être la première vertu d'un fondateur d'empire? La religion. La religion est la base de l'édifice social dont les lois sont la charpente, et le culte romain fortement organisé, contribua, autant que les lois, à la vaste prépondérance de ce peuple sur le monde entier; et ce culte n'enfanta jamais de guerre religieuse, parce que Rome, dans le profond calcul de sa politique universelle, recevait dans son sein les dieux des autres nations : elle n'y reçut pas celui des chrétiens, et la croix du Christ éteignit les foudres du Jupiter tonnant.

C'est en s'élevant à toute la hauteur de cette idée religieuse que Virgile, dans le cours de son poëme, a nommé son héros *pius Æneas*, contraste frappant avec Homère : l'un montre dans Achille *la colère* qui détruit, l'autre, dans Enée, *la piété* qui fonde.

Admettez cette idée vraie, combien vous rejetterez de graves erreurs sur ce beau caractère d'Enée?

Vous ne direz pas avec le P. Bossu (*Traité sur l'épopée*), que la débonnaireté est le caractère d'Enée; honteux outrage! car, dit Balzac, « les historiens ont nommé le *Débonnaire* celui qu'ils n'osaient nommer le sot. »

Enfin, vous ne direz plus, avec tant d'écrivains, qu'en traçant le portrait d'Enée, Virgile a tracé celui d'Auguste, et vous ne répéterez pas cette accusation banale de servile courtisan, que font peser sur lui ses nombreux détracteurs. Le portrait d'Enée ne ressemble pas à celui d'Auguste, il offre même une différence entière, et loin de flatter l'empereur, Virgile lui a peut-être donné dans ce portrait la plus énergique leçon qu'ait reçu ce maître du monde : Enée a la piété dans l'âme, Auguste avait une religion de commande; Enée est clément, Auguste fut cruel; Enée est intrépide, Auguste manquait de courage; Enée sauve les débris de Troie pour fonder un nouvel empire, Auguste perd les débris de la république pour fonder sa seule puissance.

Le caractère d'Enée est donc sorti d'une source plus pure : la grandeur d'âme et la puissance du génie. Dans ces temps où régnaient les fausses idées du paganisme et l'entière dissolution des mœurs, avoir présenté la piété fondant un empire est une idée si forte et si haute, que l'on pourrait penser que Dieu avait manifesté à Virgile ses vérités<sup>1</sup>, comme semble l'insinuer saint Paul, lorsqu'il dit des philosophes païens : *Deus enim illis manifestavit*, ou si nous ne voulons effaroucher aucun esprit, disons que, sans autre secours qu'eux-mêmes, les

<sup>1</sup> Aussi dans les temps où la religion était le plus fervente, on vouait un culte sacré à Virgile. Voici ce que nous apprend à ce sujet l'abbé Martinelli, dans son *Discours sur l'état des lettres et des arts à Mantoue*, 1775, in-4° :

« Au quinzième siècle, on avait coutume, à Mantoue, de chanter à la messe de l'apôtre des nations, une hymne en l'honneur de Virgile, et l'on supposait que

génies sentent et voient ; ils sont comme les prophètes des hommes voyants : *Vir videns*.

Le caractère d'Enée convient parfaitement à un législateur : donc il est en harmonie avec le but du poëme.

Convient-il à l'épopée ; et M. La Harpe a-t-il eu raison de dire : « Le pieux Enée n'étant jamais passionné n'échauffe jamais, et la froideur de son caractère se répand sur tout l'ouvrage. » Etrange assertion, sortie d'un faux principe ! la piété n'est pas une vertu froide, mais une vertu brûlante, surtout lorsqu'elle marche vers un noble but. La piété, loin d'être ennemie de la chaleur de l'âme, en est au contraire l'amie intime. La piété, mère de toutes les grandes qualités, enfante le dévouement, l'intrépidité, l'héroïsme, le mépris des dangers et de la mort. C'est de toutes les vertus la plus passionnée, par conséquent la plus digne de l'épopée ; et certes, si, abandonnant mon héros, nous considérons le plus pieux roi de France, saint Louis, si nous le considérons, dis-je, allant, les pieds nus, le front baissé, le corps enveloppé d'un cilice, prendre l'oriflamme à Saint-Denis, mais de là, l'épée d'une main, le bouclier de l'autre, se précipitant sur les ennemis au travers des vagues écumeuses, faisant la plus hardie descente qui fût jamais, et forçant à reculer devant lui une armée tout entière<sup>1</sup>, dirons-nous que c'est un caractère froid, indigne du poëme épique ? Non, nous signalerons ce caractère comme un de ceux qui doit honorer le plus la muse de l'épopée et de la tragédie, en répétant,

saint Paul, arrivant à Naples, visita le tombeau du poëte, ce qu'exprime la strophe suivante de cette hymne :

Ad Maronis mausoleum  
Ductus, fudit super eum  
Piæ rorem lacrymæ :  
Quem te, inquit, reddidissem,  
Si te vivum invenissem,  
Poetarum maxime !

<sup>1</sup> Louis part, franchit l'onde, arrive,  
Erase une armée en fureur,  
Et toute l'infidèle rive  
Tremble, et jette un cri de terreur.  
En vain Damiette, épouvantée,  
De sa force longtemps vantée  
Se hérissé de toutes parts :  
Louis s'éclance, prend la foudre,  
Frappe, renverse et met en poudre  
L'insolence de ses remparts.

Mollebaut, ode : *La grandeur dans l'adversité, ou Saint Louis dans les fers*.  
Poésies diverses, p. 88.

avec Bourdaloue, que ni la Grèce, ni l'ancienne Rome n'ont jamais rien produit de plus héroïque.

Parcourons rapidement l'*Enéide*, et voyons si le caractère d'Enée, comme celui de saint Louis, est éminemment dramatique.

Si un guerrier se réveille en sursaut au milieu de sa ville envahie par l'ennemi et la flamme, s'il s'élançe au milieu du carnage, en criant à quelques soldats :

Mourons, amis, mourons sur de sanglants débris :  
Le salut des vaincus, c'est de n'en plus attendre <sup>1</sup>.

Si ce héros déploie tout ce que peuvent l'impétuosité de la valeur guerrière et la prudente adresse du sang-froid, s'il fait reculer les vainqueurs et roule sur eux une vaste tour, s'il combat dans les rues et les places publiques, sur les morts et les mourants, s'il ne cède qu'en voyant tomber dans le sang et les feux l'antique palais des rois, si enfin, resté presque seul sur les débris fumants de sa ville, après avoir rempli les devoirs de héros et de citoyen, il remplit ceux de fils, d'époux, de père, et sauve ses dieux et sa patrie expirante; si proscrire, indigent, jeté sur une terre inconnue, vous le voyez, tour à tour grand guerrier, habile politique et législateur prudent, cimenter la première pierre de l'édifice romain, direz-vous avec M. de Châteaubriand qu'Enée n'a qu'un ou deux moments? Direz-vous, avec La Harpe que ce caractère à la glace est indigne de l'épopée? Non, vous affirmerez qu'il est brûlant, passionné, et selon toutes les règles d'Aristote, premier législateur du Parnasse.

Abordons les deux principaux reproches des détracteurs du caractère d'Enée : il abandonne, dit-on, sa femme en se sauvant des ruines de Troie. Je crois, dans une dissertation particulière <sup>2</sup> avoir prouvé le contraire, et que dans ce tableau, du plus touchant intérêt, Virgile a voulu nous donner un exemple de courage plus sublime que tout ce qui s'est passé dans la dernière nuit d'Iliion : c'est le spectacle d'une faible femme qui, d'accord avec son époux, sans armes, sans suite, entourée d'ennemis, s'en sépare volontairement, pour veiller e'lemême sur tout ce qu'elle aime, avec la prévoyance d'une mère et d'une épouse. Et que l'on ne dise pas qu'un tel courage n'est pas dans la nature d'un sexe timide. Je pourrais citer tant d'exemples anciens et modernes, surtout dans nos troubles civils, qui montrent les femmes portant un cœur plus grand que les plus grands périls! Mais je n'en ai pas besoin, et, malgré tant de critiques injustes, une connaissance profonde du cœur humain jugera que, dans ce passage, le plus beau talent a voulu faire le plus bel éloge d'un sexe digne, dans ses vertus, de tous nos respects et de tous nos hommages.

Second reproche : Enée, dit-on, est comblé de biens par une reine qui l'associe à son trône, à son cœur, et lui la quitte brusquement, et sa fuite cruelle plonge le poignard dans le sein d'une amante indignement trahie, abandonnée.

<sup>1</sup> Traduction de Mollevaut.

<sup>2</sup> Lue à l'académie des inscriptions et belles-lettres.

Ici M. de La Harpe n'est plus d'accord avec lui-même : il veut quelques faiblesses dans le héros de l'épopée, mais en voilà une grande, et l'on ne peut répéter avec lui qu'il n'y a pas le plus petit reproche à faire au pieux Enée. Sans doute on peut reprocher à ce héros d'avoir cédé à sa passion pour la reine de Carthage, mais Virgile a suivi les lois de la nature et de l'épopée, car Aristote nous fait entendre que, pour être intéressante, l'épopée doit être animée des mêmes passions que la tragédie, et son digne successeur Boileau a dit :

Toutefois aux grands cœurs donnez quelques faiblesses...  
 A ces petits défauts marqués dans la peinture,  
 L'esprit, avec plaisir, reconnaît la nature.

Attaquons encore La Harpe : il n'est point vrai qu'Enée abandonne si tranquillement Didon; Virgile peint même d'une manière admirable les divers combats de son cœur, lorsque, malgré la violence des reproches de Didon et la cruauté de ses imprécations, l'amour d'Enée voudrait encore alléger le poids de sa souffrance et lui adresser des paroles consolantes :

At pius Æneas, quamquam lenire dolentem  
 So'ando cupit, et dictis avertere curas,  
 Multa gemens, magnoque animum labefactus amore  
 Jussa tamen divùm exequitur, classemque revisit.

Enfin, Virgile voulant achever de peindre toute la résistance, tous les assauts de cette grande passion d'Enée, qui ne cède qu'à la volonté expresse du souverain des dieux, *naviget, hæc summa est*, a recours à une de ces comparaisons qu'il sait développer avec tant d'art, et qui ne laissent rien à désirer :

Sur le froid Apennin,  
 Quand les fils de Borée attaquent un vieux pin,  
 Frémissant, il combat, épuise leur haleine,  
 Et sa déponille en vain couvre toute la plaine;  
 Ferme sur son rocher, autant il monte aux airs,  
 Autant de sa racine il se plonge aux en'fers :  
 Tel le cœur du héros, battu de la tempête,  
 Reste ferme : un dieu parle, et sa douleur s'arrête<sup>1</sup>.

Laissons donc là des objections frivoles, et descendons plus avant dans la pensée de Virgile : voulant montrer, dans son poëme, toutes les vertus qui fondent les états, il présente le tableau de cette terrible passion qui les trouble, quelquefois les renverse. Et quelle situation dramatique ! il met en scène deux chefs illustres, dont l'un veut élever, dont l'autre élève déjà un empire. Le premier, en domptant son amour, accomplit ses destins; le second, en s'y abandonnant, perd sa gloire, sa vie, et compromet les destins de sa cité naissante :

<sup>1</sup> Mollevaut, traduction de l'*Enéide*.



Extinxi te, meque, soror, populumque, patresque  
Sidonios, urbemque tuam.

C'est ainsi que ce quatrième chant, s'il n'était un chef-d'œuvre par le sublime de la passion et du style, serait encore admirable par le sublime de la leçon.

La piété, avons-nous dit, est éminemment dramatique parce qu'elle porte l'âme à l'héroïsme des plus hautes vertus. C'est elle en effet qui engage Énée, non seulement à fonder un empire, mais encore à tenter l'entreprise la plus hardie : Pour revoir un père adoré, il s'ouvre le chemin des enfers, accessible à si peu de mortels :

Pauci, quos æquus amavit  
Jupiter, aut ardens evexit ad æthera virtus,  
Dis geniti, potuère.

Et quel respect Virgile, toujours dans l'unité de ses vues, cherche à donner à ce puissance paternelle, si nécessaire au repos des états, et si forte chez les Romains ! Énée sauve son père des ruines de Troie, et l'emporte lui-même sur ses épaules ; tant qu'Anchise reste parmi les mortels, Énée lui obéit ; partout c'est Anchise qui commande, et c'est lui qui règle les sacrifices — Énée reçoit-il quelque avertissement du ciel, Anchise en est aussitôt informé ; on ne prend aucune résolution sans avoir consulté Anchise ; enfin, tant qu'il vit, il est le dépositaire de la souveraine sacrificature et du souverain pouvoir.

Si Énée est bon fils, oh ! comme il est bon père !... Lorsque, guéri d'une blessure grave, il revole à un combat qui doit décider de la vie et de l'empire, qui ne se trouve ému en voyant comme il embrasse son fils à travers son casque, et ajoute ces paroles d'une tendresse ineffable :

Disce, puer, virtutem ex me, verumque laborem ;  
Fortunam ex aliis. Nunc te mea dextera bello  
Defensum dabit, et magna inter præmia ducet.  
Tu facito, mox cum matura adoleverit ætas,  
Sis memor ; et te, animo repetentem exempla tuorum,  
Et pater Æneas, et avunculus excitet Hector !.

Pour compléter ce tableau, nous devons dire qu'Énée est le modèle des rois. Quel amour pour ses sujets ! toutes les pages du poème respirent ce sentiment : il veille sans cesse à leur sûreté, il pourvoit partout à leurs besoins, il console leurs infortunes, relève leur courage abattu, et soutient leur constance par ses discours et ses exemples. Ses alliés ont les mêmes droits sur son âme ; ses en-

<sup>1</sup> Tes saints devoirs, mon fils ! apprends-les de ton père,  
Et d'autres t'apprendront le bonheur, je l'espère !  
Ton puissant bouclier, c'est mon fidèle bras  
Qui te donne le prix de ces sanglants combats ;  
Toi, souviens-toi toujours, dans ton âme bien née,  
Et de ton oncle Hector, et de ton père Énée.

nemis eux-mêmes ont part à ses nobles sentiments, et leurs revers font couler ses larmes.

Je sais que l'on a critiqué l'abondance des pleurs d'Énée; mais les anciens héros, qui n'arrêtaient pas les mouvements de la nature, laissaient sans peine couler leurs larmes. L'inflexible Achille ne pleure-t-il pas lui-même quand on lui enlève Briséis, et quand il perd son cher Patrocle? Que reprocher aux larmes d'Énée? il pleure lorsqu'il reconnaît ses anciens compagnons d'armes peints dans le temple de Carthage; il pleure lorsqu'il voit le tableau d'Achille qui rend à Priam la dépouille d'Hector son frère; il pleure la mort de son plus fidèle pilote; il pleure le trépas de Pallas, en se représentant la plus grande des douleurs que puisse éprouver un père. Mais que la trêve soit rompue, que le clairon sonne, qu'un dard parte et le déchire, son fils, ses amis, tous sont en larmes, lui seul alors ne pleure pas : il demande seulement une main habile, qui arrache ce javelot, n'importe la douleur! et qui le rende aux plus sanglants combats.

Je ne me permettrai plus qu'une seule remarque sur ce grand caractère d'Énée. Virgile, en lui donnant pour base la piété, devait lui donner au milieu des combats ce mélange d'intrépidité et de clémence qui s'élève souvent au-dessus du héros d'Homère, autant que la morale chrétienne l'emporte sur celle des païens.

Turnus a défié Pallas, qui combattait pour la première fois, et s'est écrié avec orgueil : *Soli mihi Pallas debetur!* il égorge ce jeune guerrier, l'outrage, se pare de ses dépouilles, et ne renvoie son cadavre à son malheureux père que pour accroître encore ses douleurs. Mais si le contempteur des dieux, Mézence, attaque Énée après l'avoir indignement outragé, le troyen ne répond pas, il se bat et le blesse; Lausus vole au secours de son père, Énée peut accabler sa faiblesse, mais il recule devant la piété filiale, et lui sacrifie sa propre gloire :

Quo moriture ruis? Majoraque viribus audes?  
Fallit te incautum pietas.

Si ce jeune insensé redouble d'efforts, si Énée est forcé de l'étendre à ses pieds, quel pieux hommage il rend au premier et au plus doux des sentiments! et, sous le rapport de l'art même qui doit remuer jusqu'au fond du cœur, comme la clémence d'Énée, est plus dramatique ici que la férocité des héros d'Homère, qui foulent du pied le cadavre du vaincu, ou, l'attachant à leur char, le font bondir sur la sanglante arène :

A l'aspect du héros, moissonné dans sa fleur,  
De ce front qu'environne une sombre pâleur.  
Énée étend la main, sent mourir sa colère,  
Pense à son tendre Ascagne, et tout son cœur se serre :  
« O malheureux enfant! sous mon bras abattu,  
Quel assez digne prix offrir à ta vertu?  
Tes armes sont à toi, tes armes te sont chères,  
Ah! dépose leur gloire au tombeau de tes pères,

Et goûte à leurs côtés un illustre repos ;  
 Console-toi : tu meurs de la main d'un héros. »  
 Il appelle sa troupe, et lui-même il soulève  
 Ce front plein de beauté qu'ensanglanta son glaive <sup>1</sup>.

Enfin, pour conserver, jusqu'aux derniers vers de l'Énéide, cet héroïque mélange de courage et de clémence, lorsque Turnus blessé implore Énée des yeux et de la main, le vainqueur furieux hésite, s'arrête, et, sans le baudrier de Pallas qui lui rappelle une douleur déchirante, il épargnait son ennemi et son rival; mais encore, par quelque chose de sublime et de divin, il s'écrie : Ce n'est pas moi, c'est Pallas, Pallas qui t'immole!... *Pallas te hoc vulnere, Pallas immolat!*...

Ne nous étonnons donc pas si celui qui termine ainsi une épopée est le plus classique des poètes latins : Virgile, par la pensée intime et la perfection de toute la partie de son œuvre, appartient, en entier, à la société chrétienne; soutenir la thèse contraire, ce serait enlever leur plus belle palme aux deux plus grands poètes du monde : à Homère, son Hector; à Virgile, son Énée.

MOLLEVAUT.

<sup>1</sup> Mollevaut, traduction de l'Énéide.

---

# LE CHARIOT DE PEAUX DE MOUTON<sup>1</sup>.

Épisode du quinzième siècle.

DEUXIÈME PARTIE<sup>2</sup>.



Au mois de décembre 1464, la ville de Tours voyait réunies dans son sein les plus grandes illustrations de la France : c'étaient le roi de Sicile René; duc d'Anjou, les ducs de Berri, d'Orléans, de Bourbon et de Nemours; les comtes d'Angoulême, d'Eu, du Maine, de Nevers, de Saint-Pol, de Penthièvre et une foule d'autres seigneurs. Le roi avait réuni cette assemblée pour lui faire part de ses griefs contre François II, duc de Bretagne, et tout d'abord le chancelier exposa ces griefs. Ils étaient graves : le duc avait saisi le temporel de l'évêque de Nantes, « attentat inouï dans toute la chrétienté, les évêques allant devant les ducs, et ne pouvant être leurs sujets » : il avait écrit aux princes du sang que le roi avait offert la Normandie et la Guyenne au roi d'Angleterre, s'il voulait l'aider à détruire la puissance du duc de Bourgogne et des autres princes; le duc avait appelé le roi d'Angleterre, son très-honoré seigneur, crime de félonie et de haute trahison, tandis qu'il nommait seulement le roi de France, (son souverain seigneur), *le roi Louis*; il avait recherché l'alliance des Anglais, au préjudice des intérêts de la France; il avait entretenu avec le comte de Charolais, fils et héritier du duc de Bourgogne, des intelligences contraires aux intérêts du royaume; le procureur du duc avait dit, étant à Rome, que son maître n'était point sujet du roi de France, et qu'il recevrait les Anglais dans ses états plutôt que d'y voir les Français; enfin, le duc avait donné asile aux nobles du royaume, ennemis du roi, tels que le comte Dunois, Tanneguy-Duchâtel et

<sup>1</sup> Voir le numéro du 1<sup>er</sup> juillet.

<sup>2</sup> Quelques erreurs se sont glissées dans l'impression de la première partie. L'auteur ayant, par inadvertance, écrit dans quelques passages *Jean l'Orfévre*, au lieu de *Pierre l'Orfévre*, il en est résulté un singulier mélange, que nos lecteurs, auront rectifié d'eux-mêmes.

Dammartin. Maintenant que les trames étaient connues, le roi demandait quel devait être le châtement.

Les seigneurs consultés, répondirent qu'il fallait marcher contre le duc, et qu'ils étaient disposés à offrir leurs biens et leur vie au roi, pour faire rentrer François II dans le devoir.

Après cette délibération, le roi fit appeler le sire d'Ermenonville, qui arrivait de Paris.

— Eh bien! dit Louis XI, sire Pierre, vous le savez sans doute; je viens d'interroger ma fidèle noblesse, et elle est unanime dans son dévouement.

— Les mots ne coûtent rien, sire, lorsque le cœur n'est pas d'accord avec eux. La parole a été donnée à certains hommes pour mentir.

— Vous êtes donc encore plus soupçonneux que moi, mon compère : c'est avoir bien de l'orgueil.

— Quand j'accuse, sire, j'apporte avec moi les preuves de l'accusation.

— Que voulez-vous dire?

— Votre Majesté m'a chargé de veiller sur certaines menées qui n'étaient qu'à l'état de doute.

— Eh bien!

— Votre Majesté a oublié le plus terrible grief qu'elle pût articuler contre le duc de Bretagne.

— Vous excitez ma curiosité!

— Des émissaires, travestis en cordeliers, ont porté aux princes et aux grands des lettres dans lesquelles le duc François représente que leur perte est certaine s'ils ne se réunissent à lui; que vous les détruirez tous les uns par les autres, et qu'ils n'ont d'autre moyen de salut que d'agir de concert pour se réunir contre leur ennemi commun.

— Et cet ennemi commun?

— C'est vous, sire. Le duc vous reproche de haïr la noblesse, pour vous servir de gens de rien, tel que moi, sire, que votre bonté a élevé si haut; tels que Fumée, médecin; Pierre des Hâbiletés, marmiton de cuisine, et Jean de la Ballue, évêque d'Évreux, hommes, dit toujours le duc, que leur basse extraction rend merveilleusement propres à exécuter les ordres qu'il vous plaît de leur donner. Enfin, le duc prétend que vous haïssez mortellement tous les Français.

— Voilà un abominable mensonge, reprit le roi. Quoi! je haïrais le peuple que Dieu m'a donné à gouverner; mais où sont donc les preuves de cette haine? si j'élève jusqu'à moi ceux que le ciel en avait éloignés, n'est-ce pas parce que je reconnais en eux les talents dont l'État a besoin: si je donne accès auprès de ma personne aux marchands, c'est parce que le commerce est l'âme d'un royaume, et que ses produits en augmentent la prospérité; si je cause avec ces marchands, c'est pour m'instruire, c'est pour aider au développement du commerce, c'est pour savoir sur quels produits ma protection et mon aide doivent s'exercer; et ils ne me comprennent pas; et tous ces nobles, si fiers de leur bravoure, me voudraient sans cesse le casque en tête et l'épée au côté; pour leur

plaire, il faudrait lever des hommes, les mettre en campagne, et batailler sans cesse : batailler ! et contre qui ? O Français ! toujours aventureux et légers, peuple étourdi, qui ne rêve que les combats et la gloire, et qui ne connaît pas les douceurs et l'avantage de la paix : n'est-ce donc pas assez de tout ce sang versé depuis Philippe VI, sans remonter plus haut, jusqu'au règne de mon père ? le souvenir de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt est-il donc déjà perdu ? As-tu oublié ces longues et désastreuses guerres, qui, sous les deux derniers rois, ont ensanglanté la France ? quoi ! ce n'est rien pour toi que l'Anglais ait envahi ce royaume, déchiré par la discorde, la révolte et les séditions intestines ! ce n'est rien que le fer, le feu, promenés pendant de si longues années sur ce sol si fertile, que ces villes pillées, que ces hameaux brûlés, que ces moissons détruites, que tous ces hommes de haute et de basse extraction tombés victimes de nos débats, que notre or, cet or si pur et si légitimement acquis, volé par nos éternels ennemis et transporté au delà des mers pour enrichir l'Angleterre ! à peine goûtes-tu les prémices d'une paix secourable, que déjà ton orgueil se révolte ; ta population n'a pas réparé ses pertes, tes villes sont encore pauvres, le toit de tes chaumières n'est pas relevé, ton commerce sort à peine de sa ruine passée, et déjà tu demandes que l'on pousse le cri de guerre, au risque de voir les mêmes malheurs fondre de nouveau sur toi ! mais cette folle ambition ne sera pas satisfaite ; j'aurai des hommes d'armes, mais non pas pour combattre ; je les montrerai, et on tremblera devant eux ; j'ignore quel sera l'avenir, et ce que fera mon successeur, mais quant à moi, je fermerai les yeux sur les vieilles blessures de la France ; je rajeunirai son sang ; je redonnerai une nouvelle force à ce corps qui a tant souffert, et peut-être qu'un jour l'histoire me rendra la justice que mes sujets me refusent. Mais, sire d'Ermenonville, ajouta le roi en se tournant vers son conseiller, vous m'avez parlé de preuves, où sont-elles ?

Pierre l'Orfèvre ouvrit le sac qu'il avait apporté avec lui, et en tira des dépêches qu'il présenta au roi.

— Ah ! dit celui-ci, d'un air satisfait, ce sont les propres lettres du duc ; mais comment sont-elles tombées en vos mains ?

— Mes émissaires sont gens habiles. Ils les ont soustraites aux envoyés du duc pendant leur sommeil ; puis, comme ils ont l'art de contrefaire les écritures...

— Ils ont gardé les originaux ; et les envoyés du duc...

— N'ont emporté le lendemain que les copies falsifiées. »

— Très-bien... Est-ce tout ?

— Non, sire ; je ne m'arrête pas à moitié chemin. Partout les émissaires du duc ont été bien reçus, et ils ont rapporté une adhésion unanime à la ligue proposée.

— Vous en êtes certain.

— J'ai dit au roi que j'apportais toutes les preuves. Voici les réponses.

— Toujours en original... et obtenues...

— Je n'ai pas eu besoin de changer de moyen. »

— Oui, c'est bien cela, dit Louis XI, en parcourant les papiers que Pierre lui

remettait ; tous ils sont ingrats. Dammartin, à qui je pouvais faire trancher la tête, puisque le parlement l'avait reconnu coupable de lèse-majesté... mais celui-là, je n'ai rien à dire. Il s'est évadé de la Bastille, et, dépouillé de tous ses biens, il cherche à les reconquérir. Mais mon frère Charles, mon propre frère, il n'est pas content de son apanage, et le Berri ne lui semble pas un domaine suffisant ! Le duc de Calabre, pour lequel j'ai demandé au pape l'investiture du trône de Naples, me remercie en conspirant contre moi ! Le duc de Bourbon se fait mon ennemi, parce qu'il aurait voulu être connétable ; mais c'est une charge si haute et qui rapproche tant de la couronne, qu'un roi sage et prudent doit y regarder à deux fois, avant de la donner à un prince ! Le duc d'Alençon et le comte Jean d'Armagnac, à qui j'ai donné des lettres de rémission, à qui j'ai fait rendre leurs biens ; Jacques d'Armagnac, que j'ai créé duc de Nemours, et que j'ai fait pair du royaume, malgré les remontrances de mon parlement ; Dunois, que j'ai comblé de bienfaits !... Voilà mes ennemis !... Oh ! merci, merci, seigneur d'Ermenonville, merci des renseignements que vous m'apportez... Quoi ! j'ai été trompé par eux.. ! Quoi ! il y a une heure à peine ils m'assuraient de leur fidélité, et ils ont signé ma ruine.. ! mais ils ne viendraient donc en Bretagne avec moi que pour me livrer au duc François, lequel, dans sa ville de Nantes, trancherait du roi d'Angleterre, et me conduirait prisonnier, la toque à la main, en signe de dérision, comme Édouard III le fit à l'égard du roi Jean... Non, non, ils ne m'auront pas si facilement qu'ils le croient... on ne verra pas par deux fois, à un siècle de distance, le roi de France prisonnier d'un vassal rebelle... je ne veux pas la guerre, dans l'intérêt de la France ; mais menacer ma couronne, c'est menacer mon peuple, et je tirerai l'épée pour conserver mes droits... qu'on prenne garde, quand je l'aurai remise dans le fourreau, que je ne fasse signe au bourreau d'aiguiser la hache de justice... Je suis le roi, le seigneur et maître de la France, et non pas un de ces princes efféminés qui, quand on portait une main sacrilège sur le sceptre, l'abandonnaient à un sujet ambitieux, et se réfugiaient dans les profondeurs d'un cloître, heureux d'échanger la couronne de la terre contre la couronne du ciel... Avant que le serment de Reims soit rompu, il en coûtera cher... C'est ma perte qu'ils veulent... ils ont préparé la leur... Oui, je porterai un coup si terrible à ces insolentes vassalités, qu'il ne faudra qu'un peu d'énergie à mes successeurs pour achever mon ouvrage... Les grands feudataires se sont mis entre le peuple et moi... Je rapprocherai le peuple du trône, et ce sera aux dépens de ceux qui nous séparent.

Puis élevant la voix, le roi s'écria : Qu'on appelle mon frère Charles de Berry.

— Sire, lui fut-il répondu, monseigneur le duc de Berry vient de partir pour Bourges.

— Ah ! dit le roi d'un air étonné : et le duc de Bourbon ?

— Parti également, sire.

— Et le duc de Nemours ?

— Il accompagne messeigneurs.

Le roi nomma successivement plusieurs autres seigneurs compromis, mais ils venaient aussi de partir, avertis par un exprès du comte de Charolais que Louis avait découvert leurs menées, et qu'il fallait se hâter de prendre les armes.

Toutelois la désertion n'avait été que partielle. Il restait encore de fidèles sujets. Louis savait prendre sur le champ son parti dans les grandes occasions; de nouveaux avis lui arrivèrent. La conspiration était plus grande qu'on ne l'avait cru, le peuple trouvait les impôts trop lourds, et il murmurait sourdement. Il tenait des assemblées contre le roi. Une aiguillette de soie verte à la ceinture servait de signe de ralliement. Les chroniques du temps ajoutent que beaucoup de dames et de demoiselles étaient entrées dans le complot, et que cependant pas une indiscretion ne fut commise.

Le duc de Berry fit des propositions; elles ne tendaient à rien moins qu'à dépouiller le roi de son autorité. Il demandait que le roi convoquât les grands et les notables du royaume, pour régler la forme du gouvernement.

— Ah! répondit Louis, on veut le gouvernement: on serait bien aise de régner sous mon nom. Le temps des rois fainéants est passé, et je ne suis pas homme à me mettre en tutelle. La France est un pays monarchique qui veut être gouverné par un seul, et non pas par la confusion des assemblées. Qu'on attende que je sois vaincu, pour déployer une telle arrogance! et le fussé-je, on n'aura ma couronne et mon pouvoir que lorsqu'on aura ouvert pour moi les portes de Saint-Denis, et chanté le *De profundis* sur ma tombe royale. Il y a trop peu de temps que les bâtons de commandement ont été cassés sur la tombe d'un roi, pour que je consente à donner encore le spectacle de cette cérémonie.

Puis, appelant les comtes d'Eu et du Maine, il les chargea de s'opposer aux envahissements du duc de Bretagne, à la cour duquel le duc de Berry s'était réfugié, après avoir fait une courte apparition à Bourges. Il envoya Pierre l'Orfévre à Paris, avec ordre de le tenir au courant de ce qui se passerait; et, pour lui, il marcha à la tête de quatorze mille hommes contre le duc de Bourbon.

— Si je laisse grossir l'orage, se disait-il, je puis ne pas être le plus fort: en les battant en détail, j'atteindrai mon but.

Le duc de Bourbon était moins redoutable que le duc de Bretagne et le comte de Charolais, mais tous les mécontents se ralliaient à lui. Dammartin était accouru pour prendre le commandement de ses troupes, mais le roi tomba sur lui comme la foudre, culbuta ses soldats, enleva quelques places, et obligea les autres à capituler. Vainement le comte d'Armagneac et le duc de Nemours amenèrent-ils des renforts assez considérables pour recommencer la lutte. Le roi leur présenta la bataille qu'ils n'osèrent accepter: ils demandèrent à traiter.

Le roi se consultait pour répondre, lorsqu'une lettre de Pierre l'Orfévre lui apprit que le comte de Charolais et le duc de Bretagne qui s'étaient donné rendez-vous à Paris au commencement de juillet<sup>1</sup>, pénétraient en même temps en France; que grâce au courage et à la fidélité de Jean de Bourbon, comte de Vendôme, qui avait refusé énergiquement le passage sur ses terres, préfé-

<sup>1</sup> 1465. L'année commençait à Pâques.



rant la mort au déshonneur, la marche du duc de Bretagne était retardée; mais que le comte de Charolais, à la tête de quatorze cents hommes d'armes et de dix mille archers avait envahi la Picardie, où il ne trouvait pas de résistance, et qu'il fallait que le roi se souvint de l'enthousiasme qui avait accueilli le duc de Bourgogne quand il était venu à Paris après le sacre de Reims. « Votre majesté sait, disait encore Pierre, que monseigneur le duc de Berry a des amis à Paris, les Bourguignons des pensionnaires, les Bretons des intelligences, et que c'est un corps si rempli de mauvaises humeurs, que peu de chose le peut altérer. <sup>1</sup> » Je ne saurais dissimuler à votre majesté qu'elle est perdue sans ressources, si elle ne conserve sa capitale.

— Il a raison, dit Louis; s'il plaît à Dieu que je puisse entrer le premier dans Paris devant mes ennemis, je me sauverai et avec ma couronne sur ma tête, mais si mes ennemis y entrent les premiers, je suis en danger.

Et aussitôt il accorda une trêve aux ducs de Bourbon et de Nemours et au comte d'Armagnac, qui s'engagèrent à ramener les rebelles ou à se déclarer contre eux.

— Ils ne tiendront pas leur parole, se dit le roi, mais je tiendrai celle que je me fais à moi-même de me venger en temps et lieu.

Puis il écrivit à Pierre de ne rien négliger pour gagner et contenir les Parisiens, de pourvoir la ville de vivres, d'envoyer ordre au maréchal de Gamaches, trop faible pour tenir la campagne contre le comte de Charolais, d'entrer dans Paris avec son corps; de faire murer toutes les portes à l'exception de deux; de faire réparer les fortifications, et d'enjoindre au comte de Melun de témoigner de la confiance aux bourgeois, en leur donnant des armes, et en les chargeant de la garde des principaux postes.

— Tenez jusqu'à ce que j'arrive, disait le roi en finissant, c'est tout ce que je vous demande.

Il data sa lettre de Montluçon le 6 juillet, et partit le même jour. Le 15, il était à peu de distance de Montlhéry, faisant sa jonction avec le comte du Maine, qui reculait devant le duc de Bretagne et le duc de Berry, qu'il avait laissés à Châteaudun, et qui accouraient pour se réunir au comte de Charolais, lequel était à Lonjumeau. Le roi sentit la nécessité de se soustraire au danger qui le menaçait, s'il se laissait enfermer entre ces deux armées. Son projet était de ne point livrer bataille, mais de tourner l'armée de Bourgogne, et de gagner Paris sans collision, ou tout au moins de défaire les Bourguignons avant que leur armée fit sa jonction avec celle du duc de Bretagne.

Il avait tenu conseil avec le comte du Maine, le grand sénéchal de Normandie, Pierre de Brézé, qui après avoir été dépourvu de sa charge au commencement du règne de Louis, était rentré en France, l'amiral de France Jean de Montauban, de la maison de Rohan, et autres, et leur avait expliqué sa volonté. Il soupçonnait Pierre de Brézé de s'entendre avec ses ennemis, et lui demanda s'il avait baillé ou non, son scel aux princes qui étaient contre lui.

— Oui, sire, répondit en riant le sénéchal, ils ont ma signature, mais ils n'ont pas mon corps qui est à votre majesté.

<sup>1</sup> Le père Mathieu.

— Je vous crois, sénéchal, répliqua le roi, prenez le commandement de l'avant-garde et des guides, et surtout évitez la bataille; tel est mon ordre.

Pierre de Brézé s'inclina en signe d'assentiment, et le lendemain 16, l'armée se mit en marche.

On chevauchait tranquillement, lorsque Pierre du Poncet, qui commandait les archers d'ordonnance, s'approcha du sénéchal.

— Ainsi donc, monseigneur, dit-il, nous ne combattons pas ?

-- Qui vous a dit cela ? reprit Brézé.

— N'est-ce pas l'ordre formel du roi ?

— Oui, mais je les mettrai aujourd'hui si près l'un de l'autre, le comte de Charolais et lui, que sera bien habile celui qui les pourra démêler. Ne serait-ce pas une honte de passer si près de l'ennemi, sans lui donner signe de vie ?

Quelques instants après, la bataille de Montlhéry commençait.

Dès que les troupes du roi furent signalées, le comte de Charolais, dit Olivier de La Marche, mit ses bataillons en ordre; et là furent faits des chevaliers de part et d'autre : et, ajoute le chroniqueur, « en puis parler, car je fus ce jour là chevalier. »

Philippe de Comines, l'historien si justement vanté, faisait ses premières armes, et ses impressions au moment de cette grande mêlée sont bonnes à raconter.

« Il avait été dit que l'on se reposerait deux fois en chemin, pour donner haleine aux gens de pied : pour ce que le chemin était long, et les fruits de la terre longs et forts, qui les empêchaient d'aller : toutefois, tout contraire se fit, comme si on eût voulu perdre son escient. Et en cela montra Dieu que les batailles sont en sa main, et dispose de la victoire à son plaisir. Et ne m'est pas avis que le sens d'un homme sût porter et donner ordre à un si grand nombre de gens, ni que les choses fussent aux champs, comme elles sont ordonnées en chambre : et que celui qui s'estimerait jusque là, se méprendrait envers Dieu, s'il était homme qui eût raison naturelle : combien qu'un chacun y doit faire ce qu'il peut et ce qu'il doit, et reconnaître que c'est un des accomplissements des œuvres que Dieu a commencées aucunes fois par petites mouvetés (motifs), et occasions, et en donnant la victoire aucunes fois à l'un et aucunes fois à l'autre; et est ceci mystère si grand, que les royaumes et grandes seigneuries en prennent aucunes fois fins et désolations, et les autres accroissement et commencement de régner. »

Le comte de Charolais avait pris le commandement de la droite de son armée; la gauche obéissait au sire de Ravastein et à Jacques de Saint-Pol, qui avaient devant eux le roi de France en personne. La bataille une fois engagée par une grosse escarmouche, dans laquelle Pierre de Brézé fut tué un des premiers, Louis XI fit avancer environ trois cents hommes d'armes, lesquels la lance sur la cuisse, sans varlet ou mesquine (serviteur), vinrent donner du côté où était le comte de Charolais.

« Le comte, dit Commines, marchait tout d'une boutée, sans donner haleine à ses archers et gens de pied. Ceux du roi passèrent par la haie, qu'ils avaient

devant eux, par deux bouts, tous hommes d'armes ; et comme ils furent si près que de jeter les lances en arrêt, les hommes d'armes Bourguignons rompirent leurs propres archers, et passèrent pardessus, sans leur donner loisir de tirer un coup de flèche, qui était la fleur et espérance de leur armée ; car je ne crois pas que de douze cents hommes d'armes ou environ qui y étaient, y en eut cinquante qui eussent su coucher une lance en arrêt. Il n'y en avait pas quatre cents armés de cuirasses, et si n'avaient pas un seul serviteur armé. Et tout ceci, à cause de la longue paix, et qu'en cette maison de Bourgogne ne tenaient nulles gens de solde, pour soulager le peuple des tailles ; et oncques puis ce jour là, ce quartier de Bourgogne n'eut repos jusqu'à cette heure, qui est pis que jamais. Ainsi rompirent eux-mêmes la fleur de leur armée, et espérances. Toutefois, Dieu qui ordonne de tel mystère, voulut que le côté où se trouva ledit comte (qui était à main dextre (droite) du château), vainquit sans trouver nulle défense ; et me trouvai ce jour pour toujours avec lui, ayant moins de crainte que je n'eus jamais eu lieu où je me trouvasse depuis, pour la jeunesse en quoi j'étais, et que je n'avais nulle connaissance du péril ; mais étais ébahi comme nul s'osait défendre contre tel prince à qui j'étais, estimant que ce fut le plus grand de tous les autres. Ainsi font gens qui n'ont point d'expérience, dont vient qu'ils soutiennent assez d'argus (arguments) mal fondés et à peu de raison. Par quoi fait bon user de l'opinion de celui qui dit, que l'on ne se repent jamais pour parler peu ; mais bien souvent de trop parler... Le comte de Charolais chassa de son côté demi-lieu outre Montlhéry, et à bien peu de compagnie : toutefois nul ne se défendait et trouvait gens à grande quantité, et déjà cuidait (croyait) avoir la victoire. »

Tandis que ceci se passait à droite, voyons ce que faisait le roi, ce prince que des historiens haineux ont montré comme timide et craintif, et que déjà trois grands faits d'armes, Dieppe, Pontoise et Montereau recommandaient à l'admiration de la France. Cette partie de la bataille, nous l'emprunterons à la *Chronique de Jean de Troyes*.

« Le roi sans soi rafraîchir ou que bien peu, et sans attendre toute sa compagnie, qui était pour gens à cheval la plus belle et la mieux en point que oncques avait été vue auparavant pour autant de gens qu'il y avait, se vint frapper et bouler dedans l'armée desdits Bourguignons, et illec à l'aborder y eut fait des plus beaux faits d'armes que jamais fussent vus pour un peu de gens ; car aussi c'étaient tous nobles hommes, vaillants et de grande élite, qui tellement besoignèrent que le roi gagna et mit en fuite toute l'avant-garde desdit Bourguignons, et y eut d'iceux Bourguignons à ladite rencontre grande quantité de morts et de prisonniers, et d'icelle déconfiture en vint incontinent le bruit à Paris, de laquelle ville en issit (sortit) aux champs plus de trente mille personnes, partie desquels s'en allèrent à cheval à l'écart, et trouvèrent moult desdits Bourguignons qui furent pris et déconfits par eux, et aussi de ceux des villages d'autour d'icelle ville, comme de Vanvres, Issy, Sèvres, Saint-Cloud, Suresnes, et autres lieux ; et en ce faisant fut gagné bien grand butin sur lesdits Bourguignons, qu'on disait lors que leurs pertes en toutes choses montaient à plus de

deux cents mille écus d'or. Et après que ladite avant-garde eut été ainsi déconfitte, le roi non-content de ce, mais cuidant (voulant) toujours persévérer et avoir le bout d'iceux Bourguignons, et sans soi rafraichir, ni prendre aucun repos, ni lui ni ses gens, se rebouta lui, sa garde, et environ quatre cents lances de sa compagnie dedans lesdits Bourguignons, qui s'étaient fort ralliés par le moyen du comte de Saint-Pol, qui moult bien servit le comte de Charolais dans cette journée, lesquels Bourguignons recueillirent (accueillirent) vigoureusement le roi et sa dite compagnie; car ils s'étaient serrés en bataille et par ordre, et leur artillerie apprêtée, de laquelle ils grevèrent fort les gens du roi, et en tuèrent plusieurs gens de bien, et aussi de ceux de la garde du roi, qui moult vaillamment se portèrent et servirent bien le roi, qui eut lui-même beaucoup affaire, et en grand danger par diverses fois de sa personne; car il n'avait que un peu de gens, et sans artillerie; et tellement y fut oppressé le roi, qui était toujours du premier dedans, qu'il ne savait que faire. Et comme il n'avait que peu de monde, bien des gens ont maintenu que s'il eut eu davantage cinq cents archers à pied, pour avec eux expédier les Bourguignons, qui furent jetés par terre, et qui après se relevaient, qu'il eût mis en telle sujétion iceux Bourguignons, que jamais n'eut été mémoire d'eux en armes.»

Le comte de Charolais fut instruit de cette position critique de ses troupes. « Un vieux gentilhomme de Luxembourg, appelé Antoine le Breton, dit encore Philippe de Comines, vint le quérir, et lui dit que les Français s'étaient ralliés sur le champ, et que s'il chassait plus guères, il se perdrait. Il ne s'arrêta pas pour lui, nonobstant qu'il lui dit par deux ou trois fois. Incontinent arriva monseigneur de Contay qui dit semblables paroles, comme avait fait le vieux gentilhomme de Luxembourg, et si audacieusement qu'il estima sa parole et son sens, et qu'il retourna tout court; et crois, s'il fut passé outre deux traits d'arc, qu'il eut été pris comme aucuns autres qui chassaient devant lui; et en passant par le village, trouva une flotte (un flot) de gens à pied qui fuyaient; il les chassa, et si n'avait pas cent chevaux en tout. Il ne se retourna qu'un homme à pied, qui lui donna d'un *vouge* (espèce de lance) parmi l'estomac; et au soir s'en vit l'enseigne (la marque). La plupart des autres se sauvèrent par les jardins, mais celui-là fut tué. Comme il passait rasibus du château, vistes les archers de la garde du roi devant la porte, qui ne bougèrent. Il en fut fort ébahi, car il ne cuidait (croyait) pas qu'il eût plus âme de défense. Si tourna à côté pour gagner champ, où lui vinrent courre sus quinze ou seize hommes d'armes ou environ (une partie des siens s'était déjà séparée de lui) et d'entrée tuèrent son écuyer tranchant, qui s'appelait Philippe d'Oignies, et portait un guidon de ses armes; et là ledit comte fut en très-grand danger et eut plusieurs coups, et entre les autres, un en la gorge, d'une épée, dont l'enseigne (la marque) lui est demeurée toute sa vie, par défaut de sa bavière<sup>1</sup> qui lui était chute (tombée) et avait été mal attachée dès le matin; et lui avait vu choir; et

<sup>1</sup> Partie inférieure du casque, qui se baissait comme la visière se montait en haut.

lui furent mises les mains dessus <sup>1</sup>, en disant : « Monseigneur, rendez-vous, je vous connais bien, ne vous faites pas tuer. » Toujours se défendant, et sur ce débat le fils d'un médecin de Paris, nommé maître Jean Cadet <sup>2</sup> (qui était à lui, gros lourd et fort, monté sur un gros cheval de cette forte taille, donna au travers et les départit.

« Tous ceux du roi se retirèrent sur le bord d'un fossé, où ils avaient été le matin, car ils avaient crainte d'aucuns qu'ils voyaient marcher, qui s'approchaient; et lui (le comte de Charolais), fort sanglant, se retira à eux comme au milieu du champ; et était l'enseigne du bâtard de Bourgogne toute dépecée, tellement qu'elle n'avait pas un pied de longueur; et à l'enseigne des archers du comte, il n'y avait pas quarante hommes en tout, et nous y joignîmes, q i n'étions pas trente, en très-grande doute. Le comte changea incontinent de cheval, et se mit par le champ pour rallier ses gens; mais je vis telle demi-heure que nous, qui étions demeurés là, n'avions l'œil qu'à fuir, s'il fut marché cent hommes. Il venait seulement à notre secours des troupes de dix ou vingt hommes des nôtres, tant de pied que de cheval; les gens de pied blessés et lassés, tant de l'outrage que nous leur avions fait le matin, qu'aussi des ennemis, et vis l'heure qu'il n'y avait pas cent hommes, mais peu à peu en venait. Les blés étaient grands, et la poudre (la poussière) la plus terrible du monde, tout le champ semé de morts et de chevaux; et ne se connaissait nul homme mort, pour la poudre (à cause de la poussière). »

Philippe de Comines estime la perte de cette journée à deux mille hommes tués des deux côtés. Jean de Troyes la porte à trois mille six cents hommes. Du côté du comte de Charolais, le seigneur de Condé fut tellement épouvanté, qu'il s'enfuit jusqu'en Bourgogne; et du côté du roi, le comte du Maine, l'amiral de Montauban, le seigneur de la Barde et d'autres capitaines qui avaient bien de sept ou huit cents lances, croyant le roi tué ou pris, abandonnèrent l'armée et s'enfuirent tout d'une traite jusqu'à Châtellerault.

L'affaire fut gagnée par Louis; mais le comte de Charolais garda le champ de bataille et put se croire victorieux. Louis XI ne demandait pas mieux que de recommencer la lutte, mais affaibli par la retraite d'une partie de ses capitaines, et menacé de la jonction qui se fit plus tard entre les Bourguignons et les Bretons, incertain de l'état de Paris, il se hâta de gagner sa capitale. Là de nouveaux dangers l'attendaient, et en regardant autour de lui, il ne trouvait pas assez de forces pour lutter contre ses ennemis. Mais il était actif, entreprenant : les Bourguignons, réunis aux Bretons, au-devant desquels ils avaient marché, ne se hâtaient pas de mettre le temps à profit. Ce qu'ils ne faisaient pas, Louis XI le fit. Il courut en Normandie hâter la marche des forces de ce

<sup>1</sup> Jean de Troyes dit que le comte de Charolais fut pris par deux fois par Geoffroy de Saint-Belin et Gilbert de Grassay, et qu'il fut délivré.

<sup>2</sup> Olivier de la Marche le nomme Robert Cottereau. Il ajoute que « le comte le fit prestement chevalier, et le pourvut de l'office d'être lieutenant des fiefs en Brabant, qui est un bel état et profitable. »

pays. De la Normandie, il se rendit à Chartres, et rallia à lui le comte du Maine. Cependant le duc de Berry, le comte de Charolais et le duc de Bretagne avaient enfin paru, et Paris, cette ville éternellement pourrie et corrompue, parlait de capituler. Vainement le comte d'Eu, lieutenant pour le roi, cherchait-il à la maintenir dans l'obéissance, et, inspiré par Pierre l'Orfévre, imaginait-il mille défaites : les princes proposaient une conférence, et les États de la ville l'acceptèrent. Les bourgeois nommèrent trois députés, l'Église trois, le parlement trois et l'Université trois. Ces douze délégués rendirent compte de leur mission, et les États souscrivirent à livrer passage dans Paris et à donner des vivres aux chefs de la ligue du bien public : c'en était fait de la royauté, c'en était fait de Louis, lorsque tout à coup les portes de Paris s'ouvrent devant l'amiral de Montauban, qui accourait en toute hâte, et qui fut bientôt suivi du roi. Désormais les forces royales étaient nombreuses; tout plia devant elles, et cinq des douze commissaires nommés furent exilés.

Le temps marcha. Les confédérés étaient toujours devant Paris, et rien n'annonçait la fin de la lutte. De temps en temps quelques escarmouches avaient lieu, mais sans grand résultat. Un jour que le roi disait, en rentrant par la porte Saint-Antoine, aux bourgeois de ce poste, « que les Bourguignons ne leur donneraient plus tant de mal qu'ils avaient fait, et qu'il saurait bien les garder d'eux. — Faites donc vite, sire, dit hardiment un procureur du Châtelet, nommé Pierre Beron, car ils vendagent nos vignes et mangent nos raisins, sans y savoir remédier. — Eh ! mon compère, reprit le roi en riant, cela vaut mieux encore que s'ils venaient dans Paris, prendre vos tasses, et tout ce que vous avez caché de vaillant dans vos caves et celliers. »

Tandis qu'on se plaignait de ce que Louis XI ne faisait rien, le roi travaillait en dessous main à avoir raison par la désunion de cette ligue, qu'il ne pouvait rompre tant qu'elle restait unie. Il comptait sur la lassitude des uns, sur les remords des autres, et se disait que l'intérêt lui donnerait raison du reste. Chaque jour ses envoyés sortaient de Paris. C'étaient le comte du Maine, le président des comptes, de Précigny, et le président du parlement de Toulouse, Jean Dauvet. Ils étaient assistés de Pierre l'Orfévre, qui n'avait pas de mission officielle, mais qui était l'ambassadeur réel. Ils trouvaient de l'autre côté le duc de Calabre, le comte de Saint-Pol et le comte de Dunois. Les jours se passaient et les négociations n'avançaient pas. Le roi n'était pas pressé; il attendait le retour du fils de Pierre, Louis l'Orfévre, qui était devenu un jeune homme plein de sagacité, d'esprit et de jugement, et auquel une mission secrète avait été donnée. D'une autre part la disette et le manque d'argent se faisaient sentir dans le camp des Bourguignons, et le mécontentement couvait sourdement.

Enfin Louis l'Orfévre arriva, et au même instant un courrier du duc de Bourgogne remettait des dépêches au comte de Charolais.

— Ainsi, dit Louis à son jeune émissaire, les Liégeois...

— Ont repris les armes, mais ils ont été battus par les troupes du duc de Bourgogne. Cependant, malgré cette défaite, ils remuent encore, et sollicitent les gens de Gand de venir à leur secours.

— Et qu'a-t-on répondu à Gand ?

— On s'est levé en criant : Privilèges ! privilèges ! et les officiers du duc ont été maltraité .

— De sorte que le duc...

— Si j'en crois le sire de Croy, il a écrit à son fils de terminer la guerre avec votre majesté, afin de châtier les révoltés.

— Très-bien. Et maintenant, sire Pierre, le sénéchal de Normandie, Jacques de Brézé est arrivé ce matin, n'est-il pas vrai ?

— Oui, sire, et navré de la conduite de sa mère, qui oubliant les bontés de votre majesté, s'est déclarée pour les prétentions du duc de Berry.

— Et les habitants de Rouen ?

— Sont restés fidèles comme leur sénéchal. Madame de Brézé a le château, mais les habitants gardent la ville.

— Très-bien. Votre fils peut se retirer... je n'oublierai pas ce qu'il a fait... mais auparavant un mot... Connait-il les gens dont nous nous servons auprès des Bourguignons ?

— Oui, sire.

— Eh bien ! Il faut qu'on dise dans l'armée de notre beau frère <sup>1</sup>, que le duc Philippe n'envoie point d'argent... Il faut que tout ce qui suit cette armée endettée, refuse de faire crédit davantage.

— C'est juste... les soldats murmureront ; ils réclameront les montres (soldes) arriérées, et ce sera un nouvel embarras....

— Dont nous profiterons... Allez, M. d'Ermenonville, dit le roi en congédiant le jeune Louis.

— Maintenant, sire Pierre, à nous deux. L'instant est venu de traiter avec la ligue du *bien public*.

— Oui, entreprise fomentée pour le bien particulier de chacun des confédérés.

— Eh ! mon Dieu ! c'est toujours ainsi que l'ambition se pare de grands mots bien sonores et bien vides.

— Mais si on laissait cette alliance se dissoudre d'elle-même.

— Ce serait trop long.

— Le roi cédera devant la révolte.

— Quand un roi n'est pas le plus fort, il faut qu'il soit le plus habile.

— Vous donnerez au comte de Charolais votre fille Jeanne...

— Je la lui promettrai.

— Avec les comtés de Brie et de Champagne, rapprochant ainsi de Paris votre plus mortel ennemi.

— Mais, sire Pierre, ignorez-vous que je ne puis démembrement la France, et que tout roi que je suis, roi obéi et craint, j'apporte ce que je possède, sans pouvoir donner ce qui n'est pas à moi, mais à l'État ? La France m'appartient,

<sup>1</sup> Louis XI appelait ainsi le comte de Charolais, parce que celui-ci avait épousé Catherine de France, fille de Charles VII, morte en 1446. Le comte de Charolais, épousa ensuite Marguerite d'York, qui mourut en 1463, pendant la guerre du bien public.

mais en viager. Ces comtés que vous voyez déjà dans les mains de mon beau frère de Bourgogne, je ne puis les céder sans le consentement du parlement.

— Et ce consentement, le parlement ne le donnera jamais.

— J'y compte bien.

— Votre frère aura la Normandie ?

— Je la lui abandonnerai... les habitants verront s'ils veulent de lui ou de moi.

— Et le comte de Charolais aura les villes de la rivière de Somme, Amiens, Abbeville, Saint-Quentin, Péronne, Montdidier, et Roye, avec les comtés de Boulogne et de Guines.

— Il aura tout cela !

— M. le duc de Calabre aura Mouzon, sainte Menchould, Vaucouleurs, Épinal, cent mille écus d'or comptant, et cinq cents lances payées pour six mois.

— Et tandis qu'il ira à la conquête de Naples, nous reprendrons toutes ces villes.

— Enfin tous les avantages réclamés par le duc de Bretagne, par M. le duc de Nemours, la charge de connétable exigée par le comte de Saint-Pol...

— Le comte de Saint-Pol aura la charge, et j'en garderai la puissance...

— M. de Lohéac sera premier maréchal de France, M. de Bucil, amiral, Tanneguy Duchâtel, grand écuyer, Dammartin, grand maître, le comte de Dunois rentrera dans ses biens et charges, et le comte d'Armagnac aura restitution de ses quatre châtellenies...

— Oui, car je divise tous ces chefs en plusieurs catégories... la première me servira fidèlement, et je la récompenserai bien. Dieu me débarrassera de la seconde, je l'espère, et j'ai marqué la troisième à la tête.»

— Il suffit, sire.

— Ainsi donc la paix sera signée, dès que mon frère de Charolais le voudra... A propos, il y a près de moi, une charge de secrétaire vacante.

— Oui, sire.

— Je la donne à votre fils... c'est vous qui le lui annoncerez... Il est juste que vous en ayez la joie le premier.

Et Pierre se retira après avoir remercié le roi.

Deux jours après, la révolte éclatait dans le camp du comte de Charolais, ses troupes réclamaient la montre, et les seigneurs, assurés que le roi acceptait toutes leurs conditions, demandaient la paix. Le comte de Charolais voyait avec rage tous ses projets avorter. Il avait pris pour devise en commençant la guerre : *j'y ai entrepris..* (peut-être de devenir roi de France dit Mézeray), et quoique la part que lui faisait le roi fût belle, elle ne le satisfaisait pas. Cependant il dut céder, pour ne pas rester seul. Il paya son armée avec l'argent envoyé par son père, signa le traité et partit.

Louis XI respira. On sait la suite des événements : comment il entretint la sédition parmi les Liégeois, tandis que peu à peu il reprenait sur les signataires du traité de Conflans, ce qu'il avait été obligé de leur céder. On connaît tous ces événements, où la politique du roi de France joua un si grand rôle, et cette fameuse entrevue de Péronne, qui eut lieu un an après la mort de Philippe le Bon, avec le comte de Charolais devenu Charles le Téméraire. Cette entrevue,



où la colère de Charles fut vaincue par le sang-froid et l'adresse de Louis XI, qui oserait la raconter maintenant lorsqu'elle a été si magnifiquement décrite par Walter Scott, dans *Quentin Durward*. Mais ce que l'on peut, ce que l'on doit dire, c'est que jamais la couronne de Louis XI ne courut un si grand péril : ses trames secrètes avec les Liégeois étaient connues, et en présence de cette découverte, Charles voulait déchirer le sauf-conduit qu'il avait donné à son maître. S'il eût eu un conseiller hardi, c'en était fait de Louis : mais tandis que des serviteurs du duc de Bourgogne cherchaient à arrêter leur maître sur la pente du crime, et reculaient devant l'idée de porter la main sur le prince, qu'ils avaient juré de servir contre toute personne pouvant vivre et mourir, et ce jusqu'à la mort, Charles, impatient d'aller châtier les Liégeois, fut intimidé par la noble fermeté d'un sujet fidèle. Ici le roi retrouva le prix de sa loyauté et de son généreux pardon. Il avait franchement oublié les toris de Dammartin, et l'avait comblé de biens. Dammartin jouissait des traitements suivants : grand maître de l'hôtel du roi, 10,000 livres ; ordre de chevalerie, 4,000 ; compagnie de cent lances, 1,200 ; gouvernement de places, 2,000 ; pension sur le trésor, 12,000 ; pension sur le Briennais, 8,000 : total 37,200 liv. qui équivalent à une valeur décuple de notre monnaie actuelle.

Antoine de Chabannes était à la tête des troupes du roi, et il était resté à Compiègne, tandis que le roi allait à Péronne. Au moment où Charles traînait à sa suite Louis XI contre les Liégeois, il pouvait craindre que Dammartin ne franchît la frontière, et dès lors la position du duc de Bourgogne devenait critique. Charles voulut que Louis écrivît à son grand maître : « Tenez-vous sûr que je ne vais en ce voyage de Liège par contrainte aucune, et que je n'ai enqes de si bon cœur en voyage, comme je fais en celui-ci. Si le Liège était mis en sujétion, dès le lendemain je m'en irais, car monsieur de Bourgogne est délibéré de me presser de partir incontinent qu'il aura fait au Liège, et désire plus mon retour que de par de là je ne fais. » Le roi souscrivit à ce désir, mais Dammartin ne fut point dupe de la ruse de Charles, et il répondit à un officier du duc, Nicolas Boisseau, qui apportait cette lettre : « qu'il s'ébahissait comment une mauvaiseté si fière avait occupé le duc de Bourgogne de trahir le roi auquel il était tant tenu que plus ne pouvait, et qu'il pouvait être sûr que si le roi ne retournait bientôt, tout le royaume le viendrait quérir, et qu'on jouerait au pays du duc, un tel et semblable jeu qu'il voulait jouer au pays de Liège ; que Monsieur, frère du roi n'était pas mort, ni la France aussi dépourvue de gens de bien qu'il pouvait se l'imaginer. »

Louis XI revint ; mais la paix ne fut jamais franche entre lui et le duc de Bourgogne. Le duc de Berry, qui était devenu duc de Guyenne, et le duc de Bretagne, entretenaient avec Charles des intelligences. Édouard IV, roi d'Angleterre, qui voulait aussi régner sur la France, faisait des propositions ; mais les ducs de Guyenne et de Bretagne disaient au duc de Bourgogne qu'il ne fallait point s'aider des Anglais, qui étaient les ennemis du royaume ; que pour lui, quand il serait prêt, ils le joindraient avec leurs forces, et qu'ils avaient de très-grandes intelligences avec plusieurs capitaines ; et comme le seigneur d'Urfé

portait la parole pour ces princes, Charles le Téméraire dit à Comines : « Voilà le seigneur d'Urfé qui me presse de faire mon armée la plus grosse que je puis, et me dit que nous ferons le plus grand bien du royaume; vous semble-t-il que si j'y entre avec la compagnie que j'y mènerai, j'y fasse gnère de bien? — et comme Philippe de Comines répondait en riant qu'il lui semblait que non, — j'aime plus le bien du royaume de France que M. d'Urfé ne pense, reprit le duc; car pour un roi qu'il y a, j'y en voudrais six! »

— Nous aviserons, dit Louis XI, quand on lui rapporta ce mot, à ce que la couronne n'ait qu'un maître, comme elle doit avoir.

Il fit surveiller ces menées. Son frère, le duc de Guyenne, vint à mourir, et il pensa que cette mort rallumerait les espérances du roi d'Angleterre. Il ne se trompait pas. Il apprit bientôt par le roi d'Écosse qu'un traité dans lequel ce monarque, noble allié de la France, avait refusé d'entrer, venait d'être signé. Louis XI était déclaré ennemi public, et on s'engageait à le détrôner. Édouard IV était reconnu roi de France; il cédait au duc de Bourgogne le duché de Bar, les comtés de Champagne et de Nevers, les villes qui bordent la Somme, et toutes les possessions du connétable. Le duc de Bourgogne devenait souverain indépendant et ne relevait plus de la couronne comme vassal; le duc de Bretagne obtenait le Poitou.

Le danger du roi ne s'arrêtait pas là. Il avait contre lui le connétable de Saint-Pol, qui, ne sachant pas qu'il était sacrifié par Charles et par Édouard, était prêt à se déclarer contre Louis XI, dans l'espoir de s'emparer de la Brie et de la Champagne. Il craignait, si la paix continuait, de voir diminuer ses avantages, et trouvait que la condition du roi était telle, que s'il n'était occupé au dehors et contre les grands, il fallait qu'il eût débat avec ses serviteurs, domestiques et officiers, son esprit ne pouvant jamais être en repos. D'une autre part, le duc de Bourbon était mécontent de la cour; le duc de Nemours avait à venger des humiliations récentes, et surtout la mort du comte d'Armagnac, chef de sa maison. Le comte avait été tué par les gens du roi, lors de la prise de Lectoure, qu'il défendait contre eux, et le massacre avait été tel, que si l'on en croit Jean de Troye, il ne resta de tout ce qui était dans Lectoure, que la comtesse d'Armagnac et trois femmes et quatre hommes. Enfin, la Savoie, l'Aragon et Milan étaient aussi contre le roi.

Mais Louis XI n'était pas homme à s'effrayer du péril. Et tout d'abord comme l'armée anglaise n'était pas prête, il s'occupa de celle de Bourgogne. Profond politique, connaissant bien les hommes et la facilité que la corruption trouve à entrer dans leur cœur, il prodigua l'or, et fit inspirer au duc de Bourgogne l'idée d'aller mettre le siège devant Nuiz, et de là s'emparer de Cologne, puis du comté de Ferrette, que Charles n'avait qu'en dépôt pour un prêt de 100,000 florins d'or, qu'il avait fait à Sigismond, duc d'Autriche, et enfin de la Hollande, projet gigantesque et difficile à réaliser. Ensuite, tandis que Charles allait assiéger Nuiz, Louis XI dénonçait ce projet à l'Allemagne, et l'empereur Frédéric III accourait à la tête de soixante mille hommes, pour défendre les cercles de l'empire menacé. Ce que Louis avait prévu arriva.

Charles usa son armée devant Nuiz, et quand le roi d'Angleterre le somma de se joindre à lui, il n'avait plus de troupes. Le projet de démembrement de la France fut ainsi mis à néant. Pierre l'Orfèvre avait été mêlé à ces négociations, qu'il ne connut entièrement que par le résultat; car Louis XI ne se livrait jamais entièrement, et sa vie entière peut se résumer par ce mot d'un bourgeois, devant lequel il passait, monté sur sa mule : Voici la mule la plus chargée du royaume — pourquoi donc? — parce qu'elle porte le roi et son conseil.

Vers cette époque, quelques Suisses entrèrent dans la ville de Ferrette, conduisant un chariot de peaux de mouton; ils allaient échanger ces peaux contre d'autres produits dont ils avaient besoin.

THÉODORE ANNE.

*(La fin au prochain numéro.)*

---

## LES PETITS CHATEAUX.

LETTRE A M. LE DIRECTEUR DE LA FRANCE LITTÉRAIRE.



Qui, dans la vie parisienne, ne s'est dit souvent : Combien il serait doux, le printemps venu, de secouer la poussière de la cité, de fuir pour six mois, d'oublier au fond de quelques beaux ombrages la fiévreuse activité des hivers?... N'est-il pas charmant d'aller, aux premières brises de juin, rajourner, rafraichir et retremper son âme dans le tiède repos de quelque ermitage ignoré? — N'emporter de ses souvenirs que ceux qu'on aime, les plus tristes quelquefois; si l'on est poète se redonner tout entier à la muse; revoir se lever le soleil dont on a presque désappris les splendeurs; pêcher — même à la ligne; joie rêvée, facile et si charmante, dont tant de gens ont osé médire, qui n'avaient sans doute jamais vu un ruisseau limpide et caché sous les saules, qui n'ont certainement pas un poème chéri entre tous à relire des yeux ou à murmurer dans leur cœur; tout cela fait, ce me semble, un petit bonheur bien simple, bien à la portée de tout le monde, pourtant bien négligé, mais que je souhaite à ceux que j'aime, et qui me va. Du reste, les grands seigneurs de la pensée, aujourd'hui, comme les autres, ignorent, j'en suis bien sûr, la félicité de la vie de petit château.

Le petit château, c'est une belle maison à la moderne, joyeuse et blanche, et pimpante de ses atours de verdure, au milieu de quelque joli vallon, ou bien un gentil castel, de bon air féodal, un peu rouillé, le front balafé comme un preux des anciens jours, qui prend sur le soir une certaine majesté convenablement sombre, mais qui devient, au demeurant, de plus en plus bourgeois. Les tours sont aujourd'hui de très-humbles pigeonniers; les verroux ne jouent plus dans leurs rainures déchaussées; les portes ont perdu leur terrible grincement; en revanche, les jardins sont ravissants, les terres s'ouvrent comme de rians et odorants parterres, les nappes d'eau semblent de mobiles miroirs où les rayons de la nuit viennent se briser à travers la feuillée comme des flèches d'or. Enfin, le châtelain n'est plus un vieux baron bardé de fer avec le regard de la domination dans des yeux fiers et durs, et le sourire de l'orgueil sur des lèvres sévèrement ombragées; c'est quelquefois un agronome habile, dirigeant de son expérience et de ses exemples les populations qui l'entourent; souvent, un chasseur intrépide, plus fier de sa chasse gardée que de son vieux donjon, — toujours un hôte de politesse exquise et d'accueil bienveillant. Et

ici, la parodie et la charge n'auraient vraiment que faire : le bon gentilhomme de province ne constitue pas, désormais, un personnage tout d'une pièce, un type invariable et absolu ; il sait la vie pour s'y être mêlé ; il a, plus qu'on ne dit, et sauf exception, le sentiment réel de ce qui est ; et, dans l'esprit, justice et justesse. S'il se tient à l'écart, c'est, la plupart du temps, parce qu'il n'y a rien, il en faut bien convenir, dans les choses du présent, qui puisse exercer sur ses sympathies d'irrésistibles séductions. Guéri d'ambition, soit par sagesse, soit, si l'on veut, par la loi suprême de la nécessité, il se surprend bien des fois, sachant vaincre l'ennui, à se trouver parfaitement heureux. Il est, certes, au milieu de son monde, de charmantes familles qui réalisent dans l'union et l'oubli, dans le luxe et le confort, un très-adorable rêve de bonheur calme et de joie domestique. — Nous tous, vagabonds que nous sommes, poètes, artistes, ouvriers quelconques d'un labeur parisien, dans la Bohême de la vie, ne dédaignons rien de cette félicité sans orage ; les meilleurs de nous l'envient sans doute quand ils l'ont pu connaître.

Eh voyons ! emportons-nous beaucoup de regrets quand nous quittons un jour cette forge bruyante où l'enclume et le marteau pétrissent le fer et l'idée, la statue et le canon, la pioche et l'épée, toute une civilisation, tout un monde ?

Courons donc ensemble, si vous le voulez bien, vers cette France paresseuse du midi, qui préfère toujours son *douce far niente* à la glorieuse et retentissante activité de l'industrie. Traversons Moulins, aristocratie luxueuse et prodigue, qui se ruine comme on se ruinaît au bon temps, en faisant du plaisir une chose encore gracieuse, quoique trop fréquente et trop facile. Saluons Riom, cette prude assez fière, d'étiquette et de raideur toutes magistrales. Et puis voici Clermont ; Clermont, la capitale de l'Auvergne, s'épanouit au beau milieu de ce riche jardin qu'on nomme la Limagne. L'Auvergne est un pays étrange après tout, où les petits vallons coquets ne nuisent pas aux montagnes sauvages. Elle tient du Midi par quelques grâces du paysage, du nord par la gravité des aspects. De même, pour d'autres contrastes, elle a enfanté Pascal et Dorat, l'Hôpital et Delille. Elle a donné à la gloire de la république le nom de Desaix, à l'élégance du siècle de Louis XV, celui de Canillac. Elle a les pics escarpés du Cantal et les grottes du vallon enchanté de Royat. Que lui manque-t-il donc, et que lui voudriez-vous de plus, si ce n'est d'être ailleurs qu'en France, ailleurs que près de nous, pour qu'on prit la peine d'aller la visiter au loin, et l'admirer à grands frais ?

Et puis, l'on ne se doute peut-être pas qu'il y a, aux environs, dans les dix lieues de circonférence où nous arrivons en pleine montagne, de charmantes et hospitalières demeures, où les hôtes les plus aimables abritent leur bonheur en y associant cordialement tous les pèlerins vagabonds, tous les touristes bohémien, recommandés par un titre quelconque. Le nom, l'esprit et le savoir, toute espèce de distinction y seront bien venus. Vous arrivez, voyageur curieux, vous partez bien souvent ami dévoué. — Vous reviendrez.

Si, en quittant Clermont, nous prenons un peu à droite de la route du Midi, nous voyagerons toute une journée dans un chemin bordé de peupliers et de trembles, avec de belles nappes de prairies de chaque côté. Quelques bouquets de bois s'élèvent comme de vastes et murmurants panaches au faite des collines. Plus on avance, plus l'air devient pénétrant et vif. La végétation est toujours belle, le pays est plus escarpé : c'est la montagne.

Le chemin qui, peu à peu, s'est encaissé dans des gorges pittoresque, s'élargit cependant bientôt ; et, tandis que des cimes bizarres le dominent à gauche, une large

et plantureuse vallée s'ouvre à droite avec mille accidents gracieux. De belles vaches ruminent gravement dans l'herbe ondoiyante et drue. Une chèvre barbue, perchée sur un quartier de roc, nous regarde passer d'un air romantique et narquois. Les taureaux rassasiés aspirent avec mélancolie les ardeurs du couchant; de jeunes boucs agiles bondissent allègrement sous les saules. La génisse vagabonde qui, peu à peu, s'est éloignée du pâturage se laisse deviner dans les fourrés au tintement affaibli de sa clochette; et les grands troupeaux qui bêlent au versant des collines, mêlent leur carillon irrégulier aux mille bruits variés de flots et de feuillages.

Voici enfin le suzerain des lieux; la plus haute tour d'un château se dresse hardiment sur son piédestal de basaltes énormes. C'est la sentinelle avancée. — Le château d'A..., bruni par les siècles, est là debout entre ses quatre autres tourelles, ouvrant curieusement, comme des yeux, ses étroites fenêtres sur le riche et ombragé paysage; ce ne sont pas du tout de ces gigantesques constructions dont le moyen-âge s'était pour ainsi dire cuirassé; dans ses humbles proportions, le manoir que voilà n'a jamais pu prétendre aux grandes destinées de l'assaut et du siège, aux temps orageux des guerres civiles; toute son ambition, — et il y resta historiquement fidèle, — fut de défendre d'une rigoureuse façon sa neutralité, et de protéger bravement, vassaux et pâturages, son bien, pas autre chose.

Après avoir gravi la côte qui conduit, au-dessus du vallon, à un large plateau, on se trouve en face d'un portail jadis bastionné où de lourds chevrons de fer semblent aujourd'hui se permettre une vaine jaectance de force et de solidité. A quoi bon désormais? nuit et jour le portail est ouvert. La cour est spacieuse et gaie; de gros canards, le ventre dans le sable, lustrent gravement au soleil leur poitrail rebondi sous la moire; les cannetons barbotent dans une mare, et la poule, inquiète à chaque ombre d'oiseau qui passe dans le ciel, rassemble en gloussant ses petits poussins. A gauche est le jardin; la châtelaine, assise dans la salle d'arbres, attend le retour des chasseurs; deux charmantes voisines causent à côté d'elle, et passent négligemment la main dans les cheveux bouclés de ses beaux enfants; de graves douairières devisent en se promenant à pas lents sur une terrasse où des vases de toutes les formes et de toutes les grandeurs étalent un luxe immodéré de pivoines et d'hortensias.

On vous a reconnu; — les enfants courent à vous: l'accueil est simple, cordial et fraternel; mille questions se succèdent. Parlez! Que deviennent tous les amis de l'an passé? les reverra-t-on? — A-t-on remisé votre cheval? — Êtes-vous fatigué? — Avez-vous faim? soif? reposez-vous donc un instant. — Nous avons des chasseurs terribles; le comte est ravi, — il sera enchanté de vous voir; on vous espérait, mais on n'était pas sûr. .. — Le bon curé vient encore tous les dimanches, mais il a la goutte; la course du village au château est un peu forte pour lui: on ne peut pas le décider à monter à cheval, — pas même à âne: l'excellent poltron que cela fait! — Les enfants sont des démons; n'en parlez pas! — Ne les caressez pas, on vous le défend; ils font le désespoir de leur mère. — Le château a toujours d'excellents amis; — On y est heureux, et vous?

Le soir arrive; les chasseurs reviennent. — Venez souper; vous êtes resté deux nuits en voiture et un jour à cheval: allez vous coucher. — Et à peine, au milieu de tous les soins qu'on a pris de votre chère personne, avez-vous pu voir, deviner ou demander qui est au château, qui n'y est pas, ce qu'on a fait hier, ce qu'on fera demain.

Heureusement, vous savez que demain vous serez pour tous au château comme si vous y étiez depuis trois mois. Liberté absolue! restez seul si vous le voulez; ne

sortez pas de votre chambre, si bon vous semble; allez passer la journée à dormir dans les bois; — à votre aise!

C'est là le grand avantage de la vie de campagne, au fond de la bonne et patriarcale province, que vous y êtes complètement et absolument à la campagne; avec ces dévoués châtelains, vous n'avez aucune espèce de monotonie, pas même celle de leur présence, dont vous n'usez qu'à votre fantaisie. C'est tels et non autres, que je souhaite les hôtes de l'été à tous les citadins émigrants; c'est avec ceux-là qu'on est précisément le moins jaloux de profiter de l'isolement qu'ils vous rendent facile; vos heures vous appartiennent. Poète, donnez s'il vous convient à la muse les prémices de vos journées : vos amis, que vous ne rejoignez qu'avec plus de plaisir, ne vous en sauront pas mauvais gré.

Le lendemain, par exemple, vous êtes réveillé dès quatre heures du matin; depuis longues années, le comte se fait un point d'honneur de saluer régulièrement l'aurore d'une glorieuse et retentissante fanfare; le bruit de la trompe va mourir au loin dans les gorges de la montagne, et l'on sait à l'entour que monsieur le comte a déjà boutonné ses guêtres, serré sa ceinture et muni de poudre et de plomb sa carnaissière en cuir; gare aux bartavelles qui caquètent dans les sainfoins : je suis médiocrement chasseur, étant médiocrement heureux. Je sais d'ailleurs qu'après le déjeuner, qui se fait sans façon, on sera libre d'aller, seul ou en société, lancer dans les bois de bons petits chevaux de montagne peu élégants, mais robustes, sobres et infatigables.

La cavalcade part, aux éclats de rire de ceux mêmes dont on rit le plus, les maladroits ou les poltrons; la plus peureuse des amazones du midi s'assied sur le velours rouge d'une vieille selle à la fermière, qui, ainsi chargée, fait douteusement hocher la tête à un petit âne rageur. Un monsieur, que j'observe depuis quelques instants, qui me paraît avoir des mollets fabuleux, des hanches problématiques et des mains diaphanes, s'agite autour des chevaux d'une façon anxieuse. Ne serait-ce pas qu'il ne sait auquel confier le maigre fardeau de sa fragile personne? Un soin tout particulier a présidé à l'agencement général comme au détail de sa toilette. Sa chevelure, qui semble collée sur ses tempes avec des ondulations d'une régularité merveilleuse, affecte de faux airs de perruque à intriguer un coiffeur.

Ce monsieur, tout de noir habillé, ressemble beaucoup à un maître des cérémonies des pompes funèbres; c'est cependant le jovial de la société; lugubre autant que facétieux, il fait austèrement le calembourg. Pour le moment, il se tait : c'est qu'il paraît préoccupé, plus même qu'il ne serait raisonnable, de sa future tentative équestre. Le voilà enfin hissé sur un petit cheval blanc dont les allures de bonhomie l'ont séduit; ou je me trompe fort, ou le petit cheval cache son jeu et couvre des volcans sous sa neige. Nous verrons bien. — Je me promets de retrouver et d'étudier de nouveau ce digne monsieur Elzéar de Cha..., qu'on m'a désigné comme aspirant invariable et immuable, depuis quinze ans, de toutes les jeunes filles à marier des environs. En attendant, je suis parfaitement sûr qu'avant un quart d'heure il aura eu des raisons avec *Blanchet*, le petit bucéphale à la mine trompeuse.

Voici du moins un robuste cavalier, un jeune gentilhomme du pays qui n'a jamais vu le manège, mais qui ne saute pas moins bien en croupe, sans s'aider du pommeau ni de l'étrier. Ce brave Anatole, que j'ai déjà vu l'an dernier, est l'antithèse la plus complète, la plus radieuse et la plus hardie de M. Elzéar. Quels muscles! quelle vigueur! et aussi quel bon rire franchement et cordialement épanoui! Du reste, l'Anatole et l'Elzéar sont les meilleurs amis du monde. Elzéar redoute Anatole; Anatole rit beaucoup d'Elzéar : il y a moyen de s'entendre. — On est en route; M. Elzéar

est déjà attardé ! La cavalcade se divise bientôt en deux parts : les *pétulants* et les *pleutres*. La comtesse est en tête : c'est une amazone indomptable. Nous nous promettons bientôt, à quatre ou cinq, d'abandonner l'arrière-garde et d'aller visiter, par-delà les bois, la ruine qui est à quatre lieues du côté des cascades. Nous faisons ainsi. La journée se passe avec une très-aimable rapidité.

Je ne décris pas les ruines ; je ne parle pas du paysage. Partout des bois, des prés, des eaux ; un moulin cliquette ; une chute d'eau gronde ; une pie, à la cime d'un peuplier, semble nous narguer, jacasse et s'envole en déployant sa longue queue noire et ses ailes blanches. Plus loin, un aigle s'élève lourdement du creux d'une roche brune. Nous revenons en galopant toujours. — Nous voilà de retour. Les chasseurs attendaient déjà, les infirmes de la cavalcade étaient depuis longtemps rentrés, le comte est là. C'est un bel homme de trente-six ans ; depuis sept ans il est marié ; il adore ses enfants, il adore sa femme ; les seuls sacrifices qu'il n'ait pas faits à l'amour conjugal, ce sont ses moustaches démesurément longues, qui datent de 1829, à l'époque où il était un des plus beaux capitaines de la garde royale, et aussi sa sonnerie de tous les jours, à quatre heures du matin. La chasse a été heureuse ; deux de ses anciens amis de la garde et lui, ils ont pour plus de huit jours fourni l'office de lièvres et de perdreaux ; tous trois sont harassés, mais radieux : les dents s'alongent.

Le grand oncle de la vicomtesse et son beau-père, deux beaux vieillards, blancs comme neige, achèvent silencieusement cette partie d'échec que Meissonnier nous a montrée dans son amour de petit chef-d'œuvre ; il n'y manque même pas le docteur, poudré et en culotte courte, qui constitue, à lui seul, une galerie intelligente dans l'approbation ou le blâme. Mais cinq heures et demie sonnent au tableau-horloge qui nous joue son grand air, et aussitôt la cloche du perron nous appelle à la salle à manger. Enfin nous sommes réunis ; quinze convives sont à table, — et l'appétit va bien. Le repas est fort simple ; on est comme en famille, on dévore pendant un quart d'heure, et puis on cause.

M. Elzéar, qui manquait, entre alors ; il lui faut bien expliquer, quoi qu'il en ait, que *Blanchet* l'a oublié dans un fossé après l'y avoir jeté, et qu'il lui a fallu revenir à pied, lui qui n'est pas marcheur ! si Anatole ne le regardait pas gravement entre les deux yeux comme une curiosité stupéfiante, il se sauverait par un calembourg ; mais le calembourg ne vient pas. Il se résigne, rétrodataire éternel, à tâcher de rattraper les autres dans l'œuvre capitale du dîner. Le résultat de ses réflexions est ce mélancolique aveu : Je crois décidément que je ne monterai pas de longtemps à cheval.

Anatole réfléchit à son tour : — Est-ce qu'il y a un calembourg là-dedans, dit-il, après avoir paru décomposer chaque mot syllabe par syllabe.

— Non, monsieur.

— Ah ! — en effet, je ne voyais pas... »

Et Anatole est seul avec Elzéar, à garder son sérieux.

Le dessert s'achève. Bientôt arrivent, pour prendre le café, les voisins de la châtellenie qu'à leur tour on ira voir demain. Quelques bonnes figures égaient convenablement le tableau. Personne n'est disposé à se plaindre du sans-façon général. On arrive, qui en carriole, qui en calèche, à cheval ou à mulet, n'importe. Ce que j'aime le mieux parmi les nouveaux-venus, ce sont deux belles jeunes filles tout à fait attrayantes, pour lesquelles M. Elzéar ouvre ses plus grands yeux. L'une est la fille du maire de C., l'autre est la nièce d'un baron fort rogue, qui n'a d'autre mérite que celui d'être oncle. Mais mademoiselle Juliette est assez charmante pour se faire



pardonner un orele. Elle est l'el'e, elle est riche, — ce qui ne gête jamais rien; décidément son oncle lui est pardonné.

Les soirées sont courtes en province. Cinq heures vont sonner avec accompagnement de musique; il faut s'aller coucher. On part. Les autres journées se ressemblent sans monotonie; on va d'un voisin à l'autre. Les chasseurs sont fidèles à leur amour, les cavaliers au leur. Les excursions dans la campagne se suivent et varient chaque jour. Les pays de montagnes ont pour eux la grande variété de sites et d'aspects; on ne se lasse pas de les parcourir en tous sens.

Et puis, je donne à la solitude les heures du matin. J'erre de longues heures sous les grands arbres qui avoisinent l'étang. La belle comtesse plus matinale que ses hôtes, vient, ses deux enfants à la main, butiner au beau milieu du parterre. Le parterre est émaillé comme un splendide cachemire. Si tout dans les jardins n'est pas du goût le plus pur, si on a sacrifié quelques règles d'art au respect d'un vieux sycomore ou d'un large platane qu'il eût fallu abattre, rien n'en est moins vert ni moins florissant. Il est permis de ravager les plates-bandes trop riches pour s'en apercevoir. Le salon est jonché par les enfants de débris embaumés. Ce sont des orgies de fleurs.

Comme la châtelaine est ravissante entre ses deux trésors, sa fille et son fils, deux amours, deux beaux anges! Elle est simple et bonne comme si elle n'était pas belle. — Heureux châtelain!

Cette joyeuse habitation, cette charmante femme et ces deux beaux enfants, que désirer de plus? que peut offrir Paris qui vaille bien cela? Cette vie tout entière à la séduction du bonheur. Deux mois s'écouleront ainsi, qui seront des meilleurs et des plus chers souvenirs. Au milieu de cette félicité souriante et facile, on se sent rajeunir, on voudrait aimer; — et le poète couché, un crayon à la main, sous la charmille épaisse, s'écrie en chantant les belles journées d'été si douces, si ombragées, si fleuries :

JOUR D'ÉTÉ.

J'habite aux champs; mon cœur oublie  
 Tout le passé qui m'a meurtri,  
 Et je bois la mélancolie,  
 Ce doux poison qui m'a guéri.

Au matin, frappant ma fenêtre,  
 Un rayon m'appelle au réveil;  
 Une chaude haleine pénètre  
 Dans ma chambre avec le soleil.

En secouant tilleuls et frènes,  
 Le vent, qui ride à peine l'eau,  
 Fait flotter mille voix sereines,  
 Et sur mon front penche un bouleau.

Tout a son bruit. J'entends les merles  
 Siffler gaiment dans le buisson;  
 La rosée y versa ses perles,  
 La brise y chante sa chanson.

Caquetant aux branches des haies  
 Qui prennent leur laine aux brebis,

Le pinson picote les baies  
Que septembre change en rubis.

Vers la nappe au reflet de moire,  
La troupe errante des pigeons  
S'abat, hésite, et puis vient boire  
En courbant la crête des joncs.

Tout est bonheur, tout est murmure,  
Tout est l'encens qui monte au jour.  
Midi va dorer la ramure,  
Tout aura son hymne d'amour.

La chaleur a bu les rosées,  
Les zéphyrse se sont assoupis,  
Et les eaux, dans l'ombre irisées,  
Dorment sur leurs riants tapis.

La sève filtre sous l'écorce,  
Le lierre au grand soleil se tord,  
Et le chêne altier dans sa force  
S'ouvre au dard brûlant qui le mord.

La feuille s'enroule à la branche,  
La branche cède à son fruit mûr;  
Et la lumière qui s'épanche  
Fait tiédir la vigne à son mur.

En versant sa flamme à chaque arbre,  
L'été prête au bois diapré  
Des tons ardents qu'il glace et marbre  
Du bout de son pinceau pourpré.

Le front jaspé de la montagne  
A pris mille aspects tour à tour,  
Et bientôt l'ombre qui la gagne  
Des coteaux presse le contour.

Alors, comme un roi magnifique,  
Trainant sa pourpre aux franges d'or,  
Dans son lit sombre et pacifique  
Le soleil se plonge et s'endort.

Puis vient le soir; les champs sont calmes,  
L'air, qui s'éveille doucement,  
Au sapin qui brandit ses palmes  
Arrache un long frémissement.

Dans son vaste troupeau de nues,  
Dont le vent frise la toison,  
Par les lointaines avenues,  
La lune avance à l'horizon.

La voilà qui descend vers l'onde,  
 Pudique dans sa nudité,  
 Et de sa chevelure blonde  
 Faisant un voile à sa beauté.

Sur le rivage elle se joue ;  
 Elle se plaît, ange de nuit,  
 A sentir glisser sur sa joue  
 La brise qui passe et s'enfuit.

Elle aventure un pied timide  
 Dans le cristal étincelant,  
 Et donne son baiser humide  
 Au flot qui va presser son flanc.

Chaste baigneuse à qui les ombres  
 Font un concert mélodieux,  
 Blanche, elle suit les vagues sombres  
 Comme un beau eygne radieux...

—

Poète ! ô poète ! ton rêve !  
 Ton rêve est là qui te sourit.  
 Rêveur, assieds-toi sur la grève,  
 Ton âme pour l'amour fleurit.

Poète, à toi la solitude ;  
 A toi la chimère des nuits,  
 Et cette sainte quiétude  
 Qui t'isole de tous les bruits.

Oh ; prête un corps à ton idée,  
 A ton songe plein de douceur ;  
 Ou que vers toi, par Dieu guidée,  
 Une ange vienne et soit ta sœur !

Car Dieu fait verdir les feuillées  
 Et resplendir le firmament,  
 Pour les âmes appareillées  
 Qui le bénissent en s'aimant !

**Mais la réalité a ses droits comme la prose ; il faut rentrer dans l'une et revenir à l'autre. De songe en songe, on ne parcourt que le vide. La vie est une étape ; à plus forte raison, et bien plus courte encore, la saison des châteaux et des fleurs. Il faut songer à s'éloigner. Vienne donc l'heure du départ ; on se sent attristé malgré soi, et on se dit, avec un sentiment de regret et d'envie : Il est encore de bonnes gens, — des gens heureux.**

Charles CALEMARD DE LAFAYETTE.

---

## BULLETIN SCIENTIFIQUE.

L'académie des sciences morales et politiques a réglé ainsi qu'il suit les prix qu'elle décernera en 1843, 1844 et 1845, sur les questions suivantes :

### *Section de philosophie.*

« Examen critique de la philosophie allemande.

« Faire connaître, par des analyses étendues, les principaux systèmes qui ont paru en Allemagne, depuis Kant inclusivement jusqu'à nos jours.

« S'attacher surtout au système de Kant, qui est le principe de tous les autres.

« Apprécier la philosophie allemande; discuter les principes sur lesquels elle repose, les méthodes qu'elle emploie, les résultats auxquels elle est parvenue; rechercher la part d'erreurs et la part de vérités qui s'y rencontrent, et ce qui, en dernière analyse, peut légitimement subsister, sous une forme ou sous une autre, du mouvement philosophique de l'Allemagne moderne. »

C'est pour la troisième fois que cette question est mise au concours. L'académie a fixé le terme du nouveau concours au 1<sup>er</sup> septembre 1843.

Les mémoires doivent être écrits en français ou en latin, et déposés, franc de port, au secrétariat de l'Institut. Cette question est mise au concours pour la troisième fois.

Le prix est de quinze cents francs.

« Examen critique de l'école d'Alexandrie.

« 1<sup>o</sup> Faire connaître, par des analyses étendues et approfondies, les monuments de cette école, depuis le second siècle de notre ère, où elle commence avec Ammonius, Saccas et Plotin, jusqu'au sixième siècle, où elle s'éteint avec l'ancienneté philosophique, à la clôture des dernières écoles païennes, par le décret célèbre de 529, sous le consulat de Décimus et sous le règne de Justinien.

« 2<sup>o</sup> Insister particulièrement sur Plotin et sur Proclus;

« Montrer le lien systématique qui rattache l'école d'Alexandrie aux religions antiques, et le rôle qu'elle a joué dans la lutte du paganisme expirant contre la religion nouvelle.

« 3<sup>o</sup> Après avoir reconnu les antécédents de la philosophie d'Alexandrie, en suivre la fortune à travers les écoles chrétiennes du bas empire et du moyen-âge, et surtout au seizième siècle, dans cette philosophie qu'on peut appeler philosophie de la renaissance.

« 4<sup>o</sup> Apprécier la valeur historique et la valeur absolue de la philosophie d'Alexandrie.

« 5<sup>o</sup> Déterminer la part d'erreur et la part de vérité qui s'y rencontre, et ce qu'il est possible d'en tirer au profit de la philosophie de notre siècle. »

Le terme de rigueur est fixé au 1<sup>er</sup> juin 1843. — Prix de quinze cents francs. — Mêmes conditions de dépôt. — Mémoires en français ou en latin.

*Section de morale.*

« Rechercher par quels moyens, sans gêner la liberté de l'industrie, on pourrait donner à l'organisation du travail en commun dans les manufactures, et à la discipline intérieure de ces établissements, une influence favorable aux mœurs des classes ouvrières. »

Le terme de rigueur est fixé au 31 octobre 1842.

*Section de législation, de droit public et de jurisprudence.<sup>1</sup>*

« Exposer la théorie et les principes du contrat d'assurance, en faire l'histoire et déduire de la doctrine et des faits les développements que ce contrat peut recevoir, et les diverses applications utiles qui pourraient en être faites dans l'état de progrès, où se trouvent actuellement notre commerce et notre industrie. »

Prix de quinze cents francs. — Terme de rigueur, 30 novembre 1842.

*Section d'économie politique et de statistique.*

« Rechercher, 1<sup>o</sup> quels sont les modes de loyer ou d'amodiation de la terre, actuellement en usage en France;

« 2<sup>o</sup> A quelles causes tiennent les différences qui subsistent entre ces modes de loyer, et les changements qu'ils ont éprouvés;

« 3<sup>o</sup> Quelle est l'influence de chacun de ces modes de loyer sur la prospérité agricole. »

Prix de quinze cents francs. — Terme de rigueur, 1<sup>er</sup> septembre 1843. — C'est pour la seconde fois que la question est présentée, le premier concours n'ayant pas été satisfaisant.

« Déterminer les faits généraux qui règlent les rapports des profits avec les salaires, et en expliquer les oscillations respectives. »

Prix de quinze cents francs. — Terme de rigueur, 30 septembre 1844.

*Section d'histoire générale et philosophique.*

« Retracer l'histoire des États Généraux en France, depuis 1302 jusqu'en 1614.

« Indiquer le motif de leur convocation, la nature de leur composition, le mode de leurs délibérations, l'étendue de leur pouvoir.

« Déterminer les différences qui ont existé à cet égard entre ces assemblées et les parlements d'Angleterre, et faire connaître les causes qui les ont empêchés de devenir, comme ces derniers, une institution régulière de la monarchie.

Le prix est de 1,500 fr. — Terme de rigueur, 30 septembre 1843.

« Faire connaître la formation de l'administration monarchique depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XIV inclusivement;

« Marquer ses progrès, montrer ce qu'elle a emprunté au régime féodal, en quoi elle s'en est séparée, comment elle l'a remplacé. »

Prix de 1,500 fr. — Terme de rigueur, 30 septembre 1844.

*Prix quinquennal de cinq mille francs fondé par M. le baron Félix de Beaujour.*

« Quelles sont les applications pratiques les plus utiles que l'on pourrait faire du principe de l'association volontaire et privée au soulagement de la misère. »

Terme de rigueur, 30 septembre 1842.

L'Académie n'admet que des mémoires écrits en français ou en latin.

Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise, *qui sera répétée dans et sur le billet cacheté joint à l'ouvrage*, et contenant le nom de l'auteur, qui ne devra pas se faire connaître, à peine d'être exclu du concours.

Les concurrents sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours, mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies au secrétariat de l'Institut.

## REVUE LITTÉRAIRE.

*Mélanges de Littérature et d'Histoire*, par M. Audibert, 1 vol. in-8°, chez Bo-haire, boulevard des Italiens.

M. Audibert a réuni sous le titre de *Mélanges de Littérature et d'Histoire*, d'autres œuvres de nature très-diverses, mais d'un talent toujours égal. Ce volume restera dans toutes les bibliothèques, après avoir brillé sur toutes les tables rondes des salons élégants. Il instruit et amuse. On y trouve des traductions et imitations très-intéressantes de l'anglais, de l'italien et de l'espagnol, et même du latin de Tacite, dans lesquelles M. Audibert a su conserver toutes les physionomies des écrivains originaux, en restant fidèle à l'esprit de la langue française. Une très-belle étude sur le Cardinal de Retz, ouvre le livre. C'est un morceau d'histoire, aussi brillant dans son ensemble que fidèle dans ses mille détails, et où tous les personnages de la fronde revivent tels qu'ils étaient. — Une grande partie du volume est occupée par un chapitre qui serait à lui seul un livre important. Il a pour titre : *Talma* (entretien sur son art) nous n'avons rien vu de si complet, de si intéressant, de si élevé sur cet art du tragédien, dont Talma, fut la plus éclatante manifestation. Anecdotes, mémoires, critiques, conversations, soirées intimes, solennités, toute la vie du grand acteur, tous les secrets de son cœur et de son génie, se trouvent reproduits sous la plume de M. Audibert qui a voulu causer, étudier, discuter avec Talma, et qui nous montre ainsi l'homme de lettres et l'homme du monde en commerce intellectuel avec l'artiste.

*Histoire du monde*, 4 vol. in-8°, par MM. Henry et Charles de Riancey. — C'est un spectacle consolant pour l'époque où nous vivons, que la collaboration à une pareille œuvre, de deux jeunes écrivains, deux frères par le talent comme par le sang, qui du milieu de tous nos excès littéraires, se sont voués à des études de bénédictins, et ont élevé un si beau monument historique. S'ils ont travaillé nuit et jour pour acquérir une vaste et saine érudition, la nature les avait doués de la pensée et du style, ces choses que l'on n'acquiert pas. MM. Henry et Charles de Riancey, possédaient aussi un autre avantage : une éducation chrétienne et morale qui est devenue la base de leur philosophie. Aussi leur ouvrage réjouit tous les cœurs honnêtes, comme il satisfait tous les esprits éclairés. Voilà un grand ; légitime et durable succès.

*Comédies et Contes en vers*, par M. Ed. Mennechet, 1 vol. in-8°, chez Dauvin, passage des Panoramas.

Deux de ces comédies ont été représentées sur le théâtre de M. de Castellane ; elles y ont fait un grand plaisir, surtout une *Vengeance de femme* ; des personnes de la société, jouant devant la société donnent un attrait de plus à ce qui en a déjà beaucoup. M. Mennechet a lu souvent dans le monde, et pas assez encore, les contes

historiques ; et le charmant talent du lecteur venait en aide à celui du poëte. Voilà maintenant tous ces vers face à face avec le public et dépouillés du prestige d'une exécution si brillante. Eh ! bien, ils n'ont rien perdu de leur intérêt et de leur agrément. C'est que , si le fond, le sujet et le ton de ces diverses compositions, sont au point de vue des salons, le style, la facture, en sont très-littéraires. D'autres juges sont ainsi séduits par d'autres mérites. Nous ne saurions trop féliciter M. Mennechet du soin scrupuleux, de la versification habile, de l'art enfin qui ne l'abandonnent jamais. Dans ce genre de productions, que trop d'écrivains, fort spirituels d'ailleurs, ont traité d'une manière lâchée, rien ne vit que ce qui est très-bien conformé.

*Vandick, Hayden, le Bourgeois de Paris*, sont des contes qui amusent et intéressent extrêmement quand on les entend réciter, et qui resteront comme œuvres de saine et bonne littérature. M. Mennechet, dans quelques lignes d'avant-propos, déplore le caractère élégiaque et pleureur de la poésie actuelle, et il annonce qu'il a eu la seule prétention d'égayer le lecteur. Il est trop sévère et trop modeste. La poésie de sentiment et d'imagination, sera toujours la première ; et, en fait de gaietés, nous trouvons dans son livre, *les lamentations du Tasse, le prologue de Jeanne d'Arc, le Chien de l'Aveugle, etc.*, nous n'avons pas été fâchés, après avoir souri à des narrations piquantes, à des saillies ingénieuses, de trouver l'occasion de répandre quelques larmes à des vers comme ceux-ci dans la bouche de Jeanne d'Arc :

« Adieu, champs que j'aimais ! adieu, vertes prairies !  
 « Vous ne me verrez plus au bord de vos ruisseaux ;  
 « Arbres que j'ai plantés, sur vos tiges fleuries  
 « Je ne répandrai plus de bienfaisantes eaux.  
 « Adieu, forêt sacrée, adieu, source limpide !  
 « Et toi, fidèle écho qui répétais mes chants !  
     « Un courage intrépide  
 « Entraîne loin de vous l'humble fille des champs. »

Tout cela prouve que M. Mennechet a plus d'une corde à sa lyre, et nous lui conseillons de n'en négliger aucune, afin d'avoir à nous lire de ses propres vers sur tous les tons, lorsqu'il reprendra l'hiver prochain ses cours et matinées littéraires, qui font tant de bien à l'art et tant de plaisir au monde.

*Dernier chant*, par M. Achille du Clésieux, 1 vol in-8°, chez Sapia, 12, rue du Doyenné.

« M. du Clésieux est un des poètes de notre âge, sur lesquels j'ai les yeux attachés avec une sorte de prédilection bien facile à expliquer. C'est que sa voix fait partie d'un concert qui sort d'une Thébàide tout à fait étrangère aux bruits du monde. »

C'est M. de Ballanche qui parle ainsi dans quelques pages imprimées en tête de ce volume, et la poésie de M. du Clésieux, se montre digne d'une telle faveur. C'est de la philosophie religieuse exprimée dans une langue sainte et pure.

O foule oubliée et que j'aime,  
 Petits qu'on dédaigne ici-bas,  
 Votre front porte un diadème,  
 Que l'œil de la chair ne voit pas.  
 Mais la foi du Christ le devine ;

Et sous la couronne d'épine  
 Qui laisse un sanglant souvenir,  
 Tout à coup le pauvre s'efface  
 Et je vois resplendir la face  
 D'un de ces rois de l'avenir.

Voilà comment M. du Clésieux entend la poésie et de quelle façon il la traite ! ne nous étonnons plus de la glorieuse sympathie de M. de Ballanche.

Ce livre qui ne sera pas le *dernier chant*, nous l'espérons bien, contient cent morceaux de poésies dont la plupart sont à une grande hauteur de pensée et d'exécution, dont quelques-uns offrent des traces de négligence dans la forme, qu'il faudra faire disparaître, mais qui tous révèlent un poète.

*Trois malheurs*, ode, par M. L. Gouët Desmartres, chez Gosselin, au profit des incendiés de Hambourg.

« Si la foudre et les vents grondent sur notre tête,  
 Cherchons le sens divin voilé dans la tempête,  
 Le mystère accompli dans les débris fumants.  
 Quand l'arbre est consumé, la cendre en est féconde,  
 Dieu ne répand jamais un malheur sur le monde  
 Sans en faire sortir de grands enseignements.  
 Baltimore, en tombeau toi qui changes ton fleuve,  
 Versailles, sur tes fils pleurant comme une veuve,  
 Hambourg, dont les palais ne sont pas épargnés,  
 Effroyable tableau, lugubre trilogie ;  
 Ombre de sang convertie et de flammes rongie !..  
 Quelle est la voix du ciel que vous nous enseignez?..

On reconnaît à ce début éloquemment religieux le poète de la *Semaine Sainte*, du *Prêtre*, de *saint Bernard*. C'est un noble épi à ajouter au trésor de ses *gerbes de poésies* : en se procurant cette ode, on fait une bonne œuvre, et on acquiert un bel ouvrage tout à la fois. Cette nouvelle production est tout à fait digne du caractère et du talent de M. Gouët Desmartres, qui honore doublement les lettres, et qui saura soutenir toujours le nom pur et brillant qu'il s'est fait par son beau livre.

D S.

ALLEMAGNE. — Sous le titre de *Lieder eines Ginsiedlers*, M. Nolte, jeune poète allemand, vient de faire publier à Leipsick un volume de poésies très-remarquables, et qui lui ont fait tout de suite un nom fort distingué parmi ses compatriotes. Nous recommandons ce livre à toutes les personnes versées dans la langue et la littérature allemandes ; elles y trouveront un grand charme. M. Nolte, qui habite en ce moment Paris, a été en relation avec plusieurs de nos poètes, et il a traduit quelques poésies de MM. de Lamartine, Soumet, Victor Hugo, Sainte-Beuve, Émile et Antoni Deschamps, Delâtre, et toujours avec un rare bonheur d'expression.

M. Émile Deschamps a voulu rendre à M. Nolte sa courtoisie littéraire, et il vient de traduire, en vers français, le *Lieder* suivant, qui donnera une idée fidèle de la manière du poète allemand :

#### CHANT D'UN BANNI.

Me voilà seul, debout, dans la tranquille nuit,  
 Sous le ciel étoilé, notre futur domaine ;



Hors le regard de Dieu, nul regard ne me suit;  
 Je n'entends plus les voix de la tourmente humaine.  
 Étoiles, qui de vous est la mienne? — Oh! vers moi  
 Qu'elle se penche donc sereine et souriante!  
 Je voudrais tant au port diriger mon effroi!...  
 Fais-moi signe d'en haut pour que je m'orientel...  
 D'aucun côté ne s'offre un asile, un seul coin,  
 Contre la faim livide et les ours à l'œil fauve;  
 Sous l'obscur forêt, poussé toujours plus loin,  
 Pâle et furtif, j'ai l'air d'un spectre qui se sauve.  
 Mais, pires que la faim et les monstres des bois,  
 Les hommes se sont mis, hélas! à ma poursuite;  
 Ils me pressent, ainsi que le cerf aux abois,  
 Que les cruels tûront pe ut-être dans sa fuite!...  
 Pour le retard d'un jour ma vie est en péril.  
 Qu'importe un noble cœur, quand la tête est flétrie?  
 J'aurais dû me hâter au chemin de l'exil...  
 C'est qu'on a tant de peine à quitter sa patrie!

Voici le bagage littéraire de Camille Bernay que la mort vient de nous enlever si cruellement à l'âge de 29 ans.

1° Le *Ménéstrel*, comédie en cinq actes et en vers, représenté à la comédie Française, le 6 août 1838.

2° Le *Vingt-quatre février*, drame en un acte et en vers, imité de l'Allemand, et représenté au théâtre de la Renaissance en 1839.

3° Un *dîner chez Barras*, comédie en un acte et en vers, qui fut publié dans la Revue de Paris.

4° Le *Pseudonyme*, comédie en un acte et en vers.

5° *L'Héritage du mal*, drame en quatre actes et en vers.

Le directeur de l'Odéon doit faire représenter ces deux dernières pièces à la réouverture de son théâtre.

6° *Clotaire*, drame en cinq actes et en vers, qui doit être lu incessamment à la comédie Française par M. Beauvallet.

Camille Bernay laisse en outre quelques poésies très remarquables, entr'autres. des stances délicieuses qui ont paru dans la *France Littéraire*, une satire contre les vaudevillistes et une fable, qui ont été publiées par le *Charivari*, et une sorte d'épître en vers libres, où le poète s'est montré quelquefois aussi naïf que La Fontaine et aussi délicatement spirituel que Voltaire.

Citons pareillement :

1° Un fragment d'une comédie qui devait avoir cinq actes, et qui aurait eu pour titre *Diogène ou les Ingrats*.

2° Quelques scènes d'une bouffonnerie ou si l'on veut d'une espèce de parade intitulée *Kiskis et Kankan*

3° Une centaine de vers d'un drame intitulé *Gaston de Chanterac*.

4° Six scènes en vers d'une comédie intitulée *d'Aubigné*.

5° Un fragment d'un drame intitulé *Les Étudiants de Bologne*. C'était par l'achèvement de ce drame que Camille Bernay devait poursuivre ses travaux. Il en avait

écrit le scénario avec tant de soin que le drame s'y trouve presque tout entier. Ce qui eût fait des *Étudiants de Bologne*, une œuvre à part, c'est que le poète s'est en quelque sorte peint lui-même dans le personnage principal. *Giacomo de Valence*, c'est Camille Bernay avec la tournure à la fois rêveuse et pratique de son esprit, avec l'énergie inexorable de sa volonté, et la tendresse exaltée de son cœur.

N'oublions pas non plus 1° quelques fragments d'une sorte de poème mêlé de vers et de prose, qui porte la date de 1835, et auquel Bernay avait donné pour titre : *Prologue de 93*. Il voulait y décrire sous la forme du dialogue les causes qui ont amené la révolution française.

2° Divers morceaux traduits de Salluste, d'Horace et du Dante.

3° Un fragment en prose, intitulé *Le Tartufe politique*.

4° Un coup d'œil sur notre époque, daté de 1837.

5° Et enfin quatre chapitres d'un roman intitulé *Le Masque de Poix*. L'éditeur Curmer devait publier ce roman où Camille Bernay, à en juger par les premières pages, aurait mis tout ce qu'il avait de justesse, de force et d'originalité dans l'esprit et dans le style.

Ces différents ouvrages, terminés ou non achevés, vont être incessamment mis sous presse et paraîtront probablement vers le mois de novembre ou de décembre prochain.

Il serait aussi question parmi les amis de Camille Bernay de faire élever sur sa tombe un monument décoré d'un médaillon en bronze.

---

Un nouveau précis de l'*Histoire de France*, vient d'être mis au jour. Quelques lignes de l'avant-propos de ce livre, feront connaître quelle en est la portée : « Cet ouvrage n'étant qu'une analyse, plus succincte encore qu'un « abrégé, le lecteur ne doit pas s'attendre à y trouver tous les détails qu'il « pourrait désirer, et qu'une histoire complète peut seule lui offrir. En écri-  
« vant pour ceux qui s'effraient à l'aspect de ces productions volumineuses où  
« il y a trop à apprendre pour ne rien oublier, je me suis attaché à rapporter .  
« aussi fidèlement qu'il m'a été possible, tous les faits principaux qu'il n'est  
« pas permis de laisser ignorer, et si parfois j'y ai joint quelques réflexions, ce  
« n'est point avec la prétention de les faire goûter au lecteur, qui peut en faire  
« de plus judicieuses encore, s'il veut réfléchir à son tour. » Enfin, c'est un livre  
d'éducation populaire, dédié à l'enfance et mis à la portée de toutes les intelli-  
gences. En vente, chez MM. Isidore Pesron, libraire, 13, rue Pavée-Saint-  
André.

M. l'abbé de Piétri, auteur de l'ouvrage, *de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme* (1) vient de publier une édition plus complète et plus régulière que celle qu'il avait fait paraître en 1830 ; et dont nous avons parlé dans notre numéro du 3 mai 1840.

L'auteur, dans cette édition refondue, a eu soin de simplifier toutes les questions philosophiques et de les rendre abordables à toutes les intelligences. Il a eu soin, en outre, de faire remarquer les rapports frappants qui existent entre la révélation primitive et les découvertes récentes en Géologie, en Histoire, etc.

<sup>1</sup> Un vol. in-8° : prix 3 fr. Chez Garnier, libraire, rue Saint-Honoré, 335.

## BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

Il paraît que l'église de la Madeleine doit être livrée définitivement au culte, non le 22 de ce mois, comme plusieurs feuilles l'ont annoncé, mais le 24; malheureusement il s'en faudra de beaucoup que la décoration intérieure de l'édifice soit achevée. Ainsi le maître-autel et les autels des chapelles latérales, au lieu d'être en marbre, seront en bois peint. Les fresques de MM. Léon Coignet, Aug. Couder, et celles qui avaient été commencées par Bouchot, ne seront probablement pas encore terminées. Des deux groupes de sculpture qui doivent être posés dans l'intérieur, à droite et à gauche de la porte d'entrée, un seul est en place. Et les bénitiers de M. Antonin-Moine, quand les aurons-nous? En sera-t-il de la Madeleine, comme du Louvre? En somme, il n'est pas encore possible de juger convenablement la Madeleine; l'architecture seule en est appréciable, mais on l'a tellement surchargée d'or qu'elle ressemble à une belle femme enfouie sous un monceau de parures. Elle est presque méconnaissable; puis nous ne savons jusqu'à quel point l'or peut s'allier à la pierre, et tel est justement le problème que l'architecte n'a pas craint de se poser. Nous le lui laissons sur la conscience. Quant aux statues en stuc qui décorent les pendentifs, nous aurions désiré qu'elles luttassent avec plus d'avantage contre la difficulté de leur position. Il semble qu'elles soient au moment de tomber. Ne pouvait-on donner moins de saillie à la partie supérieure du corps, et en donner davantage à la partie inférieure, surtout aux genoux? chose facile, puisqu'on avait affaire à du stuc, c'est-à-dire à une matière d'une grande légèreté. M. Ziegler a fait entièrement couvrir sa fresque d'une toile, pour la garantir, non de la poussière, mais d'un ennemi bien autrement redoutable, nous voulons dire la critique. Il n'a pourtant pas eu beaucoup à s'en plaindre; mais les peintres sont un peu comme les poètes : *genus irritabile*. M. Ziegler attendra donc que la Madeleine soit définitivement ouverte pour rendre sa fresque à la lumière. Jusque là, les pauvres critiques, qui, par une circonstance entièrement indépendante de leur volonté, n'auront pu la voir, se trouveront réduits à n'en saisir vaguement que le haut et le bas, c'est-à-dire les figures du Christ et de la Vierge noyées dans la lumière, et celles de Napoléon et de Charlemagne à peu près ensevelies dans l'ombre. Nous voudrions savoir si M. Ziegler, avant de commencer sa fresque, s'était mis d'accord avec l'architecte, ou s'il ignorait que celui-ci eût le projet de lui donner traitreusement pour cadre des dorures aussi absorbantes. Nous craignons bien que le peintre et l'architecte n'aient tiré chacun de son côté, sans trop s'inquiéter de ce qui arriverait. M. Delaroche et M. de Gisors se sont montrés plus prévoyants, l'un dans l'hémicycle de l'école des Beaux-Arts, l'autre dans la nouvelle chambre des pairs. M. Delaroche avait entièrement subordonné aux intérêts de sa peinture la décoration architecturale, et M. de Gisors avait exigé impérieusement que les tons des peintures fussent d'accord avec les dorures, les stucs, les marbres et les bois. Mais M. Ziegler se trouvait trop heureux d'avoir obtenu sa fresque; il ne pouvait songer à établir sa volonté sur celle de l'architecte : c'était bien assez d'une victoire. D'autre part, l'architecte aura eu peut-être quelque crainte d'un aussi rude adversaire, et il se sera renfermé tout entier dans sa simple tâche. Suspendons toutefois notre conclusion jusqu'au 24 de ce mois. Un édifice ressemble un peu à une machine; on ne peut en juger sainement que lorsqu'il entre, pour ainsi dire, en

activité. Attendons que la Madeleine ouvre ses portes et que l'office divin y puisse être célébré.

\*, Puisque nous parlions tout à l'heure de la nouvelle chambre des pairs, disons un mot des peintures que M. Louis Boulanger vient de finir dans une salle qui se trouve à l'une des extrémités de la nouvelle bibliothèque de MM. les pairs. Ces peintures se composent d'un plafond, de huit tympans et de quatre portraits plus grands que nature, et peints sur panneaux. Le plafond représente une sorte d'Olympe, où se trouvent réunis les hommes qui ont illustré les lettres ou qui les ont protégées. Les deux tympans de la porte représentent, l'un la Paix, l'autre la Concorde; ceux de la fenêtre représentent, l'un l'Étude, l'autre la Méditation; ceux de la cheminée représentent, l'un la Justice, l'autre la Vérité; ceux qui leur sont opposés représentent, l'un la Force, l'autre la Clémence. Certes, M. Louis Boulanger a fait preuve de science dans ces diverses compositions, mais il est fâcheux que ce soit au détriment de son originalité propre. Cette seule pièce renferme des imitations et des souvenirs de presque toutes les écoles connues. Il y a des figures prises à Paul Véronèse, d'autres à Rubens, d'autres au Parmesan, une autre à M. Ingres. C'est, en un mot, une œuvre faite de bribes et de morceaux, et qui, par cela même, manque d'ensemble et d'effet général. Ni le coloris, ni les lignes, ni le style n'ont d'unité. On dirait que chaque tympans est le produit d'un pinceau différent. Impossible, sous cette variété d'aspects, de saisir l'identité et l'individualité du peintre. Les deux tympans qui nous ont paru, si ce n'est les plus individuels, du moins les mieux exécutés, sont l'Étude et la Méditation. Quant au plafond, il est d'une couleur noirâtre qui tout d'abord choque la vue. En outre, les ressemblances sont plus que douteuses. Nous avons remarqué, entre autres, une tête d'Homère et une tête de Napoléon qui sont presque méconnaissables. Mais ce qui nous a surtout blessé, ce sont les poses disgracieuses que le peintre a données à ses figures aériennes. Il y a tel raccourci où les parties qui sont plus près de l'œil, semblent relativement plus petites que celles qu'elles devraient faire voir. La présence d'un échafaud nous porte à croire que le peintre compte y revenir. Nous reprochons aussi à M. Louis Boulanger le style maniéré de ses draperies. Il serait difficile de les contourner davantage. Les quatre portraits sur panneaux ne sont pas plus irréprochables. Outre qu'on les prendrait pour des copies ordinaires, le dessin et la touche en sont d'une mollesse et d'un laisser-aller impardonnables. Ou ils ne sont pas encore terminés, ou ce ne serait que de la peinture de décoration. En somme, M. Louis Boulanger ne nous a prouvé qu'une chose, c'est qu'il est suffisamment versé dans la connaissance des maîtres; mais nous voudrions que, laissant de côté sa dangereuse mémoire, il écrivit nettement ce qu'il pense et ce qu'il sent. Qu'il aille jeter les yeux sur les médaillons de M. Vauchelet; qu'il aille même voir les pendentifs de M. Blondel, et s'il ne les goûte pas, ce qui est très-probable, il conviendra du moins que l'on sache ce qu'ils veulent dire, et que le principe d'où ils ont été tirés est bien un et identique!

\*,\* On lit dans la *Gazette de Cologne*, 2 juillet :

Hier a eu lieu l'ouverture de notre salon d'exposition.

Parmi un grand nombre de bons tableaux appartenant à diverses écoles, on remarque principalement deux pages historiques par MM. Gallait et de Biefve; deux tableaux d'architecture par de Baets et Génisson; un tableau de genre, par Fisette; un tableau d'animaux, par Robbe; plusieurs paysages par Funk, Fohr, Klein et Scheins; le dôme de Strasbourg, par de Bayer; un tableau sur verre, par

de Voertel; une chasse aux loups, par Duval-le-Camus; un hiver de Roosboom; des marines, de Schotei, et quelques portraits excellents, par Schmid, Verreyt et Weber. »

\* \* Parmi les nouvelles acquisitions faites par le ministère de l'Intérieur, on cite le *Néron* de M. Appert, et la *tête d'étude* de Charles Année.

\* \* M. Blouet, architecte, à qui nous devons l'achèvement de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, vient d'être nommé membre du jury d'architecture de l'école royale des Beaux-Arts, en remplacement de feu Guénépin.

\* \* M. le préfet de la Seine a commandé dernièrement à M. Cibot un tableau destiné à l'église de Saint-Leu. Le sujet indiqué est un *sacré cœur*. Nous ne doutons pas que cet artiste habile ne triomphe des nombreuses difficultés que présente un pareil sujet.

\* \* On écrit de Rome à l'*Écho des Paroisses* de Lyon :

« Il vient d'être décidé que la galerie des tableaux du cardinal Fesch sera vendue l'hiver prochain, aux enchères publiques, à Rome. Cette décision a été prise par suite des propositions de nombreux amateurs qui, ne voulant pas traiter pour la collection entière, offrent d'acheter séparément les tableaux dont elle se compose.

Les connaisseurs qui l'ont examinée s'accordent à dire que jamais on ne trouva réunis tant de chefs-d'œuvre. A leur avis, ce qui a été publié sur une si précieuse collection, est au-dessous de la réalité; il leur semble d'ailleurs difficile qu'une description puisse en donner une juste idée. Si cette description est large, animée, complète, il y aura lieu de la croire exagérée; si elle est sévère au point d'écarter la moindre expression d'enthousiasme et d'admiration, on sera en droit de blâmer une concision qui néglige de dévoiler des trésors. Il faut donc, disent-ils, voir ces trésors pour les juger; alors seulement on est en état d'apprécier, comme ils l'ont fait eux-mêmes, tous ces chefs-d'œuvre dignes de leur renommée.

Mais, dans leur examen, ils ont été frappés d'une omission bien grave au catalogue de 1841. On y remarque un grand nombre de tableaux désignés simplement comme *appartenant à l'école flamande*; tandis qu'il est certain que ces tableaux sont dus aux auteurs *les plus célèbres* des écoles flamandes et hollandaises. Les noms de ces auteurs n'avaient pas été indiqués, sans doute parce qu'ils ne sont pas bien connus en Italie.

\* \* Nous croyons devoir rappeler aux artistes que, sur les cinq expositions de l'association Rhénane, il y en a déjà deux d'écoulées; l'une à Darmstadt, l'autre à Mannheim. L'exposition de Carlsruhe a lieu en ce moment. Il reste encore l'exposition de Strasbourg, qui doit avoir lieu pendant le mois d'août, et celle de Mayence, qui doit avoir lieu au mois de septembre. Il faudrait donc se hâter si l'on voulait envoyer quelque tableau à Strasbourg.

\* \* On dit que des hommes consciencieux d'entre nos artistes, refusent d'accepter des travaux pour le Musée de Versailles. Ils n'en parlent entre eux que comme d'un cimetière où l'on est enterré tout vil, non en terre sainte, comme au *Campo-Santo*, mais en pleine terre de médiocrité et de nullité.

\* \* On voit en ce moment chez MM. Susse frères, place de la Bourse, entre deux énergiques paysages de M. Jules Dupré, un bénédictin très-remarquable de M. le comte de Niewerkerke. En voici le sujet: sur un fond qui se termine en ogive, se détache en ronde-bosse Saint-Georges à cheval, tenant une lance de la main droite, un écu de la main gauche, et terrassant le dragon. Au-dessous de l'ogive est gravé en lettres gothiques: *Sic pereant insurgentes in Deum* (ainsi périssent ceux qui se lèvent contre Dieu). Cette composition, d'un excellent style et d'une exécution ser-

rée, a cela de louable qu'elle ne se traîne pas servilement sur l'imitation des vieilles choses, et que cependant elle s'en rapproche suffisamment pour s'y adapter au besoin. Les dimensions de cette œuvre d'art permettent, en outre, qu'elle s'introduise aussi volontiers dans les oratoires particuliers que dans les chapelles publiques. Nous voudrions la voir exécutée en bronze; nul doute que l'aspect de l'ensemble n'y gagnât infiniment.

\*. *Panthéon des grands écrivains des temps modernes, ou tableau synoptique des principales littératures de l'Europe, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, par MM. F. Pescantini et L. Delâtre*<sup>1</sup>;

« Réunir dans un tableau toutes les plus grandes personnifications de l'esprit humain; indiquer comment toutes les langues dérivent les unes des autres, et ont une base commune, un foyer d'où sont successivement partis les différents dialectes, comme autant de rayonnements de l'intelligence; disposer les groupes du tableau de façon que l'œil de l'observateur retrouve simultanément les grands hommes de chaque pays pendant la même époque, et puisse comparer: voilà ce que MM. F. Pescantini et L. Delâtre sont arrivés à faire dans l'ouvrage que nous annonçons.

On a abusé de ces tableaux synoptiques, devenus, sous la main de leurs auteurs, comme autant de jeux de patience. Mais ici, il s'agit d'un catalogue raisonné de l'esprit humain. C'est un amas de matériaux où chacun peut venir puiser les renseignements les plus précis, les plus fidèles, les plus circonstanciés. Les auteurs possèdent et la science et la philosophie de la science; les remarques linguistiques qui accompagnent le Panthéon des grands écrivains prouvent cette assertion jusqu'à l'évidence. Cet ouvrage est appelé, nous le croyons, à un succès mérité. C'est un travail consciencieux et utile qui doit être fréquemment consulté. »

Ainsi s'exprimait la *France littéraire*, il y a un an. Le succès est venu confirmer la justesse de ses prévisions. La première édition du Panthéon des grands écrivains s'est promptement épuisée, et il n'est déjà plus permis de douter que le même résultat ne soit réservé aux éditions ultérieures. C'est un travail qui doit se trouver dans toutes les mains, parce qu'au mérite de l'utilité il joint celui de l'agrément. Les auteurs ont eu l'heureuse idée de donner à leur tableau synoptique la forme d'un portique majestueux, dont les colonnes portent les noms des différents écrivains.

\*. A la suite de la dernière exposition, une médaille d'or a été décernée à N. Pierre-Louis Rouillard, sculpteur, pour sa Chasse au Sanglier (groupe en terre cuite).

\*. On mande d'Anvers qu'on songe à restaurer les différents chefs-d'œuvre de Rubens, placés dans la cathédrale d'Anvers. Cette opération délicate, pour laquelle on ne saurait exiger trop de précaution, puisqu'il s'agit de nous conserver quelques-uns des plus admirables monuments de l'art moderne, sera confiée, dit-on, à deux hommes qui ont une réputation d'habileté incontestable dans ces sortes de travaux. Le premier est M. Verlinden, d'Anvers; le second est M. Mortemart, qui a exécuté en France le rentoilage de la plupart des Rubens qui sont au Louvre.

\*. On écrit de Turin: Le roi de Sardaigne et les arts doivent à M. le marquis Spinola, grand chambellan de S. M. Charles-Albert, la découverte d'un portrait du pape Jules II peint par Raphaël. Cet intéressant monument, relégué dans un coin du Palais-Royal à Gènes, et rendu méconnaissable par les vicissitudes qu'il a dû subir, avait vraisemblablement été donné par le pape Jules la Rovère à sa patrie ou

<sup>1</sup> Chez M. Hermann Nosé, rue des Fossés St-Germain l'Auxerrois, 35,

à sa famille. Rendu par une restauration habile à un état inespéré de conservation, il porte au plus haut degré l'empreinte de l'authenticité ; car, outre l'expression, la pureté du dessin et l'inimitable exécution qui décèlent le génie et la main du grand artiste, on a découvert dans la bague de la main droite du pontife l'anagramme de Raphaël.

\* \* On vient de découvrir dans les archives de Bruxelles un portrait de Napoléon qui date de 1803, époque de son premier voyage à Bruxelles. Ce portrait, qui a figuré dans les salles municipales, était soigneusement roulé et ficelé entre deux planches

\* \* M. Gelée, graveur, a obtenu une médaille d'or de première classe, en récompense des travaux qu'il a exposés au dernier salon. La société des Amis des Arts vient d'envoyer à ses souscripteurs la belle gravure que cet artiste a exécutée d'après le tableau de Prud'hon, représentant la Justice et le Remords qui poursuivent le Crime. Cette gravure est entièrement au burin.

Elle est d'un *faire* à la fois large, mâle et suave. Il était difficile de mieux rendre les teintes vagues et mystérieuses du tableau. Le dessin n'est pas moins remarquable que l'effet. Exact et savant, il reproduit avec une fidélité pleine d'aisance toutes les difficultés de l'original. La société des Amis des Arts ne pouvait prouver d'une manière plus décisive, qu'elle rend de réels services à la cause des arts du dessin, et que pour s'occuper davantage de la peinture, elle sait encore donner de fructueux encouragements, non-seulement à la statuaire, mais encore à la gravure.

\* \* La ville de Liège va inaugurer la statue de bronze de Grétry, sous laquelle est placé le cœur du grand musicien. Des fêtes seront célébrées à cette occasion, pendant quatre jours, les 17, 18, 19 et 20 juillet. L'Académie des Beaux Arts de l'Institut, invitée officiellement à y assister, a nommé, pour la représenter, une députation composée de M. Raoul-Rochette, son secrétaire perpétuel, et de MM. Halévy, Carafa Traillier et Ingres.

\* \* On écrit de Dublin. — La dédicace d'une nouvelle église paroissiale, d'architecture entièrement gothique, due au zèle du révérend Collanan, curé de Clontarf, a été faite sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, par l'archevêque de Dublin, en présence de l'archevêque d'Amagh, primat de toute l'Irlande, et de l'évêque de Connor.

\* \* Nous avouons que nous ne sommes guère partisans des restaurations qui portent non-seulement sur la solidité, mais sur la forme même des œuvres d'art. Soutenez et raffermissez un édifice qui menace ruine, soit ; mais ne renoncez pas à marcher en avant ; n'apprenez pas, en quelque sorte, à désapprendre ; tirez profit de ce qui vous a précédés ; mais ne le copiez pas, et ne faites pas consister votre science à retourner en arrière, vous surtout, hommes d'action et de pratique, dont le but est de faire, non l'histoire de l'art, mais de l'art pour l'histoire.

C'est donc avec le plus grand plaisir que nous lisons dans un journal, à propos de vitraux qui viennent d'être placés, à la Flèche (Sarthe), dans l'église de Saint-Thomas.

« Les anciens vitraux de cette église, si justement admirés par la vigueur de leurs tons et la richesse de leurs couleurs, présentent cependant une imperfection. Ce ne sont, en effet, que des mosaïques exécutées avec plus ou moins de soin, et si l'on tient compte à l'artiste du talent avec lequel sont combinés ces fragments qui composent un sujet, on regrette avec raison qu'il n'ait souvent pu éviter de couper les figures par des lignes bizarres pour unir leurs diverses parties en les enchâssant dans le plomb.

« L'art des peintres sur verre est aujourd'hui tout différent de celui de leurs devanciers. Ils emploient encore, il est vrai, les verres colorés, dont l'éclat est trop vif pour qu'on les dédaigne ; mais, ils font plus spécialement usage du procédé d'application, c'est-à-dire qu'ils dessinent et peignent sur une feuille de verre comme sur une toile, sauf à fixer ensuite les couleurs à l'aide de la cuisson, de sorte qu'ils peuvent rendre les nuances les plus délicates et donner à leur œuvre le mérite d'un véritable tableau. »

C'est dans ce système que M. Fialaix, un des élèves les plus distingués de la manufacture de Sèvres, a conçu les vitraux dont il est ici question. Que vont dire nos seigneurs les archéologues, de cette dangereuse infraction à l'imitation servile ?

Ces ouvrages et plusieurs autres du même auteur, n'en ont pas moins vivement excité l'attention à l'exposition des produits de l'art et de l'industrie qui vient d'avoir lieu au Mans, pendant les mois de mai et de juin. On a remarqué surtout deux fenêtres représentant la vie de saint Jean-Baptiste, données par l'évêque de ce diocèse à l'église de Saint-Charles-la-Forêt (Mayenne).



*Les Fables de La Fontaine*, vaud. fantastique. — Si un auteur a prêté au théâtre, certes, c'est bien La Fontaine ; dans chacune de ses fables il y a tout au moins un drame et une comédie, comédie sérieuse et drame de mœurs ; mais le vaudeville est, nous le croyons, devenu trop beau-lion pour se contenter aujourd'hui de la naïve simplicité du bonhomme ; aussi les auteurs de cette petite pièce très-amusante ont-ils cherché à y jeter le plus d'actualités possible. Appelé par Fénelon auprès du duc de Bourgogne, ce fut pour le petit-fils de Louis XIV, que La Fontaine composa les deux derniers livres du recueil qu'il a dédié plus tard à ce jeune prince. Dans le vaudeville, un fils de roi jeté, par l'orage sur une terre inconnue et en compagnie d'un marchand, d'un gentilhomme et d'un pâtre, se voit abandonné dès qu'il a perdu sa cassette ; *la Vérité* lui apporte alors tout ce qu'on a pu sauver du naufrage, *les Fables de La Fontaine*, et c'est avec ce seul guide que le noble aventurier se met en route pour visiter les royaumes de Macairopolis, de Ratopolis, etc. La pièce, remplie de bonnes bêtises et de couplets heureux, est parfaitement jouée par mademoiselle Sauvage d'abord, qui, sous le costume d'homme, a une tenue pleine de noblesse et de distinction, par Lepeintre et par Flore, on ne peut plus amusante dans le *Rat* retiré du monde.

On annonce pour le 20 de ce mois la pantomime anglaise et les clowns arrivés de Londres. On se rappelle l'immense succès de la *Chatte Blanche* au théâtre des Nouveautés. La pièce, arrêtée à la 150<sup>e</sup> représentation par le départ de la troupe anglaise ; et reprise avec Bouffé (Pantalon), mademoiselle Dejaset (Colombine) et Armand-Villot (Arlequin), fit encore courir tout Paris pendant plusieurs mois. C'était aussi à M. Nestor Roqueplan qu'on devait cette importation, espérons qu'il n'aura pas été moins heureux dans le choix de sa nouvelle *pantomade*.

Le théâtre du *Palais-Royal* a tenté presque un tour de force en voulant séparer en deux étages, une scène que les médisants ne trouvaient déjà que trop grande. En Allemagne on aime beaucoup ces bizarreries de décors qui n'ajoutent aucun autre intérêt à la pièce, et qui quelquefois empêchant les comédiens d'entendre les répliques, peuvent amener ainsi un dialogue interrompu assez originalement ; le vaudeville de M. Melésville est gai et après les décors du *Haut en Bas*. Ale. Touzez est ce qu'il y a de plus curieux dans l'ouvrage.



—Le tambour-major occupait autrefois une des plus brillantes positions sociales ; il était l'orgueil de tout son régiment qui le montrait avec fierté aux grands jours de parade. Et qu'il était beau à voir, tout galonné d'or, l'œil fier, la moustache retroussée, la tête haute et son superbe panache se balançant ondulusement dans les airs ! C'était à qui l'approcherait, c'était à qui l'admirerait ! Le drôle le savait bien ; et quand les *oh ! ah !* de la foule venaient caresser son oreille, comme il faisait coquettement tourner et retourner, pironnetter et voltiger au-dessus de lui cette magnifique caune à pomme d'argent, son bâton de maréchal ! Mais, hélas ! que les temps sont changés ! Lui si fier, si heureux alors sous ses riches habits, il lui semble aujourd'hui être devenu un héros de mascarade ; la tête baissée, le regard à terre, il marche tristement, isolé, sachant que personne ne fait plus attention à lui ! On disait bien autrefois qu'il n'avait pas une conversation très-facile ni un style très-brillant, mais il répondait par les trois mots de César. Aujourd'hui, ce siècle philosophique lui a retiré toute sa puissance, et a détruit toute sa magie ! cette belle moustache elle-même est à peine considérée et ne lutterait qu'avec perte contre le menton le plus imberbe.

*Serres*, tambour-major de la 32<sup>e</sup> demi-brigade, est fort amusant, et mademoiselle *Esther* est très-gentil sous le costume des hussards de la jeune garde. De jolis airs, de la gaieté, c'est tout ce qu'il fallait pour une petite pièce sans aucune autre importance. Les Variétés ont donné un de ces soirs *Les fables de Lafontaine*, succès dont nous reparlerons. Les autres théâtres annoncent aussi force nouveautés ; nous attendons.

— Il n'est question dans toute la presse romaine que de la messe en musique composée par M. François Bazin, pensionnaire de France à Rome. Nous avons sous les yeux une lettre adressée dans la *Rivista*, journal italien, par M. Ferretti à notre célèbre compositeur, M. Carafa, dans laquelle le savant correspondant proclame que cette messe a été *solennelle sans langueur, magnifique sans faste, agréable sans forme théâtrale* ; enfin que, depuis longtemps, le génie musical ne s'était élevé à une pareille hauteur chez un jeune pensionnaire. Le succès de cette messe, exécutée dans l'église française de Saint-Louis, a été immense. Nous en félicitons le Conservatoire de France, l'Institut de notre pays ; nous nous félicitons nous-mêmes d'avoir tiré la brillante horoscope de M. François Bazin, lorsque nous entendîmes sa *Loyse de Montfort*, le premier grand prix de composition musicale qui ait eu l'honneur d'être représenté comme un opéra à l'Académie royale de musique. Il y avait là toute une composition du premier ordre. Pourquoi M. Crosnier, qui dirige si habilement l'Opéra-Comique, ne chercherait-il pas à s'en emparer ? En demandant à MM. Émile Deschamps et Emilien Pacini, auteurs des poèmes, quelques dialogues en prose, et deux ou trois chœurs à M. Bazin, qui les enverrait de Rome, *Loyse de Montfort* serait une œuvre excellente pour varier le répertoire, et elle y resterait longtemps ; parce qu'elle est facile à monter, que la fable en est intéressante et que la musique est à la fois élégante, étudiée et naturelle.

Le *Ménestrel* a publié dernièrement deux nouvelles compositions de mademoiselle Loïsa Puget. L'une, *Fleurette*, a été souvent chantée par madame Damoreau Cinti; l'autre, la *Fiancée de Chambéry*, a été chantée par madame Sabatier. Ce sont deux mélodies pleines de grâce et d'expression, comme le compose mademoiselle Loïsa Puget; elles ne manqueront pas d'obtenir un grand succès.

---

CHALLAMEL.

Les dessins joints à la livraison de ce jour sont : 1° *Chiaruccia*, par M. R. Lehmann; 2° *Souvenir de la jeunesse d'Hoffmann* (Séraphine dans le majorat) par M. J. Gigoux.

---

## LE PORTEFEUILLE DU COMTE DE FORBIN

*contenant*

SES TABLEAUX, DESSINS ET ESQUISSES

LES PLUS REMARQUABLES

PUBLIÉS PAR M. CHALLAMEL, ÉDITEUR.

Reproduire les œuvres de l'homme éminent, qui, pendant un quart de siècle dirigea avec tant de goût et de zèle les Musées de la France; mettre à la portée de l'admiration générale les créations d'un peintre habile, qui fut aussi un élégant écrivain, et qui sut associer son nom illustre déjà dans nos antiques annales, aux gloires militaires de l'Empire et aux palmes de la littérature et des beaux-arts : tel est le but que M. Challamel se propose, en publiant *le Portefeuille de M. le Comte de Forbin*, ancien directeur-général des Musées, et membre de l'Institut. M. Challamel se flatte de retracer fidèlement, dans cette précieuse collection, tout ce que l'imagination brillante et pourtant mélancolique de l'auteur a dicté à son riche pinceau; tout ce que ses yeux, si exercés à saisir et à représenter les beautés de la nature, lui ont offert de plus digne de curiosité dans le cours de ses longues pérégrinations en Orient, en Italie, en Espagne; enfin tout ce que ses nombreux portefeuilles de voyageur contenaient de plus pittoresque et de plus achevé.

M. le comte de Marcellus a réclamé pour lui l'honneur d'ajouter aux ouvrages de son beau-père, M. le comte de Forbin, un texte qui aidera à leur intelligence. On reconnaîtra avec plaisir, dans la description des grands paysages que M. de Marcellus a presque tous admirés lui-même, les images et le style auxquels les *souvenirs de l'Orient*, et la *Sicile*, du même auteur, ont dû leur succès.

LE PORTEFEUILLE DU COMTE DE FORBIN contiendra 45 dessins importants, reproduits par nos premiers artistes, et 60 pages de texte.

Cet ouvrage est publié en 15 livraisons (2 par mois).

Nous donnerons, dans la dernière livraison, un beau portrait du comte de Forbin. — Le prix de cet ouvrage est de 30 fr. papier blanc; 40 fr. papier de Chine.

---

## UN CHANCELIER DE FRANCE.

---

Il n'y a pas bien longtemps encore que l'on répudiait en France toute solidarité avec le passé; on ne fouillait dans nos annales que pour y rencontrer des faits honteux, et lorsque l'on trouvait par hasard un de ces faits épars dans l'histoire de toutes les nations, on le mettait en lumière avec avidité, on le recueillait avec une attention religieuse, on avait grand soin d'ajouter à son horreur, et l'on s'écriait : Voilà la vieille France!

Heureusement tous les faux sentiments n'ont qu'une vie passagère; il n'y a d'éternel que la vérité et la justice. Aujourd'hui, on rougit de cette erreur éphémère, et l'on exhume de l'histoire, avec une ardeur honorable, tous les faits qui tendent à mettre en relief la gloire du passé. Louis XIV lui-même avait suivi les phases de ces honteuses manœuvres; mais, par forme d'expiation, il a été remis sur son piédestal par ceux qui l'en avaient fait descendre.

Enfants d'une belle et glorieuse patrie, nous dégénérons des grandeurs qui nous ont été léguées, si, tout en essayant de jouer un rôle aussi noble et aussi digne que celui qui a été rempli par nos pères, nous ne cherchions constamment dans leurs exemples la ligne que nous devons suivre.

Voici une pièce qui donnera une idée de ce passé dont nous parlons. C'est le procès-verbal de l'hommage fait à Louis XII par Philippe, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, et père de Charles-Quint. Philippe devait foi et hommage au roi de France, comme comte de Flandre et d'Artois; et, en cette qualité, il était tenu de se rendre en personne auprès du roi, afin de prêter serment; mais le roi l'ayant, contrairement à l'usage, dispensé de venir à la cour remplir ce devoir, envoya à Arras le chancelier de France, Guy de Rochefort, recevoir en son nom l'hommage de Philippe.

« Sous les Mérovingiens, les chanceliers étaient des hommes publics qui jouissaient d'une grande considération à la cour. La charge de référendaire se confondit, au septième siècle, avec celle de chancelier. Cette dignité n'eut d'abord que des droits fort bornés. Louis le Jeune (Louis VII), vers 1150, com-

mença à y attacher le droit d'assister au jugement des pairs; ce premier pas fait, la charge acquit bientôt ensuite d'autres degrés d'illustration : c'est surtout sous les rois de la troisième race qu'on vit s'accroître le pouvoir du chancelier. Pierre Guérin, évêque de Senlis, d'abord garde des sceaux sous Philippe-Auguste, et ensuite chancelier sous Louis VIII, releva beaucoup la dignité de cette charge; il abandonna les fonctions du secrétariat aux secrétaires du roi, se réservant seulement sur eux l'inspection. Il assista avec les pairs au jugement qui fut rendu en 1224 contre la comtesse de Flandre. Le chancelier était alors précédé par le connétable et par plusieurs autres grands officiers de la couronne, dont les offices ont été supprimés dans la suite, au moyen de quoi celui du chancelier était devenu le premier office de notre ancienne monarchie : ce grand officier avait rang, séance et voix délibérative après les princes du sang. Comme chef de la justice, il avait presque toujours les sceaux. Il ne portait jamais le deuil. Il n'a été inamovible que depuis la fin du quinzième siècle <sup>1</sup>. »

De Hugues-Capet à Charles X, on compte cent chanceliers de France. Le premier fut Adalberon, archevêque de Reims, en 937; le quatre-vingt-sixième fut, sous Louis XIII, Charles-Albert, duc de Luynes, en 1621; le quatre-vingt-dix-septième fut René Charles de Maupeou, premier président du parlement (1768), qui ne garda cette charge que vingt-quatre heures, et la remit à son fils, Charles-Augustin de Maupeou, quatre-vingt-dix-huitième chancelier, lequel, exilé en 1774 à l'avènement de Louis XVI, n'en resta pas moins chancelier jusqu'à sa mort, arrivée en 1792; le quatre-vingt-dix-neuvième chancelier fut M. le vicomte d'Ambray, nommé en 1814 par Louis XVIII, et le centième M. le marquis de Pastoret, mort en 1840.

Nous avons pensé que ces détails étaient de nature à plaire à nos lecteurs, d'autant mieux que le rôle rempli dans le document suivant par Guy de Rochefort, chancelier de France de 1497 à 1507, donne une haute et juste idée de l'importance de la charge.

*Procès-verbal de l'hommage fait par Philippe, archiduc d'Autriche, comte de Flandres, etc., au très-chrétien roy de France Loys XII de ce nom, l'an 1499*

Jean Amys, notaire et secrétaire du roy nostre sire, pour ce qu'il a plu à noble et puissant seigneur, mon sieur messire Guy de Rochefort, chevalier, seigneur de Plurat et de Labergemont, chancelier de France, tant de sa grâce me préférer, que de m'avoir ordonné et commandé les lettres de la réception de l'hommage fait au roy, nostre dit sieur en ses mains, par très-haut et très-puissant prince, monsieur Philippe, fils du roy des Romains, archiduc d'Autriche, comte de Flandres, d'Arthois et de Charrolois, le cinquième jour de ce présent mois de juillet 1499, estant, mondit sieur le chancelier, en la cité d'Ar-

<sup>1</sup> Dictionnaire des dates; édition de 1842. 2 vol. in-4° de 1200 pages chacun; chez Levasseur, 14, rue Jacob.

ras, en l'hostel épiscopal, et que tels grans actes, termes et cérémonies qui en ce ont esté gardées et observées à l'honneur et exaltation, profit et utilité du roy et de sa couronne, sont dignes de perpétuelle mémoire, me suis enhardy de rédiger par escript tout ce que j'ay peu voir et entendre touchant ce présent acte et matière, et mesmement depuis le pénultième jour de juin dernier passé jusques audit cinquième jour de juillet en suivant. Et pour entrer en ladite matière, est chose certaine et véritable que ledit monsieur le chancelier, ledit jour, se partit, l'après disner, de la ville de Dourlent au pais de Picardie, pour aller en la cité d'Arras, où, cedit jour, il arriva toujours accompagné de messieurs Ravestain et de la Grutuze, de messire Charles de la Vernade, chevalier, sieur dudict lieu, maistre Cristoffle de Cresnonne, conseillers et maistres des requestes ordinaires de l'hostel, messire Raoul de Launoy, bailli d'Amiens, maistre François d'Estain, Hugues de Baigel, Almaury de Quinquville, Nicole de Join, Philippe d'Estas, Richard Nepyers, Pierre de la Vernade, conseillers ordinaires, Macé Toustain, procureur général d'iceluy sieur en sa cour du parlement à Paris, Antoine le Viote, rapporteur de la chancellerie de France, Dreux Budé, Jean de Villebresme, Raoul Guyot, Philippes Maillard, notaires et secretaires du roy nostre dit sieur et de moi. Et ainsi que mondit sieur le chancelier fut à toute sa dite compaignie à lieue et demie de ladite cité d'Arras, chevauchant en bon ordre, ayant au-devant de luy l'huissier du grand conseil, portant sa masse découverte, armoyée des armes du roy, et, après ledit huissier, le chauffe-cire qui portait le seel, ainsi qu'il est accoustumé quand mondit sieur le chancelier chevauche par champs, et lequel chauffe-cire estoit costoyé par deux roys d'armes du roy nostre dit seigneur, vestus de leurs cottes d'armes, c'est à savoir Mont-Joye, premier roy d'armes de France, et Normandie arrivèrent, venant au-devant de mondit sieur le chancelier, l'évesque de Cambray, messire Thomas de Pleures, chevalier, chancelier de mondit sieur l'archiduc, monsieur le comte de Nassau, le sieur de Jiennes et autres, tant chevaliers qu'escuyers et gens du conseil de mondit sieur l'archiduc. Lequel messire Thomas de Pleures soy adressant à mondit sieur le chancelier, luy dist et récita que les sieurs de sa compaignie et luy estoient envoyez par mondit sieur l'archiduc, son maistre, lui dire que mondit sieur l'archiduc estoit moult joyeux de sa venue et des autres sieurs estans avec luy, et qu'ils fussent les très-bien venus, et autres belles, bonnes et douces paroles; faisant tous les dessus dits et la part de mondit sieur l'archiduc, grandes révérences et honneurs à mondit sieur le chancelier, et grand accueil à mes autres sieurs de sa compaignie; desquelles choses mondit sieur le chancelier mercia honorablement mondit sieur l'archiduc et lesdits sieurs qui estoient illec venus de sa part. Et tost après se meirent d'une part et d'autre ensemblement à chemin pour aller en ladite cité. Et comme toute la compaignie fut à l'entrée des faux-bourgs d'icelle cité, mondit sieur le chancelier fut renc n're et abordé de mondit sieur l'archiduc, lequel, pour le recevoir et venir au devant s'estait parti de cheval de l'abbaye de Saint-Var, en la ville d'Arras, et passé toute ladite ville et cité, où il y a chemin. Et incontinent que mondit sieur l'archiduc, accompagné de grand nombre, tant chevaliers de son ordre qu'es-

cuyers et autres officiers de sa maison, qui tous estoient en rang d'une part et d'autre, pour faire chemin et place à mondit sieur le chancelier et ceux de sa compagnie, aperçurent mondit sieur le chancelier, mist les mains au bonnet en soy du tout descouvrant, et fit marcher sa mulle contre mondit sieur le chancelier, lequel il embrassa, ayant toujours le bonnet hors la teste, luy dist qu'il fust le bienvenu, en lui demandant en cette manière : Comment se porte monsieur le roi ? à quoy mondit sieur le chancelier respondit : que très-bien, grâces à Dieu, comme il avait l'intention de plus amplement luy dire. Semblablement fyt mondit sieur l'archiduc à messieurs de Rovestain et de la Grutuze grand accueil, et salua gracieusement mesdits sieurs des requestes et gens du conseil du roy. Et, plusieurs gracieuses paroles et contenancees que tenait mondit sieur l'archiduc à messieurs le chancelier et de Ravestain, ayant toujours enluy, mondit sieur l'archiduc son bonnet en sa main, sans soy vouloir couvrir, sinon qu'aussi mondit sieur le chancelier se couvrist, mondit sieur l'archiduc et mondit sieur le chancelier se meirent eux deux ensemble pour entrer en ladite cité ; mondit sieur le chancelier, toujours à dextre, et chevauchant au-devant d'eux, ledit huissier dudit grand conseil, tenant sadite masse haute et découverte ; et ledit chauffe-eire ayant le scel du roy sur son dos, comme il est de coutume quand mondit sieur chancelier chevauche par le royaume, et deux rois d'armes en leur ordre, sans ce qu'entre mesdits sieurs l'archiduc et chancelier y eust autre. Qu'elle chose estoit et fut bien regardée, tant par lesdits sieurs gens et officiers de mondit sieur l'archiduc que par le peuple, dont y avoit grand nombre, tant de dehors la cité que dedans, illec venus pour voir l'entrée. Et mena et conduisit mondit sieur l'archiduc, mondit sieur le chancelier toujours parlant à luy en soy souvent descouvrant, sans ce qu'il se couvrist que mondit sieur le chancelier ne fust aussi tost couvert, jusques à l'entrée du cloistre de la grande église ; voulant, mondit sieur l'archiduc à toute force, le mener jusques en la maison épiscopale, en laquelle mondit sieur le chancelier a toujours esté logé ; ni les requestes et prières que mondit sieur le chancelier luy fist de soy contenter de tout luy en avoir fait pour l'honneur du Roy. Et sur ces paroles se départit mondit sieur l'archiduc de mondit sieur le chancelier, s'en alla en la ville d'Artras en sondit logis de Saint-Var, et mondit sieur le chancelier en ladite maison épiscopale, accompagné de mondit sieur le comte de Nassau, et autres grands personnages de la maison de mondit sieur l'archiduc ; et après, chacun de la compagnie et bande de mondit sieur le chancelier s'en alla au logis qui luy estoit ordonné. Et après plusieurs allées et venues, qui par le dits messires Thomas de Pleures, comte de Nassau, le sieur de Mont-Labais et autres officiers de mondit sieur l'archiduc, durant les jours des lundy, mardy, mercredy et jedy en suivant, premier, second, tiers et quart de cedit présent mois de juillet, furent faites pardevant mondit sieur le chancelier, en sondit logis, pour traicter et conclure sur aucune matière, poinets et articles mis avant par ledit procureur-général du roy, nostre dit sieur en sa cour du parlement. Et lesdites matières prises fin, fut, ledit jour de jedy, requis par les dessus dits officiers de mondit sieur l'archiduc à mondit sieur le chancelier, soy vouloit disposer à la réception de

L'hommage que mondit sieur l'archiduc estoit venu faire au roy, pour raison de pairrie et comté de Flandres, et semblablement des comtez d'Artois et de Charrolois et autres terres tenues et mouvans du roy, nostre dit sieur, a cause de sa couronne; et pour se faire, assigner jour et heure à mondit sieur l'archiduc, à fin de venir devers luy à faire son devoir. Lequel mondit sieur le chancelier fit réponse, que le lendemain, qui esloit vendredy, et cinquième jour du dit mois, fust à neuf ou dix heures du matin, il seroit près de le recevoir; lesquels jour et heures furent acceptées par lesdits officiers de mondit sieur l'archiduc. A cette intention, mondit sieur le chancelier ordonna pour se faire, lieu et place en la seconde salle de sondit logis, laquelle estoit bien tapissée, et ladite place estre haussée comme de deux marches, et y estre mise une chaise parée et couverte de fleurs de lys, en laquelle il serait assis durant la susdite réception, et les paroles qui seroient à proférer touchant ledit hommage, ce qui fut fait :

Et ledit jour de vendredy, comme heure dix heures du matin, mondit sieur le chancelier, estant en sa chambre, accompagné de mesdits sieurs desdites requestes de l'hostel, gens de conseil du baillif d'Amiens, et autres dessus-nomez, leur fut venu dire, par ledit maistre Thomas de Pleures, et autres officiers de mondit sieur l'archiduc, que mondit sieur l'archiduc estait parti de son logis, s'en venait devers luy, pour faire ledit hommage, et qu'il se voulsist disposer et mettre en lieu pour iceluy recevoir, A quoy monsieur le chancelier fist réponse, que si tost que mondit sieur serait venu au lieu ordonné pour iceluy recevoir, à faire ledit hommage, qu'il estait et serait prest. Et par deux autres fois vindrent autres desdits officiers, tant chambellans que secrétaires de mondit sieur le chancelier comme mondit sieur l'archiduc estait en la première salle qui joint à la seconde. Lequel mondit sieur le chancelier pour ce ne se meut. Et à la deuxième fois, pour ce qu'iceux officiers affirmaient mondit sieur l'archiduc estre entré en la seconde salle, comme il estoit vray, et aussi que mondit sieur de la Gruuze et messire Robert de Frametzelles, chambellan du roy, lesquels et mondit sieur de Ravestain avaient accompagné mondit sieur l'archiduc depuis son logis jusques en ladite salle, vindrent dire à mondit sieur le chancelier, que mondit sieur l'archiduc estoit en icelle seconde salle et jà au propre lieu et place appareillez pour ledit hommage. Lors mondit sieur le chancelier, vestu d'une robe de veloux cramoisy, son chapeau en sa tête, se partit de sa dite chambre, laquelle joignoit à ladite salle, en la manière qui s'ensuit : c'est à sçavoir, ayant audevant de luy ledit huissier dudit grand conseil, portant sa dite masse découverte et haute, qui à haute voix disoit et crioit, si tost qu'il fut hors d'icelle chambre et entré icelle seconde salle, pour ce qu'en icelle il y avait si grand nombre de gens, tant des gens et officiers de mondit sieur l'archiduc qu'autres, qu'a peine se pouvoit l'on tourner, ces mots par trois ou quatre fois : Devant, devant, faites place. Et après ledit huissier, alloient lesdits deux rois d'armes du roy, nostre dit sieur, vestus desdites cottes d'armes dudit sieur, puis mondit sieur le chancelier, et après luy messieurs des requestes dudit grand conseil, et notaires et secrétaires du roy nostre dit sieur, avec lesquels j'estais. Et pour ce que mondit sieur le chancelier m'avoit ordonné auparavant son parlement dé-

celle chambre, me mettre en lieu et place pour estre présent à la réception dudit hommage, ouïr les paroles tant de luy que de mondit sieur l'archiduc, qui y seroient dites et proférées par eux deux, et prendre le commandement des lettres à ce nécessaires, je m'avance pour ce faire. Et est à sçavoir qu'ainsi que mondit sieur le chancelier approcha de la chaire où il devoit se seoir, mondit sieur l'archiduc, qui aupres d'icelle estoit attendant mondit sieur le chancelier, osta incontinent le bonnet de sa teste, en disant à mondit sieur le chancelier ces mots : « Monsieur, Dieu vous doint bon jour. » Ce en disant baissa fort la teste, sans autrement iceluy oster, puis s'assit en sa dite chaire, et incontinent l'un desdits rois d'armes, ainsi qu'ordonné luy avoit esté par mondit sieur chancelier, cria à haute voix par trois fois : « Faites paix. » Cela fait, mondit sieur l'archiduc, teste nue, se présenta à mondit sieur le chancelier pour faire son dit hommage, disant : « Monsieur, je suis icy venu devers vous pour faire l'hommage que tenu je suis faire à monsieur le roy, touchant mes pairrie et comtez de Flandres, d'Arthois et de Charrolois, lesquelles tiens de monsieur le roy à cause de sa couronne. » Lors mondit sieur le chancelier, ainsi assis qu'il estoit en sa dite chaire et tout couvert de bonnet et chapeau, lui demanda s'il avoit ceinture, dague ou autre baston, lequel mondit sieur l'archiduc, en levant sa robe, qui estoit sans ceinture, dist que non. Ce dist, monsieur le chancelier luy mist les deux mains entre les siennes, et icelle ainsi tenant jointe, mondit sieur l'archiduc se vent incliner, monstrant apparence de soy vouloir mettre à genoux, ce que mondit sieur le chancelier ne voulut souffrir : ainsi en le soulevant par ses dites mains, qu'il tenoit comme dit est, luy dist ces mots : « Il suffit de vostre bon vouloir. »

Puis mondit sieur le chancelier proféra en ceste manière, luy tenant toujours lesdites mains jointes, et ayant mondit sieur l'archiduc la teste nue, et encore s'efforçant toujours mettre à genoux : « Vous devenez homme du Roy, vostre souverain seigneur, et luy faites foy et hommage lige, pour raison des pairrie et comté de Flandre, et aussi des comtés d'Artois et de Charrolois, et de toutes autres terres que tenez qui sont mouvantes et tenues du roy : a cause de sa couronne, luy promettez de le servir jusques à la mort inclusivement, envers et contre tous ceux qui peuvent vivre et mourir sans nul réserver ; de procurer son bien et éviter son dommage et vous conduire et acquitter envers luy comme envers vostre souverain seigneur. » A quoi fut par mondit sieur l'archiduc respondu : « Par ma foy, ainsi je le promets et ainsi le feray. » Et ce dict, mondit sieur le chancelier lui dist ces mots : « Et je vous y reçois, sans le droict du roy en autres choses, et l'autruy en toutes. » Puis mondit sieur l'archiduc tendit la fouë, en laquelle monsieur le chancelier le baisa ; puis mondit sieur l'archiduc requist et demanda à mondit sieur le chancelier lettres de ladite réception dudit hommage, lesquelles mondit sieur le chancelier me commanda luy faire et icelles luy despescher. Lors mondit sieur le chancelier se leva de ladite chaire, et se découvrit de chapeau et bonnet, et fist révérence à mondit sieur l'archiduc en luy disant ces mots : « Monsieur, je faisoy naguères office de roy, représentant sa personne, et de présent je suis Guy de Rochefort, vostre très-humble ser-



viteur, toujours prest de vous servir envers le roy, mon souverain seigneur et maitre, en tout ce qu'il vous plaira me commander.» Vint mondit sieur l'archiduc le remercier, luy disant en ces mots : « Je vous mercie, monsieur le chancelier, et vous prie qu'en tous mes affaires envers monditsieur le roy, vous me veuillez toujours avoir pour recommandé. »

Tesmoin, mon sein manuel cy mis, le premier jour d'aoust, l'an mil quatre cent quatre-vingt-dix-neuf.

*Sic signatum, AMYS.*

*Extrait des registres des ordonnances royaulx, enregistrées en la cour du Parlement.*

*Ainsi signé, DU TILLET.*

---

## LE CHARIOT DE PEAUX DE MOUTON<sup>1</sup>.

Épisode du quinzième siècle.

TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE<sup>1</sup>.



Ces Suisses, hommes simples, probes et francs, voyageaient, confiants dans la foi des traités. Ils étaient en paix à la fois avec le duc Sigismond d'Autriche, auquel appartenait le comté de Ferrette, et avec le duc de Bourgogne qui retenait ce comté, jusqu'à ce que Sigismond eût payé les 100,000 florins d'or, qu'il avait empruntés; que pouvaient-ils craindre?

Après s'être reposés dans une des hôtelleries de la ville, ils se disposaient à continuer leur voyage, et ils calculaient déjà ce que ces belles peaux de mouton leur rapporteraient, quand, au moment de franchir les portes de Ferrette, ils virent les chaînes s'abaisser; et le pont levé s'abattre. Étonnés de cette conduite soudaine, ils croyaient d'abord que la ville était l'objet d'une surprise inattendue, contre laquelle le gouverneur que des chroniqueurs nomment Archambault, d'autres Hagenbach, voulait se garder; mais leur surprise fut bien plus grande, quand ils virent que c'était à eux que l'on en voulait. Malgré leurs efforts, leurs prières, leurs réclamations, le chariot fut saisi, et déclaré de bonne prise; le gouverneur repoussa leurs plaintes, et quand des supplications, ils passèrent aux menaces, Hagenbach les fit fustiger, et les renvoya dans leurs montagnes, qui retentirent bientôt d'imprécations et de cris de vengeance. Ce peuple, qui avait déjà prouvé son énergie, et conquis son indépendance en humiliant l'aigle impériale, jura de faire payer cher un pareil affront, à ceux qui s'en étaient rendus coupables, mais avant de prendre les armes, les Suisses résolurent de mettre le bon droit de leur côté; ils avaient été insultés par le vassal; ils voulurent demander justice au seigneur, et des envoyés s'en furent vers le duc de Bourgogne, fort courroucé de sa défaite devant Nuiz.

<sup>1</sup> Voir les numéros des 1<sup>er</sup> et 15 juillet.

Pendant ce temps, la nouvelle de l'insulte se répandait dans toute l'Europe, et augmentait la haine que l'on portait au duc, au sujet de son ambition, de son caractère guerrier, et de ses empiétements continuels sur tant de territoires.

D'une autre part, Edouard IV, était débarqué à la tête d'une armée considérable, et Pierre l'Orfèvre venait l'annoncer au roi, quand il trouva celui-ci occupé à lire une dépêche.

— Ainsi, dit Louis XI, après avoir écouté son conseiller, voici les Anglais de nouveau en France!

— Oui, sire.

— Mais mon frère de Bourgogne n'a plus d'armée.

— Il en refera une.

— D'ici-là, nous avons le temps de négocier... mais, moi aussi, j'ai des nouvelles....

Et le roi tendit la dépêche à Pierre.

— Qu'est-ce que cette nouvelle, sire, à côté du débarquement des Anglais?

— Vous croyez, mon compère... C'est selon vous, une affaire peu importante! je-la trouve très-grave, moi.... très-sérieuse...

— Que peut-il sortir d'un chariot de peaux de mouton?

— Qui sait?... Si nous savons conduire cette affaire avec habileté!

— Mais les Anglais, sire! occupez-vous d'abord des Anglais.

— C'est votre avis!

— Oui, sire.

— Eh! bien, moi, je ne pense pas de même.... les Anglais attendront.

— Ils sont en marche, sire.... ils dévastent nos contrées.

— C'est-à-dire qu'ils dévastent les terres du connétable....

— Ils s'avancent sur Saint-Quentin?

— Le comte de Saint-Pol ne leur livrera pas la ville?

— Votre Majesté croit à la fidélité du connétable?

— Vous me connaissez trop bien, mon compère, pour avoir cette idée.... mais le comte ne bougera pas, que le duc de Bourgogne ne soit de la partie.... Saint-Quentin nous restera.

— Je souhaite que Votre Majesté ne se trompe pas!

— Quant à vous, vous partirez ce soir. ..

— Le roi me donne une mission.

— Je fais mieux.... je vous en donne trois.... Vous irez trouver le duc Sigismond d'Autriche; vous lui direz que le moment est venu de reprendre son comté de Ferrette; qu'il faut qu'il s'allie aux Suisses....

— Mais si le duc de Bourgogne donne satisfaction pour le dommage causé par Hagenbach?

— Le duc de Bourgogne écoute un peuple de montagnards.... Il est trop haut, trop orgueilleux et pas assez politique pour cela.... vous nouerez cette alliance.... Il faut qu'elle réussisse.... Il le faut, vous m'entendez.... Sigis-

mond demandera des subsides.... Il en aura.... vous donnerez aussi aux Suisses, l'argent dont ils auront besoin.... j'aime mieux appauvrir mon trésor, que de dépenser le sang de mes hommes d'armes.... Je dois le réserver pour d'autres circonstances.... Vous verrez aussi l'empereur.... Vous direz à Frédéric IV, que j'ai repris les villes de Mondidier, Roye et Corbie sur le duc de Bourgogne; vous m'excuserez de ne lui avoir point envoyé mes hommes d'armes, comme je l'avais promis; mais je le ferai, et il ne doit pas s'accommoder avec le duc Charles; vous ajouterez que je vais continuer les dommages que je fais au duc, dommages bien grands tant aux pays et marches de Bourgogne, que de Picardie. Je lui demande de convenir de ne faire paix ni trêve l'un sans l'autre; qu'il prenne toutes les seigneuries que mon frère de Bourgogne tient de l'empire, et qu'il les déclare confisquées; tandis que moi je prendrai celles qui sont tenues de la couronne de France, comme Flandres, Artois, Bourgogne et autres. S'il est las de la guerre, répondez-lui qu'elle ne lui coûte rien, car tous ses seigneurs d'Allemagne y sont à leurs dépens; comme il est de coutume quand il s'agit des querelles intentées à l'empire.... Vous m'avez compris?

— Oui, sire,

— Faites.... et si vous réussissez dans cette mission, vous aurez rendu le service le plus signalé à ma personne et à l'État.... Faites-vous accompagner par votre fils?... Quant à moi, je vais m'occuper des Anglais.

— Votre Majesté n'aura pas trop de toutes ses forces, pour les chasser de France.

— J'espère bien cependant qu'ils en sortiront sans qu'une goutte de sang ait été versée.

— Par quel moyen?

— Je laisserai l'épée reposer dans le fourreau, et j'emploierai la clef d'or.

— Mais qui vous paiera de toutes ces dépenses?

— Le chariot de peaux de mouton, qu'Hagenbach a saisi.

— Le roi me propose une énigme.

— Le temps vous en donnera le mot... Adieu, mon compère. »

Louis XI se rendit à Amiens, et là il reçut un cartel d'Edouard IV, qui sommait le roi de lui rendre le royaume de France qui lui appartenait, afin qu'il pût remettre l'Eglise, les nobles et le peuple en leur liberté ancienne, et les ôter des grandes charges et travaux en quoi ils étaient tenus par le roi; en cas de refus, il protestait contre les maux qui en suivraient, en la forme et manière usitée alors. Cette provocation n'était pas de nature à émouvoir Louis XI, qui avait d'un coup d'œil, jugé la situation: il savait qu'Edouard, appelé par le duc de Bourgogne, n'avait rien à attendre de ce prince, dont l'armée venait d'être défaite: restait le connétable; mais si le comte de Saint-Pol avait des intelligences avec Edouard, dont il avait épousé la nièce, il n'était pas homme à se déclarer franchement: car, disait Louis XI, il ne veut sinon vivre de ses dissimulations, du moins en entretenir chacun, et en faire son profit. Le Roi n'a-

vait donc en face de lui, qu'un adversaire sérieux. Il corrompit le hérault, qui avait apporté le cartel, sut de lui que les seigneurs qui avaient le plus d'empire sur Édouard, étaient les lords de Havart et de Stanley. Bientôt l'or corrupteur les mit du parti de Louis XI, et une trêve fut conclue entre l'Angleterre et la France. Tandis que le connétable envoyait vers le duc de Bourgogne, un de ses gentilshommes, Louis de Créville, porteur de lettres par lesquelles il promettait de servir et secourir Charles, et tous ses amis et alliés, tant le roi d'Angleterre que les autres, envers et contre tous ceux qui pourraient vivre et mourir, sans nul en excepter : il faisait tirer le canon de Saint-Quentin contre les Anglais qui s'approchaient de cette ville, croyant qu'elle allait leur être livrée; et le même Louis de Créville, passait du camp bourguignon dans le camp du roi de France, et en se targuant de la preuve de fidélité donnée par le connétable, il offrait au roi, de la part de son maître, une sorte d'accommodement. Ce double jeu était de nature à sourire à Louis XI, et il laissa le connétable s'enfermer sans s'en douter. Il y avait au camp du roi un prisonnier Bourguignon; c'é est le seigneur de Contay, qui avait été pris naguère devant Arras, et qui allait sur sa parole, de Louis XI à Charles; car le roi aimait beaucoup ces sortes de messagers, qui tenaient toujours ses ennemis en haleine. Quand Louis de Créville demanda audience, le roi fit cacher le seigneur de Contay derrière un paravent, et sous prétexte qu'il commençait à devenir un peu sourd, il pria Créville de parler très-haut : celui-ci n'hésita pas; poussé par le roi, il éleva la voix, et Contay l'entendit dire que son maître l'avait envoyé vers le duc de Bourgogne, et qu'il avait fait à Charles plusieurs remontrances, « pour le démonvoir de l'amitié des Anglais, et qu'il l'avait trouvé en telle colère contre le roi d'Angleterre, qu'à peu fut qu'il ne l'eut gagné, non pas seulement à laisser lesdits Anglais, mais à aider à les détrousser en s'en allant. Et en disant ces mots, Créville, pour plaire au roi, commença à contrefaire le duc de Bourgogne, et à jurer Saint-Georges, et qu'il appelait le roi d'Angleterre, *Blancborne, fils d'un archer qui portait son nom* ». »

Plus le roi riait, plus Créville élevait la voix, et plus il se moquait du duc. Il conclut, en terminant, « qu'il conseillait au roi, que pour éviter tous ces grands périls qu'il voyait appareillés contre lui, il prit une trêve ; que ledit connétable se faisait fort de le guider, et que, pour contenter les Anglais, on leur baillât seulement une petite ville ou deux pour les loger l'hiver, et qu'elles ne sauraient être si méchantes qu'ils s'en contentassent : et semblait, sans rien nommer, qu'il voulût dire Eu et Saint Valery, et semblait au connétable que, par ce moyen, les Anglais se contenteraient de lui et du refus qu'il leur avait fait de ses places. Le roi, à qui il suffisait d'avoir joué son personnage et d'avoir fait entendre au seigneur de Contay les paroles dont usait et faisait user le connétable par ses gens, ne leur fit nulle mal gracieuse réponse<sup>2</sup>, mais

<sup>1</sup> Philippe de Comines.

<sup>2</sup> Le connétable de Saint-Pol avait épousé en premières noces la sœur de la reine Charlotte de Savoie.

seulement leur dit : « J'envoierai devers mon frère, et lui ferai savoir de mes nouvelles » ; et puis leur donna congé <sup>1</sup>.

La première pensée du sire de Contay fut d'aller trouver le duc de Bourgogne, et de lui raconter cette perfidie. C'était servir Louis XI ; aussi Louis XI ne mit-il aucun obstacle à ce voyage, et de là data la brouille du connétable et du duc, brouille dont le roi recueillit les fruits, comme nous le dirons.

Louis poursuivit activement la trêve. Elle fut conclue pour sept ans. Louis *promit* que son fils épouserait la fille aînée d'Édouard IV, et donna 72,000 écus pour indemniser Édouard : 16,000 écus de pension furent en outre assurés à des serviteurs d'Édouard, qui s'entremirent dans les négociations. Le roi ordonna qu'on fit diligence pour se procurer cet argent. « Et fut avisée la manière de le trouver, et qu'il fallut que chacun prêtât quelque chose pour aider soudainement à le fournir ; et outre, dit le roi, qu'il n'était chose au monde qu'il ne fit pour jeter le roi d'Angleterre hors du royaume, excepté qu'il ne consentirait jamais qu'il y eût terre ; et avant qu'il le souffrit, mettrait toutes choses en péril et hasard <sup>2</sup>. »

Le duc de Bourgogne arriva au camp d'Édouard, quand le traité était fait, et se retira fort courroucé. Les deux rois eurent une entrevue, dans laquelle Louis dit en riant à Édouard, « qu'il fallait qu'il vint à Paris, et qu'il le festoyerait avec les dames : mais il se repentit bientôt de cette parole, car il trouva le roi d'Angleterre si prêt à y faire honneur, que cela ne lui plut pas, et qu'il disait : C'est un très-beau roi ; il aime fort les femmes ; il pourrait trouver quelque affêtée à Paris, qui lui saurait bien dire tant de belles paroles qu'elle lui ferait envie de revenir ; ses prédécesseurs ont été trop à Paris et en Normandie, et sa compagnie ne vaut rien deçà la mer, mais de là la mer, je le veux bien pour bon frère et ami <sup>3</sup>. »

Cependant après le départ des Anglais, le duc de Bourgogne sentit la nécessité de faire une trêve avec le roi. Pendant le siège de Nuiz, Charles avait été défié par le duc René de Lorraine, qui avait repris Nancy, et il lui tardait de se mesurer avec son rival. Il entama donc des négociations, et trouva Louis disposé à le satisfaire. — Que voulez-vous ? dit-il au duc ; un accroissement de territoire : Eh ! bien, je vous promets les possessions du connétable, Saint-Quentin, Ham, Bohain, et tout ce qu'il tient de vous. — Mais que vous faudra-t-il en échange ? — Nous l'assiégerons dans Ham, et celui qui le prendra le premier en fera justice dans les huit jours, ou le rendra à son compagnon.

Le marché fut conclu, chacun des deux ayant également à se plaindre du connétable ; mais celui qui y gagnait le plus était Louis, qui visait à se débarrasser d'un homme dont le pouvoir se plaçait toujours entre lui et le vassal que le roi tendait à abattre.

Les envoyés suisses étaient arrivés auprès du duc de Bourgogne, pour lui

<sup>1</sup> Philippe de Comines.

<sup>2</sup> Philippe de Comines.

<sup>3</sup> *Idem.*

exposer leurs griefs. Mais déjà on ne sait par quelle voie (quelques-uns pensent que le bruit en était venu secrètement de la cour de Louis XI), Charles savait qu'une alliance se traitait entre René de Lorraine, son ennemi, le duc Sigismond d'Autriche et les Suisses : une ligue faite contre sa puissance, c'était plus qu'il n'en fallait pour exciter l'impatience aventureuse d'un prince auquel l'histoire ne saurait contester une bravoure poussée jusqu'à la témérité. Il résolut donc de laisser l'orage se former contre lui, et se prépara à le combattre. Les députés suisses ignoraient les engagements qui se prenaient loin d'eux, et venaient dans leur probité implorer, auprès de Charles, une justice qu'ils auraient rendue, si elle leur avait été demandée. Ils comptaient demeurer peu de temps à la cour du duc de Bourgogne, et regagner aussitôt leurs montagnes. Hommes simples et naïfs, le séjour auprès des grands, l'éclat, le luxe, l'étourdissement d'une cour brillante n'étaient pas faits pour eux : à l'aspect de cette magnificence, ils ne pensaient qu'à une chose, c'est que tout cet or étalé sur les vêtements des seigneurs, ou dépensé en bijoux et en fêtes, aurait pu être mieux employé, si on l'eût appliqué à secourir les misères du peuple sur lequel il était prélevé, et à encourager le commerce, cette source de richesses inépuisables. Les envoyés suisses, ignorant l'étiquette du palais, espéraient être reçus à l'instant par le duc, et repartir aussitôt emportant sa réponse. Mais il n'en fut pas ainsi. Le chambellan du duc leur dit que l'audience ne pouvait être accordée avant trois ou quatre jours ; mais que, le lendemain, ils auraient l'honneur de dîner avec le duc.

Ce n'avait pas été sans une discussion vive et agitée que cette invitation avait été faite. Toute cette noblesse fière et courageuse, élevée dans les idées du temps, s'était indignée de ce caprice du duc. Mais celui-ci avait tenu bon.

— Le roi Louis, avait-il dit, admet des marchands à sa table, je puis bien inviter à la mienne des bouviers suisses. D'ailleurs, avait-il ajouté avec un sourire forcé, ce sont des ambassadeurs, et ce titre les anoblit... Enfin, messieurs, je le veux, et j'entends que chacun s'unisse à moi pour leur faire bon accueil.

Ces derniers mots avaient fait taire toute résistance : car devant cette volonté de fer, tout était forcé de se courber. On se rappelait la violence de Charles, et on citait entre autres exemples de sa sévérité, le trait suivant :

Une jeune fille avait été déshonorée par un gentilhomme bourguignon, et elle était venue se jeter aux pieds du duc, et lui demander justice. Le gentilhomme avouait sa faute. — Qu'on fasse venir un prêtre, dit Charles. — Et le prêtre venu, il lui ordonna de marier la jeune fille à celui qui l'avait outragée. Puis, lorsque le gentilhomme, heureux d'en être quitte à ce prix, s'appretait, au sortir de l'autel, à conduire sa femme dans son château, il fut arrêté de nouveau par la voix de Charles. — J'ai rendu à cette jeune fille l'honneur que vous lui aviez ravi, dit le duc, maintenant vous devez compte de votre crime à la justice. Qu'on fasse venir le bourreau. — Et le bourreau étant venu, il trancha la tête au gentilhomme.

Quand les Suisses furent introduits dans la salle du banquet, ils restèrent un instant éblouis. Il leur semblait que toutes les richesses de la terre étaient

réunies sous leurs yeux. Cependant ils firent bonne contenance, saluèrent respectueusement le duc et l'assemblée, et s'assirent aux places qui leur avaient été indiquées.

« La salle était tendue par haut de drap de laine bleu et blanc, et, par les côtés, tapissée et tendue d'une riche draperie, faite de l'histoire de Jason, où était compris l'événement du mystère de la Toison d'or. Cette tapisserie était toute d'or, d'argent et de soie. Ladite salle était aidée de candélabres de bois peint de blanc et de bleu; et aux deux bouts de ladite salle pendaient deux chandeliers moult subtilement faits; car dedans l'artifice de chacun pouvait être un homme, non vu. Ces chandeliers étaient en manière de châteaux, et les pieds de ces châteaux étaient hautes roches et montagnes, moult subtilement faites; et par les chemins qui tournoyaient autour des roches, on voyait divers personnages à pied et à cheval, hommes, femmes et diverses bêtes (qui furent moult bien faits et subtilement), et le dessous desdits chandeliers furent chacun de sept; pièces de miroir, moult grandes et si bien composées, que l'on voyait dedans chacune pièce, tout ce qui se faisait dans la salle. Lesdites montagnes étaient pleines d'arbres, d'herbes, de feuilles et de fleurs; et, certainement, ils furent fort prisés et regardés d'un chacun; et furent faits de la main d'un subtil homme, nommé maître Jehan Stalkin, chanoine de Saint-Pierre de l'Isle; et par aucuns jours ledit Stalkin fit mettre dedans lesdits chandeliers des personnes qui faisaient virer la moitié desdits chandeliers, aussi dru qu'un moulin à vent; et saillirent, hors des roches, dragons, jetant feu et flamme moult étrangement; et ne voyait-on point comment la subtilité se conduisait. Au bout de ladite salle, devant la grand'porte, étaient deux grands lourds l'un sur l'autre, moult gentiment tapissés, pour mettre et loger les dames et damoiselles, qui étaient venues pour voir la fête, et se tenaient comme non-connues.

« En cette salle avait trois tables dressées, dont l'une fut au bout de dessus, traversant à potence; et était la table pour l'honneur. Cette table était plus haute que les autres, et on y montait à marches de degrés; et tout du long d'icelle table avait un riche ciel, et dossier si grand, qu'il faisait tapis au banc, tout de très-riche drap d'or; aux deux côtés de la salle, tirant du long, furent les deux autres tables dressées, moult belles et moult longues, et au milieu de ladite salle avait un haut et riche buffet, fait à manière d'une losange. Le dessous dudit buffet était clos et à manière d'une lice et tout tapissé et tendu des armes du duc de Bourgogne; et de là en avant commençaient marches et degrés, chargés de vaisselle, dont par le plus bas était la plus grosse, et par le plus haut était la plus riche et la plus mignote; c'est à savoir par le bas, la grosse vaisselle d'argent dorée, et par l'amont était la vaisselle d'or garnie de pierreries, dont il y avait à très-grand nombre. Au-dessus dudit buffet avait une riche coupe garnie de pierreries; et par les quarres dudit buffet, avait grandes cornes de licornes, toutes entières, moult grandes et moult belles; et de toute la vaisselle de la parure dudit buffet ne fut servi pour ce jour; mais avaient autre vaisselle d'argent, de pots et de tasses, dont la salle et les chambres furent servies ce jour, et, à la vérité, M. de Bourgogne pouvait bien servir sa fête lar-



gement, car le duc Philippe (dont Dieu ait l'âme), lui en laissa pour provision plus de soixante mille marcs, ouvrés et prêts pour servir.

« Au regard du service, le duc fut servi d'échanson, d'écuyer tranchant et de pannetier, tous chevaliers et gens de grand' maison, et l'huissier de salle cria : *Chevaliers, à la viande*; et ainsi on alla au buffet la viande quérir, et autour du buffet marchaient tous les parents du duc et tous les chevaliers tant de l'ordre (de la Toison-d'Or), que de grand' maison, tous deux à deux; après, les trompettes, devant la viande; puis grand nombre d'officiers d'armes, leurs cottes d'armes vêtues; et puis venaient tous les maîtres d'hôtel, dont le dernier était messire Guillaume Bisse, premier maître d'hôtel, lequel avait levé la viande au buffet; et après venait le pannetier, et le suivaient dix ou douze chevaliers et gens de grand' maison: on avait ordonné quatre gentilshommes, et après chacun dix gentilshommes nommés, lesquels quarante-quatre servirent la salle de viande; et fut le dîner servi à trois fois, et toutes les salles, toutes les chambres et la grand' salle furent toutes servies en vaisselle d'argent.

« Sur les tables avait trente nefs, chacune d'icelle portant le nom de l'une des seigneuries de mondit seigneur de Bourgogne, dont il y avait cinq duchés et quatorze comtés; et le surplus étaient des autres seigneuries, comme de Salins, de Malines, d'Arce et de Béthune, qui sont grandes et nobles seigneuries; lesdites naves étaient toutes peintes d'or et d'azur, armoiyées chacune des armes de la seigneurie dont elle se nommait, es bannières et es targeons, et sur les hunes, dont en chacune nave y avait trois où étaient les bannières de monseigneur de Bourgogne, et au plus haut avait un grand étendard de soie, noir et violet, semé de fusils d'or et de grandes lettres où était le mot de monseigneur : « Je l'ai emprins (entrepris). » Icelles naves faisaient les plats, et dedans était la viande; les blâsons étaient de soie, et tout le cordage doré de fin or. Gens d'armes et marommiers (matelots) étaient faits et élevés parmi les navires, et tout au plus près du vif, qu'on pouvait faire la semblance d'une carraque ou d'un grand navire.

« Item, sur lesdites tables avait trente grands pâtés couverts de différentes couvertures, en manière de hauts châteaux, élevés, tous peints d'or et d'azur, à grandes bannières de monseigneur de Bourgogne; et sur chacun château avait les armes et le nom d'une bonne ville de mondit seigneur; et ainsi fut montré trente principautés et seigneuries de l'héritage de mondit seigneur le duc. et trente villes à lui sujettes, les non pareilles du monde. Item, pour la parure d'icelles tables, avait à l'entour de chaque nef quatre botequins chargés de fruictailles et épiceries, moult richement étoffés.

« Alors fut vu au bout de la table, en la salle, un hourd encourtiné, et sur ce hourd commencèrent les trompettes à sonner, et sur ce fut la courtine tirée, et là se commencèrent à montrer les figures des douze travaux d'Hercule, expliqués par les rollets suivants :

*Premier travail.*

« Hercules en son bers<sup>1</sup>, sous pouvoir de nourrice,  
 Tia deux grands serpents de force, sans malice.  
 A lui donc se montra la fortune propice :  
 Et son frère mourut innocent et sans vice.  
 Puisque sur deux bessons<sup>2</sup>, portés d'une ventrée,  
 Fortune se départ par diverse livrée,  
 Dont l'une laisse périr ainsi qu'une fumée,  
 L'autre porte en ses bras croissant en renommée,  
 Bien devons Dieu douter, de cœur et de pensée,  
 Car c'est cil<sup>3</sup> qui départ où il veut sa soudée<sup>4</sup>.

*Deuxième travail.*

« Hercules, pour mener en Grèce le premier,  
 Les moutons et leur laine, comme bon chevalier  
 Découfit un géant moult cruel et moult fier,  
 Et le roi Philotes, dont il fit soudoyer<sup>5</sup>.  
 Bien devait Hercules être aimé par nature,  
 Quand pour enrichir Grèce emprit<sup>6</sup> cette aventure.  
 Là montra il aux princes, par raison et droiture,  
 Qu'ils doivent corps et veine étendre sans murmure,  
 Et employer le temps par travail, sans lâsseure  
 Pour le publique bien, lequel ils on en cure.

*Troisième travail.*

« Hercules conquesta de l'honneur grand monnoye  
 D'occire le fier monstre qui vouloit faire proye  
 D'Hésionne, la belle, fille au grand roi de Troye,  
 Et mit le peuple à paix, à repos et à joye.  
 O nobles chevaliers, o toute gentillesse,  
 Prenez ici exemple. Hercule vous en presse.  
 Pour garantir les dames, montrez grand hardiesse ;  
 Faites-vous destrancher pour honnête prouesse ;  
 Défendez leur honneur, car n'ont autre richesse :  
 Qui autrement le fait, il offense noblesse.

<sup>1</sup> Berceau.<sup>2</sup> Jumceaux.<sup>3</sup> Lui.<sup>4</sup> Récompense.<sup>5</sup> Son serf.<sup>6</sup> Ent reprit.

*Quatrième travail.*

« Hercules se trouva assailli des Lyons.  
 Trois en occit en l'heure, ainsi que nous trouvons.  
 Fier et fort se montra sur tous les nobles hommes,  
 Plus trouvons ses faits grands, plus avant les lisóns.  
 Les trois Lyons terribles, par Hercules vaincus,  
 C'est le monde, la chair et le diable de plus.  
 L'un souffle, l'autre attise, et le tiers rend abus.  
 Maints hommes sont déçeus, dévorés et perdus.  
 Or soyons bataillans des glaives de vertus :  
 A ce que de nos âmes Dieu ne face refus.

« Et alors furent mis sur la table quinze paons, revêtus de col, de tête et de queue, et les corps tous dorés de fin or; et parmi iceux paons étaient entremêlés de seize cygnes, tout d'argent; lesquels paons et cygnes avaient chacun un collier de la toison, et à leurs pieds un petit blâson des armes de chacun des chevaliers vivans de l'ordre; et sur le dos de petites mantelines de soye armoyées pareillement; et par cet entremets, furent montrés les trente et un chevaliers de la Toison, à ce jour vivans, et furent assis lesdits paons et cygnes sur les tables, chacun en tel degré comme ils vont à l'église, en l'ordre, le jour de la solennité de leur feste.

« Item et par-dessus les dites tables, avait plusieurs bêtes, portant sommages<sup>1</sup>; comme grands éléphants, à tous châteaux, dromadaires, à tous grands panniers; licornes, cerfs et biches, chacun portant divers sommages. Les dites bêtes furent toutes étoffées d'or, d'argent et d'azur, et les harnachements de fil d'or et de soye très-richement; et estoient leurs sommages pleins et fourrais de diverses espiceries; et outre plus portoient chacun les armes d'un seigneur, sujet de mondit seigneur de Bourgogne, et le nom de la ville ou seigneurie; comme l'un portoit Condé en Hainaut, au nom de Nemours; Avennes en Hainaut, au seigneur de Pointièvres; Saint-Pol et Euguyen la Bassée, au comte de Saint-Pol, connes'able de France; Dunkerc et Bourbourg, au comte de Marle; et pareillement de tous autres grands seigneurs, sujets de mondit seigneur de Bourgogne, en ses divers pays. Sur le hourd, ou paravant, on avait montré quatre des travaux d'Hercules, sonnèrent les trompettes; et là furent vus les autres travaux, toujours expliqués par des rollets.

*« Cinquième travail.*

« Hercules entreprit voye moult dangereuse  
 Quand alla en enfer, l'abisme périlleuse.  
 Cerberus combattit à la porie douteuse :

<sup>1</sup> Fardeaux de bêtes de somme.

Et reprit Proserpine, la belle et la joyeuse.  
 Cerberus signifie Péché, le dévoyable :  
 Qui garde des enfers le gouffre redoutable.  
 Or soyons Hercules, le vaillant et louable.  
 Combattons Cerberus par vertu honorable.  
 Partons à Proserpine un bon secours aidable :  
 Notre âme retirans hors de vice damnable.

« *Sixième travail.*

« Hercules le vaillant et le preux Théséus,  
 En deux femmes armées trouvèrent telles vertus,  
 Que pour tous les périls, où se sont embattus,  
 Ils ne furent si près d'être morts ou vaincus.  
 Puisque deux amazones, et deux féminins corps,  
 Contre deux si puissans soustindrent tels efforts,  
 Exemple est qu'on doit craindre et bataille et discords :  
 Son ennemi douter, faible, manchot ou tors.  
 Car on a veu souvent (qui bien en est recors)  
 Que les victoires sont où Dieu donne les sorts

« *Septième travail.*

« Hercules ès Paluz trouva le fier serpent  
 La teste lui trancha ; mais tout incontinent  
 Sept autres lui saillirent émerveillablement.  
 Mais toutes les trancha Hercules le vaillant.  
 Qui un vice rencontre d'aguet ou d'aventure,  
 Sept autres en viendra par estrange figure,  
 Et sera fort content qui n'en n'aura morsure.  
 Faison comme Hercules à l'ennemy injure.  
 Tranchon lui les sept testes, qui sont pleines d'ordure :  
 Et nous gardon de faire à vice nourriture.

« *Huitième travail.*

« Hercules, remirant les hauts murs de Cramonne,  
 Unze géans trouva, par manière félonne ;  
 Mais à leur grand pouvoir n'acompta une pronne.  
 Tous les défit, et prit cité et la couronne.  
 Hercules cy nous monstre vertueux exemplaire :  
 Que pour trouble de gens, pour menace ou pour braire.  
 L'homme chevaleureux ne se doit point défaire  
 Mais est d'gne d'avoir la couronne salaire,  
 Qui entre grand pouvoir ose frontière faire ;  
 Car on voit peu souvent bon défendeur défaire.

« On remit sur les tables trente plats, lesquels plats furent faits à manière de jardins; dont le pied desdits jardins était fait de bresil, maisonné d'argent, et la haye du jardin était toute d'or. Au milieu d'icelle clôture avait un grand arbre d'or, et à l'encontre d'icelui arbre était la viande. Les arbres furent de divers fruiets, de diverses feuilles, et de diverses fleurs. L'un fut un oranger, l'autre un pommier, et par conséquent de toutes autres sortes, dont les fruiets et feuilles et fleurs furent si proprement faits, qu'ils semblaient si proprement arbres et proprement fruiets; et les faisait très-beau voir. Autour de chacun arbre avait un rollet, où était écrit le nom d'une abbaye, et ainsi furent montrées trente abbayes, sujettes de monseigneur de Bourgogne; dont l'une fut Clugny et l'autre Cîteaux, chacune mère et chef de leur ordre en la chrétienté.

« Item parmi la table et autour d'iceux arbres, avait plusieurs personnages, tant hommes que femmes, étoffés d'azur et de soye, qui tenaient diverses contenance. Les uns tenaient manière de jeter des bâtons contre les arbres, et les autres avaient de grandes perches pour abattre les fruiets. Aucunes femmes tenaient leurs chapeaux pour recueillir les fruits, et les autres tendaient les mains par bonne contenance.

« Item avait pareillement parmi les tables autres personnages d'hommes et de femmes richement étoffés, dont il y avait les aucuns, deux à deux, portant une civière: autres portant crêfins<sup>1</sup>, et panniens sur leurs têtes; autres, portant panniens en leurs mains: autres portant la hotte; et autres portant panniens à merciers, en leur col; et furent iceux panniens et portages chargés d'espices, d'oranges et autres fruits; et d'iceux personnages étaient les tables très-richement parées.

« Item et sur lesdites tables avait trente pâtés; dont sur chacun avait un chapeau de vigne, plein de feuilles et de grappes, blanches, vermeilles et si bien faites, que ce semblait proprement raisin. Item, et au plus beau de ladite table, et à l'endroit de monseigneur, avait un riche édifice, fait des mains de maître Stalkin, chanoine de Saint-Pierre-de-l'Isle. Cet édifice était haut et somptueux, et moult soubtivement fait; car il y avait un palais, et un haut mirouer où l'on voyait parsonnages inconnus. Il y avait personnages et morisques mouvans, moult bien et soubtivement faits, roches, arbres, feuilles et fleurs; et devant ce palais avait une fontaine, qui sourdait du doigt d'un petit saint Jehan. Cette fontaine rendait eau rose, moult soubtivement, contre mont; et semblait que cette fontaine arrosât les arbres et jardins de ce banquet.

« Alors continuèrent les travaux d'Hercules, et reparurent les rollets.

*Neuvième travail.*

« Hercules endormi, Cacus, le fort larron,  
Ses bœufs lui déroba, trainant à reculoz,  
Mais (quelque fort qu'il fust) l'occit le champion

<sup>1</sup> Petites corbeilles.

Et fit de lui justice, sans merci ni rançon.  
 Empereurs, rois et ducs, princes en général  
 Faites comme Hercules, le très espécial.  
 Soyez prompts en justice, et à chacun égal.  
 Détruisez les tyrans, dont il ne vient que mal  
 Et vous souvenne bien de ce vers principal :  
 Justice fait aimer et douter le vassal.

*Dixième travail.*

« Hercules le très preux, qui de son temps n'eût per<sup>1</sup>,  
 Trouva en Arca lie un merveilleux sanglier.  
 Les hommes détruisoit : chacun fai-soit trembler.  
 Mais le vaillant l'occit pour le peuple sauver.  
 Faites comme Hercules, princes de haut parage.  
 Si vous savez faux us en votre baronnage,  
 N'en vos sujets régir, chacun se monstre sage  
 De les bientost détruire, pour achever dommage.  
 Car, certes, le sanglier, merveilleux et sauvage  
 Ne fait pas tant à craindre, que le mauvais usage.

*Onzième travail.*

« Hercules ès désert trouva les sagittaires,  
 Qui de leurs fortes flèches lui firent mains contraires :  
 Mais tous les déconfit par mouceaux et par paires ;  
 Et ceux qui échappèrent, priva de leurs repaires.  
 Les grans flèches a'gues, qui Hercules battirent,  
 Furent les faulses langues qui contre lui médirent.  
 Les grans valeurs de lui les bourdes contredirent :  
 Et fit tant par vertu qu'en le blasant mentirent :  
 Et n'eut pas tant à faire à tous ceux qui nasquirent  
 Qu'à combattre paroles : mais d'elles se vainquirent.

*Douzième travail.*

« Hercules en son temps où tant de renom a,  
 Entre ses grans prouesses douze fois travailla :  
 Dont le dernier fut tel, que les bornes planta  
 En la grand mer d'Espagne ; dont sa gloire monta.  
 Or, vous tous, qui lisez cette signifiante,  
 Mettez borne à vos faits ; si montrerez prudence.  
 Faites comme Hercules en votre désirance.  
 Abornez vos désirs en mondaine espérance.

<sup>1</sup> N'eut per : n'eut pas son pareil.

Car le jour est prescrit (et faut que l'on y pense)  
Que passer ne pouvons, pour or ne pour chevance<sup>1</sup>. »

Simple montagnards, hommes de la nature, les députés suisses avaient contemplé avec un grand étonnement, le spectacle qu'ils avaient sous les yeux, et le duc s'était amusé de cet ébahissement. Le seigneur de Contay leur ayant demandé en riant, s'ils étaient contents du repas qui leur était donné, ils répondirent dans leur simplicité : A Dieu ne plaise que nous nous permettions de blâmer un prince aussi puissant et aussi redoutable que le duc de Bourgogne, mais nous plaignons ceux qui pour vivre, ont besoin de tant de profusion. Nos repas, à nous, sont plus simples, et ils nous suffisent.—De quoi se composent-ils? répliqua le seigneur bourguignon. — De pain, d'un quartier de bœuf et d'eau.—C'est bien frugal.—Et cependant, messire, ajouta l'un des envoyés, en posant un bras robuste sur le bras maigre et frêle du bourguignon, vous voyez que cela nous profite plus, que ne vous profitent à vous tous ces mets, dont nous sommes heureux d'ignorer jusqu'aux noms.

En ce moment, un courrier couvert de poussière et de sueur, entra et s'agenouilla devant le duc, lui remit une dépêche. Charles l'ouvrit avec empressement, et à peine l'eut-il parcourue, que le sang lui monta au visage. Il s'arrêta un instant, et promena un regard menaçant sur les députés suisses. Puis il se contint, serra la dépêche, se leva et dit : Allons, nobles seigneurs, que le bal commence... faisons honneur à nos hôtes... et demain, ajouta-t-il avec un sourire amer, demain nous écouterons les doléances qu'on nous apporte, et nous y ferons droit.

Le ton avec lequel le duc parlait, glaça d'abord les spectateurs; mais le duc ayant repris un air riant, les courtisans imitèrent le maître.

« On vit entrer parmi la salle deux géans de merveilleuse grandeur, richement et étrangement habillés en armes; étaient embâtonnés de merveilleux bâtons; et après eux, venait en leur conduite, une baleine la plus grande et la plus grosse qui fut jamais vue par nuls entremets et présens, en un personnage. Cette baleine avait bien soixante pieds de long, et de l'aueur si grande, que deux hommes à cheval ne se fussent point vus l'un l'autre aux côtés d'elle; ses deux yeux étaient des deux plus grands miroirs que l'on avait seu trouver. Elle mouvait les ailerons, le corps et la queue par si bonne façon, que ce semblait chose vive; et en celle ordonnance marcha parmi la salle, au son de trompettes et de clairons, jusques à tant qu'elle eut fait un tour parmi la salle, et qu'elle fut retournée devant le duc; et prestement ouvrit ladite baleine, la gorge (qui était moult grande), et tantost en saillit deux syrènes, ayant peignes et miroirs en leurs mains; qui commencèrent une chanson étrange emmy la place; et au son de cette chanson saillirent l'un après l'autre, en guise de mo-

<sup>1</sup> Olivier de la Marche. Fêtes du mariage du duc de Bourgogne avec Marguerite d'York, sœur d'Édouard IV.

risque, jusques au nombre de donze chevaliers de mer, ayant en l'une des mains falloches, et en l'autre bâtons deffensables ; et tantost après commença un tambourin à jouer dedans le ventre de la baleine ; et à tant cessèrent les syrènes de chanter ; commencèrent à danser avec les chevaliers de mer ; mais entre eux se mût une amoureuse jalousie, tellement que le débat et tournoi commença entre les chevaliers, qui dura assez longuement ; mais les géans, à tors leurs grands bâtons, les vinrent départir, et les rechassèrent dedans le ventre de la baleine, et pareillement les syrènes, et puis recloît la baleine la gorge, et en la conduite des deux géans reprit son chemin, pour s'en retourner par où elle était venue ; il y avait dedans plus de quarante personnes ; et après ce, les danses commencèrent <sup>1</sup>. »

Le lendemain, Charles le Téméraire donna audience aux Suisses. Quand ils entrèrent dans la salle du trône, on put voir qu'une violente colère animait le duc de Bourgogne. Il s'agitait sur son fauteuil, et il écoutait avec impatience la harangue que le chef des Suisses lui adressait.

— Hagenbach, répondit-il, m'a fait connaître cette affaire sous un autre point de vue.

— Nous avons dit la vérité à V. A.

— Il réclamait en mon nom des droits qu'on n'a pas voulu acquitter.

— Nos produits ne faisaient que traverser le territoire, hypothéqué à V. A.

— Oh ! hypothéqué, dit Charles... nous verrons... de l'hypothèque à la propriété, il pourrait bien n'y avoir qu'un pas.

— Ces droits n'étaient pas dus, puisque nous ne vendions pas à Ferette.

— Qui garantissait cela au gouverneur ?

— Notre parole d'abord, qui vaut celle du meilleur des chevaliers de V. A. ; ensuite la conduite de nos compatriotes, qui sortaient de Ferette, comme ils y étaient entrés.

— Hagenbach n'a pu réclamer rien que de loyal : il ne faut pas que nos revenus soient fraudés.

— Les revenus d'un aussi grand prince ne peuvent s'étendre que sur des droits justes et loyaux.

— Enfin, que demandez-vous ?

— La restitution du chariot qui a été induement saisi, ou une indemnité qui en représente la valeur : et sûreté et protection pour l'avenir.

— Et à ce prix ?

— Nous serons de bons voisins pour V. A., et de fidèles alliés au besoin.

— Et si je refuse ?

— Nous espérons dans la justice de V. A.

— Si je refuse, ce sera la guerre, n'est-ce pas ? Ayez donc la franchise de le dire, et quand vous êtes des hérauts apportant un défi, ne tremblez donc pas ?

— Nous ne tremblons que devant Dieu !

— La guerre ! vous croyez que moi, devant qui tout s'incline, que ce duché

<sup>1</sup> Olivier de la Marche, *idem*.



de Bourgogne, qui compte tant de nobles chevaliers, tant d'intrépides gentils-hommes, tant de valeureux soldats, que tout cela va s'incliner devant la menace d'un ramas de paysans, fiers d'une victoire d'un jour, victoire perdue dans la nuit des temps, et due à la trahison plus qu'au courage...

— Monseigneur!...

— J'ai fait placer hier devant vous la liste de mes plus grandes seigneuries, la liste de mes plus fortes villes, la liste de mes plus riches abbayes, la liste de mes plus redoutables chevaliers... C'était un enseignement qui aurait dû vous servir de leçon et vous apprendre à être moins arrogants...

— Nos aïeux nous ont appris à ne pas craindre les puissants de la terre.

— Vos aïeux!... Voulez-vous rappeler ici votre révolte transformée en liberté? Mais vous n'avez comploté votre rébellion, que lorsque l'Allemagne était en proie à la discorde et à la division. Ne savons-nous pas que l'empereur Albert était occupé à placer sur le trône de Bohême, son second fils Frédéric, quand il fut assassiné par son neveu Jean de Souabe? Ne savons-nous pas que ce même Frédéric, investi à son tour de la couronne impériale, après le même règne orageux d'Henri VII et l'inter-règne qui suivit, triste époque, ne pût marcher contre vous, parce qu'il lui fallait défendre son sceptre contre Louis de Bavière, son compétiteur...? Ainsi, vous avez triomphé de quelques chevaliers isolés, parce que vous vous êtes levés et formés en multitude : vous avez planté vos bannières dans des plaines désertes, et vous vous dites des héros! Ah! croyez-moi! la gloire des armes coûte plus cher à conquérir! — Nous le savons, nous autres, n'est-ce pas, ajouta le duc en se tournant vers les siens!

Et un long murmure d'approbation retentit dans la salle.

— Nous sommes venus ici, répliqua tranquillement l'envoyé, pour solliciter la justice de V. A., et non pour lutter avec elle de souvenirs historiques. Nous sommes fiers de nos aïeux, comme vous l'êtes des vôtres, Monseigneur.

— Osez-vous bien comparer?

— Il y a cent soixante-dix ans, trois Suisses, Werner, Arnold et Stauffacher se réunirent, et jurèrent d'affranchir leur pays. Ils mirent sept années à accomplir leur œuvre, et, depuis cette époque, la Suisse a vécu heureuse et tranquille, ne demandant pas autre chose que le respect pour ses droits, comme elle respecte les droits des autres. Nous savons tout ce que nous avons à redouter d'un prince tel que vous : nous savons que vos chevaliers sont braves et nombreux, que vos troupes sont aguerries; nous ne pouvons pas un fol espoir dans de derniers et récents désastres...

Le duc fit un mouvement en entendant cette allusion aux pertes qu'il avait faites devant Nuiz, et, cependant, il n'interrompit pas l'orateur, qui ajouta :

— Mais enfin, après tous nos efforts pour éviter la guerre, nous la subirons si elle vient, et Dieu prononcera. Votre Altesse a daigné nous dire, qu'hier elle nous avait présenté la liste de ses chevaliers, de ses seigneuries, de ses villes, de ses abbayes... nous nous en souvenons... mais si nous sommes de pauvres et faibles montagnards, pourquoi Votre Altesse nous écraserait-elle? vous voulez de la gloire, et pour la conquérir il vous faut d'immenses périls à braver! Au

cas que Votre Altesse fait de nous, ce n'est pas alors vers nos contrées qu'elle doit se diriger. Vous êtes riche, et nous sommes pauvres : hier, nous avons vu la magnificence de votre richesse, la profusion de vos ressources ! La Suisse ne vous offrira jamais une indemnité suffisante pour vos dépenses ! nous n'avons pas d'or, nous n'avons que du fer : nous n'avons pas de bijoux, de pierreries, mais nous avons quelque chose de plus précieux, c'est le sang de nos enfants. Si vous dévastez nos plaines, nous nous retirerons au sommet de nos rochers, et ces rochers, nous les ferons voler sur la tête de vos chevaliers. Mais, hélas ! ils ne sont que trop teints du sang des Allemands, et nous aimons mieux faire appel au cœur de Votre Altesse que de lui jeter un défi de guerre.

— Mais qui me répondra de vous ?

— Notre parole.

— Que feront vos compatriotes ?

— Nous leur dirons que vous nous avez rendu justice, et ils vous béniront.

— Pourquoi donc, en ce moment, leurs actions sont-elles en contradiction avec vos paroles ?

— Que voulez-vous dire, monseigneur ?

— Je veux dire qu'un envoyé du roi de France, le sire d'Ermenonville, vient de former une alliance entre la Suisse et Sigismond d'Autriche. René de Lorraine est invité à y adhérer... mais il lui en coûtera son duché, je le jure... Notre très-redouté seigneur fournira de l'argent, et Sigismond, avec l'aide des Suisses, reprendra son comté de Ferrete. Tel est du moins l'espoir du moment.

— Monseigneur, ce traité...

— On n'a eu que votre retour pour le conclure. .

— Eh bien ! monseigneur...

— Eh bien ! moi qui n'ai jamais cédé à la crainte, moi qui ne compte pas mes ennemis, et qui me confie dans la bravoure de ma noblesse, je donne mon plein et entier assentiment à la conduite d'Hagenbach, et je dis qu'autant de marchandises ou produits de la Suisse il saisira, autant il devra en confisquer, déclarant tout de bonne prise.

— C'est le dernier mot de Votre Altesse ?

— Je n'ai qu'une volonté.

— Alors, que Dieu nous juge ! Adieu, monseigneur.

— Non, pas adieu, mais au revoir, car je compte prochainement aller vous rendre visite, à la tête des bonnes lances de mon duché.

— Nous vous attendrons, monseigneur, mais n'oubliez pas qu'hier vous avez lu comme nous sur un des rouleaux qui expliquaient les travaux d'Hercule :

Exemple est qu'on doit craindre et bataille et discords :

Son ennemi douter faible, manchot, ou tors ;

Car on a vu souvent (qui bien en est recours)

Que les victoires sont où Dieu donne les sorts.

Et les envoyés se retirèrent. Au même instant, le duc, se tournant vers les

siens, s'écria : Et vous, nobles chevaliers, préparez-vous à me suivre à Nancy : il faut que la Lorraine soit province bourguignonne.

Pierre l'Orfèvre avait rempli la mission que le roi lui avait donnée. Il avait vu le duc René de Lorraine, les Suisses, Sigismond d'Autriche, et était en effet parvenu à leur faire conclure une alliance offensive et défensive ; mais il avait été moins heureux auprès de l'empereur Frédéric IV. On en jugera par la dépêche suivante, adressée à Louis XI.

Après avoir rendu compte au roi de ses succès diplomatiques, Pierre ajoutait, en parlant de l'empereur :

« Frédéric IV m'a répondu qu'auprès d'une ville d'Allemagne, il y avait un grand ours qui faisait beaucoup de mal. Trois compagnons de ladite ville, qui hantaient les tavernes, vinrent à un tavernier à qui ils devaient prier qu'il leur accreust encore un escot, et qu'avant deux jours le paieraient du tout ; car ils prendraient cet ours, qui faisait tant de mal, et dont la peau valait beaucoup d'argent, sans les présents qui leur seraient faits et donnés des bonnes gens. Ledit hôte accompait leur demande, et, quand ils eurent dit, ils allèrent au lieu où hantait cet ours, et, en approchant de la caverne, ils le trouvèrent plus près d'eux qu'ils ne pensaient ; ils eurent peur et se mirent en fuite. L'un gagna un arbre, l'autre fuit vers la ville ; le tiers, l'ours le prit, et le foula fort sous lui, en lui approchant le museau fort près de l'oreille. Le pauvre homme était couché tout plat contre terre, et faisait le mort. Or cette bête est de telle nature, que ce qu'elle tient, homme ou bête, quand elle le voit qui ne se remue plus, elle le laisse là, cuidant qu'il soit mort. Et ainsi ledit ours laissa ce pauvre homme sans lui avoir fait guères de mal, et se retira en sa caverne. Dès que le pauvre homme se vit délivré, il se leva, tirant vers la ville ; son compagnon, qui était sur l'arbre, lequel avait vu ce mystère, descend, court, et crie après l'autre, qui allait devant, qu'il attendit, lequel se retourna et l'attendit. Quand ils furent joints, celui qui avait été dessus l'arbre demanda à son compagnon, par serment, ce que l'ours lui avait dit en conseil, qui si longtemps lui avait tenu le museau contre l'oreille ; à quoi son compagnon lui répondit : Il me disait que jamais je ne marchandasse de la peau de l'ours jusqu'à ce que la bête fût morte.

« C'est avec cette fable que l'empereur m'a payé, sans faire autre réponse aux propositions de Votre Majesté, sinon en conseil secret, comme s'il voulait vous dire : Venez ici, comme vous avez promis, et tuons cet homme si nous pouvons, et puis départons ses biens <sup>1</sup>. »

— Je vois ce que veut mon frère d'Allemagne, dit Louis XI après avoir lu ; mais le moment n'est pas venu de faire ce qu'il propose ; j'ai réussi à soulever contre mon frère de Bourgogne le duc René, le duc Sigismond et les Suisses ; Pierre l'Orfèvre n'a perdu ni ses pas ni ses démarches. Attendons.

Cependant, avant de partir pour la Lorraine, le duc de Bourgogne songea à s'assurer de la neutralité de la France, et il fit proposer à Louis XI une trêve

<sup>1</sup> Philippe de Comines, livre IV, chapitre 3.

de neuf ans. Le roi y consentit, mais il lui tardait d'avoir en ses mains le connétable, qui toujours avait travaillé de toute sa puissance que la guerre durât entre le roi et la Bourgogne, car là était fondée sa grande autorité et état, et y avait peu à faire pour entretenir le roi et le duc en ce différend; car, naturellement leurs complexions étaient différentes<sup>1</sup>. »

La lutte fut longue, car, quoique le comte de Saint-Pol eût toujours joué un double jeu et se fût montré perfide vis-à-vis du duc comme vis-à-vis du roi, Charles le Téméraire hésitait à livrer le connétable. Cependant Louis XI ayant insisté, en rappelant au duc la scène dont le seigneur de Contay avait été le témoin, le duc, moitié par esprit de vengeance, moitié par crainte de voir en son absence les hommes d'armes du roi envahir la Bourgogne, consentit à abandonner le connétable à la justice du roi; mais ce n'était qu'une promesse. Louis était patient et ferme dans ses volontés; tandis que Charles entraînait en Lorraine, Louis se logeait à Saint-Quentin. Le duc réclama; le roi répondit qu'il observait la trêve, que cette trêve garantissait les états de Bourgogne, mais point ceux du connétable. Cependant Saint-Pol, à la vue de cet envahissement, se rejeta du côté de Charles: il implora son appui et lui demanda un sauf-conduit pour aller conférer avec lui. Le duc le lui envoya; mais dès que le roi sut le départ du comte de Saint-Pol, il demanda l'exécution du traité. — Je vous ai abandonné ses biens, écrivit-il à Charles, mais vous m'avez abandonné sa personne. — et pour mieux appuyer sa réclamation, il fit entrer un corps d'armée en Champagne.

Charles fut obligé de se soumettre; il y allait du salut de ses états et du salut de la campagne qu'il avait commencée. Il avait cru pouvoir s'emparer de Nancy avant que le comte fût livré; mais Nancy tenait toujours et la Bourgogne était sans défense. Le connétable fut donc livré, en échange de lettres patentes qui accordaient au duc, Saint-Quentin, Ham, Bohain et tout ce qu'il possédait de terres et de meubles, quelque part qu'ils fussent. Le 27 novembre 1475, le comte de Saint-Pol entra à la Bastille; le 30, Nancy ouvrait ses portes au duc de Bourgogne.

C'était le Bâtard de Bourbon, amiral de France, qui avait reçu le comte et qui le remit à Philippe Luillier, capitaine de la Bastille, en présence du chancelier Pierre d'Orlilles, du premier président, des présidents et conseillers du parlement désignés par le roi, et de Pierre l'Orfèvre, disant: « Messieurs, qui cy estes tous présents, voici monseigneur de Saint-Pol, lequel le roi m'avait chargé d'aller quérir par devers monseigneur le duc de Bourgogne, qui lui avait promis le lui faire bailler, en faisant avec le roi son dernier appointment de la trêve entre eux. En fournissant à laquelle promesse me l'a fait bailler et délivrer pour et au nom du roi, et depuis l'ai bien gardé jusques à présent que je le mets et baille en vos mains, pour faire son procès le plus diligemment que faire le pourrez; car ainsi le roi m'a chargé de vous le dire<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> *Idem.*

<sup>2</sup> Jean de Troyes.

Quand Pierre l'Orfèvre rentra dans son hôtel, sa femme lui demanda d'où venait la grande joie qu'il montrait, et si le roi lui avait accordé quelque nouvelle grâce.

« Oui certes, dit-il, et la plus grande de toutes. Réjouissons-nous, Marie, car voilà le doigt de Dieu qui s'appesantit sur nos anciens ennemis.

— Que voulez-vous dire ?

— Je dis que cet orgueilleux comte de Saint-Pol, qui osa lever les yeux sur vous, et qui voulait vous outrager, que cet homme qui osa m'insulter...

— Eh bien ?

— Il est à la Bastille ; le parlement va lui faire son procès, et j'ai ordre du roi de prendre part aux débats.

— Pierre, souvenez-vous, dit Marie d'un air grave, que vous étiez pauvre jadis, et que vous disiez que Dieu vous punissait parce que vous aviez souhaité malheur à vos ennemis : voici dans cette chambre les meubles de la cabane du pauvre forestier ; soyez donc bon comme autrefois. Enfin, voici, ajouta-t-elle en étendant la main vers un crucifix, l'image de celui qui est mort pour sauver le monde, en pardonnant à ses bourreaux : un jour il vous jugera et il vous demandera compte de vos actions et de vos pensées. Vos paroles de haine et de malédiction seront pesées dans la balance à ce jour terrible. En votre qualité de chrétien, Dieu vous demandera si vous avez obéi à ses commandements, en écartant de votre âme toute pensée injuste ou cruelle ; en votre qualité de juge, Dieu vous sommera de dire si l'équité seule a dicté vos jugements ; enfin, en votre qualité de conseiller d'un roi, Dieu vous demandera si vos avis ont toujours été inspirés par cet esprit de clémence que la loi divine vous impose : Pierre, pouvez-vous me dire en ce moment que Dieu sera satisfait de vos réponses ?

— Marie, répondit Pierre d'un ton ému, Marie, vous avez raison : j'ai eu une mauvaise pensée, que Dieu me la pardonne.

Et se mettant à genoux devant le Christ, les deux époux prièrent en silence. A ce moment on heurta à la porte de Pierre, le roi le faisait mander. Cependant le procès du connétable s'instruisait, et le comte de Saint-Pol avoua ses crimes. Il convint d'avoir pressé Édouard IV de descendre en France avec une armée, de lui avoir promis aide et appui pour s'emparer de la couronne au détriment du roi, d'avoir demandé et obtenu que la Champagne et la Brie lui fussent accordées pour prix de sa félonie ; d'avoir envoyé de concert avec le duc de Bourgoigne, le chevalier Hector de l'Écluse auprès du duc de Bourbon, pour l'engager à se départir de sa loyauté et se lever contre le roi, lui déclarant qu'il lui en viendrait grand profit s'il se ligait avec le roi d'Angleterre, et que sinon il perdrait ses villes et pays : tentative inutile, car le duc de Bourbon avait répondu « qu'il aimerait mieux être mort, avoir perdu tout son vaillant, et devenir en aussi grande captivité et pauvreté que Job, que de consentir à faire ou qu'il fut fait quelque chose que ce fut qui fut au dommage et préjudice du roi. »<sup>1</sup>

(1) Jean de Troyes.

Les aveux étaient précis, le crime de lèse-majesté établi; il ne restait plus qu'à prononcer la sentence. Le 19 décembre 1475, le connétable fut amené de la Basille au Palais, et conduit en la tour criminelle du parlement, où il trouva le chancelier qui lui dit : Monseigneur de Saint-Pol, vous avez été par ci-devant et jusques à présent tenu et réputé le plus sage et le plus constant chevalier de ce royaume, et puis doncques que tel avez été jusques à maintenant, il est encore mieux requis que jamais que ayez meilleure constance que oncques vous n'eûtes; et puis lui dit : Monseigneur, il faut que vous ôtiez d'autour de votre col, l'Ordre du roi que y avez mis? à quoi le comte répondit, que volontiers il le ferait, et de fait mit la main pour l'ôter, mais elle tenait par derrière à une épingle, et pria le seigneur de Saint-Pierre qu'il lui aidât à l'avoir, ce qu'il fit. Et icelle baisa et baïlla au dit monseigneur le chancelier; puis lui demanda ledit monseigneur le chancelier où était son épée qui baillée lui avait été en le faisant connestable. Lequel répondit qu'il ne l'avait point, et que quand il fut mis en arrêt, que tout lui fut oté, et qu'il n'avait rien avec lui autrement qu'ainsi qu'il était quand il fut amené prisonnier en la Bastille, dont par mon dit seigneur le chancelier fut tenu pour excusé; et à tant se départit monseigneur le chancelier, et arriva maître Jehan de Popincourt, président en la cour du Parlement, qui lui dit autres paroles telles que s'en suivent : Monseigneur, vous savez que par l'ordonnance du roi vous avez été constitué prisonnier en la bastille Saint-Antoine, pour raison de plusieurs cas et crimes à vous mis sus et imposés; auxquelles charges avez répondu et été oüy, en tout ce que vous avez voulu dire et surtout avez baillé vos excuses et tout vu à bien grant et mûre délibération, je vous dis et déclare, et par arrêt d'icelle cour que vous avez été crimineux de crime de lèse-majesté, et comme tel êtes condamné par icelle cour à souffrir mort dedans le jour d'hui, c'est à sçavoir que vous serez décapité devant l'hotel de cette ville de Paris, et toutes vos seigneuries, revenus et aultres héritages et biens déclarés acquis et confisqués au roi notre sire. Duquel dictum et sentence le connétable se trouva fort perpleux, et non sans cause, car il ne cuidait point que le roi ni sa justice le dussent faire mourir, et dit alors et répondit: ah! ah! Dieu soit loué, voici bien dure sentence, je lui supplie et requiers qu'il me doint grâce de bien le reconnaître aujourd'hui. Et alors ledit monseigneur de Saint-Pol fut mis et baillé ès-main de quatre notables docteurs en théologie, dont l'un était cordelier, nommé maître Jehan de Sordun, l'autre augustin, le tiers, penancier de Paris, et le quart était nommé maître Jehan Hue, curé de Saint Andry-des-Ars, doyen de la faculté de théologie audit lieu de Paris, auxquels et à mon dit seigneur le chancelier, il requit qu'on lui baillât le corps de notre seigneur, ce qui ne lui fut point accordé, mais lui fut fait chanter une messe devant lui, dont il se contenta assez<sup>1</sup>.

Il était une heure quand Pierre l'Orfèvre, un des commissaires adjoints au parlement, rentra chez lui les traits bouleversés, et à peine fut-il arrivé, qu'il

<sup>1</sup> Jean de Troyes.

s'assit dans un fauteuil, se couvrit la figure avec ses mains, et se mit à pleurer.

— Ainsi, lui dit Marie, il est condamné.

— Oui, et dans mon âme et conscience il était coupable... mais après le vote, j'ai demandé qu'il fût recommanlé à la clémence et merci du roi... on ne m'a pas écouté... alors je me suis rendu auprès du roi, et j'ai demandé grâce au nom de notre seigneur.

— Qu'a répondu le roi ?

— Le roi a froncé le sourcil, et m'a dit que ce que je demandais était impossible. J'ai osé insister. Ce n'est point par cruauté, a-t-il ajouté, que je ne cède point à votre prière, mais par nécessité. Je connais le comte et son caractère turbulent. Dépoùillé de ses biens, il n'en deviendra que plus haineux. Puissant et redoutable, il a armé l'Anglais et le Bourguignon contre moi : il a voulu donner à Edonard d'York le trône de France, rompre l'unité de la monarchie, et faire des grandes vassalités autant d'états indépendants. Pauvre et ruiné, il porterait à la cour de Bourgogne et son épée de gentilhomme et ses talents de capitaine. Il aigrirait encore contre moi un caractère emporté qui n'a pas certes besoin d'être aigri, et il renouvelerait une lutte qu'il faut éteindre à tout prix.

— Mais, sire, ai-je dit, vous pouvez le tenir enfermé à la Bastille. — Demandez à Danmartin si les murs en sont si épais qu'on ne puisse s'en échapper. Non, non je n'exposerai pas mon peuple à une nouvelle guerre. Mes ennemis périront tous, frappés par ceux que j'aurai excités contre eux, et pendant ce temps la France jouira, à l'ombre de ma sagesse, d'une paix fructueuse. Laisser vivre le connétable ! mais c'est me demander la ruine et la dévastation du royaume. Si je lui donnais la vie, ceux qui m'entourent et parmi lesquels plusieurs rêvent peut-être encore une nouvelle *ligue du bien public*, ceux-là s'armeraient de ma faiblesse pour se révolter de nouveau ; et pour un que je frappe aujourd'hui, il me faudrait en frapper vingt demain. Et avant de les saisir tous, que de sang serait répandu, que de braves gens tomberaient pour ne plus se relever, que de chaumières détruites, que de champs dévastés, que de villes incendiées ! et puis de la Bourgogne, nous viendrait une armée, semant aussi sur son passage la mort et l'épouvante, une armée que conduirait certainement Louis de Luxembourg, ex-connétable de France ! et en un jour s'écrouleraient mes travaux de quinze années ! Non, cela ne sera pas, cela ne peut pas être ; j'ignore si Dieu me demandera compte du sang qui va être versé, mais le sang que j'épargne par cette mort, plaidera, je l'espère, pour moi. Toutefois, je veux vous montrer que je suis moins cruel qu'on ne le dit. Si je ne puis rien pour le connétable, je tiens en mes mains son fils, Antoine de Luxembourg, comte de Roussi. Il est mon prisonnier et traître aussi à la foi jurée. Il s'était rangé du parti de Bourgogne, et s'était vendu pour 22,000 écus d'or. Il en paiera 40,000 pour sa rançon. Je tiens aussi au Louvre, le duc Jean d'Alençon, condamné l'an dernier à mort par le parlement, et à qui j'ai fait grâce de la vie. Qu'il soit libre également, mais qu'on ne me parle plus du connétable. Il a tenu sa gloire et sa

fortune dans ses mains : fidèle, je me serais plu à l'élever : coupable, et coupable dangereux, il n'a plus d'espoir que dans la miséricorde de Dieu.

— Pauvre cométable ! murmura Marie. »

En ce moment on entendit le beffroi de l'Hôtel de Ville tinter lugubrement.

« A genoux, Marie ! s'écria Pierre L'Orfèvre, et prions pour celui qui va mourir. »

« Le cométable en effet descendait du Palais et montait à cheval pour aller à l'Hôtel de Ville où étaient faits plusieurs échafauds pour son exécution, et avec lui étaient le greffier de ladite cour, et huissiers d'icelle ; et audit hôtel de la ville descendit, et fut mené au bureau dudit lieu, contre lequel y avait un grand échafaud dressé, et au joignant d'icelui on venait par une allée de bois à un autre petit échafaud, là où il fut exécuté. Et en icelui bureau fut illec avec sesdits confesseurs faisant de grands et piteux regrets, et y fit un testament tel quel, et sous le bon plaisir du roi, que le sire Denis Hesselin, écrivit sous lui. En faisant lesquelles choses il demeura audit bureau jusqu'à trois heures dudit jour, qu'il issit hors d'icelui bureau, et s'en vint jeter au bout du petit échafaud et mettre la face et les deux genoux fléchis devant l'église Notre-Dame de Paris, pour y faire son oraison, laquelle il tint assez longue, et toujours la croix devant ses yeux, que lui tenait ledit Maître Jehan Sordun, laquelle souvent il baisait en bien grande révérence, et moult piteusement pleurant.

« Et après ladite oraison ainsi faite, et qu'il se fut levé debout, vint à lui un nommé Petit Jehan, fils de Henry Cousin, lors maître exécuteur de la haute-justice, qui apporta une moyenne corde dont il lia les mains dudit de Saint-Pol, ce qu'il souffrit bien bénévolement, et en après le mena ledit Petit Jehan, et fit monter dessus le petit échafaud, dessus lequel il se arrêta, et tourna le visage par devers lesdits Chancelier ; Degaucourt, prévôt de Paris ; seigneur de Saint-Pierre ; greffier de ladite cour ; du sire Denis Hesselin, et autres officiers du roi, étant illec en bien grand nombre, en leur criant merci pour le roi, et leur requérant qu'ils eussent son âme pour recommandée, et aussi se retourna au peuple étant du côté du Saint-Esprit, en leur suppliant aussi de prier pour son âme, et puis s'en alla mettre à deux genoux dessus un petit carreau de laine aux armes de ladite ville, qu'il mit à point et remna de l'un de ses pieds, où il fut illec diligemment bandé par les yeux, par ledit Petit Jehan, toujours-parlant à Dieu et à ses confesseurs, et souvent baisant la croix. Et incontinent ledit Petit Jehan saisit son épée que son père lui bailla, dont il fit voler la tête de dessus les épaules, si tôt et si fiansivement que son corps chût à terre aussitôt que la tête, laquelle tête incontinent après fut prise par les cheveux par icelui Petit Jehan, et mis à laver en un seau d'eau étant près d'illec, et puis mise sur les appuis dudit petit échafaud, et montrée aux regardans ladite exécution, qui étaient bien deux cents mille personnes et mieux.

« Et de ladite exécution ainsi faite que dit est, en fut fait un petit épitaphe tel qui s'en suit :

Mille quatre cents l'année de grâce ,  
Soixante-quinze en la grant place .



A Paris que l'on nomme Grève,  
 L'an qui fit aux Anglais trêve,  
 Et de décembre le dix-neuf,  
 Sur un échafaud fait de neuf,  
 Fut amené le connestable,  
 A compagnie grand et notable :  
 Comme le veut Dieu et raison,  
 Pour sa très-grande trahison,  
 Et là il fut décapité  
 En cette très-noble cité'.»

A peine le comte de Saint-Pol était-il mort, que le duc de Bourgogne entra dans Nancy ; mais là sa victoire fut troublée par une triste nouvelle : il apprit que les Suisses s'étaient emparés de Férette, et qu'après avoir renvoyé sains et saufs les huit cents hommes de garnison, ils avaient emmené à Bâle Hagenbach, lui avaient fait son procès, et l'avaient décapité ; qu'ensuite ils avaient remis tout le comté aux mains de Sigismond d'Autriche, puis avaient commencé la guerre en Bourgogne, prenant Blasmond, le château d'Héricourt, ravageant le pays, battant les Bourguignons envoyés contre eux, et se retirant dans leur pays après cette invasion.

Ce n'était point la guerre déclarée, c'étaient des représailles : Charles le Téméraire n'y vit qu'une insulte à sa puissance, et il jura de châtier l'insolence d'une poignée de paysans. Tout cela était l'œuvre de Louis XI, qui avait pour représentant auprès des Suisses Louis l'Orlévre. Charles vit bien quelle était l'origine de la trame, mais le moment de déclarer la guerre au roi n'était pas venu. Il courut aux Suisses. Cependant Louis XI, pour écarter tout soupçon de l'esprit du duc, consentit à ce qu'il ne s'élevât entre lui et son vassal aucun débat pour le fait de la conquête de Lorraine; mais il l'engagea à laisser en paix ces pauvres gens de Suisse, et à faire reposer son armée, fatiguée par un siège aussi long que celui de Nancy. (Il avait duré cinq semaines.) — Je remercie le roi de sa sollicitude pour mes hommes d'armes, répondit avec un sourire amer le duc de Bourgogne ; une armée ne se fatigue que dans la défaite; elle se retrempe par la victoire.

Inspirés par Louis, les Suisses offraient une réparation que le roi savait ne devoir pas être acceptée; ils promettaient la restitution du comté, l'abandon de toutes alliances ennemies (y compris celle du roi); ils s'offraient comme alliés, et consentaient à joindre six mille hommes aux troupes du duc, chaque fois qu'il les en requerrait; mais Charles refusa, et par les ordres du roi, Louis l'Orlévre parvint à obtenir aux Suisses, indépendamment de l'alliance de Sigismond, celle des villes impériales du Rhin.

Cependant Charles marcha contre ses nouveaux ennemis. Après avoir repris trois ou quatre places qui étaient au seigneur de Chateau-Guyon, Louis de Châlons, fils du prince d'Orange, il mit le siège devant Granson, prit la ville

<sup>1</sup> Jean de Troyes.

par composition, et malgré la capitulation qui promettait la vie sauve, fit pendre plus de cinq cents hommes de la garnison. Les Suisses alors n'étaient point estimés, dit Philippe de Comines, comme ils sont pour cette heure; et, ajoute-t-il, « rien n'était plus pauvre : et ai onï dire à un chevalier des leurs, qui avait été des premiers ambassadeurs, qu'ils avaient envoyé devers le duc, disant pour le dévouoir de cette guerre, que contre eux ne pouvait rien gagner : car leur pays était très-stérile et très-pauvre, et qu'ils n'avaient nuls bons pri-onniers; et qu'il ne croyait pas que les éperons et les mords des chevaux de son ost, ne vauissent plus d'argent, que tous ceux de leurs territoires ne sauraient payer de finances s'ils étaient prins. »

Prévenus par le duc, les Suisses ne s'étaient pas assemblés en grand nombre, cependant les premiers venus (ils étaient de quatre à six mille coulevriniens seulement) marchaient bravement au secours de Granson, quand ils apprirent la prise de cette place et les actes de cruauté de Charles. En se montrant impitoyable, le duc avait cru intimider ses ennemis. Il doubla leur courage. Ils avaient à leur tête celui qui était venu après l'affaire de Férette, haranguer Charles : et maintenant à ceux qui lui disaient qu'il menait une poignée d'hommes à la boucherie, il répondait : Dieu nous voit, nous juge,

Et c'est lui qui d'part où il vent sa soudée <sup>1</sup>.

On a vu bien souvent (qui bien en est recors)

Que les victoires sont où Dieu donne les sorts <sup>2</sup>.

Et avec ces simples paroles, il ranimait les siens. En voyant cette faible troupe qui se tenait à l'entrée de ses montagnes le duc s'écria : Ils sont à nous; et il fit marcher son armée. Mais Dieu montra de nouveau combien les hommes sont faibles devant lui. Il frappa les Bourguignons de l'esprit de vertige. Les premiers Bourguignons s'étant retournés pour joindre ceux qui venaient derrière, ceux-ci crurent que les Suisses avaient défait cette avant-garde, et chacun se mit à fuir. Ce fut un *sauc qui peut général* : les Bourguignons se ruèrent les uns sur les autres; il ne périt que sept hommes d'armes, et le seigneur du Château-Guyon, selon Comines; Jean de Troyes porte la perte de seize à dix-huit mille hommes. Mais le camp, l'artillerie, les tentes, les pavillons, tout tomba au pouvoir des Suisses, émerveillés de cette facile victoire. Le duc se sauva, lui cinquième, dit Jean de Troyes, jusqu'à Joigné, distant de seize lieues de France. On sait que les Suisses, gens simples et pauvres, ne connaissaient pas la valeur des richesses qui venaient de leur échoir. Un des plus beaux et riches pavillons du monde, celui du duc, fut partagé en plusieurs pièces; la vaisselle d'argent de Charles fut vendue pour de l'étain; son gros diamant, appelé depuis Sanci (du nom de Nicolas de Harlai, sieur de Sanci, serviteur de Henri IV), fut vendu pour un florin à un prêtre, qui le revendit trois francs. Mais cette ignorance ne dura pas longtemps, car Philippe de Comines dit que depuis la

<sup>1</sup> Récompense.

<sup>2</sup> Vers déjà cités pour les travaux d'Hercule.

bataille de Granson jusqu'à la mort de Louis XI (de 1476 à 1433), les villes de Suisse tirèrent du roi un million de florins du Rhin. Et par villes suisses, ajoute Comines, je n'entends que quatre villes, qui sont Berne, Lucerne, Fribourg, Zurich et leurs cantons.

A la nouvelle de cette victoire, à laquelle elles n'avaient pas contribué, les villes d'Allemagne répondaient aux excitations des émissaires de Louis XI : « Dites au roi que s'il ne se déclare pas conformément au traité qu'il a signé avec l'empereur Frédéric IV et les électeurs, et s'il ne met sur pied les trente mille hommes qu'il a promis, nous nous appointerons avec le duc de Bourgogne, et nous marcherons contre un infidèle allié.

— Les Allemands ne s'accommoderont point avec mon frère de Bourgogne, dit Louis XI, quand il connut cette réponse, et pourtant ils n'auront pas un homme de moi.

En effet, il fit plus par sa politique qu'il n'aurait fait par les armes. Il exploita si bien la défaite de Granson, il la grandit tellement aux yeux des alliés du duc, qu'il parvint à les détacher de cette alliance, et à les ramener à lui; ainsi firent le duc de Milan, Galeas Sforce, qui ne tremblait plus pour ses états d'Italie, et qui se ressouvint alors qu'il avait épousé la sœur de Charlotte de Savoie, seconde femme de Louis XI; le roi René de Sicile, qui avait projeté de faire le duc de Bourgogne son héritier, en lui donnant la Provence, mais qui retira sa parole; et la duchesse de Savoie, Yolande de France, sœur du roi, qui après s'être montrée infidèle à son frère, se rapprocha de lui.

Indépendamment de ces alliés qu'il perdait, le duc de Bourgogne retrouvait de nouveaux ennemis. Tant qu'il avait été heureux, tant qu'on l'avait cru invincible, on s'était agenouillé devant lui; mais on avait vu qu'il pouvait être vaincu, et c'était à qui prendrait part à sa défaite. Nuremberg, Francfort, et d'autres villes impériales, neutres jusqu'alors, entraient dans l'alliance générale, excitées qu'elles étaient par Louis XI: il donnait de nouveaux alliés, on ne lui demanda plus ses soldats.

Pendant ce temps, il renouvelait ses trêves avec le duc, il le plaignait dans son malheur, et lui montrait avec adresse une éclatante revanche à prendre. C'était flatter Charles dans ses espérances; aussi se hâta-t-il de remettre une armée sur pied. Elle n'était pas difficile à former: il s'agissait de rallier des fuyards. « Il ramassait gens de tous côtés, et, en trois semaines, s'en trouva sus grand nombre, qui le jour de la bataille s'étaient écartés <sup>1</sup>. » Le duc, à la tête de vingt-trois mille hommes de soude, sans compter le reste, qui suivait l'armée et qui était pour le fait de l'artillerie <sup>2</sup>, s'en vint mettre le siège devant la ville de Morat, près Berne, et l'armée suisse s'avança contre lui. Elle était composée de trente-un mille hommes de pied bien armés, savoir: onze mille

<sup>1</sup> Philippe de Comines.

<sup>2</sup> *Idem.*

piques, dix mille haliebardes et dix mille coulevrines (arquebuses; plus quatre mille hommes à cheval <sup>1</sup>.

L'affaire de Granson avait eu lieu le 2 mars 1475 : la bataille de Morat eut lieu le 22 juin 1476, c'est-à-dire quatre mois après (l'année commençait à Pâques). Le duc de Lorraine arriva au camp suisse, peu d'heures avant le combat : il venait de France, où le roi lui avait fait un froid accueil, pour ne pas mécontenter Charles; mais en dessous main, il l'avait fait escorter, et lui avait donné les moyens de gagner les terres des confédérés. A peine arrivé, René prit le commandement de l'armée, « et s'en vint assaillir le duc de Bourgogne dans son parc. Et de prime-venue, il déconfit l'avant-garde dudit duc de Bourgogne, qui étaient douze mille combattants et mieux, dont avait la charge et conduite monseigneur le comte de Romont, qui bien à grand hâte trouva moyen de soi sauver, et mettre en fuite lui douzième. Et puis se boutèrent les gens de guerre étant dedans ledit Morat, avec les autres de ladite armée de monseigneur de Lorraine dedans le parc dudit duc de Bourgogne, où ils tuèrent tout ce qui y fut trouvé, et sans miséricorde aucune. Et fut ledit Bourguignon contraint de se retirer avec un peu de gens de guerre de son armée, qui se sauvèrent. Et depuis susdit parc s'enfuit sans s'arrêter, souvent regardant derrière lui jusqu'à Joigné, qui est bien distant dudit lieu où fut ladite déconfiture de quinze à seize lieues françaises; et illec perdit tout son vaillant, qui y était comme or, argent, vaisselle, joyaux, tapisserie, toute son artillerie, tentes, pavillons, et généralement tout ce qu'il y avait mené; et après ladite déconfiture, les Allemands et Suisses, considérant le grand service à eux rendu par le duc de Lorraine, lui donnèrent et délivrèrent toute ladite artillerie et parc dudit duc de Bourgogne, pour le récompenser de son artillerie, qu'il avait perdue audit lieu de Nancy, que icelui de Bourgogne par violence, et vouloir désordonné sans aucun titre avait pris et emportée hors d'icelle ville <sup>2</sup>.

Philippe de Comines dit que le seigneur de Contay, qui arriva après la bataille auprès de Louis XI, lui avoua « qu'il était mort huit mille hommes du parti du duc prenant gages de lui, et d'autres menues gens assez. » Il ajoute : « Je crois, à ce que j'ai pu entendre, qu'il y avait bien dix-huit mille personnes mortes en tout. » Jean de Troyes dit de son côté : « En ladite déconfiture, moururent vingt-deux mille sept cents hommes qui y furent trouvés morts, tant dedans ledit parc que dehors, par le rapport fait des héraults et poursuivants qui pour ladite estimation faire se transportèrent audit lieu. »

Louis XI voyait son œuvre s'avancer en silence, et le duc de Bourgogne courir à sa perte. Charles s'était retiré dans une ville nommée Rivière, située près de Salins, et là il cherchait à rallier son armée. « Toutefois il y besognait peu, et se tenait comme un solitaire, et semblait plus qu'il faisait par obstination ce qu'il faisait qu'autrement : car la douleur qu'il eut de la perte de la première bataille de Granson, fut si grande et lui troubla tant les esprits, qu'il en tomba

<sup>1</sup> *Idem.*

<sup>2</sup> Jean de Troyes.

en grande maladie ; et fut telle que sa colère et chaleur naturelle était si grande qu'il ne buvait point de vin, mais le matin buvait ordinairement de la tisane, et mangeait de la conserve de roses pour se rafraîchir. Ladite tristesse mua tant sa complexion qu'il lui fallait boire le vin bien fort sans eau ; et pour lui faire retirer le sang au cœur, mettaient des étoupes ardentes dedans des ventouses, et les lui passaient en cette chaleur à l'endroit du cœur. Et il fallut lui faire faire la barbe qu'il laissait croître ; et oncques puis ladite maladie ne fut si sage qu'auparavant, mais beaucoup diminué de son sens. Et telles sont les passions de ceux qui jamais n'eurent adversité, et qui après semblables infortunes, ne cherchent les vrais remèdes, et par spécial les princes, qui sont orgueilleux : car en ce cas, et en semblables, le premier refuge est de retourner à Dieu et penser si en rien on l'a offensé, et s'humilier devant lui et connaître ses méfaits, car c'est lui qui détermine de tels procès, sans ce qu'on lui puisse proposer nulle erreur<sup>1</sup>. »

Cependant René de Lorraine ne s'endormait pas : il mit le siège devant Nancy, et aidé par ses alliés il le poussait vivement ; vainement le seigneur de Bièvres, Jean de Rubempré, qui y commandait pour le duc, implorait-il du secours, Charles restait sourd à sa demande, et ne songeait qu'à prendre sur les Suisses, sa revanche de Granson et de Morat. Mais quand de Bièvres eut été obligé de rendre la place, alors la colère du duc ne connut plus de bornes ; il se mit en marche, et jura par saint Georges qu'il rentrerait dans Nancy avant la fête des Rois. Prise par Charles, reprise par René, et investie de nouveau, cette malheureuse ville subissait donc les horreurs d'un troisième siège. René accourut au secours de sa capitale, et les deux armées se heurtèrent la veille du jour des Rois.

« La Vigile des Rois, l'an 1476, et à l'heure que se donnait la bataille de Nancy, dit une vieille chronique, le roi Louis XI oyait la messe en l'église Monseigneur-Saint-Martin, à Tours, distant dudit lieu de Nancy de dix grandes journées pour le moins, et à ladite messe servait d'aumônier monseigneur Angelo Catto, archevêque de Vienne, lequel en baillant la paix audit seigneur, lui dit ces paroles : « *Sire, Dieu vous donne la paix et le repos ; vous les avez si vous voulez ; quia consummatum est : Votre ennemi le duc de Bourgogne, est mort, et vient d'être tué, et son armée déconfite.* » Laquelle heure cotée fut trouvée être celle en laquelle véritablement avait été tué ledit duc. Et oyant ledit seigneur les dites paroles, s'ébahit grandement et demanda audit archevêque s'il était vrai ce qu'il disait, et comme il le savait. A quoi ledit archevêque répondit qu'il le savait comme les autres choses que le seigneur avait permis qu'il prédit à lui et au feu duc de Bourgogne ; et sans plus de paroles, ledit seigneur fit vœu à Dieu et à Monseigneur-Saint-Martin, que si les nouvelles étaient vraies (comme de fait elles se trouvèrent bientôt après), qu'il ferait faire le treillis de la châsse de Monseigneur-Saint-Martin (qui était de fer) tout d'argent. Lequel vœu ledit seigneur accompplit depuis, et fit faire ledit treillis valant cent mille livres ou à peu près. »

<sup>1</sup> Philippe de Comines.

L'année suivante, Pierre l'Orfèvre se trouvait un matin dans le cabinet du roi.

« Vous souvient-il, sire d'Ermenonville, lui dit Louis XI, du chevalier Hagenbach, qui était gouverneur de Ferette.

— Oui, sire.

— Vous souvenez-vous d'un chariot de peaux de mouton qu'il confisqua sur les Suisses?

— Oui, sire.

— Vous m'avez blâmé de l'attention que je donnais à cet incident.

— J'ai fait des observations, il est vrai, mais je n'ai pas blâmé le roi.

— Avez-vous souvenance de ce que je vous ai dit alors?

— Voici vos paroles, sire : « Vous ne savez pas tout ce qui peut sortir d'un chariot de peaux de moutons. »

— Eh bien ! voyez aujourd'hui ce qui en est sorti, et dites-moi si j'ai eu tort de parler comme je l'ai fait. »

Et Louis XI tendit à Pierre l'Orfèvre l'ordonnance par laquelle le duché de Bourgogne était réuni à la couronne de France, Charles le Téméraire étant mort sans héritier mâle, et la Bourgogne s'étant rangée sous l'autorité royale.

Sans le chariot de peaux de mouton, en effet, Charles n'eût pas perdu deux armées vaincues par les Suisses, et René de Lorraine n'eût pas trouvé des alliées pour l'aider à défaire le duc de Bourgogne devant Nancy, victoire éclatante dont Louis XI fut celui qui tira le plus de profit.

Théodore ANNE.

---

---

---

## LE BERGER DES LANDES.

---

Les peintres sont gens à imagination, et, comme les poètes, il leur suffit d'un mot souvent jeté au hasard, pour que de ce mot ils fassent jaillir une chose noble ou gracieuse, chevaleresque ou tendre, selon que leur rêverie a été doucement ou ardemment remuée.

L'an dernier, un artiste, revenant de Madrid, était allé rendre visite à un de nos peintres en renom, et, tout en lui rendant compte de ses impressions de voyage, non pas à la manière de M. Alexandre Dumas, mais d'un ton simple et enjoué, il s'écria :

— Ce qui m'a frappé en rentrant en France, c'est la nature de nos bergers des Landes. Ces hommes mériteraient vraiment qu'un de nos peintres habiles les reproduisit sur une toile. Je me souviens surtout de l'un d'eux : chaussé de ses échasses, tranquillement assis sur un autre bâton plus long encore, et qui lui servait de chaise, il surveillait son troupeau, et fredonnait une chanson du pays, tout en tricotant une paire de bas.

— Vraiment, dit le peintre, qui en ce moment avait posé devant lui une toile encore vierge.

— Oui. Il y avait à la fois de la simplicité et de la gravité dans cet homme, majestueusement coiffé d'un chapeau à bords déformés, dont le derrière était rabattu juste comme celui de Napoléon, après la bataille de Dresde, en 1813. Sa veste large et à basques, sa large culotte, petite-fille des culottes à canons du dix-septième siècle, tout ajoutait à l'originalité de mon héros.

— Ah !

— Je passais à cheval, car c'est ma manière de voyager... Je déteste les voitures, ... on y étouffe, ... on ne voit rien, ... et moi, vous le savez, je ne voyage que pour voir, ... pour admirer... Je m'arrêtai donc devant mon berger, qui leva les yeux, porta la main à son chapeau, et me dit : Dieu vous garde, Monsieur, ... voilà une belle journée ; ... et il reprit tranquillement sa besogne.

— C'est-à-dire son tricot.

— Que faites-vous donc là, lui dis-je ?

— Une paire de bas, monsieur.

— Mais, c'est un ouvrage de femme, cela.

— M'est avis que tous les ouvrages peuvent être faits par des hommes, quand ils sont utiles, ... du moins c'est ce que dit notre curé, et nous l'écoutons comme un père.

— Ces bas sont pour vous.

— Non pas, monsieur, les miens sont bons; ... c'est pour ma grand'mère... Elle en faisait autrefois; ... mais à présent qu'elle a quatre-vingt-dix-sept ans, elle ne peut plus rien faire, ... il est bien juste que ses enfants lui rendent à leur tour les services qu'ils en ont reçus... L'hiver sera peut-être rude, et il ne faut pas qu'elle ait froid.

— Vous n'avez donc pas de sœurs?

— Faites excuse, monsieur? elles travaillent aussi quand elles ont le temps; mais c'est le soir, ... tout le jour il y a les travaux de la métairie .. A chacun sa besogne, ... le temps marche, et il faut que tout soit prêt pour la Toussaint. J'ai parié avec Marie que ma paire serait faite avant la sienne.

— Marie... Qu'est-ce que c'est que Marie?... une jeune sœur?

— Jeune, ... oui; ... ma sœur, ... non... C'est ma promise, ... une pauvre orpheline que ma mère a recueillie, élevée, ... et qui est gentille à croquer... Nous devons nous marier à la Noël, ... et nous serons bien heureux.

— Mais, elle n'a rien.

— Comment! elle n'a rien... C'est sage, ... c'est rangé, ... c'est bonne ménagère, ... ça ne sort que pour aller prier Dieu... C'est bien quelque chose, ça, ... c'est tout pour nous autres paysans... Mais vous, vous êtes un monsieur de la ville, ... quand vous prenez une femme, il faut qu'elle vous apporte de l'argent... ça vous fait-il plus heureux! Tenez, l'hiver dernier, j'ai été à Dax porter de l'argent à un notaire, ... il en avait besoin, ... il mariait sa fille, ... une belle personne, je m'en vante, ... à un négociant de Bordeaux... Très-bien... Le promis était aussi un superbe homme, ... avec une grande barbe noire... comme celle de mon grand-père, excepté que la barbe du pauvre vieux était blanche... Dame, ça vieillit à s'user... Tout le monde était dans la joie... — Eh! bien! dis-je à mon berger. — Eh! bien! monsieur, au bout de six mois, le négociant était en fuite : il avait fait banqueroute, et sa femme, ... sa pauvre femme, ... un ange, monsieur, ... elle était morte de désespoir... Nous l'avons bien pleurée, Marie et moi, ... et nous nous sommes dit : Ma foi, la pauvreté vaut mieux que la richesse.

— Mais c'est un philosophe, que votre berger!

— Non pas, car tout à coup il regarda le soleil: tiens, dit-il, voilà qu'il est midi: et il ôta son chapeau, sans rongir, fit le signe de la croix, et se mit à réciter l'*Angelus*: puis quand il eut fini, il ajouta tranquillement: Faites excuse, monsieur, c'est qu'ici nous croyons en Dieu. — Et qui vous a dit que je n'y croyais pas, répliquai-je. — Je n'ai pas voulu vous offenser, reprit mon berger en reprenant son tricot: si vous y croyez, tant mieux; vous êtes alors un brave homme.



— Un brave homme! et pourquoi.

— Comment, pourquoi? mais qu'est-ce qui peut empêcher l'homme de faire le mal, si ce n'est la crainte de Dieu? qu'est-ce qui le retiendra, quand il pensera à une mauvaise action, si ce n'est la pensée que le bon Dieu est-là qui le voit, et qui le juge? oh! tant qu'on a la crainte de Dieu, monsieur, on se conduit bien. Tenez, j'ai eu un cousin... pauvre cousin!.. il était marin... et dam, dans l'état de marin, il y a des haut et des bas... quand le temps est beau, on se moque de tout... Mais quand le vent vient, et qu'il fait danser la coquille de noix, sur quoi on est, alors, voyez-vous, malgré soi on crie : Mon Dieu! mon Dieu! et on s'en ressouvient. C'est ce qui lui est arrivé au pauvre Jacques! un jour, il essuya une fameuse tempête! au-dessus de lui, au dessous de lui, autour de lui, il n'y avait que de l'eau : et le navire dansait, oh! mais il dansait! alors le capitaine dit : Enfants, il n'y a plus que la Sainte-Vierge, la bonne patronne des marins qui puisse nous tirer delà! prions-la, et ils se mirent tous à genoux, monsieur, et ils prièrent dévotement. Aussitôt, voilà la tempête qui s'apaise comme par miracle : voilà le vent qui est moins fort; voilà le navire qui danse moins : les nuages passent, et deux heures après, les marins débarquaient tranquillement, mais ils avaient fait un vœu : ils l'accomplirent, et tous, le capitaine en tête, ils s'en furent, pieds nus, remercier la Sainte-Vierge, dans sa chapelle de Bon Secours. Ça lui a servi à Jacques : on n'est pas toujours heureux : le moment fatal arrive : il est mort : mais dam, il était né marin : c'était une vocation. Il a fait comme son père et son grand-père. — Comment, dis-je, son grand-père était mort sur la mer. — Et son père? — Mort sur la mer, aussi. — Et il avait osé s'embarquer! — Et pourquoi pas, reprit mon berger : mais, pardon, excuse! votre grand-père à vous, où est-il mort? — Parbleu, dans son lit. — Et votre père? — Dans son lit aussi. — Ah! fit mon berger d'un air railleur, et vous osez vous coucher?

— Pas mal répliqué, pour un berger, dit le peintre.

— En ce moment, mon homme leva la tête, il fit un mouvement brusque, et se dressant sur ses échasses : Ben! s'écria-t-il, voilà la rousse qui fait des siennes! Maudite rousse, va, elle me donne plus de mal à elle seule que toutes les autres. — Et il me montra du doigt une vache qui s'était écartée du troupeau, et qui bondissait au milieu des sables, comme si quelque cavalier invisible lui aiguillonnait les flancs. — Je m'offris avec mon cheval pour courir après l'animal échappé. — Laissez, monsieur; vous êtes bien bon, mais vous n'arriveriez pas aussi vite que moi — et le voilà qui se met à arpenter la plaine, traversant les mares d'eau, sautant les fossés avec une agilité devant laquelle j'avoue que mon cheval dut reconnaître son maître. Bientôt la vache échappée reprit son rang dans le troupeau, et je quittai mon pauvre berger, non sans lui avoir serré cordialement la main. Mais son image est toujours présente à ma pensée.

— Est-ce à peu près cela? répondit le peintre, en tournant son chevalet vers le voyageur, et en lui montrant sur cette toile naguères blanche, une esquisse qu'il avait tracée à la hâte.

— Comment si c'est-là, reprit le voyageur ; mais oui, voilà sa pose tranquille, les sables, le troupeau, et, comme tout se prête à l'illusion, je jurerais presque que ce sont les traits de mon brave berger Landais.

Cette esquisse de M. Lepoittevin, peintre distingué, était la préparation du délicieux tableau qu'il a exposé au salon de cette année, et que nous reproduisons dans un des dessins joints au numéro de ce jour.

S. M.

---

## BULLETIN DES BEAUX-ARTS.



La nouvelle église de la Madeleine a été inaugurée, le 24 juillet dernier, par Mgr l'archevêque de Paris, assisté d'un nombreux clergé. Une procession a eu lieu dans l'intérieur de la basilique, et ensuite la grand'messe a été chantée. L'église a été refermée le lendemain après le service funèbre pour M. le duc d'Orléans, et ne s'est rouverte que le jeudi suivant pour le service funèbre du 28 juillet. Elle ne sera, dit-on, définitivement livrée au public que dans une quinzaine de jours. Cinq des sept grandes pages de peinture qui doivent orner les archivoltes de la nef sont achevées et découvertes. Les deux autres, c'est à dire celle de M. Léon Cogniet, et celle qui avait été commencée par Bouchot, sont encore cachées par des échafaudages. Les principaux morceaux de sculpture sont en place, à l'exception 1<sup>o</sup> du groupe de M. Marochetti, qui doit décorer le maître-autel; 2<sup>o</sup> de la statue qui est destinée à la chapelle de Sainte-Clotilde. Derrière le maître-autel est un orgue provisoire en attendant l'exécution du grand buffet dont la place est réservée au-dessus de la porte d'entrée.

Notre première impression n'a que fort peu changé. La nouvelle église est vide. Le sentiment religieux ne l'habite pas. Et l'opinion que nous manifestons ici ne s'appuie ni sur des préférences, si sur des répulsions systématiques. L'art du moyen âge et l'art classique ne s'excluent point en nous. Tous deux représentent deux côtés bien distincts de l'intelligence humaine : le sentiment et la pensée. L'architecture que l'on a bien voulu nommer gothique nous émeut fortement; l'architecture grecque et romaine nous élève sans nous confondre. Nous ne viendrons donc pas dire aux architectes de la Madeleine : pourquoi ne nous avoir point construit une nouvelle Notre-Dame? Nous sommes de ceux qui n'admettent l'immobilité que dans l'essence même des choses, et qui du reste encouragent la forme à se donner libre champ. L'architecture du moyen-âge est-elle entièrement en rapport avec les progrès accomplis par la pensée humaine? nous n'osons l'affirmer. L'architecture d'Athènes et de Rome répond-elle complètement aux besoins de notre climat et de notre culte? nous ne le croyons pas. C'est à ce point de vue que nous nous placerons pour juger la Madeleine? Les Grecs environnaient leurs temples de colonnades et d'escaliers, parce que la foule n'étant point admise dans l'intérieur, il fallait bien qu'elle pût se grouper au dehors, ce que lui facilitait du reste la sérénité du climat. Aussi, le sanctuaire n'avait-il aucun besoin de vastes dimensions. L'avènement du culte catholique, et la différence du ciel renversèrent les termes de la question architecturale. Les colonnades furent transportées dans l'intérieur, et le saint sacrifice de la messe ne devant plus être un mystère que pour l'esprit, il fallut bien ouvrir une plus large enceinte à la foule des fidèles. Mais pourquoi cette transposition des colonnades? ne pouvait-on les laisser

où elles étaient et se contenter d'agrandir l'édifice? C'est ce qu'ont fait les architectes de la Madeleine. Qu'en est-il résulté? qu'ils nous ont donné un désert, une vaste salle quelconque; mais non point une église. Les colonnes sont nécessaires pour peupler et animer l'intérieur d'un édifice; elles sont même indispensables pour en doubler l'étendue. Si vous me faites embrasser d'un seul coup d'œil une vaste enceinte, elle s'amointrit à mes yeux; si au contraire vous me les présentez successivement, elle me paraît gigantesque. Autre raison: les colonnes qui, dans l'architecture grecque, ne jouaient souvent que le rôle d'un ornement, furent employées par les architectes chrétiens à une tâche plus sérieuse. On leur confia d'abord le soin de se partager le poids des voûtes qui, en s'élargissant, devenaient plus lourdes: puis, en les accolant, ou en les changeant en piliers, on appuya sur elles de magnifiques coupes.

L'église de la Madeleine pèche par un autre point. Elle ne reproduit pas, dans les lignes générales de sa construction, la forme de la croix. Et cette faute est grave, puisque la croix est le symbole essentiel de la religion chrétienne. Enfin, où mettra-t-on les cloches? L'application de la Madeleine au culte catholique est donc un contresens. On eût mieux fait de rendre le Panthéon à sa destination primitive, et de lui ser, à l'édifice commencé par Napoléon, le signe et le but que le conquérant lui avait marqués.

Mais, puisque, de ce côté, le mal est irrémédiable, voyons du moins si les statuaires et les peintres se sont efforcés d'accomplir la tâche que l'architecture avait entièrement oubliée. Contentons-nous aujourd'hui de louer la pensée qui a présidé à l'ornementation intérieure. (Nous ne voulons pas parler des dorures) A l'exception de la fresque de M. Ziegler, qui s'est peut-être trop écartée du plan général, les six peintures des archivoltes retracent la vie de la sainte sous l'invocation de laquelle le nouvel édifice a été mis. Au-dessus de la chapelle de Sainte-Amélie, M. Schnetz a représenté la *Conversion de la Madeleine*; au-dessus de la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul, on voit la *Madéleine aux pieds du Christ*, par M. Couder; au-dessus de la chapelle de Jésus-Christ, Bouchot devait prendre la *Madéleine aux pieds de la croix*. Un de ses élèves continue cette peinture. Au-dessus des trois autres chapelles, se trouvent 1. *la Madéleine apportant des parfums pour embaumer le corps de Notre Seigneur*; 2. *la Madéleine dans le désert*; 3. *la mort de la Madéleine*. Enfin, le groupe en marbre qui surmontera le maître-autel, représentera la *Madéleine ravie, élevant son regard vers le ciel, et soutenue par trois anges*. Quant à M. Ziegler, au lieu de compléter cette suite de tableaux par la béatification de la sainte pécheresse, il a préféré nous la donner que comme accessoire et la remplacer par l'histoire du christianisme. A-t-il eu raison? Nous ne le croyons pas. M. Ziegler y a fait preuve de beaucoup d'esprit et de savoir; mais devant sa toile on demeure insensible: c'est une immense énigme que l'on cherche à deviner; ce n'est pas un ensemble dont l'impression soit une et identique, et par conséquent claire et irrésistible. Du reste, nous l'examinerons pied à pied dans notre prochain bulletin.

Nous avons pris les bas-reliefs des pendentifs pour des stucs; c'était une erreur que nous nous empressons de rectifier. Ces sculptures ont été prises dans la masse de la pierre. Nous n'en maintenons pas moins le blâme que nous avons hasardé; il nous semble qu'on aurait pu donner plus de saillie aux parties basses de chacune des figures qu'elles représentent. On aurait mieux goûté les qualités de style et de modelé que nous nous plaignons à y reconnaître. Le *Christ* de M. Duret est d'un ensemble fort louable. Le Sauveur écarte avec sa main droite la draperie qui

l'enveloppe ; l'artiste a voulu sans doute figurer ainsi la manifestation de l'évangile, source de toute vérité. Rien de plus simple et de plus ingénieux. Ajoutons que la tête est d'un caractère grandiose qui n'exclut pas cependant l'aspect de nature. La vierge de M. Seurre jeune aurait pu être traitée d'un ciseau plus large et d'un style plus sévère. Nous avons remarqué dans la chapelle des mariages un groupe en marbre représentant *le mariage de la Vierge*, exécuté par M. Pradier. Les deux béni-tiers de M. Antonin Moine nous frappent par la longueur démesurée des figures qui les surmontent. Mais, voici que les portes de bronze de M. Triquetti vont se fermer ; nous reviendrons sur tous ces détails après un plus ample examen..

\*. M. Pradier a été chargé d'exécuter deux statues de M. le duc d'Orléans : l'une en pied, debout, en costume d'officier-général, sera placée dans les galeries de Versailles ; l'autre, couchée comme les statues des tombes royales que l'on voit dans la basilique de Saint-Denis, doit être posée dans la chapelle sépulcrale de Dreux, où reposent les ancêtres du prince. M. Pradier, assisté du mouleur du Musée, a moulé la tête, les mains et les pieds de M. le duc d'Orléans.

\*. M. Ingres, dans la même nuit du 15 juillet, faisait aussi, d'après le modèle, une admirable esquisse à la mine de plomb, auxquelles son crayon donne une ressemblance et un sentiment si élevé et si délicat.

\*. La mort vient de nous enlever inopinément M. Octave Blanchard, jeune artiste d'un talent éprouvé. Il naquit à Brest en 1814. Élève de M. Léon Coignet, il remporta d'abord, en 1836, le second grand prix de peinture historique, et, en 1837, le grand prix. Devenu pensionnaire de l'École française de Rome, il séjourna quatre années dans cette ville, où sa santé fut malheureusement altérée par les fièvres et par ses opiniâtres travaux. Il revint alors se fixer à Paris. Au Salon de cette année, il débuta de la manière la plus brillante et la plus favorable par des tableaux qui fixèrent l'attention : entre autres, *Une lecture de l'Évangile* dans l'église d'Ara-Cœli à Rome. Nous retrouvons ce souvenir de l'artiste défunt dans l'album de M. Challamel. M. Octave Blanchard nous a encore laissé un Christ avec la Madeleine, un portrait d'homme en pied, de grand style. Tous ces tableaux avaient été achetés par la liste civile ou par le ministère de l'intérieur. En outre, une médaille d'or de seconde classe avait récompensé les beaux travaux du jeune peintre. Un nombreux cortège, composé d'artistes et d'élèves de toutes les écoles de peinture, a accompagné au cimetière du Mont-Parnasse le corps de ce jeune homme, si douloureusement emporté dans la fleur de l'âge et du talent.

\*. M. Challamel vient de faire paraître la sixième livraison des *Peintres primitifs*, collection des tableaux des premiers peintres de l'école italienne. Elle contient quatre belles planches : deux de Buffalmacco, une de Giotto et une de Cimabué ; lithographiées avec une rare perfection par M. Gzell.

\*. On a mis en vente, la semaine dernière, chez MM. Goupil et Vibert, une planche de M. Calamatta, représentant M. le duc d'Orléans, d'après l'admirable portrait de M. Ingres. Le graveur s'est surtout préoccupé de la tête qui est entièrement terminée. Le reste est simplement indiqué. M. Calamatta mérite d'unanimes éloges pour la manière exacte et à la fois pleine d'aisance dont il a reproduit le caractère de la peinture originale.

\*. Une église d'une commune des environs de Cambrai vient de se défaire d'une croix gothique d'un travail fort beau et fort curieux. Cette croix est en chêne entièrement recouvert de feuilles d'argent sur lesquelles on a repoussé des ornements

et des dessins qui indiquent le style du quatorzième siècle. Elle porte onze pouces d'un bras à l'autre, et quinze pouces de son sommet à la douille garnie d'argent qui doit recevoir la hampe. Chacune des extrémités est en forme de trèfle. D'un côté, chaque trèfle renferme un médaillon repoussé qui représente l'ange, le bœuf, le lion, l'aigle, symboles ailés des quatre évangélistes. Le nom de chaque évangéliste est grave sur une légende que porte chaque symbole. Au point de jonction des quatre montants est un grand médaillon qui représente la Sainte-Trinité : Dieu le père, assis, tenant le globe du monde ; Dieu le fils assis, tenant la croix, et le livre ouvert des Évangiles ; le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, plane au milieu d'eux. De l'autre côté, les quatre trèfles sont garnis et recouverts d'ornements repoussés, au milieu desquels sont enlâcés quatre morceaux de cristal de roche, et huit pierres bleues, taille cabochon et de forme ovale.

Ce précieux reste de Porfèverrie du quatorzième siècle, est d'une bonne conservation. On s'aperçoit que l'argent a été doré ; mais que l'or a disparu presque entièrement par des nettoyages maladroits. Un des habitants de Cambrai, est devenu propriétaire de cette élégante croix (*Gazette de Cambrai*).

Nous voudrions bien savoir jusqu'à quel point la fabrique d'une église a le droit de la déponiller ainsi de ce qui est à vrai dire, sa propriété. N'est-il pas honteux de faire trafic d'objets consacrés ? Et la destination d'une croix est-elle d'orner le cabinet d'un antiquaire ou une église ?

Henry TRIANON.

La société pour l'instruction élémentaire, présidée par M. le baron Dupin vient de noter comme un *travail puissant*, et de le récompenser comme tel, l'ouvrage *la Synthèse logique* de MM. Taillefer, inspecteur, et Gillet-Damitte, officier de l'Académie de Paris. Ce livre est une intéressante nouveauté qui, fondée sur les préceptes des grands maîtres, conduit ingénieusement les jeunes enfants par une pratique graduée de l'art de penser, à s'exprimer avec ordre et correction. C'est, on peut le dire, pour l'étude des langues tout un système d'enseignement, qui est spécialement appliqué par M. Gillet-Damitte, maître de pension, rue de Seine-Saint-Germain, 37.

## BULLETIN THÉÂTRAL.

*Académie royale de Musique. — Opéra-Comique. — Théâtre-Français. — Vaudeville, — Variétés. — Ambigu-Comique. — Gaîté.*

Rien de nouveau à l'Opéra. *Le Guerillero* et *la Jolie Fille de Gand* poursuivent toujours le cours de leurs succès, et luttent victorieusement contre les chaleurs de l'été. On va reprendre *la Vendetta*, pour madame Stoltz, qui déployait tant d'âme et de talent dans cet ouvrage. On a parlé de monter un nouveau ballet pour mademoiselle Pauline Leroux ; ce ballet est intitulé : *la Chevalière d'Eon*. Nous souhaitons vivement avec le public que cette idée ne soit pas abandonnée. Mademoiselle Pauline Leroux a déployé tant de grâce et de charme dans le rôle d'Urielle, du *Diable amoureux*, que ce succès est un gage certain de celui qu'elle obtiendrait dans *la Chevalière d'Eon*. Le public se plaint de ne pas voir assez souvent mademoiselle Pauline Leroux, qu'il aime tant à applaudir. Dans quelques jours, cette absence trop prolongée cessera, car on dit que mademoiselle Pauline Leroux

a consenti à apprendre les pas que danse mademoiselle Nathalie Fitz-James, dont l'engagement qui vient d'expirer le 31 juillet, n'a pas été renouvelé.

M. Halevy doit entrer en répétition dans le courant d'août, pour un opéra en cinq actes : *la Dénence de Charles VI*, dont les paroles sont de M. Casimir Delavigne. C'est Baroilhet qui jouera Charles VI : il le chantera fort bien, sans doute, mais il ne le jouera pas comme le jouait Talma, dont ce personnage fût la dernière création, dans la tragédie si remarquable de M. Delavigne de Miremont; Duprez est chargé du rôle du dauphin, madame Dorus-Gras du personnage d'Isabeau de Bavière, et madame Stoltz de celui d'Odette, l'ange gardien de Charles VI. On voit que la pièce est en bonnes mains, et que si elle ne réussissait pas, ce ne serait pas la faute des chanteurs.

L'Opéra-Comique répète *le Chaperon rouge*, de Boieldieu, dont la reprise est prochaine. Chollet est toujours chaleureusement applaudi dans son répertoire, et *Richard Cœur de Lion* poursuit le cours de ses triomphes.

Aux Français, l'annonce de la prochaine représentation du *Dernier Marquis* a disparu de l'affiche. On assure pourtant que ce drame, que la censure a cruellement mutilé, dit-on, sera joué dans les premiers jours d'août. Le titre nous semble à la fois prétentieux, faux et inconvenant, et si, comme quelques journaux l'ont avancé, c'est l'histoire du marquis de Favras, nous comprendrions encore moins le titre choisi par l'auteur. Il nous semble que M. de Favras n'a point emporté avec lui le titre nobiliaire, que d'autres ont porté depuis lui avec honneur. Les marquis existent toujours, et pour notre compte, nous en connaissons dont la loyauté et le noble cœur, prouvent que cette partie de la noblesse, loin d'être éteinte, reverdit avec un nouvel éclat. On conçoit tout ce que le respect dû à une œuvre inconnue nous impose de réserve; nous attendrons pour juger; mais si l'auteur a mal développé son sujet, nous ferons notre devoir, comme nous serons heureux, si nous avons à le louer.

On a parlé de la reprise du *Roi s'amuse*, de M. Victor Hugo. La pièce est si bien tombée à la première représentation, qu'il serait fort difficile de la rehabiler aujourd'hui dans l'opinion publique. On a dit encore que la censure avait exigé beaucoup de changements. Si ce projet se produit au grand jour, nous verrons ce qu'a fait l'auteur, mais à moins qu'il n'ait défait et rebâti complètement son œuvre, notre intelligence ne va pas jusqu'à comprendre comment il a pu donner à cette œuvre, si calamiteuse en ce qui concerne François 1<sup>er</sup>, la vie dont elle a besoin pour se poser honorablement. Nous espérons que M. Victor Hugo a fait le sacrifice de ces fameux vers :

Poupée !

Monte donc là-haut ! va — me quérir mon épée.

Mademoiselle Garrigue (Elève de M. Provost), qui a débuté récemment, est une de ces honnêtes médiocrités, dont le Théâtre-Français n'a pas besoin. Il est assez riche de ce côté là.

On dit qu'une demoiselle Judith, qui joue aux Folies-Dramatiques, et que mademoiselle Clarisse, de la Gaité, célèbre par le succès de *la Grâce de Dieu*, aspirent toutes deux aux honneurs de la Comédie-Française. Cela nous rappelle une anecdote d'un ancien vaudeville de M. Seribe. Il s'agissait d'un auteur qui apportait un mélodrame à messieurs de la rue de Richelieu, et un sociétaire s'écriait : « Savez-vous, monsieur, qu'il y a loin du Théâtre-Français aux boulevards. » A quoi le pauvre auteur répondait : « Comme c'est malhonnête pour moi, qui viens de faire la course

à pied. — Portez, mon cher, ajoutait le sociétaire, portez votre œuvre à la Gaité. — J'en viens, monsieur, on m'a refusé.

Mesdemoiselles Judith et Clarisse n'ont point été *refusées* par les théâtres des boulevards; elles y sont au contraire en grande faveur; mais elles feront bien d'y rester. Il y a un proverbe qui dit : Qui peut plus, peut moins; mais la logique ne permet pas de le retourner.

Au Vaudeville, on applaudit justement mademoiselle Castellan dans *la Journée d'une jolie Femme*, et madame Thénard dans *l'Anneau de la marquise*. Arnal est en congé, mais pour son directeur seulement; car nous l'avons rencontré, il y a quelques jours, *flânant* comme un simple particulier. Le public l'aime mieux sur le théâtre que dans la rue.

Au Palais-Royal, *du Haut en Bas*, emplit la salle du bas en haut.

Les Variétés ont donné une petite pièce sans conséquence, intitulée : *Mon Rival*. C'est un succès d'été, qui ne fait que contraindre le directeur à presser avec une nouvelle ardeur l'apparition des *louans*, dont la vogue est certaine.

L'Ambigu-Comique et la Gaité se partagent les habitués du boulevard, le premier avec son amusante pièce de *Paris la nuit*, et le second avec son drame bien noir, ayant pour titre : *la Salpêtrière*. Si Potier vivait encore, il dirait aux auteurs, comme dans *les Frères féroces : la Salpêtrière!* et avec un titre pareil, vous n'avez ait que cinq actes!... Paresseux!

f

CHALLAMEL.



## PEINTRES PRIMITIFS

### COLLECTION DE TABLEAUX RAPPORTÉE D'ITALIE

ET PUBLIÉE

PAR M. LE CHEVALIER ARTAUD DE MONTOR

*membre de l'Institut.*

reproduite par nos premiers artistes

Sous la direction de M. CHALLAMEL.

Cette collection contient la reproduction de 150 tableaux depuis André Rico, de Candie, jusques et y compris un tableau de Perugin, compositions qui n'ont jamais été gravées; un texte par M. Artaud de Montor accompagne cet ouvrage et vient en rendre l'intelligence facile.

Il est nécessaire de rappeler ici que M. le chevalier Artaud a été pendant fort longtemps chargé d'affaires de France en Italie, et qu'il a consacré ses loisirs à rechercher des tableaux primitifs. Cette magnifique collection nous met à même de livrer aux amis des arts un monument qui, nous l'espérons, obtiendra leur assentiment.

Cet ouvrage est publié en 15 livraisons. Il en paraît au moins une par mois, au plus deux. Chaque livraison contient 4 gravures ou lithographies, et 4 pages de texte in-4° avec vignettes sur bois.

Prix de la livraison, épreuve, papier blanc. . . 4 fr. papier de Chine. 5 »



**BREVET D'INVENTION.**

VÉRONT, fabricant de gants, rue du Dauphin, 7.

**NOUVEAU GENRE DE BOUTONS.**

Boutons sans pareils; plus de difficulté pour le boutonnement des gants.

Première qualité, pour dames, à 2 fr. 50 c. Pour hommes, à 2 fr. 75 c.

---

**JAY, CHAPELIER.**

Rue des Fossés-Montmartre, 5,

Inventeur breveté du JANOTYPE, au moyen duquel le Chapeau est fait suivant la conformation de la tête, ce qui empêche la souffrance que cause le chapeau qui n'est pas fait d'après ce procédé, et qui ne prend la forme de la tête que lorsqu'il est usé.

---

**LE COPISTE ÉLECTRO-CHIMIQUE.**

Brevet d'invention et de perfectionnement. — Magasin central  
rue Saint-Pierre-Montmartre, 12.

Nouveau système copiste beaucoup plus simple et plus commode que tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, appareil élégant et portatif, contenant, sous un très-petit format, tout ce qui est nécessaire pour tracer et copier soi-même, instantanément, sans presse, toute espèce d'écrits, dessins, plans, etc.

Le prix de ces appareils varie de 25 à 60 fr.

---

**FOUETS CRAVACHES.**

Seule fabrique de fouets et cravaches en caoutchouc, de *Paturot*, breveté, rue Saint-Martin, 98. Fouets, sticks, cannes et cravaches oléophanes.

---

**SESQUÈS, TAILLEUR.**

Rue Neuve-des-Petits-Champs, 15.

Son succès, toujours croissant, est dû à la bonne qualité de ses étoffes, à l'élégance de sa coupe et au fini de ses ouvrages. Draps et étoffes en tout genre pour habits, pantalons, redingotes, gilets et paletots.

---

Maison du *Pont de fer*, boulevard Poissonnière, 14.

**GRANDS MAGASINS DE PORCELAINES.**

*Maison Jeanne.* — Extraordinaire diminution de prix. — Toutes les marchandises sont étiquetées et s'y vendent invariablement à prix fixe. Un service de douze personnes, composé de cent pièces, se vend, en beau choix, 59 fr. 25 c. On y trouvera constamment un très-grand assortiment d'articles de services de table, blanc, à filet d'or, et richement décoré, ainsi qu'une très-grande variété dans les objets de nouveautés et de fantaisie.

---

## PLUS DE MAL DE MER !

**Plus de Vapeurs ni de Nausées::**

### BONBONS DE MALTE.

Approuvés par les membres de plusieurs sociétés savantes. — Dépôt à Paris, rue Richelieu, 48, et dans tous les ports de mer.

Unique préservatif contre le mal de mer, les bonbons de Malte ont, en outre, l'immense avantage de prévenir toute espèce de nausées, de vapeur, et sont d'un usage indispensable pour les personnes qui ont à redouter la pierre ou la gravelle. Ces bonbons n'étant point un médicament, peuvent être employés sans aucun inconvénient, à toute heure de la journée. — Pris avant le repas, ils excitent l'appétit, qui ne saurait trouver un stimulant plus agréable; pris après le repas, ils facilitent la digestion. — 3 fr. la boîte.

NOTA. Pour éviter les contrefaçons, chaque boîte est revêtue d'un cachet portant la signature de l'inventeur.

---

DEMARSON et comp. rue Saint-Martin, 15.

## SAVON DE LA DUCHESSE.

*Au lait d'amandes, pour blanchir et adoucir la peau.*

---

## CACHEMIRE DES INDES.

La vogue que s'est acquise le magasin de cachemires de madame Helie Personaux, 20 rue de la Michodière, lui reste fidèle cette année comme les autres; nous savons qu'à l'occasion de plusieurs riches corbeilles de mariage, ses beaux châles ont été cités avec éloge. Cela justifie la partialité que nous nous plaisons à lui accorder.

---

## AVIS AUX FINS GOURMETS.

Le café en liqueur (arôme concentré), de A. Dubois, dont le mérite et les avantages sont de plus en plus appréciés, se vend, en toute première qualité, 20 c. le flacon (verre non compris, contenant le principe de 34 gr. de café).

Dépôt central rue Montmartre, 73. — Dépôt passage Choiseul, 12-14, et rue Saint-Honoré, 361.

---

## TUSLANE-LEDOUX.

A LA CRÈCHE, rue Saint-Honoré, 348 bis.

Blanc de fil et blanc de coton, linge damassé, nouveautés en lingerie, trousseaux et layette, spécialité pour chemises d'hommes.

## DES MOYENS DE REMÉDIER

## A LA DÉCADENCE LITTÉRAIRE.



Il est quelques personnes encore qui croient qu'il n'y a point de salut pour une société, si la vie intellectuelle n'y domine, n'y maîtrise la vie matérielle; qui s'imaginent que toute organisation purement industrielle, dont l'âme est absente, ne contient que des principes désorganiseurs et qui osent affirmer que le blé qu'on sèmerait pourrait dans le sein de la terre sans la chaleur du soleil, et qu'ainsi tous les germes de prospérité qu'on ira répandant sur le monde ne pourront que se corrompre, si les rayons de la pensée ne les fécondent pas.

Ces esprits, qui se prennent au sérieux tout aussi bien que les réformateurs humanitaires et les économistes, contemplent avec un profond sentiment d'angoisse l'état actuel de la littérature en France.

Partout le dépérissement, l'abâtardissement, la ruine! Plus d'œuvres sérieuses, plus de souffle, plus d'inspirations pures: l'idéal s'éteint dans le monde des intelligences, comme l'âme dans le corps d'un moribond. La postérité est aujourd'hui un vain fantôme dont nul ne s'épouvante et à qui l'on tourne le dos; l'art, qui jadis régnait sur cette terre, on l'a chassé honteusement; comme cet empereur romain qui fut tué et divinisé ensuite, on l'a tué aussi, puis on lui a fait un trône dans les nuages, on lui a mis au front une couronne d'étoiles, en main un rayon lumineux en guise de sceptre, et l'on s'est empressé de l'abandonner dans sa brume et de se tourner vers le monarque réel, vivant, de chair et d'os qui, lui au moins, porte bouc et lourde couronne d'or, et qui, au lieu de secours célestes toujours fort douteux, donne à ses favoris de beaux écus comptants. Ce roi, c'est le *métier*.

Comme une des causes les plus funestes de cette décadence littéraire, on peut citer le *feuilleton*. Le feuilleton a tué l'initiative, la fantaisie, la pensée; avec le feuilleton, plus de ces idées morales, dont chaque personnage est le symbole: la morale ennuit l'abonné; avec le feuilleton, plus de ces développements profonds de caractère, plus de ces études de l'âme ou du cœur humain

analysées avec amour, éclairées dans leurs moindres détails par un génie rayonnant, œuvres patientes et sublimes qui voulaient des années d'expérience et des années de travail : les études morales, ce sont des longueurs qui fatiguent l'abonné. Publiez donc le beau roman d'Eugène Grandet en feuilleton, et vous verrez comme il sera accueilli. Que parlons-nous d'études morales? C'est à peine si le lecteur souffre qu'on lui décrive physiquement, matériellement les personnages : longueurs, toujours longueurs! Avec le feuilleton, plus même de ces histoires touchantes, éternellement fraîches et parfumées, qui font venir les larmes aux paupières. Hélas! que dirait-on si un journal s'avisait d'imprimer cet admirable chef-d'œuvre qu'on nomme *Paul et Virginie*! à chaque mot on perdrait un abonné. Ce qu'il faut au lecteur, ce sont les mystères, les menées souterraines, les caves et les trappes de nos habiles faiseurs; qu'importe la vraisemblance! prenez les plus odieux scélérats, les crimes les plus atroces, voilà ce qu'il nous faut, mais ne vous avisez pas de nous conter tout simplement la chose comme le ferait un honnête procureur du roi dans son réquisitoire; cù serait l'intérêt? Jetez un voile sur toute l'histoire, ne laissez passer qu'un cadavre par-ci, un poignard par-là, et ne tirez le rideau qu'à la fin, au dénouement : ceci s'appelle tenir son public en haleine, encore faut-il que vous hachez menu vos événements de telle façon qu'il s'en trouve quelque bric à chaque feuilleton, sans quoi l'abonné ne pourrait pas dire : *Ah! que va-t-il donc se passer? j'y voudrais déjà être à demain*. Quelques personnes qui veulent bien reconnaître que le feuilleton est la mort de la littérature, disent : Mais pourquoi les auteurs ne font-ils pas de véritables romans? Pourquoi? la raison en est triste à dire : parce que le journal paie et que l'éditeur ne paie pas; encore, jus qu'à ce jour, un feuilletoniste pouvait-il espérer réunir en volume les romans publiés dans les feuilles quotidiennes; mais aujourd'hui, les éditeurs se coalisent pour ne plus réimprimer les œuvres déjà publiées. C'est très-bien; qu'arrive-t-il cependant? Un journal accepte assez facilement l'œuvre d'un homme de talent inconnu; l'éditeur la refuse toujours; il veut des noms populaires dans les cabinets de lecture. Le jeune auteur qui a besoin de vivre avec sa plume et qui trouve la porte de l'éditeur impitoyablement fermée se livre au journal. Là il trouve, sinon la gloire, qui ne peut s'attacher aux œuvres éphémères, la grande publicité et l'argent. Le journalisme, cette roue rapide qui tourne sans relâche, s'empare de lui, et dans ce mouvement de rotation incessant trouvez donc le moyen de faire un livre sérieux et d'un travail patient! Admettons si vous le voulez, que ce livre puisse se faire, la position du feuilletoniste, vis à vis de l'éditeur, n'aura pas changé; connu dans les journaux, il n'aura pas un public de cabinet de lecture; il faudra, s'il veut voir éditer son livre, qu'il le donne au libraire quand ailleurs on le lui achète, et encore nous supposons, avec une bonhomie singulière, que le libraire consentirait à éditer cet ouvrage livré pour rien. Les éditeurs en sont donc réduits à quelques talents célèbres qui s'usent ou dont le public se lasse et qui ne se renouvellent jamais. Ces messieurs ignorent encore qu'il n'y a pas de récolte pour celui qui n'a pas semé, et que s'ils veulent lutter contre le journal, il s'agit, non pas seulement de ne point réimprimer les ro-

mans qui ont déjà paru en feuilleton, mais aussi, mais surtout d'accueillir les jeunes auteurs et de les payer. Ils ont exploité à satiété des terrains qui avaient déjà donné toute leur sève, et ils ont laissé se couvrir de ronces et d'épines des terrains vierges. La ruine est venue, à qui la faute?

Ainsi nous l'avons vu, le feuilleton exile toute pensée, toute étude approfondie; est-il bien nécessaire d'ajouter qu'il est l'ennemi né du style, pour deux raisons: — la première c'est que la précipitation avec laquelle sont faits les romans destinés aux journaux exclut toute recherche dans la forme; — la seconde, c'est que l'originalité du style répugne profondément à l'abonné. Il lui faut des récits qui se lisent comme la *Cuisinière bourgeoise* ou les romans de M. Paul de Kock. Tout ce qui sort de cette fade vulgarité n'est pas écrit simplement. Au lieu de gagner sur ce point, le lecteur a désappris. Public et auteurs se sont corrompus mutuellement. Ils sont tombés de condescendances en condescendances, à je ne sais quel langage plat et nauséabond dont ne voudraient pas les orateurs les plus malheureux en fait d'élocution.

Au théâtre, le vaudeville a exercé autant de ravages que le feuilleton dans la littérature. Mêmes symptômes, même décadence. Plus de caractères fortement tracés et habilement suivis. Toute œuvre sérieuse est honteusement sifflée. Toute originalité est une aspérité où se blesse le goût du public, l'habitude qu'il est aux contours mous, faiblement arrondis et effacés. On est habitué à une monnaie courante, fruste à force d'avoir circulé, et les individualités, frappées avec quelque énergie et qui ont peu de relief, déchirent les doigts délicats. Le vaudeville a créé une série de personnages de convention, faux et sans couleur dont le public ne veut pas se lasser. Toutes les situations un peu comiques ou dramatiques que font naître les événements, les vaudevillistes les esquivent par un couplet ou une ritournelle, et le spectateur ne comprend pas le tour et demeure satisfait. On en est arrivé à ce point qu'un des moyens comiques les plus sûrs de réussir est celui-ci: vous mettez dans la bouche d'un personnage un mot quelconque; le public ne rit pas, parce que le mot en lui-même n'a rien de risible. Vous faites répéter ce mot fastidieux, le public commence à rire. Enfin une troisième fois vous lancez cet éternel mot par-dessus la rampe, et alors ce sont des éclats de joie, des trépignements impossibles à décrire.

Dans le théâtre tel qu'il est aujourd'hui, comme dans le feuilleton, pas d'initiative de la part de l'auteur. Rien qu'une avilissante et inféconde obéissance. L'abonné fait la loi au journal, comme le spectateur fait la loi au théâtre.

De ce côté aussi, accès sinon facile du moins possible dans les salles de vaudeville d'où l'art et l'originalité sont exclus; ailleurs, c'est-à-dire au Théâtre-Français, portes closes. Le Théâtre-Français est en proie à M. Scribe.

Mais il est une partie de la littérature qui surtout appelle l'attention la plus grave de ceux qui se préoccupent encore de la pensée et de l'art. Nous voulons parler de la **POÉSIE**.

Personne n'a osé nier jusqu'à ce jour que la poésie ne soit la plus haute expression de l'intelligence humaine. On nous rendra la justice que dans cette revue, nous lui avons toujours rendu de dignes hommages. Nous ne nous

sommes pas plaints au public de son indifférence pour la poésie, nous l'aurions plutôt plaint de cette indifférence; nous l'avons déclaré hardiment :

« Dire : Je n'aime pas la poésie, c'est dire : Je ne me complais qu'aux idées vulgaires, je suis incapable de comprendre les émotions élevées; l'œuvre de Dieu, le soleil splendide, les grands spectacles du monde me trouvent aveugle et je n'ai pas le moindre sentiment de l'idéal. »

La poésie, c'est les notions de l'âme dans leur délicatesse la plus exquise; c'est la lumière morale dans sa clarté la plus céleste.

Qu'arrive-t-il cependant? quelques riches organisations apparaissent de temps en temps; les fleurs de la poésie commencent à s'épanouir; mais pour elles notre atmosphère est mortelle. Cette indifférence dont nous parlions tout à l'heure est un froid qui les saisit, qui les fane, qui les tue; ces premiers chants de la jeunesse, ces œuvres d'une fraîcheur, d'un velouté ravissant, où la pensée est vierge encore, on les dédaigne ou plutôt on les ignore. Nul éditeur ne s'en veut charger; tous s'écrient : *la poésie ne se vend pas*. Les éditeurs se soucient peu de l'avenir, comme nous l'avons vu. Ils ne comprennent pas qu'en publiant un volume de poésie, ils donneraient une valeur morale très-grande à un jeune auteur, l'arracheraient aux œuvres éphémères et au journal, et obtiendraient de cette organisation tout d'abord respectée dans sa force et dans sa première sève, des œuvres puissantes, vigoureuses, avec lesquelles, — puisque tout se réduit à une question d'argent, — avec lesquelles ils s'enrichiraient.

Tout volume de vers refusé est, pour les organisations vraiment poétiques, une première flétrissure. Leur rêve de gloire est anéanti. Cette déception, qu'on appelle expérience, est une blessure incurable qui les fait plier à terre, et dont elles ne se relèvent pas. L'art pur était donc une chimère, se disent les poètes avec angoisse, et le désespoir, le besoin aidant, ils en ont bien vite pris leur parti. Le métier rapporte, ils l'ont du métier. Et ces sources inépuisables d'inspiration qui devaient, enfermées dans un lit, faire de magnifiques fleuves où le ciel et la nature se seraient reflétés, s'épandent au hasard dans les plaines, par mille filets qui suivent toutes les pentes et n'arrivent à faire que des marais féconds.

Au lieu de se tenir dans un saint et chaste isolement, dans quelque asile discret, habité par l'inspiration et la pensée, nos poètes, natures ardentes, se mettent à vivre de la vie odieusement matérielle; ils prennent leur part des joies grossières et de la corruption des grandes villes; ils perdent le secret de l'existence calme et tout idéale, pour s'abandonner à cette agitation inféconde, à cette production incessante et malade, qui ne donnent que fruits amers et sans couleur. Le dégoût les prend; la poésie concentrée en eux, et qui ne peut déborder, se tourne en fiel, ils deviennent méchants, haineux, comme tout ce qui est impuissant. Un affreux scepticisme s'empare d'eux; eux qui ont cru d'abord à toutes les saintes vertus de ce monde, ils ne croient plus à rien; la démoralisation exerce dans leur âme ses plus cruels ravages. Précipités dans l'enfer du journalisme, ils ont des anges déchus, l'implacable et éternel orgueil, sceau de damnation que rien ne saurait briser.

Tous ces critiques haineux qui s'attachent comme à une proie à tous ceux qui s'élèvent, tous ces perturbateurs qui, en politique, ne savent que détruire et amasser ruines sur ruines, ce sont, la plupart, autant de poètes qui, avec un peu d'aide, auraient suivi une digne et honorable voie.

Les esprits brouillons ne sont autre chose que des esprits déclassés.

Ceci est grave, on ne peut le nier. Il ne s'agit pas seulement d'une question littéraire, il s'agit aussi d'une question sociale. Il ne faut pas, dans un pays où la presse est une arme si puissante, que cette arme soit livrée aux mains d'hommes qui n'ont que la verve et l'éclat, et pas d'expérience et de pensées mûries, et dont l'âme est pleine de rancune et avide de vengeance.

La question des poètes, que nous n'avons abordée qu'en dernier lieu, renferme à peu près toutes les autres, cependant. C'est avec les poètes que se font les grands romanciers et les auteurs dramatiques de premier ordre : la poésie c'est la fleur, et dans la fleur est le fruit.

En présence de ces faits si tristes, nous nous le demandons : y a-t-il des palliatifs ? Sans doute. Le pouvoir a-t-il cherché à les appliquer ? En aucune façon.

Pour les beaux arts, il existe des prix de fondation qu'on nomme *prix de Rome*. Tous les ans s'ouvre un concours auquel sont appelées respectivement toutes les branches de l'art : le genre historique, le paysage, l'architecture, la gravure. Il n'y a, dans la grande famille artistique, ni aînés ni cadets ; c'est une protection complète et toute paternelle. Les lauréats sont envoyés à Rome pour cinq ans. Là ils sont nourris, logés aux frais de l'état, qui leur fait une position honorable et aisée ; là, ils sont à même de puiser aux sources les plus pures de l'art, et d'étudier les grands maîtres que l'école italienne a produits. En outre, un palais est ouvert à Paris pour l'exposition des œuvres qu'ils envoient de Rome.

Pour la musique, même protection. Le lauréat compositeur va passer trois années à Rome ; ce temps écoulé, il jouit, pendant deux années encore, d'une pension de près de trois mille francs, et parcourt l'Allemagne, dont l'école de musique a pris un si haut rang. Il passe de la mélodie à l'harmonie. De plus, à son retour, il a droit à la représentation d'un opéra. Si nous avions à nous occuper des compositeurs en particulier, nous dirions qu'en fait ce droit est illusoire, que la scène demeure inabordable pour eux, que si, à grand-peine, on leur confie un poème, c'est un poème détestable, rebut des cartons, dont la représentation d'ordinaire s'ajourne indéfiniment ; mais enfin, le droit existe, c'est déjà beaucoup. Par suite d'abus contre lesquels nous protestons en passant, il est comme nul et non venu, mais ces abus peuvent et doivent cesser. Il faut qu'un jour arrive où les compositeurs lauréats seront joués infailliblement.

Voici ce qu'on a fait pour les beaux-arts et la musique. C'est noble, c'est large, c'est digne d'une grande nation.

Mais qu'a-t-on fait pour la littérature, dans ce pays qui se prétend la tête,

l'intelligence du monde civilisé! En vérité, nous n'osons le dire, car c'est hon-  
teux.

On a créé un prix de poésie qui ne s'accorde que tous les deux ans et sur  
un sujet donné.

On a créé un prix d'éloquence, bisannuel également, et dont le sujet est  
aussi imposé.

Chacun de ces prix est de quinze cents francs.

Voilà tout.

Nous nous trompons, un particulier a proposé un prix *unique* de dix mille  
francs, qui une fois donné ne sera pas renouvelé, pour la meilleure tragédie  
ou la meilleure comédie en cinq actes et en vers, qui serait faite dans l'espace  
de dix ans. Une des conditions du concours est celle-ci : il faut que cette pièce  
*ait été jouée et applaudie*. Ce prix, nous le répétons, est un accident, un cas  
tout spécial, et nous ne devons pas en tenir compte.

Tous les deux ans un prix de poésie, tous les deux ans un prix d'éloquence,  
voilà à quoi se réduit la question. Pour l'argent, une maigre somme de quinze  
cents francs, au lieu des quinze mille francs accordés en réalité aux autres  
artistes; pour la gloire, une pièce de vers lue en assemblée publique et une  
couronne qu'on vous donne, représentation puérite et mauvaise en elle-même,  
en ce qu'elle surexcite la vanité et fait poser sur un théâtre, le poète qui doit se  
tenir dans le modeste mystère de la vie privée.

Mais encore, laissons de côté cette considération qui a sa valeur et ne nous  
attachons qu'aux résultats, qu'à l'influence que peuvent avoir ces deux prix.

Qui ignore qu'en général, l'inspiration est capricieuse, fantasque et veut être  
libre; qu'un vrai poète traite mal un sujet qu'on lui impose et que sera-ce  
donc si, comme il arrive la plupart du temps, ce sujet est mal choisi, ingrat,  
fastidieux. Il y a deux ans, c'était, je crois, le *musée de Versailles*; cette année,  
c'est le *monument élevé à Molière*, dans un coin de rue boueux et bruyant.  
Versailles eût été un beau sujet, Molière eût été un sujet sublime, mais ce mu-  
sée et cette fontaine, qu'y a-t-il là dedans de poétique?

Admettons encore que le sujet soit toujours heureux, bien choisi; — imposé  
qu'il est, il sera mieux traité par un versificateur que par un poète, hélas! — à  
quelques exceptions près, nous n'en avons que trop la preuve, et l'histoire des  
poètes couronnés par l'académie serait en général fort triste à faire. Du piédes-  
tal où on les pose, dans quel recoin secret vont ils se cacher? Qui en entend  
parler, lequel de ces hommes qu'on a nommé poète un jour, à la face de tous,  
est resté poète? Lequel l'a jamais été? Nous voulons bien faire des réticences  
en faveur de quelques-uns qui peut-être s'élèveront un jour, mais enfin nous  
sommes bien en droit de le dire hautement.

Parmi les élèves de Rome, il y a eu de grands peintres.

Parmi les élèves de Rome, il y a eu de grands compositeurs.

Parmi les lauréats de l'académie, y a-t-il eu de grands poètes?



C'EST QU'UNE POÉSIE ISOLÉE N'A AUCUNE SIGNIFICATION, c'est que le versificateur le plus vulgaire peut, sur un sujet donné, mesurer une certaine quantité de vers, y attacher des rimes et gagner le prix, c'est qu'un versificateur fera même bien mieux ce métier là qu'un poète.

Il faut pour révéler un poète, bien plus qu'une pièce de vers, il faut un volume de poésies.

Le prix d'éloquence, bien qu'aussi mesquin que le prix de poésie a eu peut-être des résultats moins négatifs. Cela tient à ce qu'en prose, cette obligation du sujet a des conséquences moins fâcheuses qu'en vers, l'inspiration n'étant pas pour ces sortes de travaux si rétive, si capricieuse. Cela tient aussi à ce qu'il a fallu plus d'acquis, plus de science pour y concourir et que les lauréats ayant nécessairement une valeur plus sérieuse, ils ont mieux tenu leurs promesses. Cependant nous sommes loin de nous émerveiller sur ces résultats du prix d'éloquence. En lui-même, il ne signifie rien. Que veut dire cet éloge proposé des grands noms littéraires ? Eloge, dites vous : pourquoi pas aussi critique, ou plutôt pourquoi pas appréciation juste et équitable d'hommes pour qui la postérité est venue ! Eloge, mon Dieu ! voyez à quoi cela vous mène. Vous avez proposé cette année l'éloge de Voltaire, cet homme qui plane encore sur notre siècle comme un génie malfaisant, cet homme d'un esprit éminent qui a essayé de toutes les voies et n'a été vraiment supérieur en aucune, cet homme médiocre en somme, il faut bien oser le dire, puisque l'esprit n'a jamais été le génie. Il est vrai, qu'effrayé de la réprobation universelle que soulève aujourd'hui ce nom, vous avez repris votre mot *éloge*, et que vous y avez substitué le mot *discours*, mais les précédents prévaudront, votre lauréat fera l'éloge de Voltaire, et ce sera une tache littéraire, sans valeur et sans portée, et ce sera, qui pis est une mauvaise action.

Et qu'appellez-vous éloquence ? Est-ce certain langage pompeux, vide et sonore, bourré de mots oiseux, groupés par majestueuses périodes et d'où la pensée est absente ; ou bien est-ce le style, précis, clair, serré, énergique qui distingue les vrais écrivains. Châteaubriand jeune et inconnu obtiendrait-il votre prix d'éloquence. Nous sommes assez audacieux pour en douter.

Non, vous n'exercez aucune influence sur la littérature avec vos deux tristes prix de quinze cents francs ; vous ne faites ni poètes, ni écrivains.

Quant au prix de dix mille francs proposé pour la meilleure tragédie ou la meilleure comédie en cinq actes et en vers, nous n'en parlons que d'une façon toute incidentelle, puisqu'il n'est pas de fondation. Une des clauses du concours rend le concours impossible. C'est la *représentation* et le *succès*. Quant à la représentation, abandonnez cette exigence, croyez-nous, réduisez le prix de cinq mille francs, et admettez au concours les pièces inédites. Il s'en présentera de bonnes, nous n'en doutons pas. Avec les autres cinq mille francs, on paiera les frais de la représentation. Sinon le théâtre étant inabordable à tous les jeunes talents, et ne s'ouvrant qu'aux faiseurs dont la verve et le génie, quand ils en ont eu, sont depuis longtemps usés, vous risquez fort de proroger, de dix ans en dix ans, votre concours, jusqu'au vingtième siècle. Quant au succès, ne vous

en préoccupez pas. Si la pièce est bonne, il est présumable qu'elle tombera, sauf à se relever dans nombre d'années.

Revenons aux deux prix bisannuels de quinze cents francs. Ils sont honteux et inutiles.

Voici ce que nous proposons en place. Ce n'est rien moins qu'un projet de loi, que nous présenterons, s'il le faut et si ceux à qui appartient l'initiative n'osent pas le prendre, que nous présenterons aux chambres sous forme de pétition. Une première fois, nous échouons, une seconde fois, une troisième fois peut être, mais au moins nous aurons protesté, et comme ce que nous demandons est de toute justice, un jour viendra où il y sera fait droit.

Il sera créé un prix annuel de poésie.

Le prix sera accordé au meilleur des volumes de vers imprimés ou manuscrits présentés au concours.

Les volumes imprimés depuis plus d'un an ne seront pas admis.

Ce volume devra être précédé d'un travail de deux feuilles d'impression au moins, sur une question littéraire ou sur un auteur mort.

Le choix de la question littéraire ou de l'auteur sera laissé libre au concurrent.

Il sera accordé au lauréat une pension annuelle de cinq mille francs pour voyages en pays étrangers.

Cette pension cessera immédiatement du jour où le lauréat reviendra en France, à moins toutefois de motifs graves.

Sur l'ensemble de la pension il sera fait la retenue nécessaire pour les frais d'édition et de publication du volume qui aura obtenu le prix.

Si le lauréat n'a pas encore satisfait à la loi du recrutement, il sera exempté de droit.

À la fin de la quatrième année, le lauréat devra faire hommage à l'Académie d'un ouvrage littéraire quel qu'il soit, en vers ou en prose, sous peine, s'il y manque, de ne pas toucher sa pension pour la cinquième et dernière année.

Il sera par la suite fondé des prix semblables aux mêmes conditions et avantages pour les meilleurs romans moraux et les meilleures pièces de théâtre.

Le roman couronné, s'il est manuscrit, sera également imprimé.

La pièce de théâtre sera de droit (et de fait) représentée sur un théâtre royal.

Il faut bien remarquer que l'auteur de cet article ne prétend pas avoir formulé sa proposition en termes irréprochables et définitifs. La pensée seule lui semble bonne et juste, et c'est elle uniquement qu'il défend.

L'obligation de faire précéder le volume de poésies d'un travail de littérature sérieuse, a pour but d'empêcher que le prix ne soit accordé à un poète qui n'aurait que la fantaisie et l'imagination, et pas de science littéraire, pas de profondeur.

Il serait bon, ce nous semble aussi, d'exiger la présentation d'un ouvrage quelconque, au bout de quatre ans avons nous dit, au bout de trois ans ou de deux ans même si l'on veut, pour prévenir que ces cinq années de voyages ne se passent en vains et inutiles loisirs.

Le séjour de Rome n'étant pas particulièrement nécessaire aux poètes, nous n'avons pas cru devoir fixer invariablement le but de leurs pérégrinations.

A cette proposition, il ne peut être fait qu'une objection sérieuse, du moins en apparence; c'est celle que nous faisons il y a quelque temps à un célèbre compositeur.

« Quelle nécessité, lui disions-nous, que les musiciens aillent passer trois ans en Italie et deux ans en Allemagne ?

— Sans doute, me répondit-il, comme art cette nécessité ne semble pas clairement démontrée, bien qu'en réalité il ne soit pas inutile, tant s'en faut, d'aller étudier les écoles étrangères; et puis la nature, vous ne l'ignorez pas, vous qui, dans le litérateur, dans l'artiste, dans le compositeur, ne voyez qu'un seul et même homme, — un prêtre, — la nature des climats étrangers varie, renouvelle la source de l'inspiration. Mais surtout ce qui nous semble profitable, à nous, dans cet exil glorieux et doux de cinq années, c'est *l'isolement des coteries, du positivisme, du métier; c'est cette solitude forcée, dans laquelle seulement se produisent les œuvres grandes et impérissables.*

Cette pensée é ait la nôtre. Ce que nous voulons aussi pour le poète, c'est l'isolement du *métier*, du journalisme, de la littérature éphémère; c'est une noble aisance qui élève l'âme et l'empêche de se prostituer en des travaux lucratifs, mais moralement délabrants; c'est cinq années données tout entières aux travaux sérieux et profonds à l'étude des littératures étrangères; c'est aussi l'isolement de nos sociétés égoïstes et malades, où tout se flétrit et se meurt, c'est enfin la solitude mère des chefs-d'œuvre. Ce que nous voulons, c'est conserver nos poètes hors de tout mauvais contact; c'est les maintenir dans les régions idéales; c'est relever notre littérature. Hélas! nous en voyons tant de ces nobles enfants, qui, septiques, avilis, abrutis, jettent, louis d'or par louis d'or, dans le flot jaune et sale de la publicité, le saint trésor que Dieu avait mis dans leur âme.

---

# FLEUR DES FÈVES

OU. UNE INTELLIGENCE A DEUX.

---

Il y avait *petit salon* chez la comtesse de B\*\*\*. La charmante jeune femme, dont la toilette était ravissante de grâce et de coquetterie sérieuse, — une toilette de carême, — recevait ce soir-là ses amis les plus chers.

Ces réunions avaient lieu en secret comité. Toutes ces femmes gracieuses à qui l'on dit *ma toute belle*, et que l'on accueille avec des exclamations adorables; tous ces petits messieurs pour qui la comtesse faisait briller les folles facettes de son esprit, tout ce monde-là était exclu. Il n'y avait autour du feu que quelques-uns de ces amis dévoués qu'on attend sans se dire : Suis-je jolie aujourd'hui? et avec qui on ne craint pas d'être triste si le cœur déborde, et si les larmes viennent aux yeux.

Ce soir-là, le cercle était au complet. La comtesse nous avait promis l'histoire de Lucie de Naré, sur le compte de laquelle on débitait par le monde vingt extravagances. Madame de B\*\*\* avait été son amie; et, de plus, elle analysait toute affaire de sentiment avec cette délicatesse que ses doigts effilés auraient mise à effeuiller une rose.

La comtesse se recueillit un instant, et voici ce qu'elle nous conta :

Vous n'avez pas tous connu Lucie. C'était une petite femme mignonne et blonde dont la figure fluette, avec ses grands yeux d'azur, apparaissaient toujours entre deux touffes crépées de cheveux, comme un coin du ciel entre des nuages. Son sourire était d'une finesse exquise, et son front se taillait avec largeur. Elle était née Lucie de Melta, d'une assez bonne famille de province. Lucie sortit du couvent à quinze ans, et, quelques jours après, madame de Melta lui apprit en pleurant qu'elle était demandée en mariage. Lucie s'écria qu'elle ne voulait pas se séparer de sa mère, mais celle-ci lui déclara que ce mariage comblerait ses vœux les plus ardents. La pauvre mère ! minée avec une activité horrible par une maladie sans espoir, elle songeait avec terreur à l'isolement où sa fille se trouverait après l'avoir perdue. Elle avait deux bles-

stres, le mal physique qui la rongait, — et celle-là c'était peu de chose, elle devait en mourir, voilà tout ; — mais l'autre blessure ! mais cette pensée que Lucie serait seule au monde, à seize ans, cette pensée lui causait des tortures inouïes. C'était une lutte épouvantable, n'est-ce pas ? Le corps de cette femme ne demandait qu'à mourir, tant il souffrait ; et l'âme de cette mère ne demandait qu'à vivre.

Lucie avait bien, du côté de son père, deux parents ; un oncle et une tante, Lucien de Melta, et mademoiselle Dorothée, sa sœur ; mais depuis longtemps Madame de Melta avait dû cesser toutes relations avec eux.

Je ne dirai pas que mademoiselle Dorothée comptait alors quarante-cinq ans, attendu que, si elle les avait, — ce qui n'est guère contestable, — à coup sûr elle ne les comptait pas. Maintenant, elle commence à s'embéguiner, mais il y a quelques années, elle portait ses cheveux à la Ninon, et des robes de pensionnaires que désavouait gravement un nez quelque peu aquilin. Le monde, qui est méchant, lui attribuait des aventures auxquelles je n'ai jamais cru. Toujours est-il que madame de Melta ne voulait pas la voir.

Quant à Lucien de Melta, il avait laissé un roman scandaleux dans les quatre parties du monde. Dès l'âge de seize ans, on avait eu, dit-on, à lui reprocher ce qu'on appelle *des sottises*, et son père avait été obligé de l'envoyer à la Guadeloupe, où il avait quelques parents, pour le mettre à l'abri de circonstances trop rigoureuses. Les mœurs faciles des colonies ne purent pas corriger Lucien ; au contraire, ses vices y prirent un développement terrible. La plante d'Europe devient arbre dans ce climat, mais souvent arbre vénéneux.

M. de Melta père était mort, assez puni d'avoir, par son trop faible amour, desséché le cœur de ses enfants. Il faut pourtant faire une exception en faveur d'Édouard de Melta, le père de Lucie, dont je vous reparlerai.

Lucien, qui alors courait le monde, fut déshérité. Édouard et mademoiselle Dorothée se partagèrent donc le peu de fortune que cent fâcheuses affaires à assoupir, cent cris divers à couvrir avec le bruit de l'or, avaient laissées à M. de Melta père.

Dans l'héritage se trouva compris un vieux château de famille, en Normandie, qui plus tard revint à Lucie. Le nom de cette terre était La Gardière.

C'était l'occasion ou jamais, pour mademoiselle Dorothée, de trouver un mari. En admettant les méchants bruits qu'en faisait courir sur son compte, ils avaient bonne mémoire, ceux qui se souvenaient de ces quelques erreurs du passé, que les rides commençaient à rendre improbables. C'est alors que mademoiselle Dorothée se mit à porter ses cheveux à la Ninon.

Sur ces entrefaites arriva, de je ne sais quel continent, le frère Lucien, sans un sou vaillant, et les mains dans ses poches. Pour lui aussi l'absolution était venue ; cette absolution, c'était l'oubli. Qui se souvenait du mauvais sujet de seize ans ? On saluait M. Lucien de Melta, héritier du nom (du nom seulement, hélas !) d'une bonne et ancienne famille, et l'on n'allait pas plus loin que l'étiquette.

Il pouvait avoir alors cinquante ans. La première fois que je le vis, j'éprouvai

une impression de terreur que rien depuis n'a effacée. Ses traits étaient peu accentués. Il ne portait pas de barbe, et sa figure ronde, olivâtre et marquée par la petite vérole, avait une apparence de jeunesse, détruite, en y regardant de plus près, par des traces certaines de sénilité, ce qui donnait à cette figure une expression douteuse et fautive. Mais surtout, sous cette indécision des traits, se révélait une âme ardente et corrompue.

Lucien mit pied à terre chez sa sœur; en apprenant qu'il était déshérité, il accepta sans étonnement, et de façon assez pacifique, cette dernière mesure d'autorité paternelle. Ce calme apparent ne contribua pas peu à convaincre mademoiselle Dorothée de la conversion de son frère.

Seulement, Lucien s'installa chez elle. En réalité, cela valait mieux que de partager l'héritage paternel; vivant aux dépens de mademoiselle Dorothée, il comptait bien dépenser la fortune à lui tout seul.

Et d'abord il voulut un cheval. Sa santé exigeait impérieusement cet exercice, dont il avait pris, d'ailleurs, l'habitude aux colonies. Je tiens tous ces détails de Lucie, qui me faisait ses confidences à voix basse, tant cet homme lui faisait peur.

Du reste, ne croyez pas que M. de Melta recommençât sa vie de taverne, de verres brisés et de nuits sous les réverbères. Oh! que non pas! Il était plus habile. S'il s'enivrait, c'était à huis clos. L'âge ayant donné à sa figure un air grave et respectable, il n'avait pas tardé à comprendre les profits de l'hypocrisie. Autant de plaisir, et point de scandale; vivre en bon accord avec l'opinion, cette femme acariâtre et jalouse, et la tromper en secret, il y avait tout avantage.

Après tout, mademoiselle Dorothée ne se désola que médiocrement de l'arrivée quelque peu coûteuse de son frère, dont la présence au logis lui permettait de donner des soirées et de tenir un certain train de maison, ce qu'elle n'aurait pu faire vivant seule et restée demoiselle. Or, avec les soirées, les réceptions, si restreintes qu'elles fussent, revenaient les toilettes; avec les toilettes, les prétentions; avec les prétentions, toutes sortes d'espairs inédits et d'illusions au front couronné de fleurs d'oranger.

J'ai négligé jusqu'à présent de vous parler d'Edouard de Melta. C'est que sa vie, comme celle de tous les hommes honnêtes et heureux, avait été simple et peu féconde en événements. Il s'était livré avec assez de bonheur à quelques spéculations commerciales, et il était mort jeune, laissant, — c'était une douce consolation pour son cœur d'époux et de père, — sa femme et sa fille dans une aisance recommandable.

Mais comme vous l'avez vu, madame de Melta ne devait pas survivre longtemps à son mari. Depuis un an, elle se sentait mourir tout doucement. Mourir et laisser sur la terre, dans un monde qu'elle ignore et où les vices viendraient, un masque sur la face, lui offrir une douce hospitalité, laisser à tous vents et dans un carrefour aux mille embranchements dont un seul conduit au bien, un fille de quinze ans! n'était ce pas horrible?

D'un autre côté, vous comprenez, connaissant l'histoire de Lucien et de ma-

demoiselle Dorothée, que madame de Melta, ne songea pas un moment à chercher dans cet odieux libertin et cette coquette ridicule, qui pût la remplacer elle, pauvre mère et sainte femme ! Ai-je besoin d'ajouter que Lucie ignorait complètement cette histoire scandaleuse de sa famille ?

Madame de Melta avait bien une cousine éloignée à qui elle aurait confié aveuglément sa chère Lucie ; mais madame de Naré, — c'était cette cousine, — avait un fils, Justin, autrement *Fleur des frères*, ce qui était un obstacle sérieux, et d'ailleurs cette dame voyageait dans divers pays d'Europe, depuis près de trois ans, en compagnie du héros de cette histoire.

Comme madame de Melta pleurait amèrement sur le sort de son enfant, M. Rémond, conseiller d'Etat et possesseur d'une assez belle fortune, vit Lucie, en devint épris et demanda sa main.

C'était vraiment là le parti que madame de Melta demandait à Dieu dans ses prières. Jeune encore et cependant ayant passé par les épreuves de la peine et des plaisirs, — celles-ci plus dangereuses que celles-là, — M. de Naré devait être pour Lucie un époux et un père à la fois.

Le mariage se fit, vous le savez. Deux mois après, madame de Melta expirait, et la dernière contraction de sa bouche fut un sourire, et le dernier battement de son cœur fut une joie.

Hélas ! quatre mois se passèrent encore, quatre mois de calme, sinon de bonheur, lorsqu'une après-midi d'automne, un fiacre s'arrêta devant la maison de madame de Rémond, ramenant son mari blessé mortellement à la chasse par l'imprudence d'un ami.

Lucie de Remond se trouva veuve, n'ayant pas seize ans.

Par le fait du mariage elle était émancipée, mais en vérité c'était là une fiction des lois, car elle ne l'était pas par son âge.

La douleur qu'elle éprouva fut, non pas une douleur folle, mais une douleur réfléchie et touchante. Elle avait eu pour son mari une amitié presque filiale ; elle l'avait aimé par reconnaissance et comme le seul être qui l'aimât, et ce ne fut pas sans un cruel effroi, que, jetant autour d'elle un regard désolé, elle se vit seule au monde.

Elle avait ainsi le cœur serré, la mort dans l'âme, lorsqu'elle reçut une lettre de mademoiselle Dorothée. Cette lettre toucha profondément la pauvre affligée. Le ton romanesque qui y régnait, ne lui sembla pas ridicule ; la douleur prend tout au sérieux et s'accommode aisément des consolations les plus grossières.

En peu de jours une certaine intimité s'établit entre la tante et la nièce, et mademoiselle Dorothée proposa à Lucie de venir demeurer auprès d'elle.

Que faire, à seize ans, quand on pleure sa mère et son mari ? Lucie ignorait les raisons qui avaient tenu séparées madame de Melta et mademoiselle Dorothée ; elle accepta. Avec douze cents francs par an, madame Rémond eut peut-être vécu seule en compagnie de quelque vieille bonne ; mais à vrai dire, elle éprouvait un terrible embarras de ses quarante mille livres de rente. Et puis surtout l'isolement l'effrayait.

Ainsi ce que madame de Melta avait tant redouté arrivait ; sa fille allait vivre auprès de Lucien et de mademoiselle Dorothée, entre la corruption et l'extravagance, sans un ami, sans un conseil et n'ayant pour appui dans ce monde que les prières de sa mère dans le ciel.

Du reste, une année s'écoula, où elle fut heureuse autant qu'elle pouvait l'être. Mademoiselle Dorothée avait une qualité qui rachetait bon nombre de ses défauts. Sans doute on la trouvait minaudière, prétentieuse, exorbitante dans ses parures et beaucoup trop folâtre dans son maintien, mais elle était bonne ; quant à Lucien, quelle douceur ! Quel ton paternel ! comme il comprit la douleur de la jeune veuve, comme le deuil qu'elle portait se refléta bien sur son visage ! Il était d'une habileté inouïe à prévenir ses moindres désirs ; c'était un véritable devin à l'usage de ses fantaisies. Donnait-elle son goût sur une chose, ses paroles effleuraient au même instant les lèvres de M. de Melta. Imaginait-elle quelque espièglerie, — la jeune fille reparaisant sous la jeune veuve, — M. de Melta en riait aux larmes. Trouvait-elle le soleil brillant et la brise tiède, M. de Melta la prenait par le bras avec bonhomie et l'emmenait aux Tuileries, au bois, en consultant son caprice. Le charmant homme que M. de Melta !

Du reste, la fortune de Lucie ne contribua pas peu à mettre la maison de mademoiselle Dorothée sur le pied d'une aisance quelque peu fastueuse. Le cheval de M. de Melta se vit bientôt donner un voisin à l'écurie, et les rideaux de contil du remise jusqu'alors vide, s'ouvrirent pour une élégante calèche.

L'année du veuvage allait à sa fin et aussi la douleur de la jeune veuve, rien ne durait en ce monde, lorsque commença le *Longchamps* de 1825.

Lucie, qui avait passé tout l'hiver dans une sorte de réclusion, voulut, le mercredi, faire un tour de promenade en calèche, et M. de Melta avec sa galanterie ordinaire s'offrit à l'accompagner.

La journée était sèche et belle, le printemps commençait à jeter autour des arbres bruns son voile de gaze verte. Les pauvres femmes étiolées par les bals et les veilles, allaient se raviver un peu au grand air, semblables aux fleurs de serre que nos jardiniers étalent au soleil quand la saison se fait douce.

Le bois de Boulogne avait perdu de son aridité, mais une poussière épaisse, soulevée par les pieds des chevaux en remplissait les allées, et de loin, quand, à travers les branches arides, on voyait comme un rideau grisâtre et continu, l'on pouvait dire : c'est-là que sont les promeneurs.

Depuis peu, j'étais liée avec Lucie, je l'avais rencontrée aux soirées de l'excellente baronne de Tally. Vous avez entendu parler de ces réunions où viennent deux ou trois de nos prédicateurs célèbres. Le jeu et la médisance en sont exclus, et il semble que, ces deux grands éléments de société enlevés, il ne reste que le vide : Eh bien ! détrompez-vous. On causait science, littérature, arts ; quelques savants hommes d'esprit détaillaient en folles et brillantes paillettes les lingots d'or de leur science ; quelques poètes nous initiaient à leurs pures et hautes inspirations ; ces soirées étaient toujours trop courtes, et n'ayant ni fatigue, ni ennui, elles laissaient un souvenir calme et comme rafraîchissant.



La baronne de T\*\*, est, vous le savez, très-enthousiaste; ses excellentes qualités sont comme une lumière qu'elle porte avec elle et qu'elle reflète sur tout le monde. Elle s'y trompe la première. Elle avait connu mademoiselle Dorothee dans un moment où celle-ci (son frère n'était pas encore revenu), n'espérant plus en ce mari si longtemps attendu, se laissait être simplement vieille fille, sans aucune ridicule illusion dans sa toilette; ceci vous explique comment je vis Lucie chez la baronne.

La conformité touchante de notre position, puisque j'étais veuve depuis un an également, nous rapprocha tout d'abord. Puis Lucie, comme j'étais plus âgée qu'elle, m'ouvrit peu à peu son cœur, me fit de grandes confidences de ses petits secrets, et bientôt notre amitié fut inaltérable.

Elle m'avait prié de venir avec elle à Longchamps. Je fus donc témoin de la scène qui s'y passa, scène indifférente, en apparence, et qui pourtant est la première page ravissante d'une triste histoire.

Il y avait beaucoup de cavalcades au bois. Une surtout était composée des jeunes gens les plus à la mode; non pas de ces dandys de trente-cinq ans qu'on voit sur le boulevard et jamais dans le monde, mais de fils de famille, que chacun connaissait et nommait tour à tour.

Un d'eux surtout se faisait remarquer par sa jeunesse, sa beauté, la coupe hardie de son habit, l'harmonieuse et élégante assimilation, si je puis le dire, qui régnait entre lui et son cheval. Il semblait que la bride eût établi du cavalier au noble animal une communication magnétique d'intelligence, tant leurs mouvements se mariaient, tant ils se fondaient tous les deux en de gracieuses ondulations; tant les pieds du coursier suivaient les mouvements de la main strictement gantée du jeune homme. Vraiment, les ombrelles les plus sévères ne pouvaient s'empêcher d'avoir des distractions pour un tel cavalier.

Cette cavalcade avait plusieurs fois entouré la calèche dans son passage rapide, la dépassant, se laissant dépasser par elle et s'élançant comme à sa poursuite quand elle était prête à disparaître; cela toutefois sans intention marquée, ni désobligeante.

Tous ces jeunes gens, tour à tour, avaient jeté sur nous, qui étions complètement étrangères au monde, et assez jolies pour ma part je m'en rapporte à vos éternelles flatteries, ils avaient jeté sur nous quelques regards curieux et discrets à la fois. Un seul passait près de nous avec une indifférence qui nous sembla affectée. Nos idées certainement n'étaient pas à la coquetterie, mais cette réserve poussée à un point si extrême nous frappa tout d'abord, et ce fut, pour être franche, à cette singularité, plutôt encore qu'à son élégance et à sa grâce, que nous remarquâmes le cavalier que je vous ai fait connaître tout à l'heure.

Au moment où la cavalcade au repos s'ouvrait pour laisser passer notre calèche, une des roues plongea dans une ornière assez profonde; la voiture qui était suspendue très-légèrement, éprouva un balancement assez subit et Lucie laissa tomber sur la route son bouquet de violettes de Parme.

Le jeune homme dont l'indifférence nous avait presque intriguées, se précé-

pita en bas de son cheval, et s'élança pour saisir le bouquet. Madame de Rémond était sur le devant de la calèche. Je la vis tout à coup pâlir et elle poussa un léger cri en se levant à demi et appuyant sa main sur mon bras. Une autre voiture dont les chevaux étaient lancés au galop suivait la nôtre et allait écraser les fleurs. L'inconnu avec une témérité inouïe, avança sa main jusque sous la roue, jusque sous cette dent si prompte à broyer, et s'empara du bouquet.

Ce fut un éclair. Moi je ne vis rien ; c'est Lucie qui depuis m'a conté ces détails.

Jacques le cocher avait arrêté les chevaux avec une prestesse admirable, mais il n'y avait plus rien à craindre, le jeune homme était à cheval tenant son bouquet d'une main.

Je me demandai un instant : Va-t-il le rendre ou le garder ? Le garder serait bien audacieux ; mais le rendre ce serait assez maladroit, puisque les fleurs en sont couvertes de poussière. La situation était délicate.

Comme je faisais cette réflexion, que je voyais également pour ainsi dire dans l'âme de Lucie, à travers ses yeux bleus, l'inconnu passa auprès de nous, entouré de quelques-uns de ses amis qui s'écrièrent assez haut pour que nous pussions les entendre :

— Qu'as-tu fait, Justin, pourquoi cette folie ?

Le jeune homme répondit avec simplicité et grâce tout à la fois :

— J'aime les violettes de Parme.

Cette réponse me parut sublime ; elle sauvait tout !

La scène du bouquet se passait le premier jour de Longchamps, un mercredi par conséquent. Vous ai-je dit que le mercredi était le jour de thé de mademoiselle Dorothée ?

Neuf heures sonnaient. Les bougies étaient allumées et personne n'arrivait encore. Lucie en toilette de bal était au piano, laissant errer ses doigts sur les touches et rêvant, tout involontairement, à ce bouquet tombé et ravi avec tant d'audace, mais aussi tant de courage !

M. de Melta, en habit de soirée entra dans le salon, donna un coup-d'œil aux bougies, aux tables de jeu, au feu, comme cherchant un prétexte à sa mauvaise humeur. N'en trouvant pas, il ne dit mot et garda toute cette mauvaise humeur sur son front, comme une marchandise qu'on met en étalage, en attendant qu'on trouve occasion de la placer.

— Eh bien ! mon oncle, s'écria Lucie ; dont la main courait sur le piano et brodait pour ainsi dire, sur le fond de mécontentement de M. de Melta, quelques trilles folâtres, eh bien ! comme vous voilà dramatique ! fi ! que c'est vilain de faire ainsi l'Otello en habit noir !

— Après ce qui s'est passé, madame, je fais tous mes efforts pour garder le silence. Mais comment ! c'est vous qui commencez, c'est fort habile en vérité !

— Ah ! voilà donc l'explication de votre silence pendant toute notre promenade, et de vos regards courroucés. Tout cela pour un bouquet tombé sur le chemin et ramassé par je ne sais qui !

— Les bouquets tombent souvent avec un à-propos qu'on ne saurait trop admirer.

— Cela veut dire à n'en pas douter que je l'ai laissé tomber avec intention. Voyez donc la jolie façon de dire à quelqu'un : Je vous aime, que de lui jeter un bouquet justement dans la poussière ! Pardonnez-moi l'expression, mais il y a là de quoi faire éternuer l'amour le plus sérieux.

— Sans doute..., ce jeune homme ne vous connaît pas !

— Mais précisément il me connaît, il m'aime, il me l'a dit ! Il m'a demandé comme une faveur toute spéciale des violettes de Parme dans la poussière !

— Toujours est-il que je ferai en sorte, madame, de ne plus servir de témoin à ces aventures tendrement romanesques !

— Comme il vous plaira, mon cher oncle. J'irai chercher seule les aventures romanesques ! Ne suis-je pas libre ? Une veuve ! »

M. de Melta fut un moment décontenancé par l'aplomb et l'air moqueur de Lucie ; il comprit, apparemment, que ses airs de tuteur ou de jaloux étaient fort prématurés et auraient un médiocre succès : aussi laissant tout à coup cette voix émue par la colère, ces regards formidables, toutes armes qui s'étaient émoussées sur l'esprit de Lucie comme sur les facettes d'un diamant, il reprit avec une voix profondément émue :

— Pardonnez-moi, chère petite, ce que mes paroles ont pu avoir de blessant. J'ai été injuste, j'ai été méchant. Mais si vous saviez combien je souffre...

— Non, vous nous l'avez laissé entendre, cher oncle, je suis coquette, légère, que sais-je ! Et j'ai pour habitude de jeter assez de fleurs sur tous les chemins poudreux, pour en faire des chemins de Fête-Dieu. »

A ce mot, M. de Melta partit d'un éclat de rire franc et désarmé, et s'écria : « Il y a plaisir à être impitoyable, quand on l'est avec tant d'esprit. Encore une fois, soyez indulgente ! je me laisse entraîner par le tendre in érêt que m'inspire votre réputation. Jeune comme vous l'êtes, et sans expérience du monde, il semble qu'il suffise d'être un ange de vertu, de candeur... et de beauté ; hélas ! tout cela est inutile si l'on n'a pas aussi les ailes de l'ange pour vous mettre hors de portée des méchants propos.

La voix de M. de Melta était d'une douceur infinie, ses yeux noirs savaient prendre une expression qui allait à l'âme, et Lucie m'a souvent conté que, dans ce moment là, son oncle lui parut presque beau.

— Encore une fois, ajouta-t-il, ne m'en voulez pas ! Une scène compromettante est arrivée, on en causera et c'est un malheur. Tout mon crime est d'avoir douté...

— Douté de moi !

— Non pas de vous. Mais, vous le savez, un regard qu'on laisse tomber au hasard dans la foule... un sourire qu'un ridicule fait naître, la fatuité les interprète... Oh ! dites-moi... dites-moi, Lucie, que vous ne connaissez point ce jeune homme !

— Mon Dieu ! mais quand je le connaîtrais !... Je veux bien vous rassurer à cet égard ; c'est la première fois que je l'ai vu. »

Cependant, un roulement de voiture s'était fait entendre dans la cour. La porte du salon s'ouvrit et un domestique annonça : /M. et madame de Naré.

Lucie et M. de Melta se retournèrent en même temps et restèrent tous deux saisis d'une émotion différente; ils avaient reconnu, dans le jeune homme qui entra, le ravisseur du bouquet.

M. de Melta devint pâle; quant à Lucie, elle éprouva un trouble, un saisissement qui étaient presque déjà de l'amour.

Ce coup de théâtre n'avait, d'ailleurs, rien que de très-naturel. Je crois vous avoir dit que madame de Naré était cousine de madame de Melta, mère de Lucie, et voyageait depuis quelques années avec son fils Justin de Naré. Ils n'étaient de retour à Paris que depuis quinze jours seulement. Madame de Naré avait rendu visite à mademoiselle Dorothée et à Lucie, mais sans être accompagnée de Justin, qu'une indisposition sans gravité était censée retenir au logis. Mademoiselle Dorothée n'avait rien eu de plus pressé que d'inviter madame de Naré et son fils à son *thé* prochain, invitation que M. de Melta avait apprise assez peu gracieusement.

Donc Lucie ne connaissait que de nom Justin de Naré, qui venait pour la première fois à Paris. L'aventure du matin se trouvait prendre une signification inattendue; le bouquet qu'on croyait ramassé par un inconnu avait été ramassé par un cousin!

Il restait à savoir s'il y avait, de la part de ce cousin, connaissance de cause et préméditation, toutes circonstances aggravantes!

J'arrivai chez Lucie presque en même temps que madame de Naré et Justin; je pus observer et suivre le drame muet qui s'y passa, à partir de l'exposition, je veux dire de la présentation.

D'abord, la mise de Justin de Naré était admirable! elle n'était ni excentrique, ni vulgaire; on y remarquait cette originalité élégante qui ne se montre pas tout de suite, mais se laisse découvrir: c'est dire que, sous une apparente obéissance à la mode, sa mise avait cependant une certaine *initiative*, quelque chose de non commun, du style, si vous le voulez. Son front était noble et large, son regard avait une transparence et une candeur angéliques.

Justin salua Lucie avec beaucoup d'aisance, et sans le moindre embarras.

Ma pauvre amie ne put s'empêcher de rougir et de me dire à voix basse: — Quel aplomb! il a l'air de ne pas même me reconnaître.

— Il a peut-être la vue basse, lui répondis-je. »

Une femme de lettres, qui était entrée derrière moi, prit son lorgnon, et, du fond du salon, regarda Justin avec une certaine insistance. Celui-ci s'en aperçut, se troubla, devint rouge, et perdit contenance.

Rien ne nous échappait. « Bon! est-ce qu'il serait timide, me dit Lucie, toujours par forme d'*a parte*; comme tu le disais, il a peut-être la vue basse. Ce matin, il aura pris mon bouquet pour une ombrelle, un mouchoir, que sais-je! Au fait, il n'a pas du tout l'air romanesque. »

En ce moment entra dans le salon mademoiselle Dorothée, surmontée d'un de ces bonnets enrubannés qui la faisaient ressembler à un navire pavoisé. Ma-

dame de Naré lui présenta Justin. Celui-ci s'avança avec une assurance gracieuse qui démentait sa timidité de tout à l'heure.

Nous remarquâmes encore (que ne voient pas deux yeux de femmes intéressés à voir), nous remarquâmes que M. de Belgy, un de nos plus agréables chanteurs, paraissait intimement lié avec Justin de Naré, et affectait en lui parlant un certain air de supériorité que celui-ci paraissait très-bien accepter.

En passant près d'eux, j'entendis ce M. de Belgy appeler Justin: *pauvre fleur des fèves!*

Quel était donc cet homme, si sûr de lui-même et si tremblant à la fois, trop audacieux le matin, et trop retenu le soir? Était-ce de ces jeunes gens sans âme, qui, croyant connaître le cœur des femmes, veulent y arriver par des combinaisons mathématiques, calculant tout, — pardonnez-moi cette comparaison, je n'en sais pas de plus exacte, — comme dans une préparation culinaire, employant un peu d'amour d'abord, puis une pincée de froideur, puis un assaisonnement de jalousie, le tout relevé par beaucoup de suffisance et d'aplomb, recette infailible pour les cordons bleus en amour? Nous nous arrêtâmes à cette supposition.

Lucie avait une voix adorable; elle se mit au piano et chanta une romance fort dramatique, où elle trouvait des élans sublimes et pleins de passion. Les visages autour d'elle étaient composés pour la circonstance; pas de mots glissés sous l'éventail; tout le monde écoutait et faisait de l'attendrissement. M. de Naré se tenait au fond du salon, dans l'embrasure d'une croisée; moi seule presque je pouvais le voir. Son visage était pâle, ses mains tremblantes; de grosses larmes qu'il n'essayait pas de cacher coulaient sur ses joues.

Cette romance finissait par le cri d'une mère dont l'enfant disparaît dans les flots. Lucie trouva, pour ce moment, un cri déchirant parti des entrailles, auquel M. de Naré répondit par une exclamation pleine de terreur qui fut entendue et attribuée à l'émotion.

— Décidément, ma chère, me dit Lucie dans la soirée, cet homme a une belle âme!»

M. de Naré n'avait presque pas quitté sa mère de la soirée; cette attention toute filiale et si rare, ne contribua pas peu à nous donner bonne opinion de lui; car, au milieu de toutes nos incertitudes, et dans la brume qui enveloppait encore, à nos yeux, ce caractère plein de contraste, nous étions séduites par tout ce qui séduit les femmes, la grâce, l'élégance, le romanesque... et le mystère.

Quelques jours après ce *thé*, Lucie, M. de Melta et sa sœur partirent pour le château de la Gardière, qui, je crois vous l'avoir dit, appartenait à Lucie. Un mois se passa sans nouvelles de ma jeune châtelaine; de mon côté, des procès horriblement compliqués m'avaient métamorphosée presque en homme d'affaires; c'est vous dire que mon cœur et ses douces affections s'étaient tus pendant tout ce temps. Au bout de ce mois, je reçus une lettre de Lucie que je vais vous lire, car c'est pour mon histoire un chapitre tout-fait dont je ne saurais prétendre égaler le charme. D'abord c'est une pièce à l'appui.

Et madame de B... se leva, ouvrit un petit coffret du siècle dernier, en ivoire travaillé à jour, et, au milieu d'un paquet de lettres, d'où s'exhalait un suave parfum, elle en choisit quelques-unes. La pensée me vint, et vint peut-être à d'autres, qu'il serait bien et amusant d'entendre aussi les romans que les autres lettres contenaient, romans de cœur dont il ne vint jusqu'à nous que ce parfum vague et bientôt dissipé.

Madame de B... lut la lettre suivante :

« Ma chère belle,

Je te prévien*s* d'abord que je te défends absolument de jeter un regard sur la fin de ma lettre, avant d'avoir lu, sans en passer un mot, ce qui précède. Je dois t'avouer que cette fin de lettre contient une aventure tout à fait romanesque; je veux que ta curiosité soit excitée au dernier point, car il faut bien que tu saches que cette défense est une punition que je t'inflige. Moi qui, depuis un mois, attends tout les jours une lettre de toi, qui querelle mes gens et prétends que ta lettre est arrivée et qu'elle a été égarée, moi qui pourrais en être réduite à la conversation de quelques vieux voisins parlant baromètre, m'abandonner ainsi ! fi ! que c'est mal ! Ah ! madame, je vous ai déjà défendu de regarder au bas de cette page, vous croyez que je ne vous vois pas glisser vos grands yeux malins de ce côté. Tout à l'heure, nous y viendrons. Il faut avant que je bavarde.

Nous sommes donc arrivés à la Gardière un beau matin, pas le moins du monde dévalisés. Seulement, au sortir de Paris, nous avons fait rencontre d'un brigand qui nous a étran*glés* à son aise, tout le long de la route, et sans se déranger devant les autorités : ce brigand se nomme la poussière. Autre accident des plus étranges ; la fermière et ses filles ne nous attendaient pas, et nous ont reçus en bonnet de coton, ce qui a failli faire évanouir ma tante.

Mais j'ai des nouvelles tout à fait inattendues à t'apprendre. Ah ! la curieuse, comme je te vois d'ici toute rouge d'attente... Eh bien ! je vais te faire une description.

Mon château... tu sais que je le vois pour la première fois, mon château est une grande maison en briques, de façon plutôt bourgeoise que seigneuriale, toute rose, au milieu des arbres verts, et séparant au bout d'une longue avenue d'ormes. Cependant, une petite tourelle gothique moderne a des prétentions de féodalité. L'intérieur est suffisamment délabré ; les cheminées, à ce qu'il paraît, ont pour habitude de fumer ; c'est reçu dans le pays. En arrivant, j'ai recruté d'abord, du regard, quelques vieux meubles invalides et couverts de cicatrices, avec lesquels je comptais m'arranger un bon*doi*r assez original ; mais quand j'entra*i* dans mon appartement, ce fut un coup de théâtre. J'ai trouvé le réduit le plus coquet, le plus sourd, le plus voilé ; des tapis partout, sur les meubles des chinoiseries, dont je suis folle, des tapisseries aux portes, des tentures du meilleur goût et des fleurs dans tous les coins ; je me suis retournée vers M. de Melta, qui souriait d'un air sournois : je lui ai sauté au cou. Sais-tu que mon oncle est galant ! Ma toute belle, devant ma fenêtre s'évase une verte

vallée de prairies épaisses et *miroitantes*, où les vaches disparaissent presque. A droite se festonne, sur ces pelouses veloutées, la lisière d'une épaisse forêt où s'élancent de loin en loin les troncs argentés des bouleaux; à gauche, se tordent, au bord d'un ruisseau, des saules extravagants; au fond, dans l'horizon violet, se découpe un clocher de pierre blanche qui mêle son bruit de cloche lointain à tous les chants dont je suis entourée. C'est un ravissement sans fin.

Mais je me défie de ta patience et j'en viens aux faits. Quelques jours après notre débarquement, devine qui nous est arrivé à la Gardière. Je te le donne en cent, comme en mille... madame de Naré et son fils, mon voleur de bouquet! Avoue que voilà un coup inattendu et qu'on ne trouve que dans les romans.

Nous avons cru remarquer, il t'en souvient, que M. de Melta avait reçu très-froidement madame de Naré lors de sa première visite, et lorsque mademoiselle Dorothée invita notre cousine à sa prochaine soirée, nous surprîmes chez mon oncle un de ces regards noirs et aigus qui me font toujours peur. Tu sais encore que, lors de notre aventure *au bois*, M. de Melta eût foudroyé des yeux, s'il l'eût pu, notre aventureux cavalier, qui n'était autre que M. Justin. Enfin, le soir même j'eus à supporter, de la part de mon oncle une scène de tuteur ou de jaloux dans les règles, et de tous ces indices, j'étais fondée à croire que jamais M. de Naré ne serait fort galamment reçu à la maison. D'abord M. de Melta n'aime point les jeunes gens, et il les éloigne tout doucement avec une persistance fort remarquable. Eh bien! c'est lui qui a invité madame de Naré et M. Justin à venir à la Gardière, qui les y retient depuis un mois et qui les choie, et qui les vante. C'est à n'y rien comprendre. A-t-il craint pour moi l'ennui de la solitude? A-t-il voulu pour lui un compagnon de chasse? Je ne sais. Ou bien... Ce serait un peu prématuré... il n'y a qu'un an que je suis veuve. Ma tante Dorothée est fort de cette opinion là, je le crois. Depuis l'arrivée des Naré elle est radieuse. Elle prémédite contre moi quelque mariage; tu sais que faire des mariages, c'a été l'occupation de toute sa vie. Elle y a mis tant d'acharnement et de dévouement, qu'elle s'est oubliée elle-même. Tout cela m'amuse fort, moi qui pense bien garder mon libre arbitre, et *ne me laisserai pas entraîner à minuit, tout explorée et les cheveux épars, dans la chapelle souterraine du château, au pied d'un autel où officie un prêtre inconnu*. D'abord nous n'avons pas de chapelle. Je t'en dirai qu'heureusement M. de Naré ni moi ne pensons à ces folies. M. de Naré est un homme d'une réserve glaciale, qui n'a pas dit trois mots sensés depuis son séjour. Il semble qu'il soit d'une nature supérieure à celle du commun des hommes, et ses pensées sont si sublimes qu'il n'essaie pas même de les manifester, persuadé qu'il est qu'elles ne seraient pas comprises. Il cause volontiers du temps qu'il fait, des modes nouvelles, des espérances de la récolte et autres sujets aussi profonds et aussi nouveaux. Il est juste d'ajouter que la plupart du temps il garde le silence. Seul, dans un angle du salon, il paraît rêver; son regard est plein de pensées, son front s'éclaire, mais s'il ouvre la bouche, c'est pour dire quelque sottise. Ce n'est guère que lorsque je fais de la musique qu'il daigne se mettre un peu en communion d'âme

avec nous; non pas qu'il se donne la peine de chercher beaucoup l'expression des paroles; souvent, quand il faut être dramatique, il se montre gai et sautillant, et si la phrase est sur un mode léger et gracieux, souvent aussi il lui donne une vigueur, une passion tout à fait en querelle avec l'intention du compositeur; mais sa voix a un timbre si pur, si frais, et quelquefois si dramatique, qu'il refait pour ainsi dire les morceaux qu'il chante, et sans s'occuper des paroles, y verse l'inspiration qui déborde en lui. C'est un homme bien étrange. Je te le répète, dans la conversation c'est une statue; en musique seulement son intelligence se révèle; aussi je ne cause pas avec lui, je chante. C'est du reste, et tu le sais, un parfait cavalier; de plus, il est d'une adresse merveilleuse à la chasse et ne souffle mot des exploits qu'il y fait. M. de Melta, qui de sa vie n'était parvenu à effaroucher un moineau, est assez heureux depuis l'arrivée de M. de Naré; je soupçonne la collaboration, ce qui m'expliquerait l'amitié du cher oncle.

Madame de Naré est une digne et excellente femme, doucement spirituelle, et moqueuse avec affabilité; elle adore son fils.

Somme toute, je ne m'ennuie pas. J'étudie ce caractère étrange et réservé de M. de Naré, et cela dans un parfait désintéressement, je t'assure; je ne me sens pas le moindre trouble au cœur, et notre connaissance, commencée d'une façon si romanesque, nos romanciers diraient si fatale, tourne décidément au baromètre et à la vulgarité.

Ici ta punition cesse et j'arrive au grand événement prédit au début de cette lettre.

Tu sais que l'avenue du château débouche sur la route qui côtoie au bord de la Seine. Nous avons donc une petite flotte en rade au bas de l'avenue, flotte qui se compose d'un unique canot mince, élancé, rapide, qui rase l'eau comme une hirondelle. Un de ces soirs au coucher du soleil, nous nous embarquâmes et fîmes voile à destination d'une petite île de peupliers et de saules et bordée d'une ceinture dorée d'iris jaune, qui s'épanouit sur l'eau à un quart de lieue du logis. Nous étions tous de l'expédition, M. de Melta, ma tante Dorothee, madame de Naré, M. Justin et moi. C'était une soirée splendide; le soleil venait de se coucher à l'horizon; de petites nuées roses s'éparpillaient dans le ciel; l'eau follement irritée par la brise prenait au ciel des teintes rosées et azurées, aux arbres de la rive des reflets verdâtres, à la lune des reflets blancs. C'était comme une magnifique soierie à reflets changeants, que chaque coup de rame lamait d'argent. En un quart-d'heure, nous étions arrivés aux bords de l'île qu'on nomme vulgairement *l'île des Goujons*, et que nous appelons *l'île des Iris*. Ces bords sont assez escarpés. J'aurais bonne envie de dire qu'ils sont hérissés de rochers si j'y avais trouvé le moindre caillon qui se prêtât à l'hyperbole. En réalité, de tous les côtés de l'île, la Seine mesure au moins quinze pieds d'eau. Dès que notre canot eut touché la rive, M. de Naré sauta à terre; M. de Melta restait sur le canot à dérouler un épervier qu'il se proposait de jeter; moi, toujours étourdie, comme tu me connais, je m'élançai pour gagner également la terre, et, pensant que M. de Naré allait me donner la main, je posai un pied sur le



bord du canot et l'autre pied sur l'île. Comme je restais là sans que personne vînt à mon aide, je levai les yeux et je vis M. de Naré accoudé sur un saule que le vent avait presque couché sur le sol et contemplant le ciel dans une profonde rêverie. Dans l'instant d'hésitation où je me trouvai, le pied que je tenais posé à terre donnant une force d'impulsion à celui qui touchait le canot le fit dériver rapidement; je voulus me retenir à de jeunes pousses de saules qui rompirent... le vertige me prit, je jetai un cri .. puis je sentis un froid de glace... puis, j'entendis un grand bourdonnement... puis, mes yeux s'ouvrirent dans l'eau jaune et transparente... et je ne vis plus rien... et je ne me souviens plus de rien...

Quand je repris connaissance et que mes paupières se soulevèrent... je ressentis comme le balancement de canot, je vis une grande teinte blanche, uniforme, diaphane; j'entendis un murmure qui me sembla être le clapotement des flots... cependant la raison me revint petit à petit ainsi que la conscience de ce qui m'entourait, et je me retrouvai immobile dans mon lit. Cette grande teinte blanche, c'était le rideau de mousseline de l'alcôve; le murmure entendu, c'était un bruit de voix; je fis un mouvement et ma tante se jeta dans mes bras.

J'en suis quitte pour la peur. Tu devines, je le parie, à qui je dois mon salut. Ce fut un éclair à ce qu'il paraît. M. de Naré jeta un cri et se précipita dans l'eau; un courant assez rapide m'avait entraînée vers le milieu du fleuve, de sorte que comme il côtoyait la rive, sa recherche fut d'abord vaine; mon chapeau de paille à larges bords, qui flottait sur l'eau et n'avait pas été entraîné par le courant, trompa son dévouement; enfin, pour la troisième fois, il interrogeait du regard l'étendue calme du fleuve, sans y voir aucun indice; alors il se retourna désespéré du côté du canot. M. de Melta secoua la tête avec tristesse, mais madame de Naré et ma tante lui désignèrent du geste et de la main un endroit de la rivière où une sorte de gonflement bouillonnant se faisait sentir. Enfin, que te dirai-je, M. de Naré parvint à se saisir de moi, et avec une force surhumaine, me soutenant la tête au-dessus de l'eau, il me rapporta sur la rive, au bas de l'avenue. Voilà comme la chose m'a été contée.

Au bout de trois jours, je me levai, bien faible, bien pâle, toute convalescente; je descendis au salon en m'appuyant sur le bras de ma tante. Oh! j'aurais je t'assure, mon cœur n'avait battu si fort. J'attribuais à cette faiblesse l'émotion profonde dont j'étais saisie et qui m'arrêtait à chaque pas. Au seuil du salon je rencontrai M. de Melta qui se jeta dans mes bras et m'embrassa avec effusion. J'éprouvai un grand serrement de cœur en ce moment, car je ne pus m'empêcher de me rappeler que M. de Melta s'était vané cent fois de savoir parfaitement nager. Enfin j'entrai au salon. M. de Naré était assis au piano; ses mains effleuraient légèrement les touches et sa pose était pleine d'une douce mélancolie. En entendant entrer, il se leva, et dès qu'il m'aperçut, il devint pâle, se troubla, s'appuya même, je le crois, en chancelant presque, sur un fauteuil qui se trouvait là, et son regard eut un rayonnement dont toute sa figure fut illuminée. Je vins à lui, je pris sa main que je serrai dans la mienne,

et par un mouvement *irraisonné* et bien naturel j'embrassai sa mère. Quant à lui, il ne dit pas un mot, il fit deux ou trois tours dans le salon d'un air agité, puis vint s'asseoir à côté de moi, qu'on avait posée sur une dormeuse, et me regarda fixement avec ses yeux candides et bons. J'éprouvai un léger embarras, et je me dirigeai vers le piano, toujours avec le secours du bras de ma tante. La romance que M. de Naré étudiait au moment où nous l'interrompîmes était encore ouverte sur le pupitre; c'était celle que j'avais chantée à notre dernière soirée.

Voilà, ma chère belle, comment s'est passée notre première entrevue. M. de Naré s'est montré de bon goût; il ne s'est pas posé en *sauveur* et s'est borné à me témoigner un intérêt muet et touchant.

Depuis quelques jours, les choses ont repris leur cours; je commence à perdre mon prestige d'héroïne; on ne parle presque plus de cette catastrophe. M. de Naré est aussi réservé qu'auparavant, et quant à moi, tout en éprouvant pour lui une vive reconnaissance, une amitié plus intime, je puis t'assurer que mon cœur est tout aussi libre que devant. Ainsi les prévisions matrimoniales de ma tante sont, en dépit des événements, plus loin que jamais de leur réalisation. M. de Naré m'intéresse, voilà tout. Du reste, l'amitié incompréhensible de M. de Melta pour lui ne se ralentit pas. Entre nous, je n'aurais jamais cru mon oncle capable d'un attachement aussi désintéressé. Ah! le mot est cruel, je le retire. Adieu, ma toute bonne, garde-moi le secret sur mon aventure. Si j'en étais morte, cela serait devenu poétique; mais retirée de l'eau, je n'ai plus qu'à me secouer et à me faire.

Lucie de RÉMOND. »

De la lecture de cette lettre, reprit madame de B\*\*\*, il résulta pour moi l'instinctive conviction que Lucie, si elle n'était pas aimée de M. de Naré, l'aimait du moins, sans se l'avouer encore, et que cet amour avait déjà fait de profonds et de secrets ravages dans son cœur. Pour moi, qui, par les méchants bruits du monde, connaissais M. de Melta beaucoup trop intimement, et qui cent fois avais vu percer les aspérités de son caractère sous le masque mollement arrondi de sa fausse bénignité, cette lettre contenait d'autres énigmes, plus difficiles à deviner que l'amour de cette naïve enfant. J'éprouvai involontairement une profonde terreur; mille soupçons extravagants me traversèrent l'esprit, et je n'osais les arrêter au passage. J'étais encore sous la noire et vague influence de ces pressentiments lorsqu'on m'annonça madame Mercedin. C'était une petite dame que j'avais rencontrée assez souvent dans le monde, femme d'un député, qui depuis dix ans est préfète; je ne sais plus où, et en partant a laissé Paris tout malade de ses coups de langue. Douce d'une finesse exquise, coquette, spirituelle et méchante, madame Mercedin était l'historiographe de toutes les anecdotes faéulenses; elle disait le mal sans aucun intérêt personnel, pour le plaisir de le dire, et ses amitiés, ses compliments, ses douceurs fourmillaient toujours d'épines cachées. Quand je la vis s'asseoir devant moi avec un sourire charmant et un regard tout radieux, j'appréhendai quelque triste nouvelle, quelque confiance perfide; je ne me trompais pas.

En effet, après quelques mots sur les modes et les concerts, elle prit tout à coup un air de touchant intérêt, et me dit :

— A propos, savez-vous que madame de Rémond va se remarier ?

— Lucie !

— Mon Dieu, oui ! je viens de l'apprendre à l'instant même chez la comtesse.

— Oh ! je vous assure, madame, qu'il n'en est rien. Lucie est mon amie, et si de pareils projets étaient sur le tapis, j'en serais, je le crois, la première instruite.

— Dans l'ordre naturel des choses, vous auriez raison, mais....

— Vous semblez faire une restriction..... que je ne comprends pas.

— Je veux dire que souvent certaines circonstances commandent le mystère, surtout vis-à-vis des meilleurs amis ; qu'il est des cas où un mariage n'est pas avouable, et où une confidence est par trop pénible à faire.....

— Je cherche à deviner, madame, le sens de vos paroles ; il me semble entrevoir sous leur voile quelque odieuse calomnie contre Lucie, calomnie à laquelle, je n'en doute pas, vous vous êtes trop pressée d'ajouter foi..... j'attends que vous vous expliquiez mieux.

— Madame de Rémond trouve en vous une amie zélée.

— A-t-elle mérité de trouver en vous une ennemie ?

— Oh ! moi, au contraire, je l'aime beaucoup, cette chère Lucie ; elle est jeune, sans expérience ; elle a auprès d'elle des personnes dangereuses..... et je vous assure que je la plains encore bien plus que je ne la blâme.

— Je ne puis, madame, laisser aller la conversation sur ce ton ; s'il y a des faits derrière ces insinuations, dites-les.

— Vous le voulez ! madame de Rémond va se marier, et ce mariage est *inévitabile*.....

— Mais encore, qui épouse-t-elle ?

— Son cousin, M. Justin de Naré.

— A cela, j'ai deux choses à répondre. D'abord, il n'a jamais été question de ce mariage ; ensuite les choses en fussent-elles au point où vous le dites, je ne vois pas ce qu'il y aurait dans une telle union de si fâcheux, de si tragique, pour que la nouvelle s'en répâtât avec cet air éploré que vous prenez.

— Mais vous ne savez donc pas ce que c'est que M. Justin de Naré.

— Je sais que c'est un jeune homme accompli, de façons excellentes, d'humeur douce en apparence, élégant sans ridicule, joli homme, sans fatuité, très-modeste et très-silencieux, se tenant toujours à l'écart et ne parlant jamais de lui.....

— Vous pouvez ajouter ne parlant de quoi que ce soit.

— Je le connais fort peu. Il est tout jeune encore ; à peine a-t-il vingt-deux ans peut-être ; au sortir du collège, il est parti pour les pays étrangers en compagnie de son gouverneur et de sa mère, et comme vous le voyez, son passé n'est pas si profond ni si mystérieux qu'il puisse cacher un secret bien fatal.

— Je sais tout cela, ajouta madame Mercedin, avec son implacable sourire. Mais n'avez-vous jamais remarqué rien d'étrange en lui ?

- Rien, que sa discrétion peut-être.
- Et M. de Melta ne vous en a jamais parlé ?
- Que pour en faire éloge.
- Eh bien ! M. Justin de Naré est idiot.
- Idiot ! m'écriai-je avec un sourire d'incrédulité.

— On ne le dirait pas, n'est-ce pas ? Il fait illusion. Moi, d'abord, j'y ai été prise la première. Avec ce que vous appelez de la réserve, en ne soufflant mot et en se tenant à l'écart, comme vous le dites, il réussit à passer pour un homme taciturne ; ce'a lui donne même un air de rêveur et d'esprit supérieur aux choses d'ici-bas, qui joue à ravir l'originalité et la pensée ; mais il est idiot, complètement idiot. La musique seule, en agissant sur ses nerfs, parvient à lui arracher quelques manifestations de l'âme qui trompent les plus habiles. Ajoutez à cela que sa mère l'habilte avec un goût parfait, qu'il se tient sans gaucherie, que son regard, bien que parfois un peu hagard, prend dans certaines occasions une expression quelconque, que son front vide a pourtant été taillé pour l'intelligence, et vous comprendrez comment, au premier abord, on s'abuse à son endroit, et comment on lui donne une signification qu'il n'a pas.

Ces paroles, si elles n'étaient pas vraies, étaient bien perfidement calculées, puisque, malgré le trouble qu'avait jeté en mon esprit une nouvelle si inattendue, elles me semblèrent une révélation. Chaque mot faisait lumière. Grâce à elles, certaines bizarreries, dont j'avais jusqu'alors vainement cherché le sens, s'expliquaient le plus naturellement du monde. Elles pénétraient dans le doute tout brumeux dont mon âme était remplie et prêtaient à des faits vaguement devinés des contours et des aspects précis. Cependant, me défiant de l'odieuse habileté de madame Mercedin, et lui connaissant l'art de donner un air de bon aloi aux bruits les plus faux, de les frapper à l'effigie de la vraisemblance et d'en faire une monnaie courante, je me contentai de répondre :

— Je n'aurais jamais cru, madame, que la méchanceté pût donner une interprétation aussi cruelle à la modestie et à la timidité de M. de Naré. Je connais assez ce jeune homme pour pouvoir vous affirmer que son idiotisme cache un rare et éminent esprit, et vous me permettez de dire qu'à force d'audace et d'imagination ceux qui ont inventé cette nouvelle ont montré de la niaiserie ; je les accuse personnellement, ne voulant pas accuser la crédulité d'autres personnes.

Où puisai-je cette hardiesse de prendre ainsi la défense de M. de Naré, en dépit des doutes dont mon âme était sourdement travaillée ? ce fut sans doute dans mon amitié pour Lucie ; je n'avais que trop bien compris son amour pour Justin et défendre ce jeune homme, c'était la défendre aussi, je le sentais bien, et j'ajoutai :

— Eu tout cas, si ce bruit extravagant avait quelque fondement, vous comprenez que Lucie ne tarderait pas à reconnaître cette nullité de M. de Naré que vous appelez idiotisme, et qu'un mariage entre eux serait encore impossible.

— S'il n'avait pas été rendu *inévitables*, dit madame Mercedin d'une voix

sèche et en appuyant sur le dernier mot. Ce mot, c'était la seconde fois qu'elle me le jetait à la face avec une inflexion de voix toute métallique et vibrante; que voulait-elle dire? je n'osai le lui demander; pouvais-je admettre même la possibilité d'un soupçon? L'honneur de Lucie ne planait-il pas pour moi dans une atmosphère éthérée, bien au-dessus de la fange dont toutes les âmes lasses voulaient le salir? Je laissai donc partir cette femme sans lui donner la satisfaction de prolonger ses perfides confidences, et le cœur tout déchiré, je la reconduisis avec mon plus aimable sourire. Madame Mercedin ne riait plus, elle; son dernier regard fut foudroyant.

Aussitôt qu'elle fut partie, j'envoyai Julien, mon domestique, chez M. de Belgy, ancien camarade d'enfance de M. de Naré, pour le prévenir que j'avais à lui parler. Ce monsieur de Belgy était, s'il vous en souvient, celui qui, dans la soirée musicale de mademoiselle Dorothee, avait dit, en parlant de Justin, et avec un air de mépris : *Pauvre fleur des fèves!*

Voici le résumé des informations que j'obtins de M. de Belgy. Il n'était que trop vrai, M. de Naré était idiot. Son père, qui avait eu de fréquents accès de folie, s'était brûlé la cervelle un jour en plein salon. Cette scène frappa d'une telle terreur Justin, qui alors n'avait que six ans, qu'il en resta muet pendant longtemps, et que son intelligence, déjà forte et active, se trouva tout à coup paralysée. Son imbecillité n'était pas de celles qui laissent à peine le sentiment de l'existence et l'instinct de la conservation; Justin était d'un degré seulement au-dessous de l'homme vulgaire. Si l'éducation avait pu parvenir à planter quelques dates, quelques faits, quelques poteaux indicateurs au milieu des friches de son intelligence; si sa pensée, pauvre oiseau perdu, avait pu, dans le vague où elle errait, se guider à de tels points de ralliement, sans aucun doute Justin eût ressemblé à la plupart des hommes. Il ne faisait pas nuit noire dans son âme, mais il y régnait un crépuscule qui ne laissait deviner qu'à peine la forme grossière des objets.

Les efforts de ses professeurs (vous me pardonnerez d'entrer dans ces détails minutieux, mais ils sont indispensables pour faire bien comprendre ce personnage étrange de Justin), les efforts de ses professeurs avaient dû s'arrêter, faute de résultats sensibles. Il avait d'abord été placé dans un collège où il fut si maltraité par ses camarades, qu'en dut le retirer au plus vite. Sa mère le mit dans une petite pension riche, ou plutôt, pauvre d'une quinzaine d'élèves, où l'on pouvait espérer que l'œil du maître protégerait plus efficacement cette intelligence débile.

En effet, la vie de Justin fut moins tourmentée, et sauf ce malheureux surnom de *Fleur des fèves* qu'on lui donna, il n'eut pas à se plaindre de ses nouveaux camarades.

*Fleur des fèves* est une parodie de *Fleur des pois*. On l'appela d'abord de ce dernier nom, parce qu'il était toujours mis avec beaucoup d'élégance, puis, comme c'est une opinion généralement reçue que les aliénés ont des accès de folie surtout au moment où les fèves sont en fleurs; que, par erreur, il passait

pour fou, quand il n'était qu'insensé, et qu'enfin, de fleur des pois à fleur des fèves, la distance n'est pas grande, ce dernier sobriquet prévalut.

D'ailleurs ses maîtres d'étude ne s'occupèrent aucunement de lui. Comme vous le pensez, il ne suivit pas les cours du collège, et se trouva faire partie à perpétuité de la classe des petits, qui tour à tour l'avaient bien vite dépassé. L'été, sa plus grande occupation était d'élever des vers à soie; il louait des pupitres pour y loger ses colonies qu'il se plaisait à voir éclore et à suivre dans leurs divers développements. Les externes faisaient la commission des feuilles de mûrier.

Du reste, *Fleur des fèves* avait excellent cœur. Plusieurs fois on le vit prendre part à des batailles pour défendre ceux dont la partie lui semblait trop inégale. Il avait une sorte de célébrité aux barres, et se mêlait volontiers aux jeux qui ne demandent que de la force ou de la souplesse.

Il pouvait causer du beau temps ou de la pluie, de cette branche qui se cassait ou de cette écriture qui venait de se répanlre, de toutes les choses vulgaires et matérielles, en un mot. Mais, on lui eût fait croire qu'il est possible de boucher le Vésuve avec une feuille de papier et de la cire à cacheter, ou bien encore qu'il existe des chevaux dorés sur tranches.

A vingt ans force fut bien de l'enlever à la classe des petits où il recommençait éternellement, sans la comprendre, la même conjugaison. Sa mère imagina que les voyages pourraient peut-être réveiller son intelligence de cette infertile torpeur. Mais il paraît, ajouta M. de Belgy, que tout fut inutile. Les grands spectacles du monde, les mœurs diverses des pays étrangers, les splendides aspects de l'Océan, la nature nouvelle et étrange de l'Amérique, toutes ces merveilles passèrent devant son esprit, sans y laisser plus de traces qu'elles n'en lais-saient sur un miroir.

M. de Belgy reconnut qu'en apparence rien ne se laissait deviner de cette myopie de l'intelligence; de fait, sa figure était charmante; sa bouche relevée aux coins, n'était pas sans finesse, et je vous l'ai déjà dit, son front avait une certaine ampleur.

Vous savez avec quelle recherche exquise il se mettait; c'était l'homme le mieux ganté de Paris; de plus il était charmant danseur, et, à ce que m'apprit M. de Belgy, s'il tenait en main une épée ou un pistolet, l'épée ou la balle touchaient aussi vite le but marqué et aussi sûrement que son regard.

— Mais comment se fait-il, demandai-je à M. Belgy, que dans le monde on n'ait pas tout de suite deviné cette absence d'intelligence ?

— D'abord M. de Naré est depuis fort peu de temps à Paris; puis on l'a vu plutôt dans les promenades où il brille, que dans le monde; il n'a guère été qu'à la soirée de mademoiselle de Melta.

— Encore une question, monsieur. Alors, comment madame de Mercedin a-t-elle appris ce qui est encore inconnu de tous ?

— Je l'ignore, madame. Moi, j'aime M. de Naré, et je lui ai toujours gardé ce triste secret.

M. de Belgy est un de ces hommes qui, bien que jeunes, ont dans la parole

une certaine autorité. Je ne doutai pas un seul instant qu'il n'eût été sincère.

Le départ de M. de Belgy me laissa plongée dans les réflexions les plus étranges. Que Lucie aveuglée par des préventions favorables, séduite par les qualités extérieures de M. de Naré, enthousiasmée par quelques allures poétiques, par le vol du bouquet de violettes et par le dévouement dont il venait de faire preuve pour elle, que Lucie n'eût pas deviné la triste réalité, rien d'étrange à cela. La réserve, le mutisme de Justin pouvait même devenir pour elle une sorte d'héroïsme caché, du génie incognito; à coup sûr ce n'était pas un homme vulgaire. Que mademoiselle Dorothee n'eût pas été plus clairvoyante que Lucie, je le comprenais encore mieux, mademoiselle Dorothee étant romanesque au suprême degré et n'ayant jamais brillé par une perspicacité extraordinaire! Mais que M. de Melta partageât l'erreur générale, voilà ce qui me semblait impossible, fabuleux. D'autre part, s'il avait deviné ce mystère, pourquoi feignait-il de l'ignorer? Que signifiait cette amitié subite pour un homme qui n'avait aucune des qualités de l'âme? Quel intérêt avait-il au séjour prolongé de M. de Naré à la Gardière? Quelle était l'origine des bruits calomnieux auxquels madame Mercedin avait fait allusion? Dans quel but ces atteintes à l'honneur de Lucie? A qui devaient-elles profiter? Sous ce flot de paroles médisantes, je devinais un gouffre, mais qui l'avait creusé? Puis, bien des circonstances graves me revenaient à l'esprit. Cette impassibilité de M. de Melta, *habile nageur*, lorsque sa nièce se noyait!... Et ma pensée n'osait pénétrer plus loin dans les déductions d'une logique rigoureuse. Je voulais bien prendre l'événement tel que Lucie me l'avait raconté, sans vouloir aller au-delà de son simple récit. Mais enfin, sur le fond de tous ces soupçons vagues, confus, terribles et pleins d'ombres, se détachait, comme en lettres de feu, cette pensée que, Lucie mourant, M. de Melta devait hériter de sa fortune.

J'eus peur pour Lucie, la sachant seule, naïve, sans défense, au milieu de tous ces odieux complots, et sans prévenir personne de ma prochaine arrivée, je partis pour la Gardière.

Comme par une sorte de pressentiment de ce qui se passait, je fis arrêter ma voiture à un demi-quart de lieue du château, et je pris, à pied, un des bas côtés de l'avenue, longeant le plus possible, les buissons de sureau et d'aubépines qui la bordent. Je voulais que mon entrée fût coup de théâtre, et j'espérais dans les divers mouvements de surprise que produirait ma présence, surprendre des pensées qui n'auraient pas eu le temps de se dérober.

Il était environ huit heures du soir; le ciel était couvert de nuages grisâtres, et il tombait une pluie fine et pénétrante, qui devait avoir mis obstacle à la promenade accoutumée. L'avenue était déserte, ainsi que la cour du château. Je montai un perron coquet et garni de fleurs, et je me trouvai dans une espèce de large antichambre campagnarde, où toutes les portes du rez-de-chaussée se donnaient rendez-vous. J'arrêtai au passage une servante de Paris, j'en jugeai à sa mise, et qui m'était inconnue. Cette fille qui rôdait je ne sais pourquoi dans cette antichambre, parut toute décontenancée en me voyant, et fixa sur moi, un regard interrogateur et défiant.

- Madame de Rémond ? demandai-je.
- Elle n'y est pas, madame.
- Elle y est, je le sais. Je veux lui parler à l'instant.
- Mais madame...
- Allez, dis-je avec un accent ferme et impératif. »

La servante parut un moment se consulter sur ce qu'elle avait à faire, et me dit :

- Qui dois-je annoncer ?
- Il est inutile de dire mon nom.
- Alors, je ne puis vous conduire à madame. »

L'obstination de cette fille me parut de mauvais augure, et m'embarassa. Je ne connaissais pas les êtres du château, et ne savais de quel côté me diriger, lorsqu'un bruit de voix, parti d'une des salles dont la porte s'ouvrait sur l'antichambre, vint mettre un terme à mon incertitude ; je m'avançai vers cette porte, bien que la servante fit un mouvement pour me barrer le passage, et j'entrai dans un salon où se trouvait M. de Melta, Lucie, mademoiselle Dorothée, et à ma grande surprise, madame Mercedin.

M. de Melta, sur qui je dirigeai tout d'abord mon regard, éprouva en me voyant, comme une sorte de tressaillement ; sa figure devint livide, et sa bouche resta à demi ouverte de stupéfaction. Je n'eus pas le temps d'examiner les autres personnages, car Lucie, si tôt qu'elle m'eut aperçue, se précipita dans mes bras en pleurant, et s'écria :

- Ah ! mon amie, sauve moi.
- Que se passe-t-il donc ? demandai-je !

— Madame de Rémond pourra vous l'apprendre, dit M. de Melta d'un air sévère, et il se leva, fit signe à madame Mercedin et à mademoiselle Dorothée, de le suivre et se retira en me saluant profondément. Mademoiselle Dorothée parut hésiter à obéir devant cette muette injonction ; elle s'arrêta au milieu du salon et jeta un regard de commisération à sa nièce, mais à un second signe plus bref encore, et plus absolu de M. de Melta, elle sortit précipitamment.

— Que signifie cette scène ? demandai-je tout éplorée à Lucie ; qu'y a-t-il, dis-moi ? pourquoi pleures-tu ? »

Lucie ne me répondit qu'en se jetant une seconde fois dans mes bras, et je sentis en la pressant, des sanglots convulsifs qui luttaient dans sa poitrine, et finirent par éclater.

Nous pleurâmes ainsi ensemble longtemps, sans que j'osasse l'interroger de nouveau ; ses beaux yeux fondaient en larmes intarissables ; elle éprouvait un tremblement convulsif, que ni mes caresses, ni mes supplications ne pouvaient calmer, et sa bouche restait muette.

Enfin, quand sa douleur se manifesta avec moins de violence, et commença à redevenir tout intérieure, je sollicitai encore une confidence.

— Pas ici, me dit-elle à voix basse et avec un air d'effroi, pas ici ! montons chez moi. »



Nous sortîmes en effet. Nous rencontrâmes encore dans l'antichambre, cette servante à qui je m'étais adressée.

« Marguerite, dit Lucie d'une voix douce et triste, quand je vous sonnerai, vous monterez à souper à madame, dans ma chambre. »

La servante ne répondit pas; Lucie s'arrêta, indécise si elle allait répéter cet ordre, et violemment émue par le silence impertinent que gardait cette fille.

« Vous avez entendu ce que vous a dit votre maîtresse, mademoiselle? lui dis-je d'un ton irrité.

— Oui, madame.

— Faites en sorte d'y obéir. »

Cette servante s'éloigna en grommelant.

Au milieu de l'escalier qui menait au premier étage, nous rencontrâmes mademoiselle Dorothée, qui, avant de nous adresser la parole, regarda d'un air effaré en haut et en bas, si personne ne pouvait l'entendre, et dit à Lucie :

« Ma chère enfant, je viens d'apprendre que madame de Naré et M. Justin, se sont établis à Verneuil (un village voisin), en attendant qu'ils trouvent une voiture pour revenir à Paris, tu pourrais encore le revoir...

— Et que m'importe, qu'il parte ou qu'il reste, s'écria Lucie, avec un air de hauteur! »

Mademoiselle Dorothée secoua la tête d'un air de doute. As-tu besoin de quelque chose, ajouta-t-elle, dis-le moi, je te le ferai porter.

— Ne suis-je pas la maîtresse ici? dit Lucie. Si mes gens sont vendus à M. de Melta, dès demain, je les chasserai.

Mademoiselle Dorothée s'éloigna en soupirant; Lucie haussa les épaules, continua de monter avec une sorte d'agitation nerveuse et fébrile, et quand nous fûmes enfermées chez elle, elle s'écria avec exaltation :

— Oh! ta présence me rend toute ma force. Sans toi j'étais perdue; merci, oh! merci, d'être venue. »

Et voici le récit que madame de Rémond me fit :

— « Il te souvient que dans la lettre que je t'ai écrite (car tu l'as reçue, n'est-ce pas, cette lettre? Ton cœur inquiet a su y lire ce que je n'avais pas songé à mettre, et tu y as vu des soupçons qui n'étaient pas même dans mon âme), dans cette lettre donc, il te souvient que je m'étonnais de l'amitié subite qui avait uni M. de Melta, d'ordinaire si défiant et si morose, et M. de Naré qu'il connaissait à peine. Je voyais dans cette amitié un fait bizarre, voilà tout, et j'étais loin, mon Dieu! d'y chercher des motifs secrets et ténébreux! Quelques jours après que je l'eus écrite, arriva ici madame Mercedin. Je ne saurais te dire ma surprise de voir cette femme s'installer chez moi, d'une façon tout aussi inattendue que madame de Naré et son fils. Je me dis que sans doute M. de Melta, toujours prévenant pour moi, voulait me faire un cercle d'amis dans cette solitude, et jouer tout à fait à la vie de château, mais je n'aimais pas cet air de vouloir surprendre les gens et de décider si absolument ces sortes d'invitations; il me semblait que c'était bien le moins qu'il me consultât sur le choix des personnes dont il voulait m'entourer, d'autant plus qu'il n'avait pas la main

heureuse. D'abord ç'était madame de Naré ma parente, il est vrai, mais que je n'avais vue que deux fois; puis c'était madame Mercedin, une femme méchante, perfide, dont la conduite a été au moins légère, et que je ne puis pas estimer. Enfin, je passai sur le fait, en vue de l'intention, et je fis bon accueil à cette femme.

« Deux ou trois jours après son arrivée, je me sentis prise, au sortir de table, d'une lourdeur inconnue; mes bras, au moindre effort, retombaient avec lassitude, tout mon corps s'appesantissait sur lui-même, et mes paupières détendues semblaient n'avoir plus de ressort. Cette disposition à la somnolence s'était fait sentir au milieu du dîner; il se forma comme un nuage devant mes yeux et mes oreilles bourdonnèrent; je fis les plus violents efforts pour vaincre cet abattement; mais c'est en vain que je voulais suivre le fil de la conversation et me rattacher à la réalité en saisissant çà et là des lambeaux de phrase; il ne venait à moi que des mots incohérents, déçus, mutilés; les personnes qui m'entouraient, m'apparaissaient comme des fantômes au-dessus desquels il me semblait que je planais; je sentais que mes pieds ne touchaient plus la terre, et que j'étais emportée comme dans un balancement vague.

« Cet état s'aggravant de plus en plus, je dus quitter le salon en m'appuyant sur le bras de ma tante, je montai chez moi: je me mis au lit, et je fus prise d'un profond sommeil.

« Il paraît que la promenade du soir eut lieu comme d'ordinaire; seulement j'appris plus tard que M. de Naré était resté au château.

« Le lendemain, quand je me réveillai, il était déjà grand jour. Il me fallut un long combat pour parvenir à ouvrir mes paupières alourdies. Il me restait de la ve l'e un affaiblissement, un anéantissement complet. Cependant, je me soulevai un peu sur l'oreiller et il me sembla alors que je rêvais les yeux ouverts, comme il arrive quelquefois, tu sais, lorsqu'on voit des objets étranges et cependant distincts, et qu'on a la conscience de son sommeil.

« Le jour pénétrant au travers des rideaux de mousseline de la fenêtre, il régnait dans la chambre une clarté légèrement voilée; là, près de mon lit, sur ce fauteuil, M. de Naré était assis et dormait. Je contemplai un instant ce visage calme et beau, et tout en dormant je me disais: Mais comment se trouve-t-il là? Voulant éloigner cette vision qui par sa persistance m'importunait, je me retournai du côté de l'alcôve, je pensai à tout autre chose, puis enfin, bien éveillée cette fois, ayant le sentiment de ma lucidité d'esprit, je jetai un sec d regard dans ma chambre.... Je ne pus retenir un cri d'effroi, cette vision était encore là devant moi, plus réelle, plus vivante que jamais. Je passai une main sur mon front comme pour y retenir ma raison prête à s'échapper; mais non... je ne rêvais, ni ne divaguais.. C'était bien M. de Naré lui-même, que je voyais devant moi. Je restai un instant anéantie, la tête égarée, folle de terreur et de honte! Enfin, je me levai doucement, je passai un peignoir et j'ouvris tout grands les rideaux des fenêtres. Que dire! que faire! appeler au secours, folie! me sauver, était-ce éviter le scandale? Le plus sûr encore était, sans chercher à comprendre ce qui réellement demeurerait incompréhensible; le

plus sûr était de réveiller M. de Naré ; mais comment ? Je pris une des porcelaines qui se trouvaient sur cette console et je la jetai violemment à terre. M. de Naré fit un mouvement, ouvrit les yeux, se leva à demi avec un mouvement de surprise, et je m'écriai :

« Monsieur, que faites-vous là ? Comment y êtes vous venu ? Quel était votre dessein !... »

A toutes mes questions pressées M. de Naré ne répondit pas.

Je m'approchai de lui, je le pris par le bras ; je lui dis, cette fois-ci, à voix basse, comprenant mon imprudence, parlez, parlez de grâce.

M. Justin me regarda d'un air effaré, et retomba tout affaissé sur le fauteuil.

— Comment êtes-vous venu ici, lui répétais-je, avec anxiété ?

— Je l'ignore.

— Que venez-vous faire ?

Il garda le silence.

— Votre conduite est infâme !

M. de Naré me regarda de son regard calme et plein de douceur.

— Il faut sortir, monsieur, il faut sortir tout de suite !

— Si vous le voulez.

« Je ne comprenais rien à ces réponses imperturbables et jouant la niaiserie, j'ouvris à petit bruit cette porte qui donne sur un corridor où jamais il ne passe personne, et je lui dis les mains jointes et les yeux pleins de larmes :

— Oh ! monsieur partez, partez ! vous me perdez.

« A peine achevais-je ces paroles que je me trouvai face à face avec M. de Melta, madame Mercedin et ma tante. Je poussai un cri et je tombai évanouie.

Quand je revins à moi, la journée était déjà bien avancée. Ma tante Dorothée était assise près de mon lit. Elle pleurait. Je restai quelque temps plongée dans un abattement profond. Il y avait dans ce qui s'était passé quelque chose d'étrange et d'incompréhensible. Comment M. de Naré s'était-il introduit chez moi ? A quelle heure ? Dans quel but ? Pourquoi avait-il été si audacieux, pour se montrer, lorsque je l'interrogeai, si timide, si irrésolu ? pourquoi avait-il eu le calme de l'innocence, plutôt que le sang-froid railleur et cruel du coupable ? Par quel hasard inouï M. de Melta, madame Mercedin et mademoiselle Dorothee se trouvaient-ils dans ce corridor condamné de temps immémorial et toujours désert ? Dans ces pensées pleines d'anxiété et d'ombres, ma raison se perdait, mais peu à peu toutes ces nuées se dissipèrent, et le sentiment de mon innocence rayonna seul et splendide dans mon âme, comme un soleil qui se dégage de la brume. Je me sentis forte, courageuse, pleine d'énergie et me retournant vers ma tante à qui je n'avais pas encore adressé la parole, je la priai de faire venir dans le salon M. de Melta, madame Mercedin, madame de Naré et son fils, et je la prévins que j'allais descendre sur le champ. Je voulais une explication, et je la voulais devant tout le monde, et je me sentais forte, courageuse, pleine d'énergie. Il me semblait que sous la puissance de mon indignation, M. de Naré aurait été obligé de tomber à genoux et de s'avouer

lâche et infâme, et j'étais de force, je t'assure, à briser comme un fil tous ces liens perfides dont je me sentais prise.

« Mademoiselle Dorothee chercha à me dissuader de ma résolution; mais cette fois je ne priai plus, j'ordonnai.

Je descendis donc au salon; M. de Melta et madame Mercedin y étaient en effet, mais je n'y vis pas M. de Naré et sa mère; ils venaient de partir du château.

L'éclat que je cherchais me fuyait; cette espèce de duel moral que je voulais entre ma pensée et celle de cet homme, ce jugement de Dieu en qui j'avais foi, me faisait défaut. C'était des témoins que j'avais appelés et je trouvais des juges. Au premier mot que je dis, — et ce n'était pas une défense. grand Dieu! — J'aurais rougi de me défendre, mais enfin mon accent était ferme, mon regard hardiment posé, mon innocence était sur mon front, au premier mot que je dis, je fus terrassée. On me répondit d'un air discret, mêlé à la fois de sévérité et de compassion. Comme si j'eusse essayé de me disculper, on se hâta de s'éloigner, ainsi que d'un terrain brûlant, du sujet que je pouvais aborder; on eut pitié de ma honte, on fut plein de commisération pour ma douleur, on sembla craindre pour moi la confusion d'une explication, on se donna les airs d'une odieuse générosité. Oh! j'avais du courage pour l'insulte venant à moi hardiment et le front levé, je n'en avais pas pour cette insulte basse, sourde et muette; je tombai anéantie, folle à moitié, doutant si en effet je n'avais pas mérité tout ce mépris; je voyais autour de moi, sous ces masques hideusement bienveillants, des ennemis acharnés à me perdre, j'étais là seule au monde, vraiment déshonorée cette fois et à tout jamais, lorsque tu es entrée, toi, mon ange sauveur, toi qui ne pouvais pas douter de moi!... Oh! merci encore, merci d'être venue. Je ne sais pas ce que tu feras, ni ce qu'il faut faire, mais tu me protégeras, n'est-ce pas, tu me sauveras, car ce n'est pas pour rien que Dieu t'a envoyée ici! »

Oh! oui, je partageai l'exaltation de Lucie. Oui, je résolus de la sauver. Mais il fallait avant tout avoir le triste courage d'arracher jusqu'aux dernières illusions de son cœur, sans savoir si elles y tenaient par de profonds liens, et si en les arrachant on ne ferait pas une affreuse blessure. Je lui racontai la visite de madame Mercedin et ses cruelles allusions, et le mot de *mariage inévitable* deux fois ramené et singulièrement accentué, ceci bien avant la terrible scène de la nuit, puisque madame Mercedin n'était venue à la Gardière que quelques jours après notre conversation. Il y avait donc prophétie; elle avait deviné avec une sagacité peu commune un événement à venir. Enfin, il me fallut bien dire à Lucie ce mot affreux, si elle aimait M. de Naré: — *Il est idiot.*

Madame de Rémond éprouva à cette révélation une horrible secousse; ses mains se crispèrent, son visage devint d'une pâleur mortelle, elle se leva toute chancelante, posa sa main sur son front et dit d'une voix creuse ces mots seulement:

— C'est donc cela!

Puis elle se rassit avec un calme effrayant, posa ses deux mains dans les miennes, et, fixant sur moi un regard froidement rayonnant, elle ajouta :

— Continue.

« Tu l'aimais ? lui dis-je.

— Oui. »

Il y eut un moment de silence où je sentis des frissons courts et violents passer dans tout son être, puis elle reprit d'une voix douce, cette fois, et pleine de larmes :

« Continue. »

Je lui racontai alors toute la vie de M. de Naré, telle que me l'avait apprise M. de Belgy : cette intelligence subitement nouée, cette complète absence de pensées sous un front pourtant formé pour la pensée ; ces éclairs d'une âme à demi-éteinte qui parfois jaillissaient dans le regard et animaient un visage vide ; cette supériorité acquise dans toutes les qualités extérieures, qui cachait l'infériorité de l'intelligence ; cette riche étoffe drapée sur un mannequin grêle et sans vie ; oh ! je fus cruelle, je le sens, dans mon analyse, mais il le fallait !

— Crois-tu, lui dis-je en finissant, que M. de Melta n'eût pas deviné depuis longtemps M. de Naré ?

— Il le connaissait, » me dit Lucie d'une voix brève et ferme.

Je n'osais en venir aux soupçons vagues dont mon âme était remplie, lorsque nous entendîmes gratter à la porte. C'était la servante que j'avais rencontrée dans l'antichambre. Elle venait me prier, de la part de M. de Melta, de me rendre au salon, où il désirait m'entretenir.

— Aie bon courage, dis-je à Lucie en partant ; je commence à comprendre... c'est horrible ! »

Wilhelm TÉNINT.

(La suite au prochain numéro.)

---

## ALLAN CUNNINGHAM.



Allan Cunningham, l'auteur de la ballade dont nous donnons plus bas la traduction, est un enfant de l'Écosse, de ce singulier pays où la poésie semble être un sentiment national, un instinct des masses, un besoin de toutes les imaginations. L'écho des montagnes y répète tour à tour des chants composés par les rois Jacques I et Jacques V, par le laboureur Robert Burns ou par le pâtre James Hogg, chants adoptés et conservés avec une égale affection par la mémoire du peuple. L'amour, la guerre, et les croyances superstitieuses, tel est le fond de toutes ces romances. C'est dans ce trésor commun, dont le peuple est le fidèle gardien, mais que toutes les classes ont contribué à former, qu'a puisé Allan Cunningham; ce sont ces chants nationaux de la vieille Écosse qui ont éveillé son imagination et auxquels il est venu à son tour ajouter son tribut.

Né dans les classes inférieures, il commença par être maçon; toutefois, ses essais poétiques lui valurent de bonne heure une sorte de célébrité populaire, comme on peut le voir d'après un intéressant récit que James Hogg a fait de sa première rencontre avec Cunningham sur la colline de Queensbury Réfugiés sous une méchante hutte dans laquelle on ne pouvait pénétrer qu'en se traînant, il est beau de les y voir s'enivrer tous deux d'enthousiasme et de poésie.

Introduit plus tard dans le monde littéraire, Cunningham est devenu connaisseur dans les arts et critique assez estimé. Il a écrit une biographie des peintres, sculpteurs et architectes anglais, et une sorte de roman poétique *The maid of Elvar*. Il est aussi l'auteur d'une *Histoire de la Littérature anglaise depuis cinquante ans*, ouvrage assez faible et de vues écourtées dont la *Revue des Deux Mondes* a donné une traduction en y ajoutant d'excellents commentaires dus à la plume à la fois érudite et spirituelle de M. Philarète Chasle.

Nous offrirons ici comme échantillon du talent de Cunningham, une ballade qui semble pouvoir rivaliser avec les plus fraîches compositions des poètes de l'Allemagne.

## LA FÉE MARINE DE GALLAWAY.

Il y a une jeune fille qui est assise sur le rivage vert de la mer, depuis dix longues années et plus, et chaque première nuit de la jolie lune nouvelle, elle peigne ses cheveux blonds.

Et pendant qu'elle déroule ses anneaux d'or, elle chante une chanson douce et sonore, si bien que le plus bel oiseau qui courtise la verte feuillée, est lui-même charmé de cette mélodie.

Mais quiconque prête l'oreille à cette douce chanson, ou cherche à voir la belle dame, ne doit jamais plus entendre le chant de l'alouette ni lever un œil mortel vers le ciel.

Il arriva que, vers le doux mois de l'été, la première nuit de la lune nouvelle, elle était assise au sommet d'un rocher lavé par la mer, peignant sa longue chevelure de soie.

Son peigne était d'un blanc de perle, sa main comme le lait nouvellement tiré, son joli sein comme la neige durcie, et une écharpe vert d'eau l'entourait.

Elle peignait ses boucles ruisselantes sur ses blanches épaules, ses boucles longues et belles; et à chaque anneau qu'elle détachait de son front, elle faisait entendre une légère chanson.

Au premier verset de cette douce chanson, les oiseaux abandonnèrent leur nid et s'allèrent poser dans le chemin de la hulotte pour entendre cette douce jeune fille.

Au second verset de cette douce chanson (ah! c'est qu'elle était si douce!), le renard sauta par-dessus le mur de la bergerie et lécha sa bouche rouge de sang.

Au troisième verset de cette douce chanson, la lune nouvellement levée brilla comme une flamme rouge, et une sanglante rosée tomba des astres, goutte à goutte sur le front jaune de la marguerite.

« J'ai demeuré sur la Nith, dit le jeune Cowhill, ces vingt années et trois autres encore, mais jamais je n'ai entendu sortir d'aucune lèvre une aussi douce chanson que celle qui m'arrive à travers cette feuillée verte.

« Oh! est-ce une voix exhalée de deux lèvres mortelles qui fait entendre une pareille mélodie? Elle attirerait l'alouette sur son nuage matinal, elle peut bien m'attirer aussi. »

— « J'ai rêvé, maître, une chose lugubre, et j'ai peur que mon rêve ne se réalise pour vous. J'ai rêvé que vous baisiez une paire de douces lèvres qui dégoûtaient toutes rouges du sang de votre cœur.

— Viens, mon petit page à pied, viens tenir mon coursier dont le sabot est garni d'or, jusqu'à ce que j'aie baisé les lèvres qui chantent si délicieusement. » Et il sauta légèrement à terre.

« Ne baisiez pas les lèvres de cette chanteuse, maître; ne baisiez pas la joue

de cette chanteuse. Ne touchez pas sa main, dit le petit page, si vous voulez rentrer sans dommage à votre demeure.

« Oh ! qui voudrait s'asseoir sur votre selle vide ; oh ! qui mettra votre gant, et qui enveloppera votre noble fiancée des tendres embrassements de l'amour ? »

Il ôta son chapeau tout bordé d'or et retenu avec une ganse d'argent, et à le voir dans son brillant vêtement courir sous le feuillage, il semblait en flamme.

« La rosée d'été tombe doucement, belle jeune fille, sous la lune argentée, mais dangereux est ton séjour sur ce rocher que lave la blanche écume de la mer.

« Viens me laver de ta main blanche comme lis, et moi, je peignerai les anneaux de ta chevelure brillante comme l'or, au-dessus de tes jolis yeux bleus.

« Que tes lèvres gracieusement partagées sont roses ! que ta peau de lis a de blancheur ! Ah ! je gage que ces yeux qui appellent le baiser, donneraient à un saint lui-même tentation de pécher. »

« Otez ces riches galons, ces joyaux d'or, ce magnifique pourpoint, et jetez là votre manteau vert brodé de feuilles d'argent.

« Faites-le par courtoisie, beau chevalier, et pour gagner le cœur d'une jeune fille. Les broderies d'or de votre vêtement vert offenseraient sa peau de lis. »

Alors il jeta son manteau brodé d'or rouge, il jeta son beau pourpoint tout semé de fleurs d'or.

« Maintenant, il vous fait peigner ma chevelure blonde avec mon peigne nacré, ensuite enveloppez-moi de votre manteau vert et emmenez-moi vierge à votre demeure.

« Mais d'abord viens et prends-moi sous le menton, et puis baise mes joues, et puis étale mes tresses de cheveux humides pour les faire égoutter sous les rayons de la lune nouvelle. »

Ainsi il baisa d'abord son menton aux riantes fossettes, ensuite il baisa sa joue de rose, ensuite il savoura ses lèvres invitantes, douces comme le miel du genêt.

« Oh ! si tu veux venir à la charmante demeure de Cowhill pour nous y faire la cour sur des tapis de primevères, je te laverai chaque jour dans du lait nouvellement tiré, et je ceindrai ton front de joyaux d'or.

« Et au lieu de boire l'eau claire, tu auras le vin rosé, et au lieu du pâle lis d'eau, tu auras mes bras pour ta couche.

« Mais que direz-vous à votre jeune et belle fiancée, toute busquée d'argent fin, quand les baisers réservés pour ses lèvres auront été laissés avec vos vœux sur les miennes ? »

Il ôta ses lèvres de dessus sa bouche rose, son bras d'autour de sa taille si fine. « Douce jeune fille, je suis en hâte pour mes fiançailles : il est temps de m'éloigner d'ici.



« Oh ! donne-moi un gage d'amour, douce vierge, un gage sincère de ton fidèle amour. »

Elle moissonna une boucle de ses cheveux et l'attacha autour du front du jeune Cowhill. « Oh ! ne serre pas si fort, douce vierge, mais laisse flotter librement ce doux nœud d'amour. Ma tête est pleine d'une brûlante douleur ; oh ! ne serre pas si fort ! »

Sa peau devint comme la rose rouge et dégoutta d'une sueur de sang, et il posa sa tête parmi les lis d'eau : « Douce vierge, il faut que je dorme. »

Elle lia une tresse de cheveux humides au-dessus de son front brûlant, et fit trois nœuds parmi les boucles qui se roulaient autour de ses tempes.

Elle entrelaça sur son front des lis blancs avec des nœuds magiques, au nombre de plus de neuf. « Fusses-tu fiancé par sept fois, cette nuit tu m'appartiendras. »

Deux fois il retourna sa tête endolorie, deux fois il souleva ses yeux, et deux fois il chercha à écarter les nœuds serrés autour de son front.

Levez-vous, beau chevalier, votre jeune fiancée vous attend et promène un regard de regret sur les draps blancs comme lis étendus sur sa couche virginale.

« Elle a drapé de soie brodée sa blanche épaule, elle a mis son corsage de princesse si richement brodé, qu'il se tiendrait debout lui-même. »

Il tourna faiblement, lentement la tête, il souleva faiblement ses yeux, et il fit un effort pour délier les bandeaux magiques attachés sur son front brûlant.

Alors elle ramassa son manteau vert à la bordure étincelante d'or, puis elle prit son chapeau de soie enrichi d'une tige d'argent.

Et aussi son pourpoint brodé d'or qui reluisait aux rayons du soir, et elle les jeta au milieu de la blanche écume de la mer. « Cette main ne portera plus d'autre anneau qu'avec ma permission. »

Elle l'entoura de ses bras de lis et ramassa son peigne nacré. Les cheveux lisses du jeune homme traînaient sur le sable, quand les pieds de la fée touchèrent l'écume blanche de la mer.

L'étoile se levait la première sur la colline, et ensuite la lune charmante la suivit de près, quand la belle fiancée de Galloway se mit à attendre son joyeux fiancé.

Elle chantait toute joyeuse, tandis que montait la lune nouvelle, toute joyeuse, comme peut l'être une jeune fiancée, quand la lune nouvelle allume sa lampe d'amour et appelle en souriant à la chambre nuptiale.

« Nithsdale, tu es un riant jardin, paré de plus d'une fleur séduisante ; mais la rose princière de ce jardin doit fleurir dans ma demeure.

« J'empêcherai que les gouttes de rosée ne s'échappent de ma rose vermeille, je recueillerai goutte à goutte les perles embaumées de chaque feuille pour laver mon sein blanc avec cette eau céleste.

Alors elle posa son bandeau de soie et chanta une chanson de fiançailles, et souvent des larmes coulèrent de ses yeux avant que parût le matin grisâtre.

A la fin le matin perlé souleva un œil joyeux, le soleil flamboya tout rouge au milieu de l'épaisse rosée qui couvrait les arbres et le rivage.

Le laboureur sifflait en commençant son ouvrage; la laitière lui répondait en chantant, mais la charmante fiancée de Galloway était assise à l'écart avec un œil plein de larmes.

Chaque souffle de vent dans les feuilles de la forêt lui semblait le langage de son fiancé, et elle croyait entendre le chant du cortège nuptial dans la voix de chaque oiseau.

Elle s'assit sur le plus haut éréneau de la tour; aucune de ses femmes n'était auprès d'elle. Elle ôta son corset d'or de dessus sa poitrine, son peigne de sa chevelure; elle essuya les larmes de ses yeux, et regarda longtemps et tristement.

D'abord un joyeux oiseau lui dit en chantant du fond d'un buisson d'aubépine : « Détache de ton front les boucles d'amour que tu lissais hier si gaïement. »

Et l'alouette mouchetée, en descendant des nuages du ciel, vient lui dire en chantant : Dénoue les nœuds brillants de ta chevelure, et laisse retomber tes longues tresses. »

— Venez demeurer avec moi, ô doux oiseaux, venez demeurer avec moi. Vous aurez du pain pour votre nourriture; vous aurez du vin pour apaiser votre soif, et votre cage sera d'or. »

Elle posa le gâteau de mariage sous sa tête, et ensuite à ses pieds; elle se coucha entre ses draps blancs comme lis et dormit profondément, loin de penser que son fiancé était enseveli là bas sous la vague écumeuse.

C'était l'heure de minuit; sa clochette d'argent sonna; mais il sembla que ce n'était pas une main mortelle qui avait tiré le cordon de soie.

Une joue froide comme le marbre toucha la joue de la jeune fille, et une main froide comme la neige des montagnes se posa sur son sein.

« Oh! froide est ta main, mon cher Willie; oh! froide est ta joue : étreins les tresses blondes de ta chevelure d'où ruissellent des gouttes lourdes.

— Oh! cherche un autre fiancé, Marie, pour dormir sur les doux plis de ton sein : ma fiancée est la pâle fleur du lis d'eau, ses feuilles mon drap nuptial. »

HYACINTHE HUSSON.

Nous avons toujours suivi avec une sympathie profonde les efforts déjà si heureux du journal *l'Union catholique*. Élever au-dessus de toutes les questions politiques et de tous les intérêts du moment, cette sainte bannière de la religion, c'était une noble tâche, mais aussi une tâche difficile, au milieu des divisions qui partagent les intelligences.

Les écrivains de *l'Union catholique* viennent de recevoir pour leurs doctrines la sanction la plus haute qui soit sur cette terre. Le pape a daigné, par l'intermédiaire de S. E. le cardinal Lambruschini, leur écrire une lettre d'approbation, que nous

sommes heureux de pouvoir faire connaître à nos lecteurs. Elle est adressée au directeur du journal.

Très-honorable monsieur.

J'ai reçu avec bien du plaisir votre lettre datée du 11 de ce mois, et j'ai éprouvé, en la lisant, le contentement le plus sincère : elle est, en effet, comme j'ai su très-bien le reconnaître, un témoignage du zèle que vous apportez à la défense des droits de la religion catholique, et la preuve de la soumission respectueuse que vous professez, vous et les collaborateurs que vous vous êtes associés, envers le Saint-Siège et la chaire apostolique de saint Pierre, sur laquelle doivent s'appuyer les églises de toutes les nations : j'avais déjà conçu l'idée la plus favorable de chacune des personnes qui coopèrent à la rédaction du journal intitulé : *l'Union catholique*, dès le moment même où cette feuille quotidienne a été publiée.

La lecture des excellents articles qu'elle renferme, et en particulier de votre lettre n'a fait que me confirmer dans mon premier jugement : notre très-saint Père lui-même à qui je l'ai communiquée immédiatement a été vivement réjoui des sentiments que vous y exprimez : car si l'église a jamais désiré que les bons catholiques unissent leurs cœurs et leurs lumières, pour combattre les efforts des impies, c'est principalement dans un siècle comme le nôtre, qu'elle doit se féliciter d'obtenir l'accomplissement de ses désirs ; dans ce siècle où une foule d'hommes pervers conspirent contre la religion catholique, et s'efforcent d'en saper les divins fondements, par des écrits et par des faits.

C'est pourquoi le souverain pontife, dans son ardente sollicitude pour voir *l'Union catholique* resserrer les liens de son dévouement, et se fortifier de jour en jour, s'empresse de joindre ses vœux aux miens, pour que *Celui* qui a promis à son église assistance jusqu'à la consommation des siècles, *lui-même* seconde, de son aide toute puissante, vos travaux qui ont en vue un but si désiré.

C'est à cette fin que du fond de son cœur, et avec la plus tendre affection, le saint Père vous accorde et vous donne la bénédiction apostolique.

Quant à moi, pour ce qui me concerne spécialement, si je puis contribuer au succès de votre entreprise, soyez bien convaincu que j'en saisirai avec joie les occasions. En attendant, je prie, de toute mon âme, Dieu, dispensateur de tous les biens, de répandre sur vous toutes sortes de bonheur et de prospérités.

Tout prêt à vous servir.

L. card. LAMBRUSCHINI.

Rome, 31 mai 1842.



## BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

\* Les journaux de la semaine dernière ayant minutieusement décrit les deux chars qui portaient l'un le cœur et l'autre le corps de M. le duc d'Orléans; les

mêmes feuilles étant entrées pareillement dans le plus grand détail sur la décoration de la métropole et sur la cérémonie funèbre du mercredi 3 août, nous nous contenterons de juger le mérite artistique de l'œuvre dont M. de Visconti avait été chargé. Louons d'abord cet habile architecte d'avoir approprié le style de ses tentures à celui de l'édifice, et d'avoir mêlé aux symboles religieux et princiers les signes qui étaient personnels à M. le duc d'Orléans. Ces ogives d'argent, ces trèfles gothiques, ces croix, ces chiffres, ces couronnes duciales, ces inscriptions, ces courtines doublées d'hermine, ces drapeaux et ces boucliers annonçaient clairement ce que le jeune défunt avait fait et ce qu'il avait été ; et tous ces ornements n'avaient point été jetés au hasard, ou pour la seule satisfaction des yeux ; ils avaient été rangés d'après les lois d'une hiérarchie sévère. Ainsi, à l'entrée de la place du parvis, deux mâts gonfanonés de pennons noirs et rehaussés des armes princières, s'élevaient à une hauteur de cent vingt pieds ; mais, à cent quatre-vingt pieds au-dessus d'eux, les vieilles tours de la cathédrale projetaient l'ombre de la bannière abbatiale. Il en était de même sur les tentures de la façade : les couronnes de cyprès, le chiffre princier et les couronnes duciales étaient surmontés des ogives et des croix, c'est-à-dire des signes matériels qui représentent la religion, au double point de vue du dogme et de l'architecture. Quant aux différents titres du mort, les titres de famille se trouvaient naturellement dans le panneau du milieu ; mais ils s'appuyaient en quelque sorte sur les deux couronnes de cyprès qui embrassaient dans leur circonférence ces inscriptions : *Anvers, Alger*.

Si maintenant nous entrons dans l'église, non par la porte principale, mais par une des portes de côté, un défaut nous frappe : l'architecte n'a pas dérobé aux yeux la partie des charpentes qui regarde le mur d'enceinte ; l'illusion s'en trouve diminuée. Il était cependant facile de placer une tenture noire entre les yeux et ce dessous des choses, que tout décorateur doit toujours soigneusement voiler. Mais, à peine a-t-on franchi ce désagréable passage et a-t-on pénétré dans la nef, qu'on oublie tout pour ne plus songer qu'à l'imposant spectacle que l'on a sous les yeux. Voici quelle est la première impression. Malgré les six mille feux qui sont dispersés dans l'église, la puissance d'absorption des draperies noires est telle que l'on se croit d'abord dans une nuit profonde, interrompue seulement au loin par ou ne sait quelle pâle apparition : ce sont les trois cents cierges et les nombreux candélabres allumés autour du corps et dont la lumière se reflète sur les quatorze cariatides d'argent qui portent le cercueil et sur l'éclatante hermine qui double les courtines de velours. Peu à peu les yeux s'habituent à cette nuit, et à ce jour factices ; et ils découvrent l'immense baldaquin qui domine le cercueil, l'estrade, les cariatides et le subséquent. L'impression devient alors moins vague, et l'on se trouve à même d'apprécier le sentiment profond et le goût sûr qui ont présidé à l'ordonnance de toute cette décoration. M. de Visconti a traité son œuvre comme il eût fait d'une page d'architecture, de peinture ou de sculpture ; il a cherché d'abord à la rendre claire, et pour cela il en a cherché le centre, afin d'y attirer principalement les yeux. Le regard n'hésite pas un instant à se porter sur le cercueil, et ce n'est pas seulement l'abondance de la lumière qui nous y appelle, c'est encore et surtout la grandeur des lignes et l'importance de la composition. Les plus riches détails sont prodigués dans le reste de l'église ; mais partout ils sont subordonnés au fragment d'architecture qui leur sert de soutien, tandis que le catafalque existe par lui-même et ne se subordonne qu'à l'ensemble de l'édifice.

M. de Visconti a été en outre bien inspiré de laisser à découvert les chapiteaux des

colonnes et les principales nervures des voûtes; il s'est ménagé ainsi d'admirables ornements que n'auraient pu remplacer toutes les broderies du monde.

En somme, cet architecte a d'autant plus droit à nos éloges, qu'il a consacré les plus intimes ressources de son intelligence et de son art à une tâche dont le résultat devait durer trois jours seulement.

\*. Nous ne savons point encore si la galerie de feu M. le marquis de las Marismas sera ou ne sera pas vendue. Mais si cette remarquable collection devait être appelée à changer de mains, nous exprimons le vœu que le musée du Louvre ne perde point cette occasion de s'enrichir et de se compléter. Il y a dans la galerie Aguado une douzaine de pages qu'à tout prix il ne faudrait point laisser sortir de France, en d'autres termes, que le gouvernement devrait acquérir. Ne serait-on pas coupable de ne point mettre la main sur la *Descente de croix* du Ribera? et est-on fermement convaincu que Titien lui-même ait dépassé l'énergie et la finesse de ce coloris, la grandeur et le mouvement de ces lignes, l'ampleur de ce pinceau et le profond effet de cette composition? Les *Apprêts du martyre de Saint-Laurent*, par le même maître, seraient-ils indignes de figurer parmi les plus remarquables pages des écoles italiennes? Si maintenant nous passons à des productions moins émouvantes, mais non moins capitales, ne nous arrêterons-nous pas devant ces trois tableaux où Murillo semble s'être complu à déployer tout le moelleux de sa touche, toute la vérité de ses attitudes, et toute la suavité de son coloris? Le *Groupe d'enfants*, les *Enfants revenant du marché*, et l'*Enfant aux poissons*, ne pourraient-ils prendre place à côté du *Jeune mendiant assis*? Mais s'il est un peintre espagnol envers qui, moins qu'envers tout autre, on devrait se montrer indifférent, c'est assurément Vélasquez. Notre vieux Musée ne possède de lui qu'une seule figure; et, sur les dix-huit tableaux de ce maître que renferme le musée espagnol, on ne peut guère citer que le portrait de Vélasquez, et peut-être un ou deux autres portraits. Il serait donc très-important d'y adjoindre la *Jeune femme et le nègre*, le *Portrait d'une dame*, et l'admirable esquisse de la *mort de Sénèque*, de la galerie Aguado. De la sorte, nous aurions un large échantillon de la valeur de ce peintre, que jusqu'alors on avait admiré plutôt par ouï-dire que par expérience. Quant à Zurbaran, nous aurions seulement le *Saint François d'Assise en prières*, du musée espagnol, que cela nous suffirait; cependant, nous ne verrions point avec déplaisir la *Sainte Marine* entrer dans la collection du Louvre. N'oublions pas une *Vue de Venise*, par Canaletto. Inférieure peut-être, du moins sous certains rapports, à la *Vue de l'église dite la madona della Salute*, elle en est distinguée par la qualité du coloris, qui a je ne sais quel caractère mélancolique assez semblable à la couleur de Ruysdael. Mais ce qu'il nous serait impossible d'oublier, c'est la *Tête de saint Jean-Baptiste*, par le Corrège. Murillo a traité le même sujet, et la galerie Aguado possède aussi cette remarquable production du fondateur de l'école de Séville. Mais entre le tableau de Murillo et celui de Corrège, quelle différence! Murillo nous a représenté la tête du premier venu. Sans doute, il y a déployé un talent plein de force et une grande science d'observation; mais nous ne voyons sur cette tête que l'empreinte de la douleur physique et de la mort. Nous ne savons ce qu'était l'âme qui l'habitait. Si au contraire nous tournons les yeux sur la tête peinte par le Corrège, aucune hésitation ne vient suspendre notre jugement: ce n'est plus ici la tête du premier venu, c'est bien la tête de saint Jean-Baptiste, c'est-à-dire d'un juste, mort pour la vérité, et avec la satisfaction d'avoir bien fait. Il y a dans ces traits un avant-goût de l'éternelle béatitude. A cela, du reste ne se borne pas la supériorité du tableau de Corrège sur celui de Murillo. Les dif-

sculptés pittoresques y ont été plus franchement abordées, et plus clairement résolues. Murillo ne nous a présenté la tête que de profil; le Corrège nous l'a présentée de face. En outre, le type choisi par le peintre italien est plus large et plus élevé que celui du peintre espagnol. La galerie Aguado est féconde en parallèles de ce genre. Nous avons remarqué, dans la dernière salle, deux grandes compositions qui semblent s'être placées l'une à côté de l'autre pour mieux faire ressortir la profonde différence qui sépare les écoles italiennes des écoles flamandes. Ces deux compositions représentent, l'une le *Triomphe de Galatée*, l'autre le *Sommeil de Diane*. La première est du Dominiquin; la seconde est de Rubens. Chose remarquable malgré toute la vigueur du coloris de ce dernier, le Dominiquin ne disparaît pas; la solidité de sa peinture et la loi des contrastes le soutiennent à la hauteur de son redoutable voisin; mais ce qui le défend bien mieux encore, ce qui même fait déchoir quelque peu le *Sommeil de Diane*, c'est le choix des formes et la beauté des lignes du *Triomphe de Galatée*. La principale figure du tableau de Rubens, c'est-à-dire Diane, est d'un style un peu vulgaire. Les extrémités et les emmanchements pourraient en être plus délicats. En somme, l'aspect de la composition pourrait s'adresser davantage à la noble partie de l'intelligence; ce serait le seul moyen de voiler pour ainsi dire les nudités un peu choquantes qui, du reste, sont excusées par le sujet. Voyez, au contraire le *Triomphe de Galatée*; le sujet n'en est guères moins sensuel par le fond, et cependant l'impression qui s'en dégage frappe surtout la sensibilité intellectuelle. Les formes y sont tellement idéalisées et en quelque sorte purifiées de ce qui émeut les sens; le style en est si relevé et ajoute tellement à la distinction des détails, que l'on oublie presque le signe pour ne plus songer qu'à l'idée! En un mot, il semble que ces figures n'aient rien de commun avec notre nature corporelle, et qu'il ne nous ait été donné de les voir que par l'œil de l'esprit.

Le *Spartacus* de ce dernier peintre est empreint de la même noblesse, quoique s'appuyant nécessairement davantage sur le sol de la réalité. Le mouvement du corps est énergique sans la moindre apparence d'exagération, et la bouche pousse le cri de la révolte sans tomber dans le grotesque, ni dans le disgracieux.

Nous citerons encore parmi les plus belles toiles de la galerie Aguado, un *saint Jérôme*, de Lanfranco, où cet acharné persécuteur du Dominiquin a montré que si son rival lui était supérieur par la simplicité du style et la gravité du coloris, lui-même, à son tour, le contrebalaçait presque par la fougue de la touche, et par la puissance de l'effet.

Mais, si nous avons trouvé des éloges pour les pages précédentes, comment en pourrions-nous trouver pour un tableau de Raphaël de trente-deux centimètres de hauteur, sur vingt-quatre centimètres de largeur, représentant la *Vierge et l'Enfant Jésus*! Ce petit chef-d'œuvre, qu'une récente gravure a déjà vulgarisé, est d'un fini, d'une élégance et d'une pureté inexprimables. Il n'y a que Raphaël pour atteindre par des moyens si simples à des effets si profonds. Au premier abord, il semble que ce soit peu de chose; aucune recherche dans l'attitude, rien dans l'ajustement, ni dans le choix du dessin, dans l'expression ni dans la couleur, qui saisisse fortement l'attention. Ce n'est que par degrés, ce n'est qu'après une calme contemplation que, presque sans vous en apercevoir, vous passez du plaisir à l'étonnement, et de l'étonnement à une admiration sans bornes. Alors, contrairement à ce qui se passe en vous devant les autres maîtres, ce ne sont plus les rares lacunes du génie de Raphaël qui vous préoccupent, c'est son abondance et sa plénitude. Et il faut que cet homme

ait bien réellement pénétré jusqu'aux parties essentielles de la peinture pour être ainsi devenu le point de contact ou plutôt de ralliement de presque toutes les opinions artistiques.

Parmi les pages dont il nous reste à parler, signalons d'abord le *portrait de Titien peint par lui-même à l'âge de soixante-un ans*. Cette production, loin d'attester aucune décadence dans le talent de ce maître, nous montre, au contraire, de quelle vigueur il avait dû être animé, puisqu'à l'âge où l'on commence à se retirer de la vie active, il trouvait encore en lui d'aussi magnifiques inspirations.

Terminons en citant : 1° *Deux Enfants jouant ensemble*, par Léonard de Vinci ; 2° *les Échevins de Paris rendant grâce à la Vierge pour la naissance de Louis XIII*; peinture large et sévère ; 3° un *Portrait d'homme*, où Rembrandt a prouvé que les tons argentins n'étaient nullement étrangers à sa palette, et qu'il faut peut-être imputer au vernis des restaurateurs, un tiers des tons dorés qu'on lui attribue généralement ; 4° une *Déivrance de saint Pierre*, par David Téniers ; 5° un très-chaud et très-fin *Paysage*, par Wynants ; 6° l'*Atelier de saint Joseph*, par Alonzo Cano ; 7° *saint Jean et son Mouton*, par Escalante ; cette petite page ne serait pas indigne du pinceau de Titien ; 8° *Portrait d'Alphonse VIII*, par Granelo, solide et fière peinture qui n'est pas sans quelque rapport avec celle de notre Janet dit Collet ; 9° *Scène de Taverne*, par Herrera le Vieux ; 10° l'*Ivresse de Noé*, par Montero de Roxas ; 11° la *mort de sainte Claire, saint Élie dans le désert et Sainte Famille*, par Murillo ; 12° *saint Jean-Baptiste endormi*, de Corneille Chutt ; il semble que le Corrège ait mis la main à cette suave composition ; 13° *saint François d'Assise*, par Annibale Carracci ; 14° *l'Enfant Jésus sur les degrés du Temple*, par Carlo Dolci ; 15° *la Foi et la Charité*, par le Pordenone ; 16° *Portrait de deux jeunes époux*, par Raphaël : ce tableau appartient à la première manière de ce maître ; 17° *Hérodiade*, par Andréa Sacchi ; 18° *la Charité romaine*, par Cesare da Sesto ; 19° *l'Enfant Jésus caressant saint Jean-Baptiste*, et *Ulysse abordant à l'île des Phéaciens*, par Rubens.

Cette dernière production est un des plus purs diamants de la galerie Agnado. L'effet nous en semble irrésistible ; on se trouve à la fois charmé et agrandi. La séduction est complète, mais sans aucun péril pour l'intelligence. Ici les lignes sont aussi grandioses que le coloris est puissant et le dessin nerveux. Quel était donc ce génie complexe qui descendait avec autant d'aisance de la peinture historique au paysage, ou qui plutôt se soutenait à la même hauteur dans quelque condition et sur quelque terrain qu'il lui plût de se mettre ? Avez-vous respiré l'air abondant qui circule dans cette page ? Avez-vous suivi tous les accidents qui se partagent le penchant de cette montagne, et qui vous en font parcourir comme avec la main les moindres sinuosités ? Nous ne craignons pas de le dire : si le paysage veut devenir populaire, s'il veut élargir le cercle de ses spectateurs ; et cesser d'être le refuge des talents de courte haleine, il faut qu'il se place en partie au point de vue de Rubens, il faut qu'il mette dans la création inanimée quelque chose de la passion humaine, sinon il sera toujours vaincu par la peinture historique, par le genre, par le portrait, et, ce qui est encore pis, par le daguerréotype.

HENRY TRIANON.

## BULLETIN THÉATRAL.

*Comédie-Française. — Variétés. — Gymnase. — Vaudeville. — Palais-Royal. Porte-Saint-Martin.*

*Le Dernier Marquis.* — Pourquoi ce titre? qu'est-ce qui l'explique dans la pièce de M. Romand? Cherchez acte par acte, à l'exposition, au dénouement, vous n'en saurez pas davantage. Est-ce parce que le marquis de Lorges a séduit une fille de village, et qu'après avoir satisfait son caprice, il a abandonné la mère et l'enfant à la grâce de Dieu? Mais il y a encore beaucoup de marquis, si par marquis vous entendez séducteur; il n'y en aurait plus, d'ailleurs, qu'il faudrait en inventer, rien que pour satisfaire aux exigences des mélodrames. Est-ce parce que votre héros épouse en légitimes noces et donne son nom à une pensionnaire enfant du sang royal? que de vaudevilles auraient pu s'appeler *le Dernier Marquis*. Est-ce enfin, disons-le franchement, parce que vous avez souillé votre personnage de tous les crimes imaginables, que vous l'avez fait spadassin, infame séducteur, époux de fille déshonorée, père dénaturé, prêt à vendre l'enfant de son adoption, pour satisfaire son ambition? est-ce pour porter tout ce bagage de turpitudes humaines que vous vous êtes dit : Il faut un marquis, et que ce soit le dernier! Effectivement, il y avait de quoi écraser tous les marquis de la terre. Oublions donc tous les beaux noms des Montmorency, des Condé, des Crillon, des Pastoret, des Larochejaquelin, etc., de toute cette vieille noblesse qui, autrefois, a doté la France de ses plus riches provinces, et dont les fils seraient encore les premiers à donner leur sang pour leur pays! Mais M. Romand l'a dit... Il n'y a plus de marquis! Nous ne voulons pas de mal à ce jeune auteur, aussi lui souhaitons-nous de ne plus faire de pièce qui ressemble à celle-ci. Au milieu d'une intrigue très-embrouillée, le public a cependant cru reconnaître une figure historique, c'est celle du marquis de Favras. L'intrigue touche fort peu au personnage politique, et est tout-à-fait digne d'un noir mélodrame de l'Ambigu ou de la Gaité. M. Romand a été chercher son *dernier marquis* en Bretagne, au moment où M. de Larochejaquelin, au milieu de tous les partis désunis, faisait entendre à la tribune de la chambre des députés une parole si ferme et si noble!

Firmin, dans le rôle du marquis de Lorges, déploie toutes les ressources d'un talent que nous connaissons et que nous admirons d'autant plus qu'il se trouve isolé. Les autres acteurs ont tous des rôles qui ne leur vont pas. *Geoffroy*, mademoiselle Mante ne sont plus à leurs places. Brindeau plaît dans la comédie et ne sait pas jouer le drame.

— Nous recevions autrefois quelques visites de nos voisins d'outre-Manche. Une députation de *Drury-Lane* ou de *Covent-Garden*, ayant à sa tête quelque célébrité théâtrale, venait à Paris nous initier aux beautés de la littérature anglaise. C'est ainsi que Kean, Macready, et plus tard miss Smithson, nous ont presque familiarisés avec les chefs-d'œuvre de Shakspeare. Aujourd'hui, soit que les premiers sujets craignent la comparaison, soit enfin pour toute autre cause, nous qui avons une troupe italienne presque francisée, qui avons eu une troupe allemande, des chanteurs russes, des danseurs espagnols, et même des bayadères, il y a près de quinze ans que nous n'avons vu de troupe anglaise : ce dont M. Nestor Roqueplan, qui parle parfaitement la langue anglaise, ayant pris du souci, il est parti pour la capitale des trois royaumes désunis, et nous a ramené acteurs, décorations, machines, costumes



et musique; enfin, tout ce qui constitue une pantomime anglaise. Ici, ce genre de spectacle, fort suivi et fort recherché, appartient exclusivement au Cirque-Olympique; mais à Londres, où les théâtres sont beaucoup moins nombreux, c'est sur les scènes royales, avant ou après une tragédie de Shakespeare ou une comédie de Shéridan, que les acteurs qui ont déjà paru dans ce drame, exécutent devant les bourgeois de la ville, les lazzis et les cabrioles sans nombre qui excitent toujours un rire inextinguible. Arlequin est un personnage tout italien; les amours d'Arlequin et de Colombine appartiennent au beau ciel d'Italie. Rien de plus gracieux, de plus riche de poésie, de jeunesse que ces deux créations qui ne pouvaient éclore à la vapeur du charbon de terre; il leur fallait un soleil plus chaud encore que celui de notre Provence. Le véritable type anglais, c'est le Clown, aussi est-il le personnage principal de la pièce, et Arlequin nous fait connaître avec la gracieuse Colombine, toutes les danses nationales, connues seulement de réputation, et disons-le, complètement calomniés par les chorégraphes de notre pays. Si elles n'ont pas la délicatesse, l'abandon merveilleux de celles de mesdemoiselles Essler et Taglioni, leur vivacité et le sautillerment perpétuel du danseur, lui donne un caractère fort original. Miss Froot (Colombine) et M. Howell (Arlequin), recueillent chaque soir de nombreux applaudissements. Le mot de Clown a une acception beaucoup plus étendue que celle que nous lui donnons ordinairement. Un Clown n'est pas qu'un habile sauteur ou faiseur de cabrioles, c'est aussi un mime, un chanteur et un comédien, et dans toutes ces conditions, M. Matthews est très-remarquable. L'intrigue de la pièce est celle de toutes les pantomimes; Arlequin, protégé par la reine des fées, n'existe que pour l'amour de Colombine et le tourment de Pantalon et du Clown. Il s'ensuit des transformations, des apparitions, des disparitions, des dislocations, et tous les tours imaginables. Une scène de coqs produit surtout beaucoup d'effet; ainsi qu'une autre, où Clown scie son ami Pantalon en deux, pour le retirer d'une malle où il se trouve enfermé. Mais ce qui finit par fatiguer, ce sont ces nuées de soufflets qui s'abattent continuellement sur tous les visages. Dès que les acteurs se rapprochent à distance on est sûr d'entendre au moins trois soufflets; si le public rit, c'est six, s'il rit davantage c'est douze, quelquefois ils vont à vingt-quatre. Ils sont payés pour cela; c'est la grande jubilation du populaire anglais. Pantalon n'a rien autre choix à faire qu'à tomber sur le ventre ou autrement. Par un scrupule que nous comprenons, M. Roqueplan n'a rien voulu retrancher du cachet national; ainsi que nous l'avons dit, costumes, décors, machines, musique, chant, car on chante, dialogue, car on parle (la reine des fées, à qui nous adressons aussi notre compliment comme critique et comme hôte galant, car il est rare d'être aussi jolie, la reine des Fées a deux scènes de dialogues); bref, tout est anglais, et le théâtre des Variétés gagnera de bonnes banknotes avec ses nouveaux pensionnaires.

Le Gymnase vient d'être mis en interdit par la société des auteurs dramatiques; savez-vous ce que c'est qu'un directeur de théâtre en interdit? c'est tout simplement un directeur qui n'a plus le droit de faire représenter aucune des anciennes pièces de son répertoire, pas plus que celui d'en faire jouer de nouvelles, attendu que l'auteur qui lui livrerait le plus petit acte se rendrait passible d'une amende de six mille francs envers ladite société. Cette position nous paraît fort critique pour un théâtre qui n'est pas subventionné. M. Peirson ne s'en effraye cependant pas. Fatigué des exigences de MM. Scribe, Bayard et consorts, il a l'intention de ne plus donner que des pièces d'auteurs morts, c'est effectivement le meilleur moyen de n'avoir plus affaire avec les vivants, mais il lui restera encore

ses acteurs à *gouverner*, et si ceux-là se révolutionnent, ma foi, acteurs, auteurs, public, le théâtre du Gymnase n'aura bientôt plus que des ombres.

Le théâtre du Vaudeville est toujours entre la vie et la mort, situation déplorable dont tout le monde se ressent. Quand un acteur est mal avec son directeur, ou bien n'est pas payé, il ne vient pas aux répétitions; quand un auteur ne sait pas si on jouera le lendemain, il n'apporte pas de pièces, et quand l'acteur et l'auteur font défaut, le public fait comme eux.

Le Palais-Royal a donné une très-jolie petite comédie, *Francine*, ou la *Gantière*. Alcide-Toussaint, y est fort amusant, une jeune débutante nous a semblé y être très-bien placée. *Du Haut en Bas*, fait toujours de bonnes recettes.

La réapparition de madame Dorval à côté de Frédéric-Lemaître, dans une pièce où tous deux ont commencé leur réputation, a produit un effet magique sur le public de la Porte-Saint-Martin. Madame Dorval avait retrouvé ces cris de l'âme, dont elle n'use que sagement, toutes ces larmes, cette émotion vraie et profonde, cet accent du cœur qui va au cœur. Frédéric, avait toute son énergie, et à côté des inspirations du moment, on devinait les profondes études que le comédien a faites sur les passions. Madame Dorval ne doit donner qu'une vingtaine de représentations. On parle de son engagement à l'Odéon : On parle aussi d'une représentation à son bénéfice, où elle jouerait *Phèdre*; la soirée finirait par *Tartuffe*, dont les rôles seraient ainsi distribués : Tartuffe, Frédéric-Lemaître; Elmire, Rachel; Dorine, madame Dorval. On sait que madame Dorval est charmante dans ce rôle.

Léon D\*\*\*.

---

M. Amédée de Césena a publié sous ce titre : *Agnès de Méranie*, une tragédie qui, — nous ne sommes pas indiscrets, l'auteur lui-même nous l'annonce, — n'a pas été acceptée par la Comédie-Française. — Il n'est pas besoin d'ajouter que M. de Césena en appelle de ce jugement, et il a tort, selon nous; il n'a pas compris les lois du théâtre, et cependant son œuvre est remarquable à plus d'un titre : c'est une belle étude historique sur Philippe-Auguste, n'ayant pas toutefois assez la couleur de l'époque; mais enfin, au point de vue sérieux de l'histoire, et comme appréciation élevée d'un grand personnage, l'ouvrage de M. Césena a de l'importance; mais ce n'est pas une œuvre dramatique ni une œuvre poétique; c'est, encore une fois, une belle étude sur Philippe-Auguste, une étude politique faite avec talent et d'une haute portée.

---

CHALLAMEL.

Les dessins joints à la livraison de ce jour, sont : 1<sup>o</sup> *Pèlerins Italiens*, par madame Haudebourt-Lescot; 2<sup>o</sup> *La porte du palais à Bordeaux*, par M. le comte de Turpin-Crissé.

---

---



---

## LE PAPE LÉON XII.

---

Léon XII (*Annibal della Genga*, pape sous le nom de), issu d'une famille noble qui avait dû une partie de son illustration à Léon XI (Alexandre-Octavien de Médicis, mort en 1605, après vingt-sept jours de pontificat), naquit au château della Genga, sur le territoire de Spolète, le 2 août 1760. Son père, Hilaire, comte della Genga, et Louise Periberti de Fano, sa mère, lui donnèrent une éducation digne de sa naissance. De bonne heure, il fut employé dans la carrière des nonciatures. Il fut même nonce à Paris en 1814; mais le cardinal Consalvi, qui s'y trouva en même temps que lui, le traita, sans raison, avec quelque sévérité. Nous verrons si le prélat della Genga en gardera le souvenir.

En 1816, Mgr della Genga, qui avait vécu jusque-là dans une retraite absolue, fut le premier cardinal de la promotion du 8 mars. Le célèbre cardinal Litta remplissait les fonctions de vicaire de Sa Sainteté, chargé, comme on sait, de l'administration spirituelle de Rome. En 1820, le cardinal della Genga lui succéda dans la même qualité. On n'appelle ordinairement à la charge du cardinal-vicaire, qu'un membre du sacré collège qui se distingue par une piété exacte et éclairée. Il était d'ailleurs archiprêtre de la basilique de *sainte Marie-Majeure*, et préfet de la congrégation de la résidence des évêques et de l'immunité ecclésiastique. Il n'est pas rare qu'il s'élève des plaintes contre l'administration du cardinal-vicaire : celui qui doit veiller particulièrement sur les mœurs peut rencontrer, malgré lui, des occasions de déployer une sévérité nécessaire qui blesse des intérêts opposés : mais le cardinal della Genga voyait tout par lui-même : il se fiait peu à des subalternes qui auraient pu être prévenus. Dans l'exercice de ce ministère, si utile en présence d'une grande ville peuplée, l'hiver, d'une foule d'étrangers qui y apportent plus le désir de s'amuser que de s'instruire, le cardinal manifestait un esprit de surveillance doux, amical; il arrêtait d'avance les fautes, qu'alors il ne fallait plus punir. Il conseillait, il avertissait, il secourait la misère : il affermissait les vertus, et, dans toutes les relations qu'il avait forcement avec le corps diplomatique, on reconnaissait l'homme du monde, l'homme conciliant qui avait vécu dans les cours; on le reconnaissait à côté du dignitaire noblement, strictement et chrétiennement attaché à sa tâche. Aussi, en général, après que les formes de la haute société, et le soin d'éviter du scandale, avaient épargné des dégoûts à l'administration du cardinal Consalvi, tout occupé de plaire, d'attirer et de donner quelquefois à Rome une renommée peut-être plus mondaine qu'absolument régulière, c'était toujours le devoir qui parlait le dernier; et lorsque le cardinal-vicaire travaillait selon son droit, seul avec Pie VII, les témoignages de satisfaction du saint pontife se renouvelaient avec une constance qui ne s'interrompt jamais. Le moment où Dieu allait avertir de venir à lui, le captif

de Savone et de Fontainebleau était arrivé; on s'occupa dans le sacré collège à chercher le successeur auquel on confierait le pesant fardeau du manteau pontifical. Deux partis divisaient le sacré collège, mais sans y introduire aucun désordre. Les uns désiraient être assurés de voir finir l'autorité du cardinal Consalvi, qu'ils ne voulaient ni pour pape, ni pour secrétaire d'état; il avait tenu un peu obstinément, mais à la suite de circonstances qui lui forçaient la main, il avait tenu, trop loin du pouvoir, beaucoup de cardinaux doués d'un vrai mérite, des hommes très-capables de gouverner, les cardinaux della Somaglia, Pacca, de Gregorio et d'autres. Ces cardinaux, joints aux autres *Zelanti*, à ceux qui croyaient que la politique de Rome doit être, plus qu'elle ne l'avait été jusqu'alors, austère comme le dogme, demandaient un pape qui rétablît la force du pouvoir ecclésiastique. D'autres éminences, d'accord avec les couronnes, cherchaient à élire un pape modéré, prudent, qui, profitant de la bienveillance que Consalvi avait acquise au saint-siège dans toute l'Europe, continuât à peu près le système de gouvernement déjà éprouvé. Tous étaient animés de sentiments convenables, quoique divers. Le premier parti pensait au cardinal Séveroli, évêque de Viterbe, et qui avait été nonce à Vienne. C'était un homme tranquille, à qui on avait fait une grande réputation de sévérité. Le second parti pensait au cardinal Castiglioni, évêque de Frascati, que les Français avaient persécuté autrefois, quand il était évêque de Montalto : alors ils se faisaient une gloire de le chérir. Le cardinal della Genga appartenait au premier parti. Cependant on procédait au *Novendiali* (cérémonies des obsèques qui durent neuf jours) : ensuite on commença le conclave. En ce moment, la France et l'Autriche, qui ne sont pas toujours d'accord dans des occasions semblables, se révinrent ostensiblement pour faire élire le cardinal Castiglioni. On sait que les papes sont élus à la majorité des deux tiers des voix, sans qu'on puisse compter dans le nombre celle du candidat. Le sacré collège se compose, quand il est au complet, de soixante-dix cardinaux : 1<sup>o</sup> six cardinaux, dits évêques *suburbicains*, c'est-à-dire évêques de Vélétri, de Porto-Sainte-Rufine et Civitá-Vecchia, de Frascati, d'Albano, de Palestrine, et de Sabine; 2<sup>o</sup> cinquante cardinaux-prêtres, parmi lesquels se trouvent une foule d'évêques et d'archevêques de tous les pays; 3<sup>o</sup> quatorze cardinaux appelés *diacres*, mais parmi lesquels plusieurs sont prêtres. Ce nombre de soixante-dix n'est presque jamais rempli. Il y a en général de cinquante-quatre à soixante cardinaux (comme aujourd'hui, août 1812). Pour bien comprendre les opérations d'un conclave, on commence par compter le nombre de voix; ensuite on cherche à trouver où sera l'*exclusive*, et comment pourra se former l'*inclusive*. L'*inclusive* comprend un nombre de cardinaux parmi lesquels on entend choisir le pape. L'*exclusive*<sup>1</sup> comprend une assez grande quantité de voix pour que l'*inclusive* ne puisse se suffire à elle-même et décider le choix. Nous supposons que le conclave est composé de soixante cardinaux : les deux tiers de soixante étant quarante, si à ces quarante on joint une voix de plus, puisque celle du cardinal, qui lui-même fait partie de l'*inclusive*, ne compte pas pour lui, on a formé l'*inclusive*, et dans le cas où l'on n'a pas à craindre de défection, on est assuré de la nomination. L'*exclusive*, par opposition, doit tendre à se composer au moins du tiers de voix qui reste,

<sup>1</sup> Voici un passage d'un mémoire joint à une dépêche du cardinal de Bernis à M. de Vergennes, en date du mois d'octobre 1774. « La ligue *inclusive* n'exclut aucun « sujet, et propose celui qui lui plaît; la ligue *exclusive* exclut, se rend odieuse et « qu'il n'est jamais joué. »

et d'une voix de plus, parce que vingt-et-une empêchent les trente-neuf contraires de nommer.

Ce sont toujours les cardinaux italiens qui forment le germe de *l'inclusive*, et c'est parmi eux, selon leur opinion, qui a quelque chose de très-raisonnable, que l'on doit trouver un pape. Aussi il ne reste aux puissances qu'à organiser *l'exclusive*, en y appelant leurs cardinaux nationaux et les cardinaux soumis à leur influence, ou tout à fait libres, et enfin ceux qui ne veulent pas se prononcer immédiatement dans l'expression de leurs sentiments. La France, l'Espagne et l'Autriche, indépendamment de ces calculs, se reconnaissent un droit d'exclusion qui est à part, c'est-à-dire que lorsque les voix paraissent se diriger sur un candidat qui n'est pas agréable à une de ces cours, chacune d'elles prétend exercer le droit d'exclure un candidat; mais un seul qui serait près d'avoir les deux tiers des voix exigées, pourvu, toutefois, qu'il ne fût pas encore élu. Cette exclusion se prononce sur une probabilité qui semble fondée et non pas sur une certitude. L'exclusion de cette sorte, qu'en définitive on ne regarde pas à Rome comme un droit positif, étant une fois employée par une des trois puissances susnommées, cette puissance est réduite à accepter le choix que l'on fait ensuite, à moins qu'une autre cour ne donne une autre exclusion. Mais alors cette exclusion peut porter quelquefois sur un sujet que les deux autres cours ne repoussent pas; il est rare que les motifs de répugnance soient les mêmes pour les trois cours, et, bien qu'on les voie unies, on peut remarquer qu'elles se font la guerre dans la paix.

Je répète que cette prétention d'exclusion est contestée à Rome; mais elle y est généralement respectée. Le cardinal Albani, ambassadeur intérieur de l'Autriche au conclave de 1823 (celui qui nous occupe à présent), a exercé ce droit au profit du cardinal Castiglioni. Le plus grand nombre des italiens portaient, comme on l'a dit, le cardinal Severoli. Le conclave avait commencé le 3 septembre; successivement de nouveaux cardinaux italiens ou étrangers y étaient arrivés le 21, et il se composait de 49 cardinaux. Ce jour-là même, l'Autriche donna l'exclusion au cardinal Sévéroli, parce qu'il eut 18 voix le matin, et qu'à l'élection du soir, il y avait lieu de croire qu'il aurait le nombre suffisant, qui, vu le nombre de cardinaux présents, était de 33, formant les deux tiers des voix plus une, la voix du candidat ne pouvant pas compter pour lui. En effet, lorsqu'un cardinal a obtenu les deux tiers des voix, on ouvre les bulletins qui doivent contenir chacun, dans un pli cacheté, le nom du cardinal votant, pour voir si le cardinal ne se serait pas donné sa voix, ce qui n'arrive jamais. Du 21 au 28 septembre, les chefs des italiens opposés aux puissances gouvernèrent plus secrètement l'élection. Le cardinal Castiglioni n'avait démerité de personne; mais la faveur des étrangers, mal appréciée apparemment, lui fit du tort. Le soir du 21, il n'eut plus que 10 voix. *L'inclusive* italienne redoubla de zèle. Le 27 septembre, quoiqu'elle eût arrêté un choix indiqué par Sévéroli, cardinal exclu, à qui elle avait décerné noblement le droit de nommer le cardinal qui le remplacerait (il avait nommé le cardinal della Genga), elle ne fit porter sur le cardinal della Genga que 12 voix le matin, et 13 le soir. *L'exclusive* dormit en paix; mais *l'inclusive* ne se livra pas au même repos; elle réunit pendant la nuit 33 voix qu'elle avait jusqu'alors dispersées, par compliment, sur divers sujets honorables. Elle sollicita la voix du cardinal de Clermont-Tonnerre, qui se détacha de *l'exclusive* et obtint le lendemain les 34 voix qui nommèrent le cardinal della Genga. *L'exclusive*, affaiblie sans le savoir, d'une voix, par la privation d'un vœu français, ne garda que huit voix fidèles; les autres furent perdues. Les voix fidèles au cardinal Castiglioni n'é-

taient point absolument opposées au cardinal della Genga, prêtre d'un si grand mérite, mais subjuguées par la réputation du cardinal Castiglioni, elles agissaient, quoique composées d'éléments divers, de partisans français, et de partisans autrichiens, dans ce sentiment de constance qui est de règle absolue quand on a promis librement. Les autrichiens surtout se montrèrent immuables. Le cardinal Consalvi, ce grand ministre, qui avait si longtemps gouverné Rome, était un de ceux qui donnaient leur suffrage au cardinal Castiglioni. C'est à peu près la première fois qu'il n'y eut pas l'unanimité; car elle arrive toujours, même après de longs débats, et personne ne veut rester dans la dissidence, lorsque les exclusions sont dépensées ou négligées, et qu'une nomination paraît assurée. La victoire, quelle qu'elle fût, devait être un bonheur pour la cour romaine; mais on n'avait pas prévu les difficultés qu'opposerait le cardinal élu. En versant des larmes, il souleva sa robe et montra ses jambes enflées par la goutte : « N'insistez pas, s'écria-t-il, vous élisez un « cadavre. » Des félicitations, des encouragements l'interrompirent. On alla chercher, derrière l'autel, les habits qui sont préparés pour en vêtir le pape nommé. Il y en a de plusieurs tailles; il fallut choisir les plus grands, parce que le cardinal della Genga était d'une taille très-élevée. Il déclara que, puisqu'on voulait qu'il acceptât sans hésiter, il obéissait, et qu'il prenait le nom de Léon XII. Ensuite il adressa, au cardinal Castiglioni, des paroles obligeantes, où respirait encore une sorte de regret d'avoir été préféré, et il ajouta qu'il était malheureux qu'on n'eût pas suivi le vœu de Pie VII, qui appelait familièrement Castiglioni Pie VIII (il le fut en effet plus tard; qu'au surplus, le nouveau pape étant accablé d'infirmités, et n'ayant que peu de temps à vivre, le cardinal Castiglioni serait indubitablement son successeur. Le soir eut lieu la cérémonie de l'adoration. Le pape fut placé sur l'autel de saint Pierre, et tous les cardinaux vinrent le reconnaître.

La tâche du nouveau pontife était difficile à remplir; le dernier gouvernement n'avait pas pu détruire les brigands qui infestaient les environs de Rome. On employa d'abord contre eux des mesures qui ne réussirent pas complètement; mais cependant on diminua le mal. A la fin de l'année 1823, le pape tomba malade, et les ministres étrangers durent s'occuper du plan qu'ils avaient à former pour un nouveau conclave. Mais la providence ne voulait pas encore que Léon XII succombât à de si pénibles souffrances. Elle le réservait pour des jours meilleurs, et elle voulait que Rome éprouvât pour lui un sentiment profond d'admiration, récompense naturelle des veilles d'un grand prince. Un des premiers désirs que le pape manifesta dans sa convalescence, fut celui de voir le cardinal Consalvi. On se demandait à quelle fin sa sainteté pouvait concevoir un tel désir. Celui-ci, qui était allé chercher un peu de calme à Porto-d'Anzo, se fit porter dans les appartements du pontife.

L'entretien tomba sur les intérêts politiques du saint-siège. Rien n'est rare à Rome comme un sentiment de froideur pour ce qui concerne le bien du Saint-Siège. Il semble que l'honneur d'avoir obtenu le dépôt des intérêts de la chrétienté, rapproche les dispositions les plus ennemies. Il avait pu exister des rivalités : de ces rivalités avaient pu naître des offenses; mais les cœurs généreux savent tout pardonner; pour que le retour à une bienveillance mutuelle fût complet, il ne suffisait pas que la belle-âme du maître oubliât l'injure faite à Paris, il fallait que l'esprit juste, le dévouement aux avantages de Rome qui caractérisaient Consalvi, répondissent sur-le-champ avec tendresse. L'effort du souverain pouvait avoir quelque chose de grand; l'assentiment de Consalvi, foulant aux pieds toute honte, n'était pas moins admirable. L'entretien dura plus de deux heures, et, quand il fut fini, le pape dit au cardinal

Zurla: «Quelle conversation! Jamais nous n'avons eu avec personne de communications « plus importantes, plus substantielles, et qui puissent être plus utiles à l'état: nous avons « offert au cardinal Consalvi la place de préfet de la Propagande: nous lui avons expli- « qué la position où il nous a mis nous-mêmes par sa tenue au conclave: nous lui « avons dit que Pie VII avait été mille fois heureux de posséder un si habile ministre, et « que ce bonheur pouvait nous être encore réservé: le cardinal della Somaglia a at- « tendu quarante ans la place de secrétaire-d'état qu'il possède: il est doyen du sacré- « collège, il doit la conserver. Nous désirions que le cardinal Consalvi acceptât la place « de préfet de la Propagande: il l'a acceptée. Nous avons été dignes l'un de l'autre. « Nous sommes au comble de la joie. Nous travaillerons souvent ensemble. » Consalvi manifestait les mêmes sentiments au-dehors. Cependant la joie amena chez lui un redoublement de fièvre; un mieux trompeur sembla apporter un peu de calme au malade; mais l'émotion, la sensibilité, la reconnaissance, le bonheur qui suit un pardon presque inespéré; l'ardeur, l'inquiétude d'un esprit depuis longtemps oisif, et qui se voit rendu aux affaires, à la faveur, ce premier, cet unique besoin de ceux qui en ont connu les délices; toutes ces circonstances confusément réunies produisirent une rechute, et l'intensité du mal ne permit plus même l'espoir le plus faible. Consalvi désira qu'on envoyât demander pour lui, la bénédiction du pape. « Cette sainte bénédiction, » disait le duc de Laval, ambassadeur de France dans une de ses dépêches à M. de Châteaubriand, alors ministre des affaires étrangères, « qui partait du lit d'un pontife malade, pour aller se reposer sur la tête d'un « cardinal mourant, est sans doute ce que la religion peut offrir de plus imposant « et de plus pathétique. » Cependant Léon XII s'était insensiblement rétabli. A Rome, il n'y a jamais de repos devant les affaires qui s'amoncellent des diverses parties du monde. Le 6 mars 1824, le Saint-Père termina, avec le baron de Reden, ministre de S. M. Britannique, stipulant, en sa qualité de roi de Hanovre, l'organisation du clergé catholique de ses états. La négociation fut arrêtée sur les bases qu'avait posées le cardinal Consalvi; on reconnaissait les deux évêques d'Osnabrück et de Hildesheim. Le roi permettait qu'ils ne ressortissent qu'à Rome, qui serait le siège métropolitain.

La santé du pape avait continué à se fortifier; il donnait tous ses soins aux affaires; il entretenait même des correspondances particulières qui n'étaient pas régulièrement connues de son secrétaire-d'état, ou plutôt il recevait directement des lettres de divers pays où il croyait que sa politique n'était pas suivie, et il adressait les réponses qu'il jugeait utiles. Le pape pouvait reprendre ses promenades et accorder des audiences sans se fatiguer: on s'occupa des préparatifs pour la grande fête du *Possesso* de Saint-Jean-de-Latran. C'est la cérémonie par laquelle se complète l'inauguration positive d'un pontificat, parce que Saint-Jean-de-Latran est l'église *mère et tête* (*mater et caput*) de toutes les églises du monde. Pendant que l'on disposait, à cet effet, tout ce qui était convenable, trois principaux sujets d'observation occupaient la ville de Rome. On devait envoyer à Ravenne M. le cardinal Rivarola, et le charger de rechercher les causes d'une agitation qui tourmentait ce pays. On s'était décidé à faire partir le cardinal Pallotta pour Ferentino, où il devait employer les moyens les plus puissants pour détruire les asiles du brigandage et rendre la paix aux grandes routes que les malfaiteurs continuaient d'infester. Enfin, le cardinal Sévéroli, qui exerçait beaucoup d'influence sur le pape, venait de tomber malade.

Les lettres et les rapports de Ravenne ne tardèrent pas à annoncer que le cardinal Rivarola y avait été accueilli avec la plus profonde vénération; il s'était exprimé

dans ses proclamations et dans ses discours d'une manière tout à la fois ferme et affectueuse. Malheureusement, pendant ce temps là, le cardinal Pallotta publiait une proclamation que l'opinion publique n'avait pas approuvée à Rome, et il s'était livré à des actes de singularité qui déplaisaient au Saint-Père. Il fut aisé de voir que le cardinal Pallotta ne réussirait pas complètement dans son entreprise. Un ordre de Léon XII soumit toutes les opérations de cette éminence à la secrétairerie-d'état, et, dès ce moment, on put présérer que les dispositions seraient plus sages et plus efficaces. — La santé du cardinal Sévéroli, grand protecteur du cardinal Pallotta, continuait de devenir inquiétante ; les médecins ne conservaient aucune espérance. Cette situation nouvelle, et surtout l'impossibilité où se trouvait le cardinal d'adresser au pape des remontrances, droit dont il avait usé quelquefois avec excès, laissaient croire que le gouvernement allait devenir plus doux et plus conforme aux vieilles maximes de temporisation, s'il était possible d'en adopter dans un état de choses assez alarmant. Le 13 juin 1824 avait été fixé pour le jour de prise de possession de Saint-Jean-de-Latran : le pape, qui ne pouvait pas monter à cheval, s'y était rendu en voiture ; le reste du cérémonial fut suivi avec une ponctualité remarquable. Les Romains applaudissaient souvent Sa Sainteté sur son passage, et elle eut lieu d'être satisfaite des témoignages de joie que lui montra la foule de peuple accourue de tous les faubourgs de la capitale et des environs. Le pape avait fait publier, le jour de l'Ascension, la bulle qui proclamait le jubilé universel pour 1825.

On n'en avait pas vu depuis cinquante ans (le pape Pie VII n'avait pas cru devoir l'ouvrir en 1800, lorsque Léon XII appela les fidèles à cette auguste cérémonie. Sa Sainteté, après des considérations religieuses relatives aux circonstances, s'exprimait ainsi : « Que la terre prête donc l'oreille à nos paroles ! Que l'univers entier « entende dans l'allégresse les accents de la trompette sacerdotale, qui annonce le « saint jubilé au peuple de Dieu ! Elle approche, cette année d'expiation et de par-  
« don, de rédemption et de grâce, de rémission et d'indulgence, cette année où,  
« dans un but beaucoup plus saint et pour nous combler des biens spirituels, nous  
« allons voir se renouveler, par le Dieu de vérité, ce qu'une loi, image de l'avenir,  
« avait ordonné de faire tous les cinquante ans chez le peuple juif. Car, si les pro-  
« priétés vendues et les biens aliénés retournaient, dans cette heureuse année, à  
« leurs premiers possesseurs, maintenant les vertus, les dons et les mérites dont le  
« péché nous avait dépourvus, nous sont rendus par la libéralité infinie de Dieu. Si  
« les droits des maîtres sur leurs esclaves cessaient alors, nous, secouant aujourd'hui  
« le joug du démon, et nous affranchissant de sa domination tyrannique, nous  
« sommes appelés à la liberté des enfants de Dieu, liberté dont Jésus-Christ nous a  
« gratifiés. Si enfin, dans ces temps, la loi remettait aux débiteurs le montant de  
« leurs dettes, et les délivrait de tous leurs liens, nous sommes affranchis de la dette  
« plus pesante de nos péchés, et, par la miséricorde divine, nous sommes délivrés  
« des peines qu'ils méritaient. »

Les atteintes de la maladie qui avait mis Léon XII aux portes du tombeau recommençaient à se manifester. Malgré de telles souffrances, il travaillait cependant activement, avec son ministre, à mettre nue dernière main aux négociations entreprises avec l'Amérique du Nord, pour le maintien du privilège des droits de l'église catholique ; le cardinal Bernetti, successeur du cardinal della Somaglia, secondaît avec amour les vues de son maître, qui lui témoignait une singulière bienveillance ; mais, dès les premiers jours de 1829, de plus vives douleurs assaillirent le pontife, et le forcèrent quelquefois à suspendre ses audiences. En ce moment il pensa à composer lui-



même son épitaphe. Léon XII possédait à fond la langue latine, et l'écrivait avec correction et pureté. Voici l'épitaphe qu'il demanda que l'on mit sur son tombeau, et qu'il lisait sérieusement à ses amis :

Leoni magno  
 Patrono cœlesti  
 Me supplex commendans  
 Hic apud sacros cineres  
 Locum sepulturæ elegi  
 Leo XII  
 Humilis cliens, hæredum tanti nominis  
 Minimus.

Les pressentiments du pape ne l'avaient pas trompé. Une fièvre ardente le saisit le 6 février, mais il voulut se lever encore, pour communiquer avec son secrétaire-d'état, par un escalier secret, et donner ses derniers ordres. En remontant dans son appartement, il tomba en faiblesse. Le cardinal Castiglioni, le même qui avait été son concurrent dans le conclave, et qui remplissait la charge de grand-pénitencier, fut appelé pour assister le pontife mourant. Le 10 février, après une courte agonie, il rendit le dernier soupir. Son corps, quand on eut terminé les cérémonies, fut porté provisoirement à la place qu'occupait celui de Pie VII, qui devait être déposé dans le tombeau élevé en son honneur par le sculpteur Thorwaldsen. Le peuple manifesta une vive douleur de la mort de Léon XII. Il avait diminué les impôts, et, par suite des économies qu'avait accumulées le trésorier-général Cristaldi, il laissait le trésor pontifical plus riche qu'il ne l'avait trouvé. Léon XII était recommandable par le soin qu'il prenait de sa parole et de la moindre promesse. Il aimait à trouver dans les autres cette vertu, qui rend le caractère si honorable. Il connaissait le sentiment de l'amitié, et il le rendait aux personnes qui lui témoignaient du dévouement. Nous résumerons, dans un exposé spécial, ce qu'il est important de dire sur ce pontife. Léon XII, excepté pendant une partie de la première année de son pontificat, a gouverné par lui-même. Il a diminué les impôts fonciers d'un quart. Il a rempli le trésor d'économies, qui excèdent le huitième des revenus de l'État. Il a détruit toutes les bandes de voleurs qui dévastaient les environs de Rome : le résultat des deux premières opérations a été le soulagement des cultivateurs, et le rétablissement du crédit (les fonds consolidés, qu'il a trouvés à 74, il les a élevés à 95); le résultat de la dernière opération a appelé, plus que jamais, les étrangers à visiter ce beau pays. Un Français, M. Soyer, sculpteur en bronze, se trouvant à Rome en 1826, a voulu éterniser ce grand service rendu au commerce et aux arts, par une médaille qu'il a sculptée de concert avec notre célèbre Guérin, directeur de l'École des Beaux-Arts. Cette médaille représente les traits de Léon XII, avec cette inscription :

Leoni XII P. M.  
 Itineribus et nemoribus  
 Prædonum incursu expeditis  
 Gallici Apellæ artis cultores  
 An. MCCCXXVI.

Un plâtre de cette médaille, la plus grande qui ait jamais existé, a été exposé, en 1828, dans les salles du Louvre.

Ce pontife était, ainsi qu'on l'a dit, d'une taille élevée. Ses manières, formées dans les habitudes des nonciatures et de la diplomatie, étaient caressantes, polies et affectueuses. Il aimait les arts que l'on cultive dans ses États. Il était curieux de beaux livres, et il avait acquis, de ses deniers et pour ses propres études, la bibliothèque du comte Cicognara, de Venise. Les voyageurs qui ont approché ce souverain, vantent la gravité de sa conversation, tempérée par un sourire encourageant. Ses traités avec les Pays-Bas et les États-Unis, attestent sa profonde sagesse, son esprit de modération et de prudence. Il n'a appelé aucun de ses nombreux neveux ou parents à la direction des affaires. On s'est plu longtemps à critiquer les mœurs de la cour romaine; quand ces mœurs sont devenues meilleures quand les *A catholiques* eux-mêmes sont obligés de reconnaître, dans l'administration, une direction plus convenable donnée aux usages de la nation, un système d'amélioration sagement conçu et suivi avec insistance, il faut, pour être juste, publier ce qui est mieux, et ne pas oublier d'en faire des titres de gloire au souverain infatigable, qui, presque toujours dans un état de santé affaiblie, n'en poursuivait pas moins, avec le courage et toute l'ardeur d'une âme forte, la pensée du bien qu'il méditait et la pratique des vertus, dont il donnait le premier exemple. Léon XII eut pour successeur le cardinal Castiglioni, qui prit le nom de Pie VIII.

Le chevalier ARTAUD DE MONTOR.

---

---

# FLEUR DES FÈVES

OU UNE INTELLIGENCE A DEUX.

---

## II.

La nuit était venue, une nuit sombre et froide. Le salon vaste et profond, éclairé seulement dans un angle par une bougie pâle et comme toute grelottante dans une atmosphère humide, était lugubre ; il s'y découpait de grandes ombres aux aspects bizarres et effrayants, et les portraits attachés aux parois, et à peine accusés, semblaient, avec leurs yeux noirs et fixes, interroger sévèrement sur ces événements mystérieux, la conscience de ceux qui passaient. M. de Melta était assis. Il se leva en me voyant, vint me prendre la main, et me conduisit à un fauteuil où il me pria de m'asseoir. Sa figure, cette figure italienne, pleine de ruse, et tout arrondie par la bonhomie, ne m'avait peut-être jamais paru plus terrible. Ombragés de sourcils épais, ses yeux noirs, d'ordinaire souriants, prenaient quelquefois, à la dérobée, et comme à son insu, une expression sinistre. Sa bouche, aux lèvres épanouies, — signe physiologique, non pas toujours de la bonté, mais du moins de la passion, — sa bouche se tordait en mille petites contorsions pleines de mystère et de réticence. Son teint, d'un ton olivâtre, était, à la lumière, d'une pâleur maladive. La figure de M. de Melta respirait, pour le moment, la bienveillance, mais cette bienveillance me fit peur. Je résolus de me tenir sur mes gardes, et de laisser venir à moi les paroles comme vers une forteresse armée, et dont tous les ponts-levis sont fermés.

« J'ai voulu, madame, me dit M. de Melta avec une voix douce et toute musicale, j'ai voulu, avant de vous entretenir d'un sujet fort pénible, vous laisser le temps de recevoir les confidences de cette pauvre Lucie. Votre arrivée ici est un bonheur pour elle. Nous espérons tout de vos conseils et de votre amitié. Lucie a une imagination ardente, une tête folle et pleine de rébellion ; cette chère enfant s'est cachée de nous, s'est isolée, s'est enfermée dans l'exaspération de son âme ; c'est ainsi que, sans guide, sans appui, sans expérience,

<sup>1</sup> Voir *la France Littéraire* du 15 août dernier.

on arrive à de graves malheurs que par fierté, par un entêtement de jeune femme, on parvient à rendre irréparables. »

Cet *irréparable* me parut proche parent de l'*inévitable* de madame Mercedin.

Il me fallut du courage pour garder mon sang-froid devant cette cruauté qui se faisait humble et douce. Mais prendre la défense de Lucie, c'était perdre tous mes avantages, c'était sortir de mes retranchements mystérieux, c'était me prononcer. Et puis il avait des preuves contre elle ; en avais-je en sa faveur, pour essayer de lutter ? Je me contentai donc de répondre :

« Comme vous le pensiez, Lucie m'a tout confié. »

M. de Melta me lança un regard sourdement interrogateur que je soutins avec sérénité.

« C'est un affreux malheur, ajouta-t-il avec un soupir plein d'onction.

— Bien affreux, en effet.

— Plus grand peut-être que vous ne le supposez.

— Expliquez-vous, monsieur.

— Ce M. de Naré est idiot.

— Vous le saviez donc, lui dis-je avec précipitation, croyant le prendre en défaut.

— Madame Mercedin m'a tout appris.

— Il est étrange que vous ayez attendu les confidences de madame Mercedin pour vous en apercevoir.

— Oh ! moi, répondit M. de Melta avec son air de parfaite bonhomie, je suis un paysan, un sauvage, causant du beau temps et de la pluie, voilà tout. Nous passions avec M. de Naré les journées à la chasse, lui dans un buisson, moi dans un autre. Les coups de fusil étaient notre seule conversation de la matinée. Le soir venu, on parlait des coups qu'on avait faits, puis Lucie se mettait au piano... et nous n'avions jamais d'entretiens plus intimes. J'ai vu, en M. de Naré, un homme très-réservé, très-silencieux, voilà tout.»

J'aurais dû prévoir ces réponses et ne pas révéler à cet homme, par un triomphe anticipé, qu'il y avait lutte secrète entre nous.

« Lucie est une femme perdue, » reprit M. de Melta avec un accent de profonde douleur.

Cette fois je gardai le silence.

— Si jeune, mon Dieu !

Où voulait-il en venir ?

— Et le monde est impitoyable !

M. de Melta jouait le monologue dramatique.

— Et tôt ou tard ce fatal secret, qu'il eût fallu étouffer dans le cercle de la famille, sera connu de tous...

— Je ne vois pas...

— Les domestiques ont tout appris... Comment ? je l'ignore.

— On pourrait acheter leur silence.

— Ils gardent l'or, et ne gardent pas les secrets. Et puis il y a cette amie de Lucie, cette madame Mercedin, une femme que je déteste... qu'il m'a toujours

été pénible de voir dans l'intimité de madame de Rémond... Ce n'est que sur ses instances réitérées que je l'ai engagée à venir ici... Une créature odieuse ! Achetez donc son silence ! Elle a perdu sa propre sœur... elle a calomnié sa mère !... »

Chacun de ces mots était un acheminement sourd vers un but caché ; je restais muette, palpitante, attentive, et, de l'ombre où je m'étais placée, je scrutais profondément le visage impassible de M. de Melta ; je pénétrais, pour ainsi dire, dans son regard sans en pouvoir sonder la profondeur... Il me révélait peu à peu, et comme sans y prendre garde, ses affreuses machinations ; Lucie était perdue, avait-il dit, et ce n'était que trop vrai ! Il déchirait, lambeau par lambeau, le voile de sa conduite ; il semblait me dire : Regardez ! lui ai-je laissé une seule chance de salut ? n'est-elle pas toute garrottée par mille infâmes liens ? Et toujours son visage gardait ce masque d'inaltérable bienveillance, et ses yeux noirs et veloutés se fixaient sur moi avec une impénétrable candeur ! Oh ! que cet homme était dangereux !

« J'ai bien songé à toutes ces choses, ajouta-t-il. Aux premiers mouvements d'indignation et de colère ont succédé le calme et la réflexion. Le mépris a fait place à la pitié. Lucie a été coupable, seule coupable, car *cet homme* n'existe pas. Mais faut-il être inexorable ? Faut-il qu'une erreur d'un moment soit expiée par toute une vie de douleur, de larmes et de honte ? Faut-il que, pour une enfant de vingt ans, il n'y ait plus, dans le monde, que la solitude et l'amertume du cloître, sans la foi et l'innocence, et avec le remords ! Aura-t-elle dit pour toujours adieu à toutes les fêtes, à toutes les joies ! Oh ! devant cet horrible châtement, j'ai senti en moi se réveiller mon amitié de père pour Lucie ; je me suis dit que j'étais son seul protecteur ici-bas, que peut-être je n'avais pas veillé sur elle avec assez de sollicitude et de soin ; que peut-être j'étais le seul coupable ! Cette pensée est affreuse ! mais comment lui rendre sa place dans le monde ? comment sauver cet honneur perdu ? C'est alors que le ciel m'a inspiré une résolution toute de dévouement et d'abnégation. Que Lucie consente à être ma femme, et, protégée par ce mariage, par un nom honorable, elle pourra encore marcher le front levé, et braver tous les méchants bruits contre lesquels une telle union sera une assez puissante protestation.

Je ne pus retenir un mouvement de surprise et d'effroi.

— Mais M. de Naré ! dis-je en balbutiant.

— S'il n'avait été insensé, je l'aurais tué. Mais comment prendre au sérieux ce pauvre idiot ; c'est parce que je le considère comme n'étant pas de ce monde, et que madame de Rémond est pour moi comme deux fois veuve, que je ne craindrai pas de lui donner mon nom. C'est à vous, madame, qui connaissez les lois impitoyables de la société, à apprécier tout ce qu'il y a de généreux dans ma conduite. Entre moi et Lucie il y aura toujours un nuage ; mais ce sera une ombre tout intérieure, tandis qu'au-dehors son honneur n'aura pas un seul instant été terni.»

Il y avait vraiment dans la voix de M. de Melta, et dans son geste, une dignité toute paternelle ; il se leva, me prit la main, et me reconduisit lentement

jusqu'aux premières marches de l'escalier qui menait chez Lucie. Là il s'arrêta, leva les yeux au ciel, et s'éloigna avec un signe amical de la main. M. de Melta, tel que je l'avais connu jusqu'alors, était un jeune homme vicilli, honteux presque de ses quarante-cinq ans; ce soir-là, il avait soixante ans; c'était un vieillard digne et grave, et qui paraissait aimer vraiment Lucie d'un amour saint et dévoué.

Je retrouvai madame de Rémond agenouillée et tout en larmes à son prie-Dieu, et je m'écriai en me jetant dans ses bras : « Pauvre Lucie ! »

Une heure après, c'est-à-dire à dix heures, Lucie et moi, toutes deux voilées et enveloppées dans un schall sombre, nous descendions à petit bruit un escalier dérobé du château qui nous conduisit à l'entrée du jardin potager. Nous nous glissâmes, comme des ombres, sous un berceau de vigne qui côtoyait le mur de ce jardin, et au bout duquel se trouvait une petite porte d'ordinaire fermée au pêne seulement, et protégée par un verrou. Nous parvîmes à l'ouvrir, en dépit de la rudesse que la rouille avait donnée à la serrure, et nous nous trouvâmes dans les champs.

La résolution que nous avons prise était étrange, hasardeuse, pleine de dangers ! mais, vous le savez, les femmes sont ou trop timides ou trop aventureuses, elles vont sans transitions d'un extrême à un autre; natures faibles et passives, elles laissent arriver le mal et se courbent à son approche, et n'osent le regarder en face; mais si une fois elles se trouvent aux prises avec lui, tout à coup elles déploient une force inattendue, une activité fébrile, une volonté impatiente et rapide, qui parfois n'amènent que des démarches fausses et compromettantes, mais parfois aussi font l'escalade du succès.

Si quelqu'un nous eût rencontrées errantes ainsi à travers champs, à cette heure et seules, et nous eût reconnues, qu'aurait-il pensé de nous ? Quel accablant témoignage n'aurions-nous pas donné nous-mêmes aux bruits calomnieux qui déjà se glissaient sourdement à l'approche du grand scandale prêt à s'ébruiter, comme des chauves-souris à l'approche de la nuit. Mais hélas ! au milieu de ces ténèbres perfides, nous n'avions qu'un seul espoir qui rayonnait faiblement tout au loin sur notre route, et, les yeux fixés sur cette incertaine lueur, nous allions pleines de confiance et sans songer au danger.

Le ciel s'était éclairci. La nuit était belle et fourmillante d'étoiles, et la lune, s'élevant au-dessus des nuées blafardes et toutes plissées, semblait se dégager de son linceul et s'élançait dans l'azur. Il nous semblait que c'était un présage, et qu'ainsi le bonheur de Lucie allait se lever rayonnant.

Nous allions à Verneuil. Verneuil est un petit hameau sur le bord de la route de Paris, à trois quarts de lieue du château. Le chemin pour s'y rendre est des plus étranges. Il fallait traverser un nombre infini de ces sortes d'enclos entourés de haies, fraîches pelouses parsemées de pommiers, et ayant chacun leur *masure*, qui, en Normandie, se trouvent côte à côte, et se continuent pendant des lieues, donnant l'un dans l'autre, et séparés seulement par des portes à claire voie. Ces enclos sont traversés par de petits sentiers qui sont chemin public. Les portes sont fermées seulement au loquet, et souvent même

par une simple branche qui d'un côté s'enfonçait dans la haie, et de l'autre se piquait dans les jours de la claire-voie. Il s'agit donc, pour passer, d'ouvrir seulement la porte; l'on n'est tenu qu'à la refermer derrière soi.

J'avoue que, dans le premier moment, j'éprouvais des terreurs mortelles. Chaque tronc d'arbre me paraissait un homme dont la noire silhouette se découpait sur le fond légèrement argenté de la prairie. Tous les coins sombres me semblaient habités, et je peuplais ces solitudes de tout un monde fantastique. Lucie n'était pas, tant s'en faut, si effrayée; elle connaissait la plupart des habitants de ces masures, qui, je dois le dire, ne faisaient pas seulement mine de se montrer. Toutes les portes étaient fermées; pas une lumière aux vitres; la lune seule y jetait des reflets éblouissants.

Mais ces puérils effrois firent bientôt place à de plus sérieuses inquiétudes. A mesure que nous avançons, l'étrangeté de notre démarche nous apparaissait plus distincte, plus réelle; à chaque pas que nous faisons, notre résolution reculait, pour ainsi dire. Toutes deux nous gardions le silence; chacune à part soi, — car nous nous le sommes avoué depuis, — chacune en proie au doute, à l'incertitude, chacune sentant tomber goutte à goutte sur la flamme d'une folle ardeur, la froide réflexion.

Pendant, nous atteignîmes le dernier enclos, et nous nous trouvâmes sur un chemin plus large, qui coupait des champs de blé ou de seigle, et nous pûmes voir à l'horizon plat et nu se détacher la masse opaque et noirâtre d'une agglomération de maisons; nous étions à Verneuil.

Parmi ces maisons, une seule était encore éclairée, c'était l'auberge. Nous ne doutions pas, d'après la vague indication de mademoiselle Dorothée, que madame de Naré et son fils n'y eussent mis pied pour attendre le passage d'une voiture se dirigeant vers Paris.

Mais avant d'entrer dans cette auberge, un autre embarras s'offrit, auquel nous n'avions pas songé. Je dis à Lucie :

« Je dois seule me présenter à madame de Naré; en attendant, où vas-tu te tenir? »

— Oh! je ne te quitte pas, s'écria madame de Rémond. Je suis à demi-morte de terreur. D'ailleurs, qu'ai-je à raconter? »

En effet, le visage de Lucie était pâle, décomposé. Chacune de nous avait eu foi dans le courage de l'autre, et si toutes deux nous nous étions su aussi effrayées, je crois que nous serions tombées mortes sur le chemin.

L'hôtesse parut stupéfaite et nous examina quelque temps, comme si elle eût supposé que nous fussions des brigands déguisés; enfin, elle se décida à prendre une mauvaise chandelle et à nous conduire à la chambre de madame de Naré.

Du reste, nous apprîmes de cette femme, tout en montant l'escalier le plus tortu qui soit au monde, que le lendemain de grand matin une carriole devait conduire madame de Naré et son fils à la ville voisine. Ainsi, et à part le résultat toujours douteux, notre visite nocturne se trouvait motivée; comme nous l'avions pensé; le lendemain il eût été trop tard.

Madame de Naré répondit à l'hôtesse d'une voix altérée, et n'ouvrit sa porte

qu'après un moment assez long d'hésitation. Elle ne put dissimuler un mouvement d'effroi en nous voyant, et quand l'hôtesse nous eut laissées seules, ce fut avec un tremblement nerveux qu'elle nous fit signe de nous asseoir.

Lucie était plus morte que vive; elle se laissa tomber sur le fauteuil que madame de Naré lui offrit; sa tête se pencha, ses yeux se fermèrent, elle eut un évanouissement; nous lui fîmes respirer des sels; j'arrachai plutôt que je ne relevai le voile qui lui cachait le visage, et peu à peu elle revint à elle, mais elle était si faible, si abattue, sa raison paraissait si vacillante que je n'osai l'exposer aux secousses de l'entretien que nous allions avoir, et que je demaadaai à madame de Naré de lui laisser prendre quelque repos pendant un instant.

Madame de Naré, visiblement émue, ouvrit la porte d'un petit cabinet où se trouvait le lit; — la chambre où nous étions formait salon, si l'on peut donner ce nom à la réunion de quelques fauteuils boiteux et de deux ou trois gravures jaunâtres dans une grande pièce décarrelée et tapissée d'un papier en lambeaux. Lucie se laissa conduire dans le cabinet, sans avoir la conscience de ce qu'elle faisait, et nous la couchâmes tout habillée sur le lit, où elle fut prise comme d'un assoupissement qui était plutôt le sommeil de l'âme que celui du corps. Nous rentrâmes, madame de Naré et moi, dans le salon, cette dame semblant lutter entre l'intérêt que lui inspirait l'état alarmant de madame de Rémond, et je ne sais quelle crainte que trahissait son regard plein d'hésitations et de défiance, et moi sérieusement effrayée des suites funestes que pouvait avoir notre imprudence.

Il y eut entre nous un moment de silence. Enfin, madame de Naré, vaincue par son émotion intérieure, s'approcha de moi, me serra la main, et me dit avec des larmes dans la voix :

« Tout ce qui s'est passé est bien affreux, madame. Mais parlez, que voulez-vous de moi, pauvre mère, isolée, sans appui dans ce monde ? »

— Vous savez, vous, madame, que Lucie est restée pure, et qu'elle a été victime d'une odieuse trahison; je viens vous supplier de m'éclairer sur un complot que vous avez ignoré, — oh! je le comprends! — mais dont vous avez nécessairement été, — et trop tard, hélas! — la confidente involontaire.

— J'ignore...

— Je sais d'abord, repris-je en l'interrompant, que M. Justin *ne peut pas* (et j'appuyai sur ces mots), *ne peut pas* avoir de secrets pour vous. C'est un enfant... » La pauvre mère se cacha la tête dans les mains et éclata en sanglots.

« Croyez, madame, ajoutai-je, que c'est bien malgré moi que j'ai froissé cet endroit si douloureux de votre cœur. J'admire trop votre dévouement de mère, et je me sens portée vers vous par une amitié trop sympathique, pour ne point regretter amèrement ces indiscrettes paroles... Mais une autre amitié, une amitié de toute ma vie, et dont les exigences sont à la fois pour moi douces et rudes, m'oblige à être sincère avec vous, au risque d'être cruelle...

— Oh! je ne vous en veux pas, mon Dieu!

— Comment M. de Naré s'est-il trouvé chez madame de Rémond?

— Lui-même il l'ignore, madame, et n'a rien pu m'avouer. Vers la fin du



dîner où madame de Rémond se trouva indisposée, je remarquai chez Justin quelque chose d'étrange qui m'alarma. Sa tête se penchait comme involontairement; son regard se voilait; il lui fut impossible de venir avec nous à la promenade du soir. Effrayée par ces symptômes, je me défendis moi-même de prendre part à cette promenade; je voulais rester près de lui, le soigner... J'en dis quelques mots à M. de Melta... mais celui-ci me répondit avec un regard dont l'expression jeta le trouble dans mon âme: « Voilà bien comme sont les mères... Vous viendrez avec nous... je vous emmène de force. Il faut toujours que vous soyez près de Justin. Il semble qu'il ne puisse dire une parole, faire un pas sans votre secours! — Je tremblais tant de voir se découvrir un secret terrible, — que vous avez deviné, madame, et pour lequel je vous demande à genoux un éternel silence, car mon fils, voyez-vous, c'est ma vie, et un mot de vous peut le perdre et me tuer!... Que vous disais-je? où en étais-je?... Je tremblais tant que l'esprit rusé de M. de Melta ne pénétrât ce secret si heureusement caché jusqu'à ce jour, que je n'insistai pas pour demeurer au château. Ce qui se passa pendant cette promenade, où nous allâmes, je l'ignore. Je ne vis rien. je ne pensai qu'à lui. Quand nous fûmes de retour, je voulus monter à la chambre de Justin; M. de Melta témoigna en ce moment un vif intérêt pour la santé de mon fils, et m'accompagna.

Justin était au lit et dormait d'un profond sommeil. Notre entrée bien qu'assez bruyante ne le réveilla pas.

Le lendemain, aussitôt le jour venu, je m'habillai en toute hâte et je montai à sa chambre. Je la trouvai vide. Je supposai que Justin était descendu dans le parc. .. Je parcourus toutes les allées, je l'appelai, mais en vain. Je rentrai au château mourante de terreur... et c'est alors seulement que j'appris ce qui s'est passé.

— Et M. de Naré n'a gardé aucun souvenir de ce qui eut lieu cette nuit?

— Aucun.

— Mes soupçons étaient justes. On lui a fait prendre de l'opium comme à Lucie.

Madame de Naré garda le silence,

— Vous comprendrez, madame, repris-je, qu'entre-nous il est inutile de chercher des détours. Je ne sais qu'elle est votre opinion sur cet infâme mystère. Quant à la mienne la voici. Lucie a quarante mille livres de rente; elle est veuve; M. de Melta est revenu des îles sans un sou vaillant. Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de sa jeunesse orageuse. Vous savez qu'à l'âge de seize ans — ceci est dit entre nous, et par conséquent il n'y a aucun danger, — vous savez qu'à l'âge de seize ans il avait fui de la maison paternelle, et que, pour faire face aux besoins dévorants d'une existence coupable, il avait eu recours à de nombreux faux. M. de Melta père, était riche et appartenait à une honorable et ancienne famille de la magistrature. Il parvint, grâce à son crédit, grâce aussi à son immense fortune peut-être, à étouffer cette terrible affaire et il fit partir son fils pour la Guadeloupe, où habitait une partie de sa famille. Là, je sais, par quelques connaissances intimes, que M. Melta continua sa vie

de dissipation et de débauche, si bien qu'il fut forcé d'aller chercher dans quelque autre partie du monde, de l'oubli pour ses nouvelles fautes, et du silence pour ses scandales. Ces détails, je ne les ai appris que trop tard, et lorsque déjà Lucie habitait sous le toit de son oncle. Un jour donc M. de Melta revint en France, aussi pauvre qu'il en était parti, et de plus déshérité. Il se réconcilia avec mademoiselle Dorothée, sa sœur, tête faible et cœur indulgent, et qui jouissait en paix des débris de la fortune paternelle. En apparence M. de Melta revenait bien changé; c'était un homme grave, dignement posé, et qui eût fait oublier, par la sévérité de sa conduite, ses mille erreurs de jeunesse, si dans le courant, sans cesse renouvelé de la vie parisienne, le souvenir n'en eût pas été depuis longtemps perdu. Au fond, c'était toujours le même homme, possédé d'un amour effréné du luxe, des plaisirs, des jouissances du monde et cachant seulement sous un masque trompeur d'hypocrisie et de bonhomie, la violence toujours jeune de ses passions. En quelques mois, au train dont il s'y mit, il eût dévoré la fortune de mademoiselle Dorothée: ce fut alors que Lucie devint veuve, et que des avances lui furent faites sous les faux semblants d'une vive amitié, pour qu'elle vînt se réfugier auprès de sa tante. Les quarante mille francs de rente de Lucie eurent bien vite remis à flots le crédit de M. de Melta qui commençait à côtoyer les écueils et les bas fonds... Mais enfin Lucie est veuve.... Lucie est jeune.... d'un jour à l'autre, elle peut, elle doit se remarier... vous comprenez cela... et alors adieu à tout jamais, pour M. de Melta, à cette vie de doux loisirs, de luxe, de fêtes, qui a toujours été la sienne, et qu'il n'abandonnera pas volontiers, aujourd'hui que l'âge est venu, pour une existence de travail, de privations et d'humilité. D'un autre côté, il y avait trop de distance de madame de Rémond à M. de Melta, de la nièce à l'oncle, pour qu'un mariage entre eux fût possible.—Il y a donc eu une sorte de blocus autour de Lucie; — mademoiselle Dorothée ou plutôt M. de Melta recevait régulièrement toutes les semaines, mais jamais il ne donnait de bals. C'étaient ou des soirées de jeu ou des soirées musicales, auxquelles on n'admettait que des hommes mûrs et peu dangereux pour une jeune femme, qui était encore une toute jeune fille. Un seul jour, il fut fait exception à cette règle rigoureuse, et ce fut en faveur de M. de Naré. Vous vous êtes flattée, madame, de l'espoir que M. de Melta ne connaissait pas un secret que vous croyiez à tout jamais caché entre votre fils et vous; ce secret n'en fut pas un longtemps pour lui; c'est de madame Mercedin que la révélation m'en est venue, et madame Mercedin est la confidente de M. de Melta. Comment est-elle parvenue à découvrir?... je l'ignore. Il n'est rien de caché pour cette femme. Toujours est-il que la maison de mademoiselle Dorothée, d'ordinaire fermée à tous les jeunes hommes, fut ouverte à M. de Naré, et que sans que les liens de parenté, si longtemps étendus, fussent suffisants, peut-être pour motiver une telle invitation, vous avez été engagés à venir passer quelque temps à la Gardière. Ce qui s'y est passé, vous le savez comme moi; votre fils, plongé dans un sommeil surnaturel, et que vous même n'avez pu interrompre, fut introduit dans la chambre de madame de Rémond; qui, elle aussi, était en proie à un sommeil que nul bruit,

nul accident ne pouvait faire cesser. Le lendemain, pendant que vous cherchiez votre fils dans les profondeurs du parc, M. de Melta, mademoiselle Dorothée et madame Mercedin, apparemment mieux instruits, épiaient sa sortie à la porte de madame de Rémond; le lendemain Lucie était déshonorée! déshonorée sans ressource! perdue sans refuge! le lendemain sa honte était rendue publique! Non seulement madame de Mercedin — cette méchante femme pour qui rien n'est sacré — avait assisté au scandale, mais encore les domestiques du château, — ces gens qui, comme l'a fort bien dit M. de Melta, quand on les achète, *gardent l'or et ne gardent pas les secrets*, — les domestiques avaient appris l'aventure; par les soins de qui? je n'ose le dire! Ainsi l'avenir de madame de Rémond se trouvait à tout jamais perdu... car il n'entrait pas dans les probabilités humaines (pardonnez-moi encore, madame, ce que mes paroles vont avoir de pénible et de blessant pour vous, il n'entrait pas dans les probabilités humaines qu'un mariage, la seule réparation possible pour un pareil scandale, pût avoir lieu entre votre fils et Lucie.... M. de Naré est dans ce monde... un homme à part... exceptionnel..., (je n'osai prononcer cet horrible mot: *idiot*). Or, il était noble, il était généreux à M. de Melta, n'est-ce pas, d'oublier ce qui s'était passé, de pardonner une faute vraiment irréparable, de protéger de son nom la jeune femme coupable et à tout jamais honnie.....

Madame de Naré fit un mouvement prononcé de dénégation.

— Ce soir même, ajoutai-je, M. de Melta a daigné offrir à Lucie de l'épouser.

Madame de Naré joignit les mains et leva les yeux au ciel.

— Cependant, repris-je, madame de Rémond s'est effrayée de ce dévouement qui doit constituer à M. de Melta, quarante mille livres de rente : A tort ou à raison, cet homme lui fait peur. Déshonorée, perdue, elle croit qu'un tel mariage lui ferait acheter trop cher cette réputation d'honneur [qui est pourtant pour elle le bien le plus cher en ce monde. Enfin, madame, elle préfère. en épousant M. de Naré, être pour cette intelligence simple et bonne et qu'un malheur a dévastée, être dis-je avec vous, une seconde mère, que de devenir la femme de M. de Melta !

— Ce que vous me proposez est impossible, me répondit madame de Naré, d'une voix altérée, Justin est marié.

— Marié, »m'écriai-je avec un accent terrible de douleur, et je retombai anéantie dans le fauteuil d'où m'avaient soulevée les transes mortelles qu'avait éveillées en moi ce mot *impossible*.

En ce moment un léger bruit se fit entendre à la porte; madame de Naré se leva toute chancelante et le visage frappé d'inquiétude. Elle demanda : « Qui est là. — C'est moi, répondit la voix douce et harmonieuse de Justin. J'étais allé me promener sur la route, et je viens vous dire bon soir. »

Madame de Naré ouvrit et Justin entra.

Il me sembla voir sa mère lui lancer un de ces regards impérieux que j'avais déjà surpris à la soirée de mademoiselle Dorothée, alors sans en comprendre le

sens, et pour la seconde fois, je remarquai sur le visage de madame de Naré une expression toute singulière, mêlée d'hésitation et d'effroi.

« Je vous disais donc, madame, répéta-t-elle, que Justin est marié. »

M. de Naré vint près de moi, s'accouda familièrement, et avec grâce, sur le dos de mon fauteuil, comme s'il eût été dans le monde, et me dit d'une voix gracieuse : Comment va madame de Rémond ?

« Elle est souffrante, » lui répondis-je. Son visage prit comme une teinte de tristesse, et sans ajouter un mot, il alla s'asseoir à quelques pas de moi, précisément dans l'angle de lumière, que coupait faiblement dans l'ombre la maigre chandelle qui nous éclairait. Je pus donc examiner à mon aise cet homme étrange, et vraiment je me pris à douter d'abord qu'en réalité l'intelligence fût engourdie en lui. Je me rendis compte seulement alors de l'erreur prolongée de Lucie ; sans doute, il y avait dans sa figure quelque chose de bizarre, d'extraordinaire ; mais ce n'était pas l'idiotisme, tant s'en faut ; c'eût été plutôt le génie avec sa bonhomie enfantine et sa fine rusticité. La lumière frappait en plein son front heureusement développé, assez haut pour que la pensée ne s'y tint pas accroupie ; les cils noirs très-longs et recourbés à l'extrémité, projetaient sur ses yeux une ligne d'ombre toute déliée qui leur donnait un air de malice et de mystère ; des moustaches noires et une mouche grêle et fine achevaient de donner à son visage une expression assez sardonique, et je compris que quelques mots dénués de sens échappés à cet homme, pouvaient être considérés comme des marques d'inattention d'une intelligence repliée sur elle-même et plongée dans une continuelle méditation. J'ai vu quelquefois de près plusieurs de nos grands poètes ; ils ressemblaient à Justin.

Cet examen fut fait en deux secondes, et j'avoue que malgré les détails circonstanciés de M. de Belgy, l'aveu même d'une mère, il me resta un doute dans l'âme. Jugez si Lucie avait pu s'y méprendre ; elle qui n'était pas prévenue, elle dont le cœur, — cet aveugle crédule, — ne voulait qu'être trompé.

« Marié, répétai-je, mais comment?... si jeune encore..... et c'est la première fois que j'en entends parler.

— Oh ! s'empressa de répondre madame de Naré, ce mariage se fit au sortir du collége.... des convenances de famille.... vous comprenez... M. de Melta reçut une simple lettre de faire part...

— Ah ! il connaissait ce mariage....

— Puis, comme il arrive si souvent... des incompatibilités de caractère.... et d'autres circonstances trop longues à expliquer.... rendirent ce mariage malheureux.... On convint d'une séparation à l'amiable.... sans scandale.... »

Et ces mots dits d'une façon entrecoupée étaient accompagnés de ces regards à Justin, qui me semblaient à moi des injonctions muettes.

Quant à M. de Naré, on eût dit qu'il n'était pas question de lui ; il jouait avec le cordon de son lorgnon.

En ce moment nous entendîmes du côté du cabinet comme un sourd gémissent.... puis un bruit de pas, et Lucie toute défaillante encore, toute pâle, parut à la porte....

M. de Naré poussa un cri, se leva à demi avec une sorte d'effarement, puis se précipita vers Lucie en s'écriant avec un accent dont rien ne saurait rendre la fougue, le triomphe, l'extase.... « Madame de Rémond ! »

Cette exclamation de bonheur et de joie parut rendre un instant Lucie à elle-même; elle leva vers M. de Naré un regard humide de larmes et tout à la fois rayonnant d'amour, puis je ne sais quelle pensée traversa son esprit.... Son visage se couvrit d'une vive rougeur.... elle sembla de sa main vouloir éloigner Justin, et elle se réfugia toute tremblante, tout éperdue, dans mes bras.

« Justin, laissez-nous, » dit madame de Naré, d'une voix ferme et impérative.

Mais il semblait s'être fait une révolution dans l'esprit de M. de Naré. Pour la première fois peut-être il n'obéit pas à la voix de sa mère; pour la première fois, ce regard qui d'ordinaire le maîtrisait, parut avoir perdu tout empire sur lui. Ses yeux avaient quelque chose d'égaré.... il semblait pris de vertige.... Sa bouche balbutiait.... il demeura.

« C'est à nous de vous quitter, dis-je à madame de Naré.... Un plus long entrefien serait inutile.... Je crains seulement que Lucie n'ait pas la force de retourner au château ...

— A cette heure ! s'écria M. de Naré. Retourner au château ! mais comment êtes vous venues ici ? Il fait tout à fait nuit. Nous allons y retourner tous ensemble au château, par le clair de lune, n'est-ce pas, ma mère ? Ce sera charmant.

— Non, Justin, nous restons ici...

— Pourquoi donc ? on est mal ici. C'est triste, et horriblement meublé ! moi j'aime mieux retourner au château !... avec vous, » ajouta-t-il en s'adressant à Lucie, et ce mot fut dit d'une façon touchante...

Lucie, qui avait repris tout son calme, et aussi sa tristesse douce et résignée, m'interrogeait du regard....

« Il faut partir, » lui dis-je — en secouant la tête.

Madame de Rémond supporta plus courageusement que je ne l'aurais cru, le coup que lui portèrent ces paroles; elle tendit la main à madame de Naré avec un sourire angélique, et lui dit :

« Je vous comprends, madame, et je vous pardonne. Vous êtes une mère jalouse. Moi, le sacrifice de mon bonheur est déjà fait. »

Madame de Naré ne put retenir ses larmes; il se passa en elle comme une lutte intérieure, lutte terrible.... sa bouche s'ouvrit.... mais la parole s'arrêta sur ses lèvres.... Un frémissement courut par tous ses membres et elle joignit les mains en s'écriant : « Oh ! mon Dieu ! »

Pendant ce temps, Justin s'approcha de moi d'un air de confiance et me dit assez haut pour que sa mère l'entendît :

« Ah çà ! n'allez pas croire que je suis marié, c'est ma mère qui dit cela. »

Ce fut un coup de foudre. Madame de Naré devint pâle comme la mort, et s'écria d'une voix étouffée : « Justin ! Justin !

— Ah ! madame, vous m'avez trompée, lui dis-je, avec un accent douloureux.

— Pardonnez... oh ! pardonnez à une pauvre mère... qui n'a que son fils au monde... et qui tremble pour lui!...

— Que voulez-vous dire?... Et qu'y a-t-il à craindre!...

— M. de Melta...

— Achevez...

— M. de Melta m'a dit qu'il le tuerait!

Justin se remit à jouer avec son loignon.

— Expliquez-vous!

— Il le ferait comme il le dit ! mon fils ! mon Justin ! et elle s'approcha de lui et le serra dans ses bras avec une sorte d'épouvante. Non ce mariage ne peut se faire. M. de Melta me l'a défendu. C'est lui qui a voulu que je disse que Justin est marié!... qu'il est séparé de sa femme ! Oh ! c'est un homme terrible !. Il m'a menacé de provoquer Justin en duel !. Moi, je vous dis que je n'ai que lui ! que je veux le garder ! puis il m'a bien fait comprendre que Justin marié serait malheureux, qu'il ne peut se séparer de sa mère !... qu'il ne vit que par moi !... et puis il le ferait assassiner !...

— Oh ! ce M. de Melta est un homme infâme, s'écria Lucie avec l'accent du désespoir. Et elle fondit en larmes.

Tout à coup M. de Naré devint sérieux ; il s'approcha de Lucie, et lui dit à demi voix :

— Moi aussi, je le hais ce M. de Melta.

— Vous, Justin, lui dis-je, et pourquoi?

— Parce que c'est lui qui a poussé la barque et qui a fait tomber madame de Rémond dans le fleuve.

— Justin, ne dites pas de ces folies. Taisez-vous, s'écria la mère.

— Oh ! je l'ai bien vu... et je lui ai dit... C'était un soir, au fond du parc... nous étions seuls... Il s'est mis à rire et il a voulu s'éloigner en m'appelant fou ! Alors je l'ai frappé au visage, et il s'est mis à trembler de tous ses membres... Il voulait se défendre... mais je suis plus fort que lui... »

Nous restions muettes de stupéfaction et d'admiration à la fois...

« Je vois encore le coup de rame qu'il a donné... voyez-vous ? dit-il à voix basse à Lucie, — (mais nous ne perdions pas un mot), — il a fait cela avec la rame ; — il imitait le mouvement, — et vous êtes tombée !

— Depuis ce soir, ajouta-t-il, — il n'ose plus me regarder en face.

— Vous voyez, madame, dis-je à madame de Naré, que M. de Melta est un lâche et que votre fils n'a rien à craindre...

— Mais les lâches ont pour eux la trahison !... M. de Melta est capable de tout ! » s'écriait cette pauvre mère partagée entre l'orgueil, la joie et un reste de crainte...

Lucie dit à M. de Naré : « Justin, donnez-moi le bras... vous nous reconduirez au château... car il est tard et j'ai peur la nuit. Ne venez-vous pas avec

nous, madame? ajouta-t-elle en se retournant vers madame de Naré, — avec un charmant sourire.

— Oui, Lucie... mais hélas! que serai-je moi! si vous prenez toute la place dans son cœur...

— Est-ce que j'ai une mère! s'écria madame de Rémond avec effusion.

— Mais M. de Melta!

— Oh! vous ne me connaissez pas encore, dit Lucie avec résolution. Venez, madame, venez, ma mère... C'est madame de Rémond, à qui la Gardière appartient, qui cette fois vous invite à y venir... un peu tard, c'est vrai, ajouta-t-elle malicieusement en regardant le ciel, — mais cette fois vous n'en partirez plus.» Et le regard de Lucie avait une autorité que je ne lui avais jamais connue; son teint avait repris toute son animation, sa voix était fermement accentuée, et son corps, un instant auparavant tout affaissé sur lui-même, avait repris toute sa vigueur et toute sa souplesse.

Moi qui savais que l'énergie et la force des cœurs honnêtes n'ont jamais suffi contre la perfidie des méchants, je ne partageais pas l'assurance de Lucie, et je craignais que cette volonté toute fébrile, ne se brisât bientôt contre les odieuses machinations de M. de Melta et de madame Mercedin. Comment cette jeune et frêle femme, qui n'avait pu jusqu'alors soutenir seulement le regard de cet homme dangereux, allait-elle lui arracher tout à coup, et presque de vive force, une autorité si longtemps abandonnée!

« Mais, dit madame de Naré, restez ici jusqu'à ce que le jour soit venu.

— Non... je rentre chez moi... et à l'heure qu'il me plaît. »

Madame de Naré parut hésiter un instant. C'était, sans contredit, une proposition étrange pour elle, que celle de rentrer au château à cette heure, — un misérable coucou, qui se démenait dans un coin du salon, marquait onze heures vingt minutes; nous ne pouvions pas espérer être à la Gardière avant minuit. D'un autre côté, Lucie se montrait résolue à partir, et la laisser aller seule avec moi, eût été cruel... Si à dix heures nous avions éprouvé des terreurs mortelles, à coup sûr à minuit nous serions tombées mortes en chemin, au premier frissonnement que le vent aurait fait glisser dans les herbes... soit par un sentiment de commisération pour nous, tremblantes aventurières, soit qu'elle eût été rassurée par l'air de résolution de madame de Rémond, madame de Naré se décida à nous suivre.

Je vous laisse à penser la stupéfaction de l'hôtesse quand cette dame lui annonça qu'elle partait pour ne pas revenir de la nuit, et que le lendemain elle ferait enlever ses malles et ses cartons. Une conduite aussi inusitée était bien faite pour plonger le trouble dans l'imagination d'une brave aubergiste de Normandie, toute coiffée de son bonnet de coton et tiraillée entre l'étonnement qui lui faisait ouvrir tout grands ses yeux et le sommeil qui ne demandait pas mieux que de les lui fermer. Aussi nous ne pûmes nous empêcher de rire de l'air profondément soupçonneux et gravement effrayé avec lequel cette digne femme nous examina, et lorsque nous eûmes quitté son auberge, il y a tout lieu de croire qu'elle respira plus à l'aise et se trouva soulagée d'un grand poids.

Notre voyage eût été délicieux, sans l'anxiété cruelle qui nous attendait au but, et projetait sur nous une ombre bien plus lugubre et bien plus froide que celle de la nuit, l'ombre du doute. M. de Naré, lui, était joyeux comme un enfant; il allait et venait, regardait, d'un air curieux, dans l'intérieur sombre des masures, chantait avec toutes sortes de fioritures les cavatines favorites de Lucie; et chemin faisant, il cueillit un énorme bouquet de fleurs des prés qu'il offrit à madame de Rémond avec ce sérieux naïf que les amants mettent aux gracieuses futilités de la passion.

Je me dis que si l'âme était presque éteinte chez cet homme, le cœur avait conservé toute sa force, toute sa plénitude, toutes ses facultés aimantes.

Au lieu de faire un détour pour rentrer à la Gardière par le jardin potager dont la porte était restée entr'ouverte, s'il vous en souvient, nous prîmes l'avenue et nous arrivâmes à la grille du château.

La bougie que nous avions laissée allumée chez Lucie s'était éteinte ou avait été enlevée, car les fenêtres de sa chambre étaient sombres. En revanche, je crus voir percer une faible lueur à travers les rideaux épais du salon. Tous ces indices me donnèrent à penser que notre excursion avait été découverte, et je reconnus avec terreur que le danger que je croyais remis au lendemain, était immédiat et nous attendait.

Madame de Rémond soupa. Ce n'était pas, notez le bien, une sonnette qui annonçait les gens à l'entrée du château, mais une véritable cloche digne de figurer dans les clochers les plus ambitieux. Après environ cinq minutes d'attente, le jardinier vint, clopin, clopant, à demi-vêtu, et demanda d'un ton alarmé : « Qui est là ? »

— C'est moi, Pierre, ne me vois-tu pas ? » s'écria madame de Rémond en riant.

A cette voix le brave homme resta pétrifié et grommela quelques mots qui pouvaient bien être un exorcisme; — enfin, il se décida à ouvrir.

Tout ce bruit, tous ces pourparlers m'effrayaient, et jusqu'au craquement du sable sous nos pas, augmentait mes alarmes en trahissant notre marche.

Nous montâmes les degrés du perron, et quand nous fûmes dans l'antichambre, la porte du salon s'ouvrit et M. de Melta parut.

« Ah ! c'est vous, monsieur, lui dit Lucie, sans trahir le plus léger tremblement. Vous aviez invité M. et madame de Naré sans m'en prévenir, et vous les aviez conduits sans me demander mon assentiment. Cette fois, c'est moi qui les invite et ce sera moi qui les retiendrai.

— Mon Dieu ! Lucie, vous serez donc toujours romanesque. Voici deux heures que je suis dans des transes mortelles... J'ai entendu du bruit dans le château... je suis monté chez vous et vous ai en vain appelée... nous vous avons cherchée dans le parc... dans le jardin potager... là nous avons vu une porte ouverte... m'était-il possible de deviner que vous alliez à Vernenil... les pensées les plus cruelles me traversaient l'esprit... Entrez donc au salon, j'ai fait allumer un bon feu, car vous devez être toute transie de l'humidité de la nuit. Et vous, madame, ajouta-t-il en s'adressant à moi d'un air paternel, donnez les mains à une pareille folie ! Ah ! Lucie, que ne m'ouvriez-vous votre cœur; que n'avez-vous eu



plus de confiance en moi ! aller courir les champs à cette heure ! Oh ! vous ne savez pas encore ce que c'est, pour ceux qui aiment, que l'attente et l'inquiétude !

Lucie parut toute troublée par ce ton de bienveillance et de bonté ; elle s'était armée pour la lutte ; mais quelle arme employer contre la douceur et des reproches si tendres ! Elle s'était résolue à faire acte d'autorité, à déclarer une fois pour toutes qu'elle était maîtresse chez elle, maîtresse absolue, et que ceux qui trouvaient à reprendre dans ses actions, n'avaient qu'à s'en épargner la vue et la douleur en quittant la Gardière, pour n'y jamais revenir. Mais quoi ! personne ne songeait à lui ravir ce pouvoir dont elle était jalouse ; une amitié discrète et dévouée se bornait à regretter d'avoir été oubliée, méconnue. Il n'y avait pas là sujet aux amères récriminations, aux explications décisives. Elle avait compté que l'orage se déclarerait terrible, plein d'éclairs et de foudres, et que sa vie redeviendrait, après ce moment de trouble et de tempêtes, calme, rayonnante, sereine ; mais les nuages qui planaient silencieusement sur sa tête, sinistres et lourds, passaient sans éclater, et les esprits restaient plongés dans cet horrible abattement qui précède les grandes secousses.

Cependant Lucie, bien que grelottante de froid, refusa d'entrer au salon et chacun monta chez soi.

Notre hardie résolution prenait donc toutes les allures d'une escapade folle, et Lucie me dit avec un profond effroi quand nous fûmes seules :

« Mais ne pourrai-je donc jamais chasser cet homme ! »

Le lendemain les choses avaient repris leur cours habituel ; si nous témoignions à M. de Melta une froideur affectée, il ne paraissait pas s'en apercevoir ; si nous avions avec madame de Naré de longs entretiens, sur les moyens d'assurer le mariage de Lucie et de Justin, il ne s'en inquiétait nullement ; il reprit ses chasses du matin et ses pêches du soir ; il rentra dans sa bonhomie et son air rustique ; moralement parlant, il fit le mort, et nous nous demandions avec une invincible terreur quels projets sinistres couvaient sous cette imperturbable immobilité.

Cependant Lucie conserva une réserve, une raideur vis-à-vis de M. de Melta, de madame de Mercedin et même de l'inoffensive mademoiselle Dorothée qui jamais ne s'adouçissait, et dont M. de Melta surtout me parut maintes fois secrètement alarmé.

Trois semaines se passèrent ainsi, trois semaines de drame intime, et si subtil qu'il échappe à l'analyse, trois semaines de calme plat en apparence, mais au fond de luttes sourdes, de petites irritations dont rien ne se fût trahi pour un observateur désintéressé, symptômes légers et fugitifs, que je ne puis mieux comparer qu'à ces frissonnements légers de l'eau qui semblent de scintillants caprices et qui pourtant cachent un gouffre.

Au bout de ces trois semaines, un dimanche matin, nous étions assises, Lucie, madame de Naré et moi, dans un petit salon de travail qui se trouvait à l'une des ailes du château et avait vue sur l'avenue. Un store baissé aux deux tiers nous protégeait contre les rayons du soleil levant, et tout en nous laissant une

échappée furtive sur la campagne, nous dérobaît pourtant aux yeux. Nous vîmes venir du fond de l'avenue mademoiselle Dorothée en toilette exorbitante et qui, selon toute apparence, avait été entendre la messe basse à la petite église de Verneuil. Elle avait conservée cette habitude qui lui offrait périodiquement une de ces occasions de parures si rares à la campagne. Mademoiselle Dorothée avait dans sa démarche quelque chose de brusque et d'inusité, et elle avait dû revenir d'un pas très-rapide, car sa figure était cramoisie, et brillait au milieu de sa robe de soie jaunâtre et de son chapeau de paille, comme un coquelicot dans un champ de blé.

Ce fut une remarque plaisante de Justin qui, — nous l'avions déjà reconnu, — trouvait, pour ce qui frappait ses yeux, des images que j'appellerai *matérielles*, parfois assez heureuses. Cela pouvait passer pour de l'esprit.

Nous savions ce qui bouleversait ainsi mademoiselle Dorothée, et nous ne pûmes nous empêcher de rire de son air extravagant.

Le dimanche matin, le curé de Verneuil avait dû publier les premiers bans du mariage de madame de Rémond et de M. de Naré.

Aux deux tiers de l'avenue, M. de Melta en costume de chasse et un fusil sur l'épaule, déboucha d'un petit sentier qui aboutissait à l'avenue et se trouva juste devant la figure rouge et effarée de mademoiselle Dorothée.

Nous étions trop éloignés, et le frère et la sœur parlaient à voix trop basse, pour que nous pussions saisir un mot de leur entretien, mais voici ce qui se passa. D'abord pantomime de mademoiselle Dorothée qui signifiait, à ne pas s'y méprendre, une grande nouvelle, une nouvelle inattendue, inouïe, effrayante!

Cette nouvelle, M. de Melta parut la recevoir avec beaucoup de calme; je crois même qu'il sourit légèrement.

Sur ce, autre pantomime de mademoiselle Dorothée, qui cette fois jouait l'indignation, la colère, la suffocation.

M. de Melta conserva son sang-froid et s'en revint pas à pas vers le château, en écoutant négligemment les récits de mademoiselle Dorothée et en coupant çà et là les jeunes pousses des buissons.

Sous nos fenêtres, le digne couple s'arrêta quelques instants encore, et nous entendîmes ces mots prononcés par M. de Melta.

« Tu es folle! sois donc tranquille. »

Une demi-heure après, M. de Melta redescendit l'avenue en cabriolet. Selon toutes probabilités, il avait quitté ses habits de chasseur. Du reste, nous ne pûmes le voir, puisque la voiture nous tournait le dos.

Le lendemain, dans la matinée, madame de Rémond, M. et madame de Naré reçurent du président du tribunal de première instance de \*\*\* , assignation pour comparaître à quinze jours de là devant un conseil de famille, formé à la requête de M. de Melta, qui faisait opposition au mariage de sa nièce et demandait l'interdiction de M. de Naré, pour cause de démence.

Ce fut pour nous un coup de foudre; — l'orage depuis longtemps amassé sur nos têtes éclatait tout à coup... M. de Melta couché comme un tigre dans un calme apparent, se redressait... Nous étions perdues! nous autres, pauvres

femmes, sans conseil, sans appui, ignorantes des lois et qui luttions seulement avec notre tête et notre cœur contre tant de perfidie, comment aurions-nous connu, mon Dieu ! cet article du Code civil qui donnait à M. de Melta des armes si puissantes ! Ainsi le déshonneur qui poursuivait Lucie, et qu'elle avait voulu fuir la tenait plus que jamais étouffée dans ses bras, un déshonneur sans excuse, sans pardon, un déshonneur ridicule. Il est de ces passions que font pardonner le génie, la grandeur de celui qui les inspire, mais celle-ci... grand Dieu !

L'état de madame de Naré surtout était affreux. Voir son fils accusé de démence. Voir ce mensonge sublime de toute sa vie et de tous ses instants, révélé à tous ignominieusement ! La malheureuse mère pliait sous cette pensée, et se lamentait tout le jour.

Ainsi, M. de Melta nous avait entourées dans un cercle de calomnies qui allait toujours se rétrécissant sur nous. Chaque effort que nous tentions pour en sortir, ne rencontrait que rochers à pic, qu'infranchissables aspérités. D'abord ç'avait été, à notre horizon, comme de vagues pressentiments, comme d'indécises montagnes qui se seraient soulevées. Puis ces montagnes s'étaient rapprochées de nous, avaient réuni leurs effrayants sommets, avaient dévoré pour nous l'air et le ciel : nous étions au fond d'un sombre abîme.

Madame de Rémond avait pourtant conservé tout son calme, mais ces horribles inquiétudes exerçaient en elle des ravages intérieurs, qui se révélaient à la rougeur fiévreuse des pommettes des joues, à l'éclat maladif du regard. Vers trois heures, elle commanda au domestique d'atteler la berline de voyage et de la tenir prête dans la cour du château. A quatre heures et demie on dîna. Ce fut un de ces dîners silencieux, où les visages volontairement rapprochés et impassibles contiennent à peine des pensées ennemies qui se repoussent, où les regards s'évitent avec soin et, quand par hasard ils se rencontrent, se heurtent comme des flèches dans l'air. On n'entendait que le bruit lent et peu actif du service, le frémissement que la brise, produisait dans les rideaux et les piaffements des chevaux qui s'impatientsaient dans la cour.

Quand le dîner fut terminé et que le domestique se fut retiré pour ne plus revenir, Lucie se leva et dit à M. de Melta :

« Vous comprenez, monsieur, que désormais nous ne pouvons plus vivre sous le même toit. Vous êtes l'accusateur et je suis l'accusée... aux yeux du monde. Entre nous, vous êtes le coupable et je suis la victime. J'ai fait atteler une voiture qui vous attend; elle vous conduira avec mademoiselle Dorothee et madame (elle désignait madame Mercedin) où vous voudrez, sans doute à la ville prochaine, car ma perte n'est pas consommée, et vous ne pouvez encore retourner à Paris. Il faut que vous assistiez au conseil de famille, dont vous avez provoqué la réunion. Il est cinq heures... je pense que trois heures vous suffiront pour les préparatifs du départ... A huit heures donc la voiture partira... »

M. de Melta devint d'une pâleur livide; sa bouche se contracta sous un horrible sourire... Son regard,—si un regard pouvait tuer, eût foudroyé Lucie, et il s'écria d'une voix tremblante de fureur :

— Vous ne savez pas ce que vous faites .. Madame; prenez garde à vous... prenez garde! ..

Je ne saurais rendre tout ce qu'il y avait de sinistre dans cette menace; c'était la première fois que M. de Melta jetait son masque d'hypocrite bonhomme; son visage, ordinairement détendu, s'était resserré pour ainsi dire, s'était accentué de haine et de colère. Il fit un geste impérieux à mademoiselle Dorothée et à madame Mercedin, et tous trois s'éloignèrent, et nous nous retirâmes chez madame de Rémond.

À huit heures précises, la berline descendit l'avenue et se croisa avec un jeune avocat que nous avions fait appeler et à qui nous exposâmes dans toute sa vérité notre difficile position. Il secoua tristement la tête, et cependant nous permit, mais bien faiblement, de nous être utile.

Le soir, nous trouvâmes au salon, dans la boîte à ouvrage de madame de Rémond, un petit billet simplement plié et qui ne contenait que ces mots de l'écriture de mademoiselle Dorothée.

« Renvoie tous tes gens et surtout ta femme de chambre. »

Pauvre Dorothée! elle était bonne au fond, mais sans force, sans courage. Ce simple et terrible avis nous toucha jusqu'aux larmes.

Il nous restait quatorze jours jusqu'au conseil de famille. Ce conseil devait être composé — comme nous l'apprit notre avocat, — de mademoiselle Dorothée et de trois cousins éloignés, appelés sur les lieux pour en faire partie. M. de Melta, ayant provoqué l'interdiction, ne pouvait être admis comme membre du conseil. À ces parents, il était probable que le président adjoindrait, pour arriver au nombre exigé par la loi, deux des propriétaires voisins de la Gardière.

Comme madame de Naré et moi nous restions brisées sous une douleur muette, inerte, abrutie, la pensée étant pour ainsi dire morte en nous, Lucie d'un ton calme et résigné nous reprocha cet abattement, nous dit qu'elle se sentait encore de force à lutter contre M. de Melta; que son projet était bizarre, hasardeux, mais qu'elle mettait tout son espoir en Dieu et en sa mère qui au ciel devait prier pour elle. Puis elle manda au salon tous les domestiques du château et leur dit :

« Bien que ce soit M. de Melta qui vous ait tous engagés à mon service, et que mon oncle quitte aujourd'hui le château pour n'y plus revenir, sans m'inquiéter s'il en est qui, parmi vous, soient plus dévoués à cet homme qu'à moi, qui ai toujours été pour vous bonne et généreuse, et malgré les soupçons qu'on a cherché à faire naître en mon esprit contre votre fidélité et votre dévouement, je vous garde tous. Vous saurez qu'à partir d'aujourd'hui je suis seule maîtresse ici. Les gages de chacun de vous sont, dès ce jour, augmentés de deux cents francs. »

L'allocution, quelque courte qu'elle fût, n'en produisit pas moins un merveilleux effet, et la femme de chambre de Lucie, celle dont elle avait le plus à se plaindre, vint les larmes aux yeux et d'un air câlin lui baiser la main.

À compter de ce moment, nous ne vîmes presque plus Lucie; tous les matins elle s'enfermait dans sa chambre, pendant des heures entières avec M. de

Naré; puis tous deux faisaient de longues promenades, dans les allées les plus reculées du parc.

« Mais enfin, dis-je un jour à Lucie, qu'espères-tu, et que veulent dire ces éternelles conférences avec M. de Naré? Il ne voit presque plus sa mère et devient plus taciturne que jamais.

— Ma belle, me répondit Lucie avec enjouement, rassure à cet égard madame de Naré. Il faut que Justin et moi nous nous présentions devant le tribunal avec *une intelligence à deux*. Si vous étiez dans la confiance de mon secret, à tout instant je serais obligée de vous rendre compte de mes efforts... de mes espérances. Non, je veux le gouverner sans contrôle, d'une façon absolue... Je n'ai pas le temps d'être *constitutionnelle*; — vous formez à toutes deux, elle, mère de Justin et toi, mon amie, une chambre des pairs et une chambre des députés... Et j'avisé à me passer des chambres. Adieu... M. de Naré m'attend... je ne puis t'en dire davantage; » et elle se sauva.

Quelques jours avant la convocation du conseil, nous eûmes la visite de M. de Belgy, appelé, par M. de Melta, comme témoin contre Justin. Ce jeune homme eut plusieurs entrevues avec Lucie.

Nous apprîmes par un domestique dévoué, que la femme de chambre s'était souvent absentée du château et qu'il y avait tout lieu de croire, qu'elle avait conservé des relations avec M. de Melta. Je crus devoir en avertir Lucie qui sourit de ce qu'elle appelait *mes folles appréhensions*.

Alors je me rappelai involontairement ce mot de M. de Melta : « *Vous serez donc toujours romanesque,* » et je me demandai si en effet Lucie n'était pas de ces femmes qui vivent exclusivement dans le monde de l'imagination, tout peuplé d'illusions et de féeries, où, dans une brume poétique, tout se transforme et prend des aspects grandioses et des contours exagérés, mensongers, et je me disais : qu'advient-il quand le soleil de la réalité dissipera ces chimères, ces vains rêves?

Le jour fatal arriva enfin. C'était un mercredi. Une carriole tout attelée nous attendait à l'entrée de l'avenue. Nous nous réunîmes dans la salle à manger où le déjeuner était servi. Permettez-moi d'entrer ici dans des détails en apparence futiles, mais en réalité très-graves. Nous prenions tous du café; à madame de Rémond seule, dont la santé était quelque peu débile, on servait d'ordinaire un bouillon.

Les choses se passèrent comme d'habitude; un domestique apporta sur un plateau d'argent le déjeuner de madame de Rémond.

« Faites venir Rose, dit Lucie.

Rose, — c'était la femme de chambre, — entra bientôt le visage pâle, décomposé, violet par place.

— Vous paraissez bien souffrante, Rose, dit madame de Rémond; moi je ne déjeunerai pas... Tenez, asseyez-vous là,, prenez ce bouillon.

— Oh! madame, répondit cette fille en balbutiant, — je ne saurais...

— Et pourquoi cela...

— Je ne me sens pas bien... je,,

— Alors, pourquoi avez-vous fait enlever hier soir votre malle du château ; — ceci semblerait annoncer l'intention de me quitter aujourd'hui... Et vous êtes si malade!...

— Madame se trompe... assurément...

— Alors, prenez ce potage... je vous l'ordonne...

— Puisque madame l'exige... La servante prit le plateau et se disposa à se retirer...

— Non, je veux que vous restiez ici... que vous le preniez là, devant moi...

— Mais cela m'est impossible... madame...

— Alors, jetez-le donc par cette fenêtre, peur que personne ici ne puisse s'em-poisonner...

La femme de chambre tomba à moitié morte d'effroi dans un fauteuil.

Madame de Rémond prit le bol, le jeta dans la cour et dit à la servante :

— Sortez... que jamais je ne vous revoie. Il ne me convient pas, en vous livrant à la justice, d'accuser ceux qui vous ont fait agir. Sortez!»

Comment vous dire la profonde impression de terreur dont nous saisit cette scène si inattendue, si terrible, où Lucie montra tant de sang-froid, tant de générosité... Aucune faiblesse ne se trahissait en elle; ses lèvres, pâles seulement, étaient agitées d'un tremblement convulsif... Son regard était noir et brûlant, et sa main petite et blanche se crispait, et se tordait sur la mousseline de sa robe.

Quand la femme de chambre se fut éloignée, madame de Rémond s'assit un instant et passa douloureusement sa main sur son front...

Puis elle se leva forte et résolue, et, prenant le bras de M. de Naré, elle nous dit : Partons!

Le président du tribunal de première instance de \*\*\* était un vieillard déjà caduc. — L'âge avait déformé et comme noyé sous les rides toute la partie inférieure de son visage, mais son regard vif et perçant, son front taillé avec fermeté avaient conservé l'énergie et la jeunesse, et s'élevait sur les débris de la sénilité, comme le haut d'un fort navire à demi submergé.

Nous trouvâmes réunis chez lui M. de Melta, madame Mercedin, mademoiselle Dorothee, M. de Belgy, un autre jeune homme que nous connaissions un peu pour l'avoir vu quelquefois dans le monde, les trois cousins, que nous ne connaissions guère, les deux voisins, que nous ne connaissions pas.

Le cabinet où le président nous reçut était son cabinet d'étude, tout bourré de livres pesants, et illustré çà et là de quelques bustes fort *magistrals*, peut-être, mais des plus laids. — Nous étions placés de telle sorte que M. de Naré se trouvait presque en face de madame de Rémond.

A peine étions-nous assis que la porte s'ouvrit de nouveau, et que nous vîmes entrer, avec une stupéfaction profonde, Rose, la femme de chambre que madame de Rémond avait chassée le matin même. C'était un témoin à charge.

Le président commença par formuler la cause de la convocation du conseil de famille. Comme nous le savions, M. de Melta demandait l'interdiction de Justin de Naré pour cause d'idiotisme.

« C'est, dit M. de Naré en riant, une demande fort étrange. Eh ! mon Dieu ! qui est sûr de sa raison ici-bas ? M. de Melta lui-même a dans sa vie commis bien des actes de folie... mais on n'a pas demandé pour lui l'interdiction... la justice s'est contentée de requérir la prison...

— Que voulez-vous dire, monsieur, demanda le juge d'un air sévère...

— M. de Melta a été condamné à la Guadeloupe à six mois d'emprisonnement...

— Je pense, s'écria M. de Melta évidemment troublé, que M. le président ne verra dans ces sottises calomnies qu'une preuve de plus du dérangement d'esprit de M. de Naré.

— Nous verrons, » répondit Justin.

Le président continua et déclara que M. de Melta réclamait également l'interdiction de Lucie, née de Melta, veuve de Rémond, à laquelle il attribuait plusieurs faits de folie.

A ces mots, Justin se leva d'un air égaré, balbutia quelques mots, puis se rassit tout-à-coup, je ne sus pourquoi, se remit à sourire, et son regard redevint calme et reprit son rayonnement plein de finesse.

« Cette demande, dit madame de Rémond sans se troubler le moins du monde, n'est pas moins ridicule que la première. Je n'ai fait qu'une folie dans ma vie, si j'ai bonne mémoire, et tout à l'heure je la révélerai. »

Le président procéda à une sorte d'interrogatoire de Justin. Il lui demanda son âge, ses noms et prénoms, et quelques détails sur les circonstances de sa jeunesse.

A toutes ces questions, M. de Naré répondit avec netteté, simplicité, élégance. Il raconta sa vie si peu féconde en événements, et se servit de termes choisis, mesurés, sans prétention, sans trivialité.

Le président lui demanda quelques détails sur ses voyages, et commit, sans affectation, des erreurs monstrueuses de pays et de faits.

Justin se contenta de sourire et de dire que le piège qu'on lui tendait lui paraissait trop mal déguisé.

Pourtant, plus crédule alors, je l'avais entendu soutenir un jour qu'il existe des navires entièrement faits en amiante, ce qui les assurait naturellement contre l'incendie. Des aspirants s'étaient amusés à lui faire croire cette sottise, qu'il avait acceptée avec une entière bonne foi, et qu'il éditait à ses frais sans y trouver malice.

M. de Naré avait gagné bien de la finesse en quinze jours.

En un mot, tout ce qu'il dit fut parfaitement sensé. Ses réponses étaient brèves et claires ; on devinait, à l'entendre, un homme qui dédaigne les sottises accusations dirigées contre lui, qui prend la parole parce qu'on l'interroge, et qui, craignant d'avoir l'air de se défendre, ne cherche pas à faire briller les facettes de son esprit, et ne dit que ce qu'il faut dire, ne fait que ce qu'il faut faire, comme un homme habile à l'épée, qui reste souriant, immobile, se contentant de parer, sans aucun déploiement de science, les folles incartades d'un adversaire trop indigne de lui.

M. de Melta prit alors la parole. Jamais père d'enfants ingrats n'eut plus de dignité, plus d'émotion profonde dans la voix, plus d'amitié humide et douce dans le regard. Que voulait-il, après tout? le bonheur de Lucie, de cette enfant qui n'avait que lui pour appui ici-bas. Il trouva des larmes pour révéler toutes les excellentes qualités de cette belle âme, cette humanité intarissable, prodigue même... qui parfois dépassait les limites de la stricte sagesse. Il raconta, non sans émotion, les largesses pincières que Lucie répandait, sans discernement, peut-être, sur tous ceux qui l'entouraient... et cette rente de deux mille francs, constituée à la vieille servante de sa mère... Sans doute, c'eût été là des actions sublimes, si toujours la vraie pitié les avait inspirées... Mais, pour ne prendre que l'exemple qu'il avait cité; cette servante, âgée et infirme, il est vrai, avait déjà quinze cents francs de rente. ( Il ne disait pas qu'elle avait un fils débauché, qui la volait et la battait, et que cette pauvre et faible femme serait morte de misère sans les secours de madame de Rémond). Or, un revenu de trois mille cinq cents francs pour une femme de campagne!... Qu'en faisait-elle? elle amassait écus sur écus, et vivait de pain noir, et se chauffait de sarment ramassé dans les champs! et puis, s'il y avait sous cette prodigalité, un motif saint et tout filial, combien d'autres, hélas! faites à l'aventure, par caprice, par boutade... Une somme de dix mille francs, d'abord donnée à un M... (le nom lui échappait), enfin, un homme que Lucie avait vu deux fois... (la somme avait été extorquée à madame de Rémond par M. de Melta, qui était parvenu à toucher ce cœur généreux par le récit des malheurs imaginaires d'un certain industriel, son ancien compagnon de plaisirs, dont aujourd'hui il avait oublié le nom!... Les deux amis, sans doute, formaient une société anonyme pour l'exploitation de la bouhomie de Lucie; premier dividende, dix mille francs... et il y en a eu d'autres que M. de Melta n'oublia pas dans son récit)... Il y a quinze jours, ajouta-t-il, — sans aucune raison, — un matin, — tout à coup, — madame de Rémond fait assembler ses domestiques, et leur annonce que leurs gages sont augmentés de deux cents francs... Ainsi, que voyons-nous autour d'elle? des intrigants qui font profit de sa crédulité, qui amusent son esprit, ami du merveilleux, par cent baroques aventures... Les plus folles sont les mieux écoutées... et c'est un véritable pillage où, pendant que cette faible enfant s'attendrit et se désole des malheurs d'autrui, chacun fait main basse sur sa fortune, que laissent aller ses mains plus négligentes, peut-être, que généreuses.

— Si madame de Rémond, — ajouta-t-il, — devait rester veuve, nul n'aurait le droit de rien reprendre à ses actions, pas même ceux qui l'aiment et qui, ce semble, devraient conserver sur elle cette autorité que donnent l'âge, l'expérience, un dévouement éclairé... et pourtant n'est-il pas affreux de voir une jeune femme, mollement élevée dans toutes les recherches du luxe, à qui la vie a toujours été douce, riante, joyeuse, s'avancer les yeux fermés vers la ruine, la misère, la faim peut-être! Le cœur le plus endurci, ne serait-il pas ému, de savoir cette brillante, mais fatale imagination livrée à elle-même, vivant dans un monde à part où tout n'est que fêtes et enchantements,



pendant que sur cette terre loin de laquelle elle plane, d'avidés amis saccagent sa fortune et lui font un horrible réveil! Hélas! est-ce bien à moi de vous révéler toutes les aberrations de ce merveilleux esprit qui prête, aux faits les plus vulgaires, des proportions gigantesques et donne à tout les deux folles ailes de l'idéal; de cet esprit poétique qui a l'élan, l'imagination, et à qui manque la froide et sévère raison.

Et tout enveloppé de généreuses réticences, tout en répétant, *est-ce bien à moi de vous dire ces choses?* M. de Melta raconta la scène du bois de Boulogne, le bouquet tombé à terre et ravi avec une audace et un courage inouï. Il fit comprendre l'impression soudaine, irrésistible que cet incident romanesque produisit sur le cœur de Lucie; il montra comment son âme, restée indifférente à l'amour d'hommes distingués qui étaient venus vers elle par le grand et monotone chemin de la vie ordinaire, s'était tout à coup abandonnée à une passion folle, aveugle, — séduite qu'elle avait été par cette rencontre merveilleuse et par ce début dramatique et pour employer un mot à la mode, par ce début fatal, madame de Rémond vivait si peu dans le monde réel, que cet amour s'était développé en elle isolément, sans motif, sur un rêve, une chimère, qu'elle s'était fait un être idéal, grand par la pensée, sublime par le cœur, d'un inconnu qui n'était pas même un homme vulgaire; que ne pouvant donner un sens à ses paroles, elle en avait donné un à son silence; que, dans l'impossibilité de prêter une expression à ses yeux, elle avait fait, de cet égarement et de cette vague fixité du regard, la méditation profonde du génie replié sur lui-même et mieux encore, la muette et discrète adoration d'un amour éthéré, grand comme l'infini et vide comme lui. Enfin, M. de Naré était cette âme à laquelle la sienne se trouvait mystérieusement liée par la loi du destin, cette âme qui devait la comprendre et qu'elle avait désespéré de trouver sur cette terre de prosaïsme et de vulgarité.

En réalité, qu'était-ce que M. de Naré? Ici, M. de Melta raconta la jeunesse de Justin, telle que je vous l'ai dite, avec une exquise finesse d'analyse, faisant ressortir impitoyablement les moindres détails, lui enlevant peu à peu tout ce prestige extérieur qui jouait à merveille l'intelligence, le montrant pour ainsi dire dépouillé, nu dans son idiotisme, le conduisant pas à pas par toutes les actions de sa vie, faisant mouvoir tous les ressorts de cette existence automate, sans jamais y trouver la pensée; trahissant, pardonnez-moi l'expression, les lisières qui retenaient cet esprit vacillant et qui étaient guidées par les mains attentives d'une mère intelligente et dévouée; se demandant, s'il était possible de présenter cet homme comme une intelligence faible, à qui la pensée vient à l'état crépusculaire, un de ces esprits nuls, qui pourtant vont livrés à eux-mêmes dans la vie et suivent, silencieusement et dans l'ombre, l'ornière tracée, sans danger pour les autres et sans danger pour eux, qui gardent encore la conscience de ce qu'ils font, et qui dans leur humble médiocrité, allant toujours d'un pas sobre, mais continu, fournissent comme les autres et mieux que les autres, souvent, une honorable et douce carrière. Mais non, — il le démontre bien, — M. de Naré n'était pas nul, mais idiot; il

n'avait pas été un instant seul, sans tutelle; c'était une âme aveuglée qu'il fallait conduire, et qui, sans appui, tomberait.

Or, la pensée d'une mère serait-elle toujours là pour guider, pour animer cette intelligence inerte, et, si un jour, comme on devait le craindre, elle venait à lui faire défaut, serait ce madame de Rémond qui la remplacerait? Hélas! chez l'un, il n'y avait pas assez d'âme, chez l'autre il y en avait trop. Qu'espérer de cet esprit mobile, fantasque, plein de rêves et d'étranges hallucinations? Le mot folie, sans doute, était bien cruel, mais quel autre nom donner à cette erreur inouïe, à cet aveuglement de Lucie, qui ne lui avait pas permis de distinguer un homme de génie d'un idiot, qui l'avait jetée dans une passion bizarre, en dehors de toute vraisemblance et qui lorsque la vérité se dévoilait dans sa honteuse rigueur, l'y faisait persister par fol entêtement et la forçait à sacrifier, pour une vaine satisfaction d'amour-propre, le bonheur de sa vie entière? Et encore comment cette passion s'était-elle manifestée? Un soir, exaltée par ce silence éternel et cette *inexpression* de M. de Naré, qu'elle prenait pour de la froideur et du dédain, Lucie avait voulu chercher dans la mort un refuge contre son amour insensé. Oui, parce que cette froide statue ne s'animait pas sous son souffle passionné, sous son âme trop ardente, à vingt ans, avec de la richesse, de la beauté, tout était fini pour elle en ce monde... soir terrible que celui où madame de Rémond disparut sous les flots!.. Mais M. de Naré se précipita pour la sauver... et je vous laisse à penser si son imagination poétique sut voir, dans ce dévouement vulgaire, la preuve d'un amour tout à fait héroïque... Elle prit donc son parti sur ce que ce caractère gardait encore d'étrange et d'incompréhensible pour elle... Sa passion doubla de violence... et alors... elle, élevée dans des principes religieux... qui portait encore le nom honorable et respecté de M. de Rémond... mais je vous l'ai dit cette âme ne s'appartenait plus... (Il y eut ici une réticence horrible, accablante ).

Je dus chasser M. de Naré d'un toit qu'il avait souillé — continua M. de Melta, presque à voix basse, — ... mais il était trop tard... L'exaspération de madame de Rémond ne connut plus de bornes... elle ne respecta plus même l'opinion du monde... Au risque de s'afficher devant ses gens, la nuit... elle courut les champs pour aller retrouver celui qu'elle aimait... elle osa le ramener au château... alors ce fut à moi de quitter la Gardière... devant tant d'audace et de scandale, je devais me retirer!..

Du reste, pourquoi fallait-il qu'une inexorable fatalité fit à M. de Melta un devoir rigoureux de divulguer ces tristes détails? qu'il eût bien mieux valu qu'un voile éternel restât baissé sur eux! il l'avait demandé comme une grâce, mais l'on n'avait voulu voir dans sa générosité qu'un vil intérêt... il avait fait son devoir... car il ne se sentait pas lui, pour la conduite de madame de Rémond, cette réprobation que le monde lui jetterait à la face, car il la croyait moins coupable encore qu'insensée, car depuis longtemps il observait en elle les tristes ravages d'une pensée exaltée qui, parfois se manifestait par des actions étranges. Ainsi, la nuit souvent, au dire des femmes attachées à son service, madame de Rémond se relevait .. elle allumait chez elle toutes les bougies, se

paraît de fleurs et de rubans comme pour un bal, et jouait de longues scènes d'amour devant ses glaces... fatals présages!.. Puis elle était poursuivie par des soupçons bizarres... comme il l'avait prouvé, des gens inconnus entraient tout à coup de plain-pied dans sa confiance, et ses amis, ses proches en voulaient à sa vie... le matin même, il l'avait su par hasard, une scène de ce genre s'était passé au château. Madame de Rémond, lorsqu'on lui avait servi un bouillon, comme elle a coutume d'en prendre tous les matins, s'était soudain imaginé qu'on voulait l'empoisonner. Une femme de chambre, dont quelques jours avant, elle avait augmenté les gages, comme ceux des autres domestiques, était l'objet de ses soupçons. Sous l'empire de cette folle terreur, elle avait vidé le contenu du bol qu'on lui présentait...

Enfin, dit M. de Melta, après un résumé perfide, si M. de Naré épousait une femme dont la raison sage, froide et ferme pût dominer dans le ménage et lutter seule contre les hommes ou les choses, ou bien encore si Lucie épousait un homme d'une volonté intelligente, éclairée, qui pût maîtriser une imagination malade, et retenir d'une main habile les aberrations d'un esprit, hélas! trop brillant, où la pensée est une flamme qui brûle autant qu'elle brille, songerais-je à la triste démarche que je fais aujourd'hui, aurais-je ce pénible devoir de demander l'interdiction de l'un et de l'autre!... mais réunir ce cerveau où la pensée n'est pas et ce cerveau où la pensée est exaltée jusqu'au délire, mais appuyer l'un contre l'autre ce qui tombe et ce qui chancelle... ce serait folie! et malgré les odieuses calomnies qui peuvent se lever contre moi, et dont j'ai cru sentir déjà l'effort impuissant, j'ai dû prendre la parole pour protester contre un mariage insensé, et je l'ai fait comme l'eût fait un père dont je tiens la place. »

Jamais peut-être réquisitoire ne fut plus habilement conduit. Souple et caressante comme un lierre, l'accusation s'y dressait peu à peu, croisait imperceptiblement ses mille rameaux, puis devenait un épais et vivace réseau où la vérité se trouvait prise, étreinte, étouffée.

D'abord le président interrogea ce jeune homme que je me rappelais avoir vu quelquefois aux soirées de la baronne de Tally. Il se nommait Adrien de Ségur. Sa déposition fut assez insignifiante. Beaucoup plus jeune que M. de Naré, il s'était trouvé cependant avec lui au collège, et, sans préciser des faits, ne put que rappeler le surnom donné à Justin et l'opinion de ses camarades sur lui.

Les révélations de M. de Belgj avaient un autre caractère de gravité. Il ne pouvait que confirmer tout ce qu'avait dit M. de Melta; cependant il le fit avec une certaine réserve. Il ne sortit pas du chemin de la vérité, mais il en côtoya le bord le plus possible. Les faits, il les raconta dans leur rigoureuse précision, mais, quant aux déductions, il s'abstint. Il accusa l'absence de toute manifestation de la pensée, mais de l'absence de la pensée elle-même, il n'en dit mot. Et le pouvait-il après l'interrogatoire subi par M. de Naré avec tant de calme et de présence d'esprit?

M. de Naré se leva le sourire sur les lèvres pour prendre la parole, mais un regard de Lucie lui ferma la bouche.

« Je suis plus attaquée que vous encore; s'écria-t-elle, c'est à moi de me défendre. Je suis désolée, au lieu de chercher à dénouer le nœud gordien, tissu de sottises calomnies, qu'on me présente, d'avoir plutôt à le couper d'une façon toute héroïque et peut être un peu brusque, et, qu'ayant à me défendre d'actes de folie, je ne puisse le faire qu'en portant une accusation semblable contre M. de Melta, ce qui a par trop l'air d'une mauvaise plaisanterie; toujours est-il que si M. de Melta rétracte son spirituel et pathétique réquisitoire, que s'il vient à trouver nuls et sans valeur tous ces faits si graves amoncelés comme des nuages sur ma tête, que si cette fille appelée par lui pour m'accuser ne dit pas un mot, qu'enfin si l'accusation recule et abandonne la place, M. de Melta, qui veut que je sois liée comme folle, n'aura réussi, ce me semble, qu'à faire douter de la rectitude de son propre jugement; car, grâce à l'amitié toute paternelle qu'il a pour moi et dont il vous a fait un récit si touchant, qui oserait chercher dans sa conduite des intentions malveillantes et personnelles qu'une pauvre écrivainée comme moi serait parvenue à déjouer? Est-ce possible, dites-moi! ne vaut-il pas mieux croire que l'esprit de M. de Melta, cet esprit si brillant, trop brillant peut-être, a quitté le monde réel pour entrer dans le monde des chimères et des illusions, en d'autres termes qu'il a été quelque peu dérangé. Cependant, remarquez-le bien, je ne réclame pas l'interdiction de M. de Melta; il n'a pas de fortune à gérer, et quel avantage aurais-je alors à me trouver sa tutrice, en supposant que la loi pût m'autoriser à l'être? Je ne demande à M. le président que la faveur de pouvoir entretenir, un instant seule, M. de Melta et ma femme de chambre, et je ne doute pas que d'un mot, je ne soulève le voile épais qui leur couvre les yeux; après tout, que veut M. de Melta, mon bonheur seulement, et il me serait difficile de ne pas le croire après les preuves de dévouement qu'il m'a toujours données.

Le président parut réfléchir un moment, puis il déclara que, comme l'affaire n'était pas encore devant le tribunal, et qu'il ne s'agissait que d'un simple conseil de famille, il ne voyait pas d'inconvénients à accorder à madame de Rémond la faveur qu'elle demandait.

Les acteurs du drame se retirèrent donc un instant et nous laissèrent seuls.

Pour ma part, j'avoue que j'oubliai l'intérêt de dévouement qui me liait à Lucie, pour être tout entière et palpitante à l'intérêt de curiosité qu'excitaient les péripéties inattendues de cette scène.

Que pouvait-elle avoir à dire à M. de Melta qui changeât si abruptement la face des choses? Sans doute elle avait à révéler sur lui des faits graves, accablants; mais dont la preuve était bien lointaine, bien douteuse, puisque l'espace et le temps à la fois avaient passé sur eux, puisque des années et des milliers de lieues nous en séparaient. Et puis, que M. de Melta fût un faussaire et eût été condamné par le tribunal de la Guadeloupe, cela prouvait-il en faveur de Lucie? et l'infâme réseau de calomnies qui l'étreignait pour avoir été tissu par un homme taré, perdu, n'en existait pas moins! En vérité, je craignais que Lucie

ne se fût laissé abuser par de fausses espérances, et qu'avec son amour des voies détournées et mystérieuses, elle ne s'égarât autour de la défense, au lieu de l'aborder franchement, résolument et d'assaut.

Cependant la porte s'ouvrit ; madame de Rémond revint s'asseoir à sa place. Elle était calme, souriante ; son regard qui cherchait le sien, le trouva si rayonnant, si ferme que son âme, toute chancelante, s'y appuya pour ainsi dire et reprit involontairement, et sans savoir pourquoi, une sereine assurance.

Quant à M. de Melta, il était calme aussi, mais son visage avait cette teinte blême, mortelle, pâleur affreuse des gens naturellement pâles. Il semblait que dans ses yeux, d'ordinaire noirs et scintillants, toute lueur se fût éteinte ; ils étaient d'un noir mat, opaque, — le noir d'un gouffre.

« Je dois déclarer, dit-il d'une voix sourde et tremblante, qu'en effet, comme l'avait prédit madame de Rémond, je retire la double demande d'interdiction que j'avais formée contre elle et contre M. de Naré. Je n'ai pas à m'expliquer sur ce brusque revirement dans ma conduite ; j'avais tout lieu de croire que j'étais dans la voie de la justice et de la vérité, quand je provoquais ces tristes mesures ; il m'est démontré que je me suis trop pressé d'ajouter foi à de vaines apparences ; je ne puis donc que me désister.

Je vous laisse à penser l'effet que produisit sur nous cette rétractation subite, invraisemblable, faite à voix basse et les yeux baissés. Ainsi, tant d'efforts, tant de pièges, un si long chemin à travers l'hypocrisie et les mauvaises pensées, n'aboutissaient qu'à cet aveu honteux, humble, impitoyablement clair et décisif ! C'était à s'y perdre !

Le président répondit à M. de Melta qu'il n'avait pas heureusement pour lui, peut-être, mission de rechercher les motifs de son étrange conduite ; que, comme ascendant de Lucie, il échappait aux poursuites des lois, qu'il souhaitait que de même il lui fût possible d'échapper aux reproches de la conscience, qui toujours entre dans l'âme sur les pas d'une mauvaise action.

L'interrogatoire de madame de Rémond et de M. de Naré continua quelques instants encore, en dépit de cette déclaration, mais ce fut pour la forme seulement. M. de Naré répondit toujours avec justesse et modération ; quant à Lucie, elle baffoua avec une moquerie étincelante d'esprit, le personnage romanesque et idéal qu'on avait cru trouver en elle ; elle raconta fort plaisamment sa position perplexe entre le bateau et l'île des Iris, où l'avait mise le défaut de galanterie de M. de Naré, et sa chute très-peu poétique dans la rivière ; elle reprit peu à peu les événements, à qui elle enleva leur draperie sombre et dramatique, et qu'elle r'habilla, avec sa main leste, de leur simple vulgarité. Elle fut spirituelle, sensée, calme, inoffensive, et cependant, çà et là, elle laissait deviner, comme par mégarde, de sombres échappées de vue sur la vérité, trop vagues pour l'accusation, assez distinctes cependant pour le soupçon.

Lorsqu'elle eut fini, ce fut avec un geste et un sourire de galanterie surannée et toute courtoise que le président lui témoigna sa satisfaction ; puis nous dûmes nous retirer pour laisser le conseil de famille délibérer à loisir.

A peine fûmes-nous sur la route de la Gardière, que madame de Naré se jeta dans les bras de son fils et s'écria :

« Oh ! je savais bien que la pensée n'était qu'assoupie dans ton âme... Mon bon Justin, regarde-moi, parle-moi ! parle-moi ! car il me semble, aujourd'hui, que j'entends ta voix pour la première fois. »

M. de Naré ne répondit que froidement à cette étreinte soudaine qu'il semblait ne pas comprendre, et il murmura à demi-voix :

« J'ai un mal de tête affreux. »

La pauvre mère se retourna vers madame de Rémond avec un regard plein d'anxiété, de douloureuse interrogation.

Lucie secoua la tête et répondit : « Vous vous êtes trompée, ma mère ! »

Wilhelm TÉNINT.

*(La fin au prochain numéro.)*

---

---

## POÉSIES INÉDITES DE CAMILLE BERNAY.

A MA SOEUR.

*Fragment.*

1837.

O blonde enfant que j'aime ! ô ma sœur aux doux yeux !  
Fleur qu'on croirait éclore en un jardin des cieux ,  
Parfois, en te voyant si belle d'innocence,  
Monter le vert sentier de ton adolescence ,  
En voyant tes quinze ans si purement joyeux,  
Alors, jeune par l'âge et pourtant déjà vieux,  
Je souris tristement. — Non certes par envie ;  
J'ai, comme toi, connu cette aube de la vie ;  
Il m'en vient même encor quelques rayonnements ;  
Mais ma vie est amère et sombre par moments.  
L'homme d'art est ainsi. — Nature trop complète,  
Où le cœur se dessèche aux ardeurs de la tête ,  
Il voit les actions des hommes de trop près.  
Scrutant toute pensée à ses endroits secrets ,  
Il entre trop avant dans ces mauvaises causes  
Qu'on retrouve toujours en fouillant sous les choses.  
Et, comme il est, de plus, ardent, qu'il vit beaucoup,  
Il arrive bientôt à s'épuiser sur tout ;  
Et, son âme et son corps s'usant de compagnie,  
Il ne lui reste plus qu'une morne ironie ,  
Une froide analyse, une triste raison ,  
Et toujours le dégoût pour hôte en sa maison.  
Hôte fâcheux ! aussi, plus sage est le poète  
Qui garde son cœur vierge et vit dans la retraite ,  
Et, comme en un grand lac, ne reflète en ses vers  
Que les calmes beautés du splendide univers.  
Mais celui qui, mêlé dans la tourbe des hommes,  
Pénètre hardiment dans tout ce que nous sommes,  
Qui va rôdant partout dans nos sociétés,  
A l'affût des vertus et des perversités ;  
Qui veut voir le dessous dont toute âme se double ;  
Celui-là, dans sa tête il se fait un grand trouble ;  
Car, voici que, chez ceux qu'on tient pour vertueux,  
Il heurte tout à coup des côtés monstrueux ,  
De grands recoins obscurs, de sourdes infamies,  
Avec quelques vertus pêle-mêle endormies.

---

## A UNE JEUNE FILLE DE DIX-SEPT ANS.

Ce qui surtout ravit lorsqu'on vous voit paraître  
 Blanche et plus fraîche aux yeux que tous vos frais atours ;  
 Ce qui surtout ravit, ce qui surtout pénètre,  
 Ce que plus tard en songe , hélas ! on voit toujours ,  
 Ce n'est pas seulement, ô vierge à peine éclosé !  
 Votre jeune fraîcheur qui trouble le sommeil ;  
 Fraîcheur qu'ignore encor l'amour, comme la rose  
 Qu'au matin, sur sa tige, ignore le soleil ;

. . . . .

Non ; — mais en vous voyant soudain, blanche merveille,  
 Ce qui fait que dans l'âme un tendre chant s'éveille,  
 D'un long écho suivi ;  
 Ce sont, joyeux d'errer sous leurs jeunes paupières,  
 Vos yeux comme charmés de la belle lumière,  
 Vos yeux d'enfant ravi ;  
 Vos yeux pleins d'un regard qu'autrefois, sur le monde,  
 Dut promener, sans doute, Ève, ainsi que vous blonde,  
 Ève aux fraîches couleurs ,  
 Quand, peureuse, et de vivre émerveillée encore ,  
 Soudain elle sourit, voyant au ciel l'aurore,  
 Et sous ses pieds les fleurs ;  
 Voilà, séduction par vous seule ignorée !  
 Voilà ce qui surtout vous fait belle, adorée.  
 Aussi, double splendeur,  
 Ce regard unissant, par un divin mélange,  
 La beauté de la femme et la beauté de l'âge,  
 L'amour et la candeur ;  
 Ce regard comparable, en ses douceurs secrètes,  
 A ces clartés du ciel, d'aube et de soleil faites ;  
 Regard de dix-sept ans ,  
 Presque tendre déjà, quoique plein d'innocence ;  
 Regard de vierge, enfin, où rit encore l'enfance,  
 Oh ! longtemps, bien longtemps,  
 Cet éclat matinal, gardez-le ; — car , en elle,  
 Toujours contient l'enfance une grâce nouvelle  
 Dont nul ne se défend ;  
 Et qui vous voit comprend combien jadis fut sage  
 La Grèce, figurant l'Amour, au doux visage,  
 Sous les traits d'un enfant.

Mars 1841.

Camille BERNAY.



---

## REVUE LITTÉRAIRE.

---

Nous venons de lire un petit volume intitulé : *Histoire résumée du moyen âge*<sup>1</sup>. Ce livre a été composé par MM. Henri et Charles de Riancey, et il est adressé à la jeunesse. C'est pour elle que ces deux frères ont travaillé. Ce résumé substantiel et précis comprend les temps écoulés depuis la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne jusqu'à la fin du quinzième, c'est-à-dire depuis le partage du monde romain en empires d'Orient et d'Occident (395), jusqu'à la chute de l'empire grec et la prise de Constantinople par les Turcs (1453), jusqu'à la découverte de l'Amérique (1492), et la naissance du protestantisme (1517).

Il paraît que cet ouvrage est extrait en partie de l'*Histoire du monde*, par les deux auteurs. Malheureusement, après avoir reçu les mêmes leçons, après avoir puisé la science aux mêmes sources, les camarades de lycée, de collège, se séparent pour ne plus se revoir, et pour être jetés, quoique parents, les uns et les autres loin des lieux qui ont été témoins de l'enfance, et se voir livrés quelquefois à des directions diverses, politiques ou morales. Il est donc agréable de rencontrer deux intelligences qui se sont développées à la fois et qui ne se quittent plus. C'est un spectacle à la fois touchant et exemplaire, que cette *dualité* qui se conserve, qui vit dans un accord toujours amical. Ce qui a pu échapper au premier n'échappe pas à l'autre. Celui-ci n'a pas la prétention de redresser; il revoit un travail qu'il a, en quelque sorte, composé lui-même, puisqu'on ne sait jamais, dans ce concours d'idées, qui des deux a commencé, qui des deux a fini, tant la pensée, la phrase, la forme, ont d'affinité! La force de deux talents également recommandables ne peut que doubler, sous de tels efforts. L'histoire des lettres a offert souvent des associations remarquables : jamais elle n'en a présenté de si élevée, de si vraie, et de si féconde en résultats abondants. Continuez, jeunes frères, de vous chérir ainsi et de nous instruire, et partagez en paix les éloges que nous ne savons auquel des deux attribuer de préférence, et que vous renvoyez avec une grâce et une courtoisie qui deviennent encore pour nous une nouvelle raison de vous aimer!

*Mélanges poétiques*, par M. Philippe Gravez. — Si quelque chose était capable de nous arracher à la torpeur et à la nonchalance qui nous accablent à l'endroit des vers, ce serait à coup sûr un livre de poésies où se rencontrerait une délicatesse exquise de sentiment, une gaieté franche, une observation pleine de finesse, des pensées quelquefois sublimes, toujours élevées, toujours abondantes en réflexions morales; si en outre, ce livre ne se trouvait inspiré ni par le russe, ni par l'allemand, ni par l'anglais, mais par cette noble chaleur naturelle aux âmes généreuses, aux cœurs sympathiques. Il n'en faudrait pas davantage, je m'imagine, pour exciter la curiosité la plus lasse, l'enthousiasme le plus refroidi. Ce n'est pas tout :

<sup>1</sup> A Paris, chez Poussielgue-Rusand, éditeur.

si ce livre était écrit en Belgique, la terre classique de l'industrie, et écrit par un Belge!... Ceci prend tellement la tournure d'un paradoxe, qu'il devient urgent, pour notre bonne foi, de donner de plus amples explications.

La Belgique nous a si bien habitués aux contrefaçons de toutes sortes, que, lorsque mes yeux rencontrèrent, par hasard, les *Mélanges poétiques* par M. Philippe Gravez, je n'hésitai pas à les rejeter; d'abord parce que je me défie beaucoup des poètes dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à moi, ensuite parce qu'au bas de la page se prélassaient, en gros caractères, ces mots : — *Librairie de Riga, Bruxelles...* Mais le livre était là, sur mon bureau, j'entrouvris le premier feuillet, puis le second, puis... je vis avec étonnement que j'étais arrivé à la table des matières, et ce, sans la moindre fatigue, que dis-je? avec une émotion qui s'était accrue de page en page... C'est qu'en effet le livre était *contrefait!*... mais contrefait avec tant d'hypocrisie et de finesse qu'il me fallut une seconde lecture pour en acquérir la certitude. Contrefait à ce point, que malgré tout ce que pourrait me dire M. Philippe Gravez, je n'en demeurerais pas moins convaincu, qu'*Emma* et *l'Amour*, ont été pris dans ce vieux tiroir oublié, d'où M. de Lamartine tirait autrefois ses plus mélodieuses compositions. Soyez sûr que *la Providence*, quoiqu'elle soit plus forte d'idée, plus philosophique et plus tendre que les odes de M. Hugo n'en appartient pas moins à ce poète par le mouvement des vers et le coloris de la phrase. Ces raptus faits à notre littérature moderne seraient bien vite pardonnés à M. Philippe Gravez, s'il n'avait eu la méchanceté noire de traiter de turc à maure les plus grands chefs-d'œuvres de nos grands siècles littéraires. C'est ainsi, que non content de s'être approprié — dans la fable *des Epis* — le langage naïf et plein de grâce de notre bon Lafontaine, il a pris, comme une chose toute naturelle, dans les vers adressés à la baronne de X..., les vers hardi, fier, caustique et nerveux du vieux Malherbe. Et pensez que tous ces vols sont faits avec une hardiesse si grande, une habileté si soutenue, que l'auteur peut défier le plus terrible des procureurs du roi de la presse, de signaler où le délit commence, où le délit finit.

Parlons sérieusement : les *Mélanges poétiques* sont une œuvre forte et puissante, une œuvre dont la Belgique peut s'enorgueillir, à juste titre, une œuvre qu'il est du devoir du gouvernement belge d'encourager, si ce gouvernement a quelque souci de la gloire nationale de son pays. Qu'on le sache bien, le jour où la Belgique aura une littérature à elle, une littérature belge, de ce jour elle sera presque complètement débarrassée de cette plaie honteuse — la contrefaçon — qui la déshonore et qui nous ruine. Et, pour arriver à avoir une littérature nationale, il faut que le gouvernement fasse ce qu'ont fait tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis François I, il faut qu'il vienne en aide et protection aux talents vigoureux qui apparaissent. Une telle conduite envers M. Gravez, serait mieux que de la justice, se serait un devoir, — car, nous le répétons, les *Mélanges poétiques* sont un recueil où il y a plus de sensibilité, de grâce, d'esprit, d'enthousiasme, de vraie poésie, que l'on n'en trouverait en triant avec soin tout ce qui s'est publié depuis nombre d'années. Nous regrettons vivement que l'espace, qui nous est accordé, nous empêche de citer quelques fragments du livre de M. Gravez, car mieux que toutes nos paroles, ces fragments auraient prouvé leur mérite.

A. de R.

*Bretagne*, par M. Amand Guérin. — Depuis quelques années, il s'est formé, pour ainsi dire, une littérature bretonne; les premiers qui ont exploité cette mine encore vierge se sont bien vite enrichis. Quelques-uns étaient poètes, beaucoup ne l'étaient

pas ; mais pour tous le pays était poétique. La couleur locale, les mœurs simples et caractéristiques du pays, les mots bretons rocailleux, mais offrant presque tous des terminaisons sonores, leur ont tenu lieu du sentiment poétique, et surtout des finesses exquises de la forme ; pour aucun cette observation n'est plus vraie que pour M. Amand Guérin, qui d'abord a le tort immense de venir à la suite des premiers moissonneurs glaner quelques épis sur un champ battu. Son livre, *Bretagne*, où quelquefois la pensée est gracieuse, sinon émouvante ; spirituelle, sinon profonde, est, sous le rapport de la forme, d'une négligence impardonnable, sans aucun cachet, ni aucune originalité. Les vers dont se compose ce volume sont des vers de romance, voilà tout. Nous n'avons qu'à prendre au hasard pour en trouver des exemples :

Voilà là-bas, là-bas,  
Notre chère Bretagne,  
La terre des penn' bâz,  
La lande et la montagne...  
Etc., etc.

Ou bien :

Dieu nous donne ce froment,  
Nous l'avons vu croître en herbe ;  
Aujourd'hui, battons la gerbe,  
Compagnons, joyeusement.

Nous ne voulons pas décourager M. Amand Guérin ; il y a quelquefois des émotions vraies dans son volume ; on devine en lui une nature sensible et doucement rêveuse, mais il faut travailler la forme, ne pas faire vite, rejeter tous ces hémistiches de rencontre qui viennent s'offrir avec tant d'empressement pour finir les vers, et vivre dans une sainte horreur de la romance. A ce prix seulement, M. Amand Guérin deviendra un écrivain.

— La conversion miraculeuse de Alph. Ratisbonne a frappé d'étonnement et d'admiration la chrétienté tout entière. Le témoignage authentique que le Saint-Siège a rendu de ce fait merveilleux par un décret de S. E. le cardinal Patrizi, vicaire-général de sa sainteté Grégoire XVI, donne un intérêt encore plus puissant au récit des circonstances de cet admirable événement. M. le comte Théobald Walsh a été assez heureux pour se trouver un des premiers témoins, et il en a publié une relation qui est le complément nécessaire de celle de M. de Bussièrre et de la lettre écrite par M. Ratisbonne lui-même.

#### BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

\* \* On écrit de Rome : Le capitaine Cialdi a reçu l'ordre de se rendre en Égypte pour enlever l'obélisque donné par Méhémet-Ali au pape. C'est le bel obélisque connu des savants sous le nom d'obélisque de Sésostris ; il porte en Égypte le nom d'obélisque du patriarche Abraham. Plusieurs princes l'avaient fait en vain demander au vice-roi. Rome possédera ainsi douze obélisques, tous venus d'Égypte.

\*. On écrivait de Francfort-sur-le-Mein, il y a quelques jours : Les gouvernements d'Autriche, de Prusse, de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe, se sont concertés pour acquérir à frais communs, la maison que Goëthe possédait et habitait à Weimar, et les riches collections scientifiques et artistiques qu'il y avait réunies. Leur intention est d'en former un musée national et public dont les statuts et les règlements seraient arrêtés par la diète Germanique, qui en aurait la haute surveillance et qui en nommerait les administrateurs. Les héritiers de Goëthe, en considération du noble usage que les cinq gouvernements se proposent de faire de la maison et des collections de l'illustre écrivain, ont offert de les leur céder moyennant le prix de 600,000 florins (un million et demi de francs), qui ne forme que les deux tiers de la valeur de l'estimation. Le gouvernement de France imitera-t-il le noble exemple qui lui est donné par l'Allemagne ? Un homme qui a occupé une des places les plus hautes parmi nos archéologues, vient de mourir. Chacun nomme avec nous M. Dusommerard. Il laisse, ainsi que l'auteur de Faust, une collection qui est unique dans le monde. Serons-nous dépourvus de ce musée comme nous l'avons été de *l'enfant prodigue* de Murillo, qui a passé, de la galerie du maréchal Soult, dans celle d'un amateur anglais ? La collection de M. Dusommerard devrait former le noyau d'un musée qui nous manque. L'art du moyen âge est remis en honneur. Il importe que les débris en soient pareillement exhumés et offerts à tous les regards, si l'on veut fortifier et vulgariser cette *Renaissance* de l'art du moyen âge.

\*. Le peintre Isenrig, séjournant à Munich, annonce, dans la *Gazette d'Augsbourg*, qu'un procédé qu'il a découvert lui permet de reproduire, au moyen du daguerréotype, toutes les images d'après nature et avec tout l'éclat des couleurs. Ces images pourraient être comparées aux tableaux les plus achevés.

Nous craignons bien qu'il n'en soit de cette prétendue découverte comme de l'art de diriger les ballons que l'on découvre régulièrement une fois par an.

\*. Plusieurs journaux ont annoncé qu'on se disposait à introduire l'éclairage au gaz dans les églises de Paris et notamment dans l'église Saint-Louis d'Antin. L'adoption de ce système pourrait profiter aux bedeaux à qui elle épargnerait le soin de nettoyer et d'entretenir les lampes et les cierges ; mais elle aurait pour résultat certain de dégrader nos édifices religieux et les ouvrages d'art qu'ils renferment. Espérons que l'autorité ne permettra pas cette sorte de profanation, et que le clergé, au besoin, interviendra auprès du pouvoir pour défendre la maison de Dieu contre une innovation qui l'assimilerait à un théâtre. Les tendances mondaines ne l'envahissent que trop de tous côtés, sans qu'on les couronne en quelque sorte par cette mesure incroyable.

\*. A la Nouvelle-Orléans, un riche Américain a fait, dit-on, construire un théâtre sur un bateau à vapeur qui voyage de ville en ville et fait des affaires brillantes. Si les États-Unis manquent d'auteurs à la vapeur, nous pourrions leur en envoyer.

\*. Sa Sainteté Grégoire XVI vient de nommer chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, M. Silvestre d'Avignon, auteur de la *Paléographie universelle*.

\*. M. le baron de F... jeune peintre qui est appelé à prendre une place honorable parmi les artistes contemporains, nous envoie de Grenoble, quelques mots sur l'exposition qui vient d'avoir lieu dans cette ville : Les acquisitions faites par la société des Amis des Arts de Grenoble ne lui ont pas toujours paru irréprochables. A l'exception de deux *paysages* de M. Dubuisson, et d'une *danse de petits enfants*, par

M. Holfeld, le reste lui a généralement semblé faible. Il a trouvé de l'effet dans *le coin du feu*, par M. Boichard, et quelque sentiment de lignes dans *un pâtre sur la montagne*, par M. Cinier. Il ne s'est pas montré fort doux pour une *scène de bandits* par M. A. Colin. Il a été plus galant pour une figure de mademoiselle Anaïs Colin, représentant *la poésie*. Mais ce qu'il a loué presque sans restriction, c'est *un caravansérail à Alger*, par M. Frère, *deux heures avant l'appel*, par M. Guillemin, et *un portrait d'homme*, par M. J. Murzonne. Nous adhérons d'autant plus volontiers au jugement qu'il énonce sur ces trois productions, que le talent de MM. Frère, Guillemin et Murzonne nous est personnellement connu. La *France Littéraire* ayant fait paraître une lithographie d'après un petit tableau de M. Guillemin, *deux heures avant l'appel*, nos lecteurs ont pu juger par eux-mêmes du mérite de cette charmante production. Notre jeune critique a aussi remarqué une composition que M. Renoux avait déjà exposée au salon dernier, et qui représente *Albert Durer dans son atelier*. La sculpture ne lui a pas semblé très-brillante. Il a constaté de l'étude dans les trois figures mystiques de M. Sappey; mais, selon lui, elles manquent de style; cependant, il les place parmi les meilleurs morceaux de l'exposition de Grenoble.

\*. C'est décidément par la représentation de *l'héritage du mal*, drame en quatre actes et en vers, de Camille Bernay, que l'Odéon rouvrira. Dans un mois, le public sera mis à même de juger le mérite de cet écrivain si prématurément enlevé aux lettres. Il verra que le temps seul a manqué à ce jeune poète pour atteindre à la hauteur où se tiennent les plus grands; et il saura gré avec nous, à l'intelligent directeur du second théâtre français d'avoir compris ce qu'il y avait de *force dramatique* dans ce talent. C'est en persévérant dans cette route généreuse et littéraire que l'Odéon établira sans conteste ses droits à une subvention.

\*. Nous avons vu dernièrement chez M. Deforge, marchand de tableaux, boulevard Montmartre, une tête d'étude au pastel, de mademoiselle Anaïs Chirat. Il nous semble impossible d'obtenir, même à l'huile, un résultat plus riche et plus vigoureux. Ce qu'il faut louer surtout dans cette production, ce sont deux qualités assez peu communes chez les femmes, nous voulons dire le dessin et le modelé. On voit que mademoiselle Anaïs Chirat ne prête pas une oreille indocile aux solides conseils de M. Ingres.

\*. Nos lecteurs savent qu'il est question de créer un troisième théâtre lyrique dont le genre serait l'ancien Opéra-Comique français. La commission des théâtres s'occupe en ce moment de ce projet; mais, bien qu'il soit appuyé par les hommes les plus compétents, nous avons lieu de craindre qu'il ne soit repoussé.

\*. Les *Notizie del giorno* de Rome annoncent, au nom du comte de Survilliers (Joseph Napoléon), que, jusqu'à la fin du prochain mois de novembre, les offres des amateurs qui voudraient acquérir en bloc la grande galerie des tableaux du cardinal Fesh, seront reçues à Rome par M. Stanislas Natalini, l'un des exécuteurs testamentaires de son éminence; passé ce délai, il serait adopté un autre mode de vente.

\*. Les plans du tombeau de Napoléon sont définitivement arrêtés, et se trouvent en ce moment dans le cabinet de M. le directeur des Beaux-Arts. Il ne manque plus qu'une décision souveraine pour que M. de Visconti puisse commencer à les mettre à exécution. Il y a apparence qu'ils ont été longuement débattus; et que la commission a sérieusement usé du droit qui lui avait été conféré de surveiller et au besoin de modifier les projets de l'architecte.

\*.\* Ce sera probablement le 4 septembre, présent mois, que seront célébrées à Cologne les grandes fêtes pour la pose de la première pierre des nouvelles constructions de la célèbre cathédrale. Plusieurs rois et princes, invités par le roi de Prusse, assisteront à cette cérémonie.

\*.\* Parmi les tableaux qui ont été achetés par le gouvernement, nous citerons : *Néron devant le cadavre d'Agrippine*, de M. Appert. Cette page est destinée au Musée de Montauban. La jolie tête d'étude de Ch. Année, *une jeune fille caressant une colombe*, va orner l'une des salles du Musée de Nîmes.

\*.\* Aux noms des artistes qui ont obtenu des médailles, à la suite du salon, nous ajouterons ceux de MM. Jourdy, Lesourd de Beauregard et Stürler.

\*.\* Le Walhalla ou temple de la gloire que le roi de Bavière a fait construire aux environs de la ville de Donaues-Haufen, et qu'il inaugure peut-être en ce moment, est entouré, comme la Madeleine, de cinquante-deux colonnes; elles sont de l'ancien ordre dorique, et n'ont que cinq pieds neuf pouces de diamètre, tandis que celles de la Madeleine sont de l'ordre Corinthien et ont six pieds de diamètre. En outre, le temple de la gloire n'a que 228 pieds de longueur sur 108 de largeur; tandis que la nouvelle église a 307 pieds 10 pouces de longueur sur 129 pieds de largeur. Mais, pour compenser largement cette infériorité de proportions, le Walhalla n'a-t-il pas à ses pieds le large Danube, et devant lui les sombres ruines de l'antique château-fort de Hauff? enfin n'est-il pas assis sur un rocher de 304 pieds de hauteur? Quel édifice paraîtrait médiocre au milieu d'accessoires si magnifiques!

\*.\* Par suite d'un concours d'architecture ouvert à l'école des Beaux-Arts, MM. Delanceau, Duviaux et de Custe, élèves de MM. Collet, Guénépin et Gay ont obtenu trois médailles. Ce concours avait pour sujet la charpente.

\*.\* L'académie des inscriptions et belles-lettres décerne, chaque année, des médailles aux publications nouvelles sur les antiquités de la France. Elle n'a point décerné de première médaille. La première seconde médaille a été décernée à M. Vallet de Viriville, auteur d'un ouvrage imprimé intitulé : *Archives historiques du département de l'Aube*, in-8; la deuxième seconde médaille à M. Lecomte-Dupont, auteur d'un essai sur les monnaies du Poitou (imprimé), in-8.

Des mentions très-honorables ont été accordées à MM. Martin et Cahier, prêtres, auteurs d'un ouvrage intitulé : *Les vitraux de Bourges*, (4 liv. in-fol.), et à M. l'abbé Lacurie, auteur d'un mémoire manuscrit sur les antiquités de la ville de Saintes.

Des mentions honorables à M. Rouard, auteur d'un rapport sur les fouilles d'antiquités qui ont eu lieu à Aix en 1841 (imprimé), in-4°, et à M. de la Fontenelle de Vaudoré, auteur de recherches sur des voies romaines, de Poitiers à Nantes et à Angers (imprimé), in-8.

\*.\* Des excavations qui viennent d'être faites dans la rue Saint-Jacques pour la construction d'un égout ont fait découvrir un vaste souterrain s'étendant depuis le palais des Thermes, dans la partie reculée de cet édifice, jusqu'à la rivière, par une diagonale joignant la rue Saint-Jacques vers le bas côté de cette rue. Cette voie de construction remonte à une époque aussi reculée que celle des bains de Julien. Les ouvriers employés à établir la tranchée ont eu beaucoup de mal à démolir ce conduit, dont la solidité a bravé tant de siècles; les pierres meulières étaient, dans certaines parties, si parfaitement adhérentes, qu'il a fallu les briser à coups de marteau. Des ingénieurs et plusieurs membres de l'Institut sont venus pour examiner cette voie

dans tous les détails, et bientôt l'Académie sera en possession de rapports sur cette découverte.

Henry TRIANON.



VINCENT DE PAUL ESCLAVE A TUNIS (Voir le dessin).

« L'une des trois femmes que le renégat avait, écrit lui-même Vincent de Paul, était grecque chrétienne, mais schismatique; une autre était turque, qui servit d'instrument à l'immense miséricorde de Dieu pour retirer son mari de l'apostasie, et le remettre au giron de l'église, et me délivrer de mon esclavage. Curieuse qu'elle était de savoir notre façon de vivre, elle me venait voir tous les jours aux champs où je fossoyais, et un jour elle me commanda de chanter les louanges de mon Dieu. Le souvenir du *Quomodo cantabimus in terrâ alienâ* des enfants d'Israël captifs en Babylone, me fit commencer, les larmes à l'œil, le psaume *Super flumina Babylonis*; et puis le *Salve regina*, et plusieurs autres choses, en quoi elle prenait tant de plaisir que c'était merveille. Elle ne manqua pas de dire à son mari, le soir, qu'il avait eu tort de quitter sa religion, qu'elle estimait extrêmement bonne pour un récit que je lui avais fait de notre Dieu, et quelques louanges que j'avais chantées en sa présence, en quoi elle disait avoir ressenti un tel plaisir qu'elle ne croyait pas que le paradis de ses pères, et celui qu'elle espérait, fût si glorieux ni si accompagné de tant de joies que le contentement qu'elle avait ressenti pendant que je louais mon Dieu; concluant qu'il y avait en cela quelque merveille. Cette femme, comme un autre Caïphe, ou comme l'ânesse de Balaam, fit tant par ses discours que son mari me dit, dès le lendemain, qu'il ne tenait qu'à une commodité que nous ne nous sauvassions en France; mais qu'il y donnerait tel remède que, dans peu de jours, Dieu en serait loué. Ce peu de jours dura dix mois qu'il m'entretint de cette espérance, au bout desquels nous nous sauvâmes avec un petit esquif, et nous nous rendîmes, le 28 juin (1607), à Aigues-Mortes, et tôt après en Avignon, où monseigneur le vice-légat reçut publiquement le renégat avec les larmes à l'œil et le sanglot au cœur, dans l'église de Saint-Pierre, à l'honneur de Dieu et édification des assistants. »

Il paraît que le vice-légat fut émerveillé des vertus de Vincent de Paul. Il l'engagea fort à venir visiter Rome, en compagnie du renégat qu'il avait ramené à la religion catholique. Il avait promis au pénitent de le faire entrer au couvent des *Fate ben fratelli*, où, depuis, ce dernier s'est cloîtré et a prononcé des vœux. Vincent de Paul hésitait à recommencer un voyage, bien qu'il considérât comme fort heureux, par ses conséquences, celui de Marseille, son retour à Narbonne et sa captivité en Barbarie. Malgré tout, il promit à son nouveau protecteur qu'il se rendrait, l'année d'après, dans la ville éternelle, aussitôt que le vice-légat aurait reçu un successeur à Avignon.

Dans sa captivité, Vincent de Paul avait acquis de nombreuses et excellentes notions spagyriques, dont il se servit fréquemment, sans se vanter jamais d'être expert en l'art de la médecine. De plus, il atteignit, dans ses prédications à tra-

vers champs, une éloquence évangélique qu'il employa plus tard en mille circonstances.

Il se souvint de la Barbarie; et, dans la suite, il employa tous ses soins pour envoyer des missionnaires aux deux régences de Tunis et d'Alger, afin de consoler, aider et convertir les malheureux esclaves répandus sur la côte.

(Extrait de *S. Vincent de Paul*<sup>1</sup>, par M. Augustin Challamel.)

### BULLETIN THÉÂTRAL.

*Académie royale de musique. — Comédie française. — Opéra-Comique. — Vaudeville. — Variétés. — Palais-Royal. — Porte Saint-Martin.*

L'opéra, grâce à une direction extrêmement habile, a pu braver les grandes chaleurs. La dernière représentation de la *Juive* a fait salle comble. Duprez s'est montré, comme toujours, admirable comédien et chanteur plein de force et de délicatesse. Raguénot témoigne d'études constantes et heureuses. Mademoiselle de Roissy, qui remplissait le rôle d'Eudoxie s'est fait vivement applaudir.

Une toute jeune et charmante danseuse a débuté dans un pas avec Mabilie. Mademoiselle Célestine Emarot possède une grâce exquise; sa danse légère d'une précision et d'une sûreté de méthode bien rare dans un premier début, ce mélange de réserve et en même temps d'abandon poétique ont passionné les spectateurs, et cette jeune danseuse a eu un grand succès que ne peut qu'augmenter encore la suite de ses débuts.

Le *Guerillero* est à chaque représentation accueilli avec une faveur croissante; disons que le poème si habile et si élégant de M. Théodore Anne est pour beaucoup dans le succès.

La *Jolie Fille de Gand* attirera encore la foule tout cet hiver à l'Opéra, si M. Pillet veut se croiser les bras. Nous avons entendu parler de projets magnifiques.

La Comédie-Française croit s'être montrée assez généreuse en accordant six représentations à l'œuvre de M. Romand. *Le Dernier Marquis* est mort, n'en parlons plus; ou plutôt souhaitons généreusement à son jeune auteur, qui s'est peut-être laissé abuser par un premier succès, lequel, si nous sommes bien informés, ne lui appartenait pas entièrement, souhaitons-lui de se livrer aujourd'hui à des études plus sérieuses; à des études de mœurs d'abord, et qu'il renonce à cette déclamation fatigante qu'on avait supportée avec plus d'indulgence dans le *Bourgeois de Gand*, mais dont il a dû remarquer cette fois le fâcheux effet sur un public plus éclairé.

On hâte le plus possible les répétitions d'une comédie due à M. Rosier; et M. Rosier usant d'un privilège accordé aux auteurs mis à l'étude, a fait précéder sa nouvelle production de la reprise d'*Un Procès Criminel*. Un Procès Criminel ne contient ni plus ni moins d'esprit que tout ce qui sort de la plume de cet auteur: un travail de mots souvent fatigant et plus souvent encore de mauvais goût, des aperçus ingénieux, une observation quelquefois trop minutieuse et une ignorance complète des exigences de la scène; mais cet ouvrage eut d'abord une espèce d'à propos et obtint ce qu'on appelle un succès de circonstance. La société avait été remuée par quelques-uns de ces crimes que M. Al. Dumas ou que l'éditeur de M. Al. Dumas qualifie du nom de célèbres, et des femmes de notaires, de banquiers et d'a-

<sup>1</sup> Un vol. in-8, orné de dessins. Challamel, éditeur.



gents de change étaient venues assister à ces débats scandaleux avec des billets vendus à la porte et achetés fort chèrement.

A un premier procès, M. le procureur du roi fut obligé de faire insérer dans les journaux que n'ayant plus de place à donner, toutes les demandes seraient considérées comme non avenues; à un second, l'affluence devint moins grande, à un troisième, moins grande encore, et aujourd'hui ce divertissement est tout à fait passé de mode. Les abonnées de la *Gazette des Tribunaux* sont toutes passées au feuilleton du *Journal des Débats*. Le *Procès Criminel* a donc eu le sort de toutes les pièces de circonstance : il a vécu ce que vit un complet.

Le théâtre de l'Opéra-Comique a montré cette année un zèle très-louable pour les œuvres des anciens maîtres. Le nombre des opéras repris a surpassé celui des nouveaux.

C'est un bien, disent les uns, car il faut, dans l'intérêt de la science et des bonnes traditions que la génération nouvelle connaisse les chefs-d'œuvres du passé; c'est un mal, répondent les autres avec une certaine apparence de raison, parce que le présent est précisément sacrifié au passé; les jeunes compositeurs ne peuvent plus arriver à la scène, si par aventure, on ne se hasarde à donner un opéra nouveau. Cet opéra, on le demande à des talents déjà connus, nous pourrions dire presque épuisés, tandis que de jeunes et fraîches organisations musicales en sont réduites à faire de la romance pour vivre. D'un autre côté, les théâtres de province, qui n'ont jamais tout à fait abandonné les œuvres de l'ancien répertoire, ne peuvent faire d'argent avec les reprises et se meurent faute de pièces nouvelles.

Le succès de *Richard-Cœur-de-Lion* a entraîné la direction de l'Opéra-Comique dans la voie des reprises. Le *Petit Chaperon rouge* n'a pas eu une réception tout à fait aussi heureuse que l'œuvre de Grétry : la musique en est simple, mais gracieuse, facilement écrite; les mélodies manquent un peu de caractère. Ajoutons, à notre regret, que la distribution des rôles n'est pas ce qu'elle aurait dû être, nous ne disons pas ce qu'elle aurait pu être. Masset, dans le rôle du comte Rodolphe, créé par Martin, est faible; ce n'est pas entièrement de sa faute : Boëldieu avait travaillé pour Martin. Audran est écrasé sous le souvenir qu'a laissé Ponchard; mais ce jeune comédien a fait tout ce qu'il a pu faire, et il faut lui en savoir gré.

Le *Conseil des Dix*, opéra-comique en un acte de M. Girard, chef d'orchestre du théâtre, a obtenu un succès de bon aloi. Les pièces en un acte n'ont jamais beaucoup d'importance à ce théâtre; ce sont plutôt des vaudevilles mêlés de jolies ariettes; la partition de M. Girard contient des morceaux d'un ordre plus élevé et qui ont été écoutés avec intérêt.

Le théâtre du Vaudeville est fermé; l'affiche annonce relâche pour réparations dans la salle. C'est effectivement pour ce motif que le ministère a donné l'autorisation de suspendre les représentations; le ministère a-t-il été trompé sur le véritable but de la demande de M. Trubert? c'est ce que nous ignorons. Plusieurs intéressés nous ont assuré que, las de jouer sans toucher aucun émolument, les acteurs ayant refusé tout service, le directeur avait voulu prouver qu'il pouvait très-bien se passer d'eux. M. Trubert est un administrateur fort habile. Nous espérons cependant faire connaître prochainement le nom de son successeur, et annoncer en même temps, que ce théâtre, qui avait toujours occupé le premier rang parmi les scènes de vaudevilles, a repris sa place.

Les fariniers et les charbonniers ont de tous temps laissé entre eux une barrière infranchissable; chez les uns comme chez les autres, pas de mésalliances possibles!

Si tu veux ma charbonnière, fais-toi charbonnier; ou ma farinière, fais-toi farinier. Au cas échéant, lequel des deux doit céder? Il y avait là matière pour une jolie bluette. Comment messieurs les auteurs, qui se plaignent toujours que les sujets manquent, n'y avaient-ils pas songé, ou bien, comme l'âne de la fable, n'avaient-ils vu là que du blanc et du noir? Un pas de bourrée grotesquement dansé par Flore et Serres amène un divertissement curieux dans la pièce de M. Dumersan. Arlequin ne perd rien de sa vogue. Sous très-peu de jours, la rentrée de Vernet dans *Mathias l'Invalide* et dans le *Père de la Débutante*.

Pour accompagner du *Haut en Bas*, que beaucoup de personnes se sont promis d'aller voir après la canicule, le théâtre du Palais-Royal, a donné deux petits vaudevilles en un acte : *L'Omelette fantastique*, dont le titre est plus drôle que la pièce elle-même, et la *Dot d'Auvergne*, dont le succès, au contraire, eût été plus complet sans le malheureux souvenir attaché aux *cinq sous*, de mademoiselle Puget. Il ne faut pas abuser des refrains devenus par trop populaires. Deux pauvres diables, non pas aussi pauvres cependant que le dit la chanson, à l'inverse des riches, qu'un monotone bonheur finit souvent par désunir, se rapprochent, au contraire, pour chasser les ennuis, et braver la mauvaise fortune par une union tout heureuse. C'est la contre-partie de la *Seconde Année*. Vous auriez appelé votre pièce *Toinette*, *Nanette* ou *Manette*, et vous aviez cinquante représentations assurées, tandis que le public s'enfuit effrayé, dès qu'il vient regarder votre affiche et qu'il entend tous les gamins qui l'entourent, lui crier aux oreilles, *cinq sous, cinq sous!*...

Un astronome très-distingué, ce n'est pourtant pas M. Arago, est monté il y a huit jours, un thermomètre en main, jusqu'au paradis (troisième galerie, vulgairement ainsi nommée dans certains théâtres), jusqu'au paradis donc de la Porte-Saint-Martin, au centre des élus, le mercure s'est élevé à 52° centigrade. Madame Dorval jouait ce soir-là le *Joueur*. Loin d'effrayer tout un peuple enthousiasmé de son talent, cette chaleur ne faisait, au contraire, que leur donner une émulation digne des temps héroïques; les entr'actes étaient employés à tordre les vestes et les habits. Qu'on dise maintenant que l'art théâtral n'est pas honoré en France!

Léon D.

---

#### CHALLAMEL.

CHARLES DE LA TRÉMOILLE, TUÉ A LA BATAILLE DE MARIGNAN, EN 1515.

( Voir le 2<sup>e</sup> dessin. )

Charles de La Trémoille était fils de Gabrielle de Bourbon et de Louis de La Trémoille, lequel fut tué avec son petit-fils François de La Trémoille, en défendant François I<sup>er</sup>, à la bataille de Pavie, en 1525.

---

En vente au bureau du journal de l'*Union catholique*, rue des Saints-Pères, 3.  
Et chez *Poussielgue Rusand*, rue Hautefeuille, 9.

## LE COMTE DE LA FERRONNAYS,

Et Marie-Alphonse Ratisbonne,

OU MES IMPRESSIONS DE QUINZE JOURS A ROME.

Par le comte *Théobald Walsh*. — Un joli vol. in-18. Prix : 75 cent.

---

## FLEUR DES FÈVES

OU UNE INTELLIGENCE A DEUX.

—•••••—

### III.

Et nous reprîmes silencieusement le chemin du château. Justin nous précéda, escaladant joyeusement les tertres fleuris qui encadraient la route et cueillant çà et là quelques marguerites et quelques bluets qu'il tressait en couronne avec une patience angélique et un sérieux comique.

Le soir, madame de Naré, Lucie et moi, nous étions réunies dans le salon, et je me joignais à la mère de Justin pour solliciter de madame de Rémond une explication sur sa conduite mystérieuse, explication qu'elle retardait toujours, inquiète qu'elle était encore des résultats de la délibération du conseil de famille, lorsque le jardinier nous remit un billet du président \*\*\*.

Lucie, en arrivant, avait renvoyé tous les domestiques. Il ne restait que le jardinier et une cuisinière.

Le président annonçait à Lucie que le conseil avait rejeté à l'unanimité la demande de M. de Melta, et il ajoutait :

« Ma chère enfant, — mon âge me donne le droit de vous appeler ainsi, — vous avez tout à craindre de cet homme. Vous êtes trop généreuse pour lui... Je devine que vous avez caché certains faits terribles à révéler... Pardonner aux méchants, c'est lâcheté, ce n'est pas bonté ! Prenez garde ! il ne faut pas que du pardon naisse le danger... Venez me voir demain plutôt que dans quelques jours, le matin plutôt que le soir... Si je n'étais si vieux et si je n'avais un cocher de mon âge, qui n'y voit presque plus et me mènerait chez vous par les fossés et par les haies, j'aurais été à la Gardière ce soir même ! »

Cette lettre venait en aide aux remontrances qu'un instant auparavant madame de Naré et moi nous faisons à Lucie. « Il fallait, disions-nous, avoir le courage d'accuser hautement M. de Melta, et de le livrer à la justice.

<sup>1</sup> Voir la *France Littéraire*, numéros du 15 août et du 1<sup>er</sup> septembre derniers.

— Il est le frère de mon père, » répondait madame de Rémond en secouant tristement la tête.

Comme madame de Rémond achevait la lecture de cette lettre, nous entendîmes dans la cour de violents aboiements et un bruit de chaîne secouée.

Lucie ouvrit la fenêtre du salon, appela un domestique et lui demanda :

« Qu'y a-t-il donc, et pourquoi Phéda s'agite-t-elle et aboie-t-elle ainsi ? »

— Je ne sais, madame.

— La grille de l'avenue est-elle fermée ?

— On l'a fermée au grand jour. »

Les aboiements de Phéda cessèrent ; elle rentra dans sa niche, et se coucha paisiblement.

« Phéda allait souvent à la chasse avec M. de Melta, dis-je à Lucie ; peut-être a-t-elle entendu passer son ancien maître.

— Mais la grille est fermée, » répondit madame de Rémond.

Cet incident si simple me laissa dans l'âme je ne sais quelle vague tristesse qu'en vain je cherchais à combattre. Et pourtant, me disais-je, qu'y a-t-il à craindre ? Et puis, peut-être un pauvre a-t-il passé dans l'avenue. Phéda avait horreur des pauvres.

« Mais j'ai des révélations à vous faire, s'écria Lucie avec gaieté, et je vais tenir ma promesse. Heureusement, M. de Naré s'est retiré chez lui de bonne heure, et ma foi, je ne sais maintenant si on peut tout dire devant lui.

Du reste, ces révélations sont bien simples. Une sorte d'émotion que M. Justin éprouvait à ma vue, la pénétration dont il avait fait preuve dans la scène du bateau, le courage qu'il avait montré en offensant mortellement M. de Melta, ces idées superficielles encore, mais pleines de suite, de persistance, et enfin, et surtout ce regard parfois railleur, parfois aussi ému, qui m'avait toujours semblé contenir une pensée, — car d'où venait la flamme qui l'animait, si ce n'était de l'âme ? — tout cela me fit espérer que l'intelligence de M. de Naré n'était pas à tout jamais close, que peut-être il serait possible de la maîtriser dans ce qu'elle avait de sauvage et d'indompté, d'y glisser une animation, une vie étrangère qui jouassent l'animation et la vie intérieure, de la dominer enfin comme les magnétiseurs dominant leurs sujets ; mais ne sachant manier le fluide électrique, et peu désireuse d'endormir M. de Naré en plein conseil, j'eus recours à des moyens extrêmement vulgaires et très-peu mystérieux.

J'eus d'abord un long entretien avec lui : je lui expliquai le plus matériellement possible les projets de M. de Melta sur lui et sur moi. Il fut impossible de lui faire comprendre ce mot interdiction, qui est trop moral ; et, l'amenant dans les caveaux du château, je lui fis entendre que M. de Melta voulait nous y tenir enfermés l'un et l'autre pour toujours ; il n'avait pas compris l'interdiction, il comprit la prison.

« Et ma mère ! s'écria-t-il.

— Vous en serez séparé à tout jamais. »

Sa figure prit une expression déchirante de douleur, et il se mit à pleurer comme un enfant.

Je lui montrai alors tous les détails de luxe de mon appartement, mes bijoux, mes colliers, mes diamants; je jouai sur le piano les airs qui paraissent l'émouvoir le plus; il souriait et pleurait à la fois, il avait déjà oublié l'émotion douloureuse que j'avais fait naître, et il revenait toujours aux diamants qu'il faisait scintiller au jour, et dont les vives étincelles paraissaient avoir un charme inouï pour lui.

Je les lui repris avec une sorte de violence, et je m'écriai :

« Il n'y faut plus toucher, ni à ce piano, ni à ces statuettes; tout cela appartient maintenant à M. de Melta : il m'a tout pris.

— Je vous en achèterai d'autres.

— Vous avez donc de la fortune.

— Oui, ma mère en a.

— M. de Melta vous la prendra aussi.

— Et comment?

— Pendant que vous serez en prison.

— Et ma mère?

— Elle sera dans la misère comme ces pauvres qui viennent quelquefois mendier à la grille du château, et qui font aboyer Phéda!

— Oui, mais moi je le tuerai!

— Ceux qui tuent, on les tue à leur tour. Et vous feriez mourir votre mère de douleur!

— Justin, continuai-je, vous rappelez-vous l'idiot de Verneuil, qui venait à nous en bégayant, et qui riait toujours?

— L'idiot! Ah! oui, l'idiot!

— On l'a mis en prison.

— Tant mieux.

— Mais M. de Melta prétend que, tous deux, nous sommes comme lui.

— Comme l'idiot!

— Et l'on nous mettra en prison aussi!

— Il faut fuir.

— On nous poursuivrait.

— Que faire?

— Dans huit jours on assemblera tous nos parents chez un juge (le mot président n'aurait pas eu de sens pour lui), et là, on nous interrogera pour savoir si nous sommes comme l'idiot. Il y aura des demandes auxquelles il faudra que vous répondiez, et des demandes auxquelles il faudra que vous gardiez le silence en souriant. Il n'y a que moi qui sache ce qu'il faudra dire ou ce qu'il faudra taire. Me comprenez-vous?

— Oui, sans doute.

— Vous avez de la mémoire, vous devrez apprendre quelques-unes de ces réponses par cœur. Voulez-vous, ces quinze jours-ci, abandonner la chasse et la pêche? Nous nous promènerons ensemble dans le parc, et nous causerons.

— Oui, c'est cela; j'aime à causer, moi.»

La discrétion était si nécessaire que je la lui recommandai même avec

vous, dit Lucie à madame de Naré, qui êtes sa mère; j'essayais mon pouvoir; s'il avait assez de force de volonté pour se taire près de celle qui jusqu'alors avait été son guide, son intelligence, je devais tout espérer de lui.

Les quatorze jours qui nous restaient se passèrent donc en répétitions de la scène qui allait se jouer; je me torturais l'esprit pour deviner quelles étaient les questions qu'on devait lui adresser, et nécessairement, de ce côté, la perspicacité la plus grande du monde devait échouer. Seulement, je me dis: le président commencera, sans aucun doute, par formuler la demande d'interdiction. C'est la préface voulue de l'interrogatoire. Au lieu de nous renfermer dans la défense, accusons nous-même, et tout d'abord; viennent les questions difficiles, peu importe comment, M. de Naré y répondra, s'il a d'abord fait preuve d'intelligence et d'esprit en attaquant son adversaire; si, par des réticences habiles, il a éveillé le soupçon; si au lieu de rester humble et sur le terrain inférieur de la défense, il s'est élané sur le point culminant de l'attaque; s'il prend de haut son ennemi et le domine. C'était presque de la stratégie.

Aussi, il y avait une phrase par laquelle, de façon ou d'autre, il fallait que M. de Naré commençât; une phrase perfide, aiguë, et qui devait porter un coup funeste à M. de Melta. Cette phrase qu'il savait bien, qu'il disait, — qu'il a dite, car vous l'avez entendue, — avec une finesse exquise, devait trouver sa place infailliblement. Si le président, — car j'avais calculé toutes les chances, — si le président n'avait pas prononcé d'abord le mot interdiction, je devais me lever et dire :

« M. de Melta demande l'interdiction de M. de Naré et mon interdiction à moi même... »

Alors Justin se levant également, m'aurait interrompue, et aurait dit, toujours avec cette ironie qui est dans sa voix légèrement métallique et ses yeux à demi plissés :

« Eh! mon Dieu, qui est bien sûr de sa raison ici-bas! M. de Melta lui-même a dans sa vie commis bien des actes de folie... mais on n'a pas demandé pour lui l'interdiction... la justice s'est contentée de requérir la prison. »

Le coup était inévitable.

Puis nécessairement, et comme cela s'est passé, le président demandait le sens d'une telle accusation. M. de Naré racontait en peu de mots la vie de M. de Melta et ses aventures malencontreuses à la Guadeloupe.

« M. de Melta criait à la calomnie; alors Justin tirait, de son portefeuille une lettre que voici, et que j'ai trouvée, il n'y a pas deux mois, dans un tiroir secret d'une antique chiffonnière qui a appartenu à ma pauvre mère. Cette lettre est d'un des plus honorables négociants de la Guadeloupe, ami de la famille; il raconte les faits qui ont motivé les poursuites dirigées contre M. de Melta, et par quels moyens sa fuite, heureusement, a été assurée.

Ceci faisait coup de théâtre, tableau.

Les déductions qui devaient amener l'apparition de la lettre ne se sont pas assez vigoureusement enchaînées, et aux protestations déformées, habiles, de M. de Melta, Justin s'est contenté de répondre : « Nous verrons. »

Ce *nous verrons* est sublime ; il appartient à M. de Naré. Le coup, au lieu d'être porté à faux, ce que je craignais , se trouvait retardé.

Ainsi, à toutes les demandes qui pouvaient être faites, quelques mots de réponse brefs, et tout aussitôt une accusation soudaine, impétueuse, contre M. de Melta !

Quant à ces demandes, je vous dirai tout à l'heure comment je m'y pris pour avertir M. de Naré si elles contenaient quelque piège, et s'il devait y répondre ou par le silence ou par une plaisanterie.

Seulement, je pressentais parfois que toutes ces subtiles habiletés, que toutes ces frères combinaisons d'un pauvre cerveau de femme pourraient bien aller se briser contre ces calomnies que, depuis des années, M. de Melta avait élevées autour de moi comme les murs d'une sombre forteresse, que l'incident le plus insignifiant en apparence, qu'un interrogatoire subi séparément par M. de Naré et par moi, ou moins encore, qu'une simple disposition des sièges où nous devions prendre place, et qui ne m'eût pas permis de me trouver en face de Justin... que sais-je enfin ! qu'un seul de ces hasards si simples qu'ils échappent à toutes les prévisions, pourrait rendre vains tous mes efforts, tous mes calculs du jour et des nuits... car voici bientôt deux mois que je n'ai fermé l'œil, et que ces pensées s'écrivent en lettres de feu aux sombres tentures de mon alcôve !...

La veille du jour où devait se tenir le conseil de famille, M. de Naré me remit, d'un air mystérieux, une sorte de chiffon de papier, tout mouillé par la pluie, qu'il avait trouvé parmi les feuilles mortes, dans une allée du verger.

« Eh bien ! Justin, lui dis-je ; qu'est-ce que ceci ? et pourquoi me l'apportez-vous ?

— Je me suis demandé s'il fallait le rendre à Rose, et j'ai préféré vous le remettre.

— Comment, le rendre à Rose ?

— Oui, il y a derrière : Mademoiselle Rose !

— Mais c'est de l'écriture de M. de Melta ! m'écriai-je.

— Je l'ignore.

— Et que contient ce billet ? donnez-le moi.

— Oh ! il est tout déchiré par la pluie. »

C'était vrai. De la première feuille de la lettre il n'existait plus qu'un insaisissable fragment ; évidemment cette première feuille avait été déchirée avec intention ; seulement la déchirure n'avait pas exactement suivi le pli du milieu, et il restait de la page anéantie quelques festons à la marge dont un seul allait jusqu'à l'écriture et encore ne contenait-il que deux lettres, mais les deux lettres formaient un mot bien séparé et très-distinct.

C'était le mot : *tu*.

J'examinai encore une fois l'adresse, elle était bien de l'écriture de M. de Melta ; c'était ce caractère grêle, aigu, correct avec une sorte de sécheresse et de dureté et plein d'angles.

Une pensée me vint alors, qui, jamais n'était entrée dans mon esprit. Mille

circonstances jusqu'à ce moment inaperçues, indifférentes, se levèrent de tous côtés, et rendirent comme un muet témoignage à mes soupçons.

M. de Melta était l'amant de ma femme de chambre.

Mais alors, pourquoi restait-elle à mon service, pourquoi ne l'avait-elle pas suivi? Dans quel but demeurait-elle au château? Qu'y avait-il dans cette correspondance entre elle et M. de Melta? Car évidemment, cette lettre avait une date postérieure au départ de mon oncle de la Gardière; autrement quand il pouvait lui parler à toute heure, sans témoins, pourquoi lui aurait-il écrit? Cette lettre M. de Naré l'avait trouvée dans une allée du verger. Pourquoi là, plutôt qu'ailleurs? N'aurait-elle pas été remise à Rose, secrètement, par la porte du jardin, qui s'ouvrait sur les champs? Dans ce cas, elle contenait donc des choses bien graves, pour qu'on la fit parvenir par cette voie détournée. Comment n'avais je pas encore songé aux dangers de cette porte si facile à ouvrir? Le soir même je la fis condamner.

Je me rappelai alors cet autre billet de mademoiselle Dorothee que nous trouvâmes ensemble dans le salon et qui contenait ces mots :

« Renvoie tous tes gens et surtout ta femme de chambre. »

Le lendemain matin, Rose entra chez moi pour me coiffer. Elle était très-pâle et sa main tremblait.

« Qu'avez-vous? lui demandai-je. Vous tremblez.

— Oh! je n'ai rien, madame. »

En dépit de ses protestations, elle éprouvait un frissonnement si sensible que je dus la renvoyer et achever moi seule ma toilette.

Cette fille paraissait si malade que je pensai qu'elle était montée chez elle et s'était mise au lit.

Cependant en descendant à la salle à manger, je fus très-surprise de la rencontrer qui semblait sortir de l'office.

— Je vous croyais couchée, lui dis-je.

— Oh! je ne sais pas ce qu'a madame ce matin. Je ne suis pas malade du tout.

— C'est bien! »

J'entrai en passant dans l'office. Il n'y avait personne. Le bouillon, qu'on devait me servir, était versé dans le bol et placé sur le plateau. Comme j'allais sortir, presque honteuse de mes terribles soupçons, je rencontrai le cuisinier, presque endimanché.

« D'où venez-vous donc, lui dis-je.

— Je viens de Verneuil, madame, porter la lettre que vous avez dit d'affranchir.

— Qui vous l'a remise?

— Rose.

— Je n'ai pas écrit de lettre ce matin. Alors qui a préparé ce bouillon?

— Rose.

— En avez-vous encore.

— Oui, madame.



— Faites-en chauffer un autre que vous me servirez dans un bol semblable à celui-ci. Vous ne sortirez de l'office, sous aucun prétexte. Si Rose y venait vous ne la laisseriez pas entrer, et vous lui diriez que je la demande.

— Madame, quel soupçon ! s'écria ce pauvre homme tout consterné.

— Si vous m'avez devinée, vous comprenez l'importance de votre présence ici. »  
Je serrai le premier bol dans une armoire que je fermai à clef.

Vous savez ce qui se passa à déjeuner et la comédie que je jouai avec Rose, dont l'évanouissement trahit le crime.

J'avoue cependant que je n'aurais pas cru à cette fille assez d'audace pour, après ce qui s'était passé, oser paraître comme témoin contre moi. Je ne pensais pas que dans un crime avorté, il y eût encore l'étoffe d'un nouveau crime. Vous avez vu cependant que M. de Melta avait trouvé le temps d'avoir un entretien avec ma femme de chambre, et que l'empoisonnement n'ayant pas réussi, la scène qui avait eu lieu devenait un acte de folie qui, combiné avec la création très-neuve de mes promenades nocturnes dans ma chambre et de mes toilettes de mariée aux bougies, formait un ensemble d'accusation assez satisfaisant.

Seulement je voudrais pouvoir vous donner une idée de la commotion qu'éprouvèrent M. de Melta et cette malheureuse, quand je leur dis :

« Pour oser de si grands crimes, vous êtes vraiment par trop imprévoyants. »

Ici, airs dédaigneux des deux complices qui haussent les épaules et sourient de pitié.

« Vous semblez dire que le bouillon qu'on devait me servir, et dont mademoiselle a voulu prendre soin elle-même en donnant de faux ordres au cuisinier pour l'éloigner, vous semblez dire qu'il n'était pas empoisonné. Mais il est facile de s'assurer de la chose. Le bouillon est encore dans le bol où mademoiselle l'a versé. On m'en a servi un autre, des plus innocents, et qui n'avait rien en lui pour motiver l'évanouissement de mademoiselle, à la seule proposition de le boire. Nous verrons ce que l'analyse des chimistes y trouvera.

— En tout cas, madame, me dit M. de Melta, d'une voix altérée, ce sont-là des détails d'intérieur qui ne me regardent nullement, et je ne vois pas ce que j'ai à faire dans vos explications. »

Ce mot me plut : *détails d'intérieur*. Un empoisonnement, détail d'intérieur était quelque chose de fort extraordinaire.

« Ces airs de hauteur seraient fort nobles, monsieur, si les personnes avec qui vous vous compromettez, ne laissaient pas trainer vos lettres. On les trouve dans le verger en se promenant. »

Ici, je crois que si M. de Melta avait eu une arme il m'eût tuée. Il bondit, il se précipita vers moi, je crus qu'il allait me briser sous ses pieds ; je reculai un moment épouvantée. Mais je repris aussitôt mon sang-froid, et je lui dis :

« Vous ne m'effrayez pas, je vous assure ; et l'émotion que vous montrez est fort maladroite. Je vous croyais plus maître de vous... »

— Vous mentez impudemment, s'écria-t-il.

— Alors rentrons... et je vous accuse.

— Non, vous ne passerez pas.

— Vous n'avez pas votre raison, lui dis-je avec mépris, vous qui voulez faire douter de celle des autres!

— O! l'infamale femme!

— En effet, une femme qu'on ne peut tuer! Maintenant, si vous avez assez de calme pour m'écouter, voici mes conditions. Vous portez le nom de mon père, et c'est un nom sacré que celui-là; je ne veux pas que vous le traîniez, souillé, déshonoré, en cour d'assises. Vous allez, là, devant moi, rétracter toutes vos accusations... Vous trouverez les raisons que vous voudrez, peu m'importe! A ce prix, je me tais. Maintenant, vous êtes assassin, mais vous êtes lâche! M. de Naré, dont je vais porter le nom, me protégera contre vous, et près de lui je ne vous crains plus. »

Alors M. de Melta éprouva une de ces révolutions soudaines, qui lui sont familières. Il se jeta à mes pieds, il fondit en larmes, il me conjura avec des sanglots de l'épargner, d'avoir pitié de lui.

« Que me demandez-vous? lui dis-je; que je me laisse accuser et condamner par pitié pour vous! Allons, vous êtes fou! Vous passerez seulement pour faux accusateur, et vous serez heureux de ne passer que pour cela! »

Et ne voulant plus écouter les divagations de ce misérable; je rentrai. Il me suivit; en une seconde, sa figure décomposée reprit, sinon sa sérénité, du moins son sang-froid; ses larmes se séchèrent, et il fit la déclaration que vous avez entendue.

L'interrogatoire continua; M. de Naré répondit toujours avec à-propos et justesse.

J'étais, s'il vous en souvient, assise presque en face de lui. Quand le président l'interrogeait, si la question qu'il adressait ne contenait pas d'embûches, je laissais aller ma main droite sur mes genoux. Si, au contraire, elle cachait, — comme il est arrivé, — quelque erreur grotesque commise à dessein, et dont Justin ne pût se défier, je portais ma main à ma ceinture. Alors il répondait par son sourire spirituel et par quelques mots évasifs, dédaignant naturellement de relever l'erreur de M. le président. Si enfin c'était une de ces questions épineuses qui vont jusqu'au fond des choses et ont une secrète et grave portée, je me croisais les doigts. M. de Naré alors, lui, nouveau venu au château, et dont les relations avec ma famille étaient fort récentes, déclarait n'être pas instruit à ce sujet, et je prenais la parole pour lui.

Ce système de pantomime très-simple, que j'eus cependant une peine inouïe à faire comprendre à Justin, n'était pas complètement sans dangers; cependant, vous l'avez vu, il a réussi à merveille, et, comme je vous l'ai dit, nous avons vraiment eu, avec M. de Naré, une intelligence à deux. »

Onze heures se dessinaient presque sur le grand cadran blanc de la pendule Louis XV qui ornait la cheminée, lorsque madame de Rémond eut achevé ses confidences.

Mais sais-tu, lui dis-je, que tu es née homme d'état? »

— Avec tant de ruse, dit madame de Naré, que Lucie serait à craindre, si elle n'était si bonne ! »

Nous restâmes quelques instants encore à contempler avec une sensation mêlée de douleur et de joie les dangers auxquels Lucie avait échappé, et à admirer le talent d'intrigue qui s'était tout à coup révélé en elle ; puis madame de Naré embrassa notre héroïne en l'appelant *sa fille*, et se retira.

En ce moment, un vieux domestique du château, fidèlement attaché à Lucie, vint nous annoncer que M. de Melta et mademoiselle Dorothée étaient partis pour Paris en chaise de poste.

A peine ce domestique nous eut-il quitté que Lucie se jeta dans mes bras et s'écria :

« Ah ! ce n'est que maintenant que mon rôle cesse, et que je puis pleurer, pleurer seule avec toi !

— Que veux-tu dire ?

— Tant que la lutte a duré, tant que mon honneur se trouva compromis et qu'il fallut le défendre, je fus soutenue par une sorte de surexcitation fébrile qui me donnait de la force tout en me consumant. Mais maintenant, vois-tu, cette force factice s'est éteinte. Avec le calme, dans mon âme est entrée une douleur sans violence, sans désespoir, mais pleine d'abattement et d'atonie. Ces jours-ci, j'avais encore au-dessus de ma vie des nuages noirs, orageux, mais aussi des trouées lumineuses, des échappées de soleil et d'espérance. Aujourd'hui, je n'ai plus sur moi qu'un seul nuage, mais sombre, froid, continu, s'étendant à tous les points de l'horizon, et que rien ne pourra plus chasser. Être la femme d'un idiot ! oh ! dis-moi, as-tu bien songé à cela ? C'est affreux ! Souvent, depuis quelques heures, ce doute m'est venu : n'eût-il pas mieux valu, femme faible et sans vouloir, vivre tranquille et résignée sous la tutelle d'un autre, que d'exercer soi-même une aussi périlleuse, une aussi grave tutelle ! Crois-tu donc qu'aux yeux du monde la triste comédie que j'ai jouée aujourd'hui pourra se continuer ? Crois-tu qu'un secret gardé à grand'peine quelques heures, ne se trahira pas avec le temps ? Et que ferai-je, moi, la femme d'un homme que chacun aura le droit de prendre en pitié et de baffouer ? Et si quelques-uns me plaignent, combien d'autres me calomnieront ! Un mari si facile à tromper, dira-t-on ! Fuirai-je le monde ? mais que sera-ce donc alors que la vie pour moi ! un tête-à-tête sans fin, sans trêve, avec un homme dont le regard est vide, et qui ne pense pas... L'isolement... et encore si c'était l'isolement !.. Mais non ; avoir toujours devant soi ce sourire inanimé, cette voix au timbre caressant, et qui ne sait rien exprimer ; cette intelligence d'enfant à laquelle il ne faut qu'un amour de mère !... et il l'a déjà cet amour !... Que serai-je donc pour lui ? Oh ! c'est acheter trop cher une vaine considération dont la voix n'arrivera pas même dans ma solitude !

— Tu te trompes, Lucie, lui dis-je douloureusement émue, tu te trompes si tu crois qu'en bravant l'opinion du monde tu aurais pu vivre heureuse. Sans doute, tu aurais eu pour toi la conscience de ton innocence. Mais, dis-moi, n'y a-t-il que les fleurs où se glisse un ver, qui tombent flétries ? Celles que le froid

a gelées ne se fanent-elles pas aussi ? Ah ! si le remords peut être comparé à ce ver qui déchire le calice des fleurs, le mépris public ne peut-il pas être comparé au froid qui les saisit extérieurement et qui les tue ? Je ne crois pas qu'en effet, ces premières années, tu doives rentrer dans le monde ; la calomnie t'attend sur le seuil et t'y suivrait pas à pas. Mais l'isolement où tu te trouveras sera-t-il aussi profond que tu le crains ? Sans doute, les qualités de l'esprit ont été anéanties chez M. de Naré, mais il a, crois-moi, toutes les qualités du cœur, le courage, la bonté, la candeur. Et puis, cette intelligence n'est pas si éteinte que tu le dis ; pour qu'il ait ainsi obéi à ta volonté, pour qu'il ait, non pas seulement retenu les paroles que tu lui apprenais, mais encore saisi l'inflexion de voix, le sens que tu voulais leur donner, il faut que la pensée, si frêle qu'elle soit, fasse encore un certain travail dans cette tête... »

Madame de Rémoud sourit avec une triste incrédulité.

« Et pourtant tu avais cru en lui, puisque tu l'aimais !... »

— C'est parce que je l'aime encore, s'écria Lucie en se cachant la tête dans ses mains, que je pleure, que je souffre, que je crains d'user mon cœur au contact de ce cœur insensible, que j'éloigne de moi l'amertume et les désespoirs de cette fatale passion.

— Et ne l'aime-t-il point ?

— Lui m'aimer !

— Oui, il l'aime, n'en doute pas. N'as-tu jamais vu son regard étinceler sous le tien, tout son visage s'éclairer à ta venue, tout son être tressaillir à ta voix ? Oh ! crois-moi, peut-être ne faut-il que l'amour et ses sublimes expansions pour arracher cette intelligence aux liens qui la retiennent encore ! Et n'est-ce rien d'être pour un homme comme une divinité à qui sa vie et son âme appartiennent tout entières et sans partage, vers qui ses yeux reconnaissants se tournent incessamment ? N'est-ce rien que d'être la pensée qui l'anime, le rayon qui l'éclaire ? Par qui seras-tu plus aimée ? Quest-ce que ces amours du monde, sans cesse traversés, que la jalousie et les mauvaises passions remplissent d'amertume, et que vous disputent de perfides rivales ! Ces rivales, si on leur échappe, si on parvient à protéger de leurs mains adultères le trésor aimé du bonheur intérieur, échappe-t-on de même à l'insatiable ambition des hommes, à leur amour du pouvoir et des honneurs, cette rivale plus jalouse encore plus à craindre que les autres ? Les grandes qualités de l'esprit, les facultés supérieures de l'intelligence prennent autant de place dans le cœur. Va, laisse-toi aimer par cet homme dont l'âme est toute remplie par l'amour... Sache te contenter de cette vie calme, humble, discrète, qui s'ouvre pour toi, et que peut-être rempliront les joies immenses de la famille. Et puis, je te le dis comme te le dirait ta mère, ta sainte mère, qui t'avait mariée à un vieillard, mieux vaut encore passer sur cette terre, honorée, le front haut et le cœur froissé, que de braver les cruelles atteintes de la calomnie. Une femme supporte encore avec courage et résignation un mépris injuste, mais les hommes ne sont que vanité, et leur vie est tout extérieure. Viens pour toi un second amour ; cacheras-tu à l'homme que tu auras choisi les nuages qui planent sur

ta réputation? Ce serait te préparer un cruel lendemain de noces. Si tu lui avoues toute la vérité et que tu aies rencontré une âme vraiment courageuse, fort de sa croyance en toi, il bravera l'opinion du monde six mois, un an, peut-être, tant que durera son amour... Cet amour éteint, il semblera que tu l'as trompé, que tu as perdu son avenir; l'amour t'aura pardonné un jour, mais plus tard l'égoïsme se réveillera, qui démentira cruellement ce facile pardon... Resteras-tu donc dans le célibat?... Oh! voilà l'isolement réel, implacable, l'isolement maudit! qui dessèche l'âme et rétrécit le cœur!

— Oh! me répondit Lucie, tu es mon ange gardien! j'accepte la vie de dévouement, d'humilité, d'abnégation qui s'offre à moi. Tes paroles ont rafraîchi mon âme. Et puis, vois-tu, je l'aime! je l'aime malgré tout! Je me suis fait en lui un être idéal à qui je prête la pensée, l'animation! Un instant mon courage a failli, mais maintenant je suis forte, résolue. Oui, tu l'as dit, ma mère m'aurait conseillée comme toi; il m'a semblé entendre sa voix se joindre à la tienne; elle était là, derrière toi. Bonne mère! »

Et les yeux de madame de Rémond se remplirent de larmes.

En ce moment minuit sonna.

« Il faut prendre du repos, dis-je à Lucie; depuis un mois les veilles ont altéré tes traits; tes joues ont une couleur malade; allons, il faut monter chez toi.

— Oh! me répondit-elle en ouvrant la fenêtre et en s'appuyant sur le balcon, je passerais plus volontiers la nuit à causer ainsi. Regarde le ciel, comme il est beau! »

En effet, il était traversé par de grands nuages humides balayés par le vent, et que la lune festonnait de contours lumineux et argentés qu'on eût pris pour une bordure d'hermine à leur tissu d'un gris soyeux.

Je ne voulus pas entendre raison pour cette fantaisie; nous primes chacune une bougie, et je conduisis Lucie à la porte de sa chambre à coucher.

« C'est que j'ai peur, dit-elle d'un air tout honteux, en me quittant.

— Folle. Peur de quoi! M. de Melta est parti.

— Je ne sais... »

Nous nous trouvions en face d'une fenêtre de l'escalier qui s'ouvrait sur le parc.

« Il y a quelqu'un dans le parc, » s'écria madame de Rémond avec une vive expression d'effroi.

Je m'avançai toute tremblante, et je regardai.

« Mais c'est Justin!

— C'est lui, en effet, reprit Lucie un peu remise de sa terreur. C'est une singulière manie qu'à M. de Naré de se promener ainsi la nuit.

— Quand nous avons été à Verneuil, et qu'au moment où nous allions partir nous nous trouvâmes face à face avec lui, il revenait d'errer ainsi par les champs.

— C'est vrai.

— On dirait que le vague qui entouré les objets s'harmonise secrètement

avec le vague qui règne dans son âme. Enfin, nous ne pouvons que lui laisser achever sa nocturne et mélancolique promenade.

— Il m'a bien fait peur, » répéta Lucie.

Et nous nous séparâmes. Je montai à ma chambre, qui se trouvait immédiatement au-dessus de celle de madame de Rémond.

Or, voici ce qui se passa.

D'abord, quelques détails sont nécessaires. La chambre de Lucie est au premier, à droite, à l'un des angles du château, qui est flanqué d'une petite tourelle façon gothique. Les deux fenêtres ont vue sur le parc et s'ouvrent sur une large terrasse à la balustrade bombée, ventruée, où se tordent des enroulements Louis XIII. A l'une des extrémités de la terrasse se dessine en saillie la tourelle, qui n'en est séparée que par une de ces broussailles de fer aiguës en piques, qui protègent les voisins les uns contre les autres. C'avait été une fantaisie de l'architecte, qui avait voulu ainsi isoler la tourelle du château et lui donner l'air d'une prison. Mais depuis longtemps les flèches des piques s'étaient détachées, et cette sorte de plante de fer s'élevait pacifiquement comme un chardon dont on aurait coupé toutes les têtes. A deux pieds au-dessus de la terrasse, la tourelle ouvrait jadis une petite fenêtre en ogive, étroite et allongée, et de plus fortifiée d'une lourde grille d'épaisses barres de fer étroitement croisées. Lorsque M. de Melta avait eu la galanterie de faire meubler selon toutes les lois du luxe et du confortable l'appartement de Lucie, il avait fait enlever cette grille et agrandir la fenêtre tout en lui conservant sa forme ogivale. Cet étage de la tourelle, qui ne servait à rien devint un cabinet de toilette pour Lucie ; il communiquait, par une petite porte invisible, avec l'alcôve qui se trouvait naturellement à droite dans la chambre, du côté de la tourelle. A l'opposé du cabinet de toilette était un autre cabinet parallèle à la tourelle, mais isolé de l'alcôve. Une première porte, dissimulée par une tapisserie, s'ouvrait sur la chambre ; une seconde porte, dûment verrouillée, donnait sur le corridor désert dont je vous ai déjà parlé, et par lequel Lucie avait essayé de faire évader une fois M. de Naré.

Lucie se déshabilla, s'enveloppa dans son peignoir, et, n'ayant plus de femme de chambre, elle fut obligée d'allumer elle-même sa veilleuse. Peu accoutumée à ces sortes de soins, elle jeta le papier tout enflammé, dont elle s'était servi, sur le tapis qui couvrait le plancher. Une légère odeur de roussi lui fit retourner la tête ; elle s'avança pour poser le pied sur le papier qui flambait ; mais, à la lueur qu'il projetait, elle vit distinctement une trace de sable sur le tapis.

Elle fut sur le point de jeter un cri de terreur ; mais heureusement elle eut assez de force pour vaincre son émotion et pour dire à demi-voix :

« Ah ! mon Dieu ! j'ai oublié... »

Et n'achevant pas, elle sortit et vint, toute palpitante d'effroi, frapper à ma porte en m'appelant.

« Est-ce toi, Lucie, m'écriai-je ?

— Mais oui, tu m'entends bien. »

Sa voix était si altérée que je ne l'avais pas reconnue.

« Eh bien ! qu'y a-t-il ? Pourquoi cette pâleur et ce frisson ?

— Il y a des marques de pas dans ma chambre.

— Folle, n'y as-tu pas marché.

— Ce sont des traces de sable humide. Il n'a plu que dans la soirée, et je n'ai pas mis le pied dans le parc depuis cet après-midi, où le sable des allées était encore sec et poudreux.

— Mais es-tu bien sûre de ce que tu dis ?

— Oh ! l'empreinte est très-distincte.

— Mon Dieu ! tu m'épouvantes. Que faire ?

— Je ne sais... Allons trouver M. de Naré.

— Il vaudrait mieux nous enfermer ici. Tu m'as effrayée. Je n'oserai jamais descendre l'escalier. Mais d'où penses-tu que viennent ces traces?... Des voleurs se seraient-ils introduits ici?... Où se tiendraient-ils cachés?..

— Peut-être dans mon cabinet de toilette.

— Non, dans l'autre cabinet, plutôt... s'ils ont forcé la porte qui se trouve sur le corridor...

— Te souviens-tu que nous avons entendu Phéda aboyer ce soir ?

— C'est vrai... »

Nous descendîmes toutes tremblantes et en retenant le bruit de notre haleine... interrogeant avec anxiété tous les recoins obscurs de l'escalier, épouvantées même par l'ombre de la rampe lourdement ouvragée en fer, qui se traînait sur les marches et figurait des hommes couchés.

Quand nous ouvrimus la porte du salon qui donnait sur le parc nous surprîmes M. de Naré accoudé à l'une des colonnes du péristyle, les yeux fixés sur la fenêtre de Lucie, qui était restée éclairée et dont la silhouette lumineuse s'allongeait sur les pelouses.

Quand Justin nous aperçut, il fit un mouvement d'effroi et vint à nous tout agité, tout confus.

« Oh ! pardon, madame, dit-il, à Lucie. Ne m'en voulez pas. Qu'est-ce que cela vous fait, que je vienne tous les soirs contempler la lueur qui brille à cette fenêtre, et voir votre ombre passer et repasser sur les rideaux ? Je ne savais pas faire mal ! ne me défendez pas cela !

— Eh ! qui songe à vous le défendre, s'écria Lucie qui, au milieu de sa terreur, sourit de cette poétique ingénuité. Mais Justin, il y a des voleurs chez moi ! vous avez du courage.... Je suis venue à vous.... »

Aux rayons de la lune, je vis le regard de M. de Naré s'animer, il eut comme un tressaillement de joie...

« Je vais chercher des armes, s'écria-t-il.

— Mais dis-je, il faut réveiller les domestiques.

— Tu ne songes pas qu'il n'y a plus personne au château que le jardinier, dit Lucie.

— On pourrait l'appeler ?

— Et pourquoi, demanda M. de Naré.

— S'ils sont plusieurs.

— Et qu'importe ! pendant ce temps ils s'échapperaient peut-être... en ce

moment, nous entendimes une porte s'ouvrir dans le salon. Notre premier mouvement fut de fuir, mais Justin, qui avait monté les marches du péristyle nous rappela.... C'était le jardinier qui, sachant M. de Naré dans le parc, venait lui demander aide et conseil.

« Ne vous effrayez pas, mesdames, nous dit le brave homme. Depuis plusieurs jours je me suis aperçu qu'on venait dévaliser le verger, et cette nuit je m'étais résolu à faire ma ronde, et à compter les étoiles, ni plus, ni moins qu'un sauvage qui n'a que c't'occupation là ! j'avais pris avec moi un chien solide — dit-il, en nous montrant son fusil qui était passé en bandoulière sur son dos, un chien qui n'aboie qu'au moment de mordre, et je m'étais blotti le long des murs, pensant prendre au vol mes lurons lorsqu'ils escaladeraient la muraille... mais rien ! j'étais de faction depuis dix heures, et rien ! j'ai pas de chance — me dis-je... et je me mis à marcher de long en large pour me réchauffer un brin, attendu que les soirées ont une petite bise qui vous pince gentiment ; voilà que tout en marchant et en remarchant, je me trouvai auprès de la petite porte qui donne sur les champs et que vous avez fait barricader... elle était ouverte ! mille bomb... sous votre respect m'écriai-je, les oiseaux ont déniché... je refermai la porte comme je pus, et tout en rentrant je relaquais mes plates-bandes et mes espaliers, comme qui dirait pour faire un état mortuaire de mes pauvres fruits... Mais je ne sais si j'avais la berlue... avec ça qu'il ne faisait pas très-clair... pourtant s'il y avait eu quelque chose, je m'en serais ben aperçu tout de même... enfin il me sembla que les abricots et les pêches répondaient toutes à l'appel... Et pourtant cette porte ouverte... pour lors ça m'a donné à penser, et comme je sais que M. de Naré a l'idée de se promener tous les soirs dans le parc... puisque c'est moi qui ferme les portes après lui... j'étais venu tout bonnement pour lui conter la chose. »

Ce récit ne fit que confirmer nos soupçons et nous lui apprîmes que des voleurs étaient cachés dans ma chambre.

« Ah ben ! s'écria le jardinier, nous allons voir une jolie petite danse. Mais s'ils sont plusieurs et qu'ils fassent le guet, peut-être voudrait-il mieux les prendre à l'improviste. Heureusement la fenêtre de la tourelle est ouverte. Avec toutes ces petites rocailles, ce treillage et la balustrade du balcon, l'un de nous y montera en moins de rien : il se cachera dans le cabinet de toilette, l'autre prendra l'escalier dérobé qui mène au corridor de la chambre de madame... mais il restera encore une issue par la porte qui donne sur le grand escalier... Comment faire pour la fermer?... Justement, madame a renvoyé tout son monde aujourd'hui... Il n'y a personne à la maison... Et s'ils parviennent à sortir de la chambre, un mur est bien vite escaladé ! Pourtant, si madame osait...

— Parlez ! que faut-il faire !

— Il s'agirait de rentrer chez vous comme si de rien n'était, vous feriez semblant de vous coucher, et après avoir fermé la porte et enlevé tout doucement la clef, — ce qui est le grand point, — vous passerez dans votre cabinet de toilette où l'un de nous serait caché, et alors... »



Je frémis à cette proposition que Lucie accepta avec cette fermeté, ce sang-froid, ce courage dont elle avait déjà donné tant de preuves.

Pendant ce temps M. de Naré avait été chercher des armes. Il revint avec deux pistolets chargés. Il en donna un au jardinier qui se débarrassa de son fusil chargé de petit plomb seulement, et dont la dimension, dans un combat corps à corps n'eût été qu'embarrassante.

Alors ce fut entre le jardinier et M. de Naré, une sorte de querelle pour savoir qui devait monter par la tourelle, où l'on devait se trouver plus à proximité du danger. Le jardinier, ancien soldat, eut bien vite tranché la question. Il prit son pistolet dans ses dents, et en un instant il eut escaladé l'espace qui se trouvait entre le sol et la fenêtre ouverte. Nous le vîmes entrer avec des précautions inouïes pour éviter le bruit, et le silence continua.

M. de Naré conduisit Lucie jusqu'à la porte de son appartement, craignant que l'un de ces brigands ne fût aposté dans le grand escalier, puis il redescendit en toute hâte pour gagner le corridor dérobé par lequel il devait surprendre les malfaiteurs.

Moi je n'eus pas la force de remonter jusque chez moi ; je restai agenouillée sur les marches de l'escalier, priant avec ferveur et prêtant l'oreille aux moindres bruits.

Lucie entra chez elle. Elle referma sa porte, éteignit la veilleuse, fit encore quelques préparatifs de toilette ; puis elle se dirigea, avec sa bougie qu'elle se gardait bien d'éteindre, vers son alcôve et au lieu de se mettre au lit elle ouvrit la petite porte qui communiquait avec le cabinet.

Tout à coup un homme, qui n'était pas le jardinier, se précipita devant elle et voulut lui porter les mains sur la bouche pour l'empêcher de crier ; mais l'effroi dont elle fut saisie lui fit lâcher le flambeau qu'elle tenait et qui roula sur le tapis et s'éteignit, et d'une voix déchirante elle cria au secours ! au secours !

Elle avait reconnu M. de Melta.

La scène qui se passa alors fut affreuse. Lucie se trouvait seule dans les ténèbres avec cet homme qui en voulait à sa vie. Qu'était devenu le jardinier ? elle ne le savait. De tous côtés les portes étaient fermées. M. de Naré entendant les cris de Lucie s'épuisait en vains efforts pour briser la porte du corridor que M. de Melta avait refermée sur lui. Moi, j'eus d'abord le fol espoir que Lucie n'avait pas bien refermé la porte du grand escalier...

Du reste, tout cri avait cessé... Lucie, qui avait échappé aux mains de l'assassin, et qui n'était protégée que par l'obscurité, s'était réfugiée près des fenêtres de la terrasse et cachée sous les rideaux de velours... lui, la cherchait avec des blasphèmes horribles ; on entendait les meubles qui tombaient sourdement sur le tapis, les porcelaines qui se brisaient, et les secousses horribles que M. de Naré, imprimait à la porte du corridor et qui faisait trembler toutes les vitres...

Il paraît que M. de Melta eut un moment la pensée que Lucie s'était échappée... Moi, qui sans souffle et sans force, restais collée à la serrure de la

porte du grand escalier, j'entendis une main qui tâtonnait, et je dis tout bas :

« C'est-là... tâche d'ouvrir... »

Une voix sourde seulement répondit en s'écriant :

« Elle est encore ici. »

Imprudente, je l'avais trahie.

Pendant un instant il se fit un silence affreux. M. de Naré paraissait avoir renoncé à briser la porte ; j'écoutais, j'écoutais, et je n'entendais rien, que le sang qui bourdonnait dans mes oreilles, et faisait battre mes artères...

Tout à coup il se fit un bruit sourd comme celui de la chute d'un corps sur le tapis; ont eût dit qu'une lutte, lutte affreuse et muette s'engageait... J'entendis une voix qui disait : « Canaille, je n'ai pas peur de ton poignard... puis le bruit se compliqua et augmenta... et M. de Melta s'écriait : Vous m'étouffez... vous m'étouffez!...

— Pauvre ami, prenez donc garde on l'étouffe... c'était la voix du jardinier... M. de Naré, y a-t-il moyen d'avoir de la lumière ici... que nous voyons la mine qu'il a... avant de le défigurer...

— Justin, êtes-vous là ? dit Lucie d'une voix mourante...

— Oui... il ne peut m'échapper...

— Oh ! madame, il nous faudrait de la lumière, dit le jardinier... On a baissé la rampe avant le dénouement... »

Il y avait, dans l'âtre de la cheminée de Lucie, quelques étincelles agonisantes sous les cendres. Au bout d'un instant, je vis la lumière s'échapper par les fentes de la porte et j'entendis une double exclamation :

« M. de Melta! ..

— Ne le tuez pas, s'écriait Lucie...

— Madame, ouvrez cette porte, » dit M. de Naré, d'une voix impérative et tout en tenant toujours M. de Melta sous ses pieds...

Lucie s'empressa d'obéir... Elle hésita quelque temps, sa main tremblait...

Quand la porte fut ouverte, elle me vit agenouillée sur le carreau, et s'écria :

« Ah ! mon amie, fuyons...

— Ne craignez rien, madame, » dit Justin...

Nous rentrâmes dans la chambre, M. de Melta était étendu à terre, pâle, sans force, sous l'étreinte vigoureuse de M. de Naré... le jardinier était à demi couché sur un fauteuil, les yeux à demi fermés, le teint livide...

« Grand Dieu, il est blessé, m'écriai-je...

— Oh ! ce n'est rien, nous dit ce brave homme... ce n'est rien...

— Mes pistolets... » dit M. de Naré...

Comme le jardinier ne pouvait se lever et que Lucie ni moi n'osions les lui donner, Justin se mit à traîner M. de Melta sur les tapis, en cherchant ses pistolets.

Alors cet homme aussi lâche qu'il était cruel et vil, se débattit par des efforts

désespérés, et ne pouvant échapper à la main puissante de M. de Naré, il se mit à le supplier d'une voix larmoyante, il s'écria...

« Oh! vous n'allez pas me tuer, Justin! ne me tuez pas! ne me tuez pas! »

M. de Naré, sans daigner répondre, ramassa un de ses pistolets qui était à terre, et prit l'autre qu'il trouva dans un cabinet, puis il dit à M. de Melta :

« Pas ici... pas devant les femmes!... mais là, dans le parc! vous êtes trop lâche pour que je vous tue! les chances seront partagées entre nous... ce sera un duel!.. Je veux bien encore vous accorder un duel,..

— Non, Justin, n'exposez pas votre vie, s'écria Lucie tout en pleurs!...

— Allons! si vous ne voulez pas marcher, il faudra que je vous traîne...

— Je ne sais pas manier les armes, s'écrie M. de Melta, d'une voix lamentable... ce sera un...

— Je vous ordonne de me suivre, » répondit M. de Naré.

Et par une nouvelle secousse il souleva M. de Melta, qui se dressa à demi, et le suivit en se laissant traîner...

Lucie tomba à terre sans connaissance...

« C'est une folie, s'écria le jardinier... il va se faire assassiner... Laissez-moi!... laissez-moi!... je veux les suivre... il se leva, mais ne put marcher... »

Je me rappelai alors mon devoir... Je laissai Lucie à son évanouissement... elle échappait au moins aux transes horribles de ce combat... et déchirant du linge, je me préparai à panser... comme je le pourrais, la blessure du jardinier...

« Oh! il ne s'agit pas de moi, s'écria cet homme... courez les séparer! prévenir un malheur! »

Au même instant, une détonation se fit entendre...

Et quelques secondes après... M. de Naré parut pâle et défait à la porte de la chambre ..

« Vous êtes blessé... m'écriai-je!...

— Non, me répondit-il, mais je l'ai tué, lâchement tué! il n'a pas même eu la force de tenir son arme. »

Puis il alla s'agenouiller auprès de Lucie, et l'appela d'une voix tendre et doucement émue...

A cette voix madame de Naré rouvrit faiblement les yeux; en voyant Justin auprès d'elle, sa figure s'illumina, elle poussa un cri de joie, et s'écria en lui passant les bras autour du cou :

« Oh! sauvé! sauvé! »

Après le premier moment de trouble; nous posâmes un appareil à la blessure du jardinier... elle était grave, profonde... mais cet homme avait un courage surhumain... Bien que nous lui défendissions de parler, il nous expliqua comment, au moment où il escaladait la fenêtre de la tourelle, il s'était senti frappé et était tombé comme mort sur le carreau... M. de Melta se trouvait caché dans le cabinet de toilette.

Tout le temps qui s'était écoulé entre les cris de madame de Rémond et la

chute de M. de Melta, — ces quelques minutes d'horrible silence et de mortelle anxiété, — il l'avait passé à se traîner du cabinet à la chambre à coucher... à se glisser comme un serpent en étouffant les gémissements que lui arrachait sa blessure... Là il avait saisi M. de Melta à l'improviste et l'avait fait tomber sur le tapis... et une lutte s'était engagée entre eux, lutte où il voyait briller sur lui la lame d'un poignard... Il était près de succomber, lorsqu'un secours inespéré l'avait sauvé... Justin, ne pouvant briser la porte du corridor, était revenu dans le pare, et avait, comme le jardinier, escaladé la tourelle...

Nous retrouvâmes le poignard de M. de Melta à terre; il portait le chiffre de Justin, et lui avait été volé depuis environ quinze jours.

Le jour commençait à poindre. Je fermai les rideaux; car, en m'approchant de la fenêtre, j'avais vu, spectacle horrible!... le corps inanimé de M. de Melta étendu sur la pelouse...

Justin avait perdu toute l'énergie de son regard, toute l'expression de son visage; il semblait que ce qui manquait à son intelligence, ce fût la volonté; la pensée du danger qu'avait couru Lucie avait un instant rempli son âme, soumis toutes ses facultés, s'était levée droite et impérative dans ce cerveau pour ainsi dire inhabité, et, alors sous l'empire de cette pensée, il avait en une sorte d'initiative, de force, d'intelligence factice; une voix s'était fait entendre en lui à laquelle il avait obéi... mais cette voix s'était tue, cette pensée s'était évanouie et Justin avait repris son inaction morale, sa passivité, son inertie.

Madame de Rémond fut obligée de lui dire :

« Justin, il faut aller à Verneuil chercher un médecin et avertir la justice !

La catastrophe qui était arrivée, l'enquête qui en fut la suite, les perquisitions, les tracasseries soupçonneuses de l'instruction retardèrent le mariage de Lucie, qui fut remis à trois mois de là. Des intérêts graves exigèrent impérieusement mon retour à Paris. Ce fut le cœur déchiré que je me séparai de Lucie, la laissant ainsi seule loin du monde qu'elle aimait, dans un château isolé, n'ayant pas d'amis, ne pouvant en avoir, et le cœur rempli d'un amour chimérique, frêle fleur d'idéal que la réalité, hélas! je le craignais! devait effeuiller, froisser, flétrir.

Parmi les lettres que j'ai reçues d'elle et qui forment un roman intime dont les pensées sont les seuls événements, je vous en lirai deux seulement, ce sont les derniers chapitres de cette étrange histoire.

Voici la première :

11 juillet 182..

Ma chère belle,

La Gardière est vendue, château, ameublement tout... Je n'ai conservé que quelques reliques saintes, souvenir de ma pauvre mère; je viens de les expédier à Paris à ton adresse. Une chaise de poste, attelée de vigoureux chevaux et couronnée de tous nos bagages, nous attend dans la cour. Je commence cette lettre sur des meubles qui ne m'appartiennent plus, et je ne suis pas bien sûre que

cette feuille de papier ne soit soustraite à la propriété d'autrui... Je prends ce vol sur ma conscience...

Je suis dans une singulière toilette de voyage ; ma robe de soie , un cache-miro sur les épaules, un chapeau blanc orné de violettes de Parme , car il fallait bien que ces fleurs, qui ont commencé le roman, figurassent au dénouement...

Je crois que je serais morte à la Gardière ; ces trois mois-ci ont été d'une monotonie, d'une longueur désespérante... L'isolement, que je redoutais, je l'ai appelé de tous mes vœux ; mais partout où se posait mon regard, quelque souvenir affreux se dressait devant moi et marchait sur mes pas... Tout pour moi avait une voix lugubre... La brise qui soufflait, la pluie fouettée sur les vitres, le bruit sourd des pas sur le sable... partout de tristes images... dans les champs humides de rosée, dans les rayons du soleil, dans le scintillement des vagues... Mes pensées me jetaient dans la nature, et la nature me rejetait dans mes pensées...

Ah ! j'ai eu des nouvelles de ma tante Dorothée... elle végète, à Paris, dans un état voisin de la misère... J'ai donné des ordres pour qu'elle touchât régulièrement une pension de deux mille francs que je lui fais...

Il est onze heures... M. de Naré me presse de terminer cette lettre... les chevaux s'impatientent... Quel étrange jour de mariage !... La chaise de poste va s'arrêter à Verneuil... devant l'église... un vieux et digne prêtre qui fait mes aumônes nous unira... Et puis fouette cocher ! nous voilà partis à travers prairies et forêts, sur les chemins doux et sablés de cette belle Normandie, que bordent les pommiers courbés par le vent. Ne me plains pas, grand Dieu ! Au lieu de ce tant triste et sombre salon, où parents et invités exposent solennellement des figures de circonstance, ne vaut-il pas mieux courir les champs... La nature dans sa splendeur n'a-t-elle pas quelque chose de nuptial... Quitter l'autel pour respirer les ineffables parfums de la verdure, pour s'enivrer de l'air pur, de l'azur du ciel, pour s'éblouir de soleil, c'est ne pas quitter Dieu....

J'emporte avec moi quelques poésies commencées... j'espère que le voyage m'inspirera... De retour à Paris, je les publierai sous le nom de Justin... Dis-moi ? n'a-t-il pas l'air d'un poète ?.. Un volume de vers est un passeport pour l'esprit... Il lui sera permis d'être morose, taciturne à son aise... On pardonne tout à un poète.

Je pense bien que madame de Naré vient avec nous... C'est une bien excellente femme vraiment... et comme elle est bonne mère ! j'en suis jalouse presque....

Ce soir donc nous serons au Havre... Adieu.

15 juillet. — Havre.

Oni, tu l'as dit, il y a une pensée chez Justin, une pensée qui erre dans des brumes éternelles, et jamais ne peut arriver à des contours nets et délicatement

profilés... Mais, je l'ai bien étudié, il éprouve une profonde émotion devant la nature, émotion qui ne se trahit que par l'extase du regard, que par une respiration haletante, oppressée...

Oh! défie-toi bien de ceux qui restent insensibles devant la verdure et les champs... ce sont des organisations incomplètes et méchantes... M. de Melta, si tu te le rappelles, ne regardait pas la nature et n'était jamais si beau parleur que dans nos délicieuses promenades... et celui qui sent, qui est ému, ne saurait avoir tant d'esprit...

Que te dirai-je... Justin ne me quitte pas d'une seconde... il est admirablement enfant et ingénu... Il s'est établi entre nous une sorte de langage du regard qui ne nous trompe jamais. Tu sais comme ses prunelles sont éclairées, transparentes et laissent voir jusqu'au fond de son âme. J'y lis à livre ouvert; si j'y devine une pensée vague, incomplète et qui ne peut arriver à sa manifestation, je l'achève, je la formule en termes simples et compréhensibles... Justin sourit et dit : c'est cela!

Parfois, avec les émotions qui se révèlent vaguement en lui, je fais une poésie: je me dis la pensée est vraiment de lui, la forme seule m'appartient... C'est ainsi que je tranquillise ma conscience à l'endroit de cette innocente supercherie du volume de vers...

Demain matin, nous nous embarquons du Hâvre pour Bordeaux... nous traverserons le midi de la France jusqu'à Marseille... où nous ferons voile pour l'Italie...

Et je me demande, suis-je heureuse? Oui je le suis. Le calme est rentré dans mon âme... Les nuages se sont dissipés... Il y a chez M. de Naré des trésors inépuisables de bonté et de grandeur... Dans cette belle organisation, le cœur a pris tant de développement qu'il n'en est pas resté pour l'intelligence...

Enfin, à d'autres les nuages pourpres de la pensée, les éclairs de l'âme... Mon ciel est tout bleu... plein de sérénité... Oui, je suis heureuse!...

30 août. — Florence.

Que te disais-je! je suis heureuse! non, je ne l'étais pas, je ne le suis que d'aujourd'hui seulement... Mais mon âme est trop faible pour porter la joie... il faut que tant de bonheur déborde dans mes confidences, car mon cœur est trop plein, il se briserait...

Oh! que je remercie Dieu de m'avoir fait cette vie douce, discrète, cachée, de m'avoir unie à cette nature bonne, tout à moi, où ni l'ambition ni les folles agitations de ce monde n'ont d'empire! Que j'ai de mépris maintenant pour la vie agitée, tumultueuse et vide, pleine d'amertumes et de dégoût et que j'ai tant aimée... Paris, mon Dieu, y reviendrai-je jamais? Que me font maintenant les bals, les fêtes et les plaisirs et tout ce vain bruit qui anéantit l'âme... C'est là l'isolement réel, l'isolement du cœur! Et ce que j'appelais l'isolement, moi, pauvre folle, c'est la plénitude de l'existence, c'est tout un monde de douces pensées, de joies ineffables, de fêtes célestes, d'harmonies enivrantes!

Je suis mère!

LUCIE DE NARÉ.

Le bonheur, ajouta madame de L\*\*\*, le bonheur se dit en peu de mots. Une vie heureuse est une vie sans événements, toute de béatitude et de jouissances calmes. Si les poètes ont échoué à vouloir peindre le paradis, moi qui ne suis pas poète, je n'essaierai point de vous décrire l'existence de Lucie qui resta à Florence.

Parmi les nombreuses lettres qu'elle m'écrivit, car notre amitié était de ces amitiés inaltérables qui ont racine au cœur et reflouissent toujours, parmi ses lettres, une seule fait événement ; je l'ai reçue il y a un an.

Et madame de L\*\*\* nous en donna lecture.

Avril 183..

Ma chère belle,

Je t'ai déjà fait de longs récits de l'amour de Justin pour son fils, qui maintenant a dix ans, et dont je t'ai conté jusqu'aux moindres saillies. Non, je ne m'abuse pas... Édouard aura cette intelligence supérieure qui n'a été qu'ébauchée dans Justin.

Mais depuis quatre ans, partagée entre le doute et l'espoir, retenant dans mon cœur une joie dont je crains les hallucinations et le réveil, j'assiste muette, tremblante, éperdue d'orgueil, à un phénomène inouï... bien au-dessus de la vaine science des savants et dont maintenant je ne puis me taire...

Tu le sais, un accident terrible a tout à coup arrêté l'intelligence de Justin qui n'avait que six ans alors... Sous ce choc affreux, son âme est restée comme voutée, comme nouée... Le cerveau s'était développé, mais la pensée, toujours enfant, n'avait pas grandi avec lui.

Je t'ai dit avec quelle attention Justin suit les leçons qu'un habile professeur donne à son fils... mais ce que je ne t'ai pas encore révélé — car je n'osais y croire — c'est que tout ce qui se grave dans cette tête d'enfant se grave également dans cette tête d'homme. C'est que cette intelligence si longtemps arrêtée, retenue jusqu'alors par je ne sais quel mystérieux pouvoir, s'est remise à marcher du point où elle avait été foudroyée... Oui, la lumière de la pensée qui dans toute sa splendeur fut trop éblouissante pour M. de Naré et lui fit fermer les yeux de l'âme, si j'ose le dire, cette lumière qui n'arrive que par teintes douces, affaiblies et insensiblement grandissantes à l'âme d'un enfant, grâce à cette aube toute voilée a pénétré également dans l'âme de M. de Naré, a dissipé peu à peu les brumes amoncelées... ou plutôt pourquoi chercher à expliquer avec des images matérielles, le miracle de l'amour paternel... Oui l'âme du père s'est mise à l'unisson avec l'âme du fils, toutes deux grandissent simultanément... Il n'y a pas une clarté qui brille ici sans se refléter là... Toute joie me vient double, et je vois tour à tour la sève monter et s'épanouir en fleurs fraîches et parfumées et sur le frêle rameau et aux branches arides et desséchées de l'arbre paternel... pardonne-moi de continuer cette folle métaphore... chez l'un c'est une sève de printemps... chez l'autre c'est une sève d'août.

Ce miracle est maintenant hors de doute... le professeur d'Édouard — homme discret s'il en est, — l'a observé comme moi... il m'en a dit un

mot avec une délicatesse exquise... aussi, je te le dis, ce n'est plus une espérance, c'est une certitude...

Or, bientôt mes deux enfants auront vingt ans... pardonne-moi l'expression, elle est juste... M. de Naré est jeune encore... Il faudra donc songer à leur avenir à tous deux... A l'âge où je suis on envisage la vie sérieusement... L'ambition dont les femmes sont jalouses à vingt ans, et qui leur semble une rivale, plus tard se présente sous un jour plus amical .. Bientôt les violents exercices du corps ne suffiront plus à M. de Naré, il lui faudra les exercices de la pensée...

Avec sa loyauté, son honnêteté inaltérable, son indépendance, Justin ne serait-il pas un excellent député?... Qu'en dis-tu?...

Et puis sais-tu qu'il est tenu de venir combattre la réputation que madame Mercedin a faite à mon mari?... Ça été une ombre éternelle sur mon bonheur...

Les événements de 1830, continua madame de L\*\*\*, en renversant l'influence du parti auquel M. de Naré aurait appartenu par convictions de famille, empêcha heureusement Lucie de réaliser son dessein et de sacrifier son bonheur à une vaine question d'amour-propre...

Qu'importe, mon Dieu! quand la joie rayonne dans le cercle de la vie intérieure, si ailleurs votre souvenir est plein d'ombres!...

Lucie ne pensait trouver à Paris que la médisance, au plus quelques bruits rasant la terre, chauves-souris que la clarté a bien vite fait fuir... Mais la calomnie se serait dressée devant elle, enhardie par un long silence, et devenue pour ainsi dire la vérité par la consécration des temps... Elle aurait peut-être usé sa vie dans une lutte affreuse; elle y aurait à coup sûr usé son bonheur.

Grâce à madame Mercedin, l'opinion du monde était que M. de Melta avait été lâchement assassiné.

Mais s'il faut, pour le calme de ses jours, pour son bonheur, s'il faut que Lucie ignore à tout jamais la calomnie, s'il faut que, dans le concert harmonieux de sa vie, il n'arrive pas même un murmure de ce monde, s'il faut que sur son soleil et sur ses pleurs pas une ombre ne glisse, c'est à ses amis de combattre pour elle, de combattre pour son honneur...

Voilà pourquoi, vous qui êtes mes amis et à qui j'ai reconnu du courage contre les méchants, je vous ai raconté l'histoire de Lucie de Naré. J'ai voulu vous gagner à sa cause. Si l'amour du pays la ramène un jour, qu'elle trouve au moins toutes les ronces arrachées du chemin!

Il était deux heures du matin, lorsque madame de L\*\*\* eut terminé son récit.

Wilhelm TÉNINT.

FIN.



---

## L'ART DRAMATIQUE CHEZ LES HÉBREUX.

---

Dans son *Cours de littérature*, qui a rendu de si grands services à l'art théâtral, Laharpe oublie de remonter aux premières sources, et d'explorer le drame des Hébreux, souvent d'une rare perfection, aux temps les plus reculés.

Celui dont Massillon disait : « C'est l'homme de tous les talents et de toutes les sciences, » Bossuet lui-même trouve dans le *Cantique des cantiques* une action théâtrale à la manière des Grecs, et ce grand homme reconstruit cette pièce intéressante, non-seulement par la grâce du style, mais sous le rapport des mœurs du temps et des usages observés par les Hébreux dans leurs cérémonies nuptiales.

Après Bossuet, le docteur Lowth, dont les leçons sur la poésie sacrée sont classiques en Europe, a reconnu les formes dramatiques, surtout dans ce morceau si remarquable d'Isaïe, où l'Éternel est mis en scène avec le chœur, lorsqu'au grand jour de sa vengeance, il foule aux pieds les peuples de la terre et les remplit d'ivresse et d'épouvante.

Nous allons, à notre tour, reconstruire toutes les parties du drame de Job, qui remonte à trente-six siècles, près de onze cents années avant le Prométhée d'Eschyle, père du théâtre grec. Ne vous étonnez pas de ce prodigieux éloignement : le drame est naturel à l'homme. Lorsque, frappées d'une action, une ou deux personnes la racontaient, elles inventaient le drame qui remonte au berceau de l'univers, alors que Caïn, tuant son frère, montrait à quels excès peut conduire une jalousie effrénée : ainsi, le premier fratricide enfantait la première tragédie.

Mais ce qui doit vous étonner, c'est que l'antique drame de Job, dans un cadre savant, renferme une action du plus grand intérêt, des caractères admirables, avec des pensées et des expressions dont rien n'égale l'élan poétique, phénomène que contribue à expliquer la croyance des Hébreux en un Dieu unique, alors presque inconnue dans le monde, croyance qui donne à la poésie biblique, dans son unité parfaite, un caractère particulier de style grandiose et de beautés ineffaçables.

Nulle tragédie ancienne ou moderne ne s'ouvre d'une manière plus vaste et plus solennelle : c'est le génie du bien et du mal, c'est Dieu et Satan, ce sont les deux plus grands acteurs que l'on puisse mettre en scène, qui entrent dans la lice, tous deux armés de leurs forces incommensurables.

<sup>1</sup> Ce fragment de M. Mollevaut fait partie d'un grand travail inédit sur l'art dramatique chez les Hébreux, dont ne parle aucun cours de littérature : nous en donnerons quelques extraits à nos lecteurs.

LE SEIGNEUR.

D'où viens-tu donc, Satan, réponds sans nul mystère ?

SATAN.

J'ai parcouru le monde et contemplé la terre.

LE SEIGNEUR.

As-tu remarqué Job, mon zélé serviteur,  
Dont le cœur droit redoute et craint le Créateur ?

SATAN.

Votre main sur sa tête a placé la couronne ;  
Votre force est un mur qui d'airain l'environne,  
Et vous avez béni les œuvres de ses mains,  
Dont l'immense richesse étonne les humains ;  
Mais étendez le bras, que son bonheur s'efface,  
Ce zélé serviteur va vous maudire en face !

LE SEIGNEUR.

Foule donc ses grands biens sous ton pied irrité ;  
Mais si tu le touchais, crains ma sévérité.

Satan sévit avec toute sa rage infernale : les Sabéens égorgent les troupeaux de Job, la foudre brûle son bercaïl, et la tempête du désert, se précipitant sur le toit de ses fils, il s'écroute et les ensevelit au milieu des joies d'un paisible festin. Job cède à la douleur parce qu'il doit y céder : il est père ! Mais loin de blasphémer Dieu, il se résigne à sa volonté suprême par ces mots remarquables :

Quand Dieu lance sur moi ces affreux châtimens,  
Adorons, sans regrets, l'auteur de mes tourmens.  
Oui, je suis sorti nu hors du sein de ma mère ;  
Et nu je lui rendrai mon bonheur éphémère ;  
Dieu donne et Dieu reprend ; ah ! quand je suis puni,  
Que le nom du Seigneur soit à jamais béni.

C'est alors qu'au second acte les deux principaux acteurs rentrent en scène, avec toute la puissance de leur volonté.

LE SEIGNEUR.

As-tu remarqué Job, mon zélé serviteur,  
Dont le cœur droit redoute et sert le Créateur ?  
Lorsque de l'affliger je t'offre la puissance,  
Job est toujours vêtu d'un manteau d'innocence.

SATAN.

L'homme donne ses biens, le plus beau des séjours,  
Si l'on ne tranche point le tissu de ses jours ;  
Mais étendez la main, que sa santé s'efface  
Et que sa chair se brise, il vous maudit en face.

LE SEIGNEUR.

Job est sous ton pouvoir ; mais, en portant tes coups,  
Ne touche point sa vie, ou toi, crains mon courroux !

Satan accomplit sa terrible mission : Job, arraché à tout ce qui lui restait sur la terre, est jeté du haut d'un trône au sein des plus grandes infortunes.

Il apparaît alors un nouveau personnage dont le contraste est frappant : c'est l'épouse de Job!

La femme n'est pas née avec la même force de caractère que l'homme : mère, elle a perdu tous ses enfants; épouse, elle voit son époux accablé sous le poids d'une honteuse maladie; femme, enfin, sa vanité se révolte en voyant la pourpre du prince, remplacée par les haillons de la misère; aussi, avec quelle véhémence elle s'écrie :

Que ce sort effroyable et me trouble et m'irrite!  
Faut-il donc tant souffrir et n'avoir nul remord?  
Faut-il mourir vingt fois sans connaître la mort?  
Oh! malheureux époux! comme votre état change!  
Comme Job est tombé du trône dans la fange!

JOB.

Le Seigneur l'a voulu, respectons ses arrêts.

L'ÉPOUSE.

Quoi! de ce Dieu si bon les paternels décrets  
Livrent tant de vertus à l'horrible indigence!  
Plus que vous je suis fière et n'ai plus d'indulgence!  
Oui, rompez avec Dieu tout funeste traité;  
Si vous l'aviez moins craint, vous seriez mieux traité.  
Eh quoi! pour vous changer, ainsi qu'un vil atome,  
En cadavre vivant, en odieux fantôme,  
Dans le crime vos jours étaient-ils égarés?  
Non, non : blasphémez Dieu; blasphémez et mourez?

JOB.

Devant l'ordre du ciel, femme! sachons nous taire.

L'ÉPOUSE.

Votre mal à son comble épouvante la terre,  
Et moi, je me tairais devant tant de douleurs!  
J'ai retenu longtemps et ma voix et mes pleurs,  
Mais de tous mes chagrins l'extrême violence,  
Malgré vous a rompu le lien du silence,  
Car je fus votre épouse, et j'avais huit enfants  
Que le ciel écrasa sous ses coups triomphants!...  
Pour m'arracher, hélas! la moitié de mon âme,  
Et vous supplicier d'une torture infâme,  
Dans le crime vos jours étaient-ils égarés?  
Non, non; blasphémez Dieu, blasphémez et mourez!

Job, trahi par tout ce qu'il a de plus cher au monde, son épouse!... combattu de mille sentiments divers, garde cependant sa piété stoïque et ne blasphème pas la Providence; mais ses désastres, son désespoir et son épouvante le plaçant dans une situation plus neuve et plus dramatique qu'OEdipe lui-même, qui sent encore palpiter contre son sein le cœur de son Antigone, pour lutter contre une immense infortune; cette situation, où débordent la terreur et la pitié, fait exhaler à Job cette fameuse imprécation contre lui-même :

Péris ! jour qui jadis au monde m'a reçu.  
 Et toi, nuit qui disais : « Un mortel est conçu ! »  
 Oui, que ce jour se change en d'affreuses ténèbres ;  
 Fuis, ô douce clarté ! fuis ces ombres funèbres ;  
 Que cette nuit, gardant son voile criminel,  
 S'agite dans l'effroi d'un remords éternel :  
 Elle ne ferma point les flancs qui me portèrent,  
 Et ne détourna pas les traits qui m'accablèrent.  
 Que ne suis-je, ô ma mère ! expiré dans ton sein !  
 Fallait-il que ton fils vit un jour assassin ?  
 Pourquoi sur tes genoux me berçant, ô ma mère !  
 Me faire de ton lait boire la coupe amère ?  
 Dans la paix du tombeau, qui n'a point de réveil,  
 Au moins je dormirais de mon profond sommeil :  
 Là, cessent tous les bruits qu'aux cieus jette l'impie ;  
 Là, du rude travail la force est assoupie ;  
 Là, des fers l'esclavage ignore le lourd poids,  
 Et d'un maître insolent ne craindra plus la voix ;  
 Là, règne la justice, et, dans la tombe obscure,  
 Les grands et les petits sont d'égale mesure.

. . . . .

Après avoir montré, au second acte, tout ce que le pathétique offre de plus sublime dans le rôle de Job, et la passion de plus emporté dans celui de son épouse, l'auteur, au troisième acte, fait venir d'infidèles amis, et, par un contraste plein d'adresse, oppose à la lutte des passions la lutte des raisonnements, alors que ces amis, préparant leur abandon perfide, commencent par des consolations, finissent par des outrages, et reprochent au prince le plus irréprochable l'impiété, l'orgueil, l'injustice, le vol et le despotisme.

On dira : ce troisième acte, qui se passe en raisonnements, n'est pas dans les lois de notre scène moderne ; sans doute, mais l'art de l'Occident n'est pas celui de l'Orient : dans leurs corps brûlés par les feux du soleil, et qui a besoin de repos, les Orientaux nourrissent une âme ardente qui a besoin d'action. Étendus sur les joncs tressés, sous le vert ombrage des palmiers, devant la fraîcheur du puits de la caravane, ils s'abandonnent à de grandes dissertations, à leurs contes si longs et si courts à la fois, et souvent de leur large front bruni par un ciel enflammé, il tombe des éclairs de génie qui sillonnent leurs brillants récits, comme ces lumineux sillons que les éclairs tracent au fond de la nue, à l'approche des tempêtes.

D'ailleurs, toutes les scènes de cet acte sont si fortes de dialectique, sont entrelacées et graduées avec tant d'artifice, que l'ennui ne peut s'y glisser un seul moment. Et quelle situation tragique ! quel éloquent plaidoyer ! alors que, secouant le fardeau de ses misères, le saint Arabe, comme s'il était encore assis sur le trône des rois pasteurs, dresse son noble front, et répond à ses adversaires avec l'âme et l'énergie de cette innocence, dont la forte conviction engendre la forte éloquence :

Votre langue d'aspic vainement siffle et mord ;  
 Je contemple ma vie, et je suis sans remord.  
 Quand la lampe de Dieu, sur moi resplendissante,  
 Affermissait mes pas dans la nuit menaçante,

Les grands restaient debout et muets devant moi ;  
 Et si j'allais m'asseoir au trône de la loi,  
 Leur oreille attentive, admirant mon langage,  
 De mon heureux triomphe était le premier gage.  
 Tous disaient : « Job sauva l'enfant prêt à périr,  
 L'orphelin que nul cœur ne voulait secourir ;  
 Il remplissait d'espoir la douleur de la veuve,  
 Et ses bienfait coulaient comme s'écoule un fleuve. »

Le sceptre des vertus ne m'a jamais quitté,  
 Mon diadème saint fut la sainte équité ;  
 Je fracassais le front et la bouche du crime,  
 Et la plus forte dent m'a lâché sa victime.  
 J'étais l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux ;  
 Les mortels m'attendaient aux jours calamiteux,  
 Comme la terre sèche attend l'humide orage.  
 Mon arbre jusqu'au ciel prolongeait son ombrage,  
 Et sa racine, au loin, buvait les fraîches eaux,  
 Et la rosée, en paix, dormait sur ses rameaux.

Mais hélas ! maintenant ma douleur méprisée,  
 De mille et mille ingrats entretient la risée ;  
 Des gens pâles de faim, pâles de pauvreté,  
 Que jamais n'insulta ma sublime fierté,  
 Me lançant nuit et jour d'amères moqueries,  
 Joignent un ris barbare à tant de barbaries.  
 Oh ! comble de l'outrage ! oh ! comble de l'affront !  
 Leur immonde salive est empreinte à mon front,  
 Et, si je vois le jour, c'est pour que ma détresse  
 Serve de long trophée à leur rage traitresse !...

Ah ! si mes socs nombreux reprochent à ma main  
 D'avoir à d'autres champs fait un vol inhumain,  
 Si parmi mes sujets, dont j'ai pris la défense,  
 Un seul de mes arrêts cache une seule offense ;  
 Si jamais l'adultère en ma couche a dormi ;  
 Si j'ai tenu des rets aux portes d'un ami ;  
 Si mes chaudes toisons n'ont pas chauffé les membres  
 Du malade habitant le froid d'humides chambres ;  
 Comme on cache un trésor, si je cachai mon pain,  
 Aux besoins de la veuve, aux pleurs de l'orphelin,  
 Et si je n'arrêtais et mon bras et ma langue,  
 Quand du malheur aigri la brutale harangue  
 Exhalait contre moi son transport menaçant,  
 Sur ce mur, ô Seigneur ! fais rejaillir mon sang...

Après ce plaidoyer de Job en faveur de son innocence, on croirait que les formes de l'éloquence poétique sont épuisées ; eh bien ! la source intarissable du génie va jaillir plus abondante, et elle ouvre le quatrième acte avec cette magie d'intérêt et de style qui n'appartient qu'aux chefs-d'œuvre de l'art théâtral.

Le créateur du monde, *le potier qui a pétri l'argile de l'homme* (Isaïe), va parler à Job, et sans abaisser sa toute-puissance par une justification, il anéantit l'orgueil en déroulant le pompeux tableau des merveilles de la nature, dont Job ne conçoit pas le moindre atome : « Mais, dit Bacon, les mystères, loin d'humilier l'esprit humain, le rendent supérieur à lui-même, en lui apprenant ce qu'il ne peut savoir. »

## LE SEIGNEUR.

Job ! où donc étiez-vous quand je créai la terre ?  
 Savez-vous à son front qui posa son bandeau,  
 Qui sur elle étendit un si juste cordeau,  
 Quand l'astre du matin contemplant sa richesse,  
 Et que les fils de Dieu tressaillaient d'allégresse ?  
 Donnâtes-vous son vol au fougueux ouragan ?  
 Mîtes-vous une digue aux flots de l'Océan  
 Qui la rompt, à grands coups, de son écume amère,  
 Comme un fils, en naissant, rompt le flanc de sa mère ?  
 Non ; c'est moi qui lui dis : « J'arrête tes complots,  
 Et là doit se calmer la fureur de tes flots. »

A l'astre du matin commandez-vous encore ?  
 Avez-vous coloré le palais de l'aurore,  
 Et de l'affreux néant scellé l'affreux tombeau,  
 Et secoué l'impie ainsi qu'un noir flambeau ?

Alors qu'à vos regards le jour se fit connaître,  
 Répondez : saviez-vous qu'au jour vous deviez naître ?  
 Si je vole aux combats, dites moi d'où je sors ;  
 Des vents et de la grêle ouvrez-moi les trésors ;  
 Montrez-moi qui ravit leur verdure aux campagnes,  
 Et verdit à l'instant jusqu'au front des montagnes.  
 Aux foudres direz-vous : « Venez ! frappez ici ! »  
 Et vont-ils vous répondre : « O maître ! nous voici ! »

Regardez maintenant chaque être qui respire :  
 Est-ce par vous qu'un ciel le vol de l'aigle aspire ?  
 Est-ce par vous encor que l'épervier hardi  
 Tourne, à grand bruit, son aile aux flammes du midi ?

Quand l'antruche a laissé ses œufs dormir à terre,  
 Les échaufferez-vous au désert solitaire ?  
 C'est moi seul qui les couve, et, s'il vient à passer,  
 Sur eux le faon bondit sans jamais les casser,  
 Et bientôt des petits la légère vitesse  
 De la flèche acérée évite la justesse.

Prêtez-vous au coursier son courage indompté,  
 Et de ses crins épais la flottante beauté ?  
 Le faites-vous voler comme les tourterelles,  
 Imiter dans ses bonds les bonds des sauterelles,  
 Et secouer la flamme à ses naseaux brûlants,  
 Qui jettent l'épouvante en bruits étincelants ?

Son pied creuse la terre et vole avec audace ;  
 Du glaive sa poitrine affronte la menace ;  
 Il méprise les traits du sonore carquois,  
 Et cherche des clairons la foudroyante voix.  
 La harangue des chefs fait dresser son oreille,  
 Et soudain, s'animant d'une ardeur sans pareille,  
 Il rêve les moissons de superbes lauriers  
 Dont va le couronner la gloire des guerriers.  
 Entend-il la trompette et le long cimenterre,  
 Il écume, il frémit et dévore la terre ;  
 De loin sent l'ennemi caché dans les vallons,  
 Et, si la charge sonne, il dit sans crainte : Allons !

Dans son *Traité des Études*, le judicieux Rollin, analysant les beautés de cette dernière peinture, dit : « Que l'on compare les admirables descriptions qu'Homère et Virgile firent du cheval, on verra combien celle-ci est supérieure. »

Le cinquième acte s'ouvre avec le repentir de Job ; et, par le trait le plus beau de son caractère, il prie pour ses perfides amis, et demande leur grâce au Seigneur : il rend à Job le double de ce qu'il a perdu, en prononçant ces paroles simples et sublimes, qui seules convenaient à la divinité :

O mon serviteur Job ! relevez vos grandeurs !  
 Rallumez à mes feux les feux de vos splendeurs !  
 Que, riches de vertus, modèles des familles,  
 Durant cent quarante ans, et sept fils et trois filles  
 Charment votre vieillesse, et mes divins séjours  
 Alors vous recevront, plein d'honneurs et de jours.

Je sais qu'en général on aime à voir finir une tragédie par une grande catastrophe, armée d'un poignard sanglant ou de la coupe empoisonnée ; mais il me semble qu'après ce violent tumulte de tant de passions déchainées, le calme impassible de cette voix divine a quelque chose qui satisfait davantage la perfection de l'âme et la dignité des convenances.

Virgile, qui a tout deviné en poésie, connaissait parfaitement ce genre de beauté : à la suite d'une effroyable tempête, il montre le bruit des vagues qui tombe, alors que Neptune jette un seul regard tranquille sur le courroux des mers agitées ; mais, après l'ouragan des passions, ce calme solennel est d'un plus grand effet, parce que les tempêtes de l'âme sont plus profondes que celles de l'Océan.

Quoi qu'il en soit, on peut dire que, dans ce drame, cette audacieuse trinité, Dieu, Satan et l'homme, enfante de rares merveilles, et l'on ne peut, si l'on remonte trente-six siècles, considérer, sans une extrême admiration, ce drame aux formes athlétiques, sans être cependant exemptes de défaut ; mais les littératures débattent, en général, par ces formes gigantesques, parce qu'alors une sève surabondante de génie ruisselle à pleins bords et franchit ses limites ; toutes les subtilités de l'esprit, les finesses du goût et les calculs des règles sont les fruits de la civilisation et du progrès des lumières, auxquels cependant les autres arts doivent plus que la poésie : presque tous les arts sont fils du temps ; la poésie est fille du génie.

---

## L'ÉTOILE DE LA MER.



On appelait de ce nom, il n'y a que quelques jours encore, une charmante petite chapelle dédiée à la Vierge Marie. Les connaisseurs du pays, disaient que cette chapelle était un bijou d'architecture. Ils disaient cela, et ils n'ont pas su conserver leur bijou; c'est l'usage: ils verront à la place une manufacture de drap ou pour le moins les deux ailes d'un moulin à vent, c'est encore l'usage. Ils ne parleront pas de bijou; alors, le bouchon de carafe aura remplacé le diamant fin.

Celui qui écrit ces lignes ne peut se flatter d'avoir vu l'étoile de la mer, que lorsqu'il était enfant, en sorte que dans cette causerie, il ne la voit plus qu'à travers le prisme du souvenir. Elle était située dans le Bas-Berry, terre sinon inexplorée, au moins fort inconnue. On nous écrit que les sculptures du pauvre édifice gisent maintenant à terre, à demi broyées par le marteau; le passant peut les voir pêle-mêle avec des plâtras et des tronçons de charpente. Toutes ces pierres si merveilleusement fouillées par le ciseau arabe, ne s'amoncellent plus maintenant qu'en un tas d'immondices; la pensée qui les liait a disparu, l'âme a fui le corps, ou plutôt, elle est ensevelie dessous. Riches dentelures, arabesques, statues, on saluait toutes ces reliques en revenant d'un petit bois voisin; à présent, on les évite. Hélas! la fable du Coq, d'Esopé, n'a pas cessé d'être vraie après deux mille ans; longtemps encore, on enfouira chez nous les marguerites dans le cœur du fumier.

Si M. Prosper Mérimée, qui est toujours, à ce qu'on prétend, inspecteur général des monuments en France, tenait à s'assurer par ses yeux officiels de la belle façon qu'ont au juste ces décombres, il en aurait certainement tout le loisir; la route n'est ni longue, ni difficile à suivre. Bien qu'aucun chemin de fer ne mène à ces ruines, on peut y arriver en deux jours en partant du ministère des Beaux-Arts, d'où l'on ne part jamais. Il est vrai que dans la circonstance un tel voyage serait à peu près superflu; la besogne tire à sa fin et il est douteux qu'un inspecteur général, qui a la conscience de son emploi, trouve à s'y occuper utilement. Les démolisseurs d'aujourd'hui travaillent en tout bien, tout honneur; ils ont tant renversé par eux-mêmes qu'il n'ont rien laissé à faire à M. Prosper Mérimée.



En se donnant une mission d'une toute autre nature que celle de l'envoyé de M. Duchâtel, les artistes en quête des belles formes ne feraient pas ce pèlerinage avec plus de profit. Le lieu est désormais voué au nu; qu'y glanerait-on? Un paysagiste, fût-ce M. Cabat, n'aurait plus aucun prétexte d'y croquer sur place un chef-d'œuvre, digne parallèle des petits tableaux qu'il a rapportés de l'Ausonie. Un sculpteur rencontrerait sur le terrain, au lieu d'une Madone de marbre, des fissures propres à loger des gonds ou tout au plus un de ces grands lions en terre cuite dont les seigneurs d'usine, surmontent aujourd'hui les portes cochères de leur maison de campagne. Rien de tenu, rien de précieux. Nous l'avons déjà donné à entendre, comme le sol est une propriété particulière, on va construire quelque chose d'utile en cet endroit. Un Dioclétien retiré des ennuis du commerce en détail, veut y faire fructifier ses capitaux en se croisant lui-même les bras. Ne faisons donc pas d'élégie en l'air, n'envoyons pas nos soupirs aux nuages, voilà la sainte poésie à jamais proscrite de ce petit coin de terre. Au temps où nous sommes, le beau, c'est l'argent; la religion, l'argent. J'aurais dit que l'argent est dieu, que personne ne m'eût démenti. Souffrons donc que la chapelle devienne manufacture ou moulin, fabrique de drap ou serve à moudre du grain. Aussi bien ce ne sera pas la dernière fois qu'on aura vu l'industrie mettre l'art à la porte.

Ainsi arrêtons à court la série déjà trop longue de ces doléances; tâchons plutôt d'écrire une page d'histoire ou, si vous voulez, un feuillet d'oraison funèbre. Les monuments ont le privilège des hommes illustres, on doit les célébrer aux lieux mêmes où ils sont tombés, soit que le temps les emporte, soit qu'un fer inepte les renverse.

Chaque jour il part des caravanes de touristes pour l'Italie ou pour l'Orient; on va voir le palais de Zénobie à Palmyre ou tuer des lézards romains sur ce qui reste des marches du Colysée. Il y a dans notre France, à nos portes, cent trésors ignorés; nous n'avons des jambes que pour nous en éloigner. Je le dis tout haut, le petit monument chrétien dont je parle est l'un de ces trésors-là.

Mais si, dans notre dix-neuvième siècle, ivre de civilisation et de savoir, quelqu'un de ces pèlerins qui aiment à se retourner, pour voir le passé s'enfuir, eût voulu, l'été dernier, contempler l'*Etoile de la Mer*, un chemin tapissé de mousse et margé d'aubépine, se serait ouvert devant lui. Il y a des ronces sans doute, mais en petit nombre. Au delà de l'infertile Sologne, qui n'est qu'une étape, une langue de sable bientôt parcourue, on trouve le Berry, tout couvert de chênes druidiques et peuplé de moutons à la toison d'argent. Un peu plus loin que Bourges, cette ville presque aussi vieille que la terre qui la porte, dans les Gaules de Jules-César et de Vercingétorix, le voyageur n'eût pas tardé à faire la rencontre d'un pâtre couché sur l'herbe et jouant avec son chien. Aussitôt le petit paysan en guenilles, mais plus rose que la rose des haies, devinant à quel but aurait marché l'étranger, lui eût désigné du bout de son bâton un toit mauresque d'une délicatesse infinie, en lui disant : « Allez

encore au bout de ce sentier, derrière ce bouquet de tilleuls, et arrêtez-vous, vous serez arrivé.»

Non loin de la porte de l'édifice, il y avait un banc de pierre qui, placé à l'ombre des arbres, invitait toujours au repos. Parfois aussi, une mendicante s'y tenait agenouillée avec un chapelet à la main, afin de recevoir en passant le sou de la charité.

Originellement l'antique chapelle, sous l'invocation de Notre-Dame, dont la fondation remontait au passage de saint Bernard dans le pays, était adossée aux cloîtres d'un couvent de l'ordre de Saint-Bruno. Le couvent a disparu, emporté par le vandalisme des révolutions; la chapelle vient de le suivre, dévorée par la fièvre de l'industrie. Ses restes disent à peine sa splendeur et la richesse de ses ornements. Autrefois les fidèles y arrivaient en foule pour adorer une image miraculeuse. le jour du solstice d'été, en termes d'almanach, le vingt-quatre juin; un rayon du soleil levant entourait sa tête d'une mystique auréole. Le rayon passe encore au même endroit, dans l'espace d'où l'autel de la Vierge est tombé, mais comme la foi dans notre monde de sécheresse philosophique et de doute voltairien, il n'éclaire plus que les brins d'herbe fanée du chemin et se perd dans le vide.

De son côté, la statue de Notre-Dame, sculptée en pur albâtre, ouvrage du douzième siècle (1147), fragment précieux pour l'histoire de l'art, a été transportée à l'église d'une paroisse voisine, mais, hélas! elle n'y est parvenue que res'aurée. On ne lui a rendu ni les incrustations de pierreries de sa ceinture, ni celles de son diadème, ni ses yeux dont les rubis faisaient scintiller les regards. Triste, raide et sévère, on l'a placée dans une chapelle de village blanche à la chaux, et la piété rustique, qui se soucie peu de l'art, la couvre de rubans gazés et de fleurs artificielles; on peut voir encore l'étoile mystique *stella Maris*, entourée de ces hommages grossiers, voir, pendant les jours azurés, le rayon de soleil. Mais où donc est la foi?

J'ai presque dit : — Où donc est la légende? Il en existe une, en effet, ballade d'un poète inconnu, chant de nourrice qui fut murmuré au-dessus de bien des berceaux. Heureusement pour l'humanité, la parole, qui est impalpable, ne peut pas être détruite par le marteau ou par le feu comme le bronze et comme la pierre. Un seul vers d'Ennius a pu traverser des siècles sans s'altérer jamais; la Vénus de Milo n'est parvenue jusqu'à nous que contrefaite à force de mutilation. Mais que parlé-je de Vénus et du patron de Virgile? Nous voilà au milieu du polythéisme païen, et c'est une légende chrétienne que j'ai à reproduire.

Le lecteur voudra bien cependant me permettre une réserve. En transcrivant ici les strophes de cette légende telles que je les ai entendu réciter, il m'est venu une appréhension bien légitime, je crains qu'on ne m'accuse d'un crime aujourd'hui fort à la mode, et qu'on ne me compare aux barbouilleurs profanes, qui, maniant à la fois le pinceau et la truelle, badigeonnent d'une main les ruines vénérables qu'ils récrépissent de l'autre. Si donc on me voit coudre quelques phrases de français moderne à des lambeaux disjoints de vieux gaulois, je prie instamment ceux qui me feront l'honneur de lire ce travail, d'attri-

buer ce délit plutôt à ma mémoire qu'à mon imagination ; j'aime mieux me souvenir mal qu'inventer à faux.

Ce point de départ une fois pris, je taille ma plume à nouveau, et je copie la légende sans rien redouter maintenant.

## LÉGENDE DE L'ÉTOILE DE LA MER.

## I.

Raoul était en guerre contre les Sarrasins, lui et ses vaillants hommes d'armes.

Douze mois s'étaient écoulés que rien n'annonçait son retour, et Blanche, sa belle fiancée, se lamentait soir et matin plus qu'on ne saurait dire, ayant grand souci d'un tel retard.

Toujours, quand revenait l'heure d'ouvrir sa tapisserie, elle se prenait à tristement penser; puis de grosses larmes coulaient comme deux perles le long de ses joues pâles, et l'aiguille s'échappait de ses doigts.

Or, un matin que l'ennui tourmentait son âme, elle sortit pour prier. Suivie seulement de deux hallebardiers, elle allait au monastère de Notre-Dame-de-l'Étoile-de-la-Mer.

Et pour ce pèlerinage elle avait vêtu, la belle damoiselle, sa mante de velours, sa parure de bijoux et de fleurs, et d'un grand voile aux franges d'or, avait recouvert son gracieux visage.

Elle cheminait à pied, les yeux baissés, et tout le monde se rangeait pour lui livrer passage,

Tandis que marchait devant, en agitant les cordes de la mandore, le trouvère, qui chantait, d'une voix aiguë, un joli refrain du pays de sa langue d'oïl.

## II

Près de la chapelle s'élevaient huit tilleuls dont la brise faisait, par intervalles, frissonner les rameaux fleuris.

Un étranger, assis sous leur ombre, dénouait de ses reins la ceinture du voyage; il reposait à terre ses pieds tout meurtris par la marche et souillés de poussière.

Si c'était un homme de guerre, nul ne l'aurait pu dire, car il n'avait ni cotte d'armes autour du corps, ni panache sur le front.

Seulement, comme un rosaire aux grains d'ivoire pendait à ses côtés, on pensait qu'il pouvait être clerc ou bien moine.

Et la gente damoiselle s'approchait, brillante sous sa mante, ses bijoux et ses fleurs, et sous son voile aux franges d'or.

Et voilà qu'en se jouant amoureusement dans la chevelure de la jeune fille, le vent fait tomber aux pieds de l'étranger la plus belle rose de sa couronne.

Et l'inconnu se baisse, se saisit de la fleur et la porte à ses lèvres; mais un hallebardier s'approche de lui et crie : « Chien, oses-tu bien offenser une seule feuille de cette fleur ? »

Ah! maudite soit cette rose! maudits les buissons qui l'ont portée! maudits aussi les tilleuls qui abritèrent cette querelle! Les hallebardiers tirèrent chacun le fer sur la poitrine de l'étranger sans armes, et ne cessèrent que lorsqu'il fut tombé raide mort.

Maudite, maudite soit cette rose!

Car,

L'étranger à la ceinture de cuir, c'était Raoul qui revenait de la guerre, seul et fugitif.

### III

Pâle et mourante, Blanche se laissa choir sur ces débris de chair palpitante, qui avaient été son promis. Elle y prit la rose tout imbibée de sang, la replaça dans ses cheveux, au milieu de ses bijoux et de ses fleurs, et entra dans le saint parvis.

Alors elle s'agenouilla devant l'image de Marie; puis, détachant sa couronne: — « Reçois-la, mère des anges, dit-elle; jamais fleur ni perle n'ornera plus mon front. Je ne vivrai désormais que pour pleurer celui qui est mort. »

Et, avant la fin du jour, sa blonde chevelure était tombée sous les ciseaux du cloître.

Ce doux récit était demeuré vivant tant que la chapelle resta debout; on ne le chantera plus maintenant que l'*Étoile de la Mer* n'est plus qu'un monceau de ruines.

Puisque aussi bien je suis amené à parler encore une fois du petit monument chrétien, j'en dirai un dernier mot.

Cette charmante architecture ne devait pas mourir ainsi; l'art contemporain avait promis d'éterniser au moins par un souvenir ce legs des arts d'une autre époque. En 1831, par une tiède journée du mois d'avril, comme les arbres qui l'entourent commençaient à se couvrir d'une riche mantille de feuilles vertes, un jeune artiste s'arrêta devant la petite chapelle. Il avait à la main un bâton d'étrable comme les pèlerins d'autrefois, et sur la tête un chapeau de paille aux larges bords. On le vit s'asseoir sur la pierre du chemin, et, d'un crayon inspiré, jeter sur un feuillet d'album le croquis du frêle édifice. Mais depuis lors, dix années ont passé sur le monde, et l'artiste et le croquis ont eu le même sort: ils ont disparu l'un et l'autre comme deux feuilles jaunies, emportées par le même vent d'automne. Le jeune peintre dont il s'agit, qui était bien aussi un peu poète, et qui, à coup sûr, était en voie de devenir le plus grand annaliste-archéologue de ce temps-ci, a laissé, avant de s'éteindre, un nom illustre déjà. Il n'était autre, en un mot, que ce pauvre Achille Allier, le démocrate de la littérature, comme il s'intitulait; l'Achille de la décentralisation artistique, comme on l'appelait. Nul n'ignore que c'est le même qui n'a pas hésité à acquérir de sa fortune plébéienne, plutôt que de les voir sacrifiés à l'industrie, les plus précieux débris de la Quinquengraine, ce palais des ducs de Bourbon.

Philibert AUDEBRAND.

---

Le journal russe, *l'Abcille du Nord*, vient de publier l'article suivant :

*Lettre à M. J. de Tolstoy, à Paris.*

Saint-Pétersbourg, le 27 juin 1842.

Vous vous occupez de l'étude et de la description des établissements scientifiques et d'enseignement en France, et vous trouvez sans doute, des sujets intéressants dans cette contrée antique de civilisation, contrée qui a produit une foule de grands hommes qui se sont illustrés dans toutes les parties des sciences, des arts, et qui a précédé en littérature, et par ses succès dans les sciences naturelles et exactes, la plupart des nations du globe. Dieu veuille seulement qu'elle parvienne à extraire de ses recherches philosophiques, politiques et historiques, des matériaux propres à la construction de son édifice gouvernemental, sur des bases solides et séculaires. En attendant la publication de vos recherches et de vos études, permettez-moi de vous communiquer à vous, ancien militaire, aujourd'hui homme de lettres, quelques nouvelles agréables sur le progrès et le développement d'une des principales branches de la civilisation nationale en Russie ; je veux dire de la partie scientifique militaire. Il serait inutile de vous entretenir de toute l'importance de ce sujet : il sert non-seulement à instruire et à former les officiers de notre armée, mais aussi la moitié de la noblesse ; la majeure partie des élèves des établissements militaires, après s'être voués pendant quelques années au service des armées, passent à l'état civil, prennent du service dans l'administration, dans les tribunaux, dans l'instruction publique, et finissent par occuper les emplois les plus élevés de l'empire. — Vous habitez depuis si longtemps les pays étrangers, et lorsque vous venez en Russie, ce n'est que pour y passer si peu de temps, que je ne crois pas superflu de vous communiquer préalablement un petit aperçu de l'état actuel, des réformes salu-  
taires et de l'esprit de ces établissements.

Les établissements militaires en Russie, peuvent se diviser en trois catégories : 1<sup>o</sup> Établissement de première classe ou préparatoire, c'est-à-dire les corps de cadets de gouvernements (de provinces) ; savoir : Ceux de Novgorod du comte Araktchéeff, de Polozk, de Pierre le Grand à Poltava, d'Alexandre à Brest, de Toula, de Tamboff, d'Alexandre pour les enfants en bas-âge, à Tzarsko-Sélo, et d'une section du premier corps des cadets de Moscou, destinée aussi aux enfants en bas-âge sont également assimilés à cette catégorie ; le corps des cadets suivants, d'Orel Bakhtine, de Voronège-Michel, de Toultschine, de Kazan ; 2<sup>o</sup> les corps de la deuxième catégorie, destinée à préparer la noblesse au service militaire de toutes les armes, se composent des établissements suivants : Le corps des pages, ceux des cadets de la capitale, savoir ; le premier et le deuxième, celui de Paul ou Pavlofsky, le premier de Moscou, le deuxième de Finlande, le régiment des nobles ; 3<sup>o</sup> la troisième catégorie comprend l'enseignement des armes spéciales, savoir : L'école supérieure du génie, l'école d'artillerie et l'académie militaire.

Les établissements de la première et deuxième catégorie, se trouvent placés sous les ordres de S. A. J. Mgr le grand duc Michel, qui est revêtu des fonctions de chef supérieur du corps des pages, de ceux des cadets de terre, et du régiment des nobles.

L'organisation, la marche et la direction de ces établissements sont soumis au même plan, combiné avec les localités, l'âge des élèves qui y sont reçus, et avec le but particulier de quelques-uns d'entre eux.

La durée des cours complets, est de huit ans, et est divisé en trois parties : 1<sup>o</sup> Cours préparatoire, deux ans (pour les mineurs trois ans) ; 2<sup>o</sup> cours général, quatre ans ; 3<sup>o</sup> cours supérieur ou spécial, deux ans. Le cours préparatoire pour les enfants en bas-âge jusqu'à douze ans, ne traite d'aucun enseignement théorique, et se borne aux leçons suivantes : L'instruction de la religion, notions préliminaires des langues russe, française et allemande, d'après la méthode pratique, l'arithmétique verbale et pratique, la géométrie figurée seulement sur le tableau, les mesures, etc. Quelques notions sur les produits de la nature, sur les principaux événements de notre patrie, les premiers commencements de la géographie, la calligraphie et le dessin.

Le cours général traite des connaissances indispensables à former l'éducation d'un homme, et à servir de base pour acquérir des connaissances supérieures dans les sciences : il s'applique à l'âge de l'adolescence, de douze à seize ans, et se partage en quatre classes, où l'on enseigne graduellement : La religion, l'histoire sainte, la grammaire et l'usage pratique des langues ; en mathématiques, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie et la trigonométrie linéaire ; en sciences naturelles, la zoologie, la botanique, la minéralogie et les premiers éléments de physique ; en sciences historiques, la géographie universelle et celle de la Russie ; l'histoire ancienne, celle du moyen âge et celle de Russie. Dans la classe supérieure, l'introduction générale à la connaissance de la jurisprudence, et les lois de l'empire de Russie. Le cours supérieur ou spécial pour les jeunes gens de seize à dix-huit ans, est destiné à les former à l'état militaire, et à l'accomplissement de leur éducation en général. Il se compose des leçons qui servent à compléter les connaissances préalables qu'ils ont acquises dans les autres cours, et enfin, des sciences militaires telles que la tactique, les fortifications, l'artillerie et les règlements militaires. Les sciences des trois cours sont professées dans tous ces établissements, selon le même programme. Dans le corps des cadets des deux capitales, l'enseignement se fait d'après les trois cours, parce que les élèves y sont reçus sans examen, et y reçoivent l'éducation élémentaire et définitive. Quant à ceux des provinces, on n'y professe que les deux cours préparatoire et général. Le régiment des nobles, ne suit que le cours général, et celui qui s'applique aux armes spéciales, par la raison que les élèves n'y entrent qu'après avoir terminé leur cours dans les établissements des départements ou gouvernements. Il comprend aussi ceux qui se présentent après avoir reçu une éducation préliminaire suffisante, dans la maison de leurs parents ; ils doivent être âgés de quatorze à seize ans, et ne sont admis qu'après avoir subi un examen. Dans les deux corps, pour les enfants en bas-âge, les élèves ne suivent que le cours préparatoire. C'est ainsi que l'éducation et l'enseignement de la jeunesse, se font dans tous les vingt établissements d'éducation militaire, d'après le même système, sur la même échelle, d'après les mêmes éléments et le même programme, qui chaque année s'améliore visiblement.

Tous ces établissements forment un ensemble parfaitement régulier, partagé seulement en partie, à cause de la grande quantité des élèves qui se composent de sept mille individus, et en raison de l'étendue de l'empire. Cette uniformité dans l'enseignement, facilite les occupations de ceux qui le dirigent, et la surveillance des autorités. Chaque professeur connaît la tendance et le degré qu'il doit atteindre :

chaque chef n'est responsable que de ce que son devoir exige, et l'autorité supérieure dans l'inspection et les examens, n'éprouve aucune difficulté qui pourrait provenir des localités exceptionnelles. L'introduction de cette uniformité, l'exécution d'un plan immense dans tous ses détails, la réorganisation de l'ancien ordre des choses, ont été suivies de difficultés innombrables, d'autant plus qu'on avait l'intention de ne pas heurter les changements, et de ne procéder qu'après mûr examen et une expérience pratique, et en même temps, d'écarter tout ce qui, d'une manière quelconque, pouvait être contraire au but que l'on se proposait.

Aujourd'hui, après l'accomplissement définitif de ce système général, S. A. I. le grand duc Michel, afin de constater le résultat de ces travaux, et pour s'assurer d'une manière plus évidente de la tendance, de la marche et de la perfection progressive de la partie scientifique de ces établissements, a bien voulu ordonner de soumettre à un examen public et général, tous les élèves des mêmes classes de tous les établissements, et particulièrement ceux qui, après avoir terminé le cours des études spéciales, sont destinés à entrer comme officiers dans les gardes et dans l'artillerie. Pour l'examen de ces derniers, quatre jours ont été désignés; le 2 (14) juin a été consacré à l'examen des sciences littéraires; le 5 (17) juin des sciences physico-mathématiques; le 9 (21) des sciences militaires; et enfin, le 12 (24) des sciences politiques. A ces séances, assistaient S. A. le prince Georges d'Oldenbourg, neveu de l'empereur; M. Ouvarof, ministre de l'instruction publique; M. le baron de Korff, secrétaire de l'empire, les membres de l'académie, les professeurs des établissements scientifiques supérieurs, et les personnages les plus distingués de la capitale, en tout, deux cent cinquante personnes.

L'examen a eu lieu dans la magnifique salle du régiment des nobles, qui peut facilement contenir jusqu'à douze cents personnes.

Cette réunion nombreuse de jeunes élèves dans un but aussi utile, offrait un tableau admirable et intéressant. L'examen s'est fait de la manière la plus rigide et la plus impartiale; deux cent soixante-onze questions, thèses et formules selon le programme, étaient inscrits sur des billets, et choisis par les assistants étrangers à ces établissements, et d'après leur désignation, les élèves étaient interpellés; celui que l'on appelait s'approchait du bureau, et après avoir lu le billet, répondait immédiatement, ou donnait la solution du problème proposé. Parmi ces questions, il y en avait quelques-unes qui pouvaient se comparer à une dissertation complète, à un chapitre entier de la science à laquelle elle se rapportait.

Les personnes qui prenaient part à l'examen, souvent ne se bornaient pas au programme, et elles adressaient les questions qu'elles jugeaient à propos et dont le programme ne faisait pas mention. Les professeurs et les inspecteurs se tenaient à l'écart et ne participaient pas à l'examen. Les réponses et les solutions des élèves témoignaient, d'une manière brillante, de leurs succès dans les études, de la rectitude de leur jugement, et des soins qu'on avait pris à former leur esprit et leurs études conformément au but de l'enseignement et du système adopté. MM. les académiciens Ostrogradsky, Bouniakovsky et Struve les ont examinés en mathématiques. M. le secrétaire de l'empire a proposé des questions de droit et de législation, M. le ministre de l'instruction publique les a particulièrement interrogés sur les sciences historique et politique; on s'apercevait aisément que les connaissances des élèves n'étaient pas le produit de leur mémoire, mais qu'elles reposaient sur des études solides; ils répondaient par des faits et non par des paroles. Ce développement de l'intelligence s'est fait surtout apercevoir, lors de l'examen, dans les sciences littéraires.

Des thèses ont été proposées, par les assistants, à trente jeunes gens qui ont immédiatement fait des compositions, dans la salle même, sous nos yeux et à la satisfaction de tout l'auditoire, tant sous le rapport du style que sous celui de la lucidité et de la justesse des idées.

J'ai prêté une grande attention à la lecture de ces compositions, et je me suis aperçu des dispositions naturelles de ces jeunes gens à des succès dans la carrière qui allait s'ouvrir devant eux; je n'ai remarqué aucune phrase sans portée, ni aucune réunion de mots vides de sens, qui, souvent dans les livres imprimés, passent pour des idées et des arguments; tout était rationnel et prouvait qu'on avait formé leur intelligence par des études solides.

Quant aux mathématiques, leurs succès ont passé toutes les prévisions; les suffrages des honorables académiciens ont été unanimes là-dessus; ils ont également mérité l'approbation générale dans les sciences politiques, l'histoire, la statistique, le droit, etc., etc.

Vous m'avez recommandé un spirituel et aimable voyageur, M. le vicomte d'Arincourt. Je m'applique à lui faire connaître tout ce qu'il y a d'intéressant et de remarquable à St.-Petersbourg; pouvais-je donc me dispenser de lui procurer le plaisir d'assister à l'examen du corps des cadets? Il a été surpris de voir deux cent trente-six jeunes gens en uniforme militaire réunis dans cette enceinte, et me demanda si tous ces jeunes gens recevaient leur éducation aux frais du gouvernement; je lui répondis que c'était encore moins que la vingtième partie de ceux qui jouissaient de ce bénéfice. Il assista à l'examen qui se faisait en langue russe, par politesse (je le pense), lorsque tout à coup S. A. le duc d'Oldenbourg interrompit un élève qui dissertait sur la guerre de 1814, et lui ordonna de répondre en français; ce jeune homme, sans hésiter, continua son exposé en français, après lui un autre, puis un troisième et un quatrième; le vicomte en fut frappé d'étonnement, et il inscrivit sur ses tablettes les noms de ces élèves. Après l'examen, l'illustre voyageur visita avec intérêt l'établissement du régiment des nobles, qui mérite d'être vu sous plusieurs rapports. Les élèves, avec l'abandon de la jeunesse, entourèrent le vicomte et le questionnèrent sur plusieurs objets relatifs à la littérature française et sur l'histoire de son pays. Il était très-satisfait des questions pleines de sens que ces jeunes gens lui adressaient, et se faisait un plaisir de répondre. Mais il ne put cacher son émotion en visitant la chapelle, lorsqu'il aperçut les tables de marbre sur lesquelles étaient gravés les noms des officiers tués et morts de blessures dans les différentes guerres, et qui ont fait leur éducation dans cet établissement; et, en effet, il serait difficile de se défendre d'une vive émotion en voyant cette jeunesse si vivace folâtrer au milieu des tables tumulaires de leurs collègues, et surtout lorsqu'on les entend parler avec ravissement du bonheur de mourir pour sa patrie et son souverain.

Après l'examen, il y eut des manœuvres. S. A. I. Mgr le grand duc Michel réunit toutes ces écoles sur la plaine de Mars, et deux mille cent quarante-cinq jeunes gens formèrent six bataillons. Il est impossible de se faire une idée de la précision, de l'ordre et du maintien de cette petite troupe. Je suis convaincu que jamais nulle part des soldats adultes et exercés n'ont pu exécuter des manœuvres avec cette rare perfection. J'aurais voulu faire venir les pères et les mères de ces charmants enfants, rangés dans tout l'attirail militaire, avec des figures gaies et riantes, les voir exécuter avec promptitude et précision les commandements de leur chef adoré: avec quelle confiance ils regardaient le prince, tâchant d'apercevoir dans ses yeux son approbation et le plaisir qu'ils lui causaient! Leurs efforts furent couronnés d'un



plein succès. Le grand duc se montra pleinement satisfait, et il le leur témoigna en paroles bienveillantes, à quoi les élèves répondirent par de bruyantes acclamations; tout à coup monseigneur commanda : « Posez les armes ! accourez près de moi ! » et plus de deux mille enfants se précipitèrent à la voix de leur père, de leur bienfaiteur, les plus petits en avant. La Providence règle les destinées futures des hommes, et nous ne pouvons prévoir si, parmi cette légion de jeunes gens, il ne se trouve pas des individus qui, avec le temps, égaleront les Souvarof et les Koutouzoff; mais, ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'ils seront, avec le temps, des guerriers habiles, des citoyens honorables et instruits, et des serviteurs fidèles et dévoués à leur empereur.

Lorsque cette petite armée eut défilé devant le grand duc, et que chaque corps rentra chez soi, la batterie de l'école d'artillerie arriva sur la place et exécuta avec une admirable précision les manœuvres de cette arme. N'ayant pu assister moi-même à ces exercices, j'ai recueilli les témoignages des personnes les plus aptes à juger cette partie, qui m'ont assuré que cette école pouvait rivaliser avec toutes celles que l'Europe possède dans ce genre. L'exercice à feu a surtout excité l'admiration des anciens militaires et des étrangers qui y assistaient.

Tous ces progrès théorétiques et pratiques, considérés sous le rapport de l'intelligence et de l'activité, ont été opérés et organisés dans un court espace de temps, sous la direction paternelle de l'auguste chef, à qui notre bien aimé monarque a confié les destinées de la Russie dans sa future génération. Nous, pères de famille, pleins de reconnaissance, nous nous inclinons devant l'auteur de nos espérances futures, et nous lui rendons grâce pour l'avenir de nos enfants, ainsi que pour celui de notre patrie.

En jouissant des rayons salutaires du soleil et des astres, ce n'est pas à eux, mais à celui qui les a créés, que nous adressons nos expressions de reconnaissance et d'admiration.

Tels sont les sentiments que j'ai éprouvés à la vue de ce touchant et intéressant spectacle : je n'ai pu m'empêcher de vous en transmettre la description, fermement convaincu que vous en ressentiriez un véritable plaisir.

N. GRETCH.

---

#### CHIFFRES DES ARMURIERS DE TOLÈDE ( *Dessin.* )

Pendant l'invasion arabe, les Espagnols suivirent dans leur armes et leurs costumes la marche des autres nations européennes. D'abord couverts de la cotte de mailles et d'un casque pareil à celui que nous nommons en France casque normand, ils avaient quitté ce costume pour l'armure de fer battu et pour le casque de la chevalerie; mais leurs fréquentes communications avec les guerriers maures influèrent sur le style et les ornements de leurs armes pendant le quatorzième et le quinzième siècle.

Toutefois, s'ils se laissèrent aller, vers la fin de la domination arabe, à quelques imitations mauresques, il y eut, après l'expulsion des Maures de Grenade, une réaction qui ramena les artistes espagnols au caractère de simplicité et de sévérité qui, dans les armes comme dans les autres parties des beaux-arts, est le propre de la Péninsule; mais ce retour à la nationalité dura peu. Charles-Quint et ses successeurs introduisirent en Espagne le goût italien et flamand.

Les armes furent richement ornées dans le goût milanais ; on laissa de côté les trèfles et les découpures des Maures pour prendre, avec la renaissance, le dessin plus ferme de l'art grec et romain.

Après Charles-Quint, l'art espagnol, comme l'empire lui-même, diminua de grandeur et de majesté. La splendeur du soleil impérial, amoindrie peu à peu, s'éclipsa presque tout entière. Pourtant la fabrication des armes continua à être honorée et cultivée en Espagne. Les maîtres ne manquèrent pas. Il y en eut de fort célèbres, et cette réputation d'armuriers remarquables, que les Romains avaient accordée aux Espagnols, s'est continuée jusqu'à nous.

Voici une liste comprenant le nom des plus fameux armuriers qui travaillèrent à Tolède depuis la deuxième moitié du seizième siècle jusqu'au dix-huitième.

Elle a été recueillie dans les archives de l'ayuntamiento de Tolède, par don Manuel Rodriguez Palomino, professeur de peinture et maître, comme il le dit lui-même, en la science philosophique et mathématique des armes. Cette liste, qu'il accompagna des marques de chacun d'eux, prises sur les coins originaux possédés par l'ayuntamiento, est dédiée au duc de l'Infantado Pastrana y Serma. Il nous a paru utile de la reproduire ici et de donner en même temps le tableau des marques adoptées par chacun des armuriers dont elle contient le nom.

*Noms des armuriers de Tolède.*

- | Nos. |  |
|------|--|
| 1.   | Alonzo de Sahagun le vieux. Il vivait en 1570.                           |
| 2.   | Alonzo de Sahagun le jeune.  |
| 3.   | Alonzo Perez.  |
| 4.   | Alonzo de los Rios. Il travailla non-seulement à Tolède, mais à Cardora. |
| 5.   | Alonzo de Caba.  |
| 6.   | Andres Martinez, fils de Zabala.   |
| 7.   | Andres Herraез. Il travailla aussi à Cuença.                             |
| 8.   | Andres Munesten. Il travailla aussi à Calatayel.                         |
| 9.   | Andres Garcia.   |
| 10.  | Antonio de Baena.  |
| 11.  | Anton Guttierrez.  |
| 12.  | Anton Guttierrez.  |
| 13.  | Anton Ruy. Il travailla aussi à Madrid.                                  |
| 14.  | Adrien de Lafra. Il travailla aussi à Saint-Clément.                     |
| 15.  | Bartholome de Nieva.   |
| 16.  | C... Alcado. Il travailla aussi à Cuella et à Badajos.                   |
| 17.  | Domingo... de Orozco.  |
| 18.  | Domingo Maestre le vieux.  |
| 19.  | Domingo Maestre le jeune.  |
| 20.  | Domingo Rodriguez.   |
| 21.  | Domingo Sanchez Clamade.   |
| 22.  | Domingo de Acuirre, fils de Hortuno.                                     |
| 23.  | Domingo de Lama.   |
| 24.  | Domingo Corrientes. Il travailla aussi à Madrid.                         |
| 25.  | Favian... de Zafia.  |
| 26.  | Francisco... Ruiz le vieux.  |
| 27.  | Francisco Ruiz le jeune, frère d'Antonio.                                |
| 28.  | Francisco Gomez.   |
| 29.  | Francisco de Zamora. Il travailla aussi à Séville.                       |
| 30.  | Francisco de Alcoces. Il travailla aussi à Madrid.                       |
| 31.  | Francisco Lurdi.   |
| 32.  | Francisco Cordoi.  |
| 33.  | Francisco Perez.   |
| 34.  | Giraldo... Reliz.  |
| 35.  | Gonzalo Simon.   |

36. Gabriel Martinez, fils de Zabala.  
 37. Gil de Alman.  
 38. Hortuno... de Aquirre le vieux.  
 39. Juan... Martin.  
 40. Juan de Leizade. Il travailla aussi à Séville.  
 41. Juan Martinez le vieux.  
 42. Juan Martinez le jeune. Il travailla aussi à Séville.  
 43. Juan de Alman.  
 44. Juan de Toro, fils de Pierre Toro.  
 45. Juan Ruiz.  
 46. Juan Martuz de Garata Zabala le vieux.  
 47. Juan Martínez Menchaca. Il travailla aussi à Lisbonne.  
 48. Juan Ros.  
 49. Juan Moreno.  
 50. Juan de Salcedo. Il travailla aussi à Valladolid.  
 51. Juan de Meladocia.  
 52. Juan de Vergos.  
 53. Juanes... de la Horta. Il vivait en 1545.  
 54. Juanes de Tolledo.  
 55. Juanes de Alguiniva.  
 56. Juanes Muleto.  
 57. Juanes le vieux.  
 58. Juanes Uriza.  
 59. Julian del Rey. Il travailla aussi à Sarragosse. Cet armurier fut un des plus célèbres de son temps Il eut encore d'autres chiffres que celui que reproduit notre tableau, entre autres une demi-lune.  
 60. Julian Garcia. Il travailla aussi à Cuença.  
 61. Julian de Zamora.  
 62. Joseph Gomez, fils de Francisco Gomez.  
 63. Josepe... de la Hera le vieux.  
 64. Josepe dela Hera le jeune.  
 65. Josepe de la Hera, petit-fils.  
 66. Josepe de la Hera, fils du petit-fils.  
 67. Josepe de la Hera, fils de Silvestre.  
 68. Ygnacio Fernandez le vieux.  
 69. Ygnacio Fernandez le jeune.  
 70. Luis... de Nieves.  
 71. Luis de Ayala, fils de Thomas de Ayala.  
 72. Luis de Velmonte, fils de Pedro... de Velmonte.  
 73. Luis de Sahagun, fils d'Alonzo le vieux.  
 74. Luis de Sahagun, fils d'Alonzo le vieux.  
 75. Luis de Nieva. Il travailla aussi à Calatayud.  
 76. Lupus Aguado, fils de Juanes Muleto. Il travailla aussi à Saint-Clément.  
 77. Miguel... Cantero.  
 78. Miguel Sanchez, fils de Domingo.  
 79. Miguel Suarez. Il travailla aussi à Lisbonne.  
 80. Nicolas Hortuno de Aquirre, petit-fils de Hortuno.  
 81. Petro de Toro.  
 82. Petro de Arechiga.  
 83. Petro Lopez. Il travailla aussi à Orgoz.  
 84. Petro de Lazama. Il travailla aussi à Séville.  
 85. Petro de Lazaretta. Il travailla aussi à Bilbao.  
 86. Petro de Orozco.  
 87. Petro de Velmonte.  
 88. Rogne Hernandez.  
 89. Sebastian Hernandez le vieux. Il vivait en 1637.  
 90. Sebastian Hernandez le jeune. Il travailla aussi à Séville.  
 91. Silvestre Nieto.  
 92. Sivestre Nieto, fils du premier.  
 93. Thomas Ayala. Il vivait en 1625.

94. Zamorano, surnommé El Tolédano.

95, 96, 97, 98, 99. Ces cinq marques appartiennent à des fabricants de Tolède dont on ignore le nom,

bien que les coins originaux, dont ils se servaient se trouvent dans les archives de *Payuntamiento*.

La plupart des maîtres dont nous venons de parler ne se contentaient pas de mettre leurs chiffres sur les armes qu'ils produisaient, mais encore, afin qu'on ne confondît pas leurs œuvres avec celles des pays étrangers portant les mêmes marques, ils gravaient leurs noms, soit sur le plat de la lame, soit à l'extrémité supérieure qui entre dans la poignée. Les plus célèbres de ces chiffres, en Espagne sont celui du n° 21 (*les ciseaux*), qui appartient à Domingo Sanchez Clamade, et celui du n° 59 (*la chèvre ou le loup*), dont se servait Julian del Rey. La marque du n° 76, qui est celle de Lupus Aguado, est aussi très-renommée.

Les fabriques de Saint-Clément, celles de Sarragosse, de Séville, etc., ont été également des plus remarquables; mais nous ne possédons sur elles aucun document analogue à celui que nous venons de donner. Il nous suffira de dire que l'Espagne a toujours joui, en ce qui concerne la trempe et le travail des armes, d'une réputation qui commence sous les Carthaginois, se poursuit sous les Romains et se continue presque jusqu'à nous.

Achille JUBNAL.

#### BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

La nouvelle église de la Madeleine étant définitivement ouverte depuis quelques semaines, nous nous trouvons en mesure de l'examiner de plus près. Nous avons revu le travail de M. Ziegler avec tout le soin dont nous sommes capables, et il nous semble que cet habile artiste n'a pas touché le but qu'il s'était proposé. Et d'abord, nous le répétons, il a eu tort de ne pas se contenter de la béatification de la Madeleine. Un magnifique sujet se présentait à lui; il a préféré le réduire au simple rôle d'accessoire, et prendre un texte beaucoup plus vaste en apparence, mais beaucoup plus étroit en réalité: l'histoire du christianisme; se retranchant ainsi les immenses ressources de la peinture d'expression, pour se renfermer dans les conditions mesquines et banales de la peinture de décoration. Il pouvait servir d'interprète à l'édifice et l'expliquer à la foule dans la plus claire des langues; il pouvait s'emparer de tous les efforts individuels accomplis au dedans et au dehors de la basilique par ses collaborateurs; il pouvait s'enrichir de la progression de tous ces effets particuliers, et les résumer puissamment dans le vaste cadre qui lui était ouvert. M. Ziegler a été sourd à toutes ces sollicitations; au lieu de prendre un pinceau, il a, pour ainsi dire, pris une plume, et où il fallait faire acte de peintre, il a fait acte de littérateur.

Qu'est-il arrivé? c'est que, dans une page dont la destination était aussi précise que celle de l'édifice même, quel est le groupe qui frappe tout d'abord les yeux? c'est le groupe du couronnement de Napoléon. En quel lieu sommes-nous donc? et de quoi s'agit-il ici? Que signifient cet aigle et ces drapeaux tricolores? Serions-nous par hasard dans un Panthéon? Et que M. Ziegler ne vienne pas nous dire que la

partie la plus lumineuse de son œuvre est autour du Christ et de la Madeleine, et que, par conséquent, les yeux doivent s'y porter de préférence ! Nous lui répondons que ces deux figures, ainsi que les apôtres qui les environnent, se perdent presque dans la chaude vapeur des fonds, tandis que le groupe napoléonien se détache vigoureusement sur le reste de la composition. Qu'il aille regarder *le Jugement dernier* de Michel-Ange, et il verra si, malgré le puissant relief des groupes infernaux, l'attention ne se concentre pas immédiatement sur la figure du Christ. Peut-être y reconnaîtra-t-il aussi quel est le véritable style monumental, et quelle est la nature des impressions que l'on doit se proposer d'exciter lorsqu'on aborde une page de ce genre et de cette dimension.

*L'école d'Athènes, le Parnasse, et la dispute du Saint-Sacrement*, ne peuvent servir d'excuse à M. Ziéglér. Ces pages, dont le résultat est purement pittoresque, n'étaient point destinées à orner l'abside d'une basilique. Mais, même à ce point de vue, M. Ziéglér ne serait point justifiable; car, dans les vastes compositions que nous venons de citer, l'effet est général et ne se localise qu'au point de rencontre des lignes principales, tandis que, dans le tableau de M. Ziéglér, il y a, sans compter les figures du Christ et de la Madeleine, trois groupes au moins qui sollicitent énergiquement les regards : 1<sup>o</sup> celui de Barberousse baisant les pieds du pape Alexandre III; 2<sup>o</sup> celui de Napoléon prenant la couronne aux mains de Pie VII; 3<sup>o</sup> celui des Grecs en prières autour de l'étendard de la croix. Nous aurions pu citer encore le groupe de Charlemagne et celui de Louis XIII; mais ils n'ont point assez d'importance pour arrêter les yeux, et ils se rattachent davantage, si ce n'est à la pensée, du moins aux lignes générales de la composition. Enfin, comme si ce n'était pas assez de toutes ces individualités égoïstes, le peintre a cru devoir y ajouter, sur le premier plan, un riche piédestal au pied duquel il a écrit son nom en lettres d'or.

Si maintenant nous passons du sujet à l'exécution, notre tâche deviendra plus facile et plus agréable : à l'exception de Barberousse, dont la pose aurait pu être moins lourde et moins disgracieuse, à l'exception encore de Napoléon qui est assis, au lieu d'être agenouillé, et dont l'air de tête et le geste sont trop familiers, à l'exception de ces deux figures, les autres sont généralement bien posées. Il y aurait pourtant aussi quelque chose à reprendre dans les trois petits anges qui portent un cartouche sur lequel est écrit : *Dilexit multum* : outre que cette épigraphe, applicable à la Madeleine, l'est fort peu à la plupart des autres personnages qui figurent au-dessous d'elle, ces trois petits anges sont réellement trop badins, et d'une couleur trop convenue; ils seraient plus admissibles dans un tableau de Vanloo.

Ce que nous louerons beaucoup plus volontiers que les attitudes, dans la composition de M. Ziéglér, c'est le coloris : sans doute, il aurait pu être plus moëlleux et surtout plus sévère; mais, il était difficile de lutter avec plus d'avantage contre les dorures absorbantes de l'ornementation. Nous avons, dans un de nos derniers bulletins, manifesté la crainte que le peintre et l'architecte n'eussent tiré chacun de leur côté : il n'en est rien; M. Ziéglér a mis la gamme de son tableau au niveau de celle de l'édifice; les tons de sa palette se sont soutenus dans tout leur éclat, et n'ont pas fléchi d'un degré. En sorte qu'au point de vue de la pure décoration, la page de M. Ziéglér est vraiment très-remarquable, et meuble richement le chœur de la basilique. Seulement nous eussions souhaité que les carnations eussent été aussi soigneusement peintes que les accessoires, et que la vue ne s'arrêtât pas d'abord sur des manteaux et sur des armures. Citons parmi les figures qui nous ont paru exemptes de ce défaut, le doge Dandolo, Louis VII, l'abbé Suger, le pape Alexan-

dre III, Richelieu et peut-être Henri IV. Louons encore la touche qui ne manque ni de force, ni de largeur.

Nous aurions voulu en dire autant du dessin et du style ; mais ils nous ont paru maigres et pauvres. C'était pourtant le lieu de leur donner une large place ; et si jamais la science et l'élevation furent de rigueur, ce fut surtout dans les pages historiques et dans les peintures monumentales. Non, du reste, que M. Ziegler n'ait pas tenté de sortir de ce qu'il y a de peu élevé dans sa manière ; mais alors il est parfois tombé dans l'enflure et dans l'exagération ; témoin son Charlemagne qui touche presque au ridicule. Nous voudrions aussi savoir pourquoi ce peintre a donné à Godfrey de Bouillon, les hanches, la poitrine et l'air de tête d'une femme ? Nous terminerons en demandant à M. Ziegler, pourquoi il n'a pas fait plus ressemblants à des personnages aussi connus que Dante, Michel-Ange, Raphaël et Napoléon ? Ils sont littéralement méconnaissables.

En somme, une composition plutôt littéraire que pittoresque ; absence d'unité dans l'impression et dans les lignes ; cinq tableaux dans un seul ; mais un pinceau facile, riche et harmonieux, une grande entente du clair-obscur, et un sentiment juste de la décoration, tel est le résumé des qualités et des défauts que nous avons cru remarquer dans le travail de M. Ziegler.

\*. Nous trouvons, dans un livre qui vient de paraître à la librairie V. Lenormant, rue de Seine, 8, sous le titre de *Guide pour le choix d'un état ou Dictionnaire des professions*, les détails statistiques les plus curieux sur les diverses carrières qui se rattachent aux beaux-arts. Voici d'abord ce que nous lisons à l'article *Comédien* : Le nombre total des acteurs en France peut-être évalué à dix mille. Trois ou quatre mille environ sont dans une situation heureuse ou médiocre. Les autres, c'est-à-dire le plus grand nombre, mènent une vie précaire, peu honorée et en général peu honorable ; ils manquent souvent de places et tombent par intervalle dans la plus profonde misère ; il est rare que leur vieillesse soit heureuse. Ouvrons maintenant le livre à l'article *Architecte* : les études d'un élève en architecture à Paris doivent durer au moins six ans. Les cinq premières années sont les plus coûteuses ; la dépense moyenne est de 9,000 fr. Ces calculs approximatifs ne concernent que l'élève qui étudie l'architecture comme un art et qui désire en posséder toute la théorie. Deux ou trois ans d'études suffisent à l'élève qui veut se livrer exclusivement aux affaires de bâtiment. Le *Guide pour le choix d'un état* divise ensuite les architectes en cinq principales classes : il range dans la première les architectes artistes, dans la seconde, les architectes voyers, les architectes du domaine ; dans la troisième, les architectes experts ; dans la quatrième, les architectes qui se livrent aux travaux particuliers, et dans la cinquième ceux qui, n'étant point parvenus à se créer une clientèle, ou à obtenir un emploi, mettent le talent qu'ils peuvent avoir à la disposition des autres. Par les premiers, il entend ceux qui, s'étant rendus propres à l'exercice de toutes les parties de leur art, peuvent se livrer à l'enseignement en ouvrant un atelier, prétendre à un emploi dans les travaux publics ou dans l'administration, sans toutefois être moins habiles qu'aucun autre de leurs confrères dans la direction des plus simples travaux. Ceux-là peuvent arriver à un bénéfice annuel d'environ 9,000 fr. ; mais il ne faut point considérer ce bénéfice comme fixe et durable ; cependant consolidons-le ; facilitons toutes les voies à notre artiste. Il est nommé architecte en chef d'un édifice public ; des travaux importants lui arrivent, sa réputation s'étend, le nombre de ses élèves augmente, il est nommé professeur à l'école des Beaux-Arts et, pour couronnement à cette brillante carrière, il prend sa place parmi les

illustrations de l'Institut. Voilà certes un splendide tableau? mais savez-vous combien d'architectes, sur toute une génération, arrivent à cette hauteur? à peine dix ou douze. Quant à la seconde et à la troisième classe, l'existence y est assez sûre, mais fort modeste; restent les architectes qui se livrent aux affaires. Voici la part d'honoraires qui leur est faite sur l'ensemble de leurs travaux : cinq pour cent à Paris, sept pour cent dans un rayon de dix lieues, et dix pour cent au delà de cette distance. Après de pareils chiffres, il n'est pas étonnant que le livre conclue en ces termes : l'architecture est une des carrières à la fois les plus agréables et les plus honorables qu'un jeune homme puisse embrasser, surtout s'il jouit de quelque aisance, et si son existence ne dépend pas entièrement de son travail.

Les renseignements sur la profession de graveur, quoique beaucoup moins étendus, ne manquent pas non plus d'intérêt : l'art de la gravure en taille-douce, dit le *Guide pour le choix d'un état*, n'est pas très-profitable à ceux qui l'exercent, outre qu'il nécessite un noviciat de plusieurs années, pendant lesquelles on ne gagne absolument rien. L'art de la gravure en médailles offre encore bien moins de débouchés. La gravure sur pierres fines n'occupe à Paris qu'une vingtaine de travailleurs. La gravure sur bois tend, au contraire, à prendre un accroissement considérable. Un bon graveur en ce genre gagne environ dix francs par jour.

Le livre d'où nous extrayons ces détails, nous paraît encore avoir apprécié très-sagement la peinture au point de vue pécuniaire. « La vérité, dit-il, nous oblige à combattre ce qu'il y a d'exagéré dans le préjugé que cet art expose plus à la misère que la plupart des autres professions. Un crayon et un pinceau habile trouvent facilement leur emploi ; et, quant aux dépenses, elles sont au-dessous de presque toutes celles que nécessite le noviciat dans les autres carrières libérales. » La profession de sculpteur est loin de paraître aussi lucrative que celle de peintre au *Guide pour le choix d'un état*. Il évalue à cinq ou à six années, la période des études sculpturales, et à deux ou quinze cents francs le minimum des dépenses à faire pendant chacune de ces années. Puis, il ajoute ces paroles d'autant moins encourageantes qu'elles sont d'une exacte vérité : il est difficile, même après des succès incontestables, de compter sur les gains annuels suffisants. On étonnerait si l'on révélait à quelle somme médiocre se réduit moyennement le gain de ceux de nos sculpteurs qui ont le plus de renom et le plus de part aux travaux du gouvernement. »

Dans la situation actuelle des arts libéraux en France, c'est la musique, surtout la musique d'instrumentation qui présente le plus de ressources, et les rétributions les plus larges. « Si parmi le très-grand nombre d'individus qui la cultivent, il en est fort peu qui arrivent à la célébrité et à la fortune, beaucoup acquièrent de l'aisance, et presque tous gagnent de quoi vivre. Dans les grandes villes, et surtout à Paris, le nombre des professeurs de musique libres ou au cachet, qui gagnent de cinq à six mille francs, est considérable : On en cite quelques-uns qui se font un revenu de quinze à vingt mille francs par an. »

Il ne faut point oublier que tous ces chiffres ont été puisés aux sources les plus sûres par les hommes les mieux placés pour y atteindre. Les auteurs du *Guide pour le choix d'un état*, ont apporté le même soin dans la rédaction des articles où ils traitent des professions industrielles, scientifiques, libérales et militaires. Ils méritent donc l'approbation de quiconque s'intéresse à la prospérité du pays. Car, il ne faut pas croire qu'ils se soient contentés d'indiquer les exigences pécuniaires, et le produit de chaque profession ; ils ont indiqué en outre, les études à suivre, les pro-

grammes des écoles spéciales, les examens à subir, les aptitudes et les facultés nécessaires pour réussir, les moyens d'établissement, les chances d'avancement et les devoirs. Ainsi, les artistes y trouveront, selon la route qu'ils voudront prendre, les renseignements les plus complets sur l'école d'architecture et d'arts et métiers, sur l'école royale des Beaux-Arts, sur l'école de dessin, de mathématiques et de sculpture d'ornements, et sur le Conservatoire de musique et de déclamation. Le *Guide pour le choix d'un état*, est appelé à figurer dans toutes les bibliothèques, ou plutôt à être journellement feuilleté par-toutes les mains. C'est un des livres les plus immédiatement utiles, qui se soient publiés depuis plusieurs années.

\*.\* L'Académie royale des Beaux-Arts, a prononcé le 10 septembre dernier, son jugement sur le concours de sculpture. Le sujet donné était *Dionède enlevant le Palladium*. Le premier grand prix a été obtenu par M. Pierre-Jules Cavalier, né à Paris, âgé de 28 ans, élève de MM. David et Delaroché. Le premier second grand prix a été obtenu par M. René-Ambroise Maréchal, né à Paris, âgé de 24 ans, élève de MM. Ramey et Dumont. Le deuxième second grand prix a été obtenu par M. Mathurin Moreau, né à Dijon, âgé de 20 ans, élève de MM. Ramey et Dumont. Une mention honorable a été accordée à M. Jules Gérard, né à Paris, âgé de 26 ans, élève de MM. David et Petitot.

\*.\* M. Jalley, est, dit-on, chargé de l'exécution de la statue de M. le duc d'Orléans, votée par la chambre des pairs. Selon d'autres, ce serait M. le baron Bosio. Il faudrait s'entendre.

\*.\* Les travaux d'embellissements à la chambre des députés, se poursuivent en ce moment avec une grande activité. M. Eng. Delacroix termine les peintures de la bibliothèque. Les maçons préparent les murs des grandes salles des Pas-Perdus et des conférences qui vont être revêtues en stuc.

\*.\* Mademoiselle de Dietz, dont le nom jouit du privilège assez rare d'être cité avec ceux des Kalkbrenner, des Listz, des Thalberg et des Chopin, vient de se rendre auprès de la reine de Bavière, qui la demandait à sa cour. Plusieurs journaux, en publiant cette nouvelle, ont donné à entendre que la célèbre pianiste allait se fixer auprès de sa royale patronne, et ne nous reviendrait plus. Il n'en est rien. La reine de Bavière a voulu que le magnifique talent de sa protégée fût un des ornements des fêtes qui vont avoir lieu à Munich, à l'occasion du mariage du prince royal. Mais, nous n'en reverrons pas moins mademoiselle de Dietz cet hiver; et nous l'entendrons encore rendre la profondeur de Beethoven avec les simples ressources de piano.

\*.\* Les arts viennent de faire une perte douloureuse dans la personne de M. Flandrin, qui occupait une place distinguée parmi les peintres de l'école lyonnaise, et qui est mort, il y a près de quinze jours à Lyon, à peine âgé de 36 ans.

\*.\* Par décision du ministre de l'intérieur, le buste en marbre du maréchal Moncey, sera placé dans la bibliothèque de Besançon.

\*.\* M. Eugène Farochon, ex-pensionnaire de l'Académie de France, à Rome, est chargé, dit-on, d'exécuter les portes de la nouvelle église de Saint-Vincent-de-Paul, au bout de la rue Hauteville.

Henry TRIANON.

## BULLETIN THÉÂTRAL.

Voici revenir la saison lyrique; les débuts et les rentrées se succèdent. Il se fait un grand mouvement aux abords de l'Académie royale, du Théâtre-Italien et de



l'Opéra-Comique. Le temps approche des soirées solennelles, prodigues de braves et de fleurs, et chaque artiste, pour un moment éloigné, du bercail, rentre avec les couronnes qu'il a recueillies dans les départements ou à l'étranger.

Duprez a fait sa rentrée, et il a déjà chanté *Robert*, rôle ingrat pour lui, et dont il a su triompher cependant, grâce à cette merveilleuse intelligence, grâce à cette science musicale qu'on lui connaît. Barroilhet a chanté le rôle de *Don Juan*; c'était affronter un danger qui se représente toutes les fois qu'il le joue : les applaudissements mérités ne lui ont pas manqué. Mais pourquoi Barroilhet ne dit-il pas avec plus d'entrain sa cavatine du deuxième acte? Pourquoi ne s'attache-t-il pas davantage à mimer son rôle, à jouer, en un mot? Cette qualité, réunie à sa douce et belle voix, en ferait un artiste accompli.

Les débuts de mademoiselle Méquillet vont se continuer. Mademoiselle Célestine Emarrot est engagée, et devra travailler beaucoup, parce qu'il y a de l'avenir dans son talent. Madame Bellon a réussi dans le rôle de *Giselle*; c'est une gracieuse et fort jolie personne. Henri Desplaces débutait le même jour, et jouait Albert. M. Henri Desplaces a de la verve et du dramatique; il ne lui manque qu'un peu d'habitude de la scène. Madame Stoltz est toujours en convalescence; elle reparaitra sans doute à la fin du mois dans la *Favorite* et dans la *Reine de Chypre*, ces deux plus beaux rôles.

M. Meyerbeer assistait vendredi dernier à la représentation de *Robert*. Aussi, Levasseur avait reparu dans son admirable personnage de Bertram; madame Nathan-Treillet chantait le rôle d'Alice, et mademoiselle Dobré celui d'Isabelle. Il s'agissait pour ainsi dire d'un examen. M. Meyerbeer fera-t-il enfin représenter son opéra si attendu, si désiré! Nous ne le savons pas encore; toujours est-il qu'il a pu être satisfait de la représentation de *Robert*.

En attendant que le *Charles VI* de M. Halévy soit mis en répétition, en attendant l'apparition du *Vaisseau-Fantôme*, nous assisterons encore à bien des débuts et à bien des rentrées. Par malheur, Alizard va donner des représentations dans les départements, et les réengagements de Duprez et de Barroilhet ne sont pas, dit-on, sans difficultés.

L'Académie royale de musique fera bien de se réserver d'excellents sujets pour cet hiver, car la saison du Théâtre-Italien se présente belle, ou tout au moins intéressante. Tamburini, qui a recueilli des couronnes en Italie; reprend le chemin de la France, et outre nos chanteurs aimés, nous entendrons quelques nouveaux talents qui veulent mettre le sceau à leur réputation. Dès l'ouverture, nous applaudirons *Semiramide* et la *Gazza-Ladra*, le triomphe de Tamburini, la *Gazza-Ladra*, dont à notre grand regret, nous avons été privés pendant toute la saison dernière. Quant à Rubini, décidément il a une antipathie pour la France. Il ira partout ailleurs, peut-être, à Madrid, à Vienne, à Naples, mais Paris devra se passer de lui.

L'administration du Théâtre-Italien, prépare, assure-t-on, quelques bonnes reprises; heureux le jour où *Mosé* réapparaîtra! et s'il nous était accordé d'entendre madame Persiani dans l'*Italiana in Algieri*! Pour des ouvrages nouveaux, nous n'osons guère en espérer, à moins qu'on ne monte le dernier opéra de Donizetti, auquel nous préférons d'avance, malgré sa réputation, quelques fameux ouvrages anciens ou le *Guiramento*, de Mercadante.

Avec les *Dix* et le *Code noir*, l'Opéra-Comique, fait des recettes. Beaucoup d'ouvrages sont à l'étude, beaucoup sont en répétition. Quelque grand succès couve sous la cendre, et la salle Favart sera toujours comble cet hiver.

Une nouvelle qui intéresse les vrais amis de l'art musical, est la restauration de la salle du Conservatoire, qui bientôt aura perdu cet aspect de grange qu'on lui connaît. M. Auber signale sa présence par de nombreuses réformes, par d'excellentes améliorations, et nous applaudissons de toutes nos forces à la nomination de M. Herz, comme professeur de piano. Encore quelques bonnes recrues, et le Conservatoire aura pour professeurs l'élite des instrumentistes. Nous ne demandons plus maintenant qu'une chose, et ceci s'adresse à la *Société des concerts*, — c'est un peu plus de variété dans le programme qu'elle adoptera pour cet hiver. Aug. C.

— Nous espérons un accueil favorable pour l'annonce d'une nouvelle publication musicale, que l'on trouvera chez madame veuve Launer, éditeur de musique, boulevard Montmartre, 14, sous le titre de *Hour Vespertine*, Heures du soir. Ce sont trois canons à trois voix (air à boire, air de danse, prière), la première œuvre publiée en France par M. Antonio Rius, jeune compositeur espagnol. Les amateurs qui ont entendu, dans le salon de madame Violette, les mélodies de cet artiste, aussi habile qu'il est modeste, y ont reconnu la grâce mélancolique unie à la science, et l'originalité, précieuse empreinte des maîtres. On se flatte de voir ces impressions partagées par tous les amis de l'art, et le nom de M. Rius bientôt placé à côté de ceux que l'on se plaît à entendre répéter.

— Au Théâtre-Français, mademoiselle Rachel a reparu dans *Ariane* et dans *Cinna*. Toujours même empressement de la part du public. La jeune tragédienne nous a promis deux nouvelles créations pour cet hiver. Ligier a aussi fait sa rentrée dans *Louis XI*.

VARIÉTÉS. — Deux vieux amis, l'un le roi de la farce, et l'autre le plus vrai, le plus franc de tous les comédiens, ont reparu sur le théâtre de leurs premiers succès, Odry et Vernet; Odry, qu'on revoit encore quelquefois, nous a habitués à ses petites visites. Mais il y avait un an que Vernet ne s'était montré; sa retraite n'avait pas été expliquée, et on a été bien surpris, quand on a retrouvé aussi franche, aussi complète que jamais, cette gaieté si communicative qu'il a toujours possédée, et cette sensibilité exquise dont il avait donné les dernières preuves dans *Mathias l'Invalide*. Jamais comédien n'a été accueilli avec plus d'enthousiasme. Qu'on l'engage donc bien vite! Il faut de la jeunesse au théâtre, mais il est des talents qui ne peuvent pas vieillir. Les acteurs anglais sont retournés à Londres, et le théâtre des Variétés va donner *Rameau d'or*, comédie en deux actes, pour Lafont, qu'on n'a pas vu depuis longtemps; le *Mort-Fiancé*, pour Levassor, et la *Vendetta*, avec Hyacinthe.

— Sous le titre de *Fleurette*, le journal le *Ménestrel*, vient de publier un délicieux quadrille, composé pour le piano par M. A. Leduc sur les nouvelles romances: *Fleurette* et la *Fiancée de Chambéry*. Ces deux ravissantes productions de mademoiselle Puget, poursuivent leur brillante vogue; tous nos chanteurs, à l'imitation de madame Damoreau, s'en emparent avec le plus grand succès. Ces publications font honneur au *Ménestrel*, et prouvent que ce journal publie réellement de la musique de choix.

— M. Bazan (de Cherbourg), vient de livrer à l'appréciation du public, son discours sur la *paix universelle*, couronné tout récemment par la Société de la Morale Chrétienne. C'est une œuvre de conscience, de bonne foi et dont les vues élevées doivent mériter, à l'auteur, les suffrages de tous les hommes éclairés. — Cet ouvrage se trouve rue Saint-Germain-des-Prés, n. 9.

CHALLAMEL.

DESSTNS. — Frontispice du dixième volume; la *Halle*, par Tony Johannot.

---

# TABLE DU DIXIÈME VOLUME

DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

---

## LITTÉRATURE.

### *Nouvelles et Romans.*

- Le Chariot de peaux de mouton*, par M. Théodore ANNE. 11, 74, 120  
*Michel le Pillaouer* (fragment d'*Aliénor*), par M. PITRE-CHEVALIER. 46  
*Fleur des Fèves, ou une intelligence à deux* (Nouvelle), par M. Wilhelm  
TÉNINT, 170, 217, 237

### POÉSIES.

- La reine Flore* (cantate), par M. le marquis de PASTORET. 3  
*Poésies inédites, à ma sœur. — A une jeune fille de 17 ans*, par Camille  
BERNAY. 245

### VARIÉTÉS.

- Chroniques théâtrales*, 57, 156, 206, 254, 302  
*Les petits châteaux*, par Ch. Calémar de LAFAYETTE, 90, 98  
*L'Étoile de la mer* (légende), par M. Philibert AUDEBRAND. 286  
*Lettre de M. N. Gretch, rédacteur en chef de l'Abeille du Nord, à M. J.  
de Tolstoy à Paris.* 291  
*Chiffres des armuriers de Tolède*, par M. Achille JUBINAL. 295

### *Bulletin scientifique.*

- Bagage littéraire de feu Camille Bernay.* 103  
*Le berger Landais.* 149

### *Biographie.*

- Le pape Léon XII*, par M. le chevalier ARTAUD DE MONTOR. 209

### *Nécrologie.*

- Michel Stephanopoli.* 38  
*L. Camille Bernay*, par M. Edouard THIERRY. 40

### SCIENCES.

#### *Histoire.*

- Un chancelier de France* (extrait du registre des ordonnances royales), 149

*Etudes critiques.*

<i>Sur le caractère d'Énée dans l'Énéide,</i>	par M. MOLLEVAUT.	65
<i>Des moyens de remédier à la décadence littéraire.</i>		161
<i>Allan Cunningham,</i>	par M. Hyacinthe HUSSON.	196
<i>L'Art dramatique chez les Hébreux,</i>	par M. MOLLEVAUT.	279

*Revue Littéraires.*

<i>Mélanges de littérature et d'histoire</i> par M. Audibert, 100 — <i>Comédies et contes en vers</i> , par M. Ed. Mennechet, 100 — <i>Dernier Chant</i> , par M. Achille du Clésieux, 101 — <i>Histoire résumée du moyen âge</i> , par MM. Henry et Charles de Riancey, 247 — <i>Mélanges poétiques</i> , par M. Philippe Gravez, 247 — <i>Bretagne</i> , par M. Amand Guérin, 248.
<i>Biographie Italienne</i> , 52 — <i>Biographie Anglaise</i> , 53, — <i>Allemagne (Lieder eines Ginsielders)</i> , par M. Nolte. 102

## BEAUX-ARTS.

<i>Bulletins des Beaux-Arts.</i>	55, 105, 153. 201, 249, 298
----------------------------------	-----------------------------

*Dessins.*

<i>Frontispice du dixième volume</i> , par M. Challamel.	
<i>Francesca di Rimini</i> , dessinée par M. Gsell, d'après M. INGRES.	57
<i>Chiaruccia</i> , par M. Rodolphe Lehmann.	112
<i>Souvenir de la jeunesse d'Hoffmann</i> , peint par M. Giroux, dessiné par M. BOUR.	112
<i>Le berger Landais</i> , par M. Lepoittevin.	149
<i>Tableaux de Buffalmacco et de Cimabue.</i>	158
<i>Pèlerins italiens</i> , par madame Haudebourt-Lescot.	208
<i>La porte du palais à Bordeaux</i> , par M. le comte de Turpin Crissé.	208
<i>Vincent-de-Paul, esclave à Tunis</i> , par M. Emile Wattier.	253
<i>Charles de la Trémoille, tué à la bataille de Marignan</i> , par M. Jacquand.	256
<i>Chiffres des armuriers de Tolède.</i>	295
<i>Halte</i> , gravure par M. Tony Johannot.	304

**ANNONCES DE LA FRANCE LITTÉRAIRE.**

---

**PEINTRES PRIMITIFS**  
**COLLECTION DE TABLEAUX RAPPORTÉE D'ITALIE**

ET PUBLIÉE

PAR M. LE CHEVALIER ARTAUD DE MONTOR

Membre de l'Institut.

reproduite par nos premiers artistes

Sous la direction de M. CHALLAMEL.

---

Cette collection contient la reproduction de 150 tableaux, depuis André Rico, de Candie, jusques et y compris un tableau de Perrugin, compositions qui n'ont jamais été gravées; un texte par M. Artaud de Montor accompagne cet ouvrage et vient en rendre l'intelligence facile.

Il est nécessaire de rappeler ici que M. le chevalier Artaud a été pendant fort longtemps chargé d'affaires de France en Italie, et qu'il a consacré ses loisirs à rechercher des tableaux primitifs. Cette magnifique collection nous met à même de livrer aux amis des arts un monument qui, nous l'espérons, obtiendra leur assentiment.

Cet ouvrage est publié en 15 livraisons. Il en paraît au moins une par mois, au plus deux. Chaque livraison contient 4 gravures ou lithographies, et 4 pages de texte in-4°, avec vignettes sur bois.

Prix de la livraison, épreuve, papier blanc. . . 4 fr. papier de Chine. 5 »

---

**Aux Dames.**

*BLANCHISSAGE à neuf de DENTELLES.* — RÉPARATIONS ET APPLICATIONS.

Madame COET, rue d'Argenteuil, 8, blanchit à neuf, par un procédé qui lui est particulier, tous les objets confectionnés, tels que Camails, Cols garnis de dentelles, etc., sans les découdre, et en leur conservant leur forme primitive, et leur rendant toute la fraîcheur qu'ils avaient étant neufs. Ce procédé a en outre l'avantage d'être prompt et de n'altérer en aucune manière les dentelles et broderies, telles vieilles et délicates qu'elles soient.

---

**FRANCE ADMINISTRATIVE.**

GAZETTE DES BUREAUX.

Publiée sous la direction de M. VAN-TENAC. (Troisième année.)

La *France administrative* paraît le 15 de chaque mois, par livraisons de deux feuilles grand in-8 ou 32 pages, papier Jésus satiné, avec un portrait lithographié ou une gravure sur bois, par Henry Monnier, Challamel, Jules Rigo, Victor Dollet, Alexandre Lacanchie, Belaïfe, Breval, etc. — On ne souscrit que pour une année, et toujours à partir du 1<sup>er</sup> août.

PRIX DE L'ABONNEMENT, UN AN (du 15 août au 15 juillet suivant.

Paris, 8 fr. ; Départements, 9 fr. ; Étranger, 12 fr.

1<sup>re</sup> Année (1840-1841), 1 vol. br. 6 fr. — 7 fr. — 10 fr.

2<sup>e</sup> Année (1841-1842), — — — — —

S'adresser, pour la rédaction et pour les abonnements, au *Directeur de la France administrative*, rue Saint-Lazare, 43. (*Affranchir.*)

On souscrit, dans les départements, chez les libraires, les directeurs de postes et de messageries.

---

Librairie de COLOMB de BATINES.

15, quai Malaquais, et 7, rue d'Anjou-Dauphine.

## **HISTOIRE DES TRAITÉS DE 1815**

**ET DE LEUR EXÉCUTION,**

Par J. CRETINEAU-JOLY, auteur de l'*Histoire de la Vendée militaire*.

1 fort vol. in-8 : 7 fr. 50 c.

Cet ouvrage, rédigé sur des documents inédits, est destiné à faire sensation dans le monde politique.

---

Chez Abel Ledoux, éditeur, rue Guénégaud, n. 9,

50 C. LA LIVRAISON.

## **Histoire maritime de France,**

DEPUIS LES TEMPS ANCIENS JUSQU'À NOS JOURS.

PAR LÉON GUÉRIN,

Un magnifique volume grand in-8 cavalier vélin, imprimé par Schneider et Langrand, orné de 16 belles gravures sur acier, d'après les dessins de Raffet, Isabey, Johannot, Perrot, Markl. Le volume, composé de 32 feuilles de 16 pages de texte avec 16 gravures, se divisera en 16 livraisons.

L'*Histoire maritime de France* est un ouvrage à la fois succinct et suivi, dans lequel on trouve la cause et la fin de chacune de nos guerres où la marine a joué un rôle; l'historique de nos provinces du littoral, de l'établissement et de l'agrandissement successif de nos ports, des sièges que les villes maritimes ont eu à soutenir; l'historique aussi de nos découvertes et de nos colonies; le récit des faits qui ont illustré nos principaux marins, et dans la circonstance une esquisse de la physionomie de ces grandes individualités.

Rien de semblable n'existe en France, et si rapide que soit ce précis, ce sera encore ce que nous aurons de plus complet sur la matière.

Nos belles gravures, qui formeront particulièrement une collection de portraits de nos marins célèbres, notre prix peu élevé, sans rien ajouter certainement au mérite de l'ouvrage de M. Léon Guérin, auteur dès longtemps connu et estimé, nous aideront à populariser ce livre utile, où rien n'est épargné pour le plaisir et l'instruction des lecteurs.

*Les six premières livraisons sont en vente.*

---

**BREVET D'INVENTION, MÉDAILLE. — EXPOSITION 1839.**

STOLTZ, fils, ingénieur-mécanicien, actuellement RUE BREDÀ, 27, à Paris.

## **POMPE ROTATIVE, PORTATIVE,**

Perfectionnée et simplifiée pour le service des maisons, pouvant élever l'eau à tous les étages, pour l'usage des jardins et l'incendie (garantie), fournissant depuis 1,000 litres d'eau à l'heure jusqu'à 30,000.

Le prix varie, suivant la grandeur de la pompe, depuis 90 francs.

FÉCULERIE, RAPE, TAMIS LAVEUR, pouvant laver, râper, tamiser 150 à 200 hectolitres par jour, sans laisser de trace de fécule dans la pulpe. (Plusieurs établissements de ce système sont en activité.)

Moulins, Manéges, Machines à clous d'épingles, à 800 fr.; Machine à vapeur à 600 fr. par force de cheval. (Affranchir.)









